(26) 394 I

REVUE

DES

DEUX MONDES

LXXIIe ANNÉE. — CINQUIÈME PÉRIODE

TOME X. — 1er JUILLET 1902.

225/38

REVUE

DES

DEUX MONDES

LXXIIe ANNÉE. — CINQUIÈME PÉRIODE

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

TOME DIXIÈME

59452
30/5/03

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE DE L'UNIVERSITÉ, 15

1902

AP
20
R5
pér. 5
t. 10

LE TRAVAIL

DANS

LA GRANDE INDUSTRIE

I

LES MINES DE HOUILLE

I

L'ORGANISATION DU TRAVAIL

A mesure que les sociétés progressent et se compliquent, le travail s'y divise, et l'activité de l'homme s'y réfracte et s'y répartit en des métiers de plus en plus nombreux. Le compte en varie du reste selon les observateurs, mais il demeure toujours fort élevé. Tandis que les documens émanant du ministère belge de l'Industrie et du Travail s'en tiennent, on s'en souvient peut-être, à *cent soixante-douze* professions, l'Institut international de statistique, sur le rapport du docteur Jacques Bertillon, en reconnaissait, il y a quelques années, *quatre cent quatre-vingt-dix-neuf*, — autant dire tout d'un coup *cinq cents*.

Pour nous, étant donné l'objet que nous nous proposons, quel que soit, de ces deux chiffres : cinq cents, ou seulement cent soixante-douze, celui que l'on adopte, l'impossibilité est évidente d'étendre à tous les métiers une enquête qui doit porter à la fois sur *le travail*, sur *les circonstances du travail*, sur *les maladies*, au sens le plus large, et sur *la médecine*, au sens le plus large aussi, ou *la thérapeutique du travail*, en d'autres termes sur

chaque détail de chacun des phénomènes dont l'ensemble constitue ce phénomène principal, — le plus grand fait de la vie des sociétés modernes, — le travail. Si d'ailleurs il y a impossibilité quasi matérielle, en raison du nombre même des professions, il n'y aurait pas moins impossibilité logique ou scientifique, à cause des différences profondes qui les séparent. Il nous faut donc nécessairement distinguer et choisir.

Voilà longtemps déjà que l'on cherche une classification des métiers et, depuis les Encyclopédistes jusqu'à nos statisticiens, on en a essayé plusieurs, ce qui prouve sans doute qu'on n'en a point encore découvert une bonne (1).

De toutes les méthodes inventées, et de toutes autres qu'on pourrait inventer, la meilleure est probablement la plus simple, et la plus simple est certainement celle qui commence par distinguer l'industrie du commerce, de l'agriculture, etc.; qui, pour nous borner à l'industrie, distingue, dans l'industrie même, entre la grande, la moyenne et la petite industrie, ou tout au moins entre la grande et la petite industrie. Outre que cette classification est la meilleure parce qu'elle est la plus simple, elle est la meilleure encore parce qu'elle est la plus *naturelle*, la plus conforme à la nature des choses.

J'appelle *Grande industrie*, d'après l'usage reçu et avec les publications officielles, les industries qui possèdent des établissemens employant chacun plus de 500 ouvriers ou ouvrières. C'est de cette « grande industrie » que je m'occuperai presque uniquement, car c'est elle qui est au plus haut degré *l'industrie concentrée*, — à outillage concentré, à travail concentré, à capital concentré, à population ouvrière concentrée; — et, pour elle, la question ne se pose pas du tout comme pour *l'industrie*

(1) Méthode *psychologique* de Diderot et d'Alembert, où les professions sont rangées « quant à leur dépendance vis-à-vis des trois facultés de l'entendement; » méthode *économique* de Charles Dupin, suivant les besoins communs des hommes; méthode *historico-juridique* de Bluntschli, qui se fonde sur les classes; méthode *physiologique* de M. le docteur Bordier, qui fait deux groupes des « professions manuelles » et des « professions cérébrales; » méthode *sociologique* de M. Guillaume de Greef, qui dégage avant tout le rapport des procédés industriels aux mathématiques, à la physique, à la chimie; méthode *géographico-administrative* de M. Bertillon lui-même, qui examine successivement la production, la transformation et l'emploi de la matière première, mettant à part les administrations publiques et les professions libérales, et cette catégorie plus ou moins vague que l'on désigne, — et que l'on s'abstient de définir, — sous l'étiquette : *Divers*. — Voyez, pour une énumération plus complète, *la Crise de l'Etat moderne*, I, *l'Organisation du Suffrage universel*, ch. VI, p. 251 et suivantes.

dispersée; c'est par elle vraiment que se pose cette question qui est par éminence, par imminence, la question, et qui est double : sociale et politique. Question sociale, cela va de soi, et tout le monde en sait, en voit, en sent les raisons, mais question politique aussi, puisqu'une société où existent de place en place, à la surface du territoire, des agglomérations d'hommes et comme des dépôts d'intérêts et de passions si considérables, ne peut manifestement se gouverner selon les mêmes règles et par les mêmes procédés qu'une société où il n'en existerait pas. Or, la liste est assez chargée des industries qui s'exercent en des établissemens dont chacun occupe plus de 500 personnes et qui, à ce titre, forment la grande industrie. En France, le total n'en va pas au-dessous de *quatre-vingts.* Dans ce total, il y a de tout : mines de houille; ardoisières; produits chimiques; filatures et tissages de coton et de laine; fabriques de tulles et de broderies à la mécanique; usines pour le tissage mécanique d'étoffes de soie; rubanerie; ganterie; chapellerie; fabriques de chaussures; fonderies, forges et laminoirs; construction mécanique et quincaillerie, machines et outils; fabriques de faïences et de porcelaines, verreries et glaceries; sans omettre ni les chemins de fer ni les manufactures de l'État : arsenaux, poudreries, allumettes et tabacs; tout ce qui a trait au logement, au vêtement, à la nourriture, aux transports; toute la vie stable et toute la vie mobile, toute la vie traditionnelle et toute la vie moderne de l'homme (1).

(1) Nous abrégeons et nous résumons dans le texte, mais peut-être n'est-il pas sans intérêt de joindre ici la liste tout entière. Elle a été dressée pour nous par M. F. Fagnot, enquêteur à l'Office du Travail, à l'obligeance de qui nous devons beaucoup, d'après les données du recensement professionnel de 1896. Voici donc quelles sont en France, par groupes similaires, — comme disent les livrets d'exposition, — les 80 industries à établissemens de plus de 500 ouvriers :

Mines de houille, de pyrite, de cuivre, de plomb; ardoisières.

Hauts fourneaux (fonderies de 1re fusion); aciéries; fabriques et laminage de cuivre; fonderies de minerai de plomb et de minerai de zinc; fabriques de fer-blanc; forges et laminoirs (fer et acier); fabriques de grosse quincaillerie; tréfileries; étirage de métaux, fabriques de métaux étirés; fabriques de plumes métalliques; fabriques de petite quincaillerie et d'ustensiles en fer battu ou étamé; construction de navires en fer et de chaudières; fonderies de fer (2e fusion); construction mécanique de matériel de chemin de fer, de machines-outils; fabriques de cartouches.

Fabriques de plâtre, de chaux hydraulique; faïenceries; fabriques de bijouterie en faïence; fabriques de porcelaines, de gobeletterie, de bouteilles de verre, de verre à vitre, de glaces sans tain;

Fabriques d'ameublement, et de brosserie; de vannerie, d'objets en bambou, roseau, etc.

Sur ces quatre-vingts industries encore, qui composent la grande industrie, mener une enquête aussi délicate et aussi difficile, aussi complexe et aussi complète que celle que nous voudrions faire, n'est guère moins impossible que de la mener sur l'ensemble même des cinq cents professions ou métiers qu'on estime, dans nos sociétés, embrasser intégralement, en sa masse et en sa somme, le phénomène du travail. Là encore on se heurterait à la même impossibilité matérielle, et à la même impossibilité scientifique. Et donc, entre ces quatre-vingts industries encore, il nous faut distinguer, choisir, nous en prendre et nous en tenir à quelques types, — disons à sept ou huit types. Ce qui doit, pour nous, faire type, il n'est pas malaisé de le discerner. Si le caractère prédominant de la révolution économique qui depuis un siècle ou un siècle et demi a transformé le travail est précisément *la concentration du travail;* si cette concentration est la marque et le signe de la grande industrie; et si c'est la grande industrie qui pose réellement le problème social et politique qu'il s'agit aujourd'hui de résoudre, c'est la grande industrie surtout que nous avons à considérer, et c'est surtout la plus grande industrie, l'industrie la plus concentrée, celle qui exige la plus grande concentration en un même lieu et dans le même temps du travail et du capital, du matériel et du personnel; c'est l'industrie à outillage mécanique très cher et à population ouvrière très dense. Ainsi les mines, la métallurgie, la construction de machines, la verrerie, la filature, le tissage, etc.

Ce seront par conséquent ici comme des monographies d'industries, ou plus exactement de quelques industries, — les plus concentrées de la grande industrie concentrée, — ou plus exacte-

Produits chimiques; fabriques de bougies, de soude artificielle; raffineries et épuration de pétrole;

Fabriques d'objets en gomme et caoutchouc; fabriques de papier et de carton.

Filatures de lin, corderies, fabriques de cordages et de ficelle; tissages de toile; filatures de coton; fabriques de cotonnades; filatures de laine peignée; peignages de laine; tissage de laine, fabriques de mérinos et flanelles; fabriques de tissus d'ameublement; fabriques de lainages; fabriques de draperies, de peluches, de couvertures en laine, de tapis; filatures de soie; peigneries ou carderies de bourres de soie; filatures de déchets ou de bourres de soie; tissages de soie, fabriques de couvertures en soie; fabriques de bonneterie, de ganterie de laine, de jerseys, de broderies à la mécanique, de rubans, d'équipemens militaires, de chapeaux en feutre, soie, etc.; de chaussures de feutre et de chaussons; de chaussures, de ganterie de peau.

Raffineries de sucre; fabriques de chocolat; de conserves de légumes.

A l'État : manufactures de tabacs; poudreries; allumettes; Imprimerie nationale; arsenaux de la guerre et de la marine.

ment encore des monographies de la population ouvrière de ces quelques industries, mines, métallurgie, construction, verrerie, filature, tissage, etc., que nous étudierons successivement par rapport au travail, aux circonstances du travail, aux maladies du travail, à la médecine du travail. Si nous n'adoptons pas la « monographie de famille, » malgré la haute estime que mérite l'œuvre à bien des égards et en bien des parties admirable de Le Play, c'est d'abord qu'on n'est jamais sûr de tenir la famille moyenne, celle d'après laquelle on peut juger de toutes ou de la plupart des autres; que dès lors une seule monographie de famille ne prouve rien, je veux dire ne prouve pas assez; et que, pour prouver suffisamment, il faudrait en dresser beaucoup ou du moins plusieurs dans le même métier et dans le même milieu. C'est ensuite et surtout que la grande industrie, — telle qu'elle est maintenant exercée, — ayant eu trop souvent et malheureusement pour effet de désarticuler, de désorganiser et presque de détruire la famille ouvrière, ce qui serait encore légitime et possible pour la petite industrie ne l'est plus du tout pour la grande; qu'il y a comme un contresens, qu'il y a en tout cas une contre-réalité, à prendre la famille pour unité sociale sous le régime de la grande industrie ; et que, sous ce régime, — cela est d'autant plus vrai que l'industrie est d'autant plus grande, d'autant plus concentrée, — l'unité sociale n'est point la famille, mais bien l'entreprise ou l'usine.

Je le sais, constater ce fait et vouloir en partir, le mettre à la base de cette enquête et fonder sur lui la méthode même, ce n'est pas supprimer toute cause d'erreur et toute incertitude. Comme on n'est jamais sûr, avec la monographie de famille, d'avoir la famille moyenne, on ne sera jamais sûr non plus, avec la monographie d'entreprise ou d'usine, d'avoir l'entreprise ou l'usine moyenne. Et comme, dans le même métier et dans le même milieu, les choses varient d'une famille à l'autre, les choses aussi, dans la même industrie, varient sans doute d'une région à l'autre, et, dans la même région, d'une entreprise à l'autre.

Un premier écart sera donc donné par la géographie, puisque la nature n'a groupé qu'en gros les industries par régions; que, d'ailleurs, elle est loin d'imposer à toutes également ses lois ou ses conditions; que, pour telle ou telle d'entre elles, ces lois, ces conditions sont secondaires; et que, pour celles-là mêmes qui y sont soumises, les conditions sont modifiables, jusqu'à un cer-

tain point et dans une certaine mesure, par la volonté et l'esprit, par l'invention et l'action des hommes.

Le Nord et le Pas-de-Calais ont des mines de houille, mais il y en a d'autres dans la Loire, dans le Gard et quelques départemens du Midi. Or, les mines du Nord et du Pas-de-Calais, au seul point de vue, où nous nous plaçons, de l'état de leur population ouvrière, diffèrent sensiblement de celles du bassin de la Loire, qui diffèrent sensiblement des mines du Gard et des départemens méridionaux. Ainsi pour la métallurgie, la construction mécanique, la verrerie, la filature et le tissage.

Et vraisemblablement, pour la métallurgie, la construction mécanique, la verrerie, la filature et le tissage, comme pour les mines, l'état des populations ouvrières, dans chacune des régions, différera ensuite selon les entreprises ou les usines, de même qu'il diffère d'abord selon les régions; toutes les différences, nous les noterons aussi soigneusement, aussi rigoureusement que possible, par rapport à la région, à l'entreprise ou à l'usine que nous aurons choisie pour type. Ce sera un deuxième écart, mais cela ne fera jamais que deux variations, — aussi peu que possible, — et de cette façon, pour ce qui est de l'industrie concentrée, type de l'industrie moderne, qui à son tour fait type dans la société moderne, nous serrerons d'aussi près que possible la vérité. Que si nous ne faisons que la serrer de près, sans la saisir ni l'étreindre entièrement, si beaucoup de choses qui la compléteraient restent ignorées ou inexprimées, et si, au bout du compte, en bien des cas, nous sommes obligés de convenir que nous n'y pouvons que très peu, ou peut-être rien, on voudra bien songer au peu que la médecine, aujourd'hui même, connaît et surtout au rien qu'elle peut sur le corps humain, qui, quelque compliqué qu'il soit, ne saurait être comparé en complication au corps social; on ne demandera pas à la médecine des sociétés ce que l'on n'oserait demander à l'autre, de rayer absolument du monde le mal et la mort; et l'on trouvera là, avec un motif de s'humilier, une raison de se résigner; non pas de s'abstenir sous prétexte que l'on ne connaîtra et que l'on ne pourra jamais tout, mais de se contenir dans ce qu'il est permis de connaître et de pouvoir, et de se contenter si l'on connaît par approximation et si l'on peut par amélioration.

A ces deux fins, qui pour la politique sociale n'en font qu'une, connaître assez bien et pouvoir mieux, tendront les mono-

graphies d'industries que nous entreprenons de réunir. Ou plutôt non : nous n'entreprenons pas seulement de recueillir des monographies d'industries, puisque des monographies ne peuvent être à elles-mêmes leur propre objet; que notre dessein est, au contraire, de faire concourir toutes celles-ci à un même objet; et que, par suite, elles se meuvent toutes dans un même plan, elles sont chacune partie d'un même ensemble, et fonction d'un même tout. La formule n'est pas bonne, de dire que ce seront ici des monographies de quelques industries à grande concentration, par rapport, successivement, au travail, aux circonstances du travail, aux maladies du travail, à la médecine du travail. Il est plus vrai de dire, en la renversant, que nous étudierons ici le phénomène social et politique du travail dans l'État moderne, successivement sous ses quatre aspects : travail en soi, circonstances du travail, maladies du travail, médecine du travail, à propos et sur des exemples tirés de quelques industries, les plus concentrées de l'industrie concentrée : mines, métallurgie, construction mécanique, verreries, filature et tissage. Ce quadruple aspect du phénomène trace le quadruple cadre où viendront s'inscrire, en fragmens ordonnés par matière et à leur rang dans la composition, ces monographies d'industries qui ne sont pas pour elles-mêmes, qui ne valent que comme illustration et démonstration de fait. Tels seront donc les quatre titres de cette enquête; telle en sera l'ossature, la division fondamentale et en quelque sorte organique.

Après quoi, à propos de quoi et sur l'exemple de quoi, travail, circonstances du travail, maladies et médecine du travail dans les mines, la métallurgie, la filature, le tissage, etc., nous essaierons de généraliser quant au travail, aux circonstances du travail, aux maladies et à la médecine du travail, dans toute la grande industrie concentrée, puis, aux degrés supérieurs, dans l'industrie tout entière, et quant au travail tout entier dans la société et dans l'État modernes. Après quoi encore, comme nous ne voulons pas faire ici de l'art pour l'art, mais de l'art pour la vie, et de la science sociale pour la politique, partout où nous aurons légitimement généralisé, nous tâcherons de conclure, et partout où nous aurons légitimement conclu, nous nous efforcerons d'agir.

I

Considérons d'abord *le travail à l'état normal* et, si l'on peut ainsi parler, sans tomber dans le péché des « sociologues, » qui est d'abuser des comparaisons et des métaphores en laissant croire que ce sont plus que métaphores et comparaisons, *le travail en état de santé*. Pour connaître *le travail en état de santé*, nous examinerons premièrement *le travail en soi* et deuxièmement *les circonstances du travail*. Sous la rubrique *travail en soi*, il faut comprendre tout ce qui concerne, tout ce qui constitue la condition de l'ouvrier : salaires et autres modes ou modes supplémentaires de rémunération du travail; durée du travail et temps de repos; admission, exécution, résiliation ou résolution du contrat de travail; autres clauses de ce contrat; ses données positives dans chaque industrie, chaque entreprise ou chaque usine, pour les deux sexes et les diverses catégories d'âge; ouvriers, ouvrières, jeunes gens et apprentis des diverses spécialités. Ensuite, cette analyse faite pour chaque industrie examinée, chaque entreprise ou chaque usine, chaque catégorie et chaque spécialité, on fera un peu de synthèse; on comparera ces données positives et particulières du contrat de travail aux principes généraux et aux règles légales applicables dans tout le pays à toutes les industries; de la condition matérielle de l'ouvrier telle qu'elle lui est faite individuellement par le contrat de travail on rapprochera, dans la mesure qu'autorise une discrétion nécessaire, la situation commerciale de l'entreprise ou de l'usine, et la situation économique de l'industrie, de cette industrie, de toute l'industrie, et presque de tout le travail; lesquelles influent et réagissent plus ou moins directement, plus ou moins puissamment, mais certainement, sur chaque point du contrat de travail particulier : salaire, durée, admission, exclusion; sur la condition personnelle de chaque ouvrier ou ouvrière de chaque catégorie et de chaque spécialité.

Procédant de la sorte pour les mines, la métallurgie, la construction mécanique, la filature, le tissage, etc., et observant fidèlement cette méthode, nous arriverons, — nous devons arriver, — à l'approximation la plus voisine, c'est-à-dire à la notion la plus juste du travail dans la grande industrie concentrée, considéré d'abord en son premier état, le travail en état de santé,

et sous sa première espèce, le travail en soi. Nous commencerons par essayer de bien déterminer, — ce sera le premier exemple de la première partie, — quelle est aujourd'hui, comme distribution et comme économie, comme direction, comme administration et comme discipline du travail, comme formalités d'embauchage et de renvoi, la condition de l'ouvrier dans les mines de houille. C'est une mine du Pas-de-Calais qui nous fournira la matière essentielle de cette première monographie; mais nous aurons soin, chemin faisant, de relever et de marquer les variations intéressantes de région et d'entreprise, entre le bassin houiller du Nord et ceux du Centre et du Midi de la France, peut-être même, s'il y a lieu, les autres bassins houillers des pays qui, tout proches de nous et rapprochés encore par la multiplication des communications matérielles et intellectuelles, sont en contact industriel, politique et social avec nous.

Le plus rapide et le plus sûr moyen, pour quiconque veut savoir ce qu'est vraiment le travail du mineur, est de descendre dans une fosse. On appelle une *fosse* tout un groupe, tout un système de bâtimens, d'installations et de machines, un vaste enclos fermé de murs et de grilles, sol noir de charbon pulvérisé, hautes cheminées fumantes, grands ateliers sonnant, bourdonnant ou ronflant, puits d'extraction et d'aération, escaliers de fer grimpant vers des paliers reliés par des ponts de fer. Prenez, en passant, l'ingénieur qui vous attend pour faire sa tournée quotidienne, heureux de vous montrer son domaine et ses hommes. Entrez dans la salle de bains et revêtez-y la chemise de toile grise, le pantalon et la veste de toile bleue; ceignez-vous les reins de la large ceinture de cuir; enfoncez solidement jusqu'au ras des yeux et des oreilles cette calotte que vous recouvrez du chapeau rond de cuir bouilli; chaussez ces lourds brodequins aux semelles hérissées de clous, et armez-vous de la lampe de sûreté qu'on vous offre tout allumée, et que vous porterez tantôt à la main, et tantôt à la boutonnière, suspendue par le crochet qui la termine : le bourgeron pour ne rien craindre de la poussière, le chapeau de cuir pour vous protéger de la chute éventuelle des pierres, les gros souliers pour traverser à sec les flaques d'eau, et leurs semelles à clous pour ne pas glisser ou vous retenir sur les plans inclinés. En cet équipage, suivez votre guide et montez, car, pour descendre, il faut d'abord mon-

ter et c'est de là-haut que la machine, à grands tours de roue, va vous précipiter, ou plutôt vous laisser couler dans l'abîme.

L'homme que vous rencontrez là, avant d'avoir franchi le seuil mystérieux qu'à moins d'être du métier on n'aborde jamais sans un peu d'inquiétude, c'est le *chef de carreau*, dont le royaume est *du jour;* passé le seuil, vous êtes dans le royaume *du fond*, et l'autre homme qui se tient debout près de la cage, épiant avec une ironie de bon enfant l'impression que vous dissimulez mal, c'est le *chef moulineur*, le portier de ce qu'on nomme romantiquement « cet enfer, » le nocher de ce voyage au pays des ombres. Il ouvre une des berlines qui viennent de remonter, assemblées et comme ramées quatre à quatre; embarquez, accroupissez-vous, baissez la tête pour ne pas heurter la charpente : *Hue à la viande!* crie l'homme, et il appuie sur une sonnerie électrique. Même, parce que c'est vous, et que vous êtes accompagné de l'ingenieur, il ajoute une épithète à sa formule, déjà si expressive, et un coup de timbre à sa sonnerie. Quatre ou cinq coups : « Hue à la *grosse* viande! » La roue tourne, la chaîne se dévide, ou « *mouline;* » vous voilà parti. La descente est très douce, et peu à peu les yeux s'accoutument à l'obscurité, peu à peu le cœur s'aguerrit : cependant le temps dure, un léger choc, vous arrivez. Trois minutes à peine se sont écoulées, et vous êtes à plus de 500 mètres. Malgré vous, vaguement vous songez à la croûte d'un demi-kilomètre d'épaisseur, aux couches superposées de rocher, de sable, de craie et de terre, à la nappe d'eau qui vous séparent du monde des vivans et de la plaine où sont les villes; mais une autre vie surgit devant vous, et devant vous une autre ville allonge les voûtes de ses rues étroites et sombres :

Ora sen va per un segreto calle
Tra'l muro della terra, e gli martiri,
Lo mio Maestro, et io dopo le spalle (1).

Seulement, cette vie est-elle une vie, ou bien ces hommes sont-ils, comme on le leur dit et comme ils le répètent parfois, des « martyrs ? » C'est ce que nous voudrions savoir, et ce que nous sommes venus leur demander. Lions avant tout connaissance : et, les interrogeant, apprenons d'eux comment est habitée et gouvernée la cité souterraine.

(1) Dante, *Inferno*, chant X.

II

Le *chef porion* nous a reçus à l'accrochage, quand la cage a touché le sol, vers 570 mètres, et que nous en sommes sortis. Il est pour *le fond* ce qu'est pour le jour le *chef de carreau*. Le titre qu'il porte est, dit-on, une corruption en patois belge du mot « poireau : » le *porion*, c'est, selon l'expression populaire, « une grosse légume. » Personnage important, investi de la confiance de ses chefs, il est chargé de toute la surveillance *du fond*, et il a sous ses ordres toute la fosse. Il assure la stabilité du service, non seulement en temps ordinaire entre deux visites de l'ingénieur, qui descend tous les jours, mais en temps de crise, lorsqu'il y a changement d'ingénieur. Ce n'est pourtant qu'un ouvrier, mais choisi après mûre délibération parmi les plus connus pour leur intelligence et leur dévouement.

La fosse est subdivisée en *quartiers*. On nomme « quartier » un groupe de *tailles* assez rapprochées pour que le *porion* puisse le visiter au moins deux fois par jour (la *taille*, c'est le chantier où l'on abat le charbon). Dans la mine que nous décrivons, il y a de trois à cinq quartiers par fosse ; il y a donc de trois à cinq porions, qui, le jour, sont de service tous les trois ou tous les cinq, et qui de plus sont assistés chacun d'un surveillant. La nuit, le service se compose d'un ou deux porions par fosse : ils dirigent les équipes préposées aux travaux d'entretien et aux travaux qui se font à deux ou trois postes. Un *surveillant d'about* s'occupe tout particulièrement, et l'on peut dire exclusivement, du puits : besogne délicate, et de la bonne ou mauvaise exécution de laquelle dépendent à tout moment tant d'existences. Il passe incessamment en revue les cages, le guidage, les câbles, la pompe ; il fait faire toutes réparations nécessaires ou utiles dans la colonne du puits ; il fait, selon l'expression consacrée, *rebrondir dans le cuvelage* (partie qui traverse la nappe aquifère, et qui autrefois était garnie de *douves de tonneau*, maintenant de pièces de fonte : *rebrondir*, c'est à peu près *calfater*).

Comme le surveillant d'about a la charge de la sécurité du puits, le chef porion et les porions ont celle de la sécurité du fond. S'ils sont de jour, ils descendent vers sept heures du matin (l'ingénieur, arrivé au bureau vers six heures et demie, ne descendra que plus tard). Le chef porion désigne les hommes à mettre

à telle ou telle taille, suivant leurs forces et leurs qualités de travail : il place les nouveaux arrivés ; il exerce sur les enfans, employés au fond, une sorte de tutelle. Les porions de quartier discutent pour chaque taille le prix avec les ouvriers, qu'en cas de contestation, ils renvoient au chef porion. Le dialogue est bref et réglé à l'avance : « Ce n'est pas assez, dit l'ouvrier. — Tu iras voir *Charlouis*, » répond le porion. — *Charlouis*, c'est le chef porion, Charles-Louis M..., car jamais on ne donne au chef porion son nom, on ne le connaît que sous son prénom ; grande marque de considération, comme, dans les villages, on n'appelle que par leur prénom : « monsieur Charles » ou « monsieur Louis, » les enfans des familles auxquelles on accorde quelque supériorité de fortune ou autre. Et Charlouis décide, ou il en réfère à l'ingénieur, qui tranche le débat en dernier ressort. S'il croit que les salaires sont un peu bas, dans tel ou tel quartier, il en prévient l'ingénieur, et on avise. Son rôle est donc très délicat : intermédiaire entre les ouvriers et la compagnie, entre le Travail et le Capital, responsable pour une part de la paix ou de la guerre, il lui faut du jugement, du tact, du sang-froid et même de la finesse psychologique. Du choix qui sera fait du chef porion avec plus ou moins de discernement peut dépendre, on le voit, beaucoup de bien ou beaucoup de mal.

Ses inférieurs immédiats, les porions, jouent auprès de lui le même rôle qu'il joue auprès de l'ingénieur ; jugent-ils que les ouvriers ne gagnent pas suffisamment à telle ou telle taille particulièrement difficile, ils l'en avertissent. Ils « commandent » le matin les équipes, vérifient s'il y a des absens, et, dans le cas où il y en aurait, demandent au chef porion de les remplacer. Ils font abattre le charbon et le font transporter ; ils pourvoient à la solidité du boisage des chantiers, à la sécurité des plans inclinés. Dans tous les sens du mot, ils « assurent » le travail.

C'est ce que fait aussi, avec eux et sous eux, le *surveillant*, qui est comme le substitut du porion, qui le supplée lorsqu'il est malade ou en congé, qui l'assiste dans les momens d'urgence et dans les passages périlleux. Habituellement, puisqu'il est *surveillant*, il « surveille » le travail ; allant sans cesse d'un chantier à un autre, il a l'œil, dans ses rondes, aux *gamins* et aux *conducteurs* de chevaux : il est en fait un second porion, mais un porion en mouvement.

Chefs porions, porions, surveillans, sont les sous-officiers de

la mine. Les ouvriers en sont les soldats, car il n'est peut-être pas abusif de comparer à une armée ces ateliers immenses où s'enrôlent des milliers d'hommes, et dont on conçoit aisément que l'un des caractères doive être, en raison même de leur énormité, l'ordre, la discipline, la hiérarchie. La *taille* en est le peloton ou l'escouade. Chaque taille comprend de *un* à *six* ouvriers, avec *un* ou *deux* aides; huit hommes au maximum et le plus souvent cinq (quatre mineurs et un aide). Le *mineur*, de son vrai nom *ouvrier à la veine*, fait l'abatage du charbon, creuse la voie, place les bois de soutènement et pose les rails de roulage. L'*aide* est chargé d'amener, le matin, les bois à la taille, de remplir de charbon les berlines, et de les rouler jusqu'au plan incliné. Dans l'entre-temps, il travaille à la veine, afin d'apprendre le métier : c'est un *servant* et un *apprenti*. Il entre vers seize ans, reste jusqu'au service militaire, et rentre à son retour du régiment, où il prend définitivement le pic et « frappe. » La *taille* est sous la direction d'un *chef de taille*, qui en est soit le plus vieux, soit le plus habile ouvrier. Il lui donne son nom : « la taille à Rossignol, Pierre, » reçoit des porions, et transmet à ses camarades les instructions à suivre. Quoique son titre de chef soit plutôt honorifique, en ce qu'il n'est qu'un simple ouvrier, cependant il exerce un commandement : au choix ou à l'ancienneté, il est passé caporal.

Autour de tout ce monde, chefs porions, porions, surveillans, chefs de taille, ouvriers à la veine et aides-ouvriers, qui forment le personnel actif de la mine, circule et s'empresse tout un monde de gens qui en composent les services auxiliaires : ouvriers à l'entretien, *boiseurs*, *raccommodeurs*, *raucheurs* (rehancheurs=rehausseurs?) qui remontent *le planchage; hommes au creusement des travers-bancs*, qui percent dans le roc les *bowettes* (la *bowette*, en patois flamand, est une lucarne de cave affectant la forme d'un four, — une aire et un cintre, — forme qu'affectent justement les galeries); *gamins* qui poussent les berlines sur les plans inclinés, au sommet desquels ils les prennent des aides, ou qui gardent l'accès des chantiers; *conducteurs de chevaux*, qui amènent les wagonnets pleins de charbon de la base du plan incliné à l'accrochage du puits d'extraction; maréchaux-ferrans pour ces mêmes chevaux, dont beaucoup, descendus depuis plusieurs années et logés en une écurie à l'entrée de la fosse, ne reverront jamais la verdure d'un pré à la lumière du soleil. Et, là-haut, par delà la masse d'un demi-kilo-

mètre, au bout de la colonne gigantesque du puits, tout un monde encore, qui décroche, dès qu'elles touchent le sol, les berlines chargées, les enlève, les entraîne, déverse la houille sur l'espèce de tamis ou de trottoir roulant, lequel, d'un côté à l'autre de l'atelier, va le faire passer sous les doigts agiles des *trieurs* et *trieuses*, afin d'en retirer les pierres; ouvriers et ouvrières *du jour*, mais immédiatement rattachés au fond, d'où ils reçoivent à tout instant la matière de leur travail, et qui tout de suite seraient arrêtés si le monde d'en bas s'arrêtait.

La nomenclature en a dû sembler déjà longue, mais elle est encore incomplète ; or, c'est un point trop capital que celui de la division, de la répartition, et de la combinaison du travail dans l'industrie houillère, pour que nous ne la complétions pas et ne la précisions pas tout à fait. Le tableau suivant nous y aidera.

OUVRIERS PORTÉS AU CARNET DU FOND

PERSONNEL DESCENDANT DANS LA MINE	PERSONNEL OCCUPÉ A L'EXPLOITATION.	*Abatage*	Ouvriers à veine.
			Aides.
		Transport	Ravanceurs (13 à 18 ans).
			Conducteurs de cheval.
		Accidentels	Crains (Ouvriers à veine supplémentaires).
		Rassemblage	Remblayeurs.
		Entretien	Boiseurs et raucheurs.
			Monteurs de poulie.
			Cantonniers.
			Maçons.
			Meneurs de bois.
	A L'EXTRACTION		Ouvriers d'about.
			Palefreniers.
			Chargeurs d'accrochage.
			Aides.
	TRAVAUX PRÉPARATOIRES		Bowetteurs.
	ÉCLAIRAGE		Lampistes du fond.
			Porteurs de feu (13 à 15 ans).
			Boute-feux.
PERSONNEL NE DESCENDANT PAS	A L'EXTRACTION		Moulineurs.
			Aides-moulineurs.
			Graisseurs et nettoyeurs de berlines.
			Machinistes d'extraction.
			Graisseurs.
	ÉCLAIRAGE		Lampistes du jour.
			Aides-lampistes.

Chefs porions, porions, surveillans.

Une fois reçue *du fond* par les manœuvres et épierrée par les trieuses, la houille passe dans le service *du jour*, qui comprend deux grandes sections : force motrice, ateliers, etc., et chargement en wagons. La manutention, au jour, se fait sous la direction de deux autres sous-officiers de la mine : *le chef de carreau*, — celui-là même que nous avons rencontré au départ, — et le *surveillant de criblage*. Le chef de carreau a la haute main sur les ateliers, la chaufferie, le compresseur; il relie, lui aussi, *le fond au jour*, et de lui aussi toute la vie de la fosse dépend et relève; c'est lui qui reçoit du fond la provision de houille, c'est lui qui est responsable de l'envoi continuel au fond de la provision d'air; les *hommes de cour* (*nettoyeurs*, *chargeurs*, etc.) lui doivent obéissance; il veille, en outre, à la composition et à l'expédition des wagons. Son second ou lieutenant, le *surveillant de criblage*, ainsi que son nom l'indique, s'occupe plus particulièrement et presque exclusivement du *criblage*, auquel sont employés des enfans et des femmes; il exerce sur eux la même tutelle que les porions sur les gamins occupés aux services auxiliaires du fond. Enfin, dans les fosses importantes, après les derniers perfectionnemens, une création nouvelle a introduit le *chef mécanicien* ou *chef ajusteur*, qui a le soin des machines et de la chaudière, qui préside, en un mot, à tout ce qui est mécanisme ou force motrice.

Le tableau des besognes ou spécialités *du jour* n'est guère moins étendu, — et il n'est pas moins instructif, — que le tableau même des multiples travaux dont se compose le travail *du fond*.

OUVRIERS PORTÉS AU CARNET DU JOUR

FORCE MOTRICE, ATELIERS, ETC.	*Chaufferies*	Chauffeurs. Aides-chauffeurs. Nettoyeurs de chaudières. Brouetteurs de cendres.
	Compresseur	Machinistes.
	Ateliers	Ajusteurs. Forgerons et daubeurs (aides-forgerons). Charpentiers. Scieurs de perches. Porteurs de bois. Manœuvres de cour. Commissionnaires.

CHARGEMENT EN WAGONS.	*Carreau*	Basculeurs. Wagonniers. Machinistes. Escailleur.
	Triage	Manœuvres. Trieurs et trieuses.

Chef de carreau; surveillant de criblage; chef mécanicien ou chef ajusteur.

III

Vingt-six ou vingt-sept spécialités pour *le fond*, dix-huit pour *le jour*, — en tout quarante-quatre ou quarante-cinq, on a maintenant une idée de la complexité du travail dans les mines. Encore n'avons-nous parlé jusqu'ici que de *l'exécution*, du *travail manuel;* mais il est clair que, dans de pareilles entreprises, une part égale, sinon supérieure, une place énorme doit être faite à la *direction*, au *travail intellectuel.* Ces deux parties, ces deux moitiés du travail sont réciproquement dans une dépendance si étroite, il y a de l'une à l'autre une solidarité si certaine et si constante, que ce serait mal connaître l'une que de ne pas connaître l'autre. Au-dessus de son cadre de sous-officiers, la mine a son cadre d'officiers, qui, sans doute, occupent entre le capital et le travail une position intermédiaire, mais que l'on a le tort trop fréquent, dans les milieux ouvriers, de considérer uniquement comme des représentans du Capital, alors qu'ils se rattachent à bien plus de titres et par bien plus de liens au Travail, si tant est, — ce qui fait au moins question, — qu'il faille voir en opposition et non en coopération le Capital et le Travail.

A vrai dire, c'est le plus haut de ces hauts agens ou de ces hauts collaborateurs qui, presque seul, représente le Capital auprès du Travail, comme c'est lui surtout qui représente le Travail auprès du Capital; c'est en sa personne que s'accomplit le passage, l'échange de celui-ci à celui-là et de celui-là à celui-ci, que se fait la fusion, la soudure des deux facteurs nécessaires de la production.

Le *directeur*, naturellement, dirige. Responsable devant le Conseil d'administration de la Compagnie, il est, en revanche, investi de pouvoirs très étendus, et beaucoup plus étendus, paraît-il, dans le Nord et le Pas-de-Calais que dans la Loire. De si grands pouvoirs ne vont guère moins qu'à lui constituer, sur la mine, un pouvoir quasi monarchique. Il est, pour l'expédition

des affaires, assisté d'un secrétariat. Les affaires, c'est-à-dire l'ensemble des affaires; car tout est de son ressort, aussi bien le *service technique* que le *service administratif*, et, dans le service technique, *le fond* et *le jour*, aussi bien que, dans le service administratif, le service commercial, le contentieux et la comptabilité.

Le *service technique* se subdivise donc en deux branches : le *fond* et le *jour*. Le *service du fond* « produit » le charbon, le remonte au jour, et le livre au client; il le livre, en ce sens qu'il le suit jusqu'à sa mise en wagon. Il recherche, en somme, et extrait la houille; tous les bâtimens qui couvrent le carrreau des fosses, toutes les machines qui servent à l'exploitation, appartiennent au service du fond. Il est maître absolu chez lui, dans les installations faites, sauf à s'entendre, pour les réparations d'entretien, avec le service du jour.

A sa tête est placé un *ingénieur en chef*, secondé par un *ingénieur principal*. L'ingénieur en chef est le grand chef du travail, qu'il embrasse en sa généralité, en sa totalité; non seulement le travail présent, qu'il assure, mais le travail à venir, qu'il prépare; et non seulement le travail qui se fait et qu'il fait faire, mais encore et plus particulièrement le travail qui pourra se faire et qu'il fait rechercher Il établit les prix de revient, recrute et gouverne le personnel, arrête les règlemens d'administration intérieure de la mine, est chargé des rapports avec l'administration d'État des mines.

L'*ingénieur principal* est son délégué. Il est préposé aux travaux spéciaux : si le prix de revient d'une fosse est mauvais, il en fait la visite; il veille à l'application des règlemens promulgués par l'ingénieur en chef et à l'exécution des consignes données pour les plans inclinés. Il est un peu, — et toutes distances gardées, — par rapport à l'ingénieur en chef qu'il double, et dont, au surplus, il dégrossit la besogne, ce qu'est le surveillant par rapport au porion.

Quant aux *ingénieurs divisionnaires*, ils doublent en haut l'ingénieur ordinaire, que le chef porion double en bas. Comme le chef porion a la charge et la responsabilité d'un quartier, chacun d'eux a la charge et la responsabilité d'une division ; et, comme chaque quartier comprend de trois à cinq tailles, chaque division comprend deux ou trois puits ; — pas plus de trois. Les qualités requises de l'ingénieur divisionnaire sont l'expérience

du travail et la connaissance du personnel. Pour l'exécution du travail, quoiqu'il ne descende pas tous les jours, il est garant de la bonne exploitation de ses deux ou trois fosses; et, pour le recrutement du personnel, sur l'embauchage des ouvriers, l'ingénieur ordinaire propose, le divisionnaire décide. Il a de plus, au jour, la police des *corons* (villages ou plutôt cités ouvrières où sont logés la plupart des mineurs); il est le chef des gardes entre les mains de qui repose l'ordre de la mine et de ses alentours : c'est, par supplément à ses autres fonctions, le commissaire de police et le juge de paix de la mine.

Il y a un *ingénieur ordinaire* par fosse. Il veille à la propreté du charbon extrait de sa fosse, à l'entretien soigneux des galeries, à la marche régulière des machines du jour. C'est lui qui doit prévenir les accidens et y parer. Il tend sans cesse à obtenir par un meilleur rendement un meilleur prix de revient (facteurs inverses : quand le rendement augmente, le prix de revient diminue, et, quand le rendement diminue, le prix de revient augmente). Il écoute les réclamations des ouvriers, et arrange les difficultés courantes, sauf à soumettre au divisionnaire les grosses difficultés et les réclamations collectives. Pour reprendre une comparaison à laquelle le titre même de l'*ingénieur divisionnaire* invite, dans l'armée laborieuse de la mine, le divisionnaire commande une division, et l'ingénieur ordinaire une brigade.

Puis viennent les aspirans, les *stagiaires*, tout frais émoulus de l'école (en général l'École des mines de Saint-Étienne). Pour l'instant, ils n'ont aucun grade, et restent en dehors de la hiérarchie. Ils sont en expectative, ils attendent. Et, en attendant, pour s'instruire, ils s'occupent à de petits travaux, pratiquent ou surveillent des sondages, suivent l'ingénieur ordinaire dans sa visite quotidienne, s'initient au maniement des machines et des hommes, et à cette partie si importante d'une si vaste entreprise : la comptabilité. Lorsque leur professeur ou leur répétiteur, l'ingénieur ordinaire, s'absente, ils ne le remplacent même pas. On estime, en effet, que leur bagage théorique ne saurait suppléer à leur défaut d'expérience; et l'on préfère, pour la durée du congé, s'en rapporter à la longue pratique du chef porion, sous l'œil, qui regarde d'un peu plus haut, mais plus froidement et plus sûrement, de l'ingénieur divisionnaire. Ils sont là de précaution, et comme par provision : s'ils y sont depuis un cer-

tain temps, le départ inopiné d'un ingénieur ordinaire quittant la Compagnie, — le fait n'est pas rare, — peut tout à coup abréger leur stage : en termes du métier, ce sont *des roues de rechange*. Ils passent alors ingénieurs ordinaires, — et la roue se met à tourner.

Sur cette roue, l'ingénieur ordinaire, s'enroule cette courroie de transmission du Capital au Travail : le chef porion, le porion, le surveillant. Ils retrouvent ici leur place : les officiers de la mine y rejoignent les sous-officiers ; et en eux tous, et par eux tous, le *service du fond* est au complet.

Le *service du jour* a dans ses attributions l'étude et la construction des bâtimens de la surface, mais les deux services du fond et du jour sont, par la force des choses, en une telle connexité qu'ils ont beau être administrativement séparés : dans plus d'un cas et sur plus d'un point, ils se touchent et s'impliquent. C'est ainsi que les aménagemens du jour, nécessaires au service du fond, sont faits d'accord avec ce service ; et c'est ainsi qu'en retour, les réparations importantes, même au fond, sont faites par le service du jour. Ce service, celui du jour, n'exige pas moins de cinq ingénieurs, sous les ordres d'un ingénieur en chef : 1° l'*ingénieur chef du bureau des études*, qui est à l'ingénieur en chef du jour ce que l'ingénieur principal est à l'ingénieur en chef du fond ; 2° l'*ingénieur des travaux du jour ;* 3° l'*ingénieur du chemin de fer* de la Compagnie (pour desservir les usines et les fosses : une trentaine de kilomètres de voies) ; 4° l'*ingénieur de l'atelier ;* 5° l'*ingénieur du lavoir et des fours à coke*, avec un *ingénieur du laboratoire* pour les essais et les analyses. A la variété des tâches à remplir correspond la variété des origines de tous ces ingénieurs du jour, selon la compétence spéciale qui leur est demandée : alors que les ingénieurs du fond sortent presque tous de l'École de Saint-Étienne, eux, ils sortent, les uns de l'École centrale, les autres d'une école d'arts et métiers. Tout au sommet, le directeur, qui unit à la direction de toutes les spécialités du fond, celle de toutes les spécialités du jour, est un polytechnicien. Sous son regard et dans sa main, il tient tout le travail de toute la mine ; et la mine, à présent, dans l'industrie moderne, ce n'est plus seulement un trou d'où l'on tire de la houille.

On sait, par de curieuses estampes, ce qu'était un puits au XVIIIe siècle, et précisément vers la naissance de la grande in-

dustrie moderne, vers 1750. Voici le *carreau de la mine*, fermé d'un côté par un mur : on descend dans la fosse par une *fendue*, dont l'ouverture voûtée est à demi béante dans un coin. Tout près d'elle, le *puits* d'extraction, avec son outillage combien sommaire : un jeu de poulies, une chaîne entre quatre montans, et un manège que tourne mélancoliquement un cheval, sur les pas duquel, non moins placidement et mélancoliquement, tourne un homme. Par delà, deux maisonnettes : l'une à l'usage d'habitation, on le devine aux quelques fenêtres qui l'éclairent et la décorent; l'autre, dépôt ou magasin, on le voit au hangar qui lui est accolé. A pas comptés, un mineur, le pic sur l'épaule, s'avance vers deux compagnons, l'un assis, l'autre debout, qui devisent de la pluie et du beau temps, et qui sont deux ouvriers respirant avant de descendre, à moins que ce ne soient deux cliens que l'on a priés de prendre patience, jusqu'à ce qu'il y ait du charbon de remonté. Une voiture chargée s'en va : pas très lourdement chargée, car elle n'est attelée que d'un cheval, et qui piaffe, bien que le charretier, à la mode d'autrefois, ait le fouet passé en étole autour du cou. Derrière cette voiture, un crocheteur chemine appuyé sur son bâton, emportant un sac sur son dos : par la route tortueuse, montueuse et boueuse, que bordent une demi-douzaine d'arbres rabougris, une autre voiture arrive, attelée, comme l'autre, d'un seul cheval. C'est l'exploitation au rabais, la vente au détail : dans cette maison vit « le patron » de la mine avec sa famille, et sous ce hangar il tient son petit commerce de charbon.

Voici maintenant, dans le même paysage, au pied du même coteau dénudé, la mine moderne. Sur son carreau bien aplani et lisse comme un parquet s'allongent et se replient en courbes les rails de chemins de fer. Les wagons s'y comptent par cinquante ou cent à la fois, et les magasins, les bureaux, les ateliers, les prises d'eau, les postes d'aiguillage s'y disputent le terrain, dont pas un pouce n'est perdu. Fumée des usines et fumée des locomotives, halètement rauque, battement sec et précipité, respiration d'un être formidable vivant, sous terre et sur terre, d'une vie prodigieusement pleine. Tout un peuple s'entasse là, va, vient, remonte, descend; et jamais le travail ne chôme, ne s'arrête ni ne s'interrompt. La mine produit et produit, le wagon prend et transporte, l'usine reçoit et transforme; — mais ce n'est encore que la moitié de cette vie débordante et trépidante, car ce n'est pas

tout de produire, de transporter et de transformer, puisqu'on ne produit, on ne transporte, on ne transforme que pour vendre. D'où l'utilité, à côté du service technique, fond et jour, — qui est proprement le service du travail, — d'un *service administratif*, qui est le service du commerce. De ce *service commercial* un ingénieur est le chef, avec un autre ingénieur comme auxiliaire; — deux ingénieurs, parce qu'il faut « connaître le charbon » et que, pour le connaître, il faut être du métier. Le service commercial traite directement les affaires aux environs de la mine, mais il étend plus loin et de plus en plus loin il s'efforce d'étendre ses prises. La mine a son rayon de vente, déterminé par sa puissance productive d'abord, puis par la facilité, la rapidité, le bas prix des communications, par l'orientation des débouchés. Ce rayon de vente, ce cercle d'activité marchande, est divisé en *sections*, confiées chacune à un *agent*, qui « représente » la mine, — en prenant le mot dans son acception commerciale, — mais qui cependant n'y est point attaché, n'en est pas, n'est point de « la famille. » Le chef du service commercial, quand il a vendu le charbon, le livre; il le fait embarquer par voie de terre dans les wagons, et, lorsque la concession est en outre desservie par un canal, comme c'est le cas pour certaines compagnies du Nord et du Pas-de-Calais, par voie d'eau, sur les chalands. Il joint alors à ses fonctions celles de chef *du rivage;* il est sous quelques rapports le chef de gare principal et le maître de port de la Compagnie.

Mais on ne produit pas sans consommer, et la mine, qui produit abondamment, consomme abondamment aussi. Le *chef d'approvisionnement* fait face à ses besoins, fournit ce que réclament les services du fond et du jour, sur l'avertissement du *chef de magasin*, et avec l'aide d'un agent expressément chargé de l'achat des bois, dont la mine dévore d'énormes quantités.

Enfin, on ne couvre pas tant d'hectares de terrain, on n'a pas huit ou dix puits de mine en exploitation, des usines, des ateliers, un chemin de fer, on n'occupe pas des milliers d'hommes à toutes sortes de travaux, on n'a pas un domaine industriel et un domaine agricole, tant de propriétés bâties et de propriétés non bâties, sans avoir par là même des accidens, des procès, des chicanes et des impôts. Le *chef du contentieux* mène et règle tout cela. Et tout cela, comme le reste, tout aboutit à l'organe central de toute entreprise grande ou petite, la Caisse, avec les services

de la comptabilité. Ailleurs le Travail s'unit, se mêle au Capital : ici, à ce point central, il se résout en lui.

Ainsi, de cinq à six mille ouvriers, formant quarante-quatre ou quarante-cinq catégories ; deux grandes branches de services : technique et administratif, et, pour le premier, deux, pour le second, trois ou quatre branches secondaires; un cadre ou plutôt deux cadres de sous-officiers, du fond et du jour; une vingtaine, peut-être une trentaine, et davantage encore, suivant l'importance de la concession, d'ingénieurs occupés à une dizaine ou à une douzaine de besognes : telle est la division, la distribution, — je crois que l'on a le droit de dire l'*organisation du travail* dans les mines, car si le travail de la mine, avec toute cette discipline et toute cette hiérarchie, avec toute cette coordination et toute cette subordination, n'est pas organisé (sans préjuger de la solution des questions pendantes et simplement pour ce qui est du *travail en soi*), aucun travail dans aucune industrie ne l'est et il faudrait alors désespérer qu'aucun pût l'être.

Il reste à voir, pour épuiser sur le premier chapitre ce premier exemple, comment se répartissent par âge dans les diverses catégories les ouvriers des mines; quelle est pour eux la durée du travail, quels en sont le poids et la peine, quelle en est la rétribution, quelles en sont les conditions, c'est-à-dire quelle est leur condition, et si vraiment la Cité obscure est une Cité dolente.

CHARLES BENOIST.

LE DUC DE BOURGOGNE

EN FLANDRE

III [1]

LA REVANCHE DES LIBERTINS

I

La nouvelle de la bataille d'Oudenarde parvint à Versailles le 14 juillet. Pour mesurer l'effet que ce désastre allait y produire, il est nécessaire de savoir quel était alors l'état de la Cour et entre quels partis elle se divisait.

Déjà nous avons eu l'occasion de dire que durant ces années un peu moroses où l'influence de Mme de Maintenon avait été prépondérante, entre la retraite de Mme de Montespan et l'arrivée de la Duchesse de Bourgogne, c'est-à-dire de 1680 à 1697, une sorte de demi-royauté avait été exercée par la Princesse de Conti, la fille légitimée de Louis XIV et de Mlle de La Vallière. Belle, aimable, douce, tenant de sa mère, à la fois par la grâce et par le peu d'esprit, elle avait occupé à la Cour le premier rang sinon par la préséance, car la Duchesse d'Orléans et (ce qui ne laissait pas de lui être sensible) sa demi-sœur la Duchesse de Chartres passaient devant elle, du moins par les hommages dont on l'environnait, et par l'influence qu'elle exerçait sur Monsei-

(1) Voyez la *Revue* des 1er et 15 juin 1902.

gneur, l'héritier direct du trône. Surtout depuis la mort de sa femme, la Dauphine Bavière, Monseigneur ne bougeait de chez cette sœur, ou plutôt cette demi-sœur particulièrement aimée. Il tenait chez elle une sorte de petite cour, et y jouait gros jeu avec ses favoris, Luxembourg, Conti (le beau-frère), Biron et d'autres encore. Tendresse ou politique, l'attachement de la Princesse de Conti pour son frère était si grand qu'elle se laissait imposer par lui la plus pénible de toutes les épreuves pour une femme un peu fière : la présence habituelle d'une rivale par qui elle avait été profondément humiliée. La pauvre princesse avait eu en effet, quelques années auparavant, une aventure pénible que Saint-Simon raconte avec force détails. Elle avait rencontré souvent chez Monseigneur un bel enseigne des gendarmes de la garde, le chevalier de Clermont-Chaste, « grand homme parfaitement bien fait, qui n'avoit rien que beaucoup d'honneur, de valeur, avec un esprit assez propre à l'intrigue... Il en avoit fait l'amoureux; elle le devint bientôt de lui (1). » Mais un jour l'amoureuse princesse apprit que le bel enseigne la trahissait, et pour qui? pour une de ses filles d'honneur, Émilie-Julie de Choin, « une grosse fille écrasée, brune, laide, camarde » et qui, par-dessus le marché, était « puante. » Des lettres qui lui furent montrées par le Roi ne pouvaient lui laisser aucun doute sur l'infidélité de son amant. Elle chassa sa fille d'honneur avec éclat, et Clermont dut s'éclipser de la Cour, où il ne reparut qu'à la Régence. Mais elle ne put tenir longtemps rigueur à celle que Saint-Simon appelle couramment la Choin. En effet, cette fille, qui avait « de l'esprit, de l'intrigue, du manège, » avait su se rendre agréable et presque nécessaire à Monseigneur. Il ne put s'en passer et voulut la revoir. Elle venait chez lui, à Meudon, d'abord tout à fait en cachette, entrant par les derrières, son paquet dans sa poche, et ne sortant pas de l'entresol où elle demeurait enfermée; puis, peu à peu, ouvertement et au grand jour. Elle couchait dans le grand appartement, qui était celui de la Duchesse de Bourgogne durant ses séjours à Meudon, et y recevait quelques privilégiés dont le nombre allait croissant, car Monseigneur étant l'héritier du trône et le Roi vieillissant, « toutes les batteries pour le futur étaient dressées et pointées sur elle. »

(1) Saint-Simon, édition Boislisle, t. II, p. 186 et *passim*.

Ces réunions, toujours restreintes, s'appelaient à la Cour les *Parvulos* de Meudon. Comme la princesse de Conti ne voulait pas en être exclue, elle prit son parti de s'y rencontrer avec son ancienne rivale. Elle y amenait aussi ses amies, entre autres la comtesse de Lillebonne, une de ces princesses lorraines tant haïes de Saint-Simon, sœur de Vaudémont, bâtarde comme elle et comme lui. La comtesse de Lillebonne, qui était fort pauvre, et vivait aux dépens de la princesse de Conti, introduisit à Meudon ses deux filles. L'une était la princesse d'Espinoy, que nous avons vue employée par Mme de Maintenon à surveiller la Duchesse de Bourgogne, et qui, dit Saint-Simon, « douce, belle, n'avoit d'esprit que ce qu'il lui falloit pour aller à ses fins, mais qui l'avoit au dernier point et qui jamais ne faisoit rien que par vues; d'ailleurs naturellement bonne, obligeante et polie. » L'autre, qu'on appelait Mlle de Lillebonne, passait pour secrètement mariée au chevalier de Lorraine et, « sous un extérieur froid, indolent, paresseux, négligé, intérieurement dédaigneux, brûloit de la plus vaste ambition avec une hauteur démesurée, mais qu'elle cachoit sous une politesse distinguée et qu'elle ne laissoit se déployer qu'à propos. » A cette petite cour de Monseigneur était venue se joindre, depuis quelques années, une autre princesse, bâtarde encore et légitimée comme la Princesse de Conti, sa demi-sœur, la Duchesse de Bourbon. Celle-ci avait hérité non point de la beauté de sa mère, Mme de Montespan, mais de son esprit impitoyablement caustique. Ardente au plaisir, n'aimant personne, sauf le Prince de Conti, qui entretenait avec elle une liaison notoire, elle se moquait de tout le monde; ses railleries se traduisaient en chansons cruelles où elle n'épargnait personne, pas même la famille royale, et qui couraient la ville.

Toutes ces femmes, la Duchesse de Bourbon surtout, détestaient la Duchesse de Bourgogne, qui passait maintenant la première à la Cour, qui était plus jeune, plus brillante qu'elles, mieux aimée du Roi. Aussi, en cajolant Monseigneur, s'efforçaient-elles de combattre l'influence qu'exerçait sur lui son aimable belle-fille. Peu à peu les *Parvulos* de Meudon étaient devenus le centre de tout ce qui était hostile, non pas seulement à la femme, mais au mari. Le Duc de Bourgogne, en effet, s'était créé de son côté des ennemis par son attitude austère et souvent un peu morose. Il n'était pas jusqu'à Monseigneur qui ne fût

légèrement mal à son aise avec lui, l'attitude du fils, toute respectueuse qu'elle demeurât, étant une perpétuelle leçon pour le père. Vainement le Duc de Bourgogne s'efforçait-il de le désarmer, en témoignant des égards à Mlle de Choin, et en souffrant que celle-ci fût assise dans un fauteuil et la Duchesse de Bourgogne sur un simple tabouret. Il n'en était pas moins, suivant l'expression de Saint-Simon, « fort en brassières » quand il venait à Meudon, ses mœurs et celles de ce monde se convenant peu. Tous les hommes qui composaient la cour de Monseigneur lui étaient hostiles. Vendôme en était l'un des principaux familiers, et Saint-Simon avait raison, lorsqu'il signalait par avance à Beauvilliers la malveillance avec laquelle tous les actes du Duc de Bourgogne seraient jugés à Meudon, toute la faveur qu'y rencontreraient, au contraire, ceux de Vendôme. « Monseigneur, lui disait-il, sera paqueté contre son fils, et le premier à lui jeter la pierre; le courtisan, qui craint déjà son austérité, sera ravi de pousser de main en main cette pierre qu'il ne craindra plus, poussée par Monseigneur lui-même. Si cela arrive, que jugez-vous que feront les personnes que j'ai nommées (les habitués des *Parvulos*)? Quel parti n'en tireront-elles pas, et avec quel art ne feront-elles pas jouer tous leurs ressorts de derrière les tapisseries? Madame la Duchesse de Bourgogne pleurera, mais il faudra des raisons et non des larmes. Qui les produira contre ce torrent? Qui osera se montrer à la cabale pour en être sûrement la victime tôt ou tard (1). La mode, le bel air, sera d'un côté avec un flux de licence, le silence de l'autre et la solitude. » C'est en ces termes pressans que Saint-Simon avait parlé à Beauvilliers, dans leur longue conversation du mois d'avril précédent, et à supposer même, comme nous le croyons, qu'il ait un peu poussé les choses au noir, en voyant un complot ourdi à l'avance dans ce qui fut surtout une occasion favorablement saisie, ces prévisions n'en font pas moins honneur à sa sagacité. Aussi était-il nécessaire de s'arrêter quelque temps avec lui dans cette petite cour de Meudon pour mieux comprendre la suite des événemens qui vont se dérouler.

(1) Saint-Simon, édition Boislisle, t. XVI, p. 16.

II

Les ennemis du Duc de Bourgogne ne l'avaient pas laissé sans railleries partir pour prendre le commandement d'une aussi importante armée. Les chansons malicieuses ou même calomnieuses jouaient alors le rôle que joue de nos jours la presse d'opposition. Pour connaître les dessous de la Cour, il faut feuilleter *le Chansonnier français* où elles sont réunies, et corriger ainsi par leurs cruelles satires la lecture de l'officieux *Mercure*. Voici l'une de celles que les malveillans s'en allaient fredonnant tout bas sur l'air : *De tous les capucins du monde :*

Prince, partez pour la victoire;
Revenez tout couvert de gloire,
Et par mille exploits prouvez-nous
Que vous valez mieux qu'on ne pense,
Et que c'est mal juger de vous
Que de juger sur l'apparence.
Quand l'hiver on ne vous voit faire
Que confession et prière,
Vivre à la cour, comme au désert,
Blâmer les jeux et les spectacles,
Pour soutenir un tel hiver
Il faut un été de miracles (1).

Le Prince avait amené avec lui son confesseur habituel, le Père Martineau, comme il avait fait au siège de Brisach, et l'on se souvient peut-être de la peine que Tallart avait dû prendre pour empêcher ce directeur trop zélé d'accompagner son pénitent à la tranchée (2). C'était encore, pour les libertins, matière à raillerie, et ils chantaient sur l'air de *Joconde :*

Grand Prince en qui nous avons mis
Toute notre espérance,
De votre aïeul suivez l'avis
Avec obéissance;
Du saint démêlez l'imposteur,
De la peur la prudence,
Et gardez-vous qu'un confesseur
Ne gouverne la France.

(1) *Nouveau siècle de Louis XIV*, t. III, p. 258 et *passim*. Toutes les chansons rapportées dans le *Nouveau siècle de Louis XIV* se trouvent également dans le *Chansonnier français*, t. XI (Bibliothèque Nationale, fonds français 12694).

(2) Voyez la *Revue* du 1er juin 1900.

Mais tout cela se chantait à voix basse. Les méchans étaient encore contenus par le respect et par la crainte de déplaire au maître. D'ailleurs qui pouvait savoir si quelque grand succès n'allait pas, dès le début de la campagne, couper court à ces malices, et établir d'une façon solide la réputation du jeune prince? L'attente et l'anxiété étaient grandes, surtout quand on sut que l'armée du Duc de Bourgogne avait marché vers Bruxelles, et n'était plus qu'à trois ou quatre lieues des ennemis. Chaque jour, on s'attendait à quelque action importante. Mais comme la nouvelle d'aucun engagement décisif n'arrivait à la Cour, comme le Duc de Bourgogne demeurait toujours dans son camp de Braine-l'Alleud, ils prenaient bientôt de la hardiesse, et s'en allaient répétant :

Il sied mal d'être Fabius
A l'âge d'Alexandre.

L'heureuse surprise de Gand et de Bruges les réduisit au silence pendant quelques jours, et remplit au contraire d'espoir ceux qui tenaient pour le Duc de Bourgogne. La Cour s'était transportée depuis le 18 juin à Fontainebleau. Nous trouvons le tableau des sentimens qui l'animaient alors dans les lettres de Mme de Maintenon, et dans celles que sa secrétaire, Mlle d'Aumale (1), écrivait presque journellement aux dames de Saint-Cyr. Rien ne rend mieux que ces lettres, les émotions par lesquelles toute la Cour passait. « J'ai oublié de vous mander, écrivait Mme de Maintenon à une religieuse de Saint-Cyr, que Monsieur le Duc de Bourgogne me fait l'honneur de m'écrire qu'il se recommande à vos prieres. Vous ne pouvez trop prier Dieu d'achever son ouvrage dans ce prince qui se conduit si parfaitement. Il me mande qu'il ne dira point qu'il fait du mieux qu'il peut, parce qu'il ne diroit pas vrai, et qu'il pourroit faire mieux, et que tous, tant que nous sommes, nous pourrions faire mieux que nous ne faisons (2); » et dans une autre lettre à la Princesse des Ursins : « M. le Duc de Bourgogne commence parfaitement bien. Il se fait aimer des officiers; il se fait craindre sur le relâchement de la discipline; il entre dans tous

(1) Nous avons tout récemment publié avec M. Hanotaux un *Mémoire sur Madame de Maintenon* et quelques lettres inédites de cette très aimable et spirituelle personne.

(2) *Lettres historiques et édifiantes*, t. II, p. 235.

les détails; il veut qu'on lui donne des avis de tous les côtés, et ce que je vous dis, Madame, n'est point flatterie. Je le sais par des gens qui me diroient le contraire s'il le méritoit (1). »

A Fontainebleau, on était donc plein d'espoir. L'affaire de Gand et de Bruges mettait tout le monde en joie. On s'abordait en riant dans les cours du palais, et les gens sortaient de leur naturel. La jolie Mme de Dangeau, ordinairement si calme, déchirait sa chemise. La vieille Mme d'Heudicourt embrassait le Roi. De deux jeunes demoiselles que Mme de Maintenon avait amenées avec elle à Fontainebleau, l'une sautait comme une chèvre, l'autre mettait un habit neuf, et toutes deux buvaient à la santé du Duc de Bourgogne « rubis sur l'ongle et à rouge bord. » Mlle d'Aumale, qui nous donne avec vivacité ces détails, ajoute en parlant des habitans de Bruges : « Toute la nuit ils ont bu, et ils étoient saouls comme des cochons, de joie d'être sous leur roi légitime (2). »

Cette joie devait être de courte durée. En effet, le 14, entre midi et une heure, au moment où le Roi sortait du Conseil des Finances, arrivait un valet de pied du Duc de Bourgogne, qui apportait, dit Dangeau, « la triste nouvelle d'un grand combat en Flandres où nous n'avons pas eu l'avantage... » « Le soir, dit-il encore quelques lignes plus bas, il arriva un autre courrier : il ne mande aucun détail qui puisse nous dire comme l'affaire s'est passée, et ce que nous en savons en gros, c'est qu'elle est mauvaise (3). » Dangeau n'en dit pas davantage, non plus que Sourches, sur l'impression produite par ces fâcheuses nouvelles, et c'est encore aux lettres de Mlle d'Aumale et à celles de Mme de Maintenon, écrites sous le coup même des événemens, qu'il faut nous reporter.

Laissons parler d'abord Mlle d'Aumale, qui va nous peindre, avec sa vivacité coutumière, l'émoi de la Cour : « Je vais répondre à vos questions le moins bêtement que je pourrai, écrit-elle à une de ses amies de Saint-Cyr. Il y a peu de morts. M. de Vendôme a eu trop de confiance, et a donné un combat sans ordre et sans presque de préparation. M. le Duc de Bourgogne étoit de tous les bons avis, mais il avoit ordre d'obéir à M. de Ven-

(1) Geffroy, *Madame de Maintenon d'après sa correspondance authentique*, t. II, p. 165.

(2) *Lettres historiques et édifiantes*, t. II, p. 241.

(3) Dangeau, t. XII, p. 184.

dôme. Nos princes ont été un quart d'heure en danger d'être pris. Ils sont hors de péril, et, comme je l'ai mandé à notre mère, notre armée ne demande qu'à se racquitter; elle est encore fort belle et fort bonne; » et comme, avec elle, le sens comique des choses ne perd jamais ses droits, elle ajoute : « La perruque de M. Fagon a été si avancée sur son visage que, s'il n'avoit pas eu le nez si long, on n'auroit pas connu le devant d'avec le derrière de sa tête (1). »

Avec Mme de Maintenon, le ton change et s'élève : « Vous savez, Madame, écrivait-elle, le 23 juillet, à la princesse des Ursins, que notre bonheur n'a pas duré longtemps. La réduction de Gand sous le pouvoir du Roi Catholique nous avoit mis dans une situation bien avantageuse; il n'y avoit plus qu'à s'y tenir tout le reste de la campagne; c'étoit aux ennemis à courir et ils étoient désespérés. M. de Vendôme, qui croit tout ce qu'il désire, a voulu donner un combat et il l'a perdu, et nous sommes beaucoup pis que nous n'étions, tant par la perte de nos troupes que par la crainte des suites et l'air supérieur qu'ont présentement nos ennemis... Le Roi soutient cette dernière aventure avec une grande soumission à la volonté de Dieu, et l'on voit toujours ce même courage et cette même égalité d'esprit. Pour moi, misérable, vous croyez bien, Madame, que j'en suis accablée; mon triste cœur s'étoit un peu épanoui sur l'affaire de Gand. Mais le voilà plus serré que jamais par la crainte du reste de la campagne. » Et elle ajoute avec une juste prévoyance de l'avenir : « Il est impossible qu'il ne se mette de la froideur entre le Duc de Bourgogne et M. de Vendôme par la diversité de leurs avis, et combien de gens contribueront à l'augmenter par leurs mauvais discours (2). »

Les mauvais discours ne devaient pas tarder en effet à aller leur train. Durant les premiers jours, partisans et adversaires du Duc de Bourgogne ou de Vendôme furent laissés dans un égal embarras par l'obscurité qui continuait de régner sur les détails de l'affaire. Le Roi gardait le silence, et, comme il avait arrêté au passage toutes les lettres adressées à des particuliers dont était chargé le courrier porteur de la première nouvelle, comme, après les avoir toutes lues, il n'en avait rendu qu'un petit nombre

(1) *Lettres historiques et édifiantes*, t. II, p. 253.

(2) Geffroy, *Madame de Maintenon d'après sa correspondance authentique*, t. II, p. 168.

et ouvertes, les informations particulières ne pouvaient suppléer au silence officiel. Lors même qu'elle n'eût pas été dans ses habitudes, Louis XIV aurait été obligé à cette réserve, par l'ignorance où le laissaient les deux chefs entre lesquels le commandement de son armée était si malheureusement partagé. Ni l'un ni l'autre ne lui adressaient en effet, comme c'était l'usage, un compte rendu détaillé de la bataille. Le Duc de Bourgogne se bornait à l'informer du mauvais succès de la journée dans une lettre très courte, qui a été malheureusement perdue, ainsi que celle, plus longue et plus explicite, qu'il adressait à la Duchesse de Bourgogne. Vendôme, de son côté, lui en faisait parvenir deux, fort courtes également, mais toutes deux pleines de récriminations. Le Roi les reçut en même temps. Dans l'une, Vendôme s'exprimait ainsi : « Je ne feray aucun détail à Votre Majesté. J'auray seulement l'honneur de luy dire que les ennemis n'auroient eu aucun avantage sans celuy que nous avons bien voulu leur donner en nous retirant. Je m'y étois opposé très longtemps, mais M. le Duc de Bourgogne l'a désiré d'une façon qu'il m'a fallu céder... Nous avons gagné du terrain sur l'ennemi ; nous n'avons perdu ni artillerie, ni bagages, ni drapeaux, ni étendards et nous avons pris un drapeau, un étendard, une paire de timbales. Voilà, Sire, au vray, ce qui s'est passé ; mais je suis inconsolable, car, pendant une heure, j'ai vu l'affaire gagnée, et, si j'avois été soutenu, comme je devois l'être, elle eût été complète (1). »

Dans l'autre, il allait plus loin. Après avoir rendu hommage, un peu, semble-t-il, pour la forme, aux preuves de valeur que le Duc de Bourgogne avait données, il attribuait l'échec à l'amas de « vils guerriers » qui abusaient de la confiance du prince, et il ajoutait : « Comme je me trouve à présent inutile, avec gens qui ne défèrent en rien à mon rang, ni à mon expérience, qui me priment dans les occasions essentielles, j'ose supplier très humblement Votre Majesté de trouver bon que je me retire. Accordez-moi cette grâce, je vous en conjure, afin d'épargner à un ancien général de vos armées la honte de n'y être plus en sa place, et d'en occuper une qui ne le fait plus que le triste témoin du peu de succès de vos armes (2). »

(1) Dépôt de la Guerre, 2081, Vendôme au Roi, 12 juillet 1708.

(2) L'original de cette lettre ne se trouve point au Dépôt de la Guerre. Nous ne la connaissons que par le récit de Bellerive, que M. de Boislisle a publié dans le t. XVI, p. 562, de son édition de Saint-Simon ; par une copie qui se trouve à la

S'il fallait en croire le récit de Bellerive, auquel nous nous sommes déjà plus d'une fois reporté, Louis XIV, après avoir reçu les deux lettres de Vendôme, aurait tenu « un Conseil suprême » où il aurait pris la sage résolution de rappeler le Duc de Bourgogne et de laisser le commandement au seul Vendôme; résolution dont la mise en exécution aurait été paralysée par l'intervention de la « dame Maintenon, » qui prévint la Duchesse de Bourgogne, et par celle de la Duchesse de Bourgogne elle-même, qui « se jeta aux pieds du Roi, embrassa ses genoux, et lui dit : Ah, mon papa! M. de Bourgogne est déshonoré, si vous le rappelez (1). » Mais cette scène où la Duchesse de Bourgogne aurait parlé à Louis XIV sur le ton dont la petite Louison parle à Argant dans *le Malade imaginaire*, ne s'est jamais passée que dans l'imagination de Bellerive. La vérité, c'est que, dans cette conjoncture difficile, Louis XIV se conduisit au contraire avec beaucoup de prudence. Il ne voulut donner tort ou raison ni à son petit-fils, ni au général en qui il avait mis sa confiance. Il essaya d'apaiser le conflit en adressant de bonnes paroles à l'un et à l'autre. « Je suis bien fâché, écrivait-il au Duc de Bourgogne, que la première occasion où vous vous êtes trouvé n'ait pas eu un événement plus heureux. Il ne faut point perdre courage. Vous devez même rassurer les officiers et les troupes par vos discours et votre bonne contenance. C'est dans de pareilles conjonctures que ceux qui sont au-dessus des autres doivent les rassurer... Il y aura différentes occasions où vous serez obligé de prendre votre party de vous-mesme. Ne faites rien qu'après une mûre délibération; n'oubliez rien des moïens praticables pour être informé des mouvemens des ennemis. »

A Vendôme, il écrivait le même jour sur un ton très modéré. Il se bornait à lui dire qu'entre lui et le Duc de Bourgogne le concert n'avait pas été aussi entier qu'il devait être, et qu'il eût été plus convenable à ses intérêts de « ne pas s'exposer à un événement dont les suites ne pouvoient être que très fâcheuses ou au moins très douteuses; » mais il s'empressait d'ajouter : « Je mande au Duc de Bourgogne que, pour éviter à l'avenir les incon-

Bibliothèque Nationale, Fonds Cangé, f° 160, n° 27; et par le *Recueil de pièces intéressantes*, publiées par de La Place en 1787. On pourrait donc douter que Vendôme ait écrit au Roi sur ce ton, si, dans sa réponse, le Roi ne parlait des deux lettres qu'il a reçues de lui.

(1) Saint-Simon, édition Boislisle, t. XVI, p. 563.

véniens passés, il doit délibérer avec vous sur ce que vous aurez à faire. Je lui recommande d'avoir pour vous tous les égards que vous vous attirez par la manière dont vous vous exposez en toute occasion; je lui mande surtout d'avoir pour vous toute la confiance que vous méritez par votre zèle et votre bonne volonté pour la gloire de mes armes, pour la sienne et pour la nation, et enfin par l'expérience que vous donne le long temps que vous êtes à la tête de mes armées, qui n'ont jamais eu un échec pendant que vous les commandiez en chef (1). »

Si flatteuse que fût cette longue dépêche pour l'amour-propre de Vendôme, elle poussa au comble son irritation. Avant même de l'avoir reçue, il avait continué d'écrire des lettres pleines de récriminations, dont le ton allait jusqu'à l'insolence : « Messeigneurs les Princes, écrivait-il de nouveau le 14 juillet au Roi, sont un terrible fardeau pour une armee. Je ne l'aurois pas cru, si je ne l'eusse éprouvé. Il ne s'en est fallu de rien qu'ils n'aient été pris à l'entrée de la nuit. J'avoue que j'en frémis encore; je ne sçay ce que Votre Majesté pensera à leur sujet, mais il me semble que les manœuvres que nous avons à faire dans le reste de la campagne, n'exigent guère leur présence. » Et à Chamillart, à la même date : « Il seroit à souhaiter que tout le monde prît les intérêts du Roy aussi à cœur que moy. Ce matin, quand j'étois revenu de Gand, il sembloit que tout fût perdu; il m'a fallu rectifier cela par mes discours, mais c'est toujours à recommencer... Si j'avois su les choses comme elles sont, j'aurois supplié Sa Majesté de ne point me charger de personnes aussi précieuses (2). » Mais la lettre du Roi du 16 juillet acheva de l'exaspérer, et, se laissant aller à son irascibilité habituelle, il lui répondait, le 19 juillet, par une longue dépêche qui n'était pas un récit officiel de la bataille, mais une acerbe critique de la conduite du Duc de Bourgogne (3).

A la vérité, il ne s'en prend point à lui directement, mais à Puységur, que le Roi savait bien être le conseiller ordinaire du Duc de Bourgogne. C'est Puységur qu'il rend responsable de

(1) Dépôt de la Guerre, 2075, Louis XIV à Vendôme, 16 juillet 1708.

(2) Dépôt de la Guerre, 2081, Vendôme au Roi et à Chamillart, 14 juillet 1708.

(3) Cette lettre, dont l'original est au Dépôt de la Guerre, vol. 2081, a été publiée *in extenso* par Pelet, t. VIII, p. 290. Mais Bellerive, sentant le tort qu'elle pouvait faire au duc de Vendôme, a eu soin de la supprimer dans son récit de la campagne de Flandre. Il est à remarquer à ce propos que, dans ce récit, lorsqu'il cite des documens dont l'original est au Dépôt de la Guerre, souvent il en altère le texte.

tout, et des fautes commises la veille de la bataille, et de celles commises le jour même, en particulier de l'inaction du Duc de Bourgogne, qui se serait retranché au lieu de charger, tout en s'écriant : « Que dira M. de Vendôme? » et il terminait ainsi : « Je ne pouvois pas croire que cinquante bataillons et près de cent vingt escadrons des meilleurs de cette armée, se contenteroient de nous voir combattre pendant six heures, et regarderoient cela comme on regarde l'Opéra des troisièmes loges. Mgr le Duc de Bourgogne me rendra justice, et il est convenu avec moi qu'il avoit tort de n'avoir pas suivi son premier mouvement et de s'être rendu à de mauvais conseils... Si les affaires vont bien, comme je l'espère, toute la gloire sera pour le Duc de Bourgogne, mais si, par hasard, elles alloient mal, je supplie Votre Majesté de ne pas m'en donner tout le blâme, puisqu'elle voit bien que mes sentimens ne sont pas toujours suivis. »

Le même jour, par le même courrier, il adressait à Chamillart une lettre où il s'exprimait avec plus de vivacité encore, et où il semblait mettre en doute jusqu'au courage personnel du Duc de Bourgogne : « Il y a des gens, lui écrivait-il, qui ne songent jamais qu'à s'éloigner de l'ennemi, et croyent par là se mettre en sûreté, et il arrive souvent que plus on est près, plus on est éloigné de combattre. M. le Duc de Bourgogne a eu jusqu'à présent plus de confiance aux autres qu'à moy. Vous voyez bien, Monsieur, qu'il ne seroit pas juste de s'en prendre à moy. Lorsque j'ay été en Italie, on se décidoit comme je voulois. Vous avez vu comme les affaires ont été. Elles eussent été de mesme icy, si j'avois été le maistre. »

Le Duc de Bourgogne, quelles que fussent sa modération et son humilité habituelles, ne se laissait cependant pas attaquer sans essayer de se défendre. Il faisait appel aux personnes sur lesquelles il savait pouvoir compter, c'est-à-dire à la Duchesse de Bourgogne, à Mme de Maintenon et à Beauvilliers. Ses lettres à la Duchesse de Bourgogne ont été malheureusement perdues, mais nous avons celles qu'il écrivait à Mme de Maintenon et à Beauvilliers.

C'était à Mme de Maintenon qu'il s'adressait tout d'abord, comme à l'influence toute-puissante sur l'esprit du Roi. Il lui écrivait, deux jours après la bataille, du camp de Lovendeghem, où l'armée française était venue chercher un abri, derrière le

canal de Gand à Bruges. Après s'être excusé, au début de sa lettre, de ce qu'elle avait de « contraire à la charité du prochain, » et après avoir rendu hommage au courage déployé par Vendôme, qui « a essuyé lui seul plus que tout le reste de l'armée ensemble, » il résumait vivement toutes les fautes commises par lui non seulement la veille, mais le jour même de la bataille, et il concluait en disant : « Enfin, Madame, dans le courant de la guerre et dans le combat, il est tout de même nullement général, et le Roi s'y trompe fort s'il a une grande opinion de lui. Je ne le dis pas seul. Toute l'armée en parle de même. Il n'a jamais eu la confiance de l'officier, il vient de la perdre du soldat. Il ne fait que manger quasi et dormir, et en effet sa santé ne lui permet pas de résister à la fatigue et par conséquent de pourvoir aux choses nécessaires. Ajoutez à cela cette extrême confiance que l'ennemi ne fera jamais ce qu'il ne veut pas qu'il fasse, qu'il n'a jamais été battu, et qu'il ne le sera jamais ; ce qu'il ne peut pas dire assurément depuis avant-hier. Voilà où nous en sommes. Jugez, Madame, si les intérêts de l'État sont en bonne main (1). » Il concluait en demandant que le Roi lui donnât non pas seulement « la voix d'exhortation » qu'il avait eue seulement jusqu'à présent, — et Vendôme le lui avait rappelé tout haut, quand il s'agissait de décider la retraite, — mais « la voix de décision avec l'avis des maréchaux de France et de quelques officiers sages et habiles. » Craignant ensuite d'en avoir trop dit, il s'empressait de s'accuser lui-même avec une humilité touchante. Il trouvait à se reprocher, dans cette affaire, et trop de vivacité d'un côté, et trop de langueur de l'autre, et trop d'abattement ensuite. « Car j'avoue, ajoutait-il, que j'ai eu tous les sentimens d'un Français. Le plus mauvais de tous serait de perdre courage, et c'est dans les plus mauvaises occasions qu'on en a le plus besoin. Il faut espérer que Dieu ne nous abandonnera pas tout à fait, et que les suites de cette affaire ne seront pas aussi fâcheuses qu'on pouvait le craindre d'abord. »

La lettre à Beauvilliers était du même ton, plus humble encore : « La nature souffre beaucoup, lui écrivait-il ; notre situation est violente. Nous sommes dans la peine et l'humiliation. J'espère que Dieu, après nous avoir châtiés, ne nous perdra pas tout à fait et nous fera sortir heureusement de ce triste état. »

(1) *Le Duc de Bourgogne et le duc de Beauvilliers,* par le marquis de Vogüé. p. 228.

Il s'accusait encore d'avoir, dans un moment de découragement, pensé à quitter l'armée pour aller rejoindre celle qu'amenait le maréchal de Berwick. Mais il s'applaudissait d'avoir renoncé à ce parti qui aurait produit un mauvais effet, et il attendait avec soumission les ordres du Roi. « J'espère, ajoutait-il, qu'il ne me retirera point d'ici, mais, à moins qu'il ne me l'ordonne expressément, je ne crois pas que je dusse quitter d'ici sans réplique, et mon départ ferait un mauvais effet... Priez Dieu, plus que jamais, qu'il me donne des lumières et du courage de toutes manières, et qu'il me fasse de plus en plus connaître mon impuissance et mon néant, que je ne doute pas que la prospérité ne m'eût enflé et dissipé, et, en même temps, je n'avais point cette parfaite confiance en Dieu (1)... et s'il veut encore se servir de moi pour cela, ce sera un effet de sa pure miséricorde, car je ne lui ai pas été aussi fidèle que je m'y étais engagé par ses nouveaux bienfaits. » Contre Vendôme, point de récrimination, sauf cette phrase : « Je vous envoie la lettre pour le maréchal de Boufflers. Il est peut-être plus lent que M. de Vendôme, mais il ne serait pas si confiant et si présomptueux. »

Les choses en fussent cependant demeurées là, si Vendôme n'avait porté ses récriminations que devant Louis XIV. Mais il n'eut pas cette mesure. Vainement Louis XIV lui écrivait encore pour lui recommander de se concerter avec le Duc de Bourgogne, et il ajoutait : « Tout ce que j'ay vu et lu jusqu'à présent me confirme qu'il veut s'instruire, et qu'il pense juste sur la plupart des choses qui se peuvent faire. Il ne sera pas moins honorable pour vous qu'il ne sera glorieux pour luy de soutenir la bonne volonté des habitans de Gand et de Bruges, et de finir la campagne en conservant l'une et l'autre de ces places (2). » Vendôme ne désarma pas. Tandis que le Duc de Bourgogne, en écrivant à Mme de Maintenon, recommandait que « sa lettre ne passe pas le Roi et la Duchesse de Bourgogne, » Vendôme voulut au contraire porter la querelle devant le public. Il avait alors auprès de lui ce singulier personnage qui devait plus tard, comme cardinal et ministre du roi d'Espagne, intervenir d'une façon si singulière dans les affaires de la France en fomentant la conspiration de Cellamare, mais qui n'était encore que l'abbé Alberoni. Ce fils d'un jardinier et d'une fileuse de lin, en sa jeunesse clerc son-

(1) Il y a dans la lettre originale trois lignes raturées de la main de Beauvilliers
(2) Dépôt de la Guerre, 2081. Le Roi à Vendôme, 16 juillet 1708.

neur à la cathédrale de Parme, pris ensuite comme secrétaire par l'évêque de Borgo San Donnino, avait été envoyé par le duc de Parme en mission auprès de Vendôme alors que celui-ci commandait en Italie. Il avait su se faire prendre en gré par le général français. On sait, par Saint-Simon, la basse et ordurière flatterie qui fut le commencement de sa faveur, et, lors même qu'il ne faudrait pas tenir l'anecdote pour tout à fait authentique (1), il est certain qu'il y jouait dans l'entourage de Vendôme un rôle assez subalterne, égayant les convives par des lazzis, travaillant à la confection des potages, en particulier des soupes à l'oignon dans lesquelles il excellait, et se répandant dans ses lettres en éloges sur Vendôme, qu'il appelait « le bon compaire qui taille des croupes au prince Eugène. » Vendôme l'en avait récompensé en obtenant pour lui une pension de 1 800 livres, portée plus tard à 3 000, et il s'était laissé accompagner par lui en Flandre. Ce fut de la plume d'Alberoni que Vendôme se servit pour diffamer le Duc de Bourgogne.

Il lui fit adresser une longue lettre à l'avocat Charles Ponthon d'Amécourt, l'associé de son ami le financier Crozat, lettre qui circula d'abord de main en main, dont on fit de nombreuses copies, et qui finit par être publiée dans la *Gazette* d'Amsterdam, c'est-à-dire dans une feuille toute dévouée aux ennemis de la France (2). Cette lettre fit grand bruit, au point que Saint-Simon, dans ses *Mémoires*, a cru devoir la reproduire tout entière, sauf à la réfuter avec sa vigueur coutumière (3). « Laissez, monsieur, votre désolation, disait Alberoni à son correspondant, au début de cette lettre, et n'entrez pas dans le parti général de votre nation, laquelle, au moindre malheur qui est arrivé, croit que tout est perdu. Je commence par vous écrire que tous les discours qui se tiennent contre M. de Vendôme sont faux et qu'il s'en moque. » Il continuait en rééditant le récit de Vendôme sur les péripéties de la bataille, et en faisant retomber toute la responsabilité des fautes commises, sinon sur le Duc de Bourgogne, qu'il n'osait pas

(1) M. Émile Bourgeois a consacré naguère dans les *Annales des Sciences politiques* (numéros de mars et mai 1900) une étude intéressante, mais un peu partiale, à la jeunesse d'Alberoni. Il prend sa défense contre Saint-Simon, qu'il appelle sans cesse le « noble duc, » et qui devait, dit-il, « reporter sur Alberoni comme sur Campistron, des plébéiens parvenus par l'esprit, sans naissance, toute la haine qu'il nourrissait contre Vendôme, un bâtard. » On peut cependant, sans être duc, se montrer plus sévère que M. Bourgeois pour Alberoni et même pour Campistron.

(2) *Gazette d'Amsterdam*, année 1708, n° LVIII.

(3) Saint-Simon, édition Boislisle, t. XVI, p. 205.

nommer, du moins sur ses conseillers, ce qui était le désigner clairement, et il terminait en disant : « Voilà la pure vérité, la même que M. de Vendôme a mandée au Roi, et que vous pouvez débiter sur mon compte : je suis Romain, c'est-à-dire d'une race à dire la vérité, *in civitate omnium gnara, et nihil reticente*, dit notre Tacite. Permettez-moi, après cela, que je vous dise, avec tout le respect que je vous dois, que votre nation est bien capable d'oublier toutes les merveilles que ce bon prince (le Duc de Vendôme) a faites dans mon pays, qui rendront son nom immortel et toujours révéré : *injuriarum et beneficiorum æque immemores;* mais le bon prince est fort tranquille, sachant qu'il n'a rien à se reprocher, et que, pendant qu'il a suivi son sentiment, il a toujours bien fait. »

On peut penser le bruit que fit, non seulement en France, mais en Europe, cette lettre où l'héritier du trône était ainsi pris à partie. Ce ne fut pas tout. Le secrétaire attitré de M. de Vendôme, Campistron, « un de ces poètes crottés qui meurent de faim et qui font tout pour vivre, » dit Saint-Simon, écrivit une autre lettre, en comparaison de laquelle celle d'Alberoni « n'étoit que fleur et mesure, » et où il attaquait, dans les termes les plus grossiers, non seulement les conseillers du Duc de Bourgogne, qu'il traitait de *marauds*, mais le maréchal de Matignon lui-même, qui aurait dû passer en conseil de guerre pour avoir été du même avis qu'eux sur la retraite. Cette lettre ne reçut pas la même publicité que celle d'Alberoni ; les partisans de Vendôme se bornèrent à la montrer de main en main dans les cafés, les spectacles, les lieux de promenade publics, mais sans en laisser copie (1). Et comme si ce n'eût pas été assez, il en arriva bientôt une troisième, qui venait de plus haut. Elle émanait du comte d'Évreux, le propre neveu de Vendôme par sa mère, la duchesse de Bouillon, qui servait en Flandre avec le grade de maréchal de camp. En cette qualité, il avait assisté à la bataille d'Oudenarde ainsi qu'au conseil de guerre, où, seul avec Vendôme, il s'était opposé à la retraite. Cette lettre était adressée par le comte d'Évreux à son beau-père Crozat, qui, fier d'un tel gendre, n'eut garde de la tenir secrète. Plus mesurée que celle de Campistron, elle n'était pas moins désobligeante pour le Duc de Bourgogne, et la haute situation du personnage dont elle émanait, la proche parenté de

(1) C'est sans doute à cause de ces précautions que le texte de cette lettre, qui n'a jamais été publiée, est demeuré inconnu.

celui ci avec Vendôme lui donnait plus d'autorité qu'à celle d'Alberoni ou de Campistron.

Se sentant ainsi soutenus et encouragés, les amis de Vendôme entrèrent en campagne. « La cabale, dit Saint-Simon, se déchaînoit par degrés, en cadence. Leurs émissaires paraphrasoient les lettres dans les cafés, dans les lieux publics, parmi la nation des nouvellistes, dans les assemblées de jeu, dans les maisons particulières. Les Halles mêmes, dont Beaufort fut roi si longtemps dans la minorité de Louis XIV, en furent remplies. Les vaux de ville, les pièces de vers, les chansons atroces sur l'héritier de la couronne, et qui érigeoient sur ses ruines Vendôme en héros, coururent par Paris et par tout le royaume avec une licence et une rapidité qu'on ne se mit en aucun soin d'arrêter, tandis que, à la Cour et dans le grand monde, les libertins et le bel air applaudit, et que les politiques raffinés, qui connoissoient mieux le terrain, s'y joignirent, et entraînèrent si bien la multitude, qu'en six jours il devint honteux de parler avec quelque mesure du fils de la maison dans sa maison paternelle; en huit, cela devint dangereux, parce que les chefs de meute, encouragés par le succès de leur cabale si bien organisée, commencèrent à se montrer, à prendre fait et cause, et à laisser sentir qu'ils la regardoient tellement comme la leur, que quiconque oseroit contredire auroit tôt ou tard affaire à eux (1). »

Les familiers de Meudon étaient au premier rang de la cabale, et quelques-unes de ces chansons que Saint-Simon a raison d'appeler atroces furent attribuées à la Duchesse de Bourbon elle-même (2). Elles témoignent jusqu'à quel point la haine et la calomnie se donnèrent carrière contre l'infortuné Duc de Bourgogne. C'était la revanche des libertins; ils se l'offrirent complète. C'est ainsi qu'ils s'en allèrent d'abord chantant :

Nostre Prince magot
Trop timide et cagot,
Avec son Martinot,
Sera toujours un sot;
Mais nostre gros blondin,
Valeureux et mutin,
Avec ses libertins
Ira toujours son train.

(1) Saint-Simon, édition Boislisle, t. XVI, p. 237.
(2) Bibliothèque Nationale, *le Chansonnier français*, t. XI, p. 137 et suivantes.

Ils ne se contentaient pas de railler dans une complainte de dix-sept couplets dont le refrain rappelait celle composée dans des temps plus heureux :

La besogne
De M. le Duc de Bourgogne.

ils s'en prenaient du désastre à sa piété, à ses soi-disant scrupules. Le lendemain d'Oudenarde, s'il n'avait pas voulu livrer de nouveau bataille, c'était parce que :

Les chrétiens, dit-il, sont trop chers
Pour les envoyer aux enfers.

Pendant l'action, il n'aurait, suivant eux, point fait autre chose que se retirer dans un moulin :

Priant Dieu qu'il les eût en garde,
Et qu'il sauvât les trépassés
Qui ne s'étoient point confessés.

Ce malheureux moulin, où il est possible que le Duc de Bourgogne soit monté un instant pour juger de l'ensemble du combat, revenait encore dans une autre chanson qui se chantait sur l'air : *Pierrot revenant du moulin :*

Près d'Oudenarde, en un moulin,
Aux soldats il crioit de loin :
Louisot,
Louisot reviendra bientost,
Bientost reviendra Louisot,

Louisot revenant du moulin
Dit : Messieurs, je me porte bien,
Les sots,
Les sots se battoient tantost,
Tantost se battoient les sots.

Enfin, comme dernier trait, ils chantaient sur l'air des *Mais :*

Jeune Louisot de sainte renommée,
Soyez dévot, comme à l'accoutumée,
Mais
Mais
Priez Dieu pour notre armée,
Ne la commandez jamais.

C'est ainsi que la cabale, pour emprunter le mot de Saint-Simon, se déchaînait, et que le pauvre Prince commençait à expier durement ses maladresses et ses fautes. Nous allons voir cependant que, dans ce moment difficile de sa vie, les appuis sur lesquels il avait le droit de compter ne lui firent pas défaut.

III

S'il fallait en croire Saint-Simon, ce serait lui qui aurait paré à tout. Le duc de Beauvilliers, se souvenant de leur conversation de Marly, serait venu dans sa chambre, le cœur pénétré de douleur, lui faire comme une amende honorable. Tous deux auraient raisonné beaucoup, en appelant à leur aide le duc de Chevreuse, sur les moyens « d'ouvrir les yeux au Roi et d'arrêter cette furie, » et ils firent passer des avis au Duc de Bourgogne sur la conduite et le langage à tenir, tant à l'armée que dans ses lettres. En même temps, Saint-Simon aurait fait parvenir des conseils à la Duchesse de Bourgogne par Mme de Nogaret, une de ses dames du palais, et, par l'intermédiaire de cette même dame, la Duchesse de Bourgogne l'envoyait souvent consulter, et lui faisait dire franchement où elle en était avec le Roi et Mme de Maintenon. « Je ne crois pas, dit-il à ce propos, qu'elle eût du goût pour la personne de M. le Duc de Bourgogne, ni qu'elle ne se trouvât importunée de celui qu'il avoit pour elle. Je pense aussi qu'elle trouvait sa piété pesante et d'un avenir qui le seroit encore plus, mais, parmi tout cela, elle sentoit le prix et l'utilité de son amitié, et de quel poids seroit un jour sa confiance (1). » Aussi, éclairée et conseillée par Saint-Simon, la Duchesse de Bourgogne aurait-elle fait merveille. Elle l'emporta auprès de Mme de Maintenon « sur les artifices voilés et les charmes enchanteurs pour elle du Duc du Maine. » Elle fit même le miracle de réconcilier Mme de Maintenon et le duc de Beauvilliers, en froid depuis l'éclat de l'affaire de Fénelon, et Mme de Maintenon, joignant ses efforts à ceux de la Duchesse de Bourgogne et de Beauvilliers, aurait fini par ouvrir les yeux au Roi, qui serait intervenu de la façon que nous verrons tout à l'heure.

(1) Saint-Simon, édition Boislisle, t. XVI, p. 241.

On ne saurait laisser en entier à Saint-Simon le rôle qu'il s'attribue. Sans doute, intimement lié qu'il était avec Beauvilliers et Chevreuse, il a dû se concerter avec eux sur les avis qu'il serait utile de faire passer au Duc de Bourgogne, et rien ne défend non plus de croire qu'honoré ainsi que sa femme de la bienveillance de la Duchesse de Bourgogne, il lui ait fait parvenir quelques conseils. Mais la jeune princesse, qui commençait à n'être plus une enfant (elle avait alors vingt-trois ans), n'avait pas besoin d'être rappelée à son devoir par Saint-Simon. Depuis quelques années, les épreuves l'avaient mûrie, et elle n'était plus la femme frivole que nous avons dû montrer, menant une vie toute de dissipation et de plaisir. La douleur de voir aux prises son pays natal et son pays d'adoption, son père et son mari, avait peu à peu changé son humeur et lui avait fait prendre la vie au sérieux; suivant la forte expression de Mme de Maintenon, « elle *se pénétrait* des choses sans dire un mot, » mais « elle avait sans cesse les larmes aux yeux (1). » Ces dispositions nouvelles l'avaient rapprochée de son mari. Elle pouvait continuer à le trouver d'humeur un peu grave, mais elle s'était attachée sincèrement à lui et savait le lui témoigner. Ce n'était pas sans inquiétude que le Duc de Bourgogne s'était éloigné, la laissant de nouveau seule à la Cour, et, s'il n'avait jamais soupçonné la cause du silence obstinément gardé par elle pendant toute sa campagne de 1703 et qui l'avait fait tant souffrir (2), cependant on devine qu'il ne laissait pas d'éprouver encore quelque appréhension. Aussi, dès les premiers jours de son entrée en campagne, avait-il recours à Mme de Maintenon pour lui demander de veiller sur elle. De Braine-l'Alleud, le 10 juin 1708, il lui écrivait : « Il n'est, je crois, pas besoin que je vous la recommande, et vous en faites là-dessus plus que je ne puis vous en demander. Il ne me paroît pas jusqu'ici qu'elle se dissipe autant que par le passé; mais, si cela étoit, Madame, je vous conjure de lui dire que je vous ai écrit pour la retenir, car, quoiqu'elle soit d'une grande exactitude à ses devoirs, je n'y sache rien de plus contraire que la dissipation. Faites-la aussi, je vous prie, songer à sa santé de ma part, car vous savez qu'elle n'y pense pas toujours en tout ce qu'elle fait. En un mot, je vous conjure, Madame, de

(1) *Lettres de Madame de Maintenon et de la princesse des Ursins*, t. I, p. 82 et 152.

(2) Voyez la *Revue* du 15 mai 1899.

ne la point perdre de vue, de me rendre auprès du Roi les bons offices que vous pourrez m'y rendre, de me conserver toujours l'honneur de votre amitié, et d'être persuadée que la mienne pour vous ne peut être plus sincère (1). »

La Duchesse de Bourgogne lui écrivait avec une régularité dont il était heureux autant qu'étonné : « Rien ne me fait mieux connaître, écrivait-il à Mme de Maintenon, l'amitié que vous avez toujours dit qu'elle avait pour moi. » En même temps il remerciait Chamillart de l'exactitude avec laquelle il lui faisait parvenir les lettres de la Duchesse de Bourgogne. « Vous ne pouvez, lui disait-il, me faire un plus sensible plaisir (2). » Ces lettres, qui ont été malheureusement perdues, comme celles que lui adressait de son côté le Duc de Bourgogne, devaient contenir des expressions de tendresse auxquelles le pauvre mari n'était pas accoutumé, car il s'en félicitait dans la même lettre où il informait Mme de Maintenon du désastre d'Oudenarde. « J'en viens maintenant, lui écrivait-il, à ce que vous me mandez de Mme la Duchesse de Bourgogne. Je connais de plus en plus l'amitié qu'elle a pour moi, et assurément cela ne diminue pas la tendresse que j'ai pour elle. Vous m'en faites une peinture qui ne peut être plus expressive et dont je suis vivement touché. J'aurais souhaité qu'en cette occasion elle eût eu un mari plus heureux ; mais elle n'en peut avoir un plus tendrement attaché, et elle le sait bien. Je suis ravi, Madame, que vous continuiiez à être content d'elle (3). »

Au duc de Beauvilliers il écrivait également quelques jours après : « Ce que vous me mandez de la Duchesse de Bourgogne me fait un extrême plaisir, et j'en aurais beaucoup à vous en parler quand cela se pourra. Tout ce qui m'en revient me confirme bien dans l'opinion que j'ai qu'elle m'aime véritablement. Dieu veuille confirmer cette union, ainsi que je le lui demande tous les jours, comme vous savez (4). »

Cette humeur et ces dispositions nouvelles de la Duchesse de Bourgogne apparurent à tous les yeux dès les premiers jours qui suivirent le départ du Prince, son époux, pour l'armée. La

(1) Lettres de Louis XIV et du Duc de Bourgogne à Mme de Maintenon, imprimées pour MM. les bibliophiles français ; Paris, Didot, 1822.

(2) Dépôt de la Guerre, 2080, le Duc de Bourgogne à Chamillart, 14 juin 1708.

(3) *Le Duc de Bourgogne et le duc de Beauvilliers*, p. 232.

(4) *Ibid.*

Cour s'était, peu après, transportée à Fontainebleau, et la vie y était plutôt triste. Non seulement la Duchesse de Bourgogne ne regrettait pas l'absence de ses plaisirs ordinaires, mais il semblait qu'elle voulût les remplacer par des occupations plus sérieuses. « Ne craignez point, Madame, écrivait Mme de Maintenon, le 1er juillet, à la princesse des Ursins; notre Princesse ne sera jamais savante ni bel esprit. Elle s'amuse à faire discourir devant elle et ne pousse pas son étude bien loin... Il me semble qu'une teinture légère de toutes les sciences est un aussi bon amusement que de jouer toute la journée (1). » La Duchesse de Bourgogne poussait cependant cette teinture assez loin pour écrire une lettre en latin à son mari. Elle joignait même à ses études un peu de philosophie; mais, disait en plaisantant Mme de Maintenon, « cette philosophie ne tiendra pas. » En effet, et on lui en sait gré, elle prit aussi peu philosophiquement que possible les mésaventures de son mari. « M. le Duc de Bourgogne a de bien sottes gens autour de lui, » avait-elle dit à haute voix, le jour même où la nouvelle du désastre d'Oudenarde parvint à la Cour. D'instinct elle avait deviné qu'il fallait faire retomber sur ces sottes gens la responsabilité qu'on voudrait au contraire imputer tout entière au Duc de Bourgogne; et, dès qu'elle vit la cabale déchaînée contre lui, elle déploya pour tenir tête aux médisans une ardeur dont Mme de Maintenon, toute disposée qu'elle fût à la juger favorablement, s'étonnait cependant elle-même.

« Elle montre dans toute cette triste occasion, écrivait-elle encore à la princesse des Ursins, les sentimens d'une bonne Française, que je lui ai toujours connus, comme j'avoue que je ne croyais pas qu'elle aimât M. le Duc de Bourgogne au point où nous le voyons. Sa tendresse va jusqu'à la délicatesse, et elle sent vivement que la première action où il s'est trouvé ait été malheureuse; elle voudrait qu'il se fût exposé comme un grenadier, et qu'il en fût revenu sans une égratignure; elle sent la peine où il est du malheur qui est arrivé; elle partage toutes les inquiétudes que sa situation présente doit lui donner; elle voudrait une bataille que l'on gagnât, elle la craint; enfin, rien ne lui échappe, et elle est pis que moi (2). » Et dans une autre lettre : « Notre chère Duchesse de Bourgogne n'a plus de joie; j'en dis un mot à la Reine : il n'y a plus de philosophie qui puisse

(1) *Lettres de Madame de Maintenon et de la princesse des Ursins*, t. II, p. 273.
(2) *Lettres de Madame de Maintenon et de la princesse des Ursins*, t. II, p. 281.

l'occuper, elle est toute dans les affaires; la Flandre, les intérêts de l'Espagne, M. de Savoie, voilà ce qui l'occupe, et avec une sensibilité qui n'est pas concevable dans une personne de son âge; je n'ai jamais vu un cœur fait comme le sien; elle sera adorée de ceux qui la verront de près, mais très malheureuse d'être capable des sentimens que je lui vois pour monsieur son mari. Je l'assurais l'autre jour qu'il n'en comprendrait pas toute la délicatesse, quelque grand que soit son esprit et l'amour qu'il a pour elle. »

La Duchesse de Bourgogne était en effet sortie de son caractère. Douce et plutôt timide, quoiqu'elle fût pétulante, soucieuse avant tout de plaire au Roi et ménagère de son crédit, elle ne cessait cependant de l'importuner. Elle parlait haut; elle poussait des cris, et se répandait en paroles irritées contre Vendôme et même contre Chamillart, qui avait eu, à ses yeux, le tort d'écrire au Duc de Bourgogne pour l'engager à vivre en bons termes avec Vendôme. Peu s'en fallut même que par son insistance elle n'indisposât le Roi, qui lui adressa publiquement une sorte de rebuffade et « lui reprocha qu'on ne pourroit plus tenir à son humeur et à son aigreur (1). » Ses efforts ne furent cependant pas perdus. Le Roi saisit le Conseil de l'affaire. Il demanda ce que c'était que ces lettres qui circulaient et si on n'en avait pas ouï parler. Les ministres convinrent qu'ils avaient vu celle d'Alberoni, et, comme le Roi témoignait curiosité de la connaître, Torcy, qui était de cœur avec Beauvilliers et qui s'en était à tout hasard nanti, la tira de sa poche et en donna lecture. Le Roi en fut indigné, mais, conservant cependant cette mesure dont il ne voulait pas se départir, il s'exprima avec modération sur le compte de Vendôme lui-même, et se borna à donner à Chamillart l'ordre d'écrire à Alberoni, à Crozat, au comte d'Évreux « des lettres fortes, » c'est le mot de Saint-Simon (2), où ils étaient menacés de punition s'ils ne gardaient pas le silence. C'était déjà une première satisfaction. La Duchesse de Bourgogne en obtint une seconde.

La duchesse de Bouillon, la mère du comte d'Évreux, prit peur. Elle courut chez Crozat, « lui chanta pouille » d'avoir ainsi

(1) Saint-Simon, édition Boislisle, t. XVI, p. 247.

(2) On ne trouve que dans Saint-Simon le récit de ce qui se passa au Conseil. Il put en être informé par Beauvilliers. Le Journal de Torcy, publié par M. Frédéric Masson, ne commence que l'année suivante.

compromis son fils, et fit retirer les quelques copies de la malencontreuse lettre que Crozat avait eu l'imprudence de livrer. Elle fit plus : elle dépêcha un courrier à son fils pour lui faire sentir son imprudence, et le persuader d'en écrire une seconde qui passerait pour la première et qu'on montrerait à la place. Ainsi fit le comte d'Évreux, et le duc de Bouillon, son père, muni de cette lettre, vint trouver le Roi pour excuser son fils. Le Roi ne fut pas dupe de l'artifice, mais il jugea de l'intérêt même du Duc de Bourgogne de ne pas pousser plus loin les choses, et, quoi qu'en pense Saint-Simon, peut-être n'eut-il pas tort.

Cependant le Duc de Bourgogne supportait ces mortifications avec son humilité et sa résignation habituelles. Il semble même avoir été pris d'une sorte de remords d'avoir trop chargé Vendôme, car il écrivait à Mme de Maintenon : « Je ne sais, Madame, si la lettre que je vous écrivis il y a huit jours n'aura point paru d'un homme piqué du malheur arrivé trois jours auparavant, et qui s'en prenait à qui il pouvait. Il me paraît cependant que je n'avais écrit rien que de conforme à ce que j'avais vu moi-même, et à ce que tout le monde pensait. J'ai mandé depuis au Roi les choses où je craignais d'avoir fait des fautes, et d'avoir pris sur moi par rapport à mon peu d'expérience; car je ne veux pas rejeter sur autrui ce qui doit retomber sur moi (1). » Aussi croyait-il devoir faire bonne figure à Vendôme et même à Alberoni, dont il avait lu cependant la lettre dans la *Gazette* d'Amsterdam. Il en usa de même avec le comte d'Évreux, sur le compte duquel il s'exprime, dans une lettre à Beauvilliers, avec une grande modération, se bornant à dire qu'il ne le croyait pas « un des meilleurs généraux qu'eût le Roi (2). » Il fit plus encore : Vendôme ayant eu l'audace de se plaindre à lui des propos de la Duchesse de Bourgogne, il écrivit à Mme de Maintenon pour la prier de s'interposer et de rappeler la Princesse à la charité. « Il est revenu à M. de Vendôme, lui disait-il dans une lettre du 7 août, que Mme la Duchesse de Bourgogne s'était publiquement déchaînée contre lui, et il m'en a paru extrêmement peiné. Parlez-lui-en, je vous en prie, Madame, afin qu'elle y prenne fort garde, et que son amitié pour moi ne la porte pas à chagriner et même offenser les autres; car cette amitié, quoiqu'elle me ravisse, ne pourrait me plaire en ce cas. »

(1) *Le Duc de Bourgogne et le duc de Beauvilliers*, p. 238.
(2) *Ibid.*, p. 253.

Mais il ne gagna rien sur la Princesse. « Il fut reçu, dit Saint-Simon, comme il méritoit de l'être : elle répondit à son époux qu'elle le prioit de se persuader que jamais elle n'aimeroit ni n'estimeroit Vendome, et de lui dire de sa part qu'elle ne parloit point, et qu'elle ne savoit pourquoi on l'avoit entretenu d'elle. » Elle ajouta ensuite à M. le Duc de Bourgogne, « que rien ne lui feroit oublier tout ce que Vendome avoit fait contre lui, et que c'étoit l'homme pour qui elle auroit toujours le plus d'aversion et de mépris (1). »

Ainsi, jusque dans leur union, se manifestait la différence des deux caractères, et, si l'on est touché de la mansuétude évangélique du mari, il est impossible de ne pas savoir gré à la femme de sa fierté rebelle. Ni la mansuétude de l'un, ni la fierté de l'autre ne devaient, au reste, désarmer ou réduire au silence la cabale, à laquelle de nouveaux malheurs et de nouvelles fautes du Duc de Bourgogne ne devaient donner que trop de prise. Nous reprendrons sous peu le récit des tristes événemens qui marquèrent la fin de la campagne.

HAUSSONVILLE.

(1) Saint-Simon, édition Boislisle, t. XVI, p. 251.

PETIT MONDE D'AUJOURD'HUI

QUATRIÈME PARTIE (1)

NUMINA, NON NOMINA

I

— Et les fleurs, ma chère? dit Carlino Dessalle. Il est déjà près de cinq heures, tu sais!

Jeanne était occupée à écrire dans la salle de l'Arioste, en face de la fresque où la belle et tendre Angélique, liée toute nue sur le rocher, se tord d'effroi entre la monstrueuse Orca, la gloutonne de la mer, qui monte, et le monstrueux hippogriffe, le glouton du ciel, qui descend avec Roger.

— Le dîner n'est-il pas pour sept heures? dit-elle, sans relever la tête.

— Oui; mais tu as encore à t'habiller, n'est-ce pas?

Jeanne ne répondit rien, ne fit pas un mouvement.

— Écoute, Jeanne! repartit son frère, un peu agacé. Ce n'est pas moi qui te les ai imposés, nos hôtes de ce soir. Je t'ai demandé si tu serais contente de les avoir, et tu m'as dit que oui. Par conséquent...

— Mais oui, mais oui, je suis contente; me voilà prête, je m'en vais! répliqua-t-elle, nerveuse.

Et elle se leva brusquement, plia le feuillet écrit, le mit à la

(1) Voyez la *Revue* des 15 mai, 1er et 15 juin 1902

hâte dans une enveloppe, toute frémissante d'impatience. Carlino l'examina; elle avait les yeux rouges.

— Bon Dieu ! dit-il à demi-voix, de mauvaise humeur. Une belle disposition pour recevoir des gens à dîner !

— Quoi ? Que veux-tu dire ? Puisque je t'affirme que je n'ai rien ! Puisque je suis contente, très contente ! Puisque je suis gaie ! Je vais tout de suite faire cueillir les fleurs. Dis-moi les fleurs que tu préfères.

Elle protestait, repentante, presque épouvantée d'avoir ainsi laissé paraître sa souffrance intérieure, les mains sur les épaules de son frère, les yeux fixés dans ses yeux, avec un désir inquiet de le voir se rasséréner, d'entendre une bonne parole.

— Tu as beau rester bouche close; cela ne peut pas continuer, déclara Carlino. Je te l'ai toujours dit : tu te figures ce qui n'est pas; tu languis pour quelqu'un qui, lui, ne languit pas le moins du monde. Ou peut-être avait-il au début certaines idées; mais, plus tard, il a compris qu'avec toi, il n'arriverait pas à ses fins.

Jeanne rougit jusque dans le cou, lui ferma la bouche.

— Non, non, Carlo ! Ne dis pas des choses pareilles !

— Eh bien ! alors, qu'est-ce qu'il t'a écrit ? Pourquoi pleures-tu ? Car ce qui te fait pleurer, c'est la lettre que tu as reçue ce matin. Ne dis pas non !

— D'abord, je ne pleure pas. Et puis, le sais-je, moi, ce qui me fait pleurer ?

Carlino se mit à rire.

— Joli, ce mot-là !

Jeanne rit à son tour et se hâta de mettre à profit cet accès d'hilarité.

— Tu vois bien que je suis gaie ! Dis-moi, dis-moi les fleurs que tu préfères.

Il secoua la tête, résigné, mais incrédule. Enfin, après un long silence, il répondit négligemment :

— Des roses. Rien que des roses; mais des roses à profusion.

— A profusion ? Où les aurais-je ? Elles sont défleuries toutes.

— Allons donc ! Elles sont défleuries sur la terrasse. Mais, sur les espaliers près de la Foresteria, il y en a encore beaucoup et de très belles... Dis : pourquoi pleurais-tu ?

— Je pleurais d'attendrissement. Ah ! oui, oui, oui, je suis heureuse !

Et elle lui donna un baiser impétueux, sonore; puis, reculant un peu son visage pour mieux le regarder, elle sourit et murmura :

— Quand iras-tu à Milan ?

— Moi ? Demain.

— Si je t'accompagne, est-ce que tu me conduiras au *Quatuor* après-demain ?

— Qu'y a-t-il donc après-demain au *Quatuor ?*

Jeanne nomma un grand artiste étranger.

— Parfaitement ! Je ne le savais pas. Très heureux de t'y conduire ! Mais, tu sais, mes affaires me retiendront au moins quatre jours.

— Je reviendrai le troisième jour, c'est-à-dire samedi.

— Seule, alors ?

— Sans doute.

— Eh bien, soit ! Mais quel est ce caprice qui t'a passé par la tête ?

— Merci ! fit Jeanne.

Et déjà elle se sauvait, lorsque son frère la rappela.

— Pardon, dit-il. Est ce que c'est pour un rendez-vous ?

— Oui, aussi pour un rendez-vous.

— Tu pouvais me le dire.

— Mais je ne suis sûre de rien.

— Écoute : courir après lui, c'est trop !

— Je ne cours pas après lui.

Carlino, peu convaincu, insista :

— Tu comprends : ta dignité, et aussi l'opinion du monde...

Jeanne fut sur le point de répondre : « Que m'importe ! » Mais elle se retint et dit seulement :

— N'aie pas peur !

— Suffit. J'ai confiance en toi.

Et elle sortit d'un pas rapide, toute palpitante dans l'espoir imprévu de cette rencontre prochaine.

Maironi était parti depuis huit jours, et sur les pressantes instances de Jeanne elle-même. Bassanelli n'avait pu se tenir de lui communiquer l'opinion du Commandeur : — que, dans le cas où le Conseil viendrait à être dissous, il serait bon que le jeune homme s'éloignât durant la période électorale. Il avait ajouté que le décret de dissolution était en route, et que mieux vaudrait en prévenir l'arrivée; car il était probable que le commissaire

royal, en présence de certaines questions locales très graves, fixerait la date des élections à une époque rapprochée, de sorte que l'agitation commencerait immédiatement. Jeanne ne s'abusa pas sur les raisons intimes de ce zèle; mais elle se félicita que le Commandeur prît intérêt à la personne de Piero. Elle souhaitait ardemment pour son ami le patronage d'un guide si autorisé, capable de l'arrêter sur la pente où elle le voyait glisser vers un parti qui lui déplaisait, à elle, par ses principes et plus encore par la propreté douteuse de ses adhérens. Elle aspirait à entrer dans les bonnes grâces du Commandeur afin de pouvoir un jour se faire de lui un allié. Sans doute elle se rendait bien compte qu'elle avait peu de chance d'y réussir, avec un hommé si rigide et si pieux. Mais, en somme, comme elle se sentait digne de l'estime et du respect de n'importe qui, elle se refusait à désespérer. En attendant, elle avait promis à Bassanelli qu'elle ferait de son mieux pour contenter le Commandeur, et elle l'avait même prié de ne pas laisser ignorer à celui-ci sa bonne volonté.

Elle s'était décidée d'autant plus aisément à ce sacrifice qu'elle voyait Piero mécontent de soi et de l'existence inerte où il languissait, rongé par des inquiétudes étranges dont il disait qu'il ne savait pas se les expliquer à lui-même. Elle l'aimait infiniment plus maintenant que le jour où, du haut de la loggia, elle avait jeté au vent, avec un geste silencieux qui signifiait sa résolution de vivre pour lui, le poison imaginaire. Elle l'aimait beaucoup plus que le soir de l'éclipse, quand elle lui avait offert ses lèvres en posant par prudence le doigt sur le bouton de la sonnette électrique. Il lui semblait que son amour ne pouvait croître davantage, et que pourtant il croissait sans cesse. Toutes ses pensées, tous ses sentimens étaient pour lui; et si, dans les premiers temps, elle était inexprimablement tourmentée par les soupçons de n'être aimée qu'en paroles, comme un fantôme, comme une image impersonnelle de l'amour ou comme un vase clos de volupté, maintenant il lui arrivait quelquefois d'aller jusqu'à se dire qu'elle se contenterait d'aimer, d'aimer, d'aimer, et qu'elle serait assez forte pour renoncer à être aimée. Quand sa santé délicate était bonne, c'était pour elle une souffrance de l'attendre et de le voir là et de le voir partir; au contraire, quand elle se sentait malade, il n'y avait pas de remède meilleur pour elle que sa présence. Il lui arrivait de rêver qu'ils étaient mariés dans un autre pays, dans une autre maison, au milieu d'autres

gens, et que, tout bas, avec douceur, mais avec autorité, il lui parlait de choses très sérieuses, et qu'ils avaient chacun leur appartement, et qu'elle n'osait pas même lui faire une caresse, et que pourtant elle était heureuse de lui appartenir ainsi.

Son amour était immense, mais il n'était pas aveugle Elle croyait connaître Piero, connaître les défauts et les exagérations de son caractère mieux que toute autre personne, mieux surtout que lui-même. Elle croyait lire au dedans de lui le secret de ces inquiétudes, dont il lui disait, peut-être avec peu de sincérité, qu'il ne savait pas se les expliquer à lui-même. Sans doute elle avait la certitude d'être aimée ; mais elle se tenait aussi pour certaine que, dans le cœur de cet homme, l'amour n'égalait plus les déclarations faites encore par les lèvres ; et le sentiment secret de cette sincérité imparfaite devenait pour elle un supplice Elle se tenait aussi pour certaine que les longues années d'éducation religieuse, d'ardente foi catholique, de pratiques dévotes, avaient imprimé à cette âme une forme qui, modifiée par la raison dans le domaine où règne la conscience, demeurait intacte dans les profondeurs inconscientes ; et elle attribuait les étranges inquiétudes de Piero à un vague remords montant de ce tréfonds resté mystique. Sûre de posséder l'amère vérité, elle ne désirait pas toutefois communiquer à son ami un scepticisme pour lequel il montrait de la répugnance ; elle se plaisait même à voir Piero défendre avec une éloquence passionnée ce qui lui restait de ses convictions religieuses, Dieu et l'âme immortelle ; tout ce qu'elle désirait et espérait, c'était que, dans l'innocence de leur liaison, ces fumées de remords finiraient par se dissiper.

Aussi l'avait-elle engagé à s'occuper sérieusement de ses propres affaires et à se rendre aux pressans appels dont l'intendant de Brescia, stimulé en secret par la marquise, le persécutait sans trêve. Et elle lui avait rappelé le voyage qu'il avait coutume de faire en mai à Valsolda. « Il était déjà en retard, cette année ! » Cette insistance produisit entre eux un peu de désaccord. Piero ne semblait pas disposé à faire ce voyage. Pourquoi ? Il n'en dit rien, il n'en savait rien. « Il n'avait pas envie d'aller là-bas, voilà tout. » Jeanne soupçonna que c'était sa faute, à elle, quoique bien involontairement. Si, dans l'effervescence de la passion, Piero lui avait parlé du lac ainsi qu'il l'avait fait la nuit de l'éclipse, sur les collines, maintenant peut-être les fumées du remords lui suggéraient-elles au contraire de rester loin de la maison de ses

parens, où elles seraient devenues plus noires et plus âcres. Jeanne le pressa de questions, de sollicitations, pour lui arracher un aveu de cet injuste sentiment, — ce qui l'eût autorisée à engager une lutte ouverte; — mais elle n'y réussit pas. Elle en vint à le supplier, lui parlant avec un tendre respect de ceux dont la mémoire était sacrée pour lui. Il la remercia affectueusement et coupa court à l'entretien.

Tout d'abord, il ne voulait pas non plus entendre parler d'un séjour à Brescia. Ce qu'il projetait, c'était un voyage en France et en Belgique pour y étudier certaines sociétés coopératives de production, les maisons fondées par Leclaire et Godin, le Vooruit de Gand; et il se sentait même disposé à endosser pour quelque temps la blouse de l'ouvrier. Mais, comme il ne s'estimait pas encore suffisamment préparé à ce voyage, il finit par céder et partit pour Brescia. Depuis son départ, il avait écrit trois fois à Jeanne; et, si Jeanne avait aujourd'hui les yeux rouges, c'était effectivement à cause de la dernière lettre.

Pour la grande moisson des fleurs, elle descendit dans l'allée droite qui court entre une longue file de thuyas et les rosiers palissés contre le mur de la Foresteria, du côté où ce pavillon des hôtes regarde la vallée du Silence. Le jardinier Pomato qui, avec tout son anarchisme secret, était manifestement intimidé par sa maîtresse, si bonne connaisseuse en fleurs, si raisonnable et si ferme dans ses ordres, si imposante et si humaine dans ses manières, si aristocratique dans sa personne et dans ses actes, était positivement d'humeur noire, ce jour-là, et il dissimulait peu. Il avait emmené avec lui pour la moisson des fleurs sa fille aînée Partenope, reçue maîtresse d'école, mais sans place depuis deux ans. Jeanne aperçut dans les yeux de Partenope une larme, et, à deux reprises, toujours inutilement, elle lui en demanda la raison. Ce fut le père qui se chargea de répondre pour la fille. Tout en coupant avec rage les malheureuses tiges des fleurs, il expliqua que ces canailles de la Commission des écoles avaient refusé Partenope dans un concours parce qu'elle était la sœur de Ciotti et parce qu' « elle n'était pas sympathique. » La pauvre Partenope, une grosse fille lourdaude, mal fagotée dans ses vêtemens bourgeois, avec une large face paysanne jaunie par la grammaire et l'arithmétique, n'avait pourtant rien qui provoquât l'antipathie; mais elle faisait penser à une grosse pouliche de charrette dans les harnais d'un cheval de cabriolet.

Quoique Jeanne eût le cœur troublé par la lettre de Piero, agité par l'espoir de la rencontre prochaine, gros d'angoisses et de sombres pressentimens, elle sut parler avec une pitié souriante à cette amère douleur qui lui semblait une chose si mesquine, si peu digne de larmes, et qui ne l'était pas ; car la vie en famille était dure pour cette grosse Pape, comme on l'appelait chez elle, entre un père violent, un frère méprisant, une mère avare ; et quelque rêve gracieux et fragile avait fleuri dans cette âme, toute grossière qu'elle fût, comme les roses sur cette muraille rustique ; et, comme les roses, pauvre fille ! ce rêve tombait coupé.

Satisfaite de lui avoir adressé deux ou trois bonnes paroles, Jeanne, en attendant que les paniers fussent remplis de fleurs, se dirigea vers la grande yeuse du bocage, qui, là-bas, tout à l'extrémité de l'allée chaude où les thuyas répandaient une ombre dorée, où les murs, embrasés dans le haut par le soleil couchant, réverbéraient une flamboyante lumière, semblait lui adresser une invitation. Lorsqu'elle fut dans le bocage frais et sombre qui s'incline sur la vallée du Silence, — ne semblait-il pas que l'herbe et le feuillage lui murmurassent avec pitié : « Seule ? » — elle tira de son corsage la lettre de Piero et, les mains tremblantes, se mit à en relire la dernière page ; puis, brusquement, comme pour se dérober à l'amertume de cette conclusion, elle remonta jusqu'à la date initiale, arrêta longuement ses yeux sur le nom d'Oria, redescendit enfin à la première phrase.

« Tu vois où je suis. Je te demande pardon de ne t'avoir pas écrit que j'y venais. Cela s'est accompli d'une manière inexplicable.

« L'autre nuit, à Brescia, je me suis réveillé en sursaut avec l'idée de venir ici, la mémoire pleine de tes paroles quand tu m'exhortais au voyage de Valsolda, — paroles réentendues peut-être dans un rêve dont je n'ai pas gardé le souvenir ; et cette idée me troublait, m'effrayait comme une impulsion du Surnaturel. J'essayai de m'en délivrer ; j'avais l'intention d'aller à Monzambano dans la matinée ; mais il n'y eut pas moyen, et je dus prendre le train de Lecco.

« Jusqu'à Lecco, je voyageai dans un état de torpeur qui, dès que je fus sur le bateau, se changea en une agitation étrange. Je me demandais si je n'étais pas en train de devenir fou !

A Menaggio, je me tranquillisai un peu. Mais ensuite, lorsque le lac de Côme disparut en bas et que le train pénétra dans la vallée haute, entre les montagnes ombreuses, pendant que je regardais passer les petites prairies, les petits champs, les bouquets de bois, les maisonnettes entourées d'arbres, les chemins ruraux, les toits lointains, toutes ces choses connues à leur place connue, je sentis naître en moi un attendrissement, une défaillance de cœur, une envie de pleurer indicibles; et en même temps j'éprouvai, Dieu sait pourquoi, un immense dégoût des hommes, une lassitude immense de la vie. »

Elle remit la lettre dans son sein et réfléchit à ce qui suivait, immobile dans l'allée; mais sa main inquiète s'agitait parmi le feuillage d'une branche de laurier; et elle ne bougea plus jusqu'au moment où elle entendit le jardinier appeler Pape, lui demander si, à l'endroit où elle était, il y avait encore beaucoup de roses à cueillir. Pape répondit qu'il ne restait que des épines.

— Elles sont bonnes pour nous autres, les épines! bougonna le père.

« Et pour moi, non? » pensa Jeanne, avec un amer sourire intérieur.

Tandis que le jardinier, ornant la salle de l'Enéide, selon les indications données par Jeanne, arrangeait les roses dans le grand vase ancien placé sur la console vis-à-vis de Didon assise sur son trône, et autour du buste de Virgile dont le socle occupait le coin entre les fenêtres du sud et de l'ouest, et dans les coupes de cristal opaque, et dans les jardinières d'argent bruni, et au milieu de la nappe cendrée qui recouvrait la table où la volonté de Carlino n'admettait aucune blancheur vive, elle s'avoua à elle-même qu'elle n'aurait pas volontiers changé d'épines avec Partenope. Non, sa souffrance, à elle, c'était une souffrance chaude et aimée; c'était un feu de fièvre qui assoupissait les sens et suscitait dans l'esprit une effervescence d'imaginations fortes et vaines. S'il y avait réellement une épine qui la piquait, c'était l'idée que, jusqu'à une heure avancée de la nuit, elle n'aurait plus un instant de solitude, ou que, du moins, elle devrait le dérober.

Ce bienheureux Carlino qui ne pouvait vivre sans compagnie, qui voulait avoir des gens à déjeuner, des gens à dîner, des gens le soir! Cette fois, il lui avait passé par la tête d'inviter des Florentins de sa connaissance, toute une bande qui se rendait

au lac de Garde. Les voyageurs étaient arrivés de Venise le matin; il leur avait montré la ville; puis, il les avait ramenés à l'hôtel; et il les attendait maintenant pour dîner. Après le dîner, la société indigène, très largement invitée, viendrait à neuf heures et demie entendre de la musique; après quoi, Carlino lui-même ferait une conférence avec projections sur ce thème mystérieux : *Numina, non nomina*. Carlino avait songé d'abord à faire sa conférence au *Cercle de Lecture;* mais ensuite il y avait renoncé, soit parce que la conférence avait un caractère trop personnel, soit parce que la salle du Cercle lui avait semblé humide à faire moisir la flamme du gaz, soit parce que, un jour où il y était allé avec sa sœur, une gracieuse brunette de l'auditoire, voyant passer Jeanne avec son manteau garni de chinchilla, avait chuchoté à une gracieuse blondinette, assez fort pour être entendue : « C'est du miaou, ça! »

— Comment les placeras-tu, ces gens? demanda-t-il à Jeanne. Prends garde que je ne voudrais pas avoir pour voisine Bertha, la terrible *jettatrice!*

Elle lui reprocha son ingratitude envers Mlle Bertha Rothenbaum, autrefois institutrice de Jeanne, aujourd'hui traductrice de romans italiens et correspondante de journaux allemands, qui avait toujours été très bonne pour Carlino.

— D'ailleurs, ajouta-t-elle, cela ne serait pas même possible.

Il devait avoir à sa droite et à sa gauche les deux dames que les Dessalle nommaient familièrement Laura et Bice.

— Ne mets pas Destemps à côté de Bice, dit Carlino. Sans quoi, plus de Bice! Je serais réduit à gagner un torticolis et un haut-le-cœur avec Laura, qui me parlerait tout le temps de bouchées de pain, ou de crèches, ou d'asiles pour les teigneux, ou d'hôpitaux pour les catarrheux, ou d'autres malpropretés charitables, à moins que ce ne fût du vote plural, ou de la réforme du Sénat, ou d'un homme célèbre, cafre ou esquimau, qui aurait dîné chez elle.

Il était facile de ne pas mettre Destemps à côté de Bice. La société étrangère se composait des deux nobles dames, de l'ancienne institutrice (ces trois-là, les Dessalle les appelaient toujours par leurs seuls prénoms); d'une demoiselle et de quatre cavaliers bourgeois (ces cinq-là, ils les appelaient toujours par leurs seuls noms de famille). Outre Laura, une turbulente mouche du coche qui dansait sur le timon, sur les roues, sur

les rênes de l'État, et quelquefois même autour des automédons impassibles de l'Église ; — outre Bice, une tête à l'évent, un cœur d'or, très franche et très hardie dans son officielle maturité de belle-mère et de grand'mère, maturité que proclamaient volontiers ses lèvres, mais que reniait son cœur confiant dans une beauté persistante ; — outre le terrible Destemps, aux cheveux d'ancien blond, aux yeux bleus mystiques et sarcastiques ; — il y avait le professeur Gonnelli, un Florentin, le *Yorick* des bandes joyeuses, à qui l'on accordait toute liberté de parole ; — il y avait sa fille, une Gonnellina de dix-sept ans, à la langue gelée mais aux yeux vifs et mobiles, ayant une ardente soif de vivre, soif qui d'ailleurs, encore dans la première période, lui brûlait le cerveau sous la forme de l'enthousiasme pour les livres où se reflète la vie et pour les écrivains qui les composent ; — il y avait Mlle Bertha, petite, maigre, sans sourcils, avec un petit bout de nez rouge et une paire de petits yeux gris, avec un sourire spirituel et plein de bonté ; — il y avait le grand, gros, barbu et lunetté Bessanesi, le paysagiste toujours attentif à saisir les délicatesses cachées sous les aspects vulgaires des choses, c'est-à-dire cette beauté qu'assurément et heureusement les élus sont les seuls à sentir : Bessanesi, l'homme curieux de tous les arts et de toutes les sciences, le parleur subtil, plutôt froid d'esprit, mais très correct dans son goût ; — il y avait enfin le professeur Dane, de l'Université de Dublin, le célèbre professeur Dane, habillé d'une façon à demi mondaine et à demi ecclésiastique, toujours enveloppé et calfeutré dans le coton d'une adoration perpétuelle par les soins de nombreuses et jolies mains féminines, exquis à son tour avec les dames, vrai Pétrarque pour cinq ou six des plus intellectuelles entre la trentaine et la quarantaine, historien illustre, profond connaisseur en peinture et en musique.

Dane était comme la sainte et vénérable bannière de cette compagnie. Convalescent à Fiesole d'une colique hépatique, il avait exprimé à donna Laura son désir de faire une excursion jusqu'au lac de Garde et sa forte répugnance à la faire seul. « Seul ? avait répondu donna Laura. Jamais ! » Et l'impétueuse dame qui, pour son propre compte, n'aurait pas été charmée de faire une promenade un peu longue en tête à tête avec le précieux invalide, lança de tous côtés lettres et billets pour inviter la moitié de l'univers à prendre place dans le cortège

du professeur. Donna Bice et Bertha y consentirent en l'honneur de Dane; Destemps, parce que donna Bice acceptait; Bessanesi, parce qu'il était curieux de faire sur cette société des observations esthétiques; Gonnelli, pour distraire son Éléonora, et aussi pour s'amuser lui-même de l'idole et de ses romantiques adoratrices. Quant à la Gonnellina, l'idée de voyager avec Destemps lui avait donné une véritable fièvre, quoique ce blond génie dédaignât les palpitations prématurées d'un fretin comme elle.

II

Au commencement du dîner, comme les Dessalle, les dames, Mlle Bertha et le professeur avaient engagé la conversation en anglais, Gonnelli, un *Yorick* qui ne savait pas l'anglais, apostropha ainsi à demi-voix le magnifique Énée de Tiepolo :

— *Eheu, Troiæ fili, nonne tibi quoque...*

Par ce latin gonnellien que les dames ne pouvaient comprendre et que les cavaliers ne pouvaient traduire, il exprimait l'ennui que lui causait l'anglais des autres. Donna Laura et donna Bice, voyant que Destemps et Bessanesi riaient et que Carlino faisait la moue, comprirent très bien que ce latin-là défiait l'explication. Bertha au contraire, piquée, curieuse et ingénue, s'adressa pour demander aide à l'omniscient Dane, qui n'avait rien saisi de l'apostrophe au héros troyen; et elle dit à Gonnelli, dans son mauvais italien, avec son fin sourire :

— C'était de la langue troyenne, peut-être?

— Oui, oui, fit Gonnelli; troyenne, tout ce qu'il a de plus troyenne. Et je jure par cette Didon, longue comme une perche, (excuse-moi, Carlino : ce n'est pas toi qui l'as dessinée!) que Destemps, Bessanesi et moi nous parlerons en troyen, et que ma fille se taira en troyen pendant tout le dîner, morbleu! si vous ne renoncez pas à votre anglais. Nous avons ici Mlle Bertha, qui parle longarnique comme le Baccelli du Palais Vieux ou comme une Bertuccia du Marché; nous avons ici notre vénéré professeur Dane, qui s'escrime passablement dans un fiésolaïque de sa façon, c'est-à-dire dans un damné fiésolaïque, lequel n'est au fond que du toscanique. Eh bien, alors?

Le professeur lui-même se mit à rire, et la conversation continua en italien, très animée. Les deux dames qui, dans les salons aristocratiques, portaient avec une dignité voulue cette sorte

d'uniforme moral prescrit par le lieu et par le rang, trouvaient un véritable plaisir à s'en dépouiller ici dans la société qu'elles préféraient, celle des intellectuels. Entre elles et Jeanne, il n'y avait pas un grand courant de sympathie; mais, comme toutes les dames, elles étaient folles de Carlino, et elles ne s'en cachaient pas; car, avec un homme comme lui, parfait de manières, excellent musicien, ayant l'intelligence de tous les arts, paradoxal dans ses idées et plein de vie dans son langage, mais, au fond, très froid et toujours en garde contre les passions, il n'y avait pas à craindre d'aller plus loin qu'en un agréable chatouillement de l'esprit. D'ailleurs, Laura, veuve depuis quelques années, dédaignait la galanterie. Ses amis disaient que, si elle permettait à Dane de pétrarquiser un tantinet avec elle, c'était pour se souvenir qu'elle était femme et pour s'empêcher de mettre par distraction un chapeau de ministre ou une calotte de cardinal; mais Dane était le plus inoffensif des *mementos*. Quant à Bice, fière d'avoir inspiré une véritable passion à Destemps, et beaucoup plus sage que parfois on ne l'aurait cru, elle le tenait à l'attache, mais elle le tenait aussi en respect.

On parla de la petite ville où Bessanesi disait qu'il sentait, Dieu sait pourquoi, une idéale odeur de mer, une odeur si forte que, derrière toutes les crêtes des murs en ruines se découpant sur le ciel, il imaginait la rêveuse Adriatique. Destemps, lui, était amoureux de tout ce qu'il avait vu, même d'un vieux sacristain borgne, estropié, contrefait, malpropre, fanatique adorateur de son église, lequel, à une boutade de Gonnelli : « Mais elle pue, ton église! » avait répondu : « Oh! non, monsieur; ce qui pue, c'est moi. »

Gonnelli, qui n'avait jamais passé le Pô, était plein de compassion indulgente.

— Joli, ceci; joli cela; mais ce n'est pas la Toscane. Allons donc! De la ressemblance, je ne dis pas non. Mais enfin, c'est autre chose!

— Et pourtant, repartit Carlino Dessalle, tu as vu sur la façade de cette belle église gothique les sépultures des Florentins qui vinrent justement s'établir ici au XIVe siècle.

— Oui, mais par force! Et quels jurons florentins ils ont dû lâcher (1)! Ne vois-tu pas que l'archiprêtre les a mis à la porte?

(1) Les Florentins sont célèbres pour leurs blasphèmes.

Alors Bice protesta qu'elle était Florentine, qu'elle adorait les petites villes et qu'elle serait heureuse d'habiter celle-ci durant six mois de l'année. Dane, en cherchant ses mots, en les achevant avec un geste large de sa belle et blanche main féminine, prononça un discours très fin. « Cette ville était charmante. Elle avait une vieille petite âme originale de vieux petit prêtre italien, rusé, nourri des classiques, spirituel, ami du bien-vivre en paix avec quelques menues aventures tendres, un peu sceptique, un peu gras du rabat, les manches un peu blanchies aux coudes. » Telle était l'idée curieuse que suggéraient à Dane « toutes ces petites rues sournoises, qui font toujours semblant d'aller à droite pour arriver à gauche et d'aller à gauche pour arriver à droite, et tout ce vieux latin, un peu cuisiné au séminaire, un peu réchauffé de l'antique, sur tous ces vieux palais du XVIe et aussi du XVIIIe siècle, et le contraste piquant de ces petites architectures trop jolies avec de bêtes maisons voisines, et ces silences où, çà et là, pousse une herbe d'un vert si doux que l'on se sent vivre doucement avec elle, et que l'on ne pense plus à rien, et qu'au dedans de soi-même on devient comme elle tendre et printanier. »

Cela, c'était la ville morte. Mais qu'était la cité vivante? Quelle société y avait-on? Bice voulait absolument le savoir. « Puisque je viendrai y habiter! » Et elle rit de ce rire bref, encore juvénile, qui faisait palpiter et pâlir Destemps. Carlino répondit que la cité vivante était un monde infiniment plus vaste, plus varié, plus intéressant que ce petit monde « où nous vivons, nous, » dans les grandes villes, sauf peut-être à Rome et à Paris.

— C'est ce délicieux monde provincial, ajouta-t-il, que vous verrez ce soir à ma conférence; et toute la maison en sera pleine.

— Ne fais pas cette conférence, dit Jeanne. Cela produirait un mauvais effet. Contente-toi des projections. Sans quoi, ce seront des cancans à n'en plus finir. On a même déjà commencé, j'en suis certaine. Un vrai scandale!

— Faites-la, faites-la! s'écria Bice en battant des mains.

Les yeux de la Gonnellina scintillèrent, et sa bouche laissa échapper un « oui, oui! » auquel firent écho les risées de toute l'assistance et les protestations du père contre « ce coquin de Carlino qui lui dévergondait sa fille » et les sermens dudit Carlino proclamant :

— Mais puisque je vous affirme que ma conférence sera un bréviaire de l'amabilité et de la discrétion!

— Avec ces projections-là? fit Jeanne.

Il y eut une explosion d'allègre curiosité. La franche Bice voulait savoir elle aussi; la Gonnellina se taisait, toute rouge; et la froide Laura se taisait également, pleine d'une indifférence dédaigneuse, tandis que Carlino s'évertuait à se défendre contre sa sœur. Mais Jeanne expliqua tout de suite sa pensée : elle n'aurait jamais cru qu'il fût possible de se méprendre de cette manière sur le sens de ses paroles; les projections représentaient des personnes de la ville, des personnes très connues; sans les commentaires du conférencier, rien de plus innocent; mais, avec les commentaires, si aimables qu'ils fussent, la chose devenait périlleuse.

Lorsque ce sujet de conversation fut épuisé, donna Laura vint à dire :

— Est-ce que vous avez beaucoup de socialisme, ici?

Carlino répondit qu'il n'en savait rien, qu'il vivait tout à fait en dehors de la politique. Il savait seulement que le Municipe était aux mains des cléricaux, et que son jardin, à lui, était aux mains des anarchistes.

— Oui, reprit donna Laura. Mais, en ce qui concerne le Municipe, ce n'est plus pour longtemps.

Elle parlait avec assurance, du ton d'une personne qui sait tout, l'avenir aussi bien que le passé. Par le fait, elle était beaucoup mieux renseignée que Carlino sur la situation politique de la petite ville; et, comme celui-ci s'en étonnait, elle voulut achever de l'éblouir.

— Que devient votre protégé, ce marquis passablement ambitieux, qui a une fille folle? Et que devient son gendre, l'ex-syndic, l'ex-clérical? Est-il à Brescia? J'espère qu'il y travaille pour nous!

Quand Jeanne l'eut informée qu'en effet le gendre du marquis était à Brescia, mais pour ses affaires personnelles et non pour s'occuper d'élections politiques, la dame bondit.

— Eh quoi! Il faut qu'il travaille! Tout le monde travaille pour ce collège! C'est une fièvre!

Jeanne frémissait, Bice riait.

— Oh! cela se comprend, dit Gonnelli. Une Victoire de Brescia (1)! Diantre, ce ne serait pas rien!

(1) Le *Museo civico* de Brescia possède une Victoire de bronze, chef-d'œuvre antique, célèbre en Italie.

— Une Victoire de stuc! fit observer Bessanesi.

Donna Laura se fâcha.

— Vous, Bessanesi, dit-elle, vous donneriez même celle de bronze pour un calembour!

— Peut-être, comtesse; mais je vous la donnerais, à vous; celle de stuc, je la donnerais au Ministère.

Donna Laura s'échauffa si fort que Carlino, afin de l'apaiser, lui promit d'écrire immédiatement un billet au marquis, avec prière de monter à la villa Diedo pour affaire urgente. Donna Laura lui parlerait, l'engagerait, par de petits mots tout verdoyans d'espérances flatteuses, à lancer son gendre sur le champ de bataille.

Donna Laura, sans laisser voir qu'une vague notion des amours de Maironi était parvenue jusqu'à elle par le ministère de l'Intérieur, demanda si ce M. Maironi avait du talent, s'il s'occupait d'études sociales. Quant à Destemps, il demanda des nouvelles de la démente. Destemps et Bice croyaient avoir connu les Maironi aux bains de Bormio. « Maironi n'était-il pas un jeune homme grand, brun, avec une forêt de cheveux indociles, avec des yeux gris, qui avaient une singulière expression d'avidité intellectuelle? Et sa femme, n'était-ce pas une jeune femme de taille moyenne, mince, avec des yeux couleur du Rhône, avec une physionomie de sphinx qui ne veut pas proposer son énigme? » Tous les autres, y compris donna Bice, la trouvaient insipide; mais Destemps, non. Sans doute elle parlait peu, et ses paroles n'avaient jamais rien de bien personnel; mais Destemps comparait ces paroles grises aux cryptogames qui, sur une eau stagnante, en cachent la couleur véritable et la profondeur. A son avis, c'était une créature profonde qui demeurait close pour son mari lui-même. Donna Bice se moquait de cette psychologie. Entre donna Bice et Destemps, la contradiction était la règle.

— Oui, déclara-t-il; une créature singulière, profonde et close. Effectivement, elle est devenue folle. C'est moi qui ai raison. Et je parie que nul de vous ne sait pourquoi elle est devenue folle.

Non, les Dessalle ne le savaient pas. Carlino avait entendu dire qu'il s'agissait d'hérédité; mais Jeanne avait entendu dire le contraire. Bessanesi lui demanda s'il y avait quelque espoir de guérison.

— Oh, non! répondit-elle, en donnant une gravité de circon stance à sa physionomie et à sa voix.

Elle craignit d'être hypocrite, eut un serrement de cœur; mais elle passa outre.

— Non, il n'y a pas d'espoir.

Alors, Dane raconta qu'une dame russe de sa connaissance avait guéri après vingt ans d'asile et qu'à sa sortie elle s'était trouvée mal en point, parce que ses parens, qui l'avaient d'abord pleurée comme une morte, s'étaient consolés ensuite, s'étaient partagé sa fortune, s'étaient arrangés dans la vie comme si elle n'existait plus. Il décrivit avec un art délicat, d'une façon exquise, le moment où la pauvre dame, de retour chez elle, put observer certaines traces des changemens que l'on venait de faire disparaître à la hâte et, sans lui en souffler mot, certains indices d'où il résultait que son ancienne chambre à coucher avait été transformée en salon de musique, certains signes révélateurs d'autres modifications encore plus offensantes pour elle et qu'on cherchait à lui cacher. Jeanne parut prendre à ce récit le même intérêt tranquille qu'y prenaient les autres. En réalité, elle écoutait avec ce mélange de frisson et de plaisir que l'on éprouve à imaginer une chose terrible qui n'arrivera jamais. Pourtant, un coup d'œil, un seul coup d'œil involontaire de Carlino, lui donna une gêne, comme si c'eût été un rayon électrique projeté dans les ombres de son cœur. Elle choisit une rose dans la coupe de cristal posée devant elle et l'offrit à Dane.

— Pour l'artiste! dit-elle en souriant.

Et elle se leva de table.

On alla fumer sur la terrasse orientale. En traversant le salon d'Iphigénie, donna Bice dit à Destemps :

— Prenez garde que ce M. Maironi et la maîtresse de céans... Oui, je le crois. Dites-le aussi à Laura

Cependant, derrière eux, Bessanesi s'écriait :

— La mer! Voici la mer! *Thalatta, Thalatta!*

Non, ce n'était pas la mer, cette plaine infinie que l'on découvrait par la porte ouverte du salon, là-bas, vers l'orient, toute cerclée de froides vapeurs aux confins arrondis du ciel; mais toutes les personnes présentes devinaient la mer dans cet orient sombre et profond; et Bessanesi demanda si quelquefois, à la splendeur du soleil ou de la lune, on ne la voyait pas scintiller. Une autre personne prononça le nom de Venise. La Gonnel-

lina eut dans les yeux une flamme de désir, osa chuchoter à son père que l'on pourrait s'en retourner à Venise, puis faire l'Adriatique jusqu'à Ravenne. Mais il lui répondit sèchement :

— Moi, je fais l'Océan Indien (1).

Destemps, lui, admirait les volutes blanches de gros nuages fumeux suspendus à l'angle de la Foresteria, sur la pompeuse colonnade qui s'y appuie, et, plus loin, sur les têtes rondes des marronniers que balafrent les tiges de sveltes cyprès, et, plus loin encore, sur une petite villa jaunâtre qui se dressait à la crête de la colline, sentinelle du palais seigneurial, vigie observant la plaine immense.

— Comme il est gœthien, ce XVIIIe siècle! dit Carlino Les nuages que voilà me représentent la sacro-sainte perruque du dieu.

Il jaillit des nuages blancs un éclair d'or; et on cria que c'était une perruque miraculeuse, on empoigna les encensoirs. Donna Bice, qui ne conservait de l'œuvre de Gœthe que des réminiscences lointaines et qui d'ailleurs ne l'avait jamais bien pénétrée, qui allait à la messe presque tous les dimanches et qui faisait régulièrement ses pâques, applaudit Carlino encensant Gœthe comme le vrai Homme-Dieu d'une religion supérieure, faite pour les esprits capables de sentir toute la beauté de tout l'humain, y compris le sens du divin. Elle défendit ensuite contre Destemps les esthètes modernes, que celui-ci appelait chétifs concertans de la flûte et de la clarinette, braves petits *gonfiagote* (2), en comparaison du grand orchestre de Gœthe.

— « Gonfiagœthe » toi-même! s'écria Bessanesi.

Bice défendit aussi les esthètes, et avec un secret plaisir; car elle sentait que, dans les paroles de Destemps, il y avait de la jalousie à l'endroit d'un très jeune esthète florentin, grand admirateur d'elle-même. On en vint naturellement à parler de l'amour dans la religion gœthienne et dans la religion des esthètes; et donna Laura dit à la Gonnellina de descendre avec elle au jardin, parce que les messieurs s'étaient mis à discuter sur ce qu'ils nommaient la moralité sexuelle. Bice était toute scandalisée, comme c'était son droit de femme désirable, mais riait davantage encore, comme c'était son droit de belle-mère et de

(1) Plaisanterie intraduisible. *Fare l'indiano* est une locution familière qui signifie : faire la sourde oreille.

(2) Qui enfle ses joues, glorieux, suffisant.

grand'mère ; Bessanesi niait en termes voilés que l'autorité des lois religieuses pût prévaloir contre les lois physiologiques; Destemps voulait que l'amour rendît tout licite, pur et saint; Carlino soutenait que l'amour arriverait ainsi à détruire son propre plaisir et qu'une loi est nécessaire pour nous donner la délicieuse appréhension de l'enfreindre et l'agréable remords de l'avoir enfreinte, uniques choses qui éveillent en nous le sentiment de notre pouvoir personnel et la conscience d'être vraiment des hommes. Le seul Gonnelli, grand conteur de joyeuses histoires, défendait le concept moral d'autrefois, mais en protestant qu'il ne le faisait point par bigotisme

— Permettez, lui dit Dane, qui l'avait écouté en fumant silencieusement. Ce que vous dites du concept moral chrétien, je le dis aussi; je le dis parce que je le pense, et je le dis, parce que je suis bigot de la façon dont vous feriez bien de l'être, vous et tous ces messieurs les païens, qui avez dit mille choses très élégantes et très colorées, pareilles à de jeunes fleurs écloses sur de vieilles ruines un peu pourries; toutefois, ces belles fleurs, je vous en demande bien pardon, il ne me plairait pas de les mettre à ma boutonnière... Mais où donc est Mme Dessalle?

— Oui! s'écria Bice. Où est Jeanne?

— Elle est sortie pour écrire un billet, dit Carlino. Et c'est une chance pour moi; car elle se rangerait, j'en ai grand'peur, avec le professeur Dane, et tout particulièrement contre son frère.

— Je le crois bien! fit Bice. Vous avez dit des choses horribles!

Et la discussion continua sur les horribles choses.

Aussitôt après avoir quitté le professeur Dane qui, au sortir de la salle à manger, lui avait offert son bras en cavalier plutôt qu'en théologien, Jeanne était montée dans sa chambre pour écrire au marquis. Avide de ces brefs et précieux instans de solitude, elle n'apercevait plus dans sa mémoire ce que Destemps avait dit de la femme de Maironi et ce que Dane avait raconté de la folle revenue à la raison que comme on aperçoit au dernier plan d'un tableau ces ombres effacées qui sans doute sont visibles, mais qui n'attirent pas l'œil sur elles. La préoccupation de la lettre, la préoccupation du rendez-vous l'avaient reprise avec violence; et, parce que son attention se fixait sur sa propre vie interne, elle perdait le sentiment des choses extérieures et de

la durée. Le grondement soudain des grosses cloches du Sanctuaire ne réussit pas à dissiper cet engourdissement; mais il lui entra dans le cœur, y fit vibrer un souvenir de la lettre. Elle soupira, reprit cette lettre et en poursuivit la lecture.

« ... Naturellement, personne ne m'attendait. La maison était close. Je dus envoyer à Albogasio; il n'y avait pas de bougies, il n'y avait même pas d'eau potable. Il fallut beaucoup de temps pour me préparer une tasse de café, une chambre à coucher; et, lorsque enfin je fus seul avec le gardien, vers dix heures, dans la maison silencieuse, mon émotion du voyage était entièrement passée, un peu par l'effet de la fatigue, un peu par l'effet de l'agacement. Bien plus, je m'étonnai, je regrettai presque de me trouver si froid.

« Je sortis sur cette petite terrasse qui, d'après ce que m'a raconté la Leu, une vieille du pays, fut construite par mon père, et où mon oncle Ribera, « ce pauvre M. l'ingénieur, » comme on l'appelle encore ici, mort avant que je vinsse au monde, aimait à passer de longues heures et à prendre quelquefois sur ses genoux ma petite sœur, celle qui s'est noyée à quatre ans. Il me revint à l'esprit certaines expressions affectueuses dont la Leu usait lorsqu'elle parlait d'eux : « Lui qui était si bon! Elle qui était si gracieuse! » Tandis que je rêvais à ces paroles, seul dans cette maison vide, sur cette terrasse où la passiflore qui jadis donna de l'ombre à mon père, à ma mère, à mon oncle, à ma petite sœur, est encore là, morte, accrochée aux montans d'un pavillon de fer, je commençai à sentir qu'au dedans de moi s'agitait quelque chose d'indicible; et, finalement, je versai des larmes amères sur ma maison abandonnée et taciturne, sur ma famille éteinte, et aussi sur moi-même qui n'étais pas digne de telles âmes.

« — Lui qui était si bon, elle qui était si gracieuse! » — Pauvre chère petite sœur innocente!

« C'était une nuit très obscure; on ne voyait pas même, au bas de la terrasse, le lac noir, immobile comme les montagnes aux crêtes enveloppées de nuages monstrueux, seules choses où parût une faible lueur blanche. Quand j'eus satisfait mon grand besoin de pleurer, j'éprouvai un violent et douloureux désir que mes morts me donnassent un signe d'eux-mêmes; et je demeurai dans l'attente, aux écoutes, ayant d'ailleurs conscience de ma folie. Il me sembla d'abord que j'entendais un baiser de

l'eau sur la rive ; puis, une voix d'oiseau nocturne dans les bois, sur l'autre bord ; puis, rien, rien, rien. J'allais me retirer en soupirant, lorsque, pendant quelques secondes, j'entendis les tintemens affaiblis de grosses cloches... »

Jeanne ne poussa pas plus loin sa lecture ; elle se leva, pâle, presque lugubre, écrivit très vite le billet au marquis Scremin, redescendit assez tôt pour entendre Carlino défendre contre Bice et contre Dane sa thèse sur l'amour et la loi. Elle sentit qu'en ce moment Maironi aurait souffert de la voir prendre le parti de Carlino ; et, tout en sachant bien que, par la suite, elle s'en repentirait, elle céda à un esprit de révolte et déclara d'une voix vibrante que certains sentimens étaient très beaux, très bons, très poétiques ; que la vérité était mauvaise, dure et froide, mais que Carlino avait dit la vérité.

Donna Bice eut un petit éclat de son rire argentin, et elle regarda Dessalle.

III

Les invités de la ville, — une nuée, parce que Carlino voulait que, pour sa conférence, la vaste salle de la Foresteria fût pleine, — commencèrent à venir un peu après neuf heures et demie, les uns à pied, les autres en voiture. Ils arrivaient par les deux petits chemins qui mènent à la villa Diedo, chemins si affreusement pavés de cailloux que la noble dame Colomba Raselli, toute palpitante de timidité et d'orgueil, telle une vraie colombe dans sa toilette cendrée garnie de dentelle noire, lorsqu'elle quitta sa voiture près de l'écurie et regarda le cailloutage qui monte sur la colline, émit un soupir et dit à deux jeunes personnes dont elle avait assumé la garde laborieuse :

— Grand Dieu, mes filles, est-ce que vous avez des cors ? Moi, oui, vous savez !

Lorsque, à son tour, l'homme acide, en compagnie de Bragozzo, le musicien, posa le pied sur le cailloutage qui descend de la colline, il tordit incroyablement sa bouche, son nez, ses sourcils, et, navré de ne point posséder les extrémités marmoréennes d'un certain homme illustre qui érigeait sa grandeur au centre d'une place de la ville, il bougonna contre sa propre balourdise qui l'amenait à se casser les pieds pour avoir ensuite le plaisir de se casser la tête.

Les voitures gravissaient la côte, chargées de dames dans tous leurs atours, de cavaliers noirs et blancs. La comtesse de Altis en avait trois dans son landau. Deux d'entre eux, en habit noir et en cravate blanche, tourmentaient le troisième pour son *smoking* et pour sa cravate noire. « Ne savait-il pas que, le soir précédent, au café, on avait décidé que tout le monde irait en frac? » Le malheureux, accoutumé à vénérer, non seulement les saints décrets, mais aussi les augustes opinions du café, se défendait avec un mélange d'humilité, de gaîté et de dépit, décrivait avec brio la scène familiale de sa « vêture : » — les apostrophes de ses filles : « Papa, le frac, tu sais! »... « Non, non, papa! il est trop graisseux! » — les conseils de sa femme : « La redingote, qui te va si bien! » — et, finalement, l'avis chuchoté par la femme de chambre : « Que monsieur le comte mette donc son *smoking!* »

Dans toutes les voitures, on critiquait les Dessalle pour n'avoir pas indiqué l'heure à laquelle se terminerait le divertissement et pour avoir fait des invitations trop larges. Le cavalier facétieux supposait qu'il serait obligé de rester à la cuisine. Dans les voitures où il n'y avait que des hommes, on passait en revue les habits noirs de chacun, on en publiait l'âge, l'origine et les gloires; et il ne manqua pas de gens pour aller en flairer la naphtaline. Mais tous, dames et cavaliers, étaient fort curieux de la conférence et des projections; car on disait que la conférence devait être en partie un madrigal à l'adresse de plusieurs aimables et spirituelles beautés de la ville, et en partie une peinture innocemment facétieuse de plusieurs messieurs, tandis que les projections feraient apparaître les portraits des uns et des autres.

On prétendait connaître les noms des femmes; on parlait de rapprochemens inopportuns, d'omissions et d'indiscrétions qui étaient de vrais péchés mortels; on citait des demoiselles très jolies et très mondaines qui ne se tenaient plus d'indignation parce qu'elles avaient appris que toutes les demoiselles, sauf une, étaient exclues des projections et de la conférence. On commentait l'absence de Maironi, on discutait sur la possibilité d'une rupture, on faisait des allusions aux Scremin et à une amélioration dans l'état de la démente. Le cavalier facétieux promettait que, pendant la musique ennuyeuse du maëstro Bragozzo, il raconterait des histoires amusantes. On riait de la dame

qui, le soir de l'éclipse, allait jurant qu'elle ne remettrait plus les pieds à la villa Diedo, et qui, aussitôt l'invitation reçue, avait télégraphié à Venise pour se commander une toilette. On riait des efforts infructueux de la comtesse Importanza pour colloquer à Carlino la petite comtesse Importanzetta, efforts charitablement secondés par une certaine dame complaisante, qui n'avait pas de filles.

La Raselli fut la dernière à entrer dans la villa avec les deux demoiselles confiées à sa garde, parce que, juste au moment où elle arrivait à la grille, elle s'aperçut qu'elle avait perdu le gland de son éventail; et, à la grande rage de ses pupilles, elle voulut à toute force, malgré les imperfections avouées de ses pieds, refaire le chemin jusqu'en bas.

— Allons, mes filles, ne grognez pas. C'était un si beau gland! Ne grognez pas; cherchez plutôt; dites le *Si quæris* (1), vous aussi.

D'ailleurs, tout fut peine inutile.

La villa Diedo, ce beau cube de pierre percé à jour et couronné de statues, s'élevait blanchâtre, avec toutes ses baies illuminées, sur les deux terrasses noires de gens, vers un sombre chaos de nuages sans lune; et, ainsi dressée à la crête de la colline, elle ressemblait à une fleur énorme. Dans cette fleur et autour de cette fleur animée et flamboyante, il y avait un fourmillement de minuscules êtres vivans, accourus à la lumière et à l'odeur du plaisir. Nombre de papillons volages et quelques phalènes folles, nombre de moucherons curieux et quelques méchans moustiques, beaucoup de précieux scarabées, beaucoup de nobles abeilles y faisaient un bourdonnement continu, importun peut-être aux choses immobiles qui adoraient dans la nuit auguste, comme est importun aux dévots, dans les cathédrales, un caquetage persistant de sacristains et de femmelettes. Seuls les rosiers enlacés aux balustres de la terrasse occidentale avaient des frémissemens et des balancemens, comme si la longue domesticité leur eût communiqué le sens du plaisir humain. C'est ce qu'un poète indigène fit observer en se promenant sur la terrasse, à la dame, indigène aussi, qu'il avait à son bras.

— Mais vous trouvez donc, répondit-elle, qu'il y a ici tant de plaisir humain?

(1) Prière à saint Antoine de Padoue, récitée par les gens du peuple lorsqu'ils cherchent un objet perdu.

Et, d'une voix un peu traînante et riante qui atténuait la douceur des paroles :

— Excepté moi, dit-elle encore, excepté vous aussi, peut-être, tout ce monde s'ennuie plus ou moins. N'avez-vous pas vu leurs mines? On dirait des gens qui attendent leur tour dans le salon d'un dentiste. Par bonheur, il y a ce monsieur couleur carotte qui s'amuse, lui!

Ce monsieur couleur carotte, — l'homme acide, — errait tout seul dans les salons, en costume du matin, parmi les fracs, parmi les toilettes claires, décolletées, flairant les meubles l'un après l'autre, envoyant à chacun une grimace particulière; et le fait est qu'il ne semblait pas être l'image du plaisir humain. Mais il faut dire que la belle et noble dame, exquisement aristocratique d'intelligence et de goût, médiocrement riche, souffrait un peu du luxe excessif de ces Dessalle, vrai sang de banquiers, et de ce qu'elle appelait le prosternement d'une ville entière devant leurs millions. Aussi, dans son jugement que tout le monde s'ennuyait, y avait-il un peu de malignité volontaire; et cela fit sourire dans son cœur le poète, qui n'était pas exempt non plus de malignité.

La foule des invités, parmi lesquels il s'en trouvait plusieurs qui n'étaient jamais entrés à la villa et un grand nombre qui ne l'avaient pas visitée depuis qu'on en avait renouvelé le mobilier, circulait, après les présentations faites, dans les cinq salles tiepolesques, et elle s'amusait d'elle-même, de ce milieu magnifique où la dame un peu maligne n'avait fait grâce qu'à Tiepolo, jugeait le mobilier prétentieux plutôt que riche, voyait poindre la bourgeoisie sous toutes les élégances. Pour alimenter sa malignité et celle de quelques autres, il y avait un certain petit bourgeois vaniteux qui, parce qu'il connaissait les Dessalle depuis deux ou trois semaines et avait minutieusement visité leur villa, s'empressait de jeter à droite et à gauche des chuchotemens rapides : « Toutes ces étoffes, on les a tissées exprès pour qu'elles fussent en harmonie avec les fresques de Tiepolo... Ici, tout est ancien, acheté à Rome... Ici, tout est copié sur un salon du palais X., à Venise... Ici, tout est exécuté sur les dessins du peintre Fusarin... Le socle de l'Homère, dans le salon de musique, est un marbre antique. Le socle du Virgile, dans la salle à manger, est d'un sculpteur russe... Ceux de l'Arioste et du Tasse sont de... de... Je vais le demander à Carlino. » Immédiatement, le monsieur

facétieux baptisa ce bourgeois, pour ses prétentieuses et ridicules familiarités, « le frère de lait de Carleto; » et le sobriquet lui resta pendant toute la soirée.

Il se trouvait bien là quelques bons connaisseurs et quelques fines connaisseuses qui goûtaient les harmonies exquises des meubles et des fresques, et qui s'arrêtaient pour examiner les bordures dorées sur le cuir blanc des portes anciennes, et qui ne traversaient pas le corridor, entre la salle du Virgile et la salle du Tasse, sans admirer sur les murailles les riches brocarts de Venise. Mais la plupart des assistans prenaient leur plaisir ailleurs, s'amusaient de la foule élégante, de la grande lumière, de la grande richesse, jouissaient de figurer au nombre des invités, encore que ce dernier plaisir fût très atténué par l'abondance des invitations et ne fût pas assaisonné par des exclusions savoureuses. Beaucoup de messieurs se délectaient aussi, dans une mesure variable selon le rang, la beauté et la jeunesse de celle qui les accompagnait, à donner le bras à une dame; et d'autres messieurs se délectaient à se poster dans les passages qui menaient d'une salle à une autre, explorant d'en haut les épaules des femmes et les palpitations de celles qui, parfois, étaient contraintes de s'y arrêter.

Toutes les dames, à l'exception de quelques-unes peu satisfaites de leurs propres toilettes, étaient fort contentes de la réunion; mais on voyait, dans la gravité et la solennité de leur maintien, qu'elles étaient encore très gênées par leurs traînes, par leurs bijoux, par l'événement auquel elles prenaient part. Les demoiselles au contraire étaient rayonnantes : car « le frère de lait » avait raconté à l'une d'elles que, dans la salle de la conférence, on avait tendu une toile et apporté un piano; et en outre, parmi les possibles danseurs, il y avait quelques jeunes officiers de cavalerie qui n'étaient jamais venus dans le monde avant ce soir-là. Groupées dans le salon de l'Arioste, elles commentaient ces nouvelles.

Jeanne avait été chercher la Gonnellina dans un coin de la terrasse orientale où celle-ci était avec Bertha et Destemps, et elle l'avait conduite aux pupilles de la Raselli pour que ces demoiselles la prissent dans leur société. Mais Éléonora, venue là contre son gré, ne fut ni gaie ni même fort aimable, de sorte qu'on ne tarda guère à lui conférer gracieusement le titre de « fameuse bûche! » D'ailleurs, Jeanne s'acquittait de son rôle en

excellente comédienne, se donnant peu à ceux qui l'auraient désirée beaucoup, s'excusant auprès de ses amis, se distribuant largement aux invités les plus modestes et les moins connus d'elle, arrangeant pour le professeur Dane et pour donna Laura des conversations selon leur goût, permettant que Bice, Destemps, Bertha, Bessanesi et Gonnelli se tirassent d'affaire comme ils le voudraient et comme ils le pourraient.

On avait dû modifier le programme de la soirée. On ne commençait plus par la conférence; on commençait par la musique, à cause du maëstro Bragozzo qui, flairant dans l'air l'odeur du bal, avait déclaré net à Carlino qu'il refusait de faire entendre l'acte de son opéra inédit après la conférence, lorsque tout le monde serait impatient de danser. Or, pour la musique, il n'y avait pas à sortir de la villa : car le maëstro préférait le petit salon à la grande salle de la Foresteria. « Peu d'auditeurs, mais des auditeurs choisis ! »

— Que voulez-vous? dit-il à la maligne comtesse. Je suppose que nous soyons ici cent personnes. Sur cinquante hommes qui m'applaudiront, il y en aura vingt capables de me dire, dès que nous serons dehors : « Vous savez, maëstro : votre œuvre est une belle chose, mais elle est un peu longue. » Vingt autres, et ceux-là, ce seront mes amis, diront plus franchement : « Nom d'une pipe, tu n'en finissais plus! » Cinq autres me demanderont si j'ai joué du Wagner ou si j'ai joué *la Traviata;* pour eux, c'est à peu près la même chose. Les cinq derniers, j'ai plaisir à ce qu'ils viennent m'entendre. Quant aux dames, je mets à part vous, la comtesse de Altis, peut-être aussi la maîtresse de maison et trois ou quatre parmi les quatorze ou quinze élèves que j'ai là, ce qui fait en tout une dizaine, pas davantage. Mais les quarante autres. Alors même que je saurais faire chanter et pleurer le piano, j'aurais le bonheur de voir quarante éventails aller et venir aussi régulièrement que quarante métronomes, depuis la première note jusqu'à la dernière. Et ensuite, il se trouvera une demoiselle pour venir me demander, comme cela m'est arrivé même après que j'avais joué du Beethoven, du Schumann ou du Mendelssohn : « Bravo, maître! Mais, à présent, jouez-nous donc quelque chose de beau. »

— C'est ainsi partout, vous savez! répondit la comtesse en riant.

Pendant qu'il jouait et que, contre son désir, le petit salon

était bondé, avec deux grosses queues de public restées prises dans les portes ouvertes, le monsieur facétieux, dans un coin de la terrasse orientale, racontait à un petit groupe d'auditeurs et d'auditrices les histoires de la maison Scremin, promises à la comtesse de Altis; mais elle avait préféré la musique. Ces histoires, il les savait par sa propre femme de chambre, dont une sœur avait épousé le fils de Federico, domestique chez les Scremin.

Donc, scène première. Personnages : le marquis Torototèla (1), — c'était le nom que le monsieur facétieux donnait à Zaneto, en raison de certaines « guitares » poétiques autrefois commises par celui-ci, — la marquise Nene, don Giuseppe Flores, et un rat. Don Giuseppe arrive de sa villa en voiture, demande le marquis, est introduit; et Federico reçoit l'ordre de ne plus laisser entrer personne. La marquise sonne : « Qui est venu? — Don Giuseppe Flores. — Où est-il? — Dans le cabinet, avec monsieur. » Cinq minutes se passent. La marquise sort de sa chambre et rôde dans la maison avec inquiétude. Finalement, sombre et anxieuse, elle arrive à l'une des deux portes du cabinet. « Que peut-il bien se passer? » Federico se trouve par hasard à l'autre porte. Il entend que don Giuseppe parle; mais il ne distingue pas. Torototèla geint, pleurniche. Federico, par hasard, approche l'œil du trou de la serrure et voit entrer par l'autre porte sa maîtresse, tout aimable et souriante. Juste au même instant, le marquis se lève d'un air effaré, tire la sonnette en regardant fixement quelque chose dans un coin du cabinet. Federico fait le tour, entre derrière sa maîtresse. « Monsieur désire?... — Un rat! » La maîtresse, qui ne craint que Dieu et les rats, tourne silencieusement les épaules et se retire. « Un rat, monsieur? s'écrie Federico. — Mais oui, un rat, un rat! » Le marquis, tout tremblant, se fait une barricade avec sa chaise. « Excusez, don Giuseppe! Excusez, don Giuseppe! » Don Giuseppe, à voir tout ce remue-ménage pour un rat, est stupéfait. Federico ne réussit point à découvrir de rat.

Cependant, le marquis est toujours dans les transes, veut qu'on poursuive les recherches. « Excusez, don Giuseppe! Excusez, don Giuseppe! Je regrette beaucoup... » Et il répète tant de fois : « Je regrette beaucoup, je regrette beaucoup... »

(1) *Torototèla,* équivalent de notre « Tradéridéra », refrain de certaines chansons populaires.

que, tout doucement, le pauvre don Giuseppe s'en va. Le prêtre rencontre la marquise dans l'antichambre, et ils causent.

A ce paisible tournant de la narration, on entendit les héros du musicien délirer de passion avec un tapage d'enfer. Un gros monsieur sortit sur la terrasse et s'approcha du groupe.

— J'en suis sourd! dit-il.

Puis, il raconta que Zaneto Scremin venait d'arriver, avec un frac de 1848 et une cravate blanche qui ressemblait à une serviette.

La venue de Zaneto aiguisa l'appétit curieux des auditeurs, et la narration fut continuée. Ce que la marquise et don Giuseppe avaient dit, on ne le savait pas. Mais le certain, c'était que, en congédiant le prêtre, la marquise avait soupiré : « Faut-il qu'il y ait aussi les rats! » comme si elle prenait en pitié le bon Dieu pour la faiblesse qu'il a eue d'inventer ces rongeurs. Mais, quant au fond de l'affaire...

— Je sais tout! interrompit le monsieur qui était devenu sourd.

Par le fait, celui-là était assez bien informé. Pour que Zaneto fût nommé sénateur, il devait mettre en ordre ses finances, unifier ses dettes par un gros emprunt pour en réduire l'intérêt et pour réduire aussi le nombre de ses créanciers, afin qu'il n'eût plus autour de lui tant de langues inquiètes et tant d'yeux aux aguets. Une opération avec le Crédit foncier de la Caisse d'épargne de Milan n'avait pu être conclue, faute de caution. Alors, l'avocat de Zaneto avait proposé à Carlo Dessalle un emprunt de 700000 lires, au taux de 4 pour 100; mais Dessalle n'avait pas de fonds disponibles en ce moment-là, et, de toute manière il exigeait 4 et demi. Renseignée sur cette démarche, la marquise, plutôt que de voir son mari lié aux Dessalle, avait décidé de se sacrifier elle-même et de céder à Zaneto une large part de ses biens propres, mais à la condition de faire savoir en haut lieu qu'il n'aspirait plus au Sénat, et puis, de se transporter à Brescia et d'y vivre tranquillement avec son gendre. Don Flores était l'ambassadeur.

— Mais Zaneto a tenu bon; et le rat et lui ont envoyé tout au diable.

Dans le dialecte local, on appelle « rat » un homme malin; et le monsieur facétieux basa sur ce fondement philologique la plausible hypothèse que, au moment où le bon Zaneto avait crié :

« Un rat! » il voulait désigner, non pas l'animal rongeur, mais lui-même.

Cependant, Jeanne avait présenté le marquis à donna Laura, et, sans qu'il y parût, elle les avait acheminés tous deux vers la terrasse occidentale où ils pourraient causer en paix. Dix heures et demie sonnaient à l'horloge du Sanctuaire. Jeanne se glissa dans la salle à manger, s'approcha d'une fenêtre ouverte sur la vallée du Silence, regarda les collines sombres, les nuées lourdes et noires, imagina la lointaine terrasse au-dessus du lac obscur, la passiflore morte, le son des grosses cloches, et le cœur de l'aimé plein de souvenirs, de regrets, de terreurs, de désirs confus qui le lui disputaient. Par la pensée, elle s'élança là où était Piero; et, sentant bien qu'elle n'aurait pas osé le serrer dans ses bras par crainte de lui déplaire, elle eut l'âme toute trempée de larmes intérieures et quitta la fenêtre.

A peine retournée, elle vit Bassanelli debout en face d'elle.

— Suis-je indiscret? dit-il. J'ai pensé que, ce soir, vous auriez peut-être du temps et des oreilles pour les amis. Je désirerais vous dire un mot.

Jeanne ne s'irrita point de l'allusion à l'absence de Piero; car, depuis quelque temps, elle était habituée aux piques jalouses du pauvre Bassanelli, pour qui elle avait une grande estime et même de l'amitié.

— Et mes invités? dit-elle.

— Bragozzo s'en charge... Écoutez. Avant-hier, à Venise, j'ai vu votre mari.

Jeanne eut un sursaut de mépris passionné.

— Eh bien! dit-elle, que m'importe?

Bassanelli ne prétendait pas que cela importât beaucoup à Jeanne; mais, en fin de compte, cet homme lui avait fait pitié. Il était dans un état de santé lamentable; il avait l'air changé, paraissait comprendre son abjection d'autrefois; il souffrait, souffrait véritablement, souffrait, entre autres choses, de certains bruits arrivés jusqu'à lui.

— Quels bruits?

— Eh! ma chère

— Bassanelli! fit Jeanne, fièrement. C'est pour me dire cela que vous êtes venu?

— Non; mais, en somme, je trouve que ce soir on lit trop sur votre visage l'absence de quelqu'un, et je trouve, au sur-

plus, qu'il n'est pas nécessaire de soupirer ainsi à la fenêtre!

— Bassanelli, je vous ai permis jusqu'à présent de me maltraiter sur ce point, parce que vous êtes un vieil ami; mais prenez garde de ne pas m'en faire repentir! Du reste, il n'est pas vrai qu'on puisse lire sur mon visage. On n'y lit rien du tout. Et d'ailleurs, quand même on y pourrait lire? Je ne fais pas le mal!

Bassanelli la regarda fixement dans les prunelles, pâle, silencieux; et il lui saisit le poignet brusquement, lui leva le bras.

— Vous ne faites pas le mal? repliqua-t-il. Écoutez! J'ai toujours été un âne, depuis que j'ai souffert la faim et que je me suis fait estropier pour cette maudite Italie. En ce moment encore, je suis un âne, et je sais bien pourquoi. Mais je vous jure que, quand je pense au pauvre Franco Maironi, au père, — un cœur de lion, pur comme le cœur d'un saint, — et quand je me figure ce qu'il souffrirait, s'il voyait, s'il comprenait, j'aime mieux être moi que vous!

Ayant ainsi parlé, il lâcha ou plutôt rejeta le poignet prisonnier. A la même seconde éclata un applaudissement sonore qui saluait la dernière mesure de l'opéra de Bragozzo.

— Silence! dit Jeanne, comme épouvantée, pâle autant que lui. Vous êtes un méchant jaloux, rien autre chose!

Et elle courut dans le salon de l'Iphigénie. Bassanelli la suivit en frémissant, à moitié satisfait et à moitié fâché d'avoir dit ce qu'il avait sur le cœur.

Donna Laura et le marquis Scremin causaient encore sur la terrasse occidentale, au moment où toute la société se déversa par couples sur la terrasse orientale, descendit les degrés, s'achemina à travers le jardin vers la porte lumineuse de la Foresteria. Plusieurs couples aristocratiques s'éparpillèrent pour se réunir entre eux un peu plus tard, comme ils en étaient convenus d'avance: car ils désiraient ne pas se mêler aux autres dans la salle. Immédiatement, cela fit courir dans l'ombre quelques chuchotemens de dépit féminin. Des chuchotemens couraient aussi dans le groupe d'élite: chuchotemens sur l'absence de Maironi, chuchotemens sur la toilette des deux grandes dames étrangères, habillées d'une façon insolemment simple. Une dame qui, en se tenant assise près d'une porte du salon de musique, avait trouvé moyen, tandis qu'elle s'éventait avec la main droite, de tâter clandestinement avec la main gauche l'étoffe des toilettes

qui passaient, se montrait furieuse contre l'avarice de certaines de ses amies. Une autre dame se complut à faire observer aux deux fanatiques adoratrices de Jeanne, afin qu'elles n'eussent pas d'illusion sur les sentimens de celle-ci, que l'absence de Piero l'affectait au point de la rendre laide.

Jeanne entra la dernière dans la salle de la conférence avec le professeur Dane. Carlino, adossé au cadre blanc des projections, était en train d'expliquer à l'assistance que son discours avait un sujet fantastique et demandait une introduction musicale. Il pria de ne point applaudir la musique, encore qu'elle fût d'un grand maître et bien exécutée. Tout à coup, les lampes électriques s'éteignirent; sur le cadre blanc apparurent des nuages nocturnes baignés de blancheurs lunaires; et un petit orchestre invisible attaqua les premières mesures du *Songe d'une nuit d'été*, de Mendelssohn. Donna Bice, la bonne madame Colomba Raselli, la Gonnellina, son père, Dane, Bessanesi, le maëstro Bragozzo firent : « Oh ! » Destemps dit à haute voix : « Bien ! » tous les autres, dames et messieurs, gardèrent la froide attitude de gens qui s'y connaissent et qui sont difficiles. La Raselli se risqua à demander tout bas à une majestueuse voisine impassible :

— Qu'est-ce que c'est, comtesse, que ces barbouillages ?

Et la voisine répondit majestueusement :

— Je n'en sais rien.

Une pétulante demoiselle, assise près de la Raselli, murmura :

— C'est probablement le chaudron des sorcières qui fume.

— Si du moins, pensa la Raselli, les sorcières me retrouvaient le gland de mon éventail !

Sitôt la musique finie, les nuages nocturnes tremblèrent et disparurent, les lampes électriques répandirent une faible clarté crépusculaire; et Carlino monta dans une petite tribune dressée au coin de la salle, entre le cadre des projections et la porte ouverte de la pièce qu'il avait baptisée, à cause de ses décorations tiepolesques, la Chine des Monstres, et où se tenaient les musiciens.

— La baraque de Polichinelle ! murmura l'homme acide.

— La Porte des songes ! commença Carlino, sans nulle emphase, avec ce nerveux accent toscan qui, pour les oreilles vénètes, avait déjà une sonorité singulière et magique. Porte des Sphinx, *Janua clara*, apparais !

Les lampes s'éteignirent ; sur le cadre lumineux trembla et se fixa l'image d'une porte du xve siècle, élégante et finement sculptée. La base du pilastre droit portait sur la plinthe cette inscription :

Janua clara.

Quelques personnes reconnurent l'inscription et les Sphinx de l'architrave, murmurèrent le nom d'un palais de la ville.

— C'est toi, continua Carlino, toi, digne du palais d'Atlas, que je prends pour exorde. Informes, couleur de sang, tes membres furent arrachés des entrailles d'une alpe sauvage par la violence de robustes bras ; et, cependant, ton âme pure resplendissait dans l'âme de l'artiste ancien comme une étincelle dans une flamme ; et, par la conjonction laborieuse de l'esprit avec la pierre, ton arceau flexible surgit et déclina lentement, pareil au cours d'une vie florissante et pleine, pareil au trajet de la beauté dans le temps, de l'espérance dans le cœur d'un sage.

— Regardez votre montre, murmura l'homme acide à son voisin, pour voir le temps que nous allons mettre à franchir cette porte !

— Comme à cette heure poursuivit dans l'ombre la voix de Carlino, lorsque revient le jour consacré au Maître de la foudre, tu enveloppes d'un sourire satisfait les foules qui affluent vers toi pour apporter leur encens à la déesse intérieure...

La porte trembla et disparut. Tout à coup, parmi les « oh ! » les rires et les applaudissemens, jaillit sur le champ du cadre le buste merveilleux d'une dame présente, au profil d'impératrice, aux grands yeux noirs, aux épaules puissantes et exquises.

— Elle ressemble un peu à donna Laura, dit le professeur Dane.

Jeanne tressaillit. Donna Laura et le marquis Scremin étaient-ils dans la salle ? Ne les avait-on pas oubliés sur la terrasse ? Pendant qu'on applaudissait et qu'on riait, pendant que la dame se défendait contre les complimens de ses amis et que Carlino attendait l'instant où il pourrait reprendre sa comparaison tirée par les cheveux entre la belle porte et le bel exorde d'un conte romantique, Jeanne sortit à la hâte. Dans le jardin, elle rencontra donna Laura, seule. Le marquis, « mon Dieu, quel sénateur mesquin ! » était parti, non sans laisser une infinité d'excuses. Eh bien ? Eh bien, Scremin s'était engagé à faire

travailler son gendre pour l'élection de Brescia. Puis, comme Jeanne avait accueilli cette nouvelle par un petit « hum! » dubitatif, donna Laura se risqua à lui dire en souriant :

— Il suffit que tu le veuilles!

Peut-être était-il plus facile d'avoir cette hardiesse dans l'obscurité.

— C'est Scremin qui t'a dit cela? demanda Jeanne.

— Non; c'est moi qui le pense.

— Ce que tu penses n'est pas vrai.

Et que ce ne fût pas vrai, elle l'affirmait parce qu'elle en était convaincue.

— Il ne t'a point parlé de ses embarras d'argent? reprit-elle.

— Non. Mais moi, je lui en ai parlé.

— Toi?

En effet, donna Laura était fameuse pour ses prudences d'éducatrice et pour ses audaces de femme mal éduquée.

— Quand on veut une fin extraordinaire, déclara-t-elle, il faut renoncer aux ménagemens ordinaires.

Elle avait donc dit un mot au marquis sur d'autres difficultés que son nom rencontrait, des difficultés d'un caractère très positif, résultant peut-être de vains propos, d'insinuations certainement fausses, mais qu'il était nécessaire de réduire sans retard au silence. Le marquis s'était troublé un peu, avait répondu par un tortueux enchevêtrement de phrases décousues, avait tâché de donner à entendre que, par suite de certains pourparlers, les Dessalle connaissaient la solidité de sa situation économique et pourraient en rendre témoignage.

- Est-ce vrai? demanda donna Laura.

eanne croyait savoir qu'en effet son frère avait été sollicité pour un gros emprunt; que la caution offerte, sans être fort large, était suffisante, et que, si l'affaire avait échoué, c'était parce qu'on n'avait pu s'entendre sur le taux de l'intérêt.

— Eh bien! voici, dit donna Laura. Le marquis voudrait que j'amenasse le ministre à demander des renseignemens au préfet sur ce point; ou encore, que vous prissiez vous-même l'initiative d'en parler au préfet. Du reste, tu comprends bien que, personnellement, je n'y tiens guère. Ce à quoi je tiens, c'est à l'élection de Brescia.

Jeanne ne répondit pas. L'autre sentit le froid de ce silence et le prix de l'instant fugitif.

— Permets, dit-elle. Causons un peu. Je ne veux pas entrer dans tes affaires; mais, en somme, je crois que tu devrais m'aider.

— Tu insistes?

— Oui, j'insiste. Cette fois, Maironi se fera connaître dans le collège en travaillant pour un autre; la fois prochaine, il travaillera pour lui-même, et nous l'aiderons.

Cette façon de parler sans ménagemens et ce ton protecteur irritèrent Jeanne.

— Excuse-moi, dit-elle, mais tu te trompes beaucoup. D'ailleurs, cette conversation est inutile. Allons; il faut que je rentre.

Donna Laura, déçue, se demanda : « Est-ce qu'ils seraient brouillés? » Et elle résolut de s'en informer dès le soir même.

Cependant, le succès de Carlino croissait de minute en minute. Il avait bâti le plus absurde des contes; et, autour de la bouche de l'homme acide, le muscle orbiculaire, le buccinateur et le zygomatique dansaient, non sans raison, une sarabande furieuse. Quant aux projections, elles soulevaient dans le public un brouhaha. Le sujet du conte était celui-ci :

— Une belle, aimable et noble jouvencelle de la ville, présente dans la salle et réellement fiancée à un monsieur étranger, en était l'héroïne. Le conteur la supposait habitant après son mariage un superbe château sur le Rhin, près du rocher de la Lorelei (1), heureuse; mais, au souvenir de la patrie lointaine, une ombre de tristesse passait quelquefois sur son bonheur. La Lorelei, apitoyée par ces faibles soupirs, lui apportait en don et plantait dans le parc du château la svelte tour ancienne à l'ombre de laquelle était née la jeune épouse : la Tour de ville. Ensuite, c'était la désolation des habitans pour la disparition de leur Tour. Il y avait là un anachronisme. Maironi apparaissait dans le carré de toile blanche avec l'écharpe de syndic et, une lanterne à la main, se mettait en quête de la Tour. Jeanne fut très fâchée de cette apparition qui fit rire beaucoup, très fâchée aussi que Carlino, qui pourtant lui avait raconté l'histoire d'avance, eût gardé le silence sur cet épisode. On vit l'arrestation d'un monsieur de haute taille, très connu, que l'on soupçonnait d'avoir avalé la Tour; l'évanouissement d'un autre monsieur, très érudit, qui avait publié une *Biographie documentée de la Tour de ville;*

(1) Fée du Rhin, qui a donné son nom à un rocher de la rive gauche, entre Mayence et Coblentz.

le suicide de plusieurs patriciens, amis de Carlino, qui sautaient la tête la première dans le trou profond ouvert à la place du monument enlevé. Ensuite, c'était un concile des Fées protectrices de la ville. Pas une seule fois, dans le récit que commentaient les projections, le romancier, fidèle au titre de son badinage, n'avait prononcé de noms propres. Ces noms, le public se chargeait de les proclamer à mesure que s'offraient devant lui les figures des mystérieuses puissances. La Lorelei elle-même était une belle dame de Rolandseck, mariée dans la ville de la Tour. La galanterie et la prudence de Carlino furent particulièrement admirées dans la double description, par la parole et par l'image, de ce concile où le pouvoir magique était conféré aux plus belles et illustres dames : — décrites une à une, avec des phrases ampoulées mais énigmatiques, elles se montrèrent dans le cadre sous une forme énigmatique aussi, le visage entièrement ou partiellement voilé; puis, elles disparurent avec la rapidité de l'éclair, et, malgré les réclamations du public, elles ne reparurent pas. Il y en avait douze. Sur les trente-six dames présentes, trente-cinq espérèrent qu'elles étaient du nombre; et les vieilles femmes elles-mêmes fondaient cet espoir sur leurs titres, sur leurs palais, sur la courtoisie chevaleresque de l'orateur et sur le voile qui cachait tout. Les fées tenaient leur conciliabule dans le palais de la *Janua clara*, et, au moyen d'enchantemens, elles ramenaient des bords du Rhin la Tour enlevée, décidaient les jeunes époux à fixer près d'elle leur demeure, faisaient prisonnière la Lorelei et, gracieusement, l'acceptaient pour compagne et pour sœur. Le récit et le spectacle se terminaient par un bal public autour du monument remis en place. C'était un cancan furibond où la foule dansait avec le syndic, avec le monsieur de haute taille, avec le monsieur érudit et même avec les patriciens suicidés. Un hymne à la charmante ville hospitalière, séjour élu des Grâces et des Génies fut l'épilogue bien accueilli de la conférence. Le petit orchestre entonna un air populaire du pays, dont il élargit la mesure pour le rendre solennel, pour faire qu'on ne le reconnût pas tout d'abord; et enfin parut dans le cadre l'image de Carlino lui-même faisant une révérence au public, les bras croisés, avec une petite Tour qu'il pressait sur son cœur. Toutes les lampes se rallumèrent d'un seul coup, parmi les applaudissemens qui éclataient.

Déjà la salle etait débarrassée pour la sauterie et quelques personnes s'y promenaient, tandis que la plupart des invités, fumant des cigarettes, mangeant des glaces, étaient encore à se presser dans les pièces qui regardent sur la vallée du Silence, ces pièces peintes par Tiepolo avec la verve la plus fantaisiste et dénommées par Carlino la *Chine des Monstres*, la *Géorgique*, la *Galante*, l'*Olympe*, la *Darwinienne*, l'*Anacréontique*. Le succès du conte avait été si grand que les jeunes filles seules paraissaient impatientes de danser. On menait grand tapage autour de Carlino et autour des moins douteuses parmi les fées présumées.

— *Ah*, *Lorelei rapir vorrei* (1)! dit tout bas à Gonnelli le passionné Bessanesi, plein d'admiration pour la poitrine décolletée de la dame allemande.

— Oh! Bessanesi, Bessanesi, que dites-vous là? fit à ses épaules donna Bice, en lui envoyant un coup d'éventail.

— Oui, *lor e lei rapir vorrei* (2)! répondit le peintre, prompt à la riposte.

Donna Laura prit une des fées par le bras, une mignonne fée remuante et nerveuse qui avait été sa compagne de classe à Poggio Imperiale; et, sous prétexte de voir les Tiepolo, elle se fit conduire dans l'Anacréontique, cet admirable petit salon des *putti*, où il n'y avait personne. Elle l'interrogea sur les amours de Maironi et de Jeanne.

— Mais on n'en parle plus! répondit la fée à la tête légère, toute rayonnante parce qu'elle s'était montrée au bras de la grande dame. Tu me demandes cela parce que tu ne le vois pas ici? Il est à Brescia pour ses affaires. C'est une chose acceptée, c'est un mariage. On trouve que parfois Jeanne pourrait dissimuler un peu mieux, faire comme lui, dont l'attitude est irréprochable; mais, dans le fond, chacun pense : « Un mari sans femme, une femme sans mari... Jeunes comme ils le sont... Ce n'est pas leur faute... » Excuse-moi; mais, à parler franc, c'est si difficile! Une vraie chance, qu'ils se soient épris l'un de l'autre, au lieu de porter le trouble dans d'autres ménages. Quand on est moral mais non hypocrite, voilà comment il faut raisonner. Quelques personnes critiquent Dessalle, qui devrait intervenir, qui devrait chapitrer sa sœur. Oh! il est si sympathique, ce Dessalle, si sympathique! Mais ici, on est sévère, on est puri-

(1) « Ah! je voudrais ravir Lorelei! »

(2) Jeu de mots intraduisible : *lor e lei*, « elles et vous. »

tain. Ah! tu n'imagines pas comme on est puritain! Et on l'est sans aucun esprit de justice : il y a des femmes à qui l'on pardonne tout, tout, tu m'entends! Et il y en a d'autres à qui l'on ne pardonne rien.

En parlant ainsi, elle avait l'air d'insinuer, un peu avec ressentiment, un peu avec complaisance, qu'elle avait fait l'épreuve personnelle de cette sévérité et de cette injustice. En fait, elle était de celles qui approchent volontiers la main du fruit défendu, mais qui, au moment de le cueillir, se sentent peut-être, non sans une ombre de regret, plus honnêtes qu'elles ne l'auraient cru, et qui retirent la main.

Juste au même instant, le maëstro Bragozzo et une jeune dame, son élève, — deux pures cellules bien saines de ce mouvant tissu humain, — se confiaient certaines impressions morales et religieuses de leurs âmes ingénues. Le maestro se réjouissait de ne pas voir cet « ami » que, en sa triple qualité de bon chrétien, de bon époux et de bon clérical, il ne pouvait souffrir.

— Il me semble que je respire! disait-il.

Et la jeune dame, toute frémissante de saintes espérances :

— Croyez-vous, maître, qu'il y ait entre eux un commencement de rupture?

— Je n'en sais rien. Tout ce que je sais, c'est que, ce soir, on ne sent pas cette habituelle odeur de pâté moisi qui me fait lever le cœur. Il y a un prêtre en culottes; il y a trois ou quatre dévergondées qui, si on mettait le pied sur leur traîne pendant qu'elles marchent, resteraient à peu près nues. Mais il n'y a que cela.

La jeune dame sourit.

— Croyez-vous vraiment, maître, qu'il n'y ait ici, ce soir, aucun autre pâté?

— Peut-être y en a-t-il; mais ils sont enfermés dans le buffet. Celui dont je parle, au contraire, s'étalerait sur la table.

Le maëstro conclut qu'il était impatient de rentrer chez lui, où il n'y avait de pâtés ni sur la table ni sur le buffet, et où les femmes, quoiqu'elles eussent les poches mal garnies d'argent, s'habillaient d'une façon plus copieuse que celles d'ici.

Jeanne survint, sourit au maëstro et dit à la jeune dame qu'elle aurait peut-être le plaisir de passer une partie de l'été à Vena di Fonte Alta où elles seraient voisines, puisque l'autre y possédait une petite maison de campagne. Soudain, la jeune dame pensa que Piero y viendrait avec Jeanne. En répondant,

intimidée, quelques paroles aimables, elle rougit très fort, tant cette prévision la troublait; et cependant, si Jeanne lui inspirait de la gêne, elle lui inspirait aussi une sympathie secrète, un vague espoir que ce cœur n'était pas aussi mondain que les apparences le faisaient supposer, une envie charitable d'être indulgente pour les tentations que lui avaient préparées des hasards malheureux et dont l'avait défendue insuffisamment une religion mal enseignée par la parole et jamais par l'exemple.

On dansait avec ardeur; le « frère de lait de Carleto » se couvrait d'ignominie en désorganisant tout un quadrille; et, pendant ce temps-là, quelques hommes sérieux, des conseillers libéraux, étaient à fumer et à causer élections sur le terre-plein contigu à l'Anacréontique. Un télégramme du député leur avait appris la dissolution du Conseil. Or, l'avocat Moretti croyait peu à la candidature libérale de Maironi, que l'un d'eux prétendait mettre en avant. « Quel homme est-ce, en réalité? se demandait l'avocat. Il a été syndic clérical; et, comme syndic, il s'acquittait bien de sa charge, on ne peut dire le contraire. Puis, il est tombé amoureux, et il a eu parfaitement raison, car la Dessalle est une superbe femme; sans compter que, quand un homme a trente ans et qu'il est marié sans l'être, il pourrait faire bien pis. Si la Dessalle avait été une femme du monde clérical, tout se fût passé à la sourdine, et l'on aurait lavé le linge sale en famille. Mais au contraire, pour le fait le plus naturel du monde, les cléricaux féroces, — notez bien : je dis les féroces, et non les autres! — ont procédé de telle façon que cet homme fût contraint de se retirer. Il s'est donc retiré. Admettons qu'il ait rompu avec son parti complètement et sincèrement; mais, tout au fond, est-il transformé? Les relations qu'il a ici n'intéressent que la physiologie, et cela ne compte pas. On dit qu'il a renoncé aux pratiques religieuses, qu'il s'est donné à la libre pensée, à la philosophie positive, à tout ce qu'il vous plaira. Ce sont des choses que l'on ne sait jamais bien; et, surtout, on ne sait jamais bien le temps que peuvent durer certaines crises. Quant à moi, je doute fort qu'un homme élevé dans les idées où fut élevé Maironi, nourri de ces idées pendant vingt-huit ans et davantage, puisse devenir tout à coup un autre homme; et, dans le cas présent, je conseillerais le *caute negotiari*. Attendons une preuve plus longue et plus décisive. Voilà mon opinion. »

Le docteur Pinton ne partageait pas cette manière de voir.

Selon lui, précisément parce qu'on pouvait craindre que les nouveaux sentimens de Maironi ne fussent pas solides et durables, il fallait l'empoigner sur-le-champ et le lier au parti. L'empoigner et le lier, ne fût-ce que pour empêcher les socialistes de le prendre! « Il savait de bonne source que l'ex-syndic avait tenu des discours très suspects, que le danger était réel, que le seul frein qui retînt encore Maironi, c'était une certaine aristocratie de caractère, de culture et de chemise propre. Oui, certes, il fallait le lier! »

Ils ne purent se mettre d'accord, élevèrent la voix de telle sorte qu'un tiers, l'avocat Bonato, dut les rappeler à la prudence. Au même instant, quelqu'un passa la tête à la porte du petit salon et appela :

— Chevalier!

Les trois interlocuteurs se retournèrent en même temps. Celui qu'on désirait, c'était Moretti, le plus jeune des trois, pour un quadrille des *lanciers* où il manquait un couple de danseurs.

— Tu ne sais pas? demanda le chevalier Pinton au chevalier Bonato, dès que le chevalier Moretti les eut quittés. Tu ne sais pas pourquoi il s'échauffait si fort? Quaiotto doit avoir déclaré que, si les libéraux ne portent pas Maironi, les cléricaux ne combattront pas Moretti. Dans le cas contraire, ils le combattront à outrance. Et Moretti... en somme... a peur.

L'avocat Bonato savait très bien que le docteur Pinton, à son tour, était mécontent de Moretti, membre de la Commission administrative de l'hôpital, parce que Moretti s'était opposé à la nomination d'un frère du docteur comme caissier de cet établissement.

— J'ai compris, répondit-il. Cela veut dire que l'on pourrait encore porter Maironi sans porter Moretti.

Il n'en déclara pas moins à Moretti, un peu plus tard, que l'on pourrait ajourner la candidature de Maironi aux prochaines élections complémentaires, c'est-à-dire porter Moretti et non Maironi. Ce n'était pas un malhonnête homme; c'était un philosophe et un ami de la tranquillité. Il ne s'aperçut de cette contradiction qu'après l'avoir commise; et il se délivra de la brûlure légère de sa conscience par un mental haussement d'épaules et par un verre de Rüdesheimer dégusté dans la Darwinienne. Le nom étrange dont Carlino avait baptisé cette salle lui avait été inspiré par le singe que Tiepolo y montre accroché

aux balustres d'un grand escalier et par le nègre qui en gravit péniblement un autre. Sur les murailles, il y a de charmans petits tableaux des mœurs vénitiennes et chioggiottes.

« C'est beau de monter! pensa l'avocat en regardant la barbiche noire et pointue d'un noir et mince Pantalone dei Bisognosi (1), qui courbe obséquieusement sa flexible échine devant des dames fastueusement parées. Mais, s'il faut se donner tant de peine pour arriver ensuite à jouer la comédie masquée comme la joue ce Pantalone-là ou comme, en réalité, nous la jouons tous, moi et les autres, j'ai peur que cette idée de monter n'ait été tout justement celle d'une bête. Il n'y a de vraiment bon que ceci! » Il voulait dire le Rüdesheimer.

Donna Bice avait aussi trouvé une amie, la femme du major d'artillerie Alberto d'Ambiveri, une jeune dame romaine au cœur très bon, mais à la langue terrible dans ses momens de gaîté. Assise près de Bice sur un divan de la Chine, elle avait une épigramme, un chuchotement malin à l'adresse de toutes les dames et de presque tous les cavaliers qui défilaient devant elle pour entrer dans la salle de bal. Bice, naturellement, ne connaissait personne; et Mme d'Ambiveri lui faisait à voix basse des présentations ironiques. Lorsque Destemps passa, donnant le bras à Jeanne, la comtesse, ne put se tenir de murmurer :

— Baisez le pied au successeur de Pierre!

Dona Bice sourit, d'un sourire profond; et elle s'empressa de demander des renseignemens sur Maironi. « Est-ce qu'il était véritablement intéressant? »

— Ici, répondit Mme d'Ambiveri, Maironi ne plaît guère. On le trouve trop sérieux. Pour le moment, cet amour l'a un peu réhabilité; mais cela ne suffit pas. Il faudrait qu'il plantât là Jeanne Dessalle et qu'il en prît une autre.

— Tu te laisserais prendre, toi?

— Moi? Mais qu'est-ce que tu dis? Et ce pauvre Alberto! Du reste, je comprends Jeanne. Car, vois-tu, sans être beau, Maironi a un grand air aristocratique; sans être fashionable, il s'habille bien; et j'imagine qu'il ne doit pas être de ceux qui vous débitent une déclaration deux heures après avoir fait votre connaissance. Ajoute que cet homme, avec la godiche de femme qu'il a eue, dit-on, et avec la vie qu'il a menée, doit avoir ap-

(1) Nom d'un masque vénitien très connu.

porté à Jeanne des trésors de passion intacts. En somme, je comprends Jeanne; et ne me fais pas dire d'autres sottises!

IV

Un subit grondement de tonnerre abrégea le bal. Comme les voitures venaient d'être annoncées, les invités prirent la fuite. Une à une, les paires de lanternes se détachèrent du mouvant pêle-mêle où elles brillaient devant la porte de la villa, partirent à une rapide allure le long du mur d'enceinte, s'évanouirent dans les ténèbres. Un autre grondement prolongé envahit les ombres du jardin, entra dans les salons par les fenêtres ouvertes; et cela ressemblait à la voix formidable d'un maître menaçant qui, de son noir pavillon de nuages, eût demandé compte aux vanités humaines, aux choses apeurées et muettes, de l'oubli où on l'avait laissé. Les fenêtres furent closes; les derniers pas et les dernières voix des domestiques se turent.

Jeanne, lasse et n'ayant aucune envie de dormir, vint s'accouder au balcon de sa chambre. Sans avoir conscience de ce qu'elle faisait, elle écouta les frémissemens du feuillage inquiet au-dessous d'elle, regarda la continuelle fulguration des éclairs silencieux sur la crête noire des collines, fulguration pareille au regard fébrile d'un grand œil de feu qui s'ouvrirait et se refermerait sans cesse dans le ciel. Elle goûtait la liberté de la solitude, jouissait de n'avoir plus à porter le poids intolérable de la simulation. Si Maironi avait été là, elle n'aurait senti que le plaisir d'être, lui présent, admirée, pour sa beauté, pour son élégance, pour la splendeur de son hospitalité; elle le lui aurait offert tout entier en esprit, ce tribut d'hommages payé par les autres. Et même à lui absent elle aurait pu encore l'offrir avec joie, sans la lettre douloureuse. Mais, à cause de la lettre, ces longues heures ne lui avaient donné que de la fatigue et de l'ennui. Jamais les gens ne lui avaient paru si sots et si faux; jamais elle ne s'était paru à elle-même si sotte et si fausse. Le fracas de la foudre, le bruissement du feuillage, le clignotement continu des éclairs la réconfortaient par leur sincérité, la remettaient d'avoir tant feint et tant vu feindre. Et ces mêmes choses lui plaisaient aussi, à *lui!*... Mon Dieu, qu'est-ce que Bassanelli avait dit, tout à l'heure?... Son père!... Autrefois, cela l'aurait fait sourire; mais à présent!

La pluie commença, paisible, silencieuse. Jeanne quitta le balcon, ouvrit le tiroir de son bureau. La lettre était là, près du coffret en argent où elle conservait toutes celles qu'il lui avait écrites : son trésor! Elle avait coutume d'en relire une chaque soir; et le parfum d'héliotrope qui s'exhalait de la cassette ouverte lui redisait déjà les paroles très douces qu'elle aimait à y rechercher. Mais ce soir, oh non! Ce soir, ses yeux coururent aux paroles tristes.

« ... lorsque, pendant quelques secondes, j'entendis des tintemens affaiblis de grosses cloches qui semblaient infiniment lointaines. Ils venaient d'en haut; et je ne saurais dire l'impression qu'ils me faisaient, dans cette grande obscurité, dans ce grand silence. Je restai aux écoutes, la main près de l'oreille, retenant mon haleine... Je n'entendis plus rien. Ou plutôt, j'entendis près de moi une voix qui disait dans le dialecte du pays : « Les cloches du Püria. » C'était le gardien de la maison, le syndic d'Albogasio. Je pensai qu'il s'était ennuyé à m'attendre, et je lui dis qu'il pouvait aller se coucher. « La Leu (1) est ici, » me dit-il. « La Leu? fis-je. A pareille heure? » Il sourit. « C'est qu'elle est un peu... » Et il acheva sa phrase par le geste significatif de la main portée au front : « Depuis un bout de temps, ajouta-t-il, elle est sans cesse à me demander quand Monsieur viendra, parce qu'elle a des choses à lui dire, des choses du temps jadis; et, quand je lui demande ce que c'est, elle me répond qu'elle ne peut les dire à personne. Pour moi, je suppose... » Je lui donnai l'ordre de m'amener cette femme. Quelques instans après, j'entendis la voix de la Leu : « Avez-vous compris que vous ne devez pas rester ici, vous? Avez-vous compris que vous ne devez pas écouter? Dites, avez-vous compris? » Le syndic se retira en riant.

« La pauvre vieille commença par m'offrir un panier de reines-Claude; puis, elle me fit des bavardages à n'en plus finir sur ma santé qui était si bonne, sur la sienne qui était si mauvaise, sur le désir qui la tourmentait de me voir et sur la peur qu'elle avait de mourir avant ma venue, sur la méchanceté de ses parens et aussi de Tognin, le gardien, qui la croyaient folle. Elle s'émut en me rappelant, comme elle ne manque jamais de le faire, ce café qu'elle avait apporté à mon père justement là où

(1) Personnage du *Petit monde d'autrefois*.

nous étions, la nuit où il vint en secret de Lugano par la montagne et trouva ma pauvre petite sœur morte. Je ne croyais pas qu'elle eût des choses nouvelles à me dire ; je supposais qu'elle allait conclure en me demandant un secours; je me fis encore une fois raconter sur mes parens mille détails que j'ai toujours plaisir à entendre de sa bouche; je l'amenai à me répéter une de ses phrases habituelles : « Vous êtes un beau monsieur et un bon monsieur ; mais vos anciens étaient beaux et bons deux fois plus que vous. » Finalement, elle me dit qu'elle avait peur d'être grondée par Tognin, si elle restait trop longtemps, et qu'elle allait me donner la chose pour laquelle elle était venue.

« Alors, elle se mit à me parler de ce qui s'était passé chez nous dans les derniers jours de la maladie de ma mère et dans les premiers jours qui suivirent sa mort, advenue le 26 janvier 1862, à la suite d'une pneumonie qu'elle avait prise au cimetière en revenant de Castello, son village natal, par un temps de bise. Selon la Leu, il y aurait eu alors un véritable pillage. La maison était toujours pleine de monde, et chacun prenait ce qui lui plaisait. Mon père était mort deux ans auparavant ; et moi, je n'avais guère que deux ans. Puis, il arriva de Brescia un mandataire de ma grand'mère qui ferma la maison, nomma un gardien, le père de Tognin, et m'emmena.

« La Leu prétend avoir reçu en don de ce mandataire les meubles de sa chambre à coucher et une vieille petite table dont elle jure ses grands Dieux que ma pauvre mère la lui avait promise. Dans cette petite table, elle trouva un grand portefeuille que ma mère avait brodé pour mon oncle Ribera. Ce portefeuille, dit-elle, ne contenait pas d'argent. Elle le crut vide et le garda, en souvenir de monsieur l'ingénieur. Or, l'hiver dernier, un notaire de Porlezza vint à Oria ; et la Leu, qui possède une maisonnette, un peu de bois et quelques épargnes, eut l'idée de faire son testament et de me léguer, par scrupule de conscience peut-être, ces meubles et ce portefeuille qu'elle montra au notaire. Le notaire chercha dedans, s'aperçut qu'il y avait des papiers, y jeta un coup d'œil et lui dit de me les rendre tout de suite, car ces papiers, sans valeur pour elle, seraient précieux pour moi. Elle me priait donc d'accepter la restitution de ces papiers et du portefeuille. Elle ajouta qu'elle les avait apportés en cachette pour ne pas les laisser voir à Tognin ; et le fait est que, pour me les donner, elle les retira de dessous les prunes.

« Je la congédiai; puis, le cœur palpitant, je montai m'enfermer dans ma chambre avec le cher portefeuille. Ce n'est pas précisément un portefeuille ; c'est une sorte de serviette recouverte de velours noir, avec cette inscription brodée en or : *L'ingénieur Pietro Ribera;* et deux des nombreuses poches intérieures contenaient les papiers.

« Ah! Jeanne, Jeanne, quelle lecture! Quelle tendre et paisible émotion, au début! Et puis, quelle chaude et violente tempête!

« On devine que mon oncle n'a jamais fait usage du portefeuille et que, après sa mort, advenue à l'Isola Bella peu de mois avant ma naissance, ma pauvre mère s'en est servie comme d'un reliquaire.

« Ce qui me tomba d'abord sous la main, ce furent des lettres échangées entre elle et mon père, lorsque mon père était émigré, lorsque ma mère, ma petite sœur, mon oncle et sa gouvernante demeuraient à Oria, tous peinant pour vivre, lui à Turin, les autres ici. Ces lettres sont pleines de vie et de fraîcheur, surtout celles de ma mère, qui m'ont fait sourire maintes fois par certaines touches d'une vivacité comique, par certains croquis de figures humaines remarquablement vivantes qu'elle y jette à grands coups de pinceau, sans prétention, tandis que mon père emploie un langage plus littéraire. La figure patriarcale de l'oncle Piero, la figure suave de la petite Ombretta, comme y est appelée ma jeune sœur, en ressortent si pleines de bonté et de grâce! Ah! et si simples aussi! En lisant, j'avais comme une nostalgie de ce monde pauvre et candide; et j'éprouvais un dégoût du nôtre, non seulement de ce monde très moderne où tu vis, toi, mais encore de cet autre où je fus élevé, du monde des Scremin, avec sa vieille perruque et sa vieille poudre, avec ses lésineries secrètes et ses livrées publiques.

« Mais bientôt une autre révélation me surprit et m'émut : la révélation d'un profond dissentiment religieux entre mon père et ma mère. Il me semble que ma mère avait à peu près les idées auxquelles je suis arrivé moi-même aujourd'hui. Au contraire, mon père était un croyant fervent. Mais que de vie dans sa foi, que de pureté, que de chaleur, quel humble et tendre amour pour sa compagne incrédule! Rien qui ressemble à l'orgueil de l'homme ayant la prétention d'être seul possesseur de la vérité ; mais la foi, rien que la foi, la foi de celui qui croit comme

une plante se tourne vers le soleil, parce qu'il lui serait impossible de faire autrement.

« Puis, je trouvai des lettres de mon oncle et de ma grand'-mère Rigey, moins intéressantes. Puis, une enveloppe avec une boucle de cheveux : des cheveux de ma petite sœur. Quelle émotion, après avoir lu d'elle ce que je venais de lire ! Mais j'étais plus ému encore en pensant à mon père et à ma mère qu'en pensant à elle. Puis, une autre enveloppe avec cette suscription, de la main de ma pauvre mère : *Précieuses reliques.*

« Je l'ouvre : un peu de cendre dans un feuillet blanc. Précieuses reliques! Qu'est-ce que cela pouvait être? Il me vint à l'esprit, je ne saurais dire avec quel tremblement de respect : — les lettres d'amour écrites par mon père. Ah! Jeanne, ces paroles, cette chose, cette cendre chaste et sainte! Ah! cette union, celle de mon père et de ma mère! Combien cette pensée était douce pour moi, et combien douloureuse aussi! J'eus la sensation que j'étouffais, que j'étais enlevé au monde des vivans et emporté parmi ces ombres dans un monde qui n'est plus. Je dus ouvrir la fenêtre, demeurer là quelques minutes, les mains aux chambranles, et respirer l'air nocturne avec la sensation de la réalité présente, mais sans penser à rien.

« Il n'y avait plus que deux papiers à examiner. Je fus incertain si je les lirais ou non; il me semblait que j'étais épuisé, que je ne pouvais plus m'approcher de ces reliques avec l'attention qu'elles méritaient. Enfin, un sentiment de déférence l'emporta. Le premier des deux était un papier d'affaires très important, capable d'influer profondément sur ma vie; mais ce n'est pas le moment d'en parler. L'autre était un feuillet ouvert, avec ce titre que ma pauvre mère y avait tracé :

Paroles écrites par lui, sur ma prière, en un jour de bonheur.

« Elles sont brèves, Jeanne; mais pourtant je ne puis les transcrire. Peut-être le pourrai-je un jour; dans l'état présent de mon âme pleine de ténèbres et de tempêtes, je n'en suis pas digne. Je ne veux pas prêter ma main à la parole religieuse de mon père dans un moment où je sens qu'il m'est impossible de lui soumettre mon esprit. Le « jour de bonheur » était le 15 octobre 1859. Les âmes de mon père et de ma mère s'étaient rapprochées dans la même foi, par un acte sincère de culte, le jour de sainte Thérèse, fête de ma grand'mère Rigey. Mon père se trouvait mieux; des espérances trompeuses renaissaient en lui

et autour de lui. Ses paroles sont suaves, et j'y ai part aussi, moi qui étais sur le point de naître.

« Lorsque le feuillet tomba de ma main et que, par un mouvement instinctif, je me tournai vers la fenêtre ouverte afin de regarder les mêmes choses qu'avaient regardées mon père et ma mère, tout à coup j'entendis encore le faible tintement des grosses cloches qui paraissaient infiniment lointaines. O Jeanne, j'y ai reconnu la voix paternelle, si triste, si sévère! Comprends-tu?

« Je partirai samedi par le premier bateau pour Lecco et Rovato. Mais je voudrais auparavant me renseigner sur tant de choses anciennes, sur tant de personnes qui ne sont plus. Adieu! Comment puis-je penser à toi et à l'avenir? Le sais-je encore? Et eût-il été digne, eût-il été possible que je gardasse le silence avec toi sur toutes ces choses et sur ma douloureuse tempête intérieure? »

Les Fées qui, heureuses de leur soirée triomphale, causaient alors, tout en se faisant déshabiller, avec leurs femmes de chambre à moitié endormies, et qui, pour piquer l'amour-propre de ces filles, louaient la coiffure de Jeanne, ne soupçonnaient certes pas que celle-ci, la grande triomphatrice, enveloppée dans une robe de chambre, avec ses magnifiques cheveux dénoués, le front courbé sur ses mains jointes pour cacher une lettre, pleurait, comme la nuit, un pleur silencieux.

VENA DI FONTE ALTA

I

Ce samedi-là, le train direct qui part de Milan dans l'après-midi arriva à Rovato avec vingt minutes de retard, parce qu'à Treviglio on avait dû ajouter une voiture. Le vendredi matin, Jeanne avait télégraphié de Milan à Maironi, qu'elle partirait par ce train-là et qu'elle espérait le rencontrer à Rovato, où le train qu'il aurait pris lui-même à Lecco est en correspondance avec le direct de Venise. Elle n'avait pas reçu de réponse, et d'ailleurs son télégramme n'en demandait pas; néanmoins, les angoisses de Jeanne s'étaient pour ainsi dire condensées en une seule : la crainte de ne pas trouver Maironi à Rovato. Elle était venue de très bonne heure à la gare centrale et s'était installée dans un

coupé vide ; mais, avant le départ, cinq autres personnes y avaient monté : un supplice ! Et le train était plein : impossible de se loger plus commodément. Au surplus, ses compagnons de voyage étaient des Italiens bavards et curieux. Deux dames élégantes et ennuyeuses étudiaient sa toilette ; un monsieur très ennuyeux et très élégant étudiait sa personne. Elle avait choisi un coin à gauche. Dès que la locomotive eut sifflé en approchant de Rovato, elle se leva, et, toute pâle, mit la tête à la portière. Ah ! il était là, il la cherchait des yeux ! Il aperçut Jeanne qui lui faisait signe de venir. Il s'approcha. Elle lui dit en souriant qu'il y avait de la place. Dans ce sourire, dans le salut qu'ils échangèrent, elle se montra beaucoup plus maîtresse d'elle-même qu'il ne l'était de lui. Pourtant, quelques minutes après, derrière le dos du commissionnaire qui arrangeait dans le filet la valise de Piero, elle se transforma en un spectre d'angoisse et lui murmura presque sur le visage :

— Ayez pitié de moi !

Le coin d'en face était occupé. Maironi s'assit à côté d'elle ; et, sans se tutoyer, ils échangèrent quelques phrases indifférentes. Elle l'étonna beaucoup en lui disant qu'elle avait pris son billet pour Venise.

— Pour Venise ?

— Mais oui.

Jeanne sourit, ouvrit son journal, chuchota derrière la feuille :

— A cause de vous.

Et ses yeux se voilèrent de larmes. Elle se mordit les lèvres, se domina soudain, sourit encore, parla de cette soirée à la villa Diedo, qui avait si bien réussi, du conte gracieux imaginé par son frère. Piero, lui, était incapable d'écouter ; il ne demanda pas même le sujet du conte. Et elle continua de parler : « Carlino voulait revenir de Milan mardi. Jeudi, ou samedi au plus tard, il repartirait avec elle pour Vena di Fonte Alta, beau nom d'une belle montagne. Il avait fait analyser une goutte de son sang, avait exigé que le médecin piquât aussi un doigt de Jeanne pour faire de même l'analyse. Or, le médecin avait trouvé l'un et l'autre sang pauvres de globules rouges, et il croyait utile d'envoyer le frère et la sœur à Recoaro. Mais Jeanne n'avait voulu entendre parler ni de Recoaro, ni de Saint-Moritz, ni d'eaux quelconques. Alors, il avait été décidé qu'ils iraient à Vena pour

une simple cure climatologique. » Piero ignorait où était située Vena, par quel chemin on pouvait s'y rendre. Ils en causèrent paisiblement. « A cinq heures de la ville: deux heures de chemin de fer et trois heures de voiture; mille mètres d'altitude; des bois de sapins, des bois de hêtres; la solitude, le repos. Les Dessalle avaient retenu quatre pièces dans l'unique petit hôtel. Il restait six pièces libres. » Jeanne prononça les dernières paroles presque timidement; Piero ne répondit point; la conversation tomba.

Ils se mirent tous les deux à regarder par la même portière la verdure fuyante, lustrée de soleil, avec la sensation que, là-bas, sur une ligne de la campagne parallèle à la voie sur laquelle courait le train, leurs regards se rencontraient, s'unissaient, couraient ensemble. Peut-être aussi, dans le fracas rythmique où ils étaient emportés, leurs pensées secrètes se touchaient-elles. Il faisait très chaud. En gare de Brescia, Piero offrit à Jeanne une boisson rafraîchissante ; elle accepta sans avoir soif, avec un sourire de gratitude si humble, si expressif, que le voyageur assis en face d'elle regarda aussitôt dans les yeux l'homme à qui cette femme si belle souriait ainsi.

— Et l'élection? dit-elle.

D'abord, Piero ne comprit pas. — « Ah! oui. » Son beau-père lui avait écrit, lui avait télégraphié à Brescia, pour le supplier de travailler ou au moins de faire travailler. La lettre et le télégramme lui avaient été transmis à Valsolda. Et c'était précisément pour cette raison qu'il ne voulait pas même s'arrêter à Brescia entre deux trains.

Dans le tunnel de Lonato, Jeanne lui prit une main dont elle porta le poignet découvert jusqu'à ses lèvres, jusqu'à ses yeux humides. La main s'abandonnait sans résistance et sans complaisance. Au sortir du tunnel, ils regardèrent encore par la portière, toujours silencieux, les coteaux rians; mais une légère oppression les trahissait. Lorsque apparurent les grandes montagnes embrumées et l'azur marin du lac de Garde, Jeanne demanda :

— Comment votre lac était-il, ce matin?

Piero répondit qu'il était tragique : à l'orient, ce n'était qu'une scintillation de diamans parmi les vapeurs bleuâtres; à l'occident, ce n'était qu'un vert sombre sous des menaces de gros nuages noirs. Il décrivit les combats de la lumière et de l'ombre

sur les montagnes qui entourent le lac ; et il le fit avec beaucoup de chaleur, avec d'abondantes paroles, comme pour se dédommager du silence qu'il gardait relativement à d'autres combats.

Jeanne rassembla tout son courage.

— Et cette personne, en quel état l'avez-vous laissée?

Par un imperceptible signe de la tête, elle lui indiqua qu'elle voulait parler de lui-même. Piero soupira et ne répondit que par un geste d'incertitude désolée.

— Mon Dieu! fit-elle encore comme si elle parlait pour elle-même, douloureusement, mais ranimée toutefois dans le fond de son âme. Cela est une chose si différente!

Il l'interrogea des yeux. Elle lui demanda combien il y avait de minutes d'arrêt à N...

— Vingt minutes.

Il comprit, se hâta de dire qu'il avait un rendez-vous avec le docteur X..., et qu'il était obligé de s'entretenir avec lui pendant l'arrêt. Jeanne connaissait le nom de ce médecin, la fonction qu'il remplissait auprès de la démente. Elle approuva de cœur, témoignant qu'elle subordonnait son désir propre et sa propre personne à l'intérêt que, par devoir, il portait à sa femme.

— Oui, oui, vous avez raison.

Et, de nouveau, elle chercha là-bas, sur les eaux sereines du lac de Garde, le regard et l'âme de l'aimé. Elle avait craint le pire ; mais, maintenant, il lui semblait que dans cette âme, elle sentait de l'indécision ; et elle espérait, elle espérait passionnément, prête à aller avec joie au-devant de tous les sacrifices, à le voir moins, à s'interdire la douceur des caresses, la douceur du tutoiement, s'il le désirait, pourvu qu'elle ne perdît pas son amour, pourvu qu'elle ne fût pas abandonnée. Elle espérait avec crainte et tremblement, et elle recouvrait d'une douceur triste, elle renfermait dans son cœur sa fragile espérance.

En effet, Piero était toujours irrésolu. Au moment où il avait écrit à Jeanne, il était agité par un orageux retour de sa jeunesse croyante, par un assaut de douleur et d'amour, par une inexprimable aspiration de son âme vers Dieu. Puis, une fois passée la première violence de cette rafale, il s'était mis en défense contre lui-même, contre ses propres aspirations mystiques, contre tout ce qui aurait pu le conduire à délaisser la tâche qu'il s'était assignée, celle d'un apostolat pour la justice sociale, sans haine contre l'Église catholique, mais avec une absolue indé-

pendance vis-à-vis d'elle : la tâche que sa mère avait dû rêver pour lui lorsqu'elle ne croyait qu'à l'idée de justice, lorsqu'elle n'adorait que l'idée de justice. Il reconnaissait en lui-même le sang de sa mère et le sang de son père, leur fatal conflit renaissant. Le soupçon lui vint que la soumission de sa mère avait été l'œuvre de l'amour et de la pitié plutôt que celle de la conviction. Aussitôt après, il pensa à la loyauté parfaite de cette femme, à sa noble fierté. « Comment aurait-elle menti? » Malgré tout, le soupçon revint. D'autre part, il était dur pour lui de lutter contre le sang paternel. Son cœur incertain était brusquement traversé par des images de vie solitaire, contemplative, consolée par des pratiques religieuses, dans la maison de ses vieux parens; et sa mémoire lui répétait le conseil de Giuseppe Flores. Mais il chassait vite ces rêves... Peu à peu se forma en lui la conviction que cette épreuve était décisive; que, s'il réussissait à vaincre, il resterait ensuite affermi pour toujours dans le concept le plus rationnel de la vie et de sa propre destinée; que, lorsqu'il se serait affranchi du lien des dogmes et des Églises, mais pour se consacrer entièrement à son œuvre de justice, le sang de son père finirait par se pacifier, surtout s'il savait prendre une certaine résolution courageuse, faire à la justice un grand sacrifice dont il avait trouvé, sans rien en dire à Jeanne, la raison et le dessein dans le portefeuille. Mais, alors même que Jeanne aurait pu lire de loin dans l'âme de son ami cette victorieuse résistance de l'élément rationnel sur le mystique, elle n'aurait pas eu lieu de s'en réjouir beaucoup. L'amour de Piero pour elle était-il conciliable avec les devoirs d'un apostolat social tel qu'il le concevait? Ne serait-il pas obligé de sacrifier cette faible passion pour une femme qui ne savait pas comprendre la grandeur, la beauté de son idée? Et ce sacrifice ne serait-il pas agréable aussi à sa mère, si elle pouvait savoir? Oui, sa mère devait être austère; elle devait être inexorable pour l'homme qui, cédant à la passion, viole, ne fût-ce que momentanément, la foi jurée, et qui contracte une liaison inavouable que l'on est réduit à cacher par le mensonge.

L'après-midi du vendredi, comme il était assis sur le petit mur du jardin, au milieu des roses plantées par son père et qui lui semblaient infiniment plus suaves et idéales que ces roses voluptueuses et orgueilleuses de la villa Diedo, juste au moment où il songeait que, si Jeanne ne lui eût pas résisté, il lui aurait

été impossible, à lui, de la quitter jamais, on lui apporta le télégramme qu'elle avait expédié de Milan. Malencontreux, ce télégramme. Il ne lui plaisait guère de se rencontrer si promptement avec elle, sans avoir arrêté dans son esprit la marche à suivre. Tout en réfléchissant sur cette première impression fâcheuse, il se demanda : « Est-ce que je l'aime encore? » Et il eut aussitôt la sensation intérieure du froid que la réponse lui donnait, il s'effraya de son hypocrisie possible. Cependant, plus d'une fois déjà, froissé par le scepticisme de cette femme, par son goût de la contradiction, il lui avait semblé qu'il ne l'aimait plus; mais ces froideurs avaient été passagères. « Partirait-il ou ne partirait-il pas, demain matin? » Il finit par se dire que mieux valait affronter tout de suite la rencontre presque redoutée. Quand il rentra, pensif, dans la maison où un jardinier de Lugano l'attendait pour prendre ses ordres au sujet des plantes grimpantes par lesquelles on remplacerait la passiflore morte, il ne put s'empêcher de comparer son propre sentiment, même dans le passé, avec celui de Jeanne, et de reconnaître que le sien était bien inférieur en force et en noblesse, et de soupçonner que, s'il n'y avait pas eu, au début, les audaces passionnées de cette femme, s'il n'y avait pas eu chez lui-même un aveugle désir de liberté, de vie et d'amour, la première rencontre en chemin de fer n'aurait probablement jamais eu de suites.

Le samedi matin, à l'heure du départ, les voix pieuses des souvenirs, les voix tendres des choses lui amollirent l'âme comme dans la soirée mémorable. Tandis qu'il passait devant le jardin en bateau, il lui sembla que l'oranger, le mandarinier, les fenêtres ouvertes de ce pauvre logis vide, les roses, le beau pin du potager le regardaient avec ce doux regard désolé des êtres qui souffrent et qui n'ont pas la parole. A mesure qu'il s'éloignait, les appels du présent prévalaient peu à peu sur les appels du passé, du solitaire asile de paix. Mais, lorsqu'il franchit en chemin de fer le val Porlezza, il fut ressaisi tout à coup par le souvenir du trouble prémonitoire qu'il avait éprouvé quelques jours auparavant, pendant la traversée de ces lieux et pendant tout le voyage. Avait-il donc été attiré à Valsolda par une énergie surnatureile? Ou plutôt, la première impulsion ne lui était-elle pas venue d'un rêve oublié? Peut-être les instigations de Jeanne et l'habitude de se rendre au printemps sur le lac avaient-elles été cause de ce rêve? Après Grandola, lorsque

apparut ce coin de ciel oriental qui, par delà l'étroite colline de Bellagio, s'enfonce entre deux chaînes de montagnes et fuit au loin vers Lecco, il tressaillit comme s'il avait déjà vu Jeanne devant lui; et il ne pensa plus qu'à elle et à la prochaine rencontre.

A Rovato, tandis qu'il se promenait en attendant le train de Milan, son cœur battait fort. A peine l'eut-il aperçue, il se sentit plus calme. La parole murmurée : « Ayez pitié de moi! » quoique prévue sous cette forme ou sous une autre forme équivalente, lui serra le cœur. Jeanne était très belle dans son costume de crêpe crème garni de velours noir, avec son chapeau Rembrandt à plumes noires, avec ses gants noirs et deux larges cercles d'or lisse aux poignets. L'humide et douce ardeur de ses grands yeux avait une tristesse implorante; et, si son bras, après un léger contact avec le bras de l'aimé, s'écartait timidement, ce n'était pas sans une visible palpitation du sein, commentaire infiniment suave de ce geste. Lorsque, dans les ténèbres, elle lui prit le poignet, le baisa et en effleura ses yeux humides, il ne ressentit aucune douceur voluptueuse, mais il éprouva plutôt de l'attendrissement et de la révérence. L'aimerait-on jamais d'un amour si humble et si grand? Cet amour n'était-il pas aussi digne de respect que n'importe quelle autre chose au monde? Et qu'arriverait-il, si elle lui disait maintenant : « Je ne suis plus sceptique; je me suis convertie à tes idées; je me suis enflammée pour elles autant que toi-même; et au lieu de t'empêcher d'agir, je te résisterais si tu faisais passer ton devoir après ton amour? »

A la station qui précède de quelques minutes celle où Piero avait donné rendez-vous au médecin, le voyageur assis en face de Jeanne descendit. Piero se leva pour fermer la portière. Le médecin était là; il vit Piero, monta dans la voiture, s'assit à côté du jeune homme qui, pour ne point paraître accompagner Jeanne, avait pris la place restée libre. Aussitôt, Piero eut l'idée que peut-être le docteur, se croyant au milieu d'inconnus, entrerait dans la question sans ménagemens; et il fut sur le point de le présenter à Jeanne ou d'adresser à celle-ci la parole; toutefois il n'en fit rien. Le docteur, voyant qu'on ne l'interrogeait pas, observa ce qui l'entourait; et ce fut seulement lorsque le train se remit en marche qu'il dit à voix basse :

— Il y a un peu de nouveau; mais ce n'est pas en mieux.

Piero répondit, aussi à voix basse :

— Nous causerons tout à l'heure.

Ses yeux et ceux de Jeanne se rencontrèrent, s'interrogèrent, s'évitèrent. A la station suivante, le médecin et Maironi descendirent, se perdirent dans le va-et-vient de la foule.

Maironi revint à la voiture cinq minutes avant le départ du train. Jeanne était seule, maintenant. Elle avait changé de place, s'était assise dans le coin de droite, le dos tourné vers la locomotive, pour la même raison qui lui avait conseillé de prolonger son voyage jusqu'à Venise : elle désirait ne pas être vue, si possible, lorsque Piero, attendu peut-être par quelqu'un, descendrait du côté gauche. C'était une précaution qu'elle prenait à cause de lui, une précaution nouvelle, tristement nouvelle.

— Venez, venez, venez ! lui dit-elle tout bas.

Et, quand Piero fut auprès d'elle, Jeanne lui inclina son front sur l'épaule, lui prit une main qu'elle serra contre sa poitrine, oubliant maintenant, comme c'était son caractère, les précautions les plus simples, répondant aux remontrances prudentes de l'aimé avec une voix pleine d'angoisse et de larmes :

— Peu importe, peu importe ! Ne m'abandonne pas, ne m'abandonne pas ! Que de mal tu m'as fait, ô mon Dieu ! Que de mal ! Ne sens-tu pas que c'est une chose très différente ? Ne sens-tu pas que ton mariage, à toi, n'est pas, n'a jamais pu être semblable à celui de ton père et de ta mère ?... Tu sais, je les aime beaucoup, tes morts, moi aussi ; je les aime beaucoup, beaucoup ! Mais pourquoi voudraient-ils mon désespoir ?... Peu importe ; laisse-moi dire ; il n'y a personne... Pourquoi ? Pourquoi ? Que leur ai-je fait, moi, pauvre créature ? Est-ce ma faute s'ils sont morts, et si je suis, moi, une pauvre créature vivante qui t'aime immensément, qui n'aime que toi, ne pense qu'à toi, ne vit que par toi, ô mon amour, mon amour, mon cher amour !...

Elle s'interrompit, releva la tête un moment, s'apprêtait à passer son bras au cou de l'aimé ; mais il l'en empêcha : quelqu'un entrait. Jeanne recomposa son attitude ; le train partit. Elle resta silencieuse jusqu'à la station suivante ; mais elle avait les yeux pleins de larmes. Enfin elle murmura :

— C'était le médecin ?

— Oui.

— Et qu'y a-t-il de nouveau ?

— Un léger, un fugitif indice d'intelligence a reparu encore une fois; et elle a versé des larmes, d'abondantes larmes, alors qu'auparavant elle n'avait jamais pleuré. Mais le dépérissement physique est grave, et il progresse.

La voix étouffée de Piero avait exprimé le chagrin.

— Je voudrais qu'elle guérît, vous savez! dit Jeanne. Ne me croyez pas méchante.

Il lui serra la main si fort qu'elle en frémit de joie. Pendant longtemps, ils n'échangèrent plus une parole. Ce fut Jeanne qui rompit le silence la première.

— Vous viendrez à Vena?

— Mais...

— Oui, oui! Dites oui!

Elle avait repris courage. Elle insista :

— Vous m'en faites la promesse! Quels sont vos projets pour cet été?

— Je projette un voyage, mais non pour l'été seulement... Le voyage dont je vous ai entretenue.

Jeanne fit une moue qui exprimait à la fois le dépit et l'irritation.

— Encore cette idée? répliqua-t-elle, prise d'un de ses inexplicables accès d'humeur maligne contre les autres et contre elle-même, sans soupçonner à quel point sa sortie était malheureuse.

Piero changea de visage, parut indigné, regarda l'autre voyageur, tint les yeux résolument, obstinément tournés de ce côté-là, tandis que, repentante, elle s'accusait et lui demandait pardon et le suppliait et le conjurait, avec une fébrile rapidité de paroles émues, prononcées à voix basse; tant qu'à la fin, il ouvrit avec bruit un journal et d'un ton sec :

— Assez! dit-il.

Elle obéit immédiatement. Alors il sentit qu'il avait été trop dur, et il eut du remords.

— Ne me parlez plus ainsi, lui dit-il avec douceur.

Elle ne répondit pas; le visage tourné vers la portière, elle pleurait. Il murmura, derrière le journal :

— C'est à vous de me pardonner, maintenant.

— Merci! répondit-elle d'une façon presque inintelligible, sans détourner de la portière son visage.

— Si cela vous est possible, ne pensez plus ainsi, reprit-il avec une croissante douceur.

Elle répondit :

— Je voudrais mourir.

Il n'osa pas ajouter un mot. Tous deux semblaient absorbés dans le rythmique grondement du train qui, durant leur silence mortel, mesurait précipitamment la fuite de ces minutes d'angoisse.

Quand le train se ralentit et que Piero se leva pour prendre sa valise, Jeanne trouva le moyen de lui demander encore à voix basse, mains jointes, la promesse qu'il viendrait à Vena. Comme il hésitait, elle le regarda, les yeux pleins d'une inexprimable supplication; et elle obtint la promesse, voulut qu'il la répétât solennellement, baisa la main aimée avec une humble effusion de gratitude.

Et ils se quittèrent.

II

Piero alla sur-le-champ porter à la marquise les nouvelles de sa fille, un peu atténuées dans ce qu'elles avaient de triste. Elle l'accueillit affectueusement, écouta le récit avec sa sérénité habituelle; et ensuite, paisible, presque souriante, elle eut un mot de foi :

— Le Seigneur, je vous dis, nous fera cette grâce.

Elle semblait avoir entendu les seules paroles agréables, et non les autres. Dans ses yeux tremblaient deux larmes : deux larmes douces, à cause de la consolation que lui avait donnée l'acte de son gendre, à cause de la gravité émue qu'il avait montrée en lui parlant; mais deux larmes grosses aussi de chagrin, à cause de ces paroles qu'elle semblait ne pas avoir entendues. Elle le pria de rester à dîner; mais il s'en excusa parce qu'il se souciait peu de se trouver avec son beau-père, qui aurait mis sur le tapis l'élection de Brescia; et, au surplus, éprouvait un grand besoin de solitude. Alors, la marquise voulut appeler son mari pour que celui-ci apprît de la bouche même de Piero les nouvelles de leur fille. Sa préoccupation constante, lorsqu'elle causait avec son gendre, avait toujours été de guider son interlocuteur, une petite lampe rose à la main, jusqu'au fond du cœur de Zaneto, en lui indiquant une à une des finesses, des délicatesses de pensée et d'intention que les autres ne réussissaient pas à voir dans certains actes, dans certains pro-

pos du marquis, mais qu'elle croyait y découvrir et qui, par le fait, n'étaient le plus souvent que des teintes projetées par le verre de sa lampe.

— Tout le reste, ajouta-t-elle dans son langage elliptique, entendant par là Dieu sait quoi, peut-être même le mal qu'il se donnait pour se faire nommer sénateur, tout le reste n'est qu'une façon de se distraire.

Zaneto vint, fit à son gendre mille démonstrations affectueuses; et, sitôt qu'il eut appris les nouvelles, il se mit à sangloter bruyamment. Lorsque Piero s'en alla, il le reconduisit; et, sur le palier, d'une voix encore larmoyante, il lui demanda s'il avait reçu une lettre de l'avocat Marchiaro. Piero n'avait pas reçu cette lettre. Alors, Zaneto commença de mâchonner, de mâchonner, suspendu entre le désir de parler de cette lettre et le sentiment que l'heure n'était pas opportune.

— Eh bien! dit-il en finissant de mâchonner, tu la recevras.

Et il aborda la question de Brescia : « Piero avait-il fait quelque chose? »

— Non, répondit Piero avec résolution, prêt à expliquer sa réponse.

Mais Zaneto ne demanda pas d'explication. Il tourna le dos et partit en trottinant, en voûtant les épaules, avec des « Bien, bien, bien, » qui trottinaient à la même allure.

Après le dîner, tandis que Piero était occupé à lire les lettres qui lui avaient été renvoyées de Brescia pendant son séjour à Valsolda, la marquise entra chez lui. Les premières paroles qu'elle lui dit, de l'air d'une personne qui annonce une nouveauté intéressante et qui même le fait avec empressement, furent :

— Ensuite, il a beaucoup pleuré, le pauvre papa!

Piero, non sans être un peu agacé par les éternels ambages de la vieille dame, comprit aussitôt qu'elle n'était pas venue pour lui apprendre un semblable événement. Le fait est qu'elle avait deviné les raisons occultes pour lesquelles Zaneto était sorti sur le palier, qu'elle craignait que ces importunités hors de propos ne laissassent à son gendre une impression fâcheuse, et qu'elle voulait passer là-dessus son éponge optimiste, trempée des larmes du marquis. Mais il y avait autre chose encore. En dînant, ou plutôt en faisant semblant de dîner, car elle n'avait touché à rien, elle venait d'inventer un de ses savans artifices pour éloigner Maironi de la villa Diedo, puisqu'il paraissait main-

tenant être dans des dispositions favorables. Après avoir parlé des larmes, elle ajouta, en son style habituel, « que Zaneto désirait y aller, mais qu'il valait mieux qu'il n'y allât pas. »

— Aller où? demanda Piero, non sans malice. A Brescia?

— Eh! non, non! A chose, à...

Et elle nomma le lieu douloureux. Piero ne dit rien; et elle conclut, après un long silence gêné :

— Voilà!

Piero la voyait empêtrée dans les broussailles d'un exorde et n'avait nulle envie de lui porter secours. Cependant, lorsque le domestique vint allumer le gaz, il le renvoya. C'était presque une invitation à parler. En effet, la marquise lui demanda s'il était content.

— De quoi, mère?

— Du domestique.

Une réponse indifférente; puis un silence. Piero, pour faire quelque chose, jeta dans la corbeille quelques enveloppes déchirées.

Alors la marquise fit cette observation fine :

— Des lettres... J'en ai reçu une, moi aussi.

Et elle se mit à parler confusément d'une lettre qu'on lui avait écrite de la maison de campagne où elle avait préparé un appartement pour sa fille, lorsque celle-ci quitterait l'Asile. Les enfans du fermier avaient la rougeole.

— Aussi, je vous dis, cela ne peut plus convenir.

Tel fut le premier petit nœud qui, de l'obscur écheveau de ses pensées, vint à la lumière.

— Qu'est-ce qui ne peut plus convenir, mère?

— De l'installer là-bas.

Piero fut sur le point de demander : « Qui? » Mais il comprit à temps qu'il s'agissait de la malade.

Il y eut un nouveau silence.

— Est-ce qu'il y a des maladies, à chose?

— Où?

— A Valsolda.

Ce nom inattendu, cette proposition inattendue, qui se faisait jour parmi les propos incohérens de la marquise, le frappèrent.

— Je n'en sais rien, dit-il.

Et il se vit lui-même dans le pays mystique, dans la maison pleine de souvenirs, sur la terrasse de l'oncle Piero et d'Ottambre,

environné de solitude, de silence, avec sa femme étonnée comme si elle sortait d'un rêve. Ce fut une vision d'un instant; le rêve, à cette heure, c'était la guérison d'Élisa.

Enfin la marquise énonça son idée secrète : « Piero ne pourrait-il se rendre à Valsolda, y préparer le logis pour un séjour d'hiver? »

Et, sans avoir jamais vu Valsolda, elle se mit à en parler comme si ce lieu lui était familier, cousant ensemble des lambeaux de choses entendues et restées pêle-mêle dans sa mémoire, confondant la maison d'Oria avec la maison de Cressogno, le lac de Lugano avec celui de Côme, l'Italie avec la Suisse, mais allant toujours de l'avant, intrépide à découvrir toutes les perfections que possédait ce pays pour le cas actuel, si les espérances conçues venaient à se réaliser, intrépide à y trouver tout en parfait accord avec les goûts de sa fille qui, par le fait, en avait rapporté une impression très défavorable. La conclusion de ces raisonnemens embrouillés fut qu'elle pria son gendre de lui faire préparer pour elle-même une chambre à Valsolda, mais non du côté du lac, « parce qu'à Venise, dit-elle, le tremblement de l'eau lui donnait des tournoiemens de tête. »

Pendant ce discours fantastique, la pensée de Maironi s'était portée sur autre chose; et, au lieu de répondre à la pauvre vieille, il l'interrogea.

— Écoutez, mère. Nous avons bien le temps de penser à tout ce que vous dites. Ce que je voudrais à cette heure, c'est vous demander un renseignement sur une affaire très ancienne. N'auriez-vous pas, dans les premières années de votre mariage, entendu parler chez les Scremin d'un gros procès que les anciens Maironi auraient gagné contre le Grand Hôpital de Milan?

— Moi? fit la dame, songeuse.

— Oui, vous. Tâchez de vous souvenir.

Elle réfléchit et répondit :

— Je ne sais.

Mais, à peine eut-elle fait cette réponse, elle se souvint qu'elle avait entendu son beau-père Scremin parler des richesses de la maison Maironi comme d'une fortune mal acquise, soustraite injustement à une institution charitable.

— Attends, dit-elle. Peut-être.

Puis, son esprit fut traversé par le soupçon qu'elle avait été imprudente, et elle se hâta d'ajouter :

— Non, je ne sais rien.

Piero eut la certitude qu'elle savait.

— J'ai trouvé ici une lettre de l'avocat Marchiaro, dit-il. Vous le saviez, cela?

Cela, non, réellement, elle ne le savait pas.

— L'avocat Marchiaro, reprit Maironi, m'écrit qu'il est entré en négociations avec Carlo Dessalle pour un emprunt que désire contracter mon beau-père, un très gros emprunt; que, en ce moment, les pourparlers sont interrompus; mais qu'il voudrait les reprendre en offrant ma signature. Or, aujourd'hui, je ne pourrais plus donner ma signature, même au cas où j'en aurais eu d'abord l'intention; car j'ai découvert tout récemment des choses graves qui concernent ma fortune et qui, du moins pour l'heure, m'empêchent d'en disposer. Dites-le, je vous prie, à mon beau-père.

La pauvre dame sentit son cœur faillir. « Un emprunt fait aux Dessalle! Ah! Zaneto, Zaneto! » Elle ne trouva rien à répondre et se leva, angoissée, assombrie. Outre le chagrin profond que lui donnait la chose en soi, elle éprouvait une peine cuisante à ne pouvoir mettre en avant, pour la défense de Zaneto, ses habituelles fantaisies d'interprétation favorable, à se trouver ainsi en face de Piero sans aucune ressource pour justifier les actes de son mari. Et elle s'en alla, silencieuse, respectueusement accompagnée par son gendre jusqu'au seuil de l'appartement où elle prit congé de lui avec ces paroles sèches, qu'elle prononça sans se retourner :

— Moi, je n'en dis rien, tu sais.

Piero revint à ses lettres. Il avait déjà trouvé une carte de don Giuseppe Flores, et voici qu'il trouvait encore une lettre du vieillard. Il la regarda longuement, fut comme ce jour-là, dans la cathédrale, envahi par les images et les ombres reviviscentes de la confession faite au vieux prêtre dans le cabinet de la villa solitaire, gêné par le sentiment fâcheux que lui donnait l'opinion probable de cet homme sur sa conduite. Toutefois, il y avait une différence. Dans la cathédrale, la rencontre de don Giuseppe lui avait été désagréable; maintenant, la vue de son écriture lui causait un trouble qui n'était pas sans un mélange de désir et d'intime émotion; car don Giuseppe avait toujours évoqué dans son esprit les figures de ses parens; et, à cette heure, il les lui rappelait mieux que jamais, plus évidentes, plus

vivantes, adressant à son âme des paroles d'impérieux amour.

Il ouvrit la lettre lentement, et il lut:

« Cher monsieur et ami,

J'étais venu chez vous à la silencieuse prière d'une pauvre femme que le Seigneur a faite auguste et, si j'ose le dire, sacrée, par des dons admirables de douleur et de soumission à la douleur. Elle n'a pas confié expressément au prêtre caduc et inutile que je suis son message pour vous, précieux et lourd de sagesse non humaine. D'autres mains en auraient été plus dignes; et pourtant, je m'en suis chargé; je m'en suis chargé à l'insu de la personne dont je parle; et, à cette heure, je loue Celui qui ne m'a pas permis de vous l'apporter avec ma voix mourante, avec ma parole qui balbutie. Aussi n'ai-je pas l'intention de retourner près de vous; mais je veux vous l'envoyer, ce précieux message, là où l'on m'a dit que vous êtes, sans l'énoncer par la parole; je veux vous l'envoyer dans un idéal vase clos, que vous ouvrirez facilement, si vous m'écoutez bien.

« Avant tout, songez aux confessions douloureuses que, un jour où votre conscience était tourmentée, vous êtes venu m'apporter dans ma solitude avec un si généreux abandon, avec une spontanéité si généreuse qu'en ce moment-là, je me sentis humilié devant Dieu d'avoir à entendre de votre bouche des paroles de respect. Songez ensuite à la créature désolée qui, non loin de vous, souffre en son cœur maternel plus que le monde ne saurait le voir ou ne pourrait le croire. Songez à elle maintenant, si parfois, d'une façon qui peut-être n'a pas été entièrement involontaire, il vous est arrivé de l'oublier jamais. Songez combien elle est seule dans son immense douleur; et ne doutez pas que des lèvres cruelles ne lui murmurent continuellement de cruelles paroles, ne l'entretiennent d'amères offenses à sa chère infortunée. Songez enfin que cette silencieuse prière me vient d'elle; et, pour ouvrir le vase clos, pour lire le message secret, vous n'avez pas besoin d'autre chose.

« Près de la tombe, je sens avec tremblement et avec espérance venir à ma rencontre de chères et saintes âmes qui sont parties les premières. Ce matin, à l'autel, j'ai prié la Divine Miséricorde pour qu'elle m'accordât la grâce de partir à mon tour avec un autre message, avec un message très doux pour deux de ces âmes cachées en Dieu, pour deux âmes qui, durant

leur pèlerinage terrestre, vous ont rendu sainte, mon cher ami, une humble maison entre deux cyprès, sur le bord d'eaux solitaires, à côté d'une pauvre petite église que, moi non plus, je ne saurais oublier.

« Votre
« D. Giuseppe Flores. »

C'était une lettre émouvante, et il y avait en elle des douceurs de réconfort que n'avait point soupçonnées celui qui l'avait écrite. Piero n'était-il pas déjà disposé à s'éloigner de Jeanne? N'était-il pas en voie d'accomplir un grand acte de justice, le sacrifice de cette richesse à laquelle son père et sa mère n'avaient pas touché? Ce sacrifice n'était-il pas l'acte d'un fils digne d'eux, et la nouvelle que l'on en porterait à ces âmes cachées en Dieu ne serait-elle pas un message de joie? Il est vrai que cela n'aurait pas suffi à son père, ni même peut-être à sa mère, et ne pouvait suffire non plus au vénérable don Giuseppe. Ah! si Piero n'avait pas connu d'autres catholiques! S'il n'avait pas vécu depuis son enfance en contact avec tant de mesquinerie catholique, intellectuelle et morale! Comment ne pas s'apercevoir que son père, que don Giuseppe Flores, que quelques autres nobles cœurs, quelques autres intelligences fortes, à supposer que l'église catholique en possédât, ne pouvaient se dire véritablement catholiques, puisque leur religion était une autre religion, une religion supérieure à ce vulgaire et piètre catholicisme, qui a peur de la raison, qui s'asservit en toutes choses à l'autorité despotique déifiée, qui est si rude pour quiconque demeure en dehors, si enlizé dans les intérêts terrestres, si vieilli dans son esprit comme dans son langage! Une fois, chez les Dessalle, il avait parlé religion avec un écrivain français de grand talent, qui faisait profession de catholicisme et qui concevait le dogme catholique d'une façon si hardie et si nouvelle que Piero lui avait dit : « Mais vous n'êtes pas catholique! » Et l'autre avait répondu : « Au sens ordinaire du mot, non, je ne le suis pas. » Don Giuseppe Flores était plein de prudence; mais on pouvait jurer qu'il n'entendait le catholicisme ni à la manière des Quaiotto et des Zaupa, ni selon la théologie officielle, ni comme les champions du temporel au Vatican. Et alors, pourquoi les hommes tels que lui, tels que ce Français, ne parlaient-ils pas bien haut? Pourquoi

ne rappelaient-ils pas leurs frères à la vérité? Pourquoi n'essayaient-ils pas une réforme de leur Église, ne s'élevaient-ils pas, à l'occasion, contre les despotes, au moins contre les despotes anonymes? Piero l'avait dit au Français, et le Français avait répondu : « Pour faire cela, il faut être des saints. » Pourquoi n'étaient-ils pas des saints? Pourquoi ne travaillaient-ils pas à le devenir? Est-il donc si difficile de se dépouiller de sa fortune et de ses jouissances?

Il eut un mouvement d'orgueil en songeant que c'était justement cela qu'il se préparait à faire, quoiqu'il ne fût ni saint ni lié à aucune église, à aucun *Credo* officiel.

Dans la même soirée, beaucoup plus tard, il écrivit à son avocat pour lui demander un entretien. La nuit était très chaude; on étouffait à la maison. Il sentait que, s'il se mettait au lit, cette chaleur et aussi le trouble de son âme l'empêcheraient de s'endormir. Il résolut donc d'aller en personne porter la lettre à la poste. Mais, auparavant, il tira de sa valise et relut pour la centième fois le papier d'affaires qu'il avait trouvé dans le portefeuille et au sujet duquel il venait d'écrire à l'avocat.

C'était une lettre de sa mère, commencée le 17 janvier 1862, neuf jours avant qu'elle mourût, et restée inachevée. Elle y confiait à une « chère amie » la mission d'informer son fils, dans le cas où elle-même viendrait à décéder lorsque celui-ci serait encore un enfant, que, au dire de son pauvre père, la fortune des Maironi avait pour origine un procès gagné à tort contre le Grand Hôpital de Milan. Les derniers mots de la lettre interrompue étaient : « J'espère... » Certainement, ce qu'elle avait espéré, c'était que son fils aurait un cœur fier et fort. Et, en effet, ce fils avait résolu de conférer le lendemain avec l'avocat X. pour le charger de recherches aux archives de l'Hôpital touchant ce procès et pour lui demander, autant du moins que cela serait possible, de rendre un arrêt à la façon d'une cour d'appel idéale. Quant à ses propres intentions dans le cas où l'arrêt serait favorable à l'Hôpital, il n'en avait rien écrit et ne se proposait pas non plus d'en parler à l'avocat.

Il partit pour la poste à onze heures sonnées. Le ciel était menaçant; les rues étaient désertes; ses pas retentissaient dans l'avare lumière des quelques becs de gaz que l'on tient allumés la nuit entière. Après avoir été à la poste, il s'achemina lentement vers la Grande-Place. Maintenant que le sort en était jeté,

il éprouvait un désir confus de penser à l'avenir parmi les ombres nocturnes, en face des nuages, dans le solennel silence des maisons endormies : là, il lui semblait être plus seul que dans sa propre chambre. Il avait la sensation d'un prochain élargissement de ses destinées, d'une imminente et profonde métamorphose de lui-même, et que bientôt s'accomplirait son pressentiment d'autrefois, et que bientôt apparaîtrait la route à lui assignée par l'Incognoscible. Son cœur, dilaté et fort, avait des palpitations d'attente passionnée en présence de ce volontaire passage de la richesse à la pauvreté, en présence de cette dure et nécessaire lutte pour la vie s'alliant à la lutte pour l'idée. Un subtil plaisir d'orgueil tendait toutes les cordes de sa volonté et de son courage.

Il s'arrêta, serrant les poings; il aurait juré que ses yeux brillaient. Il eut alors le sentiment net que Jeanne avait, comme amante, un défaut essentiel : cette femme, qui aimait plutôt avec l'esprit qu'avec les sens, n'était point parvenue cependant à entrer en communion avec lui dans ce que son âme avait de plus haut et de plus profond. Chez lui, les fumées de l'orgueil, de la surexcitation intellectuelle, absorbaient la chaleur de la vie inférieure. Il considérait avec un mépris superbe le danger de choir, s'il abandonnait Jeanne, dans les sensualités basses; il se croyait exempt à jamais de ces fièvres. Il eut bien l'esprit frappé par le souvenir de la sécurité trompeuse que lui avait inspirée, durant ses heures mystiques, le dégoût des fautes sensuelles; mais pourquoi ce retour d'ardeurs intermittentes ne prendrait-il pas fin, à un moment donné? Et qui pouvait affirmer que ce moment ne fût pas venu?

Il chassa ce souvenir et s'engagea sur la Place déserte, devant la spectrale magnificence des grandes arcades, pareilles à des yeux sombres, dont un glorieux maître ancien entoura l'œuvre décrépite et aveugle d'un confrère beaucoup plus ancien, de même qu'un humaniste pourrait entourer de splendeur des idées médiévales. Il se dit que c'était peut-être son destin d'abandonner bientôt et pour toujours la ville dont le génie tutélaire réside en ces arcades merveilleuses et en cette mince et haute tour qui, selon l'expression de Carlino Dessalle, se dresse à côté d'elles ainsi qu'un point admiratif. Vingt-cinq ans de sa vie passée s'illuminèrent dans sa mémoire, comme s'illumine pour les moribonds le cours entier de leur existence. A la lueur d'un éclair,

il revit mille endroits de la ville associés à des souvenirs ineffaçables : la cour du palais Scremin où, jeune enfant, il avait joué avec le fils de l'authentique Giacomo; le café où, à cette époque reculée, on le conduisait, les dimanches, pour prendre une glace; les promenades suburbaines que don Paolo préférait, les églises qu'ils fréquentaient ensemble, le séminaire où, à la demande du précepteur lui-même, il avait bien des fois, avec de véritables angoisses, subi des examens de latin et d'italien; l'appartement des jours plus heureux, des plus douloureux et des plus arides; les bureaux du Municipe, la salle du Conseil, la villa Diedo.

La villa Diedo!... Et Vena di Fonte Alta? Et la promesse donnée? Il ferait là-bas une visite de quelques heures, le plus tard possible, dans quinze ou vingt jours, vers la fin de juillet. Peut-être eût-il mieux valu s'en abstenir, puisque cette liaison devait être rompue. Mais la promesse faite?... Une simple visite, une salutation! Oui, une simple visite, une salutation!... Pourtant, l'idée de cette visite, de cette salutation qui pouvait être la dernière, lui ôta l'envie de rêver plus longtemps.

ANTONIO FOGAZZARO.

(*La dernière partie au prochain numéro.*)

LA
MANDCHOURIE RUSSE

Revenant de Sibérie dans les premiers jours du mois de novembre 1896, j'apportai à un journal français la surprenante nouvelle d'un accord russo-chinois relatif à la Mandchourie. Par malheur, la nouvelle était trop grave pour qu'un journal réputé « sérieux » osât l'imprimer, fût-ce sous toutes réserves, sans une estampille officielle! Le directeur affirma qu'on m'avait ridiculement trompé, et se tint coi. Un peu plus tard, il publiait la nouvelle d'après un journal anglais. Le traité avait été signé le 27 août/8 septembre 1896 entre l'ambassadeur de Chine en Russie et la Direction de la Banque russo-chinoise; il fut complété le 4/16 décembre suivant par un règlement relatif au chemin de fer. On sait les grandes lignes de l'accord. La Russie n'intervenait pas officiellement, mais était représentée par une Société par actions, la *Compagnie du Chemin de fer Est-Chinois*; cette société acquérait de la Chine le droit d'établir en Mandchourie une voie ferrée permettant de relier, par un tracé plus direct que celui qui longeait l'Amour, la région du Baïkal à la côte du Pacifique. Un peu plus tard, le 15/27 mars 1898, la Compagnie obtenait de greffer sur la première ligne un embranchement gagnant Port-Arthur, qui venait d'être cédé en usufruit à la Russie. L'ensemble de ces deux lignes devait compor-

ter environ 2500 kilomètres, et être prêt dans les premières années du xxe siècle. La Chine se réservait le droit de racheter au bout de trente-six ans la propriété du chemin de fer, en en remboursant toutes les dépenses. En tout cas, la ligne tout entière devait devenir purement et simplement sa propriété à l'expiration d'une période de quatre-vingts années, à dater du début de l'exploitation.

J'avoue avoir été fort étonné lorsque, me trouvant à Tomsk au mois d'octobre dernier, j'appris que la jonction des rails était faite sur le Transmandchourien. De toutes les grandes entreprises de la Russie, c'était certainement celle qui avait la plus mauvaise réputation. On racontait à son sujet des histoires de concussion extraordinaires et l'on n'était pas loin de soutenir que les troubles de 1900 avaient été fomentés pour dissimuler des vols derrière un prétendu pillage. Des Russes profondément honnêtes, qui avaient assisté aux débuts du travail, étaient revenus indignés : de plus, on savait que les correspondans de journaux étaient impitoyablement écartés de Mandchourie. Quant au personnel de la construction, il laissait passer sans y répondre les plus désobligeantes insinuations de la presse. On devine combien je désirais contrôler par moi-même tous ces bruits fâcheux. Mon dessein fut d'abord de partir incognito. Mais des amis me firent observer que je serais vite reconnu et que mon désir de m'instruire avec impartialité me ferait plutôt soupçonner de noires intentions. Je sollicitai donc, par l'entremise d'un grand personnage russe, une autorisation officielle de traverser la ligne en construction, et le Ministère russe des Finances voulut bien donner à mon sujet les ordres les plus aimables. Voilà comment je quittai Irkoutsk pour la Mandchourie à la fin du mois de novembre de l'année dernière. Je dois déclarer que, n'étant pas ingénieur, je n'ai pu faire une enquête technique; mais je puis ajouter que, n'étant pas, surtout en ce pays, porté à la crédulité, j'ai pris soin de contrôler toujours les renseignemens qu'on m'a fournis. Si donc je suis revenu plein d'admiration, je puis bien m'être abusé sur la valeur intrinsèque du travail, mais on peut être sûr du moins que je ne me suis fait l'écho d'aucune opinion officielle ou privée.

D'Irkoutsk, je gagnai sans trop d'encombre Tchita : le lac Baïkal n'étant pas encore gelé, le service des *ferry-boats*, impro-

prement appelés bateaux brise-glaces (1), s'effectuait régulièrement, et, sur la rive orientale, le service des trains n'était pas encore désorganisé par l'hiver. Le trajet du lac à Tchita s'effectue en quarante-huit heures environ : le paysage de neige est sévère et fort beau, surtout quand on s'élève sur les croupes des monts Yablonovoï; on traverse, à 1 000 mètres d'altitude, un très court tunnel artificiel, et l'on redescend dans la plaine dénudée où se dresse une jolie ville de bois, qui est Tchita. C'est ici que commencent les difficultés. La ville possède deux gares, dont l'une, chose rare en Russie, est comprise dans son enceinte : c'est naturellement la plus fréquentée. Or cette gare consiste en deux *isbas* dont l'une abrite un buffet minuscule et le bureau du télégraphe, tandis que l'autre contient la salle de troisième classe et le guichet des billets. Le soir de mon départ, le train avait cinq heures de retard : ce n'est pas trop en ces parages. Je dus rester à proximité de la gare, car, ici, le train peut survenir brusquement et repartir avant qu'on soit prévenu. Je ne pouvais prendre mon billet d'avance, le chef de gare ignorant s'il y aurait des places libres : s'il ne s'en trouvait pas, j'en serais quitte pour remettre mon départ au lendemain ! Le train parut enfin. Que faire de mes bagages, tandis que j'irais tout là-bas prendre un billet dans l'*isba* de la troisième classe encombrée par une foule brutale de moujiks, de femmes, d'enfans, de Bouriates et de Chinois, tout cela mangeant et fumant au milieu d'une atmosphère épouvantable? Nous sommes ici dans un pays où le vol est péché véniel, et les porteurs de la gare, si honnêtes en Russie, inspirent dans ces régions la plus juste défiance. Je pris le parti de m'installer au préalable dans un compartiment et de confier de l'argent à l'un des porteurs pour m'aller prendre un billet : il revint au bout d'une heure, après le second coup de cloche, mais il ne me fit pas tort d'un copek. Cependant, les désordres de Tchita me faisaient mal augurer de ce qui m'attendait en Mandchourie.

Après une nuit pénible dans un wagon luxueux, mais hanté de vermine, me voici enfin parvenu, au 1er décembre, sur l'embranchement qui relie le Transsibérien au Transmandchourien. Le train glisse lentement dans une steppe nue et triste, coupée, çà et là, par de grises ondulations de collines : une vraie déso-

(1) Les Sibériens les appellent ironiquement : *brise-eau*.

lation blanche que balayent de grandes bourrasques. Ce matin, il y avait 48° au-dessous de zéro. A part les rares stations, on n'aperçoit rien sur la neige, ni hommes ni bêtes. Tout à coup, la machine ralentit, et prudemment, nous côtoyons un amas de neige piétinée où, au milieu de débris de wagons, gît lamentablement une locomotive. Ce sont les restes d'un récent déraillement, et, bien qu'on m'ait prévenu de ne pas prêter attention à ces sortes d'accidens qui sont le pain quotidien des lignes en construction, cette rencontre m'est plutôt pénible.

Il faut encore passer une nuit dans le train attardé : il est envahi maintenant par des ouvriers ivres qui font l'assaut de la première classe. Enfin, vers cinq heures du matin, par 50° de froid, nous nous réveillons à la première station de la ligne nouvelle : *Man'jouria*. Aucune organisation n'est faite encore. Une maisonnette bien chauffée sert de refuge à tous les voyageurs que le train vient d'amener, et à leurs volumineux bagages. Nous sommes plusieurs à espérer que des ordres ont été donnés à notre sujet : je compte sur une banquette, et chacun de mes compagnons compte sur un wagon. Mais le chef de gare prétend n'avoir pas reçu de télégramme lui signalant le passage des uns ni des autres. J'ai su le lendemain qu'un wagon m'attendait à cette station; mais j'étais déjà loin. Pour l'instant, le chef de gare ne veut mettre à la disposition de tout le public qu'un seul wagon de quatrième classe : au bout de deux heures, pourtant, il se décide à y joindre un wagon de deuxième classe qu'il lui faut expédier à Kharbine. Ah! la terrible attente de quatre mortelles heures, depuis notre arrivée jusqu'au départ du train! Serons-nous chauffés? Aurons-nous des places, malgré la brutalité des hommes du peuple que ne retient ici aucune autorité? Au dehors de la gare, il fait un froid épouvantable; dans la salle, il fait chaud, mais quelle atmosphère! Peu de sièges et rien au buffet, sinon du thé, de l'eau-de-vie et... de la bière. Nos bagages sont empilés pêle-mêle en un grand tas, et les miens sont tout au fond; j'ai perdu mes moufles : comment ferai-je pour transporter mes colis et saisir les montans métalliques des wagons par ce froid terrible! On parle peu. Debout près d'un monceau de valises et de sacs, sans manifester d'ennui ni d'énervement, une dame blonde, aux cheveux courts, au regard étrange rappelant celui d'une madone de Filippo Lippi,

regarde jouer un petit chat angora qu'elle tient en laisse... Nous attendons...

Étrange public que celui qui s'étouffe dans les deux salles! Des circulaires publiées par les journaux ont fait savoir que nul ne pourrait se faire transporter sur les trains de travail de la ligne en construction sans une autorisation officielle. Or, ces gens-là, évidemment, sont arrivés ici, pour la plupart, sans autres papiers que leurs passeports : ils passeront quand même. Il y a ici des employés de la Banque russo-chinoise, un baron esthlandais, et un individu maussade incapable de pardonner à l'ingénieur en chef de ne lui avoir pas réservé de wagon. Il y a des employés de chemin de fer : l'un d'eux a été, sur sa demande, déplacé de Tachkent à Kharbine! Il en est aujourd'hui à son vingt-cinquième jour de voyage : il est « un peu las, » dit-il. Plus loin, un jeune télégraphiste me déclare qu'il s'en va tout à fait au hasard, espérant trouver un engagement sur la route. Un jeune marchand de volailles compte faire des affaires en Mandchourie : en attendant, il s'imbibe de *vodka* (alcool de grains). Puis ce sont des aventuriers, des chercheurs d'or, des terrassiers, des ouvriers, des paysans, des individus difficiles à pénétrer. Enfin, des chanteurs de café-concert et un mystérieux groupe féminin où se trouvent deux Françaises, attirées comme les autres par le bruit des largesses qui ont fixé dans ce pays les plus hardis et les plus exotiques représentans du monde de la joie. Chaque jour, le train de Sibérie amène ainsi de cinquante à cent individus qui s'engouffrent en Mandchourie : il est intéressant d'apprendre que, sauf des fonctionnaires et des officiers, personne ne revient.

Le train est enfin formé, et les wagons sont ouverts : on les prend d'assaut, et comme les marchepieds sont à $1^{m},50$ du sol, on a grand'peine à les escalader. Point de porteurs : chacun ici n'existe que pour soi. Cependant l'attrait d'un fort pourboire décide quelques braves gens à nous donner un coup de main, et, lentement, sans relâche, valises, corbeilles et paquets pénètrent dans le wagon, où bientôt plus une place n'est restée libre. Nous nous retrouvons par hasard, les employés de banque, la dame au chat et moi, installés côte à côte sur deux bancs de bois. Faute de mieux, nous passerons le temps à bavarder et à faire la dînette. Chacun de nous a en effet dans ses bagages du pain, du saucisson, du fromage, des conserves, des biscuits, du beurre, de

l'eau-de-vie, du vin, du thé, du sucre, des assiettes, des tasses et une théière en tôle émaillée. Lorsque, toutes les trois ou quatre heures, nous faisons halte auprès de ce qui sera quelque jour une station, et que, dans une des huttes qui en marquent l'emplacement, nous découvrons de l'eau bouillante, nous nous y précipitons pour remplir nos théières de métal bleu où nous avons jeté une pincée de thé : cela coûte de 0 fr. 50 à 0 fr. 75. Le paysage où nous glissons lentement est morne et plat : toujours la même steppe sablonneuse, où les seuls habitans sont les ouvriers de la ligne, où les seuls signes de vie sont les rails et les poteaux télégraphiques. Nous faisons halte à chaque station et parfois entre les stations, lorsqu'il s'agit de déposer un chargement de matériel : fil télégraphique, caisses de boulons, de clous, d'outils, planches ou bois de construction, etc. Le froid est toujours aussi vif. Mes compagnons parlent sans cesse du wagon qu'ils espéraient : je suis pour ma part bien tranquille, puisque j'ai casé ma personne et mes bagages dans une voiture chauffée. J'ai effectué la suite de mon voyage en Mandchourie en wagon spécial ; mais j'ai été fort heureux que le wagon que l'on avait eu l'exquise prévenance de me destiner se soit égaré çà et là, car j'ai pu ainsi juger par moi-même des conditions du trajet dans les voitures ordinaires.

Dans la nuit du 4 décembre, nous atteignîmes Khaïlar. J'y descendis, transportai mes bagages dans une modeste salle dépendant du buffet provisoire, chauffée par un petit poêle en fonte, et là, étendant une couverture sur le plancher rudimentaire, je m'endormis, chaudement roulé dans ma pelisse.

Khaïlar était jadis une ville fréquentée par les caravanes : elle avait alors une certaine apparence, comme en témoigne le temple qui se dresse devant la porte du Sud. Mais, aujourd'hui, ce n'est plus guère qu'une bourgade russe et surtout une station importante du nouveau chemin de fer. A peine éveillé, je me mis en quête d'un Bouriate auquel l'éminent explorateur G. N. Potanine m'avait adressé. Je trouvai le brave homme, devenu interprète de l'administration, installé, non loin de la gare, dans sa double yourte en feutre. Averti de mon arrivée par les furieux abois de ses chiens, il vint à ma rencontre, et me fit entrer. A sa suite, je me faufilai dans une première tente servant de remise, puis dans une seconde qu'il occupait avec sa famille. Comme il n'y

faisait guère plus de 15 degrés de froid, j'allais retirer ma fourrure, mais mon hôte me dissuada de ce projet : « Il ne fait pas trop chaud ici, » dit-il modestement. Tout en causant, il m'offrit, dans une grande soucoupe en bois doublée d'argent, la bouillie aigrelette et de couleur sale que les Bouriates consomment sous le nom de thé au lait. Bouddha Rabdanovitch Rabdanov est un fin compère : il sait fort bien le russe, mais sa conversation est prudente et mesurée ; on devine qu'il s'observe en diplomate. Il est aisé de voir qu'il s'est assimilé déjà plus d'une idée occidentale ; je ne sais par exemple si l'ironie lui est venue au contact des Russes : en tout cas, il la manie supérieurement. Quelques jours avant mon passage, au banquet où les ingénieurs fêtèrent la jonction des rails mandchouriens, il prit la parole au nom des indigènes présens. A l'envi, les orateurs russes avaient célébré les rails civilisateurs qui allaient porter dans ce pays inculte les lumières et le progrès. Lorsque son tour fut arrivé de porter son toast : « Oui, dit-il, la civilisation avance à grands pas dans ce pays ; oui, la civilisation s'épanouit avec le chemin de fer : tenez, je n'en veux qu'un exemple. Il y a trois ans, j'étais ici : or, partout on ne rencontrait que des Bouriates parlant bouriate, et des Mongols parlant mongol. Eh bien, maintenant, tout cela est bien changé : pas plus tard qu'hier, dans une rue de la ville, un charretier mongol m'a injurié en russe !... »

Une visite à la petite ville de Khaïlar m'a paru fort instructive. C'est près d'ici que, lors des troubles, le général Orlov a commencé à se signaler par des cruautés dont l'horreur est restée vivante dans le souvenir des Russes établis en ces parages. Khaïlar est entourée d'une muraille percée de deux portes symétriques aux extrémités d'une longue rue centrale : ces portes, surmontées d'abris grillés pour l'observation et la défense, sont à peu près ce qu'il y a de plus caractéristique dans la ville. Les maisons, les pauvres *fanzas* en frêle torchis, qu'habitaient quelques Mongols et quelques marchands chinois, sont d'une lamentable banalité qu'exagère encore l'état de délabrement où les a laissées la guerre. Les Russes s'y sont paisiblement installés, et les seuls Jaunes que l'on voie circuler dans la rue sont de pauvres hères qui servent de domestiques ou qui font des charrois. Il est juste de dire que, si d'aventure un fuyard revient, réclame sa maison et justifie de ses titres de propriété, on la lui rend, ou bien on la lui achète. Il semble toutefois que

le général Orlov ait fortement réduit le nombre de ceux qui pourraient faire de semblables réclamations. Quand on a pénétré sous l'arcade de la porte, on est frappé par l'air morne de la rue, qui contraste si fort avec le grouillement de toutes les agglomérations au pays jaune. Dans ces *fanzas* basses et caduques, suffisantes tout au plus pour des Chinois légers et menus, les grands et gros conquérans ont eu quelque peine à se loger. Ils ont dû en outre, eux qui introduisaient ici la « civilisation, » munir toutes les fenêtres de solides volets et toutes les portes de solides verrous. Aux mauvais fourneaux qui chauffent par-dessous les couchettes chinoises, ils ont substitué des poêles sérieux. Ils n'en grelottent pas moins dans ces abris et ils auraient sans doute bientôt fait de les jeter bas s'ils avaient à proximité du bois de construction. Lorsqu'on pénètre dans la ville, on est étrangement surpris d'apercevoir, au lieu des faces jaunes attendues, de solides Cosaques sibériens occupés à panser leurs chevaux ou bien à fumer en devisant sur le pas des portes. Au front des boutiques, là où l'on s'attend à apercevoir deux ou trois caractères chinois énigmatiques et sobres, on lit avec surprise : *Intendance — Hôtel* — ou bien tout simplement : *Commerce de marchandises.* Au centre de la ville, une croix de bois marque la place où doit s'élever l'église orthodoxe. Quant au temple chinois, il dresse à quelque distance de la ville ses pagodes mutilées par les projectiles. Il est en ce moment commis à la garde de l'administration militaire russe qui l'a désaffecté.

La station de Khaïlar est à 4 ou 5 kilomètres de la ville, et, comme partout en Sibérie, le groupement des services du chemin de fer a servi d'embryon à une petite bourgade. Ce sont d'abord les maisons des ingénieurs, reconstruites à la hâte, après la tourmente de l'an dernier; puis les logemens où s'empilent les autres fonctionnaires employés à la construction. Plus loin, un bureau de poste et télégraphe, primitif et glacé. Çà et là, des campemens provisoires de commerçans et d'ouvriers. A mi-chemin de la gare, près d'un coude de la petite rivière, s'élève un groupe de maisons où j'aperçois un attroupement : des marchands russes ont étalé sur le sol glacé, couvert d'une mince couche de neige, des *valenkis* (bottes en feutre) blancs agrémentés de rouge, des moufles fourrées, des paletots en peau de mouton, etc. De nombreux Chinois contemplent cet étalage avec un air d'envie qu'expliquent les 40 degrés de froid que

nous subissons, et quelques acheteurs se décident. Quand les Russes entrent en contact avec des peuples peu habitués au grand froid, ils sont toujours sûrs de leur faire adopter ce genre d'articles, surtout les bottes en feutre, les indispensables *valenki*. Mais les Chinois sont si pauvres que bien peu d'entre eux peuvent ici s'affubler de la défroque hivernale d'un moujik russe.

Sous le clair soleil et par le grand froid, c'est un incessant va-et-vient entre la station, l'embryon de ville future et la vieille ville : partout circulent des piétons, des cavaliers, des fiacres même. « D'où es-tu donc? » demandai-je à un cocher qui m'avait promené longuement. — « Je suis du gouvernement de Viatka », répondit le brave homme, avec ce bon sourire confiant qui distingue le Russe du Sibérien. Il est venu ainsi à travers toute l'Asie, ce paysan du nord russe, et le voilà installé sur la terre mandchoue, sans étonnement, sans haine pour l'indigène côtoyé, sans mépris pour les dépossédés. Il retrouve ici l'immense plaine aux hivers rudes : n'est-ce pas un des aspects de la Russie? Pourquoi se plaindrait-il de ce pays où ses gains sont une dizaine de fois supérieurs à ceux qu'il a connus chez lui? On comprend, à voir ces hommes, l'étonnante force d'expansion de la Russie.

Pas plus ici qu'à Mandjouria, on n'avait été avisé de mon passage. Tandis qu'un wagon m'attendait à cette dernière station, je ne trouvais ici qu'un officier de police qui eût reçu une dépêche à mon sujet, et, quand je me présentai dans un bureau pour m'informer, on commença par me demander mon passeport. J'avoue que cette défiance du début ne me déplut pas : elle ajouta du prix à l'accueil dont je fus l'objet dès que je me fis connaître. Aussi bien, que ce soit avec de la bière ou avec du champagne, devait-on d'un bout à l'autre de la ligne, chez les gros ingénieurs comme chez les plus pauvres employés, me fêter avec tant de cordialité, que la réserve des premières heures m'a paru être un gage précieux de sincérité.

Je m'installai dans le wagon d'un très aimable fonctionnaire du chemin de fer, et je partis doucement pour la chaîne du Khine-Ghâne. Cette fois, j'avais toutes mes aises : nous occupions, M. K... et moi, des chambres séparées l'une de l'autre par un réduit où couchait le domestique. Nous avions un samovar et de la vaisselle, et le dessous de ma banquette tenait lieu de glacière : que pouvions-nous désirer de plus? C'est dans une série

d'installations analogues que j'allais passer une cinquantaine de jours : j'y aurais passé six mois sans en souffrir.

Au matin, nous nous réveillons encore dans une grande steppe blanche de neige où les seuls êtres vivans aperçus sont des charretiers mongols. Le visage sale et bronzé, les sourcils et la barbe empêtrés de paquets de givre, emmitouflés dans de vagues houppelandes fourrées, ils conduisent de longues files de chariots à deux roues chargés de bois et traînés par de petits bœufs bossus à cornes droites, chez qui le joug, au lieu de porter sur la tête ou sur le poitrail, est maintenu par la bosse... Aux stations, on voit à peine quelques huttes.

Vers le soir, le paysage s'anime un peu : des rochers apparaissent, puis des eaux que l'on devine rapides sous leur croûte de glace encore imparfaitement soudée. Au bout d'une trentaine d'heures, le voisinage de la montagne se fait sentir : la voie monte tout droit vers le col situé à 1 050 mètres d'altitude, mais nous nous y trouvons subitement arrêtés avant que j'aie pu en examiner les approches.

La station Khîne-Ghâne, située au sommet du col, est provisoire : elle doit disparaître quand sera creusé le grand tunnel qui perce la montagne. On se trouve là en pleine nature sauvage et le coup d'œil est superbe. Au loin on n'aperçoit qu'un enchevêtrement de vallées et de monts arrondis, ensevelis sous la neige et couverts d'arbres gantés de givre. C'est une solitude glacée sous un ciel inondé de soleil ; mais, dans tous ces fonds aperçus ou devinés, la vie fiévreuse fume et s'agite. Une première excursion en traîneau m'amène au bas du versant méridional, là où, dans la commissure de deux montagnes, travaille et bruit une population d'ouvriers. C'est ici que se trouve le front d'attaque directe du tunnel : tous les services que nécessite ce grand ouvrage sont groupés au fond de la vallée. L'impression est puissante, quand, après deux jours de lent glissement à travers des steppes désolées, on se voit transporté subitement au milieu de cette ruche ouvrière. Des milliers de coolies chinois sont là, et des Mongols, et des Russes, et des Sibériens, et même jusqu'à des Italiens. Tous ces hommes, vêtus chacun à sa façon, se coudoient, sans hâte. Les Chinois se plaignent du froid très vif, et la plupart d'entre eux, ayant terminé leur besogne de terrassement, regagnent le sud de la province. En réalité, le

froid, rendu plus sensible encore par le vent violent qui ne déserte guère ces hauteurs, est vraiment pénible : il semble à certaines heures qu'il transperce vos fourrures. Prendre des photographies dans ces conditions est une torture, car je ne puis songer à manier mon Kodak autrement qu'avec d'énormes moufles fourrées. Rentré tout tendu dans mon wagon, mon appareil se couvre instantanément de glaçons sur les parties métalliques.

La station Khîne-Ghâne a un buffet; j'y ai déjeuné en observant le public. Nous avons eu un passage de train se dirigeant vers la Russie. Outre des ouvriers peu nombreux, il ne contenait que des officiers et des marchands. La chère n'est pas fameuse, mais il faut s'en contenter : on se rattrape sur l'eau-de-vie. Il n'y a qu'une salle : elle est petite, malpropre, faite de planches et, par suite, mal chauffée. J'y vois attablés quelques individus dont je ne saurais dire si ce sont des ouvriers ou des aventuriers, de ces individus spéciaux, inclassables, qu'on ne rencontre qu'aux pays neufs, là où les barrières sociales ne sont pas encore dressées, et où chacun ne vaut que par soi-même et pour soi-même. On n'aperçoit pas de femmes.

Le lendemain matin, je redescends dans la vallée, à pied cette fois, pour examiner le tunnel. Le soleil, après avoir fait toute rose la neige des hauteurs, est apparu, et illumine maintenant la vallée qui s'éveille. A cette heure matinale, il y a peu de monde sur les routes : quelques Russes et, surtout, des Mongols malpropres, vêtus de haillons graisseux, et coiffés de capes munies d'ingénieuses oreillettes fourrées. De pittoresques sentiers m'amènent au bas de la pente : les marchands chinois commencent à ouvrir leurs boutiques, où j'aperçois pêle-mêle les marchandises les plus variées, depuis des culottes bleues et des sandales à l'usage des Célestes, jusqu'à d'énormes corbeilles en nattes, qui contiennent du grain.

Bientôt, sous la conduite d'un ingénieur, je vais visiter le tunnel. Ce tunnel, qui doit mesurer près de trois kilomètres, est un des ouvrages les plus considérables du Transmandchourien. Aucune dépense n'est épargnée pour le mener rapidement à bonne fin, et l'ingénieur en chef, M. B..., est un des hommes les plus énergiques et les plus appréciés de la ligne. On a fait venir d'Amérique un grand nombre de perforatrices à air comprimé, et des Italiens, dont quelques-uns ont travaillé au Saint-

Gothard, d'autres au Simplon, les dirigent. Justement, c'est un contremaître italien des environs de Turin qui nous prépare nos lampes et qui nous guide dans la galerie creusée : comme il ne sait pas le russe, c'est en français qu'il s'entretient avec son ingénieur. Au bout de la galerie, les perforatrices font un assourdissant vacarme. Dans un incessant mouvement de va-et-vient, elles projettent cinq mandrins qui pénètrent dans le roc peu à peu. Il ne reste plus alors qu'à faire agir la dynamite et à égaliser au maillet les côtés du tunnel. Le creusement s'opère au moyen de deux galeries superposées, dont plus tard on abattra le plafond, avant de terminer la voussure définitive. Les ouvriers italiens travaillent par équipes, les uns six, les autres huit heures, et reçoivent, respectivement 3 et 4 roubles (8 francs et 10 fr. 80) par jour. Le contremaître gagne 600 francs par mois, et me déclare qu'il est satisfait des conditions du travail : « Seulement, ajoute-t-il, il y a un ennui : on n'a pas de vin; or, *sans vin, on n'a pas de forces*, n'est-ce pas! »

De la galerie, je monte à la chambre des machines établie à mi-chemin du col. On eût pu croire que, lors des troubles, les Chinois, maîtres du défilé, détruiraient toutes les machines qu'ils y trouvaient : il n'en fut rien. Ils avaient rempli de poudre certaines pièces creuses; mais, soit hasard, soit faute de temps, ils omirent d'y mettre le feu.

Un ingénieur des mines me prend ensuite sous sa conduite, me fait endosser des vêtemens de travail et descendre au moyen d'échelles dans l'un des quatre puits qui recoupent le plan du tunnel, fournissant ainsi huit nouveaux fronts d'attaque. Comme à l'orifice visité précédemment, on travaille par deux galeries superposées : or, dans la galerie inférieure, les ouvriers se plaignent de la chaleur, tandis que, dans la supérieure, leurs camarades souffrent du froid qui fait cristalliser au contact des parois la moindre trace de vapeur d'eau. C'est que ces ouvriers se trouvent ici en contact avec cette partie du sol sibéro-chinois qui ne dégèle jamais. Ce *gel éternel*, comme on l'appelle, a ici une épaisseur de six mètres, et gêne beaucoup le forage à cause de la masse d'eau qu'il dégage en été, lorsqu'on le met en contact avec l'air libre.

C'est pour 1902 qu'on nous promet l'achèvement du tunnel; à considérer les prodiges de vitesse réalisés tout le long de cette ligne, je ne doute pas que les ingénieurs tiennent parole.

D'abord, le directeur des travaux est un homme d'apparence caressante et douce, mais qui aime passionnément à tenter de réaliser l'impossible. Ils sont, dans ce pays, quelques-uns de ce tempérament, et on se sent saisi, à leur contact, de cette fièvre du : faire vite! qui les consume.

Le soir, une hospitalière demeure me révélait les mystères d'un menu mandchourien qui unit les huîtres glacées de Vladivostok, sorte d'emplâtre froid qu'on se pose dans l'estomac, aux superbes fruits frais de Californie, et aux vins les plus variés, et j'y faisais connaissance avec les principaux acteurs de cette grande entreprise. Hélas! dans deux ans, lorsque, grâce à leurs efforts, le chemin de fer percera la montagne, plus rien ne restera au sommet de ce col glacé, plus rien ne marquera, dans ces grandioses solitudes, que tant d'hommes y ont peiné!

En attendant l'achèvement du tunnel, il fallait pourtant faire passer la voie : ne pouvant encore la loger dans la montagne, on l'a fait serpenter sur ses flancs. J'ai dit déjà qu'on arrivait directement de l'ouest, par des pentes douces, à la hauteur du col. Le versant oriental est, en revanche, très abrupt: pour en descendre la pente, on a adopté ici le système américain des lacets à angle aigu. Il y en a quatre : à l'extrémité de chacun d'eux, se trouve une voie d'évitement; le train, préalablement réduit de moitié, s'y aiguille, et repart sur le lacet suivant avec la machine en queue; là, nouvel aiguillage et nouveau départ du train, cette fois, machine en tête. On m'avait dit en Sibérie que cette partie provisoire du trajet était des plus dangereuses : il ne le semble pas. La voie est ici, au contraire, établie très solidement, en raison de l'effort considérable qu'elle doit supporter. D'ailleurs, on sait si peu en Sibérie ce qui se passe en Mandchourie! Les rares voyageurs qui en reviennent sont si peu communicatifs ou si superficiels! Un homme très sérieux m'avait prévenu, par exemple, de l'inachevé que je rencontrerais ici : « On prétend que les rails sont joints, m'avait-il dit : c'est pure comédie; la voie n'existe pas encore, et en maint endroit, les rails sont posés tout simplement à même la steppe. » Or, en bien des passages, la voie utilisée par le train est, en effet, une voie provisoire, une *vrémianka*, dont la substructure a été faite hâtivement. Mais cela s'explique aisément. On a dû d'abord construire ici une voie ferrée praticable au matériel roulant de la construction, pour être en mesure de construire ensuite la

voie définitive. Pour diverses raisons que nous expliquerons plus loin, il s'agissait, *coûte que coûte*, d'atteindre le Pacifique dans le plus court délai. Or, dans ces solitudes, tout manquait, tout, le bois aussi bien que le fer et les vivres. Le blé, aussi bien que le moindre clou et la moindre traverse, devait être amené de centres situés à des centaines de kilomètres. Il y avait donc avantage à esquisser d'abord une voie ferrée capable de faire passer à vitesse modérée des trains de service. Cette ligne terminée, on n'aurait plus qu'à la consolider, quand on aurait le temps; ou bien on pourrait construire à côté d'elle, à loisir et avec tout le soin nécessaire, la voie définitive. Ce mode de travail, outre qu'il assurait un achèvement rapide de la ligne, permettait en outre de rectifier certains tracés reconnus défectueux, par exemple à la suite des inondations. Bien loin de chicaner les ingénieurs sur leur voie provisoire, on doit, ce semble, les en féliciter, puisqu'elle leur a permis d'avancer vite. — Mais à quel prix? — Ceci est une tout autre question...

Je venais de me coucher, lorsque la locomotive vint prendre mon wagon pour le joindre au train formé pour la descente : nous voilà partis en manœuvres. C'est une étrange sensation : je l'ai ressentie tant de fois, durant ce voyage, où, sauf deux nuits, je n'ai jamais couché ailleurs que dans un wagon, qu'elle m'est devenue familière et très douce. Vous étiez immobile dans votre frêle demeure de planches et de fer remisée sur une voie de garage : vous étiez occupé à causer ou à lire, vous rêviez ou vous dormiez, et voici que tout à coup, sans que rien vous prévienne, votre frêle abri ressent un grand choc. Puis, des grincemens se font entendre : c'est un homme d'équipe qui vous accroche à la locomotive. Puis le wagon se meut, en avant, en arrière, parfois tout doucement, parfois avec une vitesse qui semble folle, dans la nuit, et, la plupart du temps, sans qu'on puisse se rendre compte de la direction suivie. Plus loin, on vous accroche à d'autres wagons que vous entraînez à votre tour. Vous participez à toutes les formations et à toutes les répartitions de trains, et comme ces trains sont à la fois trains de voyageurs, de marchandises et de construction, je laisse à penser le nombre de manœuvres que vous subissez, et les contacts variés qui vous sont imposés. Ici, votre voisin est aussi un wagon spécial; là, c'est une plate-forme; plus loin, c'est un fourgon plein de Chinois. Vous roulez ainsi incessamment, éperdument, d'un bout à l'autre

des grandes gares du parcours, Tsitsikar, Soungari, Moukden, Port-Arthur, subissant des chocs, les transmettant ponctuellement, vous arrêtant court dans des grincemens de ferraille et au milieu des jurons des employés, repartant plus tard pour des destinations qui, dans la nuit, vous semblent mystérieuses, vous éveillant enfin, au matin clair, au milieu d'une suite de rails parallèles, et au son d'une mélopée chinoise fredonnée d'une voix métallique un peu cassée, par un coolie occupé à quelque nettoyage. Telles sont les joies du wagon spécial.

Ainsi donc la locomotive est venue nous prendre discrètement, et, dans la nuit criblée d'étoiles, elle nous a entraînés à une allure dont je ne la croyais pas capable, et qui ne laissait pas d'être impressionnante, tant on se sentait descendre le long des lacets de la pente. Après chaque aiguillage, mon baromètre marque 100 mètres de dénivellation. Dans la nuit, je vois la vallée, compliquée, superbe, se rapprocher avec ses lumières, de petites vitres rouges que l'on devine emmitouflées de neige. Ce glissement inattendu sur une pente raide, ces feux qui se rapprochent subitement, tout cela forme une sensation délicieuse et nouvelle.

Durant toute la journée suivante (10 décembre), nous avons roulé par temps magnifique et grand froid dans la charmante vallée de la Yale, qui, vers Baryme, se frange de grands pics bruns aux formes capricieuses. Le gibier abonde dans ces gorges : faisans, perdrix, tétras, cerfs, etc., et les Cosaques en font de faciles et ineptes hécatombes dont ils se vantent avec un sourire béat.

J'avais remarqué, sur quelques locomotives, la marque : Fives-Lille, et sur d'autres : Cie franco-belge (Valenciennes) ; je m'informai auprès de divers ingénieurs. « Les machines françaises, me répondirent-ils, nous donnent toute satisfaction : elles sont avant tout puissantes, pratiques et simples. Au contraire, les locomotives américaines, surtout les Baldwin, que nous avons ici en assez grand nombre, nous causent des mécomptes : elles sont mal adaptées aux conditions locales, elles se détériorent rapidement et exigent du mécanicien une véritable gymnastique lorsqu'il veut effectuer les diverses manœuvres. » J'enregistre cet éloge d'autant plus volontiers qu'il m'a été répété à mainte reprise, au cours de ce voyage, non seulement par des ingénieurs, que je pourrais suspecter d'amabilité, mais encore par de simples mécaniciens qui ignoraient ma nationalité. Dans le

Sud, j'entendis faire également l'éloge d'instrumens de chirurgie français comparés à ceux qui venaient d'Amérique. Ces succès partiels n'ont malheureusement pas grande portée, mais ils n'en sont pas moins doux à enregistrer, lorsqu'on est habitué à entendre les Russes juger si sévèrement entre eux notre pays et ses productions.

Vers la fin du jour, nous croisons quelque part un train garé. Il est interminable. Sur des wagons à ciel ouvert sont empilés des sacs de farine et de pois, des nattes, des ustensiles de cuisine, des objets variés appartenant à des Chinois. Sur le faîte des chargemens, des Chinois grands et petits campent, juchés tout là-haut : enfin, dominant le tout, des cochons gelés, étendus à plat ventre, tendent un mufle sanglant, d'une apparence hideusement vivante, entre deux hideuses figures de Jaunes. Dans le soir froid où le crépuscule a tendu son écharpe violette, ces Chinois glissent ainsi, immobiles, les mains dans leurs manches, emmitouflés et résignés. Ce sont des commerçans, ils ont des vêtemens fourrés; ils gardent des marchandises expédiées à leurs risques et périls vers le Sud du pays. Combien de leurs compatriotes, simples coolies, mal nourris, peu vêtus et sans un sou vaillant, circulent ainsi sur la ligne en construction ! Parfois, trompés par des entrepreneurs chinois qui les ont embauchés, parfois voyageant de leur propre mouvement, à l'aventure, ils s'entassent comme ils peuvent dans des fourgons, quand il s'en trouve; souvent aussi, ils escaladent en pleine marche, ou subrepticement dans les gares, de simples plates-formes exposées à tous les vents qui font terrible cette température de — 40 degrés centigrades. J'en voyais justement tout à l heure cinq ou six installés sur une plate-forme qui faisait suite à mon wagon. Les pauvres diables gelaient à vue d'œil : les plus jeunes tâchaient d'exécuter une danse rythmée pour ramener un peu de circulation dans leurs membres; les plus vieux, résignés, restaient immobiles et faisaient peine à voir. Au bout de deux heures, ils disparurent. Ceux-là, du moins, étaient sauvés. Mais souvent, il arrive qu'ils ne s'en tirent pas à si bon compte. Presque chaque jour, il se produit parmi eux des accidens mortels causés par le froid : aux grandes gares, un employé qui veut faire déguerpir quelques retardataires chinois se trouve souvent en présence de cadavres que la gelée a raidis dans une attitude de sommeil.

Le train auquel nous sommes attachés comprend, outre un

grand nombre de fourgons et de plates-formes, deux ou trois wagons de voyageurs. Ce sont des wagons de quatrième classe, meublés de bancs et chauffés d'un poêle. Ils sont occupés pêle-mêle par des « civils » variés : moujiks, entrepreneurs, marchands, employés divers, et par des officiers. Les soldats, comme les Chinois, campent dans des fourgons, mais ils y sont chauffés : cela constitue comme une cinquième classe, mais, les trois premières n'étant pas encore représentées ici, tout s'égalise. Il faut voir la joie de tous ces voyageurs quand ils peuvent se détendre les jambes ou se restaurer à quelque station.

La journée se passe à deviser avec quelques amis qui se sont réunis dans le wagon de mon hôte, M. K..., et avec qui nous faisons une monumentale dînette. Je commence à voir clair dans les relations des élémens si divers qui peuplent la Mandchourie russe, et à m'expliquer le caractère des derniers soulèvemens. La tragédie, telle que je me la représente, a eu trois phases principales. D'abord, évacuation par les Russes des principaux chantiers de construction ; puis, siège de Kharbine par les Chinois ; enfin, mouvement offensif des troupes russes de secours. Sur la première phase, tous les récits concordent. Dès l'ouverture des travaux, les ingénieurs chefs de sections avaient tenu à entretenir les rapports les plus cordiaux avec les gouverneurs des villes mongoles voisines. On échangeait des visites, des souhaits de bonheur, des cadeaux. Cependant, il y avait dans chacune de ces villes deux factions : un parti civil hostile aux Russes, et un parti militaire qui leur était favorable. Grâce à un adroit espionnage, on était bien renseigné les uns sur les autres. Je donne ici la parole à l'un de mes commensaux :

« Mon voisin, le général chinois, m'avait dit un jour que, si jamais l'ordre arrivait de m'expulser, il me donnerait, en témoignage de son estime, un délai supplémentaire de vingt-quatre heures. J'avais accueilli cette promesse en riant, et l'avais oubliée. Un soir du mois de juin, on vint me dire qu'une agitation insolite régnait dans la ville, et qu'il s'y préparait quelque chose contre nous. En effet, le lendemain matin, je reçus un message du général chinois, mon ami : il m'avisait d'un ordre arrivé de Pékin, lui enjoignant de nous expulser dans les quarante-huit heures (il ajoutait le jour promis !). Je télégraphie au gouverneur de Tchita et à notre ingénieur en chef à Kharbine. Mon plus grand souci était concentré sur mes ouvriers qui se trou-

vaient dispersés en minces petits groupes tout le long de la ligne en construction. Je donne l'ordre de les rassembler au plus vite. Je commençais à faire élever des retranchemens et à préparer des vivres, lorsque je reçus une dépêche de l'ingénieur en chef m'enjoignant de tout abandonner et de battre en retraite. Il fallait obéir. Par malheur, un télégraphiste avait ébruité la nouvelle et une panique s'était emparée de quelques-uns de nos hommes saisis brusquement d'une folle terreur du Chinois: ils détellent les télègues et, enfourchant les chevaux, s'enfuient, abandonnant famille et camarades. Toutefois, je pus envoyer quelques Cosaques se saisir à temps du gué voisin et l'on ramena les fuyards honteux et calmés. Nous partîmes enfin en bon ordre, emportant nos papiers et notre argent (1). Dès que nous nous mîmes en mouvement, les troupes chinoises se montrèrent à distance : sans nous harceler le moins du monde, elles se contentèrent d'occuper les hauteurs, puis les constructions de la gare, après que nous les eûmes évacuées.

— Et ils les respectèrent?

— Tout fut brûlé !

— Même votre maison ?

— Surtout ma maison, » répond mon interlocuteur avec un sourire.

Comme je l'ai su depuis, on dit couramment en Mandchourie que tel grand pillage a été effectué non par les Chinois, mais par les Cosaques sibériens, les Cosaques libérateurs...

Voici, à propos d'un autre centre, le récit d'un second ingénieur : « Mon voisin, le général chinois, lorsqu'il reçut de Pékin l'ordre de nous expulser, ne voulut pas d'abord me laisser partir : il croyait à un malentendu. Du moins, quand il me vit contraint d'obéir aux ordres de mon ingénieur en chef, à qui j'en avais référé, il me donna une lettre pour un de ses collègues, afin de me protéger sur la route, s'il en était besoin. Il me demanda ce que deviendraient les milliers de coolies engagés par nous. Je lui remis devant témoins et contre reçu le prix de leur paye jusqu'à ce jour-là. Cet argent, qu'il distribua d'ailleurs scrupuleusement, devait le perdre, car on prétendit à Pékin qu'il s'était laissé acheter par nous. Ce reproche lui alla tellement au cœur

(1) C'était de l'argent chinois, en lingots, ce qui représente pour une faible somme un poids considérable.

que, dans les engagemens qui suivirent, il chercha ostensiblement la mort : il se fit tuer à Khaïlar, à quelques centaines de mètres en avant de ses troupes. Son corps fut dépouillé et mutilé par les Cosaques. C'était un homme gai, curieux, toujours en éveil et en avant : il nous témoignait beaucoup d'amitié. Le parti civil chinois l'a perdu, le parti militaire russe l'a tué.

« Nous partîmes escortés par des soldats chinois. La retraite était longue, mais il avait été convenu que l'on éviterait tout sujet de querelle avec eux. Nous nous trouvions dans une vallée très étroite, une sorte de défilé, véritable traquenard dont l'ennemi garnissait les bords, et la moindre rixe eût été le signal d'un massacre général : or, nous étions à peu près sans armes. Quand un soldat dépassait les bornes de la familiarité tolérée, nous nous plaignions à son officier. Ce fut un dur moment de contrainte perpétuelle et d'anxiété. Mais enfin nous atteignîmes la plaine : là nous nous sentions plus à l'aise. L'ingénieur B..., celui-là même qui creuse le tunnel, avait construit *en une seule nuit* un pont de 60 mètres (il avait 3 000 ouvriers et des matériaux sous la main), et nous pûmes passer sans encombre.

« Vous aurez peine à comprendre le sentiment que nous éprouvions à laisser là notre ouvrage commencé au prix de tant d'efforts. Cependant, au retour, nous n'eûmes pas à constater de dégâts bien considérables. Dans ma section, nous n'avions guère exécuté encore que des terrassemens : les constructions étaient peu nombreuses. Dans nos magasins, les Chinois avaient souillé les vivres, mélangeant par exemple la farine avec du sable et du goudron. Lorsque nous fûmes revenus au bout d'un mois et demi, sous le couvert de la sanglante chevauchée d'Orlov, nous fûmes bien embarrassés, car tout notre personnel ouvrier avait disparu. Enfin, un homme habile réussit à faire à Tien-tsin d'immenses engagemens de coolies, au lendemain même de la tourmente : lorsque nous vîmes paraître le premier groupe d'ouvriers chinois, nous nous serions jetés à leur cou ! »

On devine par ces récits le caractère de l'occupation russe en Mandchourie : c'est l'élément civil russe, ce sont les ingénieurs de la pseudo-compagnie du Chemin de Fer Est-Chinois, qui ont conquis le pays, paisiblement, adroitement ; ce sont eux qui ont établi de véritables liens entre les envahisseurs et les envahis. L'élément militaire, au contraire, moins souple par nature, moins

préoccupé des nuances, a d'abord, dans une inaction forcée, rongé impatiemment son frein. Quand on l'a déchaîné, il s'est laissé, en plus d'un cas, emporter trop loin dans la voie des représailles. Son rôle est clair et son utilité indéniable : il joue là-bas le rôle peu agréable, mais éminemment opportun, d'un croque-mitaine.

Cependant, nous étions arrivés, à une allure assez vive, jusqu'au poste de Foulardi, point où la voie traverse la rivière Nonni, un puissant affluent du Soungari. Un pont métallique y est en construction : il mesurera 700 mètres, et doit être prêt au mois de mars 1902. Comme le froid varie de — 20° à — 35° C., les quatre piles non encore terminées (il y en a 13 en tout) sont encastrées dans de grands caissons en bois dont l'intérieur est chauffé : les ouvriers peuvent ainsi exécuter leur maçonnerie. La rivière gelée s'étend à perte de vue sous la neige, toute ponctuée de petites taches noires qui sont des ouvriers ou des passans. Un pont provisoire en bois sert à transporter du matériel roulant et les wagons de quelques personnes recommandées. Comme on n'ose faire circuler des locomotives sur ce pont « provisoire » qui finit sa troisième saison, les wagons sont poussés à bras. Après une halte de plusieurs heures, nous nous sommes, nous aussi, mis en mouvement, traînés et poussés par une soixantaine de coolies sales et dépenaillés, que menaient assez rudement des contremaîtres russes : ce glissement très lent, à bras d'hommes, le long des hautes piles éclairées à la lumière électrique, ces bruits de fabrique, ces coups de marteau, cette fumée, ces coups de sifflet, les sons gutturaux qu'échangent nos « traîneurs, » tout cela constitue une impression étrange qui n'est pas sans charme. On se demande seulement si deux ou trois chevaux ne feraient pas mieux l'affaire.

La gare de Tsitsikar nous retient toute la nuit suivante pour faire des manœuvres. Partis au matin, nous glissons maintenant dans une steppe infinie, animée à tout instant par une fuite de petit lièvre ou par un vol lourd de faisans. Peu à peu, cependant, la steppe touffue se peuple ; des villages chinois y apparaissent et les longs sillons des terres labourées s'étalent vers l'horizon. Tout l'après-midi se passe en attente vaine à une gare de triage, au bord du Soungari, où hiverne une imposante flottille de paquebots : nous nous trouvons décidément aux approches d'un grand centre. Au milieu des Russes, qui sont ici nombreux, cir-

culent des Chinois, minces, sales, coiffés de leurs inévitables toques à oreillettes velues. Enfin, vers le soir, nous franchissons, sur un pont métallique long d'un kilomètre, la rivière Soungari, et nous faisons halte au milieu d'une grande gare en construction. Il nous faut, à la suite des Chinois chargés de nos bagages, nous glisser sous les wagons de deux trains qui barrent la sortie, pour gagner enfin des fiacres découverts qui se trouvent là à point nommé. Une lieue et demie encore à parcourir dans la nuit glacée, et nous arrivons à Vieux Kharbine, au centre même de la Mandchourie russe.

Kharbine est le nom provisoire donné à l'emplacement acheté par les Russes pour y construire une ville au centre même du Mandchourien, et au point où la ligne de Vladivostok se détache de celle de Port-Arthur. Il y a ici trois centres encore distincts, mais qui, sans aucun doute, ne tarderont pas à se fondre : le Port (*Pristane*), vaste agglomération russo-chinoise étalée au bord de la rivière ; puis *Soungari*, le noyau administratif de la ville future, comprenant la gare, ses dépendances, l'hôpital et les bâtimens des futurs services administratifs ; enfin, *Vieux Kharbine* (première station de la ligne de Vladivostok), où provisoirement réside toute l'administration civile et militaire. Tout est provisoire dans cette bourgade construite en grande hâte auprès d'un village chinois. Les maisons, sauf deux ou trois, sont bâties à la chinoise, en torchis léger, et l'on s'y trouve en général assez à l'étroit. Les rues sont propres, et l'on y voit déjà des enseignes superbes : c'est par l'enseigne qu'un marchand russe commence à asseoir son crédit

Kharbine est une sorte de campement de célibataires : bien peu de fonctionnaires ont consenti à exposer leur famille aux hasards de la vie dans cette contrée. Où que l'on aille, par les rues enneigées, on n'aperçoit que des employés civils en casquette ou en pelisse d'uniforme, des officiers, des soldats, et surtout des Chinois. Ceux-ci foisonnent partout, et pour la première fois, depuis la frontière, j'ai l'impression nette d'être dans leur pays. Voici d'abord des soldats : ils constituent l'escorte du *Dzène-Dzioune* ou gouverneur général de Guirine, qui est venu faire visite au ministre adjoint des Finances russes, M. P. Romanov, qui se trouve ici en tournée d'inspection. Proprement tenus, en tunique rouge le plus souvent, la tête couverte d'une calotte

ronde à oreillettes fourrées, ils montent de petits chevaux velus revêtus de chabraques écarlates. Ils ont un air dégagé, satisfait, et ne présentent rien qui rappelle l'attitude humble des coolies. Un beau jour, l'un d'eux, figure fine et curieuse, s'approche de moi et me demande en mauvais russe de lui expliquer le maniement de mon Kodak : on eût dit qu'il me connaissait de longue date. A en juger par les seules apparences, on jurerait que la plus franche cordialité règne entre ces Chinois et les Russes. Des commerçans ou des laboureurs chinois traversent la bourgade, juchés très haut sur de tout petits chevaux velus et couverts de givre. Enfin, dans les rues et dans les maisons, on aperçoit des nuées de Chinois : ils sont ici tout ce qu'on veut : cuisiniers, valets de chambre, portefaix, palefreniers, blanchisseurs, barbiers, etc. ; on les voit partout, et partout on entend leur langage aux aspirations nasillardes.

Décidément, rien ne manque à Kharbine : il s'y trouve jusqu'à un parfumeur français. Jeune homme aimable et sans façons, il a connu les jours très durs de l'installation, il a vu le siège, et maintenant, dans une maisonnette étroite et froide, il vend de la parfumerie parisienne, tandis que ses garçons, un Japonais, un Chinois et un Russe, rasent le client... Et l'on dit que les Français ne voyagent point !

La première apparence de la bourgade n'est pas flatteuse, mais, en faisant des visites, on y découvre des *homes* coquettement installés, des magasins bien achalandés, une librairie, et jusqu'à un hôtel et un café-concert ! Kharbine était le point de mire des acteurs et des actrices rencontrés par moi à Mandjouria. Ce n'est pas en vain que s'est répandue la légende d'une pluie d'or s'abattant dans cette ville bénie sur tous ceux qui favorisent un plaisir ou un luxe. Du bout de l'Europe et des grands ports de l'Extrême-Orient, des hommes et des femmes, des artistes en tous genres, sont accourus, et l'on ne dit pas qu'ils aient subi de trop grosses désillusions. C'est que les traitemens des fonctionnaires sont ici considérables : ce n'est pas sans de sérieuses compensations qu'ils ont consenti à venir risquer leur santé ou même leur vie dans une contrée encore sauvage, et à tenter de construire le chemin de fer dans des délais réputés impossibles. Or, les Russes ne savent guère thésauriser : ils dépensent joyeusement ce qu'ils gagnent, — parfois au delà : — quelle aubaine pour ceux qui savent les exploiter ! Comme dans tous les pays neufs,

les prix sont ici fort élevés. Si l'ingénieur en chef reçoit 50 000 roubles (140 000 francs) et tels de ses collaborateurs, de 25 à 30 000 roubles (de 60 à 80 000 francs), en revanche, la vie autour d'eux est chère. Un cuisinier russe reçoit 200 francs, un Chinois 125 francs par mois, sans compter ce qu'ils volent. Le beurre frais, qui vient d'Amérique, les indigènes n'en faisant point, coûte de 5 fr. 50 à 8 francs le kilogramme; le lait coûte 2 francs le litre. Quant au prix des loyers, il atteint la moitié de la valeur réelle de la maison. En revanche, les produits exotiques sont relativement pour rien : à 12 francs la bouteille, on se procure un champagne de première marque... Dieu sait si l'on en profite!

J'ai fait connaissance à Kharbine avec l'état-major de la construction, et l'impression que j'en ai reçue a été forte. Certes, je n'avais pas adopté les partis pris des Russes contre le Mandchourien, mais j'étais venu, je l'avoue, avec une pointe de scepticisme inquiet. Or, ce que j'avais vu de Mandjouria à Kharbine, c'est-à-dire une voie praticable, sinon achevée, un tunnel en construction, deux grands ponts, dont l'un complètement terminé, et, par-dessus tout, un désert transformé, sinon par la civilisation, du moins par l'industrie, tout cela m'avait favorablement impressionné. Je n'avais pas le temps de parcourir les 500 kilomètres qui me séparaient encore de Vladivostok, mais là aussi, je savais que le service était assuré, et même plus régulièrement que sur la section que je venais de parcourir. En revanche, j'allais bientôt me diriger vers le Sud et gagner le golfe du Petchili. Je ne m'étonnai donc pas de voir l'indignation de l'ingénieur en chef, lorsque je mis la conversation sur les racontars russes ou sibériens : « Nous n'avons eu, s'écria-t-il, qu'une consigne : faire vite. Or, en Russie, on nous a accablés d'insinuations malveillantes et d'injures, on nous a traités de voleurs et de faussaires. Nous n'avons pas voulu répondre : à quoi bon? Nous étions trop loin pour qu'on pût contrôler; or, que valaient nos dénégations? Nous avons travaillé en silence, nous avons supporté les horreurs des troubles, nous avons vu un instant notre œuvre prête à sombrer, et quand, joyeux de la voir enfin sauvée, nous en avons fait les honneurs à des passans, à des voyageurs comme vous, ils ont, au retour, rougi d'être seuls de leur opinion et nous ont insultés avec les autres! Voilà cinq ans que la plupart d'entre nous n'ont pas vu la Russie, n'ont connu de la

vie que ce qu'elle nous donne en ces déserts, où l'on est sans cesse sur le qui-vive et où nous portons tous une énorme responsabilité. L'injustice glisse sur notre indifférence; mais parfois, la patience nous échappe. Certes, il a pu y avoir des défaillances, çà et là; mais enfin, avons-nous travaillé, existe-t-il, ce chemin de fer? »

Oui, certes, le Mandchourien existe, et si la compétence technique me fait défaut pour décider s'il est bien construit et s'il n'est pas revenu trop cher, je dois constater, du moins, que l'on y circule, par endroits, bien plus vite qu'en Sibérie.

Kharbine a subi l'an dernier un siège en règle de la part des troupes chinoises qui tenaient une rive du Soungari. On dut évacuer Vieux-Kharbine pour se réfugier à Soungari et au *Pristane*, où des défenses avaient été élevées. Les seuls canons que les assiégés eurent à leur disposition furent ceux qu'ils prirent aux Chinois au cours d'une sortie. La retraite du fleuve leur était coupée et ils durent abandonner à l'ennemi plusieurs peniches chargées de marchandises. Plusieurs Russes furent tués. Ce fut une terrible alerte, mais elle passa inaperçue en Europe, parce qu'à ce moment, on n'avait d'yeux que pour les assiégés des Légations. Le siège levé, les ingénieurs voulurent constater au plus vite les ravages causés par les Chinois sur la ligne en construction. Partout, rails et traverses avaient disparu. Incapables de détruire la partie essentielle de la voie, c'est-à-dire les terrassemens, les soldats du Fils du Ciel avaient cru endommager sérieusement cet ouvrage en le labourant! Après la tourmente, on apprit que rails et traverses avaient été traînés au loin, jusqu'à 25 et 30 kilomètres de la ligne, et caches dans des villages ou enfouis en terre. Il s'agissait de les ravoir. Un employé adroit qui n'avait jamais eu, comme tous les civils, que des rapports amicaux avec les Chinois, fut chargé de renouer les relations. Il s'entretint avec les chefs de nombreux villages et promit solennellement une prime pour chaque traverse et chaque rail qui seraient livrés dans un délai fixé. Comme par enchantement, les rails et les traverses réapparurent. Le délai passé, on en fixa un second, en déclarant que, celui-ci expiré, on châtierait les villages où seraient encore trouvés des restes du pillage : cette menace fit sortir encore un lot d'acier et de bois, si bien que l'on recouvra environ 70 pour 100 du matériel dispersé. C'est une grande force pour les Russes que de savoir manier ces natures

chinoises impénétrables, enfantines, lentes, superstitieuses, et, finalement, plus sensibles au lucre qu'aux considérations patriotiques

Au bout de quatre jours, je regagnai la gare, je me glissai de nouveau sous des wagons, et je m'installai dans un train en partance pour le Sud. Je m'y trouvai avec le constructeur des trois grands ponts métalliques de la ligne, M. L... C'est un des ingénieurs qui ont récolté le plus d'éloges dans cette partie de l'Asie. De toutes parts, on a loué la remarquable rapidité et l'heureuse issue de ses travaux. Il m'a fait une impression moins frappante que sa réputation, peut-être parce que, dans cette Mandchourie où, par une réaction naturelle contre les calomnies, nul n'est enclin à dissimuler la portée de son œuvre, il tranche encore sur le ton général par une immodestie presque naïve. Il me communique des chiffres de revient fantastiques, m'affirmant par exemple que le prix des ponts métalliques russes oscille entre 9500 et 30000 francs le mètre courant, tandis que le sien (celui du Soungari I) ne revient qu'à 6900 francs. Or, sur ce dernier point, il ne peut être fixé encore, les comptes n'étant pas arrêtés. Il déclare aussi avoir fait une trouvaille grâce à laquelle ses ponts ont une rigidité encore inconnue jusqu'à ce jour : il commande les trous d'assemblage à un diamètre moindre que le diamètre réel. L'ouvrier est ainsi obligé, quand il assemble les pièces, d'agrandir l'ouverture en alésant en plein métal, ce qui assure un centrage rigoureux des deux trous. M. L. oublie que cette précaution est courante dans les ouvrages en acier, puisque l'acier s'écrouit sur le bord des trous qu'y pratique la poinçonneuse : il faut donc se résigner à maintenir ces trous plus petits qu'ils ne doivent être définitivement, et à aléser ensuite les pièces assemblées. Ces détails révèlent les petits côtés d'un amour-propre qui s'est exagéré par suite d'éloges inconsidérés. Du moins, si l'on ramène à de raisonnables proportions le mérite de l'ingénieur L..., doit-on reconnaître qu'il a fait très vite l'ouvrage dont on l'avait chargé. Il n'a certes pas déployé de génie, mais il a montré beaucoup d'assiduité et d'énergie dans la construction de ses trois ponts. Il a eu la chance d'avoir affaire à des rivières très larges, mais fort peu profondes. De plus, ses travées ne sont pas de longue portée, et, surtout, on lui a livré son matériel à temps. Enfin, comme les trois ponts sont

voisins et ont été mis en train successivement, il a pu, après l'achèvement du premier, en utiliser immédiatement les charpentes pour commencer le second. Cette heureuse circonstance a diminué ses frais de revient, et lui a permis d'utiliser tout un personnel d'ouvriers bien dressés à ce travail spécial qu'ils venaient de terminer sur l'autre pont. En un mot, les ponts du Mandchourien ne constituent pas une révolution dans l'art de l'ingénieur, mais ils ne sont pas indignes de la grande poussée de travail dont cette ligne a été le théâtre. L'éloge, réduit à ces proportions, n'est pas mince.

Les habitudes d'exagération du jeune constructeur de ponts se retrouvent jusque dans ses appréciations sur les troupes de la garde, l'*okhrana*. D'après lui, la Compagnie eût bien mieux fait de ne pas demander de soldats, car l'élément militaire n'apporte ici que troubles et méfaits. Si en général les officiers ne valent pas grand'chose, les soldats sont souvent de purs vauriens. Pour illustrer cette opinion, M. L... me conte l'anecdote suivante. Il avait dans sa caisse une somme d'environ 100 000 roubles en petits billets d'un rouble. Un beau jour, la sentinelle qui gardait le bureau disparaît, et l'on constate qu'il manque en caisse 78000 roubles. On perquisitionne partout, mais en vain. Le juge d'instruction feint alors de classer l'affaire, mais, au bout de six semaines, il obtient du général commandant, que l'on transfère dans une petite garnison du Sud la compagnie à laquelle appartenait la sentinelle disparue. Les hommes s'apprêtent, se rangent dans la cour avec armes et bagages, et vont partir, quand tout à coup ils se voient cernés. On les fouille, et cette fois, on trouve sur eux la somme de 70000 roubles! Comme plusieurs paquets étaient tachés de sang, on supposa qu'ils avaient dû assassiner la sentinelle pour détourner sur elle tout le soupçon... Jolie compagnie, en effet, si l'anecdote est exacte de tous points!

Cependant, nous sommes parvenus au bord du Soungari qu'il faut de nouveau traverser. Le pont, auquel il ne manque plus qu'une travée, doit être livré dans un mois. Des Chinois se saisissent de mes bagages, je les suis et, traversant sur la glace la rivière très basse, nous nous dirigeons vers la rive escarpée où se trouve le train du Sud. Cette fois, je vais faire une centaine de kilomètres dans les conditions ordinaires : avec bien des excuses,

un brave chef de gare m'introduit dans un wagon de quatrième classe. J'ai beau me déclarer très satisfait, l'excellent homme est tout marri de n'avoir rien de mieux à m'offrir. Dans mon wagon, il y a cinq bancs, quatre petites fenêtres et un poêle. L'intérieur est extrêmement sale, et l'odeur qu'on y respire est infecte; mais il fait au dehors — 25° C., et nul n'a cure d'ouvrir la fenêtre. Le public se compose d'abord d'un conducteur et de deux individus, ses amis, qui sont comme lui un peu « émus; » plus près de moi, est assis un ouvrier proprement mis et coiffé d'un énorme bonnet de mouton blanc : il est franchement « éméché, » et m'offre tendrement de la *vodka*, que, sur mon refus, il partage avec ses deux autres voisins. Voici encore une femme avec un enfant, puis quatre moujiks russes, puis un Cosaque de mauvaise mine et pris de boisson, puis un chef de ligne, et enfin, trois individus dans lesquels je reconnais des Tchèques, et dont l'un m'apostrophe en allemand. Il m'apprend qu'ils ont ensemble quitté leur pays pour venir à Vladivostok faire du commerce et qu'ils se sont aventurés en pleine Mandchourie pour y venir acheter des oies.

Bientôt, un incident nous met tous en émoi. En dehors du wagon, sur une plate-forme qui nous précède, sont entassés des Chinois; or, le conducteur vient m'annoncer que le soldat qui nous accompagne a jeté l'un d'eux de la plate-forme sur la voie. L'indignation est grande dans le wagon, et l'on décide que l'on portera plainte à la station prochaine. Cependant, en manière de protestation, mon voisin au bonnet blanc sort du wagon, et ramène au bout d'un instant un jeune Chinois, d'ailleurs assez proprement habillé d'une veste en velours gris à côtes, sur lequel sa natte fait par derrière un sillon graisseux. Tandis que le soldat, gêné par les regards hostiles de tout ce monde, s'accroupit dans le coin le plus éloigné et chauffe rageusement le poêle, mon voisin triomphant dorlote son Chinois : il lui offre de l'eau-de-vie que l'autre refuse naturellement, du pain, des provisions, et entame avec lui, dans le *sabir* russo-chinois qui se parle sur la ligne, une longue conversation. Le jeune Chinois se rend à Inkoo (New Chwang) pour se marier; il conte aussi que des brigands Khoungouzes ont récemment ravagé son village. Il faut voir alors le Russe s'indigner! On jurerait qu'il s'adresse à un compatriote. Le goûter fini, il charge son adroit protégé de lui rouler des cigarettes, après quoi, il le congédie amica-

lement. L'attitude si différente du Cosaque et de l'ouvrier vis-à-vis des Jaunes m'a semblé caractéristique : le militaire les brutalise; le civil les protège à peu près comme les fourmis soignent les pucerons, pour les traire.

La Mandchourie du Sud, dans laquelle je roule maintenant, est décidément très peuplée. Les villages touchent aux villages, et, en certains endroits, j'éprouve une véritable impression de Beauce à voir se dérouler infatigablement, à peine dissimulée sous un léger duvet de neige, la rayure des sillons parallèles. Çà et là, des bouquets d'arbres ombragent des monticules qui sont, ici des tombes, plus loin, de simples tas de fumier. Aux approches des villes, s'allongent sur les routes de lents convois de charrettes, traînées par des attelages de six à sept petits chevaux, que dirige un charretier dont le long fouet est semblable à une canne à pêche. Aux stations flânent des centaines de Chinois, toujours prêts à rendre quelque service contre une maigre rétribution qui les fera vivre deux jours. J'ai vu, dans une gare, la scène suivante. Un soldat télégraphiste arrivé avec le train, avait à transporter sept ou huit rouleaux de fil de fer qu'on lui jeta du wagon. Il eut un moment d'hésitation : pour lui, certes, c'était un peu lourd; mais surtout, il eût été humiliant de porter un fardeau en présence de tant de Chinois. Le soldat prit son parti : « Eh! les Chinois! » fit-il. Une dizaine de garçons de sept à dix-huit ans accoururent en se bousculant. — « Dix sous pour me porter cela! » s'écria le soldat en montrant les rouleaux. Les Chinois, sans dire mot, s'attelèrent : quelques-uns se mirent à deux pour porter un rouleau. Un officier russe apparut à ce moment, et le soldat, n'osant passer devant lui les mains vides, saisit vivement un mince rouleau pour se donner une contenance. Il ne vit pas que l'une des extrémités s'était enchevêtrée dans le paquet de l'un des Chinois. Celui-ci, croyant que c'était la règle, n'eut garde de se dégager, et emboîta le pas à son « *capitaine*, » ce que voyant, les neuf autres Chinois se mirent docilement en file indienne. Le grand Cosaque passa ainsi, raide et saluant, devant son officier, traînant à sa suite un monôme grimaçant et grotesque. Je ne sais s'il paya ses dix sous : mais le spectacle à lui seul les valait bien...

Dans le Sud, je m'arrêtai spécialement dans trois villes : Inkoo, Dalni et Port-Arthur.

C'est le jour de Noël que je visitai Inkoo, et le souvenir m'en est resté radieux. J'étais arrivé dans la nuit au terminus provisoire de l'embranchement que les Russes ont construit pour relier la grande ligne à la rive gauche de la rivière de New-Chwang, presque en face de la tête de la ligne anglaise New-Chwang-Pékin. Au matin, par un grand soleil et une gelée douce de 20° C., je m'acheminai vers la ville située à une lieue de la gare. La rivière, que l'on côtoie, est extrêmement large et profonde; elle est gelée, mais le flux et le reflux y brisent sans cesse la glace qui, à marée basse, pend avec des airs lamentables. La route qui longe la rivière est sillonnée incessamment d'hommes et de bêtes : nous sommes ici en pleine Chine fourmilière. D'abord, des piétons comme moi, généralement pressés, filant de leur pas élastique et silencieux vers la ville que l'on devine tout là-bas; puis, des coolies portant dans les corbeilles ou sur la perche d'un balancier les objets les plus divers : terre, neige, eau, légumes, fumier, ordures, grains, fourrage, etc. Plus loin, voici des policiers chinois, extraordinairement encapelinés de rouge et perchés très haut sur des poneys. Puis voici des charrettes à deux roues, informes roulottes non suspendues, secouantes, brisantes, dans lesquelles se font transporter les gens cossus. Près d'un pont de bois branlant et biscornu, s'est formé un embarras de voitures. Les charrettes de rouliers, à roues massives hérissées de gros clous, sont traînées par sept chevaux; sous l'action des énormes fouets, tout cet attelage s'élance brusquement, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, s'enchevêtrant dans les traits qui pendent, ou parmi les bêtes d'un attelage voisin; et ce sont des jurons sans fin : on crie, on siffle, on vocifère, on se dispute. Ces attelages de poneys font ma joie : ils ont un air éveillé, mutin, et, au moindre bruit qui les occupe, ils orientent tous en même temps, du même côté, leurs sept paires d'oreilles. Comme leurs conducteurs, ces charmantes bêtes font plus de remue-ménage que de besogne utile, et il me faut patienter longtemps. Je passe enfin, dans la poussière dorée, au milieu de ce chaos de bruyante foule jaune. Et toujours à mes côtés circulent sans fin des coolies misérables et déguenillés; fourmis sans nom, rarement rassasiées, contentes de bien peu, patientes et insouciantes, ils sillonnent la route incessamment, parlant haut dans leur langage rude, nasillard, aux aspirations chantonnantes.

J'arrive enfin près de la ville, où s'engouffre la foule qui me porte. Aux abords du faubourg s'ouvrent de monumentales cours d'auberges où grouille une foule invraisemblable, une kermesse jaune. Voici enfin de vraies rues avec les maisons closes et les inévitables, mais curieux marchands des rues. L'un d'eux secoue dans un étui en bois une cinquantaine de baguettes minces marquées à leur extrémité inférieure d'un certain nombre de points rouges. C'est un marchand de berlingots, et ses baguettes remplacent la roue grillée de nos forains : chaque client tire au hasard trois baguettes, calcule la somme des points, choisit son lot et paye. Plus loin, sont installés des pâtissiers et des confiseurs; leurs étalages, gâteaux ponctués, sucreries rouges au bout d'une paille, etc., sont aussi bizarres que peu affriolans, mais la foule consomme sans relâche. Voici des fruitiers : ils vendent des pimens rouges, des légumes de toute sorte, du macaroni, des faisans. Un autre artiste confectionne des beignets : il prend deux morceaux gros comme un doigt d'une pâte consistante; il les aplatit légèrement à la main, les accole l'un à l'autre, y imprime en travers une rainure à l'aide d'un bâton, et les plonge dans la friture en tenant d'abord avec les doigts les deux extrémités qu'il étire doucement. Au bout d'un instant, il les abandonne, et alors, sur la surface de la friture, flotte, grésillant, un énorme beignet joufflu, doré, long de vingt centimètres, épais de cinq ou six. Il le cueille avec une écumoire et recommence la même opération... Le respect humain m'a seul retenu de goûter!

Grâce à l'obligeance d'un officier de police russe qui me donna un homme pour me guider hors du dédale où je m'étais égaré, je gagnai, vers une heure, l'hôtel européen. C'est un hôtel anglais : seulement, il est tenu par un Allemand, servi par des Chinois et fréquenté par des Russes. On nous y a servi à l'anglaise, et le *Christmas pudding* n'a pas manqué. Au dessert, le major russe nous apprit que la peste était en recrudescence parmi les indigènes, et que l'hôpital était plein...

Le port qui doit faire un jour concurrence à Inkoo est Dalni : c'est, je pense, l'une des plus belles créations des Russes en Extrême-Orient. Ils se sont dit avec raison que le colossal ruban ferré transasiatique devait aboutir à un grand port, et, ce port, ils résolurent de le créer de toutes pièces. Port-Arthur ne pouvait en effet servir qu'à installer une place de guerre. On choisit donc

pour y créer le port futur un emplacement dans la baie de Talienouan, et on baptisa la ville future : *Dalni* (1). Il fallait d'abord s'assurer la propriété du sol. Je ne sais pas bien au juste comment on y parvint : je citerai successivement les deux versions qui me furent données des négociations, la première par l'ingénieur S... qui les a conduites et auquel est dévolu l'honneur de construire la ville ; — la seconde par une autre personne qui a pris une part active à ces affaires.

Voici le récit de M. S... : « L'emplacement une fois choisi, il fallut procéder à l'expropriation ; j'ai, en ce moment, acheté la presque-totalité de la presqu'île, et j'ai dû signer 13 000 contrats. Or, sur l'emplacement se trouvaient deux gros villages comprenant 320 familles et un millier de maisons. C'est mon orgueil de n'avoir recouru, pour les déloger, ni à la force, ni à mon droit strict, mais à la persuasion. Ces paysans étaient établis là depuis fort longtemps : ils tenaient à leur coin de terre, à leurs masures. D'autre part, on ne pouvait les y laisser : leurs arbres devaient former l'embryon du parc futur; leur vermine devait être éloignée. Je leur proposai d'abord d'acheter leurs maisons et de reconstruire ailleurs leurs villages. Ils acceptèrent; mais, le jour venu pour partir, nul ne bougea. Au lieu de les rudoyer, j'ajoutai 10 pour 100 au prix convenu, et je donnai un délai nouveau ; cette fois non plus ils ne se décidèrent pas. Pressés de questions, ils déclarèrent que le village proposé en échange ne leur plaisait pas, et qu'ils préféraient se retirer chez des parens. Je leur dis alors : « Démolissez vous-même vos maisons, emportez tout ce que vous voudrez; le reste vous sera payé comptant au prix des matériaux neufs. » Il y eut un moment d'hésitation. Mais un vieux donna l'exemple, et quand il revint du bureau avec un sac de dollars, tous l'imitèrent; depuis lors, nous sommes grands amis. Tous les ans, j'invite les principaux d'entre eux, et je les régale... »

Ce récit de M. S... m'avait séduit : j'admirais la patience et la douceur déployées, et j'en admirais les conséquences politiques. Le récit de M. Z... refroidit un peu mon enthousiasme. Voici ce que me raconta M. Z...

« On avait fait venir de Vladivostok un entrepreneur sans scrupules, un certain T... ; il mesura par à peu près la super-

(1) *Dalni* signifie lointain. L'Extrême-Orient s'appelle en russe : *Dalni Vostok* : lointain Orient.

ficie des terrains chinois et en fixa le prix; on donna aux paysans un délai pour déloger. A l'expiration du délai, ils étaient toujours là. On fit tout bonnement venir au poste les plus récalcitrans, et là, le chef de la police, M. M..., que vous connaissez et que connaît toute la Sibérie, les fit paternellement fouetter. Après quoi, on démolit leurs bicoques. L'opération faillit même avoir des suites fâcheuses, car les Chinois, furieux, attaquèrent les ouvriers à coups de pierres, et ne cédèrent qu'à la force armée. »

Je n'aurai pas l'indélicatesse de désigner celui des deux récits que je tiens pour le plus vraisemblable...

Quoi qu'il en soit, une belle ville s'élève peu à peu sur le théâtre de cette idylle russo-chinoise, et, bien que les bruits les plus fâcheux circulent en Mandchourie sur les travaux auxquels Dalni donne lieu, et sur les excès qui s'y commettent, j'admire très sincèrement Dalni. La ville sera divisée en quartiers : administratif, commercial, européen et chinois. Le premier seul est en voie de construction. Dans une partie saine, assez élevée, et proche de la gare, se trouvent, outre le palais que s'est construit M. S..., diverses maisons d'ingénieurs et d'employés, un hôtel, un hôpital et une église. Les rues sont étroites comme des rues japonaises, mais soignées, bordées de trottoirs, de lisses et de caniveaux. Les maisons ne sont pas déplaisantes au premier coup d'œil; elles offrent un bizarre mélange d'architecture anglaise et d'ornementation chinoise. A l'intérieur, elles sont inconfortables pour des Russes, gens accoutumés à avoir partout leurs aises : les pièces et les communs sont de dimensions exiguës. Pour justifier l'étroitesse des rues, M. S... dit que, à part sa voiture, on n'y verra guère circuler que des pousse-pousse; pour justifier l'étroitesse des maisons, il les dit commodément distribuées. Ces réserves faites, le quartier administratif a de l'allure, il est très propre, et c'est un plaisir que de s'y promener, d'y faire des visites, et d'y examiner l'hôpital si bien installé, si complet, si généreusement conçu.

Pour les autres quartiers, ils sont encore à l'état de chaos. On y trace des rues, des avenues, on nivelle des monticules gênans, et l'on pose des bordures de trottoirs. Les Chinois, qui seront plus tard relégués au loin, sont entassés, en attendant, dans les rues étroites et dans les frêles *fanzas* d'un quartier éphémère qui se dresse entre la gare et l'administration. Il y a

là des boutiques jaunes de toute espèce, des hôtels et des restaurans chinois et japonais, des lieux de divertissemens variés. Une population de Chinois y pullule paisiblement, et l'on est tout étonné d'y découvrir, à un tournant, l'imposante masse de la future station électrique.

Le point essentiel de Dalni, c'est le port. Peu importent en effet les avantages ou les désagrémens de la ville ; il y faut un port vaste, profond et sûr. Or, ce port a dû être créé de toutes pièces. Il s'allonge sensiblement de l'Est à l'Ouest, sur la rive méridionale de la baie de Talienouan. Comme il n'a pas de défenses naturelles, on a dû prévoir des môles ; il y en aura deux à l'Est, un long et un large. Le long môle (1200 mètres) servira de défense contre les vents du large. Au large môle (850 mètres) accosteront les grands paquebots, à proximité d'une voie ferrée rattachée au système central. Le cabotage, les barques de pêche, les petites jonques et les sampans seront installés dans l'angle occidental de l'anse. Ce port a deux graves défauts : d'abord, il est peu profond, ou du moins, pour y trouver de la profondeur, il faut s'éloigner de plusieurs centaines de mètres de la rive; de plus le fond y est généralement rocheux, ce qui complique beaucoup le travail d'approfondissement. En second lieu, il est ouvert aux vents du Nord, qui dominent en hiver, et y chassent les glaces formées dans les parties peu profondes de la baie. Ce défaut, qu'on n'avait pas remarqué d'abord, rend nécessaire la construction d'une immense jetée brise-lames qui, disposée perpendiculairement aux môles, devra protéger la flotte marchande contre la forte houle et contre les accumulations de glaces.

En ce moment, tout est en fièvre de construction. Nous sommes à la fin de décembre, et, malgré la proximité de la mer qui fait la température plus clémente, la brise nous fait des moustaches de glace. Ma première impression a été saisissante : en face de moi, s'étend la baie, verte à l'Est, d'un vert franc, et bleue à l'Ouest, du côté de la ville. Un paquebot s'y promène, et des remorqueurs y traînent des péniches chargées de pierres meulières extraites d'une côte prochaine. Tout là-bas, par delà le golfe, se dresse dans un rose violâtre, pudique et froid, le mont Samson. A droite, barrant l'entrée du port, on voit deux îles toutes roses sous le soleil incliné ; au loin, c'est la mer calme, où des voiles semblent endormies. Une ceinture de col-

lines neigeuses, qui dominent la cité future, mettent la nuance suprême à cet admirable spectacle.

Le môle, à moitié terminé, est tout encombré de neige, de matériaux de toutes sortes, et d'ouvriers chinois. De là, on aperçoit la ville en construction qui, dans le soir calme, fume de ses usines, de ses poêles, de ses chantiers, de partout, exhalant une fumée noire vers le ciel et sur l'horizon montagneux que le soleil couchant frange d'une dentelure d'or, — et cette fumée épaisse, invraisemblablement encombrante, rappelle l'industrie, la vie noire, la vie d'argent, après la poésie de la baie calme et bleue. L'impression est complète lorsque, au crépuscule mourant, je m'engage dans le quartier chinois tout moucheté de minuscules réverbères et qui évoque un souvenir de San Francisco. C'est là une image complète de cette vie ardente qui naît, grâce au fumier chinois, de la culture européenne.

Je ne me suis point lassé de visiter dans le détail ce séduisant embryon de ville qu'est Dalni : le futur parc, les jardins futurs, où l'on a laissé debout, par une négligence inconsciemment artistique, une poignée de ravissantes masures chinoises en pierres grises, ombragées d'arbres noueux entre lesquels circulent des enfans et des cochons noirs. Puis encore, j'ai vu le bel hospice de l'administration, l'église, l'école, et jusqu'au cimetière... de demain, dont la position, à l'extrémité d'une vallée et à flanc de montagne, est d'une poésie grandiose. L'idée qui a présidé à la création de Dalni est, à mon sens, une des plus frappantes qu'ait inspirées le colossal Transsibérien.

A Port-Arthur, tout change. D'abord, le climat: après deux mois de neige, je retrouve ici la boue en pleine fin de décembre. Puis, la ville. Sur de grises collines abruptes et rocailleuses, une ville chinoise s'est cramponnée, grouillante, étroite, compliquée, malfleurante. Près du port et de la gare, s'élèvent des constructions européennes; mais tout est serré, inconfortable. Enfin, au delà d'une anse peu profonde qui découvre ses boues à marée basse, s'étend une place pelée, encombrée de monticules qu'on rase à la pelle; sur cette place, de tous côtés, sans arrêt, on construit des casernes et encore des casernes. La future ville européenne devra se loger ici, par ordre de l'amiral Alexéiev, gouverneur général; mais quel avantage pourra l'y attirer en plein soleil et au bord d'une mare de boue? On

espère voir *boomer* ces terrains : un tel succès m'étonnerait fort.

Le havre de Port-Arthur est étroit et peu profond, mais le goulet en est admirablement défendu par deux hauteurs qui le dominent. C'est ici un port de guerre : toutes les collines qui ont vue sur la baie sont fortifiées, et partout s'étalent les : *Défense d'entrer.* C'est à Port-Arthur que les Russes ont l'intention de concentrer leur flotte et leurs forces militaires : Dalni, de son côté, sera le port de commerce, et, lorsque la ville sera construite, le grand port franc qui remplacera Vladivostok.

A Port-Arthur, comme à Dalni, l'activité règne partout. Dans la ville, c'est un mouvement incessant de Chinois et d'Européens, à pied, en *djin-rik-chas* ou en fiacres découverts ; sur les chantiers et sur le port, fourmillent les ouvriers jaunes, débardeurs, terrassiers ou maçons, ces derniers occupés à édifier des parcs d'artillerie et des casernes. La ville est naturellement plus faite, plus complète que Dalni, qui n'existe encore qu'à l'état embryonnaire ; mais elle est moins séduisante. Certes, elle devra une certaine importance à la population militaire qui s'y trouvera entassée ; mais bien peu de gens viendront, de gaîté de cœur, se fixer dans ses ruelles ou sur ses collines pelées. De plus en plus, le caractère de port fortifié s'accentuera ici, et le mouvement de la vie civile, du commerce et du plaisir se transportera à 40 kilomètres vers le Nord-Est, au bord de la baie gracieuse de Dalni tout pimpant neuf.

Le rapide extrait de mes notes que je viens de transcrire ici a permis, je l'espère, de se faire une idée du travail imposant auquel les Russes se sont livrés et se livrent encore en Mandchourie. Il ne semblera pas superflu de joindre à ces notes quelques réflexions.

La première idée qui vient à l'esprit quand on circule sur le Mandchourien, c'est que les Russes ont commis une imprudence capitale en laissant près de 3 000 kilomètres de leur grand chemin de fer à la merci d'une population qui ne leur est pas soumise. Ils ont beau, en effet, accumuler là-bas des troupes et signer des traités stipulant la protection de leurs nationaux, il n'en est pas moins vrai qu'ils ne peuvent être assurés contre un coup de main qui couperait la ligne, ou, en tout cas, contre des attentats divers qui en pourraient compromettre la sécurité.

Les raisons de cette imprudence sont nombreuses, mais on

en aperçoit aisément deux principales : une commerciale et une politique. Le Transsibérien a en effet un caractère hybride. A l'origine, ce fut, quoi qu'on en dise dans les sphères officielles, une voie purement stratégique répondant enfin aux alarmes des gouverneurs généraux de la Sibérie orientale, qui, depuis vingt ans, dans tous leurs rapports, signalaient le danger que courait en face de la Chine la colonie russe désarmée, faute de communications avec la métropole (1). Sans doute on se disait aussi que cette voie servirait à civiliser le pays et débarrasserait la Russie d'Europe des paysans trop pauvres qui l'encombraient. Mais la foi dans le succès commercial de l'entreprise était si faible que, en 1893, le projet disait : « On ne créera de gares de voyageurs qu'aux points où l'on pourra compter sur un sérieux mouvement de passagers, et où un buffet sera indispensable ; encore ces gares seront-elles aussi petites que possible. Les stations seront éloignées de 50 kilomètres. Les bâtimens nécessaires pour l'exploitation seront petits et sans fondations, etc. (2). » Peu à peu, cependant, avec le succès inespéré de la voie nouvelle, l'idée de son importance commerciale s'affirma. En dépit de toutes les lenteurs, de tous les désordres, le trafic croissait sur le Transsibérien. Ces gares si éloignées durent voir leur nombre doublé, et ce ne fut pas toujours suffisant. Ces stations si modestes et si exiguës durent être en plus d'un point agrandies à deux reprises, comme ce fut le cas, par exemple, à Tchéliabinsk, à Omsk et à Taïga, et on les trouve encore trop étroites. Bref, cette grande entreprise conçue comme un sacrifice national et commencée grâce à de lourds emprunts, sembla devoir devenir une bonne affaire. Or, comme instrument stratégique, le Transsibérien avait pour but de conduire des troupes dans toute l'étendue de la Sibérie, et jusqu'à un port libre de glaces. D'autre part, comme instrument de commerce, il avait pour objet de traverser le plus possible de provinces riches, et d'atteindre au plus vite le Pacifique. On se trouvait donc en face d'une double alternative : si l'on pariait pour la guerre, il fallait, le Baïkal une fois traversé, gagner l'Amour et le suivre jusqu'à

(1) L'affaire de Blagovestchensk a montré la réalité de ce danger. Si, au lieu de quelques bandits mal armés, la Chine avait disposé là de forces sérieuses, la ville eût été prise le plus aisément du monde. Tous y avaient perdu la tête, et l'effroyable noyade de 4 000 paisibles Chinois a traduit à la sibérienne l'excès de terreur éprouvée.

(2) *Sibir i vielikaya sibirskaya doroga*, 1re édition, p. 299.

l'Oussouri ; si, au contraire, on pariait pour la paix, on pouvait fondre les deux buts poursuivis et gagner un port libre en coupant au plus court à travers une riche contrée. Le gouvernement russe dut parier pour la paix, car il traversa la Mandchourie.

Dans l'hypothèse pacifique, l'avantage du nouveau tracé était indéniable, car si une première voie ferrée eût côtoyé l'Amour, il n'en eût pas moins été nécessaire de lancer tôt ou tard un embranchement à travers la Mandchourie. De plus, au lieu d'un seul port libre de glaces ou à peu près, on en atteignait trois ou quatre.

Cependant, le choix du tracé mandchourien n'allait pas sans quelques conséquences curieuses.

D'abord, si ce tracé avait une évidente signification pacifique, il exigeait, en revanche, que la Russie prît une attitude tant soit peu belliqueuse. Il fallait en effet des troupes pour garder la voie ferrée et guerroyer contre les brigands.

Il semble, à ce propos, que la question de l'évacuation de la Mandchourie par les Russes, qui fut tranchée par le traité du mois d'avril 1902, ait été mal comprise en France. On paraît croire que les Russes vont retirer purement et simplement leurs soldats. Il n'en est rien, et, si cela était, les Russes seraient bien coupables vis-à-vis de leurs nationaux établis là-bas, et même vis à-vis de la civilisation européenne dont ils laisseraient la cause sans défense. En réalité, l'évacuation ne doit porter que sur les villes mandchoues occupées par les troupes russes à la suite de la révolte de 1900, et sur des voies ferrées indépendantes du Transmandchourien proprement dit. Désormais, sans doute, les uniformes russes disparaîtront *petit à petit* de New Chwang, de Moukden, de Guirine, de Ningouta, de Tsitsikar, etc., mais le chemin de fer n'en sera pas moins protégé légalement par les troupes russes prévues par le traité du 8 septembre 1896, et peut-être illégalement, par des renforts qu'on leur laissera sous des étiquettes variées. A Tsitsikar-ville ou à Moukden-ville, on est en Chine; mais à Tsitsikar-gare et à Moukden gare, on est sur le territoire cédé à bail à la pseudo-compagnie du chemin de fer Est-Chinois.

Une autre conséquence du passage à travers la Mandchourie est la nécessité d'occuper le pays. L'occupation russe peut, ce semble, être caractérisée comme suit : les Russes se mettent en mesure de profiter, de concert avec les indigènes entreprenans,

de toutes les ressources du pays, mais sans en assumer les charges. En d'autres termes, ils comptent, sans faire violence à personne, mettre en valeur les bois, les mines, les produits agricoles, mais ils n'ont nullement l'intention de s'embarrasser, par une intempestive annexion, de quelques millions de sujets qu'il faudrait installer, protéger, et gratifier de terres.

Enfin, une dernière conséquence du tracé mandchourien est la volonté bien arrêtée des Russes de ne laisser aucune autre puissance pénétrer dans la province. Ils veulent bien ronger l'os de concert avec les Chinois, mais non avec les Anglais ou les Japonais. On comprend sans peine cet état d'esprit. Si, en effet, une concurrence européenne ou japonaise venait à s'établir dans la province où se termine le Transsibérien, celui-ci risquerait de n'avoir bientôt plus à son actif que son importance générale comme voie stratégique et de transit. Or, cette importance est assez mince et nous avons vu que l'une des raisons qui militaient en faveur du tracé mandchourien était le désir d'exploiter les parties riches de l'immense province chinoise. En contact avec un voisin actif, la Russie perdrait une grande partie des fruits qu'elle avait espérés de son colossal effort. C'est évidemment ce qu'elle ne veut à aucun prix.

D'ailleurs, tant que se maintiendra l'état de paix, la Russie n'a guère à craindre ici de concurrence. Elle est en effet maîtresse des chemins de fer, puisque la pseudo-compagnie de l'Est-Chinois a un monopole, et un monopole inattaquable diplomatiquement, puisque c'est celui d'une société censée privée. En outre, il est stipulé que la ligne peut devenir la propriété de l'État chinois au bout de trente-six ans, par rachat total, et, en tout cas, qu'elle le deviendra purement et simplement à l'expiration du bail de quatre-vingts ans. La Chine ne peut donc, sans léser ses propres intérêts, faire à une puissance autre que la Russie, de nouvelles concessions de voies ferrées. Sans doute, ces considérations n'auraient peut-être pas été suffisantes pour retenir la Chine d'une félonie ou d'une sottise, si elles étaient restées purement platoniques, si le traité n'avait eu de longtemps d'autre consécration que l'apposition du sceau impérial. Mais, une fois que ce traité n'était plus une possibilité, mais un fait, une fois qu'à l'autorisation vague de poser des rails s'était substituée la réalité de ces rails, des wagons et des locomotives qui les suivaient, la Chine, évidemment, devait se sentir bien plus solidement

attachée à ses engagemens. C'est pour cela, sans nul doute, que les Russes se sont tant hâtés de construire leur Transmandchourien. Alors que la partie cis-baïkalienne de la voie ferrée a été construite assez vite, mais sans fièvre spéciale, la partie mandchourienne en a été esquissée avec une rapidité surprenante. Depuis le jour où l'on choisit des ingénieurs pour procéder aux investigations et à la construction, jusqu'à l'achèvement total de la ligne, le mot d'ordre a été : Faites vite ! On avait d'abord proposé la conduite de l'affaire à M. Mikhaïlovski; mais, comme il ne voulait pas s'engager à fournir la voie dans un délai aussi court que celui qu'on désirait, on lui préféra M. Yougovitch, qui accepta ce délai et tint presque parole. Le long de la ligne, on n'entend partout parler que de célérité, on ne voit apprécier que la célérité, jamais l'économie ni la perfection du travail : cela est caractéristique. « J'ai fait mes ponts plus vite qu'on n'en a jamais fait en Russie, » dit modestement M. L... entre deux cigares. « Il creusera son tunnel plus vite qu'on n'en a jamais creusé, » dit-on de l'énergique et doux M. B..., et, du gros et flegmatique M. K..., on dit : « Dans le temps que les autres employaient à construire une section de voie, il en a achevé trois et a bâti une ville : c'est un malin et un luron ! » Nul, en revanche, ne dit : ceci a coûté moins cher que cela; ceci est fait plus solidement que cela. La préoccupation essentiellement politique qui a dicté le mot d'ordre : Faites vite, a développé chez les ingénieurs qui l'exécutaient une sorte de fièvre américaine. Au milieu de leurs expansions de Slaves aux appétits extrêmes, ils se répètent à tout propos qu'il leur est nécessaire d'établir, chacun en sa spécialité, un *record* de vitesse.

Ce calcul d'ailleurs était juste. La ligne existe maintenant : on y circule de bout en bout; bientôt, la dernière section sera, comme les autres, ouverte à l'exploitation provisoire : on va pouvoir maintenant à loisir la terminer, en corriger les défauts et régulariser le trafic. L'essentiel était d'atteindre le but : le but atteint, aucune concurrence directe n'est à craindre. Supposons en effet que le monopole des mines demandé par les Russes leur soit définitivement refusé, et que, ce qui serait plus grave, la Chine donne des concessions à des Européens ou à des Japonais. La Russie, même en ce cas, aurait sur ses concurrens un immense avantage, puisqu'elle est établie sur les lieux, qu'elle détient les seules voies ferrées existantes, et qu'elle aurait

vite fait de construire celles qui pourraient devenir nécessaires. Ses ingénieurs et ses agens sont répandus dans tout le pays; ils en ont déjà reconnu les richesses : ici des bois, là de la houille, plus loin, de l'or, de l'argent, du cuivre. Ne voulant pas exploiter tout seuls ces richesses, ils ont eu l'adresse d'y intéresser les Chinois. Quel avantage ceux-ci auraient-ils à faire appel à d'autres Européens sûrement plus âpres au gain, moins respectueux de leurs lenteurs et de leurs traditions? Cela est si vrai que, à la fin de décembre, le gouverneur général chinois de Guirine est venu faire des démarches pour obtenir des Russes la construction d'un embranchement de 125 kilomètres reliant sa capitale à la grande ligne. Les Russes tiennent certainement beaucoup à une voie ferrée qui drainera les produits de la plus riche province mandchoue, mais ils ont l'air de se faire prier, et nul doute qu'ils ne laissent aux Chinois, en fin de compte, une part dans le bénéfice certain de cette entreprise.

Grâce à son inexpugnable position de premier occupant, grâce à la souplesse de sa diplomatie, la Russie ne semble donc rien avoir à craindre en Manchourie tant que durera la paix. En revanche, en cas de troubles locaux, nous avons dit quels seraient ses risques. En cas de conflagration générale, ayant pour résultat, par exemple, l'établissement des Japonais en Corée, il semble que sa situation économique et même militaire serait atteinte dans ces parages. Mais la Russie a tant d'intérêt au maintien de la paix; l'Angleterre a subi une si forte saignée en Afrique; le présomptueux Japon se verra si prudemment conseillé par sa nouvelle alliée que nous pouvons espérer voir la paix régner longtemps encore sur cette rive du Pacifique.

Une question qui se pose fréquemment en Extrême-Orient est celle-ci : quelle est l'utilité et quel sera l'avenir du colossal Transsibérien qui établit une communication par rails entre Gibraltar et Port-Arthur?

L'intérêt du Transsibérien comme voie de transit est évident, mais il semble avoir été beaucoup exagéré. Sans doute, le transport des troupes russes pourra s'y effectuer plus rapidement et à moins de frais que par mer; mais la petite mobilisation esquissée en 1900 en Sibérie a eu de si piteux résultats, a causé de tels troubles dans la circulation, de telles souffrances aux troupes et aux populations, l'alimentation de quelques corps de troupe dans des contrées à lents échanges ou même à demi désertes a été si

difficile que l'on peut affirmer que le jour n'est pas proche où les Russes pourront rapidement couvrir de troupes les points menacés de leur possession asiatique.

Au point de vue commercial, cette immense voie de transit ne peut être parcourue avec avantage que par les voyageurs, la poste et enfin les marchandises qui craignent l'influence de la mer ou des tropiques.

Pour les voyageurs, il n'est nullement prouvé que l'afflux en doive être considérable, même lorsque la route sera terminée et le parcours Londres-Port-Arthur réduit à une quinzaine de jours. Je suis pour ma part revenu en vingt-deux jours de Port-Arthur à Paris; or, je dois dire que je suis spécialement rompu aux longs trajets en chemin de fer, et que je ne m'y ennuie jamais; j'ai voyagé, grâce à l'obligeance partout rencontrée, dans des conditions merveilleuses de confort; j'ai eu la joie de revoir au passage des amis dans les principales stations; enfin je sais la langue et les habitudes du pays. — Eh bien, ce trajet n'a pas laissé de me paraître un peu long. Que sera-ce pour le voyageur fortuit qui, avec de gros bagages, se rendra de Paris à Pékin? S'arrêter en route? Où donc? Les villes sont à des lieues de leurs gares; et ses bagages, qu'en ferait-il? Évidemment, il préférera continuer sa route sans arrêt, incapable, au bout de huit jours, de l'effort de volonté nécessaire pour changer son plan. Il arrivera à destination à demi mort d'ennui, de fatigue, d'énervement; il sera courbatu, atteint d'insomnie, amaigri et souffrant de l'estomac : il devra se reposer quelques jours. On ne l'y reprendra plus, car il est peu probable que la différence de prix entre le transport par mer et par terre soit digne d'attention. Il ne faudra pas compter se tirer du trajet Paris-Pékin à moins de 1 200 à 1 400 francs, nourriture et faux frais compris. On gagnera quelques jours, il est vrai, mais le gain ne sera guère sensible. On met, sans doute, trente-cinq jours environ pour aller de Marseille à Tien-Tsin par mer, mais en revanche, si l'on traverse les États-Unis, le trajet se réduit à vingt-cinq jours environ. Je sais d'un personnage japonais qu'il a gagné Yokohama en vingt et un jours; moi-même, il y a cinq ans, j'ai gagné aisément Paris depuis Yokohama, en vingt-huit jours, plusieurs arrêts compris. Or, mon billet direct de première classe m'avait coûté environ 1 300 francs.

La poste serait un article plus sûr et peut-être plus avanta-

geux à transporter. On sait l'importance de la poste européenne pour l'Extrême-Orient; ce qu'on sait moins, c'est que le transport en est très rémunérateur. On conçoit l'importance qu'aurait pour l'Europe une voie postale indépendante des départs plus ou moins fréquens des paquebots, et plus rapide à coup sûr que la voie de mer. Le gouvernement russe compte en effet effectuer quelque jour ce transport. Toutefois, le service postal doit être avant tout très régulier. Or, jamais l'Europe ne risquera son courrier d'Extrême-Orient par la voie sibéro-mandchoue, tant qu'elle ne sera pas assurée d'un service rigoureusement exact. Il faudra donc, d'abord que la voie circo-baïkalienne soit achevée, ce qui coïncidera à peu près avec l'achèvement définitif du Transmandchourien, c'est-à-dire avec l'automne 1904 ou le printemps 1905. Il faudra de plus que le matériel roulant soit complété; que le personnel sibérien soit dressé à l'égal du personnel russe; que les vols dans les trains, pratiqués en douceur, avec effraction ou à main armée, soient relégués dans le domaine de la légende; que les horaires des trains soient à peu près respectés; que les amoncellemens de neige ne soient plus des obstacles imprévus et insurmontables; que les déraillemens soient une exception... Il faudra que des services réguliers de paquebots rayonnent de Port-Arthur ou de Dalni à Tien-Tsin, Chefou, Hong-Kong, au Japon, etc. Il faudra enfin, et la requête n'est pas mince, que le gouvernement russe laisse sans broncher franchir sa frontière à la marchandise qu'il redoute le plus : les lettres et les journaux. Alors seulement un service postal pourra s'établir, auquel l'Europe tout entière confiera son courrier d'Asie. Les Russes ont tant d'énergie et d'amour-propre qu'ils sont bien capables, après tout, d'arriver à cet état de perfectionnement beaucoup plus tôt que nous n'osons l'espérer.

Pour les marchandises, il en est peu qui aient intérêt à transiter par terre. Le fret maritime est si peu élevé qu'une différence d'une dizaine de jours dans le délai de livraison ne sera guère considérée. Un paquebot porte d'ailleurs, sans distinction de vitesse, tous les articles de son chargement : pour le chemin de fer, il n'en est pas de même; or, quel sera le temps de parcours de la petite vitesse? Deux ou trois mois sans doute! Les thés, a-t-on dit, passeront par le Transsibérien. Quelques-uns, sans doute, seulement destinés à la Sibérie ou à l'Oural. Malgré l'élévation des droits de douane à l'entrée par mer à Odessa,

les thés auront toujours avantage à emprunter la voie maritime. Le gouvernement russe ne pourra pas non plus intervertir ce mouvement par un jeu de tarifs, car il ne saurait avoir intérêt à ruiner la Flotte Volontaire. Quant aux thés destinés à l'Europe, il n'en faut même pas parler. Outre les thés, on ne voit guère que certains produits de consommation redoutant la grande chaleur qui aient intérêt à passer par le Transsibérien. Encore faut-il compter en Sibérie avec quatre ou cinq mois de froids terribles et deux mois d'insupportables chaleurs.

Si étrange que cela puisse paraître, le Transsibérien semble n'avoir comme voie de transit qu'un avenir médiocre; en revanche, sur certains points du parcours, son importance locale est énorme. D'abord, il facilite cette émigration qui, depuis six années, mobilise bon an mal an 200 000 pauvres diables. Il vivifie les grands centres sibériens en leur apportant les marchandises d'Europe. Surtout, il permet l'exportation des produits sibériens, beurres, viandes et grains, lorsqu'ils sont en surabondance. Le rôle principal du Mandchourien sera de même tout local. D'abord il permettra de fournir à la Transbaïkalie des produits qu'elle ne recevait jusqu'ici que par la voie coûteuse de Vladivostok et de l'Amour. Puis il permettra d'exploiter les parties riches de la Mandchourie. Son rôle ici sera considérable. Tout l'est et le sud de la province est peuplé par une population parfois très dense et fort industrieuse. Cette population a vite compris l'importance de la voie ferrée. Avant même que le service régulier soit établi, avant même que soient exploitées les mines de houille et de métaux précieux, les Chinois ont donné du travail à la ligne nouvelle. Sur le tronçon méridional, long de près de 1 000 kilomètres, le tarif provisoire est de 50 copeks (1 fr. 35) par poud-verste (16 kilog.-1 067 mètres) avec un minimum d'expédition de 1 wagon (750 pouds : 12285 kil.). Avec ce tarif, qui revient à 0 fr. 1029 par tonne kilométrique, et qui est considéré comme écrasant, avec ce tarif de défense, comme l'appellent les Russes, qui savent qu'il y faut ajouter des faux frais considérables, tels que les pots-de-vin à distribuer à certains chefs de gare pour qu'ils ne suscitent pas un retard intentionnel (1); avec ce tarif, dis-je, des commerçans chinois arri-

(1) En Sibérie comme en Mandchourie, certains chefs de gare font simplement dételer les wagons de ceux qui ne les payent pas. C'est là une des plaies des transports.

vent à expédier avec bénéfice, du centre du pays à Inkoo ou à Port-Arthur, des chargemens de fèves! Les recettes brutes réalisées de ce chef atteignaient, au 15 décembre 1901, la somme de 1200000 roubles (3240000 francs). On voit par ces chiffres que le Mandchourien a un bel avenir local.

Saisi d'admiration devant l'effort qui a eu pour résultat la si rapide construction de l'immense ruban ferré du Transsibérien, je ne me dissimule ni les défauts ni les risques de cette entreprise. Nul à l'heure actuelle ne peut dire si elle peut compter sur des bénéfices d'importance. Mais ce qu'on peut affirmer, c'est que son avenir est avant tout lié à celui de la paix générale et du développement pacifique de la Sibérie. Dans dix ans, peut-être verrons-nous plus clair dans cette question si grave, qui n'est pas sans lien avec la solution pacifique ou brutale de la très grave crise intérieure que traverse en ce moment la Russie. Du moins, quand on a assisté à la genèse du Transsibérien, quand on en a suivi curieusement les étapes, quand on en a, anneau par anneau, vécu la vie, et quand on vient enfin d'en constater le presque complet achèvement, on ne peut que prodiguer l'expression de son joyeux étonnement, et faire des souhaits pour l'avenir de cette colossale entreprise, où notre épargne a pris, indirectement, une part si éminente.

JULES LEGRAS.

CAFÉS-CONCERTS ET MUSIC-HALLS

I

Le café-concert considéré comme un phénomène social et le « beuglant » pris au sérieux : c'est ce qui peut d'abord étonner. Mais le plus étonnant est le nombre même de ces « beuglans, » et l'importance publique qu'ils ont fini par prendre. Le *Théâtre-Concert, code humoristique à l'usage des artistes et néophytes*, sorte de manuel-annuaire publié par un « homme du bâtiment, » et consacré par une préface de Paulus, mentionne, pour Paris, quatre-vingt-treize *principaux* cafés-concerts et cabarets artistiques. En province, toujours en ne citant que les *principaux*, les établissemens notoires, il en énumère plus d'une centaine, et le *Figaro illustré*, dans son enquête de 1896, constatait, sous la signature de M. Dauzats : « Paris compte aujourd'hui deux cent soixante-quatorze cafés-concerts où l'on chante annuellement de dix à quinze mille chansons nouvelles... Nous sommes décidément un peuple gai ! » Mais ce nombre même de *deux cent soixante-quatorze* est, en réalité, bien au-dessous du chiffre exact, fort difficile à fixer. Relevez, en effet, dans tous les quartiers, et presque dans toutes les rues, les annonces de « concerts » barbouillées à la main derrière les vitrages des débitans, recensez tous les « casinos, » tous les « Édens » et tous les « Alcazars » des départemens, toutes les « Folies » de préfectures, de sous-préfectures et parfois de chefs-lieux de canton, récapitulez tous ces établissemens, grands ou petits, somptueux ou misérables, et vous en verrez le total. Il y a donc bien vraiment là, sans exagération, un élément social, et un élément particulièrement pernicieux, un agent de perdition et d'abrutisse-

ment populaires. C'est le débit d'obscénités et de grimaces à côté du débit d'alcool, et encore plus toxique, presque aussi envahissant que le premier.

Les raisons de cet envahissement sont de plusieurs ordres. La chanson de table, d'abord, le refrain chanté le verre en main est un geste essentiellement français, et le café-concert, dès le milieu du XVIIIe siècle, se retrouve aux Porcherons, déjà semblable à ce qu'il est aujourd'hui. C'est le même auditoire de consommateurs de tous les mondes, la même population d' « artistes, » le même mélange de société élégante et de canaille. Plus tard, sous Louis XVI, nous voyons le Waux-Hall, Ange Pitou sous le Directoire, Darcier et son *Estaminet lyrique* sous la république de 1848, puis, sous le second Empire, le *Café du Géant*, l'*Alcazar*, l'*Horloge*, et le *Moka de la rue de la Lune*. Tous ces lieux de chansons, et leurs chanteurs, ont des caractères fort différens, et vont de la politique la plus aiguë à la niaiserie la plus inoffensive, mais relèvent tous du débit lyrique, du « beuglant, » et le « beuglant, » de nos jours, atteint vraiment son apogée. Il s'y multiplie comme dans une atmosphère d'élection, s'y épanouit en pleine terre promise. Dans toutes sortes de salles, devant des princes et des souteneurs, des femmes du monde et des « pierreuses, » on chante, on danse, on mime à présent tous les genres, même les genres les moins avouables. On pourrait, en conséquence, voir un peu là un fait de race, quelque chose qui vient de loin et qui se continue, mais on y retrouve surtout le besoin de sans-gêne, de veulerie, de tapage et de gros avilissement spécial à notre époque. Si bas que le théâtre soit tombé, si peu qu'il exige de tenue et d'application d'esprit, il en demande pourtant encore. On n'y fume pas, on n'y garde pas son chapeau, il faut comprendre la pièce, avoir au moins l'air de la comprendre, et les acteurs, d'autre part, n'y disent et n'y miment pas absolument tout. Au café-concert, au contraire, aucune de ces contraintes! On fume, on boit, on va, on vient, on entre, on sort, tout en ayant devant les yeux les plus libres indécences, et tout en entendant les plus incroyables équivoques. C'est le paradis du libertinage et de l'inintelligence débraillée. Ajoutez le bon marché, l'excitation à peu de frais. On vous sert là, pour quelques sous, de quoi se rafraîchir et s'échauffer à la fois. Comment ne pas venir y satisfaire, ou y tromper, la fringale de vice avoué ou inavoué qui tourmente

maintenant le peuple et les salons? Enfin, et c'est encore une raison de leur pullulement, les bastringues et les « bouibouis » sont presque toujours de « bonnes affaires. » Le premier limonadier venu loue une boutique inoccupée, y dresse une estrade, un décor, y installe un piano, engage cinq où six chanteurs faméliques, met en chantier quelques fûts de bière, et sa fortune est faite trois fois sur quatre. Les soirées mêmes ne suffisent plus à l'engouement du public, et certains « beuglans » y joignent l' « apéritif-concert, » c'est-à-dire la représentation de cinq à sept. D'autres sévissent à partir de midi, et chantent, dansent, crient, pianotent, grimacent, grincent toute la journée.

Ainsi répandu et multiplié, le débit lyrique devient un sujet d'étude. Partout, devant sa porte battante, ou à l'entrée de son bosquet, on voit sa pancarte ou son affiche. Partout, on entend ses crincrins, ses échos, ses cris, ses hurlemens, et le nombre des chansons qu'il envoie aux censeurs nécessiterait, paraît-il, d'après les journaux spéciaux, la création d'un nouveau service aux Beaux-Arts. Si insensé que cela paraisse, l'expansion esthétique des *Bottines du Marseillais*, de *Ah! mon colon*, du *Melon de l'Auvergnat*, de *Y a des gueulards*, du *Dernier Mégot*, des *Navets*, de *On s'crève*, de *Si qu'on serait cul-de-jatte*, de *J'peux pas sentir les croqu'morts*, constitue, sous notre démocratie, une sorte de mouvement d'État, et détermine les revendications de la presse. Encore un peu, et tous les bras se lèveraient dans la France de Quatre-vingt-neuf, pour réclamer *Oh! Aglaé*, ou la *Confession de Poilu*, comme ils se levaient, il y a un millier d'années, dans l'ancien monde chrétien et monarchique, pour affranchir les communes ou couvrir le sol de cathédrales!

II

Devant tous ces débits lyriques, on se pose tout de suite une question : d'où vient la tribu d' « artistes, » l'armée de chanteurs et de chanteuses qui y gesticulent et y chantent? Comment se recrute-t-elle ?

Le café-concert, depuis un quart de siècle, est devenu l'art du peuple. Le fait n'est pas heureux à constater, mais c'est un fait, et l'état de chanteur de « beuglant » fascine un fils d'ouvrier, comme celui de grand peintre ou de grand auteur dramatique peut fasciner un fils de bourgeois. Mais autant, en

général, le jeune bourgeois rencontre, dans son monde, de préjugés contre sa vocation, autant le jeune ouvrier en trouve peu dans le sien. On sait ce que sont certains repas de corps, où se réunissent, au restaurant, certaines sociétés ouvrières. Les chansons les terminent invariablement, et chacun, au dessert, entonne son couplet. Ces sociétés sont les pépinières habituelles des cafés-concerts. Qu'un garçon-épicier ou un garçon-boucher y remporte un succès, qu'il ait la voix drôle ou chaude, et c'est un candidat au « bouibouis. » Il chante d'abord dans ces fêtes corporatives, s'y fait une réputation entre camarades, entrevoit bientôt la gloire d'un Ouvrard ou d'un Polin, jette son tablier, quitte l'étal, et vous le retrouvez, huit jours plus tard, dans un concert de province ou de quartier, sous la houppelande et la perruque du queue-rouge. La chanson, qui est le goût de l'ouvrier, devient ainsi sa carrière, et d'autant plus facilement qu'elle n'exige aucune étude. Quant à l'artiste véritable, il n'entre au café chantant que par exception, lorsque le théâtre lui manque, et l'extraordinaire détraquement social où tout roule et se confond maintenant pousse au « beuglant, » d'autre part, toutes sortes d'autres recrues. L'enquête du *Figaro Illustré* signalait, il y a cinq ans, parmi les déclassés qui grimacent au fond de cette géhenne, un ancien professeur de mathématiques, cinq avocats, trois médecins, deux sous-préfets et un attaché d'ambassade. Au même *Figaro*, quelque temps après, des cochers viennois donnaient une séance où ils sifflaient des airs à variations en s'y accompagnant de claquemens de fouets, et on racontait, avec toute l'apparence de la vérité la plus stricte, qu'un prince de la famille impériale s'exhibait, à Vienne même, en compagnie de ces cochers, dans leur costume, et sifflant, claquant du fouet comme eux, dans les music-halls de la ville!

Le recrutement des chanteurs, en résumé, sauf dans les cas excentriques, s'opère donc surtout dans des conditions sommaires, et ce qu'il faut principalement en retenir, c'est que l'artiste de « beuglant » n'est pas, en réalité, un *professionnel*. Il vient de partout, s'improvise, passe en quelques heures de la salle à la scène, peut ainsi être légion, et le *Théâtre-Concert* contient sur cette légion chantante des aveux assez topiques. Il recommande *quelques leçons de solfège* « aux jeunes chanteurs en herbe, ignorans en musique, » et leur conseille « de ne pas faire, comme certaines artistes qui, dépitées d'entendre un coup

de sifflet discordant au milieu d'applaudissemens bien gagnés, se permettent de faire en scène des *gestes ultra-naturalistes...* » Ces conseils dénoncent suffisamment et la provenance du chanteur et son caractère d'amateur.

Mais encore, et quoique amateur, le chanteur de café-concert est-il au moins un chanteur, entré au café-concert pour y chanter, tandis qu'on ne peut même pas en dire autant de la chanteuse, qui n'y représente, en général, et de façon nettement définie, qu'un objet de prostitution. Elle n'est pas là, comme au théâtre, dans un monde dangereux et mêlé où les circonstances la poussent à la galanterie, mais dans un mauvais lieu avoué, et l'annonce suivante, citée par M. Auguste Germain, dans *Les Agences dramatiques et lyriques*, marque bien sa destination : « On pouvait lire sur une petite affiche en caractères manuscrits, placardée dans le quartier des Halles : *Avis aux ouvrières sans travail. On demande des jeunes filles sans ouvrage* POUR TRAVAIL FACILE ET LUCRATIF... *s'adresser, etc.* » Cette affiche serait toute une révélation, s'il y avait encore là quelque chose à révéler, et les demandes des cafés de province, couramment insérées dans le *Courrier des concerts*, la rappellent d'ailleurs presque toutes. On y lit, par exemple : « Concert L..., à B... : on demande des dames *jeunes*, *belles toilettes*, *n'ayant jamais chanté à B...* » Et, plus loin : « Concert du Port, à B... : on demande des artistes dames *anglaises et françaises...* » Et, plus loin encore : « Concert Parisien, à T... On demande de suite, des artistes dames *jeunes...* » Pourquoi donc toutes ces indications sur l'âge, les toilettes, la langue parlée par ces dames, et l'inédit de leurs personnes, quand on ne s'inquiète ni de leur talent, ni même du genre de leur voix ? Pourquoi leur annonce-t-on un travail facile et lucratif, s'il s'agit vraiment de chanter sur une scène, et quand leurs appointemens de chanteuses sont absolument dérisoires ? C'est qu'en réalité elles ne viennent pas à T..., à V... ou à S..., pour y chanter, que le chant pour elles est purement accessoire, et que le *lucre*, s'il y en a, n'est pas dans leurs appointemens ! Aussi le bataillon féminin des cafés-concerts ne se recrute même pas, mais se racole, et par les procédés habituels du racolage. L' « ouvrière sans ouvrage, » la pauvre fille qui ne sait plus où gagner son pain, ou n'a plus le courage de le gagner, c'est là le triste gibier ordinairement chassé par MM. les directeurs de débits lyriques, et que Paris

expédie, avec obligation de « quêter, » de « loger, » et de prendre « pension, » aux « concerts du Port, » et aux « concerts du Lion. » Misère, inconduite, abandon, déchéance, acceptation finale de cette déchéance, la fille de café-concert suit cette filière bien connue, et c'est seulement pour elle une forme mal fardée de la vulgaire « traite des blanches. » Elle entre en chantant dans le gouffre, et se le cache seulement à elle-même par le papier de sa chanson.

Aucune artiste-femme ne se rencontre-t-elle donc au « café-concert? » Si, et le « beuglant » en a même vu plus d'une, mais également par exception, et vous retrouvez aussi nécessairement, dans le troupeau de ses chanteuses, certaines de ces destinées où se montre encore, outre le violent sens dessus-dessous social actuel, la fantaisie qu'est la vie. Thérésa, dans son enfance, avait été « rat, » puis caissière dans un café, puis était devenue Thérésa. On n'a pas oublié non plus la princesse authentique qui, comme le prince viennois à Vienne, faillit s'engager à Paris, dans la troupe des Folies-Bergère. Enfin, d'autres sont femmes de lettres, auteurs, polyglottes. Leur littérature les a conduites aux apothéoses en maillot, comme cette fameuse miss Menken qui, avant d'aboutir au cirque, avait débuté par une traduction d'Homère. Plus d'une bachelière et d'une savante échoue ainsi au bastringue, et les épaves du diplôme jonchent toutes les côtes, même celle-là.

III

La première figure que la chanteuse et le chanteur de café-concert trouvent devant eux, à leur entrée dans le métier, est celle de « l'agent lyrique; » et les « agences lyriques » sont environ cent soixante pour toute la France : une soixantaine à Paris, une dizaine à Marseille, autant à Lyon, à Bordeaux, à Toulouse, plus une cinquantaine d'autres réparties dans trente ou quarante petites villes.

Ces « agences, » ou « offices, » sont exactement des bureaux de placement, semblables de tout point à ceux des domestiques et des professeurs. C'est, à la lettre, le même genre d'intermédiaires, et presque le même aspect : escalier piétiné et sale, porte dont on tourne le bouton en faisant résonner un timbre, petit bureau borgne où vous reçoit un placeur à physionomie de bureaucrate

marron. Vous apercevez un piano dans un coin, un cartonnier dans un autre, une ou deux affiches à la muraille, et, dans la petite pièce d'attente, au lieu de figures d'étudians ou de bonnes, de répétiteurs ou de valets, des silhouettes de cabotines, des faces et des profils d'hommes de tréteaux. Êtes-vous sans engagement? On vous adresse à un « beuglant, » on vous y place, et on vous retient tant pour cent, comme pour la cuisinière ou le cocher. Êtes-vous l' « ouvrière sans ouvrage, » réclamée par l'affiche des Halles, et n'avez-vous encore jamais chanté? Le placeur ne s'embarrasse pas pour si peu, et vous fait seulement « dégrossir, » en cinq ou six séances, par un professeur *ad hoc*. Celui-ci vous serine une ou deux chansons, puis on vous expédie à S..., à T... ou à V..., dans un de ces concerts où l'on demande des « dames jeunes, » qui « quêtent, » « logent, » et « n'aient pas encore chanté » dans l'endroit.

A sa qualité de « lyrique, » l'agent en joint donc souvent une autre, difficile à exprimer décemment, et M. Auguste Germain, qui connaît ce monde dans ses « dessous, » et qui voudrait même le régénérer, nous éclaire sur les commandes auxquelles un « agent lyrique » peut avoir à satisfaire. L'un d'eux en reçoit une ainsi conçue : « Monsieur, envoyez-moi *quatre femmes jeunes et gentilles, ayant de la toilette*. Je passerai volontiers *sur les imperfections vocales*. » Un autre reçoit ce reproche d'un directeur : « Monsieur, la dernière chanteuse que vous m'avez adressée est *trop grosse*; à l'avenir ne m'envoyez que *des femmes minces*. » Un troisième doit répondre à cette demande de fourniture : « Monsieur, je voudrais deux ou trois débutantes, *jeunes* autant que possible, *qui soupent*... » Or, ces débutantes jeunes, et qui *soupent*, n'ont, d'habitude, que d'assez pauvres nippes. Mais l'agent lyrique veille à tout, se charge de les harnacher, et gagne sur le harnachement. Il a des marchandes à la toilette attachées à son bureau. Puis, il s'occupe aussi de la rédaction des contrats, en fixe les clauses, et y impose aux chanteuses des engagemens comme celui-ci : « Il est défendu à l'artiste *d'aller dans un autre café de la ville*... » Aussi, la malheureuse « artiste » n'a-t-elle pas le droit, pour se rafraîchir, d'entrer dans un autre établissement. Ou encore : « Il est défendu à l'artiste *de sortir de la ville sans permission*. » L' « artiste », dans certaines villes, doit même « présenter à l'arrivée ses papiers au commissaire central, » et le commissaire, une fois l'engagement fini, « l'ex-

pulse. » Vous pouvez, après cela, vous représenter le dialogue qui s'échange, dans le petit bureau, entre l'agent lyrique et l' « ouvrière sans ouvrage » séduite par le « travail facile et lucratif. »

— Vous n'avez jamais chanté, mademoiselle?

— Non, jamais.

— Ça ne fait rien... Mais est-ce tout ce que vous avez comme robe, bas, chapeau, bottines?

— Oui, c'est tout.

— C'est bien... Allez, de ma part, voir Mme Z...

Et l'agent lyrique envoie d'abord la personne chez la revendeuse, la fait ensuite « dégrossir, » puis, quelques jours plus tard :

— Eh bien! mademoiselle, vous avez votre robe?

— Oui.

— Vos bottines, vos bas, votre chapeau?

— Oui, monsieur.

— C'est bien, voici votre contrat : engagement de quinze jours, à X..., à six francs par soirée... Obligation de loger, de prendre pension, de quêter pour la maison, de souper, et interdiction de sortir de la ville, ou d'entrer, pour y consommer, dans d'autres établissemens... Maintenant, vous connaissez les conditions du placement : 5 pour 100 pour la France, et 10 pour 100 pour l'étranger. C'est donc, pour X..., 5 pour 100, ci : 4 fr. 50. Plus : 60 francs pour effets fournis, ci : 64 francs 50... On vous avance un acompte de 40 francs. Je vous le retiens en déduction de la somme due. Vous ne me devez plus, par conséquent, que 24 fr. 50... On vous les retiendra sur le reste... Allez, partez pour X.... et ne manquez pas, à l'arrivée, d'aller voir le commissaire...

Tel est l'agent qui se dit lyrique!

IV

Après l'agent, qui est l'un des piliers du « beuglant, » voici maintenant le directeur, qui en est l'autre.

Je demandais à un chanteur :

— D'où viennent donc vos directeurs?

Et il me répondait simplement, avec un geste scandalisé :

— Oh! monsieur!...

— Enfin, d'où sortent-ils?

Mais il me répondait toujours, sans vouloir m'en dire davantage :

— Oh! monsieur !...

En général, en effet, un café-concert, on l'a vu, n'est pas seulement une bonne affaire, mais une bonne affaire facile. Les gros établissemens comportent une organisation assez compliquée : un régisseur, un orchestre, un chef d'orchestre, un bibliothécaire. Mais le « bouibouis, » la petite « boîte, » sont d'une exploitation beaucoup plus simple. L'entreprise est possible avec n'importe quoi, à la portée de n'importe qui, et tout individu vague, interlope, discrédité, sans état, vivant du hasard, voilà, la plupart du temps, le directeur indiqué. Il va, selon les cas, du garçon de café qui a des économies au libéré de prison qui veut « se refaire. » Puis, le directeur de « bouibouis » peut devenir celui d'un beuglant moins bas, s'élever peu à peu dans l'échelle des directeurs, arriver aux millions, et finir dans un château, commanditaire d'étincelans bastringues... On n'en pourra pas moins toujours vous dire, lorsque vous demanderez qui il est :

— Oh! monsieur !...

J'observais, un soir, dans son établissement, le maître d'une de ces « boîtes » qui pullulent sur certains boulevards. Même sans le bout de serviette qui lui passait sous le bras, on l'aurait facilement reconnu, sur la banquette où il était assis, à sa pose d'homme qui était chez lui. Grand, gros, frais, frisotté, la tête nue, avec une jaquette beige, un pantalon de même couleur, un gilet blanc, et de grosses boules de muscles qui roulaient sous ses manches à l'endroit des biceps, c'était, évidemment, quelque ancien commis de marchand de vin ou quelque garçon boucher. Le piano ronflait. D'une voix famélique, dans un misérable habit noir, un pauvre baryton de barrière chantait une basse gaudriole :

Ah! ne soyez jamais l'amant d'une chanteuse...

et j'évaluais, en le voyant trôner à sa place, dans son costume beige et son gilet blanc, avec son bout de serviette et sa tête frisottée, les bénéfices de ce « patron. »

Son établissement contenait environ cent cinquante places. Cinquante étaient toujours occupées, et cette cinquantaine d'assistans se renouvelait généralement toutes les heures, de cinq à sept, à l' « apéritif-concert, » puis de huit à minuit, au concert proprement dit. C'était donc, chaque jour, une moyenne de trois

cents cliens. On leur faisait payer 60 centimes une abominable consommation qui devait, tout au plus, en coûter 10, et l'établissement, ainsi dirigé, encaissait 150 francs nets. Déduisez une demi-douzaine d' « artistes » rémunérés, au *maximum*, à 8 ou 10 francs le cachet, un pianiste dans les mêmes prix, et un local bas, petit, visiblement de rebut, inlouable pour toute autre industrie, qui ne dépassait pas non plus une dizaine de francs par jour. Mettez enfin 10 francs d'éclairage et d'entretien, ajoutez en 20 autres pour l'achat ou la location du matériel, additionnez les frais, défalquez-les de la recette, et vous voyez encore notre directeur empocher, au bas mot, de trente à quarante francs par soirée, environ mille francs par mois. Et que faisait-il pour ces mille francs? Il écrivait aux agens ou se rendait chez eux, achetait ses fûts de bière et ses caisses de liqueurs, écoutait chanter ses « artistes, » regardait boire ses cliens, allait causer de temps à autre avec une forte dame coiffée d'un panache rouge placée dans l'unique loge du « bouibouis, » et surveillait, de sa banquette, deux garçons essoufflés, qui, non seulement, n'avaient sans aucun doute que leurs pourboires pour toute paye, mais en rapportaient même certainement une partie à la maison. N'était-ce pas là un excellent denier, et vraiment commode, pour ce petit commis de boucher ou de gargotier, en lui supposant même cette origine honorable? Et figurez-vous-le homme d'ambition et d'ordre, réduisant encore ses « cachets, » sachant multiplier les « amendes, » tapissant son local d'annonces, en mettant sur ses murs, dans ses programmes, dans ses chansons, au fond de ses soucoupes, n'apportant à la dame au panache rouge que le bénéfice de son cœur et le soutien de son bras, économisant, capitalisant, entreprenant bientôt en grand ce qu'il n'avait d'abord entrepris qu'en petit, et vous aurez peut-être devant vous le futur directeur d'un des beaux établissemens de Paris, une future notabilité du Boulevard, un nouveau prince de l'Argent!

Il y a quelques années, un ancien garçon de café mal famé imaginait la fondation d'un café-concert à grand orgue, louait un vaste local, en commençait l'aménagement, achetait l'orgue, et en recevait livraison dans une dizaine de grandes caisses. Le lendemain même, seulement, il courait au parquet, et y déclarait, tout ému, qu'on lui avait « cambriolé » son local, emporté ses caisses, et volé son grand orgue pendant la nuit... Est-il besoin d'ajouter que le grand orgue n'était pas payé, les

premiers travaux d'installation non plus, le vaste local pas davantage, et que les grandes caisses ne furent jamais retrouvées? Le fameux café à grand orgue, on le pense bien, n'ouvrit jamais, à moins qu'il ne fonctionne aujourd'hui quelque part au delà des mers, où il fait peut-être même fureur, et engouffre chaque soir des foules considérables! Une idée, dans tous les cas, était venue à cet ancien domestique de mauvais lieu. Et quelle idée? L'idée d'un café-concert, celle qui vient nécessairement au déclassé des couches inférieures, au vagabond de l'ordre social, comme elle pourra venir aussi au millionnaire qui aura gagné ses millions dans un métier décrié, ou au bookmaker qui aura fait fortune aux Courses. Et que représente, d'ailleurs, en tant que patron, un directeur de beuglant? En général, et d'après tous les témoignages, un tyran bizarre. C'est lui qui demande des « femmes minces, » qui leur impose de « loger, » de « quêter, » de « souper, » de « ne pas entrer dans d'autres cafés, » et de laisser, sur leurs appointemens, les « avances » faites pour leurs bas, leurs toilettes, leurs bottines et leurs chapeaux. Il s'entendent, pour tout cela, lui et l'agent « lyrique, » contre les malheureuses chanteuses, comme deux négriers contre des nègres. Un directeur, en un mot, et d'une façon générale, est un homme qui fait tous les métiers, et tous ces métiers expliquent suffisamment l'exclamation et le geste de notre chanteur : « Oh! monsieur (1)!... »

V

Entre l'agent « lyrique » qui les exploite en les plaçant, et le directeur qui les exploite une fois placés, le chanteur et la chanteuse de café-concert ne peuvent guère ne pas mener une vie très

(1) Un récent procès, plaidé à la 9e Chambre, a révélé des détails édifians sur le genre de rôle ordinairement joué par les agens dits lyriques, et les directeurs des cafés-concerts. Dans le compte rendu de l'affaire, publié par le *Matin* du 1er juin 1902, on lit ce passage :

« C'est un des traits caractéristiques de cette affaire que pas une de ces « artistes » engagées pour la danse n'a jamais étudié cet art. Elles sont toutes plumassières, institutrices, blanchisseuses, couturières, polisseuses, brunisseuses, tout — excepté danseuses! Mais qu'on leur propose de figurer dans un ballet, aussitôt, sans étude, sans initiative, elles se rappellent qu'elles sont femmes. Il faut entendre M. Moulin, l'agent théâtral. L'annonce du journal en question ne lui a pas amené moins de soixante-seize jeunes filles. Il donne ce détail — trop intéressant : « Les directeurs des cafés-concerts *ne demandent que des mineures; je puis fournir plus de cinq mille lettres dans ce sens.* »

misérable. Ils sont à peu près quinze mille. Quelques-uns, dans le nombre, se font des gains monstrueux; deux ou trois mille se tirent d'affaire, et le reste, la multitude, gémit dans les plus bas salaires; dans les « cachets » de quatre à six francs, quand ils trouvent à les gagner.

Il y a donc tout un prolétariat du « bouibouis, » plus particulièrement aggloméré en certains endroits, comme tous les prolétariats, et l'un de ces lieux est le *Café X...* aux environs de la Porte Saint-Denis. Dans ce *Café* qui est plutôt un marchand de vin, chanteurs et chanteuses viennent aux nouvelles, se donnent des renseignemens, s'indiquent les emplois à prendre, et tiennent, en quelque sorte, leur « Bourse. » Deux salles basses, communiquant par une baie libre, avec un comptoir au fond de la principale, et une petite terrasse sur le boulevard, composent tout l'établissement. Il y a peut-être, à Paris, deux cents petits cafés semblables, et beaucoup d'habitans du quartier Saint-Denis n'ont même, assurément, jamais remarqué celui-là. Tous les jours, cependant, entre quatre et cinq heures, il regorge d'une clientèle singulière, et des groupes bizarres et minables se promènent ou stationnent devant le débit. Les hommes sont habillés d'une façon voyante et pauvre, portent des « complets » gris clair ou café au lait, des « melons » verdâtres ou jaunes, des cravates compliquées ou extravagantes, et des pantalons élimés sur des chaussures éculées. Quant aux femmes, elles ont des pâleurs flétries, des chapeaux d'été en hiver, des fourrures pelées en été, des ceintures tapageuses sur des robes d'ouvrières, des mains de filles qui travaillent, et des restes de fard aux joues. Tout ce monde, dans les deux salles et sur la petite terrasse, s'entasse à y étouffer, et hommes et femmes s'y trouvent absolument chez eux, se lèvent, changent de place, s'interpellent, vont au comptoir, sortent, reviennent s'asseoir. Les uns, à une table, s'expliquent méthodiquement « une affaire, » se montrent des photographies, consultent des indicateurs, prononcent des noms de villes, parlent du maire, du sous-préfet, se questionnent et se renseignent sur des formalités. D'autres écrivent des lettres, d'autres chantonnent un refrain de romance ou de chanson, d'autres jouent aux cartes, d'autres dorment, et les groupes, pendant ce temps-là, continuent, devant la terrasse, à piétiner, tout en causant, dans la boue ou sous la poussière, sous le soleil ou sous la pluie. On y semble encore plus râpé

plus famélique, qu'à l'intérieur du café, mais on y porte aussi les mêmes jaquettes *fashionables* quoique fantastiquement fatiguées, les mêmes chapeaux *genreux*, quoique lamentablement déteints, et les mêmes plastrons sang-de-bœuf ou les mêmes nœuds paille ou mauve piqués du scintillement d'une épingle... La misère plane et pèse sur tous ces pauvres gens. Misère chez ceux qui restent à la porte, et qui n'ont même pas, dans leur poche, de quoi payer une absinthe! Misère chez ceux qui s'entassent autour des tables, et dont beaucoup, en venant là, déjeunent et dînent en même temps, de ces *Moules à toute heure* annoncées sur des pancartes!

Tout ce coin de Paris, de la Porte Saint-Denis à la Porte Saint-Martin, est d'ailleurs le quartier de la population « beuglante. » Les bureaux d'agens « lyriques » y pullulent comme les boutiques des brocanteurs autour de l'Hôtel Drouot, et les offices de coulissiers autour de la Bourse. Dans le faubourg, sur le boulevard, dans les rues, presque à chaque pas, vous rencontrez de pauvres diables à « mentons bleus », ou de pauvres filles à figures pâles, qui vont chez le placeur ou qui reviennent de chez lui. Ils sont là comme dans leur pays, et l'ancien Hôtel Brady, où ils logeaient en masse, et qui existait encore il y a peu de temps, était d'un prodigieux pittoresque. Le propriétaire en était aussi le concierge, et vous faisait volontiers visiter son établissement. Complaisamment, tout en fumant un petit bout de pipe courte et noire, il vous menait par ses escaliers sans fin, ses interminables corridors, et vous n'étiez pas seulement là dans les coulisses, mais dans les coulisses des coulisses.

Ce colossal garni traversait tout un pâté de maisons, autour d'une suite de cours d'un aspect fantastique. Hautes de six à sept étages, les murailles étaient comme toutes mitées de lucarnes, et se trouvaient en même temps garnies d'escaliers de bois qui reliaient, du haut en bas, des galeries d'où pendaient de partout, à perte de hauteur, tout un monde de hardes et de loques, de draps, de bas, de chemises, de pantalons, de jupes et d'édredons.

— Et vous ne logez que des artistes? demandiez-vous au propriétaire-concierge.

— Oui, vous répondait-il en suçant son bout de pipe, des artistes ou des parens d'artistes...

Et il vous expliquait qu'il avait 400 chambres, qu'il les louait 16 et 18 francs par mois, et que tout son personnel, pour toute

cette colonie, consistait en deux garçons, les « artistes vivant toujours en ménage, » et la femme pouvant toujours faire la chambre, balayer et vider les eaux... Puis, vous montiez, et les escaliers extérieurs se réduisaient alors, sous vos pieds, à ce qu'ils étaient réellement, c'est-à-dire à des échelles, d'où les yeux, par des multitudes de lucarnes, plongeaient, à mesure qu'on grimpait, dans des multitudes de chambrettes où s'apercevaient, au passage, des fouillis de grabats défaits, de vêtemens pendus, de pots cassés et de cuvettes ébréchées. Des têtes, par momens, se montraient aux lucarnes, et c'étaient, invariablement, des têtes rasées. Quelquefois, dans un couloir, vous croisiez un personnage qui semblait sur le point d'entrer en scène. Plus loin, vous longiez une soupente où pendait, éployée, une éclatante chemise blanche, avec son jabot raide, son col et ses manchettes. Ailleurs, dans un cabinet, sous des bonnets et des caleçons en train de sécher sur des ficelles, une femme savonnait du linge, et vous pensiez : « C'est une blanchisseuse. » Mais le propriétaire vous détrompait, et vous disait, du coin de la bouche : « Une artiste sans engagement ! » Faute d'autre chose, elle faisait des lessives. Ou bien encore, dans une autre soupente, un homme en tablier, les manches retroussées, avec l'éternel « menton bleu » des locataires du garni, fabriquait des chaussons de tresse sur une petite table, et vous vous demandiez de nouveau : « Est-ce encore un artiste ? » Mais c'en était bien toujours un, toujours sans engagement, et qui faisait aussi ce qu'il pouvait. Il était sans théâtre, et, momentanément, les chaussons, pour lui, remplaçaient les chansons...

IV

Ce sont là les damnés du « beuglant, » mais il y a aussi les élus. Les premiers ne trouvent que la famine dans leurs grimaces. Les seconds en tirent quelquefois des bénéfices de banquiers.

Prenez les appointemens les plus élevés des plus fameux chanteurs d'opéras et des plus illustres cantatrices, ceux des Faure, des Sasse, des Gueymard, des Lassalle, des Caron, des Reszké. Ils n'approchent même pas des « cachets » payés à certains « numéros » sensationnels de cafés-concerts. Un grand chanteur et une grande cantatrice gagnent, à l'Opéra, 60 000,

80 000, 90 000, 100 000, 125 000, 150 000 francs par an. Un « numéro » sensationnel de grand « beuglant » gagne deux fois, trois fois, six fois, dix fois autant! Mlle Yvette Guilbert encaissait, à Paris, 25 000 francs par mois, et la « Belle Otero » en ramasse 30 000 au Palace de Londres, Mlle Gallois 22 500 au Winter-Garten de Berlin, Mlle Cléo de Mérode 40 000 aux Folies-Bergère! Savez-vous combien Fregoli récoltait à l'Olympia? Un fixe de 400 francs par soirée, plus un tiers sur la recette brute, à partir d'un certain chiffre : son bénéfice, tout compris, pouvait atteindre 100 000 francs par mois!

Comment donc, avec le prix relativement faible des places, et si considérable que soit leur nombre, un « beuglant » peut-il payer un « numéro » 100 000 francs par mois? Comment l'Opéra, malgré la cherté de ses loges et de ses fauteuils, et la subvention de l'État, ne le pourrait-il pas? La raison, pour une part, en est dans la différence des frais généraux, énormes à l'Opéra, et beaucoup moindres dans un débit lyrique, même dans le plus somptueux. Mais elle réside aussi dans le prodigieux engouement que le café-concert et le music-hall excitent chez les foules. Plus nous allons, et plus on demande aux spectacles des sensations de stupéfians. Or, le débit lyrique, c'est le stupéfiant pur, l'hypnotisation maladive devant une contorsion ou un tic, et un véritable délire en résulte chez le public. On court au tic, on se précipite à la contorsion, et l'homme ou la femme qui les ont inventés n'amassent plus seulement de quoi devenir millionnaires, mais de quoi le devenir vingt fois. Vous êtes Faure? Vous représentez 10 000 francs par mois! Vous êtes Fregoli? Vous en représentez 100 000! L'artiste le plus hautement réputé en descend, dans cet affolement, à ambitionner de n'être plus, lui aussi, qu'un « numéro » de café-concert, entre l'illusionniste qui avale des boîtes de cigares et la « gigoteuse » qui échauffe sa clientèle par des tordions de mauvais lieu.

— Tous les jours, me disait le directeur d'un grand office, les artistes les plus célèbres viennent nous demander des engagemens pour les grands établissemens de Londres, de Berlin et d'Amérique... Le théâtre leur donne de trois à cinq mille francs par mois là où le café-concert leur en rapporte 30 000, 40 000 et 45 000!

Ainsi, ce n'est même plus le débutant, le chanteur sans débouché, qui se résigne, pour manger, à la promiscuité du bas-

tringue, mais celui qui a une renommée. Il va, comme l' « ouvrière sans ouvrage, » monter l'escalier de l'agent, et vient, comme elle, lui demander à déchoir. Il veut pouvoir, lui aussi, se plonger dans ce flot d'or que les foules jettent par milliards aux scènes de pitrerie et de prostitution.

VII

On se demande, devant ces chiffres énormes, quelle fortune peuvent bien faire les princes et les princesses du « beuglant. » Mais, la plupart du temps, ils n'en font aucune, et tous ces gains fantastiques, qui pleuvent pour eux des frises comme dans les enchantemens d'une féerie, leur fondent de même dans les mains. Le chanteur de café-concert ignore tout particulièrement l'épargne, et sa fin, qu'il triomphe sur les grandes scènes ou qu'il végète sur les petites, est généralement triste. Il est rare, d'abord, qu'il vieillisse dans le métier. On voit souvent, au théâtre, de vieux acteurs et de vieilles actrices, on voit même de vieux clowns rester clowns. On ne voit presque jamais de vieux chanteurs de « beuglant » rester au « beuglant. » La misère décime le gros de l'armée, et beaucoup, d'autre part, ne sont que friands de la chanson, et ne le sont que par escapade. Ils redeviennent ensuite zingueurs, commis, comptables ou vitriers, et c'est bien encore là un signe que la profession n'en est pas une, mais représente un histrionisme spécial. Le genre lui-même, enfin, ne comporte pas la durée, ni celle de la chanson, ni celle du chantre, et rien n'est plus lamentable que le vieux chanteur de débit lyrique dont la vieillesse continue à grimacer. Il a été fêté, acclamé, couvert d'or. Les reporters l'ont interviewé, les chroniqueurs ont recueilli ses mots, son nom a couvert les murs de lettres gigantesques et multicolores... Puis, tout à coup, personne n'a plus parlé de lui. Il a disparu de la scène et de la chronique comme ses affiches, un matin, sont elles-mêmes tombées en bouillie sous les seaux d'eau et les balais, et quelqu'un vous demande un jour :

— Savez-vous ce qu'est devenu X...?

— X...?... Non... Mais, au fait... Qu'est-ce qu'il est donc devenu, X...?

Et vous apprenez qu'il chante dans un petit café-concert de banlieue, où il est encore heureux, après avoir gagné plus de cent mille francs par an, de se faire trois ou quatre cents francs

par mois. De loin en loin, quelques Parisiens viennent même encore l'y voir, pour la curiosité et la cruauté du spectacle. Ils entrent dans le « bouibouis » avec dégoût, s'assoient sur les banquettes sales, demandent un bock qu'ils ne boivent pas, et retrouvent bien, toujours là, leur « vieil un tel, » le vieux roi de l'Horloge ou de l'Eldorado, mais déjeté, éteint, déteint, cassé, comme s'il était mort, et comme si son spectre continuait encore, au fond d'on ne sait quels limbes, les grimaces et les gambillades qu'il exécutait de son vivant...

VIII

Il y avait, il y a quelques années, dans le quartier Ménilmontant, un individu singulier, et qui faisait partie de ce Paris bizarre que la police montre aux Grands-Ducs amateurs d'excentricités. Il logeait au-dessus d'un marchand de vin, en haut d'un escalier à corde, et vous trouviez là, quand vous alliez le voir, un petit être fantastique, remuant et minuscule, avec une grande chevelure grise sur une longue figure rasée. Il parlait d'une voix chevrotante, avec des tremblotemens étudiés, et se livrait, en votre présence, à des lamentations comme celles-ci :

— Hélas! messieurs, vous voyez en moi un artiste... Mais il est loin, messieurs, le temps où je faisais la pose aux Ambassadeurs, et où personne ne se doutait que j'étais un homme!... Car je chantais toujours déguisé en femme, et je faisais moi-même toutes mes robes... J'avais des bras superbes, des cheveux qui me tombaient jusqu'aux hanches, et une figure, j'ose le dire, qui ne manquait pas d'agrément... A présent, je ne suis plus heureux... Je chante toujours, c'est vrai, mais dans quelles conditions!... Mon Dieu, messieurs, je vivais aussi un peu de ma peinture, car je suis également peintre, et tous ces petits paysages, tous ces petits sujets de genre, tous ces petits panneaux que vous voyez sur le mur sont de moi... Je m'étais associé avec un ami, et il allait les vendre dans les cafés... Il était doué pour les affaires... Mais nous nous sommes brouillés, et depuis... Hélas! messieurs, il y a trois mois, je n'ai pas pu payer mon terme... Et me voyez-vous expulsé?... Voyez-vous mes tableaux, mes costumes... Non, messieurs, non!... Alors, le marchand de vin d'en bas est venu me trouver, m'a dit qu'il avait une petite salle de concert derrière sa boutique, et que si je voulais y

peindre des décors, et y chanter en dame, comme dans les grands concerts au temps de mes succès, il consentirait à me loger... Hélas! messieurs, qu'auriez-vous fait?... Vous n'auriez pas refusé... Eh bien! messieurs, j'ai fait comme vous, et, moi non plus, je n'ai pas dit non... C'était le pain, j'ai accepté!... »

Puis, il vous faisait visiter la salle de concert, et vous disait, en vous introduisant dans une petite pièce basse, sans jour, empestée, où se trouvaient quelques banquettes, des tablettes poissées de ronds de verres, et un petit rideau de théâtre d'une grossière couleur groseille:

— Voilà, messieurs!

— Et que chantez-vous? lui demandait-on.

— Oh! reprenait-il alors en soupirant, je chantais autrefois la chanson patriotique... Mais le genre, ici, n'irait plus... Alors, je chante le comique... »

Puis, il ajoutait en sortant :

— Autrefois, messieurs, j'avais un fort beau contralto, mais je n'ai plus qu'une voix sympathique!

Telle est parfois, hélas! la vieillesse d'un « artiste... »

IX

Dans leur nombre et leur fonctionnement, l'engouement qu'ils excitent, l'argent qu'ils attirent, la démoralisation qu'ils sèment, leurs agens, leur personnel, leurs privilégiés, leurs parias, voilà donc les débits lyriques... Et que débitent-ils?... Ouvrez le *Courrier des Concerts*, et vous y verrez, comme « dernières nouveautés, » *quatre cents* titres de chansons, chansonnettes, romances, monologues, morceaux divers. Voici, sur le même plan, derrière la même rampe, annoncés à l'orchestre par la même pancarte : *Bouffe-Tout*, *Noël d'Adam*, *Examen de Flora*, *Bouché*, *Vierge à vendre*, *Quitte ta chemisette*, *Le Curé de Bazeilles*, *On en a pour son pognon*, *Quand tu feras un gosse*, *Noël d'Holmès*, *Lettre valsée*, *Ma goupe*, *le Petit Grégoire*, *Légende des grains de beauté*, *les Pieds devant*, *Exercices d'assouplissement*, *A Biribi*, *Sale rosse*, *le Pater*, *J'ai quelque chose qui plaît*, *Ça t'ferait du bobo*, *Partie carrée*, *Pleins*, *Ma Nichonnette*, *Si j'étais moineau*, *Les Malheureux*, *Tambour du Régiment*, *Sur les Vagues bleues*, *J'm'en f...*, etc.

Ce qui est vraiment à relever, dans ces « dernières nou-

veautés, » c'est le pêle-mêle. Vous voyez défiler sur le même rang, de front, des morceaux d'église légendaires, comme le *Noël* d'Adam, d'autres également célèbres et de noble inspiration, comme le *Noël* d'Holmès, d'autres héroïques et touchans, comme le *Petit Grégoire* de Botrel, puis d'ignobles gravelures, d'idiotes grossièretés, d'obscènes équivoques, de dégoûtantes ignominies. Et tout le café-concert se trouve dans la folie de ces contrastes. Il plonge le spectateur dans la fange pour l'enlever ensuite au ciel, comme par un mouvement de montagnes russes. Vous vous sentez sur le cou le froid des couplets de Bruant, puis on vous barbouille de boue, on vous fait ricaner à des visions lubriques, et on vous emporte, de là, dans les cris de fureur guerrière ou sur les ailes des cantiques. La névropathie de l'auditoire est menée, en moins d'une heure, du drapeau au gros numéro, de la chapelle au cabanon, de la guillotine au musée secret !

X

Prenez le bateau qui va du Louvre à Auteuil, et descendez au Point-du-Jour, au pied du viaduc, sur ce coin de Seine où grouille, toute la journée, tout un mouvement de guinguettes, de tirs, de jeux, de marchands de pommes de terre frites, de bonnes et d'enfans. Rien que sur ce morceau de berge, à quelques pas les uns des autres, piaillent et grincent trois ou quatre beuglans. Les flonflons de piano des uns, les explosions d'orchestre des autres, les éclats de voix des chanteurs, les éclats de rire des chanteuses, vous suivent, vous enveloppent, vous arrivent de partout...

Entrons donc dans un de ces « concerts... » C'est la semaine, l'après-midi, et il y a là, au bas mot, de quatre à cinq cents personnes. Public populaire, sentant la banlieue et le bord de l'eau, la barrière et la famille, et où voisinent toutes sortes de coiffures et de figures : des casquettes, des bérets, des chapeaux-cloches, des tricots de canotiers, des vestons de bourgeois, des commères en cheveux, des commerçantes, une grand'-mère avec son petit garçon en collégien à côté de souteneurs sinistres, un drôle en maillot sous sa veste à côté d'une bonne avec une petite fille, un ivrogne vautré dans une loge au-dessus d'un brave homme de père qui élève son petit garçon sur ses genoux pour mieux lui montrer la scène. Singulier mélange de

badauds, de boutiquiers, de bateliers, de domestiques en congé et de physionomies de coquins. Notons bien surtout ces dernières. Elles sont en nombre, et nous les retrouverons toujours aussi nombreuses dans tout ce qui est débit lyrique... Et qu'entend l'assistance ? Que lui chante-t-on ? Une ignominie sans nom, *Affaire de goût*, et qui met en joie la canaille de la salle ! Une immonde pornographie, renforcée de scatologie, autorisée par la Censure, et qu'un pitre en houppelande jaune vomit, en gambillant, sur les provinciaux et les grand'mères, les petites filles et les collégiens !

Le soir, aux Champs-Élysées, c'est le beuglant riche, où fréquente le beau monde... Il est dix heures, et tout est comble. Combles, les stalles du stand ; combles, sur les côtés, les loges sous la verdure ; comble, la terrasse du restaurant où les dîneurs et les dîneuses prennent le champagne ou le café ; combles, entre les travées des stalles, les allées où piétine tout un public. Dans l'assistance, beaucoup d'hommes en frac, le macferlane ouvert sur la cravate blanche et le plastron ; quelques femmes du monde dans les loges ; des filles partout, et partout, également, assis ou circulant, des personnages graves, à physionomies officielles, la rosette à la boutonnière, des fonctionnaires et des hommes politiques qui viennent passer là une heure, entre un dîner au ministère et une apparition à l'Élysée. Puis, aux mêmes places, les coudoyant, beaucoup aussi de petites gens, des boutiquiers, des commis, des valets de chambre, et les inévitables têtes bizarres, violentes, patibulaires. On sent là, sans barrière entre eux, dans un sans-gêne commun, la femme tarifée et la mondaine, le repris de justice et le magistrat, les maîtres et les domestiques, les honnêtes gens et les filous.

Et qu'entendent-ils, que voient-ils, que goûtent-ils tous aussi ensemble ? De jolies diseuses, mais dont les petites voix aigres rappellent les querelles criardes qui vous arrivent, au passage, des ateliers de blanchisseuses ! De jolies danseuses toutes harnachées de pierreries, mais qui, sous ces harnais, ont l'air de bêtes à écailles, et qui gambadent comme des bêtes ! Des chanteuses toujours également jolies, toujours étincelantes de pierres, mais qui gloussent des couplets obscènes, de fades gravelures, d'ignobles sous-entendus !... Comment peut-on venir voir et écouter tout cela, et se mettre, pour l'écouter, en habits de gala ? Quel plaisir de malades trouvent donc ces gens de salon,

ces personnages officiels, ces femmes du monde dont on voit seulement l'éventail battre un peu plus vite dans les momens par trop intolérables, à ce mélange de bassesse et de niaiserie, de diamans et d'obscénité, d'ordure et de cérémonie, en compagnie des laquais, des voleurs et des maquignons ?

XI

Le tableau d'un music-hall est à la fois analogue et différent. C'est la même atmosphère, avec d'autres horizons. On ne consomme pas aux fauteuils ni dans les loges, mais toute une partie de l'enceinte, disposée en café-brasserie, maintient à l'établissement son caractère de débit, et de grands promenoirs en pourtour, où grouille une perpétuelle cohue, entourent le parterre d'une roue de foule et de rumeur qui tourne avec un bruit de piétinement.

Le plus singulier, ici, c'est l'étrange puérilité, et presque l'innocence, de ce qu'on voit ordinairement sur la scène, et le spectacle de prostitution rôdante, l'aspect de vaste mauvais lieu qu'offre la salle. Au programme, des chevaux savans, des familles d'acrobates, des équilibristes, des ventriloques, des montreurs d'ours, des femmes-poissons qui nagent dans des aquariums, des escamoteurs qui s'escamotent eux-mêmes, des rémouleurs dont les meules jouent des romances quand ils y repassent leurs couteaux... Mais laissez de côté la représentation, regardez les promenoirs, les galeries, et vous y trouverez tout ce que l'ennui, le vice, le crime, la bestialité, le vagabondage cosmopolite et les digestions capiteuses peuvent mettre en chasse : la femme en quête d'hommes et l'homme en quête de femmes, le bourgeois qui s'est échappé de son ménage et le matelot qui vient de naviguer, l'Anglais de l'agence Cook avec sa lorgnette et l'assassin de filles galantes avec son surin... Et tout cela passe, repasse, va, vient, revient, dans les secousses ou les langueurs de l'orchestre. Tout cela tourne autour des poneys qui dansent, des chats qui sautent, des singes, des éléphans, des serpens, des crocodiles, avec un mouvement de rotation qui a quelque chose de la rotation terrestre. La sensation, poussée plus loin, serait du cauchemar, et va jusque-là, d'après les voyageurs, dans certains bastringues du Far-W. « Quand un pas ou une chanson, raconte le baron de Mandat-Grancey, dans

La Brèche-aux-buffles, y sont particulièrement réussis, il arrive qu'un cow-boy enthousiasmé prend son revolver et le décharge en l'air, en signe d'admiration ; alors tous ses camarades en font autant. Souvent aussi, un dilettante jette un lasso à une danseuse, et la tire dans la salle... » N'est-ce pas, exactement, avec des filles en maillot et des pitres en houppelande, le retour à la caverne et à la forêt?...

XII

A Montmartre, le pullulement des bouibouis est extraordinaire, et on respire, dans chacun d'eux, la quintessence de cent débits lyriques réunis. Les plus simples bouges, en outre, au voisinage des « cabarets artistiques, » prennent tous quelque chose du « genre artiste, » et il en résulte, partout, une outrance dans le paradoxe, un sport dans le cynisme, un détraquement particuliers... Il y a là des « concerts » qui appellent la « nation à l'adoration du dieu Pognon, » et montrent le « ciel » dans un « cochon »... Il y eut le *Concert du Pendu*, où un pendu véritable se balançait à une potence pendant les danses et les chansons, dans le bruit des verres et la fumée des pipes, au rythme des ritournelles... On a pu assister, dans certains caboulots, où les places coûtaient cinq francs, et où s'empilaient passionnément les « gens bien, » à des saynettes monstrueuses, à d'invraisemblables indécences. Debout à l'entrée de la salle, où il représentait le Gouvernement, le gardien de la paix, tout congestionné de honte, éclatait dans son ceinturon, suait, pouffait, détournait la tête... Et, dans ce même Montmartre, la veille ou l'avant-veille d'un nouvel an, j'ai cependant vu un soir toute une salle saisie d'une émotion frénétique, à ce refrain poussé tout à coup par un ténor râpé dont la voix éraillée remuait les entrailles :

Noël ! Noël ! Il va venir,
Celui qui doit sauver la France...

XIII

Maintenant, nous sommes en province, au *Concert de la Gare*, et une tristesse épaisse plane sur une assistance tapageuse et clairsemée. On tape des pieds, on cogne les cannes sur le

plancher, les bocks sur les soucoupes. Mais la salle, aux quatre cinquièmes vide, n'en résonne que plus lugubrement, et, derrière les chanteuses, le décor, tout crevassé, vacille et boite comme un vieux paravent... Elles sont là une demi-douzaine, assises en demi-cercle, l'une en marquis Louis XV, une autre en toilette blanche, une troisième en robe rouge, une quatrième en *tutu*, une cinquième en jeune homme du monde, avec le frac et la perruque frisottée... Enfin, au milieu des cris, le marquis Louis XV se lève, entame une froide indécence, l'achève péniblement, descend de l'estrade, et fait la quête en tendant une assiette :

— Allons, messieurs, pour l'artiste...

Et le triste marquis circule entre les tables, remonte ensuite à sa place, puis la toilette blanche quitte sa chaise... D'un geste, elle rejette une mauvaise palatine pelée, découvre des bras énormes, étale un décolletage débordant, et commence, d'un air bonne fille :

Y en n'a pas des masses...

C'est un succès, on applaudit, et on pousse même quelques hurrahs quand elle descend quêter et qu'elle demande, en se tapant sur le flanc :

— Allons, mes enfans, c'est pour le petit qui est là !... Qui est-ce qui donne pour la layette ?...

Et la femme en rouge succède à la toilette blanche, la danseuse en *tutu* à la femme en rouge... C'est le tour de la chanteuse en frac... Mais un coup de théâtre se produit avec celle là... Elle chante d'abord, comme les autres, puis elle vient prendre l'assiette, la met sous son bras, plonge les mains dans ses poches, et fait le tour de la salle en criant à tue-tête :

— Ne donnez pas, c'est pour la *boîte !*... Elles disent que c'est pour elles, mais c'est pour la maison !... Moi, je m'en moque, je m'en vais ce soir... Ne donnez pas, c'est pour l'établissement !...

XIV

Ainsi, rien qu'à Paris, plus de trois cents cafés-concerts, music-halls, débits-chantans; des « bouibouis » dans tous les quartiers, des bastringues et des « caboulots » dans toutes les

villes grandes ou petites, et, pour ne pas laisser fonctionner à vide toutes ces usines ou toutes ces boutiques à folie, une moyenne de « dix à quinze mille chansons nouvelles » tous les ans, de cinquante à soixante-quinze mille en cinq ans, de cent à cent cinquante mille en dix ans. Et d'où vient ce flot ? D'où arrive cette marée ? C'est ici le plus fantastique...

Il y a sans doute les spécialistes, les fabricans ordinaires et attitrés. Mais ils ne suffiraient pas, et il faut leur adjoindre des irréguliers, l'homme de lettres en détresse, ou le pauvre diable encore plus vague, qui viennent, un rouleau sous le bras, solliciter du chanteur à la mode le maigre honneur et le pauvre bénéfice de lui laisser des couplets qu'il rognera, taillera ou amplifiera à sa guise... Un jeune homme a fait un drame historique, mais aucun théâtre ne l'a reçu. Il essaye d'un volume de vers, mais aucun éditeur ne consent à le publier. Il se tourne vers le journalisme, mais tous les journaux lui sont fermés. Il se rabat sur le roman-feuilleton, mais tous les feuilletons sont occupés. Il se rejette sur le professorat, mais toutes les places y sont prises... Alors, il s'arrête un jour devant l'affiche d'un bastringue, y voit des masques de pitres, des titres de saynètes, de chansons, d'excentricités, et tout à coup se frappe le front... L'idée d'une folie lui a passé par l'esprit, et le voilà, lui aussi, auteur de café-concert ! Puis, viennent encore d'autres amateurs, des commerçans, des employés, des militaires en retraite, des gens de loi. Tout le monde s'y met. C'est une manie, une démangeaison générale.

Écoutez ce dialogue entre deux gros bourgeois :

— J'ai failli faire une affaire avec Y..., le directeur du Z..., Mais tout a raté pour un mot...

— Pour un mot?

— Oui... Je ne t'ai jamais chanté la *Semaine alimentaire?*

— Non.

— Écoute :

Quand vient l'*dimanche*
C'est la sauce blanche,
Mais le *lundo*
C'est le gigot,
Et le *mardin*
C'est le boudin,
Le *mercredon*
Le miroton...

Je conviens que c'est idiot...

— C'est vrai!

— Oui, je le sais bien, mais c'est ce qu'il faut pour un succès, et c'était un succès certain... *Le dimanche la sauce blanche... le mercredon le miroton...* Tout Paris n'aurait plus chanté que ça pendant trois mois!...

— Et Y... ne te l'a pas pris?

— Il en était ravi, et l'idée lui plaisait beaucoup... Seulement, il m'a dit : « Pourquoi *lundo?* » Je lui ai répondu: « Mais *lundo* parce que gigot, comme *mardin* parce que *boudin...* » Mais il n'a jamais voulu l'admettre... Il me répétait toujours : « Je comprends *mardin*, je comprends *mercredon*, mais je ne comprends pas *lundo...* » J'ai tenu bon, il n'a pas cédé, et nous nous sommes quittés fraîchement...

Vous croyez peut-être à une scène de Charenton? Eh bien! non, et l'auteur de la *Semaine alimentaire* est un négociant très estimé, très entendu en affaires, très bien posé dans son quartier. Il pourrait être juge au Tribunal de Commerce. Il l'a peut-être même été... Mais il *compose pour le Café-Concert*. Dès qu'il a une heure de loisir, il s'échappe de son magasin, va s'enfermer, se met à son piano, et dote son pays d'une *Semaine alimentaire...* Et les *Semaine alimentaire*, les *Affaire de goût*, les *Y en n'a pas des masses*, toutes ces confondantes et submergeantes compositions ne proviennent même pas seulement de la fécondité des spécialistes, du désespoir des affamés et des loisirs de la rue du Sentier, mais de l'Administration elle-même, des fonctionnaires. « Un auteur de café-concert, nous apprend M. Gaston Jollivet, n'est pas ce qu'en pense un vain peuple, quelque enfant perdu de Bohème patoisant sur un sujet quelconque entre deux absinthes impayées à son café. C'est, *le plus souvent*, un employé du Gouvernement, ou de quelque grande administration, composant des chansons à ses momens perdus... » L'affirmation paraît extravagante, et rien, cependant, ne serait plus exact. La grande source où puisent les beuglans se trouverait dans les ministères, et jaillirait de la cervelle des bureaucrates! Nous ne voyons jamais sans émotion nos vieux palais nationaux. Là, pensons-nous, sont d'innombrables bureaux, d'innombrables souvenirs, d'innombrables papiers, d'innombrables employés, et là s'administrent les Cultes, la Guerre, les Finances, la Marine, l'Intérieur, la Justice, l'Agriculture, l'Instruction publique, grâce à l'activité et à la compétence de légions de rédacteurs,

d'inspecteurs, de sous-inspecteurs, de chefs, de sous-chefs, de divisionnaires et de sous-divisionnaires, tous appointés, chauffés, rentés, retraités sur le Budget! Hélas! C'est aussi de là, c'est de ces bureaux sans nombre, sous les fenêtres desquels se promènent des factionnaires, que partent par milliers, et dizaines de milliers, les *On s'crève*, les *Y a que des gueulards*, les *A nous les femmes*, les *Sale rosse*, les *Dimanches de Becarsort*, les *Si j'étais moineau*, les *On en a pour son pognon!...*

XV

Le café-concert n'a-t-il donc pas vraiment fini par prendre toute l'importance d'un fait social? Représentez-vous ces centaines de salles petites ou vastes, où s'entassent, devant des spectacles détraquans, tous ces gens qui boivent et qui fument, tous ces milliers de faces expectantes, noyées à la fois d'alcool, d'ahurissement, de luxure et de nicotine! Un certain tic dans la figure du chanteur, un certain accent de vice criard ou sournois dans le débit de la chanteuse, une certaine façon niaise de remuer les bras, d'ânonner, de lâcher le mot honteux, de mâcher le mot sale, et voilà ces foules qui délirent! N'est-ce pas exactement le point malade sur lequel on met le doigt pour déchaîner les nerfs, l'hystérie qu'on déclanche par un reflet de cuvette de montre ou de lame de couteau? Et qui va s'échauffer, s'abrutir à ces spectacles? Tout le monde! Le travailleur et le rentier, le peuple et l'aristocratie, les hommes, les femmes, les enfans! Et qui est là pour y présider? Un agent de police, un représentant du Gouvernement! Ne semble-t-il pas quelquefois que nous soyons destinés à en arriver peu à peu à une société neurasthénique, à une humanité stupéfiée, où le dernier mot de la mode et du plaisir sera d'entendre glapir des syllabes ivres ou ignobles dans des contorsions d'aliénés?

MAURICE TALMEYR.

CÔTES ET PORTS FRANÇAIS

DU PAS DE CALAIS

II [1]

BOULOGNE ANCIEN ET MODERNE

I

Quelques dunes encore, les plus hautes même de France, après avoir dépassé l'embouchure de la Canche. La côte est directement orientée vers le Nord jusqu'au promontoire rocheux de Gris-Ness, qu'on appelle plus ordinairement le cap Gris-Nez, et dont le nom est une altération manifeste de *Graig-Ness*, cap de rochers. Elle se retourne alors brusquement vers l'Est, dans la direction de Calais, de Dunkerque et de la Belgique. Le littoral sablonneux, coupé de fondrières et de petits cours d'eau sans importance, ne se prolonge pas à plus de 10 kilomètres au Nord d'Étaples et s'arrête aux premières pentes des collines jurassiques du Boulonnais. La falaise calcaire reparaît alors, et les contreforts mamelonnés du massif qui plongent à pic dans la mer rappellent un peu les escarpemens de la côte normande. Cette blanche falaise présente un assez grand nombre de promontoires de hauteur très variable depuis le cap d'Alpreck, dont la saillie rocheuse forme un éperon au Sud du mauvais petit mouillage du

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin.

Portel et qui commande l'entrée de Boulogne, jusqu'au modeste havre de Sangatte, presque abandonné aujourd'hui, où les sables et les dunes recommencent à apparaître ainsi que semble l'indiquer son nom — *sand*, sable, *gate*, porte — et s'étendent indéfiniment sur l'interminable littoral flamand et néerlandais baigné par les eaux presque toujours grises et troubles de la mer du Nord.

Le développement de la côte rocheuse, depuis le Portel jusqu'à Sangatte, est de 35 kilomètres environ. Mais la muraille n'est pas continue; elle est fractionnée par une série d'échancrures analogues aux valleuses qui découpent le pays de Caux. L'une d'elles a même l'importance d'une grande vallée; c'est celle au fond de laquelle coule la Liane, qui serpente sur une longueur d'une vingtaine de kilomètres et dont l'estuaire, autrefois beaucoup plus large et plus ouvert qu'aujourd'hui, a été peut-être le plus ancien port de la Gaule et bien certainement celui qui y a joué le premier rôle, comme port de guerre et d'armement, à l'époque de la conquête et dans les premiers siècles de l'empire. D'autres ne sont que de simples couloirs; tels le Vimereux, le Slack et le modeste ruisseau d'Andreselles, qu'on appelle quelquefois la rivière d'Herven. Très probablement, leurs embouchures ont été autrefois de petits havres assez fréquentés et des auxiliaires précieux, en quelque sorte des annexes du port principal, qui occupait sur une assez grande longueur les berges de la Liane maritime; elles sont à peu près délaissées aujourd'hui, presque comblées par les sables et ne paraissent plus avoir, au point de vue maritime, le moindre avenir.

La particularité remarquable de cette falaise, distante d'une trentaine de kilomètres environ de celle qui lui fait face sur la côte de la Grande-Bretagne, c'est de présenter exactement la même série de couches géologiques qui se succèdent suivant le même ordonnancement. Les assises de craie, d'argile, de marne, de silex se correspondent des deux côtés du détroit avec une exactitude parfaite. Ce sont les mêmes tranches, les mêmes ondulations, les mêmes fossiles, les mêmes couleurs. Les deux murailles qui se dressent vis-à-vis l'une de l'autre semblent se refléter à travers le bras de mer qui les sépare, et qu'on a si bien nommé le « pas » parce qu'il est très facile de l'enjamber. Ce « pas » qui n'a qu'une profondeur d'une cinquantaine de mètres

est visiblement une coupure tellement récente qu'on la dirait presque faite d'hier par la main de l'homme.

Il est sans doute difficile de préciser l'époque à laquelle l'isthme a été rompu, de dire quelle a été ou quelles ont été les causes de cette rupture. Il est possible que l'action mécanique des vagues et des courans, — le choc des unes et le frottement des autres, — agissant pendant la longue durée des siècles, ait usé peu à peu la falaise, la minant par le pied, déterminant ainsi une série d'écroulemens qui ont diminué tous les jours son épaisseur et sa résistance. L'isthme primitif aurait fini par se réduire à une frêle barrière de roches tendres et désagrégées; et, après une succession de tempêtes et de marées formidables, comme on en voit souvent plusieurs par siècle, cette barrière ébranlée et disloquée aurait été tout à fait renversée et traversée par les vagues, et la communication brusquement et définitivement établie entre les eaux de la Manche et celles de la mer du Nord.

Mais il est aussi très naturel et non moins probable que le résultat a été considérablement facilité par une série de tassemens et d'affaissemens du sol dont on retrouve la preuve en maints endroits de la côte qui recouvre d'anciens arbres passés presque à l'état de fossiles et ensevelis sous les alluvions.

Quoi qu'il en soit, il est incontestable que la région Sud-Est de l'Angleterre, qui forme le comté de Kent, présente exactement la même constitution géologique que la région Nord-Ouest de la France qui s'étend de la Basse-Seine ou mieux de la vallée de la Canche aux plaines littorales de la Flandre et dont le massif jurassique du Boulonnais est devenu en quelque sorte le bastion avancé. C'est par ce promontoire que l'archipel britannique a été soudé à notre Europe, dont il n'a été longtemps qu'une péninsule dentelée; et on conçoit très bien que la question du rétablissement artificiel de l'isthme, qui existait à une époque géologique toute récente, et que la création d'un passage continu et permanent ait été imaginée, désirée, proposée même, et ait donné lieu à des projets sérieusement étudiés. L'exécution de cette œuvre, dont nous aurons lieu de parler plus loin, n'est sans doute pas prochaine; elle a rencontré, elle rencontrera certainement bien des résistances et a contre elle des sentimens d'une nature très complexe et qui sont peut-être difficiles à justifier. Tout ce que l'on peut dire, c'est qu'en l'état actuel de la science de l'ingénieur, après les études approfondies des couches géologiques que

l'on aurait à traverser, si l'on adoptait la solution d'un forage sous-marin, ou qui auraient à supporter les piles d'un viaduc gigantesque, si l'on préférait une traversée à l'air libre, l'œuvre est de celles que l'on ne considère plus aujourd'hui comme un rêve fantaisiste ou une séduisante utopie, que sa réalisation est possible et qu'elle ne paraît pas devoir dépasser les forces dont nous pouvons disposer.

Pour le moment, et probablement pour longtemps encore, la communication entre la France et l'Angleterre a lieu par mer; et Boulogne est l'un de nos trois ports du Nord qui sont pour ainsi dire les points de soudure de la triple chaîne qui relie les deux pays et établit entre eux des relations plusieurs fois quotidiennes et un lien presque continu que des tempêtes exceptionnelles peuvent seulement interrompre pendant quelques heures. La première est la chaîne de Dieppe à Newhaven, la seconde celle de Boulogne à Folkestone, la troisième celle de Douvres à Calais; les deux dernières ayant l'avantage de franchir le détroit dans sa plus faible largeur, — 30 ou 33 kilomètres environ, — la première ayant celui d'un parcours plus rapide sur le continent pour se rendre de Londres à Paris.

II

Cette proximité de la terre britannique, qui permettait autrefois, comme elle le permet aujourd'hui, aux bateaux de toute nature, de traverser le détroit à la voile ou même à la rame en cinq ou six heures, pourvu que le vent ne soit pas tout à fait contraire ou la mer exceptionnellement démontée, a dû faire de cette partie de nos côtes du Nord la dernière étape de la navigation phénicienne, si active avant même l'origine de notre ère et qui, depuis le détroit de Gadès, longeait tout le littoral de l'Ibérie et de la Gaule avant de mettre directement le cap sur les îles Cassitérides où l'on allait chercher ce précieux étain qui était alors, comme l'ambre, le plus riche élément du trafic et le principal instrument d'échange du commerce; et très certainement les nombreux petits fiords, qui découpent le massif boulonnais et qu'on désigne si bien dans le pays sous le nom de « crans, » ont été autrefois des havres de secours, précieux pour les navires entraînés par les courans littoraux ou poussés à la côte par les vagues et les vents toujours dangereux du large. Ces

« crans » ont tous subi la loi fatale de l'obstruction à laquelle sont soumis tous les couloirs, grands ou petits, qui débouchent à la mer. Les alluvions du cours d'eau qui roule dans leur thalweg les ont peu à peu remblayés. La désagrégation et l'éboulement des falaises, qui constituent les bajoyers gigantesques de leur « cluse, » ont amoncelé à la porte d'entrée de chaque couloir des masses de débris. Les vagues et les flots de marée ont remanié sans relâche des milliers de blocs effondrés, en ont de plus en plus réduit le volume, les ont transformés en sable, en vase et en galets, les ont étalés en larges bancs sous-marins, qui ont peu à peu émergé et constitué de véritables barrages; et presque tous les petits ports ont été ainsi à peu près comblés.

Celui de Sangatte, en particulier, situé tout à fait au Nord du massif du Boulonnais, commandé par sa forteresse du moyen âge et protégé par une bonne digue de défense contre les vagues, présentait encore au xve siècle une certaine importance. La forteresse a disparu depuis longtemps, et la digue a été remblayée par les débris arrachés à la falaise voisine. C'est aujourd'hui une plage. Mais la vie a été sur le point d'y renaître d'une manière très intense. La falaise de Sangatte vient en effet mourir sur la grève au point de notre rivage le plus rapproché de la côte anglaise; et c'est là que devait être établie l'amorce du tunnel sous-marin à travers le détroit. Les bâtimens des machines perforatrices y ont été installés il y a plusieurs années; quelques puits de sondage y ont même été entrepris; mais le travail n'a été qu'une sorte d'étude préparatoire, une reconnaissance du terrain, un premier essai. Il est arrêté depuis longtemps et ne paraît pas devoir être repris de sitôt.

A quatre kilomètres de Sangatte se dresse le sommet le plus élevé de la côte flamande, le cap Blanc-Nez, dont l'étymologie *Black-Ness*, cap noir, a été, comme on le voit, traduite à contresens. C'est en effet un énorme rempart de craie de 134 mètres de hauteur d'une blancheur éclatante. Sa paroi verticale, fendue et disloquée par les météores, a l'aspect d'une ruine cyclopéenne, et son socle en saillie s'avance en mer, faisant face à la côte anglaise, comme la proue d'un navire de combat. A côté et en bas, le hameau d'Escalles occupe le pied d'une fissure, qui a été très certainement autrefois un petit havre de refuge; ce n'est plus aujourd'hui qu'une grève, le long de laquelle les barques ne peuvent même pas échouer sans danger.

Au Sud-Est, à 6 kilomètres d'Escalles, exactement à égale distance de Blanc-Nez et de Gris-Nez, le bourg de Wissant, sur le ruisseau d'Herlen, était aussi autrefois un havre assez fréquenté et probablement une sorte d'annexe et de port avancé de Boulogne. Un petit vallon occupe aujourd'hui le creux de l'ancien bassin où venaient mouiller les galères romaines, et de rares barques de pêche peuvent seulement atterrir sur une grève déserte. Quelques monticules de sable, qui entourent le village et dominent le vallon d'Herlen, ont été considérés quelquefois comme des retranchemens romains; et on les a naturellement baptisés du nom de « Camp de César. » Mais les fouilles qu'on a exécutées à Wissant, il y a une trentaine d'années, n'ont donné aux archéologues aucun résultat bien sérieux, et le petit plateau élevé, en forme d'*oppidum*, qui a attiré un moment leur attention, semble être le résultat de l'apport du sable des dunes qui n'ont été fixées par des joncs et des « hoyats » que vers le commencement du siècle. Il n'y a eu très probablement de camp retranché à Wissant que vers le XIVe ou le XVe siècle, pendant l'occupation du Calaisis par les Anglais.

Ce qu'il y a d'intéressant à constater, c'est que le sous-sol de la vallée présente une alternance de couches de sable et de coquillages apportés par le flot. C'est une preuve évidente du comblement de l'ancien estuaire. Il y a à peine un demi-siècle, on a d'ailleurs retrouvé quelques substructions qui paraissent devoir se rapporter à une sorte de quai le long du ruisseau d'Herlen; et une mauvaise bâtisse à moitié démolie et enfouie dans le sable portait autrefois le nom de « maison du phare. » Ces vestiges, ces traditions locales et l'aspect des lieux concourent à représenter Wissant comme un ancien petit port, qui pouvait avoir hier encore une certaine activité.

Un autre « cran » s'ouvre dans la falaise à 8 kilomètres au Sud du cap Gris-Nez. C'est l'estuaire de la petite rivière du Slack. Sur la rive droite du cours d'eau, adossé contre les dunes, le modeste village d'Ambleteuse n'a plus rien qui rappelle l'ancienne ville florissante maritime et guerrière, plusieurs fois prise par les Normands, où vint débarquer, en 1688, le roi Jacques II d'Angleterre, se rendant à Versailles pour intéresser à sa malheureuse fortune son puissant cousin de France. En souvenir peut-être de cette triste visite, des travaux assez importans furent faits quelque temps après au port d'Ambleteuse; et ces travaux

auraient pu servir de tête de ligne et de point de départ pour une communication rapide avec l'Angleterre. En 1800, l'Empereur Napoléon les reprit un moment en vue certainement d'une expédition sur la côte anglaise. Mais tout a été à peu près ensablé depuis. Le petit mouillage, qui avait pu présenter jadis des conditions d'atterrage assez satisfaisantes, a été à peu près comblé. L'abandon est aujourd'hui définitif.

Deux autres petites échancrures de la côte sont encore à signaler au-dessus et au-dessous d'Ambleteuse, Andreselle et Wimereux. Ce ne sont pas des ports, mais de simples plages d'échouage. La première présente même d'assez bonnes conditions nautiques pour qu'une grande compagnie anglaise ait cru pouvoir dans le temps demander l'autorisation d'y construire à ses frais et sans aucune subvention un port de commerce assez vaste et assez profond pour recevoir les navires des plus forts tirans d'eau. Il est inutile de dire l'accueil qui fut fait à cette offre au moins singulière et qui allait tout d'abord à l'encontre des intérêts de Boulogne et de Calais, déjà très atteints par la concurrence de Dieppe, du Havre et de Dunkerque.

La jolie petite plage de Wimereux n'a d'autre intérêt que d'être la banlieue tranquille de Boulogne où les baigneurs paisibles peuvent s'éloigner un peu du mouvement et du bruit et avoir une certaine illusion de la villégiature. Là est peut-être son avenir.

C'est à Wimereux que le prince, qui devait douze ans plus tard devenir l'empereur Napoléon III, opéra, en 1840, une aventureuse descente, et fut arrêté dans sa seconde tentative pour le renversement de la monarchie. Comme tous les autres havres de la côte, Wimereux n'est plus qu'un hameau de pêcheurs; il est et restera vraisemblablement à l'état de plage pittoresque où d'honnêtes familles viennent vivre pendant trois mois dans le calme et le repos.

III

Le seul port vivant de la côte est Boulogne. Il est et a été de tout temps le point d'attraction et de concentration, en quelque sorte le foyer de tout ce qui touche aux grands intérêts maritimes et militaires de la Gaule d'abord, de la France ensuite. Nous avons vu que Strabon, parlant des relations fréquentes qui

existaient à l'origine de notre ère entre la Celtique et la grande île de Bretagne, indiquait très exactement les quatre itinéraires régulièrement suivis et qui naturellement devaient avoir pour point de départ un port spécialement aménagé. Le géographe classique dit que l'un de ces ports était aux embouchures du Rhin. « Il est vrai, ajoute-t-il, que les voyageurs partant de la région du Rhin ne s'embarquent pas à l'estuaire même du fleuve, mais bien au pays des Morins, limitrophes des Ménapiens. C'est chez les Morins qu'est Itium, dont le port servit de lieu d'embarquement au divin César pour passer dans l'île. César mit à la voile pendant la nuit, et il arriva le lendemain vers la quatrième heure, ayant effectué ainsi un trajet de 320 stades. »

César, on le sait, fit deux descentes dans la grande île de Bretagne, l'une l'an 54 avant notre ère, l'autre l'année suivante. Il nous a donné lui-même les plus grands détails sur ses armemens, sur le nombre, la nature et la provenance des bateaux qui composaient sa flotte, sur le quartier général où il l'avait rassemblée, sur le pays environnant où campèrent quelques-unes des légions qu'il devait embarquer. Ce fut sur le territoire des Morins qu'eut lieu cette concentration. La Morinie était cette partie de la Gaule septentrionale qui correspond à la Flandre française et qui était alors à peu près couverte de marais et de bois. C'étaient les *paludes Morinorum*, dont le sol était sensiblement au niveau de la mer et qui pouvaient par conséquent être plus ou moins noyés par les fortes marées. Les Morins étaient en mesure de fournir à la grande fédération des Gaules, dont ils étaient un gros élément, un contingent de près de 25000 hommes. Leurs bois et leurs marais constituaient pour eux un asile précieux et une défense naturelle en cas d'attaque; et on sait que, pour les soumettre après leur révolte, Labienus, le lieutenant de César, fut obligé d'attendre que le pays fût à sec et que les eaux se fussent écoulées (1).

César dit très nettement qu'il se rendit en Morinie avec toute son armée, parce que c'était du rivage de ce pays que le trajet était le plus court pour passer dans l'île de Bretagne. Il estime que ce trajet était d'environ 30 milles, et il désigne sous le même nom que Strabon, — *Portus Itius*, — le point où il établit son

(1) Cæsar, *Bello gallico*, l. II, IV; l. III, XXVIII et l. IV, XXXIII.

quartier général. Il dit bien qu'il y avait plusieurs ports, mais que c'est à *Portus Itius* qu'il réunit, à la veille de sa première expédition, la flotte qu'il avait fait construire l'été précédent pour sa guerre contre les Vénètes, et dont le plus fort noyau consistait en 80 navires de charge. Il parle aussi d'un autre port très voisin du port *Itius*, situé à une distance de 8 milles environ, qui paraît lui avoir servi d'annexe et dans lequel vinrent relâcher dix-huit de ces navires de charge destinés spécialement à la cavalerie ; et il désigne ce port supplémentaire tantôt sous le nom de « port ultérieur, » *portus ulterior*, tantôt sous celui de « port supérieur, » *portus superior*. Il mentionne enfin un autre mouillage situé un peu plus bas, *paulo infra*, que les deux ports qu'il vient de nommer, et où deux navires de charge poussés par le vent vinrent s'abriter quelque temps avant de pouvoir rejoindre le quartier général. César fixe encore à 800 le nombre de navires de toute catégorie qu'il fit armer pour sa seconde expédition, la première n'ayant été qu'une sorte de reconnaissance ; et il donne une indication précieuse sur l'étendue et la nature du port où elle était rassemblée en disant qu'à son retour, il fit tirer à sec tous les bateaux sur les berges, probablement pour les réparations et les opérations de radoub nécessaires après les avaries causées par l'expédition qu'ils venaient de faire. On sait que c'était l'usage constant de l'époque, de haler les bateaux à terre à l'entrée de la mauvaise saison à l'aide de rouleaux, *palangæ*, et de leviers, *machinæ*, et qu'on ne les remettait à flot qu'au moment du départ.

Ces détails si précis s'accommodent très bien à l'embouchure de la Liane et à ses abords immédiats, Ambleteuse au Nord, le Portel au Sud ; et on a quelque peine à comprendre les controverses des antiquaires qui ont placé un peu partout, sur les côtes de Flandre et de Picardie, l'importante station maritime que les Gaulois possédaient et que les Romains ont conservée pendant plusieurs siècles en face de la grande île britannique. On a, en effet, proposé tour à tour : sur la côte française, Saint-Omer, Gravelines, Calais, Sangatte, Vissant, Escalles, Ambleteuse et Étaples ; sur la côte belge, Mardick, Nieuwport, Bruges, l'Écluse à l'embouchure de l'Escaut, dans le Walcheren, et jusqu'à Gand, assez reculé aujourd'hui dans l'intérieur du pays, mais qui au-

(1) Cæsar, *Bello gallico*, l. IV, XXI, XXII, XXIII, XXXVI et XXXVIII et l. V, II.

trefois était, à la vérité, beaucoup plus rapproché de la mer et communiquait plus largement avec elle. L'imagination des archéologues a semblé un moment ne connaître aucune borne ; et ce fut, au siècle dernier et jusqu'à ces dernières années, une débauche d'érudition bien inutilement prodiguée, tout comme nous avons eu lieu de le raconter ailleurs au sujet de la détermination du point précis où Annibal a traversé le Rhône.

Il est évident tout d'abord que l'on ne peut songer sérieusement à Calais et à Gravelines, dont tous les abords étaient, à l'origine de notre ère, à peu près noyés dans les marais et n'auraient pas présenté une assiette et une consistance favorables au campement des légions romaines. César dit d'ailleurs très clairement que ses légions avaient campé aux abords du port. D'autre part, il résulte du texte bien net de César que la concentration des troupes et de la flotte a eu lieu sur le port de la côte le plus voisin de la grande île de Bretagne. On est donc forcément conduit à choisir Boulogne ou un port voisin ; et on ne saurait beaucoup s'étonner que le petit havre, aujourd'hui atterri, de Vissant, bien qu'il fût tout à fait en dehors du réseau des grandes routes de l'Empire, ait rallié l'opinion de plusieurs géographes et historiens, qui font souvent autorité, — Cambden, du Cange et d'Anville. Il est cependant assez rationnel et de simple bon sens de penser qu'une flotte de 800 à 900 bateaux ne pouvait appareiller que dans une grande rade, ou mieux dans un long estuaire. Or, nous savons, toujours par le texte de César auquel il convient d'accorder une sérieuse confiance, que ce port ou cet estuaire devait être distant environ de 30 milles de la côte britannique ; et, malgré qu'il soit assez difficile de préciser la valeur absolument exacte du mille romain, on ne peut sérieusement admettre les distances données par Strabon, Pline et Dion Cassius, qui sont évidemment fort exagérées. Strabon dit en effet que César effectua un trajet de 320 stades. « La Bretagne, dit le second, est éloignée de 50 000 pas de *Gesoriacum*, sur le rivage des Morins, et c'est le plus court trajet. » Cette distance, d'après Dion Cassius, serait même de 450 stades. Cela ferait, d'après eux, 58, 75 ou 83 kilomètres. Or, il n'y en a que 35 environ.

On sait que *Gesoriacum* est l'ancien nom de la ville gauloise qui occupait l'estuaire de la Liane. Pline et Pomponius Mela disent que c'était le port des Morins par lequel on passait en Bretagne,

le véritable « port britannique, » et qu'il n'y en avait pas de leur temps de plus connu et de plus fréquenté. Ce mot de *Gesoriacum* a d'ailleurs une physionomie celtique très accentuée, et qui rappelle un peu celui de *Gesocribate* qui désignait le vieux Brest. Strabon comme César, nous l'avons vu, le désignait cependant sous le nom de *Portus Itius* ; et Ptolémée indique que le port était un peu à l'Est du promontoire qui s'appelait aussi *Itium promontorium*. La Liane coulant exactement de l'Est à l'Ouest, le port de *Gesoriacum* ou d'*Itium* est donc bien repéré par le géographe du second siècle, à la même latitude que le promontoire et à quelques minutes seulement de son méridien.

Ce ne fut que beaucoup plus tard que la ville gallo-romaine changea son nom pour celui de la ville italienne de Bologne. *Gesoriacum* en effet se trouve encore mentionnée sur l'Itinéraire de Constantin et sur l'Itinéraire maritime ; et *Bononia* n'apparaît qu'au IVe siècle sur la Table de Peutinger, qui indique même très nettement que le nouveau nom fut une sorte de substitution. Cette substitution est d'ailleurs parfaitement explicable. *Gesoriacum* était le nom de l'ancien port gaulois ; et on sait que ce port fut à peu près comblé par Constance Chlore, qui y fit jeter des poutres et des blocs de pierres pour en interdire l'accès aux pirates saxons qui y faisaient de trop fréquentes visites. Seul le port de *Bononia*, situé probablement un peu à l'Est en remontant la Liane, subsista pendant les derniers siècles de l'Empire et toute la durée du moyen âge. C'est celui qu'on trouve gravé sur une médaille contorniate de l'empereur Constant, dont l'une des faces représente le buste de l'empereur couronné d'un diadème, l'autre un guerrier casqué et armé de la haste et du bouclier, — l'empereur probablement encore, — debout sur un navire portant deux enseignes militaires à la poupe, une « Victoire » à la proue et dans le fond une tour, peut-être le phare qui indiquait l'entrée du port.

Des correspondances suivies entre *Bononia* en Gaule et *Ritupiæ* (Richborough ou Sandwich dans l'île de Bretagne) paraissent, d'ailleurs, régulièrement établies à partir du IVe siècle. Ammien Marcellin en parle au temps des empereurs Julien et Valentinien.

Les mêmes indications sont données dans l'*Histoire ecclésiastique* de Sozomène qui rappelle l'expédition faite en 408 par l'usurpateur Constantin, partant de Bretagne et arrivant à *Bono-*

nia, « ville de la Gaule sur la mer. » On les retrouve enfin dans un texte d'Olympiodore qui dit que *Bononia* est le premier port du littoral gaulois, et dans les *Notices des Provinces*, qui divisent l'ancien territoire des Morins en deux cités : celle des Morins et celle des Boulonnais, *civitas Morinorum* et *civitas Bononiensium*.

IV

La ville et le port moderne de Boulogne occupent aujourd'hui, sur une grande largeur, les deux rives de l'estuaire de la Liane et les pentes des coteaux qui les dominent. La situation est toute différente de celle des temps anciens. La rade foraine est limitée au Nord par la pointe de la Crèche, au Sud par le Cap d'Alpreck et les rochers de l'Heurt et de l'Inheurt. Elle est très ouverte et assez mal abritée, contre la houle et les vents du large, par le long banc sous-marin qui court à 5 kilomètres parallèlement à la côte, et qu'on appelle la « Bassure de Baas. » Mais là, comme partout où l'estuaire est flanqué de hautes falaises, l'action destructive des vagues et les amoncellemens de matériaux charriés par le fleuve ont profondément modifié l'état des lieux.

Nous avons décrit ailleurs les transformations qui se produisent à toutes les embouchures des cours d'eau dans les mers mortes et sans marée. Le fleuve remblaie peu à peu sa vallée inférieure. A mesure que sa pente diminue, sa vitesse se ralentit; elle s'amortit complètement à la rencontre de la masse tranquille des eaux marines, et les matériaux entraînés se déposent tout autour de l'embouchure, opérant ainsi un énorme travail de remblai et formant une barre, qui s'accroît sans cesse et finit par devenir une plaine basse d'alluvions. Cette plaine présente ordinairement la forme d'un delta qui est comme une île à peu près flottante. Mais la végétation ne tarde pas à la fixer, et elle y prend quelquefois un magnifique développement. C'est une véritable conquête de la terre sur la mer.

Tout autre est, en général, l'embouchure des grands fleuves océaniens quand ils présentent surtout un très large estuaire. Le flux et le reflux y produisent sans cesse des courans alternatifs qui balayent le fond du thalweg et y entretiennent une passe souvent variable. Cette passe peut bien présenter en certains

points quelques encombremens; mais le mouvement perpétuel de l'eau, le va-et-vient continu des marées, y agissent comme de véritables chasses, et maintiennent toujours un ou plusieurs chenaux assez profonds pour assurer le communication entre le fleuve et la mer. Toutefois, malgré cette agitation incessante, l'estuaire tend toujours à s'encombrer; et cet encombrement peut même devenir une véritable obstruction, si cet estuaire est de largeur moyenne et resserré entre deux remparts de falaises permettant difficilement l'entrée et la sortie du flot marin.

C'est un peu le cas de la Liane, dont l'étroite échappée sur l'Océan ne présente qu'une largeur de 800 à 900 mètres entre les deux falaises, aujourd'hui en partie écroulées, qui dominent le port et la ville de Boulogne et qui portaient jadis, l'une au Nord la Tour d'Ordre, l'autre au Sud le fort de Châtillon. Cette ouverture était certainement beaucoup plus évasée autrefois; et, depuis les quinze ou vingt siècles qui nous séparent de l'époque romaine, ces deux pylones, qui étaient comme des môles avancés à l'entrée de la vieille Liane, se sont peu à peu émoussés. La rade s'est trouvée plus à découvert. La grande pointe de la Crèche a été sapée par les vagues et les blocs noyés que la sonde rencontre à quelques centaines de mètres au large en sont les débris. Au Sud, à côté du cap d'Alpreck, les rochers d'Heurt et d'Inheurt, qui forment de petits îlots avancés et qui constituent des écueils assez dangereux pour le petit havre du Portel, sont aussi des fragmens détachés de l'ancienne falaise. Toute cette partie de la côte s'est donc modifiée d'une manière très sensible depuis quelques siècles seulement. Nulle part ne s'est réalisée d'une manière plus saisissante cette loi générale qui préside à la transformation due à l'action double et contraire du fleuve et de la mer, et que l'on peut formuler de la manière suivante : « Les pointes s'émoussent et reculent, les anses se comblent et s'avancent. » Il est donc très probable, pour ne pas dire certain, qu'à l'époque romaine, les deux grands contreforts, qui formaient les bajoyers gigantesques de la « cluse » de la Liane, étaient plus avancés en mer de 700 à 800 mètres, que l'estuaire présentait alors une largeur à peu près triple de celle de nos jours, et que tous les navires de mer pouvaient remonter sans difficulté jusqu'à Isques, c'est-à-dire à sept kilomètres de l'embouchure actuelle.

Il est en outre très intéressant de remarquer que quelques cartulaires du moyen âge mentionnaient Isques sous le nom « d'Isques-

port, » désignation qui serait tout à fait inexacte aujourd'hui que la Liane n'est plus, à quelques centaines de mètres en amont de Boulogne, qu'un assez mince filet d'eau sans profondeur, impropre même au flottage. L'estuaire s'est donc peu à peu remblayé et comblé. Le plan dressé par Vauban en 1695 figure une ancienne île qui occupait à peu près l'emplacement du port actuel et d'une partie du bassin de retenue. Cette île était désignée au moyen âge sous le nom d' « île Saint-Laurent. » Elle s'est soudée à la berge Nord de la Liane, et sur son emplacement se trouve aujourd'hui une partie de la basse ville. Le petit vallon des Tintelleries, qui se creusait entre cette île et la colline, jadis couronnée par la Tour d'Ordre, formait alors une « darse » dans laquelle pénétrait le flot; et cette « darse » était probablement, à l'époque romaine, un très bon abri pour les galères et un excellent bassin naturel où elles trouvaient les meilleures conditions d'échouage.

Les travaux modernes ont d'ailleurs beaucoup contribué au rétrécissement du lit de la Liane; et tout récemment encore, on a découvert, dans le quartier de Brequerecque, à plus de 300 mètres du quai actuel qui borde le bassin de retenue, des ruines d'un ancien mur d'accostage et des organaux remontant à quinze ou vingt siècles et qui permettent de donner une idée de la largeur du fleuve à l'origine de notre ère. C'est là, à côté de cet ancien quai, que venaient aboutir les trois voies romaines, dont on a retrouvé quelques fondations et des dalles fragmentées, et qui mettaient en communication le port de *Gesoriacum* avec l'intérieur de la Gaule. La première de ces routes se dirigeait vers l'embouchure de la Seine, aboutissait au port de *Iulobona*, Lillebonne, et on peut en voir le graphique ou le schéma sur la Table de Peutinger; la seconde, qui était la grande route d'Italie, l'ancienne voie d'Agrippa, passait à Amiens *Ambiani*, à Soissons *Augusta Suessonum*, à Reims *Durocortorum*, à Troyes *Augustobona ad Tricasses*, à Autun *Augustodunum*, à Lyon *Lugdunum*, et de là se dirigeait vers les Alpes; la troisième allait vers le Nord, du côté du Rhin, passait par Thérouanne *Tarverna*, le Mont-Cassel *Castellum Menapiorum*, Bavay *Bagacum*, Tongres *Aduatica* et Cologne *Colonia Agrippina*. De ces deux dernières on peut suivre toutes les étapes sur l'Itinéraire d'Antonin.

Le port romain s'est donc en partie comblé; et on peut juger de l'épaisseur des dépôts qui l'ont obstrué par la profondeur de

la couche de sable et de vase dans laquelle on a retrouvé une foule de débris antiques. C'est par centaines qu'on a recueilli des médailles, des monnaies, des fragmens de poteries et de vases, à 5 mètres environ au-dessous du sol actuel du vallon des Tintelleries; et, lorsque, en 1866, on a exécuté des fouilles pour l'établissement de la grande écluse qui donne accès au bassin à flot, on a rencontré, à près de 9 mètres au-dessous du niveau du quai moderne, des débris de même nature et de même provenance, quelques armes, des statuettes en bronze et même les bordages d'une barque antique à moitié pourrie. Mêmes trouvailles un peu partout sur les deux rives de la Liane jusqu'à Pont-de-Briques et Isques. C'est jusque-là en effet que pouvait remonter le flot de marée; et c'est là que devait finir le *Portus Itius* mentionné par les *Commentaires* et dans lequel les 900 navires de la flotte de César purent jeter l'ancre pendant la belle saison et être ensuite halés sur les berges pendant les mois d'hiver.

Un assez grand nombre de débris de poteries retrouvées sont particulièrement intéressantes. Elles portent en effet non seulement la marque du fabricant, ce que l'on voit un peu partout, mais, ce qui est ici un fait caractéristique, l'indication qu'elles ont été fabriquées à l'usage des soldats embarqués sur la flotte. L'inscription ne varie pas. C'est partout CL. BR. *Classis Britannica;* et elle parle d'elle-même. On sait d'ailleurs que *Classis*, qui signifie flotte, peut désigner aussi quelquefois par extension un port ou même le quartier maritime de la ville où les vaisseaux étaient en stationnement. C'est ainsi qu'on désignait le quartier maritime de Narbonne par *Civitas Classis*. Il est donc possible que le nom *Classis* ait été aussi appliqué au *portus Britannicus* ou au *portus Gesoriacum* de la Liane. Quoi qu'il en soit, il est incontestable que toutes les briques qui portent cette inscription, et que l'on a retrouvées par centaines depuis Isques jusqu'à Brecquerecque et dans le vallon des Tintelleries, rappellent l'ancienne flotte romaine dont Boulogne était le centre de ralliement et qui avait pour mission d'assurer les transports entre la grande île de Bretagne et la Gaule. Il est aussi très curieux de constater que des poteries et des briques portant exactement la même estampille ont été recueillies à Douvres et sur plusieurs points voisins de la côte anglaise où devait avoir lieu le débarquement.

On a trouvé mieux encore : une série de monumens épigraphiques donnant les noms et qualités des préfets de la flotte

britannique. On en a trouvé aussi de quelques-uns de leur subordonnés, et on ne saurait surtout oublier le remarquable ex-voto païen représentant le *genius* d'une trirème, figure symbolique, — Apollon peut-être, — le corps nu, la tête radiée; à côté du *genius*, et tournés vers lui dans l'attitude de la prière, deux personnages vêtus qui accomplissent le vœu, l'un tenant à la main une patère au-dessus d'un petit autel avec son feu; ce sont deux matelots dont les deux barques sont figurées, chacune au-dessous de leur patron; au milieu de l'ex-voto l'inscription du navire consacré au *genius*, III RAD, *Triremis radians* (1). Ce sont là des documens très précieux et qui jettent une vive lumière sur le passé de l'ancien port de l'empire.

V

Mais le monument le plus remarquable de cette époque a malheureusement disparu. C'est la fameuse Tour d'Ordre ou d'Odre, dont le feu éclairait toutes les nuits, autant que les médiocres fanaux du temps pouvaient le faire, les navires qui traversaient à chaque instant le détroit qu'on appelait le *fretum gallicum*. Cette tour célèbre fut l'œuvre de Caligula. Tout le monde connaît le texte de Suétone au sujet de la ridicule expédition que fit cet empereur sur les bords du Rhin, et la singulière contremarche qui la termina d'une manière imprévue. « Caligula, dit-il, s'avança vers l'Océan avec un grand appareil de machines, comme s'il eût médité quelque entreprise considérable, et, lorsque personne ne pouvait deviner son dessein, il ordonna tout d'un coup qu'on ramassât des coquillages et qu'on en remplît tous les casques; c'étaient les dépouilles de l'Océan dont il fallait orner le Capitole et le palais des Césars. Comme témoignage de sa victoire, il fit construire une tour très élevée sur laquelle, ainsi que sur la tour de Pharos, devaient être allumés pendant la nuit des feux destinés à guider la marche des navires (2). »

Suétone, il est vrai, est le seul auteur classique qui parle de cette tour, et il n'en indique pas l'emplacement exact. Les détails de l'expédition de Caligula sont à vrai dire un peu obscurs, mais les témoignages de Suétone, de Dion Cassius, de Tacite et de

(1) Ex-voto païen conservé au Musée de Boulogne.
(2) Suétone, *Caligula*, 4, 6.

Paul Orose ne permettent pas de douter de sa réalité ou tout au moins de ses préparatifs et d'un commencement d'exécution. « On assure, dit Tacite, que Caligula avait le projet d'envahir la Bretagne; mais cet esprit léger, sans cesse en opposition avec lui-même, fit pour la Bretagne comme pour la Germanie, et ne forma d'immenses préparatifs que pour les abandonner. » Caligula, peut-on lire encore dans le résumé fait par le moine Xiphilin de Constantinople des parties perdues de l'histoire romaine de Dion Cassius qu'il a reconstituées, vint sur le bord de la mer « comme pour faire la guerre aux Bretons. » Or, le port d'embarquement de la Gaule pour la Bretagne, pour une armée revenant des bords du Rhin, était et ne pouvait être que *Gesoriacum*.

Ce fut à *Gesoriacum* que Claude, qui fit, lui, à l'inverse de Caligula, une campagne sérieuse dans l'île de Bretagne, d'où le druidisme envoyait en Gaule de continuelles provocations, réunit son armée et sa flotte. Claude, d'après Suétone s'embarqua à Ostie; mais, comme il faillit être submergé deux fois près des îles d'Hyères, par suite de ces terribles coups de vent de mistral si fréquens dans la Méditerranée, il débarqua prudemment sur la côte de la Narbonnaise et préféra se rendre par terre de Marseille à *Gesoriacum*, où il fit même construire un arc de triomphe. Là seulement il reprit la mer. C'est aussi *Gesoriacum* qui fut, d'après Ammien Marcellin, le port de départ pour des expéditions analogues de l'empereur Maximilien, des armées de Julien l'Apostat et de Théodose le Grand, et une des résidences de l'usurpateur Carausius, de Constance Chlore et de Constantin.

Malgré l'obscurité et l'incertitude des textes, on peut donc regarder comme à peu près certain que Caligula, revenant des bords du Rhin avec ses légions fatiguées d'une ridicule parade militaire, conçut un moment le projet d'envahir, comme César, la grande île de Bretagne et s'embarqua même à cette intention sur le détroit; mais que, le hasard lui ayant heureusement procuré, sur le sol même de la Gaule, la soumission volontaire d'un chef breton exilé, il profita de cette bonne fortune pour se faire décerner une fois de plus les honneurs attachés au titre d'*imperator*, et voulut laisser de son prétendu triomphe un souvenir plus durable que les pompes du Capitole en élevant au sommet de la falaise de *Gesoriacum* un monument grandiose des-

tiné à éclairer la navigation sur le détroit (1). Il est donc juste de reconnaître que, si cette tour monumentale, conçue sans doute tout d'abord dans un accès de vanité, fut aménagée pour servir en même temps de phare, une œuvre si utile contraste heureusement avec les folies ordinaires de l'extravagant empereur et toutes les parodies de sa pseudo-campagne contre les Bretons. Pour une fois peut-être, Caligula aurait fait acte de bon sens, plus sage en cela que les sénateurs qui se plaisaient à railler cette construction utile entre toutes, et à la qualifier de monument d'un ridicule orgueil. Mais on l'a dit bien souvent avec raison : l'histoire de l'empire romain est pleine de contradictions du même genre, et plus d'un monstre ou d'un fou s'y présente quelquefois comme l'auteur d'excellens décrets qui honoreraient le règne d'un sage

Il est cependant fort possible que la Tour d'Ordre de *Gesoriacum* n'ait été dans le principe qu'un monument d'ostentation et purement triomphal, placé sur le lieu même où s'effectuait le passage de Gaule en Bretagne. L'honneur de l'avoir utilisé pour la navigation peut très bien revenir à quelqu'un des proches successeurs de Caligula ; et c'est très probablement à la même époque et dans la même intention que fut construite, de l'autre côté du détroit, la grosse Tour de Douvres dont il reste encore une imposante ruine.

Quoi qu'il en soit, la tour de Caligula paraît avoir été soigneusement entretenue pendant toute la durée de la domination romaine en Gaule ; et un médaillon en bronze de l'an 191, sur lequel l'empereur Commode porte le titre de *Britannicus*, représente d'un côté le buste lauré de l'empereur, de l'autre une tour à quatre étages au pied de laquelle évoluent deux navires et trois barques. C'est évidemment la flotte britannique et le phare qui l'éclairait. Le monument a été très probablement abandonné à l'époque des invasions barbares ; mais il fut réparé à titre de phare, en 811, par l'empereur Charlemagne, lorsqu'il vint à Boulogne où il avait rassemblé sa flotte, à la veille de l'expédition qu'il préparait contre les pirates normands, et il a été conservé avec cette affectation pendant toute la durée du moyen âge.

On sait le rôle que cette vieille tour a joué comme poste avancé

(1) Egger, *Notice sur la Tour d'Ordre*, *Revue archéologique*, 1863.

d'attaque et de défense pendant la désastreuse occupation anglaise de 1544 à 1559. Elle fut alors entourée de remparts en briques formant une enceinte étoilée avec redans et bastions, et transformée en citadelle munie d'artillerie. C'est alors qu'elle prit le nom de « Tour d'Ordre » ou « d'Odre, » dont l'étymologie est assez incertaine et qu'on a complaisamment expliqué quelquefois par une corruption de *turris ardens*. Il est probable cependant qu'elle portait tout simplement le nom d'une ferme voisine qui s'appelait l'Hosdre. Le grand effet qu'elle produisait, dressée comme un géant debout, au sommet de la falaise, l'œil de feu qu'elle projetait toutes les nuits autour d'elle, lui donnaient l'air d'un personnage réel; et on l'appelait quelquefois aussi, dans le langage vulgaire, « la tour du Bonhomme, » « l'Homme noir, » « l'Homme vieil, » *the old man*, comme disaient les Anglais; et les philologues celtisans et gaélicisans n'ont pas manqué l'occasion d'y voir une transformation de *Alt man* — *Alt*, *altus*, élevé; *man*, *maen*, *men*, bloc, pierre, pierre plantée, comme on le voit dans *Men-hir*. L'étymologie est un peu subtile peut-être, mais fort ingénieuse et, à la rigueur, aussi vraisemblable que bien d'autres couramment adoptées.

L'édifice, transformé en fort redoutable et consolidé par les Anglais, résista à tous les assauts des hommes; et il serait certainement encore debout, si les vagues de l'Océan n'avaient peu à peu sapé la base de la falaise qui lui servait de socle gigantesque, et si le travail souterrain des sources qui la traversent et l'exploitation inconsidérée des carrières qui l'entourent n'avaient disloqué et désagrégé tout le massif.

A la suite de quelques coups de mer violens, en deux ou trois fois, de 1640 à 1645, le fort et la tour s'écroulèrent avec fracas; et dans l'intervalle d'une chute à l'autre, on ne fit rien pour conserver quelques ruines d'un des monumens les plus grandioses peut-être de l'époque romaine. Seules, les chroniques et les descriptions que l'on peut recueillir dans les histoires manuscrites de Boulogne et quelques esquisses très peu postérieures à l'époque de la chute permettent de reconstituer le monument d'une manière à peu près exacte (1). « Située, dit M. Egger, d'après le dépouillement consciencieux qu'il a fait de tous ces

(1) Voyez notamment au Cabinet des Estampes une gravure de 1649 ayant pour légende : *Bologna in Francia. Torre antiquissima nella quale vi hanno fatto una fortezza d'intorno l'Anglesi per guardare la marina.*

documens, à la longueur d'un jet d'arbalète du bord de la falaise, la tour d'Ordre était une sorte de pyramide octogone à douze étages dont chacun était en retrait d'un pied et demi sur l'étage inférieur. Chaque face du premier étage avait 24 pieds, ce qui donne 192 pieds de circuit et environ 64 pieds de diamètre. On assure que la hauteur égalait à peu près la circonférence, soit en nombre rond 200 pieds, ce qui semble, à vrai dire, une bien grande hauteur pour un phare déjà situé sur une falaise haute d'environ 100 pieds au-dessus de la mer. Quoi qu'il en soit, chaque étage avait sur le midi une ouverture en façon de grande porte; et à l'intérieur on voyait encore, au commencement du XVIIe siècle, trois chambres voûtées et superposées l'une sur l'autre avec un escalier pour les relier, ces trois étages destinés sans doute à l'habitation des gardiens... »

On sait en outre que chaque étage était composé de plusieurs lits alternés de pierres grises, de briques rouges et de ces pierres jaunes qui abondent encore dans les falaises de la côte de Boulogne, le tout relié par un ciment très dur composé de chaux, de sable de mer, de petit gravier, de coquilles et de carreaux rouges broyés. C'était à la fois élégant et solide, et on ne saurait trop regretter qu'il n'en reste plus la moindre ruine. Des fouilles intelligentes permettraient peut-être de retrouver quelques débris de la substructure et de reconstituer la base de l'édifice; mais on ne voit plus aujourd'hui qu'une partie des avant-corps ruinés du bastion anglais qui surplombent sur la crête même de la falaise d'une manière inquiétante et qui peuvent s'écrouler au premier jour.

VI

Il ressort très clairement de tout ce qui précède qu'il existait, à l'origine de notre ère, un grand établissement maritime à l'embouchure de la Liane; que cet établissement était le premier d'une réelle importance que l'on rencontrait sur la côte gauloise en descendant le Rhin et en se dirigeant vers la Seine, et qu'il a porté successivement les quatre noms suivans : *Gesoriacum* ou *Portus Gesoriacensis*, *Portus Itius*, *Portus Britannicus Morinorum* et *Bononia Oceanensis*.

Il nous paraît même assez évident que, si ces désignations s'appliquaient à la même station maritime, elles semblent indi-

quer que cette station s'est peu à peu déplacée sur la rive de la Liane, suivant en cela la loi naturelle de tous les ports situés dans l'estuaire d'un fleuve qui tendent toujours à se rapprocher de la mer à mesure que le thalweg s'exhausse, que la vallée se rétrécit, s'encombre de dépôts, et que le flot de marée a plus de peine à la remonter et la remonte en effet beaucoup moins haut.

Le *Portus Itius* de César et de Strabon n'était donc pas précisément sur le même emplacement que *Gesoriacum*, mais devait très vraisemblablement, comme le dit fort bien M. Desjardins, « se trouver plus avant dans la Liane et dans les conditions de sécurité et de commodité constamment requises par les Gaulois et même par les Romains pour l'établissement de leurs ports, à l'abri des vents et des coups de mer et à portée des bois et des matériaux de construction. Tels ont été sans exception les ports océaniens : *Burdigala*, Bordeaux, très avancé dans la Garonne; *Portus Santonum*, le Brouage, protégé par l'île d'Oléron ; *Portus Secor*, dans la baie de Bourgneuf, abrité par l'île de Noirmoutier; *Portus Namnetum* ou *Vicus Portus*, Nantes, enfoncé dans la Loire; *Corbilo* et *Portus Veneda* dans le *trajectus* qui séparait alors les îles du Croisic et de Batz du continent; *Portus Brivates* sur l'ancien canal naturel qui faisait communiquer la Grande Brière avec la mer; *Portus Vindana*, Lockmariaquer et Port Navalo, dans les rivières de Vannes et d'Auray; *Gesocribate*, Brest, dans le goulet de la Penfeld; *Caracotinus*, Harfleur, dans l'embouchure de la Seine. »

Il est donc très probable que le *Portus Itius* s'étendait jusqu'à Isques, à 7 kilomètres en amont de l'embouchure actuelle. Il s'allongea successivement jusqu'à la ville gauloise de *Gesoriacum*, qui occupait à peu près l'emplacement de la colline qui domine le faubourg de Brecquerecque et au pied de laquelle était le *portus Gesoriacensis*, abrité par une grande île, qui s'est conservée pendant tout le moyen âge et a fini par se souder à la rive droite. On peut enfin considérer que l'anse des Tintelleries fut aussi autrefois une petite darse; et il est probable qu'avant d'être comblée, elle porta le nom romain de *Bononia*, qui est devenu celui de la ville moderne, Boulogne.

Quant au *portus superior* ou *ulterior* mentionné par César à 8 milles au-dessus de *Portus Itius*, il est assez naturel de le placer à Ambleteuse. Ce pouvait être une sorte d'avant-port du port principal. Il ne devait pas y avoir de port inférieur, au Sud

de la Liane, faisant pendant au port supérieur qui se trouvait au Nord; mais il est probable qu'il y avait un petit havre de secours au Portel, *paulo infra*, comme le dit César; et c'est là que vinrent se réfugier les deux navires de charge de sa flotte que le mauvais temps avait pousses sur la côte et qui ne purent regagner tout de suite le quartier général, qui était dans l'estuaire même du fleuve.

Le déplacement du port de Boulogne, descendant par étapes d'Isques, à la mer est donc, comme on le voit, tout à fait conforme à ce qu'on observe pour tous les ports océaniens; et, sans remonter aux souvenirs de l'époque romaine, nous avons vu presque de nos jours la rapide éclosion du Havre à l'entrée de la Seine, celle plus récente de Saint-Nazaire à l'embouchure de la Loire, et nous assistons aujourd'hui au développement des appontemens de Pauillac en Gironde, à quelques kilomètres en aval de Bordeaux.

VII

Boulogne a donc commencé par être un port tout à fait intérieur; mais les envasemens produits par les apports de la Liane ont limité peu à peu le mouillage à la partie comprise entre le faubourg de Brecquerecque sur la rive droite et celui de Capécure sur la rive gauche. A la fin du siècle dernier, ce mouillage était des plus médiocres. Le port déclinait tous les jours et aurait certainement fini par être à peu près abandonné, si on n'avait amélioré très sérieusement l'entrée du chenal en prolongeant ses deux estacades et en établissant une écluse de chasse qui projetait dans l'avant-port les eaux retenues de la Liane. Ces premiers travaux furent heureusement complétés par la construction de deux nouvelles jetées et d'un nouveau barrage éclusé, destiné à augmenter la puissance des chasses, mais ils furent bientôt jugés insuffisans.

L'importance de Boulogne au point de vue de nos échanges et de nos relations avec tous les ports de la Manche et de l'Océan, les services d'un ordre plus élevé qu'il peut être appelé à rendre par suite de sa position en face de l'Angleterre ont depuis plus d'un siècle fait de la création, à l'embouchure même de la Liane, d'un grand établissement maritime à la fois entrepôt commercial, port de refuge et centre de ralliement pour nos escadres en cas d'éventualités toujours à prévoir, une question tout à fait nationale; et trois programmes principaux ont été

présentés pour la transformation complète d'un port appelé peut-être à jouer un rôle décisif dans les destinées de la France (1).

Le premier consistait à prolonger très loin en mer et jusqu'à de grandes profondeurs les deux jetées actuelles ; mais il ne présentait pas, malgré l'énorme dépense, des garanties suffisantes et ne donnait aucune extension aux bassins.

Le second avait pour objet la création d'une vaste rade formée au moyen d'un grand brise-lames implanté parallèlement à la côte, et à 5 kilomètres de distance sur le haut-fond de la Bassure de Baas. C'eût été un travail analogue à la digue de Cherbourg. La dépense aurait été de 200 millions au moins et peut-être la rade n'aurait-elle pas présenté en tout temps un calme suffisant.

Le troisième consiste dans la création d'une rade extérieure formant un immense avant-port, circonscrit par deux grandes jetées enracinées à la côte, entre lesquelles doit être établi un brise-lames, de manière qu'il règne toujours un calme suffisant dans l'avant-port, dont l'entrée doit avoir lieu par deux passes.

C'est le programme qui a été arrêté, et dont l'exécution rapide et complète ferait de Boulogne un des premiers établissemens maritimes de nos côtes en état de rendre tous les services que l'avenir pourra réclamer.

Le port de Boulogne sera donc et est même déjà maintenant un port double : tout d'abord un chenal et un groupe de bassins intérieurs; au-devant de ces bassins et de ce chenal un grand port extérieur en eau profonde.

Le chenal a 70 mètres de largeur, limité par des jetées curvilignes de longueur inégale, l'une de 700 mètres, l'autre de 500, qui conduisent à un avant-port. A la suite de l'avant-port, un port de marée de 900 mètres de longueur et de 130 mètres de largeur, présentant 1500 mètres de quais utilisables. Le port de marée est séparé de l'arrière-port par une écluse de chasse; il a près de 250 mètres de longueur et 110 mètres de largeur, et communique avec un vaste bassin de retenue de 60 hectares dans lequel s'emmagasinent les eaux de la Liane que l'on évacue périodiquement pour faire des chasses dans le port de marée et l'avant-port. C'était autrefois le principal moyen employé pour entre-

(1) *Documens publiés par la Chambre de commerce de Boulogne-sur-Mer*, 1877.

tenir de la profondeur; mais son insuffisance est aujourd'hui reconnue, et on y supplée par le travail régulier de dragues puissantes dont les installations perfectionnées et le rendement continu assurent dans des conditions bien supérieures l'entretien de tous nos ports.

Une grande écluse de plus de 100 mètres de longueur et de 20 mètres de largeur met en communication l'avant-port avec un bassin à flot nouvellement construit de près de 7 hectares et d'une profondeur de 10 mètres, permettant par conséquent l'entrée et la sortie des plus gros steamers et présentant plus d'un kilomètre de quais munis de voies ferrées.

Ces installations ont permis de relever le port de Boulogne qui était, il y a trois quarts de siècle à peine, tombé au dernier rang. Mal entretenu, encombré par les sables, sans développement de quais suffisant, dépourvu encore de bassin à flot, il recevait à peine une cinquantaine de navires, de grand et de petit cabotage, dont le tonnage ne pouvait guère dépasser 200 à 300 tonneaux, et la décadence menaçait de s'accentuer. La transformation a marché très rapidement depuis une trentaine d'années. Les plus gros steamers peuvent s'engager aujourd'hui entre les deux jetées de la passe aux heures favorables de la marée, et le service des voyageurs et des marchandises de France en Angleterre, entre Boulogne et Folkestone et entre Boulogne et Londres par la Tamise, est un des plus actifs et des plus réguliers de tous ceux qui fonctionnent dans les ports de la Manche, de la mer du Nord et du Pas de Calais.

Le mouvement commercial s'est développé en même temps que le transit des voyageurs et suit une marche progressive très accentuée. Au commencement du siècle toutes nos relations étaient suspendues avec l'Angleterre, et Boulogne fut considéré un moment comme n'ayant d'autre intérêt que l'armement et la guerre. Le mouvement commercial était presque insignifiant; il fit cependant quelques faibles progrès sous la Restauration, mais se chiffrait à peine par quelques milliers de tonneaux. En 1870, il atteignait 240 000 tonnes. Aujourd'hui il approche d'un million, et la valeur des marchandises dépasse un milliard : à l'exportation principalement des céréales, des fontes moulées, des tissus, des ciments; à l'importation des bois de Suède et de Norvège, des minerais de fer de Bilbao et de Santander, des fontes brutes, des machines et surtout des charbons anglais.

Boulogne est, en outre, l'un des ports de pêche les plus actifs de la Manche, peut-être le premier. Près de 3000 marins s'y embarquent sur 400 bateaux, les uns pour la grande pêche en Islande ou en Norvège, le plus grand nombre pour la pêche locale. Plus de 20 millions de kilogrammes de poisson sont livrés chaque année par le port de Boulogne, une faible partie pour Paris, presque tout manutentionné et préparé dans une cinquantaine de fabriques de salaisons. C'est à peu près le dixième de la consommation de toute la France (1).

La progression continue du commerce, les intérêts des pêcheurs qui sont la précieuse pépinière de nos marins de la flotte, et surtout l'excellente situation de Boulogne, à la fois voisin de la région industrielle du Nord de la France, en contact presque permanent avec l'Angleterre et la plupart des ports de la Manche et de la mer du Nord, assez bien abrité d'ailleurs par la pointe d'Alpreck contre les vents du Nord et du Nord-Est qui rendent la navigation quelquefois si difficile dans le Pas de Calais, très bien placé par conséquent pour recevoir les navires qui veulent gagner du temps et craignent de s'engager dans le détroit par une mer démontée ou des courans excessifs, ont été les causes déterminantes de la création du grand port extérieur en eau profonde.

Le but qu'on s'est proposé est donc multiple. C'est d'abord d'assurer un abri contre les tempêtes à la nombreuse flottille de bateaux qui se livrent à la pêche le long des côtes françaises de la Manche et de la mer du Nord et de procurer aux navires de l'État et du commerce, surpris par le mauvais temps à l'entrée et à la sortie du détroit, un refuge où ils puissent attendre les vents favorables pour continuer leur route. C'est ensuite d'améliorer les conditions d'accès du port intérieur en protégeant son entrée contre les violences de la houle qui vient du large et en permettant aux navires d'attendre en pleine sécurité l'heure de la marée la plus convenable. C'est, enfin, d'offrir un long développement de quais accostables à toute heure aux paquebots rapides qui transportent les voyageurs entre la France et l'Angleterre et à tous les steamers qui chargent ou débarquent des marchandises et mettent en communication régulière Boulogne et tous les ports voisins de France, d'Angleterre, de Belgique et de Hollande.

(1) Vivenot, Port de Boulogne et anse du Portel. — Ports maritime de France, 1874.

Nous avons vu qu'on avait définitivement adopté et commencé l'exécution du grand port extérieur en eau profonde. Ce port est incontestablement destiné, s'il est bientôt terminé, à être un des plus utiles établissemens maritimes de notre littoral. Il emprunte sur la mer, au-devant de Boulogne, une surface de près de 140 hectares qui sera défendue contre les assauts des vagues du large par trois jetées : — la première au Sud, enracinée à la falaise du Portel, qui a plus de 2 kilomètres de développement, comprend d'abord un alignement droit perpendiculaire à la côte de près de 1500 mètres, à la suite un deuxième alignement de 500 mètres qui se retourne presque à angle droit, ces deux alignemens étant reliés par une courbe de 250 mètres environ de longueur et de 350 mètres de rayon ; — la seconde, au Nord, qui sera le prolongement de la jetée actuelle du Nord-Est, enracinée au pied de la falaise de la Tour d'Ordre, s'avançant au large en décrivant une légère courbe et présentant un développement de près de 1500 mètres; — la troisième constituant un brise-lames isolé, parallèle à la côte dont il sera éloigné de près de 2 kilomètres, ce brise-lames devant avoir 500 mètres de développement, fermer la grande ouverture de plus d'un kilomètre qui aurait existé entre les musoirs avancés des deux jetées précédentes et laisser entre ces deux musoirs et ses deux extrémités deux bonnes passes pour pénétrer dans le port en eau profonde, la passe Ouest large de 300 mètres et la passe Nord large de 200 mètres ayant toutes deux une profondeur moyenne de 8 mètres en basse mer de vive eau.

Au milieu, à l'intérieur de l'immense bassin, on doit établir, on a même commencé déjà l'amorce d'une grande traverse de près de 1200 mètres de longueur et de 200 mètres de largeur, enracinée au pied de la falaise que couronnait autrefois le fort de Châtillon, traverse d'accostage à toute heure de marée pour les steamers du plus fort tonnage et dont les quais seront munis d'appareils de chargement et de déchargement.

Le projet est grandiose. On avait pensé tout d'abord qu'il ne dépasserait pas une dizaine de millions (1). Il est vrai que le port à eau profonde ne devait pas avoir, à beaucoup près, une aussi grande superficie et qu'on l'a considérablement agrandi. Les modifications et les extensions ont été nombreuses, ont augmenté

(1) Laroche, Création d'un port en eau profonde à Boulogne-sur-Mer, 1876.

déjà et augmenteront encore d'une manière notable le chiffre de la dépense; mais elles étaient commandées par l'intérêt supérieur qui s'attache à l'établissement à Boulogne d'un port de premier ordre, offrant à la marine marchande et à la marine militaire les meilleures conditions d'entrée et de sortie, de ralliement et d'installations; et, loin de les regretter, on ne saurait que les approuver sous réserve. La jetée d'Ouest ou du large est d'ailleurs entièrement terminée; elle assure déjà un excellent abri dans la rade et donne au port intérieur le calme qui lui manquait.

Les travaux sont pour le moment un peu ralentis. On doit espérer qu'ils seront repris bientôt avec activité; et lorsqu'ils seront terminés, Boulogne possédera le plus magnifique, le plus vaste et le plus sûr port d'abri de la Manche et du Pas de Calais. Tous les steamers pourront y relâcher, tous les paquebots pourront y faire leurs opérations de départ et d'arrivée par tous les temps et à toute heure de marée, et le mouvement commercial prendra certainement un développement dont il est difficile de fixer la limite.

La marine militaire considère déjà le port en eau profonde comme un centre de ralliement précieux pour toutes ses escadres. En dehors et au-dessus de toutes les questions de commerce, on conçoit très bien l'intérêt stratégique qu'il pourrait avoir un jour, et il n'est pas besoin de beaucoup insister sur ce sujet. Pour nous Français, descendans des Gallo-Romains, nous ne saurions oublier que deux des plus grands capitaines qui ont un moment conquis presque tout le monde, César et Napoléon, ont considéré Boulogne comme le poste d'observation et le point de départ de toutes les entreprises ayant pour objectif la grande île bretonne, et que deux heures à peine nous en séparent, dans les plus mauvaises conditions de traversée, malgré tous les obstacles et par tous les temps.

CHARLES LENTHÉRIC.

QUESTIONS SCIENTIFIQUES

LES ÉLÉMENS DE LA MATIÈRE

I

La matière nous est révélée par le témoignage de nos sens, extériorisant les impressions qu'ils reçoivent. Elle est le lieu des phénomènes. C'est l'un des deux facteurs de toute phénoménalité : l'autre facteur est l'énergie. Nous abandonnerons aux spéculations des philosophes le soin de discuter et de décider si ces deux notions sont essentiellement distinctes ou si la première se ramène à la seconde. Le Père Boscowich, et après lui beaucoup de mathématiciens, ont déclaré, en effet, que la matière n'est autre chose qu'un système de points indivisibles et inétendus qui sont des centres de force. Et, en fait, nos sens ne nous révèlent jamais autre chose que des actions dynamiques, que des forces agissantes.

Laissons de côté cette question préalable résolue par le consentement ou le préjugé universel. Disons que la matière existe et qu'elle existe sous deux formes ; sous la forme de matière pondérable, et sous la forme de matière impondérable ou éther. Bornons-nous à la matière pondérable. Nous trouvons, comme premier problème qui se soit posé à la science naissante, celui de savoir si la matière est continue ou discontinue. Il a été résolu presque dès le début et par la majorité des savans et des philosophes, dans le sens de la discontinuité. On a admis que la matière était formée de particules plus ou moins petites liées

entre elles par des forces, particules qui ont été appelées molécules et atomes. Particules et forces, voilà la matière.

Euler, dans sa cinquante-septième lettre à une princesse d'Allemagne, parle des articles qui ont occasionné de grandes disputes parmi les philosophes et sur lesquels les sentimens des savans sont partagés. « La divisibilité des corps, dit-il, est un tel article. Les uns soutiennent qu'elle va à l'infini; les autres qu'elle ne va que jusqu'à un certain point. » Mais pourquoi, à partir de ce point, la partie deviendrait-elle insécable? C'est, dit Euler, que « n'ayant aucune grandeur, elle ne saurait être divisée. »

L'argument est inintelligible. Il ne s'agit point, en effet, ici de calcul infinitésimal ni de limite, dans le sens qu'on donne au mot dans cette science; c'est une question de possibilité physique qui est en jeu. Au point de vue rationnel, quelque petite que soit une masse étendue, on peut en concevoir toujours la division. Mais, au point de vue physique, peut-on la réaliser? Tout dépend de la manière dont on interprète le phénomène de la division d'un corps. L'expérience enseigne que diviser un corps, c'est profiter des interstices naturels qui existent entre ses parties pour y introduire le couteau; c'est simplement agrandir ces interstices, accroître l'écart normal des parties. Diviser un corps est donc tout autre chose qu'en diviser la matière; car, en réalité, celle-ci n'est pas intéressée dans l'opération. Lorsque l'on passe une lame tranchante dans un tas de sable, on intercale simplement l'instrument entre les particules réelles.

Si telle est véritablement la signification de l'opération de division; si tous les moyens employés, l'action du couteau, celle de la scie, celle du marteau, sont envisagées de cette façon, et ne font qu'écarter les parties en triomphant des forces qui s'exercent entre elles, la question devient simple de décider si la divisibilité est ou non indéfinie. S'il doit y avoir toujours et toujours des interstices pour le passage de l'idéal sécateur, c'est qu'en fin de compte les particules se réduiront à des points sans étendue, à des centres de force : c'est la conception du P. Boscowitch. C'est la négation de la matière étendue.

Admettre, au contraire, son existence, c'est, du même coup, supposer que la division s'arrêtera à des particules constitutives compactes, dures, inattaquables, incompressibles et, par consé-

quent, insécables physiquement. Quoique la raison puisse les concevoir divisées, le fait naturel est qu'elles ne le sont point. C'est ainsi que Newton, après Leucippe, Démocrite et Lucrèce, se représentait la division des corps et leurs parties les plus petites.

Newton a appliqué à l'air lui-même cette conception, et il l'a envisagé comme formé de particules dures, incompressibles, écartées les unes des autres. Il les a supposées séparées par une distance qui, à la pression ordinaire, serait égale à neuf fois leur diamètre; de telle sorte que, si l'on réduisait chaque dimension de la masse gazeuse à son neuvième, et par conséquent le volume total à la sept cent vingt-neuvième partie de ce qu'il est dans les conditions ordinaires, en le soumettant, par exemple, à la pression de 729 atmosphères, les atomes seraient au contact, et la masse formerait un bloc inattaquable. Cette supposition sur l'intervalle des molécules de l'air et la conséquence qui en résulte sont des erreurs. Newton s'est encore écarté des idées qui sont devenues celles de notre temps, en imaginant la particule ultime des corps comme continue, massive, incompressible.

Lord Kelvin a considéré comme monstrueuse cette supposition de Lucrèce et de Newton de fragmens de matière infiniment durs et éternellement rigides. Elle n'est justifiée, en vérité, qu'en ce qu'elle fournit une image et une explication de la conservation et de l'inaltérabilité indéfinie de la matière. Lord Kelvin a pensé qu'on pouvait arriver au même résultat en admettant, comme Descartes et Helmholtz, comme élémens des corps des tourbillons.

La particule ultime insécable, que les anciens appelaient *atome*, correspond en réalité à la *molécule* des physiciens modernes. Elle est bien vraiment « la plus petite partie qui soit encore semblable au tout et qui n'en diffère que par les dimensions. » Ce n'est point du tout notre atome chimique Le même nom recouvre ici des choses différentes : source de confusion ! Nous admettons aujourd'hui que la molécule, — c'est-à-dire l'atome de Démocrite et de Lucrèce, — est décomposable en atomes chimiques. A la vérité, ceux-ci ne peuvent soutenir une existence indépendante et subsister isolément, — sauf ceux peut-être du cadmium et du mercure. Aussitôt libérés, ils s'attachent à des atomes similaires pour former des molécules de corps simples ou à des atomes dissemblables pour former des molécules de corps composés. Il n'en est pas moins vrai qu'ils sont des parties

réelles et isolables — au moins pendant un instant — de l'atome des philosophes.

Les corps de la nature sont donc divisibles dans le sens où un troupeau de moutons, un tas de pommes ou une troupe de soldats peuvent être eux-mêmes divisés. Chaque élément de l'agglomération en représente une molécule; c'est le mouton, la pomme, le soldat. Il ne viendrait à l'esprit de personne que la division de ces élémens ne pût être poussée plus loin et qu'un mouton fût insécable. Mais alors l'opération qui le fractionne cesse d'être de même nature que celle qui le séparait de ses congénères : elle est plus brutale : elle ne forme plus de parties identiques au tout. C'est le boucher qui découpe le mouton et en sépare des organes; c'est le chimiste, de même, qui détruit la structure physique de la molécule et en sépare des atomes destinés à courir à de nouvelles conjonctions.

On s'est représenté de diverses manières les atomes, c'est-à-dire les molécules physiques.

Pour les anciens, les atomes ou molécules ne différaient que par leurs formes : il y en avait de toutes figures, d'aigus, de hérissés de pointes, de crochus; on a admis qu'il y en avait de troués, en forme de couronne ou de tore. Aujourd'hui, la chimie, ou plutôt la stéréochimie, imagine des représentations conventionnelles de la figure des molécules, par rapport aux atomes chimiques qui les composent. Et, quant à ces derniers, nous allons voir tout à l'heure, avec Cauchy et J.-J. Thomson, qu'on peut les comparer à des constellations ou à des systèmes solaires.

II

Les molécules et les atomes nous échappent : nos sens ne nous en donnent point la notion. Personne ne les a jamais vus ni touchés. Ils n'ont qu'une existence logique. On les admet comme nécessaires parce qu'il serait encore plus difficile de concevoir la parfaite continuité du monde qui nous entoure. Il serait à peu près impossible de comprendre et d'expliquer, dans cette hypothèse, aucune action, aucun phénomène du monde physique.

Nous venons de dire que personne n'a vu un atome ou une molécule. Mais cela ne préjuge rien contre leur existence, car,

lors même qu'elle serait parfaitement réelle, nous ne pourrions encore nous en assurer par la vision, ni directement, ni indirectement. L'œil nu serait hors d'état, cela va sans dire, de distinguer, à raison de son extrême petitesse, une molécule isolée. Armé du microscope le plus puissant non pas seulement qui existe, mais qui puisse exister, l'œil serait encore incapable, à cause des phénomènes de diffraction, c'est-à-dire en raison de la constitution même de la lumière, d'apercevoir aucun objet plus petit qu'un dixième de micron (1). Nos instrumens actuels nous permettent d'arriver jusque-là. Ils sont donc bien près d'avoir atteint la limite de la pénétration que leur assigne la nature des choses.

Il suffit donc que les atomes et les molécules les plus volumineuses aient un diamètre inférieur au dixième de micron, — et tel est bien leur cas (2), — pour nous être fatalement inaccessibles.

L'expérience et le témoignage des sens ne peuvent donc rien et ne pourront rien, éternellement, pour nous assurer d'une structure de la matière que nous n'en considérons pas moins comme étant hors de discussion. Il y a plus : si loin que nous poursuivions nos investigations, le témoignage des sens est nettement contraire à cette vérité certaine. En effet, on a examiné au microscope des corps étalés en lames d'une épaisseur moindre que 1/10 de micron ; on a aminci des feuilles d'or jusqu'à 25/100 de micron ; on a observé des membranes de bulle de savon n'ayant plus que 5 millièmes de micron d'épaisseur, épaisseur mesurée avec une précision indubitable au moyen du phénomène des anneaux de Newton ; enfin, lord Rayleigh a étalé des couches d'huile à la surface de l'eau, de manière à ne plus leur laisser qu'une épaisseur de deux millièmes de micron ; — et, dans tous ces cas, les corps examinés n'ont manifesté aucune discontinuité, comme cela aurait dû arriver, si les molécules ou les atomes constitutifs atteignaient ces dimensions. Ces préparations n'ont laissé apparaître ni le grain, ni la trame de la substance.

On pourrait donc dépasser beaucoup le terme assigné au

(1) Le micron est le millième de millimètre.

(2) La théorie cinétique assigne aux molécules gazeuses un diamètre qui varie entre un millième et un dix-millième de micron. C'est une grandeur qui est au millimètre, ce que le millimètre lui-même est au kilomètre. Il y en aurait dans un litre 550 milliards de trillions (55×10^{22}), nombre qui passe l'imagination.

grossissement des microscopes sans voir autre chose que ce que nous apercevons. Nous savons, par l'interprétation de certains phénomènes, que les particules constitutives n'ont pas un diamètre supérieur à un dix-millième de micron. Telle est la limite où commence la discontinuité.

Notre conviction est donc exclusivement rationnelle. Elle est fondée sur le raisonnement. Le postulat est admis *a priori;* il se légitime par la vérification de ses conséquences. Il consiste à admettre, *a priori,* que la trame d'une matière quelconque amincie suffisamment au-dessous du dix-millième de micron, serait non pas quelque feutrage, comme on pourrait l'imaginer, mais un granité. — On suppose la matière formée de particules isolées entièrement.

Supposons que le corps soumis à notre examen soit un gaz, l'hydrogène. Si cette masse gazeuse était amenée à 273° au-dessous de zéro (auquel cas tout mouvement intestin y aurait disparu) — et si, alors, nous pouvions voir effectivement ce qu'est ce corps, nous le trouverions composé d'une masse granuleuse dont les grains immobiles seraient tous identiques, et auraient en diamètre précisément un dix-millième de micron. Quant à l'état de ces molécules, ce que l'on en peut connaître ou supposer est exprimé dans la théorie cinétique de la matière (1) établie par Clausius et Maxwell pour les gaz et par Van der Wals pour les liquides.

III

Les idées que l'on se formait sur la constitution générale de la matière ont été modifiées dans une mesure très appréciable par les acquisitions récentes de la physique, relatives aux courans

(1) La température s'élevant, les molécules tout à l'heure immobiles à — 273°, — selon ce que nous enseigne cette théorie, — entreraient en danse et prendraient un mouvement de plus en plus vif. Ce mouvement n'est pas une oscillation, comme le croyait Bernouilli, mais un double mouvement de translation et de rotation. Le mouvement de translation se fait en ligne droite. Sa vitesse atteint 1 844 mètres par seconde, c'est-à-dire le triple de celle d'un boulet de canon. La molécule court ainsi en ligne droite jusqu'à ce qu'elle rencontre une autre molécule qui la dévie. Cet accident ne tarde pas à se produire. Il arrive lorsqu'elle a parcouru en moyenne un trajet d'un dixième de micron. De la valeur de ce libre parcours moyen et de la notion de la solidification des gaz, on déduit le nombre des molécules dans un volume donné et leur diamètre. C'est ainsi qu'on a trouvé les nombres de 1 millième à 1 dix-millième de micron pour le diamètre des molécules gazeuses.

de haute fréquence, aux oscillations Hertziennes, aux solutions salines, et enfin aux radiations nouvelles, rayons cathodiques, rayons de Röntgen et rayons de Becquerel. Ces études n'ont pas seulement fait connaître des phénomènes inattendus, brillans, et susceptibles d'applications curieuses; elles ont aussi profité à la théorie en éclairant ce que l'on peut appeler le problème fondamental de la physique et de la chimie.

Auparavant, nos idées sur cet objet se bornaient aux notions que la physique nous fournit sur la molécule et la chimie sur l'atome. L'atome est l'*élément chimique* des corps simples : les *énergies chimiques* sont inhérentes à l'atome : les *forces chimiques* s'exercent seulement entre atomes, et leur caractère est de n'agir qu'aux plus courtes distances. On admet que les atomes n'existent qu'en combinaison. Il n'y a point d'atomes isolés (sauf peut-être ceux du cadmium et du mercure).

D'après cela, nous ne pouvons connaître les atomes eux-mêmes. Nous ne connaissons que des molécules. Les molécules sont les *élémens physiques* des corps : ce sont des groupemens d'atomes réunis chimiquement à d'autres de même nature, et on a alors les molécules des corps simples, et par exemple la molécule d'hydrogène formée de deux atomes, celle du soufre qui réunit six atomes, celle de l'arsenic qui en groupe quatre. Si les atomes sont réunis à des atomes différens on a les corps composés. Les diverses *énergies physiques* sont attachées aux molécules : les *forces physiques* s'exercent entre molécules, tandis que les forces chimiques n'agissent qu'entre les atomes : le caractère des premières est d'avoir un rayon d'action plus grand que les autres.

Les études exécutées en électricité et à propos des solutions étendues des sels ont introduit un nouvel élément qui est l'*ion*. L'ion est une molécule, spéciale aux corps conducteurs de l'électricité : elle est revêtue d'une atmosphère électrique. Cette charge change tout à fait les propriétés de l'atome ou de la molécule. L'élément est alors très étroitement dominé par les forces électriques. On comprend donc que les ions se comportent tout autrement que les élémens nus; et l'on en a autant d'exemples que l'on peut souhaiter (1). L'ion se détruit souvent, en se

(1) En voici un : le zinc ordinaire présente à un haut degré la propriété d'être attaqué par l'acide chlorhydrique; mais si on le charge d'électricité, en le maintenant en rapport avec le pôle positif d'une pile forte, il reste tout à fait réfractaire et intangible.

déchargeant, et le groupement qui le constituait ne subsiste plus : ses parties mêmes disparaissent dans des réactions : l'ion SO^4 par exemple se résout en oxygène et anhydride sulfurique. — Les ions proviennent de l'électrolyse.

Enfin, d'autres physiciens ont introduit récemment les *électrons*, nouveaux facteurs qui ne sont autre chose que les tourbillons électriques qui chargent ordinairement les ions, mais qui peuvent exister à l'état libre.

On voit ainsi renaître, après une centaine d'années, la faveur dont jouissait l'agent électrique auprès des chimistes. Le système de nomenclature et de classification de Berzelius et de Mitscherlich qui eux-mêmes l'avaient emprunté à H. Davy, était fondé sur l'idée que l'électricité était l'agent principal des mutations chimiques. Les corps simples étaient distingués en élémens électro-positifs et électro-négatifs, qui ne sont autre chose que les ions actuels et l'énergie des combinaisons était supposée en rapport avec la capacité électrique de ces agens. — J.-B. Dumas, en découvrant les substitutions, en 1833 et 1834, mit la hache dans ce système dualistique et le renversa. — Il ne s'agit pas aujourd'hui de le faire renaître : c'est à un autre point de vue et sur un autre terrain que les ions interviennent.

Les ions, élémens revêtus d'électricité à l'état d'électrons, se transforment en élémens ordinaires en se déchargeant aux électrodes sur lesquels ils se portent pendant l'électrolyse. — Dans la décomposition électrique des sels, tels que le sulfate de cuivre, par exemple, l'ion métallique cuivre se rend au pôle négatif ou cathode qui l'attire, — d'où son nom de *cathion* — y perd son électricité et s'y dépose en redevenant cuivre ordinaire. Le reste de la molécule qui forme l'*anion* SO^4 se rend de même au pôle positif ou anode, s'y décharge, et se résout en anhydride sulfurique SO^3 et oxygène ordinaire. Le cas des acides se ramène à celui des sels. L'acide est un sel dans lequel le rôle du métal est tenu par l'hydrogène, ion électro positif ou cathion. L'acidité d'une liqueur soumise à l'électrolyse est en proportion du nombre des ions hydrogène. L'alcalinité d'une solution est, de même, en rapport avec le nombre des ions oxydrile (OH) qu'elle contient. Aujourd'hui, dans les laboratoires on a adopté le langage qui correspond à ces idées. On dit que l'on détermine le nombre des oxydriles, ou le nombre des ions hydrogène d'une solution, au lieu de dire simplement qu'on en détermine l'alcalinité ou l'acidité.

Il faut bien remarquer qu'il existe deux espèces d'*ions*. Ceux dont nous venons de parler qui sont fournis par l'électrolyse des molécules, *ions moléculaires*. Mais il en existe, dans les gaz raréfiés de l'ampoule de Crookes, une seconde espèce, les *ions atomiques*. Nous verrons tout à l'heure, en effet, que l'on peut considérer l'atome comme une sorte d'édifice complexe, dans lequel des corpuscules positifs ou cathions, véritables fragmens d'atome, sont maintenus en présence d'un noyau négatif ou *anion*.

En fin de compte, il y a donc lieu de distinguer, comme résultant du démembrement de la matière universelle cinq espèces de corps : les *ions d'électrolyse*, les *ions des gaz raréfiés* ou ions atomiques, beaucoup plus petits que les précédens, puis les électrons qui sont les charges électriques en tourbillon de ces ions, considérées à part, et enfin les molécules et les atomes ordinaires. Tels sont les élémens dont disposent les physiciens et les chimistes de notre temps pour l'explication des phénomènes naturels.

Jusqu'à présent, c'est seulement les deux dernières catégories que l'on était habitué à voir figurer dans les spéculations scientifiques. On les considérait comme formant les 75 corps simples et le nombre presque illimité de leurs combinaisons. Mais la question s'est posée, dès le début de savoir si cette apparente diversité est bien réelle et foncière, ou si, au contraire, comme l'ont prétendu quelques chimistes la matière universelle est formée d'une substance unique, diversifiée seulement dans ses formes.

IV

Qu'une analyse plus profonde parviendra ultérieurement à décomposer les prétendus corps simples actuels en corps plus simples, et finalement en une matière primordiale unique et d'une simplicité irréductible, c'est ce qui n'est pas encore démontré. Mais on peut dire que, depuis longtemps déjà, cette conception « est dans l'air de la science, » selon l'expression de Crookes. On admet comme vraisemblable que les élémens de la matière pondérable sont essentiellement homogènes, et que l'hétérogénéité apparente des radicaux chimiques est le fait de la diversité des arrangemens de particules ultimes d'ailleurs iden-

tiques entre elles. Pour nous, écrivait le P. Secchi, il y a plus de quarante ans, « les corps regardés comme simples sont réellement des agrégats très complexes d'autres corps, finalement réductibles à une seule matière. » Depuis lors, les spéculations de la chimie contemporaine sur les rapports des corps simples, sur leurs analogies, sur leurs groupemens en séries, n'ont fait que donner plus de vraisemblance à l'hypothèse de l'unité de la matière. Les atomes des corps simples seraient alors des groupemens, des agrégats de particules communes.

Cette manière de voir remonte aux débuts de la chimie moderne. Le chimiste anglais Prout, au commencement du XIXe siècle, avait cru observer que les poids atomiques des différens corps étaient des multiples exacts de celui de l'hydrogène. D'après cela, les prétendus corps simples ne seraient autre chose que de l'hydrogène à différens états de condensation. L'oxygène serait de l'hydrogène 16 fois condensé, l'azote de l'hydrogène 14 fois condensé et ainsi des autres métalloïdes et métaux; ou, pour parler le langage atomique, l'atome d'oxygène serait formé de 16 atomes d'hydrogène, celui de l'azote de 14, celui du chlore de 35, et ainsi de suite. L'hydrogène serait la substance universelle. La constitution des corps montrerait une majestueuse simplicité. Malheureusement pour cette doctrine, les déterminations de plus en plus perfectionnées des poids atomiques, au courant du siècle, et particulièrement celles de Stas, ne l'ont point confirmée. Les poids atomiques ne sont pas des multiples exacts de celui de l'hydrogène pris pour unité; ce ne sont point des nombres entiers.

Plus tard, dans un mémoire célèbre publié en 1859, J.-B. Dumas reprit la même idée fondamentale, mais en la modifiant très ingénieusement pour la conformer aux progrès de l'analyse. En comparant les poids atomiques dans diverses familles naturelles de corps simples, il crut remarquer que ces nombres atomiques ne différaient que par l'addition des divers multiples d'un même nombre. Les choses se passent ainsi en chimie organique. Là, dans une même série homologue, les radicaux ne diffèrent les uns des autres que par l'addition successive d'un même chaînon CH^2; et leurs poids moléculaires par l'addition du nombre correspondant 14. — Il en serait de même pour les corps simples métalliques; et, par exemple, dans la série des métaux alcalino-terreux, on passerait de l'atome magnésium, dont le poids est 12,

au calcium, dont le poids est 20, par l'addition d'un atome d'un corps hypothétique dont le poids serait 8; de là au strontium, dont le poids est de 44, par l'addition à l'atome magnésium de 4 atomes de ce corps hypothétique; à l'atome du baryum par l'addition de 7 atomes de ce même corps. — En d'autres termes, les métaux seraient formés par l'addition à un certain nombre de radicaux primordiaux — chefs de file des différentes familles naturelles, — d'une même espèce de matière à des degrés différens de condensation. De telle sorte que, pour ramener à l'unité de matière la totalité des corps simples, il ne resterait plus qu'à réduire à une composition commune les chefs des divers groupes chimiques naturels.

Ce système de J.-B. Dumas se heurte au même obstacle que celui de Prout. Il ne peut pas se traduire dans la conception atomique. Il faudrait faire entrer en ligne de compte des fractions d'atomes. L'atome devrait être sécable, divisible en parties plus petites (1).

Le système de J.-B. Dumas est devenu l'origine des systèmes de classification des élémens proposés ultérieurement, en France par Chancourtois, en Angleterre par Newlands, en Allemagne par Lothar Meyer, et en Russie par Mendeleef. Tous, comme celui de Dumas, sont fondés sur la considération de la valeur numérique des poids atomiques; tous ont pour but de rattacher les unes aux autres, par un lien de parenté, ces soixante-douze ou soixante-quinze substances que l'on ne peut s'habituer à regarder comme entièrement distinctes. Le plus connu de ces systèmes et celui qui s'est montré le plus fécond est celui de Mendeleef. Il est désigné par le nom de *loi périodique*. En disposant les élémens d'une certaine manière, selon l'ordre de grandeur croissante de leurs poids atomiques, on arrive à faire ressortir des groupemens qui révèlent les intimes relations de parenté de ces corps simples. Leurs propriétés ainsi que les formes et les propriétés de leurs combinaisons sont une fonction périodique de la grandeur du poids atomique. Quelques-unes des

(1) M. Berthelot a fait une autre objection aux vues de Dumas. L'assimilation des séries homologues de la chimie organique aux familles naturelles des corps simples ne serait pas justifiée. Elle rencontrerait un obstacle presque insurmontable dans une des lois fondamentales de la chimie, celle de Dulong et Petit, relative aux chaleurs spécifiques moléculaires. Conformément à la loi, cette chaleur spécifique moléculaire est constante pour les corps simples : au contraire, elle croît comme les poids moléculaires eux-mêmes, dans les séries organiques.

cases de cette classification étaient vides, lorsque Mendeleef la fit connaître pour la première fois, en 1869. Pour combler trois de ces places restées inoccupées, au-dessous de l'aluminium et du titane, le chimiste russe n'avait pas hésité à prédire l'existence de corps simples non encore découverts et dont les propriétés pouvaient être prévues : il les appela ékaluminium, ékabore et ékasilicium. Cette prédiction reçut une confirmation éclatante. Lecoq de Boisbaudran en 1875, Nilson en 1880, et Winkler en 1885, découvraient, en effet, trois nouveaux métaux, le gallium, le scandium et le germanium, qui avaient exactement les poids atomiques et les propriétés devinées par Mendeleef. D'autre part, c'est en partant de la loi périodique que Ramsay a soupçonné dans l'air atmosphérique l'existence des gaz nouveaux, le crypton, le néon, le métargon et le xénon. Il faut avouer, — par compensation — qu'il est difficile d'assigner, dans ce système, une place convenable à deux autres élémens de l'atmosphère, l'argon et l'hélium.

Cependant, ces systèmes, qui serrent de si près la vérité chimique, ne révèlent pas autre chose qu'une certaine relation, assez compliquée d'ailleurs, entre les divers corps simples. Ils ne nous les montrent point comme formés par addition simple, par agrégation d'atomes de même espèce. Ils ne confirment pas leur réduction à un petit nombre d'élémens fondamentaux. Au contraire, il semble même, ainsi que l'a fait observer M. Chesneau, qu'au lieu de plaider en faveur de l'unité de la matière, ils déposent contre elle, « en multipliant les types de corps simples à fonctions chimiques très différentes de celles des élémens connus jusqu'à ces derniers temps. »

L'expérience, critérium et fondement de toute vérité naturelle, — l'expérience des chimistes, tout au moins, — n'a donc guère réussi à mettre en évidence la composition commune que la spéculation scientifique tend à assigner aux corps simples. La décomposition de ces corps exige sans doute, comme le déclarait Dumas, « l'emploi de forces ou de réactions que nous ne soupçonnons même pas. » Ce sont, en effet, des actions, impossibles à prévoir du temps de J.-B. Dumas, qui ont révélé la complexité des atomes chimiques : nous voulons parler des actions électriques s'exerçant dans les tubes de Crookes et donnant naissance aux rayons cathodiques.

Et, cependant, l'idée de l'unité de la matière, quoiqu'elle sup-

pose et entraîne celle de la complexité des corps simples, n'avait point perdu de son autorité sur l'esprit des chimistes. Lavoisier lui-même, qui rangeait dans la catégorie des corps simples tous ceux que l'on ne réussit point à décomposer, a cependant refusé d'y placer les alcalis fixes, la potasse et la soude, que les chimistes ont été impuissans à réduire jusqu'au temps des célèbres expériences de Davy, en 1804. La notion de divers corps simples, dans l'esprit de Lavoisier n'était nullement contradictoire à l'idée de l'unité de la matière. « Non pas, écrivait-il, que nous puissions assurer que ces corps, que nous regardons comme simples, ne soient pas eux-mêmes composés de deux ou même d'un plus grand nombre de principes ; mais, puisque ces principes ne se séparent jamais, ou plutôt, puisque nous n'avons aucun moyen de les séparer, ils agissent à notre égard à la manière des corps simples, et nous ne devons les supposer composés qu'au moment où l'expérience et l'observation nous en auront fourni la preuve. »

C'est dans le même esprit de prudence que Sainte-Claire Deville disait à ses élèves de l'École normale : « Gardez-vous d'invoquer l'unité de la matière pour décider aucune question. Mais si quelqu'une de vos conclusions est jamais en contradiction avec ce principe, soyez sûrs qu'elle est fausse. » Même conviction chez M. Berthelot, parlant quelque part des divers corps simples qui se réduiraient « aux formes multiples et prévues d'une matière unique en principe, mais différenciée par le mode de groupement de ses parties et par la nature des mouvemens dont elles sont animées. »

Ces deux conceptions de la discontinuité de la matière et de son unité substantielle dominent les sciences physico-chimiques. Elles en forment, en quelque sorte, les postulats fondamentaux. Et c'est de leur combinaison que naît la doctrine qui nous oblige à considérer les atomes des divers corps simples comme des groupemens de particules plus petites d'une substance commune à tous, en d'autres termes, comme des agrégats de sous-atomes. Pour quelques chimistes, cette substance commune serait l'hydrogène, tandis que, pour d'autres, ce serait une substance indéterminée, autre que l'hydrogène, qu'ils ont proposé d'appeler *protyle* ou *protogène*.

V

Ce ne sont point les chimistes qui ont conduit l'analyse de la matière au delà de l'atome; ce sont les physiciens. Ceux-ci ont été amenés indirectement sur le terrain de la mécanique moléculaire et atomique, par l'étude des rayons cathodiques, et des corps radio-actifs.

Les rayons cathodiques (1) sont engendrés par le passage des décharges électriques à travers les gaz ultra-raréfiés, comme il arrive dans les tubes de Crookes, où le vide est poussé jusqu'au millionième d'atmosphère. Ces rayons, obscurs, rectilignes, émanés de la surface de la cathode et perpendiculaires à elle, constituent un flux électrique tout à fait indépendant de la décharge qui lui donne naissance, jouissant de la propriété de rendre phosphorescens un grand nombre de corps et particulièrement la portion de paroi du verre qu'il viennent frapper.

On peut se faire une idée de la nature du rayonnement cathodique si l'on veut bien se rappeler que la matière pondérable est le support obligatoire de l'électricité; que partout où il y a de l'électricité il y a de la matière. Le rayon cathodique étant chargé d'électricité, nous devons le considérer comme matériel.

Le rayon cathodique est donc formé par une émission, une projection de particules matérielles, électrisées négativement, lancées avec une vitesse prodigieuse qui peut approcher de la vitesse de propagation de la lumière. Ce projectile ne dépend point de la substance de la cathode. Sa matière constituante est toujours l'hydrogène, ainsi que l'a montré M. Villard. La foudroyante vitesse du projectile cathodique, mis en mouvement par la répulsion électrique de la cathode, a pour contre-partie l'extraordinaire petitesse de sa masse. J.-J. Thompson a montré que les particules matérielles électrisées transportent mille fois plus d'électricité que n'en transporte une masse égale d'hydrogène mis en liberté par l'électrolyse au pôle négatif du voltamètre. La masse de ces particules est donc, par compensation, extrêmement faible par rapport à celle de l'atome d'hydrogène, et d'une façon plus précise, elle est mille fois plus faible. D'ailleurs, les mesures électriques et électro-magnétiques les plus

(1) *Les nouvelles radiations*, *Revue* du 1er décembre 1901.

précises permettent, en effet, d'en fixer la valeur à la millième partie de celle de l'atome d'hydrogène. Le projectile cathodique provient donc nécessairement de la démolition de l'atome d'hydrogène.

C'est par cette série de faits et de mesures, dont le caractère de précision tient du prodige, que l'on a été amené à cette notion du démembrement de l'atome d'hydrogène, en fragmens d'atomes, sous-atomes, ou corpuscules atomiques de J.-J. Thompson. L'atome n'est plus insécable. Ce qui, pour nos prédécesseurs, était le dernier degré de la petitesse et le terme ultime de la division de la matière, est pour le physicien d'aujourd'hui un édifice compliqué, puisque la décharge de l'ampoule de Crookes en arrache des pierres, de minimes fragmens. Les forces électriques, la répulsion du pôle négatif, le choc contre la cathode, sont les forces qui ont accompli cette séparation. Les parties ainsi enlevées ne sont pas des éclats produits au hasard des circonstances, mais, au contraire, des élémens préexistans dans l'ensemble atomique. Ils ont toujours, en toute circonstance, la même masse, à savoir un millième de la masse de l'atome d'hydrogène. Ceci révèle une organisation de l'atome, dont le corpuscule atomique, le milliatome, est un constituant. Des forces extrêmement grandes relient les différentes parties de ce microcosme, forces dont la décharge électrique doit triompher dans l'ampoule de Crookes.

L'étude du rayonnement des corps radio-actifs a conduit à des conclusions analogues. De même que des particules électrisées s'échappent de la cathode dans le tube à gaz raréfié, de même des particules seraient émises par le radium, d'une manière continue, mais cette fois dans l'espace. La matière radio-active serait, d'après cela, comparable à la cathode du tube de Crookes. Elle serait le siège d'un phénomène de décomposition ou de dislocation atomique tout à fait comparable. En principe, le radium perdant ainsi, par son rayonnement, de la matière pondérable sous forme de sous-atomes ou corpuscules de J.-J. Thompson, doit perdre de son poids. En fait, bien que la charge électrique de ces corpuscules soit appréciable, leur masse est insignifiante; la balance est incapable d'en permettre la mesure. On a calculé qu'il faudrait des millions d'années pour que le morceau de radium perdît quelques milligrammes de son poids.

Cette dislocation de l'atome du radium n'est pas comparable

aux phénomènes chimiques ordinaires, car ceux-ci laissent l'atome intact et invariable ; c'est un fait d'une nature inconnue. Quelle que soit la force qui détache le sous-atome, c'est elle qui est la source de l'énergie rayonnée.

En résumé, l'ancien atome insécable est donc, aux yeux des physiciens spéculatifs d'aujourd'hui, un tout gigantesque, une sorte de système dans lequel des sous-divisions de l'atome forment des masses animées de mouvemens relatifs. L'illustre mathématicien Cauchy avait, par avance, tracé la voie où la physique moléculaire devait s'engager soixante ans plus tard : « S'il nous était permis, écrivait-il en 1836, d'apercevoir les molécules des différens corps, elles représenteraient à nos regards des espèces de constellations; et, en passant de l'infiniment grand à l'infiniment petit, nous retrouverions dans les dernières particules de la matière, comme dans l'immensité des cieux, des centres d'action placés en présence les uns des autres. »

Il n'y a qu'un mot à changer, — il n'y a qu'à remplacer le mot de *molécule* par celui d'atome, — pour passer de la conception de Cauchy à celle de J.-J. Thompson et des physiciens du jour. Ce n'est plus la molécule, agrégat d'atomes, que l'on peut comparer à un système solaire, c'est l'atome lui-même. « Chaque atome, dit M. J. Perrin, serait constitué, d'une part, d'une ou plusieurs masses très fortement chargées d'électricité positive, sorte de soleils positifs; et, d'autre part, d'une multitude de corpuscules, sortes de petites planètes négatives, gravitant sous l'action des forces électriques. » La charge négative totale équivaut exactement à la charge positive totale, en sorte que l'atome est électriquement neutre. L'étude des rayons cathodiques a montré que tous les sous-atomes négatifs sont identiques entre eux. Si donc il y a vraiment unité de la matière, les soleils positifs aussi seraient identiques entre eux. Et, alors, « la totalité de l'univers matériel serait formée par le groupement de deux espèces seulement d'élémens primordiaux, les électrons, c'est-à-dire l'électricité positive et l'électricité négative. »

Cette conception pan-électrique de la matière et des phénomènes de l'univers rend compte d'une multitude de faits qui, sans cela, restent inexplicables. Elle rend compte aussi de l'insécabilité apparente de l'atome, telle qu'elle semble résulter des lois fondamentales de la chimie. Nous disons que cette propriété de l'atome d'être insécable, n'est qu'apparente; elle est seulement

approximative, — très approximative, si l'on veut; — elle n'est pas absolue. Et on le conçoit bien maintenant. Si une force est capable d'entamer l'atome, — force électrique nécessairement, — elle en détachera d'abord un corpuscule, une petite planète négative; après cela, il lui deviendra plus difficile d'en arracher un second, à cause de l'attraction plus forte que la charge positive, demeurée invariable, exercera sur la charge négative restante. La difficulté croîtra à chaque tentative nouvelle, nos moyens d'action s'épuiseront, le plus souvent, avant que nous ayons arraché de l'atome une quantité de matière appréciable. L'atome paraîtra inaltérable.

Il n'est pas utile d'entrer plus avant dans le détail des conceptions que la science du jour permet de se former de la constitution de la matière universelle. On sait assez que, pour conformes qu'elles soient à l'état présent de nos connaissances, les hypothèses de ce genre dépassent toujours la science positive : elles n'offrent ni la même certitude, ni la même sécurité que celle-ci. De plus, elles ne sont point nécessaires à l'objet que nous avons en vue et que nous traiterons dans un prochain article, à savoir : l'exposé comparatif des propriétés de la matière dans les corps vivans et dans les corps bruts.

A. Dastre.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

30 juin.

L'épreuve que traverse en ce moment l'Angleterre a fait naître dans le monde entier une émotion respectueuse et sincère. Nous nous associons à la douleur d'un peuple qui a quelquefois des manières de penser et de sentir différentes des nôtres, mais dans lequel, aujourd'hui, l'humanité elle-même est frappée. Après le règne si long, si heureux, si prospère de la reine Victoria, il semblait que tout dût réussir à nos voisins. La fortune elle-même s'était en quelque sorte chargée d'arranger leurs affaires. Ils étaient habitués à ce que tout leur réussît. Le malheur qui les atteint les fait rentrer dans les conditions communes, c'est-à-dire participer à la souffrance universelle, et dès lors on s'émeut de ce qui les touche, on prend part à ce qui les afflige, on souhaite ardemment que le roi Édouard VII sorte vivant de la crise qu'il subit.

Le roi Édouard VII a laissé, partout où il est passé lorsqu'il était prince de Galles, le souvenir d'un homme qui sans doute aimait le plaisir, mais qui ne lui sacrifiait jamais le devoir, bienveillant d'ailleurs, aimable, parlant avec bonne grâce et avec tact, et doué de ces qualités de bon sens dont sa mère a été le parfait modèle. Tout dans sa personne donnait à croire qu'il serait un souverain constitutionnel accompli. Le sentiment qu'il inspirait aux Anglais était la confiance, et les étrangers le partageaient avec eux. On a dit beaucoup qu'il avait été pour quelque chose dans le rétablissement de la paix au Sud de l'Afrique. Aussi les fêtes de son couronnement, sur lesquelles ne pesait plus aucune ombre funeste, s'annonçaient-elles comme devant être, non seulement brillantes, mais heureuses. Nous sommes déshabitués des fêtes de ce genre : elles parlent peu à notre imagination, à nous dont le loyalisme s'applique à des institutions au lieu de

s'adresser à une personne. Les manifestations qui se préparaient à Londres avaient à nos yeux un caractère un peu archaïque; mais ce qui fait battre le cœur d'un peuple ne saurait nous laisser indifférent. L'amiral Gervais, qui devait représenter notre gouvernement à Londres, y représentait vraiment la France elle-même, la France amie et bienveillante, qui faisait des vœux sincères pour l'Angleterre et pour son souverain. Rien ne pouvait gêner ici la spontanéité cordiale de notre élan. Tout d'un coup, un nuage épais et noir a obscurci l'horizon. Le roi était malade; le roi était en danger; une opération grave venait de lui être faite; le couronnement était renvoyé à une date indéterminée. Quand on pense à toutes les espérances que cette fête avait suscitées, et au prodigieux mouvement matériel et moral qui s'en était suivi, on a quelque peine à mesurer la profondeur de la déception ressentie. Tout était prêt : on avait bien dit que le roi avait été indisposé, mais si légèrement qu'aucune préoccupation n'en était née. Toutefois, lorsque Édouard VII est arrivé à Londres, et qu'on a pu le voir entouré, malgré la chaleur du jour, d'un épais pardessus, un peu de surprise s'est produite. Le lendemain, le coup de foudre a éclaté. On a pu alors admirer la force d'âme que le roi avait déployée pour vaincre la maladie, affronter quand même les fatigues du sacre, et ne pas condamner l'Angleterre à des angoisses qu'il avait voulu garder pour lui seul.

Les nouvelles données depuis permettent d'espérer une solution favorable : pourtant ce n'est qu'après de longs jours, et peut-être même après une opération nouvelle, que les chirurgiens oseront se prononcer. Ils ont fait ce qu'ils pouvaient faire : la vie du malade est maintenant entre des mains plus puissantes que les leurs. Certes, le péril qu'il court n'en fait courir aucun à son pays. Les institutions anglaises sont assez fortes pour qu'il n'y ait rien à craindre du dénouement, quel qu'il puisse être. Mais il y a quelque chose de si tragique dans la manière dont s'est produit l'accident dont le roi est victime, et l'Angleterre se montre si émue de son malheur, que nous ne pouvons que nous associer à sa tristesse en face de ce nouvel exemple de la vanité des grandeurs de ce monde. Heureusement le roi Édouard VII n'a que soixante ans : à son âge, les opérations comme celle qu'il vient de subir sont rarement mortelles, et, quelles que soient les appréhensions de l'heure présente, il est permis de tout espérer.

Pendant que notre Chambre des députés se livre avec beaucoup d'ardeur au travail de validations et d'invalidations de ses membres,

le Sénat discute la réduction du service militaire à deux ans. Du travail de la Chambre, nous ne dirons rien encore : il n'est pas assez avancé pour qu'on puisse le juger. Quant au Sénat, la proposition de loi qui lui est soumise est certainement la plus grave sur laquelle, dans les circonstances présentes, il puisse avoir à se prononcer.

Elle lui a été soumise, par qui? Par un de ses membres, M. Rolland, homme studieux et appliqué sans doute, animé de bonnes intentions certainement, mais que rien dans son passé n'avait préparé à la tâche qu'il a affrontée, ni à la responsabilité qu'il a assumée sans frémir. M. Rolland est médecin. S'il y a une réforme dont il conviendrait de laisser l'initiative au gouvernement, à coup sûr, c'est celle qu'il a entreprise. On entend dire assez souvent, à propos de lois d'un intérêt subalterne si on les compare à la loi organique de l'armée, que le gouvernement seul est en mesure de les proposer au Parlement. N'est-ce pas ce qu'on a dit, par exemple, de l'amnistie, et nous avouons n'avoir jamais compris pourquoi? Est-ce que tout député ou tout sénateur n'a pas le moyen de se renseigner sur l'apaisement des esprits et le droit de suggérer une mesure en vue de le rendre complet et définitif? Néanmoins, on les leur conteste, on les leur refuse. Mais, quand il ne s'agit que de l'armée, c'est autre chose : on reconnaît à chacun d'eux toutes les lumières et, surtout, toute l'autorité nécessaire pour proposer, à titre individuel, la revision de ses lois fondamentales. Tout le monde a trouvé légitime et naturel que M. Rolland déposât un projet de réduction à deux ans de la durée du service militaire. On a pris tout de suite ce projet très au sérieux, et un grand mouvement s'est produit dans l'opinion en sa faveur, mouvement qui aurait été encore plus grand, cela va sans dire, si le service militaire avait été réduit à un an, et surtout s'il avait été complètement supprimé. Cela se passait avant les élections et, comme il fallait s'y attendre, a influé sur elles. Les candidats ont promis aux électeurs l'allégement du service militaire, et ils se regardent comme obligés maintenant à tenir leur promesse, ou du moins à faire un effort pour cela. Quelle a été l'attitude du dernier ministère relativement à cette question redoutable, qu'on peut sans exagérer appeler une question de vie ou de mort pour le pays? M. le général de Galliffet, dans une lettre qu'il a récemment adressée au *Journal des Débats*, a raconté que, pendant qu'il était ministre de la Guerre, il avait pris sur lui, le gouvernement n'en ayant pas délibéré, de montrer à la commission de l'armée de la Chambre des députés les graves inconvéniens d'une réforme dont il était l'adversaire. Il ajoutait

que M. Waldeck-Rousseau, président du Conseil, mis au courant par lui-même du langage qu'il avait tenu, l'en avait fort approuvé, car il regardait l'affaire comme une aventure. Et d'un ! Mais au général de Galliffet a succédé le général André. Celui-ci n'a pas fait ses confidences à un journal, il les a faites au Sénat, et il lui a dit que M. Waldeck-Rousseau lui avait à la vérité défendu d'exprimer un avis devant sa propre commission de l'armée; mais qu'étant personnellement partisan de la réforme, il pensait bien que la commission s'en était doutée, quelque soin qu'il eût mis à garder son sentiment pour lui seul. Et de deux! Ainsi le même ministère, qui n'avait pas délibéré sur la mesure et qui, en somme, n'en voulait pas, a eu successivement deux ministres de la Guerre, dont l'un la combattait devant la commission de la Chambre, et dont l'autre laissait entendre qu'il y était favorable devant la commission du Sénat. C'est ainsi qu'on mène nos affaires !

Quelle a été l'impression du public en face de ces allures, pour le moins équivoques, du gouvernement? Le public, devinant la pensée que M. le général André cachait si mal, a cru que le gouvernement était pour la réforme, alors que cela n'était pas vrai; et les élections se sont faites en partie là-dessus. Le lendemain, il a fallu acquitter la lettre de change qu'on avait signée ou endossée. On a fait un ministère dans cette vue, et M. Combes n'a pas hésité à se jeter dans l'aventure que M. Waldeck-Rousseau n'avait voulu aborder à aucun prix : il en a même fait l'article essentiel de son programme. *Ab uno disce omnes!* On voit par cet exemple comment s'entament et se poursuivent chez nous les grandes réformes. Il suffit, au début, de la faiblesse, du silence et de l'inertie du gouvernement : le reste va de soi.

Est-ce à dire que la réduction du service militaire à deux ans soit impossible? Non, et M. Mézières, pour ne citer que lui, l'a montré au Sénat avec beaucoup de clarté, de force et d'éloquence; mais il a dû pour cela commencer par attaquer le projet de M. Rolland, ce projet que M. le général André, délivré des entraves que M. Waldeck-Rousseau lui avait imposées, a adopté tel quel. M. Mézières a fait entendre au Sénat la voix de la raison, du bon sens et du patriotisme. M. de Goulaine, M. de Lamarzelle, M. l'amiral de Cuverville, M. de Tréveneuc, M. de Montfort, M. Forgemol de Bostquénard, M. le général Mercier, et surtout M. le général Billot, qui a produit sur le Sénat une impression profonde, mais peut-être, hélas! fugitive, tous ont attaqué la loi : on n'a trouvé d'orateurs pour la défendre que sur

les bancs du gouvernement et de la commission. Le plus séduisant de tous, est-il besoin de le dire? a été M. de Freycinet, président de la commission de l'armée. Il a mis les ressources du plus merveilleux talent à montrer ce qu'il croit être les qualités de la loi et à en atténuer les défauts. Sous sa main habile et légère, les difficultés semblaient disparaître comme par enchantement. Son succès personnel a été des plus vifs. A tous ces points de vue, la discussion honore le Sénat : et cependant on se demande pourquoi il en a pris l'initiative. Était-ce là son rôle? Devait-il se le laisser imposer? Était-ce lui qui avait promis aux électeurs la réduction du service militaire? Cette promesse étant venue de la Chambre, pourquoi n'avoir pas laissé à la Chambre le soin de la tenir? On aurait vu alors si les conditions qu'elle aurait mises à la réforme auraient été acceptables, ou dans quel sens il aurait fallu les modifier? Cette réserve, de la part du Sénat, aurait été prudente et sage. Pourquoi ne s'y est-il pas enfermé? Pourquoi a-t-il été au-devant de la plus inquiétante des responsabilités? Et enfin pourquoi l'a-t-il fait sans aucune des précautions et des garanties dont il aurait dû s'entourer? La première de ces garanties aurait consisté à exiger du ministre de la Guerre qu'il consultât le conseil supérieur. Le ministre l'a-t-il fait? On le lui a demandé : il a d'abord juré que oui, et il a ensuite avoué que non. « Je ne pouvais pas le consulter, a-t-il dit, pendant que je préparais la réforme, puisque le gouvernement de M. Waldeck-Rousseau dont je faisais partie y était contraire. Alors j'ai interrogé individuellement tous les membres du conseil supérieur, et je leur ai demandé de me donner leur avis par écrit. J'en ai pris connaissance, et j'ai définitivement fixé mes résolutions. » Si ce n'est pas là le texte, c'est le sens des explications du général André. Il en résulte qu'il a par devers lui une collection d'avis de gens instruits sans doute et compétens, mais qu'il n'a pas l'avis collectif du conseil supérieur, cet avis qui ne peut être pris et donné officiellement qu'après une délibération commune, et qui tient d'elle toute son autorité. Est-ce qu'on aurait l'avis du Conseil d'État, si on interrogeait individuellement tous les conseillers d'État? Est-ce qu'on aurait l'avis d'une commission, d'une assemblée quelconque, de la Chambre, du Sénat, si on interrogeait leurs membres séparément sans leur permettre de discuter entre eux et de se mettre d'accord? Mais à quoi bon insister? Il n'est pas vrai que le général André ait consulté le conseil supérieur. Il n'a consulté que lui-même, et, comme il était depuis longtemps partisan de la réforme, aussitôt qu'il a eu ses coudées franches, il a essayé de la réaliser.

En présence de cette situation, un des membres les plus distingués du Sénat, M. Prévet, parlant au nom d'un grand nombre de ses amis, a fait, avec une émotion et un accent sur la sincérité desquels on ne pouvait pas se méprendre, l'aveu de ses angoisses. Il avait suivi le débat avec une extrême application d'esprit, sans parvenir à fixer son opinion. Il n'était pas un spécialiste; il ne prétendait à aucune autorité personnelle en matière d'organisation militaire; il cherchait loyalement à s'éclairer de celle des autres : mais comment choisir entre l'autorité de M. le général André ou de M. de Freycinet d'une part, et l'autorité de M. Mézières, de M. de Tréveneuc, de M. de Montfort, de M. le général Billot de l'autre? S'il s'agissait d'une de ces questions ordinaires qu'une assemblée tranche quelquefois de guerre lasse et sans la bien connaître, en se disant que, si une erreur est commise, elle sera toujours réparable, on pourrait se laisser aller à ce train habituel des choses. Mais, ici, le cas est tout autre. Les conséquences de la moindre faute peuvent être éternelles; elles risquent de se traduire par des désastres, des amputations, des humiliations devant lesquelles le patriotisme reste confondu. Que faire? Ne doit-on pas, a demandé M. Prévet, pour couvrir sa responsabilité propre, s'entourer de celle de tous les hommes compétens? Il a proposé, en conséquence, que le débat fût suspendu jusqu'à ce que M. le ministre de la Guerre eût pris l'avis du conseil supérieur et l'eût communiqué à la commission. Était-ce trop demander? Pouvait-on même demander moins? La parole simple, mais vibrante et chaude, de M. Prévet a paru remuer le Sénat. Il y a eu quelques minutes d'hésitation et d'anxiété. Mais, quand on est passé au vote, la proposition de M. Prévet a été repoussée par une trentaine de voix de majorité. Le Sénat se jugeait suffisamment éclairé; il n'avait pas besoin des lumières du conseil supérieur; son opinion était faite. Puisse-t-il ne s'être pas trompé! N'importe : ceux qui ont voté avec M. Prévet ont déchargé leur conscience d'un fardeau qui, si nos mauvaises destinées s'en mêlent, pourra devenir dans l'histoire infiniment lourd sur celle des autres.

Sans entrer ici dans une discussion technique qui n'y serait pas à sa place, il faut cependant exposer les termes généraux de la question et dire comment elle se présente. Il y a deux systèmes pour réduire à deux ans la durée du service militaire : celui de M. Rolland et celui que nous mettrons sous le nom de M. Mézières, puisque c'est M. Mézières qui l'a exposé le premier devant le Sénat, et qui l'a exposé dans les termes les plus clairs. Les partisans de l'un et de l'autre

sont d'accord sur un point, à savoir que l'armée active doit avoir, en temps de paix, un effectif de 575 000 hommes. Dans son discours au Sénat, M. le général André a dit que l'effectif actuel était de 569 000 hommes et que, dès lors, il s'en contentait : pouvait-il demander au service de deux ans plus que ne donne le service de trois? Il y aurait beaucoup à dire sur ce point. Ce n'est pas une raison parce que la loi actuelle, mal appliquée, ne fournit pas tout ce qu'on devait en attendre, de se résigner à n'avoir pas mieux. Ce n'est pas une raison non plus, parce que trois classes ne font pas 575 000 hommes, de se contenter de deux. Mais passons. Le problème que s'est posé le général André a été de trouver 569 000 hommes avec deux ans de service, c'est-à-dire avec deux classes : acceptons-le tel que, et demandons-nous s'il l'a résolu?

Il commence par supprimer les dispenses sans aucune exception, et non pas seulement celles qui ont pour objet de favoriser soit la haute culture intellectuelle, soit le recrutement de certaines administrations ou fonctions publiques, mais encore celles qui se rapportent aux soutiens indispensables de famille. Tout le monde fera deux ans, et deux ans *de die ad diem*, sans congés, sans permissions d'aucune sorte. C'est la première condition : le général André ne cache pas qu'elle est indispensable. Cela fait, il a, comme il l'a dit lui-même, raclé tous les fonds de tiroir pour trouver quelques mille hommes par-ci, quelques mille autres par-là, empruntant des parcelles d'effectif tantôt aux musiques militaires, tantôt au contingent algérien qui, soumis au droit commun, fera désormais deux ans au lieu d'un, tantôt aux malingres des services auxiliaires, jusqu'ici dispensés de tout service. Nous ne nions pas que, par ces procédés de haute pression administrative ou politique, M. le général André ne puisse se procurer quelques hommes de plus; mais combien? Ses calculs ont paru parfois arbitraires et même inexacts. Mais soit! Après avoir réuni toutes ses broutilles et fait toutes ses additions, il reconnaît qu'il lui manquera encore 24000 hommes. Comment se les procurer? Par des rengagemens, il n'y a pas d'autre moyen. Dans tous les systèmes, le service de deux ans ne peut fonctionner qu'avec un nombre plus ou moins considérable de rengagemens. Les aura-t-on? M. le général André a dit qu'il en était sûr autant qu'un homme peut être sûr de quelque chose. Eh bien! à notre avis, ce n'est pas encore assez. Quand il s'agit du recrutement de l'armée, une hypothèse, quelque vraisemblable qu'elle paraisse, ne nous suffit pas; nous demandons une certitude, et c'est précisément cette certitude que nous

donne M. Mézières. Là est la différence entre lui et le général André ou la commission. Homme pour homme, dit-il, empruntant une formule heureuse à M. le général de Galliffet. Qui peut savoir au juste combien de soldats manqueront dans le rang lorsqu'on aura opéré, d'abord la suppression d'une classe, ensuite toutes les adjonctions, grosses ou petites, de M. le général André ? Qui peut être sûr enfin qu'on aura 24000 rengagés, ou davantage, car il en faudra sans doute davantage ? N'est-il pas plus prudent de commencer par réaliser la condition du système avant d'appliquer le système lui-même? Quand un homme se rengagera, on en libérera un autre. Il n'y aura dès lors aucun risque à courir pour l'armée : au lieu d'être affaiblie, elle sera fortifiée, car un rengagé vaut mieux qu'un soldat ordinaire. Arrivera-t-on par là au service de deux ans pour tous? Oui, si les calculs de M. le ministre de la guerre et de la Commission sont exacts; non pas tout à fait, s'ils ne le sont pas. Mais, s'ils ne le sont pas, faut-il sacrifier l'armée à un calcul erroné? Qui oserait le soutenir? Il y a sans doute d'autres élémens dans la question : il y a, par exemple, les sous-officiers et les caporaux dont il faut assurer le recrutement, ce qui ne peut se faire, du moins en partie, que par des rengagemens; mais ce sont là les détails du problème et, quelque essentiels qu'ils soient, nous les négligeons pour aujourd'hui. M. le général André n'a guère traité que la question des effectifs; ce n'est pourtant pas la seule; peut-être même n'est-ce pas d'une manière absolue la plus grave. A côté du nombre, qui est assurément indispensable, il y a aussi les qualités morales, qu'il faut entretenir dans l'armée, et, quoi qu'on en dise, cela est plus difficile avec le service de deux ans qu'avec celui de trois. Sur tout cela, M. le ministre de la Guerre a dit peu de chose ; il a laissé à l'opposition le soin de parler à sa place. C'est ce qu'a fait, entre autres, M. de Lamarzelle qui a rappelé l'importance de l'esprit militaire dans une armée, et qui a demandé comment on le développerait, comment même on le maintiendrait avec le service réduit. Il est vrai qu'on a réponse à tout avec les rengagemens. Soit, dirons-nous avec M. Mézières : mais faisons d'abord les rengagemens, nous verrons après.

M. Mézières est né dans cette partie de la Lorraine qui nous a été si cruellement arrachée en 1871. Il y revient quelquefois; il connaît très bien l'armée allemande; il en parle avec la précision d'un homme qui a vu. Cependant il ne s'est pas contenté d'observer de près l'armée de nos voisins, il a lu beaucoup de leurs écrivains militaires, et il n'a trouvé chez aucun d'eux ce paradoxe qu'un soldat de deux ans valait mieux ou même autant qu'un soldat de trois : on ne le trouve

que dans les journaux français. Les Allemands ont néanmoins réduit, non pas dans toute leur armée, mais dans l'infanterie, la durée du service militaire à deux ans, et c'est leur exemple qu'on invoque en France sans prendre la peine de s'assurer si nous sommes dans des conditions analogues aux leurs, et si les mêmes mesures produiront chez nous les mêmes effets que chez eux. Nous manquons d'hommes. On vient de voir la difficulté qu'a rencontrée le général André, et les habiles calculs auxquels il s'est livré pour réunir une armée de 569000 hommes. M. de Freycinet les a refaits après lui. Ils se sont vus obligés l'un et l'autre de supprimer toutes les dispenses et de chercher des hommes dans tous les coins. En Allemagne, c'est le contraire : au lieu de n'avoir pas assez d'hommes, on en a trop, et, comme les ressources du budget sont limitées, on est forcé d'en éliminer. C'est pour cela, et non pas pour une autre raison, qu'on a partiellement supprimé une classe et réduit dans l'infanterie le service à deux ans. Partant de deux situations aussi différentes, comment pourrions-nous arriver aux mêmes effets en appliquant la même mesure? En ce qui concerne les dispenses, nous les supprimons sans pitié, ni miséricorde. Le service obligatoire pour tous, que nous lui avons emprunté, n'est tolérable en Allemagne et n'y est toléré qu'à cause du nombre très élevé des dispenses. Pourquoi, d'ailleurs, aurait-on cherché à les diminuer, puisqu'on avait trop d'hommes et qu'on ne savait comment les encadrer?

Enfin, il y a une différence fondamentale entre la manière de procéder de l'Allemagne et celle que proposent chez nous M. Rolland et M. le ministre de la Guerre. Les Allemands n'ont pas fait une loi pour réduire le service militaire à deux ans. Ils n'ont eu garde de s'enchaîner d'une manière aussi étroite. Ils n'ont pas fait une réforme, mais une simple expérience, et la même décision impériale qui l'a ouverte pourrait la clore demain, si elle produisait de mauvais résultats. On n'est, en réalité, lié par rien. En serait-il de même en France, si la loi, une fois votée, venait à découvrir des défauts imprévus? Après avoir promis le service de deux ans à un pays comme le nôtre et le lui avoir donné, pourrait-on le lui retirer? Quel est le gouvernement qui oserait le proposer et qui serait assez fort pour le faire? Il ne faut pas se dissimuler, — et M. Prévet l'a dit avec une grande clairvoyance, — qu'il y a quelque chose d'irréparable dans la réduction chez nous du service militaire à deux ans. Tant pis si l'on s'est trompé, si l'armée a été déplorablement affaiblie, si l'on ne trouve pas le nombre des rengagés sur lesquels on avait compté! On

les trouvera, dit M. le général André, pourvu que le parlement vote des crédits suffisans. Sans doute : avec de l'argent, beaucoup d'argent, on peut toujours se procurer les hommes dont on a besoin. Est-ce que toute l'armée anglaise ne se compose pas de mercenaires? Mais l'Angleterre sait ce que son armée lui coûte, et, dans l'état de nos finances, ce n'est pas sans inquiétude que nous envisageons la surcharge financière qui incombera au pays du fait de la loi nouvelle. Le jour viendra peut-être où notre richesse amoindrie obligera le parlement et le gouvernement à se montrer plus économes, et nous ne sommes pas sûrs que M. le ministre de la Guerre trouve alors, et toujours, les sommes qui lui seront indispensables pour se procurer les rengagemens qu'il a escomptés devant le Sénat. Entre le ministre des Finances qui songera à équilibrer son budget, et lui qui songera, si l'on nous permet le mot, à équilibrer son armée, quel est, en fin de compte, celui qui l'emportera?

Et pourtant nous sommes loin de dire que, lorsque la loi sera votée, on n'y touchera plus. C'est le contraire qui est vrai : on y touchera certainement. M. le ministre de la Guerre, à la fin de son discours au Sénat, a dit un mot qui est tout à fait exact et dont il faut le remercier, à savoir que la loi future fera peser sur le pays des charges plus lourdes que la loi actuelle. S'il a voulu seulement parler des charges financières, le fait est d'une vérité si évidente qu'il ne valait même pas la peine d'être énoncé ; mais il est probable que M. le général André a vu plus loin que la poche des contribuables, car ce n'est pas elle seulement qui sera atteinte. La suppression de toutes les dispenses est une mesure tellement draconienne que la pensée hésite et se trouble en y songeant. Rien de pareil n'existe dans aucun pays au monde. Nous avons déjà dit qu'en Allemagne les dispenses étaient nombreuses, et qu'elles étaient la soupape de sûreté du service obligatoire pour tous. Nous, nous ne ferons grâce à personne ; chacun devra faire deux ans entiers, et cette loi égalitaire ne s'appliquera pas seulement aux jeunes gens qui se destinent aux carrières libérales, mais aux soutiens indispensables de famille, aux fils aînés de veuves ou de septuagénaires, aux frères qui auront déjà un aîné sous les drapeaux. Si la loi sacrifie impitoyablement tant d'intérêts divers, elle se présente au moins avec une apparence démocratique propre à séduire au premier abord : mais cette apparence est menteuse. En réalité, les pauvres souffriront de cette égalité infiniment plus que les riches. Ceux-ci et leurs familles se tireront toujours d'affaire ; il n'en est pas de même des autres, qui d'abord sont les plus nombreux, et

qui à certains égards sont les plus intéressans. Pour un jeune homme riche, c'est en somme peu de chose que de passer deux années au régiment; pour un jeune homme pauvre, ce sera souvent une carrière brisée et rendue impossible. Quant aux familles de l'un et de l'autre, on ne peut pas même les comparer au point de vue des charges infiniment inégales que cette égalité leur fera supporter. M. de Tréveneuc, et après lui, avec plus de force encore, M. le général Billot, ont dit une grande vérité en assurant que la loi proposée, si elle est jamais appliquée, provoquera aussitôt une clameur d'indignation. Son impopularité sera écrasante pour ceux qui l'auront présentée au pays comme un précieux cadeau. Le pays se plaindra d'avoir été dupé, et il l'aura été en effet. On lui a, pendant la campagne électorale, promis le service de deux ans sans lui en dire les conditions : lorsqu'il les verra, il protestera avec véhémence. La loi de deux ans, à l'exemple d'ailleurs de quelques autres, est destinée à n'être populaire qu'aussi longtemps qu'on se bornera à l'annoncer; elle cessera de l'être le jour où elle sera appliquée. Et alors, oui sûrement, on la retouchera; mais ce ne sera pas pour revenir au service de trois ans, ce sera pour rétablir en détail les dispenses qu'on aura supprimées en bloc, comme on supprime tant de choses chez nous pour les refaire le lendemain. On rétablira d'abord la dispense des soutiens de famille. On rétablira ensuite celle des instituteurs, dont le recrutement est dès aujourd'hui difficile et deviendra impossible si on leur impose deux années à passer sous les drapeaux. On en rétablira bien d'autres, et nous dirions volontiers qu'on les rétablira toutes, si nous ne devions pas faire une exception pour les séminaristes.

Oh! ceux-là, une fois privés de dispense, le seront pour toujours. Les autres, non : nous ne sommes pas en peine pour eux, mais nous le sommes pour l'armée. Comment atteindra-t-elle l'effectif de 569 000 hommes, après le rétablissement des dispenses? Sera-ce avec des rengagemens nouveaux? Demandera-t-on un sacrifice toujours plus grand à nos finances? Arriverons-nous peu à peu à une armée composée en majorité de mercenaires? Les radicaux et les socialistes ne le permettront pas, car tout rengagé est à leurs yeux un prétorien qui déjà les épouvante. Alors, nous n'aurons plus d'armée du tout. Cette conséquence n'inquiète pas M. Jaurès, qui demande des milices, et qui assure que nous y marchons; mais elle nous inquiète, nous, parce que nous ne sommes pas sûrs que M. Jaurès n'ait pas raison, et que la loi nouvelle ne soit pas une dernière étape vers la suppres-

sion des armées permanentes et la constitution de milices communales. Lorsque nous en serons là, il restera sans doute un grand pays géographique entre des frontières qui seront peut-être encore réduites, et ce pays continuera de s'appeler la France, mais ce ne sera plus la France que le monde a connue et respectée, la France de notre merveilleuse histoire, celle qu'on a appelée la plus grande personne morale qui soit au monde, que nous aimons passionnément dans le passé, et dans laquelle nous avons mis toute notre espérance pour l'avenir. Cette France aura vécu. Elle sera remplacée par la France des socialistes, où les intérêts matériels seront tout, jusqu'au jour inévitable où quelque voisin énergique et rapace lui fera payer cher son abdication de grande puissance.

Nous avons dit par quels moyens on pouvait échapper à ces conséquences d'une loi mal faite : mais il y a quelque chose qu'aucun moyen artificiel, aucune combinaison de texte ne peut donner, c'est le sentiment du devoir militaire envers son pays. Ce sentiment s'atténue, diminue chez nous, tandis que nous le voyons toujours ardent, fort et dominant impérieusement tous les autres chez des nations voisines. La comparaison nous afflige et nous alarme. On a encouragé sur le terrain électoral un relâchement auquel nous n'étions déjà que trop portés, et on a annoncé le service de deux ans comme un grand allégement du fardeau militaire. M. le ministre de la Guerre vient dire aujourd'hui en toute franchise que ce fardeau sera aggravé. Il le sera en effet terriblement. Le pays acceptera-t-il la déception qu'on lui prépare? L'armée supportera-t-elle sans faiblir l'épreuve qu'on lui impose? Le gouvernement, qui a si peu d'autorité aujourd'hui, en aura-t-il assez demain pour maintenir intégralement la suppression des dispenses qui est la clé de voûte de la loi? Comment échapper à l'anxiété que ces questions provoquent en face d'une expérience que M. Waldeck-Rousseau qualifiait si bien d'aventure, mais à laquelle il nous a conduits, et dont ses successeurs, plus hardis que lui, font leur affaire avec une si merveilleuse tranquillité d'esprit?

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

F. BRUNETIÈRE.

CHEZ

LE

MAHARAJAH DU TRAVANCORE

I

20 décembre. — Voici le soir, le temps de paix et de fraîcheur qui soudainement commence après la brusque tombée du soleil. Je me repose depuis quelques instans à Palancota, un village ignoré où je dois passer la nuit. Et c'est ici que, pour la première fois, je me sens vraiment dans l'Inde — et vraiment *loin* à ce déclin du jour, sous ces arbres, au milieu de ce silence.

Après une halte d'une semaine dans l'île verte et mouillée de Ceylan, où le paquebot de France m'avait conduit, j'ai traversé la nuit dernière, sur un mauvais navire de la côte, ce golfe de Manaar où la mer bouillonne sans cesse; puis, tout le jour, j'ai roulé très vite jusqu'à ce village où un délégué de Son Altesse le Maharajah du Travancore est venu m'installer dans une maisonnette blanche, à l'ombre épaisse des feuilles.

Demain donc, je partirai, en charrette indienne traînée par des zébus, pour me rendre dans ce pays de Travancore par où doit commencer mon voyage, pays qu'on appelle aussi « Terre de Charité » et qui est, paraît-il, une région de tranquillité heureuse, restée sans communication avec les affolés de ce siècle; une région isolée et épargnée, sous des voûtes de palmes.

Nuit close à présent; exquise nuit d'été, mais nuit sans lune. On m'emmène en voiture regarder aux lumières un temple brahmanique, le plus grand des temples du Sud, qui est là, dans une ville très voisine nommée Tinnevelly.

Au trot facile, par une route plane, nous nous en allons à travers le mystère des arbres, sous leurs dentelles noires; des racines descendent de leurs rameaux étendus pour se rejoindre, des flots de racines comme de longues chevelures. Au-dessus des feuilles, dans les moindres trouées claires, scintillent au ciel des myriades de mondes, tandis qu'en dessous, jusque sur les herbes, voltigent les innombrables petites mouches de feu qui, dans les pays chauds, simulent chaque soir des jeux d'étincelles; et tous ces scintillemens, toutes ces lueurs se confondent, au point que nous ne savons plus, dans notre course rapide, quelles sont les lucioles, ni quelles sont les étoiles.

Après l'énervante humidité de Ceylan, on revit délicieusement ici, dans un air sec et salubre; on respire comme durant les belles nuits de nos étés de France et partout les grillons chantent comme dans nos campagnes au mois de juin. Cependant l'on croise sur ces chemins d'étranges passans; des passans de bronze, qui vont sans bruit, les pieds nus, une mousseline blanche drapée à l'épaule. Et de temps à autre, le son d'un tamtam dans le lointain, ou le prélude gémissant d'une musette, viennent préciser quelle est cette région de la terre, disent l'Inde, disent Brahma, rappellent l'énorme distance.

Des maisonnettes à vérandah, blanchâtres dans les ténèbres des arbres, commencent d'apparaître des deux côtés de la route, — et c'est déjà Tinnevelly, la ville où nous allons. Une silhouette enfin se dessine, au bout d'une avenue de palmiers à tiges frêles qui balancent sur le ciel leurs plumets noirs, une silhouette très particulière et très saisissante : le grand temple! Sans être encore jamais venu dans l'Inde, on reconnaîtrait cela tout de suite, car des images vous en avaient vaguement appris la forme; mais on se le figurait moins grand, on ne s'attendait pas à le voir surgir si haut dans le ciel nocturne. C'est un monstrueux pylône, qui doit être fait d'une pléiade de dieux amoncelés, et dont la cime hérissée de monstres se profile en noir sur le poudroiement lumineux des étoiles.

Notre voiture bientôt pénètre sous une voûte de granit, entre des colonnes carrées d'un style lourdement primitif. Et, cette sorte d'avant-corps une fois traversé, quand reparaît sur nos têtes le voile étincelant du ciel, nous nous trouvons en présence d'une enceinte immense, que je n'aurai pas le droit de franchir; mais le pylône est maintenant devant nous, tout proche; il sur-

monte et il écrase de sa masse, hors de proportion avec les habituelles choses humaines, une entrée impénétrable pour moi, grande ouverte cependant et par où mes yeux plongent dans le recul du sanctuaire, dans l'obscurité sainte, ponctuée à l'infini de mystérieuses lampes.

Il m'est permis de regarder par là, mais pas trop longtemps et pas de trop près.

De chaque côté de cette entrée profonde, sous les colonnades du péristyle, à la lueur de petites flammes tremblotantes, sont installés des marchands de fleurs, de guirlandes, de gâteaux sacrés pour les dieux. Elles n'éclairent, les petites flammes en feux follets, que ces groupes d'hommes et la base des granits frustes, jadis taillés en contours de monstres, en fantastiques amas de bêtes. Les immobiles marchands, semblables à des dieux eux-mêmes, appuient contre ces granits rougeâtres leurs nudités fauves; leurs yeux brillent magnifiquement et leurs longues chevelures de femme tombent en flot noir sur leurs épaules. Au-dessus, l'obscurité demeure souveraine, vers le sommet des piliers et à la voûte imprécise.

C'est loin, loin, ce fond de sanctuaire, aperçu là-bas à la dérobée. D'interminables fuites de colonnes s'y devinent dans l'ombre, des séries de lampes alignées s'y perdent, impuissantes au milieu de si lourdes ténèbres, et, à l'extrême lointain, qui vibre de chants et de prières, passent confusément des formes humaines blanches.

Elle se découpe en contours étranges, en lignes d'architecture inconnue, cette porte interdite par où je regarde. Malgré ses dimensions de porche de cathédrale, on la dirait toute basse et comme clandestine, sous le pylône disproportionné qui la surmonte, sous l'écrasement de la colossale pyramide de dieux érigée vers les étoiles : elle semble une entrée de souterrains et de mystères.

Pour la première fois de ma vie que j'aborde un temple brahmanique, j'en reçois l'impression de quelque chose de lugubrement idolâtre, de fermé aussi, d'hostile et de terrible; je n'attendais point cela, non plus que cette défense d'approcher et de voir, — et combien m'apparaît vaine, enfantine à cette heure, cette quasi-espérance que j'avais, en venant aux Indes, de trouver un peu de lumière au fond de la religion des grands ancêtres!...

Oh! la douce paix mensongère des églises chrétiennes, ou-

vertes à tous, bienfaisantes encore à ceux-là mêmes qui ne croient plus !...

On me promet, dans d'autres parties de l'Inde, des lieux d'adoration moins farouches où j'entrerai peut-être. Mais maintenant, paraît-il, je dois me retirer pour n'être pas indiscret. Notre voiture pourra seulement, si je le désire, faire au pas le tour de l'immense temple.

L'enceinte en est carrée, assez vaste pour enclore une ville. Isolé au milieu de chacune des quatre faces, un pylône prodigieux se dresse, sous lequel on a percé une porte ; par ailleurs, ces murailles muettes, que nous longeons dans le silence et l'obscurité, sont aussi droites et sévères que des murailles de citadelle. La route solitaire que nous suivons fait du reste partie d'une zone déjà sacrée, où les hommes des basses castes ne sont point admis, — et là nous passons près de grandes masses sombres, échouées comme au hasard, qui semblent être aussi des pyramides d'idoles, et posent sur des roues géantes : les chars, que des milliers de bras mettent en marche pour promener les dieux, aux jours de fête et de délire ; ils sommeillent cette nuit, la base enlizée dans des ornières, ainsi que des choses mortes.

Quand nous nous éloignons par l'avenue de palmiers, sous les hauts plumets noirs penchés en tous sens, c'est une heure de plus violente exaltation religieuse, et des rites particuliers doivent s'accomplir, car nous entendons derrière nous, dans l'idéale nuit sereine, des sons caverneux de tamtams, des appels de trompes comme des beuglemens de monstres. Et cela est barbare à donner le frisson.

21 décembre. — Encore au village de Palancota. Pour chasser les moustiques et les phalènes, toute la nuit, des serviteurs de bronze ont agité l'air avec de grands éventails. Et la maisonnette indienne, très vieille et très blanche, — dans laquelle on a dormi portes et fenêtres ouvertes, — s'éclaire dès l'aube, reçoit dès la première heure la gaie lumière. On s'éveille au soleil levant, dans la splendeur.

La vérandah, encore fraîche de rosée, semble alors un asile exquis, la vérandah toute neigeuse de chaux, avec ses gros piliers trapus, naïvement irréguliers, où des jasmins s'enroulent.

Alentour, c'est la campagne, le calme pastoral, la paix édénique du matin. Sur une nature un peu brûlée, un peu alanguie de sécheresse et d'automne, c'est, dirait-on, le rayonnement

tranquille de nos plus belles matinées de septembre dans la France méridionale. Point de grandes palmes ici, ni de folles verdures comme à Ceylan; rien que des arbres moyens aux feuillages discrets, imitant ceux de nos bois. Des champs fauchés, des vergers, de gentils sentiers avenans et propres, tracés dans une herbe rase, et plus loin, aperçus à travers les branches, des petits murs peints à la chaux, des maisonnettes soigneusement blanchies. Je regarde, et je m'étonne de presque retrouver autour de moi des aspects qui furent familiers à mon enfance.

Il y a même des moineaux, de très vulgaires moineaux, pareils à ceux qui nichent sous nos toits; seulement, avec cette confiance en l'homme qu'ont toutes les bêtes de l'Inde et à laquelle je ne suis point habitué encore, ils ne s'enfuient pas quand j'approche.

Ce pays, par endroits, me réservait donc la surprise de ressembler au mien, de me rendre, en plein hiver, le charme de nos fins d'été... Et, sans tout à fait oublier au fond de moi-même que je suis dans l'Inde, en un lieu perdu, je me livre, avec une mélancolie douce, à des illusions de terre natale. Les campagnes de l'Aunis ou de la Saintonge, les tranquilles demeures de l'île d'Oléron à la saison lumineuse et dorée des vendanges, me sont rappelées nostalgiquement par ces horizons plats, ces petits murs blancs, ces jasmins, cette herbe jaunie et ces couleurs d'automne.

Mille détails toutefois traversent mon rêve pour le dérouter. Un passant nu, qui frôle sans bruit les graminées du chemin, me montre un fin visage de couleur sombre. Un colibri, près des moineaux, vient se poser avec un éclat de pierre précieuse. Et voici une petite fille, un bébé de six ans, envoyée du village pour me faire une communication, qui a de longs yeux d'énigme noire, et dont les narines frémissantes sont traversées d'épingles d'or avec des rubis comme des gouttes de sang.

Surtout il y a au loin, inquiétant au milieu de ce paysage de chez nous, quelque chose d'étrange qui sort des arbres : l'angle d'un pylône brahmanique, le coin d'une pyramide de dieux et de monstres; un temple de Vichnou, caché par là dans un bois.

L'heure de midi amène vraiment un excès de chaleur et de lumière sur la maisonnette blanche, malgré l'ombre de ses arbres.

Alentour, dans les petits vergers, sur l'herbe languissante,

il fait clair, trop clair; cela dépasse à présent nos plus étincelans midis de septembre. Le silence s'est fait partout. Plus de passans dans les sentiers. Les grands éventails sommeillent, et les serviteurs indiens qui les agitaient se sont couchés. Tout se tait et s'immobilise. Seuls, les corbeaux, qui ne font point de sieste, entrent dans ma chambre pour rôder autour de moi; on n'entend, au milieu de la torpeur des choses, que leurs sautillemens et le bruit soyeux de leur vol... Alors, songeant tout à coup que nous sommes aux approches de Noël, je sens tomber sur mon imagination la tristesse de l'immuable beau temps, la tristesse et comme l'angoisse de l'éternel été...

Maintenant arrivent, l'un après l'autre, les équipages de route qui doivent, en deux jours environ, me mener à ce pays de Travancore vers lequel mon esprit est tendu. Charrettes indigènes, en forme de long sarcophage, où l'on se glisse par l'arrière et où l'on voyage forcément couché, au trot dansant des zébus. Pour ma charrette personnelle, une paire de bêtes blanches, dont les cornes sont peintes en bleu; pour mes domestiques, des bêtes brunes, aux cornes cerclées de cuivre.

Et, en attendant le baisser du soleil, ils s'étendent sur l'herbe, nos quatre zébus, paisibles, indolens et bons.

II

A trois heures, le départ, sous un soleil encore terrible. Dans ma charrette garnie de tapis et de nattes, trop basse de plafond pour que je songe à m'y asseoir, je m'étends comme un blessé qu'on emporte, et mes zébus aussitôt prennent ce trot sautillant qui, pendant deux nuits, sans trêve, secouera mon sommeil. Mes attelages, bêtes et gens, changeront d'heure en heure, car il y a des relais disposés tout le long de cette route, seule voie de communication par le Sud entre l'Inde orientale où je suis et le Travancore où je m'en vais. Cette heureuse « Terre de charité » n'a pas jusqu'à présent de chemin de fer pour lui amener des parasites et drainer vers l'étranger ses richesses; du côté du Nord, elle communique aussi avec le petit État de Cochin, au moyen de barques, suivant une série de canaux et de lagunes; mais elle est par ailleurs préservée de tous contacts grâce à de bienfaisantes défenses naturelles : à l'ouest, une mer sans ports, des plages inabordables où les brisans déferlent, et à l'est, la

chaîne des Ghâts, sorte d'épine dorsale de l'Inde, qui fait bonne garde avec ses cimes rocheuses, ses forêts, ses tigres.

Ils vont au trot et au galop, mes bons zébus. Et, sitôt le village disparu, commence une longue, monotone, interminable course, sur un sol d'un rouge de sanguine, entre deux bordures de grands arbres qui imitent nos noyers et nos frênes. Les noyers sont de jeunes banians qui, avec les années, deviendront gigantesques; des chevelures de racines, çà et là, commencent à leur pousser, descendent de leurs branches vers la terre, pour créer d'autres souches, s'étendre, envahir.

Entre ces deux rangées d'arbres, nous traversons de vastes solitudes, où sont clairsemés des palmiers.

Pour respirer et pour voir, j'ai de toutes petites lucarnes de côté, et, à l'arrière, cette minuscule porte ronde par laquelle, tête baissée, je me suis coulé dans mon sarcophage roulant.

Tout près, comme rivée à moi, suit la charrette des domestiques et des bagages; les deux longues figures débonnaires des zébus qui la traînent sont mes très proches voisines; toujours étendu, naturellement, je les vois presque à toucher mes pieds, les inoffensives bêtes trotteuses, que l'on conduit par une simple ficelle passée au travers du nez, et dont les cornes sont recourbées en arrière, couchées sur l'échine, comme dans la crainte de faire involontairement du mal à quelqu'un. Par un prodige d'équilibre, le cocher qui les mène, tout nu et tout en bronze, se tient accroupi à même le timon étroit, les pieds réunis sous le derrière et les mains posées sur les genoux; il les fouette d'un fin roseau ou bien les excite avec un bruit de bouche comme en font les singes en fureur

Et les solitudes défilent toujours, deviennent presque angoissantes à mesure que l'on s'y enfonce plus avant. De loin en loin, quelque maigre champ de riz, ou de coton; autrement, le désert, surtout le désert, éclairé au morne soleil du soir.

A l'horizon, la chaîne des Ghâts se dessine. Et c'est comme la muraille du Travancore, que nous franchirons cette nuit, par un défilé unique.

Après les pluies et les verdures de Ceylan, on s'étonne de plaines si desséchées, où l'herbe même ne pousse plus. Rien que ces étranges palmiers à tige grisâtre qui sont plantés çà et là solitaires, et qui à peine semblent appartenir au règne végétal : droits et lisses comme des poteaux géans, enflés à la base et tout

de suite amincis en fuseau, ils portent au bout de leur hampe démesurée un tout petit bouquet d'éventails rigides, trop haut dans le ciel de feu. Et la raideur de ces silhouettes d'arbres se répète indéfiniment des deux côtés du chemin, jusqu'au triste horizon des plaines.

Personne jamais sur cette route, si soigneusement tracée pourtant entre ses deux bordures de banians verts; on dirait qu'elle ne mène nulle part. Et peu à peu l'alanguissante chaleur, les petites secousses rythmées, la persistance des mêmes cahots et du même bruit, amènent un assoupissement vague où la pensée commence de sombrer.

Vers cinq heures, croisé quatre passans bizarres, qui prennent l'importance d'un événement à mes yeux presque endormis et déjà habitués à ne rencontrer rien dans l'allée monotone; quatre personnages de haute taille, qui marchent à grandes enjambées rapides, le torse nu, un pagne blanc et rouge autour des reins, un large turban rouge sur la tête. Où vont-ils si vite et dans de si éclatans costumes, ces inconnus, au milieu de ces solitudes?

Ensuite le sommeil, par degrés, lentement, m'anéantit sur ma couche étouffante, et je perds conscience de toutes choses.

Réveil une heure après, au crépuscule mourant, pour percevoir cette dernière image de la journée :

La chaîne des Ghâts, qui s'est rapprochée tout d'un coup, comme si elle avait fait un saut de trois lieues, ferme l'Occident des plaines; en violet sombre, elle se découpe avec une netteté invraisemblable sur la bande rouge qui traîne encore à l'horizon du couchant; ses granits des cimes ont des formes vraiment indiennes et jamais vues ailleurs, simulant des tours, des pyramides, des dômes de pagodes. Et les minces palmiers-fuseaux, qui sont toujours, avec quelques aloès d'aspect cruel, les seules plantes ici, montent du sol en traits durs, profilés contre ce qui reste de lumière, rayant partout de leurs bâtons noirs l'or pâle du ciel.

Puis l'obscurité vient, subite, attristante un peu, car la nuit sera sans lune.

Et, jusqu'au matin, secoué dans l'étroit sarcophage, je ne perçois plus rien que des choses confuses. Des sonnailles et des cris furieux, quand nous croisons des attelages de zébus trop lents à se garer des nôtres. Des arrêts, pour changer nos cochers et nos bêtes, dans des villages vaguement entrevus au bord de la route; chaumières de brahmes endormis, devant lesquelles des

petites lampes veilleuses, à huile de cocotier, brûlent dans des niches du mur, pour conjurer les mauvais Esprits des ténèbres.

22 décembre. — Avec de grands saluts, on m'éveille tout à fait, et c'est le matin, la pointe fraîche de l'aube; c'est le village de Nagercoïl, où je dois passer la journée, pour ne repartir qu'au déclin du soleil. La chaîne de montagnes que je regardais hier en avant du chemin profilée sur le couchant rouge, est maintenant derrière moi, dans le rose pâle de l'horizon qui s'éclaire; nous l'avons franchie pendant la nuit, et nous sommes au Travancore. Cette maisonnette à vérandah, devant laquelle on vient d'arrêter mes zébus, c'est l'hôtellerie, et cet Indien en robe blanche, qui s'incline en portant les deux mains à son front, c'est l'hôtelier qui m'attendait, ayant reçu des ordres pour me réserver tout le logis.

Comme dans chaque village de l'Inde, cette « maison du voyageur » se compose d'un simple rez-de-chaussée, trois ou quatre pièces bien blanchies à la chaux, bien nettes et presque vides, avec des canapés en rotin pour y dormir. Et, à cause de l'ardent soleil, le toit déborde largement tout autour, soutenu par de grosses colonnes trapues.

Le bain; le déjeuner, sous les éventails agités par des serviteurs nonchalans. Et puis la mélancolie du demi-soleil méridien, dans le grand silence clair, avec la visite des corbeaux, sautillant sur le parquet de ma chambre.

A 2 heures, une dépêche du Dewan (ministre du Maharajah), pour m'annoncer qu'une voiture attelée de chevaux doit se tenir à mes ordres, en un village de la route appelé Neyzetavaray, à partir de 11 heures du soir. Et je décide de partir à l'instant, afin d'arriver cette nuit même, au lieu d'attendre la chute du soleil, comme c'est ici l'usage, et de dormir en charrette jusqu'au matin.

Sous un étincellement de lumière blanche, le départ, et le salut à deux mains de l'hôtelier, et le muet quémandage des serviteurs de bronze, alignés devant ma charrette, y compris l'obligatoire pauvre vieille femme presque nue qui, dans toutes les auberges de l'Inde, a mission de déverser l'eau des bains. Distribution à tout ce monde des petites pièces en argent du Travancore, maniées aujourd'hui pour la première fois, toutes petites pièces épaisses qui semblent de gentilles graines brillantes, — et nos zébus prennent le trot, dans l'accablante chaleur.

Une région de plus en plus feuillue, égalant bientôt les ma-

gnificences de Ceylan. La jungle est pleine d'arbustes fleuris. Les hauts palmiers-fuseaux, qui étaient hier si jaunes et desséchés, ont ici de luxurians bouquets d'éventails, les cocotiers reparaissent en masse, avec leurs grandes plumes vertes, et les banians de la route éploient leurs chevelures jusqu'à terre, font dôme partout au-dessus de nos têtes. Le pays semble n'être plus qu'une immense solitude d'arbres, un inextricable fouillis vert. Et cependant nous croisons maintenant, le long de notre chemin ombreux, beaucoup de monde, des gens en charrette à zébus comme les nôtres, des pâtres menant des troupeaux, et surtout des cortèges de femmes, d'innombrables files de femmes portant des charges sur la tête dans des corbeilles de sparterie.

Çà et là, un petit temple en granit, d'une antiquité imprécise, voûté de pierres plates, rappelant en miniature les monumens de l'ancienne Égypte. Ou bien, sous quelque banian plus énorme, qui est devenu sacré à force d'être vieux, une tombe de saint fakir, enguirlandée de fleurs fraîches, une statue de Ganesa, le Dieu à tête d'éléphant, qu'une main pieuse a ornée d'un collier d'œillets-d'Inde enfilés avec des roses.

C'est cependant une surprise, une déception pour les yeux, que ces femmes rencontrées en si grand nombre ne soient pas plus jolies, quand la plupart des hommes sont beaux : la couleur bronze leur sied moins bien qu'aux visages mâles, l'épaisseur des lèvres, qui se dissimulait sous les moustaches viriles, paraît chez elles excessive, et, à part quelques très jeunes, aux contours purs comme ceux des Tanagra, presque toutes ont la poitrine hâtivement déformée, d'ailleurs sans aucune draperie pour en masquer le déclin. Elles portent une boucle d'or passée dans chaque narine et le lobe de leurs oreilles, allongé démesurément par le poids des anneaux, chez les vieilles traîne jusque sur l'épaule. Il est vrai, ce sont des femmes de parias; celles des hautes castes ne courent point les routes en charriant des fardeaux, et nous ne les avons pas vues encore.

De distance en distance, on a charitablement construit des reposoirs pour toutes ces porteuses des chemins : de solides tables en granit, à hauteur humaine, permettant de se débarrasser un moment de la charge, et de la replacer ensuite sur la tête, sans avoir la fatigue de se courber jusqu'à terre.

D'ailleurs, partout quelle tranquillité charmante ! Quel calme édénique, dans ces rares villages, nichés sous la verdure !...

A l'ombre d'un banian, près d'une vieille idole de Shiva, aperçu un personnage en robe violette, à la longue barbe blanche, au profil iranien, paisiblement assis à lire : un évêque ! un évêque syriaque ! A première vue, quelle étrange rencontre, en ce pays des mystères de Brahma !

Cependant, à la réflexion, rien de plus naturel. Le Maharajah du Travancore, je le savais, compte dans son peuple environ 500 000 sujets chrétiens. — Des chrétiens dont les ancêtres avaient ici des églises aux époques où l'Europe était encore païenne : ils se prétendent disciples de saint Thomas, qui serait venu aux Indes vers le milieu du premier siècle ; plus vraisemblablement, ils sont des Nestoriens, arrivés jadis de la Syrie, qui continue de leur envoyer des prêtres ; au moins sont-ils de souche antique et très vénérable, cela ne fait pas discussion. On trouve en outre, dans le Nord du Royaume, des Juifs émigrés après la seconde destruction du temple de Jérusalem. Et personne ne les a inquiétés jamais, pas plus que les chrétiens, car la tolérance religieuse a été ici de tous les temps, et il n'y a point d'exemple que le sang humain ait coulé sur cette « Terre de Charité. »

Ils trottent toujours, nos zébus. Sur le soir, le soleil se voile; l'air s'emplit, comme à Ceylan, d'humidité équatoriale. Les cocotiers, amis des pluies chaudes, dominent de plus en plus, à l'exclusion des autres arbres; nous sommes entrés maintenant sous cette voûte infinie de palmes, de grandes plumes magnifiques, qui maintient éternellement dans la nuit verte toute la rive occidentale de l'Inde, toute la côte du Malabar, sur une longueur de plusieurs centaines de lieues. Et, comme nous passons au pied des contreforts de la chaîne des Ghâts, notre ciel s'encombre de cimes rocheuses, de forêts suspendues, de lourdes nuées d'orage.

Après quatre heures de secousses, rythmées au trot de nos zébus, quand devient intolérable la lassitude d'être étendu, je me glisse hors du sarcophage, par la petite lucarne de l'avant, pour aller m'asseoir un moment sur le timon, à côté de mon cocher en posture de singe. La lumière du jour a déjà beaucoup baissé; sous ces nuages et sous ces palmes, c'est le commencement du crépuscule. Devant nous s'en va, toujours pareil, le tunnel vert des banians de la route; mais, de place en place, au milieu des bois, apparaissent des choses qui semblent fantas-

tiques, dans la pénombre du soir. On dirait de monstrueuses bêtes brunes, un peu informes, tantôt isolées, tantôt réunies en troupeaux, ou bien empilées les unes sur les autres. Et ce sont tout simplement des blocs granitiques, mais si étranges! Des blocs qui ont les rondeurs molles des pachydermes et le poli de leur peau ; aucun lien d'ailleurs ne les réunit entre eux, et il semble qu'ils soient venus là séparément, ou qu'on les ait roulés, jetés, amoncelés comme des corps après un massacre. En même temps les grosses branches, les grosses racines des arbres affectent des contournemens de trompe... Et c'est comme si la nature de ce pays avait été obscurément préoccupée, dans tous ses enfantemens, de certaine forme animale particulière, comme si la conception de l'éléphant avait été en germe ici, de toute antiquité, même dans la pensée inconsciente qui façonna le granit des origines.

En vérité, de plus en plus on dirait des éléphans partout, ou bien des embryons d'éléphant; on est obsédé par ces ressemblances, qui naturellement s'exagèrent à mesure que tout s'assombrit autour de nous dans les bois.

Huit heures du soir. Les orages sourds qui menaçaient se sont dissipés on ne sait comment. Ciel pur, nuit étoilée. Grillons et cigales chantent comme en délire. Le fouillis des arbres est tout vibrant de la joie des insectes.

En avant de nous, on agite des torches. Il y a une foule qui s'avance dans le noir des feuillées. Nous entendons des cymbales et des tambours, un chœur de voix humaines. C'est un cortège, en marche bruyante, sous les banians et les grandes palmes. Éclairés par la flamme des torches, passent une vingtaine de tout jeunes hommes, le torse nu, portant à l'épaule, dans un palanquin très enguirlandé et fleuri, un des leurs qui est vêtu comme un rajah ou comme un dieu : longue robe toute dorée et couronne d'or.

Il s'agit d'une fête de mariage, et c'est le nouvel époux que promènent religieusement ses amis.

Onze heures. Je dormais, gisant au fond de ma charrette. On ouvre une de mes petites lucarnes pour me présenter, à la lueur d'un fanal, une lettre timbrée aux armes du Travancore : deux éléphans et une conque marine. Nous sommes au village de Neyzetavaray, et elle vient du Dewan, la lettre ; elle me souhaite la bienvenue de la part du souverain et m'annonce que la voiture est là.

Or c'est une joie, au sortir de la charrette indienne, de monter dans cette voiture élégante et bien suspendue, une joie de partir au trot allongé de deux excellens chevaux. Sur le siège, un cocher à la livrée du Maharajah, longue robe, turban doré qui brille confusément dans l'obscurité; sur les marchepieds, deux agiles coureurs, qui ont l'air d'avoir des ailes quand ils partent en avant, avec de terribles cris, pour faire ranger les attelages à zébus, toujours plus nombreux dans le chemin. Après tant de cahots, endurés dans une petite caisse fermée, c'est presque une ivresse d'aller si facilement et si vite, à ciel ouvert, sous les étoiles et sous la fuite incessante des grandes palmes. Nous fendons l'air délicieux de la nuit, en respirant tout le temps des parfums de fleurs, comme si notre course avait lieu à travers quelque interminable jardin de féerie.

Encore des musiques et la flamme rouge des torches. C'est un autre cortège nuptial qui se promène, malgré l'heure plus tardive et plus silencieuse. Le marié, cette fois, est à cheval, sa robe dorée traînant sur la croupe de sa bête, et il ressemble à un roi mage.

Vers une heure du matin, les palmes tout à coup cessent leur manège de grandes plumes noires s'enchevêtrant et fuyant au-dessus de nos têtes: il y a une coupée dans la futaie, nous arrivons dans une rue.

Et cette rue semble profondément dormir, à la lueur fraîche et cendrée qui, dans les régions tropicales, tombe des étoiles durant les nuits sans lune. Les maisons, qui dans le jour doivent être blanches, paraissent bleuâtres à cette heure. Au-dessus de leurs vérandahs, elles ont toutes un étage, avec des colonnettes compliquées et de minuscules fenêtres découpées en ogives, en trèfles, en festons, en dentelures. En bas, de chaque côté des portes closes, dans des niches de la muraille, brillent comme des vers luisans les petits lumignons de lampes qui veillent contre la visite des mauvais Esprits. Quantité de bêtes familières sont là, couchées et immobiles sur les marches, le plus près possible des logis humains, comme pour chercher aussi protection contre on ne sait quels maléfices indéfinis, des zébus, des moutons, des chèvres, qui ne s'éveillent point à notre passage. On n'entend d'autre bruit que celui de nos roues légères, sur la route sablée. Et tout cela, maisons, troupeaux endormis, immobilités spectrales des choses, baigne dans une indécise lu-

mière bleue, comme au reflet de quelque feu de Bengale lointain.

Devant nous, voici une vaste enceinte, avec un portique monumental, surmonté de miradors à colonnes, et ouvert sur une avenue que des files de lanternes révèlent large et vide. Au-dessus de la muraille, on voit passer des palmiers, des toits de palais, et tout au fond, dans l'axe et dans le recul de cette avenue droite, montent les gigantesques tours des temples brahmaniques. Évidemment nous allons entrer, car ce doit être ceci, la capitale du Travancore, la ville du Maharajah, la vraie Trivandrum, et la rue bleuâtre peuplée de bêtes endormies n'en était qu'un faubourg...

J'ignorais que seuls les Indiens des hautes castes ont le droit d'habiter dans cette enceinte privilégiée de Brahma. Devant la grande porte que je pensais franchir, ma voiture brusquement tourne à droite, me replonge dans l'obscurité des arbres, m'emmène assez loin encore, par des routes, plutôt des allées de parc, pour m'arrêter au milieu d'un jardin, devant une belle demeure qui, hélas ! n'a plus guère la physionomie indienne.

Et c'est là qu'un appartement m'était destiné; là que je devais recevoir, de la part du Maharajah, une très gracieuse hospitalité, mais dans un cadre européen qui me fit constamment l'effet d'une anomalie, d'une faute aimable, au cœur du vieil Hindoustan merveilleux.

III

23 décembre. — Vers la fin de cette première nuit passée à Trivandrum, un terrible tapage se fait sur mon toit : galopade suivie de bataille, où je crois reconnaître en demi-sommeil, — avec une vague inquiétude en songeant que mon logis est tout ouvert, — des bonds et des rauquemens de félins qui seraient d'assez grande taille. Cependant le calme nocturne, la sonorité des charpentes de bois avaient exagéré le bruit, et ce n'étaient que des chats-tigres du voisinage; tout le jour ils dorment sur les arbres des jardins, et la nuit ils s'ébattent en chasse, envahissent effrontément le domaine des hommes.

L'extrême matin, à Trivandrum, est une heure d'indicible tristesse. On entend d'abord, tout au commencement, une grande clameur humaine qui s'élève avant jour, qui monte lamentable et farouche dans la première pâleur de l'aube; d'où je suis, cela paraît un peu lointain, cela vient de là-bas, de l'enceinte sacrée

de Brahma; c'est un cri d'ensemble poussé par des milliers d'hommes, et on dirait le gémissement de l'humanité même, de l'humanité retrouvant au réveil ses peines, avec l'écrasante idée de la mort. Les oiseaux ensuite se mettent à saluer le retour du soleil, mais leur aubade n'a point la légèreté charmante de celles qui se chantent chez nous, dans nos vergers, au printemps; ici le gazouillement des tout petits est couvert par la grosse voix moqueuse des perroquets, surtout par la voix funèbre des corbeaux. D'abord un ou deux croassemens isolés, comme en signal, et puis cent, et puis mille, un concert affreux pour glorifier la mort et la pourriture... Les corbeaux, partout les corbeaux, l'Inde en est infestée; et jusqu'ici, au Travancore, sur cette terre de paix et d'enchantement, leurs cris, dès que le jour vient poindre, emplissent la voûte des palmes, pour glacer la joie de tout ce qui vit et s'éveille sous la feuillée splendide. Ils disent: nous sommes là, nous, qui guettons la décomposition de toute chair, et notre pâture est certaine, et nous mangerons tout...

Ensuite ils se dispersent et ils se taisent. Et de nouveau s'élève la clameur lointaine des hommes; elle est puissante et profonde; on sent qu'ils sont légion, ces brahmes, assemblés dans le grand sanctuaire, à crier vers leur Dieu. Et puis, c'est un bruit confus de tambourins, de cymbales et de conques sacrées, arrivant de différens points de cette forêt de palmes qu'est Trivandrum: la première adoration du jour dans les petits temples secondaires épars sous bois.

Le soleil enfin apparaît, et on en reçoit tout de suite les rayons dans ces demeures entièrement ouvertes où des colonnades, des stores légers vous séparaient seuls des choses de la nuit. Voici la lumière, la lumière admirable, l'heure exquise où s'évanouissent toutes ces tristesses de l'aube. Et je descends dans le jardin, qui forme au milieu de la forêt de palmes une sorte de clairière, avec des pelouses, des arbres couverts de fleurs roses; on y trouve un grand luxe de fougères, de plantes d'humidité chaude, et toutes les variétés de ces invraisemblables feuillages de l'Inde, qui sont teintés, comme des fleurs, de rouge sombre, de violet ou de carmin pâle, avec des zébrures blanches comme sur le dos des reptiles, ou des yeux comme sur les ailes des papillons.

Sept heures du matin, quand un peu de fraîcheur nocturne persiste encore sous le dôme vert des avenues, c'est à Trivan-

drum l'heure des visites, des cérémonies, contrairement à ce qui se passe chez nous. Et je suis avisé que demain à cette heure-là je pénétrerai dans l'enceinte brahmanique pour être présenté au Prince.

A l'approche de midi, malgré tant de palmiers et tant d'ombre, la vie s'arrête sous le soleil vertical; partout somnolence et torpeur; les éternels corbeaux eux-mêmes se taisent, posés à terre, sous l'abri des feuillages.

Certain chemin que je vois, de ma vérandah, se perdre dans la nuit verte, va devenir désert jusqu'à ce soir. Quelques derniers passans encore, qui rentrent dans leurs maisons de chaume; Indiens ou Indiennes pareillement vêtus du pagne écarlate, le torse d'un brun ardent à reflets de cuivre, ils vont pieds nus sans faire de bruit: personnages rougeâtres sur la terre couleur de sanguine, et tous ces rouges s'avivent par contraste avec le vert éclatant des palmes. Parfois aussi le sol de ce chemin tremble sous des pas lourds et cependant presque silencieux; ce sont des éléphans du Maharajah qui reviennent, songeurs, de quelques travaux rustiques et regagnent les écuries du palais pour y dormir. Ensuite on n'entend plus rien. Et alors les petits écureuils sauteurs, habitans des arbres, les seuls qui soient agités d'une perpétuelle frénésie de mouvement, entrent dans ma chambre, enhardis par le silence.

Le soir, quand recommence l'activité humaine, je sors de ma retraite, dans une voiture du Maharajah où la vitesse des chevaux procure une illusion de fraîcheur.

Mes alentours sont la partie nouvelle de Trivandrum. Les arbres n'y règnent plus en maîtres; on y a dégagé des pelouses et percé de belles avenues sablées. Il s'y trouve, disséminés au milieu de jardins, tous les monumens nécessaires à la vie modernisée d'une capitale: ministères, hospices, banques et écoles. Ces choses eussent moins détonné si on les avait construites en style un peu indien; mais, à notre époque, il faut prendre son parti de rencontrer les mêmes erreurs de goût dans presque tous les pays du monde. Il s'y trouve aussi des églises et des chapelles, protestantes, latines ou syriaques, ces dernières plus anciennes, avec des façades naïves. Ce n'était cependant point pour voir tout cela que j'étais venu au Travancore, et je commence à comprendre combien il est difficile d'entrer en contact avec l'Inde brahmanique, l'Inde profonde, même ici, où je la sens si

près de moi, toujours vivante et immuable, me troublant de son mystère...

En dehors de ces nouveaux quartiers, les palmes étendent leur voûte souveraine sur tout l'immense Trivandrum des Indiens de basse caste; maisonnettes de roseaux, vieux petits temples de granit et de chaume, à demi cachés parmi les hauts cocotiers éternels : là, c'est le pays de l'ombre, et les avenues semblent d'étroits couloirs dans la nuit verte.

Une seule véritable rue, celle par où j'étais arrivé au clair des étoiles et qui mène à la porte de l'enceinte sacrée. C'est la rue des marchands, le lieu où se concentrent tout le mouvement et tout le bruit de cette ville plutôt silencieuse. A cette heure du soir, elle est pleine de monde; il faut ralentir l'allure des chevaux; — et on dirait un peuple de dieux, tant sont beaux les visages, tant sont nobles les attitudes, profonds et insondables les regards.

Cette foule est une mêlée de torses et de bras taillés dans le bronze, d'une perfection et d'une grâce de bas-relief antique.

Brahmes affinés et superbes, dédaigneux des costumes et des parures, vont moins vêtus encore que les hommes de moyenne caste ou que les parias. Autour des reins, un pagne en toile d'un blanc neutre, et, passée en bandoulière sur leur poitrine nue, rien que la petite cordelette de lin, signe extérieur de la caste, que le prêtre a nouée là au moment de la naissance et que l'on ne quitte jamais plus, la cordelette sacrée avec laquelle on vit et on meurt. Sur leur front, entre leurs graves yeux noirs, est inscrit le monogramme de leur Dieu, le sceau que l'on doit repeindre pieusement chaque jour après l'ablution matinale : un disque rouge et trois raies blanches pour les sectateurs de Shiva; pour ceux de Wichnou, une sorte de trident blanc et rouge, qui part d'entre les sourcils, les pointes remontant jusqu'aux cheveux, et qui rend pour nous l'expression des figures plus étrangement énigmatique.

Peu ou point de femmes, bien qu'au premier abord ces longues chevelures d'ébène vernie, nouées ou épandues sur les épaules, en donnent partout l'illusion. Et encore celles qui se montrent sont-elles de caste vile et de traits plutôt vulgaires, comme les porteuses des chemins. Dans l'enceinte réservée sans doute, habitent les épouses et les filles de ces brahmes qui le soir circulent par milliers.

Toutes ces maisons qui, la nuit dernière, m'étaient apparues dans leur sommeil, closes sous de tranquilles rayonnemens bleuâtres, forment à cette heure un bazar très animé, où l'on vend des fruits, des graines, des étoffes légères imprimées de vieux dessins en couleurs, et quantité d'objets de cuivre jaune, aussi étincelans que des bijoux d'or : lampes à plusieurs branches, sveltes et montées sur des pieds très hauts comme celles de Pompéi; plateaux et vases de forme religieuse, dieux et déesses debout sur des éléphans.

Mon guide me montre ensuite des fabriques, fondées par le souverain actuel, où l'on tourne des poteries d'un beau style ancien; d'autres où l'on tisse des tapis de haute laine, en copiant les coloris du Radjpoutana et du Cachemyr; enfin des ateliers où de patiens ciseleurs fouillent l'ivoire des éléphans de la forêt proche, pour en faire de fines petites divinités brahmaniques, ou bien des manches de chasse-mouche et de parasol.

Mais je n'étais point venu au Travancore pour voir tout cela. Seules m'intéresseraient les choses encore si intensément indiennes qui se passent derrière l'enceinte des palais, et dans le grand temple interdit...

Il y a aussi à Trivandrum un jardin zoologique, aussi soigné que ceux de nos capitales d'Europe, avec parcs à gazelles et bassins à crocodiles; un des rares endroits où l'on puisse sortir de l'ombre et de l'étouffement des palmes, pour voir un peu au loin, dominer des perspectives de jungles et de forêts. On y a créé des pelouses, le long desquelles s'alignent d'incomparables plantes et de larges fleurs exotiques. C'est un coin arrangé, artificiel, où l'on se promène en toute sécurité, parce que la végétation y est soigneusement émondée et parce que les bêtes, — tigres ou serpens qui s'ébattent en liberté à quatre ou cinq lieues plus loin dans la grande brousse, — sont en cage ici. Le soir, à cette heure courte et charmante où le soleil ne tue plus et où la nuit brusque n'est pas encore tombée, il vient en ce jardin une musique, pour jouer dans un kiosque; elle est composée d'Indiens qui exécutent avec précision des airs d'Europe. Dans les allées bien sablées, les rares auditeurs sont quelques personnages aux nudités sveltes; un ou deux bébés de race blanche (tout ce qu'en contient Trivandrum) bien pâlots sur les bras de leurs nourrices indiennes; et quelques petits enfans du pays, fils de princes, qui, hélas! ne portent plus leur costume

national, mais sont déguisés en de bizarres poupées d'Occident, poupées trop jolies malgré leur teint cuivré, et avec de trop grands yeux en velours noir. Comme ce jardin est sur une hauteur, on aperçoit un peu au loin l'Océan Indien; mais un océan qui est sans navires, qui, au lieu de représenter comme en d'autres pays la voie de communication avec le monde extérieur, n'est dans ces parages qu'un néant inutile et hostile, vous séparant davantage du reste de la Terre, puisqu'il n'y a point de port sur toute cette côte, ni même de barques, ni de pêcheurs, rien qu'une ceinture de brisans infranchissables. Et cette apparition de mer lointaine ajoute plus de mélancolie encore, plus de tristesse d'exil à l'*heure élégante* de Trivandrum, quand la musique joue au déclin de la journée pour quelques pauvres bébés solitaires.

Maintenant le soleil se couche là-dessus, se couche très vite : splendeur d'un instant, feu de Bengale rose, dirait-on sur la terre couleur de sanguine, et feu de Bengale vert sur les arbres, sur l'inextricable fouillis de ramures éployé jusqu'aux limites de la vue! Et puis la nuit tombe, sans crépuscule, hâtive, presque soudaine, à son heure invariable que n'influencent pas comme chez nous les saisons. On y voit encore au jardin, qu'il fait déjà noir partout alentour, dans les allées touffues, sous les palmes. Alors une clameur monte du grand sanctuaire de Brahma, tandis que, de tous les autres temples épars, s'échappe, comme le matin, le bruit des cymbales et des conques sacrées. Et les milliers de lampes, à huile de cocotier, s'allument sous bois, traçant leurs lignes de petits feux rouges dans l'obscurité des chemins.

IV

24 décembre. — Sept heures du matin : l'heure des visites officielles et des réceptions princières. Quand ce soleil du Travancore, éternellement estival, lumineux et chaud, commence de pénétrer horizontalement sous le couvert des palmes, en longs rayons qui éclaboussent d'or rose les tiges des cocotiers et des arékiers, je monte en voiture, pour aller au palais, me présenter au Maharajah dont je suis l'hôte. Nous trottons d'abord sous la voûte de plumes vertes, et bientôt nous voici devant le portique monumental que j'avais cru franchir la nuit de mon arrivée; il donne accès dans le quadrilatère muré qui forme une

autre ville dans la ville, où les gens de basse caste ne pénètrent jamais.

Ma voiture, cette fois, passe directement ce seuil, que garde un piquet de cavalerie sous les armes. Et le lieu révèle, dès l'entrée, son caractère sacré : nous longeons une immense piscine, où un millier de brahmes, dans l'eau jusqu'à la ceinture, font leurs prières et leurs ablutions du matin, suivant des rites vieux comme le monde : avec leurs chevelures ruisselantes, avec leurs torses mouillés qui luisent au soleil comme du bronze neuf, ils semblent des divinités des eaux; — d'ailleurs si absorbés dans leur rêve que pas un ne tourne les yeux vers cet équipage qui les frôle et en l'honneur duquel les postes militaires jouent du fifre, battent du tambour.

L'enceinte réservée contient surtout des habitations de princes, des écoles, et le temple suprême qui domine toutes choses de ses quatre tours colossales, de ses quatre pyramides de dieux, érigées vers le ciel. Les façades, les murs extérieurs de ces palais sont plutôt mornes et quelconques; au-dessus de leurs portes seulement, deux chimères toutes pareilles, dressant des têtes féroces, indiquent l'Inde — comme plus loin, vers l'Orient extrême, certains dragons indiquent la Chine. Et tout cela est d'une couleur ardente, saupoudré de sienne brûlée et de sanguine par la poussière des ans, qui en ce pays est rouge comme la terre des chemins.

Devant la porte du Maharajah, des cavaliers encore présentent les armes, des cavaliers superbes et corrects, en turban rouge, maniant avec une régularité toute moderne leurs fusils à répétition.

Et le Maharajah lui-même veut bien se montrer sur le seuil. J'avais craint l'apparition d'un prince en redingote occidentale; mais non, il a eu le bon goût de rester Indien, en turban de soie blanche, en robe de velours, dont les boutons sont de larges diamans limpides.

La salle où je suis reçu d'abord est pavée de faïences; du plafond retombent une quantité de girandoles en cristal. Au milieu, un trône d'argent ciselé; tout autour des meubles noirs, des fauteuils noirs, de forme indienne, en ébène épaisse, sculptée, fouillée en dentelle; il n'y a vraiment que l'Asie où l'on sache ajourer les précieux bois durs.

Je suis chargé de remettre à Sa Hautesse une décoration française, et, quand je me suis acquitté de ma mission facile,

nous causons un peu, des choses de cette Europe que le prince ne connaîtra jamais, étant tenu par les règles inéluctables de sa caste à ne point quitter le sol de l'Inde. Nous causons des choses littéraires surtout, car il est un affiné et un lettré. Ensuite il m'emmène dans une galerie haute, pour me montrer des ivoires merveilleux, des objets d'art dont il se plaît à faire collection. Et l'heure vient de me retirer.

Je m'en vais à travers la nuit verte des palmes, regrettant de n'avoir pu converser un peu plus profondément avec ce prince affable, dont l'âme doit être si différente de nos âmes. Nous nous reverrons pendant mon séjour ici; mais j'ai compris, dès cette première rencontre, que le mystère de sa pensée intime demeurerait pour moi aussi impénétrable que le grand temple. Entre nous, il y a la différence essentielle des races, des hérédités, des religions. Et puis, nous ne parlons pas la même langue, et cette obligation de passer par une tierce personne est un obstacle, une sorte d'écran isolateur qui, malgré la bonne grâce de l'interprète, suffit à tout arrêter.

Dans deux ou trois jours, je serai présenté à la Maharanie (la Reine) qui habite un palais séparé, et qui n'est point l'épouse du Maharajah, mais sa tante maternelle. Les principales familles du Travancore appartiennent à une caste, infiniment ancienne et à peu près disparue du reste de l'Inde, où la transmission des noms, des titres et des fortunes se fait uniquement par les femmes, — qui ont en outre le droit de répudier à volonté leur mari. Dans la famille royale, la Maharanie est l'aînée des filles, le Maharajah est l'aîné des fils de la première princesse du sang. La reine actuelle, ni ses sœurs, n'ayant eu de descendance féminine, la dynastie est fatalement condamnée à bientôt s'éteindre. Et les enfans du Maharajah non seulement n'ont aucun droit à régner, mais ne portent même pas le titre de prince.

Les femmes de cette caste, appelée Nayer, ont presque toutes les traits d'une finesse particulière. Elles se font des bandeaux à la Vierge, et, avec le reste de leurs cheveux, très noirs et très lisses, composent une espèce de galette ronde qui se porte au sommet de la tête, en avant et de côté, retombant un peu vers le front comme une petite toque cavalièrement posée, en contraste sur l'ensemble de leur personne qui demeure toujours grave et hiératique.

V

25 décembre. — Vers quatre heures du soir, quand le soleil torride commence à tomber, ils arrivent discrètement, les musiciens, par petits groupes, dans des charrettes à zébus. (C'est le Maharajah qui m'envoie pour quelques heures l'orchestre de son palais.)

Silhouettes fines et délicates, visages d'artistes, ils entrent sans bruit, pieds nus; ils entrent d'un pas velouté comme celui des chats, s'inclinent pour de cérémonieuses révérences et s'asseyent sur le tapis par terre. Pour coiffure, des petits turbans dorés et aux oreilles, des diamans; une pièce de soie, discrètement lamée d'or, les drape à l'antique, jetée sur une épaule et laissant libre un côté de poitrine, un bras orné de cercles en métal. De leurs étoffes légères s'échappent des odeurs d'aromates et d'eau de roses.

Ils apportent de grands instrumens à cordes de cuivre : sorte de mandolines ou de guitares géantes dont le manche recourbé finit par une tête de monstre. Elles diffèrent beaucoup les unes des autres, leurs guitares, destinées à rendre des sons très divers; mais toutes ont une caisse d'harmonie énorme et çà et là, le long du manche, pour augmenter encore les effets, des ballons creux qui ressemblent à de gros fruits sur une tige; peintes, dorées, incrustées d'ivoire, elles sont très anciennes, très desséchées et sonores, très précieuses; rien que par leurs aspects, par l'étrangeté de leurs formes, elles évoquent pour moi le sentiment d'un mystère, le mystère de l'Inde. Ils me les montrent en souriant; les unes sont pour être caressées des doigts, d'autres pour être frôlées par un archet, d'autres encore pour être frappées avec une badine de nacre; il en est enfin dont on joue en faisant *rouler* sur les cordes une petite chose en ébène qui a l'air d'un œuf noir. Quels raffinemens inconnus à nos musiques occidentales! Il y a aussi des tamtams accordés en différens tons, et il y a des enfans chanteurs, dont les robes sont particulièrement luxueuses. Et on me remet un programme, imprimé pour moi, où les noms bizarrement mélodieux des exécutans ont tous une douzaine de syllabes.

Cinq heures. Ils sont au complet, vingt-cinq environ, assis sur le tapis, dans la salle déjà en pénombre de soir, où le

« panka » agite l'air d'un mouvement berceur et alangui. Ils vont préluder, car toutes les figures de bêtes, aux manches des guitares, se sont dressées. Quels sons terribles vont sans doute produire des instrumens de cette taille, et quel tapage, ces tamtams! J'attends, et me prépare à beaucoup de bruit. Derrière eux une porte cintrée reste ouverte sur un vestibule blanc, où pénètre, tout en or, un rayon de soleil au déclin, sur un groupe de soldats du Maharajah, — figurans, comparses en turbans rouges dans la lumière rouge, — tandis qu'eux, les musiciens, demeurent plongés dans l'imprécision de l'ombre.

Est-ce commencé, leur concert? Vraiment il semblerait que oui, à les voir si graves, si attentifs et s'observant les uns les autres. Mais on n'entend presque rien... Ah! si!... Une petite note haute, à peine perceptible à l'oreille, longuement prolongée comme au début de l'ouverture de *Lohengrin*, et puis qui se dédouble, se complique, se transforme en un murmure rythmé, sans faire plus de bruit pour cela... Mais quelle surprise extrême, cette musique presque silencieuse, qui s'échappe de cordes si puissantes!... Des bourdonnemens de mouches emprisonnées dans la main, dirait-on, des frôlemens d'ailes de phalènes contre une vitre, ou des agonies de libellules... L'un d'eux tient dans la bouche une toute petite chose d'acier et se frotte la joue pardessus pour en tirer comme un susurrement de fontaine. Une des plus monstrueuses guitares et des plus compliquées, que l'on caresse de la main avec l'air d'en avoir peur, dit tout le temps, sur les presque mêmes notes: houhou! houhou! comme le cri voilé d'une chouette, tandis qu'une autre, en sourdine, fait comme si la mer déferlait au loin sur une plage. Il y a des tambourinemens à peine saisissables, du bout des doigts sur le rebord des tamtams... Et puis soudain, des saccades imprévues, des furies qui durent deux secondes, et les cordes alors vibrent de toute leur force, tandis que ces mêmes tamtams, frappés autrement, font entendre des coups profonds et sourds, comme une progression lourde d'éléphans sur un sol creux, ou bien imitent des grondemens d'eau souterraine, de torrent qui bouillonnerait dans un abîme... Mais, très vite tout s'apaise, et le quasi-silence retombe.

Assis à terre les jambes croisées, un jeune brahme, aux admirables yeux, tient sur ses genoux un objet dont la rudesse sauvage contraste avec le raffinement extrême des autres: une

poterie commune, avec des cailloux dedans, une sorte de jarre dont l'orifice large emboîte sa poitrine nue et bombée. Le son qu'il en tire, change suivant qu'il laisse sa jarre ouverte ou qu'il en bouche l'ouverture avec sa propre chair. Il en joue avec une rapidité de doigté prodigieuse; le bruit est tantôt léger, tantôt profond, tantôt sec et dur comme un crépitement de grêle, quand s'entendent les cailloux qui s'agitent au fond.

Quand le chant d'une des guitares s'élève de ce silence bruissant, c'est toujours un chant qui gémit, en *portant le son* d'une note à l'autre, un chant passionné qui monte à pleine voix et s'exaspère dans la douleur; les tamtams alors, sans couvrir cette plainte vibrante, font un tumulte mystérieux, et tout cela exprime l'exaltation de la souffrance humaine d'une façon plus intensive encore que nos suprêmes musiques d'Occident...

— « Les éléphans sont arrivés ! » — Quelqu'un me jette cette phrase qui vient rompre l'enchantement d'écouter... Quels éléphans donc?... Ah ! oui, je n'y pensais plus... J'avais formulé ce matin le désir d'en voir de caparaçonnés à l'indienne, avec palanquin sur le dos, et l'ordre avait été gracieusement donné d'en équiper pour moi dans les écuries du palais.

L'orchestre s'arrête, car je dois sortir pour les regarder. Et dès le seuil de la maison, subitement je me trouve en présence et aux pieds de trois énormes bêtes, qui m'attendaient là tout près de la porte, éclairées en plein par le soleil couchant. De face, comme elles se présentent, on ne distingue d'abord, sous leur costume, que l'ivoire menaçant des défenses, les trompes monstrueuses, d'un rose tigré de noir, et les oreilles tigrées de même, qui vont et viennent en continuel mouvement d'éventail. Longues robes vertes et rouges, palanquins à colonnes, colliers de sonnettes et têtières brodées d'or qui retombent sur les larges fronts. Trois bêtes superbes, de 70 ans, dans toute la force de l'âge, — et si dociles, si douces; leur petit œil intelligent fixé sur moi, elles s'agenouillent avec lenteur, pour me permettre de monter si bon me semble.

Quand je retourne à la musique des bruissemens de mouches et des tambourinemens d'ailes, le crépuscule propice est entré dans la salle.

Chacune des guitares à son tour, après des intervalles d'harmonies aphones, chante son solo désespéré, celle que l'on tourmente de l'archet ou de la main, celle que l'on frappe d'une

badine, et aussi la plus étrange de toutes, celle que l'on fait pleurer en promenant sur ses cordes une petite chose d'ébène en forme d'œuf. Ces chants toutefois n'ont pas des tristesses si lointaines, ni pour nous si déroutantes, que ceux de la Mongolie ou de la Chine ; nous pouvons presque jusqu'au fond les comprendre ; ils traduisent l'extrême nervosité douloureuse d'une humanité qui s'est beaucoup écartée de la nôtre au cours des siècles, mais qui n'en est pas radicalement différente ; et les Tziganes, — avec un art bien plus brutal, il est vrai, — ont apporté chez nous un peu des mêmes phrases de fièvre.

Les voix humaines m'étaient réservées pour la fin. L'un après l'autre, les tout jeunes garçons délicats, aux belles draperies et aux yeux trop grands, exécutent des vocalises d'une rapidité folle ; leurs voix enfantines sont déjà brisées et comme mourantes ; un homme en turban d'or, qui les guide après leur avoir joué un prélude à donner le frisson, les regarde tout le temps dans les yeux, tête baissée, avec une fixité de serpent qui fascine un oiseau ; on sent qu'il les électrise, qu'il peut s'il le veut forcer jusqu'à tout rompre le mécanisme de leur gosier frêle. Et les mots qu'ils prononcent, dans leurs vocalises en mineur, forment une prière, à une déesse irritée, pour essayer de l'apaiser.

En dernier lieu, c'est le tour d'un grand premier chanteur, un homme de vingt-cinq ou trente ans, à l'air vigoureux, au beau visage. Il va me chanter et mimer les plaintes d'une jeune fille que son amant n'aime plus.

Toujours assis par terre, d'abord il se recueille et son regard s'assombrit. Et puis sa voix éclate ; elle a le timbre mordant des musettes orientales ; en des notes suraiguës, elle reste virile par sa force un peu rauque ; d'une façon poignante et pour moi très neuve, elle exprime l'infini de la détresse. Et le jeu douloureux de la figure, la contraction désolée des mains fines, sont aussi du très grand art.

Cet orchestre, ces chanteurs appartiennent au Maharajah ; on les entend chaque jour dans son palais fermé, au milieu du silence intime, tandis que circulent les serviteurs au pas sourd de félin, qui s'inclinent en perpétuel salut les mains jointes... Oh ! combien doit être loin de la nôtre la rêverie de ce prince, et sa conception des tristesses de la vie, des tristesses de l'amour, des tristesses de la mort !... Mais cette musique distinguée et

rare, qui est la sienne, me révèle un peu de son âme, mieux sans doute que nos courts entretiens corrects, gênés de cérémonial et de mots étrangers.

V

26 décembre. — Trois mille brahmes sont en ce moment les hôtes du Maharajah et habitent l'enclos réservé, encombrent les saintes piscines. Ils sont venus des pays d'alentour, des forêts où ils vivent de fruits et de graines, suprêmement dédaigneux des choses de ce monde, nuit et jour absorbés dans leur rêve mystique. Ils se sont assemblés pour une solennité religieuse, qui dure cinquante jours et se renouvelle tous les six ans. Ils font de longues prières expiatoires; pour du sang qui a été versé jadis, sur le sol d'une contrée proche, pendant une guerre de conquête. De cela, il y a des années sans nombre, mais c'est égal, ce sang exige encore de grands cris de supplication, exige des musiques religieuses et le beuglement continu de ces conques sacrées qui sont inscrites sur les armes de Trivandrum. Les idoles de Pandavas, hautes de trente pieds, aux têtes nimbées de rayons, aux figures d'épouvante, aux yeux féroces abaissés vers les hommes, ont été pour la circonstance tirées de l'ombre des sanctuaires secrets; à grand effort de muscles et de câbles tendus, on les a roulées dehors, à l'air libre, au soleil, dans les cours du temple, pour être vues, et pour inspirer l'effroi aux simples — pendant que les initiés implorent du fond de l'âme le grand Brahma invisible et ineffable. En ces jours, toute une vie de rites millénaires, de supplications ardentes, de terreurs ou d'extases, palpite intensément derrière les murs de l'enceinte brahmanique. J'en entends la rumeur éloignée, qui m'obsède et m'attire; mais j'en suis exclu absolument, sans que la bonne grâce du Maharajah y puisse rien, ni aucune autre influence humaine.

En même temps, dans tout l'immense bois de palmiers qui recouvre la ville, la fête des initiés a sa répercussion chez les croyans des moyennes et basses castes, exclus comme moi de la communion des brahmes. Là aussi partout, dès que l'aube commence de blanchir, ou dès que le soleil se couche, on se lamente et on supplie.

On supplie dans tous les cimetières, au pied de tous les arbres sacrés sous lesquels des guerriers ont été ensevelis. Dans tous

les chemins ombreux du bois, à tous les carrefours où se dressent des pierres tombales, les pieuses petites lampes s'allument sitôt la nuit venue, et il y a des musiques, des offrandes, des fleurs. Les moindres temples ou simples autels, consacrés aux divinités inférieures des arbres, brillent de mille petites flammèches tremblotantes. Là, je suis admis, et, sous l'enlacement des palmes qui font subitement l'obscurité si noire, je m'en vais errer, au hasard des musiques entendues, au hasard des lumières qui m'attirent.

Voici d'abord un pauvre temple très humble, très vieux, aux colonnes de granit fruste, infime au pied des arbres qui s'élancent pour se perdre au-dessus de lui dans le noir. Il est enguirlandé de fleurs et d'ornemens en roseaux tressés. Des lampes minuscules, à huile de cocotier, partout accrochées, y jettent d'innombrables lueurs de luciole. Au fond, dans le recul de deux ou trois petites salles, apparaît le dieu, accroupi, horrible, à haute coiffure, à bras multiples, à visage vert de perroquet; de jeunes chevreaux blancs, qui sont sacrés et familiers du sanctuaire se promènent alentour. Les adorateurs, demi-nus, avec des colliers de fleurs, se pressent devant la porte. Et le bruit des tambourins, des cornemuses, est couvert par le beuglement lugubre et continu des conques sacrées.

On m'accueille par des sourires de bienvenue, et on s'écarte pour me faire place, après m'avoir passé au cou des colliers en fleurs de jasmin très odorantes, dont le parfum, dans la chaleur lourde de la nuit, entête comme une fumée de cassolette.

Ailleurs, c'est à un carrefour du bois, sous un monstrueux figuier de cent ans. Autour d'une estrade en granit, qui supporte là d'antiques stèles funéraires, des hommes assemblés délirent au son des musiques. Il y a aussi des lumières, des guirlandes de roses et de jasmins, des offrandes de fruits et de graines. Une sorte de prêtre, d'officiant, homme des basses castes au visage tout noir, récite avec exaltation des phrases rituelles, entrecoupées par le fracas des tamtams. Derrière l'arbre, dans l'ombre, presque invisibles, se tiennent les femmes, qui, de minute en minute, jettent ensemble un long cri. Et des enfans attisent par terre un feu d'herbe, dans la flamme duquel on vient, de temps à autre, passer les tamtams, pour les maintenir secs et sonores. Cependant, de plus en plus l'officiant s'exalte; bientôt le voici possédé d'un Esprit terrible; en hurlant il veut se briser la tête contre

les arbres, contre les pierres, et alors une chaîne de bras nus se forme autour de lui pour le maintenir, jusqu'au moment où il s'affaisse épuisé, immobile, avec un râle...

Et ce Dieu, pour nous si lointain, qu'on adore sous les palmes, à grand bruit de tambours et de musiques sauvages, n'est qu'une autre forme de celui des Brahmes mystérieux, qui adorent en esprit dans le secret du grand sanctuaire.

Et il n'est aussi qu'une autre forme du nôtre... Car il n'y a point de « faux dieux, » et elle est peut-être enfantine la vanité des sages qui prétendent posséder le vrai, savoir de quel nom il se nomme. D'ailleurs Brahma, Jehovah ou Allah, le dieu unique, ou multiple si l'on veut, au fond de l'incommensurable et de l'inaccessible, nous dépasse tellement, qu'un peu plus ou un peu moins d'erreur importe à peine dans nos conceptions de lui. Et sans doute écoute-t-il aussi bien la prière des humbles, non évolués, qui vont dans la forêt, au pied d'un pauvre fétiche à figure verte, hurler leur angoisse de vivre et de mourir...

VI

26 décembre. — Le cri des corbeaux est tellement la base de tous les bruits de l'Inde, qu'on finit par n'y pas prendre garde. Déjà, je ne perçois pour ainsi dire plus, à mon réveil, leur aubade proche et affreuse, succédant à la clameur effacée du temple. Un grand arbre, devant ma terrasse, est chaque nuit un de leurs perchoirs d'élection, un grand arbre dont les fleurs roses, les grappes de fleurs roses imitent en plus large celles de nos marronniers; jusqu'à l'aube, ses branches restent courbées sous le poids des oiseaux noirs.

Ce matin, à l'heure invariable du soleil levant, dès que s'allume sous les feuillées, sous les dômes de plumes vertes, l'incendie des premiers rayons, je monte en voiture pour aller dans l'enceinte réservée, me présenter à la Maharanie (la Reine).

Le portique franchi, je revois d'abord les saintes piscines, où, comme chaque matin, les brahmes, à demi plongés dans l'eau, font leurs ablutions et leurs prières.

Dans cette ville murée, où je pénètre aujourd'hui beaucoup plus avant que la première fois, il n'y a pas seulement des habitations de princes, au fond de jardins, parmi des palmiers; il y a aussi des rues bordées d'humbles maisonnettes en terre, mais

habitées uniquement par des Indiens de haute caste. Et l'extrême matin est précisément l'heure charmante où les ménagères aux longs yeux font la toilette du sol, chacune devant sa demeure. Sur la terre rouge, bien battue et bien balayée, elles tracent avec de la poudre blanche de prodigieux dessins éphémères, que le moindre vent emportera, ou les pieds des passans, ou les pattes des chèvres, des chiens et des corbeaux. Elles font cela très vite, très vite, en s'aidant, pour se repérer, d'invisibles marques qu'elles ont placées d'avance; gracieusement penchées, elles se hâtent de promener par terre l'espèce de petit sablier où leur poudre est contenue, et d'où s'échappe une traînée blanche, comme un ruban sans fin. Rosaces compliquées, figures géométriques naissent à miracle sous leurs doigts, et souvent, quand c'est achevé, elles plantent çà et là une fleur d'hibiscus, à chaque principal entre-croisement de leurs réseaux de lignes, ou bien un œillet d'Inde, un souci jaune d'or. Et la petite rue, ainsi parée d'un bout à l'autre, semble pour une heure recouverte d'un tapis capricieux.

Tout ce quartier a du reste un caractère d'antique élégance, de paix honnête et de naïve dignité.

Devant le portail du jardin de la Maharanie, toujours les mêmes corrects soldats à turban rouge, qui rendent les honneurs, qui présentent les armes, au son de leurs tambours et de leurs fifres. Et sur le perron descend le prince-époux, dont l'accueil est d'une courtoisie parfaitement distinguée; comme le Maharajah, il a eu le bon goût de rester Indien, avec sa robe de velours vert, son turban de soie blanche, l'éclat de ses diamans, — ce qui ne l'empêche pas d'ailleurs d'être un lettré et un érudit.

La Maharanie reçoit dans un salon du premier étage, qui est, hélas! garni de meubles européens, mais où elle-même, en son costume national, semble une attachante personnification de l'Inde. Elle a le profil droit, les traits purs, les grands yeux magnifiques, toute la beauté de sa race. Suivant la tradition des Nayer, ses cheveux de jais noir sont d'abord disposés en bandeaux plats, puis réunis en une sorte de petite toque bien lisse qui retombe en avant et jette de l'ombre sur son front. Le lobe de chacune de ses oreilles, distendu à l'excès, supporte une énorme boucle de diamans et de rubis. Son corsage de velours laisse nus ses bras cerclés de pierres précieuses, et une pièce de soie lamée d'or, aux dessins exquis, la drape comme une statue.

En ce pays où l'affinement s'étend jusqu'au bas peuple, on s'imagine ce qu'il peut devenir chez une noble dame, de vieille famille souveraine. Mais le charme de cette Maharanie est fait par-dessus tout de bienveillance, de douceur réservée et comme il faut.

Il est fait aussi de tristesse discrète, qui se devine derrière le sourire. Et je sais l'un des chagrins qui assombrissent la vie presque cloîtrée de la reine : Brahma ne lui a point donné de fille, ni de nièce qu'elle puisse adopter; aussi sa dynastie va-t-elle fatalement s'éteindre, et il s'ensuivra sans doute de grands bouleversemens dans ce Travancore, à peu près épargné jusqu'ici par les siècles en marche...

Nous causons de l'Europe, qui tient son imagination en éveil, et je vois qu'un de ses rêves eût été de connaître ce pays étrange et lointain, — aussi inaccessible pour elle que les contrées chimériques de la planète Mars ou de la Lune, car, au Travancore, une Indienne de noble caste, et à plus forte raison une reine, ne pourrait entreprendre un tel voyage sans encourir une déchéance irrémédiable qui la mettrait au rang des parias...

Pendant les quelques jours qu'il me reste à passer ici, j'aurai l'honneur de revoir quelquefois le Maharajah, mais plus jamais la gracieuse Maharanie, et, avant de me retirer, je cherche à graver dans mes yeux son image, qui ne semble pas appartenir à nos temps; seules, les vieilles miniatures de l'Inde m'avaient jusqu'ici laissé entrevoir de telles princesses.

Après avoir quitté la Maharanie, je vais, sans sortir de l'enceinte brahmanique, faire visite aux fils de l'une de ses sœurs, qui sont les héritiers présomptifs du trône, après lesquels finira la dynastie.

Ils portent le titre de *premier prince* et de *second prince*, et ils ont des habitations séparées, au milieu de jardins : jeunes hommes qui attachent à leur turban des aigrettes d'émeraude, qui chassent le tigre et suivent les rites de Brahma, mais qui se tiennent au courant des choses modernes, s'occupent de littérature ou de sciences physiques. L'un d'eux, après m'avoir conduit, sur ma demande, dans la sellerie où sont les harnais de ses éléphans, me montre de remarquables photographies qu'il a prises, développées lui-même, et qu'il a eu la fantaisie ensuite d'envoyer à une exposition européenne, pour se faire médailler.

Ce soir, au déclin du soleil, j'ai voulu voir l'Océan Indien, qui, à une lieue environ de Trivandrum, déferle sur des bords déserts.

Dans une voiture du Maharajah, dont la livrée me servait de sauf-conduit, il m'a fallu d'abord traverser toute la ville murée, passer dans les petites rues paisibles que bordent les maisonnettes des brahmes, passer devant les murailles rougeâtres des palais et des jardins, et longer l'enceinte du grand temple, dont je ne m'étais jamais tant approché.

Et bientôt, la ville franchie, je me suis trouvé dans une solitude de sable, parmi des dunes où traînaient les lueurs frisantes d'un énorme soleil couleur de sang, près de s'abîmer à l'horizon. Quelques rares palmiers, échevelés et meurtris, s'inclinaient çà et là dans le même sens, ayant cédé, comme font les arbres de nos côtes, à l'effort continu du souffle marin. Tout ce sable amoncelé depuis les siècles des siècles, tout ce prodigieux émiettement de pierres, de madrépores, de coquilles, toute cette pulvérisation de myriades d'existences, étaient comme pour annoncer le terrible voisinage. Et puis, la grande voix éternelle a commencé de se faire entendre. Et tout à coup, à un détour du chemin dans ces dunes, l'infini mouvant m'est apparu.

En d'autres régions du monde, il semble que la vie des hommes se porte instinctivement vers la mer. Ils construisent leurs demeures tout au bord, leurs villes le plus près possible de ses eaux, jaloux qu'ils sont des moindres baies pour leurs navires, même des moindres coins de plage.

Ici au contraire, on s'en écarte comme du vide et de la mort. Ici la mer n'est que l'infranchissable abîme, qui ne sert à rien et qui fait peur. La mer est à peu près inaccessible et on ne s'y aventure pas. Devant la ligne sans fin des brisans, sur la ligne sans fin des sables, je ne vois guère d'autre trace humaine qu'un vieux temple de granit, rude et trapu, aux colonnes frustes, à demi rongées par les embruns et par le sel; il est là comme pour conjurer et apaiser ce néant dévorateur, qui emprisonne le Travancore et qui, assez calme ce soir, va dans quelque temps, dès que le mousson d'été commencera, devenir furieux pendant toute une saison.

VII

Vendredi 29 décembre. — De toutes les choses gracieuses que le Dewan, d'après les instructions de S. A. le Maharajah, voulut bien imaginer pour moi, une des plus particulières et inou-

bliables aura été certainement ma réception d'aujourd'hui au collège des jeunes filles de caste noble.

Le soleil à peine levé, je m'étais mis en route, — avec un peu de méfiance, il est vrai, redoutant je ne sais quoi de pédagogique et de maussade. Dans le bois de palmes, cependant, où nous avions laissé les chevaux au pas de crainte d'arriver avant l'heure, j'avais rencontré d'abord une, et puis deux, et puis trois petites créatures, jolies et étincelantes, dans de merveilleux atours; des enfans d'une dizaine d'années, pieds nus, des fleurs blanches aux cheveux; leurs soies lamées d'or, les pierreries de leur gorge et de leurs bras miroitant sous le soleil tout neuf de l'extrême matin. Elles se dirigeaient comme moi vers l'enceinte brahmanique, et, apercevant ma voiture, voici qu'elles se dépêchaient de toute la vitesse de leurs jambes, qu'entravaient les gaines d'étoffe précieuse... Était-ce donc à mon intention, ces toilettes de Péri ou d'Apsàra?...

Dans leur collège, je les ai retrouvées toutes réunies, les petites fées indiennes, et ç'a été un éblouissement. Elles étaient en vacances, paraît-il, mais elles avaient consenti à sacrifier pour moi une matinée, et l'une vint m'offrir un de ces bouquets d'ici, très odorans et très apprêtés, où les fleurs sont mêlées de fils d'or.

Le Maharajah se plaît à répandre dans son pays l'instruction, qui est devenue chez nous le grand fléau destructeur, mais qui restera longtemps bienfaisante au Travancore, tant que la foi n'aura pas cessé de s'y maintenir et d'y rayonner au-dessus de toutes choses. Et, tout en voulant me montrer ce lycée des filles nobles, égal à ceux de nos pays ou peut-être même supérieur, Son Altesse avait songé à faire de cette visite un spectacle pour mes yeux, un spectacle rare et jamais vu : le mot d'ordre avait été donné aux familles des petites élèves pour qu'elles fussent parées des lourds bijoux de leurs mères et de leurs aïeules. Et les jeunes bras, les gorges enfantines ou adolescentes étincelaient de pierreries anciennes, aux montures délicieusement archaïques, comme en portent les déesses des temples.

Les salles d'étude ressemblaient à celles de nos lycées d'Europe, claires et sommairement meublées, avec des cartes géographiques, de grandes images instructives, sur les murs blanchis. Mais les étranges écolières me paraissaient des idoles, toutes, depuis les plus bébés, qui roulaient de larges prunelles éveillées et qui montraient, entre le pagne et le corselet d'or, le

bronze de leur peau nue, jusqu'aux presque grandes, qui portaient un voile de blanche mousseline des Indes sur leurs bandeaux à la Vierge et dont l'expression avait déjà ce quelque chose d'anxieux et de grave qui vient dans le regard des jeunes filles à l'âge où leur corps commence de se garder comme un sanctuaire... On me montra des compositions de style et des compositions d'histoire. On me montra aussi des dessins que les petites déesses avaient très gentiment faits, d'après des modèles venus d'Europe et pareils à ceux que nos enfans copient; et elles les avaient signés, de leurs noms en plusieurs syllabes, de leurs noms mélodieux comme des phrases chantées.

Une petite de six ou sept ans avait copié avec soin un aigle, au plumage très compliqué, les pattes sur une branche. Mais, comme sans doute elle avait commencé par le milieu sans bien prendre ses mesures, pour mettre la tête son papier ne s'était plus trouvé assez haut; alors elle l'avait dessinée quand même, cette tête, mais tout aplatie, tout en largeur, jusqu'au ras du bord, sans pour cela omettre une plume ni un détail, — et bravement elle avait signé, de son beau nom d'Apsàra.

Des velours brodés d'or, des voiles diaphanes comme des brumes; des diamans, des rubis, des émaux translucides, des émeraudes; des bracelets souvent trop larges et retenus par des fils aux petits bras encore maigres; des colliers d'introuvables vieilles pièces d'or portugaises, datant de la splendeur de Goa et ayant dormi des siècles dans les coffres de santal.

Il y a eu des chants aussi pour finir, des ensembles de violons et puis des danses. Des danses compliquées et lentes, un peu religieuses; des pas rythmés, des entre-croisemens de bras faisant scintiller les pierreries...

Et elles étaient jolies toutes, ces lycéennes que d'ordinaire on ne voit pas, fines et jolies, avec des yeux comme il ne s'en trouve qu'aux Indes. Oh! la transcendante et chaste impression de beauté, que m'ont donnée là ces petites fleurs de mystère!...

VIII

Samedi 30 décembre. — Je quitterai demain matin le Travancore, où j'ai été comblé de faveurs bien plus que je ne le méritais, pour m'être acquitté de l'agréable mission d'offrir une croix au Prince. Je m'en irai dans une des grandes barques

pontées du Maharajah, par le Nord, par la voie des lagunes, et mettrai environ deux jours et deux nuits pour arriver au petit royaume de Cochin, où je m'arrêterai un peu de temps. Ensuite, à trente ou quarante heures de voyage au delà du Cochin, je retomberai dans des régions beaucoup plus fréquentées, où passent des chemins de fer, et je rejoindrai la grande ligne de Calicut à Madras.

J'en suis donc à mon dernier soir de Trivandrum, et, plus que de coutume, je m'attarde dans les allées de la ville, où les lampes à huile de cocotier étouffent sous les feuillées sombres, restent impuissantes à percer la nuit des palmes souveraines. Plus encore que dans le jour, on se sent dominé par la vie des plantes, noyé dans la magnificence des choses vertes...

Je m'en vais demain, et je n'aurai presque rien vu, je n'aurai pas pénétré dans l'intimité de l'Inde, je n'aurai rien deviné du brahmanisme dont ce pays est l'un des centres. Tout cela est fermé encore pour nous Européens, même si l'on nous réserve le plus gracieux accueil...

Ma promenade errante me ramène, pour finir, vers la grande rue des marchands, à ciel ouvert, sous les scintillemens d'étoiles, la grande rue droite, qui aboutit là-bas à l'enceinte gardée des palais et des temples. La foule des hommes à longs cheveux de femme s'y agite, à cette heure, aux lumières des lampes antiques montées sur de hautes tiges frêles. Marchands et acheteurs de cuivres repoussés, d'indiennes imprimées, d'idoles, d'images brahmaniques. Milliers de petites échoppes pour la nourriture frugale des brahmes, échoppes de graines, de racines, d'herbages, — grouillantes de torses fauves, de chevelures noires, d'ardens yeux noirs, et éclairées toujours par ces lampes monumentales, à deux ou trois flammes, que supportent des figures de dieux ou de bêtes.

Au lointain de la rue, apparaît le portique de l'enceinte sacrée, et au-delà encore, dans l'axe même, mais dans un recul infini, il y a le grand temple ouvert, dont on aperçoit les profondeurs ponctuées de myriades de petits feux : le sanctuaire de Brahma, l'âme de ce pays rêveur et grave.

C'est tout illuminé là dedans, jusqu'en ces profondeurs aperçues, où se risquent seuls les prêtres; les lignes de feux y dessinent comme des fuites de nefs, et, au milieu, elles forment une sorte de rosace géométrique, qui doit être un lustre géant;

mais c'est si lointain que cela se distingue mal. On prie là ce soir, on prie toujours, car des bruits de musiques, des beuglemens de trompes viennent jusqu'à moi, mêlés à de longues clameurs humaines. Et au-dessus de cette porte, infranchissable, bien que jamais fermée, je vois monter, dans les ténèbres bleuâtres, dans les ténèbres diaphanes de l'air, la prodigieuse pyramide que je sais être un amoncellement de dieux, et dont le faîte dentelé me paraît voisiner avec les étoiles. En ces temps solennels où les prières et les supplications ne cessent point, on allume toutes les nuits, sur chacune des quatre pyramides, au-dessus des quatre portes, une traînée de petits feux qui grimpe jusqu'en haut parmi l'amas noir des sculptures, et qui semble tracer comme un chemin du ciel à travers les groupes étagés des divinités de pierre.

L'heure vient où la rue se fait déserte, où l'on commence de clore les devantures en bois des échoppes primitives, et d'allumer les petites veilleuses extérieures, dans des niches sur les murs, pour préserver les maisons des visites de mauvais Esprits.

Et je regarde les marchands terminer leurs comptes de la journee. Ils remuent dans des sacs les toutes petites monnaies rondes du Travancore, celles en argent ou celles de cuivre, en prennent des poignées, comme on prendrait les grains du riz, et les jettent sur leurs machines à compter, qui sont des planches avec des rangées de trous; dans chaque creux du bois se loge une piécette, et on en sait exactement le nombre quand la planche est toute garnie; alors on deverse dans une caisse et on recommence. D'autres inscrivent des chiffres et font des calculs, sur des bandes en feuille de palmier séchée qui ont l'aspect des anciens papyrus. Et on se croirait aux vieux âges.

Voici décidément l'heure plus avancée où la vie s'arrête. A part ces veilleuses des murs, et, là-bas, les lumières du temple, tout s'éteint dans le silence. On ne voit plus nulle part les femmes, rentrées dans leurs demeures. Mais les hommes, s'enveloppant de toiles blanches ou de mousselines, et nouant leur chevelure, s'étendent partout comme des ensevelis, devant les portes parmi des chèvres, sous les vérandahs, sur les terrasses; avec cette répulsion que les Indiens éprouvent pour coucher sous des plafonds ou des voûtes, ils s'endorment dehors, dans la nuit tiède et languide, saturée d'exhalaisons de fleurs et comme cendrée de poussière bleue.

IX

Dimanche 31 décembre. — Au petit jour, quand finit, avec le tapage sinistre des corbeaux, la prière de l'aube au fond du sanctuaire de Brahma, c'est le départ, dans une voiture qui d'abord me mène au « port » de Trivandrum. Une fois de plus, qui sera la dernière, et toujours à cette même heure exquise du soleil levant, je traverse le bois de cocotiers où la ville se cache.

Un vent d'orage a soufflé cette nuit, et la poussière des chemins couleur de sanguine, déposée sur les petits murs de boue et sur le chaume des toits, donne aux maisons, plus que jamais, l'air d'être vues à la lueur de quelque feu rouge, tandis que, partout au-dessus, les palmes, reposées dans la fraîcheur de la nuit, ont des verts presque surnaturels, à reflets d'émeraude. Et il y a, çà et là, des retombées de fleurs, comme des dégringolades de bouquets ou de grappes roses, depuis le haut des arbres jusque par terre.

Des piquets de soldats du Maharajah, qui vont faire la relève du matin dans les différens postes, passent et repassent, superbes sous les armes et sous les turbans. Et des groupes se rendent paisiblement à la messe, — car c'est dimanche aujourd'hui, — les petites filles voilées de mousseline tenant leur livre à la main : presque tous, chrétiens de vieille race, dont les ancêtres ont adoré le Christ plusieurs siècles avant les nôtres. On entend sonner les cloches des étranges chapelles, syriaques ou catholiques, élevées près des temples de Brahma, sous la même éternelle verdure. Et dans l'enchantement de ce décor, on reçoit des impressions de calme, d'ordre, de tolérance, de sécurité.

L'embarcadère. Ce « port » de Trivandrum, bien entendu, n'est point sur l'Océan, puisque l'Océan d'ici demeure inabordable, mais sur la lagune.

Au milieu d'une centaine de barques immobiles, celle qui m'attend et qui appartient au Prince, est une sorte de longue galère à quatorze rameurs, avec une chambre de poupe où l'on peut s'étendre et dormir. Quatorze rameurs manœuvrant des pagayes emmanchées de bambous, et formant comme un ensemble automatique, un merveilleux mécanisme de bronze humain, tout de souplesse et de force.

La lagune, devant nous, s'ouvre au soleil, en coupée droite et profonde, dans l'épaisse futaie des palmiers. Les rameurs au départ s'excitent par des chansons et des cris; nous fendons l'eau pesante, saturés de germes, et voici commencée notre tranquille navigation, qui durera trois jours.

Les palmes, sur les deux rives, se succèdent en rideau sans fin, mêlées à des banians au tronc multiple; des guirlandes de fleurs inconnues se suspendent aux branches, et de grands lys d'eau, mouchetés, échevelés, jaillissent comme des fusées parmi les joncs.

Des barques, qui arrivent à Trivandrum, à chaque instant croisent la nôtre : la lagune est la plus grande voie de communication de ce pays tranquille. Des barques immenses, en forme de gondole, qui sont lentes et ne font pas de bruit; les bateliers aux beaux gestes plastiques les mènent en poussant du fond avec des perches; elles portent aussi des maisons de poupe, remplies d'Indiens et d'Indiennes, et tous ces grands yeux très noirs nous regardent, nous, gens plus pressés, qui ramons à quatorze bras.

De temps à autre quelque oiseau merveilleux, un martin-pêcheur trop éclatant et trop bleu, traverse au ras de l'eau, très vite, avec un cri de joie. Il y a des bancs de nénufars fleuris, des bancs de lotus comme des nappes roses.

La lagune interminable, qui nous sert de route, varie ses aspects avec l'heure. Tantôt, resserrée et ombreuse, sous ces cocotiers qui se rejoignent en voûte, elle semble la nef de quelque église verte, dont les grandes nervures des palmes seraient les arceaux. Ensuite elle s'élargit, déborde, inonde les lointains; entre ses rives, où les mêmes palmes se pressent en rideau, elle devient comme une mer semée d'archipels de verdure.

Le soleil monte et, malgré l'ombre, malgré l'eau remuée, on sent par degrés s'alourdir la torride chaleur. Notre vitesse pourtant n'en est point ralentie; ils vont toujours de même, mes bateliers, leur chef de temps à autre les excitant par un appel impérieux de la langue, qui fait roidir comme un coup de fouet tous leurs muscles et auquel ils répondent par des cris en fausset, pareils à des cris de singe. Toujours aussi vite, le long de la barque, défilent les herbages proches, les branches folles des lys, les gerbes épanouies des roseaux.

Dix heures. Ma barque maintenant chemine, non plus sous les palmiers, mais sous le ciel bleu, dans un couloir étroit comme

une allée, entre des haies d'arbustes à fleurs blanches. Devant moi, les deux rangées symétriques de bronze humain continuent leur mouvement de machine, soutenu déjà durant six lieues. Un peu de sueur seulement perle sur les corps, donnant des luisans de vrai métal, accentuant le dessin des anatomies, au soleil terrible. La floraison éperdue des arbustes de la rive se détache en blanc cru sur le bleu profond d'en haut; ils portent leurs fruits en même temps que leurs fleurs, leurs fruits surabondans et inutiles, dont l'eau est partout jonchée, comme d'une grêle de petites pommes d'or.

Et mes bateliers vont toujours; maintenant ils chantent, comme des gens qui rêvent, hypnotisés dans leur saine fatigue, et un sourire inexpressif découvre l'éclat de leurs dents.

Passe une région habitée; des villages, des pagodes; de vieilles églises, en ce style un peu hindou qu'ont adopté ici les chrétiens syriaques.

Et notre chemin d'eau s'encaisse, entre des berges tapissées de fougères; puis, tout à coup, voici l'obscurité sonore, la fraîcheur souterraine : nous sommes dans un long tunnel que le Maharajah vient de faire creuser pour permettre aux barques de communiquer avec de plus lointaines lagunes, les lagunes du Nord, où nous naviguerons ce soir et demain. Le bruit de nos pagayes résonne là-dessous, comme décuplé, et quand les autres barques en voyage, qui s'avancent semblables à de grandes ombres noires, arrivent à croiser la nôtre, les rameurs poussent des cris, qu'un écho lugubre répète longtemps.

Midi; changement d'équipe. Les souterrains franchis, nous sommes de nouveau dans le dédale des îlots de palmiers, et nous accostons la rive, devant un village enfoui sous la verdure où nous attendait une relève de quatorze hommes. Il y a ainsi des relais disposés tout le long du chemin pour les barques du Maharajah.

Quand ils ont pris place, les nouveaux, c'est d'abord une frénésie de mouvement et de clameurs; on dirait qu'ils partent avec des joies d'enfant; ils s'excitent à pagayer, à rire, et à chanter en montrant jusqu'au fond leurs dents blanches. Les uns sont chrétiens et portent un scapulaire qui se balance sur leur poitrine nue; les autres ont le sceau de Shiva peint sur le front, et aussi les trois lignes horizontales de Shiva tracées en gris de cendre sur les biceps et sur les seins.

Les palmes, la splendeur monotone des palmes!... On en est excédé et comme inquiété. Savoir qu'autour de soi plus de deux cents lieues de pays disparaissent sous leur enchevêtrement superbe, cause une sorte d'angoisse, forme particulière de ce sentiment que les anciens appelaient l' « horreur des forêts... »

Les palmes, toujours indéfiniment les palmes! Il y a les aériennes, groupées en plumets, au bout des tiges trop hautes qui se penchent. Il y a aussi les autres, plus immenses encore, celles des très jeunes arbres, qui jaillissent en faisceau de la terre humide et chaude. Et toutes sont si vertes, si fraîchement lustrées! Au soleil, elles brillent d'un éclat verni, tandis qu'en dessous, les lagunes, à cette heure méridienne, luisent comme des miroirs d'étain.

Dans ma barque, quel excès de vitalité se dépense, sous cette lumière à présent verticale, sous ces rayons qui tueraient des hommes blancs! Pagayer, pendant des heures, tendre et détendre ces muscles de bras où l'on voit saillir les veines gonflées, et tout le temps chanter, en notes suraiguës, à plein gosier... Par instans, une rage subite les possède, leur chanson devient saccadée, haletante; ils attaquent l'eau furieusement, l'écume jaillit, des pagayes se brisent. Et alors, sur leur peau sombre, les peinturlures de Shiva achèvent de s'effacer, lavées par la sueur qui coule.

Vers le soir, la lagune à nouveau s'encaisse, entre des berges à pic, sous des retombées de lianes et de fougères. Autour de nous, voici des centaines de barques au repos, et, sur nos têtes, un pont de pierre sculptée. C'est une des grandes villes du Travancore, la ville de Quilon, clairsemée comme Trivandrum au milieu de jardins, et il y a trêve de palmiers pour un temps; des arbres moins différens des nôtres les remplacent, on voit même reparaître des pelouses, des buissons de roses.

Un large escalier blanc, qui descend dans l'eau, et là-bas une colonnade blanche: c'est la demeure, depuis longtemps inhabitée, m'a-t-on dit, où par ordre du Dewan on a préparé mon repas du soir. Et quand nous y abordons, à la nuit tombante, des serviteurs indiens, en vêtemens blancs comme la maison, accourent sur les marches et me présentent, pour la bienvenue, un bouquet de roses sur un plateau d'argent. Je dois m'arrêter là une heure ou deux, pendant que se reposent mes bateliers.

Après souper, je n'ai plus qu'à songer, dans le jardin soli-

taire. On dirait presque un vieux jardin de France, un peu abandonné, avec des rosiers du Bengale au bord des allées. Devant moi, le ciel éteint garde cette rougeur sombre à l'horizon du couchant, cette sourde incandescence qui se retrouve, dans nos pays, aux plus chaudes soirées d'été...

Et bientôt, au milieu de ce calme, me revient l'habituelle et douce obsession de mes souvenirs d'enfant; alors, comme toujours et comme partout, je m'y abandonne, car c'est là un amusement mélancolique dont j'abuse sans m'en lasser... Dans certain jardin, comme celui-ci un peu à l'abandon et entouré de bois, j'ai eu mes premières impressions de nature et mes premiers rêves de « pays chaud, » par les ardentes soirées d'août et de septembre, devant une pareille lueur rouge sur nos horizons plats.

Il y avait, dans l'air de ces étés d'autrefois, les mêmes senteurs de jasmin, et de même passaient sans bruit, noires sur le ciel de cuivre, les chauves-souris, les chouettes, grisées de chaleur et de crépuscule... Ici, il est vrai, ces chauves-souris qui hantent la demeure sont par trop grandes; leur vol fantasque et silencieux est bien comme le vol des nôtres, mais elles appartiennent à l'espèce géante qu'on appelle roussette ou vampire, et l'ampleur de leurs ailes me déroute... Et puis, tout à coup, au loin, sous les grands arbres, qui font à ce jardin une ceinture de ténèbres, s'élève le son des trompes et des musettes sacrées : c'est l'heure de Brahma, et j'entends aussi la clameur humaine qui est la prière du soir au fond des temples...

Le silence ensuite s'alourdit à nouveau, figé, définitif en quelques secondes, avec je ne sais quoi de triste et d'accablé qu'il n'avait pas avant. Et je me rappelle maintenant que nous sommes la nuit du 31 décembre 1899 : tout à l'heure, un siècle, qui fut celui de ma jeunesse, va tomber à l'abîme... Et les étoiles qui se dessinent, pour nous quasi éternelles, viennent comme toujours jeter dans ma pensée de pauvre éphémère une plus écrasante notion d'éternité; la chute de ce petit siècle qui finit, le lever du siècle suivant qui m'emportera, me semblent des riens tout à fait négligeables, dans la suite terrifiante des durées. Angoisse coutumière, de si vite passer et mourir; inquiétude étrange et délicieuse, d'être entouré de grands bois et de temples, d'être enserré par l'Inde brahmanique, dans l'ombre ; sentiment de l'exil extrême, et persistance quand même de l'illusion que

ce vieux jardin me donne, avec ses jasmins et ses rosiers; ensemble incohérent et indicible, que j'ai si souvent connu par tous pays, mais qui s'émousse avec les années, comme toutes choses, — et qui, ce soir, s'embrume très vite dans la bonne fatigue physique, dans la langueur chaude de la nuit, dans le sommeil...

Nous repartons à 9 heures, sous les belles étoiles claires, avec notre même équipe reposée qui pagayera pendant deux lieues encore, jusqu'à un village où une relève nous attend.

Et les barques lentes, croisées en route, recommencent de passer le long de la nôtre, en silhouettes noires, agrandies, doublées par leur reflet dans l'eau, ayant l'air de très hautes gondoles, quelque peu fantômes.

Bientôt le dédale des lagunes, qui est redevenu vaste comme une mer, s'emplit de feux : lanternes de pêcheurs ; grandes torches pour appeler les poissons, grandes gerbes de roseaux que l'on balance continuellement afin de les maintenir en flammes. Et tout cela se reflète en traînées sur les surfaces luisantes, où les quelques souffles de la nuit tracent à peine des rides légères. Au rythme monotone des pagayes, on s'endort avec le sentiment qu'il y a de la vie, de la vie intense, partout autour de soi dans ces marécages ; — il est vrai, c'est une vie très primitive, à peine différente de celle des premiers ancêtres lacustres.

X

Lundi 1er janvier 1900. — Après la nuit tiède, où l'effort cadencé des rameurs n'a pas eu de cesse, la première aube du siècle se lève ici, fraîche et rose, sur une sorte de monde ichtyophage, qui est en chasse, qui guette partout sa pâture, dans la virginale lumière. La lagune immense, entre les palmes qui se pressent toujours et se penchent sur ses bords, est peuplée d'innombrables barques de pêche qui souvent nous frôlent, retardant notre marche ; elles stationnent, ou elles circulent sournoisement, avec le moins de bruit possible ; les hommes, debout et en éveil superbe sur leurs planches flottantes, tenant en main des filets, des lignes, des lances, observent tout ce qui bouge dans l'eau. Des oiseaux, des pélicans, des hérons de toute forme, posés sur les vases, dardent aussi leurs yeux chercheurs, et, en plus des hameçons, des trémails tendus, des fourches prêtes, il

y a des centaines de becs en arrêt. Les amas de petites chairs froides, de petites vies silencieuses, dont la lagune est l'inépuisable réservoir, attirent et maintiennent ainsi ces mangeurs assemblés en peuplades. Et le début d'un nouveau siècle ne saurait rien changer à tout cela, qui a dû être tel depuis le commencement des temps.

Quand une des rives se rapproche, on distingue, sous les grands palmiers dominateurs, d'infimes groupemens humains, d'humbles humanités dont l'existence est dépendante de celle des arbres : barrières en nervures de palmes, allant d'un tronc à un autre ; chaumières en nattes de palmes ; filets et cordages en fibres de palmes.

Les arbres précieux ne donnent pas seulement leur ombre, leurs fruits et leurs huiles ; ils fournissent presque tout l'indispensable à ceux qui habitent sous leur éternelle nuit verte. Et vraiment cette région de l'Inde pourrait se passer des quelques rizières que l'on voit çà et là chatoyer comme des carrés de peluche soyeuse.

Les lagunes s'élargissent toujours et un peu de brise favorable se lève. Alors mes bateliers, pour aider l'effort de leurs muscles, hissent sur un mât une natte de trois ou quatre mètres de haut ; voile et pagayes, notre vitesse s'accélère, sur une sorte de petit océan inoffensif dont les rives sont des forêts, des forêts bleuâtres dans le lointain. Aidés par le vent qui gonfle leur natte tendue, les hommes modèrent le développement de leurs bras et entonnent une chanson différente, chanson de somnolence, à bouche fermée, qui semble un carillon de cloches, venu de très loin, et qui n'en finit plus.

En France, il est à peu près minuit, l'heure où débute le xxe siècle, et la fête du nouvel an doit battre son plein, dans l'obscurité sans doute glacée.

Cependant le vent tombe. A midi, calme blanc et chaleur d'étuve. Nous abordons la forêt de palmes pour déposer nos bateliers du matin, qui se retirent en faisant de profonds saluts. Notre équipe nouvelle, d'un bronze plus clair, avec beaucoup de colliers, de boucles d'oreilles, et de dessins hiératiques tracés en gris sur les torses, part d'un essor furieux. L'air cependant pèse sur nous d'un poids inusité et on le dirait embué d'une vapeur d'eau chaude. Le ciel, la surface ternie des lagunes, l'ensemble des êtres et des choses, comme décoloré par l'excès

même de la lumière, s'estompe et se confond dans une éblouissante pâleur. Et, par contraste avec tout cet effacement, on voit briller, d'un éclat net de diamant taillé, les gouttes d'eau qui jaillissent autour de la barque, qui ruissellent des pagayes, et les gouttes de sueur courant sur les fronts ou les poitrines.

Vers trois heures, nous sortons du Travancore pour entrer dans le petit État de Cochin, sans que rien ait changé sur la nappe d'eau, ni dans les forêts de palmes qui nous suivent depuis le départ. A la fin du jour cependant, sur les deux rives, aussi distantes l'une de l'autre que celles d'un très large fleuve, des villes apparaissent.

A droite, sur la rive la plus proche, c'est Ernaculum, la capitale où le rajah demeure : le long de la lagune, quatre églises syriaques aux aspects de pagode, un grand temple de Brahma, des casernes, des écoles ; tout cela rougeâtre sur la terre rouge, et pas un être humain, pas une barque aux abords. Derrière ces choses pompeuses et mornes, enveloppées de la tristesse des forêts, les habitations des brahmes dédaigneux se perdent dans l'ombre bleuâtre, sous les palmiers envahissans, sous les retombées de lianes et de fougères.

La vie est de l'autre côté, sur la rive de gauche, plus lointaine. Là, c'est d'abord Matanchéri, la ville indienne marchande, aux milliers de maisonnettes dans la verdure ; elle communique pas une baie avec la grande mer, et des barques innombrables y sont au mouillage, barques d'autrefois, à voiles, à mâtures étranges, qui n'ont pas cessé de sillonner la mer d'Arabie, de commercer avec Mascate, d'aller jusqu'au fond du golfe Persique et à Bassorah, porter les épices et les graines. Et enfin, tout au loin, c'est l'antique Cochin des Portugais et des Hollandais, aujourd'hui passé à d'autres maîtres, qui possède un port où les navires modernes viennent souffler leurs fumées noires.

Au milieu de la lagune, à l'écart de ces trois villes si dissemblables, une île boisée vers laquelle ma barque se dirige, sorte de parc aux arbres séculaires ; on y aperçoit, noyés dans la verdure, des escaliers blancs, un débarcadère blanc, un vieux palais blanc. Et c'est là, paraît-il, que j'habiterai, d'après l'ordre du rajah de ce pays, dont je serai l'hôte. — Sur ces pelouses, parmi ces énormes ramures, on dirait quelque demeure de la Belle-au-bois-dormant, tant s'indiquent la vétusté et l'abandon.

Et le crépuscule qui approche rend plus mélancolique l'arrivée dans cette île solitaire.

Comme à Quilon, des serviteurs indiens, tout de blanc vêtus, se précipitent au-devant de moi sur les marches blanches, pour m'offrir un bouquet de roses, et je traverse un vieux jardin exquis, avec des allées droites à la vieille mode, des rosiers et des jasmins.

Dans l'île, il n'y a que la maison, et dans la maison, je suis seul. Au siècle où le territoire de Cochin appartenait aux Pays-Bas, cette résidence était celle du gouverneur hollandais. Elle est massive comme une forteresse, et les galeries, les vérandahs, sont des séries d'arceaux festonnés dans le vieux style charmant des mosquées. Au dedans, c'est le luxe colonial d'autrefois. Des salles immenses, blanchies à la chaux et tapissées de nattes anciennes, d'une finesse que nous ne connaissons plus ; de vieilles boiseries précieuses ; des meubles, sculptés jadis dans l'Inde d'après de vagues modèles européens, en des formes surannées et naïves ; aux murs, des aquarelles représentant Amsterdam au XVIIe siècle ; et, devant toutes les portes, que l'on ne ferme jamais, ni jour ni nuit, de hauts écrans en bois d'ébène, tendus d'une soie jaune citron délicieusement fanée.

Quant au rajah qui me donne l'hospitalité, on vient m'avertir que je ne le verrai point, car il est dans le deuil et les funérailles : un petit prince héritier, tout jeune, tout enfant, vient de fermer ses yeux de fleur noire, et les rites mortuaires absorbent tout le monde au palais.

Au lieu de cette solitude officielle, combien j'aurais préféré cependant habiter à Matanchéri, dans n'importe quelle petite « maison de voyageur », libre de me mêler ce soir à la vie du peuple !... Ici et au Travancore, je suis dans l'Inde un peu comme n'y étant pas.

Les serviteurs, distingués et silencieux, aux allures de félin, allument pour moi toutes les lampes suspendues aux arceaux dentelés, et, quand j'ai fini mon repas de prisonnier, à une table qu'ils ont décorée de fleurs et de feuillages, avec un goût étrange, je m'en vais dans le jardin, regarder tomber le premier soir du siècle. Sur l'horizon occidental, où persiste une couleur de braise mourante, les arbres de mon île tracent des hiéroglyphes intensément noirs ; pour quelques minutes, on y voit encore, et les bêtes crépusculaires, dont les ailes ne s'entendent jamais

décrivent au-dessus des allées, dans le ciel chaud, des courbes folles, les hiboux, les chauves-souris géantes.

Et puis, toutes ensemble, les étoiles commencent de palpiter, et brusquement c'est la nuit.

XI

Dès le matin, quand reparaît le disque rouge, ma barque est prête au bas des grands escaliers, et je traverse la lagune, dans la direction de Matanchéri, me rendant au quartier des Juifs.

Après la destruction du second temple de Jérusalem, l'an 3828 de la Création, 3168 de la Tribulation, et 8 de l'ère chrétienne, environ 10 000 Juifs et Juives vinrent au Malabar et se fixèrent à Cranganore, appelée à cette époque Mahodraptna. Ils furent accueillis avec tolérance, et, jusqu'à nos jours, leur petite colonie, isolée des plus proches Indiens autant que du reste du monde, s'est maintenue ici avec l'intégrité de ses traditions ancestrales, comme une curiosité historique dans un musée.

Matanchéri, qu'il me faut d'abord traverser d'un bout à l'autre pour arriver à la ville de ces « Juifs blancs » (comme on les appelle dans le pays), est une sorte de grand marché purement indigène où toutes les figures, tous les torses sont de bronze sans alliage, où toutes les échoppes sont de bois, très ouvertes derrière leurs vérandahs, très basses aux pieds de leurs grands palmiers flexibles.

Et, sans transition, quand les yeux viennent de longuement s'habituer, pendant une course d'une demi-lieue, à ces aspects si indiens, voici, à un détour de la route, la surprise d'une vieille rue sinistre, inquiétante comme une chose qui ne serait pas à sa place ; de hautes maisons en pierre, bien serrées les unes contre les autres ; de moroses façades avec des ouvertures étroites, comme dans les pays froids. En même temps, des visages de Juifs se montrent partout, aux fenêtres, aux portes, dans la petite rue sombre, et leur apparition déconcerte autant que le brusque changement du décor. La vétusté morose, — l'enfermement de tout cela, si l'on peut dire ainsi, — cadrent mal avec les palmiers du voisinage et avec le ciel ; à ce détour imprévu, on n'est plus dans l'Inde, on est désorienté, on ne sait plus ; on croirait quelque coin d'un ghetto de Leyde ou d'Amsterdam, mais transplanté, recuit et fendillé au soleil des Tropiques. Ce sont

les Hollandais sans doute qui avaient construit ce quartier, comme dans la mère patrie, à l'époque des premières colonisations où l'on ignorait encore l'art d'approprier les bâtisses aux exigences des climats, et, après leur départ, ces Juifs de Cranganore auront pris place dans leurs logis abandonnés. Des Juifs, rien que des Juifs, ici, toute une juiverie pâle, anémiée par l'Inde et les maisons trop closes; ces deux mille ans de séjour au Malabar n'ont en rien modifié le type originel, contrairement aux théories admises, ni seulement basané les figures. Et ce sont les mêmes personnages, les mêmes longues robes que l'on rencontrerait à Jérusalem ou à Tibériade; jeunes femmes aux traits fins; vieilles chafouines au nez crochu; enfans trop blancs et trop roses, lymphatiques avec des airs futés, une petite papillote sur chaque oreille, comme en portent leurs frères de Chanaan.

Ces gens descendent sur le seuil des portes pour regarder l'étranger qui passe, car il n'en vient guère à Matanchéri. Ils paraissent plutôt sourians et hospitaliers, et, dans presque toutes les maisons, je serais courtoisement reçu si j'entrais.

Il n'en reste aujourd'hui que quelques centaines au plus, de ces exilés qui, d'après la tradition, arrivèrent jadis au nombre de 10 000; depuis tantôt deux millénaires, l'habitat dépressif a constamment étiolé leur race persistante; ils vivent, paraît-il, de commerce clandestin, d'usure, et, lorsqu'ils sont riches, affectent de ne pas l'être. Chez deux ou trois notables, où j'accepte de m'asseoir un instant, les aspects sont pareils : délabrement, désordre et pouillerie, dans une demi-obscurité et une senteur de tanière; quelques vieux meubles à peu près européens, qui doivent dater des Hollandais, s'en vont de vermoulure; des images mosaïques sont pendues aux murailles, et des inscriptions en hébreu.

La synagogue est au bout de la rue, avec son petit beffroi mélancolique, tout fendillé par la chaleur, tout déjeté par les ans. Après avoir passé la première porte, on se trouve d'abord dans une cour, aux épaisses murailles aussi hautes que celles d'un préau de prison. Le sanctuaire en occupe le milieu; le soleil de huit heures du matin l'inonde déjà de lumière et le rayonnement blanc de ses couches de chaux éblouit la vue. Il n'y a peut-être pas d'autre synagogue au monde où se soit conservée une décoration aussi ancienne, d'un style si inconnu. Le heurt barbare

des couleurs y est d'un charme singulier, sous l'atténuation du temps : portes vertes, peinturlurées de fleurs étranges; dallage en porcelaine, d'un bleu merveilleux; blancheur laiteuse des murs; incendie de rouge et d'or tout autour du tabernacle; éclat surprenant d'une quantité de colonnes et de grilles de cuivre tourné, polies en miroir par le frottement des mains humaines. Et nombre de petites girandoles en cristal, également polychromes, descendent du plafond, très archaïques, sans doute venues d'Europe au vieux temps des colonisations.

Quelques personnages au teint blême, en longue robe, au long nez, qui étaient là marmottant des prières, leur livre hébraïque à la main, s'interrompent pour m'accueillir, et un rabbin, qui a l'air d'avoir cent ans, s'avance à ma rencontre, avec son tremblement de vieillard. On me fait admirer d'abord le luxe de ces colonnades de cuivre, si minutieusement tournées, et on me prie d'en constater le poli extraordinaire. Ensuite on me désigne ce pavage de porcelaine bleue, vraiment sans prix, si rare qu'on ose à peine y poser les pieds; il fut commandé en Chine, il y a six cents ans, et rapporté à grands frais sur des navires. Enfin on découvre pour moi le tabernacle, que masquait un long voile de soie lamée d'or : il y a là dedans des tiares incrustées de pierreries, d'un dessin aussi primitif que la couronne du roi Salomon, pour coiffer, en certaines circonstances, le rabbin centenaire; il y a surtout les saints livres, rouleaux de parchemin d'une antiquité imprécise, enveloppés dans des étuis de soie noire à broderies d'argent.

En dernier lieu, on m'apporte la relique des reliques, le document inestimable, les tablettes de bronze sur lesquelles furent inscrits, environ quatre siècles après l'arrivée de ces juifs aux Indes, l'an 4139 de la Création, 3479 de la Tribulation, et 319 de l'ère du Christ, les droits et privilèges à eux accordés par le souverain qui gouvernait alors le Malabar.

Et voici à peu près ce que disent les caractères graves sur ces vénérables tablettes :

Par le secours de Dieu, qui forma le monde et établit les rois, nous, Ravi Vurma, Empereur de Malabar, dans la trente-sixième année de notre heureux règne, et dans le Fort de Maderecatla, Cranganore, accordons ces droits au bon Joseph Rabban :

1° Qu'il peut faire des prosélytes dans les cinq castes.

2° Qu'il peut jouir de tous les honneurs; qu'il peut monter éléphans et

chevaux; s'avancer en cérémonie; avoir ses titres proclamés à sa face par des hérauts, se servir de lumière en plein jour, avoir toutes sortes de musiques; qu'il lui est aussi permis de se servir d'un large parasol, et de marcher sur des tapis blancs étendus devant ses pas; enfin qu'il peut faire jouer des marches d'honneur en avant de lui, sous un baldaquin d'apparat.

Ces droits, nous les donnons à Joseph Rabban et à 72 propriétaires juifs, avec le gouvernement de son propre peuple, qui est tenu de lui obéir, à lui et à ses héritiers, aussi longtemps que le soleil luira sur le monde.

Cette charte est donnée en présence des rois de Travancore, Tecenore, Kadramore, Calli Quilon, Krengoot Zamorin, Zamorin Paliathachen et Calistria.

Écrit par le secrétaire Kalambi Kelapour.

Et, comme Parumpadapa, le rajah de Cochin, est mon héritier, son nom n'est pas compris parmi ceux-ci.

Signé :

CHERUMPRUMAL RAVI VURMA,
Empereur du Malabar.

Au-dessus de la synagogue, à côté du beffroi lézardé, on me fait monter à une salle haute, qui est dans un état de vétusté et de délabrement inimaginable : parois déjetées et solives informes; trous dans le plancher, chauves-souris sommeillant au plafond noir. Par les étroites fenêtres, percées comme des meurtrières dans la muraille épaisse, on voit d'un côté la petite ville hollandaise, aujourd'hui passée aux mains d'Israël; on la voit toute grise, morne et effritée, aux pieds des grands palmiers dominateurs, dont les cimes magnifiques se pressent dans le lointain, reforment tout de suite la forêt, couvrent les horizons de leur immuable verdure. Et, du côté opposé, la vue plonge sur les toits de chaume d'un très vieux temple de Brahma, sur sa coupole de cuivre, large et basse, qui semble s'écraser contre la terre brûlante.

Cette salle haute, cette ruine pleine d'ombre et de toiles d'araignées, c'est l'école des petits « juifs blancs. » Et ils sont là une vingtaine, profitant de la quasi-fraîcheur du matin pour étudier le Lévitique; sur un tableau noir, un rabbin, qui ressemble au prophète Élie, leur en trace des passages en hébreu, — car ces enfans de l'exil parlent encore la langue des ancêtres, négligée aujourd'hui par leurs frères d'Occident.

Après le quartier des « juifs blancs, » vient celui des « juifs noirs, » rivaux et ennemis des premiers. On m'a averti que je les blesserais beaucoup si, ayant visité les autres, je n'allais pas les

voir aussi, eux et leur synagogue. Il y en a même déjà quelques-uns de postés là-bas, à l'entrée de leur rue, pour regarder si je viendrai, tandis qu'au-dessus de moi, aux fenêtres, derrière des loques de rideaux à demi soulevés, j'aperçois des figures de juives blanches, jolies, bien qu'un peu trop émaciées, qui observent curieusement quelle direction je vais prendre.

Allons donc chez les pauvres « juifs noirs, » qui se prétendent arrivés de Judée quelques siècles avant les blancs, mais que les blancs affirment avec dédain n'être que d'anciens parias, convertis par leurs prédications.

Un peu plus basanés que leurs voisins, ceux-ci, il est vrai, mais pas « noirs, » tant s'en faut, et paraissant être en réalité des métis d'Indiens et d'Israélites. Ils s'empressent à me recevoir. Leur synagogue ressemble beaucoup à sa rivale, moins riche toutefois, sans la belle colonnade de cuivre, et, surtout, sans le merveilleux pavage en porcelaine de Chine. On y célèbre, à cette heure, un office pour des enfans, qui sont là tous, le nez plongé dans leurs livres, à se dandiner sur place comme des ours, — ce qui est la manière du rite mosaïque. Le rabbin me fait d'amères doléances sur la fierté des rivaux de la rue proche, qui ne veulent jamais consentir à contracter mariage, ni même à frayer avec ses paroissiens. Et pour comble, me dit-il, le grand rabbin de Jérusalem, à qui on avait adressé une plainte collective, le priant d'intervenir, s'est contenté d'émettre, en réponse, cette généralité plutôt offensante : « Pour nicher ensemble, il faut être des moineaux de même plumage. »

Ce temple à la coupole de cuivre, aux murs de granit, aux toits de chaume, aperçu d'abord du haut de la synagogue, est l'un des plus primitifs et des plus farouches de toute cette côte; d'ailleurs si impénétrable, il va sans dire, que l'on ose à peine m'en laisser approcher. Dans la cour accablée de soleil, vide, lugubre, entre les granits ardens, se dressent d'étranges objets de fer et de bronze, espèces de torchères à branches multiples, rongées par l'oxyde, depuis des siècles, sous le ruissellement des orages.

Tout à côté, communiquant avec le temple par des galeries, est un ancien palais des rajahs de Cochin, abandonné depuis des temps pour les résidences nouvelles d'Ernaculum, sur l'autre rive. On dirait quelque vieille forteresse lourde et carrée; il est impossible de lui assigner un âge bien précis, en cette région où

les chronologies sont mêlées de fables et de symboles; mais il donne l'impression d'une antiquité extrême; dès l'entrée, on a le sentiment de pénétrer dans quelque chose d'inconnu et de puissamment barbare.

Les rares petites fenêtres, encaissées, avec des sièges taillés au dessous dans la pierre, révèlent l'épaisseur des maçonneries. Tous les escaliers, même ceux qui montent aux salles d'apparat, sont roides, sombres, étouffans, larges à peine pour une seule personne, ont je ne sais quoi de puérilement sauvage. Et les salles, extrêmement longues, basses, obscures, emprisonnent et oppressent.

Ces plafonds trop bas, et si ouvragés, en caissons, en rosaces, en pendentifs, sont faits de bois rares, qui ont gardé leur couleur foncée, avec seulement çà et là quelques peinturlures. Et, au contraire, les murailles ont été laissées plates, absolument unies d'un bout à l'autre; au premier abord, dans cette pénombre, on les dirait tendues d'une étoffe à dessins polychromes, mais elles sont peintes; par tout le palais, ce sont des fresques, les unes un peu détruites par le temps, les autres dans un état de conservation parfaite, comme certaines peintures égyptiennes des tombeaux.

Oh! des fresques stupéfiantes, d'un art très spécial, d'un art touffu, exubérant, prodigue. Amas de nudités, reproduites avec un souci minutieux de l'anatomie, dans l'exagération même de la beauté indienne: tailles trop fines et seins trop bombés. Grouillement multiple, tassement, enchevêtrement, confusion éperdue de bras, de cuisses grasses, de reins qui se cambrent et de poitrines qui se gonflent. Les chevilles et les poignets ont des bracelets; les fronts, des couronnes; les gorges, des colliers. Et des bêtes aussi s'entremêlent à cette débauche de muscles cuivrés.

Pas un meuble nulle part; tout est vide. Sous l'écrasement des plafonds compliqués, rien que ces simili-étoffes, couvrant les parois de toutes les galeries, prolongeant ce cauchemar de chair humaine ou animale jusque dans les chambres les plus abandonnées les plus obscures.

Dans la salle du centre, la plus vaste et la plus haute, celle où l'on couronnait les rajahs, les fresques représentent des séries de déesses nimbées, qui sont en travail d'enfantement au milieu d'une indescriptible affluence de spectateurs dévêtus.

La chambre à coucher des rajahs est la seule pièce encore meublée; un lit y est demeuré, sorte de nacelle, de plateau en bois précieux, garni de matelas en brocart et suspendu au plafond par des cordes en soie rouge; des serviteurs y berçaient le souverain, après ses repas, pour l'endormir. Ici, autour de cette couche royale, les fresques des murs, d'une conception troublante s'il en fut, étalent une lascivité sans frein; des déesses, des hommes, des bêtes, des singes, des ours, des gazelles, aux figures convulsionnées, aux yeux délirans, s'enlacent et s'étreignent, dans des paroxysmes d'amour.

Une dernière salle, très fruste, où brûle et fume, jour et nuit, une grande lampe de bronze... Dans celle-ci, on ne permet plus de mettre les pieds, parce qu'elle communique là-bas, par le fond empli d'ombre, avec le temple...

Voici bientôt l'heure méridienne, où il faut absolument s'abriter sous un toit. Mon île ombreuse est trop éloignée, j'irai à Cochin, dans quelque « maison de voyageur. »

En petite voiture de louage, traînée par deux coureurs agiles, je traverse donc à nouveau les rues indiennes de Matanchéri, où fourmillaient ce matin tous les costumes, tous les types du Malabar, et où va tomber à présent la torpeur de midi.

Cochin, que j'ai bientôt fait d'atteindre, est bâtie sur une bande de sable, entre les lagunes et la mer, vieille petite ville coloniale un peu immobilisée, où l'empreinte des Hollandais se retrouve encore. Et la maisonnette où l'on me donne asile regarde la plage, regarde l'infini.

Là, devant moi, c'est la grande mer bleue, la mer d'Arabie. Les sables de ses bords resplendissent d'un éclat blanc et rose sous le soleil vertical; les corbeaux, les aigles pêcheurs s'y ébattent en jetant des cris, et une belle houle tranquille y vient déferler à intervalles réguliers. Un peu au large, sur le bleu poli et miroitant des surfaces, on voit poindre, çà et là, des nageoires, des dos de requins en maraude. Et l'horizon se perd dans un éblouissement magnifique.

Derrière ce logis où je vais m'endormir, et qui ne se ferme d'aucun côté, le bois de cocotiers tout de suite commence; par mes fenêtres, j'en aperçois les dessous, comme dans une lueur verte : des retombées de longues palmes, de longues plumes, éclairées par transparence, et d'un vert qui semble lumineux sur le vert sombre des fonds. Maintenant voici un jeune Indien qui

grimpe sans bruit, à un tronc lisse comme une colonne, qui grimpe en s'aidant de ses doigts de pieds, avec l'aisance et la rapidité d'un singe, pour aller là-haut chercher, dans les nervures des feuilles, une eau qui sert à composer une boisson. Et c'est la dernière image reçue par mes yeux qui se ferment, cet homme grimpeur, presque quadrumane, qui monte si vite et que l'on n'entend même pas...

Cette mer, si lumineuse et profonde, combien j'aime la sentir, là tout près, entendre sa palpitation immense!... Car elle est la route libre pour s'en aller partout, la route où l'on voit au loin et où l'on respire, pour moi la route familière et de tout temps connue. Vraiment, la vie paraît plus claire dans son voisinage. La retrouver, me fait me retrouver moi-même. Je me crois pour un instant sorti de cette Inde trop incompréhensible, — et puis tellement ombreuse, dans les arbres, enfermée..

XII

Après les heures de repos, il a fallu rentrer dans mon île et mon palais dormant.

Et le soleil se couche lorsque j'en repars enfin pour toujours, avec ma même barque aux quatorze rameurs, qui va me conduire, en une nuit de voyage encore, à Trichur, la ville la plus septentrionale de l'État de Cochin.

Notre premier élan, comme à chaque départ, est superbe. Les rameurs reposés, à tous coups de pagaye ont l'air d'arracher des pelletées d'eau, et, pour les aider, nous avons tendu une voile au vent. Très vite, nous nous enfonçons une fois de plus dans la route aisée des lagunes, entre les rives de palmes.

C'est dans l'or rose, il va sans dire, que descend et s'éteint notre soleil de ce soir, bientôt disparu là-bas derrière l'éternelle verdure. Un ciel édénique, sans nuages, d'une nuance particulièrement exquise, s'étend sur notre monde tranquille, et, maintenant nous voici au milieu des pêcheries, des barques, des filets tendus, au milieu d'une vie lacustre semblable à celle que nous avions déjà connue la veille; ici, en sécurité encore, elle se perpétue cette vie d'autrefois, sur ces lagunes indiennes, protégée de tous côtés par les rideaux de la forêt de palmes, dont le crépuscule en ce moment semble augmenter la profondeur et le mystère.

Mes bateliers, comme hier, ont entonné le chœur à bouche fermée qui sied, paraît-il, aux heures calmes, où l'on peut pagayer plus nonchalamment, grâce à la brise qui vous pousse; ils chantent de même, les pêcheurs, sur les autres barques, et on ne dirait guère des voix humaines, mais plutôt des carillons de cloches d'église, arrivant de loin et de partout, sur la surface de l'eau sonore...

Myriades d'êtres simples et confians qui m'entourent, et qui, sur cette « Terre de charité, » rêvent ensemble de résurrection, à l'ombre de leurs palmiers verts! Chrétiens, brahmes ou israélites, accrochés à d'antiques formules si diverses, mais toutes vénérables, derrière lesquelles un peu de la même vérité se cache... Quand je songe qu'un puéril espoir m'était venu, d'en découvrir quelques parcelles, de l'insaisissable vérité, au fond de ce brahmanisme gardé si farouchement!... Mais non; ici, comme partout, j'aurai été le perpétuel étranger, le perpétuel errant qui ne sait qu'amuser ses yeux aux aspects des êtres et des choses. Et d'ailleurs c'est fini, je m'en vais; on m'emmène bercé de chansons, dans une barque très jolie, — or, cela aussi m'amuse, reste dans le plan de ma destinée, et sans doute doit me suffire...

Les rideaux de forêt, tout autour de l'horizon, forment des bandes d'un bleu de plus en plus sombre, d'un bleu passant au noir du côté du couchant, et çà et là, au-dessus de leur ligne monotone, un palmier plus immense que les autres se dessine en silhouette isolée. Avant les étoiles, la planète Vénus vient de s'allumer dans cet or rose qui commence à mourir. Et à ses côtés paraît aussi la lune nouvelle, mais une lune comme on ne la voit vraiment que par des temps d'exception, dans l'air limpide des pays chauds; un mince filet lumineux trace à peine son croissant, et cependant on la distingue tout entière avec une netteté rare; on sent qu'elle est éclairée par derrière, on perçoit très bien qu'elle n'est pas un simple disque, mais une *boule* que rien ne soutient dans le vide diaphane. Et cela inquiète un peu ce qui, malgré les données acquises, reste en nous de notions naturelles sur l'équilibre et la pesanteur.

Cependant l'obscurité est venue; les pêcheurs ont allumé leurs feux pour appeler les poissons. Les chansons se taisent et tout paraît s'endormir, — excepté les muscles automatiques de mes quatorze rameurs qui, jusqu'au matin, vont continuer de m'entraîner vers le Nord.

XIII

Mercredi 3 janvier. — Un incendie subit, derrière la futaie des palmiers : c'est le soleil qui se lève. Et ma barque, qui s'était échouée plusieurs fois cette nuit, touche pour tout de bon la vase, s'arrête au pied d'une colline de terre rouge ; c'est la fin des lagunes, le port de Trichur, encombré d'une centaine d'autres barques, aux proues de gondoles, qui dorment encore

Trichur, la vieille ville très brahminicale et très conservatrice, est à une demi-lieue plus loin, enfouie dans les arbres ; elle s'éveille à peine, quand j'y arrive en charrette à bœufs. Au-dessus de ses maisons de bois et de chaume, ses palmiers se remuent, secoués par un grand vent presque froid qui soulève en nuages une poussière de couleur ardente, comme de la poudre de sanguine. Avec ses petites boutiques de marteleurs de cuivre ou de marchands de graines, ses allées de grands banians chevelus, elle ressemble à toutes ces autres villes du Malabar, qui continuent leur existence de jadis, loin de la côte et des choses modernes, au milieu des bois. Mais son temple est particulièrement énorme et terrible, — car elle porte aussi le nom de Tivu-Sivaya-péria-vur, qui signifie Saint-Shiva-grande-ville.

Je mets pied à terre devant ce temple, qui est en même temps une forteresse et qui soutint le siège de Tipu, redoutable sultan de Mysore ; on y monte par des glacis, sur lesquels à cette heure dorment couchés d'indolens troupeaux de moutons et de zébus. En me voyant approcher, des brahmes, qui méditaient dans l'encadrement de l'une des portes et regardaient monter le soleil matinal, s'avancent très inquiets : est-ce que cet étranger aurait la pensée?... Mais je leur dis que *je sais*, que je viens seulement pour admirer les sculptures des tours, en me tenant à distance respectueuse. Alors ils saluent en souriant, et rentrent dans le sanctuaire sans plus s'inquiéter de moi. Les lourdes murailles sont blanchies à la chaux, mais les quatre portes, aux quatre vents du ciel, sous les monstrueuses tours sculptées qui les couronnent, ont gardé la couleur chaude et sombre des granits indiens. Et ces tours brunes, d'un archaïsme très lointain, se composent d'ornemens à profusion, de colonnades et de barbares figures.

N'étaient ces rafales d'hiver qui tourmentent toutes choses,

qui tordent les chevelures retombantes des grands banians et promènent des envolées de poussière rougeâtre, rien ne s'agiterait dans la ville de Shiva. Le long des chemins, il y a partout de paisibles recoins, sous de vieux arbres, pour prier ; aux places où chez nous jadis on eût planté des calvaires, aux ombreux carrefours, on a dressé des petits autels en granit, des pierres de formes symboliques, des statues.

Et très peu de passans. Quelques hommes, qui vont au temple, fiers et beaux dans leur nudité, la masse noire de leurs cheveux épandue sur les reins, le front peint du sceau de Shiva ou de Vichnou, les yeux en rêve; presque tous, ici, ayant sur la poitrine la cordelette sacrée qui est le signe des hautes castes. Et quelques femmes, qui vont puiser aux fontaines, la taille cambrée, sous l'urne en cuivre étincelant qu'elles portent à l'épaule; des étoffes aux larges bordures multicolores les drapent sans rien dissimuler de leur forme ; un de leurs seins gonfle la mousseline, tandis que l'autre, toujours celui de droite, est laissé nu, — et les jeunes gorges, un peu plus développées que chez les races d'Europe, un peu excessives en comparaison de la finesse des hanches, sont impeccables de contours : elles ont été les modèles de ces torses de pierre ou de métal que les sculpteurs hindous font à leurs déesses depuis les temps reculés, et qui sembleraient presque une exagération de la beauté des femmes. Si on les croise en chemin, leur regard se lève furtivement sur le vôtre, très doux, mais très indifférent, très ailleurs ; c'est comme la caresse non voulue d'un éclair noir, — et puis tout de suite il s'abaisse. Pour l'étranger qui passe, elles sont l'inconnaissable, de même que mille choses de ce pays, de même que le grand temple...

Jusqu'à ce que j'aie atteint la frontière, je reste l'hôte du Rajah de Cochin, et n'ai qu'à me laisser conduire ; tout a été aimablement prévu pour mon passage matinal à Trichur, mon guide, mon repas, et même les attelages qui vont, en trois heures de route, à travers des villages, des jungles et des bois, me conduire à Shoranur.

Là, hélas ! à Shoranur, je serai sorti de l'Inde charmante où les touristes ne vont pas ; je retrouverai le chemin de fer de tout le monde, et prendrai l'express pour Madras.

P. Loti.

FRÉDÉRIC LE GRAND

D'APRÈS SA CORRESPONDANCE POLITIQUE

I

LE POLITIQUE

Vingt-sept volumes de lettres politiques, — lettres officielles aux souverains et hommes d'État, instructions aux agens diplomatiques, dépêches et ordres aux ministres, mémoires secrets, papiers confidentiels, j'ajoute enfin lettres familières à des parens ou amis, — ensemble près de seize mille pièces authentiques et souvent autographes signées, avec l'orthographe originale que l'on connaît, *Federic*, et en allemand *Friderich*, les plus nombreuses et les plus curieuses écrites en français, dans un style extraordinairement coloré, large et nerveux, toutes ces pièces classées à leur date depuis le 1er juin 1740, jusqu'au 31 décembre 1768, où s'arrête aujourd'hui ce gigantesque monument élevé par la Prusse à la mémoire du plus glorieux de ses rois : voilà la *Correspondance de Frédéric le Grand* (1).

(1) Cette magnifique publication, préparée sous les auspices de l'Académie royale de Berlin, est digne en tout point de son sujet comme de la savante compagnie à qui elle doit la naissance. La seule chose qu'il soit permis de regretter, c'est de ne pas trouver à sa date dans la *Correspondance politique* l'écrit à coup sûr le plus intéressant qui soit sorti de la plume du grand Frédéric, son testament politique du 27 août 1752, dont quelques trop courts extraits ont été publiés, et dont l'original est conservé aux Archives de la Maison royale de Prusse où la communication en est aujourd'hui strictement interdite

C'est un document historique de premier ordre que celui-ci, il est à peine besoin de le dire. Au fur et à mesure de son apparition, l'histoire diplomatique du XVIIIe siècle a dû se renouveler de fond en comble. Ce n'est pas aux lecteurs de la *Revue* qu'il faudrait rappeler combien y a pu puiser l'illustre historien dont la plume brillante a tracé ici même le récit de la guerre de la succession d'Autriche et du renversement des alliances au XVIIIe siècle. C'est aussi un document psychologique d'intérêt exceptionnel : d'autant plus précieux que si Frédéric, en tant que capitaine, a excité parmi ses contemporains l'admiration la plus enthousiaste et la plus aveugle, si comme législateur il a pu inspirer à Mirabeau cette pensée qu'après lui « l'art de gouverner retournerait vers l'enfance, » il apparaît avant tout à la postérité, dans sa qualité maîtresse, comme *le Politique*, cette qualité que justement son siècle lui contesta le plus. On juge mal le Grand Frédéric d'après les Mémoires de l'époque, peut-être parce que peu de figures historiques ont été de leur temps plus exaltées par les uns et plus décriées par les autres. On le juge mieux sans doute, mais on ne le juge pas bien encore, dans ses œuvres littéraires, où il se montre comme il veut être vu, en scène et sous un jour factice, avec les traits, les gestes, les mots préparés pour l'effet. Il n'en est pas de même pour la correspondance politique. Ici, c'est malgré lui qu'on le voit, jour par jour, le masque tombé et le fard détruit; ce n'est plus un acteur qui joue, c'est un homme qui vit et qui agit. On le voit travailler, réfléchir : ses lignes les plus secrètes, il les écrit sous nos yeux, dans son cabinet de Potsdam, et dans l'ombre voici que nous croyons apercevoir jusqu'aux traits de son visage mobile, cette bouche « moqueuse et sévère (1), » ces lèvres minces, contractées, ces yeux bleus surtout, ces yeux olympiens et démesurés « qui portent au gré de son âme héroïque la séduction ou la terreur, » et toute cette physionomie impétueuse et impérieuse, essentiellement dominatrice. Ou bien, c'est sur le champ de bataille qu'on se l'imagine, dictant ses ordres, petit de taille, le buste épais dans l'habit bleu taché de tabac, le dos voûté, le tricorne avançant sur le front, et tout le corps lourdement appuyé sur la canne d'invalide... Tel on le voit, tel on le suit, au cours des années, dans la bonne et la mauvaise fortune. D'abord, c'est l'ardeur

(1) A. de Vigny, *Servitude et Grandeur militaires.*

d'une jeunesse triomphante qui éclate dans chacune de ces lignes joyeuses, dans cette humeur moqueuse et ces façons de camarade qu'il prend avec ses hommes. Puis à l'épreuve, voici le ton qui se fait grave, et, sous les grandes, les fortes phrases du littérateur, on sent vibrer l'énergie, gronder la violence du tempérament exalté par le devoir et par la lutte. Et vers la fin, lasse, la main s'énerve, la plume trahit le pessimisme du solitaire qui disait mélancoliquement à Darget : « Mon cher, la vie est une f... chose quand on devient vieux. »

Il y a bien des énigmes, aujourd'hui encore, bien des mystères sous cette figure aux yeux troublans, au sourire sardonique, qui ne se laisse pas aimer, même quand elle force l'admiration et qui prend comme un plaisir ironique à provoquer l'analyse, sans jamais la satisfaire ! Nulle figure, au XVIIIe siècle, n'est plus complexe ; nulle ne sait se dédoubler comme elle et se faire à sa guise brutale ou aimable, égoïste ou sensible, optimiste ou pessimiste, stoïque ou cynique. Feuilletez les œuvres du philosophe de Sans-Souci et parcourez ensuite un précis du règne de Frédéric II : vous verrez deux personnages très nets, mais très différens, qui n'auront entre eux presque rien de commun. Sur deux points, les contradictions s'accentuent : c'est d'abord dans le caractère personnel de l'homme. Frédéric s'est dit, j'ajoute s'est cru, le « roi philosophe ; » de nos jours, on l'a traité d' « intellectuel » et de « virtuose. » Comment ce dilettantisme est-il conciliable avec l'exubérance de son tempérament d'action, et jusqu'à quel point sa nature a-t-elle subi l'empreinte de cette culture qu'il lui a plu de se donner, non seulement pendant sa jeunesse, mais au cours de sa vie entière ? Autre contraste dans le caractère et les idées du politique. Frédéric s'est dit, et j'ajoute encore ici s'est cru, le « serviteur de l'État : » or, de cette belle formule qu'il donne de la fonction publique du souverain, voilà qu'il tire en fait des conséquences inattendues qui font de son gouvernement le type du régime de la conquête guerrière. Qu'on ne dise pas que ce titre de roi philosophe, que cette formule de serviteur de l'État ne sont que « des instrumens de règne, » faits pour duper le public et dont lui-même n'était pas dupe : il est trop facile, et il est injuste, d'arguer de faux les sentimens qui ne nous paraissent pas cadrer d'abord avec les actions qu'ils engendrent. Il y a du calcul et de la phraséologie, mais aussi de la sincérité dans les paroles de Frédéric, et le contraste entre

ses actes et ses écrits est bien trop profond pour n'avoir pas été inconscient. Entre ces écrits littéraires et ces actes royaux, la *Correspondance politique* nous offre en quelque sorte un moyen terme, un terrain de conciliation. Il n'est pas sans intérêt de mettre aujourd'hui en lumière ce que cette publication nous apporte de nouveau sur la physionomie du roi de Prusse, et il vaut peut-être aussi la peine d'examiner à l'aide de ce document le double problème de psychologie que nous pose le grand Frédéric en tant qu'homme et en tant que politique. Avant d'étudier l'homme, nous étudierons en lui le politique, en regardant d'abord sa méthode de travail, avec ses qualités et ses défauts, puis ses moyens et son but dans l'accomplissement de ce « service public » qu'est pour lui le métier de roi.

I

On sait quel mépris inspiraient au grand Frédéric ces rois en tutelle qui règnent et ne gouvernent pas. Lui-même, il s'est fait un honneur de diriger en personne toute la machine de l'État prussien ; mais c'est surtout dans le gouvernement extérieur qu'il veut être le moteur unique de cette machine, et, en feuilletant les pages de la *Correspondance politique*, on reste étonné de voir comme en effet il sait tout, il voit tout, il fait tout par lui-même, avec un souci jaloux de ne subir ni conseil ni influence, et d'être vraiment, selon sa belle expression, l'âme de la Prusse.

De son cabinet de Potsdam, il tient en main tous les fils de sa politique. Tout part de là et tout aboutit là. Lui-même, il ouvre ses dépêches, souvent il les déchiffre lui-même. Il écrit de main propre à tous ses agens à l'étranger. Ce ne sont pas de brillans personnages que ces agens, mais ils ont pour Frédéric la première des qualités, ils savent obéir au maître qui les dresse, les *travaille*, et sait en tirer l'effet utile. Parcourez par exemple quelques-unes des instructions diplomatiques dressées par les ministres de Louis XV : ce qui frappe, c'est le vide et le vague de ces longues périodes sans idée directrice, sans fait positif, pompeusement développées sur un ton de vaine philosophie. Voyez au contraire les dépêches, assez courtes en général, de Frédéric à ses agens : tout est concis et concret, chaque mot porte, les ordres sont brefs, les questions se pressent nettes et

précises. Ce sont des lettres d'affaires au lieu de rêveries politiques. Pas à pas, avec force « garde à vous, » Frédéric dirige personnellement ses hommes dans leur rôle d'espions officiels. S'il les trompe sur ses secrets desseins, — si, par exemple, en les chargeant d'une négociation, il leur confie non pas ses vues véritables, mais les vues qu'il veut qu'on lui suppose, en quoi il suit les vraies traditions de l'art, — il s'attache, au contraire, à les tenir toujours au courant du gros de ses affaires, en les guidant sur chaque piste intéressante. Il enseigne à l'un à « faire le mystérieux, à ne parler que par *si* et par *mais*, » pour intriguer lord Carteret; à l'autre, qui est aux prises avec les ministres de Marie-Thérèse, « à simuler d'être leur dupe pour leur tirer adroitement les vers du nez. » Ses hommes doivent raisonner, discuter sans contrainte avec lui dans leurs dépêches, en mettant toujours toutes choses au pire, car « on passe plutôt à une sentinelle d'avoir donné une fausse alarme que d'avoir manqué de vigilance et de s'être laissé surprendre. » A lui de rectifier leurs vues, s'il le faut, non sans faire passer parfois sur eux son humeur. « Vos relations sont d'un secrétaire de Pitt, » mande-t-il à Michell, son représentant à Londres, un jour qu'il est mécontent du cabinet de Saint-James, et une autre fois, sur un rapport de Knyphausen où les affaires de France sont fort bien étudiées mais dans un sens qui lui déplaît, il écrit au dos : « Relation d'un jeune homme. *Ventus Gallus!* » N'empêche qu'à force de travail, Frédéric fait de bonne besogne avec un outil médiocre, parce qu'il est lui-même tout entier dans la personne de ses agens, parce que c'est lui qui veille et voit par les yeux de ses « sentinelles. »

Et son cabinet est aussi le mieux informé des cabinets européens. Point de bureaux dans ce cabinet de Potsdam : pour la besogne matérielle un seul secrétaire intime, — c'est le vieil Eichel, — qui jamais ne quitte son maître, en paix comme en guerre, et qui lui est si indispensable que, le jour où il se fait prendre par l'ennemi, comme à la bataille de Soor, Frédéric se voit du coup paralysé dans son travail. Il y a bien, à Berlin, un ministre des Affaires étrangères, il y en a même le plus souvent deux à la fois qui se surveillent l'un l'autre, mais ce ne sont que des commis, les chefs d'un bureau auxiliaire, d'une succursale du cabinet. Frédéric leur confie les questions de forme ou de droit, avec les détails de la vie courante; mais pour toute

affaire sérieuse, ils font rapport au roi, et c'est en marge de ces rapports que Frédéric écrit ses ordres, brièvement, nerveusement, d'un style vif, railleur et mordant qui, une fois vu, se reconnaît pour toujours.

Ce n'est pas à dire que le roi ne prenne jamais avis de ses ministres. Il y en a deux, deux amis de sa jeunesse, Podewils et Finckenstein, qui tour à tour ont joui d'une part de sa confiance. L'un et l'autre il les consulte dans les grandes circonstances, par écrit d'ordinaire, tant il craint de se laisser séduire par la parole, et quitte à n'en faire qu'à sa tête, à rompre brusquement la discussion par un rude : « Monsieur, mêlez-vous de vos affaires. » Mais au cours ordinaire des choses, il s'abstient le plus souvent de demander conseil à ses ministres, comme de leur faire part des secrets de sa politique. Mieux encore, il les abuse par de fausses confidences, il excite leur jalousie en cachant à l'un ce qu'il avoue à l'autre, il leur dissimule enfin ses décisions les plus graves : au printemps de 1744, par exemple, Podewils, le ministre préféré, ignore tout des négociations de son maître avec la France ; et ce n'est que le 1er juillet de cette année-là qu'on lui confie deux choses, d'abord qu'une alliance avec Louis XV est signée depuis trois semaines, et ensuite qu'on va faire la guerre à Marie-Thérèse, chose résolue depuis tantôt cinq mois ! Non pas que Frédéric doute le moins du monde de la fidélité du brave Podewils ou de ses collègues : mais par principe, il ne veut point de partage dans les secrets d'État. En lui réside la Prusse et la politique de la Prusse, et pour être seul à diriger cette politique, il veut être seul à la connaître. « Je déchirerais ma chemise, dit-il, si ma chemise savait mon secret. »

Par malheur, on le sait, Frédéric n'est pas aussi bon diplomate qu'il est bon politique ; il manque de sang-froid, de tempérance de langage, et il faut avouer qu'en ses mains, son secret n'est rien moins qu'en lieu sûr. A vrai dire, il connaît son défaut, et s'efforce d'y parer. Rien d'amusant comme l'insistance mi-sérieuse, mi-plaisante qu'il met à demander, lorsqu'une cour doit lui envoyer un nouveau ministre, qu'on lui choisisse « un bon sujet, doux et raisonnable, » « une personne traitable qui n'ait pas des manières trop roides, » « un homme d'esprit qui ne soit pas enclin à s'emporter, » lisez : quelqu'un que n'effarouchent pas ses coups de langue et sur qui la faute puisse s'en rejeter

si l'un de ses éclats de voix s'est entendu d'un peu loin. Puis, le choix fait, Frédéric ne néglige rien pour s'informer du caractère du « bon sujet, » savoir « s'il a de la vanité, s'il aime à être flatté, et de quelle façon il faut s'y prendre pour gagner sa confiance. » A Potsdam, même aux temps de calme, un diplomate lui fait-il demander audience : « Je lui parlerai, » répond le roi, « mais je veux savoir d'avance de quoi il est question. » Enfin, quand il a trop peur de se laisser deviner, sa ressource dernière, c'est de fermer sa porte et de « faire le malade. » Malgré tout, Frédéric voit beaucoup trop les diplomates étrangers, il leur parle beaucoup trop; tous à sa cour ils savent qu'il n'est pas très difficile de le pénétrer en le faisant parler beaucoup, chose qu'il adore, et l'un d'eux, lord Tyrconnell, disait un jour de lui, brutalement : « Ce prince est né indiscret. » — Heureusement il y a des ministres à Berlin, qui, bien qu'on n'aime pas à les écouter, bien qu'on leur dise peu de chose des grandes choses, connaissent le roi mieux qu'il ne se connaît, et s'efforcent de le garder contre sa vivacité mieux qu'il ne se garde lui-même. Un jour, Podewils ira trouver Frédéric un peu avant l'audience diplomatique pour bien peser avec le roi les termes de certaine déclaration à faire, « et bien employer toutes les chevilles dont une matière aussi délicate est susceptible. » Une autre fois, sous un prétexte, il empêchera lord Hyndford d'aller parler au roi à un moment où Frédéric « a la bile échauffée et risquerait de le traiter par trop mal. » Contre les écarts de la plume, on prend les mêmes précautions, et les ministres s'entendent en secret avec le secrétaire intime pour surveiller de près la correspondance royale, pour arrêter au passage telle réponse provocante pour l'Angleterre, telle lettre injurieuse à Louis XV qui eût passé pour une déclaration d'hostilités. Sans doute leurs représentations échouent parfois et ne font que leur attirer une averse de gros mots qu'ils reçoivent dignement, la conscience en paix, et qui ne les empêchera pas de recommencer à l'occasion. Mais souvent ils réussissent à prévenir quelque fausse manœuvre, et justice leur est parfois rendue comme le jour où Frédéric, ayant adressé au ministre impérial, le comte de la Puebla, un mémoire fort vif qui froissa les amis comme les ennemis de la Prusse, écrivit alors, un peu penaud, à ses ministres : « Si jamais il m'arrive de faire un pareil écrit, il faudra fourrer le nez dans les archives, avant de mettre la plume à la main. »

Et dans les cas tout à fait graves, alors que Frédéric, par nature, penche pour les partis extrêmes, que les généraux favoris, Schwérin, Winterfeldt, Fouqué, ne cessent de pousser à la guerre, les ministres sont les seuls qui fassent entendre au roi la voix de la prudence. On connaît cette scène historique du mois de juillet 1756, où Podewils, étant venu voir son maître à Sans-Souci, le supplia solennellement et une dernière fois de renoncer à son dessein d'attaquer l'Autriche, lui montrant les dangers qu'il voyait s'accumuler sur la Prusse; où, avec une clairvoyance quasi prophétique, il lui prédit que les premiers succès seraient brillans, mais feraient bientôt place à des revers qui rappelleraient au roi les présages du ministre; où Frédéric, s'énervant peu à peu, se roidissant dans sa volonté belliqueuse, finit par congédier durement son fidèle serviteur avec ces mots fameux : « Adieu, Monsieur de la timide politique ! » La guerre déclarée, Eichel et Podewils, que désespèrent la confiance, l'optimisme endiablé de leur maître, ne manquent pas une occasion pour lui parler négociations, et Frédéric, d'autre part, s'amuse de leur faiblesse et leur reproche amicalement de voir tout en noir : « N'ayez donc pas tant peur, ne faites donc pas toujours les poules mouillées... » Mais, tout en raillant, il sent bien le service que lui rendent ces serviteurs humbles et dévoués, qu'il tient volontairement dans la coulisse, et qui remplissent dans le mécanisme de son gouvernement la fonction essentielle de modérateurs, de contrepoids automatiques. Fonction ingrate, obscure, mais d'autant plus efficace qu'elle est plus réservée, et plus que jamais nécessaire quand le mécanicien a le caractère vif et les mouvemens brusques. Au roi l'action, à eux la précaution : celle-ci est le complément indispensable de celle-là.

II

Entrons maintenant dans ce fameux cabinet de travail de Sans-Souci, où, chaque matin, levé à cinq heures, frileusement assis dans le haut fauteuil de cuir, le roi philosophe ouvre les dépêches de ses diplomates, dépouille les rapports de ses ministres. Voyons-le réfléchir, *penser politique :* voyons lutter en son esprit les deux formes accouplées et opposées qui font les cerveaux créateurs, l'imagination et la réflexion.

L'étonnante fécondité de l'imagination politique chez le Grand Frédéric, avec sa conséquence naturelle, la promptitude de la conception, voilà ce qui éclate d'abord à chaque page de la *Correspondance*, à chaque ligne sortie de la plume royale. Chez Frédéric, l'imagination politique est sans cesse en travail; l'esprit engendre sans cesse, fiévreusement, les plans, les projets pour toutes les éventualités, les uns arrêtés, les autres ébauchés, depuis les plus secrets et les plus précis jusqu'aux projets « croqués » que le roi jette sur le papier pour les faire « digérer » ensuite par ses ministres. De son regard tendu sur l'échiquier d'Europe comme celui d'un général en chef sur le champ de bataille, Frédéric saisit les événemens comme au vol, de manière à y modeler ses desseins exactement, immédiatement. Suivez-le dans sa *Correspondance*, en 1756, par exemple, peu après cette convention de Westminster, par laquelle il croit avoir acquis, avec l'amitié de l'Angleterre, celle de la Russie : voyez comme, au premier bruit d'armes entendu vers l'Est, il épie anxieusement la politique russe, comme un jour, à la lueur d'un éclair, il perçoit tout à coup « ce nouveau phénomène politique, » cette coalition toute proche de la Russie avec l'Autriche et la France contre la Prusse; et voyez alors comme, en quelques heures, il a dressé tout un plan d'action, combiné tout un système de résistance, et détaillé tout cela dans une longue dépêche à Finckenstein, de quatre pages toutes vibrantes, qu'il termine ainsi : « *Dites à M. Mitchell qu'il ne s'agit pas ici de pommes, mais des intérêts les plus graves de la Prusse et de l'Angleterre.* » Vision des événemens, conception des plans adéquats à ces événemens, ces deux opérations sont simultanées et instantanées chez Frédéric, et la richesse de l'imagination n'a chez lui d'égale que sa souplesse. Nul mieux que lui n'est préparé à tout, sûr de n'être jamais pris au dépourvu, parce que nul n'a plus de facilité pour changer de plan quand les circonstances changent, en disant simplement comme en 1756 au roi d'Angleterre : « Les anciens systèmes ne sont plus, ce serait courir après une ombre que de les vouloir rétablir. » Et s'il naît parfois de l'exubérance de cette imagination quelque pensée chimérique, pensée de spéculation plutôt que d'action, on n'en voit pas moins le bon grain se séparer spontanément du mauvais dans l'esprit du roi, par un lent travail d'épuration et de réflexion.

La puissance de cette réflexion, de ce calcul, est en effet la

contre-partie de la fécondité de l'imagination politique chez le roi philosophe. Prenez au hasard dans la *Correspondance* quelques pièces émanées de lui : partout c'est la même puissance d'application au détail, le même calcul scrupuleux des possibilités et des probabilités, le même raisonnement extraordinaire de force et de lucidité, la même obstination à ne vouloir « jouer qu'à jeu sûr. » Telle dépêche est-elle un peu délicate, comme cette réponse à donner au duc de Brunswick, en octobre 1755, au sujet des offres du roi George pour un rapprochement avec l'Angleterre? Voici pour cette dépêche quatre brouillons successifs de la main du roi, et de l'un à l'autre on suit très nettement les progrès réalisés en prévoyance et en calcul : le style devenu plus concis, les argumens plus insidieux et plus aimables, les violences inutiles supprimées, à l'exception d'une légère menace qui se glisse entre deux complimens, et tout à la fin le venin, l'allusion aux profits réclamés par la Prusse. L'art diplomatique est là dedans tout entier. — Même travail de réflexion patiente et perçante dans le jugement de la politique des adversaires. Chez Frédéric, le soupçon naturel, instinctif, est toujours à l'état actif. Prêtant à tout le monde son propre machiavélisme, derrière chaque parole et chaque action d'autrui, il imagine un mobile suspect, et, d'induction en induction, il se construit ainsi un réseau serré de conjectures et de probabilités qu'il vérifie sans cesse les unes par les autres, éliminant celles-ci et approfondissant celles-là, une sorte de table de transposition qui lui permet de déchiffrer avec la moindre chance d'erreur, sous la lettre des événemens, la réalité de leur signification politique. Contre les erreurs de raisonnement, il a son système de défense : ce sont ces tableaux d'exposition ou d'élection où il énumère, comme en un livre de comptes, des motifs de crainte ou de sécurité, ou, comme en un bilan commercial, tous les élémens comparés de sa situation extérieure. Voyez certaine pièce du mois de février 1744 où il discute avec lui-même la question de savoir s'il faut, oui ou non, recommencer la guerre contre Marie-Thérèse. Article par article, il nous expose ses craintes à l'égard de l'Autriche, avec les argumens qui pourraient le rassurer : c'est la voix du soupçon, avec la voix de la confiance pour lui répondre. « Le cas exposé (et résolu dans le sens d'un danger réel et prochain), s'ensuit la question : que faut-il faire pour prémunir la Prusse contre ce danger? » Et de nouveau voici qu'il

établit son calcul par écrit, dresse une colonne de moyens et une colonne de risques, pèse scrupuleusement ses propres raisons avec les raisons adverses, et s'élève ainsi degré par degré, par des éliminations successives et des solutions partielles, à la conclusion nécessaire et comme mathématique : il faut s'allier à la France et faire la guerre à l'Autriche.

Dans tout cela, qu'il s'agisse de combiner des plans de campagne politique ou de pénétrer ceux de l'ennemi, il n'y a pas de place pour l'intuition ou la spéculation, c'est le raisonnement qui fait tout, le raisonnement méthodique et progressif, sûrement étayé, sagement déductif. Précision et mesure, tels sont les traits déterminans de ses conceptions. Des deux forces divergentes qui se disputent la direction des pensées, il naît une résultante, et cette résultante se développe en une série de conceptions parfaitement précises, positives, mais en même temps restreintes et toujours à court terme. Il y en a pour toutes les éventualités, grâce à cette fécondité d'imagination, mais grâce à cette puissance de calcul, elles restent toujours concrètes, sans rien d'indécis ni d'obscur; les moyens sont exactement déterminés, et l'objet soigneusement limité, facile d'atteinte. Voyez comme est précis et restreint le but qu'il se fixe à lui-même dans ses deux premières guerres, prendre la Silésie d'abord, prendre ensuite trois petits cercles et deux petites villes du Nord de la Bohême, et comparez cela aux vagues projets de partage de l'Empire auxquels rêvaient dans le même temps les cabinets de Versailles, de Munich et de Dresde! Jamais, chez Frédéric, on ne trouve de ces systèmes grandioses à vaste échelle, de ces plans gigantesques qu'aimait à composer son frère Henri, par exemple. Son esprit répugne aux rêveries des « visionnaires politiques. » Il les méprise. Il les méprise même un peu trop : quand réussit par hasard l'une de ces combinaisons de haut vol, il se fait prendre au piège, comme en 1756, lors du renversement des alliances, et l'on sait que cette fois-là Frédéric fut bien un peu la dupe de ce « vieux routier » de Kaunitz, sur lequel il devait si brillamment prendre sa revanche quelques années après, au partage de la Pologne. Frédéric s'en tient, quant à lui, à cette vérité d'expérience qu'il énonce dans son Testament de 1752 : « La politique consiste plutôt à profiter des événemens favorables qu'à les préparer d'avance. » L'art suprême est de voir l'occasion, de la saisir quand elle passe, car elle ne passe qu'une fois, mais non pas de

la créer. « Nous ne pouvons faire ni détruire les conjonctures, nous autres animaux politiques, nous ne sommes faits que pour en profiter, — si nous sommes sages! » Rester « toujours en vedette, les oreilles dressées, » à l'affût du coup à faire, et faire vite son coup le moment venu : voilà sa méthode. En politique comme en guerre, Frédéric est beaucoup plus tacticien que stratégiste.

C'est chose très remarquable chez le Grand Frédéric, et très rare, que cet équilibre normal entre les deux forces maîtresses de la pensée politique. C'est chose aussi dont les historiens du roi philosophe n'ont pas toujours tenu assez compte, surtout quand ils ont voulu démontrer l'opposition qui existe, dit-on, entre les deux périodes de sa vie, entre l'extrême témérité d'avant la guerre de Sept ans et l'extrême temporisation d'après la guerre de Sept ans. Nous ne voyons pas, quant à nous, cette distinction aussi tranchée qu'on la fait. Si l'âge, les fatigues de la grande guerre et l'épuisement de la Prusse après 1763 ont pu calmer l'ardeur des audaces royales, on n'en trouve pas moins dans la seconde partie de sa carrière la même fécondité de conception, avec la même puissance de calcul, que dans la première. Nous ne croyons pas que Frédéric ait été d'abord un Charles XII et ensuite un Fabius; peut-être même n'a-t-il jamais été ni l'un ni l'autre en politique. Par nature, par la violence de son imagination, — et aussi par celle de son tempérament, comme nous essayerons de le montrer en étudiant en lui l'homme, — il aime le risque, il aime à tenter la fortune, et, à soixante-six ans, il aura comme un plaisir de jeune homme à tirer l'épée pour attaquer sa vieille ennemie Marie-Thérèse. Seulement le calcul, chez lui, ne perd jamais ses droits en face de l'imagination, et, s'il risque, ce n'est jamais qu'en connaissance de cause, dans la mesure où il le veut bien, après avoir pesé les chances et jugé que le profit les vaut. Il a, comme les joueurs, un sens intime du hasard, un « instinct secret » (suivant son propre mot), un *certo non so che* qui mène sa main sur le tapis vert de la politique. Et, comme les joueurs heureux, il est modéré dans le succès; dès qu'il y a bénéfice, il « réalise. » En juin 1742, quand il est sûr de tenir son morceau, la Silésie, il laisse là ses alliés et traite avec l'Autriche : « Il faut savoir s'arrêter à propos; forcer le bonheur, c'est le perdre, et en vouloir toujours davantage, c'est le moyen de n'être jamais heureux. » Il aime la guerre, —

« ce grand jeu de hasard qu'on nomme la guerre, » — or, une seule fois en quarante-six ans de règne, de par sa seule volonté, il a déchaîné le monstre. C'est l'année même de son avènement; il y avait un coup à faire sur la Silésie, il l'a fait, et supérieurement, mais il sait bien que ces coups-là ne se répètent pas deux fois. « Un coup d'éclat comme la conquête de la Silésie, » dit-il dans son testament politique, « est semblable aux livres dont les originaux réussissent et dont les imitations tombent. » — Voyez maintenant, dans sa *Correspondance*, de 1752 à 1755 surtout, cet âpre désir de guerre qu'il veut faire partager à Louis XV, ces efforts secrets et pressans pour le décider à ouvrir la pièce en appelant les Turcs en Hongrie, en occupant le Hanovre, ou en envahissant les Pays-Bas; chaque fois, il se réserve d'entrer dans le jeu à son heure et à sa guise, et, quant à entamer lui-même la partie, quant à prendre la banque à son compte, c'est ce dont il se garde comme de la pire étourderie. Profiter de l'occasion, fort bien, mais la créer, non pas : voilà le risque qu'il prend et celui qu'il refuse de prendre. — Témérité, prudence, ces mots-là ne sont pas faits à la mesure du grand Frédéric. Il n'est pas téméraire à proprement parler ; mais il aime le risque et le pratique; il n'est pas prudent, mais il est avisé et modéré. C'est un spéculateur, mais c'est toujours et en même temps un calculateur.

III

Ce n'est pas que ce spéculateur voie toujours juste, que ce calculateur raisonne toujours bien. Avec tout son génie, Frédéric a fait des fautes : l'art politique, comme l'art militaire, consiste moins à n'en pas commettre qu'à savoir les réparer.

Sa pensée politique est très mobile, justement parce que son imagination politique est très féconde. Comme il ne peut se défendre de toujours combiner des plans dans sa tête, il ne peut non plus s'abstenir d'en changer souvent, et cet homme que nous aimons à nous représenter comme si maître de lui, le voilà, dans la réalité, qui se laisse influencer par des impressions plus ou moins fugitives, par des nouvelles plus ou moins incertaines, lorsqu'elles répondent à son état d'âme du moment; le voilà qui change de dispositions en même temps que d'impressions; le voilà qui, impatient de toucher le résultat de ses opérations, quitte nerveusement la place si ce résultat tarde à venir. Il était

jeune encore quand Valory, qui le connaissait bien, lui reprochait de manquer de « conséquence; » mais, longtemps après, pendant la guerre de Sept ans, son frère Henri lui reproche encore son caractère « incertain et contradictoire; » et le brave Eichel se plaint, lui aussi, que « les décisions changent du jour au lendemain. » Pour bien saisir cette extrême mobilité de conception, il faut suivre le roi dans sa *Correspondance* au printemps de 1742, lorsque, las de la guerre, il veut traiter avec Marie-Thérèse pour se faire céder la Silésie. En deux mois de temps, il change de vues cinq ou six fois, rejetant ou reprenant ses idées de négociations du jour au lendemain, sur une fausse nouvelle ou sous l'impression vague qu'il se fait des sentimens de l'Europe à son égard. Puis, un jour, sans raison, saisi tout à coup du désir d'en finir, il donne ordre à Podewils de signer sur-le-champ les préliminaires : « Il s'agit de terminer en douze heures. La Silésie (Basse-Silésie) plus Glatz, *sine qua non*. Et pour le reste, tout ce que vous pourrez leur extorquer. » Comme un spéculateur qui manque une partie de son gain pour réaliser à tout prix l'opération, il va perdre ainsi toute une province, la Haute-Silésie, et, s'il ne la perd pas, c'est grâce au vieux Podewils, qui paie d'audace et « extorque » en effet le morceau à l'Autriche. Voici donc les préliminaires signés; mais Frédéric, qui tout à l'heure voulait la paix avec moins que son bénéfice, n'en veut plus aujourd'hui avec plus que son bénéfice : Frédéric couvre son ministre de reproches, et, pendant plus de huit jours, il est prêt à repartir en guerre !

Il finit par garder la paix, et avec la paix la Silésie; mais c'en est assez pour mesurer l'excès de cette imagination « qui lui est si commode, disait en riant Mitchell, pour atténuer dans son esprit tous les obstacles ou les lui faire négliger. » Non pas qu'il ferme jamais les yeux sur la difficulté, il la voit très nette, mais il se fie à son audace et à son adresse pour la trancher. Je sais bien que cet optimisme est un élément essentiel de sa force d'action, et que, si son énergie résiste à l'épreuve de sept années de guerre malheureuse, c'est que, sept années durant, il garde la foi dans la paix prochaine, — cette paix qui le fuit « comme Daphné devant Apollon. » Mais souvent aussi l'illusion est trop forte, elle le fait souffrir après coup. Trois mois après la terrible défaite de Cunersdorf en 1759, ne veut-il pas demander à l'Angleterre, son alliée, de lui promettre « de l'on-

guent pour la brûlure? » Et là-dessus il bâtit tout un plan de bouleversement de l'Allemagne, où il attribue Munster au Hanovre, à la Saxe Erfurt, la Basse-Lusace à lui-même, où il donnerait beaucoup et prendrait davantage, si la capitulation de son lieutenant Fouqué à Maxen ne venait couper court à son rêve : « Chaque fois que l'on espère trop, dit alors un de ses familiers, il y a toujours du revers. » C'est la même erreur d'optique qui lui fait toujours estimer ses propres forces au-dessus de leur valeur, et les forces ennemies au-dessous; en politique comme en guerre, il est toujours « pour les pointes, » il aime « les actions brillantes et les choses singulières qui ont de l'éclat, » défaut dont il s'accuse à Maurice de Saxe comme d'un péché de jeunesse, mais dont il ne sut jamais se corriger tout à fait.

Voilà le danger de cet optimisme dont le mérite est de le soutenir en lui montrant toujours la victoire au bout de l'épreuve, et qui ne l'empêche d'ailleurs pas de calculer de tout aussi près les événemens, soit pour en profiter, soit pour s'en préserver. Mais, dans cette puissance même de calcul, — il faut le remarquer, — il y a parfois un excès. Parfois il arrive que Frédéric calcule trop, pour ainsi dire. Sans doute sa vision des faits est extraordinairement pénétrante, mais cette pénétration même l'induit parfois en erreur, en lui faisant prendre pour réalisés d'ores et déjà des phénomènes réalisables, probables, mais non pas réels encore. Sans doute il voit très loin, mais il voit aussi parfois trop loin. Pourquoi, par exemple, cette offensive brutale contre Marie-Thérèse en 1756, prélude de la guerre de Sept ans? C'est qu'il croit déjà consommée contre lui la grande coalition de l'Autriche, de la Russie et de la France, alors qu'en réalité cette coalition, loin d'être parfaite, n'aurait peut-être jamais abouti, s'il n'en avait précipité le dénouement par son entrée soudaine en Saxe et en Bohême. « Peut-être suis-je trop soupçonneux, disait un jour le roi à Podewils, mais le saurait-on trop être en ce monde? » Trop de méfiance fausse parfois la vue, et, à force de vouloir découvrir partout « quelque serpent caché, » on risque de négliger les dangers vrais pour les fictifs. C'est ce qui lui arriva entre autres à la fin de la première guerre de Silésie, au traité de Breslau. Parmi les raisons qui lui firent abandonner alors ses alliés, Louis XV et l'Empereur, il y avait la crainte, bien chimérique en fait, de voir le roi de

France s'entendre avec Marie-Thérèse à ses dépens, et c'est ainsi pour n'être pas prévenu qu'il aurait lui-même offert la paix à l'Autriche. Malheureusement « cette paix de Breslau n'était qu'un piège de la cour de Vienne, » il fallut bien le reconnaître quand Marie-Thérèse, débarrassée de ses autres ennemis, vint à son tour l'inquiéter dans sa neutralité tranquille, et sans aller jusqu'à dire, comme certains historiens allemands, que, par cette « faiblesse, » Frédéric perdit l'occasion de ruiner sans retour la maison d'Autriche, il est clair qu'il aurait pu dès lors la mettre hors d'état de lui revendiquer jamais cette Silésie pour laquelle il devra tirer l'épée deux fois encore.

Est-il enfin permis de marquer un point faible dans sa dialectique politique? On le trouverait dans l'évaluation de toute une catégorie de données qui jouent dans les rapports entre États un rôle sans cesse croissant, j'entends les données psychologiques, les forces morales. Préjugés, sentimens, Frédéric s'est affranchi quant à lui des uns et des autres, et fatalement il lui arrive, non pas sans doute de les méconnaître, mais d'en mal calculer les effets chez autrui. Par exemple, a-t-il jamais pénétré l'état d'esprit à la fois indolent et susceptible, qui, avec un fond de vrai sens politique, était celui de Louis XV, dont sans cesse il froissa l'orgueil, souvent sans le vouloir et sans même s'en douter? Naturellement le domaine de l'âme féminine lui est encore plus fermé, et ce fut un des malheurs de sa carrière, — il le sentait bien, — d'avoir toujours affaire à ces « diablesses de femmes, » dont les caprices et l'entêtement le déroutent. Il comprit, mais trop tard, que la tsarine Élisabeth le détestait personnellement, que l'impératrice Marie-Thérèse n'avait qu'un désir au cœur, qui était de reprendre la Silésie; et quant à la troisième de ses ennemies intimes, Mme de Pompadour, ne voulut-il pas l'acheter en lui faisant offrir cinq cent mille écus, ou en lui donnant en gage la principauté de Neuchâtel et Valengin, sa vie durant! Il n'a pas été beaucoup plus heureux avec cette autre puissance politique, l'opinion, qui est femme, elle aussi : il connaît sa force, il la redoute, mais il en préjuge mal les impressions et surtout les exigences. Nul exemple n'est plus significatif à cet égard que la fameuse convention de Westminster, par laquelle il se fait une amie de l'ennemie jurée de la France, l'Angleterre, — et lui garantit la neutralité du Hanovre, c'est-à-dire du seul point sensible où les intérêts britanniques pouvaient

être atteints sur le continent, — tout en prétendant conserver ses droits à l'alliance, à l'amitié, et presque à la reconnaissance de la France. Rien n'égale la stupéfaction du roi de Prusse devant le *tolle* d'indignation que soulève chez nous « cette démarche si innocente » à son gré. Qu'il ait blessé au vif le sentiment de la nation, c'est ce qu'il se refuse à comprendre; « boutade passagère! » pense-t-il. Et ce qui est plus grave, c'est que son erreur première en entraîne une autre dont les conséquences porteront autrement loin, c'est qu'après avoir méconnu l'offense faite à Louis XV et à la France, il méconnaîtra de même ce qui doit en être la conséquence logique, l'alliance de la France et de l'Autriche contre la Prusse en 1756.

IV

Dans ses fautes comme dans ses revers, ce qui le sauve toujours, c'est l'audace et la promptitude de sa tactique, c'est la soudaineté brusque et hardie de cette action qui surprend l'adversaire, le déroute et le bat avant même qu'il ait eu le temps de se reconnaître. Ses « moyens » ne sont autres en somme que ceux de tous les politiques du temps : rien en eux de bien original, ils ne sont ni meilleurs ni pires que ceux de ses voisins, seulement la main qui les emploie est plus habile et plus heureuse. Frédéric est politique de naissance. A peine sur le trône, et sans apprentissage, le voilà déjà maître dans l'art traditionnel de brouiller les cartes, de rejeter une faute sur autrui ou de faire passer un service requis pour un service rendu; et l'on trouverait, je crois, dans les annales diplomatiques peu de tours d'adresse plus extraordinaires que cette convention de Kleinschnellendorf, datée du quinzième mois de son règne, et par laquelle il se faisait céder la Silésie moyennant quoi? moyennant une simple promesse de neutralité : promesse vaine d'ailleurs, car il la soumettait à une condition, le secret, qui ne dépendait que de lui-même, en sorte que, trois mois après, gardant la Silésie, il rentrait en campagne! Depuis l'espièglerie familière jusqu'à la provocation savante, depuis la fausse nouvelle banale jusqu'aux grandes opérations de *bluff*, tous les moyens lui sont bons, s'ils réussissent. Et, de tous ces moyens, les plus vieux et les plus usés ne sont pas toujours les plus mauvais. Témoin l'histoire de la lettre en galimatias « à l'Autrichienne. »

L'Angleterre lui ayant un jour posé une question embarrassante, « Je ne veux pas me mêler de cela, écrit Frédéric à Podewils, faites une réponse « à l'Autrichienne », en termes obligeans, mais tout à fait vagues, qui ne soient ni négatifs ni affirmatifs, mais simplement incompréhensibles. » Trois fois le ministre présente un projet de lettre, trois fois le roi le déchire comme trop clair, si bien que, de guerre lasse, Frédéric finit par rédiger lui-même, en allemand, une belle note de vingt lignes, en une seule phrase coupée de nombre d'incidentes, mais où l'on chercherait en vain un verbe et un sujet!

Tous les moyens lui sont bons : il faut seulement les « entasser » en les diversifiant, en variant sans cesse sa manière. « Les esprits pénétrans calculent une conduite uniforme ; c'est pourquoi, le plus que l'on peut, il faut changer son jeu, se déguiser et se transformer en Protée, en paraissant tantôt vif et tantôt lent, tantôt guerrier et tantôt pacifique : c'est le moyen de désorienter ses ennemis. » Ne dirait-on pas que tout le jeu de Frédéric sur l'échiquier européen n'est que l'illustration du principe qu'il formule en ces termes dans son testament de 1752? Chaque jour, il pratique une nouvelle vertu politique : aujourd'hui, c'est la patience, *chi ha tempo ha vita;* hier, il prêchait le *Nunc aut nunquam;* et, demain, il méditera le *Beati possidentes.* Il n'est pas doux de nature, ni endurant, mais il a appris à faire le mort, en certains cas embarrassans, pour éviter de se « barbouiller » dans une mauvaise affaire, tandis qu'à l'occasion, nul n'est plus à son aise pour précipiter les événemens en jouant de l'ultimatum, ou pour humilier de son sans-gêne cette vieille Europe, dont il méprise les lenteurs et la stérilité. Parfois il s'amuse à « cajoler » les gens; parfois il les achète, car c'est souvent une épargne de savoir « cracher au bassin ; » et parfois enfin il se moque purement et simplement du monde, comme lorsqu'il va offrir de l'argent aux Anglais, lui le « roi des gueux, » et comme le jour où, George II réclamant sa garantie pour le Hanovre, il lui propose sans rire de faire passer sur l'heure trente mille Prussiens en Angleterre! Et toujours ainsi de cet opportunisme qui, par l'exacte adaptation des moyens aux faits et au but, réalise l'axiome familier du roi philosophe qu'en politique, « il faut être caméléon, et réfléchir les couleurs des conjonctures... »

Entre tous ces moyens, il y a un point commun, c'est qu'ils

sont les uns et les autres si parfaitement adéquats à leur objet qu'il n'y en a pas un qui ne soit *effectif*, c'est-à-dire qui ne tende tout droit à un résultat tangible, à un profit matériel. Formalisme, sentimentalité, traditions des cours ou des chancelleries, Frédéric exclut tout cela de ses opérations diplomatiques, comme de ses opérations militaires il a déjà proscrit les vieilles manœuvres de postes et de positions pour marcher à l'ennemi et chercher la bataille. « Les grands princes ne font rien pour les beaux yeux les uns des autres, » il le sait mieux que personne, et quant aux combinaisons des diplomates, aux règles juridiques et aux finesses du protocole, c'est pure « charlatanerie » à ses yeux, car les différends ne se tranchent pas avec du « papier, » mais « avec des opérations vigoureuses » : *Papier wird es nicht ausmachen, sondern vigoureuse operationes.* — Lors d'une négociation avec la France, il déclare à son plénipotentiaire une fois pour toutes : « Je ne me paie pas de mots, je veux voir des actions, sans quoi je ne me remue pas plus qu'une pagode de Pékin dans sa niche ! » Et, inversement, si Marie-Thérèse, en lui cédant la Silésie, veut conserver son titre de duchesse souveraine, que lui importe? « Je me f... des titres, pourvu que j'aie le pays. » — Les garanties? ce sont « des châteaux de filagramme » (*sic*), et ce qui l'étonne, ce n'est pas de les voir s'effondrer, c'est « qu'après que l'on voit si évidemment leur frivolité, l'on ne se lasse ni ne se détrompe de ces traités de garantie : Tous les hommes sont fols, dit Salomon, l'expérience le prouve. » — Et les alliances ? *affaires de parade.* « Les préjugés sont tels que le nom seul d'une alliance en impose au public, » c'est là toute leur signification. Certes il faut des alliés à la Prusse, à cause de sa situation particulière au centre de l'Europe et des complications européennes, mais « ne regardez vos alliés et vos traités que comme une œuvre prérogatoire, ne comptez que sur vous-même, et vous ne vous tromperez point. » Voilà le conseil que Frédéric adresse à son neveu dans son Testament politique. Les alliances sont des états de fait, produits passagers d'une conjonction d'intérêts ; les événemens les font, les défont aussi, et personne n'a idée de se croire lié par elles pour tout de bon. Elles n'ont qu'un avantage, pour qui connaît la manière d'en user : c'est de fournir d'excellentes bases de négociation pour exiger de son partenaire une foule de services plus ou moins compromettans, et encore, pour en arriver là, faut-il avoir la force

de son côté; car « les négociations sans armes font aussi peu d'effet que des notes sans instrument. »

Ce n'est pas cependant que Frédéric aime à faire parade de réalisme et de brutalité : il a usé plus qu'il n'a parlé du *droit canon*. Tout en dédaignant le code et le protocole, il respecte l'opinion, il la craint, même quand il la viole; il invoquera son secours aux jours d'épreuve, et ne manquera jamais de lui rendre ses comptes. D'autre part, et vis-à-vis de lui-même, il faut reconnaître que Frédéric s'est toujours appliqué à conformer sa conduite à sa notion personnelle du devoir, et c'est un trait à noter du caractère de cet homme qu'on nous représente d'ordinaire comme l'apôtre du cynisme en politique, que, de tous ses actes, de tous ses « moyens, » il n'y en a pas un dont il n'ait revendiqué la responsabilité, accepté les conséquences, et présenté la justification. Cette justification, il la donne sous la forme d'une théorie, non pas nouvelle, mais habilement renouvelée et mise au point, de la raison d'État : c'est la doctrine du souverain « serviteur de l'État. »

Très nettement, il commence par récuser le droit des gens, par abolir toute espèce de droit positif dans les rapports des États entre eux. On connaît déjà ces lignes, devenues célèbres, qu'il écrivit en marge d'un rapport de Podewils au mois d'octobre 1740, à la veille d'envahir la Silésie : « L'article de droit est l'affaire des ministres, c'est la vôtre : il est temps d'y travailler en secret, car les ordres aux troupes sont donnés. » La même idée se retrouve dans un ouvrage de sa vieillesse, où il est dit que le droit public « n'est plus qu'un vain fantôme que les souverains étalent dans les factums et dans les manifestes, alors même qu'ils le violent. » C'est la thèse alors prépondérante. Point de *droit;* il y a *des droits*, mais ces droits ne sont que des moyens d'action ou des prétextes à négociation.

Après le droit, c'est la morale privée que Frédéric exclut, non moins nettement, de la politique. La morale rigide peut être bonne « pour les stoïciens » ou « au pays des romans, » mais non pas dans les affaires d'État et pour les chefs de peuple. Un souverain n'est pas un homme comme les autres, car sa conscience n'est pas la maîtresse de ses actions : c'est un serviteur, un serviteur qui par droit de naissance appartient à l'État comme le serf à son seigneur, qui lui doit compte de toutes choses, et qui n'a qu'un devoir au monde, servir son maître : c'est-à-dire

bien concevoir et combiner ses plans, ne point manquer l'occasion, ne rien sacrifier aux préjugés ni au sentiment; bref, en toutes choses, viser juste et agir ferme. Toute sa morale et toute sa philosophie tiennent dans ce mot : le bien de l'État. Voilà la loi suprême; selon cette loi, toute faute de calcul est une faute de morale dont il ne pourra se disculper qu'en démontrant que le sort l'a trahi, et non pas sa pensée ni sa volonté, — c'est ce que Frédéric tentera toujours de faire dans la mauvaise fortune, — et qu'il a rempli jusqu'au bout ce devoir sacré de serviteur d'État auquel il doit se sacrifier lui-même, avec sa conscience et sa foi, tout entier.

Or les occasions de « se sacrifier » ne manquent pas au souverain. L'État se trouve-t-il lié par un mauvais traité? Le souverain *doit* rompre ce traité, car, lorsque nos intérêts changent, il faut changer avec eux. « Tout se réduit à ceci : vaut-il mieux que le peuple périsse ou que le souverain rompe son traité? quel est l'imbécile qui balancerait pour résoudre cette question? » — Autre hypothèse : l'État se trouve sous le coup d'une agression violente de la part d'une puissance voisine. Le souverain *doit* prévenir l'ennemi pour le mettre hors d'état de nuire; et si tel autre petit État, qui se dit neutre, est suspect à tort ou à raison d'être l'ami de cet ennemi, le souverain *doit* commencer par mettre la main sur ce voisin paisible, sur son armée, qu'il incorpore à la sienne, sur la famille régnante, qu'il prend en otage, et sur le prince lui-même, qu'il chasse de chez lui, parce que, tout cela, « il le faut pour la sûreté et la conservation de l'État : » c'est ce que fait Frédéric en Saxe, à l'origine de la guerre de Sept ans.

Tout cela, c'est plus que le droit, c'est le devoir du chef d'État, et voilà où le *Souverain* de Frédéric se distingue du *Prince* de Machiavel. Selon Machiavel, l'intérêt du Prince est la suprême loi, et la politique exclut par définition toute espèce de morale. D'après Frédéric, au contraire, la loi, c'est le bien de l'État, le souverain est son prophète, je veux dire son serviteur. Et, si ce serviteur d'État est au-dessus ou en dehors de la morale privée comme du droit naturel, il a du moins sa morale à lui, qui est la morale « publique; » il a son devoir à remplir, qui est le bien de l'État; il a son juge aussi, qui est le succès, non pas le succès apparent et immédiat, tel que le constatent les contemporains, mais le succès final et durable, tel que le saisit l'histoire : « C'est

la postérité qui juge les rois, » dit Frédéric. En politique, la « fin » justifie donc toujours les « moyens; » seulement la « fin » de la politique n'est plus la même qu'autrefois, et c'est ce qui donne la clef des célèbres théories que Frédéric a développées dans cet ouvrage de jeunesse, *l'Antimachiavel*, cette singulière composition de rhétorique où l'auteur semble s'être proposé de détruire la raison d'État pour avoir le plaisir de la relever sur d'autres bases. Nulle contradiction entre la thèse de l'ami de Voltaire et la conduite pratique du conquérant de la Silésie, car il n'y a pas dans *l'Antimachiavel* réfutation, mais adaptation du *Prince*. Là où Machiavel disait l'intérêt du Prince, Frédéric dit le bien de l'État, le devoir du souverain; puis, sur cette base nouvelle, il rebâtit à son tour la vieille doctrine qui a toujours été, et sera sans doute toujours, celle des grands politiques d'ici-bas. Il ne s'agit donc plus que de savoir ce qui représente aux yeux de Frédéric ce « bien de l'État, » qui constitue à la fois l'objet de son devoir public et la justification de sa conduite politique.

V

« Les princes ne sont dans le monde que pour rendre les hommes heureux. » On devine, par cet aphorisme tout idyllique, où l'auteur de *l'Antimachiavel* entend placer l'objet final de son devoir de serviteur de l'État: le but de la politique, c'est la « justice » et le « bonheur des peuples. » Voilà un noble idéal. Mais comment le réaliser? Si l'on veut, — je traduis ici la pensée latente de Frédéric, — que l'État soit capable de remplir cette mission de paix et de répandre par tout le monde le bonheur et la justice, il faut commencer par faire cet État fort et grand, par le faire le plus fort et le plus grand de tous : de sorte que le bien général présent se concentre en fait dans « l'affermissement de l'État et l'accroissement de sa puissance » (selon l'expression du Testament politique); de sorte que le devoir présent du souverain peut se résumer en un mot: la conquête.

La conquête, *le devoir de conquête*, c'est la pensée qui hante toujours l'imagination du Grand Frédéric. Il n'a pas vingt ans quand, de sa prison de Custrin, il expose dans une lettre à son ami Natzmer tout un programme de politique conquérante : il faut, y est-il dit, que ce royaume de Prusse s'élève de la pous-

sière où il a été couché, afin de devenir la ressource des affligés, le soutien des veuves et des orphelins, afin de faire fleurir la religion protestante en Europe, et pour cela? Pour cela, il faut que nous prenions le Mecklembourg, les pays de Berg et de Juliers, la Prusse polonaise, sans oublier cette Poméranie suédoise qui, réunie à la Poméranie prussienne, « ferait un fort joli effet! » Vingt ans plus tard, Frédéric est dans l'âge mûr, il fait son *Testament politique :* second tableau du pays à acquérir, plus ferme celui-ci, plus savant et non moins ambitieux que le premier. Enfin, peu après le partage de la Pologne, voici le roi qui rédige, à l'intention de son successeur, son *Exopsé du gouvernement prussien;* qui, là encore, développe « les vues d'acquisition qui conviennent à la Prusse, » montrant que, de tous les pays voisins, c'est la Saxe qui « conviendrait » le mieux, et que, pour l'avoir, le meilleur moyen serait de prendre la Bohême, que l'on troquerait ensuite contre les États saxons. Ainsi, à chaque étape de la vie, comme en un examen de conscience politique, il établit le bilan des conquêtes faites et le devis des conquêtes à faire, reprenant et développant toujours sa pensée maîtresse, celle que les Polonais, selon la légende, traduisaient assez spirituellement en ajoutant à la devise de ses armes, *Suum cuique*, ce seul mot : *rapuit.*

Dans la grande plaine morne du Nord allemand, l'État prussien, tel que Frédéric le reçoit de son père en 1740, bizarrement découpé, émietté comme à plaisir, n'a ni centre, ni rayon, ni limites : c'est une matière inerte et informe, réductible à néant comme extensible à l'infini, et c'est cette matière-là que Frédéric veut organiser, en la fortifiant et en la serrant autour d'un noyau qui est le Brandebourg. Par principe, il s'interdit donc toute guerre qui ne serait pas une guerre de conquête; il s'interdit toute acquisition éloignée, car « un village sur la frontière vaut mieux qu'une principauté à soixante lieues ; » il s'interdit enfin toute aliénation de territoire qui n'aurait pas pour but de substituer une possession voisine à une possession lointaine, comme la Frise prussienne, par exemple, qu'il cherchera souvent à troquer contre le Mecklembourg. Son coup d'essai, un coup de maître, lui donne d'emblée la Silésie ; mais cette première conquête ne fait qu'en appeler deux autres, — les deux principales, — qu'elle rend plus nécessaires que jamais, et avant tout celle de la Saxe. La Saxe, tout le monde le sait, est dans la main de

l'Autriche ; or, son territoire s'ouvre à dix lieues des portes de Berlin : il y a là pour la Prusse un danger public, et il faut que la Saxe soit prussienne ou qu'elle ne soit pas du tout. Ses regards s'attachent donc sur elle : en 1741, il veut la prendre en échange de la Prusse orientale ; peu après, il refuse de la laisser s'agrandir en Bohême, et, pendant dix ans, il ne cessera de déclarer à Louis XV qu'il sortira de l'alliance française le jour où l'on y ferait entrer son gros voisin Auguste III, *der Matz*. Enfin, voici la grande année 1756. Fréderic prend possession du pays comme à titre définitif, traite les habitans en sujets, incorpore les troupes aux siennes, et, pendant toute la guerre de Sept ans, ce qui le soutient surtout dans la résistance, c'est l'espoir de garder à jamais cette terre promise de Saxe... L'espoir fut déçu, on le sait, comme fut aussi déçu celui d'acquérir la Lusace, ou le Mecklembourg, ou l'évêché d'Hildesheim. Mais il devait avoir plus de bonheur avec la seconde de ses acquisitions de première nécessité, je veux dire la Prusse polonaise, ce bout de pays qui coupe en deux le royaume en séparant la Prusse royale du Brandebourg, et qui fera la part de Frédéric au premier partage de la Pologne. Frédéric avait toujours eu l'intuition que ce ne serait pas la guerre qui lui donnerait cette province. Une fois sans doute, il sembla vouloir la prendre de haute lutte ; c'est au commencement de la guerre de Sept ans, lorsqu'il donna ordre à son lieutenant Lehwaldt de traiter l'affaire avec les Russes dès qu'il les aurait battus. Mais l'idée d'un partage n'en était pas moins prépondérante dans l'esprit du roi, car, dès 1752, dans son *Testament politique*, il disait déjà de la Pologne, comme autrefois certain duc de Savoie de l'Italie, que cet artichaut demandait à être mangé en paix, tout doucement, feuille à feuille.

Amiable ou brutal, l'agrandissement, qui est alors la loi de toute politique, est donc nécessaire pour l'État prussien plus encore que pour tout autre État : il est nécessaire pour « recoudre les pièces détachées » de la Prusse, et donner au pays la « consistance qui lui manque ; » la Prusse doit conquérir pour n'être pas conquise, et Frédéric, selon sa propre formule, est « un conquérant par nécessité, non par tempérament. » Mais la conquête, nécessaire pour le bien de la Prusse, ne l'est pas moins pour le bien général et la liberté de l'Allemagne : voilà ce que Frédéric ajoute à sa théorie première pour l'appuyer sur des principes d'un ordre plus général et plus généreux. Tantôt il se

pose en « citoyen d'Europe, » « haïssant la tyrannie ; » tantôt, avec « une franchise républicaine, » il se déclare « bon et loyal patriote allemand, » et l'on ne l'entend plus parler alors que de la « constitution impériale » et des devoirs des princes envers le chef de la Germanie. S'il prend la Silésie en 1740, c'est « pour le véritable bien de la maison d'Autriche, » c'est « pour la paix et l'équilibre de l'Europe. » Et de même, à l'origine de la guerre de Sept ans, c'est pour gagner l'appoint de tous les petits États à politique indécise du centre de l'Allemagne qu'il « sonne le tocsin » contre les Habsbourgs, et s'écrie que, « jusqu'à son dernier souffle, il défendra la grande patrie contre l'Europe ; » « il ne sera pas dit que, tant qu'il y a un Prussien en vie, l'Allemagne manque de défenseurs. »

Plutôt que dans ces phrases de rhétorique diplomatique, c'est dans les actes et les opérations politiques du conquérant de la Silésie qu'on trouverait l'objet, la raison de la politique allemande de Frédéric ; c'est surtout dans l'histoire de cette guerre de Sept ans, où il lutta pour la liberté germanique en même temps que pour l'existence de la Prusse, et qui groupa en effet autour de lui, bien avant le temps de sa « Confédération des Princes, » les intérêts et les aspirations naissantes du patriotisme allemand. Le premier parmi les souverains prussiens, Frédéric a rompu le lien qui liait encore la Prusse à l'Empire ; il a fait de la Prusse un État indépendant, défenseur de la Réforme et protecteur attitré de l'Allemagne ; il a réveillé chez les Allemands le sentiment de la liberté et de l'orgueil national, identifié le nom de la Prusse à l'idée de l'indépendance germanique, et, parfois, l'on croirait qu'il a presque entrevu dans ses rêves l'image d'une *Germania* nouvelle, libérée de l'Autriche et reconstituée sous l'égide prussienne.

Il va sans dire qu'il ne faudrait pas exagérer, dans cet ordre d'idées, la thèse que les historiens d'outre-Rhin appellent du nom de mission historique de la Prusse, et prétendre que toujours et partout Frédéric a lutté, vaincu, vécu pour l'Allemagne et pour le protestantisme. Sa politique est avant tout anti-autrichienne, non seulement parce que l'Autriche opprime l'Allemagne ou le protestantisme, mais parce qu'en fait la Prusse ne peut s'accroître qu'aux dépens ou en dépit de l'Autriche. « Les Autrichiens sont nos véritables ennemis, » dit-il dans son *Testament politique*. Il dépouille et démembre l'Autriche, mais au profit de

la Prusse, et jusqu'au point où il y a profit pour la Prusse, car, s'il pense que tel jour l'opération cessera de rapporter, comme la guerre de Silésie, lorsqu'il tient la Silésie, ce jour-là il arrête les frais, et offre la paix à Marie-Thérèse. Des trois grandes puissances européennes avec lesquelles il fait successivement alliance, il y en a deux, la France et le Russie, en qui l'Allemagne voyait ses ennemies héréditaires, et quand, après le renversement des alliances il va faire la guerre à la France. « Je ne me croyais pas si bon Allemand, » s'écriera-t-il. N'est-ce pas lui, enfin, qui offre un jour à la Russie une terre allemande, la Prusse orientale, pour compenser l'achat éventuel de la Saxe, qui invite Louis XV à occuper le Hanovre en 1755; et qui, deux fois en cinq années, appelle des armées françaises dans l'empire d'Allemagne?

Ce qui est vrai, c'est qu'en élevant la Prusse pendant que s'écroulait pierre à pierre le vieil Empire romain, Frédéric travaillait inconsciemment pour l'avenir et la reconstruction de l'Allemagne. Le contrepoids qu'à la fin de la guerre de Trente ans, l'Autriche ne rencontrait qu'à l'étranger, — l'étranger, c'était la France, — voici qu'elle le trouve au sein de l'Empire, et qu'à la place de cette foule inerte de petits États soutenus par l'étranger, se dresse devant l'Autriche une puissance assez forte pour lui résister, pour la vaincre, et pour refondre un jour l'Empire sur des bases nouvelles. Le Grand Frédéric, dit M. Sorel, a ouvert et tracé de ses mains « toutes les avenues de la Prusse; » il a bien un peu marqué aussi celles de l'Allemagne. L'Allemagne, après lui, marche dans une direction nouvelle, et ce n'est qu'à Sadowa, — il faut, hélas! ajouter : à Sedan, — que se dénouera la pièce dont le premier acte s'est joué à Mollwitz.

VI

Vingt ans après la mort du Grand Frédéric, le royaume de Prusse s'effondrait soudain dans l'une des plus effroyables catastrophes des temps modernes : aux yeux des contemporains inconsciens de l'avenir, voilà quel était le résultat de cette politique prussienne de la conquête nécessaire. C'est à la mémoire du roi philosophe que les patriotes allemands s'en prirent alors de leurs espoirs déçus, des désastres de l'Allemagne ; c'est à sa gloire même qu'Ernest-Maurice Arndt vint jeter l'anathème :

« La face de Dieu, » dit-il, « s'est détournée de lui, et il a été aveuglé, et il a méconnu la foi de son peuple..., son nom a été fatal à l'Allemagne, et sa mémoire fait le deuil de la patrie. »

Deux causes ont mené la Prusse, après tant de prospérités, à ce douloureux désastre de l'année 1806 : l'accroissement trop prompt et l'épuisement intérieur. La Prusse n'est pas viable, pensait le Grand Frédéric à son avènement, et là-dessus il prit la Silésie. Or il se trouva qu'accrue de la Silésie, accrue bientôt des provinces polonaises, la Prusse ne l'était guère davantage, car, à bien voir les choses, la Prusse n'est viable que dans sa constitution actuelle, à la tête de l'Empire et propriétaire de la moitié de l'Allemagne. D'autre part, il y a dans le gouvernement intérieur de l'État un corollaire inévitable au régime de conquête qui représentait à la fois pour Frédéric le bien suprême de la Prusse et le devoir suprême du serviteur de la Prusse; c'est l'exploitation de toutes les forces vives du pays au profit exclusif de cette « industrie nationale ; » qui est la guerre, de là, dans le royaume de Frédéric, ces impôts écrasans, levés par une « régie » française et détestée, la bourgeoisie industrieuse épuisée par les excès du fisc, les paysans disparaissant peu à peu d'une terre qui semblait dévorer ses enfans, l'administration inerte et mécanique, l'État seul debout dans la société comme le souverain seul maître dans l'État ; bref, la crise inévitable au premier choc après la mort de Frédéric le Grand. Mais la régénération devait bientôt sortir de cette décadence ; et si, malgré Napoléon, l'on vit se relever « cette monarchie qui était devenue un argument contre la Providence, » comme disait alors J. de Maistre, si les conquêtes du Grand Frédéric ont survécu au Grand Frédéric, c'est justement à sa gloire, à l'éclat et à la grandeur de son nom que la Prusse alors le dut. C'est sa gloire qui a sauvé son œuvre et ressuscité la Prusse, comme c'est elle qui a préparé les voies à la nouvelle Allemagne.

Le Grand Frédéric a laissé plus encore à la Prusse, et à ses successeurs au trône de Prusse, que son œuvre et sa gloire; il leur a laissé son exemple de souverain et, pour reprendre son mot en l'expliquant, de serviteur de l'État : le mot ici importe peu et la chose même vaut mieux que le mot. « Servir l'État, » ce n'est qu'une formule, une formule qui ne vaut que par ce que le souverain veut y mettre, puisqu'il reste juge après tout de placer l'intérêt de l'État où il l'entend, et de servir l'État à sa

guise. Qu'est-ce que Frédéric, en réalité ? Frédéric est un créateur et un propriétaire d'État. Cette Prusse, qu'un siècle avant son avènement, personne ne connaissait dans le chaos politique qu'était alors l'Allemagne du Nord, est l'œuvre personnelle et successive de trois souverains qui ont assemblé territoires et populations pour bâtir un édifice d'État, créant une armée, un trésor, colonisant le sol et composant la race. Frédéric a reçu cet État de ses pères en héritage; lui-même il l'a agrandi, fortifié, il en a « continué la création. » C'est sa propriété héréditaire et privée, car ses prédécesseurs et lui l'ont fait de rien, et sur cet État il a par définition les pouvoirs pleins d'un propriétaire sur sa chose, l'autorité suprême, le droit d'user et le droit d'abuser. Voyez, par exemple, le Grand Frédéric au printemps de 1745, à l'un des pires momens de la seconde guerre de Silésie, lorsque, chassé de la Bohême et menacé jusque dans ses États par les armées autrichiennes, il veut « risquer le tout pour le tout. » Podewils s'efforçant de le détourner d'un coup de désespoir, il répond : « J'aime mieux périr avec honneur que d'être perdu toute ma vie de gloire et de réputation... Mon parti est pris. Vous pensez en fort honnête homme et, si j'étais Podewils, je serais dans les mêmes sentimens ; mais *j'ai passé le Rubicon, et je veux soutenir ma puissance, ou je veux que tout périsse et que jusqu'au nom prussien soit enseveli avec moi!* » Peut-on concevoir entre un État et son souverain une identification plus complète? et connaît-on dans l'histoire un roi de qui le mot fameux prêté à Louis XIV, « l'État c'est moi, » — celui que les historiens allemands aiment à rapprocher du mot de Frédéric sur le « serviteur de l'État, » pour lui faire opposition, — ait été plus vrai, plus rigoureusement vrai, ajoutons plus *grandement* vrai, que de celui dont Mme de Staël dit un jour, en un étrange et beau raccourci, qu'il était « toute la Prusse? »

C'est justement à ce qu'il était « toute la Prusse » que le Grand Frédéric a dû de pouvoir jouer avec tant de gloire et de succès son rôle sur la scène politique. Seul de son temps, en face de la vieille Europe plus que jamais divisée, démembrée, épuisée par les dissensions, Frédéric est le souverain absolu d'un État jeune et vigoureux; point de parlement en Prusse, point de faction, point d'opinion même, rien qui puisse entraver l'action du prince, et le prince a une armée solide, prête à marcher, un trésor limité mais liquide, il a le génie, et la volonté

de manifester ce génie. Et, si la Prusse est toute en lui, lui, en revanche, est tout en la Prusse. Maître ou serviteur, — serviteur de l'État parce que maître de l'État, — il a émerveillé le monde par sa vigilance et son énergie dans l'accomplissement de « ses devoirs » de roi, par la sévérité de ses mœurs journalières, par l'indomptable fermeté de sa résistance à l'heure des revers, par l'inlassable énergie de ce labeur quotidien, à Potsdam, où, chaque matin, cinq ou six heures durant, et pendant quarante-six ans de règne, il apporte une justesse de coup d'œil, une minutie de détail, une force de jugement qui font l'admiration de tous ceux qui l'approchent. Au service de la Prusse il a voué sa vie, non seulement parce que la Prusse est sa chose et son orgueil, mais parce qu'il a foi en elle comme en lui-même, et la grandeur grave de son dévouement à l'État s'éclaire étrangement parfois, dans sa *Correspondance politique*, à la lueur de telle ou telle ligne, où, prévoyant, par exemple, qu'il pourrait être fait prisonnier par l'ennemi, il fait défense à qui que ce soit de lui obéir alors, en disant : « Je ne suis roi que quand je suis libre; » de tel ou tel mot ému, vibrant, qui parfois tombe de sa plume et dont l'accent ne saurait tromper, celui-ci par exemple : « Il n'est pas nécessaire que je vive, mais bien que je fasse mon devoir. » Peu de souverains ont été plus grands que lui comme souverains; c'est comme homme que nous l'étudierons bientôt dans un prochain article.

LOUIS PAUL-DUBOIS.

PETIT MONDE D'AUJOURD'HUI

DERNIÈRE PARTIE (1)

VENA DI FONTE ALTA

III

Imaginez un monstrueux ancêtre cornu des éléphans qui, chargé d'une pyramide énorme, se précipiterait, la tête baissée, la nuque dans le soleil, les vastes flancs plongés dans l'ombre. Tel, entre les deux étroites gorges que tailla dans la montagne le glaive d'un dieu, s'avance des bases du Pic Astor l'éperon qui porte Vena di Fonte Alta, menaçant de ses deux cornes la profonde vallée de Villascura. Là-haut, dans leur ceinture d'abîmes, les forêts de sapins et de hêtres ondulent, couchées sous le ciel, tachetées d'émeraude claire là où les interrompt la prairie envahissante, piquées de rouge et de blanc là où se nichent des groupes de maisonnettes. Celui qui les contemple du Pic Astor aux ailes obliques ou des grandes montagnes nuageuses du Val di Rovese et du Val Posina, ne saurait en lire l'exquise poésie intime. Mais le promeneur qui vagabonde par leurs sinueux détours se demande si, dans ce lieu, à l'aurore du monde, les tristes Esprits des montagnes et les joyeux Esprits de l'air ne se sont pas aimés un instant, si la terre, docile à leurs changeantes fantaisies, ne s'est pas disposée et agencée autour d'eux, par une continuelle transformation, en sombres

(1) Voyez la *Revue* des 15 mai, 1er et 15 juin, et du 1er juillet.

couches nuptiales, en hauts sièges pour le repos méditatif, en décors de mélancolie et d'allégresse, de nobles pensées et de joyeux badinages, et si ensuite, à la soudaine disparition des amans, tout cela ne s'est pas fixé et conservé pour toujours dans sa dernière forme. Là, tout porte l'empreinte d'une âme et d'un idéal personnel de beauté qui nous arrachent des soupirs, parce qu'ils nous donnent la triste et indéfinissable impression de l'absence d'une personne qui a passé là et que nous aurions aimée. Au velours herbeux d'un petit pré qui s'enfonce comme un coin dans la forêt de hêtres, entre les deux rampes courbes d'un escalier naturel de pierre où montent de grands sapins, théâtre de préludes amoureux, succède, sous l'épaisse ramure des arbres tordus, un dédale incliné de retraites moussues, pareilles dans l'ombre claire et verte à l'eau immobile d'un lac dans le bas d'un vallon. Le sentier contourne la croupe nue d'une colline pour aller découvrir les conques de lointains pâturages, les grand'-gardes lointaines de sapins aigus en ligne sur les hauteurs limitrophes de ce paradis ; et, de là, il dégringole vers le bord d'une coupe vide qui semble creusée dans la prairie comme par le tournoiement d'une trombe, asile au fond duquel il serait doux de se coucher et de contempler le cratère environnant, les fougères pendantes, les hellébores, les cyclamens, et, sur le tout, dans le cercle pâle du ciel, l'éternelle navigation des nuages. De temps à autre, dans la brise vagabonde, le promeneur distingue les voix diverses des arbres divers, les voix humbles et les voix superbes, les voix tendres et les voix graves. Il aperçoit, disséminés dans le bocage, des sièges de pierres blanches, les uns épars pour de solitaires contemplateurs, les autres rapprochés pour une nombreuse compagnie; et les pierres sont couvertes d'hiéroglyphes aussi indéchiffrables que le langage des arbres, gravés peut-être par d'antiques auditeurs qui notèrent sur le rocher des chants aériens, laissés peut-être en souvenir à ceux qui viendront par ceux qui sont venus.

Mais, plus haut que la verdure luisante des hêtres, plus haut que les conques des pâturages et les croupes nues des collines, reparaît à chaque pas, toujours semblable, la pensée dominante du poème : le Pic Astor aux ailes obliques; et, chaque fois que les sentiers chevauchent sur une croupe, on voit reparaître autour de ses nudités tristes, assis dans leurs manteaux comme les amis de Job, les grands monts nuageux du Val di Rovese et

du Val Posina. C'est dans un ravin sauvage de l'Astor que se cherchent en pleurant, séparées à leur naissance, les sources de l'Acqua Barbarena et de la Fonte Alta; mais bientôt elles ont la joie de se réunir dans le bassin de pierre au sortir duquel, séparées de nouveau, elles recommencent leur douce plainte dans les fermes de Vena et dans le jardin de la dame qui, à la villa Diedo, entre la conférence de Carlino et le bal, avait appris avec une pieuse inquiétude le projet de Jeanne et le danger d'une infection mondaine dans sa chaste solitude alpestre, si Piero venait y rejoindre son amie.

Près de l'église, sur le bord du Val di Rovese, il y a un petit hôtel qui n'a pas l'air d'avoir été bâti par les Esprits des montagnes ni ceux de l'air. Au rez-de-chaussée, c'est une simple auberge de campagne où, chaque dimanche, le vin fermente en chansons et en cris; mais, à l'étage supérieur, c'est une coquette pension bourgeoise aux sonores escaliers de sapin, aux chambres parquetées de sapin, divisées par des cloisons de sapin, tout embaumées de sapin, et où, peut-être en raison de l'analogie funèbre, il est agréable de se sentir vivre. En été, le plat pays envoie là des cliens modestes, petits visages anémiques, petits estomacs paresseux, petites bourses d'artistes et de poètes; et l'un de ces poètes, amoureux de Vena, de l'Acqua Barbarena et du Pic Astor, fidèle à l'habitude d'y revenir tous les ans, a imposé à chaque roche et à chaque pelouse du haut plateau certains noms que ne reproduit aucune carte topographique et qui néanmoins ont fait fortune. Ainsi s'explique l'ébahissement d'un ingénieur du cadastre qui, s'étant rendu un dimanche à l'Hôtel Astor, quinze jours après l'arrivée des Dessalle à Vena, pour y chercher Carlino, s'entendit répondre par la femme de chambre que Monsieur n'était pas à la maison, mais qu'on le trouverait sans doute à « la Bauge du Sanglier. »

La Bauge du Sanglier se cache dans les replis d'une côte boisée, à quelques pas de l'Hôtel Astor et de ce Chalet des Hêtres où Mme Cerri, la confidente du naïf maëstro Bragozzo, était installée depuis douze jours avec sa famille. Entre un rapide escarpement couvert de gazon et une cuvette profonde, « la Marmite des Sorciers, » où, par-dessus la menue plèbe des arbustes, les sapins dressent vers les nuages leurs têtes glorieuses, il y a trois roches en saillie sur le flanc de la montagne, semblables à trois mentons décharnés de vieillards. En celle du milieu, le

poète imaginatif reconnut une hure de sanglier. Celle de droite et celle de gauche soutiennent les extrémités de la demi-couronne de hêtres qui forme la Bauge. Deux jeunes sapins en gardent l'étroit accès; deux autres y dessinent, dans l'intervalle de leurs troncs, une petite fenêtre qui, par delà l'escarpement vert, regarde une muraille de chênes trapus, feuillus et bas.

Dans l'ombre mobile de la Bauge, toute criblée de soleil, étaient assis et causaient Carlino Dessalle, Mme Cerri, Bassanelli échappé pour deux jours aux soucis du gouvernement, le poète imaginatif et le notaire de Vena, — un sage, lent des jambes et de la parole. Les cinq enfans de Mme Cerri menaient grand tapage dans la Marmite des Sorciers.

Mme Cerri louait l'air de Vena, si pénétré d'esprit pur et allègre. Elle ajouta, mais timidement et non sans rougir, car elle craignait que ce discours ne semblât prétentieux, une réflexion brève sur l'allègre pureté de quelques saints, de quelques âmes d'élite qui parfois ne laissent pas de se rencontrer aussi dans le monde. Alors le candide maëstro tourna vers elle un visage illuminé par des souvenirs sous-entendus, et, pensant à la conversation de la villa Diedo, il lui dit que, dans l'air de Vena, on ne respirait pas l'odeur de certains pâtés.

— Doucement! fit le notaire, qui connaissait à fond les mœurs de Vena.

Mais il ne put faire montre de son expérience; car Bassanelli lui coupa la parole pour déclarer que, personnellement, il ne détestait pas l'odeur de pâté, et que, si l'air de Vena était salubre, c'était parce qu'on n'y sentait jamais l'odeur des habits noirs, à queue ou sans queue, « ni celle des fracs, ni celle des redingotes. » Mme Cerri, qui approuvait la conclusion du discours de Bassanelli, mais qui en déplorait secrètement l'exorde, fit observer que, au pays des habits noirs, il y avait toujours dans l'air un léger relent de pourri. Alors Carlino soutint qu'il fallait dire « très mûr » et non « pourri, » et que cette odeur de maturité avancée était, non un défaut, mais un mérite, puisqu'elle impliquait l'idée d'une perfection plus que parfaite. Aussi était-il charmé d'apprendre du notaire qu'entre l'air de Vena et l'air de la ville, au moins en ce qui concernait certaines odeurs, il n'y avait pas de différence.

— Doucement, doucement! s'écria le notaire.

Alors la dame fit appel au poète. « Qu'est-ce que le poète en pensait? »

Le poète, qui ne se révélait tel que par sa chevelure et sa cravate en désordre, et qui, lorsque les gens paraissaient lui accorder peu d'attention, s'enfermait en de mornes silences, mais qui, au contraire, lorsqu'ils lui prêtaient une oreille complaisante, donnait tout de suite libre cours à son verbe aussi désordonné que sa cravate et sa chevelure, commençait précisément à enrager de ce que personne n'avait l'obligeance de l'introduire dans la discussion. Aussi loua-t-il beaucoup, en son for intérieur, la remarquable intelligence de Mme Cerri, et se jeta-t-il dans le débat avec toute la ferveur de ses opinions et avec toute l'irritabilité de son amour-propre, ce qui fit un mélange écumeux. Artiste médiocre, il se disait petit, en paroles; mais, dans son cœur, il s'estimait grand. Il lui semblait qu'on l'appréciait mal au pays des habits noirs, tandis qu'à Vena, parmi les arbres et les rochers, toujours, lorsqu'il parlait à voix haute pendant ses vagabondages solitaires, il avait trouvé une attention pleine de sympathie et de déférence. Il déclara que réellement cette odeur de pourriture existait dans l'air de la ville et que c'était une odeur agréable aussi à ses narines, mais non pour les raisons esthétiques de son ami Dessalle. Cette odeur lui plaisait, parce qu'elle annonçait manifestement que mille choses odieuses et fastidieuses étaient en train de se décomposer et qu'une salutaire phase de l'évolution nouvelle apparaissait prochaine; — car le poète était un transformiste fanatique, et à peine pouvait-il commander son dîner sans faire au garçon un discours sur l'évolution. — Elle puait le pourri, la mendicité universelle qui règne au pays des habits noirs : la sordide mendicité des rues, la malpropre mendicité des antichambres, la répugnante mendicité des salons ; et cette puanteur signifiait que l'organisation politique, l'organisation administrative, l'organisation parlementaire actuelles étaient corrompues et sur le point de tomber en ruines. Ils puaient le pourri, les partis politiques : le parti socialiste, avec ses crasseuses chemises plébéiennes et ses chefs oints de graisse bourgeoise; le parti libéral, avec sa rhétorique au galimatias rance et sa lie de scepticisme et d'égoïsme dans le cœur; — ici, le notaire fit en vain : « Doucement! » — le parti clérical, avec sa religion avariée, mal conservée dans le vinaigre; et cette seconde puanteur présageait une imminente transformation des membres gangrenés. Elles puaient, les classes riches, avec leurs titres morts, avec leurs fumées de

vanité, avec leurs élégantes corruptions de corps et d'esprit...

Le poète avait malmené les socialistes; mais, par le fait, il avait parlé en socialiste; et la conversation passa des maladies sociales aux remèdes socialistes. Le musicien lui-même tint à dire son mot : « Si toutes les notes musicales voulaient être le *la*, parce que le *la* commande, adieu la musique! » Mme Cerri frappait sur le clou de la justice, insistait sur tous les torts que souffre la justice dans la société de notre temps. Et Carlino, après avoir clos le bec au poète en déclarant que, au point de vue pratique, l'avenir n'existe pas, mais qu'il existe seulement une série de présens et que, par suite, la vraie science de la vie est la jouissance et l'interprétation optimiste du présent, conclut qu'en fin de compte, il y a bien une multitude de concepts individuels de la justice, mais que la justice en soi n'est rien.

— Doucement! dit le jurisconsulte, que la fatalité condamnait à ne jamais dépasser cet habituel exorde.

Tout à coup, Jeanne parut à l'entrée de la Bauge, avec Maironi.

Mme Cerri devint rouge. Elle ignorait que Maironi fût à Vena. D'abord, ne le voyant point arriver, elle avait eu bon espoir et s'était mise à observer Jeanne. Or, Jeanne assistait chaque dimanche à la messe paroissiale et y gardait une attitude parfaite. Elle venait presque tous les jours au Chalet, montrait à la maîtresse de maison une sympathie vraiment affectueuse, tâchait d'en gagner la confiance, avait lié amitié avec les enfans, s'entretenait volontiers d'agriculture et de politique avec M. Cerri, se plaisait visiblement dans ce milieu nouveau pour elle, très simple, mais pourvu de toutes les commodités d'une large aisance, gai dans les limites permises par la morale et par l'orthodoxie catholique, chrétien et moderne. La jeune Mme Cerri ne se rendait pas compte de tout le pouvoir qu'elle avait sur l'esprit de Jeanne Dessalle, avec cette noble candeur qui émanait de sa douce personne, avec cette religiosité qui pénétrait tous les actes de sa vie, pure de fadaises ascétiques et de petitesses morales. Elle était heureuse et presque surprise du sérieux, des bonnes inclinations, des sentimens élevés qu'elle découvrait peu à peu chez celle-ci. Dans sa droiture, dans son inexpérience des choses humaines, il lui semblait impossible qu'une femme engagée en de coupables relations montrât tant de bonté; et elle imaginait que son amie avait dû se repentir, que la rupture était chose faite.

C'est pourquoi, lorsqu'elle vit Maironi derrière Jeanne, elle ne put cacher son trouble douloureux.

Jeanne avait dans les prunelles cet éclat indicible que leur donnait toujours la présence de l'aimé.

— Certainement, dit-elle avant même d'avoir mis le pied sur le seuil de la Bauge, certainement, la justice est une opinion. Qui est l'adversaire de mon frère?

— Moi, répondit Mme Cerri, d'une voix glacée qui cachait un reproche.

Jeanne ne l'avait pas aperçue. Elle comprit tout ce qu'il y avait dans cette réponse. Après les saluts échangés, elle se plaignit de Carlino qui ne l'avait pas avertie avant de sortir, se plaignit de n'avoir pas su où elle pourrait rejoindre la société, vanta sa propre intuition. Le frémissant Bassanelli laissa échapper un ironique : « Elle est fameuse ! » Carlino, agacé que sa sœur l'affublât de ce rôle de distrait pour couvrir le dessein qu'elle avait eu de rester seule avec Maironi, affecta de bouder. Mme Cerri se leva, rappela au maëstro qu'il serait bientôt l'heure de donner aux fillettes leur leçon de musique, et se retira. Le bon Bragozzo, scandalisé par les thèses de Carlino, par le goût de Bassanelli pour les pâtés moisis, par l'invective du poète contre le parti clérical et par l'apparition de Piero en compagnie de Jeanne, eut à peine dépassé la Marmite des Sorciers qu'il soulagea sa mauvaise humeur en confessant à Mme Cerri que la prétendue « Bauge du Sanglier » lui faisait l'effet « d'un vrai toit à cochons. »

Cependant, Jeanne essayait de ranimer la discussion. Mais Bassanelli déclara brutalement que, si d'autres voulaient la justice non absolue, pour sa part il se contentait de gendarmes absolus, et que sa ferme intention était de retourner avec le notaire jusqu'à l'hôtel pour y boire quelque drogue absolue qui lui ferait digérer cette métaphysique. Et, clopin-clopant, il se mit à descendre par le sentier, avec tant de hâte que le pauvre notaire, incapable de le suivre et désireux toutefois de lui communiquer une réflexion de son cru, précieux fruit d'un long silence, le rappela :

— Doucement!... Que je vous dise!... Doucement!... Pour cette dame-là..., les maris aussi sont relatifs !

Et, après avoir saupoudré de gros rires brefs ce bon mot, il décrivit avec un froncement de sourcils très sévère le scan-

dale causé par « cette dame, » qui, le soir précédent, à l'arrivée de Maironi, s'était trahie de telle sorte en présence des gens de l'hôtel que son amant en avait éprouvé un visible embarras.

— Il s'agit bien d'amant! répliqua Bassanelli.

L'autre s'excusa : « Il avait répété ce que disait tout le monde. »

Maironi qui, étant donné son état d'âme, n'était d'humeur ni à tenir ni à écouter des discours académiques sur la justice comme par manière de passe-temps, laissa là le poète qui s'escrimait contre les Dessalle et qui jetait souvent des regards vers lui pour implorer du secours; et il s'en fut contempler la Marmite. Jeanne le rejoignit.

— Reprenons notre entretien, dit-elle à voix basse, en faisant quelques pas comme pour une invitation muette à quitter ce lieu. Si chacun entreprenait de rechercher les origines de sa propre fortune, ne croyez-vous pas que tous y trouveraient quelque chose de mal acquis? Excusez-moi; mais n'y aurait-il pas là un peu de romantisme? Avec votre richesse, vous pouvez faire beaucoup plus de bien que le Grand Hôpital de Milan!

Au lieu de répondre, Piero lui demanda, frémissant :

— Comment pouvez-vous dire que la justice n'est qu'une opinion?

— Eh! sans doute, répliqua-t-elle avec véhémence. Et le cas actuel en est justement un exemple. Il vous paraît, à vous, que la justice est de vous dépouiller de votre bien malgré la sentence judiciaire qui en fait votre propriété légitime; et il me paraît, à moi, que la justice est de ne pas me substituer aux juges. Vous avez une opinion, j'ai la mienne, les juges ont eu la leur!

A peine eut-elle ainsi parlé, elle redevint humble, selon son habitude, et elle demanda pardon avec une tendresse anxieuse.

— Je ne saurais, dit-elle, vous imaginer pauvre, manquant des aises auxquelles vous êtes accoutumé. Quant à moi, je serais contente de vivre misérablement dans une de ces chaumières, pourvu que vous jouissiez de la plénitude de la vie et que vous ayez le moyen d'être généreux selon votre cœur et selon votre intelligence!

Elle voulut savoir quel avait été précisément l'avis de l'avocat. Piero lui répondit froidement, sur le ton d'un homme qui n'a pas envie de discuter. « D'après l'avocat, le Grand Hôpital avait perdu son procès contre les Maironi pour un simple vice de forme

dans le testament d'un certain marquis Reyna, cousin d'Alessandro Maironi, bisaïeul de Piero. »

— Nul socialiste, dit-elle à demi-voix, ne ferait ce que vous voulez faire; et, en tant que socialiste...

Elle n'osa pas achever sa phrase, dire qu'un socialiste, comme tel, aurait raison de ne pas régler sa conduite sur un religieux respect de l'idée de propriété et du droit de tester, qu'il aurait raison de ne pas favoriser les Institutions charitables, puisque ces institutions, en atténuant les maux produits par un système économique injuste, contribuaient à le faire vivre.

— Je ne suis pas un socialiste comme les autres, repartit Piero. Il y a des théories que je ne commence point par appliquer à mon propre bénéfice.

Comme ils atteignaient presque le fond du petit vallon qui se dirige du nord au sud, entre la Bauge du Sanglier et l'église, Jeanne s'arrêta sur le bord d'une pente courte, mais rapide.

— Donnez-moi la main!

Elle saisit en souriant la main qu'il lui tendait, la serra, se mit à descendre.

— Comme tu es fort! murmura-t-elle.

C'était la première fois qu'elle revenait au tutoiement depuis l'arrivée de Piero. En bas de la descente, après qu'un dernier pas lui eut fait prendre pied sur le terrain uni, elle abandonna sa poitrine contre son doux soutien, enveloppa l'aimé dans les odorans et tièdes effluves de sa propre personne. Elle avait tremblé si fort qu'il ne manquât à sa promesse! Elle était si heureuse de sa présence! Elle avait tant d'espoir! En face d'eux, sur la crête de la haute colline, l'hôtel faisait une tache blanche parmi les sapins; et déjà Piero, pâle et silencieux, s'acheminait de ce côté-là.

— Non! dit-elle avec une voix et une moue d'enfant gâtée, en indiquant par un signe de tête le sentier qui remonte le vallon vers le sud. A l'hôtel, il y a Bassanelli, il y a une foule de gens... Vous devez me dire ce que vous ferez, quand vous aurez abandonné toute votre fortune.

Et, à l'idée de cette folie, elle ne put s'empêcher de tressaillir encore une fois.

— Bien, dit Piero, résolu à une explication définitive. Allons. Vous n'avez pas de parapluie?

Un voile était descendu sur l'émeraude des prés; les ombres

des arbres s'étaient fondues dans la clarté diffuse du soleil, caché maintenant; la brume épaisse et fumeuse, montée des vallées vers les crêtes, redescendait lentement par les hautes gorges de Vena et par les cimes des forêts, assourdissait dans les pâturages les tintemens épars des clochettes, emmaillotait les pentes noirâtres du Pic Astor. Il semblait à Jeanne que, silencieusement, sur la prairie moelleuse, un blanc manteau humide venait envelopper Piero et elle-même dans sa ouate légère, les isolait peu à peu du monde, des soucis humains, du passé, de l'avenir, leur inspirait le doux sentiment qu'ils étaient des âmes d'une autre planète. Elle eut conscience qu'une heure suprême approchait, que ce qui était en jeu, c'était moins son propre bonheur et sa propre destinée, — cela n'importait guère! — que la destinée et le bonheur de l'aimé en proie à l'illusion de funestes rêves. Elle lui passa timidement une main sous le bras et elle chuchota :

— Est-ce que cela te déplaît?

Et, quoiqu'il eût répondu « non » froidement, elle appuya très fort sur le bras de Piero sa belle personne.

— Cher ami! dit-elle.

En ce même instant, Piero pensait : « Comme cette femme ne comprend pas! » L'âpre résistance faite par elle à ses idées, ce scepticisme tenace, ces froides raisons qu'elle opposait à son dessein généreux, raisons que lui-même, dans le fond, bien qu'il ne voulût pas se l'avouer, trouvait justes en partie, et surtout le fait qu'elle ne lui avait pas adressé un seul mot d'admiration, tout cela finissait de le détacher d'elle, lui inspirait une sorte de colère, le rendait impatient des démonstrations caressantes et des douces paroles.

— D'ailleurs, dit-il *ex abrupto*, pour couper court aux marques de tendresse, je ne céderai pas tout ce que je possède. Je conserverai une petite propriété, qui est un bien patrimonial des Maironi et qui ne leur est pas venu des Reyna; je conserverai aussi la maison d'Oria, que ma mère a héritée de mon oncle Ribera. Ce sera la pauvreté, mais ce ne sera pas la misère. Aussitôt la cession accomplie, j'irai en France pour étudier, et peut-être aussi pour travailler de mes mains. Ce sera le premier pas que je ferai afin de servir *mon opinion* de la justice, de devenir complètement l'homme que ma mère, cette âme grande et unique, devait désirer que je fusse. Car, à présent, mon destin

est d'incarner l'idéal de ma mère. Ma mère serait heureuse de me voir abandonner une classe sociale où l'on ne veut pas entendre parler de la justice éternelle pour ne pas se sentir obligé à de rudes sacrifices; où l'on consent tout au plus à se faire de la justice un dieu personnel, avec lequel ensuite il n'est pas bien difficile d'arranger ses comptes; où l'on ne se soucie que de jouir au jour le jour, où l'on ne se propose qu'un but...

Il n'acheva pas sa phrase. Dès les premières paroles cruelles, Jeanne avait quitté son bras; aux dernières, se sentant défaillir, blême, les yeux mi-clos, elle allongea vers lui une main errante, incertaine, tâcha de s'accrocher à lui pour ne pas choir. Effrayé, il la prit par la taille, regarda aux alentours, ne vit personne : le brouillard était si épais! Il la soutint, l'encouragea et la gronda tout ensemble, saisi d'angoisse. Elle s'efforçait de le repousser, murmurait presque inintelligiblement :

— Non, non!... Laissez-moi. Je ne suis pas digne! je ne suis pas digne!...

Piero, la tenant toujours par la taille, fit très doucement quelques pas dans la direction de l'hôtel. Mais la pauvre Jeanne avait horreur de l'hôtel.

— Non, non!

Il voulut au moins la faire asseoir un instant sur l'herbe.

— Non, non! Conduisez-moi vers la fontaine! Conduisez-moi vers la fontaine!

Mais il ne savait pas où était cette fontaine, et Jeanne ne réussissait pas à le lui expliquer. Puis, elle se ranima un peu; et, comme il lui semblait moins difficile de marcher que de parler, ce fut elle qui le guida. Elle se mit en route, aidée par lui, chancelante, haletante, s'arrêtant à chaque seconde. Elle aurait voulu dire quelque chose, mais cela lui était impossible; et alors elle le regardait au visage, avec la douleur de cette impuissance, avec un regard d'une expression inoubliable. Elle eut aussi, à un certain moment où sa mortelle faiblesse l'obligeait à faire halte, un sourire d'une tristesse infinie. Une fois, elle crut entendre des voix qui venaient à leur rencontre dans le brouillard; et elle eut peur, s'écarta péniblement du sentier. Les voix se perdirent.

— Voulez-vous attendre un peu? dit-elle, brisée par l'effroi et par l'effort.

Ils dépassèrent quelques masures, inclinèrent à droite, se

trouvèrent dans un petit creux ombragé de noyers où aboutissent plusieurs sentes et où un mince filet de l'Acqua Barbarena jette l'appel de sa faible voix pleureuse lorsqu'il tombe dans le bassin mis en ce lieu pour les troupeaux. Piero fit asseoir Jeanne sur le bord du bassin. Comme il n'avait pas de tasse, il puisa dans ses paumes l'eau de la source. Elle but, imprima ses lèvres dans la commissure des paumes, eut un sanglot aride; et, lorsqu'il lui demanda si elle voulait boire encore, elle secoua la tête, mais sans la relever. Alors, très lentement, il désunit ses mains, lui en effleura le visage avec compassion; et aussitôt elle cacha ses yeux dans les siennes. Puis elle tira son mouchoir, et, gardant toujours son autre main sur ses yeux, elle le tendit à Piero, lui demanda de le mouiller, le passa sur les paupières; et elle demeura silencieuse, la tête basse, les mains jointes sur ses genoux. Il chercha une parole bonne, lui dit avec un regret sincère qu'il n'avait pas cru lui faire tant de mal.

— Me permettez-vous, murmura Jeanne, de vous suivre là où vous irez, sans jamais me faire voir de vous?

Il ne répondit rien; et elle l'interrogea de nouveau avec ses grands yeux secs où brûlait un feu obscur.

— Jeanne! Comment pouvez-vous songer à me suivre, puisque vous me désapprouvez?

Si Piero ne l'en eût empêchée de force, elle serait tombée à ses pieds. Elle lui prit et lui réunit les poignets, lui parla d'une voix anxieuse, la face avancée vers lui, le regard fixé sur lui, avec l'expression d'un mourant qui cherche dans les yeux du médecin l'espérance.

— Non, non!... O mon Dieu, mon Dieu! Non, vous ne savez pas, vous ne savez pas! J'ai dans l'esprit des obscurités fâcheuses; et, quelquefois aussi, lorsque je vous contredis, c'est parce qu'une sorte d'influence maligne s'empare de moi et me fait parler, pour mon malheur. Mais je vous admire tant, tant, tant! Mais, en vous, j'honore à un si haut point cette foi dans un idéal que je voudrais et que je ne puis avoir! Je sens tout ce que votre dessein a de beau, tout ce qu'il a de sublime; et je donnerais ma fortune entière si cela pouvait servir à vos études, au triomphe de vos idées, de ce que vous appelez la justice absolue! Il n'est pas de sacrifice auquel je ne consentirais! Non, croyez-moi, je vous en conjure! non, je ne mérite pas que vous me disiez ces choses terribles. Je ne tiens pas à la richesse, je ne

tiens pas aux jouissances, je ne tiens pas à mon milieu, Mme Cerri vous l'attestera; je ne tiens pas même à l'élégance, excepté pour vous; car, lors même que vous êtes absent, je me figure toujours que vous êtes présent. Oh! donnez-moi seulement la permission, et j'abandonnerai tout, je céderai tout à mon frère, je me ferai votre servante, si vous le voulez; et, si vous ne le voulez pas, je viendrai habiter près de vous, heureuse de vivre de mon travail, forte de l'espoir qu'un jour peut-être vous aurez pitié de moi!

Elle s'interrompit, lâcha les mains de Piero; ses beaux yeux éloquens se voilèrent de larmes. Maironi eut la sensation de découvrir une âme qu'il n'avait jamais bien connue jusqu'alors, une âme qui résistait par sa puissance d'amour à une profonde infection de scepticisme et qui, à travers ses nuages, resplendissait d'une très pure lumière intérieure.

— Au début, reprit Jeanne, l'idée de quitter mon frère n'aurait pu me venir à l'esprit. Par suite de nos discordances, vous m'avez aimée de moins en moins, vous; mais, moi, je vous ai aimé de plus en plus; car je n'aurais jamais voulu que vous devinssiez semblable à moi : ce qu'au contraire j'aurais voulu, c'était de devenir semblable à vous!

Elle se tut; et, après un court silence, elle releva ses yeux pleins de larmes, attendant une réponse. Piero avait les siens fixés dans les vapeurs fumeuses du brouillard, dans le feuillage des noyers lourds de rosée. La tristesse des choses paraissait s'associer à ce douloureux silence.

— Mon Dieu, mon Dieu! gémit-elle enfin à voix basse.

Et, après une nouvelle pause :

— Aujourd'hui, reprit-elle, si cette eau était un poison, je ne vous demanderais plus : « Faut-il boire? »

Piero la regarda, étonné. Alors, avec amertume, comme si elle parlait pour elle-même :

— Il ne se souvient même plus! soupira-t-elle.

Immédiatement, il se souvint de Praglia et du verre d'eau répandu à terre.

— Oui, je me rappelle, affirma-t-il, très ému. Et, pas plus aujourd'hui qu'alors, je ne vous dirais de boire.

Elle murmura :

— Par pitié, peut-être.

— Oh! non.

Jeanne eut un sursaut d'espérance ; mais, ensuite, elle répéta tristement :

— Oui, oui, par pitié.

De chaudes paroles montèrent aux lèvres de Piero ; toutefois, elles s'y arrêtèrent. Il se contenta de dire :

— Ne parlez pas ainsi !

Jeanne se tourna de côté, traça sur l'eau le mot *pitié*, avec le bout de l'index. Puis, calmée soudain, elle dit, en contemplant le miroir de l'eau redevenue plane :

— Vous avez perdu la poésie de l'amour ; vous retomberez dans vos tentations d'autrefois ; vous chercherez des maîtresses, ou plutôt vous en achèterez.

— Non, je n'ai pas perdu la poésie de l'amour.

Et un silence recommença, éternel.

Piero regarda sa montre, fit observer à voix basse qu'il était presque trois heures et demie. Il avait ordonné que la voiture fût prête pour quatre heures : il voulait prendre à Villascura le train de six heures. Jeanne, qui n'en savait rien, tressaillit ; mais elle se domina tout de suite. Pourtant, elle ne bougeait pas ; et, comme il semblait attendre :

— Allez, dit-elle. Moi, je reste.

Cette tranquillité parut suspecte au jeune homme. Il avait entendu parler de précipices voisins, et des appréhensions vagues lui envahirent le cœur. Il insista pour que Jeanne se remît debout, retournât à l'hôtel.

— Allez, allez ! répétait Jeanne, sans faire un mouvement.

— Mais je ne puis vous laisser ainsi ! s'écria-t-il.

Et il ajouta tendrement :

— Viens, viens. Peut-être un jour...

— Peut-être un jour ?... demanda-t-elle, éclairée par un rayon de douceur et d'amour.

— Peut-être un jour y aura-t-il entre nous cette concordance des âmes qui peut justifier une étroite union...

Avait-il exprimé sa vraie pensée intérieure ? ou ses appréhensions vagues l'avaient-elles entraîné au delà ? Jeanne s'assombrit de nouveau, murmura en hochant la tête, incrédule :

— C'est de la pitié !

Il regarda autour de lui, se pencha, mit sur les cheveux de Jeanne un baiser avec un chuchotement :

— Non, chère, c'est de l'espérance !

Elle inclina le front pour prendre du baiser tout ce qu'elle pouvait; et une fugitive lueur de béatitude se répandit sur son visage.

— S'il est vrai que tu espères cela, dit-elle, reste jusqu'à demain. Autrement, je ne croirai pas que tu as dit la vérité.

Il était enivré par le parfum de la molle et soyeuse chevelure, enivré aussi par l'offre si douce; et son cœur en tremblait. Il répondit, d'une voix mal assurée :

— Je resterai.

— Merci! fit Jeanne en se levant.

Et elle poussa un long, long soupir; et elle regarda Piero comme une mère qui, par jeu, regarde son petit garçon avec un tendre et joyeux visage enfantin; car, il lui plaisait, autrefois, qu'elle le regardât ainsi. Et cela lui plaisait encore! Elle rit tout bas, d'un rire bref, inconsciemment voluptueux, qui semblait dire : « Je reconnais cette flamme de tes prunelles, qui me fâcha un jour. En ce moment, tu me donnes un baiser, j'en suis certaine; et ce n'est pas sur les cheveux. »

En effet, le visage du jeune homme s'approchait du sien lentement, lentement; et lentement, lentement, le sien se préparait et s'offrait au baiser, d'un air grave. Et leurs deux âmes, montées à leurs lèvres, se dirent une chose qui fit qu'ensuite, lorsque les lèvres se séparèrent, les yeux n'osèrent plus se regarder. Maintes fois déjà, Piero et Jeanne s'étaient rencontrés sans paroles dans cette pensée secrète, mais hostilement. A cette heure, l'hostilité n'existait plus. A cette heure, la femme sentait qu'il y avait un moyen désagréable, mais sûr, de retenir à jamais l'amour de cet homme; et l'homme sentait qu'il y avait une douce manière de s'enchaîner à jamais, et que cette femme n'était plus si ferme dans sa résistance. Tous les deux, attirés et repoussés, étaient palpitans.

Cependant, une brise importune s'était élevée, qui leur soufflait le brouillard à la face. Des clochettes de vaches descendant à l'abreuvoir tintèrent dans le voisinage. Jeanne et Piero prirent le sentier de Rio Freddo, la première et courte promenade que font à Vena tous les visiteurs. Elle marchait devant, silencieuse, avec la sensation que le regard de Piero était fixé sur elle; et, chaque fois que cette sensation devenait assez forte pour être douloureuse, elle se retournait avec un sourire. Peu à peu, la brume s'ouvrit; à droite apparut, noir, menaçant, le tragique

Pic Astor; une éclaircie de soleil pâle fit voir des gorges suspendues, des pâturages aux croupes molles, des hauteurs sombres chargées de sapins, des profils de grandes crêtes vers le Val Posina. Et bientôt, à l'entour des deux silencieux, la sérénité s'épandit de toutes parts, les herbes emperlées brillèrent, l'émeraude des prairies se raviva, les sommets chauves du Pic Astor devinrent fauves, les moites senteurs des montagnes exhalèrent leur parfum. Jeanne s'assit sur un petit mur en ruines qui coupait le sentier à l'endroit où il quitte la prairie pour s'enfoncer dans un bocage. Blême, épuisée par la dernière montée très rapide, elle ne pouvait parler, souriait en regardant son ami. Près d'eux était un taillis de jeunes hêtres mêlés de sapins. Jeanne soupira.

— Quel plaisir ce serait, de vivre ici unis à jamais, et d'oublier le monde inférieur! Ah! quelle joie, quelle joie!

Elle attendit en vain une réponse, puis murmura encore, les yeux baissés :

— Tu ne dis rien?

Il ne dit rien. Il sembla même qu'il ne l'avait pas entendue. Il paraissait regarder l'ombre de sa propre tête sur l'herbe. Alors elle se leva, lui demanda son aide pour franchir le petit mur, s'engagea résolument dans le bocage. Piero l'y suivit. Ils firent quelques pas à travers les branches entre-croisées, sur de grosses pierres enfouies dans la mousse, disjointes par les racines des sapins et des rhododendrons; et, tout d'un coup, à droite et à gauche, ce fut l'horrible abîme, la monstrueuse ceinture de rochers en forme de croissant qui rentre sous les crêtes couronnées d'arbres, tel un flot colossal qui, brisé, se renverserait en arrière; ce fut Rio Freddo, l'effrayante limite du vert paradis de Vena, la vallée de l'Ombre de la Mort. Jeanne posa le pied sur un roc en saillie au-dessus des précipices. Piero la saisit à la taille, et elle se laissa tomber en arrière contre sa poitrine, fermant les yeux. Il la serra contre lui et, toujours muet, la couvrit de caresses si violentes que Jeanne, épouvantée, supplia :

— Non, non, non!

Alors le jeune homme, en luttant avec soi-même, lâcha prise un moment. Elle lui glissa des bras, s'élança hors du bosquet, refranchit le petit mur, se retrouva dans la prairie découverte. Un homme s'avançait vers elle et, de loin, il lui demanda où était « Monsieur le comte. » C'était le voiturier que Piero avait planté

là. « Monsieur le comte partait-il ou ne partait-il pas? Quant à lui, de toute manière, il devait partir. » Piero chercha inutilement à le convaincre de rester jusqu'au lendemain matin, L'homme, après s'être fait régler son compte, s'en alla par où il était venu. Maironi regarda Jeanne.

— Devais-je partir ce soir? lui dit-il.

Elle baissa les yeux, sans répondre.

Ils descendirent en silence, elle sérieuse, lui triste. En repassant près de la fontaine des noyers, Jeanne lui jeta un coup d'œil furtif, comme pour dire : « Ce fut ici le commencement. » Et elle ne le regarda plus. Arrivée à l'endroit où, pour gagner la Bauge du Sanglier, il fallait prendre à gauche, elle hésita une seconde. Mais, au lieu de prendre à gauche, elle choisit le sentier qui monte vers le Chalet des Hêtres et qui, de là, mène à l'hôtel. Jusqu'auprès du Chalet, ils n'échangèrent plus une seule parole. Enfin, Piero lui demanda si elle était vraiment fâchée contre lui.

— Je n'en sais rien, dit-elle.

Et elle arrêta sur lui un regard tendre, parce qu'elle craignit de l'avoir offensé. Elle le vit si troublé qu'elle se démentit aussitôt :

— Non, non, cher ami ! déclara-t-elle avec une hâte anxieuse. Non, je ne suis pas fâchée : je t'aime trop !

Dans le Chalet, on faisait de la musique. Jeanne s'arrêta contre la grille, prêtant l'oreille. C'était un morceau pour piano et violon. L'archet, tenu par une main puissante, faisait jaillir de l'instrument, avec des alternances de fins passages où les notes chuchotaient et gazouillaient, des apostrophes grandioses qui parurent à Jeanne un tragique reproche et une suprême adjuration. Un instant lui suffit pour réfléchir que, si Mme Cerri savait, c'était ce langage qu'elle tiendrait, et que, si ellè-même, Jeanne, avait eu la chance de sucer avec le lait, comme Mme Cerri, la foi religieuse et l'austérité morale, elle n'aurait pas mérité ou ne serait pas sur le point de mériter un pareil reproche. Les enfans jouaient dans le jardin; ils la virent, accoururent vers elle en battant des mains, lui crièrent d'entrer. Oh ! entrer là, dans un pareil moment ! Elle leur fit signe de se taire et s'éloigna en compagnie de Piero, tandis que le violon attaquait une seconde fois l'apostrophe ardente, qui parut alors signifier ce qu'imagina peut-être réellement l'auteur du morceau, le vieux Tartini : un démoniaque et amer cri de triomphe.

IV

Ce soir-là, les pensionnaires de l'*Hôtel Astor* se retirèrent de bonne heure. Carlino était très ennuyé que Jeanne eût quitté la Bauge du Sanglier avec Piero; très ennuyé qu'elle fût allée jusqu'à Rio Freddo par le brouillard, sans manteau et sans châle; très ennuyé qu'elle n'eût pas pris avec lui-même, à l'heure habituelle, le *Képhir*, ce prodigieux remède oriental qui devait faire de lui un Hercule et d'elle une Junon; plus ennuyé encore que Bassanelli eût osé lui faire des allusions aux imprudences de sa sœur. Bassanelli, venu avec la certitude de rencontrer Jeanne et de ne pas rencontrer Piero, était d'une humeur noire.

Jeanne, depuis son retour à l'hôtel, n'avait pas trouvé le moyen d'être seule avec Maironi, sinon un moment avant le dîner; et elle en avait profité pour lui serrer la main avec passion et lui dire très vite, presque furtivement.

— Vous ne partirez pas demain, j'espère?

Il n'avait pas eu le temps de répondre; ou peut-être, dans le tumulte de son âme, était-ce la parole qui lui avait manqué.

Après le dîner, dans le petit salon où, chaque soir, les Dessalle causaient avec leurs amis et offraient le thé, la conversation fut brève et sans agrément. Bassanelli avait mis l'entretien sur l'élection de Brescia; et il affirma que le succès du Gouvernement était dû à l'activité du seul candidat ministériel, sans que personne eût travaillé en sa faveur.

On comprit que l'observation s'appliquait à Piero; et celui-ci commença de s'échauffer. Certaines phrases nébuleuses du même Bassanelli, prononcées plus tard, parurent faire allusion à un concours inutilement sollicité par ce pauvre homme de marquis, auquel il était bien permis cependant d'avoir des faiblesses comme tant d'autres. Alors Maironi éclata; il somma Bassanelli de parler clairement, lui dénia le droit de juger des actes privés dont il ignorait les motifs. Bassanelli riposta, non sans âpreté :

— Qui vous dit que j'aie parlé pour vous?

Carlino, s'apercevant que sa sœur frémissait et qu'elle se retenait à grand'peine de prendre impétueusement le parti de Maironi, coupa court à la discussion :

— Assez, dit-il. Maintenant, buvons le thé.

Tandis qu'on buvait le thé, on n'échangea que quelques paroles froides. Puis, chacun regagna sa chambre.

La chambre de Piero donnait sur le large corridor central de l'hôtel, vis-à-vis de celle occupée par Jeanne. Bassanelli avait la sienne près de celle de Piero, et une simple cloison les séparait l'une de l'autre.

Le jaloux Bassanelli quitta le salon des Dessalle aussitôt après le départ de Piero : il désirait savoir où était logé son rival, et il n'avait voulu le demander ni à Piero ni à personne. Retenu un moment sur l'étroit escalier par une femme de chambre qui descendait, il ne vit pas dans quelle chambre entrait celui-ci. Alors, il feignit de se tromper, ouvrit plusieurs portes avant la bonne, et, après avoir marmotté une excuse, finit par prendre bruyamment possession de sa propre chambre. Les tête-à-tête répétés de Jeanne et de Piero le matin, puis, un je ne sais quoi d'inquiet et de fébrile qu'il avait remarqué dans leurs yeux pendant le dîner, certains regards échangés, certaines distractions du jeune homme et de la jeune femme, lui avaient inspiré des soupçons fort amers ; et ce vieux connaisseur en nocturnes intrigues avait résolu de veiller, d'épier, d'empêcher.

Piero se jeta dans un fauteuil près de la fenêtre ouverte, en face des étoiles qui tremblaient sur le faîte obscur d'un bois, rêvant à la chose dite sans paroles et de lèvre à lèvre, consentie au bord des abîmes du Rio Freddo, dans l'instant même où Jeanne s'était échappée de ses bras, promise plus tard encore par ses silences, par le trouble de son regard lorsqu'il rencontrait ses yeux, par les étreintes de leurs mains et surtout par la dernière, si longue, si parlante. « Cette chose était fatale, sans doute ; elle était un droit et une inéluctable volonté de la nature. » Son sang allumé, plein d'une violente ardeur, asservissait sa raison et le contraignait à penser ainsi.

Cependant, au rez-de-chaussée de l'hôtel, les voix s'éteignirent peu à peu. On ferma la porte de la rue ; des pas résonnèrent lourdement dans l'escalier de bois, puis sur la tête de Piero. Enfin, la maison s'endormit. Piero éteignit sa bougie. Alors, non sans avoir à se défendre contre les faibles protestations de sa conscience, non sans éprouver un vague mépris de lui-même, il s'étendit à plat ventre sur le parquet pour constater, avant d'ouvrir sa porte, si de la lumière entrait par-dessous, entre le battant et le plancher, si par conséquent la lampe à

pétrole du couloir brûlait encore. La lampe était éteinte. Lorsqu'il se releva, son cœur palpitait. Tandis qu'il faisait ainsi ses préparatifs, l'idée que Jeanne veillait, qu'elle imaginait, qu'elle était aux écoutes, palpitante comme lui, le dominait de plus en plus.

En se remettant debout, il avait fait crier légèrement le plancher. Aussitôt, il entendit du bruit dans la chambre de son voisin. Il retint son haleine, écouta. Bassanelli se promenait de long en large, depuis sa porte jusqu'à sa fenêtre, sans la moindre précaution. A la fin, il resta tranquille. Mais, dès que Piero, après avoir longtemps attendu, fit un nouveau mouvement, l'autre recommença sa promenade, ouvrit même sa porte et vint se promener dans le couloir. Piero connaissait la passion de Bassanelli pour Jeanne ; aussi fut-il certain qu'il y avait là une intention jalouse et un avertissement adressé à lui-même. Alors, il s'étendit sur sa couche; et, quoiqu'il eût bien soin de ne faire aucun mouvement, Bassanelli n'en continua pas moins à donner, de temps à autre, quelques signes manifestes de son insomnie.

Entre une et deux heures du matin, Piero se laissa gagner par un assoupissement, par une illusion de rêve. Il lui sembla qu'elle venait, qu'elle touchait du doigt sa porte ; et il sauta anxieusement à bas de son lit pour lui ouvrir, pour lui dire que Bassanelli épiait. A peine eut-il les pieds à terre, il se demanda s'il n'avait pas rêvé. Mais non : deux petits coups secs résonnaient à la porte. Il tressaillit; ouvrit la porte doucement, sans demander qui était là; et il vit devant lui le patron de l'hôtel, à demi vêtu, avec une chandelle dans une main et une lettre dans l'autre. Étonné, il tarda beaucoup à comprendre que la lettre était pour lui, qu'un cocher de louage l'avait apportée et que, si monsieur voulait partir tout de suite, ce cocher était prêt à redescendre.

Il lut avec des yeux stupéfaits les quelques lignes de la lettre ; et puis, il resta immobile. L'hôtelier, après avoir attendu un peu, lui demanda quels étaient ses ordres. Alors Piero secoua sa stupeur et répondit qu'il réfléchirait, mais que, dans tous les cas, le cocher devait attendre ; et il fit allumer sa lumière. Quand l'hôtelier fut dehors, il relut la lettre. C'était la marquise qui lui écrivait ceci :

« Mon cher Piero,

« Le directeur télégraphie au père : — État physique aggravé. Tout à fait lucide maintenant, elle demande à voir parens, mari,

don Giuseppe Flores. — Nous partons sur l'heure. Don Giuseppe nous rejoindra avant l'aube.

« Prie !

« TA MÈRE. »

Piero serra ses poings sur ses yeux, si fort que ses bras en tremblèrent. Au bout d'une minute, il écarta et leva lentement ses poings, regarda fixement la bougie ; sa poitrine haletait. Ensuite, comme par un brusque accès de volonté, il recueillit précipitamment ses effets, descendit précipitamment, appela le cocher, chargea le patron de l'excuser auprès des Dessalle, de leur dire qu'il avait été obligé de partir subitement à cause d'un rappel venu de la ville. Et il sauta dans la voiture arrêtée à la porte de l'hôtel.

Et la descente commença à travers les ténèbres, au trot monotone d'une haridelle, dans un cabriolet disloqué, à côté d'un compagnon muet ; là-haut disparaissaient pour toujours les forêts, les pâturages avec leurs sentes, les halliers et les fontaines qui savaient tant de choses, le Pic Astor. Il descendait sous les étoiles pures, le long d'une côte nue, entre des cabanes qui formaient de noirs défilés ; là-haut disparaissait pour toujours la maison où reposait Jeanne ignorante. Il descendait au trot fastidieux de la haridelle, traversant une futaie de hêtres endormis, traversant des avant-gardes de sapins vigilans, sur des bords sinueux de précipices ; il descendait de droite à gauche et de gauche à droite, avec l'horreur d'avoir passionnément médité la trahison à l'instant même où la fidèle pauvrette l'appelait à son chevet, avec le sentiment d'une obscure puissance qui lentement, sans qu'il s'en aperçût, l'avait enveloppé dans ses lacs et le saisissait aujourd'hui d'une main rude, avec l'indicible amertume de cette vaine parole : *Prie;* il descendait des hauteurs glacées par la bise et s'enfonçait dans une atmosphère chaude et lourde, avec la vision de la triste voie qu'il avait parcourue et de la chose lugubre qui l'attendait au bout ; il descendait de gauche à droite et de droite à gauche, sans fin, au trot lassé de la haridelle, dans le cabriolet disloqué, à côté du compagnon muet ; il descendait, descendait jusqu'au fond, accompagné par un murmure de ruisseau dans l'ombre, et arrivait à une première halte.

— Combien d'heures encore ?

— Six heures.

IN LUMINE VITÆ

I

Il parvint à l'établissement un peu après neuf heures. Le portier avait ordre de l'accompagner à la Direction. Le directeur, averti par le porte-voix, s'avança jusque sur l'escalier pour le recevoir, en répétant avec empressement : « Ah! vous voilà! Très bien, très bien! » Et il répondit à la muette demande de Piero par un soupir, par un geste de doute et de découragement. « Elle était donc en péril? — Eh! oui, par malheur, elle était en péril. — Et l'intelligence? — Parfaite. »

— Oh! ajouta-t-il avec l'affectueuse politesse du médecin qui a du cœur, et aussi avec le sourire serein de l'homme habitué. Elle vous réclame avec une telle insistance! Elle vous désire si fort, la pauvre petite!

Et il lui fit signe d'entrer dans son cabinet. Piero savait que ce n'était pas le chemin par où l'on allait vers la malade.

— Mais comment? dit-il. Nous n'allons pas auprès d'elle?

— Pas tout de suite, si vous le permettez, repartit l'autre en souriant avec douceur. Pas tout de suite. Je vous ai fait préparer ici, dans mon bureau, de quoi vous restaurer un peu. C'est votre belle-mère qui a eu cette pensée, vous savez. Ah! quelle femme! Votre belle-mère est une sainte.

Piero protesta qu'il n'avait besoin de rien, qu'il ne voulait rien prendre, qu'il voulait voir sa femme tout de suite, tout de suite! Et, comme le médecin insistait, il se mit à soupçonner quelque mystère, à craindre qu'on ne voulût peut-être lui cacher...

— Non, non! fit le directeur vivement. Pas le moins du monde!

Et, avec un certain embarras, en posant ses mains sur les bras de Piero et en le regardant au fond des prunelles, il poursuivit :

— D'ailleurs, je vous dirai tout. Il y a ici un vieux prêtre demandé par votre femme, et qui désire vous parler avant que vous entriez dans la chambre de la malade. C'est ce que souhaiterait aussi la marquise. Voilà.

— Bon.

Le directeur ne fit pas avertir immédiatement don Giuseppe. Il voulut d'abord fournir à Piero des informations sommaires

sur la marche de la maladie. Le dépérissement s'était manifesté dès le mois de mai, et il était devenu plus rapide pendant les quinze derniers jours. La fièvre s'était déclarée dans la nuit du samedi au dimanche. Durant la période où le mal ne faisait que de commencer, la malade avait beaucoup parlé d'un enfant, d'un cher petit enfant à elle, qui avait apporté la paix dans la maison. — Ici le directeur s'excusa : il ne faisait que répéter les paroles de la malade. — Ensuite, elle en avait parlé moins; et elle avait fini par ne plus en parler du tout. L'après-midi du dimanche, après un silence très long, avec la fièvre à 39°,5, mais dans un état de lucidité complète, elle avait demandé soudain à voir ses parens, son mari, don Giuseppe Flores.

— La pauvre dame, continua-t-il, aurait voulu sortir de l'établissement, être transportée dans quelque maison voisine. Mais, à cause de la fièvre et pour d'autres motifs encore, je n'ai pas cru devoir y consentir. Ce matin, elle est revenue sur le même sujet; mais il a suffi que ce prêtre, qui est un saint, lui aussi, l'engageât à offrir son désir au Seigneur pour ses péchés; elle a répondu aussitôt : « Oui, oui, » et qu'elle avait beaucoup de péchés.

Piero serra convulsivement la main du directeur, qui, voulant aller en personne à la recherche de don Giuseppe, sortit du cabinet.

Le jeune homme, demeuré seul, s'efforça de fixer son attention sur les choses extérieures, afin de dominer son trouble. Il s'approcha d'une fenêtre. Déjà la chaleur était forte; au dehors, les cigales chantaient dans le grand soleil, dans la grande tristesse de la campagne déserte. Lorsque Piero se sentit plus maître de lui-même, il vint à la porte et l'entre-bâilla, épiant le pas bien connu de don Giuseppe. « Qu'est-ce que don Giuseppe pouvait lui vouloir? »

Il resta aux écoutes... D'abord, le silence... Puis, des voix de domestiques... Il se retira, se pencha machinalement pour regarder un livre ouvert sur le bureau du directeur. C'était *Hamlet*, dans l'original de Shakspeare ; la scène du théâtre.

Il s'en fut de nouveau entre-bâiller la porte. « Mon Dieu, ces cigales! » Encore des voix. Finalement, la voix du directeur et la voix de don Giuseppe. Un tremblement le prit; pour se donner le temps de recomposer son attitude, il revint à la fenêtre; quand il se retourna, il avait devant lui, seul, avec son

grand front pieux, avec ses yeux noirs, le vieux prêtre solennel et doux. Celui-ci ouvrit les bras, sans proférer une parole; et, sans proférer une parole, Piero ouvrit les siens, les lui jeta autour du cou.

Le prêtre se détacha le premier de cet embrassement muet. Les mains appuyées sur les épaules de Piero, don Giuseppe lui dit à voix basse qu'il trouverait la malade dans un état d'esprit qu'on n'aurait jamais pu imaginer : certaine de mourir, pleine de gratitude envers Dieu, de tendresse pour sa famille, et si admirable dans l'expression de ces sentimens, si judicieuse dans ses remarques sur sa condition actuelle et passée, dans ses conseils à sa mère et à son père, dans ses observations sur tout ce qui se disait et se faisait autour d'elle! « Oh! c'est une chose incroyable! » Et, tandis que don Giuseppe parlait ainsi, sa voix devenait plus confidentielle, ses yeux s'agrandissaient et s'allumaient, des gestes émus accompagnaient ses paroles. Évidemment, il était stupéfait d'avoir trouvé une Élisa toute différente de celle qu'il avait connue chez les Scremin.

Il s'assit sur le canapé destiné aux visiteurs, fit asseoir Piero à côté de lui, se passa une main sur les yeux.

— Écoutez, dit-il.

Et, pendant une courte pause où il resta les yeux fixés à terre, il parut débattre en lui-même, avec des mots interrompus, avec des hochemens de tête, les paroles qu'il devait dire ou l'entrée en matière qu'il choisirait pour son discours.

— Il faut, reprit-il enfin, avec son geste habituel, qui était de porter sa main à son front comme pour en exprimer laborieusement les termes difficiles, il faut que je vous informe d'une chose.

La voie trouvée, il poursuivit avec un peu plus d'aisance; mais son accent et son visage restaient pénétrés d'émotion, comme s'il revivait intérieurement les choses passées dont il faisait le récit.

— Aujourd'hui, à cinq heures du matin, elle a reçu le viatique avec la sérénité d'un ange; puis, elle s'est recueillie quelques minutes, et elle a prié ses parens de la laisser seule avec moi.

Don Giuseppe passa un bras au cou de Piero et lui sourit, les yeux humides.

— Elle m'a parlé de vous, dit-il.

Piero cacha son visage dans ses mains.

— Il paraît, continua le prêtre, que les garçons ou les infirmières, voyant qu'elle délirait, et fort éloignés de supposer qu'elle pût comprendre, ont causé entre eux... devant elle... de choses que la pauvrette n'aurait pas dû savoir. Elle a entendu, elle a compris tout; elle se rappelle tout, m'a tout répété. Vous pensez bien que j'ai tâché de remédier au mal, de démentir les bavardages. Mais elle m'a coupé la parole sur les lèvres. « Ne niez pas, ne niez pas! Je sais que cela est vrai; je lis dans vos yeux que cela est vrai! » Et elle a voulu savoir si cette dame était libre, s'est beaucoup affligée qu'il n'en fût pas ainsi. Elle m'a demandé si je croyais que vous viendriez, que vous accepteriez d'elle une parole de pardon et de prière. Je lui ai répondu que j'en étais sûr.

Don Giuseppe se tut. Piero pleurait.

— Ah, mon Dieu! s'écria enfin celui-ci. Ne pourriez-vous lui épargner une telle peine, l'assurer que je considère cette parole comme prononcée, comme entendue, lui dire en mon nom tout ce qui la consolerait?

Don Giuseppe lui mit une main sur les genoux et, sans le regarder, eut encore un faible sourire triste, mais qui n'était plus celui de tout à l'heure, — un faible léger sourire, une parole de doute soupirée à voix basse et presque indistincte, mais que Piero comprit ainsi : « Pour une raison qu'il est préférable de taire, ne vaut-il pas mieux que vous parliez vous-même? »

Quelqu'un frappa à la porte. Un domestique annonça que le professeur appelé de Bologne par télégramme venait d'arriver.

II

La distance était longue depuis le cabinet du directeur jusqu'au petit appartement séparé où la pauvre Élisa avait si longtemps souffert et où elle était en train de mourir. Il y avait des escaliers à descendre et à monter, d'interminables corridors à passer, des cours à traverser. Là se promenaient des personnes tranquilles, très comme il faut; et plusieurs d'entre elles saluèrent don Giuseppe. Un vieux monsieur d'aspect distingué reconnut Maironi, qui lui avait été présenté un jour par le directeur, et il l'arrêta au passage.

— Comment va votre femme? Elle souffre beaucoup, sans doute, la malheureuse? Car la fidélité est féminine et ne peut

être masculine. Ici, on dit que nous sommes fous; mais n'empêche que nous sommes fort bien renseignés sur tout et sur tous. En vérité, il y a des gens qui manquent de prudence, quand ils parlent. Il faut être compatissant. Grâce à Dieu, si je fus comme cela, moi aussi, aujourd'hui je ne le suis plus. Je vois que vous êtes avec l'Esprit saint. Dites, dites au directeur combien je raisonne juste, et que c'est un crime de me retenir encore dans cette maison!

Le directeur, qui était à quelques pas, entendit ce discours, promit avec affabilité au pauvre diable qu'il le laisserait bientôt partir; et, en attendant, il lui conseilla d'aller prendre son café au lait. Le fou obéit en silence, dominé, comme le sont les êtres inférieurs, par un respect de l'autorité où se mêlait de la crainte et de la colère. Puis, le directeur se joignit aux deux autres; et, avec sa philosophie sereine, il parla d'*Hamlet* qu'il était en train de lire, des géniales divinations de Shakspeare dans la peinture des affections mentales, de cet Hamlet si curieux qui simule la folie et ne s'aperçoit pas qu'en réalité, il est, non seulement un neurasthénique, mais un détraqué véritable.

Sur l'escalier du petit appartement occupé par la malade, ils rencontrèrent la marquise Nene, qui accueillit son gendre avec un sourire tranquille, avec je ne sais quoi de résolu dans la voix et dans la physionomie, sans réussir toutefois à réprimer et à dissimuler la surexcitation nerveuse qui la tenait sans cesse en mouvement. Elle lui dit de se hâter. Élisa voulait le voir au moins quelques minutes avant la visite du professeur de Bologne.

— Viens vite!

Il était visible que la marquise ne voulait ni paroles affectueuses ni larmes, qu'elle résistait héroïquement à son angoisse pour que tout fût calme autour de la malade, pour que personne ne perdît la tête. Elle avait envoyé se reposer le pleurnicheur Zaneto. Comme son gendre faisait un geste pour l'embrasser, elle le repoussa.

— Viens, viens! lui dit-elle, comme si elle parlait au plus épris des maris. Sois fort! Sois fort!

Elle le précéda dans la chambre consacrée par la douleur, chaude, obscure, silencieuse. Elle dit avec une tendresse souriante :

— Piero est ici, tu sais. Un moment, rien qu'un moment.

Et elle s'écarta. Il entra, put à peine distinguer dans l'ombre la blancheur faible de la couche, la noire silhouette de la sœur infirmière, qui s'était mise debout; il entendit une douce voix faible qui disait :

— Ouvrez un peu.

— Très peu, ma sœur, très peu, vous savez! murmura la marquise.

Cependant Piero s'était approché du lit sur la pointe des pieds, et il la voyait. Depuis bientôt trois ans, il ne l'avait pas vue de si près. Elle lui parut transfigurée. Le visage, autrefois blanc et rose, montrait maintenant, sous les feux de la fièvre, la chaude pâleur de l'ivoire; le nez s'était effilé; les yeux semblaient beaucoup plus grands, plus sombres et plus lumineux. Jamais ce visage n'avait été si beau, si pénétré d'âme.

Elle lui tendit les bras, lui prit la tête, l'attira vers elle, lui chuchota sur la bouche :

— Merci!

Piero répondit à peine par un baiser, comme s'il n'osait pas.

— Que je te voie! dit-elle avec effort, tant sa respiration était pénible.

Et, tout en lui arrangeant les cheveux d'une main lente, sur le front qu'il avait relevé, elle le regardait, le regardait avec ses grands yeux sombres et fixes où passaient alternativement des éclairs de douleur, des éclairs de tendresse, des sourires de paix.

— Assez, Élisa, assez! avertit la mère.

La malade inclina son visage à droite, posa ses lèvres sur le bras de son mari.

— Adieu, fit-elle. Tu reviendras tout à l'heure, n'est-ce pas? J'ai tant de choses à te dire!

Piero se pencha pour baiser l'oreille découverte, et il chuchota :

— Tu sais, je suis à toi pour toujours.

Heureuse, elle ferma les yeux et répondit :

— Au Seigneur!

III

Dans le courant de la journée, il y eut une amélioration légère. Le professeur de Bologne avait inévitablement fatigué la malade par ses questions et ses consultations; et, ensuite, il lui

avait prescrit un repos absolu. Son diagnostic avait été conforme à celui des médecins traitans, son pronostic moins défavorable. Le danger était que, au moment où la fièvre tomberait, la malade s'éteignît de consomption; mais le professeur avait confiance dans les ressources d'un organisme jeune et aussi dans les moyens de l'art.

Il avait expliqué cela dans le salon contigu à la chambre de la malade, s'adressant plus spécialement à la personne qui lui avait été présentée comme l'époux. Il fut pénible pour Piero de soutenir ce regard, d'accepter cette préférence imméritée. Il aurait voulu dire : « Parlez à sa mère; moi, je n'en suis pas digne. » Il ne se croyait pas même digne de témoigner son émotion sincère; il en avait honte comme d'une hypocrisie.

Le professeur avait l'intention de repartir seulement le soir. En ville, on avait su tout de suite qu'il devait venir; de sorte que trois ou quatre demandes de consultation étaient arrivées avant lui-même à l'établissement. Piero, désireux qu'il fît une seconde visite à sa femme, sortit avec lui du petit salon pour l'en prier seul à seul, avec toute cette ardeur de chagrin qu'il éprouvait intérieurement et qu'il n'aurait pas voulu montrer aux autres. Et il le conjura de lui découvrir la vérité tout entière. Le professeur l'avait dite; il ne pouvait que confirmer ses déclarations précédentes.

— Espérons, conclut-il, espérons! Je vois que vous méritez l'un et l'autre ce bonheur.

Sans rien dire, Piero serra et secoua les mains de cet homme si bon, qui se convainquit plus encore de sa propre clairvoyance, de la vérité du diagnostic moral qu'il avait ainsi improvisé séance tenante.

Vers les quatre heures de l'après-midi, la malade dormait, veillée par sa mère. Don Giuseppe lisait son bréviaire dans le petit salon; et Zaneto, très réconforté, causait tout bas avec Maironi, remuait de vieux souvenirs relatifs à l'établissement et à une de ses tantes qui y avait été soignée dans sa jeunesse. Puis, il amena la conversation sur le séjour champêtre que sa femme avait préparé pour Élisa, sur l'opportunité d'y passer l'automne, sur la résidence à choisir pour l'hiver. Quand il eut semé toutes ces roses à l'entrée d'un sujet de conversation épineux, il osa enfin y avancer un pied.

— On m'a entretenu, dit-il, de doutes que tu aurais touchant

l'origine de ta fortune, doutes qui t'empêcheraient d'en disposer avec la liberté d'un légitime propriétaire. Tu sais, si je t'en parle, c'est sans arrière-pensée, sans la moindre arrière-pensée! Je ne t'en parle que dans ton intérêt, à toi. Il s'agit d'une affaire que je connais bien. J'ai entendu très souvent discourir sur ce sujet à la maison, lorsque j'étais jeune homme, et depuis encore, lorsque je fus un homme. C'est une question qui n'est pas une question. Cela concerne un testament annulé pour je ne sais quel vice de forme, ou de date, ou de signature, ou d'autre chose. Or, considérer comme insignifians les défauts de forme, cela est généreux peut-être, mais cela n'est pas juste. Le défaut dans la forme fait toujours naître un doute sur le fond. Demande à n'importe quel directeur de conscience...

Piero pensa : « Je ne m'entendrai jamais avec aucun directeur de conscience. » Et, en même temps, il remarqua que, par des voies différentes, l'ascétique Zaneto et la sceptique Jeanne arrivaient à se rencontrer dans l'égoïsme sur la chaire du conseil.

La marquise Nene allongea la tête par l'entre-bâillement de la porte et appela Piero. Élisa s'était éveillée, voulait le voir. Lorsqu'il entra dans la chambre de la malade, la mère sortit en disant avec un sourire de complaisance presque affectée que sa fille la chassait. Et, à voix basse, elle ajouta :

— Pas trop longtemps! Pas trop longtemps!

La sœur était sortie la première. La malade fit signe à Piero de s'asseoir près du lit, le visage tourné vers la fenêtre; et elle lui sourit, lui tendit la main. Il baisa la petite main d'ivoire, chaude, sèche, et la conserva entre les siennes.

— Tu vas mieux, n'est-ce pas, ma chérie?

Elle avança les lèvres de façon à esquisser un baiser, murmura comme si elle n'avait pas entendu :

— Combien je regrette, à cette heure, de n'avoir pas eu d'enfant!

Piero protesta. « Pourquoi parlait-elle ainsi? Ne savait-elle pas qu'elle guérirait? Puisque les médecins en donnaient l'assurance! » Elle ne fit pas de réponse; elle lui caressa les mains en le regardant; et, un moment après, d'une voix à peine intelligible :

— Demain soir..., dit-elle.

— Quoi, demain soir?

— Entre sept et neuf heures...

Le cœur de Piero se serra. Peut-être l'intelligence de la malade s'obscurcissait-elle de nouveau ? Il voulut la rappeler à elle-même.

— Élisa ! dit-il.

Alors, elle le regarda quelques instans au visage ; et puis, ses yeux descendirent jusqu'aux mains de Piero, qu'elle continuait de caresser amoureusement avec les siennes ; et elle ouvrit les lèvres. Piero n'entendit pas ce qu'elle disait, se pencha vers elle ; et, tandis que, grave de visage, elle continuait de lui regarder et de lui caresser les mains, il saisit ces mots qui n'étaient qu'un souffle :

— Demain soir, entre sept et neuf heures, je vous quitterai.

Il sentit que son sang se glaçait, pensa à la divination des mourans, ne sut articuler tout de suite aucune parole. Et puis, il la contredit passionnément. Mais elle, portant le doigt à ses lèvres, lui fit signe de se taire, comme s'il eût élevé la voix contre la volonté de Dieu. Et elle tourna un peu sa tête sur l'oreiller, abandonna sa main sur le bras de son mari, le regarda avec des yeux pleins de tristesse et de supplication. « Ne lui semblait-il donc pas que Dieu avait été assez bon pour elle ? »

— C'est une grâce, tu sais, une grande grâce que le Seigneur m'a faite, de me réveiller pour me rappeler à lui. C'est une grande grâce, de vous avoir tous autour de moi, même ce saint don Giuseppe qui m'assiste. Ne te plains pas, cher ami, ne te plains pas !

Et elle se tut, l'attira vers elle, prit une mine contrite, lui dit très bas, sans le regarder :

— Je n'ai pas été une bonne épouse... Tais-toi, tais-toi, cher ami !... Non. Je t'aimais tant, tant, tant ! Et je n'ai pas su te le montrer. Tu as dû me croire froide ; et ce fut un grand mal. Je le comprends, aujourd'hui.

Elle lui passa les deux bras autour du cou, lui murmura dans l'oreille :

— Cher ami, veux-tu que nous nous pardonnions tout ? Tout, absolument tout ? Même ce que tu ignores de moi ? Même ce que j'ignore de toi ?

Les larmes aux yeux, il détacha doucement de son cou les bras maigres, s'agenouilla, pressa sur ses lèvres une main de la malade, qui pleurait aussi.

A ce moment, la marquise, impatiente de la trop longue

visite de Piero, entr'ouvrit la porte pour le rappeler. Elle vit, se tut, se retira. Don Giuseppe, qui lisait encore son bréviaire, leva les yeux vers elle, crut qu'elle sortait de la chambre de la malade, lui demanda des nouvelles. Et la marquise lui répondit avec son sourire ordinaire :

— Je ne sais; mais je crois qu'ils ne me veulent point.

Et deux larmes très douces coulèrent de ses yeux.

Cependant la malade avait fait relever son mari; et elle lui parla de nouveau.

— Tu es très jeune, tu n'as personne... Avec le temps...

Elle s'émut, ne put achever la phrase. Et elle lui passa encore une fois les bras autour du cou, lui dit, d'une voix oppressée :

— Tu te souviendras de moi, n'est-ce pas? Tu prieras pour moi, même alors?... Est-ce que tu pries comme autrefois, cher ami?

Piero ne répondit pas.

— Tu ne pries plus? Tu as perdu la religion?

Il était bien tenté de mentir; mais ce mensonge lui fut impossible.

— Pardonne-moi ! supplia-t-il, navré. Pardonne-moi !

Dans le silence mortel, on n'entendit que la respiration haletante de la malade. Enfin elle joignit les mains, en disant d'une voix étouffée :

— Oh, Piero !

Et elle leva des yeux pleins d'angoisse, pria du fond de son âme, ineffablement, offrit pour lui ses souffrances présentes et celles, prévues, de la purification future. « Seigneur, Seigneur, pensa-t-elle, ne me laissez pas mourir ainsi ! » Et, soudain, elle eut comme un sursaut de remords, se hâta d'ajouter mentalement : « Que d'ailleurs votre sainte volonté soit faite ! » Et puis, elle appela Piero, d'une voix faible :

— Cher !

Elle lui demanda son mouchoir. Lorsqu'il le lui eut donné, elle essaya de le porter à ses yeux; mais sa main débile retomba sur les couvertures.

— Je n'ai plus de force, dit-elle.

Et sa main s'ouvrit. Alors, tremblant, déchiré, voulant prononcer une parole de consolation, mais n'y parvenant pas, il prit le mouchoir, essuya les yeux pleins de larmes. Ce fut à peine si la pauvrette put lui dire :

— Merci. Appelle maman.

IV

Les Scremin, don Giuseppe Flores et Maironi s'étaient logés dans un petit hôtel près de l'établissement. Après la seconde visite du professeur, qui avait trouvé la malade avec une fièvre encore ardente, avec une inquiétude pénible et avec le cœur affaibli, mais toutefois sans aucun péril immédiat, don Giuseppe et Zaneto se retirèrent. La marquise fit ses préparatifs pour passer la nuit dans la chambre de sa fille avec la religieuse. Piero resta dans le petit salon voisin, couché sur le divan, seul, sans lumière.

Il était las; il avait la tête lourde de sommeil ; et pourtant, il n'avait pas voulu s'éloigner. Il s'endormit vers deux heures du matin, rêva un chaos d'images absurdes, d'événemens impossibles, si compliqués et si lents que, lorsqu'il se réveilla, il crut avoir dormi un siècle. Il se leva, presque effrayé, s'assit sur le divan, se demanda où il était. Par la fenêtre ouverte, on voyait briller une grande planète. Il tendit l'oreille. Pas le moindre bruit ne venait de la chambre de la malade; par la fenêtre arrivaient des vociférations affaiblies et confuses, comme d'une multitude en querelle. Il écouta : c'étaient les cris, les hurlemens des agitées, dans un corps de logis lointain. Tantôt, les clameurs arrivaient stridentes; et tantôt, lorsque le vent changeait de direction, elles s'évanouissaient. La campagne, obscure, immense, était silencieuse comme le ciel. Nul signe de vie. Piero n'avait dormi qu'une demi-heure. L'idée lui traversa l'esprit, mollement, que ces mêmes étoiles brillaient sur les pâturages, sur les forêts de Vena; et puis, il n'y pensa plus. Il lui sembla que les yeux sans nombre des étoiles connaissaient la question posée par la malade : « Tu as perdu la religion ? » et qu'elles fixaient toutes sur lui un regard triste. Que lui voulaient-elles? Il se mit à contempler la planète, et, sans le vouloir, conçut une suite de pensées qui en elles-mêmes avaient un ordre, mais qui se présentaient dans sa conscience désordonnées et mélangées à des impressions sensibles, de même façon que, au rendez-vous d'un cortège dont toutes les parties ont été réglées selon la loi des préséances, les invités de tout rang arrivent pêle-mêle avec, mêlés parmi, quelques curieux qui n'ont pas de place assignée.

« Je pouvais dire : j'ai la religion de la justice... Ah! mon Dieu! si cela s'était accompli, à Vena! Quelle horreur, ensuite, d'être embrassé, d'être baisé par toi, pauvre créature!... Comme je suis ignoble, ignoble, ignoble! »

Dans ce violent mépris de lui-même, les pensées occultes montaient grinçantes jusqu'à ses lèvres. Puis, elles redescendirent.

— Que serait-il advenu de moi?... Le désastre serait irréparable. Comme je suis ignoble!... Non, non, non, ce n'est pas la religion de la justice qui m'a protégé. C'est le hasard, c'est Bassanelli... Mais faut-il dire : le hasard?... Jeanne, avec tout son scepticisme, est beaucoup, beaucoup meilleure que moi. Si Jeanne croyait en Dieu, elle lui appartiendrait tout entière... Et mes pressentimens?... Tout cela est-il donc une chance, un hasard?... Mon Dieu, mon Dieu, si j'allais perdre l'esprit! Si je devais être enfermé pour toujours dans cette maison, finir comme ces femmes qui hurlent!... Mon père, es-tu dans cette planète?... Ah! mon père, mon père, non, tu le sais, je crois, je crois en Dieu; j'y crois, j'y crois, j'y ai cru toujours. Peut-être irai-je, moi aussi, là où tu es, là où est ma mère! Élisa s'en va vous rejoindre; mais peut-être qu'un jour je vous rejoindrai, moi aussi!

Il réprima avec effort les sanglots prêts à jaillir de sa gorge. Il serra sur sa poitrine ses bras croisés, se mordit la lèvre inférieure. De grosses larmes coulèrent de ses yeux, silencieuses. Lorsqu'il put enfin ouvrir les lèvres et, la poitrine encore secouée par des sanglots, s'essuyer les yeux, il répéta plusieurs fois, avec une douceur infinie, mais plutôt machinalement que volontairement et de propos délibéré, les paroles d'Élisa : « Au Seigneur... au Seigneur... au Seigneur!... » Les sanglots recommençaient; il les réprima, tourna son visage vers la grande planète spectrale, vers les astres. Ah! la mort d'Élisa était écrite dans les yeux sans nombre du ciel triste! Il médita, médita, médita; et à travers ses méditations passa lentement l'image de Praglia, du grand monastère abandonné, des cloîtres où, dans son enfance, il avait cru entendre un mystérieux appel. Et la vision s'évanouit, et sa pensée s'abîma dans une brume intérieure, et les astres s'obscurcirent; il n'eut plus d'autre sensation que celle de son propre délire, de la fraîcheur humide, des cris, des hurlemens et des gémissemens qui arrivaient du quartier des agitées.

Il tressaillit : une main avait légèrement touché son épaule. Il se retourna ; c'était la marquise.

Elle était entrée, avait allumé la bougie sans qu'il s'en aperçût. « Élisa désirait voir don Giuseppe. Rien de nouveau, d'ailleurs. C'était un désir, voilà tout. La malade voulait dire quelque chose au prêtre ; elle craignait peut-être de ne plus se le rappeler. »

— Comme la nuit est belle ! ajouta doucement la vieille dame, qui venait d'entendre les cris lointains des folles.

Et elle referma la fenêtre. Depuis qu'elle avait vu Piero à genoux près du lit de sa fille, dans l'attitude de l'amour et de la douleur, elle lui parlait comme un fort parle à un faible, avec une profonde effusion de tendresse, avec mille soins délicats pour ne pas l'alarmer, pour ne pas l'affliger. Elle le pria d'aller chercher don Giuseppe Flores, et de rester à l'hôtel pour se reposer un peu.

— Tu feras appeler le père à six heures, dit-elle encore ; et tu veilleras à ce qu'on lui apporte un peu de lait avec son café, car il en a l'habitude.

Il lui baisa une main, que d'ailleurs elle retira très vite pour couper court aux démonstrations ; et elle s'en retourna immédiatement auprès de sa fille. Piero serait volontiers tombé à genoux devant elle ; car il sentait que la pauvre femme n'espérait plus, que son calme, sa douceur, ses attentions vigilantes étaient un miracle de volonté sainte.

Il alla jusqu'à l'hôtel et revint avec don Giuseppe. Celui-ci entra chez la malade. Piero, la marquise et la religieuse demeurèrent dans le petit salon en attendant que l'entretien fût terminé. La religieuse tâchait de trouver quelques bonnes paroles : « La malade avait bien pris ceci, avait bien pris cela ; elle avait sa physionomie ordinaire. Mais elle se fatiguait à prier. Depuis que Monsieur était venu dans sa chambre, elle avait prié sans cesse. Mentalement, c'est vrai ; mais on voyait l'effort que faisait la pauvre créature ! »

La marquise remarqua qu'en somme la nuit n'avait pas été mauvaise. Elle aurait voulu entendre une messe dans la matinée. L'église du village était voisine : « A quelle heure disait-on la première messe ? Il était préférable de ne pas aller à celle de don Giuseppe, pour n'être pas dehors tous en même temps. » La religieuse l'informa qu'on disait la première messe à quatre heures et demie.

Personne ne trouva plus rien à dire, et il y eut un pénible silence : chacun sentait que l'entretien de la malade avec don Giuseppe semblait long aux autres. Un coup de vent ouvrit la fenêtre mal fermée, et l'on entendit encore les clameurs confuses. Au même instant, le vieux prêtre revint. Aussitôt la sœur alla reprendre son poste; et la marquise, qui n'avait plus la force de dissimuler entièrement l'angoisse de l'attente sur son pauvre visage las, demanda comme malgré elle :

— Eh bien! don Giuseppe?

Don Giuseppe répondit d'une voix tranquille :

— Rien de fâcheux. Il s'agissait de dévotions.

— Et comment vous a-t-elle paru?

— Oh! toujours de même. Peut-être un peu plus faible. Elle voudrait recevoir l'extrême-onction entre six et sept heures, parce qu'à cette heure-là, elle se sent toujours mieux. J'y ai consenti : cela ne peut que lui faire du bien.

— Oui, approuva tout bas la marquise.

Et ses yeux graves exprimèrent le respect du sacrement et la résignation. Elle ne dit plus rien, demeura quelques minutes immobile, accablée; puis, pour la première fois, elle essuya ses paupières. En même temps elle se dirigea vers la porte; et ses épaules courbées, sa tête penchée révélaient la docile soumission d'une immense douleur aux volontés de Dieu.

Dès qu'il fut seul avec Piero, don Giuseppe le regarda silencieusement au visage. D'abord, Piero ne s'en aperçut pas; et puis, il crut que le prêtre voulait lire dans sa pensée; et puis, comme il le voyait changé, plus triste, plus solennel, il soupçonna tout à coup que, en parlant à la marquise, don Giuseppe lui avait caché quelque chose. Inquiet, il l'interrogea des yeux.

— Elle a le pressentiment qu'elle mourra ce soir, répondit tout bas don Giuseppe. Elle indique même l'heure.

Piero courba la tête.

— Je le sais, dit-il.

— Vous le savez?... Mais il y a encore autre chose...

Un silence. Il semblait que le vieillard n'osait parler, que le jeune homme n'osait interroger. Enfin, don Giuseppe rassembla son courage.

— Elle demande qu'on l'enterre à Valsolda.

Piero joignit les mains, frappé d'étonnement.

— A Valsolda? A Valsolda?

— Oui, à Valsolda; pour deux raisons. La première, c'est qu'elle se repent de n'avoir pas secondé votre affection pour ce pays et d'avoir ainsi, dans une certaine mesure, manqué à son devoir envers vos parens, qui sont ensevelis là; l'autre, c'est qu'elle se sent, dit-elle, en profonde communion avec eux pour demander au Seigneur une grande grâce. « Oui, oui, m'a-t-elle dit; priez Piero qu'il me permette d'aller avec eux... »

La voix du prêtre n'était plus qu'un soupir, un souffle.

— « ... avec eux, comme une fille. »

Piero embrassa le vieillard, l'étreignit en sanglotant.

— Je crois que... que la grâce...

Il ne put en dire davantage. Ils restèrent longuement embrassés. Enfin le jeune homme releva son visage, murmura :

— Et ma belle-mère, la pauvre femme? Que va-t-elle dire? Cela ne sera-t-il pas une autre douleur pour elle?

— J'en ai touché, moi aussi, un mot à la malade. Elle m'a répondu : « Oh ! ma mère est une sainte ! » Et maintenant, taisons-nous : il ne faut pas qu'on nous entende.

A l'aube, les cloches de la petite église voisine sonnèrent l'*Ave Maria*. La malade demanda quelle heure il était, dit qu'elle voulait voir le ciel, dit à la marquise qu'elle avait dormi, qu'elle avait rêvé; que, dans son rêve, elle était au Paradis avec son cher Piero, avec sa mère, avec son père, et aussi, ajouta-t-elle en souriant à la garde, avec sœur Eletta; que sa mère et sœur Eletta étaient toutes lumineuses, mais que Piero l'était bien davantage encore.

— Laisse donc, laisse donc! répondit la marquise avec une placidité indulgente.

Mais Élisa lui recommanda de se préparer à l'événement; car ce serait bientôt, bientôt, et elle en était contente.

La mère se tut.

Les cloches sonnaient. Sœur Eletta entr'ouvrit les contrevens; et, pour la dernière fois, la malade vit l'orient blanchir.

V

Don Giuseppe célébra la messe vers cinq heures et demie. Le curé du lieu raconta plus tard, tout édifié, qu'il n'avait jamais vu personne officier avec tant de ferveur dans la voix, avec

tant de piété dans l'expression du visage, avec tant de soupirs et d'amour que ce vieux prêtre étranger.

— On aurait cru, disait-il, que l'officiant avait la vision du Christ !

Après la messe, le curé quitta don Giuseppe. Comme celui-ci était absorbé dans son action de grâces, il ne s'aperçut pas que quelqu'un entrait à la sacristie. Lorsqu'il se releva du prie-Dieu, il fut saisi d'étonnement et de crainte : Piero était devant lui, le visage si ému d'angoisse et de supplication, avec les mains jointes et si visiblement tremblantes, que le prêtre pensa aussitôt : « Elle est morte ! » Et ses yeux affligés exprimèrent ce qu'il pensait.

— Non, non, non ! Mais il faut que je vous parle ! répondit Piero bouleversé.

Don Giuseppe renvoya l'enfant de chœur. Alors Piero se jeta sur le prie-Dieu ; et, après s'être couvert les yeux avec une main, il frappait avec l'autre sur le vieux fauteuil placé là pour les confessions. Don Giuseppe, ne sachant pas ce qui allait advenir, partagé entre la complaisance et la résistance, eut un moment d'hésitation ; enfin, il obéit.

— Je ne puis parler ailleurs qu'ici, je ne puis parler ailleurs qu'ici ! sanglota Piero en se cachant le visage dans ses deux paumes. J'étais déjà ébranlé... ce matin,... lorsque vous m'avez parlé de la grâce... Mais ensuite... ensuite...

Il était incapable de poursuivre. Don Giuseppe lui passa et lui repassa une main sur les cheveux, doucement.

— Attendez, attendez ! Apaisez-vous, reprenez votre calme !

Mais Piero ne pouvait pas non plus garder le silence. Peu à peu, sa voix se raffermit :

— Ensuite,... dès que vous fûtes parti pour venir à l'église,... je sentis tout à coup que j'étais pris d'une inquiétude, d'une anxieuse impatience dont je ne connaissais l'objet, d'une aspiration inquiète, d'un désir de pleurer sans pouvoir pleurer. Tout à coup, pendant une seconde, rien qu'une seconde, j'ai vu, à l'intérieur de mon front ou à l'intérieur de ma poitrine, je ne saurais dire, j'ai vu ces mots flamboyer : « Pourquoi me résistes-tu ? » D'abord, cela m'a fait peur ; mais, aussitôt après, je me suis dit : « C'est un hasard, une réminiscence involontaire ; pas autre chose. » Ma belle-mère, à son retour de la première messe, avait posé son paroissien sur la table. Je l'ouvris : c'était une *Imita-*

tion. Mes yeux rencontrèrent le commencement du livre quatrième, là où se trouvent ces paroles du Christ : *Venite ad me, omnes qui laboratis, et onerati estis, et ego reficiam vos.*

Don Giuseppe laissa échapper une exclamation étouffée. Piero l'interrogea fiévreusement. Mais non, le vieux prêtre n'avait rien à dire.

Le jeune homme continua :

— Un tremblement me saisit, un fort tremblement, comme si j'avais entendu le Seigneur m'appeler. Je m'en allai droit à l'église. En chemin, il me semblait que je marchais dans un air tout rempli de Dieu. Mettre le pied sur le seuil de l'église, vous voir à l'autel, sentir un réveil de toute ma foi d'enfant, un remords aigu pour m'être éloigné de Dieu et avoir fermé l'oreille à ses appels, une tendre gratitude pour sa bonté patiente, tout cela fut l'affaire d'une seconde. La messe était dite jusqu'au *Sanctus*. Je m'agenouillai. A la consécration, je me couvris le visage avec mes mains; et je vis, oui, je vis réellement écrites dans mes paumes cinq paroles, les mêmes que, pendant ma jeunesse, à l'époque de mes ferveurs mystiques, lorsque je me figurais moribond, j'aurais souhaité de lire sur la muraille en face de mon lit : MAGISTER ADEST ET VOCAT TE. Je les voyais écrites en grandes lettres blanches sur un fond noir. Puis, vers la fin de la messe, comme j'étais encore à genoux, les yeux couverts, il m'arriva cette chose terrible : j'eus la subite, la foudroyante vision de ma vie dans l'avenir et de ma mort. Et je continue à la voir quand je ferme les paupières! Oh! dites-moi, dites-moi, don Giuseppe! J'ai soif de me donner tout entier à Dieu; mais dois-je croire vraiment que cette vision me vient de lui, qu'elle me signifie sa volonté? Car, si je le crois, c'est un ordre formel. Ce dont il s'agit pour l'heure, c'est d'un renoncement complet, et, plus tard, si Dieu le veut, une responsabilité très grave à prendre d'une extraordinaire action personnelle à exercer publiquement dans l'Église. Oui, n'est-ce pas, je dois le croire!

— Vous devez avant tout remettre votre esprit en paix, répondit don Giuseppe. Vous devez remercier le Seigneur qui vous rappelle, et le prier, le prier instamment qu'il vous illumine, qu'il vous fasse connaître sa volonté avec toute l'évidence dont notre nature finie est capable dans ses communications avec la sagesse infinie. Car il arrive très souvent qu'une sorte de présomption humaine trouve moyen de se mêler aux mouvemens pieux de

notre âme, et elle nous induit à nous méprendre en attribuant une origine surnaturelle à des faits qui, au contraire, dérivent des conditions anormales où sont notre esprit et notre corps, faits qui, sans doute, sont toujours opérés par Dieu, puisque, bien entendu, Dieu opère tout en toutes choses selon ses méthodes et pour ses fins insondables, mais faits qui, cependant, n'ont pas pour but de nous faire connaître sa volonté. Voyez...

Ici, don Giuseppe eut une hésitation, éprouva une sorte d'embarras; et sa voix devint plus tendre.

— Voyez! Ne demandons-nous pas au Seigneur qu'il vous conserve votre Élisa? Eh bien! cette grâce, quelle influence ne doit-elle pas avoir sur votre vie, selon qu'il nous l'accordera ou nous la refusera!

— Ah! oui, mon Dieu, oui, c'est vrai! Mais ma vision, je l'ai eue!

— Sans doute, sans doute, fit don Giuseppe. Et le Seigneur la confirmera peut-être. En attendant, il y a des choses qu'Il veut d'une manière très certaine : vous remettre toute votre dette, petite ou grande...

— Grande, grande! interrompit le jeune homme désolé.

— ... être connu et aimé de vous comme autrefois, mieux qu'autrefois. Et qu'en outre, il tienne pour vous quelque autre grand don en réserve, cela est possible. Prions et espérons! Et maintenant, allons consoler la pauvre malade. Allons lui dire que ses prières sont exaucées.

Piero porta de force à ses lèvres la main du vieillard.

— Allez-y, vous! allez-y, vous! répondit-il. C'est à vous, c'est à vous de le lui dire!

L'enfant de chœur entra pour avertir don Giuseppe, au nom du curé, que l'heure fixée pour l'administration des saintes huiles était proche. Piero partit de la sacristie avec le sentiment que don Giuseppe inclinait à prendre ses visions pour l'effet d'une surexcitation nerveuse, pour de vaines apparences. Il en souffrait malgré lui. Au moment où le prêtre lui avait exposé ces considérations prudentes, il avait eu lui-même des doutes. Mais ensuite son âme se recomposa lentement dans une paix pleine de certitude, telles des eaux agitées qui se calment peu à peu et arrêtent dans leur profondeur les images des choses voisines.

VI

Après l'administration du sacrement, le mal se précipita. La malade ne parla plus. L'espérance terrestre sortit de la chambre silencieuse, la tête basse; les espérances célestes y entrèrent, solennelles et suaves, le doigt aux lèvres pour annoncer l'approche d'un ange, inspirant aux choses mêmes la paix et une douce révérence. Il y avait sur tous les visages un recueillement grave; on n'interrogeait plus les médecins, qui, eux aussi, montraient dans leur physionomie le respect du mystère. Près de la couche, don Giuseppe lisait des paroles saintes. On n'entendait aucune voix, on n'osait pas même pleurer. Devant la mourante, devant l'incompréhensible chose qui s'accomplissait sur ce lit, devant la solennité des saintes paroles, la mère seule paraissait grande. On s'était étudié à la préparer; on lui avait redit en termes vagues le pressentiment de sa fille, sans préciser l'heure ; et, comme si elle ne voulait point savoir, ou comme si elle savait déjà, elle n'avait pas même tourné vers ceux qui lui parlaient ses grands yeux noirs, effrayés et sévères, fixés dans la contemplation de la volonté divine. Debout, inclinée sur le dossier d'une chaise, elle avait répondu aux prières du rosaire que don Giuseppe avait récité dans le petit salon. Et maintenant, aucun mot ne sortait plus de sa bouche ; elle ne faisait plus aucun geste de douleur. C'était la première fois de sa vie que, durant des heures lentes, interminables, elle restait assise à la même place; et les médecins, l'infirmière, la regardaient de temps à autre comme un être auguste, évitaient de passer trop près d'elle et courbaient le front en passant.

La malade ne parlait plus, mais elle comprenait encore. Elle avait compris les douces paroles de réjouissance que don Giuseppe, aussitôt après l'Extrême-Onction, lui avait murmurées à l'oreille, et elle avait souri; elle avait cherché Piero du regard, l'avait vu debout en face d'elle ; et, à plusieurs reprises, ses pauvres lèvres avaient remué pour dire quelque chose, mais sans y réussir; et alors ses yeux avaient dit tout, la joie, la tendresse, une humble adoration ; ils s'étaient levés vers le ciel, en étaient redescendus ; et, de nouveau, les pauvres lèvres avaient remué en vain. Et, comme don Giuseppe regardait Piero, le visage de celui-ci lui avait paru transfiguré, non par la douleur, mais

par une énergie morale surhumaine, lumineuse et silencieuse.

Les heures passaient, lentes, interminables; de brèves haltes interrompaient la marche de la Mort. Les médecins tentèrent quelques pénibles et inutiles moyens de défense; mais Piero les pria formellement de laisser partir en paix cette âme impatiente. Il vint des lettres, des télégrammes réclamant des nouvelles, exprimant des espérances; mais ni la marquise, ni Piero ne voulurent les lire. A cinq heures du soir, l'intendant des Scremin se présenta sous prétexte de s'informer de l'état de la malade, mais en réalité parce qu'il pensait que, si la jeune dame mourait, on aurait besoin de lui; et il demanda s'il devait rester. Au lieu de lui répondre, on trembla, on détourna les yeux. Alors il se retira sans que l'on songeât ni à le rappeler ni à le saluer; et ce fut le directeur qui lui dit d'attendre à l'hôtel.

Six heures sonnèrent. Ceux qui savaient se dirent : « Peut-être une heure encore, peut-être deux, peut-être trois; mais pas davantage. »

Le directeur insista pour que la famille et don Giuseppe prissent une légère collation, qu'il leur avait fait préparer dans son appartement. Don Giuseppe et le marquis se firent apporter quelque nourriture dans le petit salon; Piero et la marquise ne quittèrent pas la chambre.

Sept heures sonnèrent. « Peut-être deux heures encore! »

Par les fenêtres ouvertes, on voyait, au septentrion, s'éteindre l'une après l'autre les cimes embrasées des montagnes, grandir l'ombre. Les cloches de la petite église voisine et celles de la ville lointaine sonnèrent l'*Ave Maria*, puis se turent. Des étoiles, des étoiles, des étoiles, s'allumèrent à l'orient.

La cloche de la petite église recommença de sonner : elle sonnait un glas d'agonie.

A huit heures et cinquante minutes, don Giuseppe récita à haute voix les prières pour les moribonds; il posa plusieurs fois le crucifix sur les lèvres blêmes de l'agonisante, qui n'entendait plus, ne voyait plus. Toute la famille et sœur Eletta priaient à genoux.

L'ange de Dieu entra. Il se fit un silence sépulcral; on entendit les pas de quelqu'un qui passait, un chant lointain dans la campagne. Le médecin se pencha sur ce visage plus blanc que l'oreiller, tout illuminé d'un sourire, où la bouche entr'ouverte restait immobile; et puis il regarda don Giuseppe, sans rien

dire. Don Giuseppe se pencha aussi, joignit les mains, se redressa, dit à voix basse, religieusement, comme à l'autel :

— Ce n'est pas la mort. C'est la lumière de l'éternelle vie.

Pas une fleur ne perdit son heure brève pour celle qui s'en était allée ; la mère n'en voulut pas sur le lit funèbre.

VII

Vers minuit, dans une petite chambre de l'hôtel qu'emplissait une odeur de moisissure, à la clarté d'une chandelle de suif, Piero et don Giuseppe s'entretenaient tout bas de la morte, du secret trésor spirituel qu'avait enfermé cette âme.

— En cela, dit Piero, elle avait la même nature que sa mère.

Don Giuseppe soupira. Durant quelques minutes, il resta immobile et muet, comme s'il considérait mentalement cette mère admirable ; puis, il dit au jeune homme qu'il avait justement à lui remettre quelque chose de la part de la marquise, et il tira de sa poche un écrin. A l'époque où était venu de l'Asile ce : *Je souffre* plein d'angoisse et d'espérance, la marquise avait chargé en cachette don Giuseppe de faire graver sur une médaille d'or des paroles choisies de telle sorte qu'après sa guérison, Élisa pût la donner à son époux en mémoire du bienfait divin. Lorsqu'elle était accourue à l'appel du directeur, elle avait emporté comme un bon augure cette médaille que don Giuseppe devait maintenant remettre en son nom à Piero comme une relique.

Sur une face était cette légende :

VENITE AD ME OMNES QUI LABORATIS ET ONERATI ESTIS,
ET EGO REFICIAM VOS.

Sur l'autre face, il y avait en exergue :

REFECIT NOS.
ME REDDIDIT TIBI
ET TE MIHI.

Piero prit la médaille, et, lorsqu'il y vit les paroles du Christ, il poussa une exclamation, comme don Giuseppe en avait poussé une dans la sacristie de la petite église, lorsqu'il avait appris de Piero que le hasard lui avait mis sous les yeux ces

mêmes paroles. Il considéra longuement l'inscription, et, après avoir embrassé le vénérable vieillard, le pria d'y faire ajouter quelque chose : une chose que le prêtre lui-même avait dite.

— Je voudrais, dit-il, qu'on lût ainsi :

REFECIT NOS
ME REDDIDIT TIBI
ET TE MIHI
IN LUMINE VITÆ.

Cette fois, ce fut don Giuseppe qui passa un bras au cou du jeune homme, tendrement.

— Et la mère sait-elle où la morte sera portée? demanda Piero après un long silence.

— Oui, elle le sait.

— Quand croyez-vous que partiront mes beaux-parens?

— Demain matin, à cinq heures. Je partirai avec eux.

— Oh! don Giuseppe, don Giuseppe! j'ai si grand besoin de vous!

— Je puis rester jusqu'à onze heures, et même jusqu'à quatre heures.

— Non, non, ce n'est pas cela que je veux dire. J'ai besoin que vous veniez avec moi jusqu'à Valsolda... Avec moi et avec *elle!* J'ai besoin de vous pour commencer l'œuvre que Dieu me prescrit!

— Vous avez besoin de moi? fit le prêtre, perplexe.

— Il ne me reste plus de doutes, maintenant, sachez-le! dit Piero, qui avait cru sentir une défiance, au sujet de ses visions et de sa vocation, dans la perplexité du vieillard.

— Mais je ne suis bon à rien! Je n'ai ni activité, ni tête, ni...

Don Giuseppe s'interrompit. A présent, la main de Dieu paraissait être sur ce jeune homme. Le plus mauvais, le plus chétif instrument avait-il le droit de dire : « Tu ne peux rien faire avec moi. » Ses protestations prirent fin dans un murmure de paroles brisées comme sa résistance.

Cependant, ni don Giuseppe ni Piero ne s'étaient aperçus qu'on frappait à la porte. La personne qui frappait, n'ayant pas obtenu la réponse, ouvrit. Les deux hommes se levèrent. C'était la marquise, vêtue de noir, toute courbée, avec son chapeau sur la tête, avec son voile rabattu sur le visage. « Quoi donc? Elle

partait déjà? » Oui : son mari et elle, pour beaucoup de motifs, avaient eu l'idée de renoncer au chemin de fer et de prendre une voiture. Comme cela, ils pouvaient s'en aller tout de suite, arriver chez eux avant l'aube. Cela dit d'une voix grave, mais tranquille, elle s'assit et se tut, haletante. Don Giuseppe sentit qu'en ce moment-là, sa présence était inopportune, et il sortit silencieusement.

Piero s'agenouilla aux pieds de sa belle-mère, lui prit une main qu'il pressa sur ses lèvres; et celle-ci, un peu plus haletante encore que tout à l'heure, lui posa sur la tête son autre main : muet pardon, bénédiction muette, caresse muette au nom de sa fille morte. Ainsi fut dit tout ce que l'un et l'autre avaient à se dire, longuement, sans paroles, sans agitation. La vieille dame n'aurait pas voulu s'exprimer d'une autre manière.

Enfin, pour se délivrer même de la crainte qu'il ne parlât, qu'il ne touchât au passé, au sujet odieux, elle lui conseilla d'aller prendre du repos.

— Tu auras le voyage, dit-elle.

Le voyage qu'elle voulait dire, c'était celui de Valsolda en compagnie de la dépouille mortelle : un voyage qui n'était pas possible avant vingt-quatre heures au moins. Mais Piero ne bougea pas. Il semblait attendre une parole, ou peut-être voulait-il la dire. La marquise essaya de retirer la main qu'il serrait dans les siennes; et, comme elle sentit qu'il la retenait, elle supposa qu'il avait une crise de douleur et lui fit remarquer avec tendresse que Dieu avait sûrement disposé ainsi les choses pour le plus grand bien. — Mais Piero ne voulait toujours pas lâcher cette main. — Elle attendit encore un peu; et puis, elle lui dit, non sans hésitation, que l'heure du départ était venue pour son mari et pour elle. Il continua de retenir la main. Alors, elle pensa qu'aux yeux du jeune homme, elle était comme une partie survivante de son Élisa, et que c'était pour cette raison qu'il avait de la peine à se séparer d'elle maintenant. Elle lui demanda quand il reviendrait; et, soudain, sans s'avouer à elle-même le pourquoi de sa crainte, elle se hâta d'ajouter qu'elle irait le retrouver à Valsolda. Elle avait dit d'abord avec compassion : « *vous* retrouver; » mais, elle se corrigea et dit : « *te* retrouver. » Et elle parla d'une époque lointaine, du mois de novembre, admettant que l'absence de Piero pourrait se prolonger plus tard encore.

— Un mot seulement, mère. Je ne sais quand nous nous reverrons.

— Qu'est-ce que tu veux dire?

Piero se remit debout, et, les mains légèrement appuyées sur les épaules de la marquise, il lui chuchota quelque chose à l'oreille. Elle ne comprit pas, sollicita une explication. Et elle ne comprit pas encore l'explication, interrogea de nouveau. Puis, ses grands yeux noirs s'emplirent de stupeur, d'effroi, et, finalement, de larmes. Elle fit quelques autres demandes, des demandes brèves, à voix basse; et il lui chuchota une seconde fois quelque chose à l'oreille; et les larmes ruisselèrent sur la vieille face ridée.

Une demande encore :

— Où?

Pas de réponse.

— Est-ce que tu en as parlé à don Giuseppe?

— Oui.

Des sonnailles dans le lointain. Un bruit grandissant de roues et de sabots sur les cailloux de la route. Une voiture s'arrêta sous la fenêtre. Silence.

— Alors, dit la marquise en se levant, nous ne te reverrons jamais plus?

— Cela, Dieu le sait.

Ah! pour elle aussi, maintenant, Piero était comme une partie d'Élisa!

Elle essuya ses yeux, et le mouchoir tremblait dans les mains de la pauvre créature. Elle serra si fort son gendre dans ses bras que celui-ci fut profondément ému de cette démonstration toute nouvelle.

Des pas résonnèrent sur l'escalier : Zaneto venait chercher sa femme. Elle reprit immédiatement son rude empire sur elle-même, se rappela à son devoir envers son mari comme elle l'avait toujours entendu. Et elle murmura :

— Ne dis rien au père, au pauvre père.

Zaneto entrait.

VIII

Lorsque don Giuseppe revint dans sa chambre, il s'étonna beaucoup d'y trouver le directeur de l'Asile. Celui-ci déclara

au prêtre qu'il l'attendait pour l'entretenir d'une chose très confidentielle, très délicate. Don Giuseppe ne soupçonna pas même de quoi il pouvait être question.

— Si je m'adresse à vous, lui dit le directeur, c'est en raison de l'idée que je me suis faite de votre caractère pendant ces deux jours, et aussi parce que je n'ai pas eu le courage d'en parler aux Scremin dans un moment pareil; d'ailleurs, peut-être n'eût-il été à propos de leur en parler dans aucun cas. Dites-moi, don Giuseppe : que pensez-vous de Maironi?

— Ce que j'en pense?

Don Giuseppe, stupéfait, tâchait en vain de deviner le motif d'une semblable demande.

— Je ne sais, reprit-il. Je crois qu'il a beaucoup souffert de cette perte, beaucoup plus qu'on ne l'aurait supposé.

— Et c'est tout?

« Serait-il possible, pensa le prêtre, qu'il eût connaissance de la vision? Mais non, ce n'est pas possible. »

— Oui, c'est tout.

Le directeur soupira. Don Giuseppe le pria d'expliquer sa pensée.

— Ma pensée, reprit le directeur, c'est qu'il est urgent de l'emmener aussitôt que possible, et de ne pas l'abandonner ensuite à lui-même.

— Pourquoi? interrogea don Giuseppe, qui n'arrivait pas encore à comprendre.

— Parce que, je vous le dis avec franchise, son état mental me paraît tel que, un jour ou l'autre, il pourrait bien prendre ici la place laissée vide par sa femme.

Don Giuseppe poussa un cri de stupeur et de protestation; mais le directeur ne s'en émut pas.

— Écoutez, dit-il. Depuis quelque temps, Piero Maironi m'intéresse, à mon point de vue professionnel; et, à l'époque où il venait souvent ici, je l'ai beaucoup observé. Je ne dis pas que ce soit un névrosé; mais, en somme, abstraction faite de la terminologie scientifique, c'est un nerveux par excellence. A l'époque où il venait souvent ici, j'ai pu l'étudier dans certains accès de ferveur religieuse, dont j'ai eu des exemples à la chapelle même de notre maison; j'ai pu l'étudier dans l'intolérance qu'il montre pour les moindres paroles un peu libres, dans plusieurs particularités étranges de sa conduite, par exemple,

son refus constant de visiter le quartier des folles; et je suis arrivé ainsi à penser que c'est un homme pieux et austère, mais qui n'était pas fait pour le célibat, qui souffrait d'être forcément séparé de sa femme, qui en souffrait à tel point que son système nerveux a dû en être profondément lésé. Plus tard, lorsque j'entendis parler d'une liaison qu'il avait, je me dis, — pardonnez-moi : c'est en médecin que je parle, — je me dis que quelquefois le mal a du bon. Mais il s'est passé aujourd'hui dans l'établissement quelque chose qui m'a fait peur. Ce matin, entre dix heures et dix heures et demie (peut-être aucun de vous ne s'en est-il aperçu), Maironi est allé dans notre chapelle où il croyait qu'il n'y avait personne, tandis qu'au contraire, il y avait un domestique à la sacristie. Or, ce domestique l'a vu faire des choses non moins graves qu'étranges, gémir, regarder le crucifix avec une face d'halluciné. Vous m'objecterez que les saints aussi faisaient ces choses là. Je respecte les saints, et je ne veux pas même discuter sainte Thérèse. Mais croyez-vous qu'il y ait encore des saints, aujourd'hui? Quant à moi, j'en doute! Ce qu'il y a aujourd'hui, c'est l'hystérie, c'est la folie religieuse. A mes yeux, les actes de ce matin s'expliquent par la folie religieuse; et il est fort possible que ces actes ne dépassent jamais certaines limites, cessent avec le temps ou gardent une sorte de mesure; mais il est possible aussi que le désordre progresse. Vous comprenez maintenant pourquoi je désirais vous parler. J'ai la conviction que j'ai accompli un devoir.

— Eh! fit don Giuseppe, tristement, la tête basse, comme un homme qui, sur une matière grave, n'a pas et ne peut pas avoir la certitude désirée, mais qui inclinerait à une opinion différente de celle qui le rend songeur. Quoi qu'il en soit, je vous remercie.

Le médecin se retira.

IX

Après qu'elle eut fini de réciter le rosaire avec son mari, après qu'on lui eut arrangé son châle sur les genoux et conseillé de dormir si elle pouvait, la pauvre vieille marquise se rencogna dans un coin de la voiture fermée et se mit à prier encore.

Elle priait pour Élisa, quoiqu'elle fût bien sûre que sa fille était en paradis; et elle priait aussi afin que Piero ne se laissât pas induire en erreur, et mûrit prudemment une résolution

qu'elle-même trouvait presque folle. Et elle pensait, elle pensait à cette chose incroyable, elle méditait d'en écrire à don Giuseppe. Son esprit ruminait des projets d'avenir pour son gendre, pour Zaneto... Ah! si elle-même venait à mourir et que Zaneto restât seul!... Elle installait son mari dans sa maison de campagne, installait Piero dans le petit appartement préparé pour sa fille; elle arrangeait leur vie, faisait et défaisait des combinaisons sans fin, ourdissait sans fin les fils ténus de desseins compliqués qui se dissipaient bientôt dans le vent nocturne, tandis que, pour accompagnement à ses rêves, elle avait le trot égal et monotone des chevaux et le tintement cadencé des sonnailles, qui semblaient parcourir aussi une route sans fin.

X

Le même jour, un peu avant minuit, Jeanne quitta presque furtivement le salon de la villa Cerri où le maëstro et une violoniste de première force jouaient un *allegro* vertigineux qui, par les fenêtres ouvertes, s'envolait vers les bois et les prairies de la montagne. Elle sortit dans les ténèbres froides, vint s'accouder à la balustrade qui couronne la terrasse demi-circulaire devant la villa.

Elle ne savait pas pourquoi Piero était parti; ce qu'elle savait, c'était qu'il ne lui avait pas écrit après son départ, et qu'elle aurait voulu ne plus l'aimer, et qu'au contraire, elle ne pouvait aimer que lui, ne pouvait penser qu'à lui.

Elle se pencha vers l'abîme profond, et elle pleura. Elle sentait que c'était fini, que ce dernier éclair de passion avait passé en vain, qu'il avait passé dans les sens plutôt que dans le cœur de l'aimé. Elle se disait qu'elle réussirait peut-être à le reconquérir en simulant une conversion, mais que, s'il lui était possible de mourir, il ne lui était pas possible de mentir.

De la noire vallée qui se creusait à ses pieds, ses yeux remontèrent le versant opposé de la montagne, rencontrèrent une ligne de nuages, puis l'azur ouvert et les étoiles. Dans son enfance, elle croyait en Dieu. Quel doux refuge cette foi eût été pour elle, à présent! Mais comment croire en Dieu? Comment des êtres si muables, si misérables, si éphémères pourraient-ils établir l'existence d'un Absolu si grand? Comment Dieu pourrait-il être autre chose qu'une aspiration vers ce qui nous

manque? Et, si vraiment Dieu existait, ne fût-ce que sous la forme de cette Justice absolue dont Maironi était devenu fanatique, ne devrait-elle pas être visible, cette justice, dans tout ce qui ne dépend en rien de la volonté humaine, dans tout ce qui ne dépend que d'elle seule? Mais au contraire, où la voyait-on? Et pourquoi Jeanne était-elle condamnée à endurer une si cruelle souffrance? Cet amour, est-ce qu'elle se l'était donné à elle-même?

Le morceau de musique venait de finir. Elle recomposa comme elle put son visage, rentra au salon, demanda distraitement :

— Quel est donc ce morceau?

Son frère se scandalisa. « Comment! Elle n'avait pas reconnu le premier *allegro* de la *Sonate à Kreutzer?* »

— On l'appelle un *allegro*, continua-t-il. Mais moi, je l'appelle un mélange des douleurs de deux âmes, celle du piano et celle du violon, douleurs qui sont nécessaires pour faire naître une chose grande.

— Il me semble, fit observer timidement Mme Cerri en s'adressant à Jeanne, que, quelquefois, il en est ainsi dans la vie. Qu'en penses-tu?

Jeanne garda le silence.

SANS LAISSER DE TRACE

I

Depuis trois jours, la frêle dépouille de l'esprit monté à la Vie reposait dans le petit cimetière blanc, parmi les vignes, les oliviers et les lauriers de cette douce terre, un peu plus haut que le miroir du lac.

La nuit tombait, inquiète. Des rafales alternant avec de longs silences mugissaient sur les eaux, le long des rives, à travers les oléandres et les rosiers qui, dans le jardin de Maironi, se penchaient vers les ondes; elles grondaient dans le pin parasol, au-dessus du banc où Piero et don Giuseppe causaient ensemble; elles courbaient les minces flèches noires des cyprès plantés en amont du jardin, contre le mur d'enceinte. La clarté de la lune transparaissait dans un rideau de nuages laiteux étendu depuis les gracieux profils de la Galbiga et du Bisgnago jusqu'aux rochers sauvages du Pic de Cressogno et au front uniforme du Boglia; et quelquefois aussi on y voyait transparaître un instant l'image

voilée de l'astre lui-même, qui répandait une blancheur de neige sur le feuillage vert et les corolles roses des oléandres fleuris, sur la grève de l'allée, sur la haute muraille latérale de l'église d'Oria, sur le vieux clocher rustique dominant le jardin.

Inquiète dans le ciel, la nuit ne l'était pas moins sur la terre. La conversation sous le pin était interrompue aussi par des silences remplis d'attente, éclairée par quelque chose de mystérieux qui, tour à tour, transparaissait et disparaissait. De temps à autre, don Giuseppe semblait accablé sous un lourd fardeau, envahi dans l'âme par les ténèbres; et, de temps à autre, il se transfigurait, relevait la tête, avait une lueur sur le front et dans les yeux, une ardeur dans la voix et dans le geste. Au contraire, Piero gardait une attitude constamment grave; le feu de ses prunelles ardentes semblait plus intime; ses paroles avaient je ne sais quoi de pacifié et de résolu, qui était vraiment nouveau chez lui. Lorsque les choses se taisaient, c'était toujours don Giuseppe qui, le premier, rompait le silence où ils étaient demeurés d'un commun accord pendant qu'elles bruissaient dans le vent avec plus de force. Et ce qui sortait alors de la bouche du vieux prêtre, c'était presque toujours une espèce de soliloque, un anxieux retour de sa pensée vers les difficultés d'un devoir irrévocablement accepté désormais.

Cinq heures auparavant, par un acte qu'avait dressé le notaire de Porlezza, Piero venait de céder à Giuseppe Flores tous ses biens; et ce dont ils étaient convenus ensemble, c'était que don Giuseppe s'associerait quelques personnes déjà désignées par Piero afin de l'aider à instituer une société coopérative de production agricole, une société capable de s'étendre et ouverte dans certaines limites à quiconque désirerait en faire partie, une société où le sol, considéré comme un instrument de production, finirait par devenir propriété sociale, et dont les statuts auraient un caractère chrétien, de telle sorte que le but chrétien de l'association en pénétrerait et en dominerait le but économique. Si cette expérience n'était pas approuvée par les conseillers de don Giuseppe, ou si elle ne réussissait pas, les biens meubles et immeubles seraient divisés par lots que l'on assignerait d'abord en usufruit, et, après une période d'épreuve, on les donnerait en toute propriété à des familles choisies de paysans. Cette dernière disposition avait été suggérée par don Giuseppe, qui, sans cela, refusait d'accepter la cession des biens et la charge d'une expé-

rience en laquelle il avait peu de confiance. Si Piero n'était point parvenu à le persuader entièrement qu'il était à propos de créer un type d'association ouverte dans les limites du possible et où le capital social fût essentiellement la terre, du moins, par la vigueur tranquille de son raisonnement et par la gravité de son attitude, il l'avait convaincu que son intelligence était droite et ferme. Il lui en avait prouvé aussi la sereine et ingénieuse finesse en exprimant le scrupule que cette affectation des biens à des œuvres déterminées ne fût encore une manière d'en retenir indûment la propriété idéale; ce que d'ailleurs don Giuseppe n'avait pu admettre en conscience.

— Pardonnez-moi, dit tout à coup le vieillard, si j'ose vous poser une demande indiscrète. Est-ce qu'elle est dans votre vision, cette idée-là?

Jamais, depuis le jour douloureux et solennel, il n'y avait eu entre eux aucune allusion à ce sujet. Don Giuseppe ne s'était pas risqué à en parler. Piero n'en avait plus rien dit.

— Non, répondit-il. Cette idée est le fruit d'un long travail mental; et, à présent, elle s'est fortifiée en moi d'un sentiment chrétien; car j'estime que la confiscation de la terre au profit de quelques-uns est réellement une injustice et que, s'il se formait des syndicats ainsi ordonnés, ils seraient des foyers d'assainissement social. Mais, pour ce qui me concerne, il ne s'agit que de donner mon bien aux pauvres d'une façon réfléchie, de le donner conformément à une idée de justice. Il y a un mois, je songeais à me dépouiller sans que le sentiment religieux y fût pour rien, et je n'avais en vue qu'une justice particulière, comme je vous l'ai déjà raconté. Mais, aujourd'hui, je comprends que cela n'était pas raisonnable et que je ferai mieux de me dépouiller en vue d'une justice générale. Ma vision ne se rapporte qu'à mon avenir après que j'aurai renoncé.

— Il me semble, fit observer timidement don Giuseppe, que vous avez fait allusion à deux parties distinctes de votre vision.

— Oui, répondit Piero. Mais la seconde partie...

On entendit un bruit de rames et de voix. Une barque approchait; elle passa lentement sous le mur du jardin. Lorsque le silence fut rétabli, Piero entoura de son bras le cou de don Giuseppe.

— Excusez-moi, reprit-il. Je préfère ne rien dire... Il me semble que je ne suis pas digne!

— Un mot seulement. Vous persistez à croire que cette vision était surnaturelle?

— Ce que je vois clairement, à cette heure, c'est que ma vision était surnaturelle en tant qu'elle s'accordait avec certaines voix mystérieuses qui m'ont jadis parlé de temps à autre, et aussi en tant qu'elle m'a indiqué une action future à exercer au dehors. Mais, en tant qu'elle m'a présagé tels ou tels événemens, je ne présume rien: j'accepterai de la main de Dieu ce que Dieu voudra... D'ailleurs, j'ai pensé que mon devoir était d'écrire le récit de cette vision. Ce récit est déjà scellé dans une enveloppe que je vous prie de conserver pour qu'on l'ouvre après ma mort.

Don Giuseppe sourit et fit un geste comme pour dire qu'il mourrait sûrement le premier.

— Dans tous les cas, ajouta Piero, vous choisirez une personne de confiance qui sera chargée de l'ouvrir.

Les ombres que répand toujours le nom de la mort, les ombres d'un avenir imaginé solennel et tragique, entourèrent les deux personnes assises. Don Giuseppe se rappela certaines paroles dites par Piero immédiatement après la vision, les compara avec certaines paroles de leur entretien. « A quelle mission dans l'Église de Dieu pouvait être appelé ce jeune homme? » Mille conjectures diverses se présentaient à cet esprit profond. Dans cette âme se réveillaient mille désirs anciens et vagues au sujet d'une réforme catholique de l'Église; — désirs que le prêtre n'avait jamais exprimés clairement à personne, que peut-être même il n'avait jamais conçus clairement, parce que sa soumission et son humilité y faisaient obstacle. Une rafale siffla le long de la côte, une rumeur courut sur les rives, une rapide ombre noire traversa le lac; la cime du pin répondit par un gémissement; et, au même instant, la lune curieuse sortit des nuages, répandant une blancheur de neige sur le feuillage vert et les corolles roses des oléandres fleuris, sur la grève des allées, sur la haute muraille latérale de l'église, sur le clocher rustique dominant le jardin. Dans la profonde intelligence de don Giuseppe, apte aux intimes communions avec la nature comme aux intimes communions avec Dieu, le drame du vent, de la lune et des eaux, le drame de cette âme naguère obscurcie par les passions et maintenant illuminée mystérieusement par l'Esprit, se confondaient, se pénétraient, ne faisaient plus qu'un seul drame.

Quelqu'un entra dans le jardin. C'était le gardien qui venait

dire que les clefs du cimetière, demandées par Monsieur, avaient été apportées à la maison, et que l'on y avait en outre apporté pour lui de San Mamette un colis postal.

En s'acheminant vers la maison, Piero s'arrêta près du vieux rosier aux roses incarnadines.

— Voici une chose que je vous laisserai encore par écrit, dit-il; mais, dès maintenant, je vous la recommande de vive voix. Je désire que les sœurs aient bien soin de ces oléandres qui sont ceux que mon père a plantés, et des rosiers, et tout particulièrement de l'oranger et du mandarinier, dans le petit jardin.

La villa où Franco et Luisa avaient tant aimé et tant souffert, où l'épique bonté, la sérénité magnanime de l'oncle Piero avaient passé en faisant le bien, où la petite Ombretta était morte, devait recevoir les sœurs convalescentes d'un ordre choisi par don Giuseppe, en même temps qu'on y installerait une école de travail et d'économie domestique pour les filles de la commune d'Albogasio.

— Vous pourrez vous informer vous-même des soins qu'on en prendra, suggéra don Giuseppe.

Pour toute réponse, le jeune homme se pencha et posa les lèvres sur une rose.

— Ah! don Giuseppe, murmura-t-il en sortant du jardin, je puis bien dire au Seigneur : *quaerens me, sedisti lassus!* Que de fois ne m'a-t-il pas rappelé! Mais je m'obstinais à me perdre. Elle était encore un rappel de lui, votre bonne lettre, la dernière! Il a voulu m'obliger à reconnaître que je lui devais tout, et rien, absolument rien à moi-même!

II

Le colis postal était au salon. Piero l'approcha de la lumière et lut sur le timbre : *Vena di Fonte Alta.* Il reposa le paquet, prit les clefs du cimetière, dit à don Giuseppe qu'il sortait pour quelques minutes. « Ne le trouverait-il pas couché, lorsqu'il rentrerait?»

Don Giuseppe se sentait un peu las; mais, avant de se mettre au lit, il désirait écrire une lettre. Comme il se proposait de partir sans retard, il voulait annoncer aux Scremin son arrivée. « Piero n'avait-il rien à leur faire dire? »

— Faites ce que vous jugerez à propos, répondit Piero; écrivez ce qu'il vous plaira.

Le vieil ami circonspect n'osa pas interroger davantage.

Piero s'achemina vers le cimetière. Le vent et le lac se taisaient. Les flèches des cyprès, les cimes rameuses des oliviers, les fronts des montagnes se détachaient en noir sur le blanc rideau uniforme des nuées légères. Le sentier, la pente herbeuse à gauche, les petits champs à droite, le long de l'eau dormante, étaient gris de lune voilée. En chemin, Piero ne rencontra pas âme qui vive. Sur les marches du cimetière, près de la grille, un vieillard en guenilles était agenouillé qui, lorsqu'il entendit Piero venir, se leva, le regarda et lui dit avec un sourire presque idiot :

— J'étais en train de venir en aide aux âmes de mes chers morts. Vous êtes le fils de la pauvre dame Luisa? Elle m'en a tant fait, de bien, votre maman! Ah! quelle femme c'était!

Et le vieux, après avoir reçu une copieuse aumône, partit en traînant la jambe et en marmottant :

— Voyez-vous! Voyez-vous!

Piero ouvrit la grille, se découvrit, entra.

Presque en face de la grille, à gauche, dans le mur adossé à la montagne, quatre dalles de marbre blanc étaient encastrées.

Sur la première, il y avait cette inscription :

La piccioletta veste gentile
di Maria Maironi (1).

Sur la seconde :

Ingegnere Piero Ribera
grande cuore probo
in pace (2).

Par l'ordre de ses visites, la mort avait voulu que la gracieuse fillette et le vieillard accoutumé à la tenir sur ses genoux et à lui chanter : *Ombretta sdegnosa*, fussent encore voisins.

Sur la troisième :

A Franco
In Dio
la sua Luisa (3).

(1) « La petite dépouille gentille de Maria Maironi. »
(2) « L'ingénieur Piero Ribera, grand cœur probe, en paix. »
(3) « A Franco, celle qui est sienne en Dieu, Luisa. »

Et sur la quatrième :

A LUISA MAIRONI RIGEY
PIERO MAIRONI
IGNARO DELL' ASCOSO MATERNO VOLTO
SOSPIRANDO
POSE
1882 (1).

Dans la nuit claire, les caractères noirs des épitaphes se lisaient distinctement. A gauche de la dernière dalle, la terre remuée indiquait le lieu où reposait la pauvre Élisa.

Piero s'agenouilla sur l'herbe et courba le front. Ses lèvres étaient immobiles; pas une fibre de sa personne ne bougeait. Il semblait pétrifié dans cette respectueuse prière, dans cette attitude d'un homme qui sent, allongées sur sa tête, de diaphanes mains bénissantes.

Lorsqu'il releva le visage, la lune descendue à l'occident s'était cachée, le cimetière et les murailles s'étaient remplis d'ombre, les quatre épitaphes n'étaient plus lisibles, les mains bénissantes s'étaient retirées là-haut, dans le séjour du mystère.

III

Don Giuseppe s'était attardé à contempler le lac, les ombres de la nuit, une lointaine lumière à la base du San Salvatore. « Combien les hommes avaient changé à Valsolda, pensait-il, depuis le bon temps de jadis! et combien peu y avaient changé les choses! » Au retour de Piero, il lui tendit la main pour une étreinte silencieuse qui signifiait : « Je sais d'où tu viens. »

— Vous n'avez pas encore ouvert votre colis postal, lui fit-il remarquer ensuite.

Le gardien s'offrit pour ouvrir le colis, et Piero répondit :

— Faites!

Puis, après avoir allumé une bougie, il emmena don Giuseppe dans la pièce voisine, l'informa que le paquet venait certainement de « cette personne. » Ce devaient être des fleurs

(1) « A Luisa Maironi Rigey, Piero Maironi, qui n'a jamais connu le visage de sa mère, a élevé cette tombe en soupirant, 1882. »

pour le cimetière. Il n'avait pas l'intention de les y porter; tout à l'heure, dans le jardin, il s'était interdit de cueillir une rose pour la tombe de son père. Mais il désirait parler de « cette personne » à don Giuseppe.

— Je crois, dit-il, qu'elle sera de retour à la villa Diedo vers le commencement de septembre; et je voudrais qu'alors vous lui fissiez visite.

Le gardien entra avec le paquet ouvert. En effet, c'était une boîte de fleurs non liées. Avec les fleurs, il n'y avait que la seule carte de Carlo Dessalle. Jeanne, elle, y avait mis son âme; et ces fleurs coupées et mourantes, ces cyclamens odorans des bois de Vena, ces rhododendrons de Rio Freddo, ces edelweiss du Pic Astor ne parlaient que d'elle, ne disaient que son amour, sa douleur, la timidité de son offrande, la délicatesse de son silence.

Piero lut la carte de visite et regarda les fleurs, pensif.

— La carte est de son frère, reprit-il après un court silence. Vous pouvez donc vous présenter à la villa Diedo pour le remercier en mon nom. Mais tâchez aussi de voir sa sœur; et le mieux serait que vous pussiez la voir à un moment où elle se trouverait seule. D'ailleurs, il est probable qu'elle-même le désirera. Dites-lui que je quitte mes amis, mais que j'espère les revoir dans la vie véritable, et qu'en attendant, je leur demande pardon pour le mal que je leur ai fait, de quelque manière que ce soit. Dites-lui que, sorti du monde, je prierai particulièrement pour une âme malade de scepticisme et qui, si elle plaçait en Dieu l'amour qu'elle a placé dans une créature, deviendrait sublime. Vous ai-je fait savoir, don Giuseppe, que, si mon péché d'intention n'est pas devenu un péché d'action, c'est à elle que je le dois?

Don Giuseppe se taisait, le front soucieux, préoccupé, non de ce difficile entretien avec Jeanne Dessalle, mais du mystère où Piero enfermait ses résolutions futures. « Quel était l'ordre religieux où il projetait d'entrer? Entrerait-il même dans un ordre religieux? ou arrangerait-il sa vie librement? De quelle façon? A quelle époque? »

Enfin ils se levèrent l'un et l'autre, sortirent ensemble de la pièce. Tandis qu'ils se souhaitaient le bonsoir, le gardien vint demander à don Giuseppe, de la part du curé d'Albogasio, à quelle heure il se proposait de célébrer la messe le lendemain

matin. Don Giuseppe regarda Piero comme pour l'interroger sur ce que celui-ci désirait; mais Piero garda le silence. Alors le prêtre répondit :

— A sept heures.

Les fleurs des montagnes lointaines restèrent dans la pièce, tristes et abandonnées comme la femme qui leur avait confié en secret son chagrin mortel. Ainsi, tant d'années auparavant, dans cette même pièce, s'était épanché, sur des fleurs coupées et mourantes, le chagrin mortel de Luisa.

IV

Avant de se coucher, don Giuseppe écrivit à la marquise Nene la lettre suivante :

« Madame la Marquise,

« Nous avons déposé celle qui vous était chère dans le champ de repos que son pieux et tendre désir avait désigné.

« Ce fut un moment solennel. Le cimetière, l'escalier par où l'on y accède, l'étroit chemin qui le longe en contre-bas étaient remplis de gens silencieux, émus. J'ai adressé à l'Élue du Seigneur quelques paroles, comme j'ai su les dire, au nom de nous qu'elle a précédés dans la mort et au nom de ceux vers qui elle est montée comme une pieuse fille. J'ai vu les gens du pays pleurer d'atendrissement sur cette jeune inconnue qui a choisi pour sa dernière demeure leur humble cimetière, et aussi parce qu'ils gardent tous une fidèle affection à la mémoire de ceux qui sont ses voisins dans la terre comme dans le ciel. Le lieu est beau, parmi des vignes et des oliviers, sur la rive du lac. L'air serein, le lac tout miroitant sous la brise d'été, le gai murmure du feuillage semblaient nous inviter à ne pas pleurer; car notre morte était dans la joie immense de la vision divine.

« J'ai reçu aujourd'hui votre lettre. Veuillez croire que j'ai moi-même accueilli avec une certaine défiance l'annonce du projet conçu par votre gendre, de sortir du monde pour embrasser un état de pauvreté et de pénitence; et il me semble que je n'ai pas manqué au devoir de lui conseiller la réflexion, la prière, la calme attente d'une confirmation de la volonté divine. Je vous confesserai même que, étant donnés son caractère, sa

culture, sa condition sociale et ce retour inattendu à la foi chrétienne que Dieu a secrètement préparé, j'aurais souhaité qu'il prît une part active à la vie publique, ne fût-ce que pour le bien particulier de notre pauvre patrie. Mais j'ai vite reconnu que la résolution de M. Piero était inébranlable; et, à cette heure, je ne serais pas sûr de faire une œuvre bonne en la combattant.

« Il est très impatient de la mettre à exécution ; et j'ai accepté qu'il me cédât la propriété de ses biens, pour que j'en disposasse conformément à ses intentions. Le notaire a dressé l'acte aujourd'hui même ; et M. Piero me donnera demain par écrit les instructions que d'ailleurs il m'a déjà fait connaître de vive voix. Peut-être me dira-t-il aussi demain quelque chose touchant son prochain départ et touchant l'ordre religieux dont il a fait choix. Jusqu'à présent, je n'ai pu rien pénétrer de ses projets; et, à la rigueur, je ne saurais pas même affirmer qu'il eût le dessein d'entrer dans un ordre religieux. Quoi qu'il en soit, les dispositions prises par M. Piero, ses obscures allusions à l'avenir, que je vous rapporterai de vive voix, et surtout sa grande douleur et les circonstances admirables qui ont amené ce changement, tout cela, dis-je, me fait espérer de votre affliction un fruit tel que vous aurez à louer Dieu pour l'évidence de ses bienfaits comme vous le louez déjà de tout ce qui vous arrive par foi chrétienne; un fruit tel qu'il dissipera certaines opinions sur la nature de la ferveur religieuse de votre gendre, certaines appréhensions, certains soupçons parvenus jusqu'à moi et qui, selon la sagesse du monde, ne semblent pas tout à fait sans fondement, à ne considérer que les apparences. *A fructibus eorum cognoscetis eos.*

« Que Dieu continue à répandre sur vous une bénédiction de saintes pensées, et qu'il nous conserve longtemps celle en qui se reflète pour nous tant de sa lumière et de sa paix! Demain, je célébrerai la messe en commémoration de votre chère Élisa.

« Votre très dévoué

« Don Giuseppe Flores. »

V

Le lendemain matin, au moment où il allait sortir de la sacristie pour dire la messe, don Giuseppe demanda si M. Maironi était à l'église. On lui répondit que non; et alors, déjà prêt, il attendit un peu. Puis, comme Maironi tardait encore,

il célébra le service divin. Rentré à la sacristie, il y trouva le gardien de la maison, qui attendit avec peine que le vieux prêtre eût fini son action de grâces pour lui dire, d'une voix tremblante et le visage bouleversé, qu'il fallait venir à la maison tout de suite, tout de suite. « Qu'est-ce qu'il y avait? » Le gardien ne répondit qu'après avoir refermé derrière lui la porte de la maison; et sa réponse fut une explosion de larmes.

— Mais, juste ciel, qu'y a-t-il? s'écria don Giuseppe. Parlez, parlez donc!

Impossible. Le pauvre homme, parmi ses sanglots, ne réussissait pas à s'expliquer.

— Regardez! dit-il avec effort.

Et il présenta au prêtre un billet. Don Giuseppe y jeta les yeux, comprit, ne manifesta aucun étonnement, se fit accompagner dans la chambre où Piero avait couché. C'était une petite chambre du dernier étage, avec deux fenêtres, l'une au midi, donnant sur le toit du salon, en face du mont Bisgnago, l'autre à l'ouest, donnant sur le petit jardin suspendu, en face du long miroir étroit qui s'étend jusqu'à Gandria et au San Salvatore. Les deux fenêtres étaient ouvertes; la paix du lac et des montagnes entrait dans la chambre vide. Une valise et un pardessus de Piero étaient sur la commode, son parapluie et sa canne étaient dans un coin; ce qui fit que, tout d'abord, don Giuseppe surpris s'écria :

— Mais voilà ses effets!

L'instant d'après, il remarqua sur le bureau une lettre avec cette adresse :

Pour vous, don Giuseppe; et puisse Dieu vous rendre tout le bien que vous m'avez fait!

Le lit était intact. Don Giuseppe demanda au gardien s'il n'avait entendu personne descendre l'escalier pendant la nuit, ouvrir la porte de la maison. Non, le gardien n'avait rien entendu. Par le fait, à sept heures et demie, la grande porte était encore fermée. Mais, à six heures et demie, don Giuseppe avait trouvé ouverte la petite grille du jardinet C'était par là sans doute que Piero était parti.

Don Giuseppe lut la lettre qui lui était adressée, n'y trouva que les instructions promises, la confirmation des accords déjà pris de vive voix. Mais il y avait dans cette lettre une autre enveloppe scellée, avec la suscription :

A ouvrir après la mort de Piero Maironi.

Quant au billet laissé pour le gardien, il ne contenait qu'un affectueux adieu, un éloge, des remerciemens et l'ordre à cet homme de considérer désormais don Giuseppe comme son maître. Le gardien ne savait rien, ne comprenait rien, craignait que la mort de la jeune dame n'eût poussé son époux à un acte de désespoir, parlait de faire immédiatement des recherches à Porlezza et à Lugano.

— Non, non, lui dit don Giuseppe. Ne craignez aucun malheur. C'est Dieu qui le conduit. Nous le reverrons, s'il plaît à Dieu. Maintenant, il désire se cacher loin du monde. Respectons ce désir.

Le gardien fidèle se tut; mais, plus tard, il ne put se tenir de rechercher les traces de son maître. Il ne réussit à en trouver aucune. Personne ne l'avait rencontré, personne ne l'avait vu, personne n'avait entendu ses pas. Si un jour doit venir jamais où la voie secrète de cet homme disparu se révèle, où l'on apprenne la raison de tout ce mystère, Celui qui l'appela pour ses batailles est seul à le savoir.

ANTONIO FOGAZZARO.

CÔTES ET PORTS FRANÇAIS

DU PAS DE CALAIS

III [1]

LE DELTA DE L'AA

I

C'est à Saugatte que vient mourir la falaise du massif boulonais. Là commence, pour se prolonger jusqu'en Belgique et en Hollande, une zone littorale plate, sans relief, qui était encore, il y a quelques siècles à peine, dans son état naturel, et présentait une interminable succession de marécages alternativement submergés et découverts à chaque marée. Cette zone de tourbières, de vases, de flaques d'eau et d'alluvions pénètre en certains points très avant dans l'intérieur du continent. Son niveau est en général un peu supérieur à celui de la basse mer, mais inférieur à celui du flot. Elle est par conséquent submersible et serait même presque toujours submergée à chaque forte marée, sans la précieuse barrière de dunes récentes qui la protège.

Le nom de « Pays-Bas, » exclusivement réservé aujourd'hui à cette partie de la terre néerlandaise qui longe la mer du Nord, entre l'embouchure de l'Escaut et la presqu'île de Jutland, pour-

(1) Voyez la *Revue* des 15 juin et 1er juillet.

rait et devrait même être celui de toute la région. Les véritables Pays-Bas de l'Europe du Nord-Ouest, si l'on donnait aux lieux la désignation rationnelle qui devrait résulter de leur topographie, de leur relief, de leur aspect, de la constitution de leur sol, en un mot, de tous leurs caractères distinctifs, commencent en réalité en France, immédiatement après le cap Blanc-Nez, à deux lieues à peine à l'Ouest de Calais.

Sur presque tout le développement de la côte se sont accumulés des bourrelets de vase et de sable mobiles, qui ont peu à peu cheminé sur l'estran et ont formé de longues et étroites bandes de dunes, les unes isolées, les autres rattachées à des plateaux insubmersibles. Derrière ces dunes, un dédale de marais et de forêts. C'était, à l'origine de notre ère, le pays des Ménapiens et des Morins (1). « Même dans les temps calmes et sereins, dit Strabon, le ciel est obscurci pendant la plus grande partie du jour. On n'y voit briller le soleil que pendant trois ou quatre heures vers le Midi. Toute la région est humide et couverte de brouillards, et les habitans trouvent dans les marécages et les forêts qui les entourent une retraite assurée (2). » Point de villes; quelques masures seulement. La mer, en se répandant sur ce sol d'une horizontalité presque absolue y apportait tous les jours des sables, des débris de rochers pulvérisés, et les vases qu'elle tenait en suspension dans ses eaux troubles et grises et qu'elle abandonnait en se retirant. Le sol s'exhaussait ainsi peu à peu. Les vents du large, agissant de leur côté, amoncelaient toujours de nouveaux remblais à la limite de l'estran. Quelques broussailles, la végétation spontanée de rares plantes marines et le travail de l'homme ont tout d'abord fixé, tant bien que mal, de distance en distance, des lambeaux de ce territoire incertain. Çà et là, des bancs à peine émergés de quelques centimètres au-dessus des plus hautes mers sont devenus des îles, et se sont lentement élargis et affermis L'homme en a pris péniblement possession; il a pu y vivre longtemps de la pêche et de la chasse, et tout autour, il a essayé quelques grossières cultures. Mais la situation est restée longtemps précaire, et il a compris de très bonne heure que l'invasion périodique des eaux de la mer s'opposerait toujours à un établissement régulier. Tous ses efforts se sont portés dès lors à rendre continue la barrière de

(1) César, *de Bello Gallico*, III, XXXVIII.
(2) Strabon, *Géographie*, l. IV, ch. V, 2.

dunes que les vagues et les vents avaient amoncelées un peu partout sur le rivage. Il s'est ingénié à fermer les intervalles existant entre ces dunes; et, si l'on en croit Faulconnier, l'un des plus vieux et des plus érudits historiens du Pas-de-Calais, le petit peuple des Diabintes — c'était le nom que portait le groupe de la grande tribu des Moërs qui habitait spécialement la région maritime où s'est développée la ville de Dunkerque, — construisait déjà, vers la fin du règne de l'empereur Auguste, les premières écluses qui devaient assurer l'ouverture et la fermeture des issues réservées entre les dunes pour l'écoulement des eaux. « Parmi ces écluses, dit-il, les unes consistaient en une porte à coulisses qu'on levait pendant la basse marée pour faire écouler, durant quatre heures, les eaux de la mer dans leur lit naturel, et qu'on abaissait à la haute mer pour empêcher leur passage dans les terres; les autres étaient comme deux battans de porte qui s'ouvraient par le courant des canaux et qui se fermaient d'eux-mêmes par l'effet du reflux (1). »

En l'absence de textes classiques et de documens techniques précis, il est difficile d'avoir des notions un peu exactes sur ce que pouvaient valoir ces écluses. Ce que nous savons d'ailleurs des procédés de construction des anciens nous autorise à croire que ces ouvrages devaient être très rudimentaires et éprouver de bien fréquentes avaries, pour ne pas dire une dislocation complète, lorsque les vagues venaient affouiller le pied des dunes dans lesquelles ils étaient fondés d'une manière très certainement fort médiocre. Les désastres si nombreux que l'on a vus se produire sur toute la ligne de défense de la Flandre maritime à des époques encore assez rapprochées de nous, alors que l'industrie et le génie modernes avaient perfectionné d'une manière si remarquable tous les travaux d'art de cette nature, permettent d'affirmer que les écluses des Morins ou des Diabintes devaient être de simples barrages qu'on élevait à la hâte, à l'époque des grandes marées, pour empêcher l'inondation générale du pays; qui ne se fermaient pas régulièrement et automatiquement comme nos écluses modernes; et que l'on devait renouveler bien souvent si on voulait être à l'abri des irruptions de la mer et assurer, pendant la saison des pluies, un écoulement temporaire dans la plaine en grande partie submergée.

(1) Faulconnier, *Description historique de la ville et du port de Dunkerque* 1730.

Il est donc très probable, — et tous les historiens de la Flandre maritime s'accordent à le dire, — qu'à l'époque de la conquête, et même longtemps après, toute la région littorale, le long de laquelle devaient plus tard s'élever les villes de Calais, de Gravelines et de Dunkerque, et qui s'étendait plus loin même que Saint-Omer, était à peu près sous l'eau. C'était la partie noyée et presque inhabitable de la grande province qu'on appelait la Morinie. Elle se composait d'une série de golfes, de petits lacs, de marais et d'îles nombreuses, les unes à une certaine distance de la terre ferme, les autres tantôt isolées, tantôt rattachées entre elles ou au rivage suivant la hauteur de la mer.

La principale de ces îles a été décrite par Strabon et se trouvait à peu près à moitié chemin entre les dunes émergées qui devaient être un jour les territoires de Gravelines et de Dunkerque. A l'Est s'ouvrait le golfe de Mardick; à l'Ouest un autre golfe du côté de Calais; au Nord la mer. Au milieu serpentaient les bras nombreux d'un large cours d'eau, dont les eaux, périodiquement gonflées par la marée, se déversaient de tous côtés et couvraient toute la plaine basse de leurs limons. C'était l'Aa. Les cartes, assez rares d'ailleurs, à l'aide desquelles les chroniqueurs et les historiens du siècle dernier ont essayé la reconstitution de l'ancien littoral de la Morinie, ne sauraient présenter un grand caractère d'exactitude; et, malgré les progrès sérieux de la critique moderne et de la science géographique, celle que l'on serait tenté de faire aujourd'hui ne pourrait fournir, sur les contours du rivage, tels qu'ils devaient être il y a quelques années à peine, que des indications bien approximatives. Mais il est cependant tout à fait certain que ce golfe existait et qu'un véritable bras de mer s'avançait autrefois jusqu'à Saint-Omer et même bien au delà.

Les anciens géographes donnent à cet estuaire le nom de *Sinus Itius;* mauvaise désignation, puisqu'elle avait été déjà appliquée à l'embouchure de la Liane et qu'elle peut causer une confusion. L'estuaire s'est d'ailleurs bientôt transformé en marécage, et l'homme a fini par le convertir en un excellent territoire agricole. Mais cette plaine cultivée a été longtemps une grande rade; et les barques de pêche pouvaient encore, au moyen âge, y entrer à pleines voiles. Tout autour, une centaine de villages et de masures, et, au milieu, un nombre indéfini d'îles comme on en voit dans le bassin d'Arcachon ou dans le Morbihan. Au xe siècle encore, le bras de mer pénétrait dans les

terres jusqu'à Watten, puis s'engageait dans un défilé assez étroit et s'évasait ensuite largement pour former le grand lac de « Sithiu », dont l'ancien niveau se reconnaît encore à la surface horizontale des dépôts que ses eaux troubles ont laissés. Au fond, sur la rive, était une ancienne ville gallo-romaine dont le nom primitif était probablement le même que celui du lac et qui est devenue Saint-Omer.

La petite ville de Saint-Omer a donc été un véritable port où les navires pouvaient accoster directement; et, en creusant le sol pour élever les murs de sa citadelle, en remaniant par la culture les couches d'alluvions qui l'entourent, on a trouvé, à diverses reprises, des ancres et de vieilles carènes englouties comme on en rencontre quelquefois tout le long de la côte. Ce nom de « Sithiu » rappelle, comme nous l'avons déjà fait observer, celui d'*Iccius* ou d'*Itius* de l'époque gallo-romaine; mais un vieil érudit du commencement du XVIIe siècle a cru y trouver une certaine parenté avec celui de Mardick latinisé, *Mardic-cius*. Les géographes sont d'ailleurs aujourd'hui d'accord avec les géologues pour reconnaître que Saint-Omer était le point terminus de la navigation dans le golfe graduellement atterri par les eaux limoneuses de l'Aa et aujourd'hui à peu près fermé, du côté de la mer, par la longue barrière de dunes qui court de Calais à Dunkerque.

II

Cette Morinie était donc une immense lagune, au milieu de laquelle émergeait un archipel d'îles, et qui était ceinturée par un chapelet de légères éminences sur lesquelles devaient plus tard s'élever les petites villes d'Ardres, d'Audruick, de Watten, de Bergues, de Hondscoote et de Saint-Omer. Quelques-unes de ces îles même, si l'on en croit des souvenirs encore assez récens des habitans du pays, étaient, comme celles qui descendent les grands fleuves d'Amérique, des îles flottantes, amas de feuilles et de roseaux, de branches desséchées et de débris agglutinés entre eux, sortes de radeaux mobiles sur lesquels la végétation avait pris une certaine importance, vaguant un peu au hasard sur la grande lagune comme des lambeaux détachés de la côte voisine. On en voyait encore quelques restes au siècle dernier aux environs de Saint-Omer. La dernière de ces îles flottantes,

située à l'Est de Haut-Pont, près du goulet de Watten, s'est effondrée en 1840 (1).

Les premiers habitans de cet étrange pays, aujourd'hui complètement transformé, furent quelques peuplades aventureuses détachées de la région du Rhin. Après avoir quitté les forêts de la Germanie, elles s'arrêtèrent devant les marécages indécis qui s'étendaient jusqu'à l'horizon marin et devaient leur sembler les limites mêmes du monde. Ils en prirent naturellement le nom; ce furent les Morins, c'est-à-dire les habitans des marais ou des Moëres. C'est ainsi qu'on désigne toujours la région palustre aux environs de Dunkerque. L'étymologie paraît être le vocable tudesque *mör* ou le mot anglais *moor* lande, plaine vaseuse, lieu d'amarrage, dont l'origine remonte aux premiers temps de la langue saxonne.

Cette ancienne baie est très nettement délimitée par une ceinture de coteaux, qui sont le prolongement de la vallée supérieure de l'Aa. L'ancien port de Saint-Omer en occupait le fond. Au-devant du port, les coteaux s'écartent un peu, et le bassin d'autrefois avait une largeur de 2 à 3 kilomètres; mais ils se rapprochent graduellement jusqu'à Watten, où se trouve une sorte de goulet de 200 à 300 mètres seulement. A la sortie de ce goulet, la vallée s'ouvrait largement. C'était la grande plaine marécageuse, coupée de petits lacs, d'étangs et de fondrières, semée d'îlots et de bancs vaseux au milieu desquels serpentaient les différens bras de l'Aa et que les dépôts séculaires des alluvions et l'établissement de plusieurs centaines de canaux et de rigoles d'assainissement ont transformée en terre de première valeur. Le pays en a pris le nom. C'est la région, des « watergands, » ou des « wateringues, » c'est-à-dire des écoulemens d'eau.

Les premiers travaux d'endiguement paraissent remonter au VIIe siècle. Il est probable cependant que, dès qu'il eut mis le pied sur ce sol périodiquement détrempé, l'homme joignit tous ses efforts au travail de la nature pour s'assurer autant que possible la possession permanente de quelques lambeaux de terre, les défendre contre les attaques de la mer, les rendre propres à recevoir une culture à peu près régulière ; et très certainement les Morins des premiers siècles, — peut-être même leurs prédécesseurs, — ont cherché à se mettre à l'abri des inondations et

(1) J. Girard, *Les rivages de la France. L'ancien pays des Morins.*

des submersions en construisant, de distance en distance, autour de leur masure et de leurs champs, quelques-unes de ces digues en fascines et clayonnages que les Hollandais ont depuis perfectionnées d'une manière si remarquable. Quelque rudimentaires que fussent ces premiers endiguemens, ils ont puissamment contribué à favoriser le travail naturel du colmatage; et les petits plateaux à peine émergés au-dessus de l'eau et qu'on désigne sous le nom de « terpens » ont été en quelque sorte les socles sur lesquels ont été établies la plupart des villes de la région inondée, — Bergues, Watten, Saint-Omer (1).

En somme, tout le pays des wateringues n'est qu'un ancien bras de mer, qui s'est transformé graduellement en lagune vive, puis en lagune morte, et qui s'est définitivement colmaté par l'action combinée de l'homme et de la nature. Le golfe des temps anciens est devenu un immense delta, qui comprend une étendue de 80 000 hectares. C'est très sensiblement la surface de la Camargue aux embouchures du Rhône. L'eau coule aujourd'hui dans le lit régulier et artificiel que les hommes lui ont taillé et se dirige en droite ligne de Saint-Omer à Gravelines. On lui a donné partout une largeur de 20 mètres, une profondeur uniforme de 2 mètres; il est bordé de chemins de halage empierrés; il est accessible en tout temps à des « bélandres » pouvant porter 300 tonnes. L'ancien fleuve au cours variable et en partie colmaté est devenu à la fois un canal de navigation et d'assainissement. Mais au XVIIIe siècle encore, avant l'ouverture artificielle du chenal de Gravelines à la mer, son embouchure se trouvait à 5 kilomètres environ à l'Est; et, pendant toute la période du moyen âge, elle paraît au contraire avoir été à 4 kilomètres à l'Ouest.

A Watten, l'Aa se bifurque. L'émissaire principal continue à couler vers le Nord dans la direction de Gravelines; sur la rive droite se détache un bras aussi important que le tronc et qui suit une direction parallèle au rivage de la mer, c'est-à-dire du Nord-Ouest au Sud-Est. Ce rameau a été aussi régularisé et est devenu le canal navigable de la Colme; il passe à Bergues et à Furnes, et communique successivement avec les canaux de Dunkerque et d'Ypres, la rivière de l'Yser et tout le réseau navigable de la Belgique. Un peu plus loin, sur la même rive, nou-

(1) Allent, *Mémoire sur le régime de la vallée de l'Aa*, 1850.

velle bifurcation qu'on appelle le canal de Bourbourg et qui se soude, comme la précédente, aux canaux qui aboutissent à Dunkerque. Sur la rive gauche, à peu près à égale distance entre l'origine du canal de la Colme et le canal de Bourbourg, se détache enfin le canal de Calais, qui a été aussi, à l'origine, un bras naturel de l'Aa.

Tous ces canaux ont le même mouillage de 2 mètres et remplissent une double fonction : la navigation et l'assainissement. Ce sont les artères principales d'un immense réseau de fossés, de roubines, de rigoles de toutes dimensions désignés, sous le nom générique de « watergands, » quelques-uns navigables pour les nacelles à fond plat et les barques de très faible tirant d'eau, véritables organes de vie et de mouvement, servant à la fois au desséchement, à l'irrigation et aux transports. Sans un entretien de tous les jours, ces milliers de watergands, dont l'eau finit toujours par s'écouler à la mer au moyen de « tirages » pratiqués aux heures de la basse marée, seraient depuis longtemps en partie colmatés. Les trois grandes branches de l'Aa régulièrement canalisées aujourd'hui, et dans lesquelles le niveau de l'eau et le mouillage sont réglés avec une précision absolue, seraient elles-mêmes devenues, comme les anciens bras du Rhône dont on peut suivre les traces sur le territoire de la grande et de la petite Camargue, des « lônes » indécises et malsaines qu'on aurait pu nommer des « Aas-morts, » comme on dit les « Rhônes-morts » de la Basse-Provence. Le pays serait resté à l'état de marécage insalubre, et le mélange des eaux douces et des eaux salées aurait continué à y développer, comme au moyen âge, les germes de toutes les fièvres pernicieuses. Tout a été merveilleusement transformé. A l'extrémité de cet immense échiquier, des écluses perfectionnées, munies de portes d'ebe et de flot, permettent de retenir les eaux dans les deux sens. Les portes sont fermées à la marée montante. Quand le flot baisse, les eaux douces pèsent à la fois contre elles et se répandent dans les biefs maritimes qui les conduisent à la mer. L'écoulement des eaux intérieures est ainsi régulièrement assuré. Pendant la saison des sécheresses, on a même soin de les retenir par des barrages temporaires, et on les fait déverser ensuite par une infinité de rigoles sur la terre altérée; et c'est ainsi que l'homme a pu créer une des plus riches provinces du Nord de la France, et que des moissons, des troupeaux, de riches fermes

d'exploitation, des villages entiers occupent le domaine de l'Océan refoulé (1).

III

Les trois ports de la région littorale des wateringues sont Calais, Gravelines et Dunkerque. Le premier et le dernier, en pleine prospérité, ont été depuis quelques années complètement transformés. Gravelines, au contraire, malheureusement placé à égale distance et assez près des deux autres — 10 kilomètres à peine de chaque côté — n'a pu supporter ce redoutable voisinage, et, après avoir eu une situation prépondérante, est tombé dans un état de déclin et d'abandon très regrettable. Aucun des trois d'ailleurs ne paraît avoir eu la moindre importance à l'origine de notre ère, ni même à l'époque romaine. A 8 kilomètres environ à l'Ouest de Dunkerque, le petit bourg de Mardick, à peu près désert aujourd'hui, était probablement alors la principale station navale des galères de l'époque qui pouvaient remonter jusqu'à Sithiu, devenu Saint-Omer, et paraît avoir conservé cette suprématie jusque vers le ve siècle (2). Quelques géographes ont même soutenu avec une certaine témérité que Mardick avait été le *Portus Itius* de César et de Strabon. Nous avons vu précédemment que le grand port de l'empire sur la Manche était certainement Boulogne-sur-Mer, *Gesoriacum*, à l'embouchure de la Liane. Tout au plus Mardick pouvait-il être le havre d'entrée du *Sinus Itius* dans la partie de la grande lagune de l'Aa la plus voisine de la mer, où flottait, à peine émergé au-dessus du niveau des basses eaux, l'archipel des Morins.

Quant à Calais, situé à l'extrémité de l'estuaire occidental du delta de l'Aa et dont le port moderne est resté le débouché régulièrement aménagé des wateringues du pays, il n'apparaît dans l'histoire que vers le VIIe ou le VIIIe siècle. La ville est double : au Nord, sur la mer, Calais proprement dit, dont les vieilles et hautes maisons et les bassins étaient enserrés hier encore par un épais collier de murailles, précédées d'une double ceinture de fossés, dentelées et étoilées suivant le système de Vauban ; au Sud, le grand faubourg de Saint-Pierre, prolongeant sans cesse

(1) Durand, *Les grands travaux du port de Dunkerque et leurs rapports avec le desséchement du pays*, 1864.

(2) Raymond de Bertrand, *Histoire de Mardick*, 1852.

ses longues et larges rues rectilignes, ses maisons uniformes, ses usines et ses fabriques sur un terrain horizontal et illimité et présentant toute la banalité des villes industrielles du Nord. C'est Calais-Sud qui, malgré son aspect tout moderne, a cependant précédé la vieille ville du port, qui portait autrefois le nom de « Pétresse » aujourd'hui Saint-Pierre, et fut complètement brûlé par les Normands à la fin du IXe siècle.

Calais était, vers l'an 900, une annexe du comté de Boulogne; et c'est de cette époque que datent les premières murailles de son enceinte, la construction du fort Nieulay et, selon toute probabilité, le creusement du bassin du Petit-Paradis qui paraît avoir été l'embryon du port. Calais, dont la rade foraine est assez bien protégée par les bancs sous-marins de Riden, est le port du continent le plus rapproché de la Grande-Bretagne; et ce voisinage devait naturellement éveiller l'attention jalouse de nos voisins. Au XIIIe siècle, le petit port de Wissant, qui avait joui jusque-là d'une certaine importance, était complètement comblé par les sables, et celui de Boulogne, dans un état de dégradation lamentable, presque abandonné. Calais devait naturellement être considéré comme le port de transit presque exclusif entre l'Angleterre et la France. Ce fut de là que le dauphin Louis, fils de Philippe-Auguste, partit avec une flotte de 80 bâtimens de guerre et de 600 transports, appelé par les barons anglais mécontens de leur roi Jean sans Terre. On sait que, malgré le succès de son expédition, les chimériques espérances qu'avait pu concevoir le jeune prince furent complètement déçues. Le trône du roi dépossédé fut tout simplement conservé à son fils, et le résultat de cette campagne un peu naïve fut d'entretenir chez nos voisins le désir d'une revanche. Elle devait malheureusement se réaliser un siècle plus tard. Alors que Calais était en pleine prospérité, le roi Édouard III, encouragé par notre désastre de Crécy, vint en faire le blocus. L'histoire a conservé le souvenir des dramatiques incidens de ce siège, qui dura près d'une année, de la résistance héroïque de ses habitans, de leurs souffrances et de la basse vengeance du vainqueur tenant à humilier par des procédés barbares les malheureux que la mauvaise fortune mettait à sa discrétion.

Calais resta plus de deux siècles entre les mains des Anglais. Ce fut en quelque sorte leur tête de pont sur le continent. La ville, ruinée par le siège de 1347, dut être reconstruite presque

en entier. Le chenal envasé fut recreusé, le bassin du Petit-Paradis réparé. L'avant-port d'échouage aménagé devint un second bassin qu'on appela le Grand-Paradis, et on entoura la ville d'une nouvelle enceinte de remparts. On construisit ensuite tout autour un système assez compliqué de digues allant du fort Nieulay à Sangatte, de manière à bien circonscrire la crique naturelle où les eaux se répandaient autrefois dans une sorte d'étang assez mal défini; et le tout fut protégé et défendu par la tour du Risban qui commandait l'entrée du port.

Calais fut alors choisi comme principal entrepôt pour le transit des laines entre l'Angleterre et la Flandre, et on l'appela « l'étape des laines. » Ce fut bientôt une place de commerce très fréquentée, et le mouvement du port y prit rapidement une très sérieuse importance. Mais, en l'année 1558, un coup de main hardi du duc de Guise porta heureusement un terme à cette odieuse mainmise sur le territoire de la France; et, sauf une courte occupation des Espagnols qui prit fin à la paix de Vervins, le Cambrésis, qu'on aimait à appeler « le Pays reconquis, » nous demeura pour toujours assuré (1).

Le port, cependant, était loin de satisfaire aux exigences du commerce; les bassins étaient insuffisans, les conditions de l'entrée assez médiocres, le chenal souvent ensablé. Les premiers projets sérieux d'amélioration furent l'œuvre de Vauban, qui reconnut tout de suite que l'avenir du port était intimement lié à la régularité et à la puissance des chasses. C'était, en effet, le seul artifice que l'on connût à cette époque pour dégager un chenal et des bassins à chaque instant atterris. Toute la plaine triangulaire qui s'étend au Sud-Ouest, et dont Watten, Gravelines et Calais sont les trois extrémités, présente une pente très faible, mais uniforme, vers cette dernière ville, qui en est en quelque sorte l'exutoire naturel. Les travaux de tous les ingénieurs modernes, — écluses, bassins de retenue, prolongement des jetées, — ont été jusqu'à ces derniers temps conçus et exécutés en vue d'évacuer par là les eaux de toute la région wateringuée et d'utiliser leur force de propulsion pour soutenir et continuer autant que possible l'action des chasses jusqu'à la laisse des basses mers.

Sans compter les puissans appareils de dragage, à peu près

(1) Bernard, *Annales de la ville de Calais et du pays reconquis*, 1715.

exclusivement employés aujourd'hui dans les ports établis sur une côte sablonneuse et aux embouchures des grands fleuves soumis à l'envasement, le port de Calais met à contribution les eaux de deux grands bassins de retenue; le premier, le plus ancien, situé à l'Ouest, longeant le vieux port et le port d'échouage; le second, à l'Est, de dimensions colossales, — près de 100 hectares, — pouvant tous deux, dans moins d'une heure, écouler plus de 1 600 000 mètres cubes d'eau, mais cependant d'un effet pratique bien inférieur à celui des outils dragueurs modernes.

Les trois canaux de Mark au Nord, de Calais à Bergues au centre et des Pierrettes au Sud débouchent directement dans les anciens fossés de la ville, qui ont été élargis, recreusés, bordés de quais couverts de rails et sont devenus de longs bassins spécialement affectés à la navigation intérieure, communiquant par des écluses, d'une part avec les bassins maritimes, de l'autre avec le réseau navigable des canaux du Nord. Tout cet ensemble un peu compliqué se développe autour de la vieille ville de Calais, et forme une grande ceinture d'eau qui a pendant longtemps été considérée comme très suffisante pour assurer le développement du commerce.

Le chenal d'accès aux bassins de la ville n'a pas moins de 125 mètres de largeur, et sa profondeur peut être facilement maintenue à quatre mètres au-dessous des plus basses mers. C'est plus qu'il n'en faut pour assurer à heure fixe le service régulier des steamers entre la France et l'Angleterre. Le trajet entre Calais et Douvres est la route la plus courte entre les deux pays : 28 kilomètres seulement. C'est très certainement le bac marin le plus fréquenté du monde. Près de deux millions de voyageurs par an.

Le large chenal d'entrée de Calais conduit dans un vaste avant-port de près de 7 hectares, dans lequel peuvent mouiller, à toute heure de marée, des navires calant 8 mètres d'eau. L'un de ses quais, occupé par la gare maritime, est la tête de ligne du chemin de fer du Nord de la France et par suite de toute l'Europe. Une double écluse donne aux navires ayant les plus grandes dimensions toutes les facilités d'accès dans un bassin à flot de plus de 11 hectares. Plus de 3000 mètres courans de quais, munis de rails et de l'outillage le plus perfectionné pour la manutention rapide des marchandises, bordent l'avant-port et le bassin à flot. Au fond est disposé une vaste forme de radoub dans lequel les bateaux du plus fort tonnage, et même les cuirassés, peuvent venir réparer

leurs avaries. Après le bassin à flot, un arrière-bassin communique avec les larges fossés de la ville qui séparent Calais-Nord de son grand faubourg de Saint-Pierre, contournent l'ancienne citadelle, sont aménagés pour recevoir les chalands et les bélandres des canaux du Nord et constituent le grand port de navigation intérieure. A l'Ouest enfin, et communiquant aussi directement avec le chenal d'entrée, sont les anciens bassins comprenant un port d'échouage et un bassin à flot, d'une superficie totale de près de 6 hectares, bordés comme les bassins modernes de quais garnis de voies ferrées et présentant un développement de près de 2 kilomètres.

Le port de Calais peut donc être considéré comme un des mieux outillés de notre littoral du Nord. Son tonnage, en progrès marqué pendant quelques années, paraît aujourd'hui stationnaire. Le mouvement de la navigation, entrées et sorties, est de plus d'un million de tonneaux; mais un très grand nombre de steamers transitent surtout des voyageurs, et le tonnage effectif des marchandises importées ou exportées ne dépasse guère 300 000 tonnes, un quart au plus malheureusement à l'exportation. Beaucoup de navires sortent sur lest. A l'importation, des bois de construction de Norvège, de Suède, d'Allemagne et de Russie, des fontes d'Écosse et même des charbons anglais qui réussissent, — nous ne saurions le dire sans peine, — à concurrencer nos houilles du Nord pourtant si voisines. Les aménagemens du port sont d'ailleurs parfaits, et on a prévu tous les besoins du plus large avenir; mais le mouvement ne paraît pas beaucoup progresser, et il est probable qu'il n'atteindra jamais celui de Dunkerque. Le grand trafic de Calais est et sera toujours celui des voyageurs et des courriers.

IV

Gravelines n'est plus aujourd'hui sur la mer. Pendant les quatre premiers siècles de notre ère, c'était un modeste havre de pêcheurs dont le nom est resté inconnu et qui occupait probablement l'emplacement du petit faubourg des Huttes situé à 5 0 mètres environ à l'Est de la ville actuelle. Un moine errant du nom de Willebrode vint y prêcher la religion du Christ à peu près en même temps que saint Éloi évangélisait un peu plus loin dans les dunes de Dunkerque. Au commencement du

IXe siècle, le pays prit le nom de son apôtre; mais Saint-Willebrode n'a été longtemps qu'une assez pauvre bourgade. C'était Mardick, aujourd'hui presque disparu et situé à 4 kilomètres environ à l'Est, qui était réellement, comme nous l'avons dit, le principal atterrage à l'époque romaine et n'a cessé de garder une certaine clientèle de marins jusque vers le milieu du Ve siècle. Le pays recevait d'ailleurs à tout moment la visite des pirates du Nord.

Ces pirates du Nord furent, pendant près de sept siècles, le fléau périodique de toute notre région littorale de la Picardie, de la Normandie et d'une partie de la Bretagne. Ils arrivaient à l'improviste, montés sur de longs vaisseaux qu'on appelait « des chevaux ou des serpens de mer, » rasaient tous les promontoires de la côte, rôdaient aux embouchures de tous les fleuves, s'enfonçaient dans tous les fiords, débarquaient un peu partout à la faveur de la nuit et de la tempête. Leurs navires, aux voiles rouges rayées de noir, aux proues élancées, et sculptées en têtes de dragons, manœuvrés par des rameurs excellens, avaient bien l'aspect d'animaux fantastiques d'un autre âge, de monstres vivans; et tantôt gravissant la crête des vagues, tantôt s'enfonçant dans le creux de la houle, semblaient se jouer du fracas des orages et du bruit de la mer. Ces invasions presque toujours à l'improviste prirent au IXe siècle une continuité qui désolait le pays. Les pirates descendaient en masse sur toutes les plages, y construisaient à la hâte des camps retranchés qui leur servaient de retraites, de centres de ralliement et de points d'appui, en sortaient brusquement pour pénétrer dans l'intérieur des terres, chassaient devant eux les populations atterrées, dévastaient tout le pays, et partaient ensuite emportant sur leurs vaisseaux le butin et les femmes, laissant derrière eux une longue traînée de deuil, des lueurs d'incendie, des ruines fumantes, et des amoncellemens de cadavres autour desquels tournoyaient dans le ciel gris des spirales de corbeaux.

Saint-Willebrode en particulier, plusieurs fois pillé et rançonné, aurait complètement disparu si le roi de France, impuissant à protéger lui-même sa province de Flandre, n'eût institué pour la défendre et la gouverner en son nom de grands officiers armés de pleins pouvoirs qu'on désignait sous le nom de « forestiers. » L'un de ces forestiers en particulier ne fut pas un homme ordinaire. Jeune, beau, énergique et ne doutant de rien,

Beaudouin, très bien nommé Bras de Fer, eut la témérité de s'éprendre, vers l'an 860, de la propre fille de son roi et la bonne fortune d'être très bien accueilli par elle. Mais Charles le Chauve ne le trouva pas, paraît-il, d'assez bonne maison pour épouser régulièrement une petite-fille de Charlemagne. La jeune princesse fut probablement aussi de cet avis; et, pour éviter toute discussion inutile, elle n'hésita pas à partir avec son ami le forestier. Ce fut un gros scandale. Le cas était en effet plus grave pour l'époque que de nos jours où des incartades du même genre ne sont que des faits courans de la grande chronique mondaine et internationale. Le pape Nicolas Ier fut saisi de l'affaire et tout d'abord excommunia les deux inculpés. Ceux-ci prirent la chose assez bien pendant un certain temps; mais, au bout d'un an, ils jugèrent convenable de régulariser leur situation et allèrent faire pénitence à Rome. L'excellent pape fut touché de leur repentir, et s'empressa de leur donner l'absolution. Mais la jeune princesse avait l'esprit assez pratique, et le sacrement de la pénitence n'était certainement pas celui qui lui tenait le plus à cœur. A sa prière, le pape intervint auprès du roi, lui conseilla de tout oublier, d'accepter les faits accomplis. Le roi se laissa fléchir, et le mariage eut lieu. Tout eût été pour le mieux si, conformément aux mœurs royales de l'époque, Charles le Chauve n'avait tenu à doter généreusement sa fille et à lui donner en toute suzeraineté la province de Flandre, qui fut ainsi distraite de la couronne, à charge seulement pour sa suzeraine de lui devoir un hommage fictif et de pure forme. Cette séparation n'eut pas de graves inconvéniens tant que dura la ferme autorité de Bras de Fer; mais, sous ses successeurs, les Normands expulsés ne tardèrent pas à reprendre l'offensive, très souvent même le dessus; et pendant plusieurs siècles la Flandre fut une véritable terre d'invasion presque toujours fort mal défendue (1).

Après les Normands, ce furent les Danois, puis tour à tour les Anglais et les Espagnols. Mardick cependant avait beaucoup déchu. Vers le XIIe siècle, son port était à peu près comblé. Le golfe de Saint-Omer devenait une lagune de plus en plus vaseuse; et tout le pays n'était plus qu'un immense marécage dont les émanations décimaient les habitans. L'un de ces forestiers qui portait le titre de comte de Flandre crut apporter quelque

(1) H. Piers, *Notice historique sur Gravelines*, 1833.

amélioration en régularisant le cours de l'Aa qui divaguait un peu partout dans la lagune et se jetait à la mer près du village d'Oye, à 6 ou 7 kilomètres à l'Ouest de son embouchure actuelle, et en le faisant déboucher du côté des Huttes. Ce redressement artificiel de l'Aa, qui est resté le cours de la rivière actuelle, fut à juste titre appelé le « canal du Comte, » en flamand *gravelinghe*, et c'est de là qu'est venu le nom de Gravelines. Le petit fleuve allait ainsi droit à la mer; il faisait, au pied de Saint-Willebrode qui venait d'être entouré d'une première enceinte, une sorte de bassin qu'on appela Port-Neuf, et ce fut l'embryon du port actuel. Malgré tous les efforts tentés par les Espagnols au cours de leur occupation, ce port ne paraît avoir jamais eu une sérieuse importance; et, trois ans après l'abdication de Charles-Quint, le roi Philippe II l'abandonna à peu près et décida de construire tout d'une pièce un établissement maritime complet à l'embouchure même de l'Aa, comprenant une citadelle, une écluse à deux pertuis et un bassin à flot permettant de remiser à l'abri de l'ennemi une trentaine de vaisseaux de ligne de l'époque. La mort ne lui permit pas de réaliser son programme; mais ce fut l'œuvre de son successeur. Le port et la citadelle prirent naturellement le nom de Fort-Philippe et l'ont même conservé. Mais le port et l'écluse ne devaient pas aboutir; et, en 1638, alors que les travaux touchaient presque à leur fin, Fort-Philippe fut surpris par les troupes françaises qui tenaient garnison à Calais. Une brèche fut pratiquée dans le bâtardeau de l'écluse encore en construction; les chantiers des Espagnols furent inondés, bouleversés, et tous les travaux anéantis.

Sept ans plus tard, en 1644, Gaston, Duc d'Orléans, s'emparait de Gravelines. En 1652, les Espagnols faisaient un retour offensif qui leur rendit un moment la possession de leur ancienne ville; mais cette dernière occupation devait être de courte durée; et, en 1658, Turenne, après la bataille des Dunes, détachait de son armée le maréchal de la Ferté et la ville fut investie. Ce fut le premier siège que l'illustre Vauban dirigea en personne. Malgré les difficultés de l'approche dans une plaine de boue tout inondée, la capitulation eut lieu après vingt jours de tranchée; et, le 7 novembre 1659, la ville et le port furent pour toujours acquis à la France par le traité des Pyrénées.

Le port actuel de Gravelines peut être considéré comme l'œuvre de Vauban, et la ville elle-même est un des types les

plus caractéristiques des grandes citadelles de l'époque de Louis XIV. Le bassin à flot, quelques aménagemens de quais et le prolongement en mer des jetées de l'Aa sont seuls de date plus récente. Le port comprend, avec son chenal et son bassin d'échouage, les deux branches de l'Aa qui entourent les remparts de la ville, et tous les fossés de la place qui forment un réservoir de près de 20 hectares d'une importance capitale pour assurer le desséchement de toute la banlieue.

Gravelines est à 2 kilomètres environ de la mer. Nulle part dans la Flandre, la côte n'est plus plate. L'estran n'a pas moins d'un kilomètre et demi de largeur, et deux longues jetées prolongées par des estacades s'avancent au large ayant chacune plus de 1 500 mètres, distance à peine suffisante pour atteindre la profondeur nécessaire aux navires tirant tout au plus 3 ou 4 mètres d'eau. Tout autour de la ville, une plaine uniforme, coupée de canaux avec de longs alignemens d'arbres. De distance en distance, à perte de vue, dans la campagne, les mâts et les voiles des bricks et des bateaux de pêche, tantôt glissant sans bruit, paraissant et disparaissant à travers les branches, tantôt immobiles, amarrés le long des berges et des quais, et toujours couchés, aux heures de la basse-mer, dans la vase fétide comme des épaves ou des malades. Ce calme et cette solitude ne sont d'ailleurs qu'apparens; et, malgré le redoutable voisinage de Dunkerque, le port de Gravelines continue à jouir d'un certain mouvement.

Au commencement du siècle en particulier, il présentait une animation toute spéciale et était le siège d'un trafic étrange et d'un commerce interlope qui fit un moment sa fortune. Bien qu'on fût alors en guerre avec l'Angleterre, l'Empire avait établi des relations continues avec les Anglais; et Fort-Philippe fut désigné, par un décret impérial du 30 novembre 1811 qui ne manque certainement pas d'originalité, pour recevoir officiellement, à l'exclusion de Dunkerque et de Wimereux, les petits bateaux connus sous le nom de « smoggleurs » — *smuggler* en Anglais, *smokkeler* en flamand — qui faisaient la contrebande et venaient charger nos soieries, nos spiritueux et divers autres produits français, en échange desquels ils versaient, tant en lingots d'or qu'en monnaie précieuse qui nous manquait, plusieurs millions par mois.

L'opération était commanditée par le banquier Rothschild et

ne prit fin qu'à la Restauration; mais le mouvement était donné, et lorsque Fort-Philippe, qu'on appelait « la ville des smoggleurs » vit tomber cette industrie fructueuse, les habitans eurent l'heureuse idée de suivre en Angleterre la consommation qui s'éloignait d'eux. C'est de là qu'est venu le commerce considérable d'exportation de denrées agricoles qui fait encore de Gravelines un port d'une certaine importance et qui, joint à la pêche, y maintient une grande activité.

Gravelines est en quelque sorte une ville quadruple : tout d'abord la ville fortifiée, enfermée dans sa ceinture bastionnée, précédée de ses fossés dont les redans, les saillies et les enfoncemens présentent le dessin d'une magnifique étoile; en dehors, vers l'Est, le petit faubourg des Huttes, presque exclusivement habité par les pêcheurs; à 2 kilomètres au Nord, à l'embouchure et sur les deux rives de l'Aa, deux autres groupes très compacts et populeux, le grand Fort-Philippe et le petit Fort-Philippe, à la fois stations de bains de mer et de pêche, le premier armant pour la pêche au long cours, le second bornant ses opérations à la pêche côtière. Le mouvement commercial dépasse 60 000 tonnes par an : à l'importation principalement, des bois du Nord et des charbons anglais ; à la sortie, des envois continus d'œufs et de denrées agricoles qui vont presque tous au marché de Londres par la Tamise. L'Aa qui entoure les remparts de la vieille ville est le dernier bief du réseau des canaux du Nord. Les conditions de navigabilité sur ces canaux sont parfaites. A eux seuls ils suffisent pour assurer à Gravelines un avenir, modeste sans doute à côté de ceux de Calais et surtout de Dunkerque, mais d'une grande régularité et d'une longue durée (1).

V

Dunkerque n'existe à proprement parler que depuis le VIIe siècle. La plus grande partie de la Flandre maritime était jusqu'à cette époque une terre vague, aux trois quarts noyée, périodiquement infestée par les pirates du Nord qui pouvaient assez facilement trouver des retraites dans les vagues marais du delta de l'Aa si riches, si bien aménagés aujourd'hui, alors presque déserts. La petite tribu des Diabintes, qui l'occupait à

(1) Plocq, *Port de Gravelines. Ports maritimes de la France*, 1874.

l'origine de notre ère, paraît bien avoir essayé de lutter contre les invasions de la mer en fermant tant bien que mal avec des fascines, des clayonnages, des madriers et des remblais en terre les nombreuses issues qui existaient entre les dunes et qui permettaient l'écoulement des eaux. Mais ces premiers polders épars, qui formaient des îles perdues au milieu de la lagune, devaient avoir une existence bien précaire. Il est probable qu'ils furent bien souvent bouleversés, que les premières cultures furent tour à tour noyées par le flot ou enfouies sous les alluvions, et que la chasse dans les forêts voisines et la pêche un peu partout dans les marécages le long de la côte ou en pleine mer ont été, beaucoup plus que les produits de la terre, les ressources de ce peuple primitif.

L'exutoire le plus septentrional de l'Aa était vraisemblablement un petit havre entouré de dunes un peu plus fréquentées que le reste du pays ; et c'est là qu'en 646, saint Éloi, évêque de Noyon, légat apostolique du Saint-Siège, vint prêcher l'Évangile aux pêcheurs. Il fit bâtir un petit oratoire qu'on appela « l'église des dunes, *Dune-kerche*. » Quelques habitations se groupèrent tout autour et constituèrent bientôt un hameau qui prit chaque jour un peu plus de cohésion. Deux siècles et demi plus tard, vers l'an 900, le forestier Beaudouin III, arrière-petit-fils du premier Beaudouin, le fameux Bras de Fer dont on vient de conter la romanesque aventure, l'entoura d'une muraille. Le mouillage était bon. Les habitans disséminés un peu partout, dans la région des Moëres, le fréquentèrent de plus en plus. Ce fut l'origine de Dunkerque.

Aucune ville de notre frontière, aucun port de nos côtes n'a eu, plus que Dunkerque, à souffrir de la guerre et de l'invasion ; et on peut dire à son honneur que son énergie et sa force de résistance furent à la hauteur de toutes les épreuves. Tour à tour prise et reprise par les Français, les Anglais et les Espagnols, saccagée, démantelée, ruinée, inondée, elle a vu plusieurs fois son port à peu près détruit, son enceinte mutilée, ses bassins comblés, ses écluses renversées, et elle n'a jamais perdu confiance dans l'avenir. Jean Bart est bien le type héroïque de cette race flamande tenace, audacieuse, patiente, à la fois guerrière et commerçante, que le malheur peut frapper sans l'abattre et qui se redresse sans cesse toujours prête à recommencer la lutte.

Le port fut un moment, sous Louis XIV, à l'apogée de la fortune; et pendant près d'un demi-siècle, les travaux de la place occupèrent la vie de l'illustre Vauban. Le grand ingénieur donna à la ville et à ses bassins une extension considérable. Ces travaux ne tardèrent pas à inspirer aux Anglais des craintes sérieuses, et la ruine de Dunkerque devint dès lors une de leurs principaux objectifs. Les revers de la France leur permirent d'obtenir adroitement par des traités ce qu'ils n'auraient pas gagné par les armes. Louis XIV, qui avait dû déjà payer 5 millions de livres pour rentrer seulement en possession de la ville perdue, fut obligé d'accepter les plus dures conditions. « Le roi très chrétien, portait l'article 9 du traité d'Utrecht signé le 11 avril 1713, fera raser les fortifications de la ville de Dunkerque, combler le port, ruiner les écluses qui servent à son nettoiement, le tout à ses dépens et dans le terme de cinq mois après la paix conclue et signée, savoir: les ouvrages de mer dans l'espace de deux mois, et ceux de terre avec lesdites écluses dans les trois mois suivans, à condition encore que lesdites fortifications, port et écluses, ne pourront jamais être rétablis. »

Brisé mais toujours résistant, le vieux roi voulut atténuer cette douloureuse humiliation en faisant percer, au travers des remparts abattus de Dunkerque, le canal maritime de Mardick dont un ingénieur espagnol, Florent van Langren, avait donné la première idée un demi-siècle auparavant. Mardick, qui n'est plus aujourd'hui qu'un fort déclassé, avait été, bien antérieurement à Dunkerque, un petit havre assez fréquenté; et nous avons vu que les archéologues croient même que ce fut la principale station navale des dunes à l'entrée du bras de mer qu'on appelait le *Sinus Itius*. Il est certain que le port existait encore au moyen âge. Le rétablir était chose assez facile. C'est ce qu'on s'empressa de faire. Le canal n'avait qu'une longueur de 6 kilomètres de la ville à la mer et présentait seulement deux alignemens à angle droit; sa largeur était de 60 mètres, sa profondeur de plus de 6 mètres. A son extrémité, on établit une écluse pouvant recevoir les plus grands vaisseaux. En aval de l'écluse, le canal traversait l'appareil littoral des dunes et se prolongeait en mer sous la protection de deux grandes jetées qui le défendaient contre l'ensablement. L'œuvre était considérable et elle fut menée à bonne fin en moins de deux ans. Ce n'était plus Dunkerque sans doute; mais le mouillage était le même et dans la

même rade naturelle si bien protégée par les bancs de Flandre. Somme toute, c'était un simple déplacement d'une lieue à l'Ouest; c'était surtout un expédient très ingénieux.

L'Angleterre et la Hollande protestèrent avec violence contre cette création tout d'une pièce qui leur parut être une violation du traité d'Utrecht. Il fallut encore se résigner et détruire en grande partie l'ouvrage si rapidement exécuté. Cette nouvelle démolition réduisit Dunkerque à un état déplorable. L'émigration devint générale, et la ville touchait à sa ruine lorsque, le 31 décembre 1720, une violente tempête, coïncidant avec une marée exceptionnelle poussée par les vents violens du Nord-Ouest, amena la rupture de l'énorme batardeau que les Anglais avaient construit au-devant du port pour le barrer. Cet événement fut le salut. Le port était débloqué. Quelques bateaux pêcheurs commencèrent à y rentrer. Des navires marchands suivirent leur exemple. Le commerce s'y rétablit rapidement; et, pendant tout le XVIIIe siècle, les courageux habitans de Dunkerque luttèrent pied à pied avec les commissaires anglais acharnés contre toutes les tentatives de restauration. Ils durent subir de nouveau leurs terribles exigences. Le traité d'Aix-la-Chapelle (1748) réclama l'exécution rigoureuse de l'article 9 du traité d'Utrecht; celui de Paris (1763) l'aggrava dans des termes plus blessans encore : « Quant à la ville et au port de Dunkerque, portait-il à son article 5, ils seront mis à l'état fixé par le traité d'Aix-la-Chapelle et les traités antérieurs; les forts qui défendent l'entrée du port seront détruits; la cunette sera comblée et il sera pourvu à la salubrité de l'air et à la santé des habitans, à la satisfaction de Sa Majesté Britannique. » C'en eût été fini de Dunkerque, et les prétentions de l'Angleterre n'eussent plus connu de bornes sans le dérivatif que lui imposa la guerre de l'indépendance des États-Unis. Notre alliance avec la jeune Amérique, la glorieuse campagne de notre marine, les brillans exploits des corsaires de Dunkerque, qui, à eux seuls, prirent près de 1 200 bâtimens aux Anglais, les amenèrent à résipiscence; et le traité passé à Versailles en 1783, mit un terme à cette odieuse mainmise, rendant pour toujours la liberté à la ville si longtemps opprimée.

L'Empire tout-puissant ne lui accorda pas cependant de faveurs marquées. Maître de la plus grande partie de l'Europe, Napoléon préférait naturellement la magnifique embouchure de

l'Escaut et la grande vallée qu'elle commande, et qu'il croyait avoir donnée à la France pour toujours, à la bouche vaseuse de l'Aa; et plus de 20 millions étaient libéralement consacrés aux travaux d'Anvers alors qu'on en accordait à peine deux ou trois aux réparations les plus urgentes de Dunkerque épuisé et à moitié ruiné. Les travaux furent continués après l'Empire; mais le port, le chenal, la passe restèrent longtemps encombrés de sables et de vases. Les bateaux de 300 tonneaux pouvaient seuls s'y présenter. Tout était à refaire, quais, jetées, bassins, écluses, et ce ne fut qu'après avoir dépensé une somme de 15 millions que le port fut ramené, il y a environ un demi-siècle, à un état aussi satisfaisant que celui dans lequel Vauban l'avait établi et qui, en somme, ne comprenait qu'un chenal accessible aux navires de 600 à 700 tonneaux, un avant-port d'échouage, le bassin de la marine et les écluses nécessaires pour produire les chasses indispensables pour un entretien assez médiocre.

Les grands travaux de Dunkerque ne datent réellement que de l'année 1845; et c'est alors qu'on commença à transformer ses anciens bassins d'échouage en bassins à flot. Le progrès a été depuis lors très rapide. Dunkerque est devenu depuis quelques années l'un des ports les plus complets et les mieux outillés de l'Europe; et l'aménagement de ses grands bassins, créés tout d'une pièce, peut être regardé comme un véritable modèle. Sa position exceptionnelle, tout à fait à l'extrémité de l'angle septentrional de la France, à 10 kilomètres à peine de la frontière, la redoutable concurrence d'Anvers, et le voisinage de Londres lui ont imposé en quelque sorte de grands devoirs. Elle les a tous très noblement remplis.

Dunkerque n'a pas, comme les grands ports de l'Escaut et de la Tamise, l'avantage d'être situé dans un grand estuaire; mais sa rade présente des conditions excellentes de mouillage et avec raison très appréciées; et c'est depuis Cherbourg la seule rade des côtes de France où peuvent mouiller par le mauvais temps de grands vaisseaux en toute sécurité. Dans ce pays plat des Moëres, la plage est d'une fixité à peu près parfaite. L'estran, qui n'a pas moins d'un kilomètre de largeur moyenne, prolonge doucement à la mer la pente presque insensible de la plaine à peine émergée. Le courant littoral, qui vient le plus souvent de la Manche, a peu à peu entraîné des sables qui ont constitué une série de bancs d'alluvions parallèles au rivage. Ces bancs sous

marins ne paraissent pas s'être beaucoup déplacés depuis plus d'un siècle; ils semblent même avoir acquis une certaine fixité. La prépondérance du flot sur le jusant, des vents d'Ouest sur les vents d'Est, des courans, des eaux venant de la Manche sur ceux venant de la mer du Nord et l'étranglement du Pas de Calais concourent à donner à tous les troubles en suspension une marche lente et régulière de Calais à Dunkerque et à Ostende et à favoriser leur dépôt principalement sur la côte flamande où le flot se porte plus directement que sur la côte anglaise. Mais d'une manière générale, les fonds qui dépassent les profondeurs de 20 mètres, qui ne sont plus balayés par les vagues de la surface et où le calme règne d'une manière à peu près absolue, ne paraissent guère s'être exhaussés que de 1 ou 2 mètres au plus depuis le commencement du siècle (1).

La plaine sous-marine sur laquelle reposent ces traînées de dépôts a pris la forme d'un éventail à peine ouvert dont la poignée occupe la partie la plus resserrée du détroit, et entre les lames très peu divergentes de cet éventail se maintiennent des sillons d'une profondeur presque constante. Cette succession de hauts-fonds et de fosses très allongées et presque parallèles donne au relief du fond de la mer, entre le continent et la Grande-Bretagne, la forme ondulée d'une sinusoïde. Du côté de l'Angleterre, ces bancs sous-marins portent le nom de « Goodwin-sands » et protègent la rade des dunes; du côté de la France on les appelle « les bancs de Flandre » et ils couvrent la rade de Dunkerque (2).

Ces bancs de Flandre présentent six lignes à peu près parallèles. En venant du large, on rencontre d'abord la lisière extérieure formée par les bancs de « l'Out-Ruytingen » et de « l'In-Ruytingen; » à la suite la partie orientale qui porte sur quelques cartes le nom de « Chiff d'Islande » et qui est séparée des bancs Ruytingen par un chenal large et profond. La troisième ondulation est celle des bancs « Ratel, » la quatrième celle des bancs « Breedt, » la cinquième est le « Smal-Banck; » la sixième enfin, la plus rapprochée du continent, est formée d'une série de bancs soudés les uns aux autres et qui portent les noms de « banc de Mardick, banc de Snouw, » de « Braeck-Banck, » de « Hill-Banck » et de « Traepegeer, » ce dernier venant se souder à

(1) Delesse, *Lithologie du fonds des mers.*
(2) Jonglez de Ligne, *La rade et les bancs de Flandre*, 1864.

l'estran entre la frontière belge et Nieuport. Immédiatement après cette dernière ligne de bancs est le large sillon dont le creux est à proprement parler la rade foraine de Dunkerque. Le banc de Mardick et le Snouw sont séparés par une coupure qui a 6 mètres au moins de profondeur; le Hill-Banck et le Traepegeer par une dépression semblable. Ces deux coupures constituent les passes d'entrée de la rade de Dunkerque, qui se termine en cul-de-sac du côté de l'Est par suite de la soudure du Traepegeer à la côte belge. Grâce à la protection de ces bancs, la rade est incontestablement, sur la côte française, la meilleure de cette mer dangereuse, et les conditions nautiques tout aussi bonnes que celles de la fameuse rade des dunes qui lui fait presque face sur la côte anglaise.

Mais Dunkerque, situé à l'extrémité orientale du grand delta de l'Aa, n'a pu devenir un grand port en communication avec l'intérieur du pays que lorsque la région inondée et insalubre qui l'entoure a été complètement transformée par le magnifique réseau de canaux, les uns navigables, les autres d'assainissement, qui font aujourd'hui la fortune du pays watteringué. Toutes les eaux jadis croupissantes qui stagnaient sur la rive droite de l'Aa s'écoulent forcément dans les bassins de Dunkerque par les canaux de Furnes, de Bourbourg, de Bergues et des Moëres auxquels se soudent plusieurs centaines de watergands. Retenues par des écluses, elles sont lâchées à basse mer et ont été pendant longtemps le facteur principal de l'entretien du port. La puissance de ces chasses se mesure par un volume total de plus d'un million de mètres cubes d'eau que l'on peut lancer tous les jours en trois quarts d'heure au moment de la plus basse mer; et elles sont encore d'une précieuse utilité pour nettoyer les anciens bassins et surtout les canaux qui entourent la ville et qui ne demandent qu'une assez faible profondeur pour assurer le mouillage des bateaux moyens et des bélandres de la navigation intérieure.

Mais les steamers et les grands transports modernes ont de bien autres exigences. Sans avoir des connaissances techniques très développées, on peut très bien se rendre compte qu'une côte basse et sablonneuse, comme celle de Dunkerque, se prête d'une manière très favorable au rapide établissement de tous les travaux intérieurs et de tous les aménagemens d'un port; mais en revanche elle présente de grandes difficultés pour l'entretien

de la profondeur de ses bassins, de ses chenaux et surtout de ses passes d'entrée. D'une manière générale, les chasses n'exercent une action bien sensible sur les fonds sablonneux qu'à une profondeur de 2 à 3 mètres au-dessous de la basse mer. Or, le commerce maritime demande aujourd'hui pour ses grands paquebots des profondeurs bien supérieures à celles dont on se contentait il y a une trentaine d'années à peine; et, comme on ne peut songer à prolonger indéfiniment des jetées en mer pour atteindre cette profondeur, et que, sur une côte sablonneuse comme celle qui court de la pointe de Walde à Nieuport et qui tend toujours à s'engraisser un peu à cause de la protection même que lui procurent les bancs de Flandre, ces ouvrages avancés auraient pour conséquence de provoquer l'allongement de la plage, il faut nécessairement draguer au large en pleine rade, à une distance de près d'un kilomètre de l'extrémité des musoirs.

Le problème est heureusement résolu aujourd'hui d'une manière très satisfaisante. On sait les magnifiques résultats obtenus par les nouveaux appareils dragueurs. Jusqu'à ces dernières années, ces appareils consistaient principalement en de grands chapelets de godets qui s'enroulaient sur une roue ou en énormes cuillers actionnées par la vapeur. Les déblais extraits du fond de l'eau par les godets ou les cuillers étaient versés dans des chalands qui allaient ensuite les décharger à une certaine distance.

Tous les ingénieurs ont vu ou entendu parler des dragues puissantes de la Tyne et de la Clyde, qui élèvent dans une année plus d'un million de tonnes de sable et de vase, ce qui représente plus de 3 000 mètres cubes par jour; et, tout récemment, dans les bras maritimes du Mississipi, on a installé des dragues qui ont extrait 750 mètres cubes à l'heure, ce qui donne un rendement annuel de plus de 2 millions de mètres cubes (1). Ces magnifiques outils fonctionnent à la vérité dans des eaux relativement calmes et ne pourraient travailler en mer avec de petites vagues de houle de 40 à 50 centimètres seulement. Ce grave inconvénient n'existe plus pour les nouvelles dragues presque exclusivement adoptées aujourd'hui, à la fois hydrauliques et aspiratrices, et dont l'organe essentiel est une énergique pompe centrifuge. Par l'intermédiaire d'un tuyau élastique dont l'extré-

(1) *Les dragues du Mississipi, Annales des Travaux publics de Belgique,* juin 1898.

mité munie d'un suçoir est appliquée sur le fond, cette pompe aspire un mélange d'eau, de vase et de sable, et les verse directement dans des puits à clapets. L'eau boueuse se décante assez rapidement, et, plus ou moins clarifiée, elle retourne à la mer en déversant par-dessus les bords des puits, qui se remplissent de matières terreuses très concentrées.

Les premiers essais de ces dragues, que l'on désigne souvent sous le nom très caractéristique de « suceuses, » n'ont pas donné tout d'abord des résultats parfaits, parce que la machine aspiratrice et les réservoirs qui recevaient la boue draguée étaient portés sur deux bateaux séparés, comme cela continue à avoir lieu pour les dragues à godets, à cuillers ou à mâchoires, qui fonctionnent d'une manière irréprochable dans les fleuves et dans toutes les eaux tranquilles. Mais, à la mer, l'accostage de deux bateaux n'est commode qu'avec un temps absolument calme, et une houle d'une trentaine de centimètres seulement peut produire des chocs dangereux. Le remède a été bientôt trouvé; et on construit aujourd'hui des bateaux dragueurs à la fois aspirateurs, porteurs et auto-moteurs, contenant sur la même coque la pompe à sable et à vase et les puits à clapets destinés à recevoir la boue aspirée, pouvant évoluer dans tous les sens avec le secours de leur hélice et allant décharger leurs déblais assez loin au large. Ces bateaux résistent au vent, tiennent la mer même quand elle est assez houleuse et que le creux des vagues atteint 80 centimètres; ils peuvent donc travailler en rade à peu près toute l'année, sans gêne pour la navigation; et on conçoit que, dans ces conditions, le prix de revient des dragages soit extrêmement réduit, parce que tout le matériel, le capital et le personnel affectés à l'opération ne supportent aucun chômage, aucun temps d'arrêt (1).

Le port de Dunkerque, comme celui de Calais et en général tous ceux de la mer du Nord établis sur une côte sablonneuse, naturellement un peu mobile et ayant une tendance à s'engraisser, ne pourrait plus aujourd'hui maintenir la profondeur de sa passe, s'il n'avait recours d'une manière presque continue à

(1) Concours international de 1881 ayant pour objet le meilleur ouvrage sur les moyens d'améliorer les ports établis sur les côtes basses et sablonneuses comme celles de la Belgique.

Rapport du jury adressé à M. le ministre de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics, *Moniteur belge*, 21 avril 1887.

ces précieux auxiliaires; et on peut dire que leur fonctionnement régulier est la condition indispensable de sa vie.

C'est grâce à eux, en effet, que l'on peut assurer dans la grande rade foraine de Dunkerque, si bien protégée par les bancs de Flandre, des mouillages de 12 à 15 mètres aux plus basses mers sur un fond de sable d'une excellente tenue. Cette rade a sans doute une tendance à s'exhausser un peu et à voir diminuer ses fonds; mais c'est un phénomène fort lent, qui n'a pas produit de modifications bien sensibles depuis près de deux siècles et dont les effets peuvent d'ailleurs être victorieusement combattus par les dragues, de plus en plus puissantes, dont on peut disposer aujourd'hui. Dans tous les cas, la fosse du large immédiatement voisine de la fosse littorale présente une seconde rade non moins bonne et dont l'avenir peut être considéré comme indéfini.

La situation géographique du port de Dunkerque lui procure en outre d'autres avantages non moins précieux et bien supérieurs à ceux du même ordre qui peuvent exister pour quelques autres de nos ports. Dunkerque est, en effet, mieux à portée de Londres qu'Amsterdam, Rotterdam et même Anvers. Il doit et peut être appuyé par la clientèle directe de la province la plus riche, la plus peuplée, la plus productive, la plus industrielle de la France. Il est naturellement indiqué pour être le port d'exportation de tous les produits qui y sont manufacturés; et les charbons, extraits dans le bassin houiller tout à fait voisin, pourraient l'affranchir de l'invasion noire de l'Angleterre que l'on est obligé de subir partout sur nos côtes de l'Ouest. Au point de vue du transit enfin, il est aussi bien situé qu'Anvers par rapport à toute la région de l'Est, et en communication non moins directe que lui avec Nancy et Strasbourg par un réseau de voies navigables qui ne laissent aujourd'hui rien à désirer (1).

L'avenir de Dunkerque ne dépendait donc que de la volonté de l'homme et des sacrifices qu'il voudrait s'imposer pour le doter des installations indispensables à un grand établissement maritime. Ce qui lui manquait, il y a quelques années, c'était : en premier lieu, de la profondeur dans le chenal et à l'entrée; en second lieu, de vastes surfaces de quais d'accostage le long de bassins à flot; en troisième lieu enfin, un outillage perfectionné, permettant de remplacer les transbordemens lents et onéreux, à

(1) Port de Dunkerque. Travaux d'achèvement et d'extension. Rapport des ingénieurs, 10 octobre 1878.

bras d'homme, qui sont réellement d'un autre temps, par des manutentions mécaniques, économiques et promptes. Tout a été fait et Dunkerque est aujourd'hui l'un des ports les mieux aménagés de notre pays; peut-être même, à ce point de vue, tient-il la première place. On n'avait sans doute, pour l'établissement de bassins nouveaux, qu'à tailler en plein drap, dans le grand vide qui s'étendait à l'Ouest du chenal intérieur et qui était occupé par le bassin des chasses; mais on y a en réalité très bien taillé, et les dispositions adoptées sont de véritables modèles.

Comme Calais, Gravelines et tous les ports de la mer du Nord, Dunkerque est entouré de larges canaux qui le mettent en communication avec le réseau des voies de navigation intérieure et constituent des réservoirs pour les eaux accumulées qui opèrent des chasses régulières dans les anciens bassins et dans le chenal intérieur. Il y a à peine un demi-siècle, le port se composait seulement du chenal, d'un avant-port et d'un port d'échouage en arrière duquel se trouvait le grand bassin à flot du commerce; de ce dernier on passait dans le vieux bassin de la marine et dans un arrière-port. Cet ensemble constituait déjà un groupe bien ordonné et assez satisfaisant. A l'Ouest, à gauche du chenal, dans les terrains vagues qui s'étendent jusqu'à la grande ceinture de canaux qui entoure la ville, se trouvait alors un grand bassin à peu près circulaire de 20 hectares environ; c'était un réservoir pour les chasses. A l'Est, les fossés très élargis constituaient encore un autre réservoir qui servait aux mêmes fins, séparant Dunkerque de son petit faubourg extérieur de Rosendaël, prolongé par celui de Malo, qui sont devenus tous deux des communes très populeuses, la première conservant son caractère agricole, la seconde transformée très rapidement en ville moderne, un peu trop tirée au cordeau peut-être, peuplée d'hôtels et de chalets et dont le luxe et l'importance prennent tous les jours plus d'extension. La grande ceinture d'eau, de 8 kilomètres environ de développement, qui entoure Dunkerque reçoit et conduit ensuite à la mer, au moyen d'une série d'écluses, les eaux des canaux de la Cunette, de Mardick, des Moëres, de Furnes, de Bergues et de Bourbourg, tous servant à l'écoulage et à l'assainissement de la grande plaine wateringuée et apportant leur contingent aux chasses qu'on exécute toujours périodiquement dans l'avant-port, dans le port d'échouage et dans le chenal intérieur. Les trois derniers de ces canaux sont enfin

reliés à l'ensemble de notre grand réseau de navigation intérieure et permettent l'accès des bassins maritimes à tous les chalands de la batellerie fluviale.

Depuis près de quinze ans, toute la zone située à l'Ouest du chenal a été transformée, et un immense bassin à flot a été créé de toutes pièces desservant quatre grandes darses parallèles, séparées par de larges môles garnis de rails qui les mettent en communication directe avec le réseau des voies ferrées du Nord, présentant les meilleures conditions pour l'accostage des plus grands navires et la manutention rapide et mécanique de leurs cargaisons, et pouvant même, si les besoins se font un jour sentir, être agrandis et prolongés, presque doublés, de manière à satisfaire aux plus larges exigences de l'avenir.

Le port de Dunkerque comprend aujourd'hui : un chenal d'entrée de 800 mètres de longueur et de 140 mètres de largeur qui débouche dans la rade entre deux jetées et dont la profondeur peut être maintenue à $8^m,50$ et à $7^m,50$ en vive-eau et en morte-eau ordinaire, un avant-port de 650 mètres de longueur et de 100 mètres de largeur moyenne ; un port d'échouage ayant la même largeur et 670 mètres de longueur; sept bassins à flot, celui de l'arrière-port, celui de la Marine, le bassin du Commerce et les quatre grandes darses récemment construites, précédées d'un grand bassin d'évolution et présentant ensemble une superficie d'une cinquantaine d'hectares et près de 9 kilomètres de quais utilisables; quatre grandes formes de radoub, un « slip-way » pour le hissage hors de l'eau des navires mesurant jusqu'à 75 mètres de longueur et ne dépassant pas 1 000 tonnes, un gril de carénage; enfin les hangars et les engins les plus perfectionnés et les mieux disposés pour la manutention de toutes les marchandises.

Les dépenses ont été naturellement considérables, plus de 60 millions. Mais les résultats ont été à la hauteur des sacrifices; et le mouvement commercial, qui était de 700 000 tonnes en 1870, approche aujourd'hui de deux millions, exportées ou importées par plus de 6 000 navires jaugeant ensemble près de 3 millions de tonneaux.

Bien que le caractère de Dunkerque soit d'être et de rester toujours un port de commerce et de transit, la rade foraine présente en outre des avantages et un abri qui peuvent, le cas échéant, rendre de très grands services même à notre flotte de

guerre, et nos plus forts navires sont sûrs d'y trouver une excellente tenue et un calme relatif par les plus mauvais temps. L'expérience a été faite. Nos escadres cuirassées se sont succédé pendant la guerre de 1870-1871 sur la rade, et ses plus gros types, l'*Océan* et le *Solférino*, y sont restés pendant des mois entiers sans éprouver la moindre avarie, la moindre gêne, presque pas de fatigue, et sans causer aucun embarras à la marine marchande. Des embarquemens de vivres, de munitions de toute espèce, de combustibles, de chevaux, d'artillerie et de troupes de toutes armes y ont été faits avec la plus grande régularité et sans accident pendant tout un hiver; et il est hors de doute qu'à ce point de vue, la rade peut être considérée comme un précieux auxiliaire de notre défense nationale et une relâche assurée pour les cargo-boats et les plus gros steamers engagés dans le détroit qui met en communication la Manche et la mer du Nord. En présence du développement considérable et toujours menaçant qu'a pris le port d'Anvers, il y avait aussi un intérêt de premier ordre à ne pas laisser le commerce maritime prendre presque exclusivement la route de la Belgique au détriment de la France. La transformation du port de Dunkerque était donc beaucoup plus qu'une question d'affaires et de résultats matériels commerciaux. C'était, et c'est encore au premier chef une œuvre nationale et patriotique à accomplir. On l'a compris, et le succès a couronné tous les efforts (1).

CHARLES LENTHÉRIC.

(1) Plocq, *Port et rade de Dunkerque*. — *Ports maritimes de la France*, 1874. Cf. Archives de la Mairie et de la Chambre de commerce de Dunkerque. Archives et mémoires de la Société dunkerquoise pour l'encouragement des sciences, lettres et arts.

UN ÉTUDIANT A PARIS

AU XVIIIe SIÈCLE

LETTRES INÉDITES

Dans la première moitié de janvier 1786, Jean d'Ibarrart d'Etchegoyen, issu d'une noble famille d'origine basque et âgé de seize ans, s'arrachait des bras de sa tante, Mlle d'Etchegoyen de Salles, qui l'avait élevé, et quittait Dax, sa ville natale, pour aller achever son éducation à Paris et y faire choix d'une carrière

Orphelin, pour ainsi dire dès le jour de sa naissance, jamais Jean ne s'était séparé de la digne femme qui lui avait servi de mère; aussi le pauvre enfant allait-il se trouver bien perdu, seul dans la « grand'ville, » si loin de « tante Mimi » et privé désormais des gâteries et des mille petits soins dont l'excellente vieille fille l'entourait avec amour.

Ses premières lettres trahissent, en effet, de vives préoccupations :

« Ma chère tante, je veux vous rendre compte de mon voyage, que j'ai fait, grâce à Dieu, en très bonne santé, et avec des messieurs très aimables. A Bordeaux, on avait négligé de retenir ma place dans la voiture, mais, fort heureusement, il s'en trouva une de vacante, et nous partîmes, le lendemain, pour Paris, avec des officiers et M. Desperrier.

« Il nous en coûta gros tout le long de la route dans les auberges : ainsi, pour dîner, on nous demandait 50 sols et quelquefois un petit écu (1).

« Enfin, nous arrivâmes à Paris, le 19, à une heure après minuit : rien que pour un canapé où nous nous reposâmes en attendant le jour, sans manger ni boire, il nous en coûta un petit écu à chacun.

« Nous changeâmes alors de logement, M. Desperrier et moi, nous trouvâmes des chambres à l'*Hôtel de Montauban* où je suis encore... »

Sans perdre de temps, le jeune Gascon se mit à la recherche de ses compatriotes : il alla faire une visite à M. d'Arjuzon, fermier général, avec lequel il avait quelques liens de parenté. Celui-ci était veuf et habitait rue Louis-le-Grand avec son fils Gabriel, âgé de vingt-cinq ans, auquel Louis XVI avait accordé une dispense pour être admis à la Chambre des comptes, conseiller du Roi et receveur général des finances de Picardie et d'Artois, avant d'être majeur.

« M. d'Arjuzon me reçut avec toute l'honnêteté possible et m'invita deux fois de suite à dîner. Je vis également son fils, qui est un très beau chevalier.

« Je fus ensuite chez M. Hiriart (2), de Bayonne, qui me fit voir les Tuileries et toutes les beautés de Paris. J'avais grand besoin de me distraire, car, de me trouver ainsi, je suis fort inquiet. »

Jean, cependant, n'était pas venu à Paris pour se promener et faire des visites, ses ressources s'épuisaient et il importait qu'il prît, sans retard, une décision au sujet de ses études.

Sagement, il résolut d'aller consulter M. Garat, qui était avocat et dont il avait connu la famille à Ustaritz. M. Garat demeurait rue Louis-le-Grand, dans la même maison que Suard, l'académicien.

Il fit un accueil amical au jeune homme et lui conseilla d'entrer, comme externe, au collège Mazarin.

Le 26 janvier, Jean écrivait à sa tante :

« M. Garat m'a fait entrer en philosophie au collège Mazarin ou des Quatre-Nations, situé quai Malaquais. Je continuerai à

(1) Trois francs.

(2) Mlle Hiriart de Marayc, femme de Pierre Garat, médecin à Ustaritz, était la mère de Dominique-Joseph Garat, futur ministre de la Justice sous la Convention.

habiter l'*Hôtel de Montauban* à cause de sa tranquillité et parce que les femmes du monde n'y vont guère, ce qui est rare à Paris.

« Si j'avais cru Paris tel qu'il est, c'est bien certain que je n'y serais jamais venu, au moins si tôt, car je tâche d'économiser tant que je puis, et néanmoins mon argent s'en va... On y crève de faim, même en payant : le dîner le plus simple coûte 22 sols, il se compose de soupe et de bouilli souvent assez mauvais. Notre petit ordinaire vaudrait bien, ici, 40 sols pour le moins. Je vais à la vérité au moins cher, mais ne le dites à personne, je vous prie.

« Là-bas, on fait croire que tout est bon marché à Paris, rien n'est plus faux : le sac à poudre se vend 3 livres et demie, encore par faveur, et les étoffes coûtent trois fois plus cher qu'à Dax. Par exemple, on a des habits pour un prix très avantageux à la friperie; il y en a qui sont brodés, d'autres en velours, et ils valent moitié prix que ceux de drap : c'est donc là que j'irai chercher ce qu'il me faudra, car je ne veux pas sortir de mon rang. »

Parlant ensuite de ses projets d'avenir : « Pour entrer dans les gardes du corps, il est inutile d'y penser, car il faudrait avoir six pieds ou bien cinq avec grande protection et espérance de devenir grand. Si vous le voulez, je pourrai tâcher d'entrer comme surnuméraire dans quelque régiment, ou bien préférez-vous que je me destine à la robe ?

« Je ne veux rien faire sans vous consulter et suis toujours prêt à obéir à toutes vos volontés. Surtout ne vous chagrinez pas et ne soyez pas inquiète à mon sujet, car je me porte à merveille, je n'ai même pas été éprouvé par l'eau de la Seine. »

Si « tante Mimi, » peu au courant des tentations de la capitale, ne soupçonnait pas les dangers que pouvait y courir son neveu ainsi lâché la bride sur le col, il n'en était pas de même de M. d'Arjuzon, qui, à la prière de Mlle d'Etchegoyen, avait accepté de surveiller l'enfant et qui jugea prudent de restreindre cette liberté excessive. L'absence de « femmes du monde » et la « tranquillité » de l'*Hôtel de Montauban* ne lui offrant que des garanties insuffisantes de la sagesse du jeune philosophe, il résolut de le placer en pleine pension, au collège du Plessis-Sorbonne, où son fils avait reçu une excellente éducation.

Ce collège avait déjà un passé fort ancien (1) : fondé en 1322 par Geoffroy du Plessis, secrétaire de Philippe V le Long, puis restauré au XVIIe siècle par suite des dispositions testamentaires du cardinal de Richelieu et uni à la Sorbonne qui s'intitulait « sa mère, » le Plessis passait pour être, de tous les collèges de Paris, celui où la discipline scolastique était le mieux observée. C'était également, au témoignage d'un contemporain (2), l'un des plus brillans établissemens de la capitale, « tant à cause des études qui y furent constamment florissantes, ainsi qu'on en peut juger par la liste des prix au concours général (3) où il a le plus de nominations, que par le nombre et la qualité de ses pensionnaires, recrutés, pour la plupart, dans la haute noblesse du royaume et des pays étrangers. »

Le collège, à bon droit, s'enorgueillissait de compter au nombre de ses anciens élèves : le cardinal de Choiseul, le marquis de Lafayette, ainsi que plusieurs professeurs illustres dans l'Université, comme Rollin, Hersan, etc.

Matériellement, il ne laissait pas non plus trop à désirer : les logemens y étaient sains, commodes, les salles destinées aux exercices publics et les cours de récréation spacieuses, bien aérées et parfaitement entretenues. Les visiteurs admiraient beaucoup le réfectoire, qui recevait la lumière du jour par un plafond vitré, ainsi que la chapelle, bâtie en 1660, et ornée d'un beau buffet d'orgue, don du cardinal de Choiseul.

En 1786, le collège du Plessis avait à sa tête un « principal » nommé M. Dupuy, docteur en Sorbonne et membre de cette société, comme l'exigeaient, d'ailleurs, les statuts de la maison. C'était sous les auspices de celui-ci que le jeune d'Etchegoyen allait faire ses débuts.

Le 31 janvier, il apprenait à sa tante les changemens survenus dans son existence : « M. d'Arjuzon n'a pas jugé à propos que je reste au collège Mazarin, parce qu'il me fallait aller aux classes d'abord, prendre mes repas d'un côté, coucher d'un autre, ce qui me donnait beaucoup d'embarras. Il me met, aujourd'hui même, au collège du Plessis-Sorbonne, rue Saint-Jacques, où j'étudierai la logique. M. d'Arjuzon s'est aussi chargé

(1) Armes du collège du Plessis : d'azur à un saint Martin d'or qui donne la moitié de son manteau à un pauvre de même.

(2) Béguillet, *Histoire de Paris*, 1781.

(3) La première distribution des prix du Concours général eut lieu en grande pompe le 23 août 1748.

de m'acheter un lit, deux paires de draps et un beau couvert d'argent de 40 livres. »

Quelques jours plus tard, il mettait sa tante au courant de ses nouvelles habitudes : « Nous nous levons à 5 heures et demie; aussitôt habillés, nous faisons, en commun, la prière, puis une lecture spirituelle que nous reprenons le soir à 9 heures, avant de nous coucher. Nous avons ensuite étude jusqu'à la messe, à laquelle nous assistons tous les jours, à 7 heures. Un quart d'heure nous est alors accordé pour déjeuner, après quoi nous entrons en classe.

« L'ordinaire du collège est assez bon : pour premier déjeuner, un petit pain tout frais, excellent, et un verre d'eau; de même pour la collation.

« A midi, on sert une bonne soupe, ce qui est rare à Paris, puis le bouilli, une entrée et du dessert.

« Le soir, on a du rôti : gigue de mouton, veau, agneau, avec une salade et du dessert.

« Le dimanche, à souper, on donne, pour varier, de la volaille : poulardes, pigeonneaux, etc., le tout très grandement toujours. Nous n'avons pas de vin, seulement j'ai pu en obtenir une demi-tasse à chaque repas en payant un supplément de 100 livres par an.

« On nous fournit de chandelles. Nous avons aussi un domestique pour faire nos chambres et un perruquier. Vous me dites d'avoir soin de mes cheveux, je n'y manque pas et puis dire, sans me vanter, que j'ai la plus belle tête de cheveux de tout le collège. A ce propos, je vous prie de m'envoyer un peignoir pour que la poudre ne gâte pas mes habits. »

Passant ensuite aux nouvelles du jour :

« On a fait mettre à la Bastille un monsieur nommé Cagliostro qui prétend avoir voyagé avec Dieu, s'être trouvé aux noces de Cana lorsque Notre-Seigneur changea l'eau en vin, et aussi avec Moïse quand celui-ci fit jaillir l'eau du rocher, de même pour tous les autres miracles. Il soutient que son domestique a sept cents ans. Mais c'est vainement qu'il a essayé de faire des prodiges, on n'en a pas été dupe. »

Chaque semaine, le jeune écolier ne manquait pas de tenir sa tante au courant de ses faits et gestes, se gardant bien d'omettre les plus petits détails :

« Je vous écris de mon lit, après que le maître a fait sa

tournée pour voir si les chandelles sont éteintes, le plaisir de m'entretenir avec vous me dédommage de tout, même de sommeil.

« Je vous dirai d'abord que nous avons été, hier, aux expériences physiques, pour apprendre, et que nous fûmes tous électrisés deux fois sans en ressentir aucun mal.

« J'ai acheté un petit cahier pour écrire toutes les dépenses que je fais le long du mois, afin d'en rendre compte à M. d'Arjuzon à qui j'ai remis 13 louis à garder, de peur d'être volé; ici, je ne conserve qu'une faible somme avec moi, car le domestique a la clef de ma chambre et il y entre quand il veut pour la ranger. D'ailleurs, tranquillisez-vous, je ne manquerai jamais de rien, M. d'Arjuzon l'a dit, et quand même il n'aurait pas de mon argent. Chaque fois qu'il me voit, il me demande si je n'ai pas besoin de quelque chose, aussi je tâche de répondre de mon mieux à toutes ses politesses.

« Nous ne ressentons pas du tout le froid, car, bien que le collège compte trois cents pensionnaires, nous ne sommes que six dans ma classe, ce qui nous permet de nous chauffer à notre aise.

« Vous ai-je dit, à propos, que j'ai retrouvé des compatriotes : MM. de Charitte, de Pau, et Daguerre, de Bayonne? »

A cette lettre était joint une sorte de *prospectus* imprimé : « L'*état* de la pension que je vous envoie complétera les renseignemens que je vous ai déjà donnés, quoiqu'il passe sous silence la moitié des choses, afin de ne pas épouvanter les gens, sans doute. »

Ce document a le mérite de nous initier à quelques us et coutumes que l'on ne retrouverait plus dans aucun collège de nos jours. En voici les points principaux :

1° La pension de chaque écolier en chambre commune ou quartier (y compris le chauffage, la chandelle, le perruquier, papier, plumes et encre; le service, les étrennes du portier, du domestique du quartier et des garçons de réfectoire; les bougies et le balayage des classes, le cierge de la Chandeleur et celui de la Fête-Dieu) est, par an, de 650 livres.

2° Chaque écolier paie 24 livres, en entrant au collège, pour droit de table, chaise, pupitre, chandelier, mouchettes, lingerie, etc.

3° Tous doivent avoir un lit complet de deux pieds et demi,

garni d'un pavillon monté sur une demi-lune attachée à la tête du lit... »

Certains élèves avaient le droit d'amener avec eux, au collège, un gouverneur et un domestique, mais ils devaient rester assujettis, ainsi que les personnes qui les accompagnaient, aux usages et règles de la maison.

Outre le prix du loyer de leur appartement, lequel était proportionné à sa grandeur, et celui de leur propre pension, ceux-là payaient 650 livres pour la pension de leur gouverneur et 550 pour celle de leur domestique.

Le « principal, » les professeurs et les gens de service logeaient dans l'établissement (1).

On verra par la lettre suivante, datée du 4 mars, jour du mercredi des Cendres, que le petit Gascon n'avait pas tardé à se familiariser avec sa nouvelle existence, et qu'il prenait même déjà goût à la vie de Paris.

« Ne vous chagrinez pas à vous figurer que l'ennui me tue, ma chère tante, c'était bon pour les premiers temps, je m'ennuyais alors comme un pendu, ici, mais cela a changé, à présent; Paris est un endroit trop gai pour qu'on y reste triste. Messieurs d'Arjuzon père et fils m'ont fait sortir pendant les jours gras et m'ont mené plusieurs fois au spectacle, de sorte que je me suis bien amusé pendant le Carnaval, malgré la neige et le mauvais temps.

« Ils me témoignent, tous deux, beaucoup d'amitié et m'ont même dit d'aller chez eux quand bon me semblerait; je saurai néanmoins, croyez-le, ne pas me rendre importun.

« Je voudrais apprendre à faire des armes, parce que cela fait bien tenir le corps, et aussi à danser; les maîtres, ici, sont à vingt sols par leçon, soit pour écrire, soit pour chiffrer, danser, jouer du violon, etc. »

Mlle d'Etchegoyen craignit que « Poupon, » ainsi qu'elle se plaisait encore à appeler son neveu malgré ses seize ans, ne s'émancipât, aussi s'empressa-t-elle de lui faire des recommandations.

« Vous n'avez pas besoin de me recommander de me confesser souvent, répondit Poupon, car nous avons congé le samedi exprès pour ceux qui veulent y aller et, tous, nous sommes obligés de

(1) Les portes du collège étaient fermées, le soir, à 9 heures, et les clefs remises entre les mains du « principal. »

présenter un billet de confession tous les mois. Quant aux sermons, je suis charmé de vous apprendre que l'on nous prêche les évangiles tous les dimanches et à toutes les grandes fêtes, et que nous avons aussi catéchisme dans chaque classe. Nous autres, philosophes, nous avons comme prédicateur un docteur en Sorbonne, et je vous prie de croire qu'il nous fait des sermons bien en forme, un peu mieux qu'à notre cathédrale de Dax, je vous l'assure.

« Ne vous tourmentez pas non plus de notre nourriture pendant le Carême, elle est très bonne. Je crois vous avoir déjà dit ce que nous mangions les jours gras? Les jours maigres, nous avons quatre plats à dîner: deux de poisson, deux de différentes entrées, et une pomme. Le soir, à la collation, du riz, des haricots ou des lentilles, avec du fromage, du raisiné, des pruneaux ou des mendians, mais presque jamais de châtaignes; c'est trop cher, je n'en ai guère vu servir jusqu'ici que chez M. d'Arjuzon, c'est un luxe à Paris. Dans ce pays, en dehors du collège, on se croirait avec des huguenots, car on ne connaît pas le maigre, même dans les plus grandes maisons.

« Une chose, ma chère tante, qui m'a bien surpris, c'est que, par deux fois, vous me recommandez de me souvenir de vous. Est-ce que vous me croyez ingrat pour me faire de telles recommandations? Pensez-vous que je veuille couronner d'épines les tendres soins que vous avez eus pour moi? Je suis trop reconnaissant, croyez-le, pour commettre une pareille noirceur, et soyez bien persuadée que votre souvenir ne finira qu'avec ma vie. Je vous croyais si sûre de ces vérités que je ne pensais pas qu'il fût utile de perdre mon temps en vaines démonstrations.

« *Adio, tante Mimi, zuri ene maytia, ene oro, ene bihotza* (1). »

Il est de fait que l'absence de l'enfant bien-aimé remplissait de tristesse le cœur de l'excellente tante. Poupon croit devoir remonter le moral de celle-ci, *à sa manière:*

« *Mars 1786.* — Je suis extrêmement fâché de savoir que vous ne mangez pas tranquillement, cela n'est pas une preuve d'amitié que vous me donnez là, au contraire, parce que vous sçavez que le chagrin abrégera vos jours; du moins, si vous ne voulez pas penser à vous-même, pensez à vous conserver pour

(1) En langue basque : « adieu, tante Mimi, à vous, ma chérie, mon tout, mon cœur. »

mo peut-être que cela vous engagera mieux, en ménageant votre santé, vous ménagerez la mienne. Allez vous récréer à la campagne et ne faites pas l'imbécile à pleurer... » Ici, Poupon s'arrête, il comprend qu'il passe la mesure et s'excuse : « J'espère bien que vous me pardonnerez ce mot qui est un peu trop libre pour un neveu, mais ce que je vous demande en grâce, c'est de ne pas vous abandonner au chagrin. Certes, nous avons eu de la peine en nous séparant, mais nous n'en aurons que plus de joie à nous revoir; pensez à cela, dites-vous que je vous aime et ayez, je vous en prie, le cœur un peu plus mâle.

« Prenez une servante de plus et choisissez une bonne compagne, ne regardez pas trop si elle est extrêmement dévote et retirée, car celles-là sont quelquefois plus diables que les autres; pourvu qu'elle ne soit pas libertine, c'est l'essentiel; d'ailleurs Dieu connaît assez vos sentimens et votre délicatesse là-dessus. En faisant ce qu'on peut, on n'est pas tenu au reste, et puis tant pis pour elle après tout.

« Je vais vous rapporter les nouvelles les plus intéressantes pour vous distraire. Le roy vient de casser un arrêt du Parlement qui condamnait injustement trois hommes à la roue, on ne sait pas encore l'effet que cet acte d'autorité va produire. J'ai lu le mémoire justificatif qui a été fait à ce propos, il est de la dernière beauté, l'auteur se nomme M. Dupaty.

« Récemment, en Lorraine, un officier qui voyageait avec son domestique a fait la découverte d'une auberge où l'on empoisonnait les étrangers. Voici l'histoire : la servante de l'auberge s'était, croit-on, amourachée du cavalier à première vue; lorsqu'elle lui apporta son souper, elle se prit à pleurer abondamment. L'officier surpris de ce chagrin subit la pressa de questions, si bien que la fille lui confia que les mets étaient empoisonnés. L'aubergiste, voyant que le repas lui revenait intact, monta pour proposer d'autres plats à son hôte, mais celui-ci déclara qu'il n'avait pas faim.

« L'aubergiste était à peine redescendu que l'officier vit arriver son domestique pâle comme un linge. Il raconta à son maître qu'il venait de l'écurie où les chevaux faisaient un bruit infernal en donnant dans le sol de furieux coups de sabots, il s'était approché d'eux et, à sa grande horreur, avait vu que les chevaux déterraient des cadavres !...

« Le maître engagea son domestique à reprendre du sang-froid

et vérifia ses armes avec soin; bien lui en prit, car l'aubergiste revenait, non pas seul cette fois, mais escorté de deux autres brigands. L'officier qui ne doutait plus de leurs mauvais desseins les reçut à coups de pistolet. L'aubergiste s'enfuit pour chercher du renfort; pendant ce temps, le maître et le domestique se barricadèrent de leur mieux. Les assassins donnèrent l'assaut à la porte qui, fermée au verrou, résista à tous leurs efforts; ils tentèrent alors d'escalader la fenêtre à l'aide d'une haute échelle, mais les deux assiégés, décidés à vendre chèrement leur vie, donnèrent de si vigoureux coups d'épée et jouèrent si bien du pistolet que la plupart de ces misérables restèrent sur le carreau, tandis que les autres, épouvantés, prenaient la fuite... On n'en sait pas davantage pour l'instant, mais je vous raconterai la suite de l'histoire quand je la connaîtrai.

« De tous côtés, on parle de meurtres considérables dans les provinces et même à Paris. »

Jean, depuis lors, ne manque jamais de tenir sa tante au courant de la chronique : « Je vais vous mander les événemens qui font le plus de bruit ici. On n'y parle que des Mémoires du comte de Cagliostro (1), qui est, prétend-on, le fils d'un cocher italien, et de Mme de Lamotte dont on examine les papiers pour voir s'il est vrai qu'elle descend des roys. Si, comme elle le dit, elle appartient à la famille des Valois, elle sera enfermée pour sa vie entière, autrement elle risquera beaucoup d'être pendue. On prétend que M. de Lamotte a été arrêté à Constantinople, d'autres disent qu'il a pris le turban...

« On s'occupe énormément aussi du mémoire du cardinal de Rohan, lequel se justifie, paraît-il, mais on croit généralement qu'il sera exilé pour le reste de ses jours.

« La reine est enceinte de six à sept mois. »

Cependant, avec sa tante, Poupon faisait l'important et se mêlait de donner des conseils : « Quand vous écrirez à M. d'Arjuzon, ne faites pas de longues lettres, ce n'est plus la mode, et cachetez-les avec d'autres hosties (2), les vôtres sont comme de la colle, nous en badinâmes beaucoup l'autre jour.

« Si j'étais là-bas, je vous enseignerais les modes de Paris : ainsi, par exemple, faites dire quelquefois, par le domestique, que

(1) « L'affaire du Collier » où furent impliqués Cagliostro, M. et Mme de Lamotte, le cardinal de Rohan, etc.

(2) Pains à cacheter.

vous n'êtes pas visible quand on vient pour vous voir, ne regardez pas à la fatigue des gens, autrement vous seriez sans cesse ennuyée par des importuns; ils ne seront pas assez bêtes pour rester toujours devant votre porte si vous ne descendez pas. Ah! comme je saurais faire cela à présent et sans me gêner! De cette manière, vous mènerez une vie aussi tranquille qu'on peut le désirer, en pensant à son salut.

« Je vous écris pendant la nuit, car je suis très occupé. Je joins à mes travaux ordinaires l'étude de la géographie que j'ai honte d'ignorer et qui est de la première nécessité dans le monde. A propos, je suis charmé de vous faire savoir que j'ai appris, en deux jours, l'arithmétique et les quatre règles.

« Il faut être instruit, surtout quand on est reçu partout comme moi; ainsi je vais très souvent chez M. d'Arjuzon où il y a toujours des gens de la première volée; il faut donc que je montre des talens et que je ne passe pas pour ce qui s'appelle bête. Il me semble voir votre surprise en constatant que Poupon, qui était autrefois si paresseux, aime aujourd'hui autant le travail; à dire la vérité, j'en suis surpris moi-même. Cela tient aux compagnies que je fréquente: entendre louer les sciences, voir le cas que l'on en fait, m'a donné le désir d'apprendre, et insensiblement j'ai pris goût au travail. Il est certain que, si j'étais resté à la maison, je n'aurais jamais rien fait, vous me gâtiez et me flattiez trop, c'est un petit malheur; mais je ne vous en veux pas, car les femmes ne savent pas ce qu'il faut. »

« *Paris, le 2 juin 1786.* — C'est à la hâte que je vous écris deux mots pour m'informer de votre santé qui m'intéresse plus que tout, et pour vous rapporter le jugement rendu à propos de l'affaire du collier.

« La séance, commencée le matin, a duré jusqu'à 9 heures du soir. M. le cardinal de Rohan, qu'on voulait forcer à se démettre de toutes ses dignités avant le jugement, a déclaré qu'il aimerait mieux mourir que d'y consentir... » Suivent les dispositifs du jugement.

« Ce sont des nouvelles qui passionnent bien des gens et je vous assure que, cette fois, la poste sera joliment chargée. Adieu, tante Mimi, adieu, mon cher tout. »

Le 15 juin, Jean était de nouveau très perplexe au sujet de la carrière qu'il devait choisir: « J'aurais pu m'engager dans les

gardes du corps de M. le Comte d'Artois où le service est infiniment moins dur que dans celui du roy, mais M. d'Arjuzon et M. Garat me l'ont déconseillé, disant que ce corps est beaucoup moins bien composé que l'autre. J'ai hésité alors à entrer dans le corps de service de la reine où l'on m'avait promis un brevet de sous-lieutenant, mais j'ai refusé à cause de vous, car il m'aurait fallu aller occuper un poste dans une Inde... A propos des gardes du corps, je vous dirai qu'ils se sont beaucoup dégradés, dernièrement, par leurs violences à Beauvais. Ils étaient à la comédie et prétendaient ne point ôter leurs chapeaux, bien qu'on les en priât. Quelques spectateurs les sifflèrent. Furieux, ils sautèrent dans le parterre l'épée à la main et lardèrent une quinzaine de personnes. On dit que quatre d'entre eux ont été arrêtés et que le roy les abandonne à la justice. C'est une grande tache pour le corps tout entier... »

Passant ensuite à ses petites affaires personnelles, Jean prie sa tante de lui envoyer des cols, appelés « steinkerques » de « toile fine, parce que, à Paris, ils coûtent trente sols pièce, » des bonnets de nuit et des chemises, car « cette diable de blanchisseuse les maltraite atrocement en les nettoyant avec des vergettes qui sont dures comme des épingles de fer, et elle ne prend pas moins de six sols pour raccommoder le moindre petit trou. » Il prétend que les blanchisseuses de Paris n'emploient pas de savon et qu'elles se contentent de laver le linge dans la Seine, « qui est fort malpropre parce qu'elle sert de commodités à toute la ville, comme aussi de fontaine à l'Hôtel-Dieu où il y a 5000 malades. » S'il demande ces objets de toilette, c'est qu'il tient à « être bien arrangé pour aller, de temps en temps, dans les compagnies; » aussi vient-il de se commander « un habit à la grande mode, en drap de Silésie, avec une veste tissée d'argent, garnie de gros boutons comme celle de M. d'Arjuzon fils et de toute la jeunesse, et une culotte de satin noir, » ce qui lui coûte 72 livres ; puis il a acheté « des bas de soie fins » et « une paire de boucles de souliers charmantes, taillées en diamant, pour 39 livres. Ne dites ces prix à personne, car j'aurais honte d'être si économe, pensez donc : je trouve moyen, avec 2000 livres, d'avoir l'air d'en dépenser plus de 9000 !...

« Il ne me manque plus qu'une montre. Je vous le demande, quel est celui qui, dans une capitale, s'en passerait si longtemps? Les moindres petits marmots, ici, en possèdent de superbes, et

dire que j'ai de l'argent tant que j'en veux!... Il faut que je vous félicite, la vôtre est à la mode, actuellement on ne voit d'autres montres que des grands placards d'argent, il est vrai d'ajouter qu'elles marquent non seulement les heures, les minutes et les secondes, mais aussi le jour et le quantième du mois. »

La belle saison procure au jeune écolier des distractions nouvelles :

« *19 juin.* — Nous venons d'avoir, le 12, notre congé du lundi de la Trinité. Ce jour-là, le roy, la reyne et les grands seigneurs quittent leurs résidences pour les abandonner aux écoliers qui sont en vacances et qu'on laisse maîtres partout. Toutes les portes leur sont ouvertes et les cascades de Versailles, de Sceaux, de Saint-Cloud marchent en leur honneur.

« Vous pensez si je tins à profiter de l'occasion! Je fus à Versailles, à pied, avec quatre camarades, et je vis la reyne, à trois pas de distance, qui montait dans son carrosse pour nous laisser le château bien libre; elle est terriblement grosse et ne peut tarder à accoucher (1). Je vis aussi Madame (2), ainsi que Madame la Comtesse d'Artois, etc. Quant aux beautés du palais, on ne peut rien voir de semblable dans le monde, je renonce donc à vous en faire la description, les expressions me manqueraient!... Nous revînmes le soir, enchantés de notre journée, mais bien fatigués.

« Nous avons célébré la Fête-Dieu en grandes pompes. L'évêque du Puy vint officier au collège et le prédicateur du roy nous fit un sermon. Représentez-vous le coup d'œil: 60 encensoirs, 60 fleuristes, 100 chapes, 40 prêtres, la musique des gardes françaises composée de 30 exécutans, et chacun de nous portant un cierge!...

« A propos de la fête, j'ai une grande et même très grande nouvelle à vous apprendre : on choisit, à Paris, ce jour-là pour lever un ballon dans lequel étaient montés son constructeur avec un aide. Quand les deux hommes se trouvèrent à une grande hauteur, ils furent salués par des coups de canon et les applaudissemens de la foule. C'était superbe! Ce n'est plus défendu apparemment, car ils vont recommencer bientôt, croit-on. Ne

(1) Un mois plus tard, Marie-Antoinette donnait le jour à une fille : Sophie-Hélène-Béatrix, qui mourut le 9 juin de l'année suivante.

(2) « Madame, » titre de Mme la Comtesse de Provence, femme du futur Louis XVIII.

dites pas que le ballon a fait pleuvoir, parce qu'il tombait de l'eau déjà le matin. »

Avec l'été, Paris allait se dépeupler et Jean d'Etchegoyen perdre momentanément ses amis :

« *24 juin.* — M. d'Arjuzon part pour la campagne d'où il ne revient qu'en novembre, mais il a laissé l'ordre à son trésorier, M. Soustras, que je connais beaucoup et qui est fort aimable, de ne me laisser manquer de rien. M. son fils m'a conjuré d'aller les retrouver aux vacances; c'est le jeune homme qui a le plus de politesse que l'on puisse voir; à vrai dire, il mériterait une place parmi les dieux, tant il est accompli. »

L'évêque de Dax, Mgr Le Quien de la Neufville, arriva à Paris fort à point pour distraire notre collégien.

« *29 juillet.* — Je tenterais vainement de vous dire l'aimable réception de monseigneur, de vous marquer sa bonté, son amitié, non d'un évêque, mais d'un ami. Il m'a trouvé transformé à mon avantage et me le manifesta quinze ou dix-huit fois. Avec mon petit amour-propre de Basque, je ne puis m'empêcher de vous avouer qu'il a raison et que, depuis le peu de temps que je suis ici, j'ai beaucoup changé, non du côté du cœur, mais pour les manières, le langage, etc., soyez-en persuadée, sans s'aveugler.

« L'air de Paris fait du bien et apprend à faire tenir la tête comme il faut; de même pour l'esprit, il bannit cette timidité que les provinciaux ont pour l'ordinaire. Et puis je commence à avoir l'accent français; bien des gens, à m'entendre parler, ne se douteraient pas que je suis Gascon.

« J'assistai à la toilette de l'évêque, qui me dit d'un ton bien sincère avant de faire sa barbe : « On ne se gêne pas avec ses amis! » Il m'offrit ses services pour le présent ainsi que pour l'avenir, et me fit promettre d'aller, de temps en temps, dîner chez lui. Je fus réellement confus de toutes ses politesses, et tâcherai d'y répondre de mon mieux. »

Cependant on approchait de l'époque de la distribution des prix.

Le collège du Plessis « célébrait cette cérémonie anniversaire devant une assistance considérable sous les regards favorables des Muses de l'Académie de Paris et les auspices de la Sor-

bonne, sa mère, » lit-on dans un *imprimé* du temps. Quant aux vacances, dit le règlement, elles commençaient le 15 août et se clôturaient le 1er octobre.

Le jeune d'Etchegoyen ne profita pas de l'invitation que M. d'Arjuzon lui avait faite de venir à la campagne. Une lettre datée du 30 septembre, la seule que nous ayons pendant la période des vacances, semble, au contraire, indiquer qu'il passa ses six semaines de congé au collège. Il n'en avait pas, pour cela, perdu sa gaieté et sa bonne humeur.

« Vous me trouvez badin, ma chère tante, je vous dirai qu'il faut l'être quand on se trouve en compagnie, j'ai toujours fort bien entendu le badinage et c'est même ce qui m'a fait le plus aimer ici. »

Chaque année, à la Saint-Rémy, époque de la rentrée, il était d'usage, dans tous les collèges de Paris, que les élèves eussent à subir un examen, en présence du « principal, » qui, ensuite, les répartissait suivant leurs forces dans les différentes classes. Jean supporta cette épreuve avec succès. Il le dit à sa tante, mettant de côté une modestie qu'il jugeait inutile... « Si, près de vous, on fait mon éloge, ici, je n'en puis soutenir le poids tant tout le monde m'en accable; il est vrai que j'ai bien travaillé; aussi le principal et les maîtres veulent-ils absolument que je soutienne une thèse générale sur la physique et les mathématiques à la fin de l'année scolaire. Il est sûr que cela me ferait beaucoup d'honneur et que bien des gens en enrageraient; mais j'hésite, c'est si coûteux! Je ne m'en tirerais pas à moins de 800 livres. Rien que l'impression de la thèse coûte 200 livres, il faut ensuite faire disposer la salle, donner une sorte de collation aux examinateurs, aux académiciens, ainsi qu'à nos connaissances et à nos correspondans, ce qui revient à 400 livres, puis il y a le présent d'usage aux professeurs : une paire de gants avec un louis dans chaque doigt. En tout cas, si je me décide pour cette thèse, je vous la dédierai, pourrai-je mieux faire que de choisir la personne à qui je dois tout?...

« J'attendrai M. d'Arjuzon, qui va revenir à la Toussaint, pour en conférer avec lui. Il est, pour le moment, avec M. son fils à sa terre de Louÿe (1) où tous deux s'amusent comme des roys. »

La thèse à soutenir, dont il est ici question, était d'un usage

(1) Eure.

fréquent dans les collèges. Elle clôturait les études scolaires et remplissait à peu près le même rôle que le baccalauréat de nos jours.

Par la suite, Jean renonça à cette coûteuse satisfaction d'amour-propre qui ne devait lui être d'aucune utilité pour l'avenir. « Nous avons convenu que je ne soutiendrai pas ma thèse, écrit-il en novembre, n'y pensons plus, revenir là-dessus serait un très grand enfantillage de ma part, j'aurais l'air de ne pas faire le moindre cas des avis de M. d'Arjuzon après avoir été les lui demander; ce serait donc lui manquer essentiellement, cela ne m'arrivera jamais, car vraiment il ne le mérite pas après toutes les bontés qu'il n'a cessé d'avoir pour moi. »

Après avoir hésité pendant quelque temps entre différentes carrières, le jeune d'Etchegoyen s'était décidé, sur le conseil de ses amis, à faire son droit à Paris, après quoi il reviendrait s'établir définitivement dans le Midi, auprès de sa tante : « La crainte de vous déplaire, lui dit-il, m'a fait prendre la résolution de revenir à Dax, une fois mon droit terminé. Je vous prierai alors de m'acheter une charge de conseiller ou de juge, suivant vos facultés, et là, installé près de vous, je mettrai tous mes soins à vous rendre la vie la plus agréable qui dépendra de moi. » Tante Mimi crut certainement entrevoir les joies du Paradis à la réception de cette lettre. Malheureusement ce bonheur devait se faire attendre longtemps encore, un étudiant en droit ne pouvant prendre sa douzième et dernière inscription et prêter serment d'avocat qu'à la fin de sa troisième année d'études. « Je suis fâché, même plus que vous, répondit Poupon à ses doléances, de ne pouvoir tout terminer avant trois ans. Je vais prendre ma première inscription à la Saint-Martin, puis, l'année prochaine, quand j'aurai fini toutes mes classes, je me mettrai, si c'est de votre goût, chez un avocat ou un procureur pour suivre mes études de droit; je profiterai plus ainsi qu'au collège. »

Tante Mimi adopta ce plan sans enthousiasme; elle calcula ses ressources et se demanda, non sans inquiétude, si elle pourrait subvenir aux dépenses qu'entraînerait cette vie de Paris pendant plusieurs années encore; mais son neveu, avec la belle insouciance de son âge, ne s'embarrassa pas pour si peu; plein de confiance en lui-même, il leva sans le moindre effort toutes les difficultés.

« Si vous étiez à court d'argent, il faudrait ne rien vendre,

mais tout simplement patienter jusqu'à ce que ma carrière commence à me rapporter. Je pourrai alors m'acquitter envers vous, chère tante Mimi, puis je songerai à me marier. Ne vous tourmentez donc pas, et dites-vous que ce n'est pas l'Enfant prodigue qui parle, mais la Sagesse. »

Cette question de mariage préoccupait souvent notre écolier. « Vous me souhaitez bonne fortune, écrivait-il aux environs de la nouvelle année, mais quel parti voulez-vous que je trouve étant au collège? A vrai dire, je préfère vivre le plus que je le pourrai en garçon : c'est trop gênant, une femme; je suis toujours le même quant à cela. »

En attendant que le moment fût venu pour lui de jouer le rôle de jeune premier, Poupon était très affairé par les préparatifs de la fête annuelle de « Monsieur le Principal, » qui devait avoir lieu le 22 octobre, et à l'occasion de laquelle les élèves auraient deux jours de congé : « Ce sont les philosophes qui, tous les ans, sont chargés de cet embarras; me trouvant dans les anciens, j'ai été désigné, avec deux autres de mes camarades, pour recueillir les cotisations et tout organiser, ce qui n'est pas une petite affaire : nous aurons des symphonies, des feux d'artifice, et nous illuminerons tout le collège jusqu'aux toits. » Ce fut presque du génie que Jean déploya à cette occasion; que l'on en juge : « Je ris aujourd'hui d'une aventure qui manqua tourner pour moi au tragique, voici le fait : vous sçavez, ma chère tante, que nous étions trois délégués pour diriger la fête et en faire les honneurs; tout marcha à souhait jusqu'au souper. M. le Principal nous donna un repas superbe avec trois services et force bouteilles de vin, mais ne voilà-t-il pas que mes deux compagnons se grisèrent, de telle manière que l'un ronflait comme un chantre, tandis que l'autre pleurait à chaudes larmes; sans doute qu'elles ne lui coûtaient pas plus qu'à une femme!...

« Fort heureusement, je ne perdis pas la tête, mais je dus quitter la table pour veiller à tout : recevoir les étrangers, placer les dames pour lesquelles il faut toujours avoir mille complaisances, me mettre en frais d'amabilité pour M. le Principal, puisque la fête se donnait pour lui, m'occuper de la musique (celle des Gardes françaises, la meilleure de tout Paris), faire jouer tous les airs que l'on souhaitait, sans oublier les rafraîchissemens à offrir, avoir l'œil aux illuminations, donner le signal du feu d'artifice et payer toutes les dépenses. Je n'ai pas trop mal

manœuvré sous ce rapport, puisque, sur 4 000 livres, il me reste encore 9 sols!

« Ah! il aurait fallu que vous vissiez comment je les menais tous, comment j'étais obéi et comme je savais faire l'homme d'importance! Heureusement, j'ai tout bien combiné et contenté tout le monde sans, de mon côté, être dupe de personne. Quant à M. le Principal, il ne cessait de faire mon éloge à tout venant, et il m'a remercié plus de cent fois.

« J'avais bien droit à un petit dédommagement pour toutes mes peines, n'est-il pas vrai? aussi, sans rien dire à personne, je m'emparai d'une bouteille de vin blanc et d'un beau poulet que je mangeai froid, le lendemain, sans faire le difficile, et bien bon je le trouvai... »

A la Saint-Martin (11 novembre), le jeune d'Etchegoyen prit sa première inscription de droit et se mit à piocher les *Institutes* de Justinien : « Nous travaillons comme des massacres à des choses très abstraites et qui demandent beaucoup de capacité; quoiqu'il ne faille pas tant d'esprit pour vivre à Dax, je ne veux pas qu'on puisse dire que je suis une pauvre tête et qu'on se moque de moi.

« Je fus souper, mardi dernier, en Sorbonne, j'y soutins une sorte de thèse soi-disant contre la religion, j'argumentai beaucoup pour m'instruire, car je ne veux rien croire en aveugle, et j'eus grand plaisir à voir mes preuves confondues; je ne devrais pas dire « mes preuves, » ce sont plutôt celles des sectes qui se sont élevées contre la religion.

« A ce propos, vous apprendrai-je qu'il n'y a pas de sorginas (1)? je vous le prouverai très facilement. Je sais que je ne vous ferai pas ma cour par ce moyen et il me semble vous entendre dire que je deviens incrédule; mais, si je vous explique tous les désordres, les maladies, etc., par les moyens physiques, j'espère que vous serez convaincue? Il me faudrait vous écrire des volumes; aussi, pour aujourd'hui, me contenterai-je de vous dire que tout vient de la dépravation des mœurs. D'ailleurs, je vous enverrai un livre sur les maléfices que je vous prierai de lire avec attention, je l'ai trouvé très juste, et j'en juge par ce que je connais des expériences physiques. Au surplus, ne vous cassez pas la tête à chercher à me comprendre, c'est bon pour les gens qui ont fait leurs études.

(1) Sorciers, en langue basque.

« Sachez aussi, tante Mimi, que Paris n'est pas tel que vous et les autres me le représentiez; vous m'en aviez tant et tant dit que j'étais très méfiant en y arrivant. A Paris, voyez-vous, il suffit simplement de savoir se gouverner, regarder à tout, être sage et surtout n'être pas enfant, autrement l'on est perdu, volé, dupé quoique garçon!... Eh bien! vous me croirez si vous voulez, je me suis montré, moi, si rusé que je n'ai été presque pas dupe. Il n'y a rien de plus facile que de vous attraper, vous autres gens de province : aussi, à présent, si je le voulais faire, cela ne dépendrait que de moi, mais je m'en garderai bien, car je ne veux que l'*équité :* ce mot renferme toutes les vertus qu'un homme doit avoir.

« Il fait très froid déjà et nous n'aurons de feu qu'en novembre!... »

Il eût fallu que tante Mimi fût bien difficile pour n'être pas prodigieusement éblouie par tant de science unie à tant de sagesse! Toutefois, il est bon de reconnaître que Jean n'était pas seul à se rendre justice. Le 21 décembre 1786, M. d'Arjuzon écrivait à Mlle d'Etchegoyen de Salles : « Je ne saurais trop vous faire les éloges de M. votre neveu, c'est un joly sujet qui se conduit on ne peut mieux. Je suis très persuadé qu'il vous donnera la satisfaction que vous pouvez désirer; il est rangé et fort économe, car, quand je luy offre de l'argent, il me répond qu'il n'en a pas besoin, aussi n'avait-il pas dépensé celui que j'avais avant la dernière lettre de change, quoiqu'il ait plusieurs maîtres à payer, outre sa pension. »

Le jeune collégien continua à tenir sa tante au courant des incidens de chaque jour : le 14 février 1787, il lui annonça qu'il allait prendre sa seconde inscription de droit. Quand il n'avait rien d'intéressant à lui dire touchant ses occupations, il l'entretenait des nouvelles publiques.

Le 15 décembre 1786, il lui avait écrit : « Le prince Ferdinand, frère du cardinal de Rohan (qui a été mêlé à la triste affaire du collier), voulait chasser dans une propriété privée; un garde survint et le pria poliment de se retirer, le prince traita celui-ci de polisson et lui tira un coup de fusil, le garde tomba, mais pourtant comme il se relevait, le prince, craignant sans doute de justes représailles, l'acheva d'un second coup de fusil. Décrété de prise de corps, le prince est actuellement à Versailles. Le cas est grave, attendu qu'il est archevêque et qu'il a commis

ce meurtre dans son propre diocèse (1). Décidément, cette famille joue de malheur!...

« Il fait si froid que la rivière a pris dans un endroit. Jugez si la température est rigoureuse, puisqu'on nous laisse au lit une demi-heure de plus, le matin, et que, le soir, on nous donne en moins une demi-heure de classe!... »

Le 12 février 1787, se réunit la première assemblée des notables. « L'assemblée fait renaître bien des espérances, on croit que tout ira mieux, que les terres se vendront le double, même le triple et que le commerce sera florissant... »

Le 25 mai, l'assemblée des notables clôtura sa session : « Je fus en promenade au palais royal de Sceaux le jour où le duc de Penthièvre donna un repas à l'assemblée de sa chambre, écrivait Jean le 5 juin. Il n'est pas possible de décrire ce que j'y ai vu, on se serait cru dans le Paradis! je suis sûr que celui d'Adam ne le valait pas! Au milieu du parc, des cascades offrant le plus magnifique coup d'œil : représentez-vous sept colonnes d'eau formées chacune par une centaine de petites, échelonnées depuis le sommet jusqu'en bas d'une côte comme celle de Saint-Lon. Au pied se trouvait un immense bassin avec un jet d'eau qui se perdait en fumée dans les airs et, tout autour, les dieux de la fable vomissaient des torrens d'eau.

« Que vous dirai-je du repas!... Je n'arrivais cependant pas de province... eh bien! quand j'entrai dans la salle, je fus ébloui : tout était servi dans du vermeil; on avait placé, au milieu de la table, un grand plateau sur lequel se trouvaient représentés des grottes superbes, des rochers avec des jets d'eau d'un pied et demi de haut, des labyrinthes de toute beauté, à travers lesquels circulait tout un monde en miniature et surtout des abbés. J'aurais donné tout ce que je possède pour que vous vissiez ces magnificences. Sceaux est vraiment le séjour des dieux!... »

« *30 juin.* — Les savans ont découvert trois volcans (dont deux éteints) dans la lune : les plus fameux astronomes de Paris sont partis pour Londres afin de les mieux observer. »

« *7 juillet.* — M. le duc d'Harcourt a donné sa démission de gouverneur du Dauphin à M. le duc de Montmorin, parce que

(1) Ferdinand-Maria-Meriadec de Rohan-Guemenée, archevêque de Cambrai depuis le 2 avril 1781.

la Reyne tenait à ce que son fils eût un évêque pour précepteur, tandis que le duc voulait un simple ecclésiastique qu'il pût renvoyer en cas de mécontentement.

« Mme de Lamotte est sortie de la Salpêtrière d'où, paraît-il, on l'a fait évader; on prétend aussi qu'elle a été rejoindre son mari en Angleterre et que tous deux y ont été empoisonnés. »

Cette année-là Jean d'Etchegoyen ne passa pas ses vacances au collège : MM. d'Arjuzon, père et fils, appréciaient fort ce gai et gentil compagnon, si poli, si réservé, dont la bonne humeur était à toute épreuve, et qui, à travers ses fanfaronnades gasconnes, montrait un caractère déjà si fortement trempé, uni à une si précoce raison. Ils l'avaient donc invité à partir avec eux, aussitôt après la distribution des prix, pour Louÿe, en Normandie, où ils passaient la belle saison. Jean accepta la proposition avec enthousiasme et, aussitôt arrivé chez M. d'Arjuzon, écrivit à Mlle d'Etchegoyen une lettre qu'il data ainsi :

« *Du plus bel endroit de l'univers, 7 août 1787.* — Quel charmant voyage, ma chère tante! On était arrivé que je ne croyais pas avoir fait le quart du chemin.

« Louÿe est à 25 lieues de Paris, nous avons mis huit heures pour faire le trajet en poste avec deux carrosses; voilà comme vous devriez voyager.

« Ici tout est superbe : le château, d'abord, qui est bâti depuis 365 ans, mais qui semble tout neuf tant il est beau; il est construit sur une grande hauteur et entouré de quatre vastes terrasses. Derrière, s'étend un parc immense, percé d'avenues qui n'en finissent pas... »

Quelques jours plus tard, Jean écrivait de nouveau : « Chère tante, je m'amuse comme un roy et mieux encore, mais cela ne m'empêche pas de penser à vous et de vous aimer. Mes plaisirs sont variés tant au dehors qu'au dedans : la chasse, la pêche, les promenades, tantôt en carrosse, tantôt en phaéton, en cabriolet ou en tape-cul, et toujours des parties dans les environs. La société est fort brillante : des cordons rouges (1) et bleus (2), on ne voit que cela. Dimanche, nous étions trente-deux à table. Je vous citerai, parmi les invités, deux Béarnais : messieurs de Laussat et de Lesparda, receveurs généraux des finances, Mme la

(1) Les chevaliers de Saint-Louis.
(2) Les chevaliers du Saint-Esprit.

comtesse de Berne, M. de Borda, le comte de Montceau, le comte de Lépinay, tous ici me témoignent de l'amitié. Je commence, il faut le dire, à posséder l'usage du monde, n'ayant plus cette timidité d'un écolier ou d'un provincial. » Jean estime donc que le moment est venu pour lui de « jeter un peu de poudre aux yeux de quelque belle; » aussi se préoccupe-t-il beaucoup de paraître avec tous ses avantages.

« Je vous prie de me faire confectionner des chemises de belle toile avec un grand collet à la mode, ainsi que de longues cravates à la Steinkerque, parce que maintenant on les attache par devant avec une rosette. Veuillez aussi m'acheter des bas plus fins et des mouchoirs blancs : je suis seul à me servir de mouchoirs de couleur. J'ai dû me commander des jabots avec des manchettes de batiste, et une culotte de nankin étroite comme on les porte... »

Pendant le séjour de son neveu à Louÿe, Mlle d'Etchegoyen devait être assujettie, elle aussi, aux exigences de la mode : « Je vous prierai, quoique avec peine, ma chère tante, de vous servir d'un plus petit papier quand vous m'écrirez ici, tout le monde rit de me voir déplier de longues et larges feuilles, de sorte que je n'ose montrer vos lettres à M. d'Arjuzon. »

Ces petits accès de vanité, si excusables surtout chez un si jeune homme plus ou moins cousin de Cyrano et de d'Artagnan, n'étouffaient pas le cœur chez Jean : ses lettres débordent de tendresse pour sa tante, et il ne sait qu'inventer pour témoigner sa reconnaissance à ses hôtes : « Je vous prie de m'envoyer un jeune chien de montagne pour M. d'Arjuzon. » Une autre fois, ce sont des ortolans qu'il fait venir de son pays, ainsi qu'un « vin de liqueur » pour le fils de celui-ci, puis des jambons de Bayonne, si magnifiques que Mme de Berne les fait portraiturer sur un service de porcelaine : « Je pris cela pour une très grande faveur, surtout de la manière qu'elle me le dit. »

Cependant le temps s'écoule au milieu de distractions de tous genres : chasses où le jeune Gascon est plusieurs fois « le roy, » parties de billard, « comédies de salon deux fois par semaine, » soirées à la ville de Dreux « où l'on se rend en carrosse à quatre chevaux » et où l'on donne « des concerts, le jeudi, ainsi que de fort jolis bals, » etc., etc.

Arrivé le 15 novembre, Jean n'est pas rentré au Plessis. Il reviendra à Paris avec M. d'Arjuzon, qui lui a conseillé, écrit-il,

de prendre pension chez un procureur pour y continuer ses études de droit.

Ici se trouve une lacune dans la correspondance qui ne reprend que le 10 mai 1788. M. d'Arjuzon fils, étant parti faire un voyage d'agrément en Angleterre, Jean d'Etchegoyen alla habiter avec le père, rue d'Aguesseau, dans l'hôtel que M. d'Arjuzon avait acheté au marquis de Lafayette (1), le 3 juillet 1786, « le mieux situé de tout Paris, dit Jean. On m'y a fait arranger un appartement charmant, très commode, pourvu de tous les agrémens et avantages que l'on peut avoir dans ces belles maisons. »

Suivent les nouvelles politiques : « Le roy a cassé tous les parlemens, celui d'ici est investi comme une ville de guerre pour que personne n'y pénètre.

« *Le 30 mai.* — Le Parlement n'est pas rentré!... on crie beaucoup, je ne sais ce que cela deviendra!

« *Le 24 juin.* — La noblesse de Bretagne s'est révoltée à cause des réformes que l'on veut introduire dans le Parlement; de même à Grenoble.

« *Le 19 juillet.* — On a fait mettre à la Bastille les députés de Bretagne, pour avoir tenu une assemblée chez eux. On dit, en outre, qu'il y a quatre ducs et pairs qui sont exilés avec ordre de se démettre de leurs charges.

« On a cassé en Bretagne un régiment qui avait délibéré et pris la résolution de n'exécuter aucun ordre.

« Les ambassadeurs du roy Tippoo-Saïb (2) sont arrivés à Paris avant-hier. »

Jean, qui avait pris régulièrement ses inscriptions de droit, se préparait à passer sa licence, ce qui l'obligeait à subir un examen sur les *Décrétales* et à soutenir une thèse sur les *Livres du Digeste*. Après quoi, lorsqu'il aurait pris sa douzième inscription, il allait avoir encore à passer un examen en forme de thèse sur

(1) Hôtel connu sous le nom d' « hôtel de la Marck », au coin de la rue d'Aguesseau et de la rue de Suresnes.

(2) Dernier nabab de Mysore, il monta, en 1782, sur le trône, fit aussitôt la guerre aux Anglais et les força à signer une paix à son avantage en 1784. Il envoya des ambassadeurs chargés de présens à la cour de Louis XVI.

le *Droit français*, en présence de deux docteurs agrégés et de son professeur de droit (1).

« Je dois soutenir ma thèse dans les premiers jours de septembre, écrit Jean à sa tante le 19 juillet 1788, en attendant, comme c'est plutôt une formalité à remplir qu'une réelle occupation, je vais aller rejoindre M. d'Arjuzon à Louÿe. Je mettrai, quand même, mon temps à profit, en me perfectionnant dans l'anglais avec mon ami d'Arjuzon, qui est revenu d'Angleterre. C'est bien le plus charmant jeune homme que je connaisse... »

De même que l'année précédente, les distractions se succèdent à Louÿe sans interruption, laissant à peine à notre étudiant la possibilité de veiller à ses affaires. Ce sera sûrement le meilleur temps de ma vie, dit-il, je me porte bien, je suis petit de taille il est vrai, mais *petit diable*, je jouis de tous les plaisirs, excepté, tante Mimi, de celui de vous voir. Ah! que n'êtes vous ici! je n'aurais plus rien à souhaiter! »

« Voici les nouvelles, écrit-il le 29 août : Mgr l'archevêque de Toulouse (2), qui était premier ministre, est remplacé par M. Necker. Deux arrêts avaient été publiés avant son départ : l'un pour la convocation des États-Généraux, l'autre au sujet du paiement des rentes sur l'Hôtel de ville, ainsi que sur les pensions et les rentes viagères. Il était dit que l'on paierait les trois cinquièmes en argent et les deux cinquièmes en billets pour les sommes au-dessus de 600 francs; au-dessous, on devait payer comme auparavant. Peut-être cet arrêt ne recevra-t-il pas son exécution à présent, toujours est-il qu'il cause beaucoup de tapage à Paris (3).

« Si je le voulais, je pourrais vous en dire long encore, mais je préfère me taire; comme on décachète toutes les lettres, il faut être prudent.

« La grêle qui est tombée ces temps derniers a occasionné, dans les provinces, une perte que l'on évalue à 8 millions de livres : aussi les spectacles donnent-ils des représentations au

(1) Nul ne pouvait être admis au serment d'avocat qu'en rapportant un certificat du professeur de Droit français et des autres professeurs et agrégés qui avaient assisté à l'examen.

(2) Loménie de Brienne.

(3) Pour remplir le Trésor qui était vide, Loménie de Brienne eut recours à de fâcheux expediens, qui ne lui reussirent pas : le 16 août 1788 il fut obligé de déclarer, par arrêt du conseil, que les paiemens de l'État auraient lieu partie en argent, partie en papier-monnaie. Tout le monde fut saisi d'effroi, on crut à la banqueroute et des scènes de désordre se produisirent.

profit des malheureux pour lesquels la société fait aussi de grandes aumônes. Décidément la France sera bien dans la peine cette année. »

« *Paris, le 3 septembre 1788.* — Me voici à Paris, ma chère tante, depuis quelques jours déjà : j'ai quitté Louÿe le 28 août à huit heures du soir, et je fus souper à Dreux chez Mme d'Alvimare (1), qui donnait un superbe concert. La diligence vint me prendre, chez elle, à minuit. A neuf heures du matin, nous arrivâmes à Versailles, et, à une heure et demie de l'après-midi, à Paris. La diligence me coûta 15 livres 4 sols. Je pris alors un fiacre et me fis conduire à l'hôtel de M. d'Arjuzon où je devais loger. Le 1er septembre, j'employai ma matinée à porter des thèses et je dînai au Palais-Royal. Enfin, le 2 (qui était hier mardi), de huit heures du matin à dix heures, je soutins la thèse que j'eus l'honneur de vous dédier et que je vous prie d'avoir la bonté d'accepter comme une faible marque de mon attachement et de ma reconnaissance. Je recueillis, à cette occasion, plus d'applaudissemens que je ne méritais. »

« *Louïje, le 9 septembre.* — Je reprends le récit que j'ai été obligé d'interrompre le 3 pour aller dîner chez M. Duchesnay-Desprez (2), beau-frère de M. d'Arjuzon, qui me donna une place dans sa loge au Théâtre Italien. Je m'y trouvai avec trois femmes charmantes auxquelles je donnai le bras jusqu'à leurs voitures et qui me firent beaucoup d'honnêtetés. De là, je fus au Waux-Hall d'été (3) où devaient se trouver les ambassadeurs de Tippoo-Saïb à qui la France s'empresse de faire tous les honneurs, mais j'arrivai trop tard, ils étaient déjà partis.

« Le 4, je passai ma soirée à l'Opéra, où les meilleurs acteurs donnèrent *Iphigénie en Tauride* ainsi que le ballet du *Déserteur*, et le 6 chez Ruggieri des fêtes d'été, où se tirent les plus beaux feux d'artifice. Cette fois, j'eus plus de chance que l'avant-veille,

(1) Femme de M. d'Alvimare, receveur des Fermes en province (Gabelles de Dreux). Elle était la mère du harpiste si connu sous le premier Empire.

(2) Conseiller-secrétaire du Roi et trésorier général du Sceau de la Grande Chancellerie de France.

(3) Construit sur les dessins de l'architecte Mellan, le Waux-Hall d'été s'ouvrait sur le boulevard Saint-Martin. C'était un lieu de plaisir dans le genre de l'Olympia ou des Folies-Bergère de nos jours. On y donnait des bals, des concerts, des illuminations, des feux d'artifice, des loteries, des expositions, etc.

car je me trouvai placé à côté des ambassadeurs et pus les examiner à mon aise.

« Le 7, je fis quelques visites et, après un grand dîner, je pris, à 8 heures du soir, la diligence pour Dreux, où nous arrivâmes le lendemain matin, à huit heures. Là, je trouvai un domestique qui m'attendait avec un phaéton, et mon voyage s'acheva plus agréablement qu'il n'avait commencé dans cette diligence bourrée de voyageurs qui empestaient. Enfin, à neuf heures, j'eus la joie de revoir les hautes murailles du château de Louÿe. »

« *Louïje, 15 septembre.* — Toujours des chasses, des dîners, des bals, des concerts, des comédies. Nous vendangeons demain, il y aura 250 vendangeurs, car les paroissiens vont chez le seigneur par corvée, sans quoi ils seraient à l'amende. »

« *Louïje, 22 octobre.* — Aujourd'hui, nous avons été déjeuner au château d'Anet qui appartient au Duc de Penthièvre, et qui est à trois lieues de Louÿe : les bâtimens, les jardins, le parc, les eaux tout en est superbe. J'y ai fait la connaissance de M. le marquis de Ravenel, cousin germain de M. d'Arjuzon père, qui est premier gentilhomme du Duc. »

A partir de cette date, les lettres se font plus rares. On peut encore y voir cependant que, revenu de Louÿe, Jean rentra chez le procureur où il avait demeuré un an auparavant : « La pension se monte à 600 livres et encore le procureur, ainsi que c'est partout la coutume, ne nous nourrit pas les dimanches et fêtes. Le blanchissage me coûte plus de 100 livres, et l'habillement, avec le perruquier, plus de 600; encore je ne compte pas mille menus frais journaliers, j'entends le nécessaire, l'indispensable, car tout est cher et il faut toujours avoir l'argent à la main dans ce pays. »

A cette époque, « tante Mimi » ne paraît pas contente de son neveu, ni très convaincue de la modération de celui-ci.

« *23 avril 1789.* — Vous semblez, ma chère tante, me soupçonner de faire mauvais usage de l'argent que vous avez la bonté de m'envoyer, de *jouer*, moi qui me prive de toutes les parties, autant que je le puis, dans la seule intention de vous satisfaire. Toujours, je réponds que je suis trop occupé pour sortir, mais

pourrai-je continuer à agir ainsi? car je vous dirai qu'un jeune homme n'est regardé, dans la société, qu'autant qu'il joue. Je vous promets, toutefois, que vous serez la première obéie et que toujours je vous considérerai comme mon gouvernail.

« Je vais le plus souvent possible chez M. d'Arjuzon, mais, les jours où je suis seul, je passe ma soirée au spectacle, ce qui, avec le dîner, me revient à 9 ou 10 livres; sans cela, livré à moi-même, je risquerais beaucoup de m'ennuyer et, vous le savez, l'ennui et la paresse causent quelquefois de bien grands maux!...

« A Louÿe, je n'ai pas touché une seule carte, M. d'Arjuzon ne l'eût pas souffert : me reprocherez-vous d'avoir, à la chasse, gagné quelques paris que je reperdais au billard, le soir, avec ces messieurs?

« Pour être tout à fait franc, je conviendrai qu'à notre retour de la campagne, pour ne pas nous quitter brusquement, nous avons fait chacun à notre tour, avec M. d'Arjuzon fils et ses amis, plusieurs déjeuners à sept ou huit louis au moins, mais cela n'a duré que peu de temps à cause des occupations des uns et des autres. Tante Mimi, ne grondez pas, c'est fini, je ne pense plus qu'au bonheur de me débarrasser bientôt de toutes les vieilles perruques que j'ai sur le dos, et à aller vous rejoindre au pays où je vous entourerai de mes soins et de mon affection reconnaissante. »

La suite de la correspondance est consacrée presque entièrement aux nouvelles politiques : les événemens se précipitent, on sent que la Révolution est proche.

« *23 avril 1789.* — De tous côtés les députés arrivent à Paris, calmez vos craintes, car il ne peut résulter qu'un grand bien de l'assemblée des États-Généraux. »

« *4 juillet.* — Le roy tint sa séance royale, le 22 juin, et parla en maître, il annula les décisions prises par les États, voulut maintenir la séparation des Trois-Ordres et sortit en ordonnant à ceux-ci de se retirer dans leurs salles respectives. Les deux premiers obéirent, mais les députés du Tiers s'y refusèrent, malgré les injonctions réitérées qui leur furent faites. Ils délibérèrent entre eux, dressèrent un procès-verbal déclarant traîtres à la Patrie ceux qui se diviseraient, et proclamant l'inviolabilité de leurs personnes.

« Le soir, au Palais-Royal, et le lendemain, on était dans un tel état d'abattement qu'on se regardait sans oser se rien dire; tout le monde s'attendait à la guerre civile, à cause de ces actes d'insubordination et du renvoi de M. Necker que 20000 hommes de la populace allèrent réclamer à Versailles, le soir même. Si le roy ne leur avait pas cédé, ils auraient mis le feu au château, de même que si les troupes de garde n'avaient pas refusé de tirer lorsque le Comte d'Artois cria : « Aux armes!!! »

« Le 27, les deux premiers Ordres achevèrent de se réunir au Tiers et, à présent, tous trois s'occupent ensemble des mesures à prendre pour maintenir la tranquillité publique. On en a grand besoin, car, journellement, la populace se livre à des excès; elle a enfoncé les portes de la prison de l'Abbaye pour délivrer onze soldats des Gardes françaises qui y avaient été enfermés, le roy a fait grâce à ceux-ci, mais il est facile de voir qu'il y a été contraint par force.

« On dit que les députés de la noblesse demandent à se retirer pour deux mois, afin d'obtenir de leurs commettans des pouvoirs nouveaux et plus étendus. C'est raisonnable de leur part, mais je doute qu'ils obtiennent cette autorisation. »

« *7 août.* — Depuis la prise de la Bastille, l'agitation s'est répandue jusque dans les provinces qui, *à l'instar de Paris*, se mêlent de faire sauter des têtes; les paysans, en divers lieux, ont brûlé les châteaux, afin de détruire les chartriers avec tous les titres féodaux qu'ils renferment. Il est vrai de dire que, chez nous, les paysans sont heureux comme des roys, en comparaison de ceux de ces pays-ci que l'on écrase...

« On dit, et je n'ai pas de peine à le croire, que plus de 600 familles ont passé à l'étranger. On est mal reçu à Londres, paraît-il.

« N'ayez nulle inquiétude à mon sujet, ma chère tante, car, pour l'instant, les particuliers sont plus en sûreté à Paris qu'ailleurs. Il nous arrive, chaque jour, des canons de différens endroits. Les provinces, par exemple, inspirent de grandes craintes, on se demande comment elles recevront la nouvelle de ce qui s'est passé dans la nuit du 4 août à l'Assemblée nationale, où tous les Ordres sont venus tour à tour faire l'abandon de leurs privilèges. Louis XVI, qui a accepté ce sacrifice, a été proclamé *le Restaurateur de la Liberté française*. M. le duc de Liancourt

a demandé que l'on frappe une médaille qui consacrerait le souvenir de cette séance mémorable. Enfin l'archevêque de Paris, qui, peu de temps auparavant, était venu, le crucifix à la main, se jeter aux pieds du roy pour lui affirmer qu'on le trompait, et pour le supplier de renvoyer M. Necker, a obtenu que l'on chante, dans la chapelle du roy et par toute la France, un *Te Deum* en action de grâces de la destruction du régime féodal. »

« *Paris, 19 septembre.* — Je m'empresse de vous donner de mes nouvelles au retour d'un charmant séjour que je viens de faire à Louÿe avec MM. d'Arjuzon, de Lesparda et de Laussat.

« Les vassaux y paraissent plus pénétrés de reconnaissance envers M. d'Arjuzon, qui les a nourris pendant toute l'année, qu'occupés des *Droits de l'homme* dont ils semblent ne pas se douter. Par exemple, le long de la route, nous avons vu nombre de paysans armés de pistolets, qui avaient l'air de coupe-jarrets!...

« A Paris, on se plaint de la difficulté d'avoir du pain, la farine manque.

« Quant aux États-Généraux, ils se disputent sur des mots et ne semblent pas pressés d'en finir, quoiqu'ils coûtent 22500 et quelques livres par séance.

« Et le baron de Besenval qui est toujours enfermé à Brie-Comte-Robert où il coûte 1200 livres par jour sans compter l'extraordinaire (1)!...

« Les agitations du Palais-Royal ont pris fin, les meneurs sont détenus en attendant que l'on statue sur leur sort.

« J'ai été visiter le Salon de tableaux, qui est superbe et qui attire tous les étrangers (2).

« Mais ce qui est fort laid, c'est la tête de Cartouche, la véritable, que j'ai vue et touchée ces jours derniers... »

Avec l'année 89 qui se terminait, le séjour de Jean, à Paris, allait prendre fin. A présent qu'il était avocat, rien ne devait

(1) Chargé du commandement des régimens suisses qui étaient au Champ-de-Mars, et dont l'emploi eût peut-être empêché la prise de la Bastille, il se retira sans en avoir reçu l'ordre. Poursuivi par la haine du peuple, il fut emprisonné, malgré Necker et sur l'ordre des districts, à Brie-Comte-Robert, puis à Paris où le Châtelet, chargé d'instruire son procès, le déclara innocent.

(2) La première exposition de peinture des artistes vivans eut lieu en 1667. A partir de 1699, le Louvre prêta sa galerie, et plus tard son grand salon carré, aux exposans, d'où le nom de *Salon* sous lequel on prit l'habitude de désigner cette solennité artistique. — Le premier catalogue de l'Exposition de peinture date de 1679.

plus le retenir loin de « tante Mimi » qui le réclamait impatiemment; d'un autre côté, la capitale avait bien des attraits pour ce jeune homme de 19 ans! Au moment de s'en éloigner, de la quitter peut-être pour toujours, Jean se faisait un peu tirer l'oreille : « Si je vois le moindre risque à courir dans les provinces que je serai obligé de traverser, j'attendrai quelques jours encore... le temps qu'il faudra... » La raison l'emporta toutefois et Jean se mit enfin en route pour Dax...

Il partait à temps, bientôt la Révolution et la mort allaient s'abattre sur les gens et les choses qu'il aimait et tout emporter comme dans un vent de tempête.

Lorsqu'en 1811, Jean d'Etchegoyen revint à Paris, que restait-il en effet du passé?... Non seulement le mode de gouvernement, les institutions, les mœurs, les goûts, les habitudes avaient subi une transformation complète, mais que de changemens s'étaient produits chez les individus, et parmi ceux-ci combien manquaient à l'appel!...

M. d'Arjuzon, parvenu au terme d'une belle et honorable carrière, était mort le 6 mars 1790, à l'âge de 77 ans, « désespéré des malheurs qui frappaient sa patrie. » Quant à son fils, Gabriel, « accusé d'avoir été d'intelligence avec le Roi et la Reine au moment de la fuite à Varennes, » poursuivi comme receveur général des finances et incarcéré, sous la Terreur, à Port-Libre, il fut sauvé de l'échafaud par la mort de Robespierre. Aujourd'hui, marié à une jolie et courageuse jeune fille qu'il avait connue en prison, père de famille, il était attaché, ainsi que sa femme, à la Maison d'honneur de la Reine Hortense, belle-sœur de l'Empereur, lui en qualité de Chevalier d'honneur, Mme d'Arjuzon comme Dame du Palais.

Ces détails, Jean les apprit de la bouche de son ami. A son tour, il raconta à celui-ci sa vie qui, durant ces vingt années, fut fertile en événemens de tous genres : la Révolution ne l'avait pas épargné, lui non plus; poursuivi, traqué à Dax par les Terroristes, il dut chercher un refuge dans la campagne, chez un de ses métayers. Découvert dans sa retraite, il put échapper à la prison et fut contraint de s'enrôler dans l'armée que la République envoyait contre les Espagnols, sur la frontière des Pyrénées. « Maintes fois, a dit sa petite-fille, je lui ai entendu raconter cette espèce de guerre de partisans, où il y eut plus de misères à endurer que de coups de fusil à recevoir. » Revenu

« au pays, » il eut la douleur de n'y plus retrouver « tante Mimi. » Mlle d'Etchegoyen de Salles était morte, sans que son cher « Poupon » fût là pour lui fermer les yeux. Fort heureusement, celui-ci ne resta pas longtemps seul, il épousa le 31 janvier 1797 Mlle de Laurens d'Orist, qui lui donna deux fils et deux filles.

Travailler à l'avenir de sa jeune famille, tout en occupant un poste qui lui permît de se rendre utile dans son pays natal, tel était le but du voyage de M. d'Etchegoyen à Paris. Quelques mois plus tard, en 1812, l'Empereur le nomma sous-préfet de Dax. On se tromperait étrangement si l'on comparait les sous-préfets du premier et même du second Empire avec ceux de nos jours. Un sous-préfet alors, et c'était surtout le cas pour M. d'Etchegoyen dont la famille fort ancienne jouissait de l'estime et de la considération générales, exerçait une sorte de souveraineté dans le pays : toute la noblesse des environs, les personnages du département, les étrangers de distinction allaient à la sous-préfecture. Y être reçu, à Dax, était considéré comme un honneur (1).

Avant de se séparer, MM. d'Etchegoyen et d'Arjuzon voulurent faire ensemble comme un pèlerinage aux lieux peuplés de leurs souvenirs de jeunesse, mais le contraste du présent avec le passé, la vue surtout de l'ancien collège du Plessis qui avait été transformé en prison, en *antichambre de la guillotine*, pendant la Terreur (2), serra le cœur des deux amis et éveilla chez eux des impressions de mélancolie; volontiers ils eussent dit, comme Talleyrand, que « ceux qui n'ont pas vu l'Ancien Régime n'ont pas connu la joie de vivre. »

C. D'ARJUZON.

(1) M. d'Etchegoyen mourut à Dax, le 8 août 1846.

(2) Après avoir été successivement occupé par les Facultés de théologie, des sciences et des lettres, par l'École de droit et par l'École normale, le collège du Plessis, après le transfert de cette dernière rue d'Ulm, fut réuni au lycée Louis-le-Grand.

REVUE LITTÉRAIRE

POÈTES D'AUJOURD'HUI

Les poètes ont fait chez nous pendant quelques années autant de bruit que les gens de théâtre. Ils s'étaient rendus insupportables. Ce fut une crise pendant laquelle ils prétendirent s'imposer à l'attention par la force de la réclame et par la vertu de l'excentricité. Ils avaient soif de notoriété vulgaire et, partant, ils s'exhibaient comme des phénomènes. Aussi la critique était-elle un peu embarrassée pour parler d'eux, et, se conformant d'ailleurs à leur secret désir, elle les abandonnait aux chroniqueurs. Ce temps est bien passé. Nous avons aujourd'hui des personnages beaucoup plus encombrans que les faiseurs de vers. Ceux-ci ont renoncé à la place publique et aux tréteaux ; ils sont rentrés dans la pénombre amie du rêve et dans le silence, où s'entend mieux le rythme des syllabes mesurées. Aussi est-ce pour nous un devoir autant qu'un plaisir d'aller les chercher dans leur retraite, et il nous serait bien impossible de parler d'eux sans beaucoup de sympathie. Car leur labeur est tout à la fois désintéressé et utile. On dit souvent que notre époque n'est guère propice à la poésie, et que plus nous irons moins celle-ci aura de place dans les sociétés futures. Cette opinion est des plus contestables. Mais supposez qu'elle soit justifiée, ce serait donc que les sociétés de l'avenir se passeront de toute espèce de littérature. La poésie, par laquelle on voit partout commencer les littératures, est en effet la forme essentielle de l'art d'écrire, et une littérature qui l'aurait laissée se perdre, serait elle-même bien près de sa fin. Ajoutez que l'unique raison d'être d'une pièce de vers réside

dans sa valeur littéraire : c'est par là qu'un volume de poésie se distingue d'une pièce de théâtre, d'un roman, d'un discours et de plusieurs autres genres où les qualités artistiques sont de surcroît. Les anciens disaient déjà que les poètes ne sauraient être médiocres. Cela nous met en sécurité et nous n'avons donc, pour notre part, qu'à leur tresser des couronnes.

Une question se pose tout d'abord. Dans quelle mesure les poètes d'aujourd'hui ont-ils subi l'influence de leurs prédécesseurs? Continuent-ils les tendances de ces derniers ou sont-ils en réaction contre elles? La réponse peut avoir son intérêt, puisqu'il s'agit ici de savoir si de la réforme tentée il y a une vingtaine d'années, date véritablement une ère nouvelle dans l'histoire de notre poésie. Qu'est-il advenu de la longue agitation dont nous avons eu le spectacle? A-t-elle été stérile ou féconde? Et pour le cas où elle aurait produit moins de résultats qu'on ne l'avait annoncé, d'où vient cet échec?

Notez, que dans son principe, le mouvement de rénovation poétique était des plus légitimes, comme on l'a déclaré ici même dès le début et comme on n'a cessé depuis de le reconnaître. La théorie du symbolisme était sur beaucoup de points excellente. Elle venait à son heure. Elle répondait aux besoins qui étaient réellement dans les esprits. Elle entrait dans le courant général de l'esthétique. Elle parait aux reproches qu'on était alors en droit de faire aux artisans de vers. C'est ce que montre fort justement dans un livre sur *La poésie nouvelle* (1) M. André Beaunier. L'auteur a l'esprit remarquablement clair ; aussi y a-t-il grand avantage à retrouver élucidées par lui les idées qu'entrevirent les réformateurs de la poésie obscurément et confusément. Le mouvement parnassien avait été contemporain du mouvement réaliste et positiviste. Le jour vint où les négations du positivisme parurent arbitraires autant que brutales. Son erreur apparut : elle consistait à négliger tout ce qui n'était pas objet d'observation directe et de connaissance scientifique. « L'île du Connaissable, suivant la métaphore de Littré, s'entoure d'un océan de mystère. Or, s'il est vrai que nous n'ayons pour cet océan ni barques ni voiles, convient-il d'oublier absolument son existence? Les positivistes se trompèrent quand ils crurent pouvoir établir une nette et définitive démarcation entre les deux domaines. Car le mystère n'est pas extérieur au réel; il est dans le réel même : l'Inconnaissable ne côtoie pas le Connaissable, il le pénètre. Et, pour reprendre la compa-

(1) André Beaunier, *La poésie nouvelle*, 1 vol. in-12 (Société du *Mercure de France*).

raison de Littré, ce qu'il faut dire ce n'est pas que le ténébreux océan bat les bords de l'île tranquille, mais plutôt que toute l'île est imprégnée des brumes épaisses qu'il dégage. Il n'y a pas seulement du mystère au delà des faits constatés, le mystère est au cœur même des stricts résultats de l'expérience. » Une réaction devait se produire en faveur de la métaphysique ; le symbolisme en fut une des formes. « La poésie d'un temps qui réagit contre le positivisme devait recourir au symbole. Le monde phénoménal est pour le parnassien et pour le positiviste la suprême réalité, ou, si l'on veut, il constitue dans son ensemble une sorte de vaste allégorie dont la signification est mystérieuse. Peindre la réalité telle qu'elle se présente immédiatement aux regards de l'observateur, tel est l'art du parnassien ; représenter dans la réalité tout le définitif mystère qu'elle recouvre, tel est l'art du symboliste. Toutes les divergences qui séparent les deux écoles viennent de là. » On ne saurait mieux dire. Après les parnassiens, il y avait lieu de faire rentrer dans la poésie le sens du mystère. Les symbolistes en eurent quelque soupçon : c'est leur mérite incontestable, et d'ailleurs à peu près incontesté.

Seulement si la tentative était louable, il est difficile d'en dire autant des moyens auxquels eurent recours les symbolistes, et dont l'un consistait à bouleverser la syntaxe, l'autre à supprimer la métrique. M. Beaunier trouve pour expliquer leurs fantaisies les plus extravagantes des raisons très ingénieuses et qui font le plus grand honneur à la subtilité de son esprit, mais qui, je le crains, ne convaincront personne. « On a, dit-il, souvent accusé le poète nouveau de vouloir à tout prix étonner le lecteur : certes il était indispensable qu'il l'étonnât afin de lui rendre justement cette aptitude à s'émerveiller. Les mots étaient usés ; il les a fallu rajeunir pour leur restituer leur puissance expressive. Les phrases étaient connues ; il les a fallu renouveler et c'est à quoi servirent les plus audacieux artifices de syntaxe. » Nous donnerions volontiers de ces audacieux artifices une interprétation assez différente. Plusieurs des poètes qui avaient entrepris de réaccorder l'instrument savaient médiocrement le français ou l'écrivaient avec négligence. En outre ils commirent une erreur initiale. Ils confondirent le mystérieux avec l'inintelligible. Ils crurent que parce que leurs conceptions étaient fumeuses, leurs phrases contournées, et leurs termes impropres, ils avaient restitué dans ses droits le mystère. Ils avaient tout uniment enrichi le patrimoine du pathos et du charabia. Le symbole qui évoque le plus de pensée doit d'ailleurs en lui-même être d'une clarté parfaite. Rien de plus clair que la *Maison du Berger* ou

la *Bouteille à la mer* qui, jusqu'à présent, restent les chefs-d'œuvre de la poésie symbolique en France.

De même lorsque M. André Beaunier en vient à analyser l'œuvre des Rimbaud, des Laforgue, des Viélé-Griffin, des Stuart Merril et de quelques autres, c'est pour remplacer décidément la critique par le panégyrique. Il brûle en leur honneur plus d'encens qu'on n'en a dépensé pour Hugo et Lamartine, Vigny et Musset, et même pour Verlaine. Nous ne savions pas qu'il y eût si près de nous tant de grands hommes; et nous regrettons seulement pour l'orgueil national que ces poètes admirables soient pour la plupart des étrangers. M. Beaunier ne sait que leur décerner des éloges sans réserves et sans limites. Il les accable sous les fleurs. Trop de fleurs! Trop d'hyperboles! Il est peu vraisemblable qu'un ironiste si délié ait été si parfaitement dupe. On aime mieux croire que cette admiration éperdue est le jeu d'un pince-sans-rire. Car toute cette « poésie nouvelle » est déjà si ancienne, si loin de nous, que nous en pouvons, semble-t-il, juger avec équité ; et au surplus l'opinion est faite. Rarement poètes avaient eu de meilleures intentions; et rarement en vit-on de si impuissans à réaliser leur idéal. Cette impuissance foncière restera une des caractéristiques de l'école de 1880. Elle aura été une école de théoriciens. Elle aura fait sentir le besoin d'un renouvellement et jeté dans la circulation un certain nombre d'idées, mais elle n'aura ajouté que peu de chose au trésor poétique. Des idées et pas d'œuvres! L'homme n'est pas venu, qui, par la vertu de son génie, aurait fait passer le symbolisme de l'ordre de la spéculation dans celui des réalités. Par malheur, l'influence des théories se mesure en art à la valeur des œuvres qu'elles ont fait naître. Faute d'un individu capable de le confisquer à son profit, de lui imprimer une direction décisive et de l'imposer après lui, le mouvement symboliste n'a pas eu les effets qu'on aurait souhaités. La poésie d'aujourd'hui lui échappe et reprend peu à peu les erremens de jadis. C'est ce qui frappe quand on parcourt les recueils publiés depuis deux ans par les poètes les mieux doués et dont quelques-uns sont des nouveaux venus en littérature.

Le dernier volume qu'ait publié M. Henri de Régnier : *les Médailles d'argile* (1) est dédié à André Chénier. Cette dédicace est assez significative. Vers le même temps, Albert Samain (2), ciselait savamment des

(1) H. de Régnier, *les Médailles d'argile*, 1 vol. in-12 (*Mercure de France*).

(2) A. Samain, *Aux Flancs du vase. Polyphème et poèmes inachevés*, 1 vol. (*Mercure de France*).

pièces qu'on aurait pu croire traduites de l'Anthologie, et exprimait à sa manière le désespoir amoureux du héros de Théocrite : Polyphème. Ils ont eu déjà beaucoup d'imitateurs. C'est donc que le règne des assembleurs de nuages est terminé : après avoir vainement essayé d'acclimater chez nous une poésie brumeuse, aux contours incertains, au dessin tremblé, on a senti le besoin de revenir à une poésie lumineuse et simple. C'est le même fait qui s'est tant de fois déjà reproduit dans l'histoire de notre poésie et qui, au temps de Ronsard comme à celui de Chénier et de Leconte de Lisle, consiste à revenir aux modèles grecs pour reprendre en quelque sorte le ton. Au surplus, si M. de Régnier s'est jadis prêté à l'esthétique symboliste, ç'a été sans jamais s'y enchaîner. S'il continue à user des vers libres dans quelques pièces, emploi qui se justifie pour des pièces très courtes, chansons, complaintes ou causeries, son volume se termine sur une série de sonnets qui sont d'un pur parnassien. Il y regarde défiler devant lui les *Passans du passé*, un soldat, un gentilhomme, un huguenot, etc., et il en décrit à mesure figure, attitude et costume. Ce sont autant d'évocations pittoresques, de tableautins d'une facture impeccable.

A travers les courtes pièces des « Médailles » ou les poèmes plus étendus qui s'intitulent : *le Bûcher d'Hercule*, *Hélène de Sparte*, *la Nuit des Dieux*, le rêve du poète se précise. Ce rêve est le plus impersonnel qui se puisse imaginer. Non seulement le poète n'y a rien mis des anecdotes de sa sensibilité, mais on n'y voit pas même passer le reflet de son temps. Les partisans de la théorie des milieux auront quelque peine à en expliquer la genèse chez un contemporain de la troisième République et de l'automobilisme. Tantôt le poète reprend un mythe ancien pour en donner une interprétation nouvelle : il imaginera, par exemple, que dans les tisons croulans du bûcher d'Hercule il voit se dessiner la forme des monstres vaincus par le héros et peu à peu l'hydre, le lion, les taureaux renaître de la cendre du bûcher et de la mort de leur vainqueur. Tantôt il se plaît à ressusciter dans sa simplicité de lignes et dans sa fraîcheur une scène antique : au bord de la source vient se mirer la faunesse, dont il modèlera dans l'argile le visage inquiet et farouche ; ou bien il surprend dans la treille un maraudeur à la face camuse, qui fait crier les feuilles mortes sous l'ongle de son sabot. Il s'enfonce dans la forêt pour y surprendre la dryade et le sylvain ; il guette sous la lune la danse du satyre et croit dans la rumeur marine entendre le chant de la sirène. Mais ces divinités de la jeunesse du monde n'habitent plus notre terre vieillie, et la Muse montre au poète dans un détour du Styx :

L'île silencieuse où séjournent les dieux.
Le temps ne les a pas respectés. Ils sont vieux.
Et leurs cheveux sont blancs et leurs barbes sont blanches.
Vois Bacchus corpulent qui saisit, lève et penche
L'amphore vide d'où ne coule plus nul vin.
Son thyrse est un cep mort sans pampre ni raisin,
Et l'inquiet Hermès lui compare en pensée
Le bâton nu qui fut jadis le Caducée
Où ne s'enroulent plus les mystiques serpens;
Les satyres lasses auprès des Ægypans
Dorment ou lourdement s'étirent, et la corne
Pastorale est rompue au front osseux des faunes.
Ne reconnais-tu point en ces spectres errans
Les fantômes des dieux que le monde a crus grands?

Le poète est de ceux qui regrettent le temps ou le ciel sur la terre « marchait et respirait dans un peuple de dieux. » Alors tout était jeunesse, beauté, rythme, harmonie. Mais ce temps n'est plus. Au moment même où le poète essaie de le recréer par son art, il sent la vanité de son effort. Les choses dont il essaie de se donner le mirage et l'illusion sont à jamais disparues. C'est la nostalgie de l'exilé vers un pays qui lui est fermé pour toujours. Et, blessé par la rudesse de la vie, dedaigneux de la réalité médiocre, étranger aux soucis de ses contemporains, le poète artiste s'enferme dans son rêve de magnificence et de mélancolie.

Les dieux sont morts, mais la nature est vivante, jeune comme aux premiers jours, éternellement féconde, source inépuisable d'enchantement pour nos sens, promesse de bonheur qui ne trompe pas pour qui sait se plonger et se fondre en elle,... voilà ce que ne cesse de nous répéter en ses vers faciles, abondans, nombreux, l'auteur du *Cœur innombrable* et de *l'Ombre des jours* (1). La poésie dont Mme la comtesse de Noailles a reçu l'heureux privilège et le don inné est, au sens complet du terme, une poésie naturaliste. Entendez par là que l'âme ardente, fougueuse, tumultueuse de l'écrivain va au-devant de la vie. Elle aime la nature pour la diversité de ses mille visages ; elle goûte tour à tour chacune des saisons de l'année et chacune des heures du jour ; elle jouit pareillement de tous les aspects du vaste monde et trouve à chacun d'eux un charme égal et différent. Mais il y a plus. Elle n'assiste pas seulement en spectatrice à la fête des cou-

(1) Madame la comtesse Mathieu de Noailles. *Le Cœur innombrable. L'ombre des jours*, 2 vol. Calmann-Lévy.

leurs et au concert des sons, elle n'est pas seulement un témoin ravi : les spectacles de la nature ne lui sont pas extérieurs Elle sent palpiter en elle l'âme des choses et elle rêve de mêler son âme à l'âme universelle.

Je ne saurai plus rien des choses de ce monde,
Des peines de ma vie et de ma nation,
J'écouterai chanter dans mon âme profonde
L'harmonieuse paix des germinations.

Je n'aurai pas d'orgueil et je serai pareille
Dans ma candeur nouvelle et ma simplicité,
A mon frère le pampre et ma sœur la groseille
Qui sont la jouissance aimable de l'été.

Se mêler vivante au mystère de la création, s'absorber dans le grand Tout, sentir son cœur se dissoudre dans le cœur animé et inconscient des plantes et des arbres, c'est sans doute le rêve qu'annonce ce titre un peu énigmatique : le « cœur innombrable, » c'est le rêve panthéiste.

Toutefois sur cette joie de l'âme qui vibre à l'unisson de toute la nature une ombre passe. Car sans doute la nature ne cessera de nous convier aux mêmes fêtes ; mais nous n'en jouirons pas toujours avec la même intensité, puisque en définitive c'est en nous que réside la cause première de toutes nos émotions. Toutes les richesses du monde ne seraient pour nous de rien sans cette faculté d'en jouir qui est en nous, mais qui, hélas ! n'y sera pas toujours égale à elle-même. La jeunesse nous quittera et à mesure se ternira cette fantasmagorie jadis si brillante. Se peut-il qu'un jour vienne où nous ne sentirons plus au printemps la sève monter aux arbres parce qu'elle aura cessé de monter en nous, un jour où nous ne trouverons plus aux fleurs le même parfum, aux fruits la même saveur? La nature ne cessera pas de déployer ses spectacles aussi magnifiques, mais un jour viendra où nous ne serons plus là pour les contempler : nous irons, ombres vaines, aux rives où il n'y a ni soleil, ni verdure. Nos heures sont comptées et nos joies sont brèves. Raison de plus pour en savourer les rapides délices! Et qui sait si le sentiment même de leur brièveté n'ajoute pas à leur attrait? Elles nous sont plus chères parce que nous les devinons si près de nous échapper ! Donc réjouissons-nous, aimons, prions et mêlons nos voix pour un cantique d'allégresse et de gratitude. Le mérite des vers cordiaux, aimables et coulans de Mme la comtesse de Noailles est celui d'une poésie toute spontanée. Nul effort, nulle recherche. Mais le débordement d'une inspiration jaillissante, le frisson d'une sensibilité

toujours vibrante, le cri d'un cœur passionné, l'hymne d'une âme naturellement harmonieuse.

Ces vers inspirés accusent la triomphante rentrée en scène du pur lyrisme, c'est-à-dire de la poésie personnelle. C'est aussi bien le phénomène auquel nous assistons depuis quelques années : et c'est par où se ressemblent les œuvres des plus jeunes de nos poètes. Ils « écoutent dans leur cœur l'écho de leur génie. » Ils nous disent une à une les émotions que la vie leur apporte. M. Fernand Gregh n'a-t-il pas commencé dans *la Maison de l'Enfance* (1) par traduire les sensations de ses premières années et en dégager ce qu'elles contenaient de charme poétique? C'est un thème délicieux. L'enfance est une incomparable ouvrière de poésie. Si les littératures primitives sont tout imprégnées de poésie c'est qu'elles sont l'œuvre d'une humanité qui ouvre sur le monde et sur la vie des yeux d'enfant. Les sens ne sont pas encore émoussés, l'esprit n'est pas desséché par le travail de l'analyse : l'imagination perçoit, à travers l'ensemble des êtres et des objets, des correspondances dont plus tard nous aurons peine à retrouver la signification. C'est alors que naissent comme d'eux-mêmes les mythes, les symboles, tout le trésor des contes profonds en leur naïveté et des légendes si vraies sous un air de fantaisie. Ce phénomène, chacun de nous le renouvelle en quelque mesure pendant les années si courtes de son enfance. Pour nous aussi tout est nouveau et tout est merveilleux. Nous allons de surprises en surprises et l'étonnement s'achève en admiration. Les événemens les plus ordinaires prennent à nos yeux une importance considérable, et les objets les plus modestes des proportions démesurées, car c'est à notre taille que nous les comparons. Et comme nous sommes sans cesse vaincus dans notre lutte avec le monde extérieur, nous le peuplons volontiers d'êtres fantastiques et de puissances ou bienveillantes ou mauvaises. Nous vivons et nous respirons dans le mystère. Nous arrive-t-il plus tard de revoir la maison où s'est passée notre enfance? Nous avons peine à la reconnaître, et sa réalité ne répond guère à l'image que nous en avions gardée. C'est que nous avons changé, et l'inutile effort que nous faisons pour retrouver dans les lieux qui nous sont chers et dans leur décor familier nos impressions de jadis, nous atteste que déjà, et si jeunes soyons-nous, une partie de notre existence appartient au passé, une partie de nous-même appartient à la mort.

(1) Fernand Gregh. *La Maison de l'Enfance*, 1 vol. Calmann-Lévy.

Vienne la crise de l'adolescence, tout notre être est troublé, inquiet, et ce malaise est douloureux. Au moment d'entrer vraiment dans la vie, il semble que nous aspirions à la posséder tout entière, et qu'en même temps nous en ayons peur. C'est le secret de ces tristesses sans cause, de ces langueurs et de ces ardentes mélancolies, vaines épreuves, plus difficiles peut-être à supporter que les autres :

Il est des nuits de pleurs vagues où l'on s'accoude
Sous la lumière étroite et pâle de la lampe,
Où, le front dans la main, longuement on écoute
La musique du sang bourdonner dans la tempe.

On pèse son destin comme un riche son or;
Et l'on se sent comblé de joie et sans espoir
Et longtemps dans la nuit on pleure, sans savoir
Si c'est de trop de peine ou de trop de bonheur.

Il est d'étranges nuits où je souffre de vivre
Où je ne trouve plus de plaisir qu'à pleurer
Où l'infini n'emplirait pas mon âme avide
Où pourtant je ne sais quoi même désirer.

Ces nuits-là je mourrais d'une immense douceur
Si dans l'ombre, à pas lents, quelque femme inconnue
Venait et me fermait les yeux de sa main nue
Et mettait sur ma bouche un long baiser, un seul..

M. Fernand Gregh excelle à l'expression de ces tristesses alanguies et mièvres. Mais en outre il souhaite d'élargir sa manière et plusieurs des thèmes de *la Beauté de vivre* (1) ont la vigueur d'une poésie devenue virile. Il veut nous dire son mot sur le sens de la vie. Certes les premières appréhensions du jeune homme ne semblaient d'abord que trop justifiées par l'expérience que fait l'homme de la réalité. Que d'injustices! Que de trahisons! Que de méchancetés! Pourtant ce n'est encore qu'un premier regard et trop superficiel; ou pour mieux dire c'est une vue trop égoïste. C'est parce que nous rapportons tout à nous-mêmes que le monde nous semble mal fait et la création mal appropriée à ses fins. C'est parce que nous la jugeons d'après nos désirs et que nous la condamnons sur nos déceptions, c'est pour cela que la réalité nous semble mauvaise. Mais les individus ni les détails n'importent pas. Tout n'est organisé que pour l'ensemble où chaque chose, en reprenant sa place, reprend sa valeur. Souffrances, laideurs,

(1) Fernand Gregh. *La beauté de vivre*, 1 vol. Calmann-Lévy.

misères tout cela s'unit, se fond, se corrige, s'harmonise et c'est de quoi est faite la beauté de vivre.

C'est de même par la désespérance qu'a débuté M. Charles Guérin (1). Le recueil intitulé *le Cœur solitaire* est la confession d'un désenchanté, las par avance, dégoûté de la vie qu'il ignore et dont il ne veut rien connaître. Mais pour nous consoler des souffrances imaginaires, rien ne vaut les souffrances réelles. Le poète avait jeté à l'amour ce gracieux défi :

Ce cœur plaintif, ce cœur d'automne,
Qui veut l'aimer?
Ma belle enfant, on vous le donne
Pour un baiser.

Amusez-vous, car je vous crois
Inoccupée,
A le briser, comme autrefois
Votre poupée.

Ce sera moins long que les roses
A déchirer;
Puis vous irez à d'autres choses,
Et moi pleurer.

Et les choses se sont passées ainsi, de point en point. L'amour est venu, il s'en est allé; et avec les meilleurs souvenirs qu'il lui a laissés, le poète écrit les beaux vers du *Semeur de Cendres* (2). On s'est souvent demandé comment il se peut faire que les poètes survivent aux douleurs dont leur œuvre porte la marque. Il nous semble bien que nous aurions succombé sous le poids de telles infortunes, et qu'en de tels sanglots, notre cœur se fût brisé. C'est que, nous autres, nous savons tout juste souffrir de nos chagrins, et faute du don d'en haut, nous ne savons pas les transformer en matière d'art. Le poète digne de ce nom guérit de l'amour par l'amour de la gloire. Il a une mission, qui n'est pas de guider les peuples et d'éclairer devant eux la route du progrès, mais qui consiste à donner une forme aux sentimens les plus profonds et les plus généraux du cœur, en sorte que les paroles cadencées par lui volent désormais sur les lèvres des hommes. Ce souci est celui que trahissent les dernières pages du *Semeur de Cendres*. Il n'en est pas de plus noble, et au surplus M. Charles Guérin

(1) Charles Guérin. *Le Cœur solitaire*, 1 vol. *Mercure de France*.
(2) Charles Guérin, *le Semeur de Cendres*, 1 vol. *Mercure de France*.

est très digne d'en éprouver le tourment. Parmi les nouveaux venus dans la poésie, il n'en est peut-être pas qui soit plus richement doué. Son dernier recueil est très supérieur aux précédens pour la perfection de la facture. Les images heureuses, les trouvailles de mots et de nuances y abondent. Le vers a une ampleur, une plénitude d'harmonie dont l'oreille reste enchantée.

Si peut-être, à l'heure qu'il est, personne ne fait de vers plus sonores que M. Charles Guérin, personne aussi n'en écrit de plus délicats que M. André Rivoire. Très pure, très nuancée, très fine de tons, d'une harmonie comme assourdie, son œuvre tout entière est jusqu'ici une sorte de symphonie en blanc. Dans son premier recueil, *les Vierges* (1), il a, audace rare dans notre littérature, tenté d'écrire un poème de candeur, allant des rêveries innocentes de la jeune fille, aux extases pieuses de la nonne. Dans *le Songe de l'Amour*, c'est encore d'un amour blanc qu'il analyse les émotions subtiles, ayant repris, après beaucoup d'autres, cette gageure impossible à tenir de l'amour platonique. Les retours, les indécisions, les nuances changeantes et mourantes, font le charme ingénu et discret des vers de M. Rivoire.

Et rarement avait-on donné des travaux de la campagne, des labours et des semailles, une impression aussi sincère et aussi franche que l'a fait M. Léonce Depont dans ce recueil des *Pèlerinages* (2), dont plusieurs pièces sont toutes prêtes pour les Anthologies.

J'aurais bien d'autres noms à citer, si je voulais faire une revue complète de nos poètes. Mais je n'y prétends guère. J'ai voulu seulement indiquer dans quelles conditions se trouve le poète d'aujourd'hui. Or, nous avons constaté qu'on peut ouvrir quelques-uns des recueils, les derniers en date, et y trouver beaucoup de plaisir. On s'aperçoit tout de suite que ce sont des vers et qu'ils sont écrits en français ; et il y avait si longtemps que ce minimum de jouissance nous était refusé ! Les poètes ne se mettent plus l'esprit à la torture pour combiner de puérils jeux d'allégories. Ils n'espèrent pas faire tenir dans le cadre de chaque poème la totalité de la sagesse humaine et le secret de l'univers. Mais ils nous disent tout uniment qu'ils étaient tristes un soir, qu'ils ont pleuré ou qu'ils se sont réjouis. Ils notent un joli effet de lumière. Ils composent un tableau. Ils ne

(1) André Rivoire, *les Vierges*, — *Berthe aux grands pieds*, — *le Songe de l'Amour*, 3 vol. Lemerre.

(2) Léonce Depont, *Pèlerinages*, 1 vol. Lemerre.

dédaignent même pas à l'occasion de décrire un coucher de soleil ou d'adresser des vers à la lune. Ils se donnent pour des artistes laborieux comparant leur travail à celui du potier qui modèle l'argile, de l'orfèvre ou du ciseleur. Ils ne font à la grammaire et à la prosodie que des accrocs involontaires. Ils écrivent pour être compris ; ils bravent le ridicule. Chacun essaie de traduire du mieux qu'il peut son propre rêve. C'est une nouveauté. C'est pour les poètes un progrès et pour le lecteur une délivrance.

Une poésie qui retient beaucoup des enseignemens du Parnasse, qui, par suite du travail des vingt dernières années, a gagné en souplesse, en valeur musicale, telle est, semble-t-il, la poésie d'aujourd'hui. La versification s'est libérée de certaines contraintes pédantesques. Le rôle assigné à la rime est devenu plus modeste, la césure a acquis plus de mobilité, et certains concours de syllabes, jadis proscrits par la règle de l'hiatus semblent devoir être désormais admis. Ces libertés étaient réclamées depuis longtemps et passées au rang de libertés nécessaires. Réjouissons-nous qu'elles soient entrées dans la pratique ! Toutefois, s'il est exact que certaines règles parnassiennes étaient trop étroites, ce qui dans l'école était excellent, c'était l'idée même d'une règle. C'est contre la « discipline » que se sont insurgés symbolistes et décadens, qui étaient avant tout de farouches individualistes. Ils estimaient que le bon plaisir est pour chacun de nous une règle suffisante et que le poète ne doit dépendre que de son caprice. Le principe est trop séduisant pour qu'il n'ait pas chance d'être retenu. C'est de là que pourrait venir pour les jeunes poètes le plus grave danger et nous ne saurions trop les en avertir. Faute de cette discipline sévère qui fut celle des classiques avant d'être celle des parnassiens, ils risqueraient de se perdre dans la facilité et la banalité, et de tomber dans cette abondance stérile d'une poésie où l'insignifiance des thèmes n'a d'égale que la mollesse de la forme.

René Doumic.

REVUES ÉTRANGÈRES

UN ROMAN IRLANDAIS

Luke Delmege, par P. A. Sheehan, 1 vol., Londres, Librairie Longmans, 1902.

M. Sheehan n'est pas de ces romanciers anglais dont les livres se vendent à plusieurs centaines d'éditions. Je crois bien que le public ordinaire des lecteurs de romans ignore jusqu'à son nom, comme l'ignorent, sans doute, les critiques en vogue, qui cependant ne se font pas faute de découvrir tous les jours une demi-douzaine de talens nouveaux. Et peut-être M. Sheehan ne se soucie-t-il guère de ce public, ni de ces critiques. Irlandais, on devine que c'est à ses compatriotes qu'il s'adresse surtout, à ceux d'Irlande et à ceux d'outre-mer, membres épars d'une race vagabonde. Il écrit en anglais, et même, autant du moins que je puis juger, en excellent anglais, avec une élégante simplicité qui lui permet de passer sans effort des scènes les plus familières aux plus pathétiques, de menus traits d'observation locale à de beaux rêves pleins de noblesse et de poésie. Mais, sous cet agrément de leur forme, ses romans ont un air moins anglais que s'ils étaient traduits du russe ou de l'espagnol Idées et sentimens, la façon de concevoir les caractères et celle de les apprécier, tout y est, pour ainsi dire, exactement à l'inverse de l'esprit anglais. Et l'on éprouve une impression singulière à lire, dans la langue de Thackeray et de George Eliot, ces romans où, de page en page, aux « vertus païennes de l'ordre et de la propreté, » sont préférées les vertus plus chrétiennes de la résignation et de la pauvreté, de l'enthousiasme et de l'humilité. Puis, M. Sheehan n'est pas seulement Irlandais : il est

catholique, prêtre catholique. Il signe ses livres : « The Rev. P. A. Sheehan ; » il les publie dans des revues ecclésiastiques ; et c'est le plus ingénument du monde qu'il y transporte les préoccupations habituelles de son ministère. Les aventures qu'il y raconte le plus volontiers sont simplement celles de pauvres prêtres de village, bornant leur ambition à vivre en paix avec Dieu, leur évêque, et leurs paroissiens. Quoi d'étonnant que de tels livres manquent d'attrait pour les lecteurs des intrigues mélodramatiques de M. Hall Caine, des fantaisies impérialistes de M. Kipling, ou des *Lettres d'amour d'une Jeune Anglaise?*

Je dois ajouter que, pour ceux mêmes qu'ils intéressent, ces livres sont loin d'être des romans parfaits. L'inexpérience de l'auteur s'y trahit sans cesse par des longueurs, des redites, une insistance fatigante à noter toute sorte de détails souvent insignifians. Mais ils rachètent ces défauts par des qualités littéraires infiniment précieuses. Ils ont, d'abord, ce parfum de vérité qui suffit à nous rendre agréable la peinture des sujets les plus ordinaires. Le révérend Sheehan connaît si bien les mœurs cléricales irlandaises, il les comprend et les aime si profondément, que chaque mot qu'il nous en dit nous frappe par un accent tout particulier de justesse et de précision pittoresques. Les moindres offices religieux, dès qu'il nous les décrit, revêtent pour nous une signification et un charme imprévus. Ses curés et ses vicaires, ses sacristains et ses chantres, sont formés d'élémens si réels, et dessinés d'une touche si sûre que toutes les nuances de leur physionomie matérielle et morale s'imposent aussitôt à notre attention. Seul Ferdinand Fabre, dans quelques-uns de ses premiers romans, nous a fait voir des figures de prêtres d'une vérité aussi manifeste : encore l'observation de Ferdinand Fabre était-elle toujours gâtée par un certain ton de condescendance ironique ou dédaigneuse, tandis que l'auteur irlandais met évidemment toute son âme à cette vie cléricale qu'il a entrepris de nous révéler. A la manière dont il nous parle de l'achat d'un calice ou du choix d'un enfant de chœur, nous sentons que ce sont là des choses qui ont pour lui même une importance considérable ; et, en effet, ce qu'il nous en dit nous touche souvent davantage que les catastrophes les plus romanesques, racontées par des auteurs qui viennent de les inventer à notre intention.

Sans compter que la vie d'un prêtre, pour peu qu'on l'envisage sérieusement, implique une foule d'obligations de la plus haute portée morale et sociale. Plus que personne, un prêtre est constamment en contact avec les problèmes essentiels de notre destinée. Et voilà encore un des mérites des romans de M. Sheehan, que les prêtres qu'ils nous

présentent ne cessent pas de s'émouvoir de ces problèmes et de les méditer. Chacun à sa manière, suivant son tempérament propre et sa situation, ils cherchent à réaliser le royaume de Dieu ; ou bien, s'ils oublient un instant le rôle supérieur qui leur est imposé, les événemens se chargent bientôt de le leur rappeler : et toute leur histoire n'est ainsi qu'une sorte d'argument philosophique destiné à développer, sous nos yeux, un idéal particulier de perfection chrétienne. Quant à à ce qu'est cet idéal, et à la façon dont M. Sheehan s'efforce de nous le développer, c'est de quoi l'analyse sommaire de son dernier roman, *Luke Delmege*, pourra tout au moins donner une idée.

Un fils de paysans du sud de l'Irlande, Luc Delmege, vient d'être ordonné prêtre, après avoir remporté tous les prix au séminaire de Maynooth. Il s'en retourne d'abord, pour quelques semaines, dans son village, où nous assistons aux naïfs élans de joie de ses parens. Sa petite sœur Marguerite s'évertue, sans d'ailleurs pouvoir y parvenir, à ne plus l'appeler que « le Père Luc ; » ses anciens compagnons de jeux viennent lui baiser la main ; le vieux vicaire de la paroisse, désormais, le traite en égal ; et le curé lui même, qui est pourtant un gros personnage, lui fait l'insigne faveur de l'inviter à dîner. Mais le pauvre Luc ne tarde pas à découvrir la vanité de ses succès universitaires. Au sortir de sa première messe, il apprend qu'une place qu'il espérait obtenir a été donnée à l'un de ses condisciples, qui occupait à Maynooth un rang bien inférieur au sien : tandis que lui, « le premier des premiers, » a été désigné pour une mission de sept ans en Angleterre. Et lorsque, le soir de ce jour, il va dîner chez le curé du village, il constate plus amèrement encore le peu de chose qu'il est. Il ne sait ni saluer les dames, ni se bien tenir à table : il se rend ridicule, avec son mélange de gaucherie et de prétention, avec le pédantisme enfantin de ses argumens ; et un jeune étudiant en médecine achève de lui faire honte en l'interrogeant sur toutes sortes de sujets de science, de philosophie, et de littérature, dont il n'a jamais entendu parler.

Je crains malheureusement que tout cela, ainsi résumé en quelques lignes, ne paraisse bien maigre et d'une portée bien restreinte : mais dans le texte, avec les mille détails précis et colorés que l'auteur y a joints, tout cela forme un petit tableau de mœurs d'une réalité remarquable ; c'est la vie entière d'un village irlandais qui s'évoque devant nous, à la fois très rude et très innocente, pleine d'un charme pénétrant dans sa simplicité.

Luc Delmege va ensuite à Londres, où aussitôt hommes et choses

commencent à le révolter. Il n'y a pas jusqu'aux prêtres catholiques anglais, ses nouveaux collègues, qui ne lui paraissent froids, secs, hypocrites, d'un orgueil et d'un égoïsme insupportables. Aussi ne tarit-il pas en invectives contre l'Angleterre. Intelligent et laborieux; il s'est vite débarrassé de son pédantisme d'école; il se met au courant de son temps, étudie assidûment les discours des prédicateurs en renom, et finit lui-même par devenir un des prédicateurs les plus écoutés. Mais son thème principal est toujours la supériorité de l'esprit irlandais sur l'esprit anglais. Jusque chez les convertis les plus fervens, il flaire toujours un reste d'anglicanisme; il dénonce leur goût du libre examen, leur manque de douceur et d'humilité. « Ah! semble-t-il leur dire, comme on voit que vous êtes nés d'une race grossière, et combien notre *Ile des Saints* est au-dessus de votre île de bouchers et de boutiquiers! » De telle sorte qu'un jour l'évêque de Londres, autant dans son intérêt même que dans celui de la communauté, décide de le faire partir de Londres, et l'envoie dans une ville de province anglaise, en qualité de vicaire.

Le jeune homme, qui croyait détester Londres, est d'abord désolé d'avoir à s'en éloigner. Son déplacement lui apparaît comme une disgrâce, et qu'il n'hésite pas à mettre sur le compte de la jalousie des prêtres anglais. Mais bientôt il s'aperçoit que sa situation, dans la ville où on l'a relégué, se trouve être infiniment plus agréable qu'il ne s'y était attendu. A ses sermons se presse un auditoire élégant et raffiné, formé d'ailleurs en majorité de protestans : et Luc n'en est que plus zélé à les émouvoir. Un écrivain célèbre, nouvellement converti, daigne le choisir pour son directeur de conscience. Et chaque soir on lui fait fête dans des salons où des dames protestantes, mais ayant toujours eu beaucoup de sympathie pour la beauté esthétique du catholicisme, lui révèlent la beauté, plus esthétique encore, des poèmes de Heine et de Rossetti. Dans ce milieu, les préventions de Luc Delmege contre l'esprit anglais se changent vite en un profond mépris pour la rudesse barbare des mœurs irlandaises. Quand il revient dans son village, quatre ans après son ordination, pour assister au mariage de l'une de ses sœurs, tout le choque et le dégoûte, l'ignorance du clergé, l'ivrognerie des paysans, les vieilles coutumes et les vieux sentimens. Il a hâte de rentrer « chez lui; » et son *chez lui* c'est désormais la ville anglaise où on l'attend pour discuter Platon, Carlyle, et Ruskin.

Il ne pense plus à lutter contre l'esprit anglais. Au contraire, son rêve favori est de prouver aux protestans eux-mêmes que le catholi-

cisme, lui aussi, sait s'accommoder des hypothèses les plus récentes de la philosophie et des sciences. Dans ses sermons, dont le succès va toujours grandissant, il entremêle des citations de Spinoza aux versets de l'Évangile; il concilie le catholicisme et le darwinisme; il parle de la nécessité, pour les croyans, d'être « éclectiques » et de faire une part à la pensée nouvelle. Le succès de ses sermons va toujours grandissant : mais les conversions deviennent plus rares, dans la paroisse, et celles qui se produisent sont de peu de durée. Le célèbre écrivain publie un article de revue pour exposer ses vues personnelles sur le catholicisme : ce sont des vues trop « personnelles » pour rester orthodoxes, mais l'écrivain laisse entendre qu'elles lui ont été inspirées par la prédication du jeune vicaire irlandais. Et ainsi le malheureux Luc, au moment où il projette une grande campagne de parole et de presse pour la conversion en masse des anglicans à la foi romaine, reçoit l'ordre de s'en retourner dans son île natale. Il est nommé vicaire d'une lointaine paroisse du comté de Limerick; et son évêque le félicite de cette nomination, qui lui vaudra de vivre en contact avec « l'un des plus saints prêtres de tout le diocèse. »

Luc passa une mauvaise nuit. Soit que l'édredon fût trop lourd, en comparaison de son délicieux édredon d'Aylesburgh, ou que les draps fussent trop rudes, ou bien encore qu'il fût suffoqué par la pesante odeur qui emplissait la chambre, comme si les fenêtres étaient restées fermées depuis des semaines, c'est à peine s'il put dormir quelques heures. A l'aube, — une aube grise d'octobre, — il entendit un gémissement dans la chambre voisine, où demeurait son nouveau pasteur. Craignant que le vieillard fût malade, il se leva, et frappa doucement à la porte. Le vieux prêtre lui cria d'entrer. Déjà entièrement vêtu, il s'était mis à genoux devant un grand crucifix noir, et là, comme tous les matins, il épanchait son âme devant Dieu, avec des soupirs et des larmes.

— Je craignais, monsieur, que... murmura Luc.

— Retournez dans votre lit, mon garçon, et attendez que je vous appelle!

Luc s'en retourna dans son lit, tout penaud. Et quand, après le déjeuner, il sortit pour voir le milieu où allait désormais s'écouler sa vie, il grommela tout haut :

— Grand Dieu! mais c'est la Sibérie, et je suis ici comme un prisonnier en exil!

La matinée était belle. Un brouillard d'argent flottait sur la vallée, prêtant au paysage mille teintes délicates. Mais le brouillard ne parvenait pas à cacher, aux yeux de Luc, la solitude dénudée des champs, l'abandon des tas de foin à demi pourris, la tristesse des montagnes grises, où de monotones torrens traçaient des sillons jaunes. Çà et là, parmi cette désolation, apparaissait la verdure d'une ferme : encore était-ce une verdure bien pelée et bien sale.

— Un pays de ruine et de mort! — se dit Luc. Il se hâta de rentrer au presbytère. Le vieillard lisait un journal.

— Ai-je quelque chose à faire, monsieur? demanda Luc.

— Oh! certainement, certainement! Vous pourriez d'abord aller voir un peu, à l'écurie, ce que devient la petite jument. Cet animal de Patrick économise vraiment trop la graisse de coudes (1), je vous le garantis! Voyez si la mangeoire est remplie, et si l'on a changé le foin! Et puis, l'après-midi, vous pourrez aller jusqu'à l'école de Dorrha. Je me demande si le nouveau maître ne néglige pas tout à fait de s'occuper des élèves!

— Et à quelle heure est le *luncheon?* demanda Luc.

— Le quoi? fit le vieux curé, étonné.

— Le *luncheon*, monsieur! A quelle heure le sert-on?

— Oh! nous ne connaissons pas cela, ici, jeune homme! Vous aurez votre dîner à trois heures, et du thé à huit heures, si vous voulez! Moi, jamais je ne prends de thé! Et voilà tout!

— Fort bien, monsieur! — répondit Luc, en rougissant. — Je ne savais pas! Je voulais seulement être fixé, de façon à ne pas arriver en retard!

— Oh! voilà qui ne doit pas vous inquiéter beaucoup! reprit le vieillard. S'il y a quelque chose qui ne manque pas, dans ce pays ci, c'est le temps, le temps et l'eau!

Luc sortit de nouveau, et regarda autour de lui. Le lieu lui parut encore plus sinistre. Le mur qui entourait le presbytère s'était écroulé en plusieurs endroits : les pierres, vertes de mousse, gisaient en désordre. Quelques buissons d'aubépine, couverts de baies rouges, surgissaient dans un coin. La cour était encombrée de paille sale : des oies, des poules, des dindons s'y promenaient, picorant des grains de rencontre, et, souvent, se querellaient; la jument frappait des pieds, dans l'écurie. De Patrick, nulle trace. Enfin Luc l'aperçut. Il s'était couché tout de son long près d'une haie, indifférent aux feuilles piquantes qui lui entraient dans les cheveux, et, là à son aise, il fumait une courte pipe d'argile. Il ne vit pas approcher le vicaire. Il devait être plongé dans une rêverie, et, sans doute, charmante; car, par instans, il ôtait sa pipe de sa bouche et faisait entendre un petit ricanement. Après quoi il reprenait sa pipe, avec la placidité d'un vieux philosophe. C'était pitié de le déranger; mais Luc fut inexorable. Il avait une mission : à savoir, de corriger le caractère irlandais de sa pittoresque, mais fâcheuse, irrégularité. Peut-être ne se l'avouait-il pas expressément; mais au fond du cœur il avait la conviction que le salut de l'Irlande était lié à l'introduction, dans l'âme irlandaise, des habitudes anglaises, des idées anglaises : de l'ordre, de la ponctualité, de la prévoyance, de l'activité. Et de cette nouvelle mission c'était lui qui serait l'apôtre! Aussi n'hésita-t-il pas à interrompre le rêve du valet d'écurie; il le fit si brusquement que la pipe tomba des lèvres de Patrick, et se cassa en morceaux.

— Vous n'avez rien à faire, je suppose, ce matin?

— Pardon, j'ai quelque chose à faire, votre révérence! répondit Patrick, sans mettre trop de hâte à se relever.

(1) *Économiser la graisse de coudes* est une locution populaire irlandaise signifiant : ne rien faire.

— Mais, en ce cas, pourquoi ne travaillez-vous pas? dit Luc.

— J'attendais que le foin fût sec, pour l'étendre!

— Du moins, en attendant, ne pourriez-vous pas aller chercher de cette graisse que vous avez à employer pour le cheval?

— Quelle graisse, votre révérence?

— Le curé dit que vous ne donnez pas au cheval sa ration de graisse de coudes! reprit Luc.

Le valet fixa sur le jeune vicaire un regard perçant, puis il se détourna, baissa la tête, et rit en son intérieur comme il n'avait jamais ri de sa vie. Mais c'est avec une solennité d'autant plus accentuée, qu'il dit, au bout d'un instant :

— Fort bien, votre révérence, j'y aviserai!

Et le village entier eut là, pour de longues semaines, une source inépuisable d'hilarité. Les plus graves, même, ne pouvaient s'empêcher de sourire, au passage du jeune vicaire. Et celui-ci songeait qu'il n'y avait pas de temps à perdre pour civiliser cette race de sauvages.

Luc se rendit ensuite à l'école de Dorrha. C'était une pauvre petite école de la montagne, avec une soixantaine d'élèves. Quelques cartes de géographie tout effacées, sur les murs; une horloge qui ne marchait pas; un tableau noir déverni, où la craie refusait d'écrire. Le maître d'école salua, très bas, le nouveau vicaire.

— Votre révérence voudrait-elle examiner une classe?

— Volontiers.

— Et quelle classe?

— Oh! peu importe! Voyons les grands!

Les enfans parurent fort effrayés, surtout lorsque Luc leur recommanda de tenir la tête haute. Hélas! ce n'était pas chose si facile pour ces pauvres petits! Le fardeau de sept siècles de servitude pesait sur eux!

Et puis Luc était peut-être trop exigeant.

— Si vous voulez lire l'anglais convenablement, — leur expliquait-il, — vous devez prononcer toutes les lettres qui sont dans les mots, et ne pas en prononcer d'autres, qui n'y sont pas. Ici, il y a un *g;* pourquoi l'élidez-vous? Et pourquoi mettez-vous un *h* dans cet autre mot? Allons, relevez la tête! Regardez-moi bien en face! etc.

L'ignorance des élèves le révoltait. Il se dit qu'il aurait à recommencer toute leur éducation, sur un fondement nouveau.

— Avez-vous quelques notions d'hygiène, mes enfans?

Non, jamais ils n'avaient entendu ce mot-là.

— J'observe que, chez la plupart d'entre vous, les dents sont gâtées, ou en train de se gâter. Savez-vous d'où cela provient, et comment on peut l'empêcher?

— Ça vient de manger des sucreries! hasarda l'un des garçons.

— Oui, peut-être est-ce là une des causes secondaires! Mais la cause directe est le manque de phosphate dans le sang. Savez-vous ce que c'est que du phosphate?

— Oh! oui, c'est de l'engrais!

— Mais non, vous confondez deux choses différentes!

Et Luc se mit en devoir d'expliquer la composition des dents; il en dé-

duisit la nécessité absolue de s'abstenir de thé, et de manger des alimens phosphatés, des farineux. Nous devons ajouter que lui-même faisait une énorme consommation de thé.

Et, avant que l'angelus eût sonné, ce soir-là, le bruit courut, dans toute la paroisse, qu'un pasteur protestant, venu d'Angleterre, avait visité l'école, où il avait recommandé aux enfans de revenir au régime des années de famine.

Bientôt Luc Delmege déteste si fort ses paroissiens, en attendant de les civiliser, qu'eux-mêmes commencent à le détester. Ils le considèrent vraiment comme une sorte de protestant, avec ses sermons qu'ils ne comprennent pas, et le mépris qu'il témoigne pour tout ce qu'ils aiment. Longtemps le vieux curé, — un saint homme, en effet, — parvient à maintenir une apparence de paix entre les deux parties; mais l'opposition est trop forte, des deux côtés : la crise se produit. Elle se produit à propos de l'un des anciens usages irlandais où Luc a le plus de peine à se résigner. Le jeune homme trouve monstrueux que ses paroissiens, au lieu d'enterrer leurs morts dans les cimetières, les conduisent, avec toute sorte de cérémonies d'un autre temps, dormir leur dernier sommeil au milieu d'un champ ou au flanc d'une colline. Et comme, un jour, leur ayant donné rendez-vous à onze heures du matin pour un enterrement, il les voit arriver vers midi, quelques-uns déjà un peu ivres, il se refuse à les accompagner, et rentre chez lui. L'évêque est contraint de le déplacer.

Sa nouvelle paroisse est-elle réellement, comme il se l'imagine, plus civilisée que la précédente, ou bien est-ce lui-même qui n'a plus un besoin aussi impérieux de civilisation ? Le fait est qu'il s'adapte tout de suite beaucoup mieux à son entourage. Il trouve bien encore, de temps à autre, l'occasion de se rendre ridicule en essayant d'empêcher un brave paysan de boire à sa soif, ou en voulant enseigner à sa cuisinière la façon anglaise de conduire un ménage. Mais l'habitude, la réflexion, le spectacle de tout ce que les mœurs « barbares » de ses compatriotes comporte de simples et heureuses vertus, tout cela achève peu à peu de calmer son enthousiasme pour l'idéal anglais. Peu à peu, à travers une foule de circonstances diverses, dont le récit forme peut-être la partie la plus intéressante du roman de M. Sheehan, Luc Delmege en arrive à se rendre compte de deux grandes vérités, que d'ailleurs il pressentait déjà avant son départ pour Londres, et qu'il ne cessera plus désormais de prendre pour base de toute sa conduite.

La première de ces vérités est que l'Irlande ne saurait que perdre à

vouloir adopter les mœurs et les idées anglaises. Les deux races sont trop différentes de nature, et une séculaire hostilité a creusé entre elles un abîme trop profond. Aussi bien la vitalité admirable de la race irlandaise tient-elle surtout à ce que cette race a su s'obstiner à rester elle-même, gardant fidèlement, d'âge en âge, sa façon propre de sentir et de vivre. Et, du reste, rien ne prouve que la civilisation irlandaise soit de qualité inférieure à la civilisation anglaise. Elle ne repose point sur « les vertus païennes de l'ordre et de la propreté, » sur le goût du « progrès » et le culte des « lumières »; mais peut-être ces choses ne sont-elles pas indispensables au bonheur, dans ce bas monde ni dans l'autre. Peut-être ne valent-elles point, à ce point de vue, les vieilles vertus irlandaises, que Luc a vues fleurir jadis dans la maison de ses parens, à l'ombre du clocher d'une humble église de village. L'ivrognerie même, pour être en Irlande plus découverte, plus publique qu'en Angleterre, n'y a point des conséquences sensiblement plus funestes. Sans doute, l'on doit souhaiter que les Irlandais boivent moins d'eau-de-vie, qu'ils tiennent mieux leurs maisons, et s'instruisent davantage; mais encore faut-il que ces progrès ne s'opèrent pas au détriment d'autres qualités, plus réelles et plus précieuses, qui jadis ont mérité à l'Irlande le nom de « l'Ile des Saints. » Ce sont ces qualités-là que l'Irlande doit surtout s'efforcer de maintenir et de développer. « Jamais elle ne s'accommodera de l'idée moderne qui place tout le bonheur humain, et, par suite, toute l'activité humaine, dans le désir d'une prospérité purement matérielle. Jamais elle ne s'abaissera jusqu'à devenir une nation de ramasseurs d'argent et de chercheurs de plaisir. Même en poursuivant plus qu'elle ne le fait le bien-être et les avantages pratiques, elle conservera son idéal propre. Or, on ne saurait nier que les traditions, les pensées, les instincts, les désirs, les passions même de ce peuple, tendent spontanément vers le surnaturel. Et c'est cette tendance qui doit rester le principe fondamental de ses progrès futurs. »

La seconde vérité dont se convainc Luc Delmege est d'ordre plus intime et plus personnel. Le jeune prêtre irlandais s'aperçoit que, sauf de rares exceptions, le rôle du prêtre ne consiste pas à « civiliser » ses paroissiens, en travaillant à les rendre plus instruits et plus laborieux. Si utile que puisse être une telle tâche, celle du prêtre est toute différente. Le prêtre doit être le guide moral de ses paroissiens : il doit leur inspirer l'amour des vertus chrétiennes, en commençant par pratiquer lui-même ces vertus aussi parfaitement que possible. A chaque moment de sa vie, Luc Delmege a rencontré autour de lui de saints

prêtres qui ignoraient tout des idées modernes; ils n'avaient rien lu depuis le séminaire, ils ne savaient ni discuter, ni même prêcher avec quelque agrément; et cependant leur exemple suffisait à épanouir dans les âmes une merveilleuse floraison de piété et de charité. Un de ces prêtres s'habille comme un mendiant; il est si ignorant et de si peu de mine que ses chefs ne parlent de lui qu'avec une pitié dédaigneuse : et Luc est témoin de conversions sans nombre qui se produisent au contact de ce « pauvre de Dieu. » Une jeune fille riche et noble, désirant racheter les fautes de son frère, s'est enfuie de la maison paternelle, et, pendant dix ans, sous la robe noire d'une pénitente, a vécu en compagnie de voleuses et de prostituées : et sa naïve bonté a été si féconde en miracles que ses compagnes ont fini par la prendre pour un être surnaturel, envoyé d'en haut pour les consoler. Voilà ce que se rappelle Luc Delmege, quand il réfléchit à la mission du prêtre : et il comprend alors pourquoi toute sa vie passée n'a profité vraiment ni à lui ni à personne. Il a prêché de savans sermons, écrit dans les revues des articles retentissans : tout cela n'a servi, en Angleterre, qu'à détourner de la foi catholique plusieurs convertis; en Irlande, qu'à irriter ses paroissiens, à les troubler, à leur ôter la confiance familière qu'ils avaient en lui. Avec toute sa renommée, qui va sans cesse s'étendant, Luc s'aperçoit qu'il a toujours été inutile, et parfois nuisible, tandis qu'autour de lui d'obscurs collègues, par la seule influence de leur piété, récoltaient pour leur divin maître d'abondantes moissons.

Le rôle du prêtre doit être surtout de donner l'exemple de la vie chrétienne. Et précisément, une occasion s'offre bientôt à Luc Delmege de donner un tel exemple, en montrant au peuple irlandais la nécessité qu'il y a pour lui à rester courageux et ferme, sous l'injustice de ses persécuteurs. Faute de pouvoir payer un impôt dont on lui réclame brusquement d'énormes arriérés, le père du jeune prêtre va se voir chassé de sa maison avec tous les siens. Tout le village est là, rempli de pitié et d'indignation ; mais personne n'ose protester, et les agens de la police anglaise procèdent à leur besogne dans un silence de mort.

La froide et tranquille destruction du petit ménage, l'enlèvement des meubles, pièce à pièce, l'indifférence avec laquelle les *bailiffs* lançaient au dehors tant d'objets consacrés par le souvenir des générations, et les brisaient, et les mutilaient, tout cela était un spectacle déchirant pour cette

foule silencieuse. Chacun avait l'impression de subir une injure personnelle... Tout à coup l'on vit sortir Will Mac Namara, le beau-frère de Luc Delmege, tenant entre ses mains le berceau de son plus jeune enfant. Son front était taché de sang; et la foule, devinant le drame qui devait s'être passé, se poussa vers la maison avec un grand cri de colère. Le jeune officier anglais jeta sa cigarette, et vint se placer devant ses soldats. Un moment après, apparut la sœur de Luc, avec un de ses enfans sur sa poitrine et deux autres, tout effrayés, s'accrochant à ses jupes. Enfin ce fut le tour du vieux Delmege. La vue de ce vieillard, que toute la paroisse aimait et respectait, acheva d'exaspérer la fureur des assistans. Les hommes proféraient des menaces entre leurs dents, les femmes pleuraient. Pendant deux siècles, les Delmege avaient demeuré dans cette maison ; une belle race, avec de nobles traditions d'honneur et de charité. Arrivé sur le seuil, Mike Delmege s'arrêta un instant; puis, suivant la coutume, il s'agenouilla et baisa pieusement le seuil qu'il avait jadis franchi pour aller à son baptême, le seuil où il avait conduit sa jeune fiancée toute tremblante. Puis il se releva et resta immobile, comme s'il ne pouvait se résigner à faire le dernier pas. Un des *bailiffs*, impatienté, le poussa en avant : le vieillard chancela et s'abattit sur le sol. Alors la fureur de la foule ne se retint plus : des cris s'élevèrent, des cailloux volèrent. Et Luc, dont le cœur battait à se rompre, s'élança vers la maison; tout le monde le suivit. La police, surprise, recula; mais un jeune sous-inspecteur, éperonnant son cheval, se précipita sur le prêtre et lui asséna sur la poitrine un coup du plat de son épée. Cependant Luc, désormais, ne craignait plus rien. Il lui semblait que c'était la cause tout entière de l'Irlande qu'il défendait; la soif du martyre lui brûlait le sang. Arrachant, de sa forte main de paysan, l'arme qui l'avait frappé, il la brisa sur son genou, et en jeta les morceaux au visage de l'officier.

Luc est condamné à six mois de prison, après lesquels son évêque lui confie enfin une petite cure, dans un village de la montagne. C'est là que vit désormais, tout au bonheur d'avoir compris et de pouvoir remplir sa véritable mission, l'ancien « premier des premiers, » le brillant prédicateur d'Aylesburgh, le prêtre qui a naguère rêvé de « civiliser » l'Irlande en y introduisant le culte des idées anglaises.

T. DE WYZEWA.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 juillet.

La courte session qui vient de finir ne permet pas de parler de la nouvelle Chambre des députés en pleine connaissance de cause. Peut-être ne se connaît-elle pas elle-même : il faut plus longtemps à une assemblée pour se débrouiller. C'est à peine si on peut savoir ce qu'elle fera en matière de validations et d'invalidations. Autant qu'on peut jusqu'ici s'en rendre compte, elle n'obéit qu'à la passion politique. La majorité valide ses amis et invalide ses adversaires. La plupart des discussions, au lieu de porter sur les détails mêmes de l'élection, portent sur les opinions du candidat qui a été proclamé élu. S'il est réactionnaire, malheur à lui ! S'il est nationaliste, trois fois malheur ! Il n'y a pourtant aucune loi qui rende les nationalistes ou les conservateurs inéligibles ; mais à quoi bon une loi quand on a la majorité et qu'on sait s'en servir ? Faute de temps, la Chambre n'a encore pu faire qu'un petit nombre d'exécutions ; elle reprendra à la rentrée son travail interrompu ; et quand elle aura fini d'invalider ses propres membres, elle invalidera des congrégations religieuses. Le ministère actuel, comme son prédécesseur, mais avec plus de crudité encore, sentant sa majorité incertaine et branlante, cherche à la maintenir ou à la réformer en flattant ses passions anti-religieuses. La recette est commode ; elle a donné trois ans de vie à M. Waldeck-Rousseau ; pourquoi M. Combes n'en userait-il pas à son tour ?

Il a fermé d'un seul coup 135 établissemens congréganistes, qui étaient presque tous des maisons d'enseignement. Le motif qu'il a invoqué est que c'étaient là des établissemens nouveaux, et qu'aucune autorisation n'avait été demandée pour eux. A dire vrai, il aurait été

préférable que ces autorisations eussent été demandées. Pourquoi ne l'a-t-on pas fait? M. Denys Cochin en a donné deux raisons à la Chambre. La première est qu'on n'aurait pas manqué plus tard, lorsqu'on fera un nouveau recensement de leurs biens, d'attribuer aux congrégations la propriété d'immeubles qui ne leur appartiennent pas, et où quelques-uns d'entre eux se contentent de professer. La seconde est qu'il ne faut jamais renoncer à l'exercice d'un droit, ou de ce qu'on croit en être un, avant d'y avoir été contraint par une décision régulière. Ces deux raisons ne nous ont pas convaincu. A chaque jour suffit sa peine : les statistiques de demain sont moins inquiétantes que la politique d'aujourd'hui, et c'est d'abord contre celle-ci qu'il fallait se mettre en garde. Quant au droit, il est contesté et contestable. Nous ne parlons, bien entendu, que du droit écrit, de celui qui résulte de la loi du 1er juillet 1901. L'article 13 de cette loi dispose qu'une congrégation ne peut fonder aucun nouvel établissement qu'en vertu d'un décret rendu en Conseil d'État. Mais qu'est-ce qu'un établissement nouveau? Premier point à préciser. Et enfin un second point douteux est de savoir si la loi du 1er juillet 1901 sur les associations a porté atteinte à la loi de 1886 qui organise la liberté de l'enseignement secondaire.

La thèse soutenue par le gouvernement est qu'une maison, même fondée et dirigée par des laïques, est un établissement nouveau d'une congrégation, si un seul de ses membres y collabore à l'œuvre commune. Tout congréganiste emporte avec lui la congrégation à la semelle de ses souliers, comme on disait autrefois. Par conséquent, pour toutes les maisons où il y a un congréganiste employé, une autorisation du Conseil d'État est indispensable. Quant au second point, à savoir si la loi du 1er juillet 1901 a porté atteinte aux lois antérieures sur la liberté de l'enseignement, l'opinion du gouvernement ne s'est pas formée d'un seul coup; elle a même été hésitante et variable; mais enfin elle s'est enfin fixée dans le sens le plus restrictif. Des congréganistes qui veulent ouvrir une maison d'enseignement secondaire ne doivent pas se contenter de se soumettre aux lois scolaires; il faut encore qu'ils remplissent toutes les obligations que leur impose la loi sur les associations. Nous avons raconté autrefois ce qui s'est passé à la Chambre, au cours de la discussion de cette loi. Interrogé sur sa portée, M. Waldeck-Rousseau a dit formellement, d'abord que la présence d'un ou de plusieurs congréganistes dans un établissement n'en faisait pas un établissement nouveau de la congrégation; ensuite que la loi nouvelle laissait subsister toutes les

lois antérieures relatives à l'enseignement. Elle n'y touche même pas, assurait-il. A l'entendre, il n'y avait pas un seul jurisconsulte qui pût en douter. Cependant la loi était à peine votée qu'un travail a commencé dans le gouvernement lui-même pour l'interpréter tout autrement que ne l'avait fait M. Waldeck-Rousseau à la tribune, et celui-ci a fini par se laisser convaincre qu'il n'était qu'un pauvre jurisconsulte et n'avait rien compris à la loi qu'il avait défendue. Pour cela, on a fait intervenir le Conseil d'État, qui, sur le rapport de M. Jacquin, a émis un avis conforme à la thèse gouvernementale; mais il ne l'a pas fait sans résistance. On sait que la haute assemblée s'est partagée à peu près exactement en deux portions égales et que, sans l'action énergique et le vote des fonctionnaires qui en font partie, la majorité ne se serait pas prononcée dans le sens de M. Jacquin. Elle l'a fait; soit! Mais enfin elle n'a émis qu'un avis; et, quelle que soit l'autorité morale qu'on y attache, cet avis, qui a plus ou moins bien guidé le gouvernement dans ses démarches ultérieures, ne pouvait pas avoir à l'égard des tiers intéressés la valeur d'une décision ferme. Une consultation éclaire les juges, mais n'est pas un jugement. Les congrégations avaient donc le droit de rester dans le *statu quo* jusqu'à ce que les tribunaux compétens eussent prononcé. Elles demandaient des juges, on les leur a refusés. Leurs établissemens ont été fermés par autorité administrative. Appelé à s'expliquer à ce sujet, M. Combes a répondu avec franchise : on peut lui contester d'autres qualités, mais non pas celle-là. Ces jurisconsultes dont M. Waldeck-Rousseau parlait avec respect, comme un homme de la confrérie, M. Combes en fait fi. Il n'a pas rompu avec la théologie pour s'embourber dans la chicane! Il a la prétention d'être un homme d'État et d'aller droit au fait! Aussi s'est-il contenté de dire qu'il était le plus fort. Il a invoqué les droits de haute police, qui appartiennent, a-t-il dit, à tout gouvernement, et qui l'autorisaient à fermer tous les établissemens qu'il voudrait : il a même fait entendre que ce commencement aurait une suite, résolu qu'il était d'assurer « la victoire de l'État laïque sur l'obédience monacale. » Son discours a été fort applaudi. Il flattait les tendances jacobines de la Chambre, le jacobinisme consistant surtout à mettre la force à la place de la liberté. A quoi bon laisser résoudre une question par les tribunaux, lorsqu'on peut la trancher par des moyens de police? Telle est la théorie de M. Combes et telle a été sa pratique. D'un seul coup, il s'est acquis les faveurs de l'extrême gauche qui, il faut bien l'avouer, hésitait à les lui accorder. Sa déclaration ministérielle avait été jugée terne. Mais son acte de vigueur contre les

congrégations, et la parole plus vigoureuse encore dont il l'a appuyé, ont rompu la glace qui commençait à se former entre l'extrême gauche et lui. La majorité a reconnu son homme.

On a pu voir par ce premier combat que, toutes les fois qu'il ferait appel à l'anticléricalisme de la Chambre, — et nous prenons ce mot dans sa plus mauvaise acception, — le ministère aurait la majorité. Il peut évidemment aller très loin dans cette voie ; il y sera suivi. Nous craignons même qu'on ne l'y pousse, et qu'il ne se laisse entraîner plus loin qu'il n'a l'intention d'aller. Peut-être M. Combes n'est-il pas naturellement sectaire. Mais c'est une grande tentation, pour un gouvernement qui se sent faible, de reformer ses troupes autour d'un drapeau quelconque, et le drapeau est tout trouvé. Que de difficultés ne peut-on pas supprimer en promettant d'appliquer avec fermeté la loi du 1er juillet 1901, et en se livrant à quelques exécutions plus ou moins brutales ! On ne peut cependant pas les supprimer toutes. La question financière pèsera lourdement sur le Cabinet, et c'est au moment où il devra l'aborder que commenceront ses embarras véritables.

M. Combes l'a d'ailleurs compris : c'est pour cela qu'il a sollicité le concours de M. Rouvier, qui n'était pas son ami politique, mais dont il sentait avoir besoin. M. Rouvier est entré au ministère tel qu'il était. On l'a pris parce qu'il inspirait confiance au monde financier ; mais comme il inspirait cette confiance à cause de ses idées, on peut croire qu'il n'y a pas renoncé. Or, ses idées diffèrent essentiellement de celles de certains autres ministres sur plusieurs questions importantes, au premier rang desquelles il faut placer l'impôt sur le revenu. Ayant été plusieurs fois ministre des Finances, il a présenté son projet d'impôt sur le revenu tout comme un autre ; seulement ce projet ne ressemblait en rien à celui qui sourit, par exemple, à l'imagination de M. Pelletan. Aussi son entrée dans le ministère a-t-elle été une sorte de démenti donné à tant de promesses difficiles à tenir, peut-être irréalisables, en tout cas très inopportunes à un moment où le budget est en déficit, où les ressources du Trésor sont épuisées, et où, pour subvenir en partie aux embarras de l'heure présente, M. le ministre des Finances a déposé un projet de conversion. Ce projet a été voté par les deux Chambres en vingt-quatre heures. Il convertit le 3 et demi en 3 pour 100, et nous espérons que l'opération répondra aux espérances qu'on a mises en elle : elle est d'ailleurs fort bien conçue. Notre situation financière s'en trouvera un peu allégée ; mais il est à craindre que les causes du mal n'en persistent pas moins et

ne continuent de produire les mêmes effets. L'heure est donc mal choisie pour se livrer à des expériences aventureuses, et M. Rouvier le sait mieux que personne. Mais tous ses collègues ne sont pas de son avis. Nous avons nommé M. Pelletan, parce que c'est le seul jusqu'ici qui ait exprimé le sien publiquement, opposant son programme à celui de M. le ministre des Finances, qu'il taxait de timidité, ou même de quelque chose de pis. Il y avait longtemps qu'on n'avait vu d'aussi profondes divisions dans le gouvernement s'étaler au grand jour. Cela dénote un état d'anarchie que M. Waldeck-Rousseau n'aurait certainement pas toléré de la part de ses ministres; mais ceux de M. Combes ont cru pouvoir en prendre plus à leur aise avec lui, et nous ignorons ce qu'il en a pensé. Quoi qu'il en soit, M. Pelletan, à la fin d'un banquet, a cru pouvoir dire son opinion sur M. Rouvier, et il a retrouvé contre lui quelque chose de la verve qu'il déployait dans ses articles de journaux, oubliant qu'un ministre doit oublier qu'il a été journaliste et garder pour lui le secret des dissidences qui se produisent dans le gouvernement auquel il est associé. Nous aurions pu deviner ces dissidences, mais M. Pelletan ne nous en a pas laissé la peine : il en a lui-même fait part au public. Il y a donc deux tendances opposées dans le Cabinet : laquelle des deux l'emportera-t-elle? Dans le Cabinet même, ce sera celle de M. Rouvier, sans quoi il donnerait sa démission. Mais devant la Chambre? Il y aura certainement, aussitôt après la rentrée, de grands efforts en sens contraires; il s'y mêlera beaucoup d'intrigues, et les partis qui sont aujourd'hui confondus dans ce qu'ils appellent orgueilleusement « le bloc républicain » auront quelque peine à maintenir leur entente. Il est facile de le faire, lorsqu'il s'agit seulement de fermer quelques maisons de congréganistes; ce sera plus difficile, lorsqu'il s'agira de ces réformes autour desquelles on a monté le *bluff* électoral de ces dernières années. Tout le monde en a le sentiment au Palais-Bourbon, et il y a quelque chose de piquant à voir avec quel empressement tout le monde s'y est trouvé d'accord pour éloigner un calice dont on sentait d'avance l'amertume. Le cri général a été qu'il fallait tout ajourner, et c'est M. Jaurès qui en a donné le signal.

L'incident s'est produit à propos de la discussion des quatre contributions directes, que la Chambre doit toujours voter à cette époque avant de se séparer. L'occasion était bonne pour discuter l'impôt sur le revenu, puisque, suivant les divers systèmes, cet impôt doit nécessairement, ou s'ajouter aux contributions actuelles, ou en remplacer quelques-unes, ou même les remplacer toutes. Mais, pour les motifs

que nous avons déjà exposés et pour quelques autres encore, M. le ministre des Finances n'était pas disposé à en aborder le débat. Il est à peine installé : ne fallait-il pas lui donner le temps de préparer un nouveau projet? On sait ce que sera ce projet dans ses lignes générales. Ce ne sera pas un impôt de superposition, mais bien un impôt de remplacement : il se substituera à quelques-unes de nos anciennes taxes, probablement à l'impôt personnel mobilier et à l'impôt des portes et fenêtres, qui sont déjà eux-mêmes des impôts sur l'ensemble du revenu. Mais tout cela ne peut pas s'improviser. La déclaration ministérielle a promis qu'un projet serait déposé avant la fin de l'année : c'est tout ce qu'on peut dire pour le moment. Il fut un temps où la gauche radicale et socialiste ne se serait pas contentée de promesses aussi vagues, et, certes, elle ne l'aurait pas fait non plus aujourd'hui, si elle avait eu en face d'elle un gouvernement modéré. Mais elle avait l'oreille encore pleine des paroles sonores et menaçantes de M. Combes contre « l'obédience monacale. » Son cœur aussi en était charmé et désarmé. En conséquence, M. Jaurès a déposé une sorte d'ordre du jour dans lequel la Chambre prenait acte de la promesse du gouvernement de déposer avant le 31 décembre un projet d'impôt sur le revenu susceptible de servir de point de départ à une discussion sérieuse et à une réforme efficace. Tout le monde a été de son avis. M. Jaurès a eu le précieux avantage de réunir non seulement la majorité, mais l'unanimité de la Chambre, ce qui est beaucoup trop beau pour durer. L'unanimité de la Chambre ne se forme jamais que sur un malentendu ou sur un ajournement.

On ne saurait trop s'émerveiller de l'esprit officieux que déploient les socialistes, lorsqu'ils s'y mettent. Il n'y a pas de meilleurs ministériels : ils l'ont déjà prouvé dans la dernière Chambre, et paraissent devoir le prouver une fois de plus dans la nouvelle. Ils n'ont même pas entendu les protestations de M. Pelletan contre M. Rouvier, et les ont laissées tomber dans le silence. Ils ont écarté d'une main agile toutes les pierres d'achoppement qui auraient pu se rencontrer sous les pas du ministère. Ils lui ont fait un horizon clair et un ciel serein. Ils lui ont assuré des vacances heureuses et tranquilles. Et si, avant la fin de ces vacances, M. Combes leur sacrifie encore quelques congréganistes, ils reviendront les mains pleines d'indulgences à son égard.

Si nous abandonnons la Chambre pour nous tourner du côté du Sénat, celui-ci a fait une bien mauvaise besogne en votant les deux

premiers articles de la loi sur le service de deux ans. Rien n'a pu l'arrêter dans la voie dangereuse où il s'engageait et qu'il parcourra sans doute jusqu'au bout, car il en a traversé le défilé le plus difficile. L'opposition des orateurs les plus éloquens de la droite et du centre n'a eu aucune prise sur son esprit.

La bataille décisive a porté sur l'article 2, qui supprime les dispenses. C'est, d'après le gouvernement et la commission, la condition même de la loi nouvelle. Pour avoir sous les drapeaux les 569 000 hommes dont il a besoin, M. le ministre de la Guerre a déclaré qu'il fallait faire le sacrifice de toutes les dispenses, et on l'a fait. Cela suffit pour nous donner la certitude que la loi ne sera pas viable, car il est impossible que quelques-unes au moins de ces dispenses ne soient pas rétablies. Imposer le service militaire de deux ans à tout le monde, sans distinction ni exception d'aucune sorte, est une obligation tellement dure que nous ne pouvons pas croire qu'elle soit longtemps maintenue. Elle ne le sera pas, et alors qu'adviendra-t-il de la loi ? Il faudra en faire une autre, celle qu'il aurait mieux valu faire tout de suite, car ce n'est pas sans de graves inconvéniens qu'on change à de trop fréquens intervalles la loi organique de l'armée. Nous sommes le seul pays au monde qui en commette l'imprudence. Tous les autres tiennent par-dessus tout à la fixité de leur institution militaire : nous seuls mettons, là comme en toutes choses, la mobilité et l'incertitude, et il est invraisemblable que nous ayons raison contre tous.

La loi de 1889, qu'il s'agit aujourd'hui de remplacer, était, à notre avis, inférieure à celle de 1872. Elle était bonne cependant dans ses principes généraux : son seul tort est de n'avoir pas été appliquée dans l'esprit où elle avait été conçue. De là lui sont venues la plupart des attaques sous lesquelles elle sombre aujourd'hui. Elle accorde des dispenses, c'est-à-dire qu'elle n'impose qu'une année, ou même que dix mois de service aux jeunes gens qui obtiennent certains diplômes universitaires. Tous ceux qui ont pu y atteindre ont voulu avoir de ces diplômes, et il n'est malheureusement pas exact, comme on l'a dit quelquefois, que le niveau de l'instruction générale en ait été relevé : c'est, au contraire, celui des examens qui a sensiblement baissé. Il faut bien l'avouer, les jurys universitaires ont mal compris leur mission. S'ils avaient été plus sévères, une élite seulement de jeunes gens aurait bénéficié de la dispense du service militaire ; on aurait pu soutenir alors que ces exceptions étaient utiles à la haute culture intellectuelle, et personne n'aurait protesté bien haut. Au lieu de cela, qu'est-il arrivé ? Tous ou presque tous les élèves qui ont parcouru un

certain cycle d'études ont échappé à l'obligation de faire trois années de service, et, comme ils appartenaient en fait à certaines classes de la société, ces classes elles-mêmes ont paru jouir d'un véritable privilège. L'impopularité qui s'est attachée au privilège a rejailli sur la loi.

C'est ce que M. Mézières a dit très courageusement à la tribune, et, ouvrant la porte aux amendemens qui devaient se produire un peu plus tard, il a déclaré qu'il faisait pour son compte le sacrifice de toutes les dispenses attachées à certains diplômes. Cela ressemblait en petit à une nuit du 4 août! Un homme comme M. Mézières renonçant à toutes les dispenses universitaires, il y avait là quelque chose d'imprévu et qui aurait dû frapper le Sénat davantage. On ne pouvait pas dire que la bourgeoisie travaillait pour elle, et que la démocratie était sacrifiée. Quand est venue la discussion de l'article 2, M. Prévet a repris, à titre d'amendement, toutes les dispenses actuelles, celles de l'article 21 de la loi de 1889 qui se rapportent aux fils aînés de veuves ou de septuagénaires, au frère qui a déjà un frère sous les drapeaux ou dont un frère y est mort, etc.; celles de l'article 22, qui comprennent les soutiens indispensables de famille; enfin celles de l'article 23, qui s'appliquent aux diplômés. Mais il a expliqué tout de suite que, s'il avait repris toutes ces dispenses, c'était pour ouvrir un cadre complet à la discussion et pour que chacun pût y défendre celles qui lui paraîtraient intéressantes : quant à lui, il les abandonnait toutes, sauf celle des soutiens indispensables de famille. Cette attitude était d'autant plus significative que M. Prévet la prenait d'accord avec ses amis du centre. Quel était donc l'objet de l'amendement? Les pauvres seuls, les familles nécessiteuses seules devaient profiter de la dispense. Il n'y avait plus le moindre avantage assuré à la fortune, aux influences sociales, aux intérêts de la culture intellectuelle : les soutiens indispensables de famille devaient seuls être admis à la dispense, et tout au plus pourrait-on en augmenter le nombre, qui est aujourd'hui de 5 p. 100 du contingent, afin d'y comprendre les dispensés de l'article 21, fils aîné de veuve, etc., dont la situation serait vraiment digne d'intérêt. On aurait pu porter la proportion à 7 ou à 8 p. 100 par exemple. Le Sénat n'a pas adopté l'amendement. Qu'a-t-on dit pour le combattre? Qu'on donnerait des secours en argent aux familles malheureuses, comme si l'argent pouvait dans tous les cas remplacer le soutien de famille, et comme si, d'ailleurs, on pouvait engager les Chambres futures au sujet d'un crédit qu'il faudra voter tous les ans et qui pourra peu à peu devenir insuffisant. Que voulaient MM. Prévet et ses amis? Que voulait M. Mézières, qui a livré un dernier combat

pour défendre leur amendement? Alléger la charge qui pèsera sur la misère, et qui sera écrasante pour elle. Les jeunes gens appartenant à des familles riches ou aisées éprouveront une gêne plus ou moins grande par suite des deux ans de service qui leur seront imposés, mais en somme rien qu'une gêne, tandis que les jeunes gens de familles pauvres et privées de leur chef éprouveront une vraie souffrance, que leur famille partagera avec eux. Aussi avons-nous non seulement la conviction profonde, mais la certitude que ces dispenses seront rétablies, et cela deviendra même un facile moyen de popularité que d'en promettre le rétablissement. On recommencera la campagne qu'on a faite contre le service de trois ans avec des argumens beaucoup plus forts. Il ne sera que trop aisé de prouver qu'on a trompé le pays, car on l'a trompé, en effet, en lui promettant le service de deux ans sans lui dire ce qu'il devait être. Le pays a compris que ceux qui font aujourd'hui trois ans n'en feraient plus que deux, mais que la situation des autres ne serait en rien modifiée. Elle l'est au contraire, et dans des conditions telles que les charges générales du service militaire en seront cruellement aggravées. La loi nouvelle résout le problème d'affaiblir l'armée, en imposant au pays un fardeau plus lourd. Dès qu'elle sera appliquée, si elle l'est jamais, la protestation sera unanime, et on ne résistera pas plus aux injonctions futures du suffrage universel qu'on n'a résisté aux anciennes. Les dispenses reparaîtront, nous sommes bien tranquilles à cet égard; mais nous n'aurons plus d'armée.

La courte session qui s'achève nous laisse donc les plus pénibles inquiétudes pour l'avenir. Assurément la loi militaire n'est pas encore votée ; elle ne le sera même pas d'une manière définitive avant longtemps. Nous aurons à y revenir. Elle sera étudiée ici même dans son principe, dans ses détails, dans ses conséquences. Il est possible que le pays repousse le funeste cadeau qu'on veut lui faire, lorsqu'il en aura mieux compris le caractère et les inconvéniens. En attendant, les Chambres font bien d'aller prendre quelque repos, car elles auront besoin de toute leur activité et de toutes leurs forces pour la session d'automne qu'on nous annonce. Refaire le système fiscal et l'organisation militaire de la France en quelques mois, c'est une tâche écrasante. Mais peut-être se contentera-t-on de défaire.

Le renouvellement de la Triple Alliance est aujourd'hui un fait acquis. Depuis quelque temps déjà, il ne faisait pas de doute : on se se demandait seulement dans quelles conditions il s'accomplirait.

Sur ce point, les premières lumières nous sont venues du comte Goluchowski : il a fait savoir aux Délégations qu'en ce qui concernait l'Autriche-Hongrie, le renouvellement aurait lieu purement et simplement, sans modifications d'aucune sorte. Cette affirmation n'a surpris personne : la situation internationale de l'Autriche ne s'étant modifiée en aucune manière, pourquoi ses alliances auraient-elles subi un changement?

Mais il n'en était pas de même de l'Italie, dont les rapports avec nous ont complètement changé de physionomie depuis quelques années. Après avoir été assez tendus, ils sont devenus et ils sont aujourd'hui amicaux et confians. Un échange d'explications, fait de part et d'autre avec franchise, a dissipé tous les malentendus. L'Italie sait maintenant que la France n'est sa rivale, ni dans la Méditerranée, ni en Afrique. Il y a place pour tout le monde dans ces grands espaces. La France estime que ses propres intérêts y sont désormais satisfaits et garantis, et, quelles que soient ses vues ultérieures, l'Italie ne la trouvera pas sur son chemin comme un obstacle. Ces déclarations que nous avons faites, et qui ont été payées de réciprocité, ont amené entre les deux pays des rapports nouveaux. Dès lors, il était assez naturel de se demander, ou plutôt de demander à M. le ministre des Affaires étrangères, comme l'a fait un député, M. Chastenet, si le renouvellement de la Triple Alliance n'aurait pas, en ce qui concerne l'Italie et nous, des conséquences sur lesquelles il importait d'être fixé. C'est dans la séance du 3 juillet que cette question a été adressée à M. Delcassé. En même temps une discussion avait lieu à Londres, à la Chambre des communes, et l'opposition y reprochait au gouvernement du roi Édouard d'avoir laissé l'Italie s'éloigner de l'Angleterre et se rapprocher de la France. Il y a peut-être quelque exagération dans ce reproche, sur lequel nous ne voulons pas insister, nous contentant de dire que nous ne sommes pas les seuls à prendre très au sérieux l'état nouveau de nos relations avec Rome.

La réponse de M. Delcassé à la question de M. Chastenet a été très optimiste. M. le ministre des Affaires étrangères a rappelé brièvement la situation antérieure, la guerre de tarifs qui s'est poursuivie longtemps entre l'Italie et nous, l'heureuse cessation de cette guerre, et enfin le rétablissement d'une entente qu'on peut aujourd'hui qualifier de cordiale. Tout cela était déjà connu. Nous savions aussi par les déclarations de M. Prinetti que les intérêts de l'Italie étaient complexes. M. Delcassé l'a répété pour en tirer, comme M. Prinetti lui-même, la conclusion que l'Italie, tout en ayant perdu quelques-unes des raisons

qui l'avaient fait entrer dans la Triple Alliance, pouvait en avoir conservé quelques autres d'y rester. Tel est le sens de ses déclarations, si ce n'en est pas le texte précis. Il a ajouté que « nul ne saurait avoir la prétention de connaître les intérêts de l'Italie mieux qu'elle-même, et moins encore de lui tracer la ligne de conduite que ces intérêts peuvent paraître lui commander. » Rien n'est plus certain. L'Italie est maîtresse de diriger sa politique comme il lui convient : toutefois la manière dont elle la dirige peut avoir quelque influence sur la nôtre à son égard, et c'est précisément sur ce point que portait la question de M. Chastenet. Il s'agissait de savoir, en somme, si l'adhésion renouvelée de l'Italie à la Triple Alliance ne pouvait pas, dans telle ou telle éventualité, constituer pour nous un danger. Ici, nous citons textuellement M. Delcassé. « Notre préoccupation, a-t-il dit, était naturelle : je me hâte d'ajouter qu'elle n'a pas été de longue durée, le gouvernement du roi ayant pris soin lui-même d'éclairer et de préciciser la situation. Et les déclarations qui nous ont été ainsi faites nous ont permis d'acquérir la certitude que la politique de l'Italie, par suite de ses alliances, n'est dirigée ni directement, ni indirectement contre la France ; qu'elle ne saurait, en aucun cas, comporter une menace pour nous, pas plus sous une forme politique que par des protocoles ou des stipulations militaires internationales ; et qu'en aucun cas, et sous aucune forme, l'Italie ne peut devenir ni l'instrument, ni l'auxiliaire d'une agression contre notre pays. »

Tous les termes de cette déclaration ont dû être soigneusement pesés, et sans doute, ils sont rassurans, bien que le mot d'agression puisse laisser quelque vague dans la pensée. Même auparavant, il n'est pas probable que l'Italie se soit engagée à être l'instrument ou l'auxiliaire d'une agression contre nous. C'est au surplus une vérité banale qu'il n'est pas toujours facile de décider quel est l'agresseur quand la guerre éclate ; et, en fin de compte, il y avait autrefois, et il doit y avoir encore aujourd'hui des hypothèses où le *casus fœderis*, c'est-à-dire l'obligation de marcher, s'impose à l'Italie contre un adversaire qui n'est pas nommé : sans quoi l'alliance n'aurait aucun objet. On nous donne à entendre que c'est contre l'Autriche que l'Italie a pris des précautions et des garanties en s'alliant à elle et à l'Allemagne. C'est possible : nous aimons mieux toutefois ne pas trop creuser cette explication. Ce qui nous paraît plus sûr que tout le reste, c'est que l'opinion publique s'est modifiée en France et en Italie sous des influences heureuses et que la politique des deux pays s'en est ressentie. Pendant plusieurs années, l'Italie a donné pour but principal

à sa participation à la Triple Alliance les bénéfices qu'elle pourrait retirer d'une guerre contre la France, et M. Crispi a fait tout ce qu'il a pu pour déchaîner cette guerre dont on ne voulait pas à Berlin. Aujourd'hui, il n'en est plus de même. L'Italie, — et nous parlons à la fois de la nation et du gouvernement, — ne veut plus que la paix et de bons rapports avec nous, et c'est un changement dont on ne saurait méconnaître l'importance. Nous espérons, avec M. Delcassé, qu'il en résultera des « conséquences fécondes, » et nous ne négligerons rien pour cela.

On a aussi voulu voir un symptôme d'une orientation politique nouvelle dans le fait que le roi Victor-Emmanuel est sur le point d'aller faire une visite à Saint-Pétersbourg et qu'il ne passe pas par Vienne. Les résultats de son voyage à Saint-Pétersbourg ne peuvent qu'être excellens. Toutefois, s'il ne va pas à Vienne, il doit y avoir à cette abstention un motif qui indique plutôt une situation gênée que tendue entre l'Italie et l'Autriche. Le roi Humbert et la reine Marguerite sont allés faire, en 1881, à l'empereur François-Joseph une visite que celui-ci ne leur a jamais rendue, des scrupules religieux l'empêchant, dit-on, de venir à Rome, et les souverains italiens ne voulant pas le recevoir ailleurs que dans leur capitale. L'obstacle est sans doute le même aujourd'hui, et on comprend que Victor-Emmanuel III ne veuille pas renouveler un incident qui est resté pénible à l'Italie jusqu'à ce qu'on ait trouvé, et on la trouvera sans doute, une combinaison qui permette de tout concilier. Il va donc à Saint-Pétersbourg, où il sera reçu en ami. Il y respirera une atmosphère bienveillante et pacifique, car l'alliance franco-russe reste malgré tout, en Europe, la meilleure garantie de la paix.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

F. BRUNETIÈRE.

LA PAIX D'AMIENS

I

COMMENT FURENT SIGNÉS LES PRÉLIMINAIRES DE LA PAIX

I

La paix conclue, le 9 février 1801, à Lunéville, entre la République française et l'Empereur, reconnaissait à la République, en forme solennelle, les frontières conquises un instant en 1792, perdues en 1793, reprises en 1794, concédées partiellement ou éventuellement en 1795, 1797, et 1798, à Bade, à Campo-Formio et à Rastadt. Après une seconde coalition, qui avait compromis les conquêtes de la République, nécessité une seconde campagne sur le Danube et une seconde campagne d'Italie, Marengo et Hohenlinden, Lunéville accomplissait Campo-Formio et Rastadt, rompus presque aussitôt que signés. L'Empereur, sti-

(1) J'ai consulté, pour ces études, outre les correspondances des Affaires étrangères, la correspondance de Napoléon, les correspondances publiées par la Société d'histoire de Russie, les archives Woronzof, MM. Boulay de la Meurthe, Bailleu, Bertrand, Lecestre, Pallain; les notes de Malmesbury; le recueil de Hansard; les lettres de Whitworth et de Cornwallis; les mémoires de Thibaudeau, Rœderer, Miot, Norvins, Meneval, Gourgaud, le roi Joseph, Mme de Staël, Villemain ; les ouvrages de Lefebvre, Thiers, Michelet, Frédéric Masson, du Casse, comte de Martel, Ernouf, Henri Prentout, Léonce Pingaud, Legrand; de Sybel, Oncken, Fournier, de Martens, Browning, Stanhope, Seeley, Green, Mahan, Bernhardi, Roloff; les études de MM. Philippson, Caudrillier, J. Potrel, Buchholz.

pulant au nom de l'Empire, abandonnait à la République la Belgique, le Luxembourg, le pays de Liège, les États allemands de la rive gauche du Rhin. Il reconnaissait à la France les *limites naturelles*, avec leurs bastions et leurs annexes : les Républiques batave, helvétique, cisalpine et ligurienne. La France s'attribuait ce que, depuis 1792, le Conseil exécutif provisoire, le Comité de Salut public, le Directoire n'avaient cessé d'ambitionner : le remaniement et l'arbitrage du Saint-Empire, la suppression des États ecclésiastiques, l'accroissement des États laïques par les sécularisations, la constitution possible d'une nouvelle Ligue du Rhin pour la garantie de cette nouvelle paix de Westphalie. En Italie, le Piémont occupé, la Cisalpine et la Ligurie protégées, la Toscane sous les prises, Rome à discrétion, Naples sous la menace, rendaient la France arbitre de la Péninsule et lui permettaient de pousser une pointe formidable dans la Méditerranée : « le roi, maître de la Méditerranée, » — « la Méditerranée, lac français, » autre rêve des rois et de la République, de Colbert comme de Sieyès, et que ce traité permettrait de réaliser. Jamais, même aux temps les plus glorieux de Louis XIV, la France n'avait conclu une paix aussi magnifique et par l'étendue des conquêtes et par celle de l'influence ouverte sur l'Europe.

Mais le traité de Lunéville, pour être plus somptueux, n'était pas plus définitif que ceux des Pyrénées et de Nimègue. Pour mettre fin à la seconde coalition, il n'en supprimait pas la cause, qui était précisément la volonté d'ôter à la France cette suprématie et de la refouler dans ses anciennes limites, sinon de les entamer. L'Autriche se reconnaît momentanément vaincue : elle n'est pas détruite; elle transige, elle ne capitule pas; elle signe un traité d'échange, moins avantageux que Campo-Formio, sans doute, mais qui, après tant de défaites, la ménage encore singulièrement, et compense ses pertes : elle acquiert Venise et la terre ferme jusqu'à l'Adige, les provinces adriatiques, l'Istrie, la Dalmatie, l'Illyrie, l'évêché de Salzbourg pour l'archiduc expulsé de la Toscane. Elle n'est pas entièrement chassée de l'Italie; elle y conserve ses entrées; elle n'a pas cessé d'y prétendre.

Bonaparte n'a obtenu cette paix qu'en occupant partout des positions offensives; c'est par l'impossibilité d'en déloger les Français, en 1800, comme on l'avait fait en 1799, que l'Autriche

a transigé. Pour conserver cette paix, Bonaparte doit se maintenir dans ces positions qui lui ont permis de la conclure. S'il s'en retirait, ce serait pour voir, comme le Directoire en 1799, non seulement les « limites naturelles » compromises, mais les « anciennes limites » même menacées. D'où la nécessité de demeurer maître des affaires en Hollande, en Suisse, dans l'Empire, en Italie. La suprématie, qui est une conséquence du traité, en est la condition essentielle de durée. Il n'était d'ailleurs ni dans les goûts de la nation française ni dans le caractère du Premier Consul d'en rien abandonner. Bonaparte, au contraire, ne songeait qu'à l'étendre et à en procurer à la France tous les avantages avec toute la gloire. « Ce n'est certes pas, » disait, en septembre 1795, Merlin à la Convention, parlant au nom du Comité de Salut public; « ce n'est certes pas pour rentrer honteusement dans nos anciennes limites que les armées républicaines vont, avec tant d'audace et de bravoure, chercher et anéantir au delà de ce fleuve redoutable les ennemis de notre liberté. » Ce n'était pas pour livrer l'Allemagne à la Prusse, l'Italie à l'Autriche et la Méditerranée aux Anglais que Bonaparte avait vaincu à Marengo, et Moreau à Hohenlinden.

Enfin, comme en 1797, après Campo-Formio, la paix ne serait qu'un armistice continental tant que l'Angleterre ne l'aurait pas ratifiée.

L'Angleterre était aussi victorieuse sur les mers, aux Antilles, aux Indes, que la France sur le continent; mais, malgré la suprématie que ses flottes exerçaient; malgré la conquête des colonies de la France et de la Hollande, la suppression de toute concurrence de ces deux nations; malgré le monopole du commerce, la fructueuse contrebande dans l'Amérique espagnole; malgré les progrès de Wellesley dans l'Inde et l'immense empire qui s'y ouvrait; malgré la prise de Malte, la prise imminente de l'Égypte, l'Angleterre s'estimait humiliée parce que la France était glorieuse, malheureuse parce que la France n'était pas ruinée, vaincue parce qu'elle n'avait pas chassé la France des Pays-Bas et de l'Italie, et qu'elle ne dominait pas seule la Méditerranée.

Mais l'Autriche transigeait et, en Russie, Paul Ier inclinait à la paix, à l'entente, à l'alliance peut-être avec la France. La France n'allait-elle pas, pour en finir, reprendre le dessein de descente qui épouvantait l'Angleterre? Il suffisait d'une nuit obscure,

de vingt-quatre heures de vent d'est pour renouveler l'aventure de Guillaume le Conquérant. Bonaparte sans doute pouvait disparaître. Il n'était, au surplus, qu'un homme ; un homme peut mourir, et il ne manquait point à Londres de chouans de bonne volonté pour solliciter la destinée et devancer la nature. Mais Bonaparte vivait.

Était-ce le moment de lui offrir, par une suprême victoire, les moyens de consolider son gouvernement? Était-il politique de concentrer sur soi toutes les passions de ce peuple français encore ardent des guerres civiles, encore enflammé de la Révolution? de faire l'union des Français par la haine commune de l'ennemi héréditaire? La sagesse conseillait de surseoir, de ramasser ses bénéfices, d'exploiter ses conquêtes, de payer ses dettes, de remplir son trésor; de laisser la République, tous les ennemis du dehors étant hors de combat, à l'ennemi intérieur : les factions, l'humeur changeante, l'inquiétude nationale; d'attendre l'inévitable mécontentement de l'Europe, de renouer des alliances, et de profiter de l'infirmité industrielle du continent, de la supériorité des mécaniques anglaises pour se procurer d'immenses débouchés.

Or, l'Angleterre en avait besoin. C'est l'époque, en effet, d'une large et profonde transformation économique et sociale du royaume. La classe gouvernante, la gentry, a modifié depuis un siècle la constitution de la propriété : divisée au XVIIe siècle, la propriété s'est concentrée, au XVIIIe, en domaines de jouissance, en parcs, en chasses énormes. Les grands propriétaires ont évincé les petits et, du même coup, la culture disparaissant, chassé vers les villes les cultivateurs sans emploi. Tout ce peuple qui ne travaille plus la terre se jette dans les fabriques, car, dans le même temps où l'Angleterre cesse d'être agricole, elle devient industrielle et déploie un merveilleux essor. La machine à vapeur décuple la puissance manufacturière et, tirant sa force des mines, décuple la valeur des mines. L'Angleterre souterraine ouvre un trésor plus fécond que toute la fécondité des prairies et des labours; les forêts enfouies et endormies se réveillent plus productives que les forêts de verdure. Les villes s'entourent d'une banlieue d'usines. Une classe de citadins qui tournait à la plèbe romaine devient un élément de production. Les capitaux mobilisés par les banques vont supplanter la propriété foncière.

La paix, croit-on, va ouvrir sur le continent un exutoire colossal à cette surabondance de sève et, par suite, tenir en activité croissante cette gigantesque machine à fabriquer et à exporter. La France, en particulier, qui aspire aux jouissances de la vie, au bien-être, au luxe, peut devenir le plus fructueux de ces débouchés. La paix, habilement exploitée, sera la plus productive des spéculations. Le traité de paix serait accompagné d'un traité de commerce, placement à gros intérêts des bénéfices de la guerre.

Les banquiers, les négocians, les fabricans découvrirent tout à coup, dans la paix, une source de profits plus abondans que ceux qu'ils tiraient de la guerre; alors ils demandèrent la paix. Le petit peuple la réclamait à grands cris, les cris horribles de la misère et de la faim; disposé, comme tous les malheureux, à prendre tout changement pour un bien et, pour une fête publique, toute occasion de se retourner sur sa litière.

Demander la paix, c'était vouloir la retraite de Pitt. Pitt ne faiblissait pas; obstiné, soutenant les émigrés, fomentant la guerre civile, préparant un débarquement à Brest, armant une flotte redoutable pour écraser les neutres dans la Baltique, une autre pour porter en Égypte un corps d'occupation; « par haine passionnée de la France, » par haine raisonnée de Bonaparte, qu'il jugeait plus odieux que la Terreur et estimait plus funeste que toute la Révolution réunie. Mais le roi George, dans ses intervalles lucides, n'éprouvait la supériorité de ce grand ministre que pour s'impatienter du joug. Cet Allemand, hautain et grossier, se fit tout à coup peuple, par jalousie de Pitt. Pitt se vit abandonné; à aucun prix, il ne voulait signer la paix. La paix, d'ailleurs, serait sa revanche. Maladif, criblé de dettes, il éprouvait aussi le besoin de se retirer, de se refaire, d'attendre

Le Parlement se réunit le 2 février 1801. Lord Fitz-Gerald déposa une demande d'enquête sur « les causes de l'effondrement des efforts de la politique anglaise. » Pitt prononça un de ses plus puissans discours, moins l'apologie de sa politique passée que le programme de sa politique à venir, le programme du lendemain de la paix, gros des luttes futures : « La question est de savoir si nous devons permettre que la marine de nos ennemis soit pourvue d'hommes et de vivres; si nous devons permettre qu'on apporte des munitions et des provisions dans les ports dont nous faisons le blocus; si nous devons permettre que des nations

neutres, en arborant un pavillon sur un sloop ou sur une barque de pêche, puissent transporter les tissus de l'Amérique du Sud dans les ports de l'Espagne ou les matériaux de constructions maritimes à Brest et à Toulon... On parle de la destruction de la puissance maritime de la France; mais croit-on sérieusement que la marine eût souffert comme elle l'a fait, si, depuis le commencement de la guerre, on n'avait pas agi d'après le même principe? Dans la ruine du continent, dans le désappointement de nos espérances sur ce point, que serait devenue la sécurité de notre pays, sans sa prépondérance maritime? Si, une fois, elle disparaissait, l'esprit public disparaîtrait aussi. »

Pitt donna sa démission. Addington le remplaça, avec Hawkesbury aux Affaires étrangères : ministre inconnu de l'Europe, qu'il ne connaissait pas; ministère de cour et d'opinion qui n'avait d'autre raison d'être que sa docilité aux passions du public et aux caprices du roi. Mais, si bornés que fussent ces ministres et si déférens envers la nouvelle majorité des Communes, ils demeuraient, à l'égard du continent, hautement et simplement anglais. Ils voulaient la paix fructueuse. Pour l'obtenir, ils poussèrent hardiment en avant et occupèrent, comme le faisait Bonaparte, des positions offensives, déconcertant les desseins de l'adversaire.

Le plus redoutable de ces desseins, — après la descente, — c'était la ligue des neutres, préface d'une coalition du continent entier, du blocus de l'Angleterre, investie dans son île, paralysée en son être et menacée de ruine par ce commerce et cette industrie mêmes qui étaient pour elle l'objet fondamental de la guerre aussi bien que de la paix. Paul Ier, revenant à la grande tradition de Catherine, avait renouvelé, avec le Danemark, la Suède, la Prusse, la fameuse ligue de 1780 (1). Il s'agissait de tuer cette ligue en son germe, par un coup de terreur. Pitt avait disposé la flotte; dès que la mer fut libre, Addington l'envoya dans la Baltique. L'Angleterre allait montrer comment elle entendait conclure et exploiter la paix : c'était la domination des mers par ses vaisseaux et le monopole du marché européen pour son industrie. Il lui fallait la sujétion des neutres, l'ouverture de leurs ports, le privilège de la navigation des grands fleuves; elle y arrivait par son élément, la mer, par sa force vive, ses flottes.

(1) Traités des 16 et 18 décembre 1800. Pétersbourg.

En même temps, le 21 mars, lord Hawkesbury écrivit au diplomate français Otto, envoyé à Londres pour traiter d'un échange de prisonniers, que le gouvernement anglais serait disposé, si la France était dans les mêmes intentions, à ouvrir des négociations pacifiques.

II

Il fallait, en revanche, à la France, privée de marine, que le commerce neutre fût libre, que la mer fût ouverte, que les embouchures des grands fleuves fussent fermées aux Anglais; elle y arrivait par le seul élément dont elle disposât alors, la terre, et par sa force réelle, les armées. Pour conclure la paix, telle qu'il la veut, et l'exploiter dans l'intérêt de la France, Bonaparte tâche de rompre d'avance et de rendre, en tout cas, inefficace toute coalition que l'Angleterre essaierait de renouer.

Les ressources de la politique ne sont point infinies. Celles qui s'offraient à Bonaparte, en 1801, étaient les mêmes qu'avaient aperçues, en 1793, les promoteurs de la guerre; qui s'étaient imposées au Directoire, en 1797, après Campo-Formio : une descente en Angleterre, ou la coalition du continent contre les Anglais.

On va voir Bonaparte, en cette seconde tentative de réduire les Anglais à la paix continentale de la France, esquisser et tenter toutes les combinaisons qui devaient remplir les douze premières années du siècle : l'Allemagne étant soumise, c'est l'occupation de Naples, la domination de l'Espagne, la conquête du Portugal et l'alliance russe. L'année 1801 vit un premier Tilsitt, né des mêmes necessités que le second et qui en découvre déjà la chimère et les infirmités.

L'intérêt pour Bonaparte de conclure la paix, la paix splendide, dans les « limites naturelles, » et de l'exploiter pour la suprématie et la prospérité de la France, ne se discute pas : c'est l'évidence même. C'était sa raison d'être au pouvoir; c'était la garantie de son gouvernement. La paix partout : dans la société, par le Code civil; dans les âmes, par le Concordat; la réorganisation du travail, de l'industrie, du commerce, du crédit de la France; voilà le programme du Consulat, et l'avenir du

Consul. La France a perdu sa marine et ses colonies : la paix seule lui peut permettre de reconstituer sa marine et de porter aux colonies cette exubérance guerrière et conquérante, désormais inutile en Europe. Mais, en cette conception même de la paix, Bonaparte se trouve, dès l'abord, plus séparé de l'Angleterre, par plus de rivalités, plus de jalousies et plus de conflits irréductibles que par cette guerre qu'il s'agit de suspendre : la guerre pour la possession des Pays-Bas. Au fond, la lutte ne fera que continuer. L'Angleterre a défendu dans les Pays-Bas ses débouchés; les Pays-Bas perdus, elle entend se procurer, en France même, des débouchés nouveaux, et, par la concurrence de ses produits, écraser le marché, étouffer dans son germe l'industrie française renaissante. La France a voulu les Pays-Bas pour étendre ses côtes, développer sa marine, s'élancer sur les mers; elle veut la paix pour travailler, refaire sa fortune. La condition de la paix, pour l'Angleterre, sera un traité de commerce; pour la France, un tarif de prohibition; pour l'Angleterre, l'Inde et l'Afrique interdites à la France, le resserrement de la France dans ses limites nouvelles, en attendant le refoulement dans les anciennes; pour la France, l'effort à sortir de ses limites et à se porter aux colonies. Enfin, la Méditerranée. Voilà ce qui fait, pour des années, la lutte irrémédiable et la paix illusoire.

La grande chimère de Bonaparte est d'avoir cru cette paix possible, et de l'avoir cru jusqu'aux dernières catastrophes. Cette chimère, qui trahit chez ce grand réaliste un côté de spéculation dans l'espace, un fond de mathématicien et d'idéologue sans quoi, d'ailleurs, il n'eût pas été complètement de son siècle et ne l'eût point dominé, — c'est l'idée *a priori*, qu'il y a une limite, une fin logique, un système coordonné et définitif dans les choses humaines; que la raison de l'homme peut concevoir ce système, et la main de l'homme le disposer; c'est le *postulat*, que toutes les questions posées en Europe peuvent être résolues; que tant de luttes qui déchirent cette Europe peuvent se terminer au profit de la France, pour sa plus grande gloire et sa plus grande prospérité. Il s'agit de la rendre arbitre de l'Europe et de lui conserver l'arbitrage. Il s'agit d'acquérir assez de puissance réelle, d'exercer assez de prestige pour organiser ce chaos, redresser, labourer ces terres bouleversées, les distribuer selon un ordre naturel, réunir ou séparer les peuples selon leurs affinités par-

ticulières et selon l'intérêt de l'ensemble; de les associer à une destinée commune, de les gouverner selon une même direction; le type de l'État sera la République française; l'intérêt commun, l'indépendance commerciale, industrielle, maritime du continent; la direction, la politique française : *pax romana*. Les rois en ont formé le rêve; les révolutionnaires l'ont agité. Les pièces de l'édifice sont incohérentes, sans doute, et disloquées; mais il n'est que de les ajuster ensemble, et l'ouvrage se ramène à exécuter en Europe ce qui a été accompli en France par la Constitution de l'an VIII. Finir la guerre est, aux yeux de Bonaparte, une opération du même ordre que finir la Révolution. Il n'y est besoin ni de plus de génie ni peut-être de plus de temps que pour réorganiser l'administration en France, les départemens, les routes, les finances, la justice, et achever la rédaction du Code civil. Toutefois, au puissant levier dont il dispose il faut un point d'appui. Il croit l'avoir trouvé, ce sera la Russie.

Il la cherche depuis des semaines et voilà qu'elle vient, qu'elle se donne. En janvier 1801, à l'heure opportune, à l'heure où Pitt lâche la partie, Bonaparte reçoit ces mots de Paul Ier : « Me voici prêt à vous écouter et à m'entretenir avec vous. » Un plénipotentiaire suit le courrier qui porte la lettre : il arrivera dans quatre jours, dans dix on sera d'accord! Bonaparte se juge maître des choses, et tout lui paraît consommé. Il dévore cette paix qu'il n'a pas encore signée avec l'Angleterre ; il escompte cette alliance qu'il n'a pas encore conclue avec la Russie. Il voit la République française le premier État du monde ; la « grande nation » représentant la Rome antique ; et, dans cette « paix française » de l'Europe, il se voit le créateur, le régulateur de l'immense machine à gouverner le monde, le premier citoyen de l'univers !

Tout s'ébranle, s'éclaire, s'ordonne, se cristallise comme par un éclat électrique, en sa pensée, dans l'espace de vingt-quatre heures (1). « La paix avec l'Empereur n'est rien en comparaison d'une alliance qui maîtrisera l'Angleterre et nous conservera l'Égypte. » — « Ils tentent un débarquement en Égypte ! L'intérêt de toutes les puissances de la Méditerranée, comme de celle de la Mer-Noire, c'est que l'Égypte reste à la France. Le canal

(1) Lettres à Talleyrand, 20 janvier; à Joseph, 21 janvier; — Cf. à Menou, 15 janvier; à Forfait, 13 janvier; arrêté du 20 janvier 1801.

de Suez, qui joindrait les mers de l'Inde à la Méditerranée, est déjà tracé; c'est un travail facile et de peu de temps. » Du coup, l'armée d'Égypte ressuscite et reprend la marche interrompue par les remparts de Saint-Jean-d'Acre : « Les armées de la République sous les murs de Prague, de Vienne et de Venise ne prouvent à l'Europe que ce qu'elles lui ont déjà prouvé; l'armée d'Orient assise sur la Mer-Rouge, la Syrie et l'Afrique, excite toutes les espérances, toutes les curiosités et toutes les sollicitudes. L'Anglais tremble et frémit. Abandonné de l'Europe, en guerre ouverte avec la Russie qui se trouve aujourd'hui notre meilleure amie, il se trouve environné de craintes. » La route des Indes va s'ouvrir; les Russes tourneront l'Angleterre par la Perse; la France les attaquera de front par la Mer-Rouge, les tournera aussi par la route du Cap; elle occupera Madagascar et s'y retranchera. Dans l'autre hémisphère, il voit la Louisiane, récupérée, rayonner sur le Mexique, les Antilles, la Guyane. Et, dans le temps même où Pitt pose les principes du despotisme maritime de l'Angleterre, il y oppose le droit des neutres. De part et d'autre, c'est le mot d'ordre de la guerre jusqu'en 1813 : « Le temps est venu où les puissances maritimes doivent se prononcer; il ne peut plus y avoir de milieu : ou de fermer leurs ports aux Anglais, ou de s'attirer toute la disgrâce du gouvernement français. »

C'est comme un premier éclair de la fameuse lettre à Alexandre, du 2 février 1808; et voici le premier coup de ce qui sera, en 1808, la révolution, puis la guerre d'Espagne. Il faut que les Espagnols se mettent en campagne, délogent les Anglais du Portugal : « Il faut bien que la République leur ôte le seul allié qui leur reste sur le continent (1). » Bonaparte exige des Portugais la fermeture de leurs ports aux Anglais, 15 ou 20 millions, la Guyane. Ils refuseront : l'Espagne les y obligera. Si l'Espagne s'y refuse, malheur à elle! Il agira lui-même et énergiquement. Mais, si elle se montre docile, il se montrera généreux : le duché de Toscane à l'infant de Parme, avec le titre de roi d'Étrurie, le royaume de Naples, au besoin. Mais qu'ils arment, qu'ils fournissent des vaisseaux! « Je trouve honteux pour la monarchie espagnole que deux vaisseaux en bloquent sept devant Cadix. Ce ne sont plus ces fiers Castillans qui soumirent le Nouveau

(1) A Talleyrand, 7, 27 janvier; 4, 13 février 1801; à Lucien, février 1801.

Monde. » « Il faut absolument, à quelque prix que ce soit, que nous devenions maîtres de la Méditerranée. » Cependant, la Russie entraînera la Prusse. La France formera des armées sur les côtes, en Hollande, en Bretagne, en Corse. « Alors l'Angleterre sera sans aucune communication avec le continent. Les trois puissances alliées, la France, l'Espagne et la Hollande, doivent profiter de la circonstance pour frapper quelque coup qui fasse changer l'aspect de la guerre (1). »

Les Espagnols s'exécutent. Le 29 janvier 1801, ils s'engagent à envahir le Portugal ; le 21 mars, Bonaparte fait un roi d'Étrurie avec l'infant de Parme ; il réunit Parme et Plaisance à la République et recouvre la Louisiane. Le 28, il signe la paix avec le roi de Naples et s'assure le droit d'occuper ce royaume avec 10 000 hommes « pour mettre un frein aux usurpations maritimes de l'Angleterre. » Les Français seront à Otrante et à Brindes « pour se rendre en Égypte. » C'est Murat qui, à la tête de son armée, a décidé l'affaire. Ferdinand fut si terrifié du panache et si charmé, à la fois, de la belle humeur du beau-frère du Consul, qu'il exprima le vœu de le voir chargé de la négociation. Il y trouverait, écrivit Murat, non moins inconscient de l'avenir que ce Bourbon, « une preuve certaine de l'intention que vous avez de le maintenir dans le royaume de Naples ! » Voilà donc Bonaparte en mesure sur les côtes de la Méditerranée. Quant à l'Égypte, disait-il à l'envoyé russe Kolytchef, le 28 mars, « c'est le prix du sang le plus pur des Français... C'est la seule possession au moyen de laquelle la France puisse parvenir à balancer un jour l'énorme pouvoir maritime des Anglais aux Indes... Les Turcs, dans l'épuisement où ils sont, que peuvent-ils nous opposer? Nous en ferons ce que nous voudrons... »

(1) « L'alliance de la Hollande offre un résultat peut-être le plus intéressant de tous, celui d'exclure les Anglais du continent... L'Angleterre devient fort embarrassée de ses denrées... et les Anglais se trouvent vaincus par l'abondance comme ils ont voulu vaincre les Français par la disette... Nous désirons fort que [l'Espagne] sente comme nous l'importance d'un traité qui, suivi bientôt de l'accession du Portugal, pourrait fermer à notre ennemi commun les portes du continent européen, depuis Gibraltar jusqu'au Texel, chasser les Anglais de la Méditerranée. » — Le Comité de Salut public : Instructions de Noël à la Haye, août 1795 ; Instructions à Barthélemy, 27 août ; 4 septembre 1795, minute de Sieyès et minute revue par Sieyès.

III

Il le disait, le 28 mars; mais, depuis quatre jours, « une attaque d'apoplexie » avait subitement enlevé l'empereur Paul, et, le 31 mars, le ministre tout-puissant alors du nouvel empereur écrivait à Kolytchef : « Sa Majesté désire vous voir adopter dans vos conversations avec le Premier Consul toutes les politesses dues au premier personnage d'une grande puissance, sans néanmoins vous départir dans la moindre chose des principes de fermeté qui peuvent seuls obtenir aux négociations qui vous sont confiées un succès désiré. » Le succès, c'était la revision du traité « extorqué » par Murat au roi de Naples. « En cas de refus ou de réponse évasive et dilatoire, Votre Excellence s'abstiendra de traiter sur quoi que ce soit avec le gouvernement français, jusqu'à nouvel ordre. » Et c'en fut fait du blocus de l'Angleterre, de l'immense mouvement tournant par les Indes, de l'expédition d'Espagne, de l'Égypte, de la Méditerranée, de la chimère de l'alliance russe, jusqu'en 1807, jusqu'au radeau de Tilsitt qui ne fut qu'un postiche de théâtre sur des bâtons flottans, à la dérive du fleuve.

C'en est fait, du même coup, de la ligue des neutres. Le parti « anglomane » triomphe à Pétersbourg, et l'Angleterre notifie, brutalement, de quelle façon elle entend imposer son amitié. Le 2 avril, Nelson bombarde Copenhague et, malgré leur défense désespérée, réduit les Danois à capitulation. Le coup retentit à Stockholm, à Pétersbourg. C'est la terreur maritime. L'Angleterre, pour contraindre Bonaparte à la paix anglaise, le bloque dans le continent et supprime la concurrence du commerce des neutres. Bonaparte, pour contraindre les Anglais à la paix française, se pousse, se retranche sur le continent et en interdit les abords au commerce anglais. Au monopole, il répond par la prohibition; il obligera les neutres à fermer leurs ports à l'Angleterre. Mais il lui faut être maître de l'Italie et avant tout s'assurer les passages. Par considération de Paul Ier, il avait retardé la réunion du Piémont, inévitable depuis la création de la Cisalpine; le 12 avril, il apprend la mort du tsar; le 13, il prend un arrêté, qu'il antidate du 2 pour y enlever toute couleur de circonstance, et par lequel il organise le Piémont en sub-

divisions militaires qui forment chacune une préfecture; il y installe la justice et le fisc français.

Il harcèle les Espagnols. Le 6 juin, les Portugais, très ménagés par Godoy et Lucien, plus collectionneur que diplomate en sa lucrative et somptueuse ambassade, signent un traité à Badajoz. Bonaparte le juge insuffisant. Leclerc entre en Espagne avec un corps d'armée, et, le 29 septembre, le Portugal capitule. Par un traité signé à Madrid, il s'engage à fermer ses ports aux Anglais et à céder à la France une partie de la Guyane portugaise. L'Espagne a cédé la Louisiane; depuis 1795, la République possédait, en droit, sinon en fait, l'île entière de Saint-Domingue. Et voilà un empire colonial qui se dispose, dans cette grande ouverture du golfe du Mexique, bordé de pays en révolution et de peuples en incertitude : Bonaparte y découvre un théâtre à grandes diversions, une compensation à la perte désormais imminente de l'Égypte et à l'ajournement des desseins sur la Méditerranée.

Il manquait à ce nouveau dessein les Antilles, station indispensable que détenaient les Anglais; il y manquait surtout la mer libre : c'était le moment de réclamer la paix, puisque la révolution en Russie ne permettait plus de la dicter. Bonaparte écrivit à Talleyrand, le 17 septembre 1801, de mettre les ministres anglais en demeure de s'expliquer. Il exigeait l'évacuation de Malte et la restitution des Antilles : pour les îles et colonies, espagnoles ou hollandaises, que l'Angleterre entendrait garder, il ne « s'y opposait pas; » rien de plus. « Il serait absurde de vouloir qu'il disposât de ce qui ne lui appartient pas; il ne le ferait pas, quand les flottes anglaises seraient mouillées devant Chaillot! » « Il faut, concluait-il, que les préliminaires soient signés dans la première semaine de vendémiaire, — du 20 septembre au 2 octobre, — ou que les négociations soient rompues. »

Il se mettait loin de compte avec les Anglais. Le 26 juin, Hawkesbury avait notifié à Otto les prétentions britanniques: évacuation de l'Égypte, évacuation du royaume de Naples, restitution de Nice et du Piémont au roi de Sardaigne, rétablissement du grand-duc de Toscane, l'Italie ramenée à ses anciennes divisions, évacuation du Portugal par les Espagnols. L'Égypte, sans doute, allait être évacuée; mais les Français tenaient toujours garnison dans le royaume de Naples, la Toscane formait le

royaume d'Étrurie, le Portugal était subjugué et le Piémont annexé, en fait, à la République.

L'Angleterre était seule maîtresse des mers; mais la France tenait le continent. Différer davantage, c'était s'exposer à une descente, à la fermeture des ports, à la cessation du commerce européen. Il ne restait qu'un moyen d'arrêter Bonaparte, lui donner cette paix qu'il réclamait si impérieusement. Toutefois, en signant des préliminaires, les ministres anglais n'entendaient nullement reconnaître les nouveaux établissemens de la République. Ils se réfugièrent dans l'équivoque et s'arrêtèrent à cet expédient : restreindre les préliminaires aux seuls articles indispensables, ainsi que l'on fait en un armistice, où les positions respectives ne sont déterminées que sur le front des deux armées et sur les points de contact immédiat, le reste, c'est-à-dire tous les espaces, en arrière, sur les côtés, et tous les mouvemens qui s'y opèrent, demeurant imprécis et abandonné à l'imprévu.

Bonaparte avait le même intérêt à écarter de la convention des articles qui eussent rendu la signature impossible. Il voulait la paix; il voulait aussi la réunion du Piémont, clef de l'Italie, et il savait que l'Angleterre n'y donnerait jamais son consentement explicite. Il savait que l'Angleterre réclamerait un traité de commerce, et il était bien décidé à le refuser. Ajourner lui suffisait. Il se figurait que la paix, si incertaine qu'elle fût, paraîtrait si douce, puis si nécessaire aux peuples, que les gouvernemens n'oseraient de longtemps la rompre. Dans l'intervalle, étant maître du continent et arbitre de l'Allemagne, il organiserait l'Europe de telle sorte que toute coalition contre la France y deviendrait chimérique; bien plus, si l'Angleterre menaçait de reprendre la lutte, il coaliserait le continent contre l'Angleterre. Si, par corruption ou cabale, l'Angleterre entraînait quelque puissance dans sa querelle, il écraserait cette alliée des Anglais par la masse de toutes les autres puissances, alliées de la République.

Il lui importait donc assez peu que la convention de Londres reconnût telles limites ou telles dépendances à la République. Raisonnant sur les dispositions du peuple anglais aussi gratuitement et sur des renseignemens aussi erronés que faisaient les ministres anglais à propos de la France, il se flattait de trouver dans l'opinion, dans le parti libéral, dans les commerçans, gens

intéressés et à courte vue, des auxiliaires plus ou moins inconsciens de sa politique, qui s'opposeraient à tout retour de Pitt aux affaires et à toute reprise des hostilités.

Cette disposition commune à ne rien déterminer, définir ou approfondir facilita singulièrement les choses. Mais on ne s'entendit, en réalité, que sur un malentendu. On ne rédigea qu'une convention trouée, en quelque sorte, où la paix s'échappait entre toutes les lignes, qu'on ne négociait que dans l'arrière-pensée de la rompre, qu'on ne devait ratifier que dans les restrictions mentales.

Ces préliminaires, conclus très vite, préparèrent une trêve trompeuse et courte. Ils excluaient de l'entente superficielle les causes profondes de discorde qui avaient amené et entretenu la guerre; ils passaient sous silence les conflits qui avaient rendu la paix si longtemps impossible et qui, subsistant, la devaient si vite détruire.

Ces préliminaires fallacieux furent signés à Londres le 1er octobre 1801. L'Angleterre devait, à la paix, garder Ceylan prise à la Hollande, la Trinité prise à l'Espagne. Elle posséderait le Cap, en *condominium* avec les Hollandais. Elle restituerait les autres colonies conquises sur la France et sur ses alliés. Malte serait rendue aux chevaliers, sous la garantie d'une grande puissance. Les points occupés par les Anglais sur les côtes de l'Adriatique et de la Méditerranée seraient évacués. L'Égypte serait restituée aux Turcs. L'intégrité du Portugal serait garantie; l'indépendance des îles Ioniennes reconnue. La France évacuerait Naples et les États romains. La question des pêcheries de Terre-Neuve serait réservée. Rien sur le commerce. Rien sur les limites de la France, telles que la paix de Lunéville les avait reconnues; rien sur Saint-Domingue ni sur la Louisiane; rien sur le Piémont, ni sur l'établissement des Français à Flessingue, ni sur l'occupation militaire de la Hollande, de la Cisalpine, de la Suisse; ni sur le Hanovre, ni sur la réorganisation de l'Allemagne.

N'étant lié par rien, Bonaparte s'accommoda de façon à se présenter aux négociations de la paix définitive le plus avantageusement qu'il pourrait. Le 6 octobre, il organisa les troupes coloniales « pour les îles d'Amérique; » le 8, il ordonna l'envoi à Saint-Domingue de douze vaisseaux avec 7 000 hommes et manda à Leclerc de se rendre « en toute diligence à Paris, avec

ses aides de camp. » Le même jour, 8 octobre, il scella, par un traité en forme, signé à Paris, avec Markof, le nouvel ambassadeur d'Alexandre, la paix qui, en fait, était rétablie depuis plusieurs mois avec la Russie. Il admit Alexandre à partager, au moins pour le prestige, l'arbitrage de l'Allemagne; il lui concéda l'évacuation de Naples « dès que le sort de l'Égypte serait décidé; » mais, sur l'article du Piémont, il ne voulut entendre parler d'aucune restitution : une indemnité à étudier, « à l'amiable et de gré à gré, » tout au plus. Comme Markof faisait observer que toute l'Europe s'opposerait à cette usurpation, il s'attira cette réplique : « Eh bien! qu'elle vienne le reprendre! »

IV

La nouvelle des préliminaires fut accueillie à Londres avec les éclats d'une joie exubérante. C'en était fait des cauchemars de l'invasion! L'Angleterre allait pouvoir dormir en sécurité, se réveiller sans frisson à l'annonce possible d'un débarquement de Bonaparte. Les affaires allaient reprendre. Le marché français paierait aux produits anglais une prime qui vaudrait toutes les plus fortes contributions de guerre. « Notre commerce, écrivait lord Minto, alors ambassadeur à Vienne, va pénétrer jusqu'en France même et fleurir à Paris. » Enfin, c'était Paris même qui se rouvrait aux ennuyés et aux curieux, l'Italie aux affamés de soleil, à la tribu errante des mélancoliques qui se mouraient de spleen en leurs châteaux embrumés. Tous les oiseaux captifs au pays du brouillard secouaient leurs ailes humides et se disposaient à prendre leur vol vers les régions de joie et de clarté.

Lorsqu'un des aides de camp de Bonaparte, le colonel Lauriston, arriva, porteur des ratifications, l'enthousiasme tourna au délire. La foule détela les chevaux, traîna la voiture, aux cris de : Vive Bonaparte! Les Anglais s'écrasaient sur le passage pour voir, en son brillant uniforme, cet officier républicain qui tenait de si près au grand homme, pacificateur de la France et du monde. Mais, les chevaux de Lauriston conduits à l'écurie, son carrosse sous la remise, les marchands de la Cité retournés à leurs comptoirs, les politiques à leurs clubs et à leurs gazettes, le contenu des préliminaires commença de transpirer. « C'est une paix dont

tout le monde est content, bien que personne n'en soit fier, » disait, avant d'en connaître les articles, l'auteur des *Lettres de Junius*. C'est une paix, pouvait-on dire, le lendemain, dont tout le monde est honteux et dont personne ne voudrait plus. Quoi! la France gardait l'Escaut, Anvers, ces Pays-Bas pour lesquels on s'était battu cent ans autrefois; pour lesquels, au temps de Louis XIV, « il passait tout d'un trait, aux Communes, que les Anglais vendraient jusqu'à leurs chemises; » pour lesquels on avait dicté au Grand Roi le traité d'Utrecht et le traité des barrières, recommencé la lutte en 1740, en 1755! puis, au delà de ces Flandres, contestées avec tant d'acharnement, la gardienne postée par l'Angleterre, la Hollande, passant au service français, retournant les barrières contre les Anglais, et Flessingue et Amsterdam! et toute la rive gauche du Rhin aux Français, le Piémont, la Cisalpine, la Ligurie! Et l'Angleterre restituait ses conquêtes, les Antilles, les comptoirs de l'Inde; elle ne gardait que Ceylan et la Trinité, des dépouilles de vassaux, de Hollandais et d'Espagnols! aucune dépouille opime, aucun lambeau de France!

Enfin, et c'était le comble, pas un article sur le commerce, de sorte que tout l'intérêt de la paix, l'envahissement du marché continental, s'évanouissait. Bonaparte demeurait maître souverain du régime des douanes et des entrepôts sur cette immense étendue de côtes, et, ce régime, il l'imposerait aux alliés de la République; il prohiberait les produits anglais; il rétablirait, grâce à cette prohibition, et la marine et l'industrie françaises. Au lieu des immenses débouchés qu'elle attendait, l'Angleterre verrait le continent fermé; une lutte de tarifs plus ruineuse que la guerre, et cette perte sèche, la suppression de la contrebande de l'Amérique espagnole!

Les gens d'affaires et c'était tout le monde dans la Cité, se déclarèrent trahis, pire encore, frustrés de tous les bénéfices qu'ils escomptaient déjà. Dans cette nation laborieuse et orgueilleuse, où le patriotisme et le négoce se confondent, le patriotisme, par jalousie et avidité, redevint belliqueux. Il s'éleva des clubs, des gazettes, des libelles, un cri de déception furieux, une immense réclamation contre le gouvernement. Ceux mêmes qui avaient le plus fermement soutenu le ministère refusèrent de croire à tant d'effacement, à tant d'abnégation de la part des successeurs de Pitt. Les ministres tombèrent, dans l'opinion, de

toute la hauteur des spéculations que l'opinion avait engagées sur la paix.

Édouard Cook, homme d'État et publiciste, ancien sous-secrétaire d'État au département de la Guerre, ami particulier de Castlereagh, lui adressa une lettre ouverte qui fit tapage et trouva de profonds échos : « La guerre, disait-il, eût été préférable à une paix qui ruinera l'Angleterre, anéantira ses finances, renversera sa puissance sur terre et sur mer. Nous permettons à la France, accrue des Pays-Bas, de former un système politique et commercial avec la Hollande, l'Espagne, la Suisse, l'Italie; nous lui rendons le commerce des Antilles; voilà soixante-dix millions de livres engloutis ! Nous avions des traités de commerce avec tous ces pays, nous n'en avons plus qu'un seul, avec Naples ! La France va monopoliser le trafic qui nous échappe, ruiner notre industrie qui émigrera avec ses capitaux, car l'argent n'a pas de patrie. La guerre, au contraire, maintiendrait notre monopole commercial, notre suprématie aux colonies; elle ménagera des débouchés immenses à nos produits. L'Espagne touche à la banqueroute; qu'elle saisisse le Portugal, elle nous livre le Brésil ! Trois ans de guerre prolongée nous seraient moins onéreux que cette paix, et la France ne les pourra soutenir, car elle n'a ni crédit ni finances ! »

Ainsi raisonnait ce politique réaliste et, avec lui, tout ce qui, en Angleterre, faisait de la prospérité et de l'extension du pays l'article unique de la *Grande Charte* extérieure, l'article unique des *Droits de l'homme anglais.*

L'événement montra que ce calcul était juste : treize ans de guerre acharnée menèrent l'Angleterre à son but : la Hollande rétablie en la garde des Pays-Bas, les barrières d'Utrecht relevées, les Français chassés de l'Allemagne et de l'Italie, la marine française anéantie, l'industrie et le commerce anglais dominant la moitié du monde, et l'Angleterre plus riche, avec sa dette de milliards, que la France, en ses années de triomphe, avec les tributs de l'Europe conquise.

Assaillis par cette tempête, les ministres se dérobèrent péniblement, invoquant les circonstances atténuantes. « Ils ont vu, écrivait un Russe, que les grandes puissances qui pouvaient, comme l'Autriche et la Prusse, faire rentrer la France dans ses anciennes limites n'ont jamais songé qu'à leur haine mutuelle... et à leur propre agrandissement; que l'Angleterre, nonobstant

ses grandes et continuelles victoires, ne pouvait, du côté de terre, faire rentrer les Français dans leur limites; l'*objet* de la guerre n'existait plus; il fallait la finir. » La raison le disait, avec les ministres; mais les Anglais n'y consentaient qu'en se hérissant, en se ramassant sur leurs reins, les coudes au corps, prêts à la boxe. Que les Français n'en abusent point! disait Nelson, sinon, je l'espère, l'Europe s'armera. « C'est avec plaisir que j'irais risquer ma vie pour renverser cette puissance démesurée et abhorrée de la France! » On sait comment il mourut, quatre ans après, à Trafalgar.

Fox ne se trouvait plus d'accord avec personne, illusionné sur la République française, comme pouvaient l'être, en France, tel opposant libéral, Benjamin Constant, par exemple, ou Mme de Staël, sur les Anglais, leur constitution, leur parlement, leur modération, leur goût et leur besoin de la paix, nécessaire, en théorie, à la liberté autant qu'au commerce. Il eut le courage de son opinion. « On peut dire que la paix est glorieuse pour la République française et pour le Premier Consul, dit-il dans un banquet, le 11 octobre. Cela n'est-il pas juste? La France a résisté à une confédération de tous les grands royaumes de l'Europe... Quelques personnes se plaignent de ce que nous n'avons pas atteint le but de la guerre. Assurément, nous ne l'avons pas atteint, et je n'en aime que mieux la paix. »

Il y eut une première escarmouche aux Communes, le 29 octobre, à propos de l'adresse. Mais Windham se déclare en deuil. Il ne partage pas les espérances du public : « Le découragement le plus amer, l'abattement le plus profond, m'envahissent. Je déclare que mes honorables amis qui, dans un moment d'imprudence et de faiblesse, ont apposé leur signature à ce fatal traité ont signé l'arrêt de mort de leur pays; ils lui ont porté une blessure dont il pourra languir plusieurs années; je ne conçois pas comment il pourra guérir. » L'adresse de félicitations officielles fut votée, mais l'infirmité de la paix était découverte, et le débat reprit, cette fois très vif, lorsque le texte de la convention fut soumis au Parlement.

On chercha les articles secrets, l'article sur le commerce, le fondement de toute paix anglaise, et on ne les trouva point. « Calamité véritable, paix précaire et dangereuse! » déclara Spencer, aux Lords, le 3 novembre. Aucun des objets de la guerre n'a été atteint. Grenville renchérit: « L'Angleterre est

comme une forteresse qui a perdu ses ouvrages extérieurs. » « La puissance nouvelle de la France est comparable à celle de l'ancienne Rome, déclara l'évêque de Rochester; supérieure même: une population immense, à la disposition d'un gouvernement plus actif, plus énergique que ne le fut celui de Rome sous le plus puissant des Césars; une étendue merveilleuse de côtes, du Texel à Brest, qui mettra l'Angleterre en un danger formidable le jour où la France aura une flotte. » Addington ne put invoquer que la nécessité, la capitulation du continent: « Une nouvelle coalition est, en ce moment, impossible. » La convention fut approuvée par 114 voix contre 10; mais le Parlement, désenchanté, devenait hostile.

Aux Communes, le même jour, la discussion, plus violente, fut plus significative encore. Hawkesbury montra les avantages de la paix : Ceylan, la Trinité; sous ce rapport, ce traité valait celui d'Utrecht. Sans doute la France était agrandie, mais la Russie, l'Autriche, la Prusse s'étaient accrues aussi par les partages de la Pologne. Pitt tourna le débat à l'apologie de sa politique : il est regrettable que l'Angleterre ne garde point Malte; mais le jacobinisme est vaincu, dépouillé de son prestige ; il a prouvé que le despotisme militaire est sa conséquence naturelle! — Plusieurs membres s'étonnent du silence gardé sur le Piémont : les ministres se taisent. On s'indigne. « Agissons d'après le même principe, s'écrie Thomas Grenville, signons le traité définitif, et, dans douze mois, nous aurons la guerre avec la France (1)! » Le 4 novembre, Windham prononça son réquisitoire : « La France a certainement le pouvoir de nous détruire; nous espérons qu'elle n'en a pas l'intention. Nous sommes un peuple conquis. Bonaparte est aussi bien notre maître qu'il l'est de l'Espagne, de la Prusse. » Puis, évoquant Messaline et alléguant Juvénal : — Croire que la France, *lassata sed non satiata*, va s'arrêter, se reposer, c'est ignorer le propre de l'ambition, en particulier de l'ambition française. Croire que Bonaparte ne fera pas de nouvelles conquêtes est une extravagance. « La guerre ne dépend ni des conventions qui seront signées entre les deux gouvernemens, ni des actes d'hostilité qui pourraient se produire entre les deux peuples, soit sur terre, soit sur mer ; elle repose tout entière sur la survivance ou la disparition de ce des-

(1) Il ne se trompait pas. On verra dans une étude suivante comment la guerre faillit éclater en octobre et novembre 1802.

sein fixe, enraciné dans les cœurs français, et que nous n'avons aucune raison de croire abandonné : détruire à jamais la puissance de ce pays. » Dessein d'autant plus redoutable, que, « si les Français ont conquis le monde, c'est par des qualités par lesquelles ils méritaient de le conquérir. » Et il montra, comme une leçon, comme une menace, « la grandeur des desseins des révolutionnaires, la sagesse de leurs plans, leur suite dans l'exécution, leurs mépris des petits obstacles. » Le traité fut approuvé; mais ces cris d'indignation, ces cris de revanche portaient loin Ils allaient accompagner sur le continent lord Cornwallis, que le ministère envoyait pour négocier cette paix, décorée du titre ironique de « définitive, » et que lord Fitz-William, exprimant la pensée de la plupart de ses compatriotes, avait qualifiée de « trêve précaire et trompeuse. »

V

Paris n'étala point de ces reviremens. Il se montra froid dès l'abord, et le resta. La critique, réduite aux murmures guettés, étouffés par la police, la critique sans tribune, sans journaux, « fructidorisée, » depuis 1797, se traduisait par la réserve, l'absence d'enthousiasme. Il y eut de la satisfaction, sans doute, la satisfaction de voir la fin de quelque chose, mais tout juste assez pour faire diversion à la nouvelle de la capitulation d'Alexandrie et de l'évacuation de l'Égypte qui fut connue presque en même temps (1). Les étrangers, surpris, mais charmés, notent avec empressement ces symptômes d'impopularité du Consul. « Paris, écrit l'envoyé prussien, Lucchesini, n'a manifesté ni sensibilité, ni reconnaissance pour ce bienfait. » « La nouvelle de la paix, mande Markof, n'a pas influé favorablement sur les effets publics. » Et cependant, quel programme de gouvernement a jamais égalé, en promesses, offert en espérances, ce que déroula, en faits accomplis, le discours prononcé par Bonaparte, le 19 brumaire an IX — 10 novembre 1801, et le compte qu'il rendit à la nation, le 22 novembre, sous la forme d'un exposé de la situation de la République. « Français! vous l'avez enfin tout entière, cette paix que vous avez méritée par de si gé-

(1) Elle avait eu lieu le 27 juin 1801.

néreux efforts! » Les limites naturelles, la ceinture des républiques alliées, le Piémont formant notre 27e division militaire, les colonies acquises ou restituées : « la France jouira de la paix, refera sa marine, réorganisera ses colonies, recréera tout ce que la guerre a détruit. Portons dans les ateliers de l'agriculture et des arts cette ardeur, cette constance, cette patience qui ont étonné l'Europe dans toutes les circonstances difficiles. Unissons aux efforts du gouvernement les efforts des citoyens, pour enrichir, pour féconder toutes les parties de notre vaste territoire. » Industrie, marine, colonies, ce sont les articles fondamentaux de ce grand acte de la paix : « le spectacle de nos jouissances, » dit Bonaparte.

Cette proclamation et cet exposé forment ainsi la contrepartie des harangues prononcées au Parlement anglais; ce que Bonaparte annonce comme les effets essentiels de la paix, ce sont les conséquences que, déjà, les Anglais en redoutent le plus.

Et ce sont celles qu'attendent les Français. Si splendide que soit cette paix, elle ne fait que répondre à l'orgueil national. Les esprits, en France, n'étaient pas alors à la modestie, même à la modération. Ils y sont venus plus tard, après la catastrophe, dans l'histoire écrite, lorsque, tout étant perdu des conquêtes de la République et de l'Empire, chacun, en son cabinet et devant son écritoire, se forgeant rétrospectivement une Europe et une France selon ses désirs, faisait aisément le sacrifice des conquêtes les plus lointaines pour conserver les plus proches, et, selon ses goûts, abandonnait l'Italie et la Méditerranée pour le Rhin, ou l'arbitrage et la reconstitution de l'Allemagne pour l'Italie et la Méditerranée. Les choses, dans l'histoire vécue, ne se sont pas présentées de la sorte : l'option eût été impopulaire, et, d'ailleurs, le choix ne fut jamais libre. La République n'était pas seulement fière, elle était superbe. Toute concession passait pour un recul, tout recul pour une trahison, aux yeux de ces héritiers des conventionnels; des passions révolutionnaires, ils n'en avaient guère conservé que deux : l'esprit de suprématie en Europe, l'esprit antichrétien en France. Contracter avec le Pape sur les arrangemens de la religion en France leur paraissait une capitulation de la souveraineté du peuple; évacuer un territoire occupé par les armées françaises leur semblait une capitulation de la grandeur nationale.

Cet orgueil n'était que l'expression passionnée d'un instinct juste. La guerre le démontrait depuis dix ans : céder sur un point équivalait à tout perdre. La politique non plus que la guerre républicaine ne comportait la retraite : elle voulait l'offensive partout et toujours. Dès que la République se retirait, la coalition se reformait sur ses pas. Enfin, les Français de ce temps-là conservaient l'étrange illusion que les peuples conquis, réunis ou alliés à la « grande nation, » étaient, par cela seul, des peuples affranchis. Les restituer à leurs anciens maîtres ou les livrer, républiques débiles, indigentes, anarchiques, aux entreprises de ces maîtres, semblait une honteuse infraction aux plus nobles engagemens de la Révolution. Bonaparte pensait, sur cet article, comme le premier de ses généraux et comme le dernier de ses grenadiers; le plus factieux des opposans du Tribunat était aussi infatué que le Premier Consul de la fierté des anciens conventionnels.

Chez Bonaparte, le calcul s'ajoutait, et la connaissance des affaires européennes. Il savait, mieux que personne, à quelles conditions avait été obtenue cette paix républicaine : il y avait fallu la défaite, l'accablement, la dispersion de la vieille Europe; les uns battus et cependant indemnisés comme l'Autriche, les autres, comme la Prusse et les Allemands, gagnés et gorgés de sujets; enfin, la complaisance de la Russie. Ces combinaisons compliquées, cet immense effort nécessaire pour obtenir la paix, ne l'étaient pas moins pour la conserver. Qu'un seul anneau vînt à se rompre, de Naples au Texel, il faudrait aussitôt remettre le fer au feu et ressouder la chaîne par le même marteau qui l'avait forgée.

« La paix, écrivait le clairvoyant Lucchesini, n'est favorable à la conservation de sa puissance qu'autant qu'elle deviendra générale. » Il était donc résolu, malgré l'opposition du Parlement, à l'imposer aux Anglais, à l'emporter d'assaut, et, une fois signée, il les obligerait à la respecter, en les isolant, en leur interdisant toute coalition nouvelle. Il n'en avait qu'un moyen, celui qui l'avait conduit au degré de puissance où il était et qu'il voulait perpétuer : après la guerre irrésistible, il organiserait la paix formidable. Les cinq mois qui s'écoulent entre la signature des préliminaires et celle du traité définitif présentent comme un raccourci de l'histoire de l'Empire : ils en manifestent les conditions, ils en montrent les nécessités, ils en découvrent aussi le paradoxe.

L'une des premières mesures était de s'établir aux colonies d'Amérique, à la Louisiane, à Saint-Domingue, dans la Guyane accrue des territoires portugais. Mais il fallait des vaisseaux, Bonaparte en réclame de l'Espagne. Il en réclame aussi pour contenir les Anglais dans la Méditerranée, les en expulser, s'il le peut. L'Espagne refuse. Pesant leurs charges, considérant leur trésor vide, leurs colonies, nourricières de la métropole, envahies par la contrebande anglaise, travaillées par la révolte, Charles IV et son peuple aspirent au repos. Ils ont fait, pensent-ils, assez de sacrifices à la République régicide qui ne les a payés qu'en créant le roitelet d'Étrurie. Mais Bonaparte les secoue, poursuivant la terrible partie engagée par le Comité de Salut public, continuée par le Directoire, et qu'il ne gagnera un instant, en 1808, que pour se perdre lui-même. L'Espagne, enchaînée par un gouvernement vénal, contre ses intérêts, sa sécurité, sa dignité même, traînée à la remorque, ballottée par le remous, dans le sillage, cherche à couper les câbles, à dériver vers la côte, pour s'y échouer sur les bas-fonds. Bonaparte parle en maître, exige, menace. « Vous direz, mande-t-il à Talleyrand (1), vous direz à M. Azara, — l'envoyé d'Espagne à Paris, — que, par les traités, les vaisseaux nous doivent servir; que je les ferai partir de force; qu'il s'expose ni plus ni moins à ce que je m'empare de toute la flotte... Il faut que l'escadre soit à la voile avant dix jours. » Et ce sera le ton, jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de flotte espagnole, à Trafalgar. Il soupçonne, il accuse Godoy de tripoter sous main avec les Anglais quelque accord qui permette aux galions de passer, à l'Espagne de désarmer. L'ambassadeur officiel, Lucien, ne s'occupe que de grossir son trésor de pierres précieuses et d'augmenter ses galeries de tableaux. Bonaparte le rappelle et le remplace par un général, Gouvion Saint-Cyr, qui saura parler. « Je désire, écrit-il le 1er décembre à ce général, que vous fassiez connaître à Leurs Majestés mon extrême mécontentement de la conduite injuste et inconséquente du prince de la Paix... Tout ce qu'il a pu faire contre la France, il l'a fait. Si l'on continue dans ce système, dites hardiment à la reine et au prince de la Paix que cela finira par un coup de tonnerre. »

En même temps, l'Italie. L'exposé du 22 novembre a notifié

(1) 30 octobre 1801.

deux faits à l'Europe; le Piémont ne sera pas rendu au roi de Sardaigne, les Légations ne seront pas rendues au Pape. Le Piémont formera une division militaire française, les Légations seront incorporées à la Cisalpine. Lucchesini écrivait, le 26 novembre : Les trois républiques, cisalpine, ligurienne et Lucques, « sont destinées pour faire partie d'une grande république italique qui, d'après un ancien projet, devait aller jusqu'à la mer Adriatique, aux Alpes de la Carniole et à Trieste. » L'ancien projet appartenait au Directoire, et Bonaparte avait dû, à Campo-Formio et à Lunéville, en déchirer cette page magnifique : Venise, ses lagunes, ses côtes de l'Adriatique, ses îles. Il n'attachait que plus d'importance à fortement constituer le reste, à y assurer la domination française, à y rendre impossible tout retour agressif de l'Autriche. C'est l'ouvrage que prépare, pour la Cisalpine agrandie, la grande *consulte* d'Italiens que Bonaparte réunit alors à Lyon; il s'agit d'établir à Milan la citadelle politique de la France en Italie. Cet ouvrage devra précéder la paix définitive avec l'Angleterre; implicitement, au moins, cette paix le consacrera. Et c'est ainsi que va s'entamer la négociation du traité « définitif. »

La paix semée sur de tels labours ne pouvait produire qu'une récolte de guerres nouvelles. Avant même qu'elle germât sous terre, le germe en était vicié. Et cependant, à coups de faux et à coups de serpe, on prétendit la moissonner. C'est qu'à Paris comme à Londres, cette illusion de la paix paraissait nécessaire au gouvernement des hommes; que c'était la saison des sacrifices aux dieux; et qu'il fallait, au moins en quelques jours de fête, rendre cet hommage indirect au travail et à l'humanité.

ALBERT SOREL.

LES DEUX VIES

PREMIÈRE PARTIE

GABRIELLE ET FRANCINE

« Je ne sais si le premier amour est le plus ardent; mais le plus grand, à coup sûr, le plus profond, c'est le dernier. » MICHELET.

I

Charlie de Bréars s'éveilla : il n'était pas dans sa couchette d'officier, au rez-de-chaussée d'un vieil hôtel noirâtre de Versailles, mais au château de Bouvières. Après un dîner de venaison lourde et de champagne, il avait mal dormi, dans ce lit trop large, à la chaleur du calorifère, dont cependant il avait fermé les plaques. Ah! ses excellens cousins s'entendaient en bien-être!

Un bouton : l'électricité jaillit. La chambre mauve, spectrale dans ce jour de lune, l'amusa : cette cheminée à brûler des arbres, ces fauteuils profonds, ces tapis mous, et, dans le cabinet de toilette, les jeux des robinets à douche et des sonneries de service. Non, décidément, ce que tout ce confort supposait d'égoïsme ingénieux et douillet choquait ses goûts de simplicité, d'austérité presque; car, quoiqu'il appartînt à un monde de luxe et de plaisir, il affectait, sincèrement, un sérieux hors de son âge. Il menait une vie sobre, pure, active, lisait, étudiait et fai-

sait son métier avec zèle. Un lieutenant de dragons qui se pique d'apostolat, on s'en amusait bien entre camarades, mais à mots couverts, Charlie étant d'humeur chatouilleuse.

Il revoyait, en s'habillant, des matins de ténèbres pareils. Les sabots d'Algarve tintaient sur les pavés de la cour. Botté, sanglé dans sa tunique, il s'enlevait en selle : — A neuf heures au quartier, Jacquet. — Bien, mon lieutenant. L'aube livide blêmissait les vastes avenues ; un vent froid soufflait, une à une, les étoiles. Cet air âpre dans les poumons, c'était la vie. Vraiment, ici, on étouffait ! Ces pauvres Bouvières ! Ils étaient si affectueux pour lui, ils avaient tant aimé sa mère ! Bourrés d'idées convenues, de préjugés, comment ne se fussent-ils pas engourdis dans une torpeur béate ? Quand on ne souffre pas, l'âme s'émousse ; ils avaient trop de graisse autour du cœur.

Des glaces reflétaient ses gestes prompts, sa maigreur élégante ; il avait une peau ambrée, des mains de femme ; de toute sa personne se dégageait une séduction très particulière, cet on ne sait quoi qui est la race et qui vient du passé, en perpétue les mystérieuses tendances et en incarne les secrets instincts. Son visage rappelait quelque lointain ancêtre : figure mince aux traits nets, teint pâle, des yeux noirs et chaleureux, une expression concentrée que l'émotion rendait grave. Il était très beau, mais pas pour tout le monde, d'une beauté qu'il fallait découvrir à la réflexion.

Tout son être, en cette minute, savourait le plaisir de l'escapade résolue la veille. Il allait surprendre, à trente-cinq lieues d'ici, quelqu'un qui ne l'attendait pas, il était joyeux à l'idée du cri qu'on pousserait : — Charlie, quelle bonne idée ! En souriant, il s'attardait à limer, à polir minutieusement ses ongles : et son sourire allait à la seule femme pour qui il se mît en frais de coquetterie, sa cousine, la comtesse Favié, — Gabrielle, — une amie divine, une de ces natures d'élite qu'on s'étonne de voir subir les conditions et les souffrances de leur sexe, tant leur bonté, leur grâce ont quelque chose d'exquis.

Il descendit. Dans une remise, sa voiturette était garée, laquee blanc comme un meuble anglais. Mise en pression, elle trépida, vivante, dans toute son armature de métal. Il s'installa, lentement fila le long des pelouses et des corbeilles, que le jet des lanternes avivait d'une clarté courante. Derrière lui, le château se dressait obscur, fenêtres closes. L'eau d'un bassin miroita, il

lui semblait traverser un parc enchanté, dans un royaume de silence. Soudain le gravier cria : une petite grille, puis l'avenue majestueuse des marronniers ; il rasait le tournant d'un mur et, sitôt sur la grande route, se lança.

A l'orient, une vague lueur se levait dans l'océan noir du ciel, sur le chaos pétrifié des arbres. Coupante, la bise cinglait ; à travers ses gants, il sentait le guidon gelé ! Petit malaise, plaisir aigu : il respirait, enfin ! Dire qu'il avait détesté si longtemps les automobiles, par horreur du progrès industriel ; il raffolait maintenant de ces courses d'espace ; le vent aux joues, la saveur du risque ! La voiturette frôlait le sol avec une légèreté d'oiseau ; et lui, lié à ses cahots souples et à son élan frémissant, courbé en avant, ne faisait qu'un avec elle. Il avait envie de siffler, de chanter et de rire. Le cher étonnement de Gabrielle !... Il arriverait pour déjeuner. Serait-elle contente ! Et lui donc !...

C'est que la comtesse Favié, à ses yeux, n'était pas une femme, mais la Femme, avec l'énigme adorable de son inconnu, de son prestige d'âme et de corps, tout un monde de sensations complexes et de sentimens profonds. Il ne concevait pas qu'une autre pût être aussi intelligente, plus noble, meilleure : elle était restée celle qu'enfant il chérissait, celle qui enfiévrait sa trouble adolescence, et qu'à force de volonté, il en était venu à respecter avec une pudeur ombrageuse et jalouse. S'affirmer qu'il ne subissait plus jamais de tentations involontaires, qu'il restait aveugle au charme infini de sa voix, de son sourire, de son regard, qu'il évitait ces mille trahisons inconscientes de l'attitude et des mouvemens, où la femme se révèle à travers l'harmonie des lignes et le fuyant des contours, ce n'eût pas été vrai, ni possible. Mais du moins il l'adorait sans croire qu'elle pût jamais devenir plus qu'une amie, une grande sœur, celle qui pouvait le mieux, malgré l'éclat durable de sa jeunesse, suppléer à la mère incomparable qu'il avait perdue deux ans auparavant : douleur atroce, inconsolée... Comme Gabrielle avait été bonne pour lui !

Il passait en éclair sur un pont, longeait une rivière. Des bornes blanches fuyaient. Il dévala une pente, gravit une colline. Des villages se succédaient : seul l'aboi d'un chien le poursuivait sur les plateaux déserts. Il jouissait de fouler à toute vitesse cette terre indistincte plongée dans les limbes du repos. L'aube montait, les étoiles pâlirent, l'ombre fondit comme une

vapeur se dissipe; et Charlie éprouvait une allégresse à courir vers le jour.

Comment ne l'eût-il pas aimée?... Cela venait de si loin : dans le recul de son enfance, elle était la belle fée de ce vieux parc et de cette séculaire demeure d'Aygues-Vives; chaque année, elle les invitait, et n'était-ce rien que cet accueil fait à des cousins alors pauvres, et fiers? Il revit la ferme bretonne, pompeusement décorée du nom de château, où il était né. Son père, le commandant de Bréars, un héros de 70, l'avait élevé, avec une tendresse rude, pour la revanche. Années sévères, entre cet homme taciturne, une mère silencieuse. Sa franchise mâle, sa sensibilité contenue venaient de là. A douze ans, il perdait son père. Mme de Bréars, depuis toujours vêtue de noir, avait su être une admirable mère chrétienne. Auprès d'elle, préservé des plaisirs et de la corruption de la grande ville par leur existence retirée au fond de l'île Saint-Louis, Charlie travaillait assidûment, externe à Louis-le-Grand : les examens, Saint-Cyr,... le premier galon et l'entrée dans le monde. Là, une surprise : l'héritage considérable de la tante Élodie, sœur de son père; riche, après le dur enseignement d'une vie stricte, isolée, il put admirer d'immédiates volte-face : égards, flatteries. La fortune ne le grisa point : ce n'est pas lui qu'on saluait, mais son argent. Il continua donc de mépriser tout ce qui manquait de fierté. Puritanisme ingénu, que Mme Favié avait adouci de grâce, de fine malice. Il lui devait des vues plus justes sur la société, de la tolérance pour les idées qu'il ne partageait pas : il lui devait de garder surtout ce trop-plein de jeunesse, cette fougue d'un cœur vierge.

Encore une rivière, la route s'éclairait. L'horizon se teintait d'or citrin, de rose, de lilas; les nuages de pourpre et de soufre devenaient éclatans. Le temps s'annonçait superbe; déjà la fin de septembre; c'était le premier jour de l'automne.

Une joie robuste le remplit; c'était bon de fendre en flèche l'air et le vent. A peine ralentissait-il aux villages, fonçant dans la campagne immense. Elle s'étendait rase, avec des taches noires de bois, des tapis de chaume et des bandes de labours. Puis ce furent des taillis perlés de rosée, des nappes légères d'asperges. Plus vite! Il laissait sur sa gauche une ville, des toits, des clochers. Plus vite! un lapin gris en fuite coupait la route, disparaissait sous les bruyères tendues de toiles d'araignée pa-

reilles à des mousselines d'argent. Sous un ciel vert et vif, l'orient s'embrasait; soudain, à ras de plaine, un trait de feu courut; le soleil émergea, rouge.

Il montait lentement; on ne voyait que lui, cœur en flammes de l'univers. Des carreaux de fermes flamboyèrent; la clarté subite irisait les mille gouttes d'eau des herbes, dorait les chaumes. Charlie sentait la caresse de ce bain fluide sur son visage. Un coq chanta. Des troupeaux de moutons coulèrent entre des barrières de parcs. La vie!... Ses yeux ne pouvaient déjà plus supporter l'éblouissement de l'astre. Tout autour, le ciel brûlait bleu, et le soleil montait en une indicible gloire. D'une adoration muette, il le salua dans sa magnificence et son éternité, roi des germes et de la sève, fécondateur de la matière et source de la vie, invincible comme l'amour. L'amour?... pourquoi pensait-il à l'amour?...

Il sentit son cœur se gonfler, une énergie souveraine emplissait son être, comme si toute la chaleur bienfaisante entrait en lui. Ivre d'aurore, il courait dans un vertige, sur cette route qui l'entraînait vers un destin inconnu, droit au soleil.

II

Aygues-Vives n'était que lumière.

Le domaine suivait la pente d'un coteau, s'élargissait en île de verdure le long du fleuve. Les lames d'ardoise des tourelles, le sable micacé des allées, étincelaient. Un frémissement continu agitait les petites feuilles des peupliers blancs. Tout rayonnait: terrasses, plates-bandes, le parc avec ses pelouses veloutées et son étang, le verger, la sapinière, et surtout et partout les eaux qui donnaient leur nom au pays, la cascade jaillie du rocher à bouillons d'écume, les sources qui ondulaient et bruissaient en mailles de feu liquide. Un royal parterre, devant le château, s'étendait. Des roses et des roses, innombrables, épanouies à plein cœur, exhalant la suavité de leur chair féminine, irradiaient de leurs pétales soufre, paille, cuisse de nymphe, rose foncé, cerise, carmin, orangé s'éteignant jusqu'à l'éclat du charbon qui meurt. Les feuillages dans les frondaisons en dôme, de verts subtils, avaient la translucidité d'émeraudes que traverse le soleil. Des vignes vierges s'arrondissaient en tonnelles rouge vif. La décoloration de l'automne gagnait de proche en proche: çà

et là, des taches fauves; les bouleaux mi-partis se diapraient d'or et de vert. L'azur limpide était presque gris.

Atténuée de souffles frais et de courans tièdes, mais sourde et puissante et s'échauffant à mesure que le torrent du soleil se déversait de plus haut, l'ardeur de septembre resplendissait. La magnificence d'un tel jour rappelait ce qu'il avait de fugace, et qu'on entrait dans la saison précaire où les ciels délicats, les ombres graves du fleuve, les soirs d'incendie, les arbres changeans, tout proclame, bien avant qu'elle ait commencé, l'agonie splendide de l'année.

Ce qu'un tel instant resume d'exaltation et de regrets, de nostalgie poignante, personne ne l'éprouvait autant que la femme en blanc qui, abritée d'une ombrelle blanche, une capeline ruchée autour de ses cheveux blonds un peu fauves, des mitaines de dentelle aux mains, passait et repassait entre les bosquets, comme un lumineux fantôme de neige.

Un moment elle se retourna, et d'une fraîche voix d'enfant, d'une voix délicieuse, appela :

— Floss!

Une chienne de race pure, au pelage feu, au long museau de renard, au collier de fourrure, se précipita, jappante.

— Ah! Floss!

Et c'était un reproche, avec de l'indulgence; Floss, quand son nom l'avait rattrapée, se coulait sournoisement derrière un massif, allait regagner d'un galop les dalles chaudes du perron.

— Tu me flattes, à présent!

La chienne, d'une échine si souple que son corps se recourbait en arc, l'enveloppait de bonds caressans. Elle avait des yeux infiniment tendres, l'air faux; elle était peureuse et ingrate, mais si belle, qu'on se contentait à l'admirer. Mme Favié se sentit plus triste. Chaque année, elle se replongeait avec délices dans le calme profond de cette nature. Sitôt les malles débouclées, le service repris par les vieux domestiques, elle se livrait toute à cette demeure dont les recoins lui étaient familiers, à ces jardins dont elle connaissait chaque détour d'allée. Elle goûtait une délivrance à dépouiller l'être artificiel qu'elle devenait à Paris et dont elle avait horreur dans sa franchise innée; pour quelques mois, c'était fini de voir mentir les autres et de se mentir par bienséance, complicité, dédain d'entrer en lutte. Elle échappait à cette atmosphère de vanité, de médisance, où elle gardait,

sinon la liberté entière de ses jugemens, du moins la sincérité du silence, et se montrait tout à fait bonne. A l'étourdissement des visites, expositions, premières, succédaient les bonnes journées de lecture, de rêverie, qui lui permettaient la repossession de soi.

Mais cette année, la mystérieuse communion entre elle et Aygues-Vives ne se rétablissait pas. Singulièrement lasse, elle ne se découvrait que vide, l'angoisse d'un ennui qu'elle ne comblait point. Elle redoutait ces heures de stérilité où la solitude qu'elle recherchait tant l'oppressait. La présence de ses amis les Lurat, loin de la distraire, lui rendait l'hospitalité à charge. Leurs insinuations d'hier l'avaient inquiétée. Mais non, c'était un potin absurde : encore cette peste de Mme Pustienne!... Si Charlie avait en vue ce mariage, elle le saurait.

Charlie se marier? Allons donc!... Après tout, pourquoi pas? Marthe Fauche était insolemment belle. Si c'était vrai? Celle-là ou une autre... il se marierait. Si désintéressée que fût sa tendresse, cela l'étreignit de penser qu'il se donnerait à une femme qui deviendrait tout, l'absorberait au point de lui faire oublier ses meilleures affections, tâcherait peut-être de les détruire. Elle pâlit d'une vision : sous ces mêmes arbres, le beau jeune couple enlacé... Non, pas une de celles qu'elle connaissait n'était digne de donner à Charlie le bonheur, pas une ne saurait! Une seule, peut-être,... qu'elle ne distingua que dans le recul du passé, de dix ans plus jeune, et dont elle se détournait en soupirant...

Le rythme de sa démarche était plein de langueur. En cette éphémère clarté qui rendait plus éthérée la joie de vivre, elle errait aveugle et sourde à ce qu'elle adorait le plus, l'émerveillement des roses et les voix du parc solitaire, les voix des oiseaux et des sources. Aygues-Vives chantait du matin au soir, et, dans les nuits d'argent, sur la paix de la campagne et du fleuve, cette musique, accordée aux trilles du rossignol, s'élevait avec une douceur si pénétrante, que Mme Favié, parfois, en avait le cœur saisi d'une volupté qui faisait mal.

Elle atteignait, au bout de la charmille, la terrasse d'où l'on découvre la Seine et les lentes descentes des chalands. C'est sur ces bancs rongés par la lèpre des mousses que jadis se tenaient ses grands-parens maternels. Elle n'avait connu qu'eux : sa mère était morte en la mettant au monde, et son père tombait la

même année, à la tête d'un régiment, à Magenta. Les Maillane l'avaient élevée, bonne maman Herminie en ménagère pieuse qu'elle était, bon papa Jacques en philosophe.

Cette éducation laissait en elle d'inconciliables disparates : ainsi, elle était religieuse, et ne pratiquait plus qu'à de longs intervalles, par crises; elle estimait que l'on ne relevait que de sa conscience, et elle redoutait l'opinion; à ses yeux, l'amour était tout; elle en eût plaint chez autrui les plus douloureuses erreurs, et, déçue dans son dévouement conjugal, elle s'était interdit de céder à la passion qui l'eût vengée et consolée peut-être. Son âme, à demi affranchie, se débattait contre les idées acquises, les sentimens imposés dès l'enfance et acceptés à l'usage, qui la tenaient prisonnière des autres et d'elle-même. Et c'étaient ces aspirations refoulées, son impuissance à se réaliser pleinement, qui retombaient sur elle et l'étouffaient.

Elle contempla le fleuve, qui paraissait immobile. L'eau languissante emportait une feuille tombée, qui gagnait le bord et remontait avec la même lenteur, pour redescendre ensuite dans un tournoiement insensible et sans but. Elle soupira : n'était-ce pas bien la vie, ses arrêts monotones et son insensible descente vers la mer sans rivage et sans fond où avaient déjà sombré tant des siens, et le mari qui l'avait fait souffrir, et l'ami qu'elle avait repoussé et qui était mort loin d'elle? Comme il avait dû la maudire! pauvre, pauvre Marcel!..

Sa détresse augmenta; elle s'aperçut que Floss l'avait quittée.

Elle s'enfonça dans le bois de sapins, ses souliers blancs glissaient sur les aiguilles rousses. A travers les rameaux vert sombre, le ciel semblait plus bleu et plus pur. C'est par une journée pareille qu'Henri Favié lui avait pris la main; défaillante, elle s'était appuyée contre cet arbre : elle se rappelait les découpures des ramilles sur le sol d'or, les fourmis noires qui traversaient le sentier; et lui, cavalier et charmant, lui jurait une éternelle tendresse. Cinq mois de mariage, et il la trompait avec une de ses amies intimes. Revenue à Aygues-Vives, seule, les yeux brûlés de larmes, que de mornes semaines promenées sous ces arbres, quelle lutte entre sa fierté et l'agonie de son amour! Elle allait bientôt devenir mère; suppliée par ses grands-parens, brisée par la souffrance de couches si cruelles qu'elle faillit mourir, quand elle sut que Francine vivait, quand elle entendit

son premier cri, elle permit, d'un signe de tête épuisé, que son mari entrât dans la chambre : elle pardonnait.

C'est à sa fille qu'elle se sacrifiait. Elle crut que l'enfant rappellerait à lui-même cet homme léger, fougueux, mais point méchant, sans doute. C'était mal le connaître. Il avait renoué sa liaison adultère et, quand elle l'apprit, il avait déjà une autre maîtresse. Elle voulut rompre,... mais Francine l'absorbait toute; elle ne vivait que pour cette petite, dont l'intérêt, une fois encore, prima le sien. Une séparation légale l'eût privée d'un appui, d'une affection qui, même chez un père coupable, conservait des droits et surtout des devoirs. L'influence de son confesseur la fortifia dans cette résolution; religieuse, elle estimait ne pouvoir révoquer le serment juré devant l'autel. Sa dignité, celle de sa fille, se confondaient avec la dignité du mariage. Elle demeura, pour le monde, la comtesse Favié, pour son mari, une étrangère. Unis en apparence et se traitant avec courtoisie, ils vécurent dans le mensonge social. Libre à lui de se perdre en un tourbillon de jeu, de dettes, de folies; elle, avec une irréprochable tenue, une rigoureuse loyauté, se vouait à sa mission, c'est-à-dire à sa fille.

Années fébriles, dur calvaire, et que sa jeunesse et sa beauté eussent rendu périlleux à plus d'une, entourée d'hommes intelligens, dont certains, comme le vieux jurisconsulte Marchal, l'avaient adorée. Mais elle passait intacte au travers du feu. Faite pour l'amour, la peur qu'elle en avait désormais la garda, et aussi sa révolte contre l'égoïsme et la cruauté de l'homme. Sa pudeur farouche l'éloignait du plus innocent contact, lui faisait haïr un *shake-hand* prolongé. Dans sa loge à l'Opéra, elle avait un geste à elle, charmant, pour ramener une écharpe sur l'invisible frisson de ses épaules nues, que gênait une admiration trop appuyée. Seuls, entre tant d'inquiétans masques d'hommes, deux francs visages s'imposaient à elle; Marcel Ligneul avait pu, Charlie pouvait l'aimer; ceux-là, elle ne craignait pas de les regarder en face, ils étaient purs.

Oui, lourdes années pour un être jeune, abandonné à soi-même. Heureusement, l'amour maternel lui restait, la plus accaparante, la plus sauvage, la plus égoïste, la plus jalouse des passions; elle s'y jeta comme on se noie, voulut faire de Francine, qui était déjà sa chair, l'incarnation de tout ce qu'elle concevait de beau, de bien et de vrai, une Gabrielle meilleure et, s'il se

pouvait, heureuse. Mais là elle allait souffrir, et de la pire douleur.

Francine ne tenait rien d'elle; c'était une enfant précoce et d'une indépendance absolue: en ses colères, elle eût tout brisé. Elle ne cédait jamais et, irritée, ne revenait pas. Cependant elle était aimante, juste, ouverte; son avidité de savoir promettait un être d'élite, mais à part: en tout, elle serait autre. Mécompte d'autant plus irrémédiable qu'il s'étendait aux plus infimes nuances des idées et des sentimens, les séparait où elles auraient dû ne faire qu'un.

Chez Mme Favié, la plaie en demeurait toujours saignante.

Il y a sept ans, le mariage de Francine avait été pour elle un coup très rude; sa fille, elle absente, allant s'éprendre de ce Le Hagre, pendant un séjour à la mer chez les Jélyot! décidant elle-même de son sort, lui apprenant qu'elle était fiancée!... cette obstination d'une enfant de dix-huit ans, méchamment encouragée par le père, dont le consentement seul, d'après la loi, importait!... Le comte Favié punissait ainsi sa femme de son refus de laisser vendre Aygues-Vives, qu'elle voulait voir revenir, plus tard, à sa fille. Blessée, navrée, jugeant bien dur de ne rencontrer ni confiance ni soumission chez celle à qui elle avait sacrifié sa jeunesse, son cœur maternel avait eu encore la générosité de faire des vœux pour ce bonheur ingrat.

Mais elle n'y croyait pas, Le Hagre ne lui inspirant aucune confiance. Pourquoi Francine s'était-elle éprise de celui-là? Tant d'autres l'eussent aimée! Elle pensa à leur ami, l'explorateur Éparvié. En silence, il s'était épris de la jeune fille, et en silence, apprenant son mariage, il était reparti pour ces pays lointains où s'assouvissaient ses goûts de danger et d'aventure. Seule, elle avait deviné ce chagrin profond. Éparvié était âgé, et son caractère impérieux l'eût inquiétée. Combien pourtant elle l'eût préféré à son gendre! Sans que Francine eût rien voulu lui avouer, elle se fiait trop à une divination qui la trompait rarement pour ne pas vivre depuis des mois dans une appréhension de catastrophe.

Ne pouvait-elle donc s'empêcher de penser? échapper à elle-même? Fuir cette conscience de sa vie manquée, qui la torturait? Oh! oui, une vie manquée! et, qui pis est, trop tôt finie, avant l'âge où le cœur s'éteint. Avec ses yeux magnifiques, ses cheveux blonds, n'était-elle pas grand'mère, malgré ses quarante-

trois ans qui la laissaient pareille à une sœur aînée de Francine? Sa ravissante petite Josette! un bijou, son vivant portrait!... Et elle n'avait connu de l'amour que la douleur, elle n'avait pas eu cette part de bonheur qu'ont souvent les plus humbles et les plus misérables... L'amour? Oui, Marcel Ligneul, le sculpteur, l'avait aimée; mais elle était mariée; son honneur...

Pauvre ami, qui avait tant souffert, qui avait dû la trouver coquette, froide, inexorable, et qui, après cette lutte où tous deux s'usaient stérilement le cœur, s'arrachait d'elle, allait demander au soleil de Grèce le repos d'un cœur ulcéré et le rétablissement d'une santé détruite : il y trouvait les fièvres et la mort. Quel désespoir elle avait eu! Marcel, heureux par elle, ne serait point parti, et elle n'aurait pas cette affreuse pensée de l'avoir torturé jusqu'aux heures sombres de l'agonie. Mais le plus navrant encore était que ce drame, — que personne n'avait soupçonné, pas même Charlie, — ces élans domptés, et toute cette vie ardente glacée par l'irréparable, c'était déjà du passé, du néant.

Pour lui, c'était fini. Elle, il lui restait à vieillir! Vieillir!... Comment! ce serait là toute sa vie : des sacrifices, des regrets, aucune joie que ce luxe et ces vanités qu'elle jugeait à cette heure misérables; et à quoi lui servait-il d'être belle, sinon pour être aimée? Sous le voile des conventions, des usages, il n'existait pour tant d'autres qu'une idole, l'amour; elle en soupçonnait la puissance et le charme... Visions obscures, qu'elle ensevelissait en elle, avec un trouble de péché. Elle aurait eu grand'-honte à les avouer, même, surtout, à un confesseur; l'idée qu'on les pût deviner l'eût atrocement humiliée; elle les subissait pourtant, car elles couraient parfois dans ses veines; c'était la revanche d'instincts, longtemps comprimés, d'une loi de nature méconnue: l'éternelle jeunesse qui brûlait.

Elle revenait le long de l'étang aux cygnes; les grands oiseaux l'aperçurent et cinglèrent vers le bord, le cou harmonieusement renflé, puis, comme elle avait les mains vides, ils s'éloignèrent.

Elle se dit : « L'atroce, c'est d'être si seule! »

Cette évidence ne l'avait jamais autant accablée. Avec ceux mêmes qui la connaissaient, croyaient le mieux la comprendre, sous les paroles qui ne parviennent pas à rendre toute la pensée, sous les silences réticens, que de malentendus, d'incompréhensions! Combien avait-elle d'amis véritables? Étaient-ils dix,

cinq, trois seulement qui la tinssent pour nécessaire ou utile à leur bonheur? Était-il une seule personne à qui elle fût indispensable?... Non, pas même à Francine, ni à Josette, ni à Charlie, qui était jeune : il avait pour lui l'avenir, il se marierait...

Une telle pensée la déchira.

Mon Dieu ! vieillirait-elle donc ainsi, avant que le sacrifice fût fait, la résignation venue? Sans doute, ce ne serait ni aujourd'hui, ni demain : septembre et son ardeur flamboyaient, mais octobre de rouille allait venir, puis novembre de suie et décembre de neige. Vieillir?... Dans des années qui se précipiteraient en mois et en jours, elle verrait des stries fines plisser le satin de ses paupières, des fils blancs sillonner ses mèches d'or. Rien n'arrêterait cette dégradation insensible. Tout le monde, et Charlie le premier, la constaterait. Unie à une forme périssable, elle en subirait l'inéluctable fatalité. Il lui faudrait devenir son propre sépulcre !... Comme elle comprenait cette gravité douloureuse qu'elle avait contemplée sur le visage de tant de femmes de quarante ans, l'éclat suprême qui s'exhalait de leurs traits savoureux comme d'un beau fruit, la mélancolie indicible de leurs regards! Elle pensait à tout ce qu'elle avait gaspillé de ces heures précieuses, irréparables, à tout ce qu'elle en avait laissé fuir en frivolité entre ses doigts. Quel regret, à cet instant fugace où tant d'énergies encore se débattaient en elle sans abdiquer, tant d'illusions, tant de soifs de tendresse! Et l'amertume indicible de s'avouer qu'elle n'avait ni su, ni pu, ni voulu se développer dans le sens qui l'eût rendue heureuse! Étouffer les élans d'une âme tumultueuse, mesurer le temps qui lui restait à vivre, et se convaincre qu'elle ne rencontrerait jamais le bonheur, se dire : « Si je n'avais pas été moi, si j'avais vécu d'autre sorte ! » Elle évoquait avec détresse, et jusque dans le détail, les existences qu'elle aurait pu avoir, et elle se sentait d'une impuissance désespérée sur soi, sur autrui, sur les choses.

Et, après les étapes du calvaire, après le cortège des infirmités, l'esprit qui baisse et la lampe qui s'éteint,... ce serait le pas décisif à franchir, la chute au gouffre, ce gouffre auquel elle courait emportée à travers l'espace et le temps et qu'elle entrevoyait dans un vertige, à chaque lueur de conscience, en ces brèves et terrifiantes minutes où l'on s'étonne et où l'on s'effraie de vivre, de se découvrir et de se retrouver soi, encore soi, tou-

jours soi, et où la stupeur de se confronter avec l'insondable mystère se double de l'angoissante certitude qu'il faudra enfin cesser d'être... Après toutes les morts que sont les minutes et les actes, car chaque chose passée tombait dans l'irrévocable, il faudrait choir en ce néant d'où nul n'était revenu apporter une parole d'espoir ou une promesse de consolation. C'était le trou funèbre et les quatre planches sur lesquelles sonnent les pelletées de terre et tombe l'aspersion bénite. Après,... tout le possible d'une survie, le terrifiant des peines expiatoires, les limbes des métempsycoses obscures, ou rien que les renaissances sans fin et les combinaisons renouvelées de la matière... Mourir... ne plus voir le soleil, ne plus serrer la petite Josette sur son sein, ne plus respirer les roses, ne plus entendre le vent dans les arbres et les sources dans la nuit... Retourner aux élémens, se perdre en ce peuple innombrable des morts, autrement dense et pressé que celui des vivans, car les uns ne traversaient qu'un éclair dans la durée, et les autres possédaient pour eux l'éternité, si bien que la mort était la réelle vie et la plus durable : la terre ne formait qu'un cimetière ; il n'était pas la largeur d'une semelle qui ne fût ensemencée de cendre, elle se mêlait à l'air, elle dansait dans les rais lumineux ; on en pétrissait le pain ; elle donnait au vin son arome ; elle animait tout ce qui existe. Et, à son tour, il lui faudrait s'engloutir dans la vorace et éternelle nuit. Cela pourrait être dans très longtemps, ce soir, ou tout de suite. Tapie sous l'accident, sous la maladie, embusquée, meurtrière, aux coins d'ombre, — est-ce que quelqu'un marchait dans le taillis ? pourquoi cette brindille tombait-elle à ses pieds ? — la mort la guettait, la suivait pas à pas, couchait dans sa chambre... Eût-elle chaque nuit regardé sous son lit, croyant sentir son pied happé au vol, si elle n'eût pas cru à l'invisible ?

La mort, c'était la seule évidence et l'indubitable vérité. De cela seulement on était sûr, et ce mot solennel, qui obscurcissait autour d'elle la lumière de glorieux matin, fit chavirer ses prunelles en de soudaines ténèbres.

Une peur la prit ; il lui sembla que la seconde terrible approchait ; son cœur battit précipitamment. Un appel monta à sa gorge et, comme dans les cauchemars, s'y étrangla. Était-ce l'écho de son pas qu'elle entendait ?... Non, quelqu'un marchait distinctement derrière le taillis dans la contre-allée !... le sol craquait. Elle pressa l'allure, on l'imita. Alors elle perdit la tête et se mit

presque à courir. Une voix qu'affolée elle ne reconnut pas, répéta :

— Gabrielle !

Une légère bête fauve bondissait du sous-bois et galopait derrière elle. Floss reparue : d'où sortait-elle ?... Elle ne revenait ainsi que pour annoncer une visite... Et voilà qu'au carrefour qui joignait les deux allées, Mme Favié poussa un cri. Un homme surgissait devant elle, les bras étendus. Elle reconnut Charlie ; il avait voulu la surprendre, et, ne sachant si elle était en péril, il s'élançait pour la défendre. Le saisissement, — venait-il lui annoncer son mariage ? — l'épouvante qui la révulsait encore... elle s'abattit sur son épaule :

— Oh ! Charlie, que j'ai eu peur !...

Et elle fondit en larmes.

III

Il fut bouleversé !

— Gabrielle, qu'avez-vous ? Pourquoi pleurez-vous ? Répondez-moi !

Elle s'efforçait de sourire au milieu de ses larmes, qu'elle essuyait d'une main tremblante, en secouant la tête comme pour dire. « Ce n'est rien ! » Mais il insistait, s'accusant, s'excusant : maladroit ! il l'avait effrayée !... Mais pourquoi une telle peine ?... il souffrait de la voir souffrir ; elle avait beau répondre : « Mais non, je vous assure... ma migraine... cette sotte peur ! » il pressentait qu'il y avait autre chose, quoi ?

— Un chagrin ? Des tourmens ? Vous n'avez donc pas confiance en moi ?

— J'étais folle, je crois.

Elle marchait à son côté, elle accepta son bras, s'y fit lourde avec abandon. Non, elle n'avait pas de secrets. Et tout à coup la question qu'elle s'était juré de ne pas lui adresser jaillit de ses lèvres. Sans le regarder, très vite, comme lorsqu'on se jette au-devant d'un péril :

— Que m'a-t-on appris ? Dois-je vous féliciter ? Ce mariage ?

Ces mots ne furent pas plutôt prononcés qu'elle les regretta. Était-ce vrai ? comme elle s'humiliait, par cette défaillance ! Faux ? que d'importance donnée à un commérage ? C'était indigne d'elle, de lui. Et ce ton de factice enjouement, d'équivoque

ironie? N'allait-il pas démêler l'aveu de son anxiété jalouse? Oui, très jalouse; l'accent qu'elle venait d'y laisser percer l'éclairait elle-même. Charlie absent, ce mariage lui paraissait absurde; dès qu'elle l'avait aperçu, elle avait songé que c'était possible; en sanglotant sur l'épaule du jeune homme, elle y croyait, elle y touchait. Et cette anxiété ne datait pas de cette minute, elle la poursuivait depuis la veille. C'est elle qui avait rendu si aigu ce périodique retour d'idées noires, cette crise affligeante du déclin...

Stupéfait, il avait ouvert de grands yeux :

— Quoi, quel mariage?

— Marthe Fauche...

Elle le regardait bien en face de ses beaux yeux d'eau glauque striée d'or, pure et sans fond, qui, tantôt clairs et tantôt foncés, changeaient de nuance aux reflets orageux de l'âme.

— Moi! Ah! par exemple, chère amie, vous m'étonnez bien!

Et, vexé :

— Mais je ne puis la souffrir, la belle Marthe; c'est une sotte, parfaitement; oh! avec vous, j'ai mon franc parler. Et qui vous a conté ce joli potin?... Parbleu, les Lurat sont ici.

Elle éludait : non, non, qu'importait?... Mais il insista :

— Ça ne leur suffit donc pas d'être d'amers raseurs!

Il les jugeait peu sûrs, tout en surface. Mais ils n'avaient pas inventé ça? Mme Pustienne, plutôt?

— C'est elle, hein?...

Il la détestait pour la laideur morale que dégageaient ses traits bouffis, pour le fiel de ses médisances. Il jugeait odieux que sa richesse, qui avait forcé toutes les portes, l'imposât; car on la subissait en la craignant, et sa méchanceté faisait d'elle la terreur des salons.

Mais Mlle Favié ne songeait qu'à ceci : « Ce n'est pas vrai, il n'aime pas!... » et son cœur bondissait de joie. Et lui, au contraire, réfléchissait : « Oui, cette fièvre, la vivacité avec laquelle elle m'a interrogé!... » Et cela l'émut de sentir qu'il lui était si cher. Mais avait-elle pu le croire capable de dissimulation? Cela le peinait. Comment! elle le savait sans projets, désireux avant tout mariage de longues fiançailles, et il irait, sans crier gare, s'éprendre de la première venue?

— Vous ne me faites pas l'injure, Gabrielle, de croire que j'aurais oublié de vous consulter?

Rassurée :

— Pourquoi ! Vous auriez pu... Il vaut mieux se marier jeune.

Mais sa voix ne parvenait pas à être sincère.

— Facile à dire : il faut trouver, s'étudier, se bien connaître.

Il la tenait sous son beau et bon regard :

— Choisissez-moi une femme qui vous ressemble, chère madame, et nous en recauserons.

Elle eut un petit rire :

— Oh! vous n'aurez pas de peine...

Et, dans cette faible protestation, elle rougit. Une minute suave se prolongea; Gabrielle, dolente encore, mais heureuse, lui pensif. Quelque chose qu'il ne s'expliquait pas, mais qui n'était pas indifférent, il en jugeait à la persistance de son trouble, les rapprochait d'une émotion attendrie.

A table, il l'observait, cherchant quelque indice. Elle avait rafraîchi ses yeux et repoudré imperceptiblement ses joues, changé son déshabillé du matin contre une robe tailleur en drap turquoise qui la faisait paraître plus svelte encore; mais son teint exquis, d'une pulpe nacrée, restait meurtri; le dessous de ses paupières se cernait de bleu, et de changeantes lueurs couraient sur le visage qui frémissait comme l'eau courante et le vent. Ce que Charlie goûtait tant d'elle, c'est que cette beauté n'était point celle d'une médaille, mais d'une argile vivante que modelait chaque nuance d'idée et de sentiment : perpétuel rajeunissement, subtils contrastes, qui, en la laissant la même, la transfiguraient, du jour au lendemain. Pour lui, elle avait toujours vingt ans.

Il parlait sans s'écouter, par un dédoublement machinal : toute sa pensée se tendait vers elle, qui paraissait ne pas faire attention à lui; et cependant, elle ne perdait pas un de ses mouvemens, ni une de ses paroles. Rien qu'à le voir, elle avait chaud au cœur. Touchée de cette venue à l'improviste, elle éprouvait la joie d'une surprise et la sécurité d'un réconfort; pourquoi fallait-il qu'il y eût là des importuns ? Et toutefois la présence des Lurat la rassurait... Contre quoi?... La voix de Charlie était une caresse, cette voix qui mettait en valeur certains mots; elle se laissait gagner à cette jeunesse, à cette force. Elle se disait : « C'est étonnant comme il devient beau. Toutes les femmes se le

disputeront. On me le prendra, à moi, qui ne suis rien, qui ne puis rien pour lui. » Cette pensée lui fit mal.

Les Lurat, gourmets, louaient l'excellence d'une sauce et se réjouissaient de la diversion apportée par un convive de plus. Sous de majestueux cheveux blancs, leurs visages pleins de santé respiraient les plus nobles sentimens, et il fallait être observateur pour saisir certain éclair au coin des prunelles, certain pli au coin des lèvres, qui décelaient une malice suspecte et une acrimonie doucereuse. Ils étaient très répandus, leur honorabilité protégeait les intrigues et sanctionnait les situations délicates.

Arbitre en correction, M. Lurat avait une prétention suprême au tact. Il le monopolisait. Ce mot revenait dans sa bouche comme un jugement sans appel. En ce moment même, il estimait à part lui que Mme Favié en avait légèrement manqué, ce qui ne laissait pas de le surprendre : elle avait tellement l'usage du monde! N'aurait-elle pu se faire conscience de les prévenir qu'ils ne trouveraient pas un chat à Aygues-Vives? Ils s'étaient trop pressés d'y accourir, et, pour comble de déveine, le lendemain de leur arrivée, voilà qu'on les invitait chez les Brastac, une maison d'une gaîté...!

Vers deux heures, on partit pour la forêt d'Orques; on goûterait chez le garde. Tandis que la calèche paisiblement roulait et que M. Lurat, paternel, s'enquérait près de Gabrielle des châles pour le retour, sa femme, dans la voiturette de Charlie, savourait le plaisir d'enlever le lieutenant à Mme Favié, dont elle soupçonnait l'affection. Charlie, maussade, partait à toute vitesse.

— N'y a-t-il aucun danger? demandait Mme Lurat, un peu pâle, le souffle coupé.

— Pas le moindre.

— Si nous ralentissions un peu?

— Comment donc!

— A la bonne heure, l'on jouit du paysage.

Elle s'extasiait, prolongeant à dessein son admiration. Il l'écoutait, radouci soudain. Comment garder rancune à quelqu'un ou à quelque chose, un jour d'une magnificence pareille? Gabrielle, consolée, lui avait souri. Comment eût-il pu comprendre la redoutable crise : spleen de la vie manquée, horreur de vieillir; ne personnifiait-elle pas toute sa jeunesse? Il l'en eût plaisantée comme d'une souffrance imaginaire.

Mme Lurat l'épiait, avec une bonhomie malveillante. Envieuse de son avenir, de sa santé, de sa richesse, lorsque son fils à elle, qui « certes le valait bien, » vivotait en Tunisie d'un emploi médiocre, elle ne lui souhaitait rien d'heureux. Avec ce goût des choses galantes que conservent certaines femmes âgées, elle eût voulu parler des sentimens de Charlie. Ce n'est pas sans malice qu'elle avait annoncé hier son mariage possible, et les rêveries de Gabrielle, bien taciturne cet été, ne lui avaient pas échappé. Elle y fit allusion : sans doute leur chère amie se tourmentait à cause de sa fille? On disait que le ménage Le Hagre marchait très mal. Et avec le caractère entier de Francine!...

Charlie haussa les sourcils, ce qui pouvait être un signe d'adhésion et aussi de réserve, un « Ah! vous croyez!... J'ignore. »

Bien qu'élevés en camarades, sa sympathie pour Mme Le Hagre manquait d'élan et d'abandon; elle l'avait souvent choqué, par son audace d'idées, sa vivacité d'allures; ce type de femme indépendante, garçonnière, lui était incompréhensible.

— Gabrielle, dit Mme Lurat, s'est sacrifiée en vain : elle aurait dû se remarier. Après son admirable vie de renoncement, elle avait tous les droits au bonheur. Vous me direz qu'elle est mondaine, qu'elle a de bons amis, que l'indépendance est sans prix. Mais comment une femme douée à ce point de tendresse, de dévouement, peut-elle se résigner à vivre seule? A son âge, belle comme elle est, c'est un meurtre!

Charlie, penché vers le frein, montrait à la descente une attention trop subite. Une indignation le prenait : « De quoi se mêlait-elle? Gabrielle se marier... Quelle idée baroque! » Un étranger, un intrus à ses côtés! Un maître, quelqu'un à qui il aurait fallu plaire, ou qui, fort de ses droits, eût pu fermer la porte... un homme qui partagerait sa vie, sa table, son lit... un mari, un amant peut-être... Ah non! il eût bien voulu voir ça... Et mentalement, dans un trouble croissant : « Se marier?... Pourquoi pas? C'est vrai qu'elle aurait pu... elle pourrait très bien encore!... » Il se représenta des partis possibles, des visages qu'il connaissait, et il les eut soudain en haine. Allons, est-ce qu'un mari saurait la comprendre sans la froisser, l'entourer de soins assez délicats? Non, non, aucun n'était digne d'elle. Mais il poursuivait : « Elle est seule au monde, elle est libre... elle a été très malheureuse... Bien d'autres à sa place... quel scélérat,

que ce Favié! » L'avait-il assez haï, d'une de ces exécrations qui chez l'enfant sont si fortes et si sauvages, souhaitant de le voir tuer à coups d'épingle, brûler à petit feu! Dire que c'était un misérable pareil, qui...! Une jalousie rétrospective, une répulsion physique, d'homme à homme, le souleva. Adolescent, il avait convoité Gabrielle avec frénésie, mais toujours en la jugeant inaccessible, défendue par tout ce qu'elle avait d'honneur et par ces barrières sociales qui lui paraissaient si hautes, la morale et la religion, la crainte du scandale.

La forêt d'Orques commençait: avenues géantes, hauts taillis d'ormes déjà jaunes et de hêtres pourpres, sous-bois percés d'allées en étoile dont les écriteaux portaient des termes de vénerie. Une fraîcheur s'exhala de la terre noire; le ciel, aux débouchés des routes, était d'un or limpide, pâlissant déjà.

Mme Lurat insinuait: « Qui sait, après tout, tant le bonheur est peu de ce monde, si Gabrielle n'était pas parmi les moins à plaindre? Jamais du moins, — elle parut hésiter, — son nom n'était prononcé qu'avec le plus sincère respect. Les méchans eux-mêmes...

— Mme Pustienne? ricana Charlie.

— Je n'y pensais pas, — elle affectait une grande mansuétude; — ce que peut dire notre bonne Aglaé ou rien...!

— Comment, est-ce que cette méchante femme...?

Elle se dérobait, feignant l'ignorance; il se fâcha: voir effleurer seulement Gabrielle le mettait hors de lui.

Insidieuse, Mme Lurat — mon Dieu! qu'elle avait l'air bon et maternel! — s'animait aussitôt, s'exaltait à célébrer Mme Favié, cette vertu si simple et si parfaite, à désespérer tous les soupirans; le pauvre Ligneul en avait été la preuve.

Charlie dressa l'oreille aux détails qu'elle laissait tomber mot à mot. Il n'avait guère eu l'occasion que d'entrevoir le sculpteur; il se rappelait la laide et sympathique figure, ce masque de satyre souffreteux, les yeux ardens. Le vague et l'imprécis de certains aspects des êtres, la correspondance de certains événemens, parfois, poursuivent l'imagination de leur obscurité même, et il lui était arrivé de se demander si entre Gabrielle et Ligneul n'avait pas existé quelque affinité secrète, qu'il ne saisissait pas. Un amour malheureux de la part de l'artiste ne l'aurait pas étonné outre mesure. Comment connaître Gabrielle sans l'aimer? Mais que celle-ci eût pu y répondre, voilà

ce qu'il s'était toujours refusé à penser. D'où lui venait donc ce soudain malaise, cette anxiété fugitive? Pourquoi les allusions inoffensives de Mme Lurat prenaient-elles un sens mystérieux? De faibles indices, des détails oubliés se groupèrent dans sa mémoire. Quoi! cet homme eût été pour elle plus qu'un indifférent? S'il était vrai qu'il l'eût aimée, elle n'avait pu ignorer sa passion. Était-elle restée jusqu'au bout insensible? « Par quelle pudeur, se demanda-t-il, ou quelle méfiance s'est-elle toujours tue envers moi? Je croyais la connaître toute... »

Mme Lurat poursuivit:

— Mme Pustienne assure qu'il est mort du chagrin de ne pas être aimé. Oh! notre amie est irréprochable!

Charlie détourna la tête. Ces paroles, qui eussent dû le rassurer, l'alarmaient. C'est singulier comme un mot, d'un éclair, illumine les ténèbres du passé. Il revoyait la crise de langueur traversée cinq ans auparavant par Gabrielle, son départ pour la Riviera, jugé nécessaire par les médecins. C'est à ce moment qu'il apprenait lui-même, incidemment, la mort de Ligneul. Quelle corrélation entre cette nouvelle et ce départ? Comme elle avait l'air triste! La mort de cet homme l'affectait-elle à ce point? L'avait-elle donc aimé?

Il s'effraya de la soudaineté de ses suppositions. Il ressentait une grave, une poignante tristesse à penser qu'il y avait dans la vie de son amie des choses peut-être qu'il n'avait jamais sues, douleurs insoupçonnées, regrets enfouis au plus caché du cœur. Qu'elle eût aimé purement, chastement, par pitié, par bonté, par charité, un autre que son mari, c'était son droit, et son droit aussi de le taire; mais cela lui était atrocement douloureux à croire, si douloureux qu'il résista à l'envie humiliante de faire parler Mme Lurat.

D'ailleurs, on arrivait au pavillon du garde

IV

Mme Favié, qui ne pouvait respirer que la fenêtre ouverte, écarta un peu les volets: la nuit était baignée de lune, on y voyait comme en plein jour. Des gazons en terrasses aux allées blanches, des sapins noirs au fleuve glacé d'argent, jusqu'au fond de la plaine et des bois, une clarté bleuâtre tombait du ciel sablé de diamans. L'air était si transparent qu'on distinguait la

découpure des feuilles et les légers reflets d'ombre que dessinaient les roses du parterre. Le bruit cristallin des sources ruisselait.

Elle essayait de se ressaisir, après tant d'émotions : d'abord la peur maladive de chaque soir, dont la rassurait mal la petite raie de lumière qui, par delà son cabinet de toilette et sa garde-robe, filtrait, sous la porte de la chambre de Charlie. Peur sans nom et sans forme, qui n'évoque aucun être, voleur ou fantôme... Ce quelque chose qui brille là !... Cette odeur de fumée, éternelle obsession du feu, crainte qui venait du plus profond d'elle, mystère d'exister, affres de l'inconnaissable ! Floss, aussi soupçonneuse qu'elle, avait à son tour exploré la pièce, et, sur la descente de lit en ours blanc, reposait.

Au dehors, pas une silhouette furtive, pas un tremblement de branches. Elle referma les volets, hésitant soudain à faire face à la chambre, si intime sous les lampes, avec le lit bas, le coin favori du grand fauteuil, près de la liseuse où reposait, entre les dernières revues et *Résurrection* de Tolstoï, une petite *Imitation* aux coins usés. Un pressentiment plus précis de malheur l'assaillait : Francine, Josette,... que de fois elle s'était alarmée en vain !

Comme Charlie lui avait paru changé, après la promenade ! Il avait bien prétexté une migraine, mais elle connaissait trop son regard, ses inflexions de voix, pour qu'elle ne s'inquiétât pas. Lui avait-elle déplu ? La présence des Lurat l'exaspérait-elle ? Si encore elle avait pu l'interroger ? Mais il s'était retiré de bonne heure ; les Lurat avaient pris congé ; et, à l'autre bout du couloir, leur lumière s'était éteinte. Nerveuse, fébrile, tendant l'oreille, elle allait et venait, ne se décidant pas à prendre du repos.

Sous la porte close de Charlie, le trait jaune alignait sa marque de séparation, symbole de l'obstacle qu'ils n'osaient franchir, retenus par le sentiment des convenances et le respect d'eux-mêmes, une éducation plus forte que l'élan qui les poussait l'un vers l'autre. Elle éprouvait un attendrissement et une intense douceur maternelle à le savoir là : cher grand Charlie ! C'est vrai qu'il se marierait un jour ! Elle lui chercherait la bonne compagne, l'élue ; qu'il fût heureux ! Un jour, plus tard, elle lui sourirait, grave, sous ses cheveux gris ; des années encore, et les cheveux deviendraient blancs. Du bonheur, tout le bonheur pour lui ! Qu'il ne souffrît jamais de l'injustice des hommes et de la dureté du sort !...

Assise près de la liseuse, elle avait, par habitude, pris le petit livre familier. Bien des soirs, elle y avait cherché un recueillement tutélaire ou un encouragement prophétique : elle aimait dans l'*Imitation* l'ardeur d'une âme exquise, ces élans de méditation passionnée, cette flamme de tendresse qui la réchauffait sans la brûler ; elle avait pointé au crayon certaines phrases qui répondaient au plus vibrant de ses détresses ; d'autres exaltaient son inextinguible soif d'au-delà, ou jaillissaient en sources chaudes de larmes apaisantes. Mais, depuis des semaines et des mois, une aridité singulière l'éloignait du petit livre.

Elle revoyait Charlie, son visage pâle, ses yeux de feu ; c'est bizarre comme, depuis quelque temps, il se mêlait à toutes ses pensées. A Paris, trop de gens et de choses l'occupaient ; leur cousinage affectueux empruntait au superficiel des rapports mondains quelque chose de plus camarade et de moins approfondi. Mais ici, où elle avait grandi, aimé, souffert, où arbres, pierres, eaux vives, à force d'entrer dans ses regards, faisaient partie d'elle, en ce coin de terre où elle reprenait, à chaque retour de la belle saison, son unité intérieure, un autre Charlie, le vrai, continuant dans l'homme l'évolution de l'enfant sauvage et de l'ombrageux adolescent, s'imposait à elle d'une façon persistante, qui parfois troublait sa rêverie, ou rendait gênans leurs silences.

Comme elle le sentait à cette heure près et loin, séparé par la porte mince, et qu'elle eût voulu qu'il pût être assis près d'elle, sur cette chaise basse, rassurant de sa bonne présence la terreur de sa chair faible, l'angoisse de son cœur malade de solitude et d'abandon ! Elle s'avouait que, s'il avait dû épouser Marthe Fauche, elle en aurait eu une souffrance affreuse. D'avance, elle haïssait celle qui viendrait... Elle s'aperçut que l'*Imitation* tremblait dans ses doigts ; elle l'ouvrit au hasard et lut :

« C'est quelque chose de grand que l'amour, et un bien au-dessus de tous les biens...

« L'amour souvent ne connaît point de mesure, mais, comme l'eau qui bouillonne, il déborde de toutes parts... »

Elle laissa aller le livre sur ses genoux ; elle défaillait d'une émotion inconnue, où il y avait la stupeur d'une découverte et l'ivresse d'un vertige. Il lui semblait lire ces lignes pour la première fois, elle n'osait y découvrir un sens qui la ravissait et l'épouvantait ; il ne s'agissait plus, elle le comprenait trop, de

l'amour divin, mais du sentiment qui l'étouffait, en ces jours où son cœur était vide à pleurer, ou si débordant qu'il lui semblait sur le point d'éclater. D'où lui venait ce frisson inexprimable? Elle descendait dans la conscience d'elle-même comme au fond d'un océan dont les ondes bourdonnaient à ses oreilles. Une lumière pénétrait ses paupières closes. Elle rouvrit les yeux, et s'étonna délicieusement de vivre. Elle continua, buvant avec avidité les paroles révélatrices :

« Qui n'est pas prêt à tout souffrir et à s'abandonner entièrement à la volonté de son bien-aimé ne sait pas ce que c'est que d'aimer... »

Oh! Dieu! c'était donc cela! Tout s'expliquait, doutes, angoisses, tourmens. Elle l'aimait, elle l'aimait..,

Le livre glissa de ses genoux, elle le rattrapait avant qu'il fût à terre, mais la page était perdue, et ce qui lui sauta aux yeux fut :

« Et ainsi la fin de tout est la mort, et la vie des hommes passe comme l'ombre. »

Un souffle froid courut, les ténèbres s'épaissirent. La sensation du néant qui la poursuivait, l'inanité de tout, l'horreur de cette existence précaire que chaque seconde rongeait, émiettait, précipitait à l'anéantissement, la ressaisirent avec une impitoyable force. L'épouvante religieuse qui, à travers les ancêtres obscurs et la succession des siècles, la tenaillait sourdement ressuscita; et, sous la menace du plus irrémissible des péchés, car il contenait tous les autres dans sa honte, elle vit s'ouvrir le gouffre de la damnation éternelle : cette mort qui n'était pas la mort, mais une survie peuplée de spectres et de flammes, sans aube de délivrance, sans répit et sans fin. Malheureuse, elle aimait!...

Les désolantes paroles évoquèrent à son imagination les perfidies et les pièges du hasard, ce qui rôde, s'embusque, frappe, le danger sinueux, la catastrophe qui couve... Charlie, elle le voyait gisant, tel qu'après un duel, ou en une grande maladie! Le secourir, le protéger, poser des mains douces sur son front brûlant... Elle allait se lever, quand, sans bruit, insensiblement un verrou glissa, la porte avec une prudente lenteur tourna sur ses gonds : Charlie parut.

Instinctivement elle étendit le bras pour le repousser :

— Qu'avez-vous? Que voulez-vous? murmura-t-elle enfin, très effrayée.

— Il faut que je vous parle.

Depuis plus d'une heure, hypnotisé, percevant le plus léger frôlement de sa robe ou l'éloignement de son pas, il résistait à l'obsession d'entrer. Cette pensée le ravageait : Gabrielle, non pas moins vénérée, non pas moins digne d'admiration, mais Gabrielle différente de l'idéal qu'il avait conçu, que depuis tant d'années il conservait pieusement. Elle qu'il tenait pour inaccessible, elle qui avait échappé aux faiblesses des autres femmes, elle à qui aucun homme n'avait osé chuchoter des paroles d'amour, pas même lui (et pourtant!)... aurait donc des secrets, un passé qu'il ne démêlait pas, et dont la pureté à ses yeux ne faisait aucun doute, mais où se débattaient de la douleur, du mystère, une silencieuse agonie d'âme? En être exclu, lui, demeurer étranger, à l'écart, non, il ne pouvait s'y résoudre ; tant pis pour son orgueil; il parlerait, il saurait!

— Je vous aime, Gabrielle, il faut que vous le sachiez, je suis bien malheureux!...

Elle le regarda comme s'il devenait fou. De cette phrase, qui lui couvrit de rougeur le visage, et réveilla sa sévérité, elle ne voulut retenir que les derniers mots; seuls, ils pouvaient la toucher, la désarmer... Malheureux! il avait l'air si désemparé!

— Oh! Charlie! fit-elle avec toute la bonté de son âme.

Et elle ressentait une joie douloureuse à s'oublier et à se vaincre, car, par cette contradiction impérieuse qui sépare la pensée de l'acte et le rêve de la réalité, l'intrusion à cette minute, dans sa chambre, de l'être qui lui était si cher, la révoltait dans son orgueil, dans ses principes, dans ses préjugés, dans cette bienséance qui comportait tant de délicatesse, dans ce culte de soi qu'elle élevait au rang d'une vertu patricienne, dans sa terreur de l'opinion et son dégoût du scandale. Il lui semblait que cette présence et cet aveu constituaient une chose irréparable; et lui-même, terrifié de son audace, craignait tant de lui déplaire qu'il paraissait éperdu.

Floss, joyeuse, tournait autour d'eux. Charlie murmura, très bas :

— Gabrielle, si vous saviez...!

Mais les mots expiraient à ses lèvres; comment, sans la blesser, sans déchoir dans l'estime qu'il avait jusqu'alors méritée, lui avouer son mal, cette jalousie faite du meilleur et du pire de lui-même, car l'idée qu'elle avait pu ne pas être insen-

sible à un autre qu'à lui exaspérait la rancœur d'une injustice, d'un dol commis à son égard; il songeait, amer, à la réserve qu'il avait gardée; pourquoi s'était-il sacrifié? quelle duperie! peut-être l'eût-elle aimé; et en même temps il se reprochait avec indignation la bassesse de ce calcul et l'ignominie de ces regrets. Elle se reprenait pourtant, et avec une vivacité où entrait la crainte d'eux-mêmes :

— Allez-vous-en!... Ce n'est pas bien!...

La perdre,... laisser échapper cette unique minute, non!... Avec une lucidité aiguë, il remarquait, à la clarté des bougies, l'effroi de ses grands yeux lumineux et l'arc crispé de sa petite bouche... Et plus il se défendait, par orgueil et fierté, contre l'enivrement qu'elle lui inspirait, plus elle l'éblouissait de toutes les séductions qui donnent à la femme sa splendeur sacrée. Elle était pour lui le bonheur et la beauté du monde; il se tenait devant elle comme devant l'infini du ciel et de la mer; toute parole lui semblait misérable et tout sentiment intraduisible.

— Écoutez-moi! Écoutez-moi...

Il l'avait entraînée doucement, de force, vers le grand fauteuil, et, s'asseyant sur la chaise basse qu'elle assignait tout à l'heure à leur imaginaire entretien, il la contraignait à l'entendre, il disait avec des précautions touchantes, avec une implorante tendresse, combien il l'aimait, et de quelle ardeur exclusive et ombrageuse, d'heure en heure, d'année en année.

— Gabrielle, le peu que je vaux, c'est à vous que je le dois; vous êtes ma conscience. Il n'est pas de jour où je ne pense à vous, et cela seul me rend courageux et meilleur. Votre portrait, dans ma chambre, que de fois je le regarde; et je me dis : « Il n'y a pas une femme qui soit digne seulement de dénouer le ruban de ses souliers. » Si vous saviez tout ce que vous êtes pour moi!... Des autres femmes, je croirais tout, mais de vous!... de vous!... l'honneur, la pureté! Je vous aime!...

Frissonnante, ravie, désespérée, elle répétait, essayant en vain d'arracher ses mains des siennes :

— Charlie, ne parlez plus... Oh! laissez-moi!

Elle souhaitait qu'il se tût et de l'entendre encore; elle ne pouvait soutenir son regard et elle revoyait son beau et cher visage; à travers son égarement persistait le délice de songer que c'était Charlie qui lui parlait ainsi, et en même temps se levait, grandissait en elle, la terreur de l'homme et de l'amour.

Mais il s'attendrissait de la sentir suppliante, seule, sans autre défense que lui-même ; il eût voulu la rassurer, se faire humble et tout petit; comme il avait honte de ses doutes, de son pauvre égoïsme! Quelle adoration et quelle pitié le submergeaient devant la simplicité de cette vie de souffrance et de sacrifices! Il éprouvait une irrésistible envie de s'accuser, de se maudire, il confessait l'idée fixe qui l'avait torturé : Ligneul... — fallait-il être stupide! — Ligneul... — pardon s'il la blessait, si sa curiosité impie... — Gabrielle, je n'ai aucun droit... non, ne me dites rien!

De quel regard de douleur méconnue, de dignité outragée, elle le toisa! Souffrir déjà, par lui!... Et, bien femme, elle se demandait qui avait pu... Mme Lurat, les vieux amis,... qui donc vous trahirait, si ce n'est eux? Et encore y mettaient-ils des nuances, un vernis d'intérêt, un prétexte d'affection... — Eh bien, oui! déclara-t-elle. Oui, Ligneul l'avait aimée, et elle l'avait plaint en amie dévouée, en consolatrice impuissante. Avec une sincérité dont elle s'étonnait, tant le mensonge se mêle involontairement à la vie féminine, elle livrait, tête haute, ce douloureux passé qui pouvait lui laisser des regrets, mais pas un remords. Puisque Charlie l'interrogeait, il saurait tout, elle n'avait rien à cacher. Une exaltation étrange dictait ses paroles ; elle aurait dû se trouver humiliée, froissée à mort de l'audace qu'il montrait, et ce n'est pas sans un déchirement qu'elle rendait compte de ses sentimens les plus intimes; mais, ce qu'elle n'eût souffert d'aucun homme, elle l'excusait de lui, le jugeant presque légitime, du moment qu'elle l'aimait, qu'il l'aimait.

Pénétré de confusion, de gratitude, de repentir, heureux pourtant, jaloux encore, mais non avec la même âpreté, il lui dit :

— Je vous admire comme je vous aime, infiniment. Me pardonnez-vous? Comme il faut que vous soyez bonne!... Oh! pardon, mon amie!...

En silence, ils laissèrent retomber la cendre des jours morts. C'était si lointain déjà ; toute leur existence derrière eux rentrait dans l'ombre; ils ne vivaient que dans le présent, ils ne vivaient que d'à présent. Minutes de bonheur où ils prenaient conscience de leur amour, et où leur âme, se sentant mourir et renaître, passait sans transition des ténèbres du doute à la fulgurante clarté d'une certitude qui les aveuglait.

Il murmurait :

— Gabrielle...

Elle répondait :

— Charlie...

Ils restèrent ainsi un long, très long moment, n'entendant que le battement de leurs cœurs et en sourdine le chant faible, presque insaisissable, qui s'élevait, dans le parc, des ruisseaux et des sources.

Tout à coup Floss, couchée comme si elle les gardait en travers de la porte, se réfugia près d'eux, la tête tendue vers le couloir, les yeux fixes. Mme Favié, médusée par cet avertissement, prêta l'oreille ; elle avait étreint nerveusement le bras de Charlie. On marchait sur le tapis du corridor, deux heures sonnaient à la pendule. Un grattement léger, un heurt discret, puis plus fort.

— Qu'est-ce que c'est ? demanda-t-elle.

Sa voix tremblait. Obéissant à son regard angoissé, Charlie, d'un bond, s'était jeté derrière le paravent.

— Madame ne dort pas ? Madame m'avait tant recommandé, si un exprès nous réveillait à n'importe quelle heure...

C'était le vieux Jean, le valet de chambre.

— Une dépêche ?

— Oui, Madame.

Le temps de s'assurer que Charlie était caché, et par l'entrebâillement de la porte, d'une main convulsive, elle saisissait, en le froissant, le papier bleu, l'ouvrait :

J'arriverai demain avec Josette, dix heures matin gare Rambleuse. Tout fini entre mon mari et moi. Je suis résolue à exiger divorce.

FRANCINE.

Elle tendait la dépêche à Charlie et, après deux ou trois phrases brèves de stupeur, de désarroi, devant la catastrophe qu'elle avait devinée dans l'air et qui s'abattait, sur un hochement de tête qui rendait inutile tout effort de consolation et vaine toute parole, il comprit qu'elle préférait rester seul.

De nouveau on frappa, et la voix de Mme Lurat, curieuse, appela :

— Chère amie, j'ai entendu... Cette dépêche ? Ce n'est pas un malheur, au moins ?

Pendant que Mme Favié parlementait, Charlie, sur la pointe des pieds, regagna sa chambre. Les minutes et les heures s'écoulèrent. Quand il voulut, inquiet du silence, prendre de ses nouvelles, il ne put.

Le verrou était tiré.

V

Dans le rapide, l'impatience de Mme Le Hagre s'exaspérait. Elle consulta sa montre : encore une demi-heure.

Josette, qui s'hypnotisait à voir les fils du télégraphe monter et descendre entre les poteaux chargés de tasses blanches, — était-ce pour le déjeuner des oiseaux? — leva vers elle son frais visage : des paroles violentes, des gestes terribles avaient bien traversé l'insouciance de ses six ans, sa vie de rêve, de joies et de peines de poupée, mais déjà le souvenir des scènes incompréhensibles s'effaçait; seul, le visage de sa mère, — comme ses yeux brillaient! — l'étonnait : elle s'inquiéta; aurait-elle désobéi, serait-elle grondée, était-ce à cause d'elle que son papa avait l'air si méchant?... Mais les maisons sautaient comme des puces, les arbres déracinés s'envolaient, la nuit des tunnels et l'effrayant fracas des ponts de fer la replongèrent dans un monde enchanté.

Mme Le Hagre, saisie de pitié, contemplait ce doux être. Quel bonheur que sa fille, avec ses boucles soyeuses et ses yeux de fleur, fût si petite, incapable de comprendre! Mais cela aussi était triste. Crier sa douleur l'eût soulagée; elle étouffait dans ce wagon où la traquait l'insupportable curiosité d'un grand homme blond, embusqué à l'angle du couloir.

Il paraissait fasciné par l'élégance de l'allure, le mystère des émotions qui animaient le visage fier, — et ces cheveux d'or ardent, ce teint d'orage, ces yeux qui paraissaient immenses et que le cerne de la fatigue agrandissait encore. Elle songea au plaisir qu'elle aurait à le gifler. Puis, — que le cœur est étrange! — elle ne put s'empêcher de le comparer à Le Hagre, et toute sa haine reflua contre l'homme qui la trahissait si vilement et qui l'exposait à ces admirations injurieuses.

Le drame l'étreignait; tourbillon d'images, où l'obsession de la réalité se joignait à l'irréel du cauchemar : elle n'est plus ici, mais dans sa chambre, en son hôtel, rue Murillo. Elle se réveille

et sa première pensée est que Josette a eu un peu de fièvre. Il est deux heures du matin; Le Hagre, — depuis longtemps ils font lit à part, — doit dormir de l'autre côté du palier. Elle passe un peignoir, monte à l'étage au-dessus, où Josette couche, dans une chambre contiguë à celle de Lischen, sa gouvernante allemande. Tiens, la porte n'est pas fermée : derrière, on chuchote.

Elle pousse le battant et découvre son mari. Il est en robe de chambre et pantalon à pied, debout, près du lit de Lischen, qui, grasse et laide, lui sourit. Il sursaute et blêmit : son œil faux et jaune clignote. Lischen s'empourpre jusqu'à la gorge. Courte stupeur : la scène éclate, étouffée et furieuse, aux protestations de Fernand qui nie, aux sanglots de l'Allemande qui avoue. Francine entend la voix aigre de son mari : « C'est une indignité, il a travaillé tard; inquiet de Josette, il est monté, a vu de la lumière chez Lischen, a frappé; pas de réponse, il est entré : elle dormait, et la bougie qui brûlait près des rideaux pouvait au moindre mouvement mettre le feu ; il l'avait soufflée. Rien de plus. On le calomnie, il jure... » Elle le traite d'infâme, il répète, devant Céline, la femme de chambre, descendue au bruit : — Mais vous vous trompez, mais vous êtes folle! Lischen, de son côté, essaie de rattraper ses aveux, trop tard. Josette réveillée pleure. Se précipiter, l'envelopper d'une couverture, la descendre dans sa chambre, la coucher dans son lit, c'est l'affaire d'une seconde. Quelle nuit!

Au matin, plus de Fernand, sorti dès sept heures. Lischen, là-haut, fait la morte. Elle monte, et lui dit : — Allez-vous-en! Ça ne traîne pas; en un quart d'heure la grosse femme a déguerpi. Que Fernand rentre, et l'explication sera courte. Mais sa tête travaille, son imagination en feu assemble des souvenirs, noue des coïncidences, elle entre chez son mari; il faut qu'il ait perdu la tête, lui, la méfiance, l'ordre, l'avarice, il a laissé ses clefs à la serrure du secrétaire où il enferme ses papiers et son argent. Avant, jamais Francine n'aurait eu même l'idée!... mais aujourd'hui! Une divination lui crie : Cherche! Tant pis! Elle ouvre, bouleverse les factures, va d'instinct au tiroir secret dont elle connaît la tirette. Elle ne s'est pas trompée : des lettres, l'écriture de Lischen; le timbre de Suisse, c'est bien cela, leur séjour de l'été dernier; Fernand était alors à Paris. Elle essaie de lire : c'est de l'allemand, qu'elle ne comprend pas, mais que

lui, sait. Son chapeau, son manteau; Eugène, le valet de chambre, va chercher un fiacre : 8, rue de l'Université, chez son notaire !

— M. Charmois ? — Absent. Le premier clerc lui indique deux adresses de traducteurs-jurés. Le premier la fait attendre; elle court chez le second, séance tenante, le décide à traduire les lettres; il hésite, gêné, à certains passages qu'il transcrit, — elle l'exige, — sur une feuille de papier à en-tête de son cabinet. Mélange de sentimentalités germaniques et de crudité lascive : preuves qu'elle emporte glissées dans son corsage. Elle rentre; Le Hagre a fait dire qu'il déjeunera en ville, il cherche lâchement à gagner du temps. A cinq heures, le voici. Nouvelle scène, affreuse, où elle l'accable de reproches; il veut, dans une colère sauvage, reprendre les lettres. Elle crie : — Au secours! — et, à Céline : — Restez, ne me quittez pas! Elle habille Josette, fourre dans un sac de voyage tout l'argent qu'elle possède, son carnet de chèques, ses bijoux, et prenant sa fille par la main, descend l'escalier. Son mari veut lui barrer la porte, elle lui dit devant les domestiques : — Faut-il que j'envoie chercher le commissaire de police? Il lui jette un regard d'assassin; elle sort.

Où aller? Elle se sent hors d'elle-même, des gens, dans la rue, la regardent. Elle hèle une voiture : si sa mère était là, du moins! A qui se confier? A de vieux amis, les Morland? C'est à Saint-Germain. Elle y va : absens; à Jersey. Des amis plus récens, sur qui elle croit pouvoir compter : les de Guertes? Elle les trouve, dîne chez eux, avec Josette, dans une surexcitation inimaginable, ils la calment de leur mieux. Des dépêches, une à Mme Favié, une au vieux Marchal, le jurisconsulte, dont les conseils... Et maintenant la voici dans le compartiment, courant vertigineusement vers Aygues-Vives. Comme il lui tarde de se jeter dans les bras de sa mère, cette mère qu'elle a peinée si souvent, méconnue, froissée, et qui avait vu clair, et qui avait pressenti ce qui arrivait : quel besoin de l'étreindre et, se réfugiant sur son cœur de toute sa détresse filiale, de lui crier : — Oh ! maman !...

Si elle n'était qu'une femme trompée entre tant d'autres encore! Trompée, elle l'a été plus d'une fois, et pour quelles rivales! L'irrémédiable venait de cela, et de pis : — de la formelle, de l'irréductible incompatibilité d'humeur qui rend la pensée incommunicable, qui transforme la vie en malentendu

perpétuel et le mariage en un martyre à coups d'épingles. Ce désaccord-là, qui rend amère toute intonation, et odieux tout regard, qui vous fait prendre en haine le visage d'autrui, vous écarte comme d'un pestiféré de votre compagnon de chaîne, ce désaccord, c'était bien celui auquel rien ni personne ne pouvaient rien, car il tenait à l'essence même des êtres; il était plus fort que tout, il rendait la vie insupportable, il vous forçait à appeler la délivrance ou la mort.

Francine en était là!...

Pendant ce temps, Mme Favié montait dans son coupé. Elle était pâlie et changée. Elle ne s'était pas couchée; les bougies charbonnaient, près de s'éteindre, quand elle les avait soufflées, au triste petit jour. Elle ne reconnaissait pas le paysage, elle ne se reconnaissait pas non plus : ce n'était pas l'intervalle d'une nuit, mais l'irrémédiable d'événemens et d'années qui lui rendaient nouveaux et étrangers le fleuve blême et plat entre des plaines verdâtres, ces jardins de brume, ce froid lugubre des choses mal réveillées.

La compassion des Lurat lui fut à charge. Persuadée que son visage la trahissait, pas une fois elle ne regarda Charlie : elle se maudissait : lâche! l'avoir écouté jusqu'au bout, n'avoir pas eu le courage de lui fermer la bouche! Descendue de si haut, ravalée aux femmes sans pudeur qu'elle plaignait jadis sans les comprendre, digne du mépris qu'il lui vouait sans doute!... Car, par un touchant subterfuge, elle déplorait moins la fatalité de leur amour que sa révélation, regrettait les heures inconscientes de leur passion.

Pour se punir, elle se garda de lui offrir, bien qu'il en mourût d'envie, une place dans la voiture. Il vivait dans l'enivrement de ce monde qui venait de s'ouvrir à lui. Cette pensée lui rendait toute autre importune; le malheur de Francine, cette jeune vie brisée, le touchait moins que la répercussion qu'il prévoyait sur le cœur meurtri de Gabrielle.

Les Lurat, sous les treilles, — rien de salutaire comme la cure matinale de raisin, — dégustaient, avec les grappes empoudrées et lumineuses, la distraction de ce drame de famille où leur vieille expérience pouvait jouer un rôle : entremise pacifique, sages conseils, à tout le moins, consolations d'usage, mais servies avec *tact!* tout est là! Ils se demandaient seulement s'ils se devraient à leurs « pauvres amies » quelques jours encore, ou

si, leur curiosité satisfaite, ils fileraient chez les Brastac, si pressans encore ce matin, et qui seraient ravis de tenir d'eux toute l'histoire.

Au roulement du coupé, Mme Favié comptait, impatiente, les minutes; que s'était-il passé? Quelles trahisons, quelles vilenies, quelles duretés allait-elle apprendre de son gendre? car pas une seconde elle ne doutait de sa fille : rien ne l'étonnait de ce Le Hagre, avec ses yeux fuyans, son sourire cruel et pincé.

Francine malheureuse, outragée! Qu'on osât y toucher, à sa fille! Ils étaient loin, leurs vieux dissentimens; elle se réveillait mère, avec une violence presque sauvage; elle sentait frémir en elle les douleurs qui l'avaient liée à l'enfant conçu dans ses flancs et suspendu, aveugle encore, à son sein gonflé de lait; elle sentait frémir tous les sacrifices, toutes les résignations consenties pour Francine, et qui avaient cimenté dans leur âme et dans leur chair une indestructible union. Non! non! elle avait trop souffert pour que sa fille expiât! Elle avait payé la rançon; les joies légitimes de cette vie appartenaient de droit à Francine!

Mais elle revenait aux mots, cent fois lus, de la dépêche : ce glas d'irréparable : « tout est fini... résolue exiger divorce. » Cela, elle se refusait à l'admettre et à le comprendre! quand on avait Josette, — quelle mignonne, avec sa petite figure de princesse! — on ne divorçait pas; qu'est-ce que ça voulait dire : divorcer? Est-ce que l'enfant ne restait pas entre eux, fibre fragile, lien vivace et sacré? Francine parlait dans la fièvre, elle la raisonnerait, la convaincrait. Tout, même une séparation momentanée, amenant une reprise de soi, de mûres réflexions, plutôt que ce crime contre la religion, la société, la foi jurée. Mais est-ce qu'elle avait divorcé? Est-ce qu'elle s'était permis de rendre Francine orpheline? Non, elle avait souffert, prié, pleuré, rempli son devoir jusqu'au bout... Et elle ne songeait plus qu'hier elle se disait : « A quel prix!... Et si c'était à refaire!... »

Elle tressaillit, le cocher lui ouvrait la portière, respectueusement; ce matin, elle avait remarqué déjà la même marque d'intérêt chez les autres, comme si toute la maison, qui l'aimait, se doutait déjà. La vieille Nanette, qui depuis trente-huit ans servait à Aygues-Vives, avait demandé, soupçonneuse : « Y a donc du mauvais, qu'elles arrivent comme si y avait le feu? » ce qui l'eût touchée, si elle n'avait pris là l'avant-goût de ce qu'elle redoutait le plus, l'ébruitement des misères intimes, les ragots de l'office

avant ceux des salons. On signalait le train; son cœur l'élança, elle apercevait à une portière un beau visage pâle, et, derrière, une délicieuse frimousse. Elle courut, étreignit Francine, fit descendre Josette qu'elle enleva dans ses bras. Un peu plus, elle eût sangloté; le calme de Mme Le Hagre la doucha. Elle la trouva maigrie, fut effrayée de l'invincible ténacité de ses traits durcis. En silence, après les premières effusions, elles se casaient dans le coupé. Un froid, — il semblait qu'elles n'eussent rien à se dire, — tombait; il fallait toujours à l'inégale chaleur de leurs cœurs un certain temps pour se fondre. C'était une des dissonances auxquelles Mme Favié, plus tendre, ne s'était jamais accoutumée.

Heureusement, Josette créait diversion, charmant petit visage aux yeux pensifs.

— Tu n'es pas fatiguée, ma chérie? Tu n'as pas froid? pas faim?

— Non, répondit pour elle Francine, et Mme Favié n'insista plus: leurs systèmes d'éducation différaient; par sa tendresse et ses gâteries, l'une était de l'ancienne école, l'autre, avec son juste et froid dressage, de la nouvelle : un conflit à éviter. Que de fois elle avait dû regretter son premier mouvement!

Maintenant les deux femmes se regardaient dans les yeux, ardemment.

— Ma pauvre enfant! dit Mme Favié.

Mais devant Josette!... Cette présence ignorante, incapable de comprendre, lui inspirait un respect superstitieux, l'effroi d'un sacrilège: dans ce frêle cerveau, ce pur regard, aucune pensée, aucune image flétrissante, ne devaient s'imprimer avant qu'elle fût femme à son tour; il eût été coupable de toucher à celui qu'elle n'aurait jamais le droit de juger, son père. Et elle pouvait penser ainsi, elle qui avait eu l'héroïsme de ne jamais dire à Francine une seule parole qui pût lui faire moins aimer ou estimer M. Favié.

Francine comprit la supplication muette, mais l'interpréta de façon injuste : « Ah! oui, toujours ce sentiment des convenances, des délicatesses, cette peur des situations nettes qui aboutit, somme toute, au mensonge, oui, toujours le silence, les précautions! Non, non, plutôt la brutalité franche, le cri sincère de la douleur! Josette eût pu entendre? Mais qu'eût-elle saisi? Elle n'eût pleuré que par imitation; une gronderie, la privation d'un plaisir, bornaient pour elle la cruauté de la vie. Et même, après,

ne fallait-il pas qu'elle sût un jour? Plus vite elle couverait ces impressions confuses, ces sensations dormantes, ces étonnemens sans réponse qu'emmagasine une âme d'enfant et qu'éclaire brusquement, plus tard, un jour de vérité, mieux cela vaudrait!... Mais le faire entendre à la candeur romanesque de sa mère? peine perdue. » Et cette conviction, au moment où Francine avait tant besoin d'être pénétrée à fond et comprise, la conscience du malentendu invétéré, renaissant, lui fut si pénible que ses yeux se remplirent de larmes,... quelle faiblesse!... des larmes retenues, rares et lentes, qui bouleversèrent Mme Favié.

— Ma pauvre chérie, ma petite Francine!

Elle les sentait couler, ces maigres larmes, sur son propre cœur, comme du plomb fondu.

Josette battit des mains, elle apercevait du haut de la côte les grands arbres du parc.

— Est-ce que le jardin fait toujours de la musique?

Ce qui l'avait le plus frappée, l'été dernier, c'était le perpétuel concert des oiseaux et des eaux.

Mme Favié revécut ce jour navrant où, s'arrachant à son indigne mari, elle s'était réfugiée dans Aygues-Vives tout bruissant de voix ironiques ou câlines. Aujourd'hui, c'était le tour de sa fille.

Ah! les recommencemens atroces de la vie!

PAUL et VICTOR MARGUERITTE.

(*La deuxième partie au prochain numéro.*)

JOURNAL DE BORD DU " FONTENOY "

DANS LE PORT

5 décembre 1901. — « Vous savez, nous rentrons dans le port... »

Cette phrase à effet lancée à pleine voix, Marnier, l'homme à nouvelles du bord, vient s'asseoir, important et froid, à la table du carré encombrée des journaux de la timonerie, des derniers numéros des « Tablettes » et des reliefs du petit déjeuner.

Nous rentrons dans le port!... Ah! ah! tout le monde a dressé la tête. On se lève, on entoure Marnier : d'où tient-il ça?... Quand rentrerons-nous? Pour combien de temps?... Et déjà la nouvelle fait le tour du bateau, passant de l'office du carré au bureau du détail, courant au poste des fourriers, chez les maîtres, chez les seconds maîtres; volant dans la batterie, où l'équipage prend la tenue du jour, et puis descendant dans les fonds, jusqu'au compartiment des dynamos, à la cambuse, dans la chaufferie...

D'un effet certain, la phrase, oui; mais aussi d'effets très divers selon l'âge, le grade, la position.

Enchantés, les jeunes officiers, enseignes et aspirans, qui auront plus de liberté, qui prendront la bicyclette pour venir à bord, au lieu du canot-major où l'on s'entasse, courbant le dos sous les embruns, qui auront chambre en ville, qui auront... hum! — Bref, enchantés, les jeunes officiers.

Enchantés, les autres aussi, les lieutenans de vaisseau, les

mécaniciens principaux, gens établis, rassis, qui se voient déjà installés, le soir venu, au coin du feu familial, tandis que leur héritier récitera sa leçon du collège et qu'ils donneront gravement des conseils de style à la jolie fillette aux yeux rieurs, aux cheveux blonds dans le dos, la fillette « qui va au cours... »

Enchanté encore, et surtout, l'équipage,.. mais avec des nuances. Les maîtres chargés, les vieux seconds maîtres, calculent que, si le service sera moins rude, ils ne seront pas beaucoup plus libres qu'en rade où ils ont déjà licence d'aller à terre un soir sur deux. Mariés aussi, pères de famille, Bretons bretonnans, ils sont peu curieux de semer leur bon argent dans les cabarets... Et quels cabarets encore!... des cabarets de Cherbourg, des cabarets normands!

D'autres, — la foule des bons mathurins, — y regardent de moins près : le cidre est aussi bon ici qu'à Brest; on ne peut pas dire le contraire. Le petit verre y racle aussi bien le gosier. Et puis, quoi?... Les filles des débits de la rue de l'Abbaye ne sont pas plus farouches que celles des bouchons de Recouvrance, n'est-ce pas?... Alors!... Avec cela, plus de ces canotées de longueur d'où l'on sort moulu et trempé à la fois; plus de quarts de nuit; plus de ces tristes balades dans le noir, sous la bise aigre, le cou dans les épaules serrées... Et les exercices? Ah! bien oui, les exercices!... Finis, les exercices! Et au surplus, c'est assez amusant, le port, l'arsenal : on voit du nouveau, on se promène le nez en l'air au milieu des grandes bâtisses imposantes, les bureaux, les magasins, les ateliers pleins d'énormes machines qui grincent et qui grondent comme des bêtes mauvaises; on voit les bateaux neufs où des quantités d'ouvriers tapent à tour de bras sur les tôles retentissantes, et aussi les vieux, qui sont en réserve, silencieux, mornes, pleins de souvenirs pourtant : les anciens cuirassés où le père, le frère aîné, ont été embarqués, du temps de l'amiral X... Ah! oui, c'est amusant, le port!

Remontons, maintenant. De cette nouvelle à sensation qui met tout le *Fontenoy* en rumeur, que pensent les autorités, le commandant, le second?...

Hem!... Ici les choses se compliquent. Assurément, c'est une grande douceur, cette paix relative qui succède brusquement à la fièvre du service d'escadre, aux appareillages, aux évolutions, aux tirs; cette tranquillité d'esprit après l'inquiétude des signaux échangés, l'anxiété des regards fixés sur l'amiral; ce calme même,

ce calme absolu de la mer dans les bassins fermés, après la perpétuelle agitation d'une rade où pénètrent la houle et le clapotis du large... Tout cela est bien séduisant : c'est la détente, c'est le repos... Mais, — ah! que de mais! — mais, d'abord, ce repos, il s'en faut de peu qu'on ne vous le reproche, et vous vous le reprochez vous-même : se reposer quand on commande, quand on est en escadre! Hé, là! y pensez-vous? On doit être infatigable. S'éloigner de la force navale avec laquelle on faisait corps, ne plus vivre de sa vie puissante, compromettre ce rigoureux entraînement de l'instrument de combat qui vous est confié; ne plus être le « bâtiment prêt à toute mission, » quelle déchéance, quelle chute!... Et, s'il est clair que vous ne rentrez dans l'arsenal que pour les plus fortes raisons, des raisons que vos chefs ont eux-mêmes fait valoir, du moins la bienséance exige que vous soupiriez comme sur un contretemps fâcheux, sur une épreuve inévitable.

Il faut l'avouer aussi : à rester longtemps dans l'arsenal, « bord à quai » avec la planche à terre, la forte discipline du bâtiment s'affaiblit, l'aiguillon de la vigilance s'émousse, le sentiment de la responsabilité se perd. Sans penser à mal, chacun en prend plus à l'aise avec la correction, avec la ponctualité, avec la tenue, depuis l'officier de quart, qui oublie son ceinturon ou n'apparaît plus que pour les mouvemens importans de l'équipage, jusqu'au dernier matelot, qui garde un gris sale sous prétexte d'une vague corvée à l'extérieur, chausse des galoches, monte à l'appel d'un pied nonchalant et s'aligne les mains dans les poches.

Le commandant, le capitaine de frégate, savent bien tout cela et il est entendu que le *Fontenoy* et le *Béveziers* feront le service comme en rade : mêmes consignes, mêmes mouvemens, mêmes exercices (et cela fera déchanter un peu nos gens). Seulement, sera-ce facile?... Les travaux qu'on va entreprendre à bord pourront-ils être menés de front avec les branle-bas de combat, les « postes de veille contre les torpilleurs, » etc., etc.?

6 décembre. — Il est 9 heures; le temps est brouillé, mais doux. Dès le jour, les lourds marins vétérans sont venus couvrir le pont d'aussières et de câbles. Nous, nous avons mis à la mer nos embarcations, rentré les bossoirs et les tangons (1), démonté

(1) La langue maritime, langue d'hommes, à la décision soudaine, à l'action prompte, s'accommode mal des verbes neutres. Rentrer, pris activement, signifie « faire venir en dedans. » Ainsi des contrevens qu'on ferme.

nos échelles de coupée, fermé les sabords voisins des deux plages; bref, toutes précautions sont prises pour que rien « n'accroche » dans les étroites coupures des darses où nous allons passer. L'équipage est aux postes d'appareillage, la machine balancée, la barre à vapeur prête à fonctionner.

Ce n'est cependant pas avec nos seuls moyens que nous rentrerons dans l'arsenal : un robuste petit vapeur, la *Divette*, prendra notre remorque à l'avant; un autre, plus faible, s'attellera derrière pour faire frein, si notre éperon menaçait un quai de trop près. Deux grosses chaloupes à vapeur nous encadrent à tribord et à bâbord, qui porteront les amarres et qui, au besoin, appuyant leur étrave sur nos flancs cuirassés, nous aideront à tourner sur place. Et tous ces mouvemens, c'est la *direction des mouvemens du port* qui les ordonne, les fait exécuter, en prend la responsabilité. Le sous-directeur, un capitaine de frégate, est là, sur la passerelle. Notre commandant assiste à l'opération en simple spectateur.

Ça y est-il?... Parés partout?... En route! L'aussière qui nous retient sur le coffre du corps mort est larguée; la *Divette* met sa machine en avant et nous l'aidons de la nôtre à petite allure. Le *Fontenoy*, doublant par le sud les quatre coffres de la régulation des compas, passe devant le *Formigny;* puis devant le stationnaire, le *Buffle;* enfin, le cap déjà sur l'entrée du port, devant la grande cale de construction en fer, une sorte de *galerie des machines*, où s'élève lentement la carcasse ajourée du *Jules-Ferry :* 10 heures vont sonner au moment où nous franchissons les musoirs de l'avant-port, et aussitôt, comme il s'agit de nous amarrer dans le bassin Charles X, « stop la machine de tribord! Stop aussi la *Divette!* Et tout à droite, la barre, pour tourner court, cap au nord! Hale sur les aussières de tribord devant et bâbord derrière! Hardi, garçons! Allons, souque un coup!... Hé, toi, le *Becquet*, mets-nous une autre aussière sur le coffre du nord-ouest! Toi, la *Saire*, pousse sur la hanche de tribord du bateau! Ensemble, garçons, ensemble!... Ne mollissez pas!... »

Et c'est un tohu-bohu d'appels, de cris rauques, de sifflets aigus, de piétinemens de sabots sur les plages sonores; de grincemens de câbles qui se déroulent, se tendent, dégouttans d'eau... Quel vacarme! Et quelle confusion!...

Confusion? Point du tout. Tout cela est réglé, au contraire. Trois minutes après, le pont roulant de la darse Charles X

s'effaçant juste à propos, le *Fontenoy* franchit lestement la coupure et, à 11 heures du matin, le voilà tenu le long du quai, à quatre aussières et deux chaînes. Avec cela, il peut venter!...

Eh bien! nous y sommes, dans cet arsenal, nous y sommes... Et voici la planche à terre que les vétérans installent. Du coup, le capitaine d'armes se précipite et « pose » un factionnaire sur le quai, un vrai factionnaire, armé d'un mousquet, s'il vous plaît. Et tout le monde va déjeuner de bon appétit.

7 décembre. — Mais, voyons, qu'y a-t-il donc à faire à ce brave *Fontenoy?* Des modifications aux grosses pièces, sans doute, car, à peine étions-nous *à poste*, hier, qu'une équipe d'ouvriers d'artillerie s'est présentée pour travailler dans nos tourelles... Dans nos tourelles, hélas!... Oh! nos cuivres, nos bronzes polis, nos aciers étincelans, nos peintures d'émail, nos linoleums immaculés, finement bordés de laiton... Quel désastre! Quel ravage!... Vous rappelez-vous, Noirmont, cette tranche de culasse qui semblait un miroir antique et où la gentille petite femme de Cozian, le chef de pièce, mirait en riant ses yeux bruns et sa coiffe à papillons blancs, le jour de la fête du *Fontenoy?*

Enfin, que voulez-vous?... Nous en serons quittes pour recommencer. Et si c'était tout! Mais non : il y a le blockhaus; le blockhaus, encore une de nos petites fiertés!... Voici précisément les ouvriers des constructions navales qui arrivent, ce matin, pour tout détruire. On veut l'agrandir, ce blockhaus cuirassé, poste du commandant pendant le combat, car, peu à peu, on y avait mis tant d'appareils nouveaux et tant de monde pour desservir ces appareils que le commandant lui-même ne savait plus où se tenir...

Et puis, quels travaux encore?... Eh bien! une foule d'améliorations, que l'expérience de la navigation et des exercices de combat recommande : dalots de mer dans la batterie, appareils téléphoniques pour les communications, organismes de manœuvre à bras pour la barre, tuyautages d'eau et de vapeur (il y en avait pourtant beaucoup déjà!...)

Je ne dis rien des réparations périodiques et obligées, résultant de l'usure normale: calfatage du pont, remplacement du linoleum des plages; retouches du gréement, des embarcations, du menu matériel d'armement; visite et épreuves des chaudières, des machines, des munitions de combat... Enfin, et la plus

nécessaire de toutes, la réparation de la peinture de carène, d'où dépend en grande partie la vitesse du bâtiment...

9 décembre. — J'ai profité de quelques heures de liberté pour refaire connaissance avec l'arsenal de Cherbourg. Peu de changemens : une cale sèche qu'on allonge et dont on refait le bajoyer. C'est une étrange chose que le « progrès » en marine; je veux dire le progrès des déplacemens. Tous les types s'agrandissent, s'allongent de façon démesurée, parce qu'on demande trop à chacun. Voici, par exemple, les croiseurs cuirassés : on veut qu'ils aient tous les genres de puissance, vitesse et rayon d'action, blindage et canons, si bien qu'on ne voit plus en quoi ils différeront des cuirassés d'escadre et que, finalement, ces croiseurs ne croiseront plus.

Tant il y a que pour satisfaire à la fois les deux écoles, celle qui ne rêve que combats d'escadre et celle qui n'a d'estime que pour les croisières du large, il a fallu porter le déplacement de ce type hybride à 12 000, à 13 000 tonnes, même, et la longueur à près de 150 mètres. Et, du coup, on n'a plus trouvé ni cales pour les construire, ni bassins de radoub pour les recevoir quand il faudra réparer leurs œuvres vives. Point d'hésitations, du reste : on a édifié de nouvelles cales ; celle du *Jules-Ferry*, somptueuse, coûte plusieurs millions, que l'on ne retrouve pas au budget, disent les fureteurs. On allonge les anciens bassins, on en creuse de nouveaux. Ici même, sur la jetée du nouvel avant-port, on en greffera un de 200 mètres. Soyons prévoyans !

Nos pères ne le furent pas assez : je remarque que, dans cet arsenal de Cherbourg, où tout est « venu d'un seul jet de fonte, » l'orientation des bâtimens à terre, des bassins de radoub, des cales de construction est toujours la même, le Nord Nord-Ouest, à peu près. Si l'on tient compte de la position en flèche qu'occupe ce grand établissement militaire sur un saillant de la côte, de l'insuffisance de ses avancées et des facilités qu'il offre à l'ennemi pour un bombardement ; si l'on observe, en outre, que les trajectoires des projectiles actuels sont tendues au point que les angles de chute, même aux grandes portées, ne dépassent pas quelques degrés, on est bien obligé de conclure au danger de cette direction systématique donnée aux plus importantes constructions, qui seront enfilées de bout en bout par les gerbes d'obus, tandis que toutes les autres, rangées sur la perpendiculaire à l'axe principal, formeront des écrans successifs recueillant les éclats.

12 décembre. — Un des bassins de la darse Napoléon III sera libre demain. Nous y rentrerons après-demain à la marée.

Cette darse Napoléon III, beaucoup plus grande que celle de Charles X, devient cependant insuffisante. C'est le centre de l'arsenal, la darse des premiers armemens, des radoubs, des refontes. On y voit le *Henri IV*, qui s'achève, le *Furieux*, que l'on démolit pour le rajeunir; le *Tourville*, qui, de beau croiseur, mais déjà vieux, va devenir « charbonnier » et suivra humblement les escadres qu'il devait précéder jadis... Tout à l'heure, il y avait le *Requin*, encore un garde-côtes modernisé à grands frais, à trop grands frais, disent quelques-uns, qui goûtent peu le vieux-neuf et voudraient qu'au lieu d'être en arrrière, nous fussions toujours en avance d'un type...

Sur le côté ouest de la darse, où l'on avait ménagé autrefois des « plans inclinés » pour hisser et radouber à sec les petits bâtimens, on a installé depuis peu le service des sous-marins... Ah! ah! les sous-marins! Ça marche, ces sous-marins; ça marche... Et ça marcherait bien mieux encore si, depuis douze ou quinze ans que nous travaillons la question, nous avions aiguillé résolument sur la voie du « submersible. » Oui, le torpilleur submersible, voilà ce qu'il nous faut, et le plus tôt possible, pour pouvoir *nettoyer* le Pas de Calais et en rester maîtres pendant quarante-huit heures.

13 décembre. — J'ai découvert dans la bibliothèque du port une monographie de l'arsenal, où je trouve d'assez curieux détails sur l'inauguration de la darse Napoléon III. Ce port de Cherbourg, que ne doit-il pas aux « tyrans? » La digue, à Louis XVI, à Napoléon Ier, à Charles X; l'avant-port, à Napoléon Ier; à Charles X, un premier bassin; à Napoléon III, un deuxième, Louis XVIII et Louis-Philippe brochant sur le tout. Ce n'est pas ici qu'on pourrait dire comme ce vieux capitaine de vaisseau, homme à boutades spirituelles : « Il n'y a eu en France qu'un souverain qui ait aimé la marine,... on lui a coupé le cou. » — Non, Louis XVI n'est pas le seul qui ait beaucoup fait pour Cherbourg, et la troisième République, reconnaissons-le, a prouvé l'intérêt qu'elle porte, — tout à l'heure encore 27 millions de travaux accordés, — à l'arsenal de la Manche. Quel dommage, seulement, qu'on n'ait jamais compris que ce n'est point un *arsenal* qu'il faudrait ici, mais une *base d'opérations!* Que de dépenses on se serait épargnées pour des cales de construction, pour des

ateliers coûteux, pour de vastes magasins, le tout ramassé sur le point de la côte le plus vulnérable!...

Quant à l'inauguration du bassin Napoléon III, voici : c'était en 1858, juste un siècle après la prise de Cherbourg et la destruction du petit arsenal de Louis XV par les Anglais, au début de la guerre de Sept ans. Y avait-il quelque coquetterie historique dans le choix de la date? Je l'ignore; en tout cas, l'idée parut audacieuse de convier la reine Victoria à célébrer le développement du port de guerre français qui occupe une position si nettement offensive contre la côte anglaise. La reine accepta cependant. Elle vint à Cherbourg avec le prince-consort, ses ministres et une belle escadre. La nôtre était aussi puissante : c'était le temps où nous étions toujours en avance d'un type. Au milieu des allégresses officielles et des politesses protocolaires, les toasts, que l'on attendait avec impatience, comme aujourd'hui, retinrent vivement l'attention. Napoléon III ne craignit pas de signaler les efforts que faisaient « quelques-uns » pour réveiller d'anciennes rancunes et semer des défiances nouvelles entre les deux grandes nations, alliées de la veille. Du moins la sagesse des deux gouvernemens ne manquerait point d'écarter tout péril... Albert de Saxe-Cobourg, dont les sentimens peu sympathiques à la France étaient connus, répondit au nom de la reine par des phrases évasives et ne s'associa qu'avec réserve aux espérances que formulait le souverain français sur la durée de l'entente cordiale. Les affaires italiennes donnaient déjà de l'ombrage au gouvernement britannique. Moins de deux ans après, éclatait chez nos voisins la crise d'épouvante, le « tumulte gaulois, » qui faisait couvrir de fortifications les côtes de la Manche, doubler la flotte, armer 100 000 volontaires...

14 décembre. — On nous avait placés hier devant le seuil du bassin de radoub n° 3. Aujourd'hui nous y voici rentrés. Tout à l'heure, on a mis en place le bateau-porte, et, tandis que le *Fontenoy* se rangeait exactement dans l'axe de cette grande cuve, de puissantes pompes à vapeur ont commencé d'épuiser l'eau. On maintenait le bâtiment bien au milieu et bien d'aplomb tandis qu'il descendait, jusqu'à ce qu'enfin il se soit échoué de tout son long sur les dés en granit qui garnissent le fond du bassin. Le niveau de l'eau s'abaissant toujours, il a fallu soutenir le bâtiment des deux côtés : c'est l'affaire des accores, fortes poutrelles qui s'appuient, d'un bout à nos flancs, de l'autre aux parois de

la cuve. Et cependant que les ouvriers du port s'activent à cette besogne, nos hommes, à deux ou trois sur une foule de petits radeaux, brossent la carène encore ruisselante pour détacher les mousses, les petits coquillages, tout un monde parasitaire...

C'est un curieux spectacle que celui d'un cuirassé au bassin; on ne se doute pas de l'énormité du monstre quand on ne l'a pas vu à sec : telle une baleine échouée à la rive étonne encore le pêcheur expérimenté qui n'avait aperçu que ses évens, son dos luisant entre les lames, sa queue fouettant l'écume...

Descendons par les escaliers latéraux de la cuve; passons sous la voûte arrière du *Fontenoy*, au-dessous même du gouvernail et des deux grandes hélices immobiles; glissons-nous jusque sous le ventre humide du mastodonte... Quelle saisissante impression d'étouffement, d'écrasement! Et aussi, c'est singulier de penser qu'il y a encore tant de vie, tant d'énergie qui se développe dans les flancs de cet énorme corps paralysé; car tous les services intérieurs fonctionnent comme si nous flottions, l'eau nécessaire aux chaudières en activité nous étant fournie par des conduites de distribution de l'arsenal, dont les bouches sont semées le long des bassins de radoub. On installe même des prises d'eau spéciales pour pouvoir noyer les soutes à poudre, en cas d'incendie, par les mêmes moyens que lorsque le bâtiment est à flot.

Autre surprise : la multitude des trous percés dans cette carène; et quels trous!... où un homme passerait aisément, par exemple ceux de l'aspiration et du refoulement de l'eau destinée à condenser la vapeur qui vient de travailler sur les pistons... et tant d'autres! De sorte que la mer pénètre partout dans l'intérieur de cette coque qu'il semble qu'on ait pris tant de soin de lui interdire : oui, mais si bien contenue, si habilement canalisée!...

17 décembre. — Entre 5 heures et 5 heures et demie, quittant le bord pour aller en ville, je suis le flot d'employés, d'ouvriers qui sortent de l'arsenal, leur journée finie. La nuit est presque close sous un ciel bas et gris; un mauvais vent de Sud-Est, âpre, froid, chasse en longues traînes noires, piquées d'étincelles, les fumées des fonderies, des grandes forges. Çà et là, de vives lumières dans les carreaux : une dernière chaude, une coulée qu'on achève; mais tout s'éteint bientôt, le silence tombe sur

la grande ruche, un grand silence, qui étouffe le piétinement monotone des galoches sur les pavés.

Point de causeries dans ces files serrées; à peine quelques mots brefs. On s'en va, le menton bas dans le cache-nez roulé, les mains enfoncées dans les poches, à l'épaule le filet qui contient la marmite de fer-blanc et les deux bouteilles de cidre... On s'en va d'un pas vif, on s'en va à la maison.

— Hé! C'est vous, Labove?... Eh bien! encore une de finie!...

Labove est le « surveillant technique » de l'atelier de la peinture. *Surveillant technique! adjoint technique!* Autrefois on disait tout simplement *contremaître, maître entretenu...* Mais, diable!... « technique » est bien plus relevé; « technique » a quelque chose de... de... Ils ne savent pas bien au juste, et c'est ce qui leur fait le plus de plaisir. « Technique! » Remarquez-vous que depuis que l'on dit tant de mal du grec, tout le monde veut s'en servir?...

Enfin Labove est le surveillant technique que l'atelier de la peinture nous a envoyé pour vérifier l'état de notre carène. Nous sommes d'ailleurs de vieilles connaissances, car voilà la troisième fois qu'il donne ses soins aux œuvres vives du *Fontenoy*.

— Mon Dieu! oui, capitaine, me répond-il, encore une qui ne doit rien à personne, et... en route pour chez nous! C'est pas trop tôt!...

— Au fait, Labove, dites-moi donc quelles sont les heures où commence et où finit le travail des ouvriers?

— Voici, capitaine: maintenant que les ouvriers sont censés déjeuner chez eux avant de venir à l'arsenal, ils rentrent le matin entre 7 heures et 7 heures un quart, commencent leur travail vers 7 heures et demie, le terminent à 5 heures et sortent à 5 heures un quart.

— Commencent-ils vraiment à 7 heures et demie? Nous ne les voyons guère venir à bord qu'à 8 heures.

— Ah! c'est qu'il faut le temps de prendre les vêtemens de fatigue à l'atelier et puis le temps d'aller de l'atelier au bâtiment. De même, le soir, on part du bord un peu avant l'heure, parce qu'il faut bien se laver, s'habiller, remettre le matériel à l'atelier.

— Bon!... mais le dîner?

— Le dîner? voilà: ça ne devrait durer que quarante minutes,

et ça dure près d'une heure; il faut, n'est-ce pas? se laver les mains auparavant, aller au réfectoire, après avoir pris à la coquerie la marmite qu'on y avait laissée le matin... Tout cela prend du temps; on traînasse un peu, naturellement, surtout pour revenir à l'atelier, ou au chantier, ou au bateau...

— Voyons, en somme, dans la saison d'hiver, — car je sais qu'en été la journée dure davantage, — en hiver travaille-t-on huit heures, huit bonnes heures par jour?

— Heu! capitaine, c'est tout juste!... sept heures et demie plutôt... Et d'ailleurs, ce n'est pas tant ça! Si ça marchait bien pendant les sept heures et demie!... Mais, dès que nous avons le dos tourné, nous autres surveillans, ça ne va guère. Et encore, même quand nous regardons, c'est une misère, capitaine, parce que, voyez-vous, nous n'avons pas assez d'autorité: nous ne pouvons pas punir... Ainsi moi, tenez, aujourd'hui, j'aurais eu occasion de punir un de mes hommes: il ne f... ichait rien, ce gaillard-là; il y avait un bon moment que je m'en apercevais... Et je le lui ai dit; et il m'a répondu. Il n'avait pas tort, comme de juste; c'était l'ouvrage qui avait tort, ou moi, peut-être bien aussi. Alors je me suis dit: faut-il aller prévenir l'adjoint technique, le chef d'atelier? Mais il me fera faire un rapport écrit, et puis il fera le sien à M. l'ingénieur, et puis M. l'ingénieur fera le sien au chef de section, et celui-ci à M. le directeur, et puis, mon bonhomme, savez-vous ce qu'il aura? Une réprimande!... une réprimande, va te faire lanlaire! Ce que ça lui est égal!... Alors, vous comprenez, je me suis ramassé. Mais je n'étais pas content... Ah! non!...

— En effet, Labove, il me semblait bien que vous aviez quelque chose... mais, dites-moi: vous n'êtes pas toujours aussi mécontent de vos ouvriers?

— Non, capitaine, mais encore assez souvent; et ce sera comme ça tant qu'il faudra des histoires et des histoires pour se faire obéir. Et puis voilà qu'on nous menace: le syndicat par-ci, le syndicat par-là, et « la prochaine, » le grand chambardement, que sais-je, moi?...

— Bah! ça n'est pas bien sérieux tout ça,... les gens sont tranquilles, ici, vous le savez.

— Je ne dis pas, je ne dis pas,... mais tout de même, ça n'est pas commode. Ah! non, ce n'est pas commode de faire travailler les ouvriers, à cette heure.

— C'est vrai, mais c'est qu'aussi ils ne gagnent guère. Quel est leur salaire, au juste ?

— 3 francs, 3 fr. 10, 3 fr. 20, suivant la classe ; quelques-uns 4 francs et 4 fr. 10 ; les apprentis 2 fr. 50, 2 fr. 60. Ce n'est pas énorme, mais, à Cherbourg, capitaine, ça permet de vivre, quand on ne boit pas et qu'on ne va pas godailler...

— Oui, malheureusement, on boit et on godaille quelquefois... Mais la femme ? Et les enfans ?...

— La femme gagne de son côté, et les petits dès qu'ils peuvent... Et encore il faut que je vous dise, capitaine, que bien souvent l'homme travaille après sa sortie de l'arsenal...

— Comment cela ? Et où ?...

— Un peu partout, ou même chez lui. Vous avez comme ça des ouvriers de l'arsenal qui font des souliers, des habits ; qui sont menuisiers, charrons, sans enseigne, bien entendu. Il y en a qui sont garçons de café, le soir, ou de brasserie ;... d'autres qui font venir des légumes, là-bas, du côté du Val-de-Saire...

— Ah ! fort bien. Avec cela j'ai toujours entendu dire qu'il y avait beaucoup de demandes pour être ouvrier de l'arsenal... Est-ce vrai ?

— Je le crois bien, capitaine : ici cinq ou six cents au moins ; à Brest, à Toulon, bien davantage. Voyez-vous, c'est à cause de la retraite. La retraite, pour nous, c'est comme le miroir pour les alouettes...

— Et c'est moins trompeur.

— Oui. Et aussi on est bien aise d'être assuré de son travail. A l'industrie, les soldes sont plus belles, mais on ne sait jamais ce qui arrivera. Ici, pour que ça manque, il faudrait, comme qui dirait...

— Un cataclysme.

— C'est ça, un... Bref, l'arsenal, c'est sûr, c'est solide...

— Ah çà ! Labove, voilà bien longtemps qu'on ne parle plus du travail à la tâche. Qu'est-ce que devient cette question-là ?...

— Oh ! capitaine, c'est une affaire bien compliquée ! Y en a-t-il eu des *si* et des *mais* là-dessus !... Enfin on y a renoncé, sauf pour les riveurs des constructions neuves, je crois. Personne ne s'y retrouvait, ni l'ouvrier, ni la direction.

— Comment donc ? J'ai toujours ouï dire que le travail à la tâche faisait l'affaire à la fois des deux parties : l'ouvrier gagne davantage et l'ouvrage marche plus vite.

— Oui, ça paraissait comme ça au début; mais on avait établi des tarifs qui n'allaient pas, sans doute, car il n'y avait que les meilleurs ouvriers qui gagnaient quelques sous de plus. Pour les autres, c'était si peu qu'ils ont trouvé que ce n'était pas la peine...

— Ils préfèrent obtenir des augmentations fixes par d'autres moyens...

— Et, avec cela, quelquefois le travail n'était pas bien fait, étant fait trop vite... On dit aussi qu'il y a eu des... erreurs dans les carnets des contremaîtres pour faire payer davantage un tel et un tel... Moi, je ne le crois pas; mais on l'a dit. D'ailleurs, capitaine, les travaux que l'on fait à l'arsenal, ce n'est pas comme à l'industrie, où les mêmes ouvriers font toujours la même chose, et, alors, c'est à qui va le plus vite. Ici, il y a beaucoup d'imprévu, des ouvrages très variés, qu'il faut laisser et reprendre, suivant les besoins, suivant l'urgence... Ce qu'on pourrait faire, tenez, c'est le travail à la tâche par équipes. Ainsi je pourrais me charger à forfait de la peinture de carène du *Fontenoy*, avec mes hommes...

— Pas celui de tout à l'heure, hein?...

— Ah! sûr,... mais il y en a d'autres. Seulement, il ne faudrait pas être dérangé. Il ne faudrait pas qu'on vienne nous dire tout d'un coup : « Lâchez le *Fontenoy* et allez-vous-en travailler au *Requin*... » Allons! capitaine, je vous souhaite le bonsoir. Voici que je tourne dans la rue Bonhomme, pour aller du côté de la Duchée...

— Eh bien! au revoir, Labove. Bonne nuit!

20 décembre. — Qui est-ce qui veut aller chez lui pour la Noël ou pour le Jour de l'an? Moi, moi!.. et puis moi, encore!... tous, enfin, ou presque... Et voilà les capitaines de compagnie qui dressent leurs listes avec observations à l'appui :

— Cariou, chauffeur breveté; huit jours pour Ploudalmézeau; conduite assez bonne; a eu déjà dix jours après l'inspection générale.

— Vaubert, fusilier auxiliaire; six jours pour Saint-Servan; conduite très bonne; n'a pas eu de permission d'absence en 1901, etc.

Il est assez remarquable que la marine militaire, — l'armée aussi, je crois, — prenne les habitudes des établissemens scolaires. Nous avons des vacances, au sens strict du mot (il n'y a

plus moyen de rien faire à bord que le petit service courant), à Noël, au Jour de l'an, à Pâques, à la Pentecôte, et aussi en septembre, après les manœuvres et l'inspection générale. D'ailleurs, il y a chez nous une *année scolaire*, car l'instruction des canonniers et des fusiliers suit, *par trimestre*, une progression méthodique, et le premier trimestre n'est pas celui de janvier à avril, mais bien celui d'octobre à janvier. Et plus nous allons, plus les « écoles » prennent de l'importance, non pas seulement les grandes écoles techniques ou professionnelles affectées à la formation des spécialités, mais aussi les écoles particulières instituées à bord de chaque bâtiment : école élémentaire, écoles de chauffeurs et de mécaniciens, écoles de gradés ; et les conférences, et les cours préparatoires à l'examen préalable, devenu nécessaire pour entrer dans les grandes écoles de tout à l'heure ; et, avec cela, des cahiers, des manuels, des cours autographiés, tout un matériel scolaire ; et des instituteurs, et des professeurs, et des moniteurs... *Bone Deus !* Qu'est-ce que tout cela ?... Où est donc la marine qui se battait, et comment faisait-elle ? Où est aussi le grand homme qui découvrira qu'il faudrait former des caractères avant de former, — ou de déformer, — des intelligences ?... O écritures, ô paperasses, ô rapports !... commissions, enquêtes, contre-enquêtes, avis et interlocutoires, quel genre de héros nous préparez-vous, quels dévouemens obscurs et sublimes inspirerez-vous ?

En novembre 1812, Bouvet part de Nantes sur l'*Aréthuse*, de 42 canons, avec un équipage « composé en majorité de conscrits chétifs et mal disposés... » Moins de trois mois après, le 7 février 1813, il rencontre et bat l'*Amelia*, de 48, — et dans un combat de nuit encore !...

Je demande à voir les cahiers d'école de ses conscrits.

— Hé ! que nous dites-vous là ?... Ce n'est pas la même chose...

— Je sais bien que ce n'est pas la même chose ; mais lisez, cependant, les Mémoires de Bouvet et vous verrez comment on transforme un personnel de valeur douteuse, comment on crée un instrument de combat sans paperasses et sans écritoires.

Cette étude-là en vaut une autre.

23 décembre. — Le dessous du bateau, le ventre de la baleine, était attaqué par la rouille, rouille superficielle d'ailleurs, parce qu'en certains endroits, la peinture de carène n'avait pas

suffisamment résisté. C'est donc un travail long, pénible, malsain, que nous allons recommencer : en plein hiver, dans ce fond de cuve de granit où l'on patauge dans une boue liquide et glacée, où l'on reçoit en douches les suintemens de la carène, où l'on respire des poussières toxiques, il faut du dévouement pour gratter, les bras en l'air, torches allumées, cette énorme, cette écrasante carapace. Inutile de le dire, nos marins, seuls, entreprennent cette tâche rebutante ; les ouvriers du port regardent...

Ah! nos pauvres hommes, nos braves gens, ces silencieux et résignés ouvriers de la mer, qui dira tous leurs mérites et combien ils devraient être chers à la France, qui les ignore?...

Du moins, nous faisons tout ce que nous pouvons pour combattre l'intoxication et prévenir les refroidissemens : après chaque séance de grattage, ils vont se laver à grande eau ; chaque jour, huit d'entre eux prennent un bain chaud ; matin et soir, pendant ce travail, il y a distribution de lait ; l'officier en second veille même à ce que ce lait soit chaud et il le fait sucrer quelquefois... quand le « détail » est riche.

27 décembre. — Cet arsenal de Cherbourg, dont je bats matin et soir le raboteux pavé, a dû faire le bonheur des architectes classiques qui ont tant coûté à notre pauvre pays : cales de construction, magasins, bureaux et ateliers; manutention, boulangerie, hôpital, tout y est grand, imposant, d'une belle ordonnance, d'une solidité à défier les siècles. Pierres de taille et paremens de granit rose;... enfin, le style et l'appareil « monumental. »

Ce n'est point, certes, que je reste fermé à toute préoccupation d'art, ni que je prétende qu'une construction militaire doive être, de parti pris, du style amorphe. Non, mais ce qui me frappe, c'est la dangereuse vanité de bâtir pour les siècles, quand nul ne sait si dans vingt-cinq ans ces coûteuses bâtisses répondront encore aux besoins nouveaux. Voici, par exemple, les quatre immenses cales qui s'ouvrent sur l'avant-port ; on n'y construit plus que quelques sous-marins, grêles fuseaux qui se perdent sous ces larges et hautes voûtes de cathédrale. Pourquoi cet abandon ? Parce qu'elles sont trop courtes pour les bâtimens modernes, et aussi parce que l'avant-port où elles débouchent est trop petit.

Quant aux bassins de radoub, nous le savons, il a fallu les allonger, et le plus grand, deux fois déjà. Pendant ces travaux,

Cherbourg restait incapable de boucher un trou dans les œuvres vives d'une unité de combat de premier rang : grave sujet de préoccupations !

Les bureaux ?... Toujours trop étroits pour le flot envahissant de notre paperasserie administrative et militaire. C'est le seul point où j'excuse nos devanciers. Du temps de Dalbarade et de Truguet, du temps même de MM. de Sartines et Berryer, qui donnaient cependant le pas à la plume sur l'épée, on ne pouvait pas prévoir à quel excès nous nous porterions dans ce genre. N'avons-nous pas plus de commis, d'écrivains, d'expéditionnaires, de fourriers, de comptables et de magasiniers, bref, plus de « ronds-de-cuir » que ces ministres n'entretenaient de marins sur les vaisseaux du Roy ou dans les escadres de la République Une et Indivisible ?..

Les ateliers ?... Il en a fallu, depuis trente ans, quantité de nouveaux, et que l'on a, je le reconnais, établis simplement, industriellement. Mais ils sont entassés sur des espaces trop restreints. Ah ! le bombardement, le bombardement ! Nous en attendrons le désastre, bercés par des théoriciens optimistes, avant de comprendre qu'on ne met pas un arsenal en bordure sur la mer. Ici, c'est dans le fond de la coupure de la Divette, ou derrière les Becquets, qu'il le fallait placer, et, mieux encore, à la racine même du Cotentin, dans l'estuaire de Carentan.

Les magasins ?... Débordant de partout et qui réclament des annexes, mais où les bâtimens trouvent plus aisément ce dont ils n'ont que faire, — tout le matériel du passé, — que ce dont ils ont un besoin urgent, — le matériel nouveau.

Pourquoi cela encore ? Pour bien des motifs : une sorte de timidité dans la prévision de besoins qui se compliquent de plus en plus, le formalisme des commandes et la lenteur des fournitures, la division des magasins et le défaut d'élasticité de la nomenclature officielle. Quand je causais avec M. de Bl... des magasins de la marine, question qu'il connaissait à fond, il me répétait sa parabole favorite : La Marine est comme un jeune millionnaire dont le tuteur administrait la garde-robe ; et, lorsqu'il se plaignait de n'y point trouver ce qui lui était nécessaire pour faire figure dans le monde, son tuteur lui répondait : « Qu'est-ce à dire ? Savez-vous bien que vous avez dans vos armoires pour plus de 10000 francs de vêtemens ? — Eh oui ! J'y vois bien quantité de pantalons et de gilets ; j'y vois plus de

pardessus que je n'en saurais user; mais, avec cela, je n'ai qu'une seule redingote : encore n'est-elle pas à la mode, qui change si vite... »

Le jeune homme a raison, mais le tuteur n'a pas tout à fait tort; c'est que la mode change, en effet, trop souvent. C'est un bon client que la Marine pour tous les inventeurs de chaudières, de dynamos, de bibelots électriques, hydrauliques, pneumatiques, d'une utilité militaire discutable, mais d'un prix incontestablement élevé. Quelles difficultés tout cela donne dans l'approvisionnement, dans le réassortiment, on le voit d'ici. Ah! qu'un peu plus de simplicité et d'uniformité ferait mieux notre affaire!...

28 décembre. — En rentrant à bord, hier, j'ai trouvé Renouf qui m'attendait. Renouf est un brave homme d'ouvrier de l'arsenal, tonnelier de son état et employé aux subsistances. Comme il a quelque instruction, il veut être surveillant technique...

Pour être surveillant technique, il faut suivre les cours de l'*école de maistrance* de l'arsenal. Un examen de capacité, inéluctable sanction d'un cours qui se respecte, couronne, le 1er avril, les efforts de nos laborieux adultes. Et, comme Renouf, dolent, se plaint de la difficulté, de la nouveauté de tout ce qu'on lui enseigne, je m'écrie, — très sottement, je le confesse :

— Enfin, saperlotte! on ne vous demandera pas, pour être surveillant technique de la tonnellerie, le calcul de la hauteur de chute?...

— Pardon, capitaine, répond Renouf avec un sourire où se mêlent le triomphe et le dépit.

Je reste consterné, les bras ballans...

— Voici le programme, capitaine, continue Renouf. S'il n'y avait encore que « la hauteur de chute!... »

— Voyons un peu ça. Miséricorde!... Mais c'est le programme d'entrée aux grandes écoles!

Arithmétique, algèbre, trigonométrie et logarithmes;

Géométrie jusqu'au segment sphérique, etc. (notons les *et cætera*);

Géométrie descriptive : intersections de pyramides et de cônes, hélicoïdes, hélice propulsive, perspective cavalière, etc.;

Mécanique : mouvement uniforme, accéléré, varié; vitesse angulaire; travail de forces, équilibre des corps solides, des machines; forces vives, frottemens, équilibre des liquides (à vous,

Renouf!) et des gaz; résistance des matériaux, tractions, etc.;

Français : analyses grammaticale et logique; narration, etc. (Ici, je pense que l'*et cætera* vise les rapports écrits que le surveillant technique adressera plus tard à ses supérieurs pour demander « un blâme » contre l'ouvrier récalcitrant. Labove, qui hésitait à mettre la plume à la main, l'autre jour, je l'ai bien vu, Labove est vieux jeu. Il n'a pas suivi le cours.)

Dessin : dessin linéaire, lavis; croquis à main levée; plan des formes du bâtiment d'après les devis, etc.;

Électricité (Renouf hoche la tête, tristement) : champ magnétique; anneau Gramme; dynamos; moteurs électriques, lampes à arc et autres; trembleurs, télégraphe et téléphone, etc.;

Construction des navires en bois et en fer : coques et accessoires; accastillages; aménagemens intérieurs; cloisons étanches, etc.

C'est tout. Je retourne la feuille : c'est bien tout. Et je songe à ce que j'écrivais l'autre jour de l'abus des écoles; et je ne savais rien de ceci! Quand on a raison une bonne fois, on ne s'imagine jamais à quel point on a raison...

Mais Renouf s'agite timidement sur sa chaise; ma songerie ne fait point son affaire et je vois bien qu'il a quelque chose à me demander :

— C'est parfait, Renouf. Quand vous saurez tout ce qu'il y a là-dessus, vous serez un vrai savant. Allons! bon courage et travail énergique!

— Oh! oui, capitaine, je travaillerai tant que je pourrai; mais,... pardonnez-moi,... j'avais pensé que peut-être,... voyez-vous, l'examen, on ne sait jamais... C'est intimidant, tous ces Messieurs,... tandis que, si vous vouliez bien me recommander!...

Patatras! nous y sommes. Voilà bien l'autre côté, le côté pratique de la question : travailler, c'est bien; être recommandé, c'est mieux. Du moins, ils en sont tous persuadés.

29 décembre. — On cause beaucoup dans les carrés, depuis quelque temps, de la *question des mécaniciens.* Il y avait, paraît-il, une question des mécaniciens qui s'est révélée à l'état aigu par la divulgation d'une campagne entreprise pour obtenir du Parlement à MM. les officiers mécaniciens des avantages surprenans. Nous avons éprouvé une véritable stupéfaction, en effet, à la lecture du « mémoire » rédigé par leur porte-parole, un ancien officier supérieur de leur corps, mémoire qui a été auto-

graphié et distribué à beaucoup de députés. Par le fond et par la forme, ce document dénonce un état d'esprit déplorable, et ç'a été un soulagement lorsque nous avons reçu communication officieuse de l'habile, vigoureuse et spirituelle réponse que l'amiral de B... a faite au libelle. Il faut croire que cette remise au point des faits dénaturés et des idées travesties par M. M... n'était pas inutile et que la réplique de l'amiral a porté juste, car le ton des polémiques s'est adouci et il est probable que la commission mixte nommée par le ministre pour examiner la situation du corps des officiers mécaniciens ne proposera pas grand changement à un état de choses que nous considérons déjà comme fort avantageux pour ces Messieurs.

Bien des réflexions, pourtant, viennent à l'esprit sur cette fâcheuse affaire, dont on ne sait, après tout, quelles seront les suites lointaines. La plus grave de ces réflexions, c'est que nous sommes, nous les officiers de vaisseau, nous qui détenons le commandement, cet *imperium* qui nous fait tant d'envieux; nous sommes, dis-je, responsables moralement de l'état d'indiscipline et d'anarchie où se trouve une partie, une partie seulement des mécaniciens de la Marine.

— Quoi ! s'écrie de M..., à qui j'en parlais tout à l'heure, est-ce notre faute si le mauvais esprit de certains dégénère aujourd'hui en révolte ouverte?

— Oui, c'est notre faute pour une bonne part ; non pas que nous ayons montré à ces Messieurs le dédain dont se plaint si aigrement leur avocat, non pas surtout que nous n'ayons fait preuve de sollicitude pour leurs intérêts : tous ceux qui connaissent la Marine savent qu'il n'y a point de catégorie du personnel pour laquelle on ait plus fait depuis vingt ans, si bien qu'à certains égards, elle est vraiment privilégiée, pour la solde, par exemple. C'est notre faute, tout bonnement *parce que nous ne leur avons jamais appris la discipline*. Et, à cet égard, notre incurie est étonnante : connaissez-vous un mécanicien, depuis le simple ouvrier ajusteur qui arrive de son atelier au dépôt jusqu'au premier maître qui va devenir officier, en connaissez-vous un seul à qui l'on ait jamais dit un mot de ses « devoirs militaires?... »

— Hé ! vous savez bien que la « théorie sur les devoirs militaires » est toute nouvelle dans la Marine. On s'en était passé jusqu'ici, et les choses...

— ... n'en allaient pas plus mal, pensez-vous? Ce serait à voir... En tout cas, si elles n'en allaient pas plus mal autrefois, c'est que le gros des équipages se composait d'hommes chez qui le sens de la discipline et de la hiérarchie n'était pas aboli, mais au contraire restait très vif et très juste. A ceux-là l'exemple des gradés, les recommandations courantes, quelques punitions, deci, de-là, suffisaient parfaitement. Plus tard, quand l'élément « ouvrier » pénétra chez nous avec un esprit tout différent, le mal resta longtemps tolérable, parce que, fortement encadré, perdu dans la masse, cet élément s'ajustait encore, avec une souplesse toute française, à la belle ordonnance du bord. Mais peu à peu la proportion des mécaniciens embarqués grandissait ; la lutte s'établissait donc, avec des chances de plus en plus égales, entre les tendances que ces mécaniciens apportaient de l'atelier, de l'usine, et celles que leurs camarades de la batterie ou du pont apportaient du foyer... C'est alors que nous aurions dû redresser des intelligences faussées, dissiper les préjugés, gagner les cœurs défians en les élevant à la conception de la discipline dans ce qu'elle a de plus noble : le libre consentement de la volonté à la règle, à l'ordre, à l'abnégation, pour le service du pays.

— Fort bien. Je ne dis pas non à tout cela. Mais, à supposer que la haute discipline morale pût s'apprendre, en effet, en cinq leçons, comment nos soins n'eussent-ils point été inutiles, alors que, par leur attitude, quelques-uns des officiers de ce corps en détruisaient d'avance les heureux résultats?...

— Précisément, cette attitude aurait été bien différente si, — puisqu'ils étaient eux-mêmes passés par les rangs des ouvriers ou des sous-officiers mécaniciens, — ils eussent reçu en temps utile un enseignement d'une portée morale et militaire aussi élevée, dans sa simplicité, que celui que nous donnons en ce moment à nos apprentis-canonniers, fusiliers ou torpilleurs. Et, si l'on y avait ajouté le commentaire des règlemens fondamentaux de la Marine, on ne verrait pas dans le libelle de M. M... une preuve bien caractéristique de l'ignorance où restent ces officiers des conditions essentielles de l'utilisation de l'instrument de combat. Ils n'ont jamais compris ce que doit être, à bord d'un bâtiment, l'*officier en second*. Faute d'avoir lu et médité le décret sur le service à bord, ils n'ont jamais senti que cet officier en second était le *second commandant*, le commandant désigné d'avance, celui qui, dès lors, a le strict devoir de se tenir *tou-*

jours prêt à remplacer le premier commandant absent, malade, blessé ou tué. S'ils avaient bien vu cela, — et c'était à nous, je le répète, de les éclairer, — ils ne demanderaient pas aujourd'hui qu'il y ait deux officiers en second, dont l'un exclusivement mécanicien, n'ayant de relations qu'avec le commandant et barrant systématiquement à l'autre, l'officier de vaisseau, l'accès de tous les appareils moteurs, ces mêmes appareils que demain, dans une heure peut-être, il faudra que ce dernier connaisse à fond!...

— Il est vrai : c'est un non-sens absolu. Mais, dans ce genre et aujourd'hui, il ne se faut plus étonner de rien... Ah! que nos anciens avaient raison quand ils disaient : « Que chacun reste à sa place, et le bâtiment sera droit!... »

— Et encore, où je trouve que nous n'avons à nous en prendre qu'à nous-mêmes, c'est lorsque nous entendons revendiquer par les plus « avancés » de ces Messieurs nos propres fonctions, les fonctions d'officier de navigation, d'officier de quart, d'officier militaire, et, en dernière analyse, le commandement. Voilà bien une prétention insoutenable, plus insoutenable encore que la précédente!...

— Certes!... Et ce n'est pas peu dire!...

— Oui. Mais, voyons : si l'on proclame qu'en somme, pour être officier de vaisseau, il ne s'agit que de commander à la barre : droite ou gauche! A la machine, en avant ou stop!...

— Il n'est déjà pas si aisé de le faire toujours à propos, et cela exige bien quelque préparation...

— Mettons que non. Si l'on imagine que, pour être un bon officier canonnier ou torpilleur, il suffit de passer quelques mois sur la *Couronne* ou l'*Algésiras;* si l'on avance surtout que, pour se tirer d'affaire dans la direction d'une grande unité de combat moderne et même d'une escadre, — car jusqu'où ne vont pas ces étranges visées? — il n'est que d'orner ses manches de cinq galons d'or ou sa casquette de feuilles de chêne brodées et semées d'étoiles; si l'on n'entrevoit de l'exercice du commandement à ses divers degrés que le côté matériel, machinal, formulaire : quelques gestes ébauchés au petit bonheur, quelques phrases qu'on apprendra par cœur et qu'on lancera d'une voix mal assurée dans le silence sournoisement moqueur des équipages; si l'on n'a enfin d'une mission si élevée qu'une conception si basse, si terre à terre, n'est-ce point un peu la faute de ceux

d'entre nous qui, par scepticisme, par fausse élégance de dilettante, ou par paresse d'esprit, ou même, quelquefois, par méconnaissance de ce qu'il y avait de plus noble dans leurs devoirs, ont laissé ignorer à nos rivaux que le commandement est un art, un art difficile et complexe : l'art de conduire les hommes, de leur faire accepter tous les sacrifices jusqu'au dernier, celui de la vie; l'art de lutter contre les volontés adverses; l'art de profiter des événemens, de les diriger même et de les maîtriser... Et encore, que cet art a un « sublime, » comme disait Napoléon, et qu'après tout, ne sait parfaitement commander que celui qui sait toujours *discerner, prévoir* et *décider*.

1er janvier 1902. — Service du dimanche, sans inspection... Farniente complet, pour quelques-uns au moins, car le service à bord ne chôme jamais, naturellement. C'est égal, il y a un air de liberté partout... J'arrive à neuf heures, paisiblement, en humant l'air vif et serrant sur mon passage les mains des camarades rencontrés dans l'arsenal presque désert.

A bord, la ruche est calme : simple bourdonnement; quelques petites affaires particulières : le capitaine d'armes houspille un dispensé qui a, — pour la dixième fois! — laissé du linge au sec dans le compartiment J. 110. L'équipage est aux sacs; mais il y a beaucoup de flâneurs sur le pont et certaines cigarettes que l'on se hâte de cacher quand on m'aperçoit. Le maître de quart, les hommes de garde, les timoniers ont un air de circonstance : leurs regards me font joyeux accueil et me disent « bonne année! » Je réponds d'un demi-sourire, et c'est tout ce que permettent, pour l'instant, les convenances hiérarchiques.

En revanche, dans la salle d'armes, près du carré des officiers, les « maîtres chargés » sont déjà réunis, dignes, roides, sanglés dans des habits neufs. L'officier en second vient d'essuyer le compliment entortillé du premier maître de manœuvre, chef de poste. Il remercie; il les loue de leurs bons services et déclare qu'il compte toujours sur eux pour maintenir le *Fontenoy* au rang où... etc., etc.

Nous allons les recevoir tout à l'heure au carré, ces braves gens, et après eux les seconds maîtres, qui, déjà, à l'avant de la batterie, brossent leur veston; et nous leur donnerons un verre de vin blanc, et nous trinquerons avec eux bien cordialement... et, en sortant du carré, Launey, le second maître de manœuvre, un vieux grognard quelque peu frondeur, dira que notre vin

blanc ne vaut pas cher. Tout cela est réglé : ce sont des rites.

En attendant, il s'agit d'aller nous-même chez le commandant, et cette première cérémonie est importante. L'excellent Deros, le mécanicien principal (oh! rien d'un révolutionnaire, celui-là) tire plusieurs fois sa redingote récalcitrante sur un bedon naissant, tandis que le jeune Corley assure d'un coup de doigt le partage d'une jolie barbe blonde sur un faux-col d'une coupe spéciale et d'une élégance exquise : toujours parfaitement habillé, Corley; mais le mérite de son tailleur n'efface pas le sien : c'est un gentil jeune homme et un bon officier, qui, déjà, s'est distingué là-bas...

— Allons, messieurs, dit de M..., le chef du carré, sommes-nous tous là? — Oui?... Je vais faire demander au commandant s'il veut bien nous recevoir.

4 janvier. — Froid noir, vent de sud-est, farouche, glacé. Presque nuit encore à 7 heures un quart du matin, sous les arbres nus et gémissans du glacis. La grande foule des ouvriers est en marche, pesante, endormie encore, le dos plié, les oreilles dans le collet relevé... Et ce flot qui coule, qui coule toujours, s'engouffre sous la voûte du mur d'enceinte de l'arsenal dans un silence lugubre. Que nous sommes loin de ces gaies et bruyantes rentrées d'ouvriers de Toulon! Autre ciel, autre race!...

Passé la porte, le fleuve s'étend, se divise, se disperse : pourtant le gros traverse le « Sahara, » la grande esplanade, dans toute sa longueur. Mais, à la coupure qui sépare le bâtiment des constructions navales de celui de la Majorité générale, tout s'arrête : le pont est ouvert pour laisser passer un sous-marin et la chaloupe à vapeur qui l'escorte.

Le voilà! le voilà qui vient du fond du bassin Napoléon III... c'est le *Calmar*... Sur le bord de la coupure, tout le monde se range, ouvriers, employés, marins, officiers. On a vu bien souvent déjà passer un sous-marin; mais c'est égal, on regarde toujours et c'est toujours intéressant;... non pas que l'on voie rien qui surprenne, un engin nouveau, un appareil mystérieux; non, tout cela est à l'intérieur et, pour le profane, le *Calmar*, — un submersible, — ne se distingue guère d'un torpilleur ordinaire; mais c'est tout de même saisissant, ces hommes qui passent là, devant vous, tranquilles, parfaitement calmes, souriant à une figure amie, et qui tout à l'heure, peut-être, dans un exercice de plongée... Oh! Dieu! L'épouvantable mort, pour une seconde

d'inattention, pour une avarie insignifiante en apparence! La mort lente, au fond de l'eau, dans ce grand cercueil de tôle et à deux pas du port, tout près des siens.

D'Acquerie, le commandant, me fait un petit signe de la main : « Au revoir! » — « Bonne chance, cher ami!... » Ah! le brave officier, solide et ardent à la fois, si enthousiaste de son *Calmar*, et si bien maître de lui, de son bateau, de ses hommes! Ces commandans de sous-marins sont une élite, élite que préparait déjà celle des commandans de torpilleurs. Et c'est au moment où l'officier de vaisseau montre si bien la souplesse d'aptitude que lui donnent son instruction et son expérience, la valeur morale qu'il puise dans son éducation, dans le précoce exercice de la responsabilité, c'est à ce moment qu'il est le plus attaqué de tous côtés!

La Guerre lui a pris, avec les troupes coloniales, ses bases d'opérations, ses batteries, la défense de ses ports, où la haute direction appartient désormais à un général; bientôt elle lui prendra la construction de ses canons, dont se désintéressera, forcément, l'artillerie coloniale. Dans son arsenal même, son autorité est balancée par celle de l'*ingénieur* de sa compétence technique; du nombre de ses ouvriers, de l'importance de ses ateliers et de ses magasins; et aussi par l'influence grandissante du *contrôleur*, qui prétend, dit-on, à la première place, hanté du souvenir à la fois des intendans de Colbert et des commissaires de la Convention... Déraciné, repoussé sur la mer, isolé sur ses vaisseaux, l'officier de marine y retrouve des auxiliaires mécontens, qui commencent à marchander leurs services et à qui préjugés et équivoques gagnent la faveur de l'opinion.

Ce n'est pas tout encore : l'inscription maritime, ce fondement essentiel, est battue en brèche autant par ceux qu'elle protège que par ceux qu'elle gêne. Leurs efforts réunis amèneront tout à l'heure, si l'on n'y prend garde, la disparition bien inopportune de la plus ancienne des applications du socialisme d'État. Enfin, le peu qui subsistait de notre juridiction sur la marine marchande va être aboli : ne s'agit-il pas de favoriser l'ambition envahissante d'un jeune ministère et de satisfaire l'envie hargneuse des capitaines au long cours en même temps que les rancunes des armateurs, dont nous contenons l'avidité?

Ainsi recrutement, organisation, points d'appui, autorité matérielle, hégémonie morale, tout nous manque ou nous est con-

testé; et cependant nous restons responsables de tout! Qu'un désastre maritime survienne. et c'est à nous, — les comparses se dérobant, — c'est à nous seuls que le pays en demandera compte!...

6 janvier. — Notre carène est peinte de frais, luisante, superbe. Cette teinte gris bleuté est fort plaisante à l'œil. On vient de fermer tous les trous, toutes les prises d'eau : la nef est close, bien radoubée et estoupée, disaient nos pères, qui furent beaucoup plus marins qu'on ne le croit. Il n'y a plus qu'à ouvrir les grandes vannes de la porte du bassin et faire rentrer l'eau... Oh! les belles cascades mugissantes qui s'écrasent sur les dalles de granit avec des bouillonnemens de neige et des rejaillissemens d'écume irisée! Du fond du bassin monte lentement une poussière humide, une vapeur fraîche, translucide, sentant la mer, et qu'il fait bon aspirer du couronnement du *Fontenoy*. Laissons monter le flot : dans deux heures, l'immense cuve pleine, le bateau flottera et s'élèvera, plein de force et de vie, au-dessus des parois de sa prison.

Cet après-midi nous reprenons notre première place dans le bassin Charles X.

9 janvier. — Le soir, vers 5 heures, détente générale... Les ouvriers, guignant de l'œil le « surveillant technique, » ont fermé leurs boîtes à outils; ils vont se laver à la fontaine et puis, par groupes, rejoignent le vestiaire. A bord, les permissionnaires, en belle tenue d'hiver, caban compris, se rangent sur le pont à l'appel du capitaine d'armes. Eh! eh! Ils sont déjà moins nombreux... Les fonds sont en baisse : Noël, le Premier de l'an, tout ça coûte cher, voyez-vous. Les gens des bateaux en réserve qui nous entourent apparaissent un à un sur leurs plages. Le travail est fini partout : on s'étire, on bâille, on cause...

Il fait beau, ce soir : le vent est tombé; le ciel s'est adouci. Le voilà tout pommelé, d'un gris rougeâtre, traversé par les flocons gris tendre de la vapeur qui s'échappe du tuyau du *Requin*, rayé par les fines gaules de la mâture de la *Nièvre*. La longue façade de la Majorité, du « groupe flotte, » de la direction du port s'enlève en noir sur le couchant lumineux.

Tout s'apaise, s'amortit, s'éteint; une lourde buée tombe, engluant les pavés. Çà et là, dans le gris assombri, s'allument quelques points jaunes. Celui-ci, tenez, c'est la lampe de l'amiral, du major général qui travaille encore tandis que l'on s'en va.

12 janvier. — Coup de fouet général!... Qu'est-ce qu'il y a donc? — Il y a qu'on active les travaux et qu'il faut que nous soyons en rade le 1er février. Bigre! C'est qu'on n'avait pensé y aller que le 15 et qu'il reste beaucoup à faire. On le fera. Demain, au lieu de 40 ouvriers, il en viendra 70 ou 80. Oui, mais il y a des travaux qu'on n'a point encore commencés, et alors c'est l'inconnu... Et puis, le bord est obligé de suivre l'arsenal; et comment serons-nous « parés » nous-mêmes, si la mise en rade suit de trop près l'achèvement de ces travaux?... Si, par exemple, on ne nous livre le cabestan à vapeur que le 31 janvier, nous n'aurons pas le temps de ravaler nos chaînes d'ancre, — des chaînes énormes, — que nous avions tirées de leur puits pour les visiter. Comment faire nos mouvemens d'embarcations sans treuil à vapeur, et, s'il fallait appareiller, comment éviter de gros ennuis tant que les organes de transmission du blockhaus et de la passerelle de navigation ne seront pas achevés; non seulement achevés, mais parfaitement connus du personnel? Et les escarbilleurs, qui ne doivent être fournis que le 30 et qu'il faudra remonter en toute hâte, et les alimentateurs, qui repartent pour l'atelier parce qu'on y a découvert une fâcheuse malfaçon... Et les tuyautages de vapeur, qui ne sont pas encore garnis, et le linoleum, qui n'est pas cloué, et l'enduit isolant du poste de l'équipage, qui tombe à peine posé... Bast! Tout cela s'arrangera.

Et le charbon, et les vivres, et les tirs au polygone qui viennent brocher sur le tout avec leurs dates impitoyables, depuis que, hélas! nos polygones, avec tant d'autres choses, sont passés à la Guerre?... Allons! ne gémissons pas... Cet écheveau inextricable, nous le débrouillerons tout de même.

15 janvier. — Ça fume! ça fume!... Nous avons en effet 80, quelquefois 90 ouvriers qui font un vacarme d'enfer, si bien que le bateau est inhabitable. Les calfats, surtout, font merveille, accroupis sur leur boîte et enfonçant à coups de maillet le chanvre qu'ils arroseront de brai bouillant tout à l'heure. Comment ces hommes-là ne sont-ils pas sourds?... Ils doivent l'être. Ce que j'admire chez eux, c'est leur parfaite sérénité, leur air abîmé en réflexion. On leur parle... rien! — Ils tapent. On crie... pas davantage! — Ils tapent toujours. On fait de grands gestes... tarare! On les touche du doigt... Ah! ils s'arrêtent, redressent lentement le buste. Ils vous regardent avec des yeux de rêve et répondent : « Qu'est-ce qui gn'a? » d'une voix

blanche, faible... Ils reviennent d'un monde lointain, peut-être de ce paradis des calfats, sur le mont rougeoyant de Six-Fours, près de la Seyne, là-bas...

18 janvier. — Pour échapper quelques instans à l'exaspérant vacarme du bord, je suis allé voir le *Jules-Ferry*. Singulière idée, si l'on veut, car je passe du calfatage au rivetage, et l'un vaut l'autre... Oui, mais ce n'est cependant pas la même chose : au *Jules-Ferry*, je suis en plein air, ou à peu près, sous son immense cale de construction; les lancinantes vibrations de la tôle martelée par une centaine de riveurs entrent par une oreille et sortent par l'autre, tandis que, enfermé dans ma chambre du *Fontenoy*, c'est dans ma pauvre tête que se concentrent les coups de maillet de nos braves calfats...

« Un beau brin de bois, » disait-on autrefois des sveltes et rapides frégates qui remplirent si glorieusement pendant vingt-deux ans, contre les Anglais, le rôle de croiseurs du large. Ces beaux brins de bois étaient quelquefois fort solides : les Américains en construisirent, en 1812, de si bien râblés et de si bien armés qu'ils pouvaient à la rigueur prêter le flanc aux « deux ponts » de Sa Majesté britannique. Au fait, ces frégates-là, c'étaient les *croiseurs cuirassés* d'aujourd'hui. *Nil novi sub sole.*

Je ne dirai pas du *Jules-Ferry* que c'est un « beau brin d'acier. » Non, il est vraiment trop grand, trop lourd (13 000 tonnes!). Et d'ailleurs, à le voir ainsi, ses côtes, ses membres à nu, on sent trop quelle immense quantité de pièces métalliques il faut assembler pour achever l'énorme machine de guerre. Pourtant, grâce à l'heureux ajustage de toutes ces parties, grâce à un savant système de liaisons; grâce aussi au rivetage même qui rend membrure, couples, bordé, vaigrage étroitement solidaires, on peut comparer le grand navire moderne sinon à un brin, du moins à un barreau d'acier, dont il a presque l'homogénéité,... et, malheureusement, l'*élasticité*.

L'élasticité, les vibrations!... Voilà l'écueil de ces trop longues unités de combat : vibrations insupportables à certaines allures, vibrations qui peuvent compromettre l'utilisation militaire du bâtiment. Le problème s'est posé déjà pour d'anciens croiseurs en fer, tel le *Tourville*, justement; puis pour ceux du type *Forbin*. Je me rappelle que M. de B... me disait, il y a quelque douze ans, ses préoccupations à ce sujet et comment il parait à ce grave inconvénient. Mais c'étaient là, je crois, des

solutions particulières, car les solutions générales connues sont peu précises et point toujours efficaces.

22 janvier. — Depuis hier, à l'abri des murailles extérieures du port et du haut édifice de la direction d'artillerie, nous sentons passer les rafales du nord-est, sous un ciel gris de plomb, sous des nuages bas à la fuite éperdue. Le vent « a forcé » tout aujourd'hui et l'on dit qu'il fait très mauvais en rade : un « dundee » anglais est à la côte; le *Cassini* ne peut plus communiquer avec la terre... Il tangue péniblement sur son corps mort, les feux allumés et prêt à tout événement.

Vers 5 heures, au moment de rentrer en ville, la tempête bat son plein. Les vétérans viennent doubler les amarres; partout on prend des précautions... La nuit sera mauvaise. Risquons-nous cependant au dehors. Sur le quai même de l'Artillerie, un tourbillon me jette au bord... Sans un canon d'amarrage qui se trouve là, je tombais à l'eau. M'en voilà quitte pour cette fois, mais assez inquiet sur la suite... Si j'ôtais mon caban, où le vent s'engouffre?... Oui, mais alors, c'est la fluxion de poitrine; ce vent de nord-est est froid en diable. Danger pour danger, gardons le caban.

La première coupure, je la passe sans difficulté, trop vite même, étant vent arrière. Au coin de l'avant-port occupé par le *Requin*, dont les câbles grincent douloureusement, je tourne à gauche; juste au moment où j'arrive devant la Majorité générale, un grand bruit et, patatras! un déluge de briques, de plâtre, de tuyaux... C'est une des cheminées qui s'écroule... En même temps la porte s'ouvre avec fracas et une douzaine de marins, de gardiens, d'employés sortent en courant : la moitié de la haute cheminée est tombée en dedans, dans la cage du grand escalier... Il y a probablement des victimes... Non! Tout bien examiné, point d'accident de personne. C'est miraculeux. Continuons...

Ah! pour franchir la deuxième coupure, c'est une grosse affaire : on y est en travers au vent et il faut se cramponner au garde-fou, se haler à la force des poignets. Cela n'est rien encore : le plus difficile est de passer sans encombre devant le bâtiment des constructions navales, dont la façade fait obstacle aux rafales venues tout droit de l'entrée du port. Là, c'est une rage folle, hurlante, de tourbillons déchaînés qui vous enlèvent, vous couchent, vous renversent en un clin d'œil. Au moment où,

devant moi, un monsieur s'accroupit et essaie de marcher en rampant, je suis précipité sur le mur, où j'irais m'écraser, si je n'avais encore la chance de saisir à deux mains le rebord d'une de ces grandes cuves pleines d'eau, disposées d'avance en cas d'incendie. Je me demande décidément si j'arriverai jamais à la porte de l'arsenal... Mais voici du secours, un grand gaillard de deuxième maître s'approche, courbant le dos : « Capitaine, me dit-il, voulez-vous prendre mon bras? A nous deux, nous nous en tirerons peut-être... — Bien volontiers, ma foi!... »

Nous partons, profitant d'une accalmie entre deux rafales : mais tout à coup, devant le magasin général, une voix nous crie : « Arrêtez! ne passez pas ici : la toiture de la cale s'en va!... » Ah! bien!... Il ne manquait plus que ça!... En effet, les tuiles, les ardoises pleuvent... Par où passer, maintenant? — Et la réflexion me vient qu'après tout, on courrait moins de danger sur le pont du *Fontenoy*, en rade, au large même, qu'ici, dans cet arsenal, les deux pieds sur la terre ferme. Un bâtiment solide, pourvu de tous ses moyens d'action n'a pas grand'chose à craindre du plus mauvais temps que l'on puisse imaginer... Et c'est sans doute ce qui faisait dire au fameux Fabrégas, le patron marseillais, les jours de grand mistral : « Hé! *Bouno Mèro!* Protège le pauvre marin qu'il est à terre... Celui qu'il est à la mer, il se débrouille! »

24 janvier. — Allons! qui est-ce qui se charge de *chemiser nos cylindres d'escarbilleurs?* Sera-ce le service des constructions navales ou le « groupe flotte? »... Théoriquement ce devrait être le groupe flotte, car, enfin, il ne s'agit là que d'une réparation courante... Hé! hé! courante,... pas précisément, et qui pourra tracer exactement, une bonne fois, la limite des réparations courantes et celle des grosses réparations? — Il importe peu dans le cas actuel, puisque le groupe flotte déclare à l'instant qu'il n'est pas en mesure d'exécuter le travail et qu'il passe la main aux constructions navales. Cela arrive souvent : le pauvre groupe flotte n'a jamais pu obtenir le personnel et l'outillage indispensables pour s'acquitter de son rôle, assez modeste pourtant. On voulait, en l'organisant, utiliser, sous la direction d'officiers de marine assistés d'officiers mécaniciens, la main-d'œuvre militaire fournie soit par le dépôt, soit par les noyaux d'équipages des bâtimens en réserve Mais c'étaient là des élémens bien instables! .. On ne voulait pas, d'autre part, se

mettre trop en frais d'outillage, créer un petit arsenal dans le grand, sentant bien que c'était l'écueil du « principe fécond de la *division du travail.* » Division du travail, soit! Mais point *partage des travaux*, ce qui est beaucoup moins fécond...

Et voilà comment le groupe flotte, soutenu, comme par grâce, par des bonnes volontés un peu inconsistantes, mène une existence précaire, inquiète, à côté du puissant organisme qui représente à lui seul les cinq sixièmes de la force productive de l'arsenal. Il disparaîtra quelque jour prochain, avec la formule un peu artificielle de la « séparation de la flotte construite et de la flotte en construction; » il disparaîtra, à la grande satisfaction de tous ceux qui ne veulent pas que l'officier de marine se préoccupe trop des engins qu'on lui prépare, qui ne veulent pas que Siegfried se mêle de forger son épée, ou seulement qu'il en aiguise la pointe quand elle est émoussée.

Tandis que j'allais de l'atelier du groupe flotte aux bureaux des constructions navales pour demander, de la part du commandant, quelle était la solution adoptée, j'ai rencontré S..., un jeune commissaire, tout en l'air, indigné et ravi en même temps. Il paraît qu'un nouvel arrêté l'oblige à descendre, — une fois de plus! — dans la cale à vin pour je ne sais quelle vérification, quelle manipulation. Et, d'autre part, on songerait à lui donner des épaulettes en lui conférant, à bord, la dénomination officielle de « Monsieur le commissaire. » — Les épaulettes!... Monsieur le commissaire!... C'est bien séduisant, tout cela; mais le nouveau service des vivres est bien fastidieux! Ces messieurs disent qu'on les ravale au métier de maître commis. Ils n'ont peut-être pas tort. Seulement, quoi!... Il faut payer le reste. L'abaissement des fonctions et l'exaspération des amours-propres!... Ne seraient-ce point là deux des plus justes caractéristiques du temps présent?...

26 janvier. — Le canot à vapeur nous a été rendu, complètement remis à neuf. L'officier en second m'autorise à m'en servir ce soir pour aller en ville, où j'ai affaire du côté du port de commerce. Enchanté d'ailleurs de quitter le bord au plus vite : le faux pont, la batterie, les superstructures, les passerelles, le mât militaire, tout est livré aux peintres. Et quels peintres!... Qu'il brandisse un pinceau ou qu'il soit armé du modeste « bouchon, » le mathurin est terrible : ce n'est pas assez de dire que son accès est dangereux, car on se garde de l'approcher; il faut

encore l'éviter, il faut fuir, si l'on prétend conserver des vêtemens immaculés.

La rade est belle : le calme du soir après une journée de petites brises folles, de l'ouest au nord. Peu de bâtimens à l'ancre sur ce vaste plan d'eau. Le *Beveziers*, qui nous a précédés de bien peu (décidément, c'est le 30 que nous sortirons de l'arsenal : deux jours de gagnés!... nous nous sommes débrouillés, en effet); le *Beveziers* représente seul notre division et porte le pavillon du contre-amiral. Le *Buffle* est toujours là et toujours prêt à marcher. Au loin, du côté de la digue, le profil bas, estompé, de la vieille batterie flottante l'*Imprenable*, qui, elle, ne bouge jamais, « amarrée à quatre » pour les lancemens de réglage des torpilles automobiles.

Çà et là quelques cotres de pilotes qui rentrent paresseusement, leurs grandes brigantines grises battant au calme, un ou deux pêcheurs qui s'attardent sur leurs petites barques noires, et un *patouillard* à vapeur, fort laid, qui halette en sortant des jetées et s'avise, brusquement, de lancer des torrens de fumée noire. Ce vandale à part, tout est aimable et apaisant dans cette fin d'un beau jour d'hiver où un reste de soleil se joue à jeter de l'or sur la crête des petites vagues mourantes et à peindre en ocre éclatant les flancs massifs du fort de l'île Pelée.

30 janvier. — Allons! c'est fini, c'est bien fini, le port avec tous ses plaisirs et tous ses ennuis. C'est fini de dormir tout son saoul, d'avoir la marchande tous les jours et d'aller flâner en ville un soir sur deux, comme des rentiers... C'est fini, les galoches; c'est fini, les gris sales et les tricots douteux... Mais, parbleu! c'est fini aussi de ne pas pouvoir « en griller une, » quand on en a envie, sans avoir le capitaine d'armes sur le dos, et c'est fini de moisir dans l'eau sale, le museau sur un mur, comme les ânes à la foire!...

Allons! oust!... En rade. Vétérans, câbles, aussières, remorqueurs, et la *Saire* par-ci et la *Divette* par-là, c'est tout la même chose qu'il y a deux mois, sauf que c'est tout le contraire, comme de faire par le flanc droit et par le flanc gauche. Si bien qu'à 10 heures du matin, nous voilà partis et, d'entrée de jeu, pour nous dégourdir les jambes, nous faisons le tour de la digue. Après quoi nous allons nous amarrer « aux quatre coffres » pour rectifier nos compas.

Et que de choses à retoucher encore, pour être vraiment

prêts ! Mais il n'y a pas à dire : il faut que tout soit fini après-demain matin. Nous allons à Saint-Vaast recevoir l'attaque des sous-marins.

1er février, 7 heures et demie. — Calme plat, absolu ; mer d'huile. Le soleil vient de se lever derrière les Becquets. Il monte lentement, gros et rouge, avec, par momens, des éclats vifs quand la brume s'effiloche, des traits de feu qui font luire en jaune clair le glacis qui s'étend sur les eaux délicatement bleutées. Il fera très beau aujourd'hui ; froid, si la brise se lève au nord ; doux, si le calme continue. Les sous-marins ne le souhaitent pas : il leur vaut mieux, pour le succès de leurs attaques, un peu de clapotis qui cache le bout du périscope, l'œil qu'ils promènent sur l'eau.

Les voici justement qui passent, en émergence. Médiocres marcheurs, il faut qu'ils partent avant nous pour arriver sur le champ de bataille après avoir pris au large toutes leurs dispositions. Il y en a quatre, le *Lotus*, le *Brochet*, le *Calmar*, l'*Hippocampe*, soit deux sous-marins et deux submersibles, les deux premiers plus ras sur l'eau, les deux seconds presque aussi hauts qu'un torpilleur ordinaire. Ils passent, et, dans le feu des préparatifs d'appareillage, nous les regardons à peine, ces perfides ennemis... C'est que, fichtre ! l'amiral va venir à bord pour cette sortie : honneur et complication !

8 heures. — Tra la la officiel : sonneries, sifflets (chez nous, c'est avec le sifflet que l'on rend les honneurs ; cette marine est toujours un peu particulière). L'amiral monte à bord au moment où l'officier en second vient dire au commandant que tout est prêt. Il n'y a plus qu'à larguer l'aussière en filin qui nous tient sur le coffre du corps mort.

« Larguez l'aussière ! » — « En arrière, » pour parer le coffre. — « En avant maintenant, à gauche 20 degrés, et puis en route ! » — Le *Beveziers* nous suit et se range dans nos eaux à 300 mètres. Nous sortons par la passe de l'Est, en serrant de près le fort qui termine la digue et laissant à droite celui de l'île Pelée. La brume s'éclaircit, et, derrière nous, le Roule, Cherbourg, les collines d'Octeville, l'arsenal, étalent un panorama charmant. Le Roule, c'est un gros morne rouge sombre, écaillé de rouge clair aux endroits où la mine l'entame pour en tirer des blocs de granit. Entre ce mur abrupt sur lequel une vieille citadelle découpe ses arêtes géométriques et les pentes vertes d'Octeville,

dentelées sur la crête par la frange des arbres dépouillés, juste dans l'axe du port de commerce, se creuse une enfoncée où la brume bleuit, plus épaisse : c'est la trouée de la Divette, le débouché de l'exquise vallée de Quincampoix... Mais tout cela s'estompe vite, s'efface, se confond, car nous allons à bonne allure, favorisés par le courant de flot. Voici le cap Lévi, son phare carré, ses rochers noirs prolongés en chaussée sous-marine, qu'il faut « arrondir. » Voici Barfleur et encore un phare, mais très haut celui-là, très puissant, le phare de Gatteville. Là aussi, des paquets de roches en grands plateaux verdâtres et luisans, sillonnés de chenaux où le courant fait rage, emportant comme des fétus les petites barques de pêche. Ce sont, heureusement, de solides marins que ces gars de la côte : d'ailleurs, avec le calme qu'il fait, un bon coup de gaffe suffit à vous « déborder » des cailloux.

Cap au Sud maintenant, puis au Sud-Est, pour aller prendre le mouillage. Après Barfleur sur sa pointe basse, Saint-Vaast-la-Hougue, gros bourg de pêche, se développe dans un cadre coquet de mamelons boisés, tachetés de maisons blanches et de clochers gris que la Saire aux jolis moulins enlace de ses replis. Au Sud du bourg la citadelle de Vauban, — qui aurait voulu faire ici, et non pas à Cherbourg, le port de guerre dont il sentait bien que les escadres de Louis XIV auraient un jour besoin, — et, plus au Sud encore, l'île fortifiée de Tatihou. C'est là, au pied de ces défenses insuffisantes, que furent brûlés quinze des vaisseaux de Tourville, mal mouillés parce qu'on n'attendait pas de sitôt les alliés, fracassés déjà par la terrible canonnade de l'avant-veille, mal défendus, il faut l'avouer, par des lambeaux d'équipages exténués par la lutte la plus extraordinaire dont l'histoire maritime fasse mention.

9 heures et demie. — Le *Fontenoy* et le *Beveziers* sont mouillés à peu près Nord et Sud avec la Hougue ; au large et à 400 mètres environ, trois torpilleurs, jouant le rôle qui reviendrait plutôt à des contre-torpilleurs, les couvrent contre les sous-marins. Ceux-ci, à la vérité, pourraient prononcer leur attaque du côté opposé et comme s'ils venaient de la côte ; mais il faudrait pour cela qu'ils franchissent des bancs sur lesquels il n'est pas probable qu'ils se risquent.

La veille s'organise à bord des deux cuirassés : une bordée est sur le pont ; des guetteurs sont placés aux bons endroits ; les

pièces d'artillerie légère sont armées et prêtes à tirer des cartouches à blanc. Il est entendu, toutefois, que chaque pièce ne tirera qu'un seul coup sur chaque sous-marin aperçu, — ou présumé, — car comment empêcher qu'on ne confonde, à distance, un manche de gaffe flottant sur l'eau avec le bout d'un périscope?... Les mesures de défense des grands bâtimens mouillés en temps de guerre sur une côte accessible aux sous-marins ne se borneraient d'ailleurs pas là. Les canots à vapeur feraient des rondes tandis que les embarcations à rames tendraient des filets de pêche. On serait, à bord, tout prêt à filer la chaîne de l'ancre par le bout et à mettre les machines en marche. Se mouvoir, se mouvoir rapidement, c'est encore le meilleur moyen d'échapper aux coups de l'ennemi invisible...

10 h. 12. — Un coup de 37 millimètres éclate dans le grand silence, dans le calme plat... C'est le torpilleur de grand'garde au Nord-Est. Qu'a-t-il vu?... Signaux à bras à l'amiral : « Il a cru voir un sous-marin à 300 mètres au large... Le périscope a disparu aussitôt. » Diable!... Quelle route suit maintenant l'ennemi? L'attention redouble et, ma foi! avec une certaine anxiété... C'est prenant, cette affaire-là. Évidemment le capitaine du sous-marin a vu le coup de canon : il a admis que ce premier coup ne pouvait être efficace, en raison de la surprise et de la difficulté toute spéciale d'atteindre, sous plusieurs mètres d'eau, un but assez étendu, sans doute, mais qui ne se révèle que par un point. Il a plongé aussitôt et il fait route sur l'un des cuirassés, le *Beveziers*, probablement, laissant de côté le torpilleur qui ne peut plus rien contre lui. Heureusement pour le *Beveziers* que le sous-marin sera obligé de faire émerger son périscope au moins une fois avant de lancer sa torpille, qu'il ne peut sacrifier sans être assuré d'une bonne direction. Le moment précis de cette émersion, il faut absolument le saisir au vol et faire immédiatement, sans réglage, un feu rapide de toutes pièces, qui encadre le périscope entrevu.

10 h. 16. — Ça y est!... Feu roulant sur toute la ligne des passavans du *Beveziers*... Presque immédiatement après, le sous-marin émerge : c'est le *Brochet*. Son attaque est terminée. L'estime-t-il réussie? C'est ce que dira, demain, le rapport de son commandant. Celui du *Beveziers* signale : « attaque repoussée. » On discutera, s'il y a lieu, mais plus tard.

10 h. 35. — Nouvelle alerte, de notre côté, cette fois. Le tor-

pilleur du Sud-Est a tiré à son tour sur un périscope; plongée rapide du sous-marin qui, moins heureux que le précédent, émerge trop loin, à 700 ou 800 mètres de notre bossoir de bâbord. Il se croyait beaucoup plus près, certainement. Attaque manquée, et comme distance et comme direction, du moins d'après les conventions admises, car après tout, la torpille, lancée réellement à notre adresse, fût peut-être arrivée à son but. Mais il s'agit d'un exercice, n'est-ce pas?... et cet exercice doit être réglé d'une manière précise.

C'est fini pour ce matin. On signale une trêve de 11 heures à 1 heure : « La trêve des confiseurs! » s'écrie Corley en voyant passer les assiettes de petits fours du déjeuner de l'amiral.

2 heures. — Toujours le même temps, parfaitement beau, parfaitement calme. Il fait presque chaud, et je retrouve les impressions que me donnaient autrefois ces admirables « calmes blancs » des tropiques, en pleine mer, à des centaines de lieues de toute terre... Impressions d'éblouissement, de langueur délicieuse, d'anéantissement mystique. Non, rien ne donne mieux l'idée de ce qu'il y a de divin répandu dans les choses, d'infini pénétrant le fini, que cette mer immense, immobile, aux mystérieuses transparences, reflétant un ciel bien plus immense encore, insondable, éternel. Suspendue entre ces deux abîmes, la pensée chancelle et attend « l'Esprit de Dieu s'avançant sur les eaux... »

Qu'un souffle de brise naisse à ce moment, qu'un nuage blanc se forme et passe, que des frissons de rides viennent moirer la glace luisante, et le charme est rompu : l'infini s'éloigne, l'âme descend à fleur des yeux. Après le sublime, ce n'est plus que le joli.

Mais c'est bien le moment de rêver!... Un coup de cornet à bouquin me déchire l'oreille... « Alerte dans le premier secteur! Les 47 de tribord devant, hune et passerelle, parés à tirer!... » Le chef de timonerie, qui a des yeux excellens, croit voir un point qui se meut, à un millier de mètres, à la surface de la mer... Ah! ce calme plat nous rend de fiers services!... « Ce point, le voyez-vous bien, Laneau? — Il me semble, capitaine... »

Tout le monde est accouru, le commandant, l'amiral et son aide de camp, les pilotes aux jumelles subtiles... Hé! en effet, le voilà, ce point! Il grossit, il avance... il avance assez vite même, rayant l'eau de deux traits qui divergent. Pas de doute,

c'est un périscope à l'émergence minima... « Le vois-tu, Perrault?... — Oui?... — Feu, mon garçon, feu tout de suite!... »

C'est l'*Hippocampe!* Son attaque a été audacieuse. C'est qu'il pensait que nous ne verrions pas ce pauvre petit bout de tuyau, et, de fait, s'il y eût eu le moindre clapotis, les meilleurs yeux n'y auraient rien vu.

Un coup, deux coups, toute une pétarade!... Qu'est-ce que c'est encore?... « Capitaine, le *Beveziers* vient de tirer ses pièces d'arrière sur le *Calmar*, mais le *Calmar* avait déjà émergé à 200 mètres environ... »

Ah! diable!... Voilà qui a tout l'air d'une attaque réussie, car ce n'était pas au moment où le sous-marin émergeait (ayant, par conséquent lancé sa torpille) qu'il fallait tirer dessus, mais avant, bien avant... En effet, le *Beveziers* et le *Calmar* — à lui les honneurs de la journée! — signalent en même temps : « attaque réussie. » Touchant et loyal accord. Il ne reste plus qu'à demander à d'Acquerie comment il a mené sa barque pour arriver si près sans que rien le dénonçât. Nous en causerons demain. En attendant on pousse les feux, on réchauffe le guindeau pour virer la chaîne; dans une demi-heure on mettra aux postes d'appareillage et à cinq heures, le jusant nous aidant, comme le flot ce matin, nous serons « à poste » sur notre coffre de Cherbourg. D'ailleurs, tout va bien, la machine tourne rond, comme disait le père Y..., le vieux mécanicien en chef. Nous ne tarderons pas, cette épreuve faite, à regagner Brest et à rejoindre l'escadre du Nord.

***

FRÉDÉRIC LE GRAND

D'APRÈS SA CORRESPONDANCE POLITIQUE

II [1]

L'HOMME

Au mois de décembre de l'année 1745, Frédéric II, roi de Prusse, couvert des lauriers de Hohenfriedberg et de Soor, quittait Dresde, où il venait de signer la paix avec l'ennemi chez l'ennemi, pour rentrer triomphalement à Berlin : c'est alors qu'acclamé par les bourgeois de la capitale, pour la première fois il s'entendit saluer du nom de Grand. L'hommage ne dut pas lui déplaire. Mais il s'était déjà couronné d'un autre nom, d'un nom qui sans doute le flattait davantage parce qu'il ne le devait qu'à lui-même, et que l'histoire lui a conservé parce qu'elle l'a trouvé extraordinairement représentatif non seulement du grand Frédéric, mais de l'esprit de tout son temps : c'est le nom de Philosophe. Le siècle de la philosophie avait donc enfin trouvé un roi digne de lui, un roi qui, comme lui, fût sensible, humain, tolérant et vertueux, ami des lumières et ennemi des préjugés, — car on est tout cela par définition quand on est philosophe, — un roi qui fît de la philosophie, comme il disait un jour, sa « seule passion. »

(1) Voyez la *Revue* du 15 juillet 1902.

Cette « passion » devait un peu surprendre les contemporains chez un fils de celui qu'on avait appelé le roi sergent, un descendant de cette rude lignée d'électeurs brandebourgeois, turbulens et batailleurs, race de colons et de conquérans plutôt que de philosophes. Pourtant Frédéric avait su se mettre au ton, il avait philosophé tout comme un autre, et même à bien des égards mieux que tout autre, à l'école de Bayle d'abord, c'est-à-dire du promoteur originaire de toutes les grandes idées du XVIIIe siècle, puis à celle de Voltaire, c'est-à-dire du représentant de toutes les idées moyennes de son temps. Peut-être n'y a-t-il rien de bien original au fond dans cette philosophie du grand Frédéric, mais ce qui la distingue profondément de celle de Bayle, de Voltaire et de tous les contemporains, c'est l'intérêt pratique qu'il y cherche exclusivement, c'est qu'à ses yeux la philosophie n'a qu'un objet, qui est d'enseigner à agir et à penser, c'est-à-dire à vivre. L'homme, dit-il, est un animal plutôt sensible que raisonnable, il s'agit de le dresser à suivre la raison plutôt que les sens, et de lui apprendre « à mieux remplir ses devoirs en ce monde. » Si Frédéric est philosophe selon son siècle, dans sa philosophie même il reste utilitaire et réaliste selon sa race.

Entre les deux forces opposées dont l'alliance est le trait dominant de la personnalité du grand Frédéric, entre la force de la nature, de la race et du passé, et celle de l'esprit du siècle où il a vécu, de la « philosophie, » de la culture intellectuelle et morale qu'il a prise à la vieille civilisation classique, quel rapport a pu s'établir, où l'équilibre a-t-il fini par se fixer, telle est la grande question de psychologie historique qui se pose au sujet du roi philosophe. C'est une question que nous aimons à résoudre en faisant la plus belle part à l'influence de la « philosophie » dans la psychologie frédéricienne. Nous aimons à voir en Frédéric le « philosophe déplacé, » suivant sa propre expression, le « dilettante » qui sut se faire homme d'épée, homme d'État, « pour l'honneur, » comme dit un jour l'illustre historien H. de Sybel, « par devoir et amour du pays, et qui s'éleva d'un coup, dans une intime indifférence, à la suprême maîtrise de l'art. » Récemment, en France même, une plume savante nous esquissait sous des traits analogues le portrait de « cet homme *purement intellectuel*, si intelligent qu'il semble avoir accompli son œuvre en virtuose et par amour de la diffi-

culté vaincue... » Faut-il enfin rappeler les premiers mots de cette page célèbre que dédie à son héros le profond analyste de *la Jeunesse du Grand Frédéric :* « Génie froid, comme la raison pure, maître de lui, sûr de lui, sincère envers lui-même et d'autant plus capable de tromper les autres, libre de toute prédilection, de tout préjugé, de toute passion...? »

Ne peut-on pas craindre, toutefois, qu'à force d'idéaliser la grande figure de Frédéric, nous ne fassions une place un peu excessive dans notre analyse de l'homme à l'influence de la culture et du milieu, aux dépens de celle de la nature et du passé? A ne plus voir en Frédéric que l'« intellectuel, » le « virtuose, » ne risque-t-on pas de négliger un peu en lui les autres élémens constitutifs de la personnalité, les forces vives de la race et du tempérament, la richesse de cette imagination, l'ardeur de cette faculté maîtresse, la passion de l'action? Sa gloire même ne gagnerait-elle pas à ce qu'on connût mieux, par exemple, les épreuves morales, les crises de découragement et de désespoir par lesquelles passa ce « dilettante » pendant la guerre de Sept ans, puisque c'est l'honneur de sa vie d'avoir surmonté ces épreuves? Telle est du moins la réflexion que suggère l'étude de ce document historique de premier ordre qui est sa *Correspondance politique :* document véridique au premier chef, car les pièces qui le composent n'ont pas été écrites pour le public, comme les œuvres littéraires, ni faites, comme les lettres à Voltaire et à tant d'autres, pour circuler dans le monde des philosophes et des gens de lettres; document très varié d'ailleurs, qui renferme, à côté des papiers purement politiques, nombre de lettres familières où la personnalité se montre en pleine lumière. A l'aide de ce document, nous voudrions tâcher de dégager certains côtés peut-être un peu moins connus de cette figure si connue du grand Frédéric, d'examiner comment et jusqu'où la culture contemporaine a pénétré cette nature et s'est conciliée avec elle, en étudiant d'abord en Frédéric la forme mentale, puis le tempérament et le caractère dominant.

I

On n'ignore pas quelle influence a exercée sur la formation intellectuelle du grand Frédéric la culture philosophique et littéraire du siècle où il a vécu : c'est, on s'en souvient, ce qu'a si

finement indiqué M. Lavisse, dans son *Frédéric avant l'avènement*. Sur le trône comme avant le trône, à travers les soucis de la politique ou de la guerre, Frédéric n'a jamais cessé de cultiver, par la philosophie, au sens très large que le siècle donnait à ce mot, sa propre intelligence. Il s'intéresse à tout, s'assimile tout, lit énormément, — « plus que tous les bénédictins ensemble, » — prenant toujours des notes et faisant des extraits de ses lectures : tout cela, non seulement par curiosité intellectuelle, par ambition de comprendre les êtres et les choses, mais dans une intention utilitaire et consciente, qui est d'apprendre à « penser juste » et de « se former le jugement. » La nature lui a donné un instrument mental extraordinairement puissant; sa force d'attention est telle, dit son lecteur Catt, qu'il peut lire vingt lettres de suite et très rapidement, puis répondre à chacune d'elles sans les relire. La culture contemporaine, d'autre part, j'entends l'esprit classique et logique, avec ses procédés, l'analyse et la synthèse, son but, le jugement généralisateur, est venue discipliner cette intelligence et donner à Frédéric ce qui lui manquait, l'art supérieur de manier un instrument mental supérieur. Mais cet instrument, ce n'est pas elle qui l'a créé de toutes pièces, c'est de la nature, c'est-à-dire de son ascendance et de sa race, que Frédéric le tient, avec ses qualités, ses dispositions innées. Quelles sont ces dispositions et ces qualités, voilà la question qui jusqu'à présent semble être un peu restée dans l'ombre, bien qu'elle ait son intérêt, car, si l'influence du siècle s'est montrée si profitable à la forme d'intelligence de Frédéric, c'est que cette forme mentale se trouvait sensiblement différente de celle des contemporains.

Chez ceux-ci, et surtout dans la société française, qui tient alors le premier rang, l'intelligence est plus abstraite que concrète; et si, vers le milieu du siècle, on commence à saisir l'indice d'un changement d'orientation dans les esprits, la raison logique n'en donne pas moins encore à l'idée le pas sur le fait. Chez Frédéric, au contraire, l'intelligence est concrète essentiellement. Par le fait de la vie de cour ou de salon, dans la société contemporaine, on avait vu se perdre de plus en plus le contact, le sens de la réalité; au contraire, dans le milieu prussien, ce contact s'était accentué, ce sens s'était aiguisé par le fait de la vie de guerre ou d'affaires, par la pratique personnelle, continuelle, du commandement et du gouvernement. L'intelli-

gence de Frédéric, comme celle de ses ancêtres, est réaliste d'instinct; son domaine, ce sont les faits et les intérêts, les faits désirés avec les faits réalisés; la raison n'y règne qu'à côté de l'expérience et de l'observation : faits et idées y sont inséparables.

Frédéric *pense concret*. L'idée lui vient à l'esprit en image, sous forme de représentation de choses réelles. Il a l'imagination positive, visuelle en quelque sorte, et, comme Napoléon, l'esprit topographique très développé, la mémoire étonnamment précise des lieux une fois vus. En revanche, il a horreur de l'abstraction : dès qu'il lui faut sortir du domaine des faits, il devient sceptique. « Notre raison, » dit-il, « n'agit que sur les choses où l'expérience nous éclaire; lui proposer des matières abstraites, c'est l'égarer dans un labyrinthe dont elle ne trouvera jamais l'issue. » Il méprise donc la métaphysique, « un ballon gonflé de vent, » et le plus grand profit qu'il se promet de cet Extrait philosophique qu'il tire du *Dictionnaire* de Bayle, c'est de détourner son esprit comme celui de ses contemporains de la recherche des vérités transcendantes. Quant aux sciences abstraites par excellence, aux mathématiques, dont il avoue qu'il « n'entend pas la langue, » elles lui apparaissent comme « un pur luxe de l'esprit : » la géométrie (c'est le nom qu'il donne à l'ensemble des sciences exactes) « n'est point faite pour le commerce des hommes, je l'abandonne à quelque rêve-creux d'Anglais; qu'il gouverne le ciel comme il lui plaira, je m'en tiens à la planète que j'habite. »

Son style se ressent naturellement de cette horreur de l'abstraction : il est vivant, plastique, plein de relief et de précision, fait pour parler aux yeux. Frédéric écrit en français presque toujours, et, soit dit en passant, d'une fine écriture nerveuse, si élégante et si soignée qu'on pourrait la croire sortie d'une main féminine : une écriture à dérouter les graphologues. Il a le mot juste et jamais vague, la phrase nette, mais dense; on sent que la « crème fouettée » lui répugne. Il a surtout l'instinct de l'expression saillante, mordante, qui matérialise l'idée, qui fait voir la réalité parce qu'elle en émane, parce qu'elle est elle-même objective et concrète. Sans doute, la langue est oratoire par le rythme et l'ampleur de la période, et les passages les plus insignifians, lus à haute voix, prennent une tournure éloquente et soutenue où se reconnaît l'influence classique. Mais l'une des caractéristiques du discours classique est, dit-on, de ne se com-

poser que d' « expressions générales »; or, celles-ci, chez Frédéric, sont restreintes à leur minimum, et, au contraire, si bas ou si familier que soit le mot, pourvu qu'il soit juste et concret, il est bon. Aussi nul style n'est-il plus expressif que celui-là, plus plein de cette qualité qui manquait le plus aux contemporains, la couleur, et de ce style on peut dire, comme de l'esprit même de Frédéric, que, s'il est classique dans la forme, au fond il est réaliste.

De ce réalisme intellectuel, voici une première conséquence : un certain défaut d'esprit psychologique, qui fait que Frédéric juge et comprend souvent mal l'âme du prochain. Très puissant dans le domaine des faits physiques et visibles, on dirait que son instrument mental n'est plus, hors de ce domaine, aussi précis, aussi sûr que d'ordinaire. Ce n'est pas, on l'entend bien, que Frédéric méconnaisse jamais l'importance des phénomènes de l'ordre moral, mais on dirait que, devant cet élément nouveau, passions, préjugés, sentimens, ses regards trop positifs se troublent parfois et restent comme désorientés. Ce n'est pas non plus qu'il manque de prétentions dans cet art difficile, mais précieux aux politiques, la connaissance des hommes dans les affaires, mais ses familiers expriment souvent des doutes sur ses talens de psychologue. Catt, son lecteur, observe plusieurs fois que le roi juge les gens « non pas comme ils sont dans la réalité, mais comme il se les est mis dans la tête pour leur caractère et leurs talens. » « Personne, » dit-il, « n'a cru mieux connaître les hommes et n'en a été plus souvent trompé. » Et c'est d'autant plus grave, ajoute le marquis d'Argens, que, « quand *notre philosophe* se fiche une idée de quelqu'un, bonne ou mauvaise, elle ne sort pas aisément; ce qu'il décide est décidé, et sans appel. » Même sentiment chez Eichel, le secrétaire de cabinet, entre autres au sujet d'un certain lieutenant Haudé, que le roi avait envoyé en mission à Constantinople sous un faux nom, pendant la guerre de Sept ans, afin de presser la Porte de déclarer la guerre à Marie-Thérèse; l'homme était manifestement au-dessous de sa tâche, mais le roi n'en veut pas convenir, et l'idée qu'il se fait de son négociateur varie à chaque courrier, remarque le vieil Eichel, suivant l'idée qu'il se fait de la négociation. Autre exemple : il aime bien Valory, qu'il a eu dix ans à Berlin comme ministre de France; or, il se trompe fort sur son compte lorsqu'il en fait « une bête » que l'on mène à peu près comme on veut. A l'inverse, on le voit s'enthousiasmer parfois

pour tel ou tel sujet d'avenir dont il se promet monts et merveilles ; bientôt il est forcé de décompter, mais laisse alors quand même l'agent dans le poste où il l'a mis, disant : « Mon cheval butte, je le sais, mais j'aime mieux le garder que d'en prendre un autre dont j'ignorerais les tares. »

Il y a une seconde conséquence à marquer du caractère concret de l'instrument mental chez Frédéric. Demandons au roi philosophe ce qu'il pense des philosophes « radicaux, » si l'on peut ainsi parler, de la seconde moitié de son siècle, lui l'élève de Bayle et de Voltaire, qui célébra avec tant d'enthousiasme l'avènement de la « raison » et la guerre au « fanatisme. » Celui qui lui déplaît encore le moins, parce qu'il le juge irresponsable et malheureux, c'est Rousseau : cet « énergumène » le fait sourire, il le plaint, le protège, tout en le méprisant, et sans faire à ses « misérables paradoxes » l'honneur d'une réfutation. Les Encyclopédistes, d'Alembert excepté, n'excitent plus son dédain, mais sa colère et sa répulsion. Diderot le « révolte » par le « ton suffisant et l'arrogance » de ses livres « dont on ne saurait soutenir la lecture. » Helvétius, dans sa théorie de la toute-puissance de l'éducation, « se mêle de ce qu'il n'entend pas, et Bayle l'aurait renvoyé à l'école. » Quant à d'Holbach, il le prend spécialement à partie dans une critique de l'*Essai sur les préjugés* et une critique du *Système de la nature*, où il montre avec une grande force de langage quel est le vrai guide de son esprit, « ce grand maître, l'expérience. » Le matérialisme? Il le combat « au nom du monde entier qui prouve l'intelligence créatrice : il ne faut qu'ouvrir les yeux pour s'en convaincre. » La doctrine de l'homme parfait? Il la réfute comme contraire aux faits visibles. Détruire la « superstition? » C'est impossible, donc absurde. Il défend ensuite contre d'Holbach les gouvernemens au nom de la « compétence, » la société au nom de la tradition, la politique au nom de son objet, le moindre mal, par opposition à l'idéal du bien. « Tout cela, » dit-il enfin des belles théories qu'il réfute, « tout cela sent un peu les idées d'un recteur de collège qui, resserré dans un cercle étroit de spéculations, ne connaît ni le monde, ni les gouvernemens, ni les élémens de la politique... Si notre auteur avait été six mois syndic de la petite ville de Pau, dans le Béarn, il apprécierait mieux les hommes qu'il n'apprendra jamais à les connaître par ses vaines spéculations. » Voilà, s'élevant contre l'idéologie

contemporaine, la voix de l'expérience, inspirée non pas seulement par l'instinct de conservation du souverain, mais par le réalisme inné d'un certain instrument mental, différent par nature de celui des contemporains, et qui garde toujours la pensée frédéricienne, en la maintenant sur le solide terrain des faits, contre les vanités et les chimères intellectuelles du siècle.

II

Au point de vue moral, le siècle qu'on a appelé le siècle du grand Frédéric a aussi ses vanités, ses prétentions : c'est la sensibilité d'abord, cette sensibilité superficielle qui se concilie si bien avec l'absence de cœur, et c'est l'épicurisme sceptique, produit artificiel de cette vie de salon qui énerve les caractères et détourne les hommes de l'action. De ces deux formes morales, il semble à première vue que le roi philosophe ait lui-même subi profondément l'empreinte, et, à ne voir que les dehors littéraires ou mondains, l'homme des petits soupers de Potsdam pourrait en effet passer pour l'un des plus représentatifs des membres de cette société brillante et légère, au cadre étroit, qui règne par l'esprit, le ton, la grâce, mais que son élégance même et sa délicatesse vouaient à l'impuissance. Toutefois il faut se méfier d'un trompe-l'œil dans cette ressemblance peut-être plus extérieure que réelle, et savoir reconnaître quel est au vrai, sous le vernis du siècle, le tempérament physique et moral de l'homme.

Nul en son temps ne s'est mis plus vite au diapason de la « sensibilité. » Dès 1744, dans son *Miroir des Princes*, il proclame l'humanité « la vertu cardinale de tout être pensant, » et son cœur dès lors « s'épanouit à la vue des belles âmes qui aiment le bien, » il ne cesse de prêcher de sa parole « généreuse » combien « les faiblesses d'un cœur sensible sont préférables à l'inhumaine dureté des stoïciens. » Il se laisse prendre à moitié, comme ses contemporains, au charme de cette gamme sentimentale dont il manie en maître le doigté, de sorte qu'il mettra, par exemple, une certaine candeur à parler à sa sœur de sa pureté de conscience, ou à son ami Catt de sa délicatesse de cœur; rien ne lui fait horreur, dira-t-il à ce dernier, comme les gens ingrats ou faux : « Savez-vous ce que je fais quand j'en découvre? Je lis Marc Antonin. » — Comme ses contemporains,

il cultive sa sensibilité personnelle, il a des affections, il en jouit, il en souffre. La plus profonde est celle qu'il consacre à sa sœur Wilhelmine, margrave de Bayreuth, dont le rapprochent non seulement les souvenirs de l'enfance commune, mais une confiance réciproque et une touchante similitude de goûts et d'idées. Cette affection fraternelle est un sentiment tendre et grave chez Wilhelmine, un sentiment vif et même passionné, mais surtout intellectuel, cérébral, chez Frédéric, dont la tendresse s'exalte volontiers en transports littéraires et qui, dans sa correspondance avec celle qu'il nomme « son incomparable, son adorable sœur, » « sa Minerve, » « son Caton, » ne semble voir souvent qu'un beau motif de rhétorique, une occasion de philosopher ou de moraliser : c'est en somme chez Frédéric un sentiment très sincère sans doute et profond, mais qui vient de la tête plus que du cœur. La pauvre margrave mourut en 1758, le jour même de la défaite des Prussiens à Hochkirch, et Frédéric eut de cette mort une très vive douleur : quatre jours durant, il resta dans sa chambre à pleurer, les volets à demi clos, mangeant à peine, absorbé dans quelques lectures graves, les oraisons funèbres de Bossuet et de Fléchier; puis, à quelques jours de là, n'imagina-t-il pas, pour se distraire, de composer et de rédiger, sur papier à bordure noire, un grand sermon en quatre points dans la manière de Massillon ou de Bourdaloue?... — On sait d'ailleurs qu'il a beaucoup d'amis, sans parler du prince Henri, son frère, l'habile général de la guerre de Sept ans, qu'il aime et apprécie à sa valeur, non plus que de plusieurs de ses officiers et de ses ministres, qu'il affectionne et traite en camarades, sans façon, avec une franche et droite cordialité. Sa plume, à leur égard, trouve des expressions d'une tendresse charmante parfois, et des hommes comme d'Alembert, comme Lord Maréchal, ou comme le vieux Fouqué, sont plusieurs fois l'objet de ses délicates prévenances. Encore faut-il savoir comment il entend et pratique l'amitié. « Il faut, » lui semble-t-il, « que l'on trouve son intérêt dans ces nœuds resserrés que l'on forme, intérêt de plaisir, de savoir, de consolation, d'utilité; » d'une façon ou de l'autre, ses amis sont ainsi toujours « en service, » et leur fonction consiste à lui procurer ce qu'il appelle « les agrémens de la société. » L'amitié, pour lui, est moins un lien du cœur qu'un attachement utilitaire et raisonné : il aime bien ses amis, mais il les aime surtout pour lui-même.

La « sensibilité, » telle qu'on l'entend dans la société contemporaine, a sa contre-partie dans le scepticisme facile, insouciant, désabusé, d'un monde au goût épicurien et délicat. Tout est un jeu, le plaisir est la loi. Chacun a son talent de salon : Frédéric a sa flûte. Il parle, il écrit au ton de tout le monde, modeste, aimable et railleur, en « bon diable, » comme il dit, qui ne demande qu'à se faire pardonner sa gloire. Dans son cabinet de Sans-Souci, vous croyez qu'il travaille? Il « s'amuse doucement, à son ordinaire, avec de graves billevesées. » Volontiers il plaisante de ces « balivernes, » de « ces misères que les cerveaux brûlés de politiques appellent les grandes affaires. » De ses plus fières victoires il fait « nos sottises héroïques, » et n'hésite pas à se traiter lui-même de « polisson, » pourvu, cela s'entend, que ce soit en comparaison d'Alexandre ou de César. C'est dans le goût du jour de mépriser la gloire, l'ambition, les grandeurs. « Vanité des vanités! vanité des batailles! » s'écriera Frédéric. « Philosophe par inclination, politique par devoir, » il aurait « beaucoup cédé pour vivre en paix, mais... il faut danser! » Il faut agir en roi quand on est roi. Il aime à entretenir ses familiers de son goût « pour la vie paresseuse, » pour la calme existence de « l'homme ignoré dont le bon sens a renoncé dès sa jeunesse à toute sorte de gloire, et dont le sort n'excite pas la cupidité des scélérats, » avec citations de Racine à l'appui : « Heureux qui satisfait de son humble fortune... » Un jour même, il confie à son lecteur Catt « un plan qui lui est cher, » celui de laisser à son frère « les rênes du gouvernement, et de se retirer, non pour aller vivre en catholique dans la Rome moderne, non pour aller se faire abbé de Saint-Germain-des-Prés, mais pour mettre en sage un intervalle entre les tracas et la mort. » Seulement il faut savoir que c'est pendant son « purgatoire » de la guerre de Sept ans, et déjà « presque à demi rôti, » selon son mot, qu'il s'abandonne à l'amertume de ces pensées. Il faut savoir de même que les négociations antiprussiennes de la Russie avec l'Angleterre l'inquiétaient vivement lorsqu'en février 1754 il écrivait à son ami Lord Maréchal ces lignes d'une éloquente tristesse :

Si j'étais aussi maître de mes actions que vous l'êtes des vôtres, il y a longtemps que j'aurais pris un parti semblable (la retraite), mais dans mon métier on est condamné à porter le joug toute la vie. Il n'y a d'heureux dans le monde, croyez-moi, que les personnes qui ont eu assez de sagesse pour

renoncer à toute ambition, ceux dont les noms sont inconnus de la malignité publique et ceux qui savent les lui dérober. La vie est si courte qu'il ne faudrait vivre que pour soi et non pas pour des ingrats qui ne vous tiennent aucun compte de vos peines et qui critiquent aigrement vos actions. Vous trouverez ma lettre d'un goût bien stoïque, mais comptez que ce sont mes véritables sentimens. Quand on a vu longtemps de près les objets de la cupidité publique, le charme s'évanouit et l'on ne tarde pas à se détromper de la valeur chimérique que leur attribue le vulgaire. Cela ne m'empêche pas de faire par devoir ce que mon métier exige de moi, mais je vous assure que c'est souvent en jurant contre mon destin...

Il y a une élégance particulière, une belle gravité dans ces lignes mélancoliques sorties de la plume d'un conquérant comblé par la fortune, comme dans les façons détachées et sereines de juger la vie, la gloire, qu'on trouve souvent dans les lettres familières de Frédéric, et où se reconnaît le cachet du siècle de la philosophie. Est-ce à dire toutefois que, dilettantisme et sensibilité, cette « philosophie » soit tout son caractère? Dilettantisme et sensibilité, sont-ce là les marques profondes des grands maîtres de l'action? Si sincères que soient ces façons de sentir et de penser chez le vainqueur de Rosbach, — et je ne crois pas qu'on puisse les dire affectées, — elles n'en ont pas moins chez lui quelque chose de superficiel, de temporaire, ou de littéraire, suivant le cas, qui en fait plutôt un luxe, une parure morale, qu'un élément premier du caractère, et il ne faudrait pas qu'elles nous fissent illusion sur la réalité, j'entends l'énergie et l'exubérance, du tempérament qu'elles recouvrent et dont elles laissent souvent passer les éruptions brusques, violentes, irrésistibles.

Frédéric est un sanguin. Avant trente ans, il a la goutte, à trente-cinq, une attaque, sous forme d'hémiplégie, bénigne il est vrai, mais qui le laisse dès lors gros et comme enflé du cou, du corps et des jambes, tel que nous le montrent les portraits de sa vieillesse. Il mange énormément; parfois on l'a vu rester six heures à table. Physiquement, sa force est remarquable, et il faut bien qu'elle l'ait été pour lui avoir permis de résister, en temps de paix, à cette activité fébrile qui lui fait cumuler chaque jour la parade, les affaires, l'exercice matinal et le dur travail de tête, et pendant les guerres, pendant la guerre de Sept ans surtout, à la fatigue des marches forcées d'un bout de la Prusse à l'autre, à l'épreuve de cinq jours et cinq nuits de suite passés debout, à l'épuisement final de cette « machine » corporelle qu'il

fait aller « coûte que coûte, » en la traitant, dit-il, « comme une vieille rosse, à grands coups d'éperons. »

Du sanguin, il a d'autre part les symptômes moraux. La gaîté habituelle d'abord, la bonne humeur un peu fantasque dont la mauvaise fortune ne le prive jamais tout à fait, car, aux heures tragiques, il parle parfois encore de ses revers avec un sourire, et avec de bruyans éclats des « tapes » qu'il donne à l'ennemi : certain jour même, au siège d'Olmütz, voilà qu'il lance des entrechats et donne à Catt une leçon de menuet dans une chambre de paysan! Il a ensuite la mobilité de caractère, l'impatience, la sensibilité aux impressions passagères, défauts de jeunesse, qui diminuent, l'âge venant; il a le brillant courage physique, qui fait que, de l'avis de ses officiers, il s'expose toujours trop sur le champ de bataille; il a l'enthousiasme, l'optimisme foncier de l'homme d'action, qui lui montre au bout de l'épreuve le gain plutôt que le risque, et qui fait dire à l'un de ses familiers que chez lui la confiance annonce toujours quelque revers et la crainte quelque succès. Il a surtout l'extraordinaire vivacité, l'exubérance de parole et d'action, les emportemens et les accès de violence qui remplissent son entourage de terreur et dont souffrent ceux mêmes de ses ministres ou de ses généraux qu'il aime le plus, comme Podewils, qui deux fois est accusé de forfaiture, ou comme le vieux maréchal de Schwerin, qui deux fois est menacé de la peine capitale. Dans sa correspondance, les mots sautés et les lapsus abondent presque autant que les gros mots, et, dans les brèves « marginales » qu'il appose chaque matin sur les rapports qui lui sont soumis, on trouve une foule d'expressions dont l'âpreté singulière eût fait frémir de joie le vieux Frédéric-Guillaume : *O asinus asinorum*, « vous êtes fou, » « un tel est un imbécile, » « que le diable l'emporte, » « si vous raisonnez, je vous casse. » Le vieil Eichel, qui le connaît bien et l'aime plus encore, dit un jour de lui, paternellement : « Quand on est bon, on l'est à l'excellence, mais gare la vivacité quand elle nous prend! » Et Frédéric lui-même déclare une fois à Catt, pendant la guerre de Sept ans, qu'au reçu d'une nouvelle, bonne ou mauvaise, « tout le sang lui monte à la tête, son front brûle comme s'il avait la fièvre chaude, » il est « comme dans la braise! »

Agir est un besoin pour un tempérament pareil, vouloir est une fonction instinctive et irrésistible. L'action représente ici bien moins une volonté qu'un consentement ou une satisfaction;

décider ou entreprendre, c'est céder à l'exubérance d'une nature trop forte et d'une imagination trop riche, y céder avec une joie d'autant plus intense que cette nature et cette imagination sont restées dix ans comprimées en vain sous la lourde main du roi Frédéric-Guillaume. Il faut que la vapeur en pression s'échappe de la chaudière : il faut de même que de ce tempérament « bouillant » (c'est le mot de Frédéric) la force intérieure s'échappe en actes de volonté. L'action, chez Frédéric, est une passion. — Voyez les joies souveraines qu'elle lui donne, cette passion : voyez cet amour du risque et de la lutte, du coup de théâtre, cette suprême « satisfaction » qu'il se promet en 1741, « quoi qu'il arrive, » à l'idée de « bouleverser l'Europe, » ces impatiences quand l'occasion se fait attendre de « donner sur les oreilles » aux uns ou aux autres, ou quand il en vient à se demander, comme en juillet 1756, si ses voisins « veulent être rossés ou non. » Notez combien cette passion le soutient dans ses revers, quelle force de résistance elle lui inspire, quel mépris de l'obstacle, quelle confiance en lui-même et en la Prusse, jusqu'à lui faire dire quand il ouvre la guerre de Sept ans : « Il est moralement impossible que nous rations notre coup. » Écoutez enfin ces mots qui parfois lui échappent, ces mots révélateurs où comme en un rayon de soudaine lumière l'homme entier se découvre : « En somme, » dit-il un jour, « il n'y a guère que les fondateurs d'empires qui aient été véritablement des hommes... »

Tel est donc le fond, telle est la « substance, » si l'on peut prendre ce mot aux philosophes, de cette nature impétueuse et exaltée du grand conducteur d'hommes, du créateur d'événemens, de cette nature, dont la sensibilité, l'épicurisme, l'élégant scepticisme du dilettante et de l'intellectuel, ne sont que des formes ou des « modes. » Je ne veux pas dire d'ailleurs que cette nature morale intime soit toujours restée réfractaire à l'influence de la culture philosophique du temps. Frédéric considère que la philosophie est faite pour apprendre « à se décider » aussi bien que pour apprendre « à raisonner, » et il entend qu'après avoir « formé son jugement, » elle lui enseigne à « modérer ses passions. » Seulement cette fonction morale de la philosophie reste latente au cours ordinaire de la vie, elle ne se fait visible et ne s'exerce au grand jour qu'aux heures de crise ou d'épreuve : voyons comment elle a aidé le roi philosophe, pendant l'épreuve de la guerre de Sept ans, à dompter la mauvaise fortune.

III

Sanguin comme il est, on pense bien que le grand Frédéric n'a pas supporté son « martyre » de la guerre de Sept ans avec cette impassibilité fière, cette inébranlable maîtrise de soi qu'on aime à lui prêter lorsqu'on ne voit en lui que le stoïcien. Pouvait-il être donné à un homme, fût-ce à un Frédéric le Grand, ce stoïcisme surhumain qui l'eût fait assister de sang-froid à sa ruine, voir sans trouble se resserrer autour de lui le cercle de fer et de feu, ses soldats combattant à deux contre trois, bientôt à un contre deux, les hommes désertant par masses, Berlin trois fois pris et pillé, les caisses vides, l'Angleterre trahissant la cause commune, lui-même, enfin, « fatigué comme un forçat, » ne comptant plus pour son salut que « sur un miracle ou sur la divine ânerie » de ses adversaires : bref, « toute la boutique renversée, » comme il dit, et presque sans espoir de relèvement?

A vrai dire, sous le stoïcisme de parade il y a bien des tempêtes intérieures, des naufrages d'autant plus désastreux qu'ils succèdent à des journées d'une plus glorieuse confiance. Le reconnaîtrait-on, le héros impassible, maître et sûr de lui-même, sous les traits de cet homme qui tressaille chaque fois que la porte s'ouvre, qui tremble en décachetant une dépêche, sous la figure de ce capitaine qui, le soir du désastre de Kolin, sanglotant, se déclare incapable de dresser un plan de retraite, ou bien qui, le jour où il apprend la défaite d'un de ses lieutenans, confesse qu'il a « le cœur déchiré par trop de passions pour pouvoir écrire une lettre sensée? » — Dans la longue solitude des quartiers d'hiver, c'est au découragement qu'il succombe, par épuisement physique et moral. « Dieu! que je suis las! s'écrie-t-il, je ne vaux plus rien que pour la voirie!... Était-ce la peine de naître?... Oh! que les morts sont plus heureux que les vivans! » Hanté par la vision de la catastrophe finale, du « coup de grâce, » souvent malade et crachant le sang, avec la tête qui lui tourne plusieurs fois par jour, il se frappe, et veut abandonner la partie. La politique même en arrive à ne l'intéresser plus : comme, un jour, on lui avait apporté des lettres de Constantinople (il intriguait à la Porte pour obtenir le concours des Turcs contre l'Autriche) : « Je n'ai pas daigné les lire, dit-il à Finckenstein, je suis si découragé que j'abandonne les affaires au hasard ».

— En campagne, au contraire, après la défaite, c'est le désespoir violent, la révolte contre le destin, ce sont des frémissemens d'indignation, des convulsions folles qui lui arrachent des cris de colère. « Du diable ! La belle gloire, vaincre et mourir ! » Il lui prend « des impatiences de se pendre, comme aux amans de revoir leurs maîtresses absentes, » et « l'envie lui vient de cracher au visage à ceux qui lui souhaitent une longue carrière. » A plusieurs reprises, excédé de misère et n'ayant pu se faire tuer les armes à la main, il envisage résolument sa ressource dernière, le suicide. Une première fois, dans l'été de 1757, battu à Kolin, deux de ses généraux battus à leur tour, accablé lui-même par la crainte de se survivre, il tire de dessous sa chemise la petite boîte d'or qui pend à son cou et qui renferme dix-huit pilules d'opium : « La vie, dit-il alors, nous a été donnée par la nature comme un bienfait ; dès qu'elle cesse de l'être, l'accord finit, et tout homme est maître de finir son infortune quand il le juge à propos ; *on siffle un acteur qui reste sur la scène quand il n'a plus rien à dire...* » Puis, c'est le soir de Kunersdorf, lorsque la bataille qu'il croyait gagnée a tourné en déroute, qu'il voit tout fuir ou mourir autour de lui, et que, d'une armée de cinquante mille hommes, il en rallie trois mille à peine : alors il passe le commandement au général Finck, avec ordre de faire prêter le serment par tout le monde au prince héritier, et mande au ministre Finckenstein ces *ultima verba :* « Je n'ai plus de ressource, et, à ne point mentir, je crois tout perdu. Je ne survivrai point à la perte de ma patrie. Adieu pour jamais. Federic. »

Désespoir ou découragement, c'est l'honneur de Frédéric, et peut-être le premier de ses titres de gloire, d'avoir vaincu l'un et l'autre, comme d'avoir subi sept années durant, sinon sans faiblesse, du moins sans relâche, les épreuves toujours renaissantes de cette lutte avec lui-même, lutte plus tragique, plus grandiose que celle que lui imposaient dans le même temps tous ses ennemis coalisés. Dans chacune de ces crises intérieures, dont on voit les phases successives se dérouler chaque fois presque identiques, Frédéric a eu ce mérite de sentir d'instinct que le mal qui le terrassait était bien trop profond pour pouvoir être attaqué de front, si l'on peut dire, et qu'avant de le combattre, il en fallait d'abord neutraliser les effets les plus graves. Loin de prétendre raisonner sa douleur, il ne va donc pour le moment chercher qu'à l' « étourdir. » — C'est alors qu'il se jette

à corps perdu dans le travail, car « rien ne soulage comme la forte application, » dit-il, de quelque nature qu'elle soit : la besogne politique ou militaire, dont il ne manque jamais, étant de ceux qui font tout par eux-mêmes et qui n'aiment rien tant que d'avoir affaire « par-dessus les oreilles ; » puis l'étude, dans ces longues retraites d'hiver où il vit « en chartreux, » sans sortir de chez lui, sans parler à âme qui vive, sans souper, pour gagner du temps, passant toutes ses journées à lire, à lire d'affilée, par exemple, les seize volumes de l'*Histoire universelle* de Jacques-Auguste de Thou, ou les trente-six volumes de l'*Histoire ecclésiastique* de Fleury, comme il fit pendant le siège de Schweidnitz ; enfin la correspondance, qui lui est aussi un moyen de « se vider le cœur, » car, s'il écrit beaucoup, et longuement, à sa sœur de Bayreuth, à son ami d'Argens, il leur confie que c'est « plutôt pour se soulager que pour les amuser. » — Mais, de tous les moyens de s'étourdir, celui qui lui rend encore le plus de services, c'est la poésie. « Souvent je voudrais m'enivrer pour noyer le chagrin, » explique-t-il un jour à la princesse Amélie, « mais, comme je ne saurais boire, rien ne me dissipe que de faire des vers, et, tant que la distraction dure, je ne sens pas mes malheurs. » De là ce « déluge de vers, qui inonde chacune de ses campagnes, » de vers sur tout et contre tous, dont il emplit sa correspondance : — « Nous autres poètes, nous sommes insupportables, nous fourrons des vers partout, » — et dont il n'a jamais tant fait que pendant l'une de ses plus dures campagnes, celle de 1757, après la défaite de Kolin. C'est pour lui un soulagement physique de rythmer des mots sur un mètre sonore ; comme un travail machinal qui occupe l'esprit sans le fatiguer, cela le « délasse, » c'est le meilleur des alibis.

Une fois la crise aiguë du mal enrayée par ces calmans empiriques, le mal lui-même peut être attaqué directement ; c'est alors que Frédéric appliquera l'antidote au poison, et l'antidote, il le cherchera dans cette « philosophie » où les contemporains ne voient qu'un jeu de l'esprit et dont la force modératrice, après avoir ennobli ses succès, va faire son soutien aux heures d'épreuve. De toutes les doctrines philosophiques qu'il a professées, il y en a une dont la signification est particulièrement profonde et à laquelle il est toute sa vie resté fidèle ; il l'a prise à Leibnitz, par l'intermédiaire de Wolff, pour la développer ensuite par lui-même : c'est celle que nous appelons aujourd'hui

du nom de déterminisme. A la fois métaphysique et psychologique, ce déterminisme ne pouvait, on le pense bien, rester à l'état de pure théorie chez un « praticien » tel que Frédéric; spontanément, son cerveau concret la réalise, et la doctrine abstraite, passant du domaine de la spéculation à celui de la vie, se résout d'elle-même en un principe de résignation fataliste. — Elle lui montre en effet, dans l'homme, un être déterminé dans ses actes, comme dans le monde un Tout réglé par des lois aveugles et immuables. « Instrumens nécessaires d'une main invisible, nous agissons sans savoir ce que nous faisons..., les politiques et les guerriers ne sont que des marionnettes » aux mains de « la destinée qui mène le monde à son gré. » Or, la destinée, « les lois universelles, » veulent une mutation perpétuelle des choses dans cette « lanterne magique » du monde, « de là toutes ces révolutions, ces prospérités, ces infortunes et tous ces jeux de hasard qui ramènent sans cesse des scènes nouvelles : » le monde est « une figure qui passe. » — Et, dans ce monde « où chaque jour nous apprend à mourir, » l'homme n'est pas fait pour être heureux, mais pour remplir sa destinée particulière; tout ce qu'il peut espérer, c'est que les temps mauvais passent comme passent les bons, comme tout passe ici-bas. « La nécessité du mal, l'inutilité du remède, » telle est la pensée dominante que Frédéric « force » en son âme ; « il faut, dit-il, s'attendre à tout : »

Tous les événemens que nous lisons dans l'histoire peuvent se reproduire; les aventures des hommes, tant héroïques qu'ordinaires, font un certain cercle qui tourne toujours : les auteurs changent, mais le fond n'est différent que par de petites circonstances. Ainsi je ne m'étonne de rien. Prétendre que la fortune soit constante, c'est vouloir qu'un chien ait des écailles, un vautour des cornes... Il faut que la fortune soit légère, qu'un papillon ait des ailes, et tant que Jupiter aura ses deux tonneaux dont il verse sur les humains les biens et les maux, que notre destinée soit mêlée, tantôt agréable, et tantôt fâcheuse. Voilà comme les choses iront jusqu'à la fin des temps : *la vie ne nous a été donnée qu'à la condition de nous soumettre à la condition de notre espèce...*

Voilà comment il raisonne philosophiquement sa douleur, et comment il trouve moyen de l'apaiser, sous le prétexte de consoler sa sœur Wilhelmine, à qui il adresse ces lignes. Le mal étant inévitable, « il faut en prendre généreusement son parti : » la vie, qui est trop courte pour les vaines spéculations, est aussi

« trop courte pour les longues douleurs, » c'est un de ses axiomes familiers. « Murmurer ou se plaindre, c'est s'opposer aux lois universelles; » il faut se souvenir toujours qu' « un malheureux de plus ou de moins ne change rien à l'ordre de l'univers. » N'y a-t-il pas un âge où « l'on doit avoir honte de jouer avec l'espérance comme des enfans avec une poupée? » Patience donc, « patience par force : » *chi ha tempo ha vita*, et « quiconque ne sait pas résister au malheur est indigne de la bonne fortune. »

Par cette soumission fataliste à la destinée qui commande au monde et à l'homme dans le monde, Frédéric se relève à l'heure suprême où l'épreuve semble avoir pour jamais brisé sa volonté. La philosophie calme l'excès de sa souffrance; elle ne suffirait pas à ranimer son énergie, elle n'est point un réactif, mais un modérateur, elle lui rend le calme, la patience, et lui permet de s'élever peu à peu au-dessus des événemens pour envisager « sans trop faire la grimace » cette scène dramatique. Et, dès lors, il est sauvé, — jusqu'à la crise prochaine, — car la force du tempérament va d'elle-même reprendre le dessus, car, le sang-froid une fois reconquis, rien n'arrêtera plus la poussée de la nature exubérante qui de nouveau l'entraînera violemment vers l'action. Regardez-le, après la défaite de Kunersdorf, lui si cruellement abattu tout à l'heure. Du jour où il a vaincu son mal, le voilà debout, mû par un ressort soudain, expédiant fiévreusement des ordres pour la reprise des hostilités, retrouvant toute l'ardeur d'autrefois avec l'exaltation de l'énergie virile, — « forçat enchaîné qui se débat pour rompre ses liens, » comme il dit lui-même à Catt. — Il ne parle plus que de « vaincre ou mourir, » de se faire « assommer » en chassant « ces barbares, ces incendiaires, ces infâmes ennemis, » et bientôt il sermonnera rudement Finckenstein : « Toute tiédeur est hors de saison, à des maux désespérés il faut des remèdes désespérés. Vous pensez que je suis un terrible médecin, mais c'est mon malade qui m'oblige à le tirer d'affaire par de pareils moyens, puisqu'il n'y en a pas d'autres... Pour moi, j'ai pris mon parti pour ne pas manquer de fidélité à l'État; je le défendrai jusqu'à la dernière goutte de mon sang, et, si ma canaille m'abandonne, je n'y survivrai pas ! » La confiance et l'optimisme ont si vite repris sur lui leur empire que, moins de deux mois après le désastre, il voudrait réclamer des Anglais une promesse d'accroissement de territoires pour la Prusse, par la raison qu'il lui faut « du

baume pour ses plaies. » Plus d'impossibilité à ses yeux : loin de le rebuter, la difficulté l'encourage, car « il n'y a de mérite dans le monde qu'à la vaincre et l'immortalité n'est qu'à ce prix. » Un jour, aux complimens du ministre d'Angleterre, Mitchell, Frédéric répondra que, quand il voudrait, lui Mitchell, mander à sa cour tout ce qu'il voyait et savait des opérations du roi de Prusse, on n'en voudrait rien croire à Londres ! L'idée du public, de la scène, ne cesse plus d'être présente à ses yeux, elle l'encourage, elle l'excite, comme fait le sentiment même de sa gloire, et son héroïsme dans la lutte inégale et grandiose est ainsi à tout instant multiplié par la pleine conscience qu'il en a, par la pleine confiance qu'il y puise.

IV

Conscience de son génie, confiance en ce génie, ce sentiment de haut et juste orgueil n'est pas fait pour surprendre chez le grand Frédéric. C'est en lui un instinct spontané, naturel, une forme innée de l'être moral. Ce n'est pas la gloire qui l'a mis en son âme, bien que les succès l'aient surexcité, et, plus encore peut-être que les succès, les revers. Frédéric, à peine a-t-il été homme, a connu sa supériorité sur les hommes, par une intuition personnelle et directe, et tout de suite il a commencé à les juger, j'entends à les mépriser, de sorte que, l'âge venant, plus il a de modestie à l'égard de la fortune, de « la très sainte fortune, » plus il a de dédain pour « cette race maudite à laquelle nous appartenons, » pour cette pauvre humanité errante et souffrante qui, selon Malmesbury, lui paraît faite exclusivement pour servir ses désirs et exécuter ses ordres. « Il semblait, » dit Mirabeau, « se croire l'âme universelle du monde... » Ajoutons un trait. Quand nous sommes sincères, dit à propos du roi philosophe l'historien de *la Jeunesse du Grand Frédéric*, notre philosophie obéit toujours à nos instincts. Plus que personne, Frédéric est sincère envers lui-même ; or, il fait précisément de cette haute conception de soi, de sa gloire et de son génie, la base de sa doctrine morale. On cherche trop loin, trop haut, à son gré, le principe du bien, lorsqu'on le met dans sa beauté propre, comme les stoïciens, ou dans une volupté supérieure, comme les épicuriens, ou dans l'amour de Dieu, comme les chrétiens. L'essence de la vertu, et par conséquent du bonheur, c'est, — au

sens le plus élevé du mot, — « l'amour-propre. » Tel est selon lui « le ressort des grandes actions, » « le nerf de l'âme, et le principe de tout ce qui se fait d'utile dans le monde. »

Rien de plus légitime, après tout, chez un Frédéric le Grand que ce sens impérieux de son génie, dont il y aurait quelque banalité sans doute à faire état dans la psychologie frédéricienne, s'il n'avait subi dans l'origine certaines influences qu'il importe de faire ressortir et qui lui ont communiqué par la suite une forme un peu spéciale.

Physiques et morales, on sait quelles épreuves avaient été réservées au grand Frédéric avant son avènement, pendant cette jeunesse si orageuse d'abord, puis si studieuse; on sait comment il a souffert, souvent injustement, et comment, déjà conscient de son génie, il a été humilié par un père dont il redoutait l'humeur, les menaces, les duretés, mais à qui surtout il en voulait pour la vaine faiblesse avec laquelle il menait la politique extérieure de l'État, de cette Prusse qu'alors déjà Frédéric regardait comme sienne, dont l'honneur était le sien, et que l'Europe cependant ne cessait de duper, d'outrager à plaisir. Le roi de Prusse ! disait-on, on peut l'insulter impunément, il charge toujours et jamais il ne tire !... Le nom de Prussien passait pour une flétrissure, et le roi le souffrait ! — De ces souffrances personnelles, comme de ces humiliations politiques dont le grand Frédéric devait plus tard consigner le souvenir dans son *Histoire de mon temps*, celui qui était alors le prince royal de Prusse, l'âme ulcérée, jura de se venger. Or, le 1er juin 1740, le prince royal est roi, et six mois après, par un coup d'audace et de fortune, il a fait éclater aux yeux de l'Europe entière son génie inconnu, sa force méconnue; de toutes parts on le recherche, on le flatte, on le craint, et, en moins de deux ans, ses conquêtes assurées par une paix profitable, sans une faiblesse et sans un revers, il a établi la Prusse grande puissance et légitimé « l'intrus » par la gloire. Sa revanche, dès lors, est dans sa main, il va venger à la fois son orgueil et l'honneur de l'État. Il a souffert ? Il va faire souffrir. Il a été humilié ? Maintenant il va humilier. Cet arriéré de compte qu'il tient en réserve vis-à-vis de l'Europe et de l'humanité, il va le régler. Il y a en lui de l'homme qui, éprouvé dans sa jeunesse, a subi l'outrage et la dureté du monde, et qui, un jour, de vaincu devenu vainqueur, prend sa revanche de la vie, avec une âpre joie, et fait enfin payer à autrui le prix de

ses épreuves passées. Notons ce point de vue, qui nous permettra d'expliquer en Frédéric un bon nombre de traits, de façons, d'habitudes qu'autrement on aurait quelque peine à comprendre.

Il y a d'abord dans ses mœurs journalières tout un ordre de faits bien connus qu'il suffit d'éclairer sous ce jour nouveau pour en rendre raison. Veut-on des exemples? C'est, dans la conversation, l'esprit de contradiction, que signalent tous les contemporains, et qui s'allie assez curieusement chez Frédéric avec l'impatience de toute contradiction et l'habitude de tourner toute objection en ridicule. C'est, dans la correspondance, le ton dogmatique de ces longues tirades philosophiques ou morales où il aime à faire la leçon à ses proches. C'est ce penchant pour le sarcasme et le persiflage, que flattent trop souvent ses familiers pour lui faire leur cour, ce plaisir qu'il prend à blesser ou à ridiculiser les gens et jusqu'à ses amis comme d'Argens et Jordan, cette sévérité mordante, cruelle parfois, qu'il met dans ses appréciations sur les contemporains, sur Fleury, Walpole, d'Argenson, et qui fait comme des caricatures de plusieurs de ses portraits historiques. C'est encore cette affectation avec laquelle il fait montre de son irréligion, de ses impiétés, et dont le prince de Ligne, que la « philosophie » n'effrayait pas cependant, prenait prétexte pour dire que le roi de Prusse « mettait vraiment un peu trop de prix à sa damnation, et qu'il s'en vantait trop. » Ce sont enfin les fanfaronnades humoristiques, les gasconnades à demi calculées du grand homme qui s'amuse à vanter sa force, qui aime le *bluff* et le pratique, qui, vers le commencement de la guerre de Sept ans, jure à sa sœur qu'il « ne craint personne, » et lui écrira peu après : « Je n'ai nulle envie de danser sur la corde, mais ces faquins de rois et d'empereurs m'y obligent, et il ne me reste d'autre consolation qu'après avoir fait quelques cabrioles, de leur donner du balancier sur le nez... »

D'autre part, voici dans le gouvernement intérieur du grand Frédéric un fait caractéristique qui se rattache tout naturellement à la même cause : j'entends cette jalousie inquiète, presque morbide, de l'exercice personnel et exclusif du pouvoir absolu. Autoritaire par tempérament, il ne conçoit par expérience qu'une forme possible de gouvernement, c'est l'*autarchie*. « Newton, » dit-il dans son Testament politique, (1) « n'aurait jamais pu dé-

(1) Ceci est en français dans l'original, qui n'est pas publié. Je traduis d'après

couvrir son fameux système en collaboration avec Descartes ou Leibnitz. Un système politique doit nécessairement émaner de la tête d'un seul homme, et cet homme, c'est le Roi : Minerve ne peut sortir que du cerveau de Jupiter. » De fait, son gouvernement est non seulement personnel, mais mécanique, car les gens qu'il emploie doivent obéir à ses volontés sans les apprécier, exécuter ses décisions sans jamais prendre une initiative. L'initiative indépendante, sous quelque forme qu'elle s'exerce, conseil, influence, objection ou indiscrétion, voilà ce qu'il redoute toujours et poursuit partout. Jamais, dans ses ordres de deux lignes, il n'énonce un motif, observe un contemporain qui a servi dans son cabinet, de peur que ce motif ne soit discuté; il n'accepte pas une observation, si humble soit-elle : « Mon cher, vous n'y entendez rien, » ceci clôt le débat. Il trompe ses ministres, afin de les éprouver, et leur cache parfois ses décisions les plus graves. Pour lui faire adopter telle ou telle mesure sans le froisser, on invente alors d'habiles détours, à l'exemple du chancelier Cocceji, qui, désirant opérer certaine réforme judiciaire, imagina d'en faire suggérer au roi la pensée par l'intermédiaire du général de Goltz, que Frédéric estimait bon militaire. Jamais enfin le roi ne tolère qu'on provoque son initiative, et, depuis les plus légères faveurs jusqu'aux plus grandes résolutions, tout doit venir de son propre mouvement. Comme le général de Prittwitz intercédait un jour pour obtenir le grand cordon de l'Aigle Noir, Frédéric refuse en disant : « Mon ordre est comme la grâce efficace, il se donne, et ne se mérite pas. »

On conçoit que, dans les affaires extérieures, cet instinct autoritaire, cet âpre esprit de revanche qu'excite en Frédéric le souvenir des injures et des injustices passées, se fasse sentir plus vivement que partout ailleurs, et risque parfois de nuire à ses calculs politiques. Il n'est rien au monde de si conservateur que la diplomatie, du moins dans les formes, et ce sont justement ces formes, ces traditions de chancelleries, ces susceptibilités de cabinets que Frédéric prendra plaisir à bouleverser de son sans-gêne moqueur. Comblé du premier coup par la fortune, il se croit naturellement tout permis vis-à-vis de ce vieux monde dont l'impuissance et les prétentions lui font pitié. N'est-

l'allemand qui en a été donné par L. von Ranke, *Zwolf Bücher preussischer Geschichte*, III, 303, et R. Koser, *König Friedrich der Grosse*, I, 313.

ce pas enfin son tour, et le tour de la Prusse, d'humilier ces cours orgueilleuses dont l'insolence jadis l'a fait souffrir ? Peu lui importe ici la loi des convenances, la signification sociale ou morale de ses actes et de ses paroles. Volontiers, lorsqu'il prétend avoir assisté la France ou l'Angleterre, il écrit à George II : « Je compte que vous n'oublierez pas le service que je vous rends, » et au cardinal de Fleury : « J'espère que je n'obligerai pas un ingrat. » Prétextes ou excuses, il ne lui déplaît pas, quand il en faut donner, de les donner médiocres, ou pires, pour bien marquer son dédain des mots, des formules et de la « charlatanerie » diplomatique. Faut-il gagner les gens ? Il les flatte sans scrupule. Pitt est « un vrai Romain ; » Fleury, le « Mentor de la France, » l' « Atlas de l'Europe, » et l'on fait « des vœux pour la conservation de ces jours auxquels tient le destin de l'Europe et de presque tout le monde habité. » Il semble qu'il s'amuse cordialement à rédiger ces « déclarations galantes, » — souvent aussi railleuses au fond que « galantes » en la forme, — et plus encore, parfois, à troquer brusquement le « miel » de l'adulation pour le gros sel de la menace ou de l'impertinence.

Quant à lui, cela ne l'empêche pas de faire le susceptible en affaires, de se montrer irritable et soupçonneux dans les négociations, de voir partout des menaces à son indépendance et de prétendre sans cesse qu'on lui manque, en accusant tous ses alliés, les uns après les autres, de vouloir faire de lui leur valet, alors qu'au su et au vu de tout le monde, c'est lui qui sait toujours tirer tout le profit de ses alliances. Que le calcul ait ici sa part, cela va de soi ; mais il y a surtout l'instinct de la revanche à prendre sur l'Europe et sur le passé. Voudrait-on le traiter toujours « comme le despote de Valachie à l'égard de la Porte ? » Non, ces temps-là ne sont plus, et il faut que nul n'en ignore. Alors, quand on s'y attend le moins, le voilà qui se fâche et monte sur ses grands chevaux, se fait insolent et hautain, raille et blesse tout le monde, et fait à propos d'une bagatelle « un carillon de tous les diables, » pour l'intime satisfaction de faire sentir la griffe après avoir montré la patte de velours. En 1755, deux mois après cette fameuse convention de Westminster qu'il s'efforce de justifier tant bien que mal à Versailles, il fait parler au ministère de France sur ce ton gouailleur : « J'ai toujours cru que les alliances étaient fondées sur l'intérêt réciproque des

alliés. M. Rouillé a peut-être d'autres notions, et je le prie de me les communiquer pour m'éclaircir là-dessus. Hugo Grotius et Pufendorf les ont ignorées, mais c'étaient apparemment des bêtes. » Il provoque au lieu d'expliquer, gratuitement, de même qu'il froisse sans cesse ses alliés, Louis XV ou George II, par des allusions à la grandeur passée de la politique d'un Louis XIV, ou à l'habileté sans pareille de celle d'un Guillaume III. Enfin, allié de la France, et désirant obtenir du cabinet de Versailles la promesse d'une action vigoureuse en Allemagne, il remet à cette intention au marquis de Valory un mémoire portant ce titre significatif : « Projet que doivent suivre les Français, s'ils sont sensés. » — Ne semble-t-il pas qu'il y ait, dans ces façons et ces paroles impérieuses, toute l'amertume du souvenir des jours passés qui lui remonte aux lèvres, et qu'en un rictus sardonique il crache enfin à la face de l'Europe ?...

V

C'est ainsi un précieux service que rend la publication de la *Correspondance politique* à la psychologie et à l'histoire en ressuscitant, dans son vrai cadre d'homme d'État et d'homme de guerre, mais au naturel, sans pose littéraire ni réserve diplomatique, cette grande figure toujours un peu énigmatique et troublante de *l'Homme de Prusse*, comme disait lord Chesterfield avec une familiarité qui n'était pas mal reçue à Sans-Souci. Sous le héros, sous le grand homme, elle fait revivre l'homme ; elle nous restitue ce qu'il a d'humain, de *menschlich* dans cet *Uebermensch* Et ceci n'est certes pas pour le diminuer. Il a été un politique, et, comme les politiques de son temps, — de tous les temps, — il a intrigué, rusé, il a joué, dupé son monde, il a fait la politique de son intérêt, car il n'y en a point d'autre, et, s'il a mis à ce jeu non pas plus d'immoralité que ses contemporains, mais plus de cynisme, le cynisme ne serait-il pas ici, en regard de l'hypocrisie, presque une vertu ? Ses œuvres littéraires le rabaisseraient plutôt à nos yeux, car elles nous le présentent sous un jour factice et faux. Quant à sa correspondance politique, elle ne peut que le grandir en nous montrant en lui, non pas la « raison pure, » non pas cet impeccable logicien, cet impassible stoïcien, toujours maître de lui, toujours sûr de lui, mais un homme, avec la marque du génie, un homme qui a lutté, peiné, souffert,

— comme les autres, — et qui de toutes les épreuves est sorti vainqueur : un homme d'action par-dessus tout, ardent et violent, optimiste, sanguin, exalté et souvent cornélien d'expression, ayant fait des fautes par excès de mobilité, de vivacité, mais ayant su toujours les réparer par l'adresse et la ténacité, ayant subi toutes les angoisses du désespoir et de la révolte contre le destin, mais ayant su toujours se relever par la philosophie; philosophe, mais philosophe utilitaire et positif, n'ayant du sceptique ou du dilettante que les formes superficielles; passionné enfin pour l'exercice de ses facultés de prince et de capitaine, pour son devoir de Serviteur d'État, lequel domine sa vie entière et l'ennoblit d'un rayon d'idéal.

Son génie semble né du choc de deux forces contraires, qu'on retrouve toujours présentes et qui souvent font apparaître en lui comme deux personnages distincts; l'une est instinctive et innée, l'autre acquise et réfléchie : c'est celle de la nature et celle de la culture contemporaine, celle de l'esprit du siècle et celle de la race ou du passé. Deux forces inégales, et dont l'opposition est flagrante : le siècle est d'esprit abstrait, selon la tradition classique, de caractère sceptique et léger, tandis que Frédéric a par nature l'intelligence concrète et le tempérament exubérant d'énergie. A l'influence du siècle, Frédéric a pris le vernis de l'homme sensible et de l'intellectuel, il a pris cette finesse et cette sérénité de pensée, cette humanité délicate, cet amour des lettres, ce ton de modestie légère qui se retrouve dans la simplicité de ses manières de souverain, bref tout ce qui fait l'ornement d'une vie que la politique n'absorbait pas tout entière, et tout ce qui peut justifier son mot: « J'étais fait pour vivre en sage. » Mais ce qu'il prend surtout à la culture contemporaine, c'est cette raison logique qui l'aide à tirer de son cerveau concret des jugemens clairs et sûrs, c'est ce déterminisme patient qui l'aide dans la mauvaise fortune à dompter la violence de ses passions. La culture philosophique féconde son esprit, modère son tempérament

Elle aide en lui la nature, mais la nature créatrice reste prépondérante en lui. Les deux forces qui dominent en lui tout l'être, l'ardeur du tempérament d'action, la puissance de l'esprit positif, c'est à la nature qu'il les doit, c'est à sa race, au sang et au milieu de ses ancêtres. N'est-ce pas la nature qui a mis en son âme le sens de son devoir envers l'État, et, quelque réserve

que l'on puisse faire sur la portée de cette formule du serviteur public, n'y trouve-t-on pas profondément gravée la marque de l'esprit prussien, autant et plus que dans l'impératif catégorique de Kant, dont il est intéressant de la rapprocher, si bien qu'un Bismarck, en ce siècle, n'a rien pu faire de mieux que de la ressusciter, en faisant du « serviteur de l'État » l'« officier du pays ? » N'est-ce pas la nature encore qui a mis en son âme ce réalisme d'esprit et de volonté qui lui fait toujours voir et vouloir des choses réelles en un temps où le vieux monde semblait avoir un peu désappris l'un et l'autre? C'est elle ainsi qui a fait sa victoire sur son siècle, car cette victoire, c'est celle du réalisme sur l'idéologie et le dilettantisme, et, quelque influence qu'ait exercée sur lui la culture contemporaine, il faut reconnaître que, par son génie, ses succès, sa fonction historique, Frédéric est de sa race plus encore que de son siècle.

Carlyle l'a défini d'un de ces mots saillans et un peu étranges dont il a le secret: Frédéric, dit-il, est une Réalité. Il est une Réalité consciente, agissante, indépendante, qui se meut librement dans un vain monde de préjugés, d'illusions et d'apparences. Seul de son temps il a été *en acte*, et c'est pourquoi seul de son temps il a fait œuvre effective, définitive, il a été créateur, « fondateur d'Empire, » selon ce mot qu'il aimait. Mais tout ici n'est pas Réalité. S'il y a plus de grandeur que de grâce, s'il y a plus de force que d'idéal dans cette figure du « grand acteur du temps, » il y a de la beauté en elle, il y en a surtout à l'heure du revers dans cette virilité, cette force de résistance et de résignation où Michelet admirait le « Triomphe de la Volonté. » Il y a peu de spectacles au monde comme de voir se redresser sous les coups de la fortune cet homme brisé par la défaite et la torture morale, de voir comment il se roidit et « apprend à son âme, *à coups de bâton*, à devenir patiente et tranquille, » comment il se reprend à la lutte et lutte jusqu'à vaincre l'ennemi, le sort et lui-même : c'est à ces heures-là qu'avec les historiens d'outre-Rhin on pourra reconnaître, dans Frédéric le Grand, le *plus grand Frédéric*.

LOUIS PAUL-DUBOIS.

LES
ÉPOQUES DE LA MUSIQUE

LA CANTATE ET L'ORATORIO

Nous nous proposons d'étudier ici non pas un élément de la musique : récitatif, mélodie ou polyphonie; mais un genre musical où se rencontrent, soit isolés, soit ensemble, ces élémens divers. L'ordre du sentiment religieux, ou, comme eût dit Renan, la catégorie du divin, comporte en musique deux modes principaux d'expression. Le chant grégorien et la polyphonie vocale *alla Palestrina* constituent, — nous l'avons vu naguère, — la musique liturgique ou d'église. Plus libre, bien que parfois aussi sainte; faite au commencement pour le théâtre, ensuite pour le concert, plutôt que pour le culte (bien qu'elle y ait été parfois associée), la musique sacrée va nous occuper maintenant. Elle consiste surtout dans la Cantate et l'Oratorio. Bach et Hændel en furent les dieux au XVIIIe siècle. Au XVIIe, Schütz et Carissimi avaient été leurs précurseurs, et leur prophète, en la dernière année du XVIe, est Emilio del Cavaliere.

I

C'est en 1600, l'année même où parurent à Florence les deux *Euridice*, que fut donnée à Rome *la Rappresentazione di anima e di corpo*. « Représentation » complète et spectacle autant

qu'audition, car l'Oratorio, dont l'œuvre d'Emilio del Cavaliere est le premier exemplaire, fut d'abord et demeura quelque temps un opéra religieux, mais un véritable opéra.

L'origine du genre et l'étymologie du mot sont connues. On sait que saint Philippe de Néri fut à la fois le fondateur de l'Oratoire et de l'Oratorio. « Il aimait fortement la musique, a dit l'un de ses derniers et le plus éminent de ses biographes, et elle fut toujours à la tête de ses pensées (1). » Oui, même de ses pensées monastiques, et dans le premier chapitre des constitutions de son ordre il est écrit : « *Musico concentu excitentur ad cœlestia contemplanda.* Il faut, par le chant en commun, s'exciter à la contemplation des choses célestes. » Au nombre de ses amis et pénitens, saint Philippe compta non seulement Palestrina, mais l'un des premiers parmi les musiciens de l'époque, le premier peut-être jusqu'au jour où Palestrina « le chassa du nid, » le pieux et pur Animuccia. Saint Philippe avait fait de lui le maître de chapelle de sa congrégation. Il l'avait également prié de composer quelques œuvres extra-liturgiques pour l'édification et le divertissement des jeunes gens qu'il aimait à rassembler autour de lui. On désignait généralement sous le nom de « Laudes » les diverses pièces de musique destinées à ces réunions, qui ne tardèrent pas à devenir de vrais concerts spirituels. Animuccia lui-même en témoigne dans la préface de son second livre de *Laudes :* « Il y a déjà quelques années que, pour la consolation de ceux qui venaient à l'oratoire de Saint-Jérôme, je publiai le premier livre des *Laudes.* Je m'efforçai d'y garder une certaine simplicité qui paraissait convenir aux paroles, à la qualité de ce lieu de prière et à mon dessein, qui était seulement d'exciter la dévotion. Mais le susdit oratoire étant venu par la grâce de Dieu à s'accroître avec le concours de prélats et de gentilshommes très principaux, il m'a paru convenable d'accroître aussi dans ce second livre les harmonies et les accords, variant la musique de diverses façons, la faisant tantôt sur des paroles latines, tantôt sur des paroles italiennes, tantôt avec un plus grand nombre de voix et tantôt un moindre, avec des vers tantôt d'une façon et tantôt d'une autre, m'embrouillant le moins possible avec les fugues et les inventions, pour ne pas obscurcir l'intelligence des paroles ; afin que par leur efficacité, aidées par

(1) *Vie de saint Philippe Néri,* par Son Éminence le cardinal Capecelatro, archevêque de Capoue ; traduction du P. Bezin. 2 vol. Paris, Poussielgue, 1889.

l'harmonie, elles pussent pénétrer plus doucement le cœur de celui qui écoute (1). »

Nous avons ici l'idée première et comme l'ébauche de ce que fut, cinq ans après la mort de saint Philippe de Néri, *la Rappresentazione di anima e di corpo.*

Emilio del Cavaliere, intendant de la musique du grand-duc de Toscane, avait été l'un des familiers de la *Camerata* de Bardi, l'un des créateurs, avec les Peri, les Corsi, les Caccini, de l'opéra récitatif ou florentin. On cite de lui dans ce genre quelques essais profanes. Trois pastorales : *il Satiro*, *la Disperazione di Fileno*, *il Giuoco della Cieca*, précédèrent l'œuvre sacrée qui devait être l'offrande et comme la consécration à Dieu du style nouveau.

Elle a pour sujet le mystère fondamental et le drame par excellence, le mieux fait pour nous intéresser et nous émouvoir, puisque c'est celui de notre nature et de notre destinée. *Anima e corpo;* ces deux mots qui, rapprochés ou plutôt opposés, nous disent tout de nous-mêmes, le poète les a délayés en trois actes que gâte trop souvent l'abus de l'allégorie et de l'abstraction.

Un de nos confrères, à qui rien de la musique de ce temps-là n'est étranger, M. Romain Rolland, a publié quelques morceaux de *la Rappresentazione*. L'un est un quatuor vocal et semble un dernier hommage à cette polyphonie des voix que l'on commençait alors d'abandonner. Une autre page est la plainte vraiment tragique du corps, incertain entre l'âme et les sens. La beauté de ce chant est la beauté sobre, pour ne pas dire pauvre, commune aux œuvres monodiques de ce temps; elle tient beaucoup moins à la grâce ou à la force de la mélodie, laquelle ne faisait alors que de naître, qu'à la justesse de l'accent et de la déclamation.

Le défaut capital de l'œuvre, et M. Rolland a raison d'y insister, c'est l'abstraction. « Les personnages sont : le Temps, le Corps, l'Ame, la Raison (*Intelletto*), la Réflexion (*Consiglio*), le Plaisir avec deux compagnons, le Monde et la Vie mondaine, l'ange gardien, les anges du ciel, les âmes damnées en enfer, les âmes bienheureuses du paradis et le chœur.

La Rappresentazione a trois actes. Il n'y a guère de lien dramatique, ou seulement logique entre les scènes. Dans leur ensemble, on peut dire que le premier acte représente les inquié-

(1) Cité par le cardinal Capecelatro.

tudes de l'âme humaine; le second, les tentations du plaisir et du monde, victorieusement repoussées; le troisième, le spectacle du paradis et de l'enfer, et l'apothéose de l'âme sauvée (1). »

A tout ce symbolisme s'ajoute, en dépit de l'apparente contradiction, la figuration matérielle. L'auteur y attache une grande importance. Il en détermine exactement les conditions et les détails mêmes. Quand l'ange gardien de l'âme arrache au Monde et à la Vie mondaine leurs parures, « on voit grande pauvreté, et laideur, et squelette de mort. » Victorieux de la tentation, le Corps se débarrasse de ses vains ornemens : collier d'or et plume au chapeau. L'oratorio comporte même une partie chorégraphique : « des pas graves pendant le chœur, et, dans les ritournelles, des pas de quatre danseurs qui *ballino esquisitamente un ballo saltato con capriole* (2). »

Sur certaines questions de théâtre : optique, acoustique, interprétation, Emilio del Cavaliere professe déjà les idées wagnériennes. « Il veut que la salle de spectacle ne contienne pas plus de mille personnes, commodément assises; car dans des salles plus grandes, les paroles ne peuvent être entendues de tous, et le chanteur doit forcer sa voix, ce qui fausse le sentiment. « La musique ennuie, quand on n'entend plus les paroles. » Le chœur doit prendre part à l'action, varier ses mouvemens et ses gestes et ne pas manœuvrer avec l'uniformité d'une troupe d'automates. L'orchestre est invisible, caché derrière un rideau. Il est des plus simples : quelques instrumens à cordes, un *clavicembalo* et un *organo soave*... L'essentiel de la tragédie musicale nouvelle était le jeu et la déclamation du chanteur. Cavaliere lui demande avant tout de faire bien clairement entendre les paroles et de chanter avec justesse, sans passages d'agrément (3). »

On reconnaît ici la pure doctrine de Florence. Et puis et surtout certains passages du naïf et vieux mystère en disent assez l'intention sérieuse et vraiment sacrée. Par le sentiment, sinon par l'exécution, tel duo de l'âme et du corps annonce, près de cent cinquante ans à l'avance, les mystiques dialogues de Bach.

(1) *Le Drame religieux au XVIIe siècle*, par M. Romain Rolland (*Tribune de Saint-Gervais*, juin 1899). — Consulter également sur les origines de l'Oratorio, sur les œuvres d'Emilio del Cavaliere, de Carissimi, de Schütz, l'ouvrage capital du même auteur : *Histoire de l'Opéra en Europe;* Thorin, 1895.

(2) M. Romain Rolland, *loc. cit.*

(3) *Id.*; *ibid.*

Il n'est pas jusqu'à ces deux seuls mots : *Anima e Corpo*, qui ne nous paraissent un peu comme les deux aspects ou les deux faces de l'art religieux que nous commençons d'étudier. Quatre musiciens illustres se le partagent deux à deux. Carissimi d'abord et plus tard Hændel chanteront de préférence les grands drames et les grandes figures des livres saints, l'histoire extérieure et les héros. Schütz, et Bach après lui, entreront plus avant : ce que cherchera, ce que saisira leur génie, c'est le sens et le goût du divin, c'est le rapport intime entre l'âme et Dieu. Tous les quatre contribueront ainsi à la perfection d'un idéal unique, et le titre même du premier des oratorios définit en quelque sorte à l'avance le programme qu'une double évolution remplira tout entier.

L'exemple d'Emilio del Cavaliere fut promptement imité. D'autres œuvres, analogues mais inférieures, suivirent la sienne et pendant un demi-siècle le goût de l'allégorie et de l'abstraction d'une part, de l'autre, l'amour croissant de la représentation théâtrale égara le génie, qui naissait à peine, de la musique sacrée. L'*Eumelio* d'Agostino Agazzari (1606) n'est qu'une « moralité » pieuse sous des dehors païens. « La mythologie s'insinue dans la tragédie religieuse et le style érudit dans les confessions de l'âme chrétienne (1). » Rome voit se succéder les oratorios sur le fastueux théâtre créé par les Barberini. C'est, en 1634, le *Sant' Alessio*, dont le poète est un cardinal de l'illustre famille, et Stefano Landi le musicien. Les contemporains ont célébré non seulement les paroles et la partition, mais les magnificences de la mise en scène, des décors et de la machinerie : « le vol des anges parmi les nuées, l'apparition de la Religion dans les airs, les spectacles merveilleux de l'Enfer et du Ciel, l'incomparable perspective des jardins et des portiques (2). »

Il était réservé à un futur pape, au cardinal Giulio Rospigliosi, qui fut Clément IX, de collaborer comme librettiste, avec le compositeur Marazzoli, au chef-d'œuvre de ce genre étrangement religieux. *La Vita humana, ovvero Il trionfo della Pietà* fut représentée trois fois devant la reine Christine de Suède alors de passage à Rome (1656). Le sujet rappelle celui d'*Anima e Corpo*. « C'est le combat journalier de l'*Ame*, symbolisé par les deux castels ennemis de l'*Innocence* et de la *Coulpe*, qui se

(1) M. Romain Rolland.
(2) *Id.*

dressent sur la route où passe la *Vie humaine*, soutenue par l'*Entendement* (1). » Quant à la musique, elle est très loin d'égaler celle de Cavaliere. Elle ne consiste qu'en « d'interminables mélopées, sans énergie d'accent, sans vérité d'expression, qui alourdissent le poème déjà trop long de Clément IX (2). »

Ainsi déviait le génie romain. Carissimi paraît alors et le remet sur la voie : une voie véritablement royale, tant elle a de largeur et de majesté. Comme Palestrina jadis était venu des montagnes de Sabine pour réformer la musique d'église, Carissima descend des monts Albains, et la musique sacrée est sauvée. En retirant le drame religieux du théâtre, il le purifie de tout alliage matériel. Par la substitution des personnages réels aux vagues entités et des sentimens aux sentences, il le dégage de l'allégorie et de l'abstraction. En deux mots il accroît également dans l'oratorio la part de l'idéal et celle de l'humanité.

II

Giacomo Carissimi naquit en 1606 à Marino et mourut à Rome en 1674. Il était « de haute stature, maigre, enclin à la mélancolie » et ces traits de sa personne physique et morale ne s'accordent pas mal avec l'élévation et l'austère sobriété de son art. Nous savons peu de chose de sa vie. D'abord maître de chapelle de la cathédrale d'Assise, il revint à Rome en 1630 pour exercer les mêmes fonctions au Collège germanique de Saint-Apollinaire. Il les conserva jusqu'à sa mort. Le Collège germanique avait été fondé en 1552 par saint Ignace de Loyola pour préparer les jeunes Allemands à la prêtrise. La discipline y était sévère et les moindres détails de la règle y témoignaient d'un esprit rigoureux. Un liséré couleur de sang bordait la robe noire des séminaristes, comme le signe et le gage de leur vocation non seulement au sacerdoce, mais, s'il le fallait, au martyre. Les spectacles ou divertissemens profanes, dont la passion et presque la folie avait gagné même les couvens ou les églises de Rome, étaient bannis de l'austère maison. Mais à la musique du moins les Jésuites firent d'abord une place d'honneur. Les offices de Saint-Apollinaire ne tardèrent pas à devenir célèbres et des maîtres tels que le grand Vittoria formèrent les premiers élèves

(1) M. Romain Rolland, *loc. cit.*
(2) *Id., ibid.*

du Collège germanique à la pratique du chant grégorien et du chant à plusieurs voix.

Cet éclat dura peu. Sous les successeurs de Vittoria, il pâlit et menace de s'éteindre : le génie de Carissimi le ranima. « C'est à Saint-Apollinaire et au collège des Allemands que se rassemblent les meilleurs musiciens de Rome » écrit un voyageur anglais vers le milieu du siècle (1). Sans doute ils y firent entendre maintes fois les oratorios, ou, pour les appeler de leur vrai nom, les « Histoires sacrées » de Carissimi. Œuvres religieuses, mais non liturgiques, « elles ne figuraient point aux offices solennels des jours de fête. Comme les *Laudi spirituali* d'Animuccia ou les *Madrigaux spirituels* de Palestrina, leur place était marquée dans les exercices réservés aux fidèles de quelque pieuse confrérie... On trouvait alors un peu partout dans Rome de ces *Congregazioni dell' Oratorio*, dont les membres, astreints à certaines pratiques de piété, se réunissaient à jour fixe. » Il y a, rapporte encore un voyageur du temps, « une congrégation des frères du Saint-Crucifix, composée des plus grands seigneurs de Rome, qui par conséquent ont le pouvoir d'assembler tout ce que l'Italie produit de plus rare, et en effet les plus excellens musiciens se picquent de s'y trouver, et les plus suffisans compositeurs briguent l'honneur d'y faire entendre leurs compositions et s'efforcent d'y faire paraître tout ce qu'ils ont de meilleur dans leur étude. Cette admirable et ravissante musique ne se fait que les vendredis de Caresme (2) depuis trois heures jusqu'à six... Les voix commençaient par un psalme en forme de motet, et puis tous les instrumens faisaient une belle symphonie. Les voix après chantaient une Histoire du Vieil Testament, en forme d'une Comédie spirituelle, comme celle de Suzanne, de Judith et d'Holopherne, de David et de Goliath. Chaque chantre représentait un personnage de l'histoire et exprimait parfaitement bien l'énergie des paroles. Ensuite un des plus célèbres prédicateurs faisait l'exhortation, laquelle finie, la musique récitait l'Évangile du jour, comme l'histoire de la Samaritaine, de la Cananée, du Lazare, de la Magdelaine et de la Passion de Nostre Seigneur, les chantres imitant parfaitement bien les divers personnages que rapporte l'Évangéliste. Je ne

(1) Voyez : *Giacomo Carissimi*, par M. Henri Quittard (*Tribune de Saint-Gervais*, 1900). Nous avons emprunté beaucoup à cette intéressante et très complète étude.

(2) Suivant d'autres témoignages, les séances étaient plus fréquentes.

saurais assez louer cette musique récitative. Il faut l'avoir entendue sur les lieux pour bien juger de son mérite (1). »

De la nature au moins de cette musique l'intelligent auditeur a bien jugé. « Comédie spirituelle, histoire, imitation ou représentation des personnages, » ces diverses expressions définissent avec justesse un art, un genre dramatique beaucoup plus que lyrique, et tel est en réalité le caractère essentiel des chefs-d'œuvre de Carissimi.

Le génie du maître romain a quelque chose de concret et d'objectif. Il est sensible, comme le sera plus tard le génie de Hændel, à l'extérieur, aux côtés pittoresques et aux dehors éclatans. Carissimi ne s'interdit pas toujours, dans les scènes les plus graves, certains effets ingénieux, ou peut-être ingénus, d'imitation musicale. Dans l'*Histoire du mauvais riche*, à ces mots : « *Hic gaudia in fletus æternos vertentur* (c'est là que la joie sera changée en pleurs éternels), » l'idée qui doit dominer et qui domine en effet a beau être celle du changement de la joie en pleurs, le musicien ne peut se défendre, en passant, d'esquisser par un mouvement vif la figuration matérielle et comme physique de la joie. Ailleurs, il essaye également, par un procédé similaire, de représenter aux yeux la disparition du Christ (*Et ipse evanuit*) après la rencontre et le souper d'Emmaüs.

Mais ces détails ne sont rien auprès de l'admirable décor musical où se passe la tragique histoire de *Jephté*. Nous trouvons une esquisse des plus somptueuses compositions de Hændel en ces pompes héroïques et sacrées. Les hymnes guerriers y alternent avec les cantiques des vierges. Là se mêlent et se heurtent non pas des phrases, mais des mots, presque des cris (*Pugnaret, pugnaret contra eos*), comme feront un jour les *Alleluia* du *Messie*, ou, dans *Israël en Égypte*, les paroles triomphales et cent fois répétées : « Il a englouti le cheval, le cheval et le cavalier. » Ici la voix des femmes s'élève : « Fuyez, retirez-vous, impies ! » disent-elles, mais elles le disent sans haine, et leur chant, après les imprécations viriles, semble un conseil de mansuétude et de pitié. Maintenant la jeune fille, la fille unique du héros, s'avance à sa rencontre. Elle chante, et derrière elle les timbales résonnent et ses compagnes chantent aussi. « *Occurrens ei filia sua unigenita cum tympanis et choris præcinebat.* »

(1) Maugars, cité par M. Henri Quittard. *loc. cit.*

En trois mesures, et trois mesures de pure monodie, sans le secours de la polyphonie vocale, de la symphonie ou des timbres, la musique fait image : elle dessine et elle colore. Elle n'a besoin que de l'éclat d'un rythme et de la vivacité d'une modulation ; il lui suffit d'une figure mélodique un peu plus riche, ornée de quelque trait brillant et rapide, et nous croyons, avec le sombre vainqueur :

> Entendre le concert qui s'approche et l'honore,
> La harpe harmonieuse et le tambour sonore,
> Et la lyre aux dix voix et le kinnor léger,
> Et les sons argentins du nébel étranger (1).

Ailleurs même que dans *Jephté*, lorsqu'il traite un sujet non plus historique et qui prête à la décoration, mais surnaturel et tout idéal, comme *la Plainte des Damnés*, Carissimi cède encore à son goût du mouvement, de l'action et du drame. Il suffit, pour s'en convaincre, de comparer cette *Plainte des Damnés* avec l'un des plus célèbres motets de Palestrina : *Peccantem me quotidie*. Par certains côtés, les deux chefs-d'œuvre ne laissent pas de se ressembler un peu. Si le style de Carissimi n'est plus exclusivement polyphonique, ici du moins il emprunte encore sa beauté principale au concert, au conflit des voix qui réagissent ou plutôt renchérissent incessamment les unes sur les autres. « *Peccantem me quotidie et non pœnitentem.* » Palestrina traduit par la répétition de ces mots l'endurcissement du pécheur et son obstination à ne se point repentir. Et Carissimi recourt au même procédé pour figurer l'éternité des supplices. Mais, au pied de l'autel où se chante le motet palestrinien, l'âme, l'âme seule confesse son crime et le déteste. Dans l'enfer de Carissimi, les corps eux-mêmes souffrent et la chair crie. « En impies, en impies nous avons vécu ! L'iniquité, l'iniquité, nous l'avons commise ! » L'alto, le ténor, la basse se renvoient l'aveu désespéré, et la simple vicissitude, le contraste seul des voix donne à leurs clameurs alternées une atroce éloquence. Un refrain monotone, implacable, hache par momens l'imprécation, et celle-ci, plus libre, plus vague, erre à travers les lieux maudits, en cherche l'issue et ne la trouve jamais. Si nous reprenons maintenant le motet palestrinien, en dépit de son éclat, il nous

(1) Alfred de Vigny, *la Fille de Jephté*.

paraîtra l'œuvre d'un génie plus intérieur, le cri d'une âme qui se replie, se retire et se renferme en soi. Et cette âme, qui s'accuse, ressemble à notre âme ; elle est notre âme elle-même. Au contraire, dans la musique de Carissimi, quelque chose nous demeure non pas indifférent, car elle nous émeut et nous étreint, mais étranger et comme extérieur. C'est un tableau, c'est une scène, encore plus qu'une prière. Carissimi choisit autour de nous des personnages ou des héros qui ne sont pas nous, et, pour cette raison, il est avant tout l'un des maîtres du style qu'on a très bien appelé *représentatif*, un grand historien, un grand dramaturge sacré.

Il l'est avec autant de sobriété que de puissance. Lorsque Jephté voit paraître sa fille, il la salue en ces termes : « Tu m'as déçu, mon enfant, et te voilà toi-même déçue! *Decepisti me et tu decepta es!* » Et cet euphémisme ou cette litote, que la musique atténue encore, symbolise admirablement la discrétion de l'art carissimien. Je n'en connais pas de plus simple et de plus fort. Dans les *Histoires sacrées*, l'orchestre a le moindre rôle. Les chœurs ont un peu plus d'importance, bien qu'ils ne soient guère autre chose que « des trios ou des quatuors à peine redoublés dans les grandes occasions (1). » Au début de *Jephté*, le chœur des soldats victorieux annonce de loin Hændel; ceux des vierges plaintives, à la fin, rappellent de plus près Palestrina. On commençait alors, tant l'amour et l'orgueil de la monodie nouvelle enchantaient les esprits, on commençait à mépriser, à traiter d' « *anticaglie* » la polyphonie des temps anciens. Carissimi lui-même, entraîné par l'évolution de l'idéal et par le penchant de son propre génie, allait rompre avec elle. Mais une telle rupture ne se fait ni d'un seul coup, ni sans regret. Au moment d'abandonner des formes de beauté si longtemps glorieuses et chères à sa propre jeunesse, le maître craint de paraître ingrat envers elles. Il les évoque une fois encore; il leur adresse un dernier hommage, un mélancolique et tendre adieu. Et voilà pourquoi, dans les *Histoires sacrées* de Carissimi, telle ou telle page conserve encore un souvenir et comme un parfum de la polyphonie *alla Palestrina*.

Mais la monodie y domine. Le récitatif de Florence tient ici toutes ses promesses. Les plus grands maîtres de la décla-

(1) Cité par M. Quittard.

mation lyrique n'ont rien écrit de supérieur à la plainte de « la vraie mère » dans le *Jugement de Salomon*. (Nous prenons ici le terme de « plainte » au sens même juridique du mot.) La musique moderne, gênée et lourde de tout ce qu'elle traîne avec elle, ne connaît plus guère cette aisance et ce ton dégagé, cet air libre d'un discours ou d'un style à qui deux élémens suffisent : le mouvement et l'intonation. Un degré de plus ou de moins dans l'élévation de la voix et dans la chaleur du débit; avec ces humbles moyens, que ne fait-on pas! Les premières mesures du récit portent une indication qu'on retrouve souvent dans les œuvres de Carissimi : « *Commodo*, commodément. » A son aise et sans passion d'abord, « la vraie mère » expose les faits de la cause. « Moi et cette femme, dit-elle, nous demeurions dans la même maison. J'eus mon fils la première; trois jours après, le sien naquit et personne n'habitait avec nous. » Mais déjà voici qu'elle attaque, elle accuse, et plus ce qu'elle va dire sera grave, plus gravement elle le dira. « Or le fils de cette femme mourut, la nuit et pendant son sommeil, car elle l'étouffa. » La voix ralentit sensiblement ici. Elle s'attarde encore davantage à cet endroit : « Alors, se levant dans le silence de la nuit, *in noctis silentio*. » Le mot *silentio*, qui flotte sur un accord tenu par l'orgue, cause une impression comparable à celle que produiront, cent cinquante ans après, des paroles et des harmonies analogues : *Era già alquanto avanzata la notte*, dans le fameux récit de doña Anna. Poursuivons : « Elle prit mon fils à mes côtés et le posa, oui, elle le posa sur son sein. » Par deux fois (*et collocavit*, *et collocavit*), les notes montantes profèrent et font monter aussi l'accusation de vol et de sacrilège. « Et son fils à elle, qui était mort, elle le posa sur mon sein, à moi. » Pour le coup, voilà le dernier trait et le suprême reproche. Devant la consommation du criminel échange, voilà la révolte et l'horreur même physique; voilà le cri de la chair maternelle, dépouillée de son enfant qui vivait, et glacée, et souillée par le contact du cadavre de l'enfant étranger.

Ces quelques lignes sont l'un des chefs-d'œuvre du genre récitatif; non plus du récitatif encore sommaire des premiers Florentins, mais du récitatif organisé, devenu la hiérarchie, complexe et parfaite jusque dans le détail, des rythmes, des notes et des mots. Relations, proportions, tout est juste. Admirable d'ordonnance et de logique oratoire, ce plaidoyer maternel ne

l'est pas moins de vérité sentimentale et dramatique. L'énergie de l'accent n'y a d'égale que l'expression ou l'explosion de la vie et de l'humanité.

Dans l'*Histoire d'Ézéchias*, dans *Jephté* surtout, la vie encore se défend et se débat contre la mort. La déploration finale de la jeune fille est un crescendo continu d'épouvante et de désespoir. Résignée d'abord, puis défaillante et bientôt exaltée, la vierge biblique en appelle à toute la nature. Elle veut que les rochers et les forêts gémissent, que les sources et les fleuves pleurent avec elle et sur elle. A chacune de ses apostrophes, sa voix s'élève, s'anime et s'indigne davantage. Mouvement, sonorité, tout redouble et s'exaspère. Une sorte d'émulation farouche s'empare des notes comme des mots et les emporte ensemble jusqu'au sommet d'où, brusquement, en un trait qui siffle et déchire, la voix retombe enfin, épuisée et comme morte.

Cela sans doute est encore du récitatif. Mais, en même temps, c'est déjà de la mélodie. Mélodie encore verbale et récitatif déjà chantant. On voit persister ici la noblesse et la vérité de la déclamation, l'ample et libre métrique du style oratoire. On s'aperçoit aussi que le mélisme ou la mélopée commence à se fixer, à se partager, si ce n'est en strophes, du moins en périodes, et celles-ci, diverses de lignes, se ressemblent par la durée et par la conclusion. Chaque invocation de la fille de Jephté finit par le même éclat ou le même sursaut de douleur. Une certaine régularité, qui n'est pas la rigueur, s'établit ou plutôt s'annonce; de vagues correspondances s'ébauchent entre des formes similaires et la musique semble d'elle-même appeler, pour s'y soumettre, la grande loi, qui régira la mélodie classique, de la répétition et du retour.

Ainsi la beauté morale, ou l'*éthos*, de l'art carissimien est avant tout dramatique. Et sa beauté spécifique est faite de quelques souvenirs de l'ancienne polyphonie, du récitatif à sa perfection et de la mélodie à sa naissance.

III

Nous allons trouver dans l'œuvre de Schütz, avec des éléments analogues, un sentiment nouveau.

Le premier des grands maîtres allemands qu'on peut appeler modernes, Heinrich Schütz, ou *Sagittarius*, ainsi qu'il signait

parfois, en latin, naquit à Köstritz, juste un siècle avant Bach, en 1585. Son grand-père possédait à Weissenfels une auberge dont son propre nom avait fourni l'enseigne : « *Zum Schützen* (*Au Tireur*). » Son père était également hôtelier. « Dieu l'avait, a dit Schütz de lui-même, désigné dès le sein de sa mère pour l'état de musicien. » Nulle hérédité ne l'y prédestinait. Sa mère, il est vrai, s'appelait Euphrosyne, d'un nom qui signifie, suivant Pontus de Tyard, « la joie que nous cause la pure délectation de la voix musicale et harmonieuse. » Mais l'enfant ne trouva pas d'autre présage autour de son berceau (1).

De bonne heure il eut une jolie voix. Un jour, un prince allemand qui passait l'entendit et l'emmena. Mais, avant la musique, c'est le droit qu'il lui fit apprendre. A vingt ans seulement, le jeune jurisconsulte fut envoyé par son protecteur à Venise auprès de l'illustre Gabrieli. Il en revint l'égal de son maître. Alors s'ouvrit devant lui la carrière commune aux musiciens des siècles passés. Maître de chapelle des princes et même d'un roi, il vécut, à Cassel, à Dresde, à Copenhague, d'une vie que les malheurs de l'Allemagne (c'était pendant la guerre de Trente ans) firent errante, précaire et douloureuse. A maintes reprises, il alla revoir cette Italie qui lui avait révélé son propre génie. Quand vint la vieillesse, il l'accueillit sans révolte, et la mort même le trouva depuis longtemps préparé. Le prédicateur de la cour de Dresde a raconté ses derniers momens. Ils ressemblèrent à ceux de Palestrina, l'un des maîtres que Schütz admirait le plus. « Le 6 novembre (de l'an 1672), il s'était levé bien portant, s'était vêtu lui-même, quand, après neuf heures, voulant chercher quelque chose dans sa chambre, il fut prit de faiblesse et terrassé par un coup subit d'apoplexie. Ses gens le relevèrent, le mirent au lit, et, après qu'il eut fait entendre ces paroles : « Je remets tout à la grâce et à la volonté de Dieu, » une nouvelle attaque lui enleva l'usage de la parole... Il ne put répondre aux prières et aux exhortations de son père spirituel que par quelques signes de la tête et des mains. Il lui fit entendre ainsi qu'il avait son Jésus dans le cœur, reçut alors sa bénédiction, puis resta calme et sans mouvement. La respiration et le pouls diminuèrent peu à peu et, à quatre heures, il mourut doucement en paix, sans

(1) Voyez, pour tout ce qui concerne Schütz, la notice historique et critique de M. André Pirro, publiée en tête des *Petits Concerts spirituels* (édition de la *Schola Cantorum*).

la moindre convulsion, au milieu des chants et des prières des assistans (1). »

Son œuvre est considérable : elle remplit seize volumes. Sauf l'opéra de *Dafne* (sur le texte de Rinuccini), qui passe pour le premier opéra allemand, elle est presque tout entière sacrée. Elle comprend, sinon des cantates ou des oratorios proprement dits, au moins des compositions du même genre : *Psaumes*, *Cantiones* ou *Symphoniæ sacræ*, *Petits Concerts spirituels* et plusieurs *Passions*.

Le style de Schütz, ainsi que celui de Carissimi, se compose harmonieusement d'élémens divers. L'art ne s'enferme plus alors dans une forme unique : polyphonie pure ou récitatif. Aux chefs-d'œuvre de Schütz l'orchestre a naturellement peu de part encore. L'importance du verbe y est plus grande. Schütz n'est pas de ceux qui laissent la musique « mener beau bruit, aille de la parole selon qu'il plaît à Dieu. » Il exige des chanteurs, avant tout, « qu'ils articulent distinctement, sans hâte, d'une voix claire. Pour le récitatif en particulier, il lui faut un débit aisé, sans contrainte de la mesure, asservi au seul rythme naturel d'un discours bien déclamé. Schütz ne se lasse pas de le redire et son insistance à prévenir toute confusion dans l'émission des paroles est bien naturelle puisque, pour le style récitatif qu'il importe en son pays, la traduction du mot, de la lettre, est le premier devoir du compositeur (2). » Il recherche même, avec l'ingéniosité, pour ne pas dire la puérilité commune alors, l'imitation littéraire et littérale. Ce n'est point « par hasard que, dans l'*Histoire de la Résurrection*, Schütz nous peint la fuite de Marie-Madeleine sur un motif précipité, et c'est à bon escient que plus loin, après le solennel : *Paix avec vous!* de Jésus aux apôtres, le compositeur anime le chant sur ces mots : « Comme mon père *m'a envoyé*, » l'accélérant encore lorsque le sens des paroles atteint plus de réalité objective, en cette proposition : « *Je vous envoie* (3). »

Mais la beauté verbale est souvent chez lui beaucoup plus sérieuse et profonde. Qui donc a prétendu que la langue allemande est impropre à la musique? Apparemment des gens qui la connaissent mal ou peut-être même ne l'entendent pas. Elle

(1) Cité par M. A. Pirro.
(2) *Id., ibid.*
(3) *Id., ibid.*

convient, au contraire, à toute espèce de musique : aussi bien à la mélodie qu'à la déclamation. Elle prête à l'une comme à l'autre ses grands substantifs qui se déroulent magnifiquement. Dans un de ses plus mornes *lieder*, Schumann a chanté *die schöne Waldeinsamkeit* (la belle solitude de la forêt) et ce dernier mot se prolonge en résonances infinies. L'effet n'est pas fort différent dans une admirable prière de Schütz : « Exauce-moi, Dieu de ma justification, *Erhöre mich, Gott meiner Gerechtigkeit.* » Le mot de *Gerechtigkeit*, étant abstrait, ne saurait naturellement faire image ; mais il donne, ou plutôt il impose à la notation de ses quatre syllabes un air de grandeur et de souveraine majesté.

Schütz écrit tantôt pour une voix et tantôt pour plusieurs. Sa mélodie se meut généralement dans un espace ou, comme on dit, un *ambitus* encore restreint. Elle ne s'emporte ni ne s'égare. Elle a de beaux débuts et quelquefois ses trois ou quatre premières notes annoncent et semblent déjà contenir son évolution tout entière. Le cantique (pour une voix seule) : *Ich will den Herrn loben allezeit*, est admirable de liberté, si ce n'est de fantaisie. Il concilie tous les élémens : le récitatif, la mélodie, les vocalises, le retour de périodes presque strophiques ; enfin, — excusez l'apparente contradiction des termes, — l'indépendance ou le caprice du refrain. Car c'est une sorte de refrain mystique, cet *Alleluia* délicieux qui revient de place en place, mais dont le rythme, l'intonation, renouvellent sans cesse et jamais n'épuisent la changeante et fidèle douceur.

Témoin de la réforme qui s'était accomplie en Italie, Schütz rapporte en Allemagne le principe et la pratique de la monodie. Aussi bien ce genre de compositions « convenait à la pénurie des chapelles allemandes alors dépeuplées (1). » Mais l'amour de la polyphonie survécut toujours et vers la fin l'emporta peut-être en son cœur. Devenu vieux, infirme, il donne à ses dernières œuvres « la pure forme chorale, mêlée de récitatifs, le tout sans accompagnement... Il semblerait que Schütz ait voulu protester, par une austère et rude vigueur, contre les abus de la nouvelle école italienne. C'est un noble testament qu'il a l'illusion d'écrire dans la langue de Palestrina, tandis qu'il y prépare celle de Bach. En ses dernières années, d'ailleurs, il avait compris qu'il n'en est pas de plus digne de l'Église. Pour

(1) M. A. Pirro, *loc. cit.*

ses funérailles, il avait demandé à son élève, Christophe Bernhard, de composer un motet à cinq voix dans le style du maître romain. Il en choisit lui-même le texte dans le psaume CXIX, verset 54 : « Vos oracles me servent de cantique de réjouissance dans le lieu de mon exil (1). »

Un des plus purs chefs-d'œuvre du vieux maître, le *Dialogue de Pâques*, est écrit pour quatre voix. C'est bien une « histoire sacrée » que la première rencontre de Marie-Madeleine avec Jésus ressuscité. Mais Carissimi sans doute aurait pris le sujet autrement : il l'eût traité dans un style à demi récitatif et mélodique à demi. Schütz, au contraire, a fait ici de la polyphonie la principale et merveilleuse ouvrière de la beauté. Non pas que sa musique se compose, *alla Palestrina*, d'accords et de séries harmoniques pures. Elle chante des mélodies véritables, mais qui se reproduisent, qui s'imitent elles-mêmes, et dont le grand intérêt consiste peut-être en cette imitation, dans les diverses combinaisons et les réactions réciproques qui nécessairement en résultent. On dirait que l'écriture à quatre voix de ce dialogue, autrement dit l'attribution de deux voix à chacun des deux personnages, ne diminue la réalité matérielle de la scène que pour en accroître l'idéale vérité. Quelles ressources, quel renfort d'expression ne fournit point ici la polyphonie ! « Toi qui pleures, interroge le Christ, qui donc pleures-tu ? — Hélas ! répond Madeleine, ils ont enlevé le corps du Maître. » Et que ce ne soit point une voix, mais deux, qui font cette demande et surtout cette réponse, cela justement en fortifie, en étend à l'infini la puissance et la beauté. Les deux voix montent, empiètent et renchérissent l'une sur l'autre ; il s'établit entre elles un courant et comme une émulation d'angoisse et de douleur. Sous leur double évolution, la question, redoublée aussi, persiste et se fait implacable. Partout elle retentit, provoquant partout la réponse obstinément désespérée, et bientôt ce n'est plus Madeleine seule, ou les Saintes Femmes avec elle, c'est toute l'humanité qui pleure, le croyant à jamais perdu, le bien de sa rédemption.

Ce début sans doute a des dehors éclatans. Et la fin n'est pas moins fulgurante : « Je vais aux cieux près de mon Père et de votre Père, près de mon Dieu, près de votre Dieu. » Tout à l'heure écrasée par le désespoir, la musique à présent triomphe

(1) M. A. Pirro, *loc. cit.*

de joie. Les voix, qui s'écroulaient, se relèvent et s'élancent. Des notes martelées et tonnantes font comme un cortège de gloire au Fils unique et divin rentrant dans le sein du divin Père. On pourrait aisément orchestrer la phrase finale, et ce sont les trompettes suraiguës de Bach ou même les tubas de Wagner qu'il faudrait pour accompagner cette radieuse ascension.

Mais où donc, demandera-t-on peut-être, où donc est la vie intérieure, le recueillement et le mysticisme que vous nous aviez promis? Tout cela se cache en deux seuls mots qui sont le centre ou le cœur du dialogue évangélique et qui surpassent tous les autres : *Marie! Maître!* Les voix alternées les chantent, ceux-là, moins qu'elles ne les murmurent. Plus d'éclat, même plus de mélodie : rien que des harmonies, mais de celles que Chateaubriand appelle, dans le *Génie du Christianisme*, des harmonies d'immensité; rien qu'une série d'accords parfaits, étranges et profonds grâce à leur perfection même, dégradés et fondus les uns dans les autres par un chromatisme mystérieux. Comme il vient de loin, de l'autre côté de la mort, cet appel où Jésus met à la fois l'affectueux reproche de ne le point reconnaître et l'austère défense de le trop approcher! Et dans quel soupir de ravissement et d'extase se résout ou se dissout la réponse de Madeleine! Rien ici ne déborde ou seulement ne dépasse; tout se concentre et se reploie; c'est au dedans, c'est au fond de l'âme que tout s'accomplit. Il y a trois ou quatre années à peine, un jeune et déjà célèbre enfant de l'ardente Italie n'a pas craint de noter à son tour le sublime dialogue. Vous n'avez pas oublié quel admirable cri d'épouvante et d'amour il a fait du *Rabboni!* de Madeleine. Action et drame, l'œuvre de don Lorenzo Perosi nous semble en quelque sorte une résultante de l'art italien. Carissimi peut-être eût avoué pour son disciple le *pretino* de Tortone. Le chef-d'œuvre de Schütz, au contraire, chef-d'œuvre de prière et d'adoration, contient en germe et comme en puissance le plus pur génie allemand. Il suffit de rapprocher l'une et l'autre scène pour discerner deux aspects différens, ou plutôt pour toucher à la fois les deux pôles non seulement d'un sujet, mais d'un sentiment, de tout un ordre de sentimens infinis en beauté.

Spiritus intùs alit. Un esprit intérieur, un esprit de piété, je dirais presque d'oraison, inspire les *Concerts spirituels* du vieux maître. Rien dans Carissimi ne ressemble au cantique : *Ich will den Herrn loben allezeit* (*Je veux louer en tout temps le*

Seigneur), que, cent ans plus tard, au contraire, dans une cantate pour le jour de la Pentecôte, un air fameux de Bach rappellera. Mais Bach lui-même n'aura pas plus de force et de carrure ; il aura peut-être (en cette page) moins d'onction. Le cantique de Schütz est composé de versets entre lesquels le mot : *Alleluia!* revient sans cesse. Régulière sans doute, la division n'a rien de rigoureux, car les strophes ne sont pareilles que de mouvement et de durée, non de mélodie. Et puis et surtout l'*Alleluia* pénètre le chant tout entier d'une intime douceur. Rythmé à trois temps, tandis que le reste du morceau l'est à quatre, ce changement répété produit un effet délicieux de rémission et de détente ; il suffit de cette légère inflexion pour sauver la ligne générale de la monotonie et de la raideur.

Enfin une figure domine l'œuvre de Schütz comme elle dominera celle de Bach, au lieu que, chez Carissimi de même que chez Hændel, elle ne fait qu'apparaître : c'est la figure de Jésus. Des quatre maîtres que nous étudions en ce moment, deux sont les musiciens de la Bible ; les deux autres, ceux de l'Évangile. *O süsser, o freundlicher, o gütiger Jesu Christe!* Ainsi commence un cantique spirituel de Schütz. Les trois invocations montent par degrés chromatiques : elles sont notées en valeurs lentes, comme pour laisser à l'âme le temps de se recueillir et de méditer, avec un amour croissant, chacun de ces noms si doux. Nous sommes ici devant les premiers chefs-d'œuvre du lyrisme sacré ; devant les naïves et pures esquisses de ces cantates de Bach où la musique, un jour, elle aussi, trouvera ses *Méditations sur l'Évangile* et ses *Élévations sur les mystères.*

Cette prière est écrite pour une voix seule. Une autre, à trois voix (deux ténors et basse), est plus belle encore, ou belle autrement : non seulement par l'onction, mais aussi par l'éloquence et l'énergie. « Que l'âme du Christ me sauve! Que le corps du Christ me nourrisse! Que le sang du Christ m'abreuve! Que l'eau qui coula de son côté me lave! Que sa Passion et sa mort me fortifient ! » Si quelques-uns de ces vœux s'expriment humblement et tout bas, d'autres sont proférés avec une sorte de hardiesse. Il arrive que telle cadence donne aux trois voix, toutes masculines, et qui se répondent, un accent non seulement assuré, mais pour ainsi dire impérieux. On trouve ici comme un pressentiment non plus de Bach, mais de Beethoven lui-même ; du Beethoven qui, dans la *Messe* en *ré* (voyez le *Kyrie*

ou le *Dona nobis pacem* de l'*Agnus Dei*), ira presque jusqu'à sommer le Seigneur de l'entendre et de l'exaucer. Et sans doute l'audace est plus sensible chez Beethoven. Mais déjà, dans la mystique litanie de Schütz, on croit surprendre çà et là quelque trace et comme un éclair de la violence que souffre parfois le royaume des cieux.

Voici, en revanche, une merveille de douceur. Après le Christ triomphant, voici le Christ consolateur. Après l'âme parlant à Jésus, voici que Jésus lui répond, de la voix la plus divine et la plus humaine en même temps que la musique ait encore jamais prêtée au Sauveur. Nous ne sommes plus dans le jardin de Joseph d'Arimathie, où retentissaient naguère les derniers échos de la Résurrection. Mais c'est encore un paysage, un paysage de Galilée, qu'une petite symphonie pour deux violons et l'orgue dessine d'abord en traits fins et purs. Bientôt, de la pastorale naïve se détache la voix du Bon Pasteur : « Venez, chante-t-elle, venez à moi, vous qui travaillez, vous qui êtes chargés, et je vous soulagerai. » Sans hâte, sans bruit, l'incessant appel s'élève, en les effleurant à peine, sur les degrés de l'accord parfait, mineur et majeur tour à tour. Ainsi les deux modes alternés font comme un jeu changeant d'ombres et de lumières, selon que la suave cantilène s'attendrit sur la douleur ou promet de la consoler. *Tollite*, poursuit la voix, *tollite jugum meum*, et la musique alors, ingénument imitative, s'échappe et court, avant même que la parole ait dit que ce joug est léger. « Portez mon joug et apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur. » Les harmonies sont ici les mêmes, — je veux dire aussi profondes et limpides, — que sous les deux noms : *Marie! Maître!* échangés dans le *Dialogue de Pâques*. Mystérieux privilège des sons! Les mots ne savent que dire : « Je suis doux, je suis humble. » Mais quelques accords suffisent pour nous rendre en quelque sorte sensibles la douceur et l'humilité mêmes, dans leur essence spirituelle et comme dans leur être pur. Enfin l'appel et la promesse reviennent une dernière fois et la divine homélie s'achève par une suprême effusion de miséricorde. *Venite! Venite!* Après tant de prières des hommes à Dieu, on dirait que Dieu lui-même prie les hommes à son tour; qu'il les presse de se laisser aimer, secourir et sauver par lui. Voilà ce que Carissimi n'avait pas chanté. Voilà, dans le style sacré, le sentiment ou l'*éthos* nouveau et la tendresse inconnue. Musicien de l'Évangile, Schütz

pourrait l'être aussi de l'*Imitation*. En son œuvre, c'est tantôt le fidèle qui parle, et tantôt le maître; désormais, entre Jésus et l'âme, les mystiques entretiens sont commencés.

IV

Schütz meurt en 1672. En 1674, Carissimi le suit. Et, moins de quinze ans plus tard, dans la même année 1685, à quatre semaines d'intervalle, Hændel et Bach naissent en Allemagne. Il semble que leur commune patrie n'était pas de taille à les contenir ensemble, et c'est pour cela peut-être que Hændel, Allemand de race, vécut et mourut Anglais.

On peut douter si les deux géans se ressemblent ou diffèrent davantage. On les a même parfois l'un à l'autre égalés, et Matheson proposait de ne les ranger que par ordre alphabétique. En tout cas, leur double génie est fondé sur une base commune, — je parle de la *practical basis* (comme disent nos confrères anglais), — qui, depuis Schütz et Carissimi, s'est étrangement élargie et assurée. Polyphonie et mélodie même, harmonie, orchestre, tous les élémens de la musique se sont accrus et fortifiés; issue autrefois des vieux artifices canoniques, la fugue est maintenant arrivée à la plénitude de son être et devient, chez Hændel et Bach, l'organe essentiel et prodigieux de cent chefs-d'œuvre sacrés.

S'il fallait en deux mots définir et comparer le génie de Hændel et celui de Bach, on serait tenté de dire que l'un se développe davantage en étendue, l'autre plutôt en profondeur. Et de l'un et de l'autre assurément cela ne dirait pas tout et pourrait même, en certains endroits, être contredit. L'*Allegro e Pensieroso* de Hændel renferme plus d'une page rêveuse et par où le dernier mot de ce double titre se justifie. Je sais, dans l'oratorio de *Samson*, telle cantilène de Dalila, que fait étrange et troublante un mélange de repentir hypocrite et de perfide amour. De telles exceptions prouvent que, Hændel étant parmi les génies souverains, presque rien ne lui manque tout à fait et que ce grand maître de la clarté, de l'évidence, a quelquefois soupçonné le charme de l'ombre et du mystère.

Mais il n'a fait que le soupçonner. Le principal trait de sa musique, c'est la projection au dehors, c'est l'expansion et le déploiement au grand jour. On rapporte que Hændel avait dans

sa personne même, dans son caractère et ses façons, quelque chose d'exubérant et d'indomptable. Il était corpulent et de haute stature, avec une physionomie énergique et qui pouvait devenir terrible. Son humeur, bonne ou mauvaise, éclatait en brusques saillies. « Charmé de vous voir revenu » (*You are welcome at home*), disait-il au violoniste Dubourg, qui, longtemps « perdu » dans une cadence, avait fini par s'y retrouver. Polyglotte autant que son œuvre est polyphone, Hændel parlait plusieurs langues et les parlait quelquefois ensemble. Sa facilité, sa promptitude est demeurée légendaire. Il créait dans un perpétuel transport. Six semaines lui suffisaient pour composer un oratorio; pour un opéra, c'était assez de quinze jours. « Ami lecteur, s'écrie dans la préface de *Rinaldo* le librettiste hors d'haleine, M. Hændel, l'Orphée de nos jours, m'a laissé à peine le temps d'écrire mon texte. J'ai vu avec stupeur tout un opéra complètement harmonisé et porté au dernier point de perfection en deux semaines. Que mon travail hâtif trouve donc grâce à tes yeux et, s'il ne mérite pas tes éloges, ne lui refuse pas du moins ta pitié ou plutôt ta justice, eu égard au peu de temps dont j'ai pu disposer pour le terminer (1). »

Les facultés même physiques de Hændel étaient en rapport avec son génie. La force de ses doigts avait fini par creuser comme des cuillers les touches de son clavecin. Quand il criait : *Chorus!* les choristes et les murailles en tremblaient. Sans compter que les solistes ne devaient pas être beaucoup plus rassurés, depuis le jour où le colosse en fureur avait failli jeter une cantatrice, la Cuzzoni, par la fenêtre. Un soir, au restaurant, il commande à dîner pour trois; on tarde à le servir, il se fâche, et, comme on lui répond : « Nous attendons que votre compagnie soit arrivée. — Alors, servez *prestissimo*, c'est moi qui suis la compagnie. »

Longue et souvent difficile, sa carrière fut toujours en quelque sorte ouverte ou publique. « Ami, cache ta vie et répands ton esprit. » De ces deux préceptes, Hændel n'a suivi que le dernier. Compositeur officiel et directeur des concerts de la Cour; infatigable fournisseur de *Te Deum*, d'antiennes funèbres et nuptiales, de symphonies et de sérénades pour accompagner des feux d'artifice ou des promenades sur l'eau (*fireworks and water music*); l'idole de l'aristocratie anglaise quand il n'en était

(1) Cité par M. David (*G.-F. Hændel*).

pas la victime, il fut aussi le directeur, deux fois en faillite, d'un théâtre italien que trente ou quarante opéras de lui, malgré la concurrence et la cabale, firent longtemps glorieux.

Son génie ressemble à sa destinée. Le musicien du *Messie*, — oui, fût-ce du *Messie*, — aime l'éclat extérieur, la pompe et les dehors splendides. M. Saint-Saëns nous écrivait un jour: « J'ai beaucoup étudié Hændel et, d'autre part, ayant eu la bonne fortune de fouiller dans la bibliothèque musicale de *The Queen* à Buckingham-Palace, j'ai eu la curiosité de voir ce qu'écrivaient les contemporains et prédécesseurs du grand homme et de chercher à comprendre pourquoi et en quoi il les avait éclipsés. Je suis arrivé à cette conviction bizarre, que c'est par le côté pittoresque et descriptif, alors tout à fait nouveau et inattendu, qu'il avait conquis l'étonnante faveur dont il a joui. Cette façon magistrale d'écrire les chœurs, de traiter la fugue, d'autres l'avaient comme lui. Ce qu'il a apporté, c'est la couleur, l'élément moderne, que nous ne savons plus voir en lui, — pour de bonnes raisons. Il ne saurait ici être question d'exotisme. Mais regardez à ce point de vue la *Fête d'Alexandre, Israël en Égypte*, surtout *Allegro e Pensieroso*, et tâchez d'oublier tout ce qu'on a fait depuis. Vous trouverez à chaque pas la recherche du pittoresque, de l'effet imitatif. Elle est réelle et très intense pour le milieu où elle s'est produite et où elle semble avoir été inconnue auparavant. »

Souvent mesquine et puérile même, plutôt que tout à fait inconnue avant Hændel, l'imitation, chez lui, peut atteindre au sublime : témoin certain air du *Messie*, où le Seigneur se vante, au bruit de roulades qui sont de vrais tonnerres, de pouvoir ébranler tout l'univers; ou tel autre air de basse, dans *le Messie* encore, dont la mélodie embarrassée et tortueuse figure admirablement « les peuples qui marchent dans l'ombre de la nuit. »

Hændel est un grand décorateur. Il l'est avec une opulence, une fougue, une joie presque italienne, vénitienne même. Il couvre de musique des surfaces immenses. « Sa mélodie toujours également lumineuse et pure déroule ses nobles lignes comme une frise antique dans l'air transparent du Midi (1). » Certains de ses chœurs par acclamation font songer aux psaumes de Marcello. Ce n'est pas à Dublin, où cependant il fut exécuté pour la

(1) M. T. de Wyzewa.

première fois, c'est à Venise, un jour d'été, que j'ai rêvé souvent d'entendre *le Messie*.

Plus que Carissimi, mais comme lui, Hændel est historien et dramaturge. On pourrait définir ses oratorios des « histoires sacrées » élevées à la dernière puissance, portées au comble de la force et de la majesté. Les ressources, les proportions se sont prodigieusement accrues depuis Carissimi ; le sentiment ou l'idéal a peu changé.

Hændel est le musicien d'Israël et de tout Israël : de ses capitaines, de ses prophètes, de son peuple et de son Dieu. Quand les maîtres modernes ont été bibliques, — je pense au Meyerbeer du troisième acte du *Prophète* et surtout au Saint-Saëns de *Samson et Dalila*, — c'est de Hændel qu'ils se sont inévitablement souvenus. Hændel, lui aussi, nous a laissé parmi ses oratorios dramatiques un admirable *Samson*. Il serait facile et curieux de le jouer à l'Opéra. Les deux chefs-d'œuvre se feraient ainsi l'un à l'autre des lendemains glorieux.

On rapporte qu'après la première exécution du *Messie*, un grand seigneur étant allé féliciter Hændel et le remercier du plaisir qu'il venait de causer à l'assistance : « Je serais bien fâché, milord, répondit-il, si je ne faisais que plaisir à l'humanité : je prétends la rendre meilleure. » Il la rendrait héroïque, si l'humanité savait entendre ses chants. Un journal du temps a dit de l'oratorio de *Saül* « que cette musique mériterait d'être conservée rien qu'à cause de son étonnante puissance à soulager la douleur par la glorification de la douleur. » Le mot de « glorification » résume assez bien le génie de Hændel. Par lui tout devient rayonnant et splendide. Son œuvre, même tragique, est un festival éternel, une apothéose sans fin et presque sans ombre. Glorieuse, — il n'y a décidément pas d'autre mot, — glorieuse est la douleur de Samson aveugle ; glorieuse encore est sa mort. C'est dans le mode majeur que retentit la marche accompagnant ses funérailles, et ce mode seul est le signe d'un trépas sans faiblesse. Un *lamento* mineur la précède : la foule gémit et pleure ; mais, quand le mort lui-même paraît, alors le majeur éclate. L'héroïsme du héros lui survit, et cela fait penser à certains traits de Bossuet, du Bossuet non pas des *Méditations sur l'Évangile*, mais des *Oraisons funèbres :* « On trouve tout consterné, excepté le cœur de cette princesse. »

Judas Macchabée n'est pas moins héroïque que Samson ; il

l'est peut-être avec plus d'enthousiasme, avec la verve de la jeunesse et j'allais dire sa folie. Certains maîtres d'autrefois écrivaient sur leurs partitions : *Soli Deo gloria*. C'est au Dieu des armées que Hændel aurait pu dédier son *Judas*, la plus guerrière de ses œuvres sacrées.

Autant que des figures individuelles, Hændel en crée de collectives, et colossales toujours. Alors sa force et sa grandeur s'accroissent avec le nombre des personnages. Dans la plupart de ses oratorios, le chœur n'est pas, comme dans les cantates de Bach, composé des fidèles, mais du peuple juif ou des peuples ses ennemis. De là résulte (voyez par exemple *Samson*) un caractère national autant que religieux et souvent des oppositions de masses et des conflits grandioses. Derrière les héros, le chœur des prêtres ou des guerriers fait comme un fond qui donne aux personnages du premier plan encore plus de relief et de couleur. Le musicien du *Messie* ou de *Judas Macchabée* excelle à nous procurer, fût-ce en une phrase, en quelques mesures à peine, l'impression de la foule innombrable autant que de l'étendue infinie. *Pleure, race de Juda!* Ainsi commence *Judas Macchabée*. Et vous vous rappelez les premières paroles du *Messie : Comfort you, my people!* Divers de sentiment, les deux impératifs sont également catégoriques et en quelque sorte plus larges l'un que l'autre. Le commandement de douleur regarde toute une race ; c'est à toutes les races que s'adresse l'ordre d'espérer. Et les trois ou quatre notes qui l'édictent ont une telle ampleur qu'elles semblent porter en elles et comprendre pour ainsi dire en leur courbe immense tout le bienfait de la rédemption et le salut du monde entier.

Cette lumière, cette force qu'il répand et qu'il distribue ici, Hændel ailleurs (dans *le Messie* encore), la ramasse et la concentre. Il crée alors des figures isolées et gigantesques ; il écrit certains airs, comparables pour la taille, et je dirais volontiers pour la plastique, aux fresques de Michel-Ange. Si les prophètes de la Sixtine avaient une voix, j'imagine que c'est du Hændel, — et les airs du *Messie*, — qu'ils chanteraient.

Vous souvient-il comment Taine a parlé de Dryden, qui parfois inspira Hændel : « Il est soulevé, dit-il, par les beaux sons et les belles formes ; il écrit hardiment, sous la pression d'idées véhémentes ; il s'entoure volontiers d'images magnifiques ; il s'émeut au bruissement de leurs essaims, au chatoiement de

leurs splendeurs. » Cela n'est pas moins vrai du musicien que du poète. Il y a, même dans *le Messie*, une part faite à la magnificence extérieure et à la somptuosité décorative. C'est une espèce de prodigieux plafond musical, que le célèbre *Alleluia*. Tel autre chœur, moins fameux, serait digne de la même renommée, pour des raisons et des beautés de même nature : je veux parler de l'acclamation multipliée à l'infini, sur les paroles de l'Apocalypse : « A lui toute puissance, tout honneur, toute force, toute gloire et toute louange. » Il y a là comme une surabondance ou plutôt une surenchère prodigieuse de sons et de cris, un redoublement continu d'éloquence et d'enthousiasme. On comprend qu'en peignant à grands traits, et comme à coups de brosse, de pareilles apothéoses, Hændel ait cru voir le ciel ouvert et « le grand Dieu lui-même. » Il ne disait pas « le bon Dieu, » et il avait raison, sensible qu'il fut toujours à la grandeur plutôt qu'à la bonté.

C'est pour cela que, par le sentiment, sans parler ici de la forme, un chef-d'œuvre comme *le Messie* de Hændel n'a rien de commun avec un chef-d'œuvre tel que *la Passion* de Bach. L'un est hébraïque et l'autre chrétien. Dans *le Messie*, le Christ est annoncé, promis ; à peine est-il aimé. Il l'est pourtant quelquefois. La petite pastorale de Noël accueille tendrement l'enfant Jésus. La cantilène fameuse : *Il garde ses ouailles*, dessine en traits doux et purs la figure du Bon Pasteur. Enfin et surtout certain air de contralto : *Il fut méprisé, honni*, et l'admirable chœur qui suit, forment assurément l'un des *Ecce homo* les plus compatissans, les plus indignés de la musique entière. Mais, chez Hændel, et dans celui-là même de ses ouvrages qui pouvait être sinon le plus mystique, au moins le plus pieux, ce n'est là que l'éclair d'une cordialité sublime et rare. *Le Messie*, en somme, demeure un chef-d'œuvre de chaleur moins que de lumière, et de foi plus que de piété.

Mais la foi l'inspire et le soutient : une foi qui transporte vraiment des montagnes sonores, car la masse de cette musique n'a d'égale que sa mobilité. Et cette musique, — singulier contraste, — exprime souvent par des formes définies et plastiques la conception abstraite et pour ainsi dire l'idée pure, l'idée en soi de Dieu et du divin. Je sais des airs, même des phrases de Hændel, qui révèlent à notre esprit le Dieu métaphysique, mais ne font pas le Dieu personnel sensible à notre âme ou à notre

cœur. Il y a dans l'Ancien Testament certaines paroles : « Je suis Celui qui suis », ou « Je te montrerai tout le bien, » dont on ne retrouverait l'équivalent, pour la plénitude et la totalité, que dans la musique du *Messie*. Elle a des clartés qui vont jusqu'à l'évidence et des affirmations qui nous donnent la certitude : « *I know that my Redeemer lives*. Je sais que mon Rédempteur vit. » Qui donc en douterait encore, ayant entendu cet air? On rapporte que Beethoven, sur le point de mourir, désigna du doigt les partitions de Hændel, qu'il venait de recevoir, et dit : « Là est la vérité. » — Il ne dit pas : « Là est l'amour. »

V

Des œuvres de Jean-Sébastien Bach il aurait pu le dire.

En relisant tour à tour les deux maîtres, nous nous sommes rappelé souvent quelques lignes du *Génie du Christianisme*, qui définiraient assez bien l'un par rapport à l'autre le musicien de la Bible et celui de l'Évangile : « Plus fière sous l'ancienne alliance, la musique ne peignit que des douleurs de monarques et de prophètes; plus modeste et non moins royale sous la nouvelle loi, ses soupirs conviennent également aux puissans et aux faibles, parce qu'elle a trouvé dans Jésus-Christ l'humilité unie à la grandeur. »

Bach lui-même fut humble autant qu'il fut grand. Enfant de chœur, puis organiste, maître de chapelle et *cantor*, son existence a quelque chose à la fois de religieux et de caché. L'ombre du sanctuaire l'enveloppe. Elle s'écoule, non dans la solitude (il eut deux femmes et vingt enfans), mais dans la retraite. Elle n'a rien de commun, ni les voyages à l'étranger, ni les hasards, ni les succès ou les revers éclatans, avec la carrière officielle et publique de Hændel.

Autant que de la destinée de Bach, cette intériorité fait l'un des caractères et peut-être le fond même de son génie sacré.

Pourtant, comme Hændel parfois se concentre et se reploie, il arrive aussi que Bach se répand au dehors. Les plus dramatiques oratorios de Hændel le sont peut-être moins que telles pages de *la Passion selon saint Matthieu*. Bach avait à ce point le sens de sa vie, fût-ce de la vie extérieure, qu'on pourrait trouver, non pas même dans *la Passion*, mais dans une œuvre de musique pure (certain prélude du *Clavecin bien tempéré*), le germe

rythmique et mélodique de l'un des épisodes les plus vivans et les plus populaires des *Maîtres Chanteurs*. D'un bout à l'autre de *la Passion*, la foule, et non seulement la foule d'aujourd'hui, celle des auditeurs ou des fidèles, mais celle des témoins ou des acteurs, celle d'autrefois, participe au drame. Elle y mêle ses mouvemens, dont la vivacité et la force n'ont d'égales que la justesse et la vérité. De cette action dramatique, et je dirais théâtrale, si le mot ne se prenait d'habitude en mauvaise part, les exemples abondent. C'est, pendant la Cène, après l'avertissement de Jésus : « L'un de vous me trahira, » la demande anxieuse des disciples : « Est-ce moi, Seigneur, est-ce moi? » Plus loin, quand le Christ est arrêté par les soldats sous les oliviers du jardin, c'est la protestation, qui s'élève de toutes parts : « Laissez-le! Ne le liez pas! » Devant Caïphe et Pilate et jusque sur le Calvaire, à tout instant la multitude intervient. On a justement observé quelle « réalité terrible » donne la musique aux « cris de rage, » aux « longues clameurs, » aux « huées stupides et sinistres d'un peuple en colère. Et ces effets prodigieux, Bach les obtient aisément, sans jamais se départir des formes les plus rigoureuses. Les moyens employés sont de la plus grande simplicité. Le cri : « Barrabas! » sur l'accord de septième diminuée, est plus effrayant que ne l'eût été un chœur développé. Si l'Évangile dit que les Juifs criaient encore plus fort : « Crucifiez-le! » Bach se borne à répéter le chœur précédent, ce qui le rend bien plus strident. Tout cela est fort simple assurément; le tout était de le trouver (1). »

La nature elle-même, une fois au moins, est associée dans *la Passion* au récit dramatique et à la prière. Je ne parle pas ici du voile du temple déchiré, des rochers qui se fendent et de la terre qui tremble. Bach a décrit sommairement les désordres qui suivirent la mort de Jésus. Mais il a, pour ainsi dire, essayé de retenir le moment qui la vit s'accomplir. C'est une chose étrange, peut-être unique par le sentiment et par la sensation, par la rencontre et l'accord de l'un avec l'autre, que cette invocation au soir. A peine le pieux Joseph d'Arimathie a-t-il obtenu de Pilate d'enlever et d'ensevelir le corps du Sauveur qu'un chant mystérieux s'élève. Oui, vraiment, il s'élève comme le souffle de l'heure qu'il chante, heure tardive et fraîche, témoin de tant de mystères : de ceux de nos péchés et de ceux de notre

(1) M. William Cart, *Étude sur J. S. Bach;* 1 vol. Paris, Fischbacher.

salut. Alors, funestes ou bénis, il semble que tous les soirs fameux de notre destinée viennent aboutir à celui-ci, qui rachète les uns et consomme ou couronne les autres. Et, dans l'histoire de la musique ainsi que dans celle de l'humanité, voilà « le soir » adorable entre tous, le soir divin, par lequel tous les autres, même les plus doux et les plus purs, sont effacés.

Mais ce paysage n'est si beau que parce qu'il ressemble à une âme, et dans cette âme il faut maintenant pénétrer. Elle ne s'ouvre ou ne se livre pas tout de suite. Bach éclate d'abord aux esprits et par l'esprit. On commence par l'admirer surtout; ensuite, et de plus en plus, on l'aime. Il a, lui-même, tant aimé! C'est Bach, encore mieux peut-être que Luther, que Carlyle aurait pu définir : « Un cœur fort, généreux avec tout cela, plein de pitié et d'amour, comme en vérité le cœur vaillant l'est toujours... Je sais peu de choses plus touchantes que ces doux souffles d'affection, doux comme ceux d'un enfant ou d'une mère, dans ce grand cœur sauvage (1). »

D'autres paroles, et plus saintes, reviennent à la mémoire en lisant *la Passion selon saint Matthieu* ou les *Cantates :* « Ce n'est plus moi qui vis; c'est Jésus-Christ qui vit en moi. » Voilà la vie surnaturelle et vraiment divinisée qui circule en quelque sorte à travers l'œuvre sacrée de Bach. Elle y fait un continuel retour de Dieu à l'homme et de l'homme à Dieu. Hændel, historien et dramaturge, a chanté les prophètes et les guerriers; lyrique et mystique avant tout, Bach n'a d'autre héros que Jésus-Christ. L'action, la plus grande de toutes, que sa musique excelle à représenter, c'est l'action de Jésus-Christ sur nous, ou plutôt en nous.

Il n'est pas jusqu'aux élémens spécifiques, jusqu'à la base pratique (*practical basis*) de cet art, qui ne soit établie profondément. Ni la mélodie, ni l'harmonie de Hændel ne pénètre en nous si avant. Tandis que la mélodie de Hændel ne fait guère, — magnifiquement, il est vrai, — que s'étendre et se déployer, celle de Bach s'insinue et creuse. Souvent, ainsi que sa rivale, elle nous attaque de front; mais maintes fois aussi, moins carrée et plus souple, elle se glisse en nous comme de biais, et, par de secrets passages, avec mille détours que l'autre n'a que rarement connus, elle arrive au centre même de notre âme.

(1) *Les Héros* (*Luther, passim*).

Une différence de nature entre les deux maîtres apparaît ici. Le génie de Hændel, éminemment vocal, se renferme volontiers entre les limites et dans la puissance de la voix. Bach, au contraire, on l'a très bien remarqué, « est parti de la musique instrumentale... Là sont ses racines profondes. Quand, plus tard, il s'est voué avec prédilection à la composition de grandes œuvres chorales, il n'a jamais consenti à abaisser les instrumens au rang de serviteurs; c'est plutôt la voix qui est traitée en instrument, supérieur, il est vrai, aux autres, mais seulement comme un *primus inter pares;* les formes mêmes de ses chœurs sont souvent empruntées à la musique instrumentale (1). »

Que dire de l'harmonie de Bach, sinon qu'infiniment plus riche, plus délicate et plus divisée que celle de Hændel, elle pénètre aussi plus avant, touche le fond de notre substance et se répand « comme l'huile jusque dans la moelle des os (2)? »

Enfin un dernier élément, qui manque chez Hændel et que Bach a fait sien; une dernière source d'émotion personnelle ou subjective et d'intime beauté, c'est le choral. Qu'il succède à d'autres figures, à d'autres mouvemens sonores, ou qu'il s'y associe; que, dans le second cas, il se développe au-dessus ou bien au sein de la polyphonie; qu'il en soit le sommet ou le centre, toujours il la rassemble et, pour ainsi dire, il la compose. Tantôt il suspend l'action et tantôt il la tempère. Il est une halte, un répit favorable à la méditation, à la fois le signal et le symbole du recueillement de l'âme et de sa rentrée en soi.

Dans *la Passion selon saint Matthieu*, nous l'observions plus haut, l'action est belle; mais la réaction, le retour de l'auditeur ou du fidèle sur lui-même est plus admirable encore. C'est par l'exaltation et par la sanctification aussi du sens individuel que Bach est, je crois, le plus grand de tous les lyriques sacrés.

« Mes frères, je triomphe de joie, » s'écriait parfois Bossuet. Bach à chaque instant éprouve et nous communique cette joie triomphante. Rappelez-vous l'allure du fameux air de la Cantate pour le jour de la Pentecôte : « *Mein glaübiges Herze, Froh locke, sing, scherze!* » Rappelez vous l'*Alleluia* final de la Cantate *pour tous les temps*, et la Cantate : *Wachet auf!* tout entière; enfin, tant de vocalises, de sonneries et de fanfares, et tous les bondissemens, tous les hurlemens d'une sainte et vraiment divine allégresse.

(1) M. W. Cart, *op. cit.*
(2) *Ps.* CVIII, 18.

Voilà pour l'exaltation de l'âme. Mais ses abaissemens sont peut-être plus admirables encore. Bach a des éclats d'amour; il en a des soupirs aussi et, dans *la Passion*, dans les Cantates, son humilité fait sa grandeur. Non pas seulement la sienne, mais la nôtre : tantôt celle de chacun de nous et tantôt celle de nous tous. L'œuvre sacrée de Bach abonde en mystiques et solitaires oraisons. A l'entrée de l'immense vaisseau qu'est *la Passion selon saint Matthieu*, le double chœur élève ses deux tours. Mais franchissons le seuil formidable : nous trouverons à chaque pas, entre les piliers gigantesques, des chapelles obscures et des recoins d'ombre, faits pour la prière et pour les pleurs. C'est un récitatif, un petit choral, un air, surtout un de ces *ariosos*, merveilles parmi tant de merveilles, où l'âme, abîmée dans la douleur et dans la tendresse, semble vraiment s'appliquer les souffrances et les mérites du Sauveur.

Plus souvent encore que *la Passion*, lisons les Cantates. Elles sont vraiment, en musique, le manuel ou le bréviaire de la vie intérieure, un trésor inépuisable de psychologie religieuse. Lisons-les, comme dit l'*Imitation*, qu'on peut citer à propos d'elles, après avoir fermé sur nous la porte de notre chambre. Tous les mystères y sont médités, et particulièrement celui de l'amour et celui de la mort. L'un et l'autre se trouvent réunis dans l'admirable Cantate : *Christ lag in Todesbanden*. Un choral unique en fait la matière, identique toujours, mais constamment renouvelée. Ici, par le génie symphonique et presque par le procédé même du *leitmotiv*, Bach annonce vraiment Wagner. Quelquefois il développe le thème du choral, il l'étend jusqu'aux dimensions d'un air, d'un duo, d'un chœur. Parfois, au contraire, et, par exemple, à la fin, il l'enferme dans la stricte formule du choral même, pratiquant ainsi les deux grandes opérations de l'esprit, l'analyse et la synthèse, avec une maîtrise égale.

Cette cantate est mêlée étrangement de douleur et de joie. Elle a pour sujet la mort du Christ, source et gage de notre vie éternelle. Par là se justifie, d'un bout à l'autre de l'œuvre, l'alternance des lamentations et des *Alleluia*. Nulle part cette vicissitude n'est plus émouvante qu'en certain duo pour voix de femmes. Les paroles, qui sont de Luther, disent à peu près ceci : « La mort, nul ne pouvait la vaincre. Parmi les enfans des hommes, il n'y avait que péché; nulle part ne se rencontrait l'innocence. De là vint la mort, qui reçut pouvoir sur nous. Elle

nous tenait en sa puissance. *Alleluia! Alleluia!* » Sur le motif ralenti et, comme on dit en langage technique, « augmenté, » du choral ; sur un accompagnement impassible, une double et funèbre mélodie se déroule ; la parole même de joie, à la fin, languit et meurt. Il résonnait tout autre, ce beau mot d'*Alleluia*, quand les chœurs de Hændel se le renvoyaient à travers l'infini des cieux. Voici qu'il a perdu son éclat, son allégresse, et, sur la terre, deux humbles voix l'échangent aujourd'hui parmi des paroles de mort. Cette mort, déplorée ici, quelle est-elle ? Non point un de ces trépas glorieux, héroïques, que Hændel encore, le Hændel de *Samson*, de *Saül* ou de *Judas Macchabée*, célébrait avec magnificence. Non : c'est notre obscure, notre commune mort. Chantons l'*Alleluia*, puisque le Christ est ressuscité, puisque nous vivrons éternellement par lui ; mais que cet *Alleluia* soit mélancolique et presque douloureux, car il a fallu que le Christ souffrît et mourût ; car, après lui, comme lui, nous avons tous à mourir.

En ces régions profondes où depuis les siècles du plain-chant et le siècle de Palestrina la musique n'avait plus pénétré, Bach ne conduit pas seulement chacun de nous : il nous y fait descendre en quelque sorte tous à la fois. Admirable représentant d'une âme isolée, Bach est un interprète non moins admirable de la foule des âmes. Le principe individuel et le principe social se rencontrent et se font équilibre en ce génie vraiment « religieux, » qui relie Dieu à l'homme et tous les hommes ensemble. Rappelez-vous, dans les Cantates, dans *la Passion selon saint Matthieu*, tant de dialogues, inconnus avant Bach, entre une voix unique et d'innombrables voix, entre un sublime chorège et des chœurs plus sublimes encore, entre la foule qui prie et pleure et je ne sais quel médiateur ou pontife mystérieux. En ces polyphonies universelles souvent un choral intervient, mais le choral et le chœur ne se meuvent point du même mouvement. Le choral chemine avec plus de lenteur, le chœur se développe sans trêve. Parfois, au contraire, le choral s'interrompt pour reprendre ensuite, et chaque silence donne à chaque reprise plus de beauté. Multiple enfin et pathétique, le chœur est fait de nos plaintes et de nos supplications. Le choral les domine ; au-dessus de la polyphonie et de la passion, il est un et il est calme ; il est la paix, la règle, il est l'élément divin. Ainsi la musique de Bach nous enseigne en même temps avec qui et sous qui nous devons vivre, et cela est tout l'ordre, toute la loi.

Cet amour divin, le seul que son austère génie connut jamais, Bach en a rempli parfois et pour ainsi dire inondé l'âme de l'humanité tout entière. Il a convié les siècles et les peuples à la méditation, à l'adoration des mystères chrétiens. En des pages comme la première et la dernière de *la Passion selon saint Matthieu*, l'oratorio s'élève et s'agrandit jusqu'à l'épopée. Mais les proportions colossales n'écrasent pas le sentiment exquis ; sous le revêtement ou l'armature énorme, ce n'est pas seulement un grand cœur, c'est le cœur le plus tendre qui bat. Au début de *la Passion*, Bach nous avait tous appelés au spectacle de la divine tragédie. Maintenant elle est achevée. Devant nous tous, pour nous tous, Jésus a souffert, est mort. Tous, entourant l'adorable dépouille, avant que retombe la pierre, nous prenons congé du Sauveur. « Bonne nuit, doux repos, mon Jésus ! » Partout, autour de la sépulture, flotte l'adieu familier et grandiose des voix et des âmes sans nombre. Ces âmes, pour la dernière fois, nous découvrent leur essence même : toute la fermeté de leur croyance, toute la suavité de leur amour, et, dans l'épilogue universel, mais intime aussi de *la Passion*, comme en tout chef-d'œuvre du maître, ce que nous admirons davantage, on ne saurait trop le répéter, ce n'est pas l'étendue, mais la profondeur.

Ab exterioribus ad interiora, disent les mystiques. De Carissimi à Schütz, de Hændel à Bach, nous avons essayé de suivre ce chemin. Nous avons vu d'abord le sentiment religieux ou l'idéal sacré nous environner par le dehors ; puis nous l'avons senti pénétrer au dedans et s'attacher aux puissances de notre âme. Et telle est bien sur nous, sur tout notre être, l'action successive et comme la double prise de Dieu.

CAMILLE BELLAIGUE.

L'ERREUR DU XVIIIE SIÈCLE

Quand je dis « l'Erreur du XVIIIe siècle, » il en a certes commis plus d'une, dont nous portons encore la peine, et qu'il y a lieu de craindre que l'avenir ne répare jamais. Dans l'histoire des peuples, il y a des erreurs irréparables, comme dans l'histoire des individus, et ce ne sont toujours ni les plus apparentes ni celles qu'on se reproche le plus : il arrive même quelquefois que l'on s'en fasse gloire! Mais l'erreur que je veux dire, et que je considère comme l'une des plus graves, — parce qu'après les avoir engendrées, c'est elle qui commande la plupart des autres, — est celle qu'Auguste Comte a dénoncée jadis, dans un passage de son *Cours de philosophie positive*, que j'avais récemment l'occasion de citer (1), et dont je voudrais mettre aujourd'hui l'importance en lumière. Il y a plus de choses qu'on ne le croit dans la philosophie d'Auguste Comte : il y a surtout plus de lecture, plus d'érudition, plus de connaissances précises et concrètes que n'y en ont su discerner quelques-uns de ses critiques. « M. Comte n'entend rien aux sciences de l'humanité, parce qu'il n'est pas philologue : » c'est une phrase d'Ernest Renan, qui faisait infiniment moins de cas de « M. Comte » que de Victor Cousin. Je voudrais montrer ce qu'il y a d'injuste dans ce jugement; et, pour le montrer d'une manière qui n'ait rien de philologique, je voudrais montrer de quelle vive lumière les affirmations générales et prétendues *a priori* du philosophe éclairent dans leurs profondeurs quelques-unes des réalités de l'histoire des idées.

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin.

I

Si l'erreur du XVIIIe siècle, traduite ou transposée dans la langue de nos jours, consiste essentiellement à croire que « la question morale est une question sociale, » une des premières expressions très nettes que j'en trouve est celle qu'en a donnée Vauvenargues, en 1746, dans son *Introduction à la connaissance de l'esprit humain*. « Afin, dit-il, qu'une chose soit regardée comme un bien par toute la société, il faut qu'elle tende à l'avantage de toute la société, et afin qu'on la regarde comme un mal, il faut qu'elle tende à sa ruine; » et nous le lui accordons volontiers. Mais il ajoute : « Voilà le grand caractère du bien et du mal moral! » et j'estime pour ma part qu'il n'y a rien de plus faux, mais, en attendant de le mieux faire voir tout à l'heure, je me contente ici de dire que rien n'était plus contraire à tout ce qu'on avait enseigné jusqu'alors. La même idée se précise dans le livre d'Helvétius. « Le bon, l'innocent Helvétius, » comme l'appelle quelque part Voltaire, n'est sans doute qu'un philosophe de boudoir ou d'alcôve, que le succès scandaleux de son livre, en 1758, a lui-même étonné. Il ne croyait pas avoir dit tant de choses! ni surtout d'aussi fortes! et de portée si lointaine! Il les a pourtant dites, innocemment ou non, et l'effet du livre de *l'Esprit* a été considérable. « Les vices d'un peuple sont toujours cachés au fond de sa législation... On ne peut se flatter de faire aucun changement dans les idées d'un peuple qu'après en avoir fait dans sa législation, et c'est par la réforme des lois qu'il faut commencer la réforme des mœurs... C'est uniquement par de bonnes lois qu'on peut former des hommes vertueux... » Toutes ces maximes révolutionnaires, jetées par Helvétius dans la circulation, sont devenues presque banales, et, en vérité, je crains ici que plus d'un lecteur ne soit tenté de les trouver inoffensives. On verra plus loin quel en est le danger, quand on verra quelques-unes des conséquences qu'Helvétius en a tirées. Diderot, dans son *Supplément au voyage de Bougainville*, — qui est le plus déshabillé de ses écrits posthumes, — n'en a pas tiré de moins surprenantes, ni de moins monstrueuses. Aussi bien avait-il collaboré au livre de *l'Esprit*. Il est également pour quelque chose dans le *Discours sur l'Origine de l'Inégalité*. Et, après cela, si Jean-Jacques Rousseau, qu'un fond de calvinisme

héréditaire a toujours plus ou moins retenu dans l'expression de ses paradoxes, est resté fort en deçà des Diderot et des Helvétius, il n'en partage pas moins leurs principes et leur commune erreur. Entre tant de témoignages qu'on en pourrait produire, bornons-nous à cet endroit de *la Nouvelle Héloïse :* « Tout concourt au bien commun dans le système universel; tout homme a sa place assignée dans le meilleur ordre de choses; il s'agit de trouver cette place et de ne pas pervertir cet ordre. » On ne saurait dire, je pense, plus clairement que « la question morale est une question sociale; » et en effet, en ce même endroit, c'est encore ce que Rousseau nous dit quand il écrit: « Il n'y a point de scélérat dont les penchans mieux dirigés n'eussent produit de grandes vertus. »

Ces citations peuvent suffire. Qui voudrait y en ajouter d'autres, il n'aurait qu'à puiser dans les écrits de Morelly, de d'Holbach, de Mably, de Condorcet. Si différens qu'ils soient d'origine et de mœurs, grands seigneurs de lettres, comme Voltaire, plébéiens ombrageux et malades, comme Rousseau, laborieux et patiens ouvriers de leur monument inachevé, comme l'auteur de l'*Esprit des Lois*, ou improvisateurs désordonnés, à la manière de Diderot, nos philosophes du XVIIIe siècle sont tous tombés d'accord de ce point que, « si les lois sont bonnes. les mœurs seront bonnes, et elles seront mauvaises, si les lois sont mauvaises. » Divisés en tout le reste, et non seulement divisés, mais ennemis, ne se souciant guère les uns des autres que pour se contredire, Voltaire contre Montesquieu, Rousseau contre Voltaire, Diderot contre Rousseau, déistes contre athées, optimistes contre pessimistes, « économistes » contre « philosophes, » ils croient tous, ils sont tous convaincus que ce ne sont pas les mœurs qui font et qui défont les lois, mais au contraire les lois qui sont les ouvrières de la réformation ou de la formation des mœurs. *Quid leges sine moribus?* disait-on autrefois. Eux, viennent précisément enseigner que « la morale n'est qu'une science frivole, si l'on ne la confond avec la politique et la législation. » Là est le mot d'ordre qu'ils acceptent tous, et là le principe de leur action commune. Interrogez-les sur la bonté de la nature ou sur le pouvoir de l'éducation, sur la religion, sur le gouvernement, sur la monarchie, sur la république, ils se contrediront entre eux et au besoin avec eux-mêmes, comme aussi bien ne voyant pas très clair ni très loin dans leur propre pensée. Re-

marquons même qu'à cet égard leur influence est un bel exemple du pouvoir des idées obscures sur les esprits des hommes! Ils ne savent pas toujours ce qu'ils disent, et on ne les en écoute pas moins. Mais demandez-leur s'il ne conviendrait pas de regarder nos actions, toutes nos actions, « comme indifférentes en elles-mêmes? » s'il n'appartiendrait pas à l'État « de déterminer celles qui sont dignes d'estime ou de mépris? » si le privilège et la fonction du législateur ne serait pas de « fixer l'instant où chaque action cesse d'être vertueuse et devient vicieuse? « Et leur réponse à tous sera la même. Oui, « la question morale est une question sociale ». Il n'y a pas de vertu ni de vice, mais des actions utiles ou avantageuses, et des actions nuisibles ou dommageables à la société. Sommes-nous bons? sommes-nous méchans? La raison et la nature sont-elles ou ne sont-elles pas les mêmes en chacun de nous? Jusqu'où va le pouvoir de l'éducation? Ce sont des questions intéressantes, sans aucun doute; mais, à l'application, la vérité est que « nous sommes des espèces de singes que l'on peut dresser à la raison comme à la folie; » et tout dépend donc finalement de la nature de ce « dressage. » Ils sont d'ailleurs également unanimes à enseigner qu'on y procédera du dehors, comme on fait pour l'espèce des chiens ou celle des chevaux. De l'ordre physique ou naturel on déduira « l'ordre social, » et, de « cet ordre social, » à son tour, dirons-nous que l'on déduira « l'ordre moral? » non! car on n'aura même pas besoin de le déduire! Il résultera sans nous du fonctionnement de l'ordre social; et les vertus, comme les prospérités, s'engendreront spontanément de sa seule réalisation : ce n'est même pas assez de dire « spontanément, » et il faut dire : « automatiquement. »

Ainsi définie, l'erreur n'est pas seulement l'erreur commune de tous nos philosophes, et de quelques-uns au moins de nos économistes; elle est encore l'erreur intérieure, si je puis ainsi dire, qui corrompt ou qui vicie presque toutes leurs autres idées, en les exagérant d'abord en paradoxes, et de paradoxes en sophismes; et, par exemple, c'est elle qu'on retrouve dans les théories de Voltaire sur « l'universalité de la raison; » dans les déclamations de Diderot et de Rousseau sur « la bonté de la nature; » ou dans le paradoxe d'Helvétius sur « la toute-puissance de l'éducation. »

Je ne pense pas que personne ait jamais sérieusement nié le pouvoir de l'éducation, et, quelque idée que l'on s'en forme,

qu'on la réduise, comme Voltaire, à une sorte de « dressage. » ou qu'on la conçoive d'une façon, je ne dirai pas plus libérale et plus large, mais seulement plus humaine ou plus respectueuse de notre commune dignité, il est énorme. L'exemple n'est pas plus contagieux, l'autorité n'est pas plus agissante : ou plutôt, qu'est-ce que l'éducation, sinon précisément l'heureuse combinaison de l'exemple et de l'autorité? Cependant, et si grand que soit le pouvoir de l'éducation, il n'est pas illimité. On ne peut pas raisonnablement soutenir, avec Helvétius, ni même sincèrement « que tout homme médiocre, s'il eût été plus favorisé de la fortune..., eût été lui-même semblable aux grands hommes dont il est forcé d'admirer le génie. » Les circonstances n'ont pas tant d'empire! Le contraire serait même plus vrai, comme étant plus fréquent dans l'histoire, et, par exemple, l'éducation de Rousseau, faite sur les grands chemins ou dans les antichambres, au hasard de la rencontre, ne l'a pas empêché de s'élever fort au-dessus d'Helvétius. Mais où ce fermier général achève de passer tout à fait la mesure, c'est quand il dénonce, dans la fausse persuasion que « le génie et la vertu sont de purs dons de la nature, » le principal obstacle qui « s'oppose aux progrès de la science de l'éducation. »

Et d'où vient ici son erreur? Du désir, qu'il ne cache pas, d'étonner ou, au besoin, de scandaliser l'opinion, mais encore et surtout de ce qu'il ne voit dans l'homme, et de ce qu'il n'y veut voir, uniquement, que la créature de la société. « L'homme de génie, dira-t-il ailleurs, n'est que le produit des circonstances dans lesquelles il s'est trouvé. » Et, de peur qu'on ne se méprenne sur ce qu'il entend par « les circonstances, » il ajoute : « C'est dans cette vue qu'examinant ce que pouvaient sur nous la nature et l'éducation, *je me suis aperçu que l'éducation nous faisait ce que nous sommes.* » La conséquence est évidente! Si nous perfectionnons l'éducation, ce ne sera pas seulement la société, c'est l'homme même, c'est l'espèce, que nous perfectionnerons. La question pédagogique devient à son tour une question sociale. La diffusion des lumières, de la vertu, du bonheur n'est plus qu'une affaire de programmes. C'est à la société qu'il appartient, comme y étant sans doute la première intéressée, d'établir ces programmes. Ils seront tyranniques, mais ils seront « moraux, » l'utilité sociale étant « le grand caractère du bien et du mal moral. » Et, grâce à cette erreur, c'est ainsi que

la juste préoccupation du problème de l'éducation se changera en un souci de gouvernement, dont l'objet, quelle que soit la forme de ce gouvernement, sera toujours d'imposer et de maintenir son principe. Tout le pouvoir de l'éducation ne servira qu'à en fausser l'esprit, lequel est essentiellement de former, non des citoyens, mais des hommes. Le vice même, s'il est décrété, comme l'alcoolisme ou comme la prostitution, d'utilité publique, deviendra « moral » en devenant « légal; » ou encore, d'une manière à la fois plus générale et plus moderne, on « moralisera » l'éducation en la « socialisant. » La modernité de cette formule aidera sans doute le lecteur à mesurer l'influence qu'exerce encore parmi nous la pensée d'Helvétius, et la gravité de l'erreur qui vicie ce que, d'ailleurs, on trouvera chemin faisant, d'observations justes et vraies dans le livre de *l'Esprit*, — et même sur l'article de l'éducation.

La même erreur ne vicie pas moins profondément les opinions de Diderot et de Rousseau sur « la bonté de la nature. » Car, après tout, de savoir, dans l'état de nos civilisations avancées, si l'homme de la nature est né bon ou méchant, c'est une question presque métaphysique; et, pour nous en convaincre, il suffit de remarquer que le citoyen de Genève lui-même, après avoir sans doute travaillé plus que personne à répandre cette idée de la bonté de la nature, n'en a pourtant tiré, dans son *Contrat social* ou dans ses *Considérations sur le Gouvernement de Pologne*, aucune application pratique. Je la crois fausse, pour ma part, et, de fait, tout ce que nous savons des sauvages, du Canaque ou du nègre, comme aussi presque tout ce que nous voyons de l'enfant, la dément. Livrée à elle-même, je veux dire abandonnée à l'impulsion de ses instincts, la nature humaine n'est pas bonne, *homo homini lupus;* et je ne puis concevoir la morale que comme la subordination de cette nature à quelque chose qui la dépasse, qui la règle, et qui la juge. Que ce soit la conséquence d'une faute originelle, dont nous continuons de porter le poids, ou que ce soit un reste et comme une trace en nous de notre origine animale, il n'importe! et aucun de nos instincts n'est « moralement » ni même peut-être « socialement » pur. La langue usuelle le dit très bien : c'est nous « abandonner » nous-mêmes, c'est trahir en nous la cause de l'humanité, que de les suivre; et je ne sache guère de vice ou de crime qui ne soit une conséquence de cet abandon.

On commet donc une première erreur, quand on enseigne avec Diderot « qu'il existait un homme naturel, au dedans duquel on a introduit un homme artificiel, » et de là « une guerre civile qui dure toute la vie. » Où est cet homme naturel? En quel pays, ou en quel temps a-t-il vécu? L'homme universel n'est qu'une abstraction des logiciens : l'homme de la nature n'est peut-être qu'une invention du libertinage. Mais, quand là-dessus on accuse « toutes les institutions civiles, politiques et religieuses, » d'avoir déchaîné cette guerre civile, si c'est une seconde erreur, on voit qu'elle revient, par un nouveau détour, à celle que nous essayons de mettre en lumière. Économique, si je puis ainsi dire, ou morale, toute notre misère, à en croire Diderot, ne procède que des institutions : « Examinez-les profondément et, je me trompe fort, ou vous y verrez l'espèce humaine pliée de siècle en siècle au joug qu'une poignée de fripons se promettait de lui imposer. » Qu'est-ce à dire, sinon que nous ne sommes mauvais que de ce que la civilisation a fait pour nous « moraliser? » Renversons donc l'ordre accoutumé. Puisque ce sont les lois, toutes les lois, « politiques, civiles et religieuses, » qui nous ont fait ce que nous sommes, instituons d'autres lois, « qui ne seront que l'énonciation de la loi de nature. » Les moralistes sont les vrais corrupteurs de l'homme et de la société. Rétablissons contre eux l'homme naturel dans ses droits, lesquels n'ont de limite que dans les droits de la société. Il n'y a pas de questions morales, il n'y a que des questions sociales. Tel est le résultat où aboutit la combinaison de l'idée de la bonté de la nature avec celle du pouvoir du législateur; et ainsi, ce qui n'était qu'une théorie, je le répète, presque métaphysique, — ou, dans la pensée de ceux qui l'ont professée les premiers, tout simplement antireligieuse, antichrétienne, renouvelée de l'antiquité pour faire échec à la doctrine du péché originel, — aboutit, comme le paradoxe de « la toute-puissance de l'éducation, » à une refonte entière de la morale par le moyen de la sociologie.

C'est d'une autre manière que l'idée se combine, dans l'esprit de Voltaire, avec sa théorie de l'« universalité de la raison. » Il y a, en effet, deux manières d'entendre l'universalité de la raison, dont la première consiste à croire, ou à feindre de croire, que l'étendue de la raison est la même en tous les hommes, en tous les temps, sous toutes les latitudes; et rien n'est moins conforme à la plus simple observation. Mais ce qui est vrai, c'est que les

enseignemens ou les révélations de la raison, dans la mesure où chacun de nous s'en trouve être capable, sont les mêmes pour tous les hommes. Ou, en d'autres termes, la géométrie d'Euclide ne saurait différer d'un homme à un autre homme, mais il y a des hommes qui n'entendent rien à la géométrie d'Euclide; et il y en a bien plus encore qui n'en soupçonnent pas l'existence.

L'erreur de Voltaire, et du rationalisme, est de n'avoir pas voulu prendre parti entre les deux interprétations. « La multitude des bêtes brutes appelées *hommes*, — lisons-nous dans l'article *Homme* du *Dictionnaire philosophique*, — comparée avec le petit nombre de ceux qui pensent, est au moins dans la proportion de cent à un chez beaucoup de nations; » et Voltaire en conclut qu'il faut répandre les lumières, mais il lui paraît « essentiel » qu'il y ait tout de même des « gueux ignorans. » Il sait parfaitement que les hommes diffèrent; et « il appert, dit-il, par la comparaison du premier code chinois et du code hébraïque, *que les lois suivent assez les mœurs des gens qui les ont faites.* Si les vautours et les pigeons avaient des lois, elles seraient sans doute différentes. » Mais il n'en conclut pas moins « qu'il n'y a aucun bon code dans aucun pays. » Et, la raison en étant évidente, qui est « que les lois ont été faites à mesure, selon les temps, les lieux, les besoins, » il propose donc d'en faire d'autres, qui ne tiendront compte, précisément, ni des besoins, ni des temps, ni des lieux, ni des « mœurs, » mais uniquement de la raison. C'est qu'en effet la préoccupation sociale domine en lui toutes les autres : j'entends du moins quand il écrit. Si peu d'estime littéraire qu'il ait pour Helvétius, et quelque haine qu'il entretienne, le mot n'est pas trop fort, pour toutes les idées de Rousseau, parce qu'elles sont les idées de Rousseau, l'erreur commune est la plus forte, et son langage finit par devenir identique au leur. Les motifs ou les « considérans » diffèrent; le « dispositif » des conclusions est le même. « On ne peut trop répéter que tous les dogmes sont différens et que la morale est la même chez tous les hommes qui font usage de leur raison. » Quel est donc le problème, sinon de pénétrer de raison, pour ainsi dire, toutes les institutions politiques, civiles, religieuses? et, encore une fois, puisque c'est l'affaire des lois, qui sont l'affaire du gouvernement, la question morale est donc une question sociale.

On remarquera, là-dessus, que, comme elle se retrouve au fond de toutes les autres, c'est encore et toujours cette erreur

commune qui donne à notre littérature entière du XVIIIe siècle sa physionomie générale, originale et distincte. La littérature du XVIIe siècle, considérée dans son ensemble, entre 1610 et 1720, est « psychologique et morale; » la littérature du XVIIIe siècle est « sociale. » C'est ce qu'on a voulu dire quand on a fait observer qu'il y avait plus de connaissance de l'homme, et de la vie, — je ne dis pas dans les *Caractères* de La Bruyère ou dans les *Sermons* de Bourdaloue, — mais dans les *Mémoires* du moindre frondeur que dans l'*Encyclopédie* tout entière. Une autre comparaison n'est pas moins instructive à cet égard, et c'est celle que l'on pourrait faire, et que l'on n'a pas faite, entre la tragédie de Racine, *Bajazet*, par exemple, ou *Phèdre*, et la tragédie de Voltaire, sa *Zaïre* ou son *Orphelin de la Chine*. Le même changement d'orientation explique la pauvreté de l'éloquence de la chaire au XVIIIe siècle. Il explique aussi le choix des sujets : *l'Esprit des Lois*, *l'Essai sur les Mœurs*, *le Contrat social*. On ne s'intéresse plus désormais à l'individu qu'en fonction de la société, et en tant qu'être collectif. C'est également ce que Diderot veut dire, dans ses *Entretiens sur le Fils naturel*, quand il demande qu'on substitue, sur notre théâtre, la peinture des conditions à l'analyse des caractères. « C'est la condition, ses devoirs, ses avantages, ses embarras, qui doivent servir de base aux ouvrages... l'homme de lettres, le philosophe, le commerçant, le juge, l'avocat, le politique, le citoyen, le magistrat, le financier, le grand seigneur, l'intendant... » Et, en effet, le « caractère, » c'est l'homme moral, mais la « condition, » c'est l'homme social. Le « caractère, » c'est l'avare, c'est le jaloux, c'est le misanthrope, c'est le glorieux, c'est l'envieux; mais la « condition, » c'est le commerçant ou le magistrat; et notre « caractère » n'importe peut-être qu'à nous ou à nos proches, mais ce qui intéresse toute la société, c'est la manière dont nous remplissons notre « condition. » L'homme donc, en tant que déterminé, défini, et, si je l'ose dire, « universalisé » par sa condition, et par les rapports de sa condition avec les autres conditions, voilà le vrai sujet de l'observation du XVIIIe siècle. Et, aux environs de 1760, comme les économistes à leur tour ne l'envisagent plus qu'en tant que producteur et consommateur, les questions morales achèvent par eux de se transformer en questions sociales; — et la physionomie de la littérature en est modifiée tout entière.

Si j'ai cru devoir insister sur ce point, c'est qu'en général on

a omis de le faire, et, au contraire, on s'est efforcé de montrer que la philosophie du XVIIIe siècle était fille, et fille légitime, de l'esprit classique. Reconnaissons donc, en ce cas, que jamais fille ne ressembla moins à son père. De quelque manière que l'on définisse l'esprit classique, et que ce soit par le tour oratoire de ses œuvres, ou par son goût des idées générales; quelque trait que l'on en choisisse pour le caractériser, — respect de la tradition ou défiance de ses propres forces, acceptation de la coutume, superstition de l'antiquité, — vous n'en trouverez presque pas un qui convienne aux philosophes du XVIIIe siècle. Leur originalité ne se manifeste que dans la mesure où ils se séparent de l'esprit classique pour s'en porter les adversaires. Mais la séparation n'est nulle part plus profonde, ou l'opposition plus manifeste que, précisément, dans la manière dont l'esprit classique et la philosophie du XVIIIe siècle ont conçu les rapports du « moral » et du « social. »

Si chacun de nous, dans la condition où le sort l'a placé, dans la sphère de son action naturelle, individuelle, familiale, professionnelle, ne se soucie d'abord et principalement que de faire tout son devoir, le « perfectionnement de la vie civile » en résultera de fait : voilà l'enseignement du XVIIe siècle et de l'esprit classique; voilà ce qu'ont enseigné non seulement les Bossuet et les Bourdaloue dans leurs *Sermons*, mais un Molière même dans ses comédies, et un La Fontaine dans ses *Fables*. Mais, inversement, qu'aucun progrès ne se réalisera, si chacun de nous, plus soucieux de ses droits que de ses devoirs, et plus curieux de critiquer la conduite des autres que de diriger la sienne, ne commence par appliquer ses loisirs, et bientôt son activité tout entière, à refondre pour sa part une morale dont les lois ne sont qu'une inutile contrainte, tel est l'enseignement du XVIIIe siècle, et telle est bien la prédication, non seulement d'un Helvétius ou d'un Condorcet, mais d'un Diderot, d'un Rousseau, d'un Voltaire : je crains qu'on ne puisse ajouter d'un Montesquieu même. Je sais bien qu'il a écrit : « Si je pouvais faire en sorte que tout le monde ait de nouvelles raisons pour aimer ses devoirs, son prince, sa patrie, ses lois..., je me croirais le plus heureux des mortels. » On ne voit pas toutefois qu'il y ait réussi, et la manière qu'il en a choisie n'était certes pas la meilleure. Autant ou plus qu'un autre, son livre a propagé l'erreur que nous essayons de définir et de préciser. Il s'agit maintenant, et après

en avoir vu l'origine et le progrès, d'en suivre et d'en montrer quelques-unes des conséquences.

II

Ou plutôt, et pour le moment, il me suffira d'en indiquer la plus générale de toutes, celle dont on pourrait dire qu'elle résume ou qu'elle enveloppe les autres, et qui ne tend à rien de moins qu'à la « dénaturation » ou à la négation même de l'idée de morale. Dire en effet de la « question morale » qu'elle n'est qu'une « question sociale, » ce n'est pas seulement, comme on le croirait d'abord, subordonner, et, par conséquent, sacrifier la première à la seconde, aussi souvent qu'il semblera qu'un conflit menace de s'élever entre elles, mais c'est dire, à proprement parler, que la question sociale importe uniquement, et que la question morale n'existe pas. Un mémorable exemple en est le chapitre, autrefois fameux, où Helvétius a entrepris l'apologie de la prostitution : « Si l'on examine *politiquement* la conduite des femmes galantes, — y dit-il assez crûment, — on verra que, blâmables à de certains égards, elles sont à d'autres fort utiles au public, et qu'elles font, par exemple, de leurs richesses *un usage communément plus avantageux à l'État que les femmes les plus sages.* » Diderot, lui, comme toujours, va plus loin, et son imagination luxurieuse ne répugne pas à l'idée de la communauté des femmes, s'il en doit résulter, comme il l'espère, « un accroissement de population. » Otez d'ailleurs ces préoccupations de polissonnerie qui sont, comme on le sait, l'un des caractères essentiels de la littérature du XVIIIe siècle, et peut-être, j'en ai peur, une des causes de sa popularité : il s'agit, dans le premier cas, de la question du « Luxe, » et dans le second de celle de la « Population, » questions « sociales » s'il en fut, questions « morales » en même temps; et vous voyez comment on les résout quand, au lieu de subordonner le « social » au « moral, » c'est, au contraire, le « social » qu'on essaie de transformer en « moral. »

Mais je n'insiste pas sur ces contradictions, ou ces oppositions. Elles sont nombreuses, et comment ne le seraient-elles pas, puisque, tous les jours, nous en voyons s'élever de nouvelles entre nos devoirs mêmes? A plus forte raison entre le social et le moral. Mais, les unes et les autres, il faudrait d'abord prouver que ce sont bien des oppositions, et c'est ce que n'ont fait ni les

Diderot, ni les Helvétius. Le luxe en soi n'a peut-être rien d'immoral : il ne l'est, ou ne le devient, que par la manière dont on se le procure et surtout dont on en jouit. Je ne vois pas pourquoi des saints ne mangeraient pas dans des plats d'argent. Et pour la question de la population, les économistes eux-mêmes ne savent pas encore très bien ce qu'ils en doivent penser au point de vue « social. » Aussi bien les faits sociaux se caractérisent-ils avant tout par leur complexité. Admettons donc qu'un jour, quand une analyse plus subtile, et surtout plus exacte, en aura débrouillé la complexité; quand une science, — est-ce une science? — qui n'en est encore qu'à ses premiers commencemens, aura reconnu son objet et trouvé sa méthode; quand on aura surtout approfondi cette matière, plus neuve qu'on ne le croit, des rapports du moral et du social, admettons qu'il y ait rencontre ou coïncidence habituelle entre les exigences de « l'utilité sociale » et les « prescriptions de la morale. » Nous disons que, même en ce cas, si les exigences de l'utilité sociale sont évidemment changeantes, on n'y saurait donc subordonner la morale, qui n'est rien si elle n'est absolue.

Qu'est-ce que tout cela qui n'est pas éternel?

On ne peut concevoir la morale que sous la forme de l'éternité, *sub specie æternitatis*.

Je sais bien que c'est ce que l'on nie! Mais, précisément, on ne le nie qu'en commençant par faire une confusion perpétuelle de la « morale » avec l'« histoire des mœurs. » On invoque la différence des temps, celle des races, la diversité des coutumes. On refait le chapitre de Montaigne; on commente, à la lumière de l'anthropologie, le mot de Pascal : « Vérité en deçà des Pyrénées : erreur au delà; » on apporte à la discussion les usages des Indiens de l'Amazone ou des nègres de l'Afrique australe! Et que croit-on avoir prouvé au bout de tout cela? Que la morale varie d'âge en âge? qu'elle se transforme? et qu'elle « évolue? » Non! mais on a prouvé tout simplement que son caractère d'éternité ne s'opposait pas plus à son progrès que le caractère d'immutabilité des lois de la nature ne s'oppose au progrès de la science. C'est une mauvaise plaisanterie que de dire que, selon les temps ou les lieux, les mêmes actions ont été diversement jugées : aucune morale n'a jamais fait l'apologie de

l'adultère, ou du vol, ou du meurtre. Il y a mieux, et ceux qui parfois ont essayé de les excuser ne l'ont fait qu'au nom de l'utilité sociale, d'ailleurs mal entendue. *Salus populi suprema lex esto!* Mais ce ne sont pas ici les hommes politiques qu'il nous faut consulter, et ce ne sont pas non plus tant de philosophes dont l'intention n'a si souvent été que de nous étonner ou de nous scandaliser. Il faut de plus nous souvenir qu'à aucune époque de l'histoire de l'humanité, la « civilisation » et les « lumières, » — que ce soient celles de la science ou de la religion, — n'ont été partout également répandues. Il y a toujours eu des « barbares, » et on en trouverait encore parmi nous. Et ce qu'il faut surtout bien voir et bien entendre, c'est que, les hommes étant des hommes, c'est-à-dire de pauvres êtres, dont la conduite incertaine dépend moins de leur volonté que de l'impulsion de leurs instincts ou de la contagion de l'exemple, l'« histoire de leurs mœurs » est une chose, et la « morale » en est une autre, qui juge la première, bien loin de s'y soumettre ou de pouvoir s'y subordonner.

On altère donc, ou plutôt on intervertit les rapports éternels des choses toutes les fois que l'on subordonne la question morale à la question sociale. « Renversement du pour au contre » comme disait Pascal. De l'accessoire on fait le principal, et du contingent on fait le nécessaire. On attaque, ou plutôt on ruine la morale dans son principe même. De ce que le juste et l'utile coïncident quelquefois, on en conclut, avec une étrange légèreté, que le juste, c'est donc l'utile; et, de ce que l'utile n'est pas toujours identique à lui-même, ni ne peut l'être, on en déduit que le juste est changeant comme lui. Justice hier, injustice aujourd'hui! Les variations des mœurs en décident, et le caprice du législateur. La morale ainsi conçue se confond avec la politique. Elle est ce que Louis XIV, ou Robespierre, ou Napoléon ont décrété qu'elle serait. Ou, pour mieux dire, elle n'est plus elle, mais autre chose, et une chose à laquelle on ne sait le nom qu'il faut donner, jusqu'à ce qu'elle devienne son contraire, et que, comme on l'a vu trop souvent dans l'histoire, elle finisse par aboutir, sous prétexte d' « utilité » politique ou sociale, à la justification de toutes les tyrannies. S'il n'y a pas de paradoxe qui n'ait été soutenu par quelque philosophe que faisait délirer l'ivresse de la pensée pure, il n'y a pas d'« institution » politique ou sociale, depuis l'esclavage ou la torture jusqu'à la prostitution, dont

quelque homme d'État n'ait opposé la nécessité publique aux revendications de la morale.

Ce n'est pas seulement le principe de la morale que l'on ébranle, ou que l'on nie, quand on le subordonne à l'« utilité sociale, » c'est encore l'éducation de la volonté que l'on fausse, en la détournant de son principal objet. Prenons ici la volonté telle que l'entendent les déterministes, et supposons avec eux qu'il ne s'agisse, dans l'éducation, que de substituer, à des mobiles instinctifs, des motifs raisonnés d'action. Encore faut-il dire quels seront ces motifs, et, pour ainsi parler, de quelle source on les dérivera. On ne dresse pas, — puisque *dressage* il y a, — tous les chevaux ou tous les chiens de la même manière, et la manière de les dresser dépend du genre ou de la nature des services qu'on en prétend tirer. Faisons encore une concession, et, quand on nous dit, comme aujourd'hui, que l'objet de l'éducation est de former des « citoyens, » admettons que l'on soit parfaitement sincère. En fait, on ne songe guère à former que des électeurs ou des fonctionnaires : admettons cependant qu'on ne l'ait pas voulu; qu'on les ait formés et disciplinés, comme sans le savoir; et qu'on ne se soit proposé d'élever que des « citoyens. » Une conséquence en est résultée qui est, depuis tantôt cent cinquante ans, que l'on est « citoyen, » pour ainsi dire, avant d'être « homme; » et, si c'est une autre manière de subordonner la question morale à la question sociale, voici l'un des effets que nous en pouvons voir.

Il n'est presque personne aujourd'hui qui n'impute au vice des institutions ce qu'en d'autres temps il eût considéré comme son erreur ou sa faute personnelle; et tout le monde est en quelque sorte regardé par nous comme responsable et comme coupable de notre malheur ou de notre insuccès, excepté nous. Les exemples en abonderaient ! Nous faisons bien tout ce que nous faisons, et nous sommes toujours tout ce que nous devons être. — Si deux époux n'ont pas réussi à s'entendre en ménage, aucun d'eux ne s'en prend à lui-même, ni toujours à l'autre, mais à l'institution du mariage, qu'il déclare mal faite, et qu'il demande qu'on refasse pour lui. — Si des étrangers s'implantent dans nos colonies, et si nous sommes encombrés chez nous de non-valeurs intellectuelles, la faute n'est pas à notre amour un peu paresseux du coin de terre natal, ou au dévergondage de nos ambitions, mais à notre système d'instruction publique et à

nos « programmes d'enseignement, » qu'on s'empresse donc de bouleverser. — S'il y a des pauvres parmi nous, aucun d'eux n'est la victime ou pour mieux dire la créature de sa propre imprévoyance, ni de sa prodigalité, ni de son incapacité, mais ce sont « les lois sociales » qui ne sont pas bonnes, et qu'il faut donc que l'on refonde, puisqu'elles l'ont empêché de faire fortune. — Si quelques « honnêtes gens » se sont laissé prendre aux filets de quelque gigantesque entreprise financière, ils n'en accusent jamais leur sottise, ou leur esprit de lucre et de cupidité, mais c'est le gouvernement qui ne les a pas avertis, et c'est de lui qu'ils attendent, par une protection plus efficace, des gains qui les consolent de leurs pertes. — Si nous sommes quelquefois malades, et même si nous mourons, ce n'est pas que nous soyons d'une petite santé, ni que nous ayons négligé quelque précaution, commis quelque excès ou quelque imprudence, mais nous ne connaissons pas assez les lois de « l'hygiène sociale, » et nous demandons à l'État de nous les enseigner. — Sur quoi je ne prétends assurément ni qu'il n'y ait pas d'« hygiène sociale, » ni que toutes les lois soient bien faites ! Je dis seulement qu'en nous déshabituant de chercher en nous-mêmes la cause de nos misères et de l'y trouver, nous nous déshabituons du sentiment de la responsabilité. Plus de contrainte ni d'effort ! Notre rôle à chacun n'est que de travailler au « développement de toutes nos puissances ! » Aucun besoin de distinguer entre elles ! C'est la loi qui s'en charge, la loi politique et sociale. Mais c'est ainsi que, perdant de vue son véritable objet, qui est sans doute la formation du caractère, l'éducation de la volonté n'aboutit finalement qu'au pire individualisme; et, de la théorie de l'utilité sociale s'engendre en chacun de nous, par une étrange contradiction, la doctrine de la souveraineté du Moi.

En veut-on voir un bien curieux exemple ? Il est d'hier, et je l'emprunte à une discussion récente entre professeurs, sur ce que doit être « l'instruction civique » dans nos écoles et dans nos lycées. Quelqu'un avait insinué que peut-être, avant d'enseigner leurs « droits » à des enfans de douze ou quinze ans, serait-il sage de leur enseigner leurs « devoirs.» Quelle erreur ! lui a-t-on répondu. « En réalité, le devoir est la conséquence du droit; *c'est à respecter le droit d'autrui que consiste le devoir;* c'est en apprenant à connaître son droit qu'on apprend à connaître et à respecter ceux des autres. » Je connaissais déjà cette autre for-

mule, que « le mal est la douleur des autres; » celle-ci la complète et l'achève. Elles reviennent à dire que le domaine du bien et du mal n'est ni plus ni moins étendu que celui de l'hygiène sociale ou de l'utilité publique. Nous n'avons plus d'obligations qu'à l'égard les uns des autres; et le « devoir » ou la « vertu » n'existent que dans la mesure où nous les consentons. Et ces leçons assez neuves forment-elles au moins des citoyens? Je ne sais. Mais, qu'elles ne forment pas des hommes, c'est ce que j'ose bien affirmer, si, tandis qu'il s'évertue à la réforme des institutions ou des lois, chacun de nous oublie de se réformer soi-même, *nemo in se tentat descendere;* si la préoccupation d'un prétendu bien public nous détourne systématiquement de l'observation, de la surveillance, de la discipline de nous-mêmes; et si, tout ce que nous pouvons avoir d'énergie, nous ne sommes enfin formés qu'à le déployer contre les autres et jamais contre nous. Tel est un autre effet de la subordination du « moral » au « social. » Il y va, comme nous le disions, de la saine et droite éducation de la volonté. Et, si nous montrons maintenant que cette subordination est l'un des grands obstacles que la morale rencontre nécessairement à son progrès, nous pourrons pour le moment nous en tenir à ces conclusions.

Car, nous l'avons dit, et nous le répétons, « l'utilité sociale » est mobile et changeante par définition. Les mêmes institutions, les mêmes lois ne conviennent évidemment ni à tous les temps ni à tous les lieux, puisqu'elles en dépendent; et le « moment » tout seul, — je prends ici le mot dans son sens étymologique, *momentum*, *movimentum*, — suffit pour modifier dans le présent la physionomie du passé. Mais il n'en est pas moins vrai que, si quelque chose d'humain tend de sa nature à s'immobiliser, c'est précisément ce que les hommes ont une fois consacré sous le nom d' « utilité sociale. » Dans les dernières années du XVIIIe siècle, quand Beccaria, dans son *Traité des Délits et des Peines*, s'éleva contre la torture, ce fut un grand scandale parmi nos jurisconsultes, et voici comment l'un d'eux entreprit de la justifier : « On pourrait, dit-il, apporter bien des exemples où l'expérience a fait voir l'utilité de la torture, si cette utilité ne se trouvait pas d'ailleurs justifiée, et *par l'avantage particulier* qu'y trouve l'accusé lui-même en ce qu'on le rend par là juge dans sa propre cause; et *par l'impossibilité* où on a été jusqu'ici d'y suppléer par quelque autre moyen aussi efficace, et sujet à moins d'incon-

véniens, et *par l'ancienneté* et *l'universalité* de cet usage. » Cette apologie de la torture nous paraît aujourd'hui monstrueuse? Mais qu'on y fasse bien attention! Supposons qu'au lieu de la « torture, » il s'agisse de « l'esclavage ; » et, jusque de nos jours, serons-nous embarrassés de nommer des « intellectuels » qui n'en repousseraient pas l'idée, des Prévost-Paradol, des Renan, des Nietzsche, d'autres encore, tous ceux qui croient, dans le fond de leur cœur, que la foule n'est faite que pour servir de marchepied à l'élite : *humanum paucis vivit genus?* Prenez encore les lois qui régissent la condition de la femme, le mariage, la famille, le régime de la propriété. Vous ne trouverez guère ni de temps ni de peuple où, si l'on ne les considère que du point de vue de l'utilité sociale, on ne les ait considérées et, à ce titre même, comme « intangibles. » Elles sont le fondement de l'ordre social, qui est censé reposer sur elles comme sur sa pierre d'angle. Proposer de les modifier, c'est s'exposer au reproche de conjuration contre le bien de l'État. Les lois même « économiques » participent de ce respect superstitieux. On est un « mauvais citoyen » pour peu que l'on essaie d'en montrer l'injustice ; et un esprit public se forme dont on pourrait dire, en vérité, que la vraie morale est la pire ennemie, puisqu'en effet son objet, à elle, n'est que d'améliorer ou de perfectionner, en les rapprochant de leur principe éternel, des institutions toujours imparfaites, et des lois toujours inspirées de la circonstance et de l'opportunité.

Oserons-nous dire à ce propos que, si ce n'est pas ici la seule explication que l'on puisse donner de la diffusion des doctrines socialistes en notre temps, c'en est bien une, et non pas la moindre? Le socialisme, en un certain sens, n'est qu'une protestation de l'éternelle morale contre le plat utilitarisme du XVIIIe siècle ; et la pire erreur que l'on pourrait commettre aujourd'hui, la plus grosse de dangers pour l'avenir, serait de ne voir en lui qu'un déchaînement d'appétits vulgaires ou de passions haineuses. Je ne nie pas qu'il soit cela ! Mais je dis qu'il est autre chose. Il n'est que cela, — et même moins que cela, — pour la plupart de ceux qui s'en font un instrument de fortune politique. Mais il est autre chose, dans l'âme confuse, indistincte et tumultueuse, des foules qui les suivent. N'essayons pas d'en préciser le « programme : » nous ne réussirions, dans le plan de la présente étude, qu'à brouiller toutes les idées. Il y a bien des

formes du socialisme, et peut-être ne consiste-t-il essentiellement ni dans l'impôt progressif sur le revenu, ni même dans la « nationalisation des chemins de fer, » ou dans la « municipalisation du service des eaux. » Mais, autant que le permettent les exigences de la vie sociale ou nationale, si le socialisme se propose de compenser ou de réparer l' « inégalité des conditions ; » si ses revendications, justes ou non dans la forme, et en fait, se fondent sur un sentiment de la justice qui en explique l'impatience et l'âpreté ; si sa chimère est de vouloir réaliser sur terre un « idéal » dont il semble bien que l'homme ne se puisse approcher que lentement, et peut-être sans y pouvoir jamais atteindre, n'est-ce pas là précisément l'objet de la morale, et quels autres sentimens dira-t-on qu'elle essaie de graver dans les cœurs, ou d'imposer aux volontés ? *Fiat justitia, pereat mundus!* Toute doctrine est socialiste qui n'admet pas que l'utilité sociale soit à elle-même son objet ou son but, qui la subordonne à des exigences ou à des fins conçues comme plus hautes, qui travaille à établir par-dessus les intérêts matériels le triomphe de ces exigences. Et là même en est le danger, parce que, comme l'on dit, la justice n'est pas de ce monde, — l'humanité n'aurait pas eu besoin de s'en forger un autre ! — et tout ce que nous pouvons en réaliser ici-bas ne saurait s'y réaliser par la violence, même légale, encore moins par le fer et le feu, mais seulement à la longue, et en détail, pour ainsi dire, dans les cœurs, par le consentement des consciences et l'accord des volontés.

Sommes-nous donc amenés à cette conclusion qu'entre « l'utilité sociale » et « l'idéal moral » il n'y aurait pas de commune mesure? Je ne le crois pas et j'essaierai de le faire voir dans une prochaine étude, la dernière de cette courte série. Mais ce qu'il y a de certain, c'est que, de la subordination du « moral » au « social, » s'engendre pour la morale une difficulté de progresser qui équivaut tôt ou tard à une difficulté ou à une impossibilité d'être. Ce n'est jamais impunément que l'on inquiète les hommes sur leurs intérêts; mais, quand on leur a persuadé que leurs intérêts et la morale même ne faisaient qu'un, c'est alors qu'ils deviennent terribles, et qu'ils traitent en « ennemis des hommes et des Dieux » les moralistes naïfs qui s'efforcent de faire pénétrer, dans le train des choses humaines, un peu plus de justice, d'égalité, d'humanité. Ce sont pourtant ceux-ci qui ont raison ! L'erreur de la philosophie du XVIIIe siècle, en renversant

les termes du problème, tel qu'il s'était posé jusqu'à elle, est d'avoir cru qu'elle le résolvait. De plus curieux examineront d'ailleurs si vraiment elle l'a cru, ou peut-être si les Voltaire, les Diderot, les Rousseau n'ont pas su ce qu'ils faisaient, et qu'en absorbant le « moral » dans le « social, » ils contribuaient moins efficacement au progrès du second qu'ils n'aidaient à la dénaturation du premier.

III

Si maintenant cette erreur, tout en produisant beaucoup de mal, n'en a pas engendré jusqu'ici davantage, on en peut donner des raisons, dont la première est celle-ci, que l'erreur n'a pu triompher, ni tout de suite, ni complètement, de la doctrine à laquelle elle s'opposait. C'est une loi de l'histoire des idées que la réaction, comme partout, y doive être, non pas égale, mais proportionnelle à l'action, et, non seulement l'opinion que « les questions sociales sont des questions morales » était au début du XVIIIe siècle universellement répandue, mais elle avait, depuis quinze ou seize cents ans, la force et l'autorité d'une vérité reconnue. Point de doute à cet égard, ni même de divergence, et, pour ne pas remonter au delà du siècle précédent, nous l'avons dit, Pascal dans ses *Pensées*, Bossuet dans ses *Sermons*, La Rochefoucauld dans ses *Maximes*, et La Bruyère dans ses *Caractères*, La Fontaine lui-même dans ses *Fables*, orateurs ou poètes, moralistes ou philosophes, tous, ils n'avaient vu de moyen de « perfectionnement de la vie civile » que dans le perfectionnement des mœurs, et, par conséquent dans l'universel et constant effort de chacun sur soi-même. C'est encore ici l'un des caractères essentiels de la littérature française du XVIIe siècle : elle est « didactique » au sens large du mot, je veux dire « morale » ou « moralisante » autant que « psychologique, » ou plutôt encore, et plus exactement, elle n'est « psychologique » qu'en tant et parce que « morale. » Peu de philosophes ont sans doute mieux connu que Bourdaloue les plus subtils ressorts du cœur humain, les ont mieux anatomisés, d'une main plus délicate, plus experte, ou plus sûre, les ont mis plus impitoyablement à nu, mais jamais, ai-je besoin de le dire? pour le plaisir un peu vain de les anatomiser, et toujours et uniquement pour en faire servir la connaissance à une meilleure direction de la vie.

Faites votre devoir et laissez faire aux Dieux.

Les penseurs les plus libres d'alors, un Spinoza lui-même, par exemple, ne se sont pas dégagés de ce point de vue ; et, quelque interprétation que l'on donne de son *Éthique*, ce qu'elle est avant tout, c'est une règle de vie.

On ne saurait donc s'étonner de la résistance que le paradoxe de nos « Encyclopédistes » a rencontrée d'abord ; et, en effet, si c'était bien une doctrine qu'ils se proposaient de renverser, c'était encore, et c'était surtout une manière générale de penser ou de sentir, c'était une habitude, et, si l'on le veut, une routine de vie, c'était une façon d'être héréditaire et quinze fois séculaire qu'il s'agissait pour eux de transformer. Et ils avaient sans doute bien des alliés avec eux ! Nous serons toujours tentés de croire ceux qui nous enseigneront que, quand nous sommes ivres, c'est qu'Auguste a trop bu, ou, pour parler sans métaphore, que nous ne sommes comptables à personne de nos vertus et de nos vices, du moment que nous n'en avons en notre pouvoir ni la conduite ni les commencemens. Nous nous consolons de nos misères, en nous rendant le témoignage de n'en être pas les auteurs ; et, si le moyen s'offre à nous d'en accuser les autres, combien sommes-nous qui ne le saisissions pas avec avidité ? Joignez à cela que, si l'obligation morale se présente presque toujours à nous sous la forme d'une contrainte que ne compense aucun avantage, nous nous flattons toujours de trouver notre bien, ou même chacun notre profit, dans la réalisation d'un objet d' « utilité sociale. » « Ce qui fait que le criminel ne saurait être admis à se plaindre de la loi qui le frappe, a dit quelque part Montesquieu, c'est qu'elle a été faite dans son intérêt. » C'est ce que l'on peut dire de toutes les lois qui se donnent comme inspirées de l' « utilité sociale ; » nos anciens jurisconsultes l'ont soutenu même de la torture ; et nous sommes tous capables d'entendre ce raisonnement. Mais, quoique nos pères le fussent comme nous, ils concevaient d'autres lois aussi, dérivées d'une source plus haute, des lois bonnes en soi, obligatoires de soi, sans égard aux conséquences qui en pouvaient résulter. Ce n'a donc pas été l'affaire d'un jour ni de quelques brochures que de subordonner le « moral » au « social. » Il a fallu que toute une génération de « philosophes » s'appliquât à la tâche, et, pour la faire aboutir, il a fallu que cette génération triomphât d'abord en elle-même

d'un « préjugé » qu'elle partageait. Voltaire lui-même trouvait que Vauvenargues allait un peu loin, quand il définissait le bien moral par l'utilité publique; et on pourrait dire de Rousseau qu'une moitié de son œuvre ne s'est employée qu'à déguiser ou à pallier les conséquences des paradoxes qui avaient fait la fortune et le retentissement de la première. Il nous suffit après cela qu'ils aient plus ou moins dénaturé le caractère de la loi morale, et qu'ayant une fois mis la notion du « bien » et du « mal » dans la dépendance de « l'utilité sociale, » ils aient travaillé systématiquement à la diffusion du sophisme.

Mais une autre cause a empêché l'erreur de produire tous ses effets, et, si je la signale, c'est que l'occasion me paraît bonne d'éclairer un point encore obscur de l'histoire des idées au XVIIIe siècle. Les historiens de la littérature ont-ils tort ou raison de ne s'attacher, pour en parler, qu'aux « ouvrages bien écrits ? » C'est une question que je ne voudrais pas décider en quelques mots. Mais ce qui n'en fait pas une, c'est que des ouvrages « moins bien écrits » aient exercé souvent beaucoup plus d'influence qu'ils ne conservent de réputation : *l'Esprit* d'Helvétius, nous l'avons vu, en est un éloquent exemple. C'est ce qu'il nous faut dire des écrits des « Économistes, » et notamment de ceux de Quesnay, du marquis de Mirabeau, — l'auteur de *l'Ami des hommes* et de la *Théorie de l'Impôt*, — de Mercier de la Rivière, de plusieurs autres encore. L'agrément y fait défaut, mais non pas toujours ce que l'on appelle de nos jours le « tempérament, » ni surtout les idées; et, en tout cas, ils ont agi. On les a lus et médités. Ils ont fait école; et, s'il a pu sembler d'abord que les enseignemens qui en ressortaient fussent analogues à ceux des « Encyclopédistes, » on n'a pas tardé longtemps à s'apercevoir du contraire. A dater de 1760 ou 1765, c'est-à-dire de l'achèvement de l'*Encyclopédie*, la division s'est mise entre économistes et philosophes. Ils ont cessé de s'entendre, s'ils ont continué de travailler diversement à l'œuvre commune; et l'un des points sur lesquels ils ont cessé de s'entendre est justement la question des rapports du « social » et du « moral. »

Il faut lire, entre autres, pour s'en rendre compte, le curieux chapitre de *l'Ami des hommes* où le marquis de Mirabeau a traité précisément le problème « des mœurs et des lois. » « Les lois, y dit-il, ne sont que des rites particuliers des mœurs : celles-ci sont les premières des lois. Où les mœurs règnent, les lois les

plus simples suffisent, et même sont rarement réclamées. Où l'on néglige les mœurs, les lois pussent-elles tout prévoir et se multiplier en autant de ramifications qu'en produit l'inépuisable corruption humaine, elles sont sans force et sans application : *Corruptissima Respublica, plurimæ leges.* » Il se propose alors de définir les mœurs, qu'il fait essentiellement consister en trois points, lesquels sont le respect de la religion, l'ardeur du patriotisme, et l'observation des « vertus civiles. » Ce sont aussi trois points dont on n'eût pas fait aisément convenir Voltaire ou Diderot. L'idée religieuse elle-même n'a pas été plus étrangère à Voltaire, on le sait, que l'idée de patrie; et, pour Diderot, on peut dire qu'elles le faisaient tomber l'une et l'autre en épilepsie. Mais le marquis de Mirabeau n'avait heureusement cure de l'opinion de Voltaire ou de Diderot, et, s'exaltant par la contradiction même, il écrivait encore : « Supposé que la religion soit une invention humaine tissue d'erreurs et de prestiges dans le droit, mais établie sur la plus antique convention dans le fait, je demande si parmi ces petits éclairs d'anti-prophètes, il en est un qui veuille soutenir de sang-froid que la société en serait plus heureuse, si l'on ôtait ce frein à l'humanité. S'il s'en rencontre un assez fou pour cela, vous le feriez convenir également que la patrie est une idée, que *ubi bene ibi patria;* que le respect dû aux souverains n'est que la loi du plus fort civilisée; que nos mères nous firent sans penser à nous; que notre postérité est un mot; que l'amitié n'est autre chose qu'une main qui frotte l'autre; que la probité n'est que l'art de mettre de son côté les circonstances; la pudeur qu'une attention aux bienséances; la foi un lien pour les fous et un moyen pour les honnêtes gens; qu'en un mot chacun n'est ici-bas que pour soi. » C'est la revendication des droits de la morale qui se fait entendre dans cette page assez éloquente, et d'une morale fondée sur un autre principe que celui de « l'utilité sociale. » L'Ami des hommes a très bien vu que, si l'utilité sociale pouvait à la rigueur être considérée comme étant à soi-même sa fin, elle ne pouvait être cependant ni son principe, ni même la sanction de ses commandemens. Il n'a pas moins bien vu que, si les lois ne sont assurément pas sans quelque action sur les mœurs, ce sont les mœurs qui cependant sont « mères, tutrices et protectrices des lois. » Et sans doute il a eu tort d'en conclure, à notre avis du moins, que « la superintendance des mœurs était donc le plus bel apanage, et *le droit le plus sacré du*

Gouvernement : » ce serait retomber à la confusion de la morale et de la politique. Mais il a éveillé l'attention publique sur le danger de la subordination du « moral » au social, » et, en partageant l'erreur commune, du moins n'en a-t-il pas fait le tout de sa philosophie.

On doit autre chose encore aux économistes, si, les premiers, ils ont bien compris que l'arbitraire ou le caprice du législateur ne saurait aller à l'encontre des lois qui gouvernent l'évolution des sociétés. L'humanité n'est pas une argile dont la plasticité puisse docilement revêtir toutes les formes qu'un faiseur d'utopies essaiera de lui imposer, et nous sommes soumis à des nécessités dont nous ne pouvons éluder l'autorité contraignante qu'à la condition de commencer par nous y soumettre. C'est à Montesquieu que l'on fait généralement honneur d'avoir posé, si je puis ainsi dire, ce déterminisme historique. La vérité est qu'il n'a guère fait que l'entrevoir, et la conclusion dernière à tirer de son *Esprit des Lois* serait tout aussi bien, si l'on le voulait, que les hommes sont les maîtres des lois qui les régissent. Les lois du passé, celles du Latium ou du Malabar, de la Grèce ou de Bornéo, sont l'œuvre des circonstances, mais les lois de l'avenir, celles de la cité future, étant l'œuvre du calcul et de la raison, le seront donc aussi de notre liberté : voilà proprement ce qu'enseigne Montesquieu.

En réalité, ce sont les physiocrates, ce même Mirabeau, dont nous citions les paroles, c'est le chef de l'école, c'est Quesnay, qui ont introduit cette idée de « Loi naturelle » dans la philosophie politique du XVIIIe siècle, et on entend bien que la « Loi naturelle » des physiocrates est tout autre chose que la « Loi de nature » des Diderot et des Rousseau. Elle est même autre chose que « la Loi naturelle » de Voltaire. « Les lois naturelles de l'ordre des sociétés sont les lois physiques mêmes de la reproduction perpétuelle des biens nécessaires à la subsistance, à la conservation et à la commodité des hommes... *Or, l'homme n'est pas l'instituteur de ces lois,* qui fixent l'ordre des opérations de la nature et du travail des hommes... Il n'y a donc point à disputer sur la puissance législative quant aux premières lois constitutives des sociétés, car elle n'appartient qu'au Tout-Puissant, qui a tout réglé et tout prévu dans l'ordre général de l'univers : *les hommes ne peuvent y ajouter que du désordre, et le désordre qu'ils ont à éviter ne peut être exclu que par l'observation exacte des lois naturelles.* »

C'est ici, comme on le voit, la méthode d'observation se substituant à l'absence de méthode qui caractérisait les déductions des « philosophes. » Dans la théorie des économistes, « l'utilité sociale » se détermine par des considérations qui lui sont extérieures; qui ne dépendent pas de notre fantaisie, mais de notre connaissance des lois de la nature; et auxquelles, quand nous les connaissons, nous ne pouvons donc que nous conformer. Ou, en d'autres termes encore, il y a subordination du point de vue social à un autre, et cet autre est le point de vue moral. « Les lois constitutives de la société ne sont pas d'institution humaine... La législation positive n'institue pas les motifs ou les raisons sur lesquelles elle établit ses lois... Les lois fondamentales des sociétés sont prises immédiatement dans la règle souveraine et décisive du juste et de l'injuste absolu, du bien et du mal moral; elles s'impriment dans le cœur des hommes, elles sont la lumière qui éclaire et maîtrise leur conscience : cette lumière n'est affaiblie ou obscurcie que par leurs passions déréglées. » Ce langage ne ressemble plus à celui de nos encyclopédistes, et on pourrait même dire que, de la doctrine des Diderot et des Jean-Jacques, il forme la transition à celle des Bonald et des Joseph de Maistre. On sait que le rapprochement devait s'opérer un jour dans la pensée d'Auguste Comte, et lui-même nous a dit comment la philosophie de Condorcet s'était complétée pour lui par celle de Joseph de Maistre. Il entendait : l'auteur du *Pape* et de l'*Essai sur le principe générateur des constitutions politiques*.

Nous n'avons pas à discuter ici la philosophie des physiocrates. Si nous la discutions, il est probable, il est même certain que nous y trouverions, comme dans celle des encyclopédistes, plus d'un paradoxe à reprendre, Il y en a dans *l'Ami des hommes*, et il y en a dans le plus considérable des écrits de Quesnay, qui est son essai sur *le Despotisme de la Chine*. Ce qui est plus grave et plus dangereux qu'un paradoxe particulier, c'est leur tendance à croire que les lois constitutives des sociétés, plus faciles à saisir que celles de la nature, seraient en tout temps à la portée de nos intelligences, et qu'eux-mêmes les avaient découvertes, comme l'Amérique, une fois pour toutes et pour toujours. Leur complaisance à tous, — Tocqueville en a fait la remarque, — est étrange pour la Chine, dont ils admirent tous le gouvernement, et non point du tout par une intention satirique, mais, au contraire, avec le dessein formé de redresser

« les idées peu favorables » que s'en faisait l'Europe de leur temps. Trois mille ans d'immobilité, pour ne pas dire de stagnation, sont précisément ce qui les en émerveille.

Il est possible aussi que leur morale du « produit net, » si l'on examinait les conséquences qui en résultent, ne laissât pas de ressembler à ce que l'on a de nos jours appelé « la morale de la concurrence, » qui n'est pas une morale, mais le contraire même de la morale. « Tout l'avantage physique et *moral* des sociétés se résume en un point : *un accroissement de produit net :* tout attentat contre la société se détermine par ce fait : *diminution du produit net.* C'est sur les deux plateaux de cette balance que vous pouvez asseoir les lois, les mœurs, les usages, *les vices et les vertus.* » Quand Mirabeau s'exprime ainsi, je crains qu'il ne retombe dans l'erreur commune, et je l'aime mieux quand il dit : « De ce qu'il importe, dans une société agricole, que chacun fasse librement ses affaires, et sans être détourné de son objet unique, qui est son intérêt particulier, il importe d'autant que chacun soit, le plus qu'il est possible, *garanti de la nécessité de se mêler des affaires politiques.* » Mais, je le répète, je ne discute point ici les opinions des « Économistes, » je me contente d'en noter quelques-unes ; et je choisis, pour les mettre en lumière, et les opposer à celles des « Philosophes, » les opinions dont on peut dire qu'elles sont comme une protestation du bon sens contre la subordination du « moral » au « social. » Elles seules aujourd'hui m'intéressent, comme introduisant dans l'histoire des idées du XVIIIe siècle une complexité qui la rend elle-même plus conforme à la réalité ; comme ayant fait obstacle au progrès de l'erreur dont j'ai tâché de montrer l'importance ; et comme démontrant en quelque manière cette importance même, puisqu'il a suffi de leur énonciation pour diviser une action jusque-là commune.

Pour des raisons du même ordre, je termine ici cette étude, qui changerait de nature et, d'historique, deviendrait théorique, si je la poussais aujourd'hui plus loin. Ce que l'on veut dire quand on dit que « la question sociale est une question morale, » j'essaierai de le montrer prochainement. Aujourd'hui, j'ai voulu tout simplement faire voir que le caractère le plus général de la philosophie du XVIIIe siècle était d'avoir envisagé « la question morale comme une question sociale, » et si j'ai noté quelques-unes des conséquences du sophisme, ce n'a pas tant été pour les combattre que pour me faire mieux entendre. J'ai voulu montrer

aussi qu'en dénonçant le paradoxe, Auguste Comte avait su ce qu'il faisait, et qu'ici, comme en tant d'autres rencontres, ses « généralisations » n'étaient, pour ainsi dire, que des résumés d'histoire, des abrégés de son expérience, et, par conséquent, le contraire de ce que l'on insinue quand on lui reproche, comme Renan, de n'avoir pas été « philologue. » Et, en effet, qu'un « philologue » s'attarde à la critique des textes, à la pesée des mots et des syllabes, à la notation des nuances, il a raison, puisque aussi bien faut-il que ce travail soit fait! Il n'est indifférent ni de savoir en combien de manières on peut dire les mêmes choses, ni de constater qu'elles deviennent autres selon la manière dont on les dit, ni de faire observer enfin que, de la manière dont on les dit, il en résulte que l'un est Voltaire et l'autre Rousseau. Mais on peut se placer à un autre point de vue, et, toutes ces choses étant accordées, connues et vivement senties, c'est le tour de la synthèse après celui de l'analyse. Tout différens qu'ils soient, les Montesquieu, les Voltaire, les Rousseau, les Diderot, — et les « moindres, » à plus forte raison, — ne laissent pas d'avoir entre eux quelques traits de communs, si, par exemple, ils ont vécu dans le même temps; s'ils ont travaillé peut-être à la même œuvre; s'ils ont livré les mêmes combats; si, de leurs efforts individuels et en apparence contraires ou divergens, s'est « composée, » comme il arrive sur les champs de bataille, une action commune. Que de fumée! Que de tumulte et que de désordre! La confusion s'augmente d'heure en heure, et dans cette mêlée le hasard semble régner en maître. Il y a cependant une pensée qui la gouverne, et demain les vaincus s'en apercevront bien. On peut se proposer de ressaisir cette pensée. Car cela aussi est utile, cela est même nécessaire, si l'on veut que le présent ou l'avenir profitent un peu de la leçon du passé. C'est précisément ce qu'Auguste Comte a tenté dans sa critique de la philosophie du XVIIIe siècle, et après lui, d'après lui, c'est ce que nous avons essayé de faire dans les pages qui précèdent.

FERDINAND BRUNETIÈRE.

LE DERNIER HISTORIEN DE LA BRETAGNE

ARTHUR DE LA BORDERIE

I

La Bretagne du XIXe siècle a eu tous les bonheurs et toutes les gloires. Après avoir donné naissance à des écrivains et à des poètes comme Chateaubriand, Lamennais, Brizeux, Renan et Jules Simon, à des romanciers comme Paul Féval et Émile Souvestre, à des folkloristes comme La Villemarqué et Luzel, à un musicien comme Victor Massé, à des artistes comme Jules Dupré, Élie Delaunay et Luminais, à un légiste comme Faustin Hélie, à un ingénieur comme Dupuy de Lôme, à des médecins et chirurgiens comme Broussais, Laënnec, Jobert de Lamballe et Alphonse Guérin, à des soldats comme Cambronne, Bedeau et Lamoricière, — je ne cite que les morts et parmi eux que les plus grands, — elle tira de son sein l'historien qui lui avait manqué jusque-là pour célébrer dignement les faits et gestes de ses premiers évêques, de ses rois, de ses ducs, de ses héros, de tous ceux qui lui ont fait à travers les siècles la figure originale qu'elle a dans le monde. Cet historien, plus grand que les Dom Lobineau et les Dom Morice, elle l'a perdu tout récemment (1) dans la personne de M. Arthur Le Moyne de la Borderie.

Certes, il n'en est pas un parmi les Bretons de marque que je viens de citer, dont la renommée de son vivant n'ait surpassé la sienne, mais cela tient à ce fait que tous s'illustrèrent sur le

(1) Né à Vitré le 5 octobre 1827, M. de la Borderie y est mort le 17 février 1901.

théâtre qui est le plus apte à faire et à consacrer les réputations. Tous ces écrivains, ces savans, ces artistes, Luzel excepté, vécurent à Paris. M. de la Borderie, au contraire, passa toute sa vie en Bretagne. Durant les cinquante-cinq années de son existence laborieuse, — et il est mort à soixante-quatorze ans, — il ne fit que deux séjours un peu prolongés à Paris. La première fois, ce fut à vingt et un ans, quand il entra à l'École des Chartes ; la dernière fois, ce fut à quarante-cinq, quand il alla représenter le département d'Ille-et-Vilaine à l'Assemblée nationale. Dans ce long intervalle, on peut dire qu'il ne quitta pas la Bretagne. Il a travaillé, enseigné, professé, librement, par la parole et par la plume, à Nantes, à Rennes, à Vannes, à Quimper, à Saint-Brieuc, mais il a vécu principalement à Vitré, sa ville natale. C'est là, sur la place du Marché, dans un grand hôtel familial du XVIIIe siècle, à l'ombre des tours d'un beau château moyen âge, qu'était le cabinet de travail, je pourrais dire la cellule où il n'a pas cessé un seul jour, une seule minute, de penser, de travailler au grand œuvre que, malgré ce labeur, il a laissé inachevé, mais qu'un autre, je pense, pourra finir : à l'*Histoire de Bretagne*. Connaissez-vous une vie plus noble, mieux remplie, et plus désintéressée ?...

Ernest Renan, parlant de lui-même en ses *Souvenirs d'enfance et de jeunesse*, dit : « Le sort m'avait en quelque sorte rivé dès l'enfance à la fonction que je devais accomplir. J'étais fait en arrivant à Paris... La vraie marque d'une vocation est l'impossibilité d'y forfaire, c'est-à-dire de réussir à autre chose que ce pour quoi l'on a été créé. » Ces lignes s'appliquent merveilleusement à notre historien breton. Lui non plus n'aurait pu faire autre chose que ce qu'il a fait. Il était né avec tous les dons de la profession qu'il devait embrasser : il avait une mémoire étonnante, le flair et la passion du document, l'esprit critique, un jugement sûr, une impartialité à toute épreuve, et, par-dessus tout, le *mens divinior*, sans lequel il est impossible de pénétrer jusqu'au fond des origines. Tout enfant, — je tiens de lui ces détails, — il avait été frappé par le côté sérieux de la vie des saints de Bretagne : jeune, il était déjà tourmenté par le souci de donner une base *certaine* à leur hagiographie ; à vingt ans, au Congrès de Lorient de 1848, il s'occupait de leur rôle *historique ;* l'année suivante, il entrait à l'École des Chartes avec la pensée bien arrêtée de vérifier le plus tôt possible l'opinion qu'il s'était faite

d'après ses lectures, à savoir si les saints du calendrier breton avaient réellement vécu d'une vie historique et non légendaire, autrement dit s'ils avaient été vraiment les premiers défricheurs du sol armoricain et les premiers fondateurs de la nationalité bretonne. Et sur ce point sa conviction fut si vite établie que dès 1850, au Congrès de Morlaix, il étudiait, avec une science qui étonna tout le monde, la valeur historique des actes des saints bretons. Ce fut sa première enquête scientifique, sa première victoire de paléographe, et cette victoire était d'autant plus grande qu'il avait eu l'honneur insigne de convertir à son opinion le directeur même de l'École des Chartes. Il n'en tira, d'ailleurs, aucune gloriole, sachant que succès oblige autant que noblesse, et toute sa vie nous le verrons suivre avec une attention voisine de l'inquiétude la publication plus ou moins espacée des documens d'origine celtique qui se rapportaient à sa thèse.

Car, — il faut bien que je le dise ici, — il lui manquait pour être complet la connaissance de la langue bretonne. Étant né en pays gallo, il avait négligé d'apprendre le breton, et je me souviendrai toujours de la surprise que lui en marqua Renan, lorsqu'il alla solliciter sa voix pour entrer à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Renan, qui avait lu ses travaux sur les saints de Bretagne et qui les tenait en haute estime, avait voulu, après les complimens d'usage, engager avec lui la conversation en breton, comme il aimait à le faire avec Jules Simon quand ils causaient du pays. M. de la Borderie dut lui avouer qu'il ne parlait pas plus le dialecte de Tréguier que celui de Vannes. Et j'entends encore l'illustre auteur des *Origines du christianisme* lui dire d'une voix grave, en se penchant vers lui, les deux mains posées à plat sur ses genoux : « Cela a dû vous gêner souvent, cher monsieur de la Borderie! »

Effectivement, cela l'avait gêné beaucoup. Faute de savoir le breton, il n'était jamais allé en Angleterre et en Irlande où abondent les manuscrits d'origine celtique, et c'est pour cela même que jusqu'à la fin de sa vie, il surveillait avec tant d'attention les documens scotiques (irlandais) qui paraissaient de loin en loin dans les revues étrangères.

A sa sortie de l'École des Chartes (1853), il avait obtenu une mission pour dépouiller les archives de la Loire-Inférieure. Il y passa cinq années et tira de véritables trésors des papiers de la Cour des comptes et des vieilles chartes de nos ducs, mais il n'y

trouva aucune pièce remontant plus haut que le XIe siècle. Pourquoi? Parce que vers la fin du IXe siècle, la plupart des Bretons d'Armorique, pour échapper au fléau des invasions normandes, quittèrent leur pays et se réfugièrent en Angleterre et surtout en France. A ce moment les prêtres et les moines emportèrent avec eux dans leur exode non seulement les reliques des saints, les vases et les ornemens sacrés, mais les livres de liturgie et les manuscrits que possédaient les églises et les abbayes; et c'est ainsi que le plus ancien manuscrit né sur notre sol et qui y soit resté, date de l'année 1047. C'est le cartulaire de Landevenec dont l'original est aujourd'hui à la bibliothèque de Quimper. Les manuscrits bretons des IXe et Xe siècles sont partout, sauf en Bretagne (1), et quant à ceux que Dom Lobineau et les bénédictins d'Armorique copièrent au XVIIe siècle, ils ne sauraient, quelque précieux qu'ils soient, combler l'énorme lacune de nos archives provinciales.

On me dira que M. de la Borderie n'en a que plus de mérite pour avoir, sans le secours de la langue et de tous ces documens celtiques, entrepris et mené à bonne fin l'*Histoire de Bretagne*. Sans doute, et ce n'est pas moi qui lui marchanderai les éloges, mais on va voir à quels moyens il dut recourir pour suppléer à ce qui lui manquait et à quel labeur il dut se soumettre pour venir à bout de sa tâche.

Quand il sortit de l'École des Chartes (1853), le mouvement intellectuel était à peu près nul en Bretagne. Il y avait bien encore dans les grandes villes comme Nantes et Rennes et çà et là, dans les campagnes, quelques bibliophiles et archéologues, mais aucune organisation, aucun groupement en dehors de l'Association bretonne dont il était un des secrétaires depuis 1846 et que l'Empire devait supprimer quelques années après. Tous ceux qui tenaient une plume vivaient à Paris, et chacun sait qu'il était assez difficile de s'en servir depuis le coup d'État. Les journaux qui pour la plupart étaient hostiles au nouveau régime se contentaient, et pour cause, d'enregistrer les nouvelles politiques

(1) Il existe à Tongres, près de Liège, un Évangéliaire qui doit remonter au Xe siècle; d'après l'inscription qu'il porte, il a été donné au monastère de Saint-Bern, dans l'évêché de Saint-Machut; l'évêché est évidemment celui d'Aleth ou Saint-Malo, et bien qu'on ne sache où placer l'abbaye de Saint-Bern, il est néanmoins certain que le manuscrit a une origine bretonne. C'est le seul manuscrit breton de cette époque, *orné de peintures*, que l'on puisse citer. (*Résumé du Cours d'histoire de Bretagne*, t. I, p. 46.)

avec les faits divers. Bref, il régnait partout un silence de mort. M. de la Borderie qui s'était déjà tracé tout un programme et qui voulait, coûte que coûte, le réaliser, se dit que la première chose à faire était de réveiller par tous les moyens en Bretagne le vieil esprit provincial qui avait été si puissant au XVIIIe siècle. Puisque l'on ne pouvait pas, dans l'état présent des choses, faire prévaloir ses idées en politique; puisque l'opposition était muselée et réduite à l'impuissance, c'était une raison de plus pour se concentrer sur le terrain régional, pour étudier à fond et dans toutes ses parties l'histoire si attachante et si mal connue de la province bretonne. Et il commença par fonder des sociétés archéologiques là où il n'y en avait pas, à Nantes et à Vannes, et comme il n'y a pas de société durable sans esprit de corps, ni d'esprit de corps sans discipline et sans trait d'union, il lança, pour établir entre elles et lui un lien solide, la *Revue de Bretagne et de Vendée* qui devint par la suite l'organe officiel de la société des bibliophiles bretons. Cela fait, il ouvrit des enquêtes dans tous les sens, provoqua et multiplia les congrès, éveillant la curiosité des uns, l'esprit critique et d'initiative des autres en publiant à droite et à gauche, dans les bulletins des sociétés quand ce n'était pas dans sa revue, les documens qu'il tirait des archives et en les accompagnant de notes d'une information toujours sûre et de commentaires généralement judicieux. Et c'est ainsi qu'au bout d'un certain temps, sous son impulsion, sortirent des presses bretonnes des travaux historiques et archéologiques signés de noms appartenant à toutes les classes de la société et dont quelques-uns font autorité aujourd'hui. Mais je tiens à le dire tout de suite à l'honneur de M. de la Borderie, jamais cette œuvre de décentralisation qui fut si féconde ne prit la forme étroite ou la couleur suspecte d'un mouvement séparatiste. M. de la Borderie était trop Breton pour ne pas être fier d'être Français. L'amour qu'il portait à la petite patrie ne lui fit jamais oublier ses devoirs envers la grande. S'il admirait les héros de l'indépendance bretonne, il admirait davantage encore la bonne duchesse qui en mettant par deux fois sa main dans celle d'un roi de France maria pour toujours l'hermine aux fleurs de lys, et, il y a quelques années, à propos de telle société *régionaliste* dont il avait décliné la présidence, il m'écrivait : « J'espère bien que vous vous abstiendrez comme moi de patronner une œuvre qui m'a tout l'air d'être lancée par

quelques *arrivistes* du Midi. Nous cesserions d'être Bretons le jour où nous ne serions plus Français!... »

II. — L'HAGIOGRAPHE

L'hagiographie n'est peut-être pas la partie la plus importante et la plus originale de l'œuvre de M. de la Borderie, mais c'est à coup sûr celle qui a le plus contribué à faire sa réputation et qui lui a conquis le plus de suffrages dans le monde savant. J'ai dit que, dès sa prime jeunesse, la vie des saints de Bretagne l'avait préoccupé beaucoup. Cela prouve qu'il était doué d'un grand sens historique, car il serait aussi difficile d'écrire l'histoire véridique de la péninsule de Bretagne en négligeant son hagiographie, que de bâtir un temple sans fondemens. Du reste, il n'est pas le seul de nos écrivains que la vie des saints de Bretagne ait séduits et charmés. Brizeux et La Villemarqué les ont célébrés en vers et en prose dans deux très beaux livres : les *Bretons* et le *Barzaz-Breiz* (1), et Renan leur a consacré quelques pages exquises dans ses *Souvenirs d'enfance et de jeunesse*. Tous les trois, évidemment, avaient lu les *Vie des saints de la Bretagne-Armorique* par Albert le Grand ou par Dom Lobineau, mais avant de connaître leur histoire, ils avaient entendu raconter leurs légendes, ils les connaissaient par leurs miracles et les mille particularités de la dévotion populaire. Enfans, ils avaient regardé curieusement plus d'une fois, par la porte mal jointe ou par la rosace à moitié démolie de leurs chapelles votives, les statues grossièrement enluminées et taillées en plein bois à coup de serpe, de saint Gildas, saint Budoc, saint Guénolé, saint Tugdual, saint Jacut, saint Renan, saint Briac, saint Gulstan, saint Corentin, etc. Ils avaient vu les gars et les filles de leur canton, de leur paroisse, jeter dans ces chapelles écartées et comme enveloppées de mystère, un nombre déterminé d'épingles et d'aiguilles pour conjurer le mauvais sort en matière d'amour. Ils savaient que des malades réputés inguérissables avaient laissé au pied de leurs autels leurs écrouelles ou

(1) Se rappeler entre autres le chant populaire inspiré par la bataille des Trente. Les Bretons invoquent saint Cado et lui promettent, en retour de son assistance, « une ceinture et une cotte d'or, une épée et un manteau bleu comme le ciel ; » et tout le monde dira en le regardant : « Au paradis, comme sur terre, saint Cado n'a pas son pareil! »

leurs béquilles. Ils avaient vu mainte et mainte fois les paysans leur mener comme au vétérinaire leurs bœufs, leurs vaches, leurs chevaux, leurs moutons, pour les garantir de la peste ou de toute autre épidémie dangereuse. Et ces récits, et ces spectacles avaient naturellement rempli de merveilleux leur imagination naïve. Sans compter que ces bons vieux saints de Bretagne ont des noms et des figures à part, et que le clergé paroissial, sans oser en dire du mal, a fini par voir d'assez mauvais œil le culte semi-païen dont ils continuent à être l'objet dans les campagnes. Il fut un temps où chaque année, à jour fixe, aux Rogations par exemple, les curés se rendaient processionnellement à leurs chapelles pour y dire la messe et appeler leurs bénédictions sur les champs et les métairies. Il suffisait alors qu'Albert le Grand eût raconté leur vie dans le style naïf et fleuri qui est le sien pour que leur sainteté fût consacrée. Du moment qu'ils étaient bretons peu importait au clergé qu'ils ne fussent pas romains. L'Église de Bretagne avait son calendrier, son rituel, sa liturgie, et il n'aurait pas fait bon qu'un étranger, fût-il envoyé du pape, s'avisât de les attaquer. Mais à partir du XVIIe siècle, sous l'influence de l'enseignement des jésuites, qui dirigeaient les principaux établissemens religieux de la péninsule, ils perdirent peu à peu de leur crédit auprès du clergé paroissial. C'est alors qu'intervint Dom Lobineau. On a dit qu'en ruinant la légende qui les entourait « du plus brillant réseau de fables, » le savant bénédictin cédait à des préjugés jansénistes. L'accusation est aussi odieuse que ridicule et ne vaut pas la peine d'être réfutée. Il n'y avait pas besoin d'être janséniste pour trouver que l'ouvrage d'Albert le Grand était « bien moins propre à édifier les fidèles qu'à réjouir les libertins, » il suffisait d'avoir quelque esprit critique. Or, comme Dom Lobineau en avait beaucoup, et qu'il vivait dans un temps où l'exégèse commençait à ne plus vouloir se payer de mots, il estima qu'il servirait mieux la cause des saints en faisant la part du vrai et du faux que leur premier hagiographe avait comme à plaisir amalgamés dans leurs vies. Et je ne vois que les gens superstitieux, ignorans ou mystiques, qui pourraient l'en blâmer. Certes son ouvrage n'a pas le charme romanesque de celui du dominicain de Morlaix, et les âmes simples qui ont soif de merveilleux continueront pendant longtemps, j'en ai la conviction, à s'abreuver à la fontaine miraculeuse d'Albert le Grand

que viennent précisément de restaurer trois chanoines de Quimper (1). Mais les âmes qui veulent que la foi ait une base solide, qui désirent que l'histoire des saints soit écrite comme une autre, chronologiquement, scientifiquement, d'après des documens authentiques et non d'après des traditions orales, celles-là consulteront de préférence l'ouvrage de Dom Lobineau, à présent surtout que M. de la Borderie l'a fortifié et comme rajeuni par ses importantes découvertes.

Car il va sans dire qu'entre la version d'Albert le Grand et celle de Dom Lobineau, M. de la Borderie n'hésita pas une minute. Il prit Dom Lobineau pour guide en hagiographie comme en histoire et c'est autant, j'imagine, pour le remercier des services qu'il lui avait rendus, que pour l'honorer à la face de la Bretagne ancienne et nouvelle, qu'il lui érigea un monument à Saint-Jacut, au mois de mai 1886. Cela ne l'empêcha pas, d'ailleurs, de rendre plus d'une fois justice au dominicain de Morlaix, dont il admirait le grand talent de conteur...

Mais il est temps de parler de l'Église de Bretagne à laquelle appartenaient la plupart de ces saints. Pour éclairer l'histoire de nos origines celtiques, rien n'est plus important que de bien connaître l'organisation particulière de cette Église aux ve et vi^e^ siècles, c'est-à-dire à l'époque de l'établissement des Bretons insulaires en Armorique, puisque l'élément religieux représenté par ces saints joua un rôle capital dans la formation de la nation bretonne-armoricaine.

Un des traits les plus apparens par où l'Église de Bretagne différait des autres églises de l'Occident et notamment de celle des Gaules, c'est qu'elle était purement monastique et n'avait point de clergé séculier. « Il n'y avait pas d'évêques, au moins parmi les émigrés. Leur premier soin après leur arrivée sur le sol de la péninsule hospitalière, dont la côte septentrionale devait être alors très peu peuplée, fut d'établir de grands couvens dont l'abbé exerçait sur les populations environnantes la cure pastorale. Un cercle sacré d'une ou deux lieues, qu'on appelait

(1) Cf. *Les Vies des saints de la Bretagne-Armorique*, par Albert le Grand, de Morlaix, F. P. annotées par A. M. Thomas, chanoine honoraire, officier d'Académie, et J. M. Abgrall, chanoine honoraire, membre correspondant de la Commission des monumens historiques, et publiées avec les catalogues des évêques, abbés et abbesses, et des princes souverains de Bretagne, annotés et complétés par P. Peyron, chanoine de la cathédrale, chancelier archiviste de l'évêché de Quimper. — 1 vol. in-4°, chez Salaün, libraire-éditeur à Quimper, 1901.

le *minihi*, entourait le monastère et jouissait des plus précieuses immunités. Les monastères, en langue bretonne, s'appelaient *pabu*, du nom des moines (*papæ*). Le monastère de Tréguier s'appelait ainsi *Pabu-Tual*, du nom de saint Tudwal ou Tual, son fondateur; il fut le centre religieux de toute la partie de la péninsule qui s'avance vers le Nord. Les monastères analogues de Saint-Pol-de-Léon, de Saint-Brieuc, de Saint-Malo, de Saint-Samson, près de Dol, jouaient sur toute la côte un rôle du même genre. Ils avaient, si on peut s'exprimer ainsi, leur diocèse; on ignorait complètement, dans ces contrées séparées du reste de la chrétienté, le pouvoir de Rome et les institutions religieuses qui régnaient dans le monde latin : en particulier dans les villes gallo-romaines de Rennes et de Nantes, situées tout près de là (1). »

Jusqu'en ces dernières années on savait peu de chose sur la vie monastique de cette première Église bretonne, les documens authentiques faisant à peu près défaut, mais en 1895, M. de la Borderie, étudiant les *Monastères celtiques aux VIe et VIIe siècles* (2) d'après les usages de l'île d'Iona que le docteur Ruves nous avait révélés dans sa *Vie de Saint Columba*, établit d'une façon certaine que l'Église bretonne était organisée sur le modèle de celle d'Irlande et que souvent ce furent les mêmes apôtres qui ouvrirent ou réformèrent les monastères irlandais et fondèrent ceux de la péninsule armoricaine. « Tels, disait-il, saint Cado, saint Samson, saint David et saint Gildas. Ce dernier, avant de passer sur le continent où il sema de nombreux monastères, avait longtemps, en Irlande, prêché, enseigné, formé de nombreux disciples, entre autres, saint Finnian de Clonard, dont les disciples à leur tour couvrirent de leurs monastères et de leurs prédications l'île scotique, au point d'être appelés les « Douze Apôtres de l'Irlande. » Il y avait donc identité absolue entre le monachisme irlandais (ou scotique) du VIe siècle et le monachisme breton. D'ailleurs la preuve en était faite, en ce qui touche la Bretagne armoricaine, par le diplôme de Louis le Débonnaire constatant qu'en l'an 818 les moines de ce pays gardaient encore la tonsure ecclésiastique et la discipline monastique des Scots (3).

Mais, comme le dit M. Ernest Renan, « quand Nominoë, au IXe siècle, organisa pour la première fois d'une manière un peu

(1) *Souvenirs d'enfance et de jeunesse*, par Ernest Renan, p. 2.
(2) Rennes, J. Plihon et Hervé, 1895.
(3) Cf. D. Morice, *Preuves de l'Histoire de Bretagne*, I, 228.

régulière cette société d'émigrés à demi sauvages, et créa le Duché de Bretagne en réunissant au pays qui parlait breton la *marche de Bretagne* établie par les carlovingiens pour contenir les pillards de l'Ouest, il sentit le besoin d'étendre à son duché l'organisation religieuse du reste du monde. Il voulut que la côte du Nord eût des évêques, comme les pays de Rennes, de Nantes et de Vannes. Pour cela, il érigea en évêchés les grands monastères de Saint-Pol-de-Léon, de Tréguier, de Saint-Brieuc, de Saint-Malo, de Dol. Il eût bien voulu aussi avoir un archevêque et former ainsi une province ecclésiastique à part. On employa toutes les pieuses fraudes pour prouver que saint Samson avait été métropolitain; mais les cadres de l'Église universelle étaient déjà trop arrêtés pour qu'une telle intrusion pût réussir, et les nouveaux évêques furent obligés de s'agréger à la province gallo-romaine la plus voisine : celle de Tours (1). »

Je me plais à citer M. Ernest Renan, parce que son témoignage en pareille matière faisait autorité aux yeux mêmes de M. de la Borderie. Je dois dire aussi que l'illustre écrivain avait songé un moment à écrire l'histoire des commencemens de la Bretagne, mais il en avait été distrait par toutes sortes de travaux, et un jour que Jules Simon le pressait de donner suite à cette idée déjà ancienne, il lui répondit en souriant : « Il est trop tard, la place est prise ! »

Elle était prise, en effet, mais s'il l'avait bien voulu, M. Ernest Renan eût trouvé beaucoup à glaner derrière M. de la Borderie. Sans compter que pour parler des choses ecclésiastiques il avait une compétence, voire une onction, qui manquait à l'autre. Avec quel charme il nous eût dit l'histoire de ces saints « à demi sauvages, » de ces espèces de géans qui lui apparaissaient comme « des solitaires maîtres de la nature, la dominant par l'ascétisme et la force de la volonté ! » On peut s'en faire une idée en lisant les quelques lignes qu'il a consacrées à ce Winoch, « qui passa par Tours en allant à Jérusalem, portant pour tout vêtement des peaux de brebis dépouillées de leur laine. Il parut si pieux, qu'on le garda et qu'on le fit prêtre. Il ne mangeait que des herbes sauvages et portait le vase de vin à sa bouche de telle façon qu'on aurait dit que c'était seulement pour l'effleurer. Mais la libéralité des dévots lui ayant souvent apporté des vases rem-

(1) *Souvenirs d'enfance et de jeunesse*, p. 3.

plis de cette liqueur, il prit l'habitude d'en boire, et on le vit plusieurs fois ivre. Le diable s'empara de lui à tel point qu'armé de couteaux, de pierres, de bâtons, de tout ce qu'il pouvait saisir, il poursuivait les gens qu'il voyait. On fut obligé de l'attacher avec des chaînes dans sa cellule. Ce fut un saint tout de même (1). » Mais celui-là fut une exception parmi les saints de l'Église bretonne, et quand on a lu les belles études de M. de la Borderie sur saint Clair, saint Patern et saint Mélaine, qui furent les premiers évêques de Nantes, de Vannes et de Rennes, on est bien forcé de reconnaître que ces apôtres étaient autre chose que des sauvages. Saint Mélaine surtout, pour qui notre historien avait une prédilection marquée (2), a joué dans la fondation de la monarchie française un rôle dont M. de la Borderie a fait ressortir toute l'importance en des pages décisives.

Les cités armoricaines, nous dit-il, s'étaient séparées de l'Empire en 409 et avaient formé pendant longtemps une confédération indépendante; elles étaient devenues ensuite, depuis une trentaine d'années, les alliées, les soutiens fidèles de la puissance impériale contre les progrès menaçans des nations barbares et ariennes qui s'étendaient de plus en plus dans les Gaules. Mais comme elles savaient se défendre et se gouverner elles-mêmes, la suppression de la préfecture d'Arles, la chute de l'empire d'Occident ne les déconcertèrent pas, et comme elles n'aimaient pas plus les barbares païens que les barbares ariens, elles firent tête contre les Franks avec tout autant de résolution que contre les Wisigoths et les Burgondes. Malgré leur bravoure exaltée par leurs récentes victoires, malgré l'habileté de leur chef, les guerriers de Clovis ne parvinrent pas à subjuguer les cités armoricaines... Elles résistèrent six années durant (491-496) à ses attaques; son baptême les détermina à reconnaître son autorité.

« Clovis était alors, en effet, le seul souverain orthodoxe de l'Occident, tous les autres rois barbares étant ariens, sectaires plus ou moins persécuteurs de l'orthodoxie. La conversion au catholicisme d'un roi jeune, vaillant, entreprenant, fut célébrée par les orthodoxes, — c'est-à-dire, en Gaule, par tous les chré-

(1) *Souvenirs d'enfance et de jeunesse*, p. 82.

(2) Cette prédilection ne doit pas cependant nous faire oublier le culte que M. de la Borderie avait pour saint Yves, dont il a contribué plus que personne à restaurer le tombeau dans la cathédrale de Tréguier, après avoir étudié dans un livre remarquable les *Monumens originaux* de son histoire.

tiens, par la population tout entière, moins les Goths et les Burgondes, — comme un grand triomphe : « Votre foi est notre victoire; vous êtes l'arbitre choisi pour notre siècle par la Providence; vous êtes la lumière de l'Occident, » lui écrivaient les évêques gallo-romains (1). Et de Rome, le pape le saluait en ces termes : « Soyez notre couronne. L'Église se félicite d'avoir enfanté à Dieu un si grand roi; continuez de réjouir son cœur maternel; soyez pour la soutenir une colonne de fer, et elle vous donnera victoire sur vos ennemis (2). »

L'antipathie contre l'hérésie arienne et ses fauteurs, continue M. de la Borderie, la crainte d'avoir à subir leur domination, c'est là surtout ce qui avait poussé, dans la seconde moitié du ve siècle, les cités armoricaines à se rallier à la cause de l'Empire. La conversion de Clovis, qui donnait aux catholiques contre l'arianisme un champion d'une valeur incomparable, inspira donc forcément aux évêques de ces cités les mêmes sentimens qu'au pape et aux autres évêques gallo-romains. Mais, pour la cause de l'orthodoxie, les prélats armoricains pouvaient en cette circonstance plus que tous les autres évêques et que le pape lui-même. D'un coup, au nouveau champion de cette cause ils pouvaient donner tout le territoire d'entre Seine, Loire et Océan, ce qui le rendrait maître de la moitié de la Gaule et le mettrait en position d'engager très avantageusement, à la première occasion, la lutte contre les monarchies ariennes des Wisigoths et des Bourguignons. Car, depuis la chute de l'empire d'Occident, dans les provinces de la Gaule non soumises aux barbares, les véritables chefs du gouvernement, c'étaient les évêques. Et cela, plus encore peut-être qu'ailleurs dans les Lyonnaises IIe et IIIe, parce que les cités de ces deux provinces s'étaient habituées, depuis 409, à un régime de gouvernement autonomique où l'évêque comme premier citoyen avait nécessairement la principale influence et la direction. « Émanés du peuple par leur élection, appartenant presque tous à l'aristocratie gallo-romaine, par leur naissance, les évêques réunissaient toutes les conditions qui créent les influences politiques fortes et durables (3). » C'était donc à eux, dit l'abbé Dubos, d'exercer pen-

(1) *Vestra fides nostra victoria est.* (*Aviti episcopi Viennensis epist.* XLI.)

(2) *Anastasii II, Pap. Epist.*

(3) Pétigny, *Études sur l'histoire, les lois et les institutions de l'époque mérovingienne* (1851), t. II, p. 272.

dant l'interrègne, au défaut de magistrats institués ou désignés par le prince, les droits appartenant à la société dont ils étaient la première personne... Voilà pourquoi plusieurs évêques saints, qui ont vécu dans le ve et dans le VIIe siècle, sont entrés dans tous les projets et toutes les négociations qui se firent alors pour rétablir l'ordre ou du moins pour prévenir l'anarchie. Voilà pourquoi ils font une si grande figure dans l'histoire de l'établissement de la monarchie française (1).

Parmi les évêques des cités armoricaines dont on peut placer l'épiscopat vers la fin du ve siècle, un seul est mentionné dans les documens de l'histoire comme ayant eu des relations avec Clovis : c'est saint Mélaine. Mais nous savons peu de chose sur lui. Son biographe, qui écrivait cinquante ou soixante ans après sa mort, nous apprend qu'il regardait le fardeau de l'épiscopat qu'on lui avait imposé comme l'*obligeant à s'occuper des affaires publiques, à s'inquiéter des soucis de la foule, des questions qui troublaient le monde*, à se prêter dans une certaine mesure aux mœurs du siècle..., et que ses précieuses qualités le firent connaître de Clovis, qui trouva en lui un courageux conseiller (2). D'autre part, quoique la chronologie de la vie de saint Mélaine présente plus d'une difficulté, il est absolument certain qu'il vivait du temps de Victurius II évêque du Mans, mort en 490, et qu'il assista au Concile d'Orléans de l'an 511.

« Le roi Clovis, dit le biographe de saint Mélaine, ayant réuni à Orléans un Concile composé de trente-deux évêques pour réfuter les objections des hérétiques et pour proclamer les véritables maximes de la foi catholique, *saint Mélaine y brilla comme le chef éminent* de toute l'assemblée, ainsi qu'en témoigne la préface dudit Concile (3). »

Et le catalogue historique des conciles tenus dans ce pays jusqu'au VIIIe siècle, à défaut de cette préface et des actes qui sont perdus, mentionne celui d'Orléans en ces termes : « Le dix-huitième concile fut celui d'Orléans, où trente et un Pères décrétèrent des canons, *dont le principal auteur fut saint Mélaine évêque de Rennes.* »

Or, ce Concile d'Orléans ne fut pas seulement un triomphe pour l'Église catholique, c'est là encore que fut cimentée l'union

(1) Dubos, *Histoire de l'établissement de la monarchie française*, t. I, p. 222.
(2) Vita Sancti Melanii, n° 6, dans *Boll. Januar.*, I, p. 328.
(3) *Ibid.*, p. 329.

du trône et de l'autel. Saint Mélaine fut donc un grand patriote en même temps qu'un grand évêque. Aussi je comprends la noble indignation qui s'empara de M. de la Borderie le jour où un tel saint fut dépossédé, chez lui, dans sa bonne ville de Rennes et par ordre de l'archevêque, son successeur, de l'église qui pendant quatorze cents ans avait porté son nom doublement glorieux.

... « Si j'étais maire de Rennes, s'écriait-il, je ferais un coup d'autorité. Puisque la mode est aux laïcisations, je *laïciserais* saint Mélaine. Laissant à qui de droit le soin d'honorer convenablement le bienheureux, je m'emparerais du patriote, du grand homme d'État; je lui dresserais sur la place qui précède son église une belle statue avec cette inscription :

A SAINT MÉLAINE
L'UN DES PREMIERS FONDATEURS
DE LA NATION FRANÇAISE.

« Car l'histoire n'est point pour moi une lettre morte; la solidarité entre les descendans et les ancêtres n'est point à mes yeux une vaine fiction : quand j'entends ceux-ci accuser du fond de leur tombe l'ingrat oubli où ceux-là trop souvent les laissent pourrir, je ne puis m'empêcher de faire écho à leur plainte et de crier à la génération actuelle : *Père et mère honoreras* (1) ! »

Voilà comment M. de la Borderie défendait nos vieux saints de Bretagne; nous allons voir à présent comment il défendait nos vieux monumens.

III. — L'ARCHÉOLOGUE

L'écrivain qui s'est promis d'écrire l'histoire de sa province ne doit rien ignorer de ce qui fait son originalité et la caractérise aux yeux de l'étranger. Or, le voyageur qui parcourt la Bretagne est pris par les yeux de tous les côtés à la fois. Sur le littoral, il est séduit et terrifié tour à tour par l'aspect grandiose et sauvage de la côte que la mer océane a déchiquetée comme à plaisir et où elle se brise avec un bruit d'enfer. A quelque distance de la côte, dans la lande couverte de genêts et d'ajoncs, il est stupéfié par les alignemens des pierres druidiques qui la nuit, au clair de la lune, ressemblent à toutes sortes de fantômes, et le jour, à

(1) *Mosaïque bretonne, études historiques et documens inédits*, librairie Plihon et Hervé à Rennes, p. 20.

l'horizon lointain, à des lutteurs géans prêts à en venir aux mains. Partout ailleurs, dans les villes et dans les campagnes, au fond des villages les plus écartés, il est étonné par la quantité d'églises cathédrales, de chapelles, d'ossuaires et de calvaires qui dressent leurs flèches, leurs tours et leurs bras de granit dans la brume et la mélancolie du ciel. Et, s'il est tant soit peu poète, en face de ces grands spectacles et de l'épanouissement inouï de tous ces chefs-d'œuvre gothiques, il ne sait ce qu'il doit le plus admirer, de la beauté de la nature ou de l'art et de la foi qui ont enfanté tant de merveilles.

M. de la Borderie, qui avait fondé ou restauré les sociétés archéologiques de Bretagne, ne pouvait se désintéresser de leurs travaux. Il appela leur attention et provoqua leurs recherches sur toutes les parties à peine explorées de leur immense domaine. Pour leur donner l'exemple, il se mit en quête des architectes, des maçons, des peintres-verriers et des sculpteurs qui avaient bâti, décoré, illustré nos cathédrales et nos chapelles, et dont les noms n'étaient pas arrivés jusqu'à nous. On ferait une gerbe magnifique avec tous les articles de haute curiosité qu'il a semés en prodigue, et cela sur les sujets les plus divers, dans les bulletins de ces sociétés savantes et dans la *Revue de Bretagne et de Vendée*.

Un jour, un de mes collaborateurs s'avise de faire, — en termes très modérés du reste, — un procès à Chateaubriand à propos des monumens druidiques qu'il a mis en scène dans *les Martyrs*. Il paraît que Chateaubriand avait confondu le dolmen avec le menhir. L'article était à peine tombé sous les yeux de M. de la Borderie qu'il prend la plume et me demande la permission d'y répondre. Ce ne fut pas long, mais tout à fait décisif. Il commença par démontrer que Chateaubriand n'était pas plus ignorant sous ce rapport, en 1809, quand il publia *les Martyrs*, que le monde *savant* ou réputé tel à cette époque; qu'en 1809, il n'avait d'autre lumière que les travaux de l'Académie celtique et des antiquaires de son temps, qui, en établissant la synonymie entre le mot *dolmen*, d'une part, et, de l'autre, indûment, les expressions *men sao*, pierre debout et pierre *levée*, furent la cause de la confusion et restent responsables de l'erreur de Chateaubriand.

Une autre fois, — c'était en 1886, — il apprend qu'en faisant des fouilles dans l'enceinte du nouveau chœur de la cathédrale de Nantes, on vient de mettre au jour une très belle crypte de la fin du xe siècle. Immédiatement il se transporte sur les lieux,

il regarde, il s'informe, il émet le vœu que cette crypte où fut l'ancien caveau de saint Gohard soit non seulement conservée, mais rétablie telle qu'elle était à l'origine, avec des voûtes en plein cintre; on lui répond que cela n'est pas possible, qu'il faudrait modifier les plans du nouveau chœur dont le dallage devrait être surélevé de 2^{m},20, et qu'à ce compte, la base des piliers serait enfouie; il ne veut rien entendre, il s'emporte, il s'irrite, il crie aux Vandales, il ameute une partie de la population nantaise contre l'archiprêtre de la cathédrale, qui contrarie ses desseins. Quel inconvénient y aurait-il à ce que le chœur fût surélevé de 2^{m},20? La vue du maître-autel n'en serait que plus magnifique et les grandes cérémonies que plus imposantes. Cependant l'architecte du gouvernement se rangeait à l'opinion du curé : la Société archéologique, saisie du différend, tout en demandant la conservation de la crypte, se prononçait contre la réfection des voûtes en plein cintre, par conséquent contre M. de la Borderie; le Conseil général exprimait un vœu dans le même sens; bref, notre historien se vit un jour abandonné par tout le monde. Mais il n'en continua pas moins à faire la « chasse aux Vandales. » Comme le terrain, à Nantes, se dérobait sous ses pieds, il transporta le siège de sa Revue à Saint-Brieuc, et la question était vidée depuis longtemps qu'il m'excitait encore à la rouvrir. Avait-il tort ou raison dans l'espèce? Je ne voudrais pas répondre comme le Normand, mais je suis de ceux qui regrettent qu'on n'ait pas trouvé le moyen de lui donner satisfaction. En conscience, je crois qu'on le pouvait, et la chose en valait la peine. Au lieu d'avoir dans le chœur de cette admirable cathédrale de Nantes, — la seule qui existe en France dans le style du xve siècle, — au lieu d'avoir une cave obscure et fermée où l'on ne peut descendre que par une trappe, on aurait aujourd'hui une chapelle souterraine de toute beauté.

Ai-je dit qu'il aimait la cathédrale de Nantes comme sa fille, depuis qu'il avait découvert le nom de l'architecte qui en avait dressé les plans sous le duc Jean V? Cela expliquerait en partie son attitude dans l'affaire de la crypte. On ignore généralement par qui furent dessinées les cathédrales gothiques qui sont la gloire de notre architecture nationale du xiiie au xvie siècle, et il n'y a pas longtemps que les archéologues se sont avisés de rechercher ceux qu'on appelait alors les maîtres de l'œuvre. De ce qu'elles furent élevées par la piété et la sueur du peuple, il semble

que ces cathédrales se soient dressées toutes seules comme par miracle, et la légende veut que quelques-unes d'entre elles et non des moindres aient été l'œuvre orgueilleuse et triomphante du diable. Mais aujourd'hui que la curiosité publique s'exerce sur tout, on ne croit pas plus au diable architecte qu'on ne croit au maître de l'œuvre anonyme. Nous savons déjà par M. de la Borderie que l'architecte de la cathédrale de Tréguier se nommait Gouéder et que celui de la cathédrale de Nantes avait nom Mathurin ou Mathelin Rodier. Comment se fait-il que leurs noms ne soient pas arrivés jusqu'à nous par la voie ordinaire et qu'il ait fallu les tirer de la poussière et de l'ombre des archives? Cela vient, j'imagine, de ce qu'ils appartenaient à la classe populaire et qu'on ne les regardait en ce temps-là que comme des maîtres maçons. La preuve en est dans les honoraires dérisoires qu'ils recevaient de ce chef. Il appert d'un document publié par M. de la Borderie que Mathurin Rodier devait recevoir chaque jour pour sa peine un blanc de plus que les autres ouvriers, et, de plus, chaque année, pour sa femme une robe de la valeur d'un marc d'argent. Mais il faut croire que cela représentait une somme énorme, puisqu'en 1455, vingt ans après la pose de la première pierre, Rodier se plaignait de n'avoir reçu ni la robe ni le blanc, et réclamait 150 livres pour arrérages. Il lui en fut accordé 120, sur lesquels 10 devaient être consacrées à l'achat d'une robe pour sa femme. En ce temps-là, les gens du peuple, ayant peu de besoins, se contentaient de peu, comme le sage, et c'est heureux, car, si la main-d'œuvre avait coûté aussi cher que de nos jours, nous n'aurions jamais eu les merveilleuses cathédrales, ni les saintes chapelles dont nous sommes si fiers.

C'est surtout au xve et au xvie siècle, de 1420 à 1589, que furent élevées en Bretagne la plupart des chapelles, — et on les compte par centaines, — qui sont l'objet de l'admiration et de la vénération publiques. Et la raison en est toute simple : c'est que durant les cent soixante-dix ans compris entre ces deux dates les Bretons vécurent dans une paix profonde et firent profiter leurs vieux saints de leur longue prospérité.

Si jamais vous passez par Saint-Caradec Trégomel, sur la route de Faouet à Guéméné, donnez-vous la peine d'entrer dans la chapelle de Notre-Dame de Kernascleden : vous en serez récompensé par un des plus charmans spectacles que l'on puisse voir, les deux frères Bail, qui en furent les architectes vers 1460,

— et c'est encore M. de la Borderie qui nous les a fait connaître (1) — ayant mis dans ce vaisseau long de 112 pieds de roi tout ce qu'il y avait d'art, de poésie, de piété dans la cervelle des Bretons de ce temps.

Je pourrais vous parler à présent de la campagne que mena M. de la Borderie contre les « Vandales » qui démolirent la Collégiale de Nantes, la porte Bécherel à Rennes et la Porte-Prison à Vannes; mais cela nous entraînerait trop loin, et j'ai hâte de le montrer sous un nouveau jour.

IV. — LE CRITIQUE LITTÉRAIRE

Après le monument, le livre. Ils se complètent l'un par l'autre, et, si l'architecture gothique parut en Bretagne comme partout ailleurs longtemps avant l'imprimerie, il n'en est pas moins vrai que l'imprimerie commença d'y fleurir, au moment où le gothique flamboyant était en pleine floraison. Chose curieuse et qu'on n'est pas encore parvenu à expliquer, ce fut dans un village du nom de Bréhant-Loudéac, en 1484, que fut installée la première presse. L'imprimeur s'appelait Robin Fouquet et était patronné par Jean de Rohan, seigneur du Gué de l'Isle. En peu de temps, il n'imprima pas moins de dix ouvrages de langue française. De ce nombre étaient *Patience de Grisélidis*, *les Loix des trépassés*, *le Bréviaire des Nobles*, *le Songe de la Pucelle*, etc. Robin Fouquet fit un élève, Jean Crès, qui se transporta à l'abbaye de Lantenac et là, dans cet asile de paix et d'étude, sous la protection des moines bénédictins, édita tour à tour les *Voyages de Mandeville*, une paraphrase rimée des *Sept psaumes pénitentiaux* et le *Doctrinal des Nouvelles-Mariées*. Vers le même temps, le chapitre de la cathédrale de Tréguier attirait dans ses murs un autre imprimeur qui ne nous est connu que par ses initiales J.-A.-P. Il venait probablement des Flandres, d'où il avait tiré son matériel. A ce premier imprimeur en succéda un second, Jean Calvez, qui fut attaché à la personne de l'évêque et qui, à l'instigation du chanoine Auffret Quoatqueveran, imprima le *Catholicon* ou dictionnaire latin-français et breton. Qui sait si M. Ernest Renan n'a pas appris à lire dans ce livre? Il dit bien qu'il était défendu de parler breton au petit

(1) *Mosaïque bretonne, Notre-Dame de Kernascleden.*

séminaire de Tréguier, mais quel meilleur moyen d'apprendre le français que de le mettre dans un dictionnaire entre le breton et le latin? Il y eut aussi des imprimeurs dans la petite cité bretonne de Lautréguier, de 1484 à 1513, et vers 1485 un bourgeois de Rennes, nommé Jean Hus, fit venir de Poitiers dans cette ville Bellesculée, qui imprima, à Rennes, trois livres français. C'est de là probablement que, sept ans plus tard, vint s'établir à Nantes un ouvrier typographe appelé Étienne Larchier, lequel débuta par fabriquer des *lunettes* pour Charles-Quint, le duc de Bretagne et autres princes (1). J'entends qu'il imprima les *Lunettes des princes* du poète Jean Meschinot, dont Marot disait :

Nantes la Brete en Meschinot se baigne.

La première édition des *Lunettes* est de 1493 et forme deux parties in-4°. Mais elles circulaient depuis longtemps en feuilles volantes à la cour de François II, dernier duc de Bretagne, quand elles furent moulées en caractères gothiques, et la bibliothèque de Nantes en possède un beau manuscrit qui doit avoir appartenu à Meschinot lui-même. On pense bien que M. de la Borderie s'occupa de ces *Lunettes* (2). D'abord elles parurent à une heure décisive de notre histoire provinciale. La Bretagne était encore duché, mais elle faisait déjà partie de la France, depuis le mariage de la duchesse Anne avec Charles VIII.

La cour de Bretagne n'était plus à Nantes, elle était à Blois, et le renom de Meschinot dépassait de beaucoup les limites naturelles de sa province. Il était en relations suivies avec tous les rhétoriqueurs, dont George Chastelain, qui lui envoyait des refrains ou *princes* pour ses ballades, et Jean Lemaire de Belges, qu'il faisait imprimer chez Étienne Larchier à Nantes, pour mieux lui marquer son admiration; et, quelque dédain qu'on lui témoigne de nos jours, on est bien forcé de reconnaître qu'il tint une grande place dans le mouvement littéraire compris entre la fin du xve siècle et le premier quart du xvie. Cependant M. de la Borderie, qui était poète à ses heures, avait trop de

(1) Sur les origines de l'imprimerie en Bretagne, consultez l'ouvrage publié de 1880 à 1885 par M. de la Borderie, sous le titre : *Archives du bibliophile breton. Notices et documens pour servir à l'histoire littéraire et bibliographique de la Bretagne*. Rennes, Plihon et Hervé, 3 vol. in-12.

(2) La Société des Bibliophiles bretons en a publié en 1890 une charmante édition avec une préface d'Olivier de Gourcuff.

goût pour admirer Meschinot sans réserve. L'auteur des *Lunettes* se flattait de faire des vers qui pouvaient se lire de trente-deux manières différentes. M. de la Borderie avait trouvé qu'avec un peu de patience, cet exercice pouvait être multiplié deux cent cinquante-quatre fois (1), ce qui évidemment n'est point banal, mais je crois bien qu'à tout prendre, le principal titre de Meschinot à ses yeux, c'était d'avoir ouvert la liste des poètes bretons et d'y avoir figuré longtemps tout seul. C'est en effet une remarque à faire que, dans ce pays de Bretagne qui a donné naissance à la fée Mélusine et à Merlin l'Enchanteur, la source de poésie, — je parle ici de l'art des vers, — n'a vraiment commencé de jaillir que sous les pas de Brizeux. Encore ne suis-je pas sûr que Brizeux eût fait *Marie, Primel et Nola* et *les Bretons* si Chateaubriand ne lui avait ouvert la voie. Les plus grands poètes de la Bretagne ont été des prosateurs. Les autres, jusqu'en 1830, c'est-à-dire jusqu'à Brizeux, sont tout au plus dignes d'être classés parmi les *Poetæ minores*. Tel ce charmant Des Forges-Maillard, dont M. de la Borderie publia, il y a quelque quinze ans, des *Rimes croisicaises inédites* et des *Lettres nouvelles*.

« Imagination mobile et impressionnable, esprit éveillé, alerte, fin et gai, cœur excellent, il eut au plus haut degré le culte de l'honneur, le sentiment de la famille. Très porté à l'amitié, mais éprouvé par des déceptions cruelles, il était devenu sur ce point défiant, soupçonneux, presque sceptique. Aussi dit-il, en parlant des amitiés banales auxquelles il ne croyait plus :

... Aussi j'ai fait une liasse
Des lettres, des billets de tout ce monde-là.
Et pour inscription sur cette paperasse,
Dans ma mauvaise humeur, j'ai mis : *A qui lira :*
Lettres de faux amis, trompeurs et cætera.

Ame fière et sérieuse, il refusait ses hommages aux idoles du rang, du sang et de l'argent, et les réservait pour le courage, le talent et la vertu. Malgré la modestie de sa fortune, il était souverainement jaloux de son indépendance; c'est là une vertu bretonne, il la professa avec une rare énergie. On ne s'attendrait guère, par exemple, dans une pièce adressée à une duchesse, amie du duc d'Aiguillon, à lire ce qui suit :

(1) Cf. Bibliothèque de l'École des Chartes, 1895, p. 627.

Bien qu'à ma liberté, dans l'état où je suis,
La fortune ait rogné les ailes,
J'en conserve autant que je puis;
Et, si notre grand roi Louis,
Payant de trop d'égards quelques jeux de ma veine.
A Versailles daignait m'offrir un logement,
Bien couché, bien nourri, vêtu superbement,
Pour peu qu'il y fallût de contrainte et de gêne,
Je dirais à Sa Majesté :
« Invincible héros en courage, en clémence,
J'adore vos vertus, votre magnificence
Et votre générosité :
Cependant rendez-moi, Sire, à ma pauvreté.
Au plaisir d'être à soi tout autre plaisir cède :
Heureux le cœur qui te possède,
O trésor des trésors, ô chère liberté! »

Des Forges n'avait pas l'âme d'un courtisan, il n'en avait pas non plus les mœurs, si, dans cette même épître, il s'est peint exactement quand il dit :

Joyeux, triste, distrait, souvent trop ingénu,
Peu complaisant, trop vif, je n'ai pu me refaire :
Je cède à mon tempérament.

Enfin, malgré la domination de la secte des encyclopédistes, si puissante alors dans le monde des lettres, notre poète professa toujours hautement, dans sa vie et dans ses œuvres, le respect de la religion. Ni bigot, ni incrédule, il était chrétien et il s'en faisait honneur (1)... »

Retenez bien cette dernière phrase : je n'oserais pas dire que M. de la Borderie l'a écrite en pensant à lui-même, mais, pour qui l'a connu, c'est son propre portrait qu'il a tracé là dans ces deux lignes lapidaires. Quant à Des Forges-Maillard, il semble que ce soit la seule figure littéraire du XVIIIe siècle qui ait attiré et retenu notre historien. Il est vrai que le XVIIIe siècle a laissé en Bretagne, comme à peu près partout, des souvenirs beaucoup plus politiques que littéraires, et que M. de la Borderie ne l'aimait pas. Le siècle qui avait ses préférences était le XVIe, et l'homme qui paraît l'avoir incarné à ses yeux fut Noël du Fail. En tout cas, il a consacré près de dix ans de son existence à faire des recherches sur sa famille, sur sa vie, sur ses œuvres et no-

(1) *Revue illustrée de Bretagne et d'Anjou*, 15 octobre 1888.

tamment sur ses *Propos rustiques*, dont il nous a donné une édition critique qui fait autorité.

Ce Noël du Fail était un type qui n'a point laissé de graine en Armorique. Quand on lit les *Contes et discours d'Eutrapel*, on a peine à croire, — en dépit des connaissances juridiques qui y sont éparses, — que cet Eutrapel ait été juge au présidial de Rennes et puis conseiller au Parlement de Bretagne ; on a peine à croire surtout qu'il fût de sang breton, car l'esprit qu'il y a dépensé n'a jamais fleuri en terre bretonne et sent plutôt la Touraine et l'Anjou, d'où sortirent Rabelais et Bourdillé. Mais Noël du Fail, qui s'était instruit, comme tant d'autres au XVIe siècle, à la grande école du monde, avait fait ses études à Angers, à une époque où le vin était si abondant que Flostulet, chez qui il logeait, le donnait pour rien à qui disait seulement un *Pater Noster* et un *Ave*. Cette redevance, si légère qu'elle fût, mais où le sacré et le profane étaient mêlés d'étrange manière, lui avait même valu le surnom odieux de « gabeloux. » Et je suppose que c'est le vin d'Anjou qui avait ainsi délié la langue à maître Noël. Mais il y avait en lui plus qu'un conteur, il y avait aussi un grave légiste et un historien à ses heures. C'est un fait notoire qu'à l'occasion d'une mission donnée par Henri III au vicomte de Méjusseaume et au seigneur de Bourg-Barré, Du Fail composa un gros ouvrage à l'effet de reviser les lois et coutumes de Bretagne (1). A force de rire des robins et de relever sous la forme plaisante que l'on sait les abus de toute sorte qui se commettaient en justice, il avait fini par prendre son rôle de censeur au sérieux. Et La Croix du Maine écrivait en 1554 que, « si le laborieux écrivain n'étoit détenu du mal des gouttes qui le travaille et le tourmente sans cesse, il feroit bientôt imprimer plusieurs beaux œuvres de sa façon. » Or, devinez quel était le principal! « Une fort belle et docte histoire de Bretagne. » Et voilà qui justifie amplement l'estime particulière que M. de la Borderie avait pour Noël du Fail! Du moment qu'on s'intéressait à l'histoire de Bretagne et qu'on y travaillait, fût-ce à bâtons rompus et en musardant, M. de la Borderie passait sur le reste. Il était d'autant plus indulgent pour Du Fail, que, sans verser jamais dans la grivoiserie, il ne détestait pas

(1) Cet ouvrage a pour titre : *Mémoires recueillis et extraits des plus notables et solennels arrests du Parlement de Bretagne, divisez en trois livres.* (Rennes, Julien Duclos, 1579, in-folio.)

les propos salés et qu'il avait conscience d'avoir musé beaucoup, lui aussi, le long des routes. Il avait soixante-cinq ans qu'il n'avait pas encore commencé d'écrire, — dans la forme ramassée et définitive qu'il convenait de lui donner, — son *Histoire de Bretagne*. On me dira que du moins il était armé de toutes pièces, que son enquête était achevée, qu'il n'avait plus qu'à laisser courir sa plume devant lui. Sans doute, mais, en vieillissant, M. de la Borderie était devenu goutteux comme Noël du Fail; si la tête était demeurée saine et libre, le bas du corps fonctionnait mal et les jambes pouvaient à peine le porter.

Heureusement que l'esprit chez lui dominait la matière, qu'il était doué d'une force morale peu commune, et qu'il avait à Rennes une petite cour d'amis et de disciples qui entretenait son noble enthousiasme. Un jour vint, — mais il était temps, — où la Faculté des lettres de Rennes lui offrit une tribune. Il y monta bravement, avec l'auréole que mettait autour de sa tête puissante son titre tout récent de membre de l'Institut (1), et pendant près de quatre ans, de 1890 à 1894, il fit un cours d'histoire de Bretagne que n'oublieront jamais ceux qui eurent la bonne fortune de pouvoir le suivre (2).

V. — L'HISTORIEN

Ainsi donc il *parla* son *Histoire de Bretagne* avant de l'écrire. Cela fut heureux et fâcheux tout ensemble. Cela fut heureux, parce qu'on peut tenir pour assuré que cette histoire ne serait jamais sortie de ses cartons, s'il ne l'avait pas d'abord professée; et cela est fâcheux, parce qu'une fois son cours fini, il était si fatigué qu'il s'en tint généralement à la forme cursive, hâtive et lâchée du résumé de ses conférences. Ce n'est point, en effet, par le style que vaut l'*Histoire de Bretagne* de M. de la Borderie. Outre qu'elle est pleine de longueurs et de choses inutiles, la langue dans laquelle elle est rédigée est de qualité inférieure. Mais il y règne d'un bout à l'autre un tel souffle de patriotisme, une telle ardeur, une telle foi, que l'on passe sur ces défauts en

(1) Il fut élu membre libre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres à la place de Charles Nisard, le 13 décembre 1889.

(2) Ce cours d'histoire de Bretagne eut tant de succès et de retentissement que, l'année suivante, on fonda à Bordeaux, à son imitation, un cours d'histoire du Sud-Ouest de la France, et, deux ans après, un cours d'histoire de l'Est à Nancy.

la lisant. Quant au reproche assez sérieux qu'on lui a adressé d'avoir laissé de côté la partie préhistorique, M. de la Borderie y avait répondu d'avance en disant qu'il n'écrivait pas la préhistoire, mais l'histoire de Bretagne. Il n'en est pas moins regrettable qu'il n'ait pas utilisé les découvertes géologiques et archéologiques faites depuis cinquante ans, pour nous tracer un tableau d'ensemble de la vie en Bretagne avant Jules César. Chateaubriand lui avait montré la route dans l'épisode de Velléda des *Martyrs*.

M. de la Borderie a divisé son livre en trois grandes périodes : les Origines bretonnes, — la Bretagne duché, — la Bretagne province. Les deux premiers volumes vont de l'époque gauloise à l'année 995 et sont consacrés à l'établissement des Bretons en Armorique et à la formation de la Bretagne armoricaine, qui fut définitive à la fin du xe siècle. Le troisième va de 995 à la bataille d'Auray (1364). Le quatrième, malheureusement inachevé, ira de l'année 1364 à la réunion de la Bretagne à la France (1532). Le cinquième et dernier devait avoir pour objet la Bretagne province, mais on n'en possède que l'esquisse tracée à grands traits dans le résumé du cours de M. de la Borderie ; et, si les éditeurs (1) veulent m'en croire, ils se contenteront de réimprimer ce résumé en le faisant suivre des notes et des documens qui devaient entrer dans ce volume. Mieux vaut une œuvre d'art inachevée que terminée par le pinceau ou le ciseau d'un autre. A moins pourtant que M. J. Loth ne consente à se charger de ce travail. Je ne vois que lui qui puisse l'entreprendre avec la certitude de ne pas rester au-dessous de son modèle. Sans compter qu'à la fin de ce dernier volume, il pourrait respectueusement relever les erreurs de détail que M. de la Borderie a pu commettre, et qui sont le fait surtout de son ignorance du breton. Il en a déjà relevé quelques-unes dans la *Revue celtique*, du vivant même de notre historien. Il pourrait compléter ce travail critique avec d'autant plus de liberté et de franchise que M. de la Borderie n'est plus là pour s'en fâcher. Il était, en effet, très susceptible et n'aimait pas la contradiction. Fort de ses vastes connaissances, de ses belles découvertes et de l'autorité qu'elles lui avaient acquise dans le monde savant, il mettait à défendre ses opinions, dès qu'on les suspectait, une opiniâtreté toute bretonne.

(1) MM. Plihon et Hervé, à Rennes.

Mais ce n'était pas facile de le prendre en défaut. Comme tous les vrais historiens, ce qu'il ne savait pas, il le devinait; il avait au plus haut degré le don de seconde vue, et c'est avec ce regard qu'il a percé plus d'une fois les voiles épais qui lui cachaient la vérité. Ouvrez son premier volume qui traite des commencemens de la Bretagne : il est impossible d'apporter plus de lumière dans la nuit de ses origines.

Quand ils s'établirent en Armorique, les émigrés bretons s'étaient divisés en plusieurs petits États indépendans; mais après les grandes luttes qu'ils eurent à soutenir contre les rois mérovingiens et après leur conquête par Charlemagne, ils éprouvèrent le besoin de se réunir sous un chef unique. Ils s'affranchirent du joug carlovingien, ils étendirent leurs frontières, et la Bretagne, au IXe siècle, se trouva constituée politiquement et socialement en trois degrés hiérarchiques : le *roi*, les *comtes*, les *machtierns*.

Le *roi* était le chef de la nation; il l'appelait aux armes et la représentait vis-à-vis des peuples étrangers, mais il ne devait prendre aucune mesure d'intérêt général sans l'assentiment des comtes, des évêques et des principaux seigneurs réunis en assemblée plénière.

Les *comtes* étaient les descendans ou représentans des petits souverains antérieurs au IXe siècle. Ils dépendaient immédiatement du roi et lui devaient fidélité, service militaire et obéissance à son tribunal. Chaque comte était souverain dans son comté, sauf pour les affaires d'ordre général et extérieur. Le comté se composait d'un certain nombre de *plous* ou paroisses.

Le *machtiern* (1) ou *princeps plebis* était le chef héréditaire du *plou*; il exerçait l'autorité judiciaire, percevait certaines redevances et possédait certaines terres composant sa dotation. Les hommes du *plou* (*plebenses*), par le fait seul de leur naissance ou de leur habitation, lui devaient fidélité et assistance ; ils pouvaient, il est vrai, s'engager envers d'autres par les liens de la *recommandation* et du *vasselage* (ordinairement pour obtenir

(1) *Machtiern* est composé de deux mots bretons : *mach*, qui désigne celui qui en remplace un autre et est synonyme du mot *vice* dans *vice-roi; tiern* qui vient de *ti* ou *tig*, maison, et signifie maître de la maison, seigneur, prince. Le *machtiern* est donc le vice-seigneur. Dans l'usage, il est synonyme de *tiern*, seigneur. Dans un texte gallois, on appelle Dieu le *machtiern du monde*. Les chartes désignent indifféremment les chefs de la paroisse sous les noms de *machtiern*, *tyrannus* (calque de *iern*), *princeps plebis* ou même *comes plebis*.

quelque terre à titre de bénéfice), mais, si ces obligations nouvelles venaient à se trouver opposées à celles qui unissaient les *plebenses* au *machtiern*, elles s'effaçaient devant ces dernières. Le lien entre le *machtiern* et les *plebenses* avait pour origine, *non pas un contrat, ni une convention quelconque, mais la fondation même du* plou, *et rien ne pouvait le rompre.* Le *machtiern* pouvait réclamer main-forte de ses *plebenses* pour défendre sa personne ou pour assurer l'exécution de ses jugemens, mais il n'avait pas le droit de guerre privée. Il devait au comte la fidélité, l'obéissance à son tribunal, et le service militaire avec les hommes de son *plou*.

Il y avait en Bretagne trois ordres de juridiction : la *cour du roi, celle du comte*, et *celle du machtiern*. La première avait juridiction sur les comtes, la deuxième sur les machtierns et la troisième sur les hommes du *plou*. Tout sujet d'un *plou* était soumis au tribunal de son *machtiern*, même s'il s'était constitué le vassal ou *fidèle* d'une autre personne. Ces divers tribunaux suivaient une procédure analogue à celle du jugement par jurés.

On distinguait trois classes de personnes : les *serfs*, les *colons*, les *hommes libres*.

Les serfs avaient une condition moins dure que les esclaves de l'époque gallo-romaine; cependant ils étaient encore considérés juridiquement comme des choses et non comme des personnes. Quelques-uns étaient affectés au service personnel de leurs maîtres ; le plus grand nombre était attaché à la culture des terres, mais pouvait en être distrait.

Les colons composaient la classe la plus nombreuse des cultivateurs ; ils étaient inséparablement voués à la culture et liés au sol qu'ils exploitaient, au point de le suivre dans toutes ses mutations de propriété ; ils ne pouvaient ni le quitter de leur propre volonté, ni en être séparés par la volonté du maître. Leur tenure était héréditaire ; les services qu'ils devaient n'étaient pas arbitraires, mais fixés par la coutume ou la convention des parties ; ils pouvaient ester en justice. Leur situation présente beaucoup d'analogie avec le servage de la glèbe du XIe siècle. Le colonage disparut après les invasions normandes.

Les *hommes libres* étaient *libres d'origine* (*ingenui*) ou affranchis (*liberti*). Les plus notables s'appelaient *nobiles optimates*, mais il n'est pas probable que la noblesse fût déjà héréditaire.

Dans chaque *plou*, les nobles et les notables, sous le nom de

principes, optimates, boni viri, se réunissaient en assemblée et remplissaient le rôle dévolu plus tard à la fabrique; ils exerçaient en outre, dans certains cas, une juridiction gracieuse; ils formaient un jury d'enquête destiné à éclairer la juridiction du comte ou du *machtiern* et ils leur étaient même parfois substitués par voie de délégation pour la juridiction contentieuse.

Cette organisation quasi patriarcale, et qui devait être en grande partie l'œuvre des saints bretons des ve et vi^e^ siècles, resta en vigueur jusqu'aux invasions normandes. L'occupation normande dura environ trente ans. Lors du retour des émigrés, il fut impossible, dit M. de la Borderie, de reformer les anciens liens des tribus, et les Bretons appliquèrent à leur pays les institutions féodales qu'ils avaient vues fonctionner en France et en Angleterre, où ils s'étaient réfugiés. En face de la faiblesse du pouvoir central, on eut recours au *patronage;* les faibles se groupèrent autour des forts par un contrat, et l'on rétablit sur ces principes une forme de société. Le vieux régime *celto-breton* disparut avec le *machtiern* et le *plou*, et céda la place au régime *franco-breton*, c'est-à-dire au régime féodal. Il ne reste de ces temps primitifs que de rares monumens dispersés sur le sol: quelques *lec'hs* (transformation du menhir celtique), dont celui qu'on voit dans l'île Locoal (Morbihan) et qu'on appelle la Pierre du Moine (*Men Manac'h*), parce qu'il ressemble à un moine, tête rase, vu de dos; des croix grossièrement taillées; quelques sarcophages, et çà et là, dans l'île Lavret, près de Bréhat, ou dans l'île Modez, des ruines souterraines d'anciens monastères.

Cependant, il y a une dizaine d'années, on a découvert à Rennes une des larges brèches, fermées par des briques alignées à la manière romaine, que le roi Nominoë avait ouvertes dans le mur d'enceinte quand il s'empara de la ville, en 850. Ce sont là des reliques vénérables, car, ainsi que le disait M. de la Borderie, c'est par cette brèche qu'au milieu du ixe siècle, pénétra l'idée bretonne, à laquelle la vieille cité de saint Mélaine demeura toujours attachée.

Le roi Nominoë est la grande figure de ces temps à moitié barbares, quelque chose comme le Clovis de la Bretagne, celui qui, dans la sanglante bataille de Ballon gagnée sur Charles le Chauve, libéra son pays du joug des Francs. Par malheur, il ne vécut pas assez. Frappé d'un mal subit au moment où son armée, chargée des dépouilles du Maine et du Vendômois, allait marcher

sur Paris, il mourut au mois de juillet 851, et cet événement obligea ses troupes à rentrer dans les frontières bretonnes. Mais il avait un fils qui était de tous points digne de lui. Erispoë, ayant appris que Charles le Chauve venait de mettre en mouvement de nouvelles forces pour envahir la Bretagne, marcha à sa rencontre « au delà du fleuve de Vilaine, » et le choc général eut lieu le 22 août 851. Les Bretons, selon leur coutume, combattirent, disent les chroniques, en se dérobant (*fugaci more suorum*). Montant de petits chevaux vifs et légers, ils s'élançaient sur les grosses masses de l'armée franque et les criblaient de javelots. Au moindre mouvement de l'ennemi, ils tournaient le dos; les Francs s'ébranlaient alors pour les poursuivre, mais les cavaliers bretons, faisant tout à coup volte-face, entouraient les bataillons en marche, rompaient leurs lignes avec l'aide de l'infanterie bretonne, et, une fois rompus, les poursuivaient et les taillaient en pièces.

Ainsi avait été gagnée, en 845, la bataille de Ballon, qui dura deux jours. Ainsi fut gagnée la journée du 22 août 851. La plus grande partie de l'armée de Charles le Chauve y périt avec ses principaux chefs, et le roi lui-même n'échappa à la mort qu'en prenant la fuite. Arrivé à Angers, il fit des propositions de paix à Erispoë, qui les accepta. Charles le Chauve lui accorda, avec les insignes de la royauté, la souveraineté du territoire abandonné par lui à Nominoë, c'est-à-dire de toute la partie de la péninsule armoricaine comprise à l'ouest d'une ligne allant de l'embouchure de la Vilaine à celle du Couësnon. Il y joignit, disent les *Annales de Saint-Bertin*, le pays de Rennes, de Nantes et de Retz, qui avait formé jusque-là la marche franco-bretonne; et comme cette marche, bien que passée sous le pouvoir des princes bretons, était encore censée faire partie du royaume gallo-franc, Charles le Chauve voulut que, pour cette partie de ses États, Erispoë se reconnût le fidèle du roi des Gaules en mettant ses mains dans les siennes. Erispoë y consentit, mais exigea en retour un accroissement de territoire composé de la portion du Maine et de l'Anjou située à l'ouest de la rivière de Mayenne : aussi, dans ses chartes et dans ses diplômes, le voit-on s'intituler tantôt « roi de la nation bretonne, » tantôt « prince du pays de Bretagne jusqu'à la rivière de Maine ou de Mayenne. » Il avait même quelques possessions à l'est de la Maine, tout au moins à Angers, à l'abbaye de Saint-Serge, car, en 1210, un an-

tique sarcophage qui existait dans l'église de ce monastère ayant été ouvert, on trouva, avec les reliques qu'il contenait, une tablette de marbre portant cette inscription :

« Ci-gît le corps du bienheureux saint Brieuc, évêque de Bretagne, que le roi des Bretons Erispoë a fait porter dans cette basilique, qui était alors sa chapelle. »

Cependant Erispoë ne tarda pas à rencontrer un rival et un ennemi dans son cousin Salomon. En vain essaya-t-il de calmer son ambition en lui constituant un grand apanage : Salomon, qui n'aspirait qu'à lui succéder, se mit à la tête d'une conjuration, et, au mois de novembre 857, Erispoë fut assassiné sur l'autel même de l'église où il avait cherché un asile inviolable. Du coup, la puissance territoriale de la Bretagne atteignit son apogée. Salomon, qui s'était allié à Charles le Chauve, reçut de ce roi, pour prix de ses services et sous la condition d'un tribut, une bande de territoire s'étendant jusqu'à Angers, la Maine, la Mayenne, la rivière de Vire, et comprenant l'Avranchin, le Cotentin, toute la partie ouest du Maine et de l'Anjou. Mais les dernières annexes de ce prince échappèrent promptement à ses successeurs, et lorsque Alain Barbe-Torte, de retour de l'émigration, eut défait les Normands à Nantes et à Dol, la Bretagne redevint ce qu'elle était sous Nominoë. Alain Barbe-Torte, qui fut son libérateur au xe siècle, jouissait à la fin de sa vie des prérogatives d'un duc souverain reconnu par tous les comtes bretons. Il mourut à Nantes en 952, et, s'il n'a pas eu l'honneur d'être célébré comme Salomon dans les chansons de geste, la légende qui s'est attachée à son histoire l'a suivi jusque dans la tombe. Il avait été enterré en dehors des murs, dans le cimetière des saints Donatien et Rogatien; or, pendant trois nuits consécutives, on y entendit des cliquetis d'armes, des bruits de chevauchée, et le corps du duc fut trouvé chaque matin à la surface du sol. Un de ses serviteurs se souvint alors qu'Alain avait demandé à reposer dans l'église Notre-Dame, fondée par lui, en reconnaissance de sa victoire; il y fut aussitôt transporté, et la paix du cimetière ne fut plus troublée.

Tel est le résumé des deux premiers volumes de l'*Histoire de Bretagne*. J'ai négligé d'y faire entrer la vie des saints dont je me suis occupé précédemment et à laquelle M. de la Borderie me paraît avoir accordé un peu trop de place.

Les deux volumes suivans traitent de la Bretagne duché. C'est

la deuxième période et la partie la plus intéressante de cette histoire. Elle se partage en trois époques nettement marquées par le changement des dynasties régnantes. Dans la première, la Bretagne est gouvernée par des *ducs de sang breton* (940-1213) : le régime féodal domine complètement, le pays est divisé en grandes seigneuries, contre lesquelles les ducs sont obligés de lutter sans cesse ; à la fin de cette époque, la Bretagne a à soutenir une longue et terrible lutte contre les rois d'Angleterre, Henri II, Richard Cœur de Lion et Jean sans Terre. Dans la deuxième, la *dynastie française de Dreux* occupe le trône ducal (1213-1364) : la lutte des ducs contre les grands vassaux continue, mais en assurant le triomphe du pouvoir central ; cette deuxième époque finit avec la guerre de succession de Bretagne, qui dura vingt-trois ans et se termina par la mort de Charles de Blois à la bataille d'Auray (1364). La troisième époque s'ouvre par l'*avènement de la maison de Montfort*, branche cadette de celle de Dreux, qui remplit les sept règnes de Jean IV, Jean V, François Ier, Pierre II, Arthur III, François II, et enfin la duchesse Anne (1364-1514). L'autorité ducale, pendant cette époque, domine et gouverne sans conteste, et les seules luttes intestines qui troublent encore le pays ne sont que les conséquences de la guerre de Blois et de Montfort. Les règnes de François II et de la duchesse Anne sont marqués par la grande lutte finale contre la France. Sous les princes de la maison de Montfort, nous assistons au mouvement ascensionnel du tiers-état et à l'organisation, en Bretagne, d'une véritable monarchie représentative. A côté de glorieux faits d'armes, cette époque présente de longs espaces de paix et de prospérité ; on y rencontre de grandes figures historiques : le duc Jean IV, les deux connétables Clisson et Richemont, Gilles de Bretagne, Landais, le maréchal de Rieux et enfin et surtout la Bonne Duchesse.

Le cinquième et dernier volume devait embrasser, comme je l'ai dit, la période comprise entre la première union de la Bretagne à la France, — par le mariage de la duchesse Anne avec Charles VIII, — et la suppression de sa constitution provinciale en 1789.

M. de la Borderie n'a pas eu le temps de la mettre au net, mais il en a professé la matière dans son cours, et d'ailleurs c'est la partie de l'histoire de Bretagne qui a été la plus et la mieux étudiée depuis cinquante ans. Je m'abstiendrai donc de l'ana-

lyser ici, préférant, par un retour en arrière et dans un coup d'œil d'ensemble, examiner la question, bien autrement intéressante et qu'on a négligée jusqu'à ce jour, de savoir si la Bretagne n'était pas destinée dès sa plus lointaine origine à devenir une province française.

Quand on parle de la Bretagne, on entend généralement le pays qui est situé derrière la Vilaine. C'est à peine si l'on fait une exception en faveur de la presqu'île guérandaise, où l'on parle encore breton dans quelques villages de paludiers, et dont l'aspect monotone et triste est exactement celui du pays vannetais. Le territoire compris entre la Vilaine et la Maine, entre Nantes et Angers surtout, forme une sorte de province idéale à laquelle j'ai donné le nom de Bretagne angevine. La grande cité nantaise a beau avoir joué un rôle prépondérant dans l'histoire de la Bretagne ducale, le château de Nantes a beau avoir servi de résidence à nos principaux ducs et de berceau à la duchesse Anne, les Nantais n'ont jamais été regardés comme de vrais Bretons, et eux-mêmes, sans renier la Bretagne, à laquelle tant de liens les rattachent, ont toujours vécu un peu en dehors d'elle. La raison en est qu'à l'origine, il n'y avait que de lointaines affinités entre les Bretons du pays de Vannes, de la Cornouaille et de la côte nord, et les Bretons du comté nantais; que la Loire, qui traverse la marche bretonne-angevine sur une longueur de vingt-cinq lieues avant de se jeter dans l'Atlantique, a toujours été le fleuve français par excellence; et que, par intérêt et par instinct, Nantes a toujours regardé du côté de Paris. Un petit peuple qui veut se mettre à l'abri des invasions est mal inspiré quand il prend pour frontière un fleuve qui vient d'arroser un grand pays. Il n'y a de vraie frontière fluviale que la rivière qui naît et meurt dans le même pays. C'est pour cela que Nominoë n'aurait jamais dû franchir la Vilaine. En s'emparant du comté de Nantes, il mit lui-même le ver dans le fruit, et le fruit piqué ne tient pas sur l'arbre.

Je n'en dirai pas autant du comté de Rennes. Outre que cette ville morte était dans les terres et n'était pas exposée comme Nantes aux incursions des Francs, le caractère des Redons se rapprochait bien plus du caractère des Bretons d'Armorique que celui des Nannètes. Aussi, dans la longue lutte de la Bretagne contre l'Angleterre et la France, la ville de Rennes a-t-elle presque toujours suivi la fortune de ses ducs. Avant comme

après la réunion du duché à la couronne, elle fut le dernier boulevard de l'indépendance bretonne.

Et d'ailleurs, Nominoë avait si peu de confiance dans l'esprit qui régnait parmi les populations riveraines de la Loire que son premier soin, après s'être fait couronner à Dol, fut, comme nous l'avons vu plus haut, de couper le lien qui unissait les évêchés bretons au métropolitain de Tours et de former avec eux une province ecclésiastique à part, dont le successeur de saint Samson eût été l'archevêque. N'ayant pu y réussir, il déposa de sa propre autorité l'évêque de Nantes, Actard, qui n'avait pas cru devoir assister à la cérémonie de son couronnement, sous prétexte qu'il était sujet du roi des Francs, et il le remplaça par un clerc de l'église de Vannes, au risque de susciter un schisme. Mais Nominoë avait à peine fermé les yeux que son fils Erispoë, pour plaire à Charles le Chauve, rétablissait Actard sur son siège. Tant il est vrai que le roi de France, depuis le baptême de Clovis, était le gardien naturel de la discipline ecclésiastique dans ses États et dans ceux qui étaient ses tributaires, et que l'Église romaine, dont il servait les vastes desseins, était déjà assez forte pour s'opposer à la constitution d'une Église bretonne autonome et indépendante. On sait qu'au moyen âge et jusqu'à la Révolution, la juridiction des évêques dépassait souvent les limites de leur province, et que telle abbaye avait des prieurés en Touraine, en Anjou et en Bretagne. C'est par le canal de ces évêques et de ces abbés cosmopolites que l'idée française pénétra au cœur même des provinces féodales, de même que c'est la religion romaine, qui fut le principal agent de la conquête de la Bretagne par la France. La politique néfaste des ducs en fut un autre. Tant que la maison ducale fut de sang breton, l'influence française ne se fit guère sentir sur les marches, grâce à la sage précaution des ducs d'y constituer de grandes seigneuries avec des Bretons de race comme titulaires et des colonies de Bretons bretonnans comme défenseurs armés. L'ennemi alors fut l'Angleterre et tout le monde y fit face. Mais, quand la maison ducale fut de dynastie française, le pays fut en proie à toutes sortes de divisions. Ce fut d'abord la guerre des ducs contre leurs vassaux qui leur résistaient ; ce fut ensuite la guerre de succession, dans laquelle on vit les deux partis rivaux faire appel au bras de l'étranger : Charles de Blois soutenu par la France, et Montfort par l'Angleterre.

Sous la maison de Montfort, l'anarchie fut encore plus grande. Jean IV fut un véritable anglomane. « A la veille même de la ratification par Charles V du traité de Guérande, en janvier 1366, il eut le front d'accepter de la main d'Édouard III, sous forme d'instruction diplomatique, un plan de conduite et de gouvernement absolument opposé à l'intérêt de la France : la garde du château de Brest, de Saint-Mathieu, de toutes les villes et châteaux avoisinant les côtes, devrait être confiée à « suffisans et loialx Engloys, » à l'exclusion des Bretons; le duc devait s'entourer d'Anglais et se gouverner par leurs conseils; il était même invité à aller chasser en Angleterre, en laissant en Bretagne « deux ou trois Engloys bons et loialx comme gouverneurs et gardiens pour le temps de sa absence. » Toute la maison du duc était anglaise; il avait donné à Robert Knolls les seigneuries de Rougé et de Derval, à Walter Huet la baronnie de Retz, à d'autres Anglais, d'autres domaines, tandis qu'il récompensait très mal ses plus fidèles partisans bretons; ainsi, par exemple, il investit Chandos du château et de la forêt du Gâvre, malgré les instances de Clisson, qui les demandait pour arrondir sa seigneurie, voisine de Blain. Tant il y a qu'en apprenant cette donation, Clisson s'écria : « Je me donne au diable si jà Anglais sera mon voisin! » et il alla démolir le château du Gâvre et en emporta les matériaux que lui servirent à édifier son donjon de Blain. Le duc, pour s'en venger, lui enleva la seigneurie de Châteauceaux, mais il s'attira cette fière réponse du connétable : « Haha, monseigneur, vous m'avez fait Olivier sans terre, mais vous ne serez pas duc sans guerre! »

Et, en effet, à partir de ce jour-là, Jean IV trouva partout Clisson devant lui, et c'est Clisson qui fut le plus fort et qui, malgré le guet-apens du carrefour de la rue Sainte-Catherine, porta aux Anglais les plus rudes coups, de même que c'est Richemont, un autre connétable, qui les chassa de la Bretagne et de la France. Or, comme ces deux Bretons étaient alors au service du roi de France, il n'est pas étonnant que leur épée et la reconnaissance nationale lui aient ouvert tout grand le duché, et qu'un jour, après les dernières convulsions de la *Ligue du bien public*, la fille de François II, pour le sauver de ses vassaux, ses mortels ennemis, ait mis sa main franche et loyale dans celle de Charles VIII. Ce jour-là toute la Bretagne acclama sa petite reine, car, dit M. de la Borderie, si le vieux duché perdit son

indépendance politique, du même coup il fut affranchi du joug de ceux qui l'avaient vendu. La Bretagne allait être enfin rendue aux Bretons par une enfant de douze ans, qui, n'ayant ni parens, ni tuteur, ni armée, ni trône, trouva dans son cœur et son patriotisme la solution logique et dernière d'une lutte sans espoir et sans fin. Et voilà comment la Bretagne était destinée par la force des choses à devenir une province française.

Mais, si elle se donna tout entière sans arrière-pensée et sans regrets, ce fut à la condition que ses libertés, ses droits et privilèges lui seraient garantis par un pacte solennel. Et si, dans le cours des siècles, elle s'insurgea plus d'une fois contre le pouvoir central, si, à la veille de la Révolution française, elle prit résolument parti pour La Chalotais contre le duc d'Aiguillon, il est bon que l'on sache que son loyalisme ne fut jamais en cause, mais que ce fut uniquement pour défendre ses libertés méconnues et ses droits violés.

Et ici j'éprouve le besoin de reproduire, en manière de conclusion, le très beau mouvement d'éloquence qui servit de péroraison à la dernière conférence de M. de la Borderie :

« Avant de quitter cette histoire, disait-il, exprimons, s'il est possible, en quelques traits, le génie de la Bretagne, tel qu'il se dégage de la masse des faits, des événemens qui forment sa vie, son existence nationale.

Le premier trait de ce génie, c'est un patriotisme indomptable, un attachement passionné, non seulement au sol natal, mais aussi aux mœurs, aux lois, aux croyances, aux traditions, à la langue, à tout ce qui constitue la personnalité morale d'une race et sa nationalité. Pour défendre cette nationalité et le dernier lambeau de terre qui en est le dernier asile, — une ténacité, une opiniâtreté invincible, qui use les victoires des vainqueurs, les conquêtes des conquérans, qui fait des Bretons le type des races *résistantes*, peuples durs, fiers, sans ambition, défenseurs intrépides du droit inhérent à toute nation de vivre, et de vivre indépendante, en développant librement son existence selon ses instincts et ses aptitudes providentielles.

Voilà les Bretons dans leurs rapports avec les autres peuples. Mais chez eux, dans leur vie nationale intérieure, comment se caractérise leur génie politique?

Par deux traits d'abord, qui sortent l'un et l'autre naturellement de cette force de résistance, de cette ardeur de patrio-

tisme extraordinaire qu'on vient de signaler en eux. Chez une nation fière, accoutumée à braver les conquérans, les individus répugnent personnellement au joug du despotisme; et, d'autre part, un peuple fortement attaché à ses mœurs, à ses institutions nationales, ne saurait les abandonner aux caprices des factions. De là, chez les Bretons, un double courant : l'esprit de liberté, l'esprit de tradition; et pour les concilier, les pousser tous deux vers un même but et vers un but supérieur, la flamme, la passion de l'idéal, si ardente chez nos bardes et nos saints, si vivante, si puissante toujours dans l'âme bretonne, et qui l'a jetée tout entière dans la religion de l'idéal par excellence : la foi du Christ.

Liberté, tradition, idéal : voilà le triple facteur de la vie intime et de la vie publique, de la vie nationale des Bretons.

Sur tout cela planant, pénétrant, dirigeant tout, le haut et jaloux sentiment de l'honneur, si fort, si souverain en Bretagne, que la Bretagne en a fait son cri national, sa devise fière et sacrée, à laquelle tous ses enfans, dans le passé, dans le présent, dans l'avenir aussi, n'en doutons pas, ont toujours été et resteront toujours fidèles : *Potius mori quam fœdari*, plutôt la mort qu'une souillure! »

VI. — L'HOMME

Quelques mots à présent pour achever le portrait de M. de la Borderie.

Au physique, il était de taille moyenne et de forte carrure; il avait le front large et têtu, le cou enfoncé dans les épaules, le teint coloré, l'œil spirituel, la lèvre gourmande et railleuse.

Au moral, il était d'humeur plutôt gaie, franc du collier et de la bouche, très fier et très simple à la fois.

« Qui l'aborde rie! » disait-il en jouant sur son nom. Et il s'était fait une devise et un *ex-libris* de ce calembour. Mais il n'était pas toujours de bonne humeur, et il ne faisait pas bon lui tenir tête quand il croyait avoir raison : alors il avait le croc dur et le trait pointu. Mais, s'il était vif et quelque peu bourru, il était foncièrement bon, et, s'il était fier, il n'avait point de morgue. Il était né Le Moyne tout court et n'avait aucune prétention à la noblesse. « Depuis deux cents ans, m'écrivait-il un jour, à cause des diverses branches des Le Moyne, la nôtre, à

Vitré et ailleurs, est constamment appelée la Borderie. C'est peut-être parce que je suis roturier, petit bourgeois de Vitré, pour parler comme M. Thiers, *si parva licet*, c'est pour cela ou pour une autre raison que j'ai toujours regardé les articles héraldiques et généalogiques comme ayant pour l'histoire, la vraie histoire, un très mince intérêt. Cela flatte l'amour-propre des gentilshommes, et encore plus de ceux qui ne le sont pas et se donnent le ridicule de le paraître. »

Il aurait donc fait partie du tiers à l'Assemblée nationale de 1789. Il fit partie de la droite à l'Assemblée nationale de 1871, car, s'il avait l'esprit républicain, c'était à la façon de Chateaubriand; il n'aimait pas la République, telle que l'invasion et la Commune l'avaient faite : il aurait préféré une monarchie représentative appuyée sur la religion et la liberté, l'idéal du Breton de l'ancien régime, et ce ne fut pas sa faute si cette forme de gouvernement ne nous fut pas donnée par l'Assemblée de Versailles.

J'ai dit qu'il était vif et qu'il avait le croc dur, je dois ajouter qu'il savait reconnaître ses torts. Quand il siégeait sur les bancs de l'Assemblée nationale, il s'était fait une spécialité d'interrompre les membres du gouvernement ou les orateurs de la gauche avec ces mots stéréotypés : Et la Commune! Un jour que Jules Simon était à la tribune, il s'oublia jusqu'à lui jeter deux ou trois fois cette exclamation au visage. Jules Simon ne l'entendit pas ou fit celui qui ne l'avait pas entendue. Mais, quelques années plus tard, M. de la Borderie, qui était rentré dans la vie privée et qui avait admiré l'attitude de l'ancien ministre de M. Thiers dans la discussion du projet de loi Ferry contre la liberté de l'enseignement, M. de la Borderie se reprocha de lui avoir manqué dans cette circonstance et me fit demander par un ami commun de vouloir bien lui ménager un entretien avec Jules Simon, à qui, disait-il, il voulait faire ses excuses. Je m'acquittai de cette mission et j'assistai à cet entretien. Il fut ce qu'on devait attendre de ces deux Bretons de race, mais je crois bien que celui qui fit des excuses à l'autre fut Jules Simon.

Tel fut le dernier historien de la Bretagne. Qu'on s'étonne après cela que, lorsqu'il mourut, la ville de Rennes, où il fut enterré, lui ait fait des obsèques royales et que tout le pays breton porte encore son deuil.

LÉON SÉCHÉ.

REVUE SCIENTIFIQUE

HISTOIRE NATURELLE DES MOUSTIQUES

On connaît les idées nouvelles sur le rôle des moustiques dans la transmission des maladies (1). Ces insectes sont considérés aujourd'hui comme des agens pathologiques de première importance. Ils ne sont pas seulement le tourment de notre repos; des ennemis acharnés, bruyans, douloureux, exaspérans; ils ne se contentent point de sucer quelques gouttes de notre sang et d'instiller, à sa place, dans les piqûres qu'ils nous font, un venin extrêmement cuisant. Avec les seules armes que la nature leur ait données, ils réussissent déjà à rendre intenables à l'homme (et aussi aux quadrupèdes et aux oiseaux) les régions où ils pullulent : par exemple, certaines terres basses de la Cochinchine, ou, sous un ciel plus froid, quelques plages marécageuses de Terre-Neuve. Mais, de plus, leurs armes sont empoisonnées. En même temps qu'ils nous blessent, ils nous inoculent les germes de maladies redoutables dont eux-mêmes sont atteints : le paludisme, la filariose, la fièvre jaune. Ce sont les moustiques qui introduisent dans notre sang le sporozoaire de Laveran, qui est la cause première de la fièvre intermittente; l'embryon de la filaire, qui est le point de départ de la fièvre hématurique, de la chylurie et de l'éléphantiasis; et, enfin, le bacille hypermicroscopique qui produit la fièvre jaune, ou *vomito negro*.

On voit, d'après cela, le degré de malfaisance que leur assigne la doctrine régnante. Leur part indirecte dans la mortalité des pays chauds est énorme. Leurs victimes sont innombrables. Ils ont contri-

(1) Voyez *l'Hématozoaire du Paludisme*, dans la *Revue* du 1er février 1902. — *Le rôle des moustiques dans la propagation des maladies*, 1er mars 1902.

bué plus qu'aucun autre fléau à faire des contrées tropicales une espèce de gouffre où vont s'engloutir des générations incessamment renouvelées d'hommes blancs. Ils sont eux-mêmes l'un des grands fléaux de l'humanité. La lutte contre les moustiques offre donc un intérêt de premier ordre. Elle se présente comme l'une des faces de la lutte engagée contre les maladies elles-mêmes dont ils sont les propagateurs.

Tant que l'on a ignoré la nature parasitaire, animale ou microbienne de ces affections, et leur transmission par les moustiques, on a été désarmé vis-à-vis d'elles. On a dû les subir comme une fatalité inéluctable résultant de l'action de forces naturelles irrésistibles. La tactique médicale se réduisait à fuir, à l'aveugle, les chances de rencontre avec un ennemi dont on ne savait rien, ni la nature, ni l'habitat : ou bien encore, on essayait, par des médications plus ou moins efficaces, d'en restreindre les ravages. La découverte de l'agent infectant, hématozoaire du paludisme, filaire de l'hématurie, bacille de la fièvre jaune, et la connaissance de la complicité de son auxiliaire le moustique, ont changé les conditions et, l'on peut dire déjà, les chances de la lutte. On sait où frapper. On sait qu'il faut atteindre le parasite ou le moustique, l'agent de contamination ou celui de transmission. Et, si difficile que soit cette tâche, nous allons voir, précisément à propos de l'une de ces affections, le paludisme, qu'elle n'est pas au-dessus des ressources de la science. Les résultats obtenus dans l'une des régions malsaines de la Campagne romaine par le médecin et naturaliste italien Grassi sont tout à fait encourageans. Plus satisfaisans encore auraient été les efforts tentés pour extirper la fièvre jaune de l'île de Cuba.

On ne saurait exagérer l'importance de ces faits. On entrevoit dès à présent, comme une tâche réalisable, l'assainissement d'une multitude de contrées aujourd'hui ravagées par l'endémie palustre. En Europe seulement, quel service ne serait-ce pas que d'arracher à la cachexie qui les mine les populations des terres basses du Danube, de l'Italie centrale, de la Campagne romaine, de l'île de Sardaigne et des Calabres ?

La France elle-même n'est pas à l'abri des affections malariques. Malgré les travaux d'asséchement qui ont été poursuivis depuis plus d'un demi-siècle dans les plaines onduleuses de la Sologne et dans la région des Dombes, où l'on n'a cessé de percer des puits, d'endiguer les cours d'eau, de vider les étangs insalubres et de restituer à la culture une grande étendue de terres autrefois inondées, il ne subsiste,

pas moins, dans beaucoup de régions, de véritables foyers d'infection palustre. La Corse est, à cet égard, dans une situation grave. La côte orientale de l'île, couverte d'étangs et de marais sur une longueur de plus de 100 kilomètres, est d'une insalubrité telle que les habitans sont obligés de fuir pendant l'été et de chercher, eux et leurs bestiaux, un refuge dans la montagne. C'est un exode périodique qui dure pendant toute la saison des fièvres, c'est-à-dire aussi longtemps que les moustiques règnent en maîtres dans ces plaines malsaines. Les paysans ne descendent que pour faire hâtivement la moisson et la vendange dans les parties encore soumises à la culture. Mais celles-ci sont relativement rares, malgré la fertilité du sol. Des maquis incultes s'étendent à perte de vue, dans ces campagnes qui jadis, au temps de la colonisation romaine, étaient salubres, cultivées et prospères. Ces temps heureux peuvent revenir : il n'est pas déraisonnable d'en espérer le retour. Les connaissances relatives à l'évolution de l'hématozoaire du paludisme et au rôle des moustiques permettent de considérer comme accidentelle et susceptible de modification, c'est-à-dire réparable, en un mot, la situation misérable d'aujourd'hui.

En dehors de l'espoir d'une amélioration si importante de l'hygiène générale et de la santé publique, qu'autorisent ces découvertes et ces doctrines nouvelles et que légitiment les premiers essais faits en Italie et en Amérique, il y a pour l'homme de science, pour le zoologiste en particulier, un autre intérêt engagé dans la question, celui-là purement idéal et théorique. L'histoire naturelle n'est pas sans avoir tiré un large profit de toutes ces études entreprises dans un but d'étiologie médicale. On a recueilli les moustiques de toute espèce, on a observé plus attentivement leurs mœurs, leurs habitudes, leur organisation. L'entomologie a profité, à cet égard, des travaux récens de MM. Ficalbi, Giles, Grassi, G. Noé, R. Ross, F. Skuse, Wright, Annelt, Everett Dutton, Théobald, Lecaillon, et d'autres encore. C'est une maxime de sagesse banale, qu'il faut bien connaître l'ennemi que l'on veut efficacement combattre. Il n'est donc pas inutile de commencer par l'exposé de nos acquisitions plus ou moins récentes sur l'histoire naturelle des moustiques le récit des efforts accomplis pour les détruire ou les rendre inoffensifs.

I

Il existe un grand nombre d'espèces de cousins ou moustiques. La monographie de Giles, parue à Londres en 1900, en mentionne 222.

M. Raphaël Blanchard, dans l'Instruction aux médecins, naturalistes et voyageurs qu'il a rédigée au nom de la commission du Paludisme de l'Académie de médecine, donne une liste nominative de 272 espèces connues. Et encore, l'énumération de ces insectes n'est-elle pas complète. A mesure que l'on met plus de soin à les rechercher, on en découvre chaque jour de nouveaux. L'expédition anglaise de l'Afrique orientale, pour sa part, en a rapporté trente-six espèces qui n'avaient pas encore été décrites. Elles viennent d'être déterminées par M. Théobald.

Mais le nombre des espèces importe peu. Tous ces insectes sont, en définitive, très semblables. Ils forment une famille très homogène dans l'ordre des diptères : celle des culicidés. On les trouve, pareils, dans toutes les régions du globe, sous toutes les latitudes, au moins pendant la saison chaude. Sous les noms divers de cousins, moustiques, maringouins, mosquitos, gnats, etc., leur aspect est familier à tout le monde. Il n'est personne qui ne connaisse la silhouette de ces petits insectes, aux ailes minces et diaphanes, au corps grêle et délicat, portant, comme celui d'un échassier, sur de longues pattes filiformes, lorsque l'animal se repose de son vol. Ces membres qui servent à le supporter ne lui permettent pas la marche. Il ne s'en sert que pour se soutenir sur le sol, pour s'attacher aux parois verticales, aux murs ou aux vitres, ou encore pour se suspendre aux plafonds des chambres.

On ne peut guère saisir ces insectes menus sans risquer de les écraser : leurs pattes et leurs antennes sont particulièrement fragiles, leurs ailes sont plus résistantes, et c'est en les saisissant par là, au moyen d'une pince fine, que les entomologistes arrivent à les manier.

Pour établir le rôle des moustiques dans la transmission du paludisme ou de la fièvre jaune, il a fallu s'emparer de ces animaux à l'état vivant, les élever en captivité, régler leur régime, faire sur eux mille expériences. On a donc appris à les capturer sans les toucher, en appliquant sur la surface où ils reposent l'embouchure d'un petit tube, au fond duquel ils ne tardent pas à se réfugier et que l'on bouche alors prestement. L'opération est plus facile lorsque ces animaux sont engourdis par la fraîcheur du matin ou aveuglés par la clarté du jour. La plupart, en effet, fuient la lumière et particulièrement la lumière blanche, jaune ou rouge : ils sont crépusculaires ou nocturnes, se tenant cachés tant que le soleil est au-dessus de l'horizon, et ne sortant de leurs retraites et de leurs abris qu'à la nuit tombante. —

On peut aussi attraper les moustiques au vol avec de petits filets analogues à ceux qui servent à la chasse aux papillons, mais d'un tissu plus léger et à manche plus court. On les fait passer de là dans des flacons munis d'un large entonnoir qui fonctionnent à la façon d'une nasse et qui sont d'un usage courant en entomologie.

Les moustiques ne sont point des insectes de haut vol : ils ne s'éloignent pas beaucoup du lieu où ils sont nés. Et, comme ils naissent dans des mares ou des flaques d'eau, d'œufs qui flottent à la surface ainsi que des radeaux, comme ils y passent la moitié de leur vie, c'est à-dire leurs âges de larve et de nymphe, ils ne se rencontrent jamais, quand ils sont devenus insectes à l'état parfait, qu'à proximité des eaux stagnantes. C'est donc dans le voisinage immédiat des habitations où s'exercent leurs ravages qu'il faut chercher leur foyer d'origine. Voilà les repaires qu'il faut essayer de détruire.

Comme les excursions des moustiques sont limitées en surface, elles le sont aussi en hauteur. Dans certaines contrées, les indigènes se mettent à l'abri de leurs piqûres en se réfugiant sur des arbres élevés. Dans les lieux habités, ces insectes envahissent surtout les rez-de-chaussée et les étages inférieurs. Ils sont rares aux étages supérieurs, sauf le cas particulier où ils prennent naissance dans les fosses fixes des maisons et remontent jusqu'aux toits par les tuyaux de ventilation. Dans les villes soumises au régime du tout-à-l'égout, cet inconvénient n'est pas à craindre : le passage est interdit par des siphons infranchissables. Il peut encore arriver que la ponte des femelles et les premiers développemens de l'œuf se fassent dans les collections d'eau et de feuilles mortes qui obstruent les chéneaux mal nettoyés. Sauf ces deux cas, ils ne se rencontrent que dans les parties basses des maisons. Et ce fait était bien connu des anciens, puisque, au témoignage d'Hérodote, les Égyptiens se préservaient des piqûres de moustiques en dormant sur les terrasses les plus élevées de leurs habitations.

Un préjugé très répandu veut que les moustiques (et nous avons ici en vue surtout le cousin ordinaire, *Culex pipiens*) soient attirés par les lumières à l'intérieur des appartemens et qu'on ait des chances de s'en préserver en tenant les fenêtres closes aussitôt que les chambres sont éclairées. On imagine ainsi que ces insectes viennent, chaque soir, du dehors et qu'ils s'en retournent, chaque matin, après s'être gorgés du sang de leurs victimes. — Il y a beaucoup à reprendre dans cette manière de voir. Il est bien vrai que le moustique est un insecte de

nuit, dont l'activité s'éveille après le coucher du soleil et qu'il se met alors en chasse. S'il trouve les portes ou les fenêtres ouvertes, il s'empressera de profiter de cette faute de tactique de son adversaire. A moins, pourtant, que la disposition des ouvertures ne produise un courant d'air violent. L'insecte adulte redoute les agitations de l'air, qui l'empêchent de se diriger à son gré et le laissent désemparé ; il les fuit avec autant de soin que la larve redoute les agitations de l'eau. Mais, lorsque l'air est tranquille et que le cousin pénètre ainsi dans les habitations, ce n'est point la lumière qui l'attire. On sait, au contraire, qu'il est lucifuge, à un certain degré. Ajoutons, pour le cas de l'éclairage à l'huile minérale, que le moustique craint l'odeur du pétrole.

On agit donc prudemment en se calfeutrant contre l'invasion des moustiques. On arrête ainsi les nouveaux envahisseurs ; mais on garde les anciens. Le plus souvent, l'ennemi de la veille reste enfermé dans la place. Il s'était réfugié, au jour naissant, dans quelque cachette, sous un meuble, dans un pli de tentures, dans quelque recoin obscur et tranquille de la chambre ou d'une pièce voisine. Il en sort à la nuit tombante pour recommencer ses exploits sanguinaires. Il s'installe pour plusieurs jours chez son hôte, qui est aussi sa victime. La durée moyenne de la vie du moustique à l'état parfait étant d'une quinzaine de jours environ, l'insecte peut donc en passer la plus grande partie sans changer d'habitat. Mais, à la fin, poussé par l'instinct de la reproduction, il se prépare à l'accouplement et à la ponte. Il s'échappe pour chercher un conjoint et déposer ses œufs dans quelque flaque d'eau dormante.

Ce n'est donc pas assez faire que de se prémunir contre les nouvelles invasions par la fermeture des issues ; il faut encore se débarrasser de l'ennemi qui est dans la place. On y arrive en battant et secouant meubles et tentures sans laisser une seule cachette qui ne soit inspectée. Quelques personnes ont recours avec plus ou moins de succès, — plutôt moins, — à des fumigations de diverses substances, par exemple, d'aldéhyde formique : d'autres brûlent dans leur chambre de petits cônes de pyrèthre et salpêtre mélangés. On a proposé, tout récemment, comme très efficaces les fumigations d'acide sulfureux.

II

Il est à noter que nous n'avons jamais affaire qu'aux femelles des cousins. Elles seules sont sanguinaires. Le mâle, innocent, se nourrit

exclusivement de sucs végétaux. L'organisation de son appareil buccal l'oblige à vivre du nectar des fleurs ou du jus des fruits. La femelle seule a la faculté de sucer le sang, la trompe dont sa bouche est munie étant beaucoup plus parfaite. Il en résulte que les femelles sont, à l'exclusion des mâles, les agens de la contamination paludique. Elles empruntent à l'homme malade l'hématozoaire caractéristique de la fièvre intermittente qui circule dans ses veines et elles en transmettent ensuite les germes à l'homme sain. Il semble que le sang leur soit un aliment nécessaire pour amener leurs œufs à maturité. Ce n'est point, d'ailleurs, leur aliment exclusif. Lorsqu'il leur fait défaut, elles se contentent, comme les mâles, du suc des végétaux. Et c'est là une circonstance qui facilite leur élevage en captivité. Pour pratiquer cet élevage, on introduit les moustiques, récoltés à la manière que nous avons décrite plus haut, dans une cage en bois recouverte de gaze ou de mousseline. Dans un coin, on a placé de la nourriture, un morceau de banane, du miel ou un fruit pelé. Dans une autre partie se trouve disposé un vase rempli d'eau de marais, plus pure s'il s'agit d'*Anopheles*, plus chargée, au contraire, pour les cousins véritables : on y laisse flotter un morceau de bois ou de feuille morte pour permettre à la femelle d'opérer sa ponte.

Les nombreuses espèces de moustiques que l'on connaît se répartissent en douze genres dont les plus importans, au point de la vue de la propagation des maladies endémiques, sont les *Culex* ou cousins ordinaires et les *Anopheles*. C'est à ce dernier genre qu'appartiennent les agens de transmission du paludisme. Quant au genre *Culex*, il fournit les moustiques de la filariose (*C. ciliaris*) et de la fièvre jaune (*C. fasciatus*), ainsi que le cousin ordinaire (*C. pipiens*), dont la piqûre n'a point d'effet infectieux. Les espèces y sont si nombreuses qu'il y a lieu de prédire son démembrement avant longtemps. Déjà quelques naturalistes, à la suite de Theobald, en ont séparé le *C. fasciatus* de la fièvre jaune, dont ils ont fait le genre *Stegomyia*.

L'ensemble de ces genres, qui subiront peut-être, par la suite, des remaniemens plus ou moins importans, forme, dans l'ordre des Diptères, la famille des Culicidés. Elle est caractérisée par des antennes filiformes et beaucoup plus longues que la tête, tandis que les autres diptères les ont très courtes et presque imperceptibles. Ce qui les distingue encore, c'est la longueur de la trompe, rigide, cornée, qui garnit leur bouche : elle atteint ou dépasse la moitié du corps de l'insecte. La trompe est escortée de deux autres appendices, les palpes maxillaires. De telle sorte que, lorsque l'on examine le moustique

d'assez près, on voit la partie antérieure de sa tête prolongée par un bouquet de trois pièces, fines comme des aiguilles, qui divergent en éventail, sans compter les antennes qui la surmontent.

Il est à peine nécessaire d'ajouter que, si l'on étudie à la loupe ces sortes d'organes filiformes, on en constate la complexité. La trompe, à son maximum de complication, est formée par l'emboîtement de deux gouttières. Cette sorte de gaine tubulaire loge cinq longues aiguilles effilées qui ne sont autre chose que les pièces buccales ordinaires aux insectes, extraordinairement allongées. Le tout forme une tige assez fine pour pénétrer sans résistance à travers la peau et les tégumens des animaux. C'est par là que l'insecte aspire le sang de sa victime, et c'est encore par là qu'il coule dans la plaie une goutte d'une salive corrosive qui produit chez l'homme une sensation de cuisson bien connue.

Les mâles se distinguent des femelles à la seule inspection de la tête. Ils sont plus barbus : leurs antennes, garnies de poils plumeux, ont une apparence de panaches qu'elles n'ont point dans l'autre sexe. Nous avons dit que leurs mœurs étaient généralement plus douces. Cette différence d'habitudes est vraie pour beaucoup d'espèces : mais il y en a d'autres où le mâle et la femelle se nourrissent l'un et l'autre du sang des animaux en même temps que du suc des plantes, et d'autres enfin où ils sont exclusivement végétariens.

Les deux genres à qui nous avons affaire sont ceux des *Culex* et des *Anopheles*. Il est très utile de les distinguer, puisque, en Europe, les premiers sont inoffensifs, tandis que les seconds sont les propagateurs du paludisme. Ronald Ross nous a appris à les reconnaître d'après leur attitude au repos; il suffit de les regarder, lorsqu'ils sont posés contre une paroi verticale. L'un et l'autre s'appuient sur les deux premières paires de pattes ; mais le corps du cousin est parallèle au mur, et d'ailleurs légèrement fléchi sur lui-même; le corps de l'anophèle est droit et presque perpendiculaire à la paroi. A l'état de larve, il y a une différence analogue. L'anophèle n'a pas de siphon et il se tient parallèle à la surface de l'eau, tandis que le cousin a une position presque verticale.

La doctrine régnante enseigne que le paludisme est causé par un sporozoaire, l'hématozoaire de Laveran, qui vit en parasite dans le sang. Le cycle évolutif de ce parasite présente deux phases, l'une qui s'écoule chez l'homme, l'autre chez l'anophèle : le parasite circule donc de l'homme au moustique et du moustique à l'homme. C'est un perpétuel va-et-vient : l'homme infecte l'insecte et l'insecte infecte

l'homme. On ne peut supprimer le paludisme et guérir l'homme sans guérir du même coup le moustique.

Toutefois, cette doctrine laisse subsister quelques difficultés qui n'ont point été résolues. Elle ne permet pas de comprendre un fait que beaucoup d'observateurs considèrent comme prouvé, c'est à savoir que le paludisme s'est maintenu dans des contrées vierges de la présence de l'homme. En second lieu, on conteste la spécificité de l'anophèle; on prétend qu'il n'est pas le seul et unique genre malarigène. Le docteur Montoro de Francesco, qui a observé le paludisme dans les Calabres, s'est fait le champion de cette idée. Il a prétendu montrer que les anophèles ne sont pas les agens uniques, ni indispensables, de la transmission du paludisme. Il n'en reste pas moins établi qu'ils en sont les agens habituels.

III

Les moustiques pullulent dans les pays couverts d'étangs et de marécages. L'adulte n'a nul besoin des eaux, mais c'est là qu'il a trouvé les conditions nécessaires à son éclosion et aux premiers temps de son existence. La femelle du moustique dépose ses œufs à la surface des eaux stagnantes. Il faut que le liquide soit parfaitement tranquille pour que l'animal, simplement appuyé sur la surface, ne soit point submergé et noyé. Les œufs pondus sont agglutinés par une sorte de matière unissante et forment ainsi une espèce de petit radeau flottant qui, lui aussi, serait incapable de résister à des ondes agitées. La forme de ce radeau ou de cette nacelle est différente pour chaque espèce et peut servir à sa diagnose .Quant à l'œuf lui-même, Réaumur l'a autrefois décrit et figuré. Il a la forme d'un cigare qui serait placé debout, l'extrémité tronquée au contact de l'eau. C'est par ce bout que, deux jours plus tard, sortira la larve.

La larve et la nymphe du cousin ont une existence exclusivement aquatique. La larve habite la couche superficielle des eaux dormantes. C'est là que s'écoule son existence jusqu'à sa transformation en nymphe, c'est-à-dire pendant une douzaine de jours. Son attitude habituelle est digne d'attention. Elle est suspendue, la tête en bas, comme fixée et suspendue à la surface de l'eau où affleure son extrémité caudale. Elle vit dans cette position acrobatique, mais parfaitement appropriée à ses besoins. La larve du cousin porte, en effet, greffé comme une corne, sur le dos de l'avant-dernier anneau, un prolongement improprement appelé siphon. Ce n'est autre chose qu'une

gaine pour les deux canaux aériens, les deux grosses trachées par où pénètre l'air destiné à la respiration de chaque moitié du corps. La position de l'extrémité caudale, à l'air, est donc favorable à l'entretien de la respiration de l'animal. La position inverse de la tête en bas, dans l'eau, est favorable à son alimentation : l'insecte se nourrit, en effet, des particules nutritives qui tombent sans cesse des couches supérieures : les appendices, qui entourent la bouche, toujours en mouvement, amènent ces particules dans la cavité buccale.

Cette larve sédentaire ne change de place que bien rarement, lorsque la pitance se fait rare ou, plus habituellement, lorsqu'elle est inquiétée par quelque bruit ou menacée par quelque danger. Elle nage alors vers le fond, d'un mouvement assez lent, bien étudié par M. Lécaillon, et regagne la surface dès que l'alerte est passée et que les eaux sont redevenues tranquilles.

L'animal, n'utilisant qu'une couche superficielle extrêmement mince, n'a pas besoin d'une eau profonde. Loin de là, celle-ci n'aurait que des inconvéniens pour lui : elle donnerait abri à une multitude d'espèces aquatiques carnassières dont l'insecte courrait chance de devenir la proie. Ni eaux courantes ni eaux profondes, telle est la formule du milieu qui se prête au développement des culicidés. Dans les villes où abondent les moustiques, ce n'est point sur les berges des fleuves ou des rivières qui les traversent que l'on rencontre ces insectes : l'agitation de l'eau, due à la violence du courant ou à la circulation des bateaux, n'y permet pas l'existence régulière des larves ou des nymphes. Ils occupent de préférence les parties de la ville où se trouvent des jardins, des citernes, des puisards, des réservoirs d'usine. De même, a-t-on constaté que les bateaux qui suivent, dans la partie profonde de leur lit, des fleuves très larges comme l'Amazone ou le Mississipi, en Amérique, ou le bas Danube, en Europe, les voyageurs ne sont assaillis ni par les moustiques, ni par les fièvres. Au contraire, si les voyageurs s'approchent des rives aux eaux basses et tranquilles, au fond couvert par les roseaux, ils sont harcelés par les insectes ou exposés aux fièvres.

La destruction des moustiques dans ces immenses étendues serait une entreprise irréalisable et bien au-dessus des ressources humaines. C'est une œuvre de longue haleine, qui ne sera réalisée qu'en corrigeant le régime du sol au moyen du drainage, de l'endiguement des cours d'eau et du desséchement des marais.

Au contraire, l'opération de la destruction est possible dans les lieux habités. Là, en effet, ce sont de petites collections d'eau qui abri-

tent la ponte et les larves du cousin. Les citernes mal closes, les tonneaux d'arrosage des jardins, les seaux et les débris de tuyaux ou d'ustensiles quelconques, les gouttières des toits, les caniveaux, fournissent son habitat de choix. On a peine à croire que des flaques si minuscules puissent suffire à infester de moustiques tout leur voisinage. C'est cependant l'exacte vérité. On a compté les individus à l'état d'œufs, de larves et de nymphes, qui se trouvaient dans un simple tonneau d'eau de pluie, et l'on en a trouvé une fois 17 000 et une autre fois 19 000. On s'explique facilement le résultat si l'on prend en considération la rapidité des générations et la fécondité des moustiques. Si l'on compte, avec Ficalbi, deux jours pour l'incubation de l'œuf, une douzaine de jours pour l'état de larve, deux ou trois jours pour l'état de nymphe, et que l'on assigne à la vie de l'insecte parfait une durée d'une quinzaine de jours, on voit que le cycle complet d'une génération de culex n'exige guère plus d'un mois. En admettant qu'il y ait, dans une année, une succession de quatre générations et que chaque femelle ponde 200 œufs, — ce qui est sensiblement exact pour le cousin ordinaire ou *culex pipiens*, dans nos climats, — M. R. Blanchard a calculé qu'un seul individu pourrait donner naissance annuellement à 200 millions d'individus nouveaux.

Il faut beaucoup de soins, de propreté, de surveillance pour débarrasser des cousins les lieux habités. Les maisons et leurs dépendances doivent être parfaitement entretenues, les cheneaux visités, l'écoulement des eaux partout assuré. Le paludisme, comme les moustiques *aphodèles*, aime les habitations mal tenues, les cultures abandonnées, les ruines des travaux d'art et des aqueducs, l'état, en un mot, de la Campagne Romaine.

Il y a des villes qui sont envahies dans leur totalité et dont la population souffre beaucoup des moustiques. En Italie, Livourne et Pise, Mantoue et surtout Venise, Brindisi et Bara, Messine et Catane sont particulièrement tourmentées.

Le mal sévit d'ailleurs, plus ou moins violemment, sur toutes les parties basses du littoral méditerranéen. Il est ancien, puisque, au dire de Pausanias, il contraignit les habitans de quelques cités grecques, telles que Miontè en Ionie, de fuir et d'abandonner leurs pénates.

Lorsque, au lieu du cousin ordinaire, on a affaire à l'*Anopheles* du paludisme, ou au *Stegomyia fasciata* de la fièvre jaune, l'invasion des moustiques prend les caractères d'une véritable calamité. On a donc été contraint d'entreprendre la lutte et d'essayer la destruction systématique de ces insectes. C'est ce qui a eu lieu à Cuba, à Hong-Kong et

à Sierra Leone. L'expérience de Freetown (Sierra Leone) a été particulièrement intéressante. Des escouades de travailleurs visitaient les maisons et faisaient disparaître tout ce qui pouvait offrir un refuge à ces larves : elles vidaient les mares et les comblaient lorsque cela était possible. Si c'était impossible, des travailleurs sanitaires employaient un excellent moyen de destruction, qui consiste à verser à la surface de l'eau dormante suspecte une mince couche de pétrole. On dit — et M. Laveran lui-même a adopté cette explication — que les gouttelettes huileuses oblitèrent les trachées, ce qui entraîne l'asphyxie de l'insecte.

L'explication véritable est tout autre et intéressante au point de vue scientifique. Il y a quelque chose de singulier à voir un animal dont le corps est plus lourd que l'eau et tombe au fond, en effet, dès qu'il ne fait plus de mouvement, se maintenir comme s'il était accroché à la surface. Le naturaliste anglais Miall a donné, récemment, l'explication de ce fait paradoxal. On sait que la larve du cousin présente à la partie postérieure du corps une gaine tubulaire, le siphon, qui n'est autre chose que le prolongement des trachées principales destinées à l'introduction de l'air respiratoire. C'est à l'extrémité ouverte de ce siphon que s'établit l'adhérencee avec l'eau. Miall a montré que cette adhérence était due à la tension superficielle du liquide. Or, c'est la première chose qui est modifiée lorsque l'on étend une couche de pétrole sur l'eau. La larve ne peut donc plus se maintenir à la surface, puisque la force qui opérait ce maintien a disparu. Elle tombe donc dans la profondeur et elle s'y noie, ni plus ni moins que le ferait un mammifère.

L'expérience méthodique faite en grand à Freetown pour la destruction des moustiques, sous la direction du Dr Logan Tylor et la campagne conduite par le Dr Gorgas à la Havane ont eu un plein succès, d'après des renseignemens que nous empruntons au rapport de M. Laveran. La situation sanitaire a été profondément améliorée.

A. Dastre.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 juillet.

Dimanche, 20 juillet, M. Combes, président du Conseil, est allé à Pons, petite ville de la Charente-Inférieure dont il est maire, et il y a prononcé un discours. Parlant d'une loi récemment votée avec la liberté qui convient à un citoyen, il a déclaré que, s'il n'était pas ministre, il n'hésiterait pas à dire qu'elle était funeste, injuste, en un mot une loi de discorde civile. On croira sans doute qu'il s'agissait de la loi sur les associations : point du tout, c'était de la loi sur les boissons. Au milieu de ses électeurs, qu'elle lèse, M. Combes ne se préoccupait que de cette dernière. Quant à l'autre, celle dont l'application arbitraire et brutale produit en ce moment en France une si profonde et si légitime émotion, il en a fait l'éloge dans les termes les plus dithyrambiques, et il a déclaré qu'il n'avait accepté le pouvoir que pour l'exécuter.

Nous nous rappelons un ancien ministre de la Guerre qui s'appelait le général Thibaudin : c'était un pauvre homme dans tous les sens du mot. Faute d'un homme de bonne volonté qui voulût bien se charger de cette tâche, il avait accepté d'être ministre de la Guerre pour exécuter la loi qui mettait les princes hors de l'armée. Sa besogne faite, on le mit lui-même à la porte, en rougissant un peu d'avoir eu besoin de ses services. Nous ne commettrons pas l'injustice de comparer M. Combes à M. le général Thibaudin : il est plus intelligent, et aussi plus responsable. Mais l'œuvre qu'il accomplit n'est pas plus relevée que celle de l'autre. On comprend aujourd'hui que M. Waldeck-Rousseau n'ait pas voulu s'y salir les mains. C'est de lui, sans doute que vient tout le mal, puisque c'est lui qui a fait voter la loi du 1er juillet 1901 : seulement, quand il a fallu l'appliquer, il a pré-

féré céder la place à un subalterne, et s'en aller bien loin vers le Nord, de crainte peut-être qu'on n'invoquât tant d'engagemens qu'il avait pris, tant d'interprétations de la loi qu'il avait données aussi bien comme juriste que comme chef du gouvernement, ce qui aurait pu embarrasser et son successeur et lui-même. M. Combes est donc livré à ses propres lumières et à ses propres forces. Ses lumières paraissent courtes ; mais ses forces sont grandes, puisqu'il dispose à la Chambre d'une majorité de plus de cent voix. Avec cela, on peut tout faire. C'est le seul argument, paraît-il, qu'il ait opposé au vénérable cardinal-archevêque de Paris qui était venu plaider auprès de lui la cause des congréganistes dont on ferme en ce moment les établissemens. « J'ai plus de cent voix de majorité, » a-t-il dit, et cela répond à tout. Mgr Richard n'a eu qu'à se retirer. Rentré dans son palais épiscopal, il a écrit une lettre de protestation au Président de la République. Ce n'est ni la première, ni la dernière qu'ait reçue M. Loubet. Le cardinal Perraud, évêque d'Autun, lui avait déjà adressé une lettre éloquente, mais, hélas ! bien vaine, pour lui rappeler son discours de Brest, et cette espérance d'apaisement qu'il avait alors donnée au pays. Beaucoup d'autres prélats sont venus ensuite. Eux aussi ont parlé de l'apaisement promis. Nous en sommes bien loin ! Si M. Loubet a cru que sa parole serait entendue et son vœu exaucé par les vainqueurs de la veille, il s'est bien trompé !

Le ministre qu'il a chargé de la direction de nos affaires n'a pas mis longtemps à lui répondre. Procédant par simples circulaires ou par arrêtés ministériels, il a fermé d'abord cent vingt-cinq établissemens congréganistes ; puis, mis en goût par ce début qui lui a valu les chaleureux applaudissemens des radicaux-socialistes, d'un seul coup, sans avertissement préalable, sans mise en demeure d'avoir à se conformer à la loi dans le sens où il l'interprétait, sans ménagemens d'aucune sorte, il en a fermé encore environ deux mille cinq cents. Il s'est aperçu depuis lors que des décrets étaient nécessaires pour procéder légalement : qu'à cela ne tienne, on fera les décrets, on les fait en ce moment Tous ces établissemens, nous parlons de ceux de la seconde fournée, sont des maisons d'enseignement. Un autre que M. Combes aurait attendu quinze jours ou trois semaines pour permettre du moins à l'année scolaire de se terminer. Lui, s'en est bien gardé. Tout ce qu'il a pu inventer pour rendre l'acte qu'il accomplissait plus vexatoire lui a paru de bonne guerre : car c'est évidemment la guerre qu'il fait, et à quoi la fait-il ? A la liberté de l'enseignement. Autrefois on se gênait un peu pour l'avouer, on le contestait, on le niait même. Ces

atermoiemens ne sont plus nécessaires, et M. Combes s'en passe avec une franchise d'allures qui est son seul mérite. Grâce à lui, on ne peut plus se tromper sur le caractère de la mesure qu'il a prise. D'après des notes officieuses qui ont été communiquées aux journaux, les établissemens fermés sont tous des écoles. On a respecté les établissemens hospitaliers, au point même que, lorsqu'une maison d'école y est jointe, le pavillon de la charité a tout couvert et tout sauvé. Nous n'avons garde de nous en plaindre, comme on le pense bien. M. Léon Bourgeois, dans un discours qu'il a prononcé à Epernay, a dit que le gouvernement irait « jusqu'au bout, » mot qui justifiait toutes les inquiétudes. Si M. Combes donne un démenti à M. Léon Bourgeois et ne va pas jusqu'au bout, nous ne lui saurons aucun gré d'un défaut de logique qui ne vient probablement pas d'un bon sentiment, mais nous nous en féliciterons. Il est rare qu'on fasse tout le bien, mais aussi tout le mal qu'on voudrait : des difficultés matérielles s'y opposent. Au moment de jeter dans la rue des malades, des infirmes, des vieillards, des enfans abandonnés et recueillis par des congréganistes, M. Combes a hésité, puis reculé. Il n'avait aucun refuge à donner à ces malheureux. La conscience publique aurait protesté, avec une indignation à peu près unanime cette fois, contre ce qu'une mesure immédiate aurait eu d'odieux. Le gouvernement s'est donc arrêté à temps ; mais peut-être ne l'a-t-il fait que pour un temps. En attendant, profitons du scrupule ou de l'embarras de M. Combes. Il ferme les écoles, il laisse ouvertes les maisons hospitalières : tant pis pour les premières, tant mieux pour les secondes.

Seulement, nous avons le droit de dire que c'est là une règle de conduite qui peut être prudente, mais que ce n'est pas l'application de la loi, même si on suppose que la loi a le sens qu'il lui donne. Nous écoutons ce que disent les radicaux-socialistes, nous lisons ce qu'écrivent leurs journaux. Ils n'ont qu'un mot à la bouche ou sous la plume : la loi ! Comment le gouvernement n'exécuterait-il pas la loi ? C'est sa fonction essentielle ; il n'est pas libre de ne pas la remplir ; il ne le pourrait pas sans forfaiture. Est-il vrai, oui ou non, demandent-ils, qu'il y ait une loi du 1er juillet 1901, et qu'elle impose à tous, mais au gouvernement plus qu'à tous les autres, des devoirs stricts ? Oui, n'est-ce pas ? Alors, que reproche-t-on à M. Combes ? Voilà le raisonnement de ces bons apôtres. Nous leur répondrons en leur demandant à notre tour ce que c'est qu'une loi qu'on applique aux uns et non pas aux autres, avec intransigeance contre ceux-ci et avec un esprit beaucoup plus conciliant à l'égard de ceux-là ? S'il est vrai que la loi impose à

M. Combes des obligations impérieuses, auxquelles il ne peut pas se soustraire un jour de plus, ces obligations doivent avoir un caractère général : comment se fait-il que M. Combes s'en dégage si aisément lorsqu'elles le gênent, et qu'il s'y soumette si docilement lorsqu'au contraire elles lui conviennent? Et on appelle cela l'exécution d'une loi ! Nous l'appelons, nous, de son nom véritable, qui est le bon plaisir et l'arbitraire. Il n'y a là ni justice, ni équité, ni légalité : il n'y a qu'un acte politique, et c'est comme tel qu'il faut l'apprécier. M. Combes en a fait d'ailleurs l'aveu dans son discours de Pons, lorsqu'il a parlé une fois de plus de la nécessité de sauver la République. « L'acte qui s'accomplit en ce moment, a-t-il dit, est une œuvre de salut républicain. Oui, de salut républicain, parce que, depuis cinquante ans, l'influence des congrégations dans les actes de la vie publique et dans les élections des représentans du pays est devenue énorme. Si le peuple, par un effort généreux et puissant, n'était venu contre-balancer la force apportée ainsi à la réaction, la République aurait couru les plus grands dangers : peut-être n'existerait-elle plus. » En parlant ainsi, M. Combes a sans doute dit une niaiserie, mais enfin ce qu'il a dit avait un sens; tandis que ceux qui invoquent pour lui l'obligation d'exécuter la loi, alors qu'il ne l'exécute que lorsqu'il y voit un intérêt de parti et qu'il s'en dispense dès qu'il croit y apercevoir un danger, disent une chose qui n'a pas de sens. La vérité est qu'en aucun temps, on n'a mis plus de fantaisie dans l'exécution de la loi, et que, loin de vivre sous le régime de la loi, nous vivons, au bout de plus de trente ans de république, sous celui des circulaires ministérielles et des arrêtés préfectoraux.

Une argumentation juridique ne serait pas ici à sa place : au surplus, nous avons eu déjà plus d'une fois l'occasion de dire comment il fallait entendre les principales dispositions de la loi du 1er juillet 1901. Nous étions alors d'accord avec les premières interprétations que M. Waldeck-Rousseau en avait données. Depuis, on a demandé au Conseil d'État un avis qui pouvait sans doute servir de règle au gouvernement jusqu'à ce qu'une jurisprudence définitive se fût établie, mais qui, à l'égard des tiers, ne pouvait pas être investi d'une autorité d'où résultât pour eux la moindre obligation. Encore une fois, il y a la même différence entre un avis et un arrêt du Conseil d'État qu'entre une consultation de jurisconsultes et un jugement : on fait de la première ce qu'on veut, tandis qu'on est obligé de se soumettre au second. Mais il y a plus : l'avis du Conseil d'État ne se rapportait pas aux difficultés d'interprétation que le gouvernement vient de résoudre

par un acte d'autorité dont la responsabilité lui appartient tout entière. Il s'appliquait à deux points restés obscurs de la loi, à savoir si elle modifiait les dispositions antérieures de la loi de 1886, relative à la liberté de l'enseignement primaire, et si la présence d'un congréganiste dans un établissement qui n'appartenait pas à sa congrégation en faisait néanmoins un établissement de cette congrégation. Voilà, sauf erreur, les questions qui avaient été posées au Conseil d'État, et sur lesquelles il a exprimé une opinion; mais celle que le gouvernement vient de résoudre à lui seul est toute différente. La loi de 1901 a décidé qu'une congrégation ne pourrait ouvrir un nouvel établissement, qu'en vertu d'un décret rendu en Conseil d'État. Rien de plus clair : aussi nous a-t-il été impossible d'approuver les congrégations qui, depuis la promulgation de la loi, ont ouvert des établissemens nouveaux sans en avoir sollicité l'autorisation; elles ont été coupables pour le moins d'imprudence, d'aveuglement même, et lorsque M. Combes, en vertu d'une première décision, a fermé leurs établissemens qui s'élevaient au chiffre de 125, nous avons protesté contre la manière dont il a procédé, mais nous n'avons pas dit que l'acte accompli fût en lui-même illégal. Nous le disons, au contraire, de la nouvelle mesure qu'il vient de prendre. Les lois n'ont pas d'effet rétroactif : celle du 1er juillet 1901 ne pouvait donc disposer que pour l'avenir, et, lorsqu'elle parlait d'établissemens nouveaux pour lesquels une autorisation serait indispensable, elle parlait au futur et non pas au passé. Il y avait un grand nombre d'établissemens congréganistes dont les uns étaient munis d'une autorisation régulière, et dont les autres fonctionnaient en vertu d'une tolérance plus ou moins prolongée. Pour ces derniers, les congrégations auraient certainement bien fait de solliciter une autorisation, mais elles ont pu croire qu'elles n'y étaient pas obligées, et on a cité des conversations de M. Waldeck-Rousseau qui étaient de nature à les entretenir dans cette confiance. Comme M. Waldeck-Rousseau navigue dans les mers du Nord, on ne peut pas l'interroger sur l'exactitude de ses conversations. Peu importe d'ailleurs, car elles ont encore moins d'autorité juridique qu'un avis du Conseil d'État, et n'engagent pas le gouvernement actuel. Il reste pourtant que les congrégations peuvent dire non seulement qu'elles se sont trompées de bonne foi, mais encore qu'on les a maintenues longtemps dans leur erreur, et qu'il aurait été convenable de les éclairer avant de les frapper. M. Combes a dit à Pons que son prédécesseur l'avait fait : nous serions bien aises de savoir à quel moment et dans quelles conditions. Il nous paraît, à première vue,

invraisemblable que les congrégations, qui se sont montrées dès le premier jour, quoi qu'on en dise, parfaitement respectueuses de la loi, se soient fait un jeu de la violer : et c'est encore là un point sur lequel il faut s'expliquer.

Lorsque la loi du 1er juillet 1901 a été promulguée, toutes s'y sont soumises, toutes sans exception, les unes en demandant à être autorisées, les autres en se dissolvant ou en passant à l'étranger. Il y a eu sans doute des protestations, mais il n'y a eu aucune résistance, et, au bout de trois mois, c'est-à-dire à l'expiration du délai qui avait été fixé pour que les congrégations se missent en règle, toutes celles qui étaient encore sur le territoire français avaient fait ce que la loi leur imposait ; elles s'étaient inclinées devant elle. Nous n'avons pas à nous occuper des autres, et le gouvernement non plus, puisqu'elles avaient cessé d'exister. Comment donc vient-on nous parler de congrégations qui se sont soumises et d'autres qui se sont révoltées? D'où vient cette distinction? Sur quoi repose-t-elle? Nous cherchons, et nous ne trouvons pas. Serait-il vrai que ces mêmes congrégations, après avoir accepté l'obligation principale qu'on leur imposait, auraient refusé d'accepter l'obligation subsidiaire de demander une autorisation nouvelle pour chacun de leurs établissemens? Cela est difficile à croire : qui accepte le plus accepte le moins. Mais, quand on appelle un établissement nouveau un établissement ancien, on adopte un langage qu'il est permis de ne pas très bien comprendre. Enfin, sur tous ces points douteux de la loi, il existait des obscurités où les congrégations étaient excusables de se perdre, puisque des juristes aussi experts et même aussi subtils que M. Waldeck-Rousseau s'y sont eux-mêmes égarés. Quelle aurait dû être la conduite du gouvernement? Nous aurions compris qu'il fermât un établissement pour permettre à la question de droit d'être portée devant les tribunaux compétens et résolue par eux. Alors on aurait vu distinctement quel était le sens de la loi, et tout le monde s'y serait soumis. On aurait pu maudire cette loi antilibérale et en réclamer la revision ; M. Combes en donne bien l'exemple pour la loi sur les boissons ! mais, en attendant un meilleur avenir, on aurait dû se soumettre dans le présent. A défaut de cette manière de procéder, qui aurait été la meilleure, M. Combes pouvait en adopter une autre : il pouvait donner un avertissement aux congrégations, leur notifier son interprétation de la loi et sa résolution de l'appliquer, et leur accorder un nouveau délai, si bref fût-il, avant de les frapper. Il n'a fait ni ceci, ni cela : pourquoi? Parce qu'il voulait faire une démonstration politique, qu'il la voulait rapide et violente, et qu'il craignait

que le moyen ne lui en échappât. En effet, s'il avait suivi la première conduite que nous avons indiquée, les tribunaux auraient pu lui donner tort, et il n'était pas assez sûr de son droit pour s'exposer à leur jugement; et s'il avait suivi la seconde, il est à croire que les congrégations auraient demandé des autorisations régulières pour leurs établissemens nouveaux ou anciens qui n'en sont pas encore nantis. Dans l'une ou dans l'autre hypothèse, on voit la conséquence; elle est terrifiante ; M. Combes n'aurait pas pu sauver la République! Il est vrai que la République se serait fort bien passée d'être sauvée par lui, mais lui, ne pouvait pas se passer de la sauver; il en avait besoin. Il fallait qu'il donnât une satisfaction aux amis qui le soutiennent; il savait que celle-là flatterait particulièrement leurs goûts; comment aurait-il hésité? Il a, dit-il, plus de cent voix de majorité, mais il veut les garder, et, pour y réussir, il a servi sur la table du banquet radical-socialiste deux mille et quelques centaines d'établissemens congréganistes, en quoi il a sensiblement dépassé tous les ministres qui l'avaient précédé. Aucun autre n'avait fait mieux, ni autant! Qu'étaient les pauvres persécutions de Jules Ferry, en comparaison de celles de M. Combes? Peu de chose, en vérité. Jules Ferry, assure-t-on, dans les derniers temps de sa vie, a compris qu'il avait commis une faute en 1880, et il ne l'aurait certainement pas recommencée. Qui sait s'il sera donné un jour à M. Combes de se relever assez du joug humiliant sous lequel il s'abaisse aujourd'hui, pour s'apercevoir à son tour qu'il a commis une faute, et qu'au lieu de faire du bien à la République, il lui a fait un grand mal? Cette clairvoyance mêlée de repentir, nous allions dire cette probité envers soi-même, n'est pas donnée à tout le monde.

On demande quel parti les congrégations doivent prendre : doivent-elles plier sous l'orage ou y résister? S'il s'agit pour elles d'une question de conscience, nous n'avons pas à y entrer; s'il s'agit d'une question d'intérêt politique, nous inclinerions plutôt à dire que toute résistance serait en ce moment inutile et qu'elle pourrait même, en exaltant les passions, aggraver la situation au lieu de l'améliorer. Au reste, les congrégations l'ont compris, et M. Combes, dans son discours de Pons, s'est vanté, avec une joie quelque peu insultante et provocante, d'avoir obtenu des congrégations une soumission presque générale. « Quand on fera le compte, a-t-il dit, des établissemens qui se sont soumis à la loi et de ceux qui ont résisté, on sera étonné du petit nombre de ceux-ci. » *Ubi solitudinem faciunt pacem appellant!* Il n'y a rien à faire contre le plus fort, sinon de pro-

tester et d'attendre, et c'est le seul conseil que nous puissions donner aux congrégations. Toutefois il faut distinguer entre elles et les simples citoyens. Ces derniers ne sont nullement tenus à la même réserve, et, s'ils manifestent leur indignation d'une manière éclatante, s'ils se livrent à des manifestations, s'ils provoquent ce que, dans tous les pays où l'opininion est souveraine, on appelle une agitation, les radicaux-socialistes, qui ont usé si souvent de pareils moyens, pourront leur en faire un reproche, ce qui est naturel de leur part maintenant qu'ils sont au pouvoir et qu'ils disposent de la police, mais nous ne nous associerons pas à leurs griefs. Il faut voir leurs airs scandalisés en présence des quelques mouvemens qui se sont produits dans la rue. On comprend que cela les gêne. Il n'est pas agréable d'avoir à arrêter M. François Coppée et avec lui quelques autres honnêtes gens. L'émotion éprouvée par des mères de famille, lorsqu'elle se traduit par certaines démarches ou par des manifestations bruyantes, peut finir par créer des embarras. Les femmes de cœur qui sont allées à l'Élysée et ont demandé à voir Mme Loubet se trompaient d'adresse à coup sûr et paraissaient ignorer les principes élémentaires de notre constitution. Mme Loubet, quels que soient d'ailleurs ses sentimens, peut encore moins qu'elles-mêmes dans les circonstances actuelles, car elle ne peut pas manifester; mais tout cela indique un trouble profond et, puisque ce trouble existe, puisqu'on l'a imprudemment provoqué, il est naturel qu'il se traduise par des signes extérieurs.

Même de la part des radicaux, l'approbation des mesures de M. Combes n'est pas unanime. M. Goblet, par exemple, a écrit à un journal une lettre où, sans se prononcer sur les mesures elles-mêmes, — et ce silence est significatif, — il s'inquiète de ce que deviendront des milliers d'enfans qui vont se trouver sans écoles. Le sentiment général est que M. Combes s'est conduit comme un maladroit; il a cru qu'il suffirait de taper fort pour frapper juste. Qui aurait pu s'attendre à l'hécatombe qu'il a faite? On commence à en craindre les conséquences, à apercevoir les difficultés qui en résulteront, à se demander comment on pourra en atténuer les suites. Le désordre de la rue est grave, et peut le devenir encore davantage; mais il y a des choses plus graves encore, en face desquelles nous nous trouverons demain. C'est alors que tout s'expiera. Mais, dès maintenant, M. Combes s'aperçoit qu'il s'est vanté trop vite de n'avoir rencontré aucune résistance. Les résistances ne viennent pas des congrégations, elles viennent d'ailleurs. Après la première surprise, qui a décontenancé tout le

monde, elles se sont produites à Paris avec une énergie qui ne semble pas devoir aller en décroissant. Les choses se sont gâtées en quelques jours, et le discours de Pons n'était déjà plus une vérité le lendemain du jour où il a été prononcé. Que de simples citoyens ne se contentent pas de protester platoniquement, nous n'en sommes pas surpris. Et les congrégations elles-mêmes, si nous leur déconseillons une résistance matérielle qui serait parfaitement vaine, ne sont pas si désarmées qu'elles ne puissent donner à leurs protestations un caractère très sérieux. Il y a des tribunaux en France : c'est à eux qu'elles doivent s'adresser. Quand on a fait la loi sur les associations, M. Waldeck-Rousseau et M. Combes lui-même ont assuré que son principal mérite était de soustraire les congrégations au bon plaisir du gouvernement pour leur donner une charte juridique et les faire désormais relever des tribunaux. Qu'elles s'adressent donc à ceux-ci. Leurs protestations doivent prendre la forme de papier timbré.

Nous avons dit combien l'interprétation que le gouvernement a donnée à la loi du 1er juillet 1901 était contestable à notre avis; elle est même sur plusieurs points complètement erronée. De plus, le gouvernement, dans sa précipitation et sa violence, paraît bien avoir, dans plus d'un cas, porté atteinte au respect dû à la propriété privée. M. Jules Roche l'a reproché à M. Combes dans une lettre extrêmement vive, et M. Charles Benoist l'avertit qu'il lui en demandera compte à la rentrée. Les procès et les décisions judiciaires, qui auraient dû précéder l'exécution ordonnée par le gouvernement, ne pourront désormais que la suivre, et encore *pede claudo*, d'un pied boiteux. Mais il importe que les tribunaux se prononcent sur tant de points obscurs d'une loi qu'on pourrait croire avoir été intentionnellement mal faite, tant elle prête à l'équivoque. Les tribunaux seuls ont qualité pour dire ce que la loi a voulu dire : les circulaires de M. Combes n'y suffisent pas. Quant à ses actes, nous avons vu qu'il était impossible de les ramener à une règle quelconque, et qu'ils dérivaient du plus pur arbitraire. Laissons-le s'enorgueillir d'avoir sauvé la République : c'est le passe-temps banal de ceux qui ne savent pas faire autre chose. Quant à nous, républicain, nous gémissons du déshonneur qui lui a été infligé. Si la République ne signifie pas liberté, que signifie-t-elle? Depuis quelques années, une de nos libertés est particulièrement menacée, insultée, attaquée : c'est celle d'enseigner. On n'a encore fait aucune loi contre elle, et cependant elle n'existe plus. Nous la défendons, indépendamment de nos préférences personnelles en matière de doctrine et d'enseignement,

car la liberté consiste à n'imposer ses préférences à personne.

Le sentiment antireligieux est au fond de tout ce mouvement. Les radicaux et les socialistes ne cachent pas que c'est à l'idée religieuse elle-même qu'ils en veulent, et que la lutte durera jusqu'à ce qu'ils l'aient supprimée : elle pourra donc durer longtemps. En attendant, ils poursuivent l'idée religieuse dans l'école libre, qui est un de ses refuges. La tempête qu'ils ont déchaînée est violente. Les congrégations ne peuvent pas soutenir la lutte : c'est aux amis de la liberté à le faire, aux hommes politiques, à quelque nuance d'opinion qu'ils appartiennent, qui tiennent trop à leur propre liberté pour ne pas tenir à celle des autres, sachant bien que, dans un pays aussi mobile que le nôtre, il n'y a pas d'action sans réaction, que les vainqueurs d'un jour sont les vaincus du lendemain, que la roue du pouvoir tourne encore plus vite que celle de la fortune, et que c'est aveuglement et imprévoyance de ne pas regarder et ménager la liberté comme l'intérêt de tous. Mais elle est plus qu'un intérêt, elle est un droit. C'est ce que méconnaissent les « jacobins dégénérés, » comme les appelait il y a quelques jours M. Ribot, qui disposent provisoirement de la majorité parlementaire et qui s'en servent si orgueilleusement. Ils ne s'étaient pas encore vus à pareille fête! Maîtres du gouvernement, ils donnent libre carrière aux instincts de despotisme qu'ils avaient été obligés de refréner jusqu'ici. Que veulent-ils ? Oh! une chose bien simple : ils veulent que tout le monde pense désormais comme eux, et c'est pour cela qu'ils suppriment la liberté de professer autre chose que ce qu'ils croient eux-mêmes. C'est une grande entreprise, et nous doutons qu'ils puissent la conduire jusqu'au bout; mais ils imposeront à leurs adversaires des souffrances qui laisseront dans les cœurs beaucoup d'amertume, qui y entretiendront beaucoup de rancunes; et l'apaisement, qu'il aurait été si facile de faire aujourd'hui, deviendra impossible pour bien longtemps.

Nous aurions voulu parler avec plus de développemens que cela ne nous est possible à la fin de cette chronique de l'événement considérable qui vient de se passer en Angleterre : la démission de lord Salisbury. Dans un pays qui a des institutions aussi fortes, et qui reposent sur une tradition aussi bien établie, il semble que la disparition d'un homme ne puisse pas avoir des conséquences considérables. Il y en a eu de plus grands que lord Salisbury qui ont été remplacés sans désavantage, et d'ailleurs, il ne gouvernait depuis quelque temps que d'une main de plus en plus indolente. A défaut de son intelli-

gence, sa volonté avait faibli. Aussi aspirait-il au repos, et, sans la guerre du Transvaal qui a duré au delà de toutes les prévisions et qui lui rendait la retraite impossible, probablement il aurait déjà prié le roi Édouard, peut-être même la reine Victoria, de le relever de fonctions dont le poids lui semblait de plus en plus lourd. Grand seigneur et aristocrate dans l'âme, grand esprit et cultivé dans les sens les plus divers et les plus étendus, il semblait se tenir en dehors de la tâche qu'il avait assumée, sinon au-dessus, et nul n'a paru plus détaché des affaires, qu'il a toutefois menées longtemps avec l'esprit le plus attentif et le plus ferme.

Nous parlons surtout des affaires extérieures. Ce sont celles qui l'intéressaient le plus : aussi, lorsqu'il est devenu président du Conseil, a-t-il pris pour lui, par une innovation qui n'a pas laissé de surprendre dans un pays où la tradition est tout, la direction du *Foreign Office*. Sa principale préoccupation, au dedans, a été d'enrayer, ou du moins de ralentir l'accession de la démocratie aux affaires : et, cependant, c'est lui qui a fait entrer M. Chamberlain au ministère. Mais ses vues étaient tournées vers le dehors. Il a été un diplomate éminent. Il avait de tout temps bien connu l'Europe; il avait appris à connaître le reste du monde, et, sur aucun point de l'univers, il n'a laissé les intérêts anglais péricliter. C'est là son œuvre principale : il l'a accomplie avec une rare intelligence, et, — sauf dans les dernières années où d'autres influences que la sienne agissaient sur son propre gouvernement, — avec une modération relative dont il faut lui savoir gré. Nous ignorons ce que, dans sa retraite, il pensera lui-même de ses derniers actes et de ses derniers discours : à notre avis, ils n'ont rien ajouté à sa gloire; mais, s'il faut juger un homme d'après l'ensemble de sa carrière, le jugement à porter sur lord Salisbury doit être plutôt favorable. Il avait naturellement l'esprit sage, pondéré, prudent, ennemi des coups de force et des solutions violentes, et quoiqu'on puisse citer plus d'un trait récent de sa vie politique en désaccord avec le caractère que nous lui attribuons, ce caractère a bien été le sien : seulement il y a manqué quelquefois, et il ne s'est pas toujours appliqué alors à tempérer dans la forme ce que sa conduite avait d'agressif dans le fond. Peu d'hommes politiques ont eu l'esprit aussi caustique et aussi mordant, et il ne le ménageait pas assez. Cependant, ses traits ne blessaient pas profondément, parce qu'on n'y sentait pas une intention d'offenser : il les laissait échapper avec une sorte de négligence. Malgré ses dédains aristocratiques et son âpreté britannique, il y avait en lui un large courant d'humanité, et c'est ce qui le distinguait de l'école nou-

velle. Pour tous ces motifs, lord Salisbury inspirait confiance à ses compatriotes et à l'étranger. On croyait, on aimait à croire que certaines choses seraient impossibles aussi longtemps qu'il serait au pouvoir, et, bien que cette confiance ait été quelquefois déçue, elle n'en persistait pas moins. On a vu ce que lord Salisbury n'avait pas empêché, mais peut-être a-t-il empêché beaucoup sans qu'on le vît. La durée aussi bien que l'importance de ses services, et le fait qu'il était le dernier représentant de la génération qui avait fourni tant de grands ministres à la reine Victoria, l'avaient investi d'une autorité sans égale. Son indolence même, qui était naturelle et réfléchie, la force d'inertie qu'il opposait à certaines entreprises téméraires, le poids de sa parole et quelquefois même de son silence, étaient un obstacle ou un frein avec lequel il fallait compter. Tout cela disparaît avec lui, ou du moins ne se retrouvera qu'assez atténué chez son successeur, car il faut de longues années pour constituer à un homme politique, quel que soit son mérite, une pareille somme d'autorité.

M. Arthur Balfour n'en dispose pas encore. L'incertitude même où a été l'opinion pendant quelques heures au sujet de la succession de lord Salisbury, et le nombre de personnes dont les noms ont été mis en avant pour la recueillir, montrent qu'aucun choix ne s'imposait d'une manière absolue. Quand lord Beaconsfield est mort, il n'y a pas eu une seconde d'hésitation; tout le monde savait que lord Salisbury lui succéderait. Le jour où lord Salisbury lui-même a annoncé sa retraite, son héritage politique n'a pas été dévolu à M. Balfour par une désignation aussi nette, ni aussi unanime, de l'opinion. Nous croyons néanmoins que ce choix était le meilleur de tous. M. Balfour, neveu et homme de confiance de lord Salisbury, était depuis longtemps déjà le leader du parti conservateur à la Chambre des communes, et, s'il n'a pas été exempt de critiques dans la manière dont il a rempli ces délicates fonctions, il y a fait preuve d'une courtoisie que ses adversaires ont reconnue, d'un jugement élevé, d'un talent de parole très apprécié. Philosophe, théologien même, il s'est préparé à la politique en appliquant son esprit à tous les exercices où il pouvait acquérir plus de force et de souplesse. Né en 1848, il est aujourd'hui dans toute la vigueur de l'âge, et il a devant lui une longue carrière. Nul n'a été mieux préparé au rôle qui lui incombe, et on peut être assuré qu'il s'en acquittera avec honneur. Il aura peut-être un jour l'autorité de lord Salisbury; il ne l'a pas encore, et le danger, il faut bien le dire, est que le parti conservateur n'éprouve, en attendant, quelques-unes des difficultés intérieures qui ont été si lamentablement funestes

au parti libéral. Il est vrai que cet exemple peut servir de leçon : leçon à mettre à profit, exemple à éviter. Le parti conservateur est plus solidement constitué que ne l'était le parti libéral à la mort de M. Gladstone; il n'a pas été soumis aux mêmes secousses; il a conservé plus de cohésion dans un cadre mieux arrêté et plus ferme. Cependant l'éclosion de l'impérialisme est un fait si important, et, à quelques égards, si inquiétant dans l'histoire de l'Angleterre, qu'on peut se demander si l'organisation des anciens partis n'en éprouvera pas un ébranlement auquel nul d'entre eux n'échappera. Il est probable que, dans les dernières années de sa vie politique, lord Salisbury n'a pas vu sans appréhension des élémens nouveaux pénétrer dans son gouvernement et en modifier l'équilibre. S'il a dû céder lui-même à certains entraînemens, on se demande si M. Balfour, qui n'est encore qu'un diminutif de lord Salisbury, saura ou pourra leur opposer une résistance plus efficace.

Voilà ce qu'on peut dire du présent : quant à l'avenir, il est plein d'incertitudes en ce qui concerne non seulement l'Angleterre, mais le reste du monde. Tout change, tout mue, tout évolue autour de nous. Les vieilles alliances, même lorsqu'elles sont maintenues dans leur lettre, sont changées dans leur esprit. D'autres intérêts prennent le pas sur ceux du passé; et, en même temps, on voit partout d'autres acteurs apparaître sur la scène et l'occuper. Beaconsfield, Gladstone, Bismarck, Crispi ne sont plus. Lord Salisbury, suivant le précepte du sage antique, a voulu mettre quelques années de recueillement entre l'activité de sa vie et le repos final. Le jeune roi d'Italie va faire une visite au jeune empereur de Russie en négligeant son vieil allié autrichien. Toute la presse européenne commente cette situation nouvelle et ne sait trop qu'en dire, sinon qu'elle est nouvelle en effet, et qu'elle oblige à renouveler le stock d'idées sur lequel a vécu la génération dont les derniers survivans disparaissent.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

F. BRUNETIÈRE.

LA PAIX D'AMIENS

II [1]

COMMENT LA PAIX FUT SIGNÉE

I

Bonaparte, naturellement, confia la négociation à son frère Joseph, le *grand signataire* du Consulat. Joseph daigna l'accepter, s'estimant néanmoins supérieur à la tâche, comme il s'estimait supérieur à son frère, par le mérite autant que par la naissance. Nulle dignité, le Consulat même, ne pouvait atteindre à la hauteur de sa modestie ni déconcerter son désintéressement. Sa fortune, d'ailleurs, se mesurait à l'étendue de sa philosophie : il possédait à Mortefontaine un domaine superbe qu'il arrondissait tous les jours (2); à Paris, dans le faubourg Saint-Honoré, un hôtel somptueux : au fond, la vanité sournoise et cauteleuse d'un petit esprit de parvenu, qui ne se trouve jamais en sa place, se met au-dessus de tous les emplois et s'accommode de ce feint détachement pour accepter tous les postes, décliner toutes les obligations et se débarrasser de toutes les responsabilités. Déjà il proposait ou faisait proposer par ses affidés, en contraste à l'autocratie envahissante de son frère, un libéralisme bénin et équivoque, donnant à entendre que, si quelque aventure, la mort du Consul par la guerre, par l'assassinat ou tout simplement par l'abus et usure de la vie, l'amenait à assumer le pouvoir suprême, il laisserait flotter les

(1) Voyez la *Revue* du 1er août.
(2) Frédéric Masson : *Napoléon et ses frères*, t. I, ch. VII. — T. II, ch. VIII.

rênes; un Benjamin Constant avait droit d'espérer une tribune et des cabales parlementaires comme à Londres; une Mme de Staël un salon qui deviendrait une cour de politique; les généraux, une surveillance moins clairvoyante; les idéologues, la direction du Sénat : tel Gaston d'Orléans, à la veille de la Fronde, entre Retz, Mme de Longueville, les Princes et Messieurs du Parlement.

Au dehors, tout à la paix, la paix facile et coulante; insinuant que l'ambition de son frère décourageait seule la bienveillance de l'Europe; flattant les diplomates étrangers, en réalité leurré par eux, mais caressé, enguirlandé, et pour les propos qui lui échappaient et pour le précieux instrument qu'il leur fournissait en sa personne. Qui plus est, entêté de l'Angleterre, par penchant naturel et aussi par attitude de candidat. Il croyait, ingénument, que si la France se montrait modeste, l'Angleterre, aussitôt, se montrerait désintéressée. Il ne doutait point, — c'était chez lui un article de foi, ou plutôt une superstition fondamentale, — que l'Angleterre consentît sincèrement aux « limites. » Ses amis, et, avec eux, les libéraux gardèrent cette illusion jusqu'en 1814. « Quand le général Bonaparte revint d'Égypte, écrit Mme de Staël, la Suisse, la Hollande et le Piémont étaient encore sous l'influence française; la barrière du Rhin, conquise par la République, ne lui était point disputée... » Il ne fallut, en effet, pour seconder la bonne volonté des Autrichiens et les amener à Lunéville, que deux campagnes, Marengo et Hohenlinden! Quant aux Anglais, il suffisait de ne les point contrarier en mer et aux colonies pour les réconcilieer à jamais avec l'extension de la République! Joseph se jugeait destiné à sceller cette belle réconciliation. « Les vagues, disait-il, en 1799, à un de ses amis, ont jeté notre famille sur le sol de la France; nous ferons de grands sacrifices pour conserver notre fortune : l'alliance anglaise est notre premier désir; unies, l'Angleterre et la France imposeraient la paix au monde. »

Le Premier Consul ne se payait point de ces chimeres. Il prenait les choses au naturel. Ses instructions à Joseph sont parfaitement positives. Joseph poserait la griffe et tiendrait le protocole. Bonaparte mènerait tout, par Talleyrand, et Talleyrand rédigea, sous sa dictée, le plan de la négociation. — Les Anglais chercheraient vraisemblablement les moyens de réoccuper Malte sans coup férir, le jour où la guerre recommencerait. Ce fut une des principales préoccupations de Bonaparte

de les en empêcher. Les préliminaires portaient que l'île serait évacuée par les troupes anglaises et restituée à l'Ordre, sous la garantie d'une grande puissance. Bonaparte trouvait la Russie trop éloignée, l'Autriche dangereuse, il proposa l'Espagne, et, de préférence, encore Naples, mieux placée et plus facilement sous ses prises. Il aurait désiré « quelques clauses relatives à l'Inde et qui pussent y assurer toute la jouissance des établissemens rendus, la faculté de les fortifier et une liberté raisonnable de navigation et de commerce, » c'est-à-dire, au lieu des comptoirs indigens et précaires que restituait l'Angleterre, une banlieue assez étendue pour y former des villes, s'y retrancher et ouvrir des avenues. Quelques arrangemens aussi pour Terre-Neuve, meilleurs que ceux de 1783. Pour l'ensemble, un trait de plume devait suffire : reprendre les préliminaires, et « mettre au présent ce qui est au futur. » « Quant à la prétention qu'on peut supposer au gouvernement britannique, de vouloir ramener dans la discussion ce qui concerne le roi de Sardaigne, l'établissement des Français à Flessingue, la navigation de l'Escaut, l'entretien d'un certain nombre de troupes françaises dans les républiques batave, cisalpine, etc., enfin de chercher à y renouer quelque liaison avec les affaires d'Allemagne, ce sont encore des points sur lesquels il faut attendre, en se préparant cependant à repousser, à cet égard, toute discussion et toute insertion au traité. »

Ces instructions furent adressées à Joseph le 15 novembre 1801. Le 20, Talleyrand lui répéta : « Vous regarderez comme positif que le gouvernement ne veut entendre parler ni du roi de Sardaigne, ni du Stathouder, ni de ce qui concerne les affaires intérieures de la Batavie, celles de l'Allemagne, de l'Helvétie et des républiques d'Italie. Tous ces objets sont absolument étrangers à nos discussions avec l'Angleterre. »

Ni les Anglais, ni personne, parmi les diplomates, ne conservait sur ces chapitres la moindre illusion. « Vous me parlez du roi de Sardaigne, écrivait Kotchoubey à Woronzof, à Londres; mais que pouvons-nous faire pour lui?... Si le gouvernement français ne nous écoute point, il faudra en passer par là. » C'est la note que donna le plénipotentiaire anglais, lord Cornwallis, dès son arrivée à Paris.

Philippe Cobenzl, l'ambassadeur d'Autriche, s'étonnait des singulières prétéritions des préliminaires : l'Italie, la Hollande,

la Suisse, le Piémont! il existait, sans doute des articles secrets? « Malheureusement, lui répondit Cornwallis, la situation de l'Angleterre se trouvait telle, à ne pouvoir s'occuper des affaires du continent, quoiqu'elle y eût sans doute un très grand intérêt; on ne pouvait plus différer de faire la paix, l'Angleterre se trouvant seule en guerre avec la France: il était inutile de plaider la cause du roi de Sardaigne, la France ayant résolu irrévocablement de conserver le Piémont. » Mais, objecta Cobenzl, les Français, maîtres du Piémont et maintenant une armée dans la Cisalpine, demeureront maîtres du royaume de Naples et de toute l'Italie. « Je le sens fort bien, répondit Cornwallis; mais comment l'empêcher? Nous ne pouvons rien sur le continent (1). « Je demandais à lord Cornwallis, écrivait Markof, s'il avait des ordres pour agir en faveur du roi de Sardaigne. Il m'a dit qu'il en avait, mais qui lui prescrivaient une très grande circonspection (2). » Il en fut parlé dans un entretien que le Premier Consul eut avec Cornwallis; il fut parlé aussi de l'Inde. Bonaparte montra son intention de traiter avec quelque nabab pour la cession d'un territoire autour de Pondichéry. Il n'y a point, répondit Cornwallis, de nabab avec lequel la France puisse traiter, et l'affaire n'aurait d'autre effet que de brouiller les deux nations. « Vous êtes bien dur, » répliqua Bonaparte. Quant au Piémont, il ne laissa aucune espérance: ce pays servirait à l'agrandissement de la République française. Cet entretien eut lieu le 28 novembre. Les plénipotentiaires avaient tenu une conférence préliminaire le 24. La négociation fut transportée à Amiens.

II

Les pouvoirs furent échangés les 3 et 4 décembre. Les conférences commencèrent le 5. Schimmelpenninck, qui devait négocier la paix de la Hollande, s'y était rendu, mais il soulevait des difficultés préjudicielles. Azara, qui devait négocier pour l'Espagne, se faisait attendre, et Cornwallis s'en plaignit. Bonaparte n'entendait point s'arrêter aux réclamations de ces alliés de la République. Il fit inviter Schimmelpenninck à « déclarer par un acte formel que son gouvernement accède aux préliminaires; » quant à l'Espagne, « la paix y a été publiée; » la pré-

(1) Rapport de Cobenzl, 21 novembre 1801. Boulay de la Meurthe.
(2) Rapport de Markof, 13 novembre 1802.

sence d'Azara n'est qu'une formalité, le gouvernement français se déclarant prêt « à faire agréer et exécuter par l'Espagne tant les articles préliminaires que le traité définitif (1). »

C'était l'intérêt de Bonaparte de dégager le terrain et de couper court à toutes les interventions qui motiveraient de nouveaux délais, des supplémens de procédure. C'était, au contraire, le jeu des Anglais de compliquer les affaires, d'attendre l'Espagnol, et de récriminer sur ses lenteurs, d'écouter le Batave et d'encourager, sous main, ses réclamations; de faire ressortir l'opposition des intérêts entre la France et la Hollande, de faire sentir durement aux Hollandais les sacrifices que l'alliance française leur imposait. Cornwallis prétendait même appeler un Portugais, Bonaparte refusa; c'eût été transformer une négociation, très simple et toute de forme, en un congrès de puissances maritimes (2). Puis on discuta sur la langue diplomatique, question toujours posée, toujours réservée dans tous les congrès, admirable matière à digressions. Cornwallis écrivait et parlait le français; il maintint, toutefois, son droit d'employer, selon ses convenances, la langue anglaise, et il réclama un instrument du traité en anglais. A tout propos, il en référait à Londres. Joseph se voyait contraint, à son grand déplaisir, de faire de même à Paris; il ne laissait point de s'en plaindre et de se répandre en doléances contre ses souffleurs. On le laissait dans l'ignorance! On ne lui avait même point confié le traité de Badajoz! Jugeant d'ailleurs Cornwallis à son image, il le peignait à Talleyrand « dans une position forcée entre son caractère personnel et les dispositions de son gouvernement. »

Ces retardemens n'étaient point pour surprendre Bonaparte. Talleyrand lui pouvait rappeler les manèges de Malmesbury à Lille, en 1797. « Quand on rapproche cet étalage de difficultés de la simplicité même de la question qui est à résoudre, il est impossible de ne pas supposer que quelque cause secrète vient traverser la conclusion des arrangemens définitifs (3). » La *cause secrète*, Talleyrand ne l'avait que trop connue au temps du Directoire, c'était l'espoir d'une crise, d'un attentat, d'une maladie opportune, maintenant que tout reposait sur la vie d'un seul

(1) Talleyrand à Joseph, 7 décembre 1801.

(2) Cornwallis à Joseph, 13 décembre; Talleyrand à Joseph, 14, 15, 16 décembre 1801.

(3) Bonaparte à Joseph, 2 février 1802.

homme. Philippe Cobenzl mandait (1) : « La fermentation augmente de jour en jour. » Les généraux cabalent, les démocrates s'agitent. « La cherté du pain, qui indispose la populace, vient à leur appui pour exciter le mécontentement qui se manifeste hautement. En différens endroits on a mis le feu à des moulins de grains pour renchérir la farine. Les mouches de la police ne peuvent suffire à arracher des murs les pamphlets qu'on y colle, et force bustes de Bonaparte sont jetés à la rivière... On a multiplié les patrouilles qui croisent la nuit dans les rues de Paris; et Bonaparte, qui devait partir le 12 décembre pour Lyon, n'ira pas de sitôt, et probablement point du tout. »

Talleyrand avait des raisons, — des raisons de *Cabinet noir*, — de soupçonner que les informateurs de Cobenzl nourrissaient aussi la correspondance des agens de M. Hammond, le sous-secrétaire d'État, qui avait, à Londres, dans son département, les « intelligences » à Paris. Il l'écrivit à Otto, le 22 décembre : « On est informé qu'on répand à Londres les bruits les plus ridicules sur l'état intérieur de la France; qu'on y parle de troubles prêts à éclore, de mécontentemens parmi les généraux, d'inquiétudes à leur sujet, d'autres anxiétés par rapport aux grains; qu'on annonce le voyage de Lyon comme étant manqué. La vérité est que jamais la France n'a présenté plus d'union, plus de calme intérieur; que le Premier Consul, partira, — du 27 au 28, — laissant Paris livré aux dispositions qui résultent de la plus entière confiance dans le Gouvernement. »

Otto, de son côté, signalait le mécontentement croissant en Angleterre et les difficultés du Cabinet : « Il ne saurait faire un pas sans consulter une dizaine de comités de négocians et d'armateurs, jaloux de leurs droits, fondés ou usurpés, et prêts à attaquer le gouvernement qui se permettrait de les blesser : sous ce rapport, on dirait que la foi publique de ce pays n'a pas son centre à Saint-James, mais à la Bourse de Londres. »

Bonaparte avait fait préparer un « projet de traité de paix définitif » dont l'article 5, relatif aux restitutions des comptoirs et factoreries de l'Inde, portait : la libre navigation « dans les mers de l'Inde, dans le Gange et ses différentes embouchures ; » le « commerce direct et immédiat des Français pour tous objets; » le trafic « sur le même pied » que les Anglais pour les

(1) Au vice-chancelier, 15 décembre 1801.

vivres et denrées. Otto, chargé de suivre cette affaire, se heurtait à une résistance invincible. Les Anglais ne refusaient point de restituer et même d'étendre quelque peu les possessions françaises dans l'Inde, mais c'était à condition que ces possessions formeraient des débouchés au commerce anglais et non au commerce français (1). Ils accordaient à la France des colonies administratives qui dispersent les forces, coûtent cher, ne produisent rien et demandent tout à l'importation étrangère. « Si la France n'avait pas ces possessions dans l'Inde, disait à Otto un Anglais « très instruit, » nous devrions lui en donner... Surtout parce que nous avons besoin d'acheteurs et que les Français nous sont fort utiles pour faire fleurir notre commerce et nos manufactures. » Mais point de commerce ni de manufactures florissantes en France, et se déversant sur les colonies ! « Ce ne sont plus les possessions françaises que l'on craint, mandait Otto, c'est le commerce de la France. » Addington ne voulait rien entendre sur cet article, non plus que sur celui de Terre-Neuve. « Il s'est appliqué à captiver la confiance du public, et surtout du commerce, et c'est sur cette confiance que repose son autorité... ; » il se croirait *déshonoré*, s'il encourait le blâme de la Cité, et « ce dévouement s'étend jusqu'à certains préjugés commerciaux, avoués comme tels par lui-même, mais respectés parce qu'ils appartiennent à une grande masse d'habitans qu'il s'est fait la loi de ménager. »

Le contre-projet sur l'Inde, dit-il à Otto, a causé à Londres « la sensation la plus vive. » Il n'en parlait qu'avec « une sorte d'anxiété dans le regard. » « Tous les articles qui concernent la pêche, la cession d'une partie de Terre-Neuve et la libre navigation de l'Inde lui paraissent également inadmissibles, et tellement contraires à l'opinion et aux prétentions du public anglais, que le Cabinet ne pourrait les accueillir sans se perdre... En supposant même que le refus du Cabinet devînt la cause d'une nouvelle guerre, il m'a déclaré qu'elle serait généralement approuvée par le Parlement et par le peuple. Ces sortes d'arrangemens, poursuit-il, pourront devenir, dans des temps plus calmes des objets de négociation entre les deux gouvernemens (2). » Le renvoi des prisonniers devint un objet de trafic. Otto désirait qu'il s'opérât avant le traité ; le ministère anglais y mit son

(1) Rapport d'Otto, 4 janvier 1802.
(2) *Ibid.*, 6 janvier 1802.

prix : la cession de Tabago en paiement des frais d'entretien de ces malheureux. « Il est impossible, mandait Otto, le 4 janvier 1802, de jeter les yeux sur les dépôts de nos prisonniers, sans frémir d'horreur; mais, quand j'ai vu que Tabago devait être le prix de ce sacrifice apparent, j'ai dû considérer les prisonniers comme les soldats d'une place assiégée, dont les privations et les souffrances sont sans doute extrêmes, mais qui se dévouent pour la gloire et l'honneur de leur pays. »

A Amiens, l'Espagne discute la cession de la Trinité; la Hollande demande avec instance une compensation pour Ceylan. Les Anglais répliquent par la demande d'une indemnité pour le roi de Sardaigne, « moyennant quoi, écrit Joseph, ils adhéreraient par un article patent à tous les arrangemens que la République française jugerait à propos de faire en Italie. » Joseph interroge Talleyrand : « La reconnaissance de la Cisalpine et du roi d'Étrurie est-elle une condition *sine qua non* du traité définitif? » Enfin, Malte, sur quoi l'on dispute toujours, depuis la conférence préliminaire de Paris, et sur quoi l'on se sépare aussitôt que l'on croit s'être mis d'accord (1).

Bonaparte jugea imprudent d'insister sur le commerce de l'Inde. « Il faut tout faire, écrivait d'Hauterive à Joseph, pour obtenir de pouvoir améliorer et étendre notre position dans cette partie du monde, telle qu'elle avait été déterminée en 1783 ; mais il n'en faut pas faire un motif d'empêcher ni de retarder la paix (2). »

Le Premier Consul en avait d'autres raisons, les articles de commerce, le renouvellement du traité de 1786 dont il ne voulait pas entendre parler. Les Anglais lui donnaient d'ailleurs une leçon d'économie politique, et lui fournissaient le meilleur prétexte pour décliner toute convention sur ce sujet; très résolu, d'ailleurs, à ne pas transformer la France agrandie en une de ces colonies de commerce britannique, que l'Angleterre entendait se réserver aux Indes.

Le 18 janvier, les négociateurs purent se croire à point. Joseph proposa que Malte fût remise à l'Ordre « sous la protection et la garantie de la France, de la Grande-Bretagne, de l'Autriche, de la Russie, de l'Espagne et de la Prusse. » Cornwallis « ne cacha point que ce projet lui semblait convenable. »

(1) Rapports de Joseph, 19 et 22 janvier 1802.
(2) 29 décembre 1801, sur les instructions du Premier Consul.

Joseph ajouta que les troupes françaises n'évacueraient le royaume de Naples qu'à l'époque de l'évacuation de Malte par les Anglais. Cornwallis référa du tout à Londres, et, le 30, il reçut la réponse : Addington « se plaignait beaucoup de l'assentiment que Cornwallis semblait avoir donné au projet relatif à Malte (1). »

La négociation se remit à couler en digressions et périphrases. C'est que Bonaparte avait cessé d'y tenir la main. Il s'était flatté d'abord de finir, d'un trait de plume, en changeant le temps d'un verbe, et il avait ajourné son voyage à Lyon : la paix signée, il eût paru, devant les Italiens, en souverain maître des affaires. Les Anglais se retirant, il changea de tactique, leur tourna le dos, les laissa délayer leurs objections, et se mit en posture de leur montrer, par un nouvel exemple, le danger de traîner en longueur avec un homme qui savait, comme lui, tirer parti du temps.

III

Le 26 janvier, la « République italienne » était constituée et Bonaparte en était acclamé le Président. Alors, il se retourna vers Amiens. Mais il éprouva des résistances auxquelles il ne s'attendait point. Tandis qu'il chargeait Joseph de notifier à Cornwallis la constitution de la République italienne, qu'il la notifiait lui-même à Alexandre, qu'il annonçait à cet empereur l'évacuation prochaine de la Suisse, la remise de Malte à l'Ordre, la signature imminente de la paix (2), Joseph, malgré son optimisme, était contraint d'écrire, le 12 février : « Mes dépêches précédentes doivent vous avoir mis à portée d'apprécier les difficultés qui retardent la conclusion. L'article de Malte n'est pas réglé. Lord Cornwallis m'a proposé de déclarer le traité de paix commun à la Turquie. » Ces difficultés provenaient de l'effet produit en Angleterre par la Consulte de Lyon, la présidence de la République italienne, l'occupation de l'île d'Elbe, l'expédition de Saint-Domingue, surtout le bruit des préparatifs maritimes en France, en Hollande, et le retentissement des entreprises coloniales dont l'acquisition de la Louisiane annonçait le dessein.

Les Anglais démêlaient les desseins de Bonaparte sur la paix,

(1) Protocole de la conférence du 18 janvier 1802. Rapports de Joseph, 18, 19, 31 janvier 1812.

(2) Talleyrand à Joseph, 14 février; Bonaparte à Alexandre, 16 février 1802.

et ils les jugeaient infiniment plus redoutables que la guerre même. Quoi! il n'obtiendrait ce domaine magnifique des Pays-Bas et de la rive gauche du Rhin, cette suprématie de la Hollande et de l'Italie, que pour développer aux deux Indes la puissance française! Il ne faisait la paix que pour centupler les bénéfices de la guerre! Après les conquêtes, le commerce; après la terre ferme, des îles, des comptoirs; après l'Escaut et le Rhin, le Mississipi! On chassait les Français d'Égypte, ils s'installaient à Livourne, à Gênes; on rendrait Malte, ils prenaient l'île d'Elbe! La faiblesse du Cabinet de Londres leur avait permis d'envoyer à Saint-Domingue une armée, un de leurs meilleurs généraux, le propre beau-frère du Consul, celui qui avait forcé le Portugal à se fermer aux Anglais; un tel choix trahissait des projets étendus : un futur Clive français, un futur Wellesley, destiné à conquérir un autre empire, celui des Indes Occidentales. Après Saint-Domingue et la Louisiane, la Guyane, la Floride, le Mexique; le golfe immense entamé sur toutes les côtes, entrepris par toutes les îles! Pour leur interdire les Pays-Bas et les expulser de l'Inde, l'Angleterre a soutenu deux grandes guerres, elle leur a pris le Canada : c'est pour les voir maintenant établis à Anvers, à la Nouvelle-Orléans! Que reste-t-il du traité de 1763, le seul, le vrai traité de la paix britannique? Si encore, et pour compensation, ils se prêtaient à renouveler le traité de commerce de 1786, qui vaudrait, aux yeux des Anglais, un autre empire des Indes et un autre Canada; si cette vaste étendue de côtes, qu'il leur faut reconnaître à la France, s'offrait comme un filtre absorbant; si ces embouchures de fleuves s'ouvraient comme autant d'entonnoirs énormes aux produits anglais? Mais Bonaparte s'y refuse.

Bonaparte, héritier de l'esprit de domination du Comité de Salut public et du Directoire, l'est aussi de leurs systèmes économiques. En même temps qu'il fait des « limites naturelles » une loi de l'Europe, il maintient la loi draconienne du 10 brumaire an V, reproduction aggravée, si c'est possible, de la loi terroriste du 19 vendémiaire an II, cette loi des suspects économique, qui assimile les négocians anglais aux émigrés, déclare leurs marchandises ennemies et en prohibe l'importation et la vente « dans toute l'étendue de la République française (1). »

Addington et ses collègues se persuadent qu'ils n'obtiendront

(1) Voyez le commentaire de cette loi par M. Alberto Lumbroso, *Napoleone I e l'Inghilterra*, Rome, 1897, ch. IV.

pas du Parlement la ratification du traité, s'ils n'obligent pas les Français à abandonner quelques-uns des articles essentiels des préliminaires, et ils croient pouvoir les y contraindre par le péril où une brusque reprise de la guerre placerait, sans secours possible, la flotte française en route pour les Antilles.

Bonaparte voit le péril; mais il préfère la guerre immédiate à une transaction chimérique qui remettra aussitôt tout le traité en question; car, à la moindre coupure sur les bords, la trame se déchire, et les Anglais tireront toujours plus fort, jusqu'à rompre l'étoffe (1). Il mande à Joseph de rédiger un projet *ne varietur* et de s'y tenir aussi près que possible des préliminaires. Il écrit ou dicte des notes sur Malte, sur la Porte, sur les Barbaresques, pour servir d'instructions dernières à Joseph et à Otto (2). Dans l'une, il pose le principe, qui est, qui sera un des principes directeurs de sa politique, et qu'il tient de Colbert et du Comité de Salut public : « La Méditerranée est à la France et à l'Espagne par leur position topographique. » Mais il se montre accommodant pour les arrangemens de Malte; il cherche un *mezzo termine* pour la remise de l'île à l'Ordre, sous la protection du roi de Naples. « L'Angleterre pourrait garder cette île encore six mois après la signature du traité; bien entendu que, de notre côté, nous garderons Tarente. » Il ne parle plus des comptoirs des Indes, du Gange ni de Terre-Neuve. Quant aux États nouveaux de l'Italie, la République italienne, la Ligurie, l'Étrurie, il n'insiste plus; mais il avertit : l'Angleterre peut les exclure du traité, soit, ils seront exclus de la paix (3).

Si l'Angleterre refuse de reconnaître trois puissances qui tiennent une place aussi distinguée, elle renonce donc à prendre aucun intérêt aux peuples qui composent ces trois États. Cependant, comment admettre que le commerce anglais soit indifférent au commerce de Gênes, de Livourne, des bouches du Pô et de la République italienne? Et si son commerce souffre des entraves dans ces trois États, à qui S. M. Britannique aura-t-elle à s'en prendre?

Et si ces trois puissances, frappées de voir qu'elles ne sont pas reconnues par les grandes puissances, font des changemens dans leur organisation et

(1) *Journal* de Malmesbury. Notes du 2 mai 1802, sur les propos tenus par Jackson, qui était à Paris au temps des négociations. — Boulay de la Meurthe, t. V, p. 220, note.

(2) Talleyrand à Joseph; notes de Bonaparte pour Otto; Bonaparte à Talleyrand, 19 février 1802.

(3) Projet de note pour Joseph, à insérer au protocole, 19 février 1802. Elle est au protocole du 21, en substance.

cherchent un refuge dans une incorporation avec une grande puissance continentale, Sa Majesté Britannique se refuse donc aussi le droit de s'en plaindre.

Il terminait par ces mots, gros d'avenir et qui rappellent ses déclarations à Cobenzl, lorsque, à Lunéville, l'Autriche se dérobait encore : « Ne considérerait-on la paix que comme une trêve? Perspective affligeante, décourageante pour l'homme de bien, mais qui aurait pour effet infaillible de produire des résultats que l'on ne saurait calculer. » Talleyrand ajoutait ce commentaire significatif : « Nous sommes faciles sur tous les points, mais ce n'est point par crainte. Je vous envoie le *Moniteur*, qui vous portera des nouvelles de l'arrivée de la flotte à Saint-Domingue... Finissez, finissez donc (1) ! »

Mais on ne finissait pas, bien que l'arrivée de Leclerc à Saint-Domingue enlevât aux Anglais un appoint redoutable. On disputa sur les notes présentées par Joseph, et une semaine s'écoula encore en protocoles dilatoires, allées et venues de courriers entre Amiens et Paris. Le 6 mars, un projet approuvé par Bonaparte fut communiqué à Cornwallis : il se composait des articles des préliminaires auxquels s'ajoutaient ceux que l'on avait formellement convenus à Amiens. Cornwallis produisit un contre-projet sur Malte. La conférence dura près de sept heures. Cornwallis ne cacha point que « ses instructions étaient beaucoup plus précises depuis quelques jours, et qu'on lui laissait beaucoup moins de latitude. » Les ministres, ajouta-t-il, lui avaient adressé un projet d'article sur l'indemnité du prince d'Orange, qu'il ne remettait même pas, par esprit de conciliation : ou y faisait le procès à la Révolution française.

Bonaparte perdit patience. Il se flattait d'avoir la paix le 10 mars et de la publier en même temps que le Concordat : cette convention était enfin pourvue de son passeport près des grands corps de l'État, les *articles organiques*, mais il ne voulait la présenter aux républicains que dans ce cadre magnifique : la paix européenne dans les limites de César. « Si lord Cornwallis est de bonne foi, la paix doit être signée avant le 19 ventôse (10 mars), » écrit-il, le 8, à Joseph. Les Anglais sont donc pris de l'esprit de vertige ! « Si la paix n'a pas lieu sur-le-champ, je ne redoute pas la guerre. Expliquez-vous-en fortement, et que, le 19,

(1) A Joseph, 22 février 1802.

à midi (10 mars), je sache à quoi m'en tenir, car, comme il paraît que les Anglais ont donné des ordres d'armer à Plymouth, il est convenable que je puisse prendre des précautions pour nos flottes. » Ce jour-là, il refusait encore de comprendre la Turquie dans le traité, tout en y insérant la garantie de l'intégrité de cet empire. Le lendemain, il consentit à écrire : « La Sublime Porte est invitée à accéder au présent traité, » et il ajouta : « Je vous donne toute la latitude convenable pour signer dans la nuit. Faites donc tout ce qu'il est possible pour terminer, et signez... ». « Si le courrier qui apportera la nouvelle, arrive à Paris le 10, avant neuf heures, il aura six cents francs. »

Mais la journée du 10 s'écoula sans nouvelles. Le 11 mars, à cinq heures du soir, rien n'est encore arrivé d'Amiens. Il est venu, au contraire, des rapports d'Otto, de Londres, datés du 6 et du 8 mars : l'opposition a incriminé les ministres au Parlement; des ordres d'armement ont été envoyés dans les ports; les journaux sont violens; ils publient une lettre d'un des négociateurs d'Amiens, Merry, qui accuse Bonaparte de ne pas vouloir la paix. Hawkesbury, interrogé, a répondu que les négociations ne pouvaient se traîner plus longtemps, que le gouvernement était obligé de prendre des précautions. « Il est de mon devoir d'ajouter, écrit Otto, que l'opinion des hommes les plus influens et les mieux instruits est qu'il est impossible que la guerre ne recommence dans dix jours, à moins que le traité définitif ne soit signé dans cet intervalle. »

Bonaparte sent tous les fils se tendre dans ses mains. Il en est aux tiraillemens, aux soupçons, même graves, avec Markof. La Russie se dérobe, tourne à l'aigreur, aux remontrances : les menaces s'annoncent. On parle de complots dans l'armée. Le Premier Consul, engagé dans une affaire compliquée d'*épuration* du Tribunat et du Corps législatif, de transformation de ses pouvoirs, ne peut y réussir que sur un coup de prestige.

Les retards de la paix le compromettent. Mais il comprend, ainsi qu'il l'a dit des Anglais, qu'il faudrait, pour se rejeter dans la guerre, « être pris d'un esprit de vertige. » Aussi fait-il grand état de ses armemens; en réalité, il n'est pas prêt et ne se prépare même pas. Il se contente d'éperonner, à Londres, Otto, à Amiens, Joseph. « Le moindre retard est préjudiciable et peut être d'une grande conséquence pour nos escadres et nos expéditions maritimes. » Il demande deux courriers par jour, par inquiétude,

pour inquiéter aussi. Il fait envoyer à Londres, il fait insérer dans le *Moniteur*, le 13, le 14, le 17 mars, des notes destinées à remuer l'opinion en Angleterre : — Aucune puissance n'est disposée à soutenir les Anglais; l'organisation de la République italienne est approuvée par le Pape, l'Autriche, la Russie, la Prusse; Lucchesini a exprimé le plaisir qu'avait éprouvé son roi des opérations de la Consulte de Lyon; Cobenzl déclare que son empereur approuve tout ce qui s'est fait en Cisalpine, en Helvétie, en Batavie; les réponses de l'empereur de Russie sont « plus satisfaisantes encore, » et il s'y réunit des idées « de liaisons particulières. » « L'empereur Alexandre, écrit Bonaparte à Joseph, est plus disposé que jamais à marcher de concert avec la France pour toutes les grandes affaires de l'Europe. »

Rien de moins exact; rien de moins conforme aux instructions données à Markof; rien de positif non plus dans les correspondances de Cobenzl et de Lucchesini; mais il n'existait pas alors de télégraphe électrique pour transmettre, le matin, des extraits de ces articles à Pétersbourg, Berlin, Vienne, et pour en rapporter à Paris, le soir, le démenti, par les feuilles officieuses de ces capitales. D'ailleurs, l'Autriche et la Prusse se trouvaient alors fort engagées dans l'affaire des indemnités d'Allemagne, et ce n'était point le cas, avant d'avoir touché leurs lots, de se brouiller avec le Consul.

Après quelques dernières escarmouches, sur les termes, à propos de Malte et de la Hollande, le traité fut signé, en minute, le 25, et en forme authentique, le 26 mars, tel, sauf de légères différences, que Joseph l'avait proposé le 6. Il se résume ainsi :

Il y a paix entre la République française, le roi d'Espagne, la République batave, d'une part, et, d'autre part, le roi de la Grande-Bretagne et d'Irlande. L'Angleterre garde Ceylan et la Trinité, restitue les autres colonies de la France et de ses alliés. L'intégrité de la Porte est garantie. Le prince d'Orange recevra une indemnité. Malte sera rendue à l'Ordre, neutre et indépendante, sous la garantie des grandes puissances, avec une garnison napolitaine pour un an ou plus, s'il est nécessaire. L'Angleterre évacuera l'île dans les trois mois qui suivront la ratification du traité. La France évacuera Tarente et les États romains. L'Angleterre évacuera tous les points qu'elle occupe sur l'Adriatique; la Méditerranée, dans le mois qui suivra les ratifications; les colonies, dans les six mois.

IV

La paix générale est conclue. C'est la splendeur de la République; mais ce n'est qu'un spectacle de théâtre et tout d'illusion. Parce que l'attention du lecteur d'histoire a ses limites et qu'elle aime à se fixer sur quelque belle image, parce que nombre d'historiens ont fermé leur livre à cette page et mis au bas le mot *fin*, on se figure que l'histoire s'arrête aussi et que quelque chose s'est achevé ce jour-là qui, couronnant l'édifice, pouvait et devait subsister. Illusion aussi vaine que celle du machiniste qui, pour tirer le cordon et baisser le rideau qui voile la scène, s'imaginerait avoir amené le dénouement de la pièce. La tradition part de haut. « A Amiens, disait plus tard Napoléon, je croyais, de très bonne foi, le sort de la France et le mien fixés... J'allais me dévouer uniquement à l'administration de la France, et je crois que j'eusse enfanté des prodiges. J'eusse fait la conquête morale de l'Europe, comme j'ai été sur le point de l'accomplir par les armes... » Il le disait à Sainte-Hélène, où il recommençait les batailles perdues, Leipzig et Waterloo, les regagnait et recréait sa vie dans ses rêves de proscrit. Ainsi le peuple, éternel rêveur et inventeur de sa propre légende, imagine, dans le passé, son histoire telle qu'il l'aurait voulue, pliant à un désir ses propres destinées, dépouillant ses propres passions qu'il ne comprend plus, et bordant ses chemins de décors en carton, comme on faisait pour la grande Catherine lorsqu'elle s'en allait à la découverte des pays conquis par Potemkine.

Certes, l'heure était belle et radieuse, mais, si c'était un motif pour désirer qu'elle durât, ce n'était pas de quoi suspendre la marche de la nature et renouveler le miracle de Josué. De ce que la guerre avait été extraordinaire, il ne s'ensuivait point que la paix le dût être aussi. Le traité d'Amiens a été, comme beaucoup d'autres, une œuvre précaire, édifice d'argile sur le sable mouvant. Pour le juger, il faut le replacer dans sa perspective, dans l'entre-deux de ses causes et de ses conséquences, qui ne furent que la continuation de ses causes. Ce n'est qu'un passage dans l'histoire de France, un degré de progrès des affaires qui ne fut atteint que pour un instant. Il suffit d'avoir suivi les négociations pour discerner comment cette paix se rompit.

A vrai dire, la guerre se continue dans les négociations.

Telle, durant les quartiers d'hiver, une partie d'échecs où les chefs des deux armées poursuivraient leur lutte. Le printemps venu, ils rangent dans la boîte les cavaliers et les tours d'ivoire, ils ferment l'échiquier, et reprennent, à coups d'hommes et à coups de canon, la campagne suspendue. Toutes les avenues par où s'était acheminée la paix deviennent, en se prolongeant, autant d'issues par où elle s'échappe.

Pour que la paix d'Amiens durât, il aurait fallu que l'Europe y reconnût un caractère que n'avait présenté aucun des traités précédens, ni celui de Nimègue, ni celui de Ryswick, ni ceux d'Utrecht, d'Aix-la-Chapelle, de Paris, et le dernier venu, celui de Campo-Formio. Il eût fallu que cette Europe, trois fois liguée contre Louis XIV, parce que ce roi avait ambitionné une partie des conquêtes accomplies en 1802, liguée de nouveau, en 1792, pour refouler la France qu'elle jugeait trop puissante, et rompre, selon le mot d'un Autrichien, le ressort de cette formidable machine d'État, acceptât comme un établissement définitif ce qu'elle avait combattu, comme un monstre, le Léviathan, dans les desseins et dans les tentatives.

Il aurait fallu une France, encore exaltée de sa Révolution, refrénant tout à coup et apaisant les passions qui la poussaient depuis dix ans à déborder sur l'Europe, et qui précisément l'avaient portée à ce triomphe ; tournant son enthousiasme en sagesse, sa superbe en modestie, son impétuosité en prudence ; ne songeant plus qu'à jouir dans son magnifique territoire des bienfaits de la liberté, des produits de son travail, du génie de ses peuples, qu'à s'enrichir, à créer des chefs-d'œuvre ; se désintéressant même de ses conquêtes, renonçant à l'Égypte, renonçant aux Indes, aux Antilles, à la Méditerranée, pour ne point offusquer les Anglais ; ouvrant, par un traité de commerce, son marché à leur industrie, sauf à ruiner la sienne, afin de les consoler de la conquête d'Anvers et de Cologne ; désertant ses arsenaux, rentrant ses flottes, reculant devant l'Angleterre sur tous les océans ; reculant devant l'Autriche en Italie et lui restituant la Lombardie ; reculant devant la Prusse en Allemagne ; abandonnant à la Russie la suprématie du Saint-Empire et la tutelle de l'Empire ottoman. Et, ce qui est plus invraisemblable encore, une Europe, fascinée par tant de modération, renonçant à envahir à mesure que la France recule. La France gardant assez de prestige et l'Europe assez de réserve pour que Français

républicains et rois coalisés contre la Révolution missent l'arme au pied, chacun sur leur rive du Rhin, respectant les indications de « la nature » telles que les avait prescrites la Convention.

Il aurait fallu une Autriche sans regrets de la Belgique, sans prétentions à la suprématie de l'Italie; une Prusse sans avarice et sans prétentions à l'hégémonie de l'Allemagne; une Russie se détournant de l'Europe pour ne s'occuper que de l'Asie; et la plus paradoxale de toutes les métamorphoses, une Angleterre cessant d'être anglaise, exclusive et acharnée, pour se faire cosmopolite avec délices, ne disputant plus ni l'empire sur la Méditerranée, ni la souveraineté des mers; il eût fallu engourdir cette Angleterre surabondante de force, d'activité, avec ses traditions, ses passions, son orgueil, ses métiers, ses mines, ses fourneaux, ses milliers d'émigrans, ses lettres, ses négocians, sa cité qui trafique, son *mob* qui hurle, son parlement qui réclame la guerre à outrance, son crédit inépuisable, sa contrebande aussi lucrative que son commerce patent, sa constance indomptable, son génie d'entreprise et de combinaisons, l'Angleterre de la guerre de Cent ans, de Guillaume III, de Chatham, de Pitt. C'est-à-dire qu'il aurait fallu une autre Europe, une autre France, d'autres peuples, d'autres gouvernemens; l'histoire de cette Europe se déroutant de la voie où elle marchait depuis le XIVe siècle, et la Révolution française refluant sur son cours.

Ajoutons l'homme enfin, Bonaparte, dont la personne et le caractère comptent en ces conjonctures autant que ceux de Pitt en Angleterre et d'Alexandre en Russie, et que l'on ne peut pas plus supprimer des événemens qui suivirent que l'on ne peut le supprimer des événemens qui précédèrent : les deux campagnes d'Italie, l'expédition d'Égypte et le traité de Lunéville. Les amateurs de spéculation, qui disposent si aisément de son génie, exigent de ce génie même une œuvre plus prodigieuse que toutes celles qu'il a accomplies : non seulement se transformer lui-même, mais modifier la nature des choses, devenir un autre homme, dans une autre Europe : « Ce sont des miracles, disait-il au Directoire, et je ne sais pas en faire ! » Et plus tard, de très loin : « Je puis avoir eu bien des plans, je ne fus jamais en liberté d'en exécuter aucun. J'avais beau tenir le gouvernail, quelque forte que fût la main, les lames étaient bien plus fortes encore. Je n'ai jamais été véritablement mon maître; j'ai toujours été gouverné par les circonstances. »

Les circonstances, il les jugeait pour ce qu'elles étaient, convaincu que, s'il reculait d'un pas il serait, du même coup, envahi par l'Europe et renié par la France. Sa suprématie en Europe et sa popularité en France lui semblaient indissolublement liées. Son génie n'était point d'attendre les événemens qu'il redoutait. Son art était de les prévenir. La politique de la France dans la Révolution qui l'avait suscité, qui avait fait sa gloire et qui demeurait sa raison d'être l'affrontait inexorablement à l'Angleterre. C'est ainsi que, pour conserver la paix formidable, il fut amené à pratiquer, comme Louis XIV, la paix envahissante. « Exagérer est la loi et le malheur de l'esprit de l'homme : il faut dépasser le but pour l'atteindre, » a dit un philosophe (1). « Pour l'empereur, a dit un soldat, le maximum des conséquences suivait toujours les événemens (2). »

V

La manière dont la paix fut accueillie à Londres ne laissa aucune illusion sur ce point fondamental : il fallait que la paix d'Amiens rapportât à l'Angleterre tous les profits de négoce qu'elle en attendait, sinon, à bref délai, ce serait la guerre. Tout est récriminations contre le ministère, réclamations contre le traité, contre les vides qu'il présente. C'est une grille par où s'échappera la suprématie maritime, industrielle, coloniale de l'Angleterre. Les ministres sont persuadés que Bonaparte recommencera la guerre dès que sa marine, celle de l'Espagne et celle de la Hollande seront en mesure. Bonaparte n'a traité que pour gagner du temps; ils ne cherchent, à leur tour, qu'à gagner le temps de le prévenir, le temps de recommencer le manège des diversions continentales, le temps que l'Autriche se réveille, que la Russie revienne à ses vrais intérêts et à sa tradition : l'alliance commerciale et politique avec l'Angleterre. En attendant, pour apaiser l'opinion, Hawkesbury essaie d'amorcer une négociation de commerce. Il n'y croit plus guère. « Je vous ai parlé quelquefois, disait-il à Otto (3), non d'un traité de commerce, chose impossible, mais de quelques relations partielles de commerce à établir entre les deux nations. Ce n'est pas pour ouvrir

(1) Taine, *Essai sur Tite-Live*. Voyez Sainte-Beuve, *Lundis*, t. XII, article sur Taine.
(2) Castellane, *Mémoires*.
(3) Rapport d'Otto, 10 avril 1802.

un nouveau marché à nos manufactures, mais pour intéresser plusieurs classes nombreuses à la conservation de la paix. » Puis, espérant flatter l'imagination du Premier Consul, il insinue l'idée d'un immense *condominium* du monde : « Il nous est impossible de vous nuire essentiellement. Vous êtes destinés à être sur le continent la puissance prépondérante, comme nous le sommes sur mer. »

C'est que le traite va être mis en délibération au parlement. Il faut trouver des argumens à opposer aux critiques, d'une violence croissante, qui s'élèvent de toutes parts. « Le ministère, écrit Otto, se croit fort sur tous les points, à l'exception de ceux qui touchent le commerce... L'opinion générale en Angleterre est que la paix ne sera qu'une trêve, si le commerce de l'Inde n'est pas établi sur des bases équitables; si les douaniers et la contrebande des deux nations continuent à se faire la guerre à mort; si, dans ce siècle où tout est nouveau, le code politique et commercial ne subit pas une réforme totale; si de nouvelles maximes ne sont pas mises à la place de celles qui ont constamment compromis le repos des nations... M. Addington voit, de même que nous, qu'il serait absurde de songer à un traité de commerce; mais il désire ardemment se rapprocher graduellement de nous par des échanges partiels et limités, par de simples essais à terme fixe ou révocables à volonté. » Mais, sur ces « préliminaires » de commerce, on n'arrivait point à s'entendre. Hawkesbury demandait, « avec une sorte d'inquiétude, » à Otto s'il « n'avait aucune réponse aux ouvertures qu'il l'avait prié de faire à ce sujet (1). »

On ne parlait déjà plus de traité. L'acte d'Amiens était qualifié de trêve. « La paix honteuse perd ses adorateurs, écrivait l'ambassadeur de Russie, Simon Woronzof; on s'aperçoit qu'elle est mauvaise. » On colportait ce propos de Nelson : « Peu importe comment on pose le tisonnier. Si Bonaparte disait : il faut qu'il soit placé dans ce sens, nous devrions aussitôt insister pour qu'il fût placé dans un autre. » Le 8 avril, Pitt rencontra Malmesbury : « Avec Bonaparte, lui dit-il, nul traité ne peut être sûr. Cependant on a bien fait de traiter avec lui. L'Angleterre avait besoin d'un repos, si court fût-il. Mais, bien que l'opinion soit à la paix, il faut que tout ait l'air d'être à la guerre, dans notre

(1) Rapport d'Otto, 2 mai 1802.

diplomatie, et, avant tout, dans nos mesures militaires et maritimes; que Bonaparte sache bien que l'Angleterre ne souffrira ni outrage ni offense, c'est-à-dire rien qui puisse directement ni indirectement nuire à sa dignité, à son honneur, à sa sûreté, à sa véritable grandeur. » Comme Malmesbury lui demandait de définir ces expressions, il reprit : « L'inertie et l'infamie des grandes cours européennes ne nous permettent pas de nous opposer aux tentatives d'agrandissement de Bonaparte sur le continent, mais toute tentative de contestation, d'empiétement, toute entreprise contre nos intérêts commerciaux ou coloniaux, directs ou indirects, comme une usurpation de la Hollande, de la République cisalpine, comme une attaque contre l'Amérique espagnole, devrait provoquer de notre part une résistance immédiate, et être considérée comme une cause véritable de guerre. Quelques années de paix, ajouta-t-il, suffiraient à mettre l'Angleterre en état de poursuivre la guerre beaucoup d'années, et, durant ce temps, on peut espérer que plusieurs des grandes puissances continentales auront assez le sentiment de leur honneur et de leur intérêt pour nous prêter l'aide qui nous manque en ce moment. »

Que « l'opinion fût à la paix, » c'était l'euphémisme officiel d'un homme d'État qui parle toujours en homme au gouvernement, même éloigné du pouvoir. Le fait est que Pitt s'en rapprochait chaque jour. La réaction contre la paix le portait. Malgré le désordre de ses affaires, on parlait de l'imposer à la couronne, comme le seul homme en état de sauver le pays, disait, avec ironie, Sheridan. Les débats du parlement sur le traité tournèrent à la réhabilitation de la guerre et à l'apologie de Pitt (1). Ses amis opposèrent son inflexible hauteur à la condescendance pusillanime de ses successeurs; et quel prix obtenaient-ils de cette condescendance? « Nous avons, s'écria Grenville, confirmé à la France la possession de l'Italie et la domination du continent! » il montre « les périls qui résultent du traité, les moyens de salut qui restent : les ministres n'ont rien fait pour affaiblir la France sur le continent; ils lui fournissent les moyens de ruiner nos colonies. Cette paix est plus désavantageuse que la guerre. » Il réclame « l'établissement d'un pied de guerre proportionné au danger que court la patrie. » Nous

(1) 29 avril — 13 mai 1802.

avons, ajoute lord Carnavon, entassé honte sur honte : « une telle paix est contraire à la sécurité, à l'honneur du pays. »

Aux Communes, Windham se montre aussi agressif, aussi violent. Lord Grenville et lui, mande Otto, le 10 mai, « se sont efforcés d'établir que la guerre politique n'a été terminée que pour mieux commencer une guerre de commerce et de douane ; que l'intention du Premier Consul est d'exclure le commerce anglais de toutes les parties de l'Europe où peut s'étendre notre influence, et que la paix actuelle n'est qu'une trêve qui donne à la France le temps et les moyens de réorganiser ses colonies. »

Hawkesbury plaida non coupable, ménageant, en ses adversaires, des successeurs inévitables : « Fallait-il continuer la guerre pour la République italienne ? Mais cette république a été reconnue à Vienne, à Pétersbourg, à Berlin... D'ailleurs, même sous les Bourbons, la France aurait été notre ennemie. Quel que soit son gouvernement, son ambition est la même. » Castlereagh se rallia au traité. La guerre, dit-il, ne saurait être reprise dans des conditions favorables que si un changement survenait en Europe. Addington exprima le regret que lui causaient les agrandissemens de la France ; mais ce n'était pas à l'Angleterre de réparer ce mal. « Pour l'instant, notre devoir est de garder nos forces ; réservons-les pour des occasions futures, alors qu'on pourra reprendre l'offensive avec espoir de succès... Ne les gaspillons pas sans aucune chance d'avantages. » Le traité fut ratifié dans ces termes.

VI

S'il est vrai que Bonaparte ne croyait point à la durée de la paix, personne n'avait plus d'intérêt que lui à la prolonger le plus longtemps possible, à tirer au moins la rupture en longueur. Il avait à prendre possession des colonies acquises ou restituées, à asseoir sa domination en Italie, à terminer les affaires d'Allemagne, complément du traité de Lunéville, à se pousser et se retrancher si fortement sur le continent qu'une nouvelle coalition devînt, sinon impossible, du moins très difficile. Il avait à établir son gouvernement en France ; il était en train, sous le titre de consul à vie, de s'élever au pouvoir suprême. La ratification nationale ne s'obtiendrait que par les bienfaits : la paix en était le premier. La France entière se remettait au travail avec autant

d'ardeur qu'elle en avait apporté dans la guerre, aussi empressée de redevenir prospère qu'elle l'avait été de se rendre indépendante, aussi avide de « jouir de la Révolution, » que, naguère, de l'accomplir, de la défendre, et de la propager. Bonaparte la poussait aux métiers. Il entreprenait, partout à la fois, de renouveler l'outillage du labeur national : routes, canaux, ports. Les chantiers maritimes se couvraient d'échafaudages énormes; on voyait s'élever des carcasses de vaisseaux. Il n'était bruit que d'expéditions maritimes, pour les « Iles, » pour la Louisiane, pour l'île de France, Madagascar, les Indes! Mais tout était à reconstruire, à réorganiser, les navires et les équipages. La guerre maritime eût tout rompu. Bonaparte croyait pouvoir gagner le temps de se mettre en mesure; il tenait le continent par les affaires d'Allemagne, immense marché de terres et d'hommes qui allait s'ouvrir. « Prétendre que la France ait une marine égale à celle de l'Angleterre avant dix ans, c'est une chimère, » écrivait-il à Decrès (1). La France y épuiserait ses ressources, et, pour gagner sur mer une prépondérance qu'elle n'obtiendrait point, elle négligerait son armée et compromettrait sa prépondérance sur le continent, car, si la guerre recommence avec l'Angleterre, c'est encore sur le continent que la France la devra terminer. Mais il faudra, ce faisant, distraire les Anglais par des diversions. Il ne prévoit pas que l'Angleterre rompe la paix avant l'an XIII — septembre 1804, — et il estime qu'alors elle sera trop occupée, dans les Indes, en Amérique, sur ses propres côtes, pour maintenir plus de trente-cinq vaisseaux dans la Méditerranée. « Ce que nous pouvons donc espérer, c'est, avant dix ans, de pouvoir lutter avec quelques chances de succès, la France, l'Espagne et la Hollande se trouvant réunies. » Les trois nations auraient en mer cent vaisseaux. Les Anglais seraient tenus en respect, et, « avec un peu de prépondérance sur terre, il serait facile, à la seconde campagne, de rendre inutile son intervention dans la Méditerranée. » Alors, « maîtres de Venise, » ce qui serait l'effet de la première campagne, « assurés de la neutralité de Naples ou maîtres de cette ville, l'Angleterre n'aurait point d'intérêt à sacrifier cent millions pour rester sans but maîtresse de la Méditerranée. »

La paix ainsi prolongée devait tourner à la suprématie de la

(1) Note pour le ministre de la Marine, 1802. *Correspondance*, n° 5968.

France sur le continent, au relèvement de son industrie et de son commerce. D'où le refus persistant que Bonaparte opposait à tous les arrangemens qui ouvriraient aux produits anglais le marché français et celui des républiques alliées. Les Anglais réclamaient un traité de commerce parce qu'ils le jugeaient propre à enrichir l'Angleterre et que c'était pour eux l'objet même de la paix; Bonaparte le refusait parce qu'il le jugeait de nature à appauvrir la France, à suspendre, arrêter sa renaissance industrielle. Le traité de 1786 demeurait un des ouvrages les plus impopulaires de l'ancien régime, dénoncé comme aussi néfaste que l' « infâme. » En matière de crédit et de commerce, les vues de Bonaparte étaient tout empiriques. Pour le crédit, l'argent dans les caves, l'encaisse métallique, les contributions de guerre; pour l'industrie et le commerce, le système protecteur, la prohibition. Il s'en tenait aux exemples des maîtres en prospérité d'État : Richelieu, Colbert, le grand Frédéric. Il ne faut point, même en notre siècle, le prendre de trop haut avec ces illustres praticiens : ni la démocratie, très réaliste, des États-Unis, ni l'empire, très intellectuel, d'Allemagne n'ont procédé autrement, de nos jours.

Ni le décret de vendémiaire an II (10 octobre 1793), œuvre de la Convention, ni la loi de brumaire an V (16 novembre 1796), ni celle de pluviôse an V (février 1797), véritable code de prohibition des marchandises anglaises, n'étaient abrogés, et il n'entra pas dans l'esprit de Bonaparte de les rapporter; la seule politesse qu'il fît aux Anglais fut d'enlever à ces mesures leur apparence de mesures de guerre contre les seuls Anglais : une loi du 19 mai 1802 donna au gouvernement la faculté de hausser provisoirement ou baisser les tarifs des douanes, d'ouvrir ou de fermer les entrepôts, prohiber ou autoriser l'importation ou l'exportation de toute espèce de marchandises. Le 20 mai, le traité d'Amiens, ainsi enveloppé et muni de ses « articles organiques, » fut promulgué en France. Le 18 juin, le général Decaen fut nommé capitaine général des possessions françaises dans les Indes; l'ancien conventionnel Cavaignac fut envoyé, le 20 juin, en mission près de l'iman de Mascate. La guerre est finie, avaient déclaré les Consuls, « mais d'autres succès doivent marquer l'existence des nations et surtout l'existence de la République. Partout l'industrie s'éveille, partout le commerce et les arts tendent à s'unir pour effacer les malheurs de la guerre...

Le gouvernement remplira cette nouvelle tâche avec succès (1). »

« La France, écrit un historien anglais, restait dangereusement forte, et ce n'était pas seulement l'ardeur de Bonaparte pour les conquêtes qui assombrissait alors l'aspect des affaires, c'était la rivalité de la France et de l'Angleterre, éclatant plus violemment que jamais (2). » Comment attendre que, dans ces conditions, l'Angleterre évacuât Malte ? Quels ministres eussent osé abandonner cette position dominante de la Méditerranée et livrer aux Français cette mer dont ils tenaient la clef par Gibraltar ? La lutte pour l'exploitation de la paix s'engageait plus acharnée que la guerre même. La lutte pour ouvrir des débouchés aux produits anglais, pour refouler aussi le commerce français et écraser l'industrie française renaissante, s'annonçait plus âpre, plus populaire aussi que la lutte contre la Révolution. « L'Angleterre, mandait Otto, s'agitera moins, quand la diminution graduelle de ses bénéfices aura diminué ses moyens de recommencer la guerre. »

C'est la pensée directrice de Bonaparte. Comment attendre, dès lors, qu'il se dépouille des moyens qu'il s'est procurés de les réduire à ce point et de les contraindre à abdiquer la rivalité? Il les tient par la Hollande, par l'Espagne, par le Portugal, par l'Allemagne, par l'Italie, par le Piémont et par la Suisse enfin qui occupent les passages de France et d'Allemagne en Italie. Il a promis à l'empereur de Russie, qu'il ménage, d'évacuer Rome et Naples; il le fait. « Toutes les troupes françaises, lui écrit-il, le 23 mai, ont, dans ce moment, évacué le royaume de Naples et les États romains. » Raison de plus, pour lui, de réclamer l'évacuation de Malte par les Anglais, stipulée formellement au traité. Il s'y est conformé, que les Anglais s'y conforment. Pour le reste, rien n'a été promis, rien n'a été écrit. Ainsi tout le débat se ramène à cette île de Malte. La lutte pour ce petit rocher va devenir le symbole de la rivalité séculaire, exaltée par la Révolution, enflammée par la concurrence du travail national. Malte est la bicoque dont la prise, dans les grandes batailles, décide de la victoire.

ALBERT SOREL.

(1) Message au Corps législatif, le 6 mai 1802.
(2) Seeley, *Napoléon Ier*. Paris, 1888.

LA MORALE DE LA VIE

CHEZ LES ANIMAUX

Pendant que les philosophes dissertent, a dit Schiller, la faim et l'amour mènent le monde. Qu'est-ce que la faim et l'amour, sinon les deux principes essentiels de ce que le moraliste appelle l'égoïsme et l'altruisme? Les plus récentes découvertes de la science ont apporté de nouvelles lumières sur la nature, le rôle, la relation réciproque de ces deux moteurs universels. La question est capitale non seulement pour la biologie, mais aussi pour la sociologie et la morale. En Allemagne, toute la lignée de philosophes qui devait aboutir à Nietzsche, en Angleterre, tous les disciples plus ou moins fidèles de Darwin ont prétendu que la faim insatiable, avec l'insatiable besoin de tout s'assimiler et de tout dominer, était la caractéristique même de ce qu'on appelle vivre. Les philosophes français, au contraire, avec MM. Espinas, Guyau, M. Tarde, M. Durckeim, — nous-même et d'autres encore, — n'ont cessé de protester contre la théorie qui ramène la vie entière à l'égoïsme et à la lutte.

Si la morale de la force était la seule naturelle et la seule vraie, c'est avant tout aux animaux qu'elle devrait s'appliquer. Leur « éthique » devrait être purement et simplement la concurrence universelle pour la vie, avec le droit du plus fort. Il importe donc d'examiner si l'étude de l'animal confirme cette hypothèse ou si, au contraire, on voit déjà apparaître, dans le monde inférieur à l'homme, une première aube de la moralité

humaine. C'est le sens même de l'existence, et dans l'ordre individuel et dans l'ordre social, qui est ici en cause : il s'agit de savoir si la vraie loi de nature, avec laquelle les lois sociales et morales ne sauraient être en antinomie absolue et irrémédiable, est la lutte pour la vie ou l'accord dans la vie, — accord qui, chez les êtres raisonnables, peut avoir pour objet quelque chose de supérieur à la vie même.

I

Au XIXe siècle, deux théories biologiques ont principalement exercé leur influence jusque dans l'ordre moral : celle de Bichat, reprise par Schopenhauer, et surtout celle de Darwin. « Les observations de Bichat et les miennes, disait Schopenhauer, se corroborent mutuellement ; les siennes sont le commentaire physiologique des miennes ; les miennes sont le commentaire philosophique des siennes. Les unes et les autres sont le mieux comprises quand on les lit ensemble. » Quelle était donc l'idée fondamentale de Bichat? C'est que l'organisme contient deux systèmes d'organes radicalement distincts, chacun ayant sa forme de vie différente. Considérez ensemble les organes internes, — estomac, ventre, foie, cœur, organes sexuels, etc., — voilà le domaine de ce que Bichat appelle la « vie organique, » siège des passions et appétits. Les organes extérieurs, — cerveau, sens, muscles volontaires, — voilà le domaine de la vie animale et des relations extérieures. Or, selon Bichat et selon Schopenhauer, cette seconde vie n'existerait que pour fournir aux besoins et appétits de la première, seule fondamentale. Et ces appétits, à leur tour, auraient pour unique fin la *préservation de la vie* individuelle et de la vie spécifique. C'est, selon le langage de la biologie, la subordination des organes de « l'ectoderme » à ceux de « l'endoderme. » Ainsi, en définitive, la faim et l'amour seraient essentiellement égoïstes ; l'amour même, sous sa forme première, ne serait qu'un besoin analogue à celui de la faim. Sur cette base de l'égoïsme physiologique, Schopenhauer essaiera sans doute d'élever la « pitié, » en la justifiant par des raisons de haute métaphysique ; mais la substance vivante demeurera toujours à ses yeux (comme à ceux de son disciple Nietzsche) radicalement égoïste et, au fond, impitoyable. Puis viendront les darwinistes, qui représenteront à leur tour la lutte pour la vie

comme le drame universel. Cette morale de la nature, Victor Hugo l'avait résumée en ces vers :

> Soit. Qu'importe la mort des autres? J'ai la vie :
> Je suis une faim vaste, ardente, inassouvie.

Dans cette hypothèse, toute l'éthique animale se réduirait à : — Manger et, au besoin, s'entre-manger. — Quant à la morale humaine, elle ne serait qu'une forme adoucie de la même morale, ou du même « immoralisme. »

La première question qui se pose est donc la suivante : — Est-il exact de définir la vie par la *faim* ou même, comme le soutient le philosophe allemand Rolph, par l'insatiabilité? Théorie que Nietzsche n'a fait qu'emprunter à Rolph. — La cellule vivante *travaille, se répare et se divise :* voilà ses trois caractères essentiels. Or, c'est le *travail* qui est fondamental, et non pas la nutrition; c'est le *fonctionnement*, c'est la synthèse chimique avec production de mouvement, non pas la restitution ultérieure d'énergie à l'organisme par la nourriture. Même pour la locomotive, l'essentiel est de fonctionner, non de recevoir du charbon dans son foyer, de l'eau dans sa chaudière. La nutrition n'est qu'un moyen de réintégration. Quant à la faim, elle est encore plus secondaire ; elle est un simple signe exprimant pour la conscience des animaux le besoin d'emprunter au milieu, pour pouvoir agir *dans* et *sur* le milieu. Chez la plante, il est difficile de constater la « faim. » L'être ne vit pas pour avoir faim ; il a faim pour pouvoir préserver sa vie avec ses fonctions essentielles. L'insatiabilité n'est donc que la conséquence d'une incessante activité, et ce n'est pas le besoin, c'est la fonction qui constitue la vie. Rolph, Stirner et Nietzsche ont confondu la conséquence avec le principe.

Considérez maintenant la nutrition au point de vue psychologique et moral, elle vous paraîtra sans doute en elle-même une fonction égoïste. Encore venons-nous de voir qu'elle a pour but une assimilation de substance et, en dernière analyse, une harmonie interne. Par malheur, son moyen est le plus souvent la destruction d'une autre harmonie, la subordination forcée d'une autre vie par le moyen de la mort même. La fonction nutritive est ainsi manifestement, pour parler comme Nietzsche, accapareuse et conquérante. Cependant cette fonction même, impliquant un certain travail pour être satisfaite, a fini par produire, entre les organes d'un même animal, la *division du travail* et la

coopération, qui augmentent l'efficacité de la fonction nutritive. Comme les cellules bien nourries produisent d'autres cellules, qui leur sont accolées et qui ont des besoins analogues, ce voisinage entraîne déjà par lui-même un certain *consensus*, qui va en augmentant, jusqu'à division finale du travail avec collaboration. La solidarité pénètre ainsi dans la nutrition même et finit par faire retentir en chaque cellule le bien-être ou le malaise des autres cellules. Toutes accomplissent ensemble une série à la fois divisée et ordonnée de mouvemens. L'individu vivant différencie et ordonne ses propres organes par l'habitude, il finit par réaliser et fixer dans son corps la division même des tâches : l'œil aperçoit la proie, l'organe de locomotion permet de courir après elle, l'organe de préhension permet de la saisir. L'organisme « multicellulaire » réalise ainsi une association interne de cellules avec division des travaux et coopération ultime ; voilà déjà l'accord dans la vie et pour la vie.

Plus tard, — et c'est ici une loi importante, — la division et la coopération, après avoir été *intra-individuelles*, tendent à devenir *inter-individuelles*. Voici plusieurs êtres rapprochés dans l'espace et surtout rapprochés par la génération même, qui a fait sortir les uns des autres et, par conséquent, les a déjà associés jusqu'à un certain point avant même qu'ils eussent une pleine existence individuelle ; que ces êtres éprouvent simultanément des *besoins analogues*, ils en viendront à *sympathiser* mécaniquement et physiologiquement, puis à *s'imiter* l'un l'autre dans leurs actions en vue d'un même but. Et ces actions, d'abord indépendantes, tendront à se *solidariser*, à s'unir, parce que l'union est une multiplication de forces, par exemple devant un ennemi commun. Un seul n'eût pas résisté, plusieurs résistent et triomphent. Ils ont éprouvé un même *sentiment de peur*, une même *impulsion défensive*, et l'unité de l'objet a mécaniquement uni les divers efforts en les faisant converger vers un même point. Ainsi se produit derechef une division du travail et une coopération, non plus seulement au sein d'un même vivant, mais entre plusieurs vivans. Il y a accord, soit pour la nutrition, soit pour la lutte et la défense, soit pour l'action en général ; il y a donc, de plus en plus, entente pour la vie. Vous voyez poindre la morale animale.

Chez les animaux supérieurs, la nutrition aboutit à s'approprier et à mettre de côté des *provisions*. Elle aboutit même, par

un progrès plus grand encore, à une *production* de nourriture. comme chez les abeilles qui élaborent le miel. Il en résulte que la division de travail et la coopération vont croissant. Les deux mobiles de cet accroissement sont, au point de vue objectif, l'*utilité réelle* qui en résulte; au point de vue subjectif, la *sympathie*. Sans avoir besoin de calculer leur intérêt, les animaux, en sympathisant, atteindront leur plus grand intérêt. L'oubli même de l'utilité deviendra une condition pour l'assurer : plus les membres d'une association seront unis par une sympathie spontanée, capable de leur faire faire abstraction de toute représentation de l'utile, plus ils coopéreront de fait à l'œuvre objective d'utilité commune. Leur « altruisme » individuel sera le meilleur moyen de bien collectif, ou, si l'on veut, d'égoïsme collectif; mais ce mot d'égoïsme implique un calcul dont La Rochefoucauld et Nietzsche n'ont compris ni la superfluité ni même le danger. Il n'y aura pas vraiment égoïsme intentionnel, même chez la collectivité, mais il y aura réel progrès de sympathie mutuelle, d'utilité collective et de bonheur collectif. De la tendance à vivre, sinon *pour* soi (ce qui implique un calcul ultérieur), du moins *en soi*, sera sortie peu à ce peu la tendance à vivre en autrui, puis, par un progrès dernier de la faculté représentative et de la faculté sympathique, la tendance à vivre *pour* autrui. La vraie morale de la vie, même animale, se dessine de plus en plus : elle n'est pas celle de La Rochefoucauld, ni celle de Nietzsche.

Si, en partant de la nutrition, où semblait devoir dominer à jamais le féroce égoïsme de la faim, adoré de Hobbes, nous avons fini par rencontrer l'amour; que sera-ce si nous prenons pour point de départ la génération même?

II

La provision fournie à la faim du « protoplasme, » dans le cours de la vie, est le plus souvent supérieure aux nécessités du moment; il reste donc, après la réparation, un excédent de matériaux pour une construction nouvelle. Cette construction constitue la *croissance*, essentielle à l'acte même de la vie. Mais la croissance de la cellule a une limite. Quand cette limite est atteinte, la cellule se *divise* et forme ainsi un être nouveau, une nouvelle cellule. Chez les « métazoaires, » cette division des cel-

lules entraîne une *chaîne d'êtres en coopération*, une vraie *colonie* de cellules, une *association* rudimentaire qui constitue le corps. Chez le « protozoaire, » de simples conditions d'équilibre mécanique et chimique font que, après avoir acquis une taille déterminée, l'être vivant ne peut dépasser cette taille ; et, comme l'assimilation continue cependant d'augmenter en lui la quantité des « substances plastiques, » il faut bien que sa masse se divise naturellement en deux masses plus petites, dont chacune contiendra, en moindre quantité, toutes les substances constitutives du protozoaire primitif. Ces substances étant, par cela même, douées de vie élémentaire, on a désormais deux masses vivantes au lieu d'une. On dit alors que le protozoaire s'est reproduit, à peu près « comme une goutte d'huile qui, en vertu de certaines conditions mécaniques d'équilibre, se divise en deux gouttes d'huile (1). »

Si maintenant nous revenons au métazoaire, nous voyons que certains élémens de son corps, les *germes*, peuvent être séparés du corps sans être atteints de mort ; ces germes conservent leur vie élémentaire en dehors des conditions de milieu spécial qu'entretenait, dans le tout dont ils faisaient partie, la vie même de ce tout. En cas de *parthénogénèse*, ces élémens peuvent se suffire et reproduire un corps analogue au premier. En cas de *fécondation*, ils sont des plastides incomplets qui ont besoin d'être complétés par un autre plastide incomplet, mais de nature complémentaire (ovule ou spermatozoaire).

Si on recherche la nature ultime de la reproduction, on voit que celle-ci est aussi primitive que la nutrition, surtout dans l'être multicellulaire, et que la nutrition peut être représentée elle-même comme une reproduction continuelle du protoplasme « Toute nutrition, dit Hutschek, est reproduction. » Dans cette sorte de conjugaison égale qu'on a nommée isophagie, la faim et l'amour deviennent impossibles à distinguer : les deux êtres s'unissent et se dévorent tout ensemble. A vrai dire, les quatre grandes opérations vitales, — soustraction de substance, addition de nouvelle substance, division, multiplication, — sont différens momens d'une même histoire et se comprennent les unes par les autres.

Entre la croissance et la multiplication, entre la nutrition et

(1) Voyez le livre très remarquable de M. Le Dantec, *Théorie nouvelle de la vie*, Paris, Alcan, 1899.

la reproduction, entre la faim et l'amour, primitivement confondus, il ne s'en produit pas moins à la fin une antithèse, qui se traduit par un rythme dans la vie des organismes. Les naturalistes nous montrent, à ce sujet, la plante ayant d'abord une longue période de croissance végétative, puis florissant soudain et parfois s'épuisant dans sa fleur, comme le lis tigré ou l'agave. La fleur occupe d'ailleurs le bout de l'axe végétal, qui est le plus loin de la source de nourriture, si bien que, en exagérant un peu, on pourrait l'appeler « le point de la famine (1). » Au moins est-il vrai de dire, croyons-nous, qu'elle est le point de la plus forte et active dépense. Chez certains animaux, comme le saumon et la grenouille, les périodes de nutrition active sont suivies de temps de jeûne, au bout desquels a lieu la reproduction. La pondaison et la mise à fruit, les périodes de nutrition et les crises de reproduction, la faim et l'amour doivent être interprétés, a-t-on dit, comme des flux et reflux de vie, expression du rythme fondamental entre la construction et la dépense, le repos et le travail, le sommeil et la veille. Ces flux et reflux, du côté du protoplasme, se traduisent en « anabolisme » (ou processus d'assimilation) et « catabolisme » (ou processus de désassimilation). Ce sont les balancemens du pendule de l'organisme.

Considérée psychologiquement et moralement, la génération a son côté, sinon égoïste, du moins individualiste; mais, comme nous l'avons vu, elle donne naissance à un autre être, qui est *relié* au premier : 1° dans l'espace; 2° dans le temps; 3° dans l'ordre de la *causalité*, puisque le premier se *sent* plus ou moins vaguement *producteur* du second; 4° dans l'ordre de la *similitude*, puisque le premier se reconnaît encore lui-même dans le second; 5° dans l'ordre de la finalité, puisque beaucoup de besoins leur sont communs. Il en résulte immédiatement une tendance toute particulière à la sympathie et, par cela même, à la synergie.

En outre, le fait essentiel de la reproduction est la séparation d'une partie de l'organisme parent, destinée à commencer une vie nouvelle; or, cette séparation suppose une rupture, une sorte de crise et, matériellement, de *sacrifice*. La division cellulaire, qui est parfois le résumé de l'acte de la reproduction et qui l'accompagne toujours, est un abandon d'une partie de soi, comme une mort de cette partie au profit du reste. Parfois même, la

(1) Geddes et Thomson, *l'Évolution des sexes*, Paris, Reinwald, 1898.

reproduction entraîne une mort totale : on sait combien les naturalistes insistent sur les intimes relations de l'amour et de la mort, qui ont fourni un thème poétique à Leopardi. En quelques heures, les libellules, émergeant en liberté ailée, dansent leur danse d'amour, déposent leurs œufs, et meurent avec leurs compagnons. Weissmann et Gœthe ont fait voir qu'il en est de même pour beaucoup d'autres insectes. Chez les nématodes, les jeunes vivent aux dépens de la mère, jusqu'à ce qu'elle soit réduite à rien. Dans beaucoup d'espèces, la mère est sacrifiée; dans d'autres, le père. Le faux bourdon qui, dans le vol nuptial, atteint l'abeille-reine au plus haut des airs, paie de sa propre vie les millions de vies qu'il a données en un instant d'amour. Le « balancement de pendule » qui va vers la génération d'êtres nouveaux n'a donc plus, pour le spectateur, la direction objectivement égoïste de la faim primitive. L'être qui aime et se reproduit finira par avoir lui-même conscience de la direction nouvelle et « altruiste » qui est inhérente au fond de l'amour. Ce n'est donc plus là le *bellum omnium contra omnes* auquel on veut réduire l'éthique animale.

Littré et, après lui, MM. Arréat et Guyau, ont rattaché l'égoïsme aux besoins de la conservation individuelle, l'altruisme aux besoins de la reproduction spécifique. L'égoïsme, en d'autres termes, c'est la sauvegarde de l'individu: l'altruisme, c'est la sauvegarde de l'espèce. Il est certain qu'il faut admettre une gravitation sur soi et une gravitation vers autrui.

Guyau a montré comment, grâce à la génération, l'organisme individuel cesse d'être isolé psychologiquement : son centre de gravité moral se déplace par degrés, dans le passage de la génération asexuée à la génération sexuée, « qui inaugura une nouvelle phase pour le monde en produisant un premier groupement des organismes, germe de la famille (1). » Vainement Nietzsche objecte à Guyau que la génération est simplement l'impuissance de l'être générateur à étendre sa domination sur toutes les cellules de son organisme, si bien que certaines cellules le quittent et fondent ailleurs des colonies. Guyau aurait pu répondre que, là où s'est brisé le lien primitif entre l'organisme parent et l'organisme enfant, un lien nouveau prend place, non plus matériel, mais moral. Sans doute il ne faut pas confondre, d'une manière générale, l'altruisme avec l'amour

(1) *Esquisse d'une morale sans obligation ni sanction*, livre II (7e édition, Paris, Alcan, 1901).

sexuel ; mais, de tous les faits qui précèdent, on n'en peut pas moins conclure que la faim proprement dite n'est pas vraiment le fond de l'existence, que la direction vers soi n'est, ni objectivement, ni subjectivement, l'orientation unique de l'être vivant ; que, dans les organes internes eux-mêmes et dans la vie « organique » de Bichat ou de Schopenhauer, il y a déjà place pour les *relations à autrui;* que la biologie, en un mot, ne justifie nullement les conclusions immorales qu'on en veut tirer, mais nous montre plutôt l'effort universel des êtres pour *franchir l'égoïsme.*

III

C'est un point important, dans la morale de la vie, que de savoir comment naît la société entre les animaux, si elle a pour origine l'égoïsme ou, au contraire, la sympathie. Nous avons déjà d'avance répondu à cette question, mais il faut préciser davantage. Les animaux semblables sont l'un pour l'autre l'objet de représentations où chacun, à la fin, reconnaît quelque chose d'analogue à lui-même, à ses parens, à ses frères, à ses premiers camarades. Or, toute idée ou représentation, selon la loi des idées-forces, tend à s'exprimer dans les organes et est une action commencée; elle enveloppe, en outre, un sentiment agréable, d'autant plus grand que l'action est plus facile et qu'il y a augmentation finale d'activité. Donc, pour un animal, la représentation d'un animal semblable sera plus facile et plus familière, conséquemment plus agréable, plus voisine d'une sorte de miroir où le moi se retrouve et se reconnaît. De là résulte, dès l'origine, cette sympathie du semblable pour le semblable que nous avons rappelée tout à l'heure. C'est un point que M. Espinas a magistralement démontré. Ses remarques sur les sociétés animales nous semblent une éclatante confirmation de la loi des idées-forces. Par une conséquence de la même loi, un animal a d'autant plus de peine, partant, de déplaisir à se représenter un autre animal, que celui-ci est plus éloigné de lui dans l'échelle (pourvu que la comparaison reste possible); ainsi, dit M. Espinas, un singe, en présence d'un caméléon, montre la terreur la plus comique. Entre les divers membres du groupe d'animaux semblables, l'*unisson* sensitif étant plus facile et plus rapide, la vue du plaisir de l'un engendre le plaisir de l'autre. De même, un cri de douleur éveille un sentiment de douleur et d'effroi. De

là résulte la sympathie proprement dite, fondement des sociétés animales. C'est un plaisir, pour tout être vivant, d'avoir présens autour de lui des êtres semblables à lui, « et ce plaisir, fréquemment ressenti, ne peut manquer de créer un besoin. Plus ce besoin sera satisfait, plus il deviendra impérieux, et la sympathie se développera davantage à mesure qu'elle sera plus cultivée (1). » Comme on le voit, pour tous ceux qui raisonnent et observent scientifiquement, c'est la sympathie instinctive, non l'intérêt, qui joue le premier rôle dans la vie sociale des animaux. L'utilité ne fait que cimenter ultérieurement les liens spontanés du début. Elle présuppose, en effet, l'expérience des avantages de la vie sociale, qui eux-mêmes ne peuvent que *suivre* l'établissement de la vie sociale. Les deux phénomènes fussent-ils simultanés, comme cela est possible, la vue de l'utilité est une représentation « trop analytique, trop abstraite en quelque sorte, pour influer d'une manière durable sur l'activité d'êtres aussi prime-sautiers que les animaux (2). » On voit combien est fausse scientifiquement l'interprétation de la biologie, aujourd'hui à la mode, qui voit partout utilitarisme et égoïsme.

Une fois produite, la sympathie engendre la « synergie, » qui n'est d'abord qu'une imitation mutuelle, mais devient ensuite une aide mutuelle. En vertu de cette même loi des idées-forces, qui veut que toute représentation ait une force de traduction spontanée en actes et tende ainsi à réaliser son objet, un animal ne peut voir un animal semblable courir pour jouer ou, au contraire, courir pour éviter un danger, sans éprouver lui-même une tendance à réaliser la représentation de la course joyeuse ou craintive. Le seul fait de voir un acte entraîne un commencement d'exécution de cet acte; nous ne pouvons nous le représenter sans l'imiter et le refaire en nous-mêmes. De là, dit M. Espinas, l'inévitable extension, au sein d'un groupe quelconque d'êtres vivans, du mode d'action inauguré par l'initiative consciente ou inconsciente d'un individu. C'est, selon nous, la véritable origine de l'imitation, sur laquelle M. Tarde a tant insisté, mais qui n'est, à nos yeux, qu'une loi secondaire.

La société, chez les animaux comme chez l'homme, est un concours permanent que se prêtent pour une même action des êtres vivans séparés. Elle est donc bien à la fois un lien naturel et

(1) M. Espinas, *les Sociétés animales*. Paris, Alcan, 2e édition.
(2) *Id., ibid.*

un lien volontaire, dont l'idéal est ce que nous avons appelé un « organisme contractuel. » M. Espinas a donné maint exemple, chez les animaux, de cette réciprocité habituelle de services, entre activités plus ou moins indépendantes, qui est la caractéristique de la vie sociale (1). La permanence n'est même pas nécessaire pour les formes inférieures : il y a certaines sociétés temporaires qui diffèrent totalement de ces agrégats hétérogènes, fortuits, momentanés, qu'on nomme les foules. Réciprocité, dit M. Ribot (2), et solidarité, telles sont les deux seules conditions fondamentales. Le « parasitisme, » où il n'y a pas de réciprocité, n'est qu'une forme mitigée de la lutte pour la vie; lutte qui est précisément, pourrait-on ajouter, insociabilité, non sociabilité. Le « commensalisme, » où les animaux se réunissent pour manger, ne comporte aucune action nuisible, mais n'implique non plus aucun service : il n'est pas encore une vraie société. Le propre de la société véritable, dit avec raison M. Espinas, est de procurer à tous ceux qui la contractent un *perfectionnement* réciproque.

Ces diverses lois se vérifient d'abord dans la famille. Considérez des formes inférieures de la vie animale, par exemple les poissons qui peuplent la mer. Il y a des espèces qui ne prennent aucun soin de leur progéniture; dès lors, elles sont obligées, pour se maintenir, à une fécondité énorme et à un excès de dépense génératrice; en outre, les petits, abandonnés à eux-mêmes, sont plus exposés à la mort et moins capables de progrès : ils n'ont pas le temps de recevoir aucune éducation ni de développer leur intelligence. Aussitôt nés, il faut qu'ils se suffisent à eux-mêmes comme s'ils étaient déjà grands. Au contraire, quand le poisson prend soin de sa progéniture, la dépense génératrice devient beaucoup moindre; un nombre de petits moins considérable suffit pour assurer la préservation de la race, et les petits ont le temps de développer davantage leur intelligence. Le même raisonnement s'applique aux animaux supérieurs : plus ils sont haut dans l'échelle, plus ils ont l'amour familial développé. Le soin des enfans produit donc le progrès de deux manières : 1° en amoindrissant, chez les parens, le drainage qu'entraîne la reproduction; 2° en assurant aux jeunes une plus longue enfance, pendant laquelle les facultés mentales

(1) M. Espinas, *les Sociétés animales.*
(2) *Psychologie des sentimens.* Paris, Alcan, 1896.

peuvent se développer, s'élever bien au-dessus du niveau qu'atteignent des espèces plus humbles et trop rapidement développées. Chez les animaux à sang chaud, le soin des parens, qui n'était d'abord qu'une attention instinctive, se transforme en sollicitude consciente, en affection. Dans l'humanité, qu'est-ce qui caractérise les races les plus inférieures? Une faible sollicitude des parens pour les enfans, la maturité précoce des enfans (forcés de mûrir le plus tôt possible et par eux-mêmes, si bien que disparaissent ceux qui s'attardent trop et se montrent moins bien doués pour un développement immédiat), enfin l'éducation défectueuse, conséquence dernière de tout le reste. Chez les races supérieures, au contraire, la sollicitude des parens est très forte et le résultat est un progrès sous tous les rapports (1). Les biologistes arrivent ainsi eux-mêmes à cette conclusion capitale : le développement de l'altruisme, notamment de l'altruisme des parens, est une condition nécessaire non seulement du progrès moral, mais tout aussi bien du progrès intellectuel et matériel.

Ils aboutissent à la même conclusion en partant de l'altruisme conjugal. Là où l'amour mutuel est plus fort entre les deux sexes, la coopération est plus grande et plus durable, la division des travaux mieux déterminée, l'intelligence plus perfectionnée et plus variée, les enfans mieux élevés et plus intelligens, enfin le bien-être matériel plus considérable (2).

Mais c'est dans la vie sociale proprement dite que se produit surtout le perfectionnement et l'élargissement de la vie individuelle, qui finit par déborder les limites étroites du moi. Les représentations ou idées 1° d'animaux semblables, 2° de sentimens semblables par eux éprouvés, 3° d'actes semblables par eux accomplis finissent par former une sorte de représentation générique, qui fait partie intégrante de la conscience animale et y produit ses effets propres. La conscience de chacun enveloppe donc un moi individuel et un moi collectif, tous deux en rapport constant, si bien que le second même devient un élément essentiel de la vie personnelle.

Si les différens individus qui composent les sociétés n'étaient

(1) V. Sutherland, *the Origin and Growth of the moral instinct*, Londres, 1898.

(2) Je lisais dernièrement dans une feuille socialiste que la famille est « une convention, » comme la propriété et la patrie. On voit ce qu'il faut penser de cette doctrine, au nom de la science naturelle elle-même, sans parler de la science morale.

pas ainsi « présens à la pensée les uns des autres, » ils ne vivraient pas agglomérés; « l'*idée*, dit M. Espinas, est la *force* qui tient unis ces élémens épars. » « Une société, ajoute-t-il, est une conscience vivante ou un organisme d'idées. » La société même la plus humble « ressemble plus à la conscience qu'à toute autre chose. » Des êtres vivans peuvent s'unir sans y être contraints, comme ils y sont dans la famille, par les insuffisances mutuelles de leurs organismes, mais à une condition, « c'est que les êtres ainsi unis soient de même espèce ou d'espèces voisines, c'est-à-dire puissent reconnaître et embrasser en autrui leur propre image, et jouir d'eux-mêmes en la contemplant. » Telle est la plus durable et la plus étendue des barrières opposées à la concurrence vitale. Elle est fondée encore, sans doute, sur l'amour de soi, mais plutôt sur l'amour de sa propre idée que sur l'amour de son organisme, bien que les avantages qui en résultent ne manquent pas de la consolider. Mais s'aimer dans son image, « c'est aimer tous ceux qui la reproduisent, tous ceux du moins en qui on peut la reconnaître. » Tous les membres de la peuplade font donc partie du moi de chacun, ou plutôt il n'y a pas de moi distinct pour eux, il n'y a qu'un *nous* (1).

La « conscience de l'espèce, » proposée par M. Giddings comme base de la sociologie et aussi de la morale, n'est qu'une faible expression et une vague généralisation de cette reconnaissance de soi dans autrui. Depuis longtemps, Hegel avait assigné à la connaissance d'autrui sa place légitime dans le développement de la conscience de soi; il déterminait du même coup le rôle nécessaire des relations sociales dans l'évolution de l'esprit individuel.

Avec le développement de l'idée-force du groupe, on voit se développer aussi l'impulsion à agir *comme* le groupe et *pour* le groupe. Selon le principe spinoziste, être et vouloir persévérer dans son être ne font qu'un. D'où l'on peut conclure avec raison que « être collectivement et vouloir persévérer dans son existence collective, vouloir en un mot le bien de la société, ne font également qu'un seul et même acte. » L'amour de soi, dit encore M. Espinas, loin d'être exclusif de l'amour des autres,

(1) Ce qui est vrai de la peuplade est encore bien plus vrai de la nation; la patrie n'est donc pas plus une « convention » que la famille, malgré les théories d'un certain socialisme, qui n'est assurément pas « scientifique. » Nous ne nions point pour cela la progressive subordination des patries à l'humanité.

comprend donc naturellement cet amour (dans des limites définies, bien entendu). Une action pour autrui n'est possible que ou plusieurs moi sont fondus en un seul. Nous voyons donc la conscience psychologique se changer, même chez les animaux, en une sorte de conscience morale, parce qu'elle y devient une conscience sociale. La volonté suit la même évolution et s'élève au dévouement plus ou moins spontané. L'attachement jusqu'à la mort serait impossible chez les animaux, « si le moi de chacun n'embrassait véritablement celui de tous les autres, si le sentiment que chacun a de lui-même n'était dominé par le sentiment qu'il a de la communauté (1). » Ce qui revient à dire que l'idée-force de la communauté, avec le sentiment et la tendance à la réalisation qui en sont inséparables, finit par dominer l'idée-force de l'individu. La doctrine des idées-forces nous semble le meilleur correctif du darwinisme.

Innombrables sont les exemples de ce que peut produire l'idée-force d'autrui chez les animaux. L'autruche même, en dépit de son apparence stupide, a assez de cœur, dit Romanes, pour mourir d'amour, comme le prouve la mort d'un mâle du *Jardin des Plantes* qui avait perdu sa femelle. Ces cas s'expliquent par une fusion de représentations mutuelles assez complète pour que l'idée d'un compagnon fasse partie intégrante de la conscience qu'un autre compagnon a de lui-même : c'est un moi à deux, et le second moi devient plus essentiel au premier qu'un des membres de son corps : l'un ne peut donc vivre sans l'autre.

La lutte mutuelle des représentations, ainsi que des impulsions qui les accompagnent, est visible chez les animaux. L'idée-force ou, plus exactement, l'image-force de l'acte sympathique et social se trouve en conflit avec celle de l'acte égoïste et peut prendre ainsi, même chez l'animal, la forme *impérative*. Ce n'est pas une impulsion toujours irrésistible, car l'animal lui résiste parfois et, en tout cas, peut donner le spectacle d'une hésitation. Il y a donc là comme une préfiguration de ce qui, chez un être raisonnable, prendra la *forme* du devoir. Il se produit une opposition plus ou moins consciente entre deux représentations impulsives dont les objets diffèrent en généralité. Ce n'est pas encore, assurément, « l'universalité » dont parle Kant, l'animal n'ayant pas la faculté d'abstraire et de généraliser ; c'est pour-

(1) M. Espinas, *les Sociétés animales*.

tant la conscience plus ou moins obscure d'une nécessité d'agir en vue d'un *groupe* dont la représentation est *permanente* et, dans le cas particulier, prend une apparence concrète. Le chien forme avec son maître une véritable société, où l'un des compagnons se sent inférieur à l'autre, gouverné par l'autre, et a la conscience plus ou moins nette d'une obligation envers le maître et l'ami. Aussi bien des faits peuvent-ils simuler et annoncer des tendances ou des actes qui, chez l'homme, auraient un caractère de moralité (1).

Arago racontait un jour à Ampère l'histoire du chien qui refusait de tourner la broche parce que ce n'était pas son tour, et qui n'y consentit que lorsque son compagnon eut accompli régulièrement l'opération : « Ne résulte-t-il pas de là, mon cher Ampère, que des chiens peuvent avoir le sentiment du juste et de l'injuste? » Ce jour-là, dit Arago, Ampère modifia son opinion

(1) L'histoire du chien de Romanes est bien connue. Ce chien n'a jamais volé qu'une fois dans sa vie. « Un jour qu'il avait grand'faim, dit Romanes, il saisit une côtelette sur la table et l'emporta sous un canapé... J'avais été témoin de ce fait, mais je fis semblant de n'avoir rien vu, et le coupable resta plusieurs minutes sous le canapé, partagé entre le désir d'assouvir sa faim et le sentiment du devoir : ce dernier finit par triompher, et le chien vint déposer à mes pieds la côtelette qu'il avait dérobée. Cela fait, il retourna se cacher sous le canapé, d'où aucun appel ne put le faire sortir. En vain je lui passai doucement la main sur la tête, cette caresse n'eut pour effet que de lui faire détourner le visage d'un air de contrition vraiment comique. » Ce qui donne une valeur toute particulière à cet exemple, conclut Romanes, c'est que le chien en question n'avait jamais été battu, de sorte que ce ne peut être la crainte du châtiment corporel qui le fit agir.

J'ai moi-même à Menton deux beaux chiens des Pyrénées fort intelligens, capables de réflexion et de calcul. Le sentiment de la propriété est développé au plus haut point chez tous les deux et chacun se bat avec acharnement pour défendre contre l'autre son écuelle de soupe. Mais les ruses pour voler autrui sont nombreuses et caractéristiques. L'un des chiens, sachant que sa compagne ne résiste jamais au désir d'aboyer et de faire tapage quand des chevaux passent, fait semblant d'entendre au loin quelque chose d'insolite, se précipite en aboyant, entraîne après lui la chienne, se laisse devancer par elle, puis, la plantant là, retourne en arrière et se hâte de manger la soupe. L'autre revient furieuse et lui administre une correction, mais se laisse bientôt reprendre au même tour. Si je surprends le chien en train de voler sa compagne et que je le gronde, il baisse le nez d'un air contrit. Il a bien conscience de voler, mais la gourmandise est plus forte. Comme il s'agit d'un bon tour fait à un compagnon, le remords semble nul; s'il s'agissait de voler le maître, qui apparaît nettement au chien comme un supérieur, faisant la loi et ayant droit à l'obéissance, il est probable qu'une sorte de pré-remords se produirait.

Franklin raconte qu'un terre-neuve et un mâtin se livraient un combat furieux sur la jetée de Bonahhadee; ils tombent ensemble à la mer ; le mâtin, mauvais nageur, manque de se noyer; mais le terre-neuve, oubliant sa colère et rappelé à ses instincts de sauveteur par le contact de l'eau, saisit le mâtin en péril et le ramène au rivage. (Franklin, *Vie des animaux*, t. I, p. 180.)

sur l'instinct et admit « que les êtres animés offrent dans leur ensemble tous les degrés possibles de l'intelligence, depuis son absence complète jusqu'à celle dont les confidens du Très Haut, selon l'expression de Voltaire, doivent être jaloux (1). »

M. Thauziès, colombophile bien connu, a cité dernièrement un curieux trait de mœurs qu'il avait observé dans son colombier. Un gros pigeon mâle, en travail de nid, volait et revolait, quêtant par les prés, cours et jardins du voisinage des fétus et des brindilles, qu'il venait déposer ensuite dans le coin par lui choisi. M. Thauziès remarqua qu'un second pigeon, aposté derrière un pilier, guettait les allées et venues de son congénère et, au fur et à mesure, dérobait clandestinement chaque brindille, pour la porter dans un autre coin où il construisait ainsi sans fatigue son propre nid. Le pigeon exploité donnait à chaque retour des signes de surprise, regardait autour de soi, cherchait en vain son bien disparu; puis, à court d'expédiens, il recommençait. Après quelques instans de ce manège, il lui vint une idée. Il déposa dans l'emplacement toujours vide la brindille qu'il tenait; puis, feignant de repartir, il alla se mettre en observation à quelques pas de là. Le voleur aussitôt d'accourir et de s'emparer du fétu. Le légitime propriétaire fondit sur lui et, du bec et de l'aile, lui administra une furieuse correction. L'autre ne se défendit que mollement et se sauva tout penaud. Peut-on, demande le naturaliste, méconnaître, chez le premier sujet, un sentiment très net du droit de propriété, chez le second, une conscience non moins nette de la violation de ce droit?

Selon les naturalistes, dans un grand nombre d'espèces animales, l'indépendance de la conduite individuelle est limitée par la nécessité de faire concorder sa conduite avec celle des autres membres de la société (2). Il semble bien que les divers membres ont la conscience plus ou moins vague de cette limitation nécessaire en vue du groupe, de cette subordination du moi individuel à un moi collectif qui en est chez eux inséparable. Aussi l'intérêt personnel accepte-t-il un « retard » dans la compensation qui lui est due par autrui. Quand la compensation du service rendu subit un retard indéfini ou même devient irréalisable, il y a *sacrifice*, parfois de la vie, pour aider un autre. Les naturalistes citent des cas de ce genre chez les animaux. M. Houssay,

(1) Arago, *Œuvres*, partie II, p. 66.
(2) M. Houssay, *Revue philosophique*, mai 1893.

qui a choisi les canards pour sujets de nombreuses expériences, jette de petites pierres à des canards prenant leurs ébats sur une pièce d'eau, jusqu'à ce qu'il en atteigne un derrière la tête. Complètement étourdi par le coup, le canard perd l'équilibre et bascule, de façon à flotter sur le dos, la tête sous l'eau et les deux pattes en l'air. Les autres, qui jusqu'à ce moment n'avaient songé qu'à fuir de tous côtés en évitant les projectiles, ne s'en soucient plus maintenant; on peut continuer à faire pleuvoir les pierres autour d'eux et sur eux sans qu'ils s'en émeuvent. Chacun à tour de rôle approche de la victime, la pousse de la patte, la pousse de l'aile, plonge en dessous et la soulève jusqu'à ce qu'elle ait retrouvé son aplomb, « et cette résurrection est accueillie avec une satisfaction manifeste et manifestée (1). » Qu'est devenue ici la prétendue loi universelle de la lutte égoïste pour la vie, ou encore pour la « puissance? » Les membres d'une même bande de canards ont toujours beaucoup d'affection les uns pour les autres et ne s'abandonnent jamais dans les cas critiques. M. Houssay raconte que, si l'on sépare l'un d'entre eux et qu'on lui enveloppe la tête d'un sac en papier ou en toile, ses amis, dispersés par le premier émoi, l'aperçoivent dans son embarras et, malgré la peur que cause la présence du mauvais plaisant, tirent, lacèrent papier ou toile, jusqu'à ce qu'ils aient délivré leur camarade. Au contraire, le même tour joué à un chat devant ses commensaux fera simplement détaler ceux-ci, préoccupés uniquement de leur danger personnel. « On voit des oiseaux, dit M. G. Leroy, lorsque leurs petits sont menacés de périr par le froid et la pluie, les couvrir constamment de leurs ailes au point qu'ils en oublient le besoin de se nourrir et meurent souvent sur eux (2). »

Dans les sociétés animales, les diverses qualités morales, telles que l'obéissance, la fidélité, la sympathie mutuelle, l'abnégation, le sentiment du devoir, etc., sont plus ou moins généralisées selon que l'organisation est plus ou moins définie. Chez les abeilles et les fourmis, les diverses vertus sociales ont acquis un haut degré de développement. La fourmi ouvrière est à tel point consciencieuse dans l'exécution des travaux, qu'elle s'y use très vite : sir John Lubbock a vu des ouvrières travailler plus de seize heures par jour. Aussi ne vivent-elles qu'environ six

(1) *Revue philosophique*, mai 1893.
(2) *Lettres sur les animaux*, p. 68.

semaines, lorsqu'elles pourraient vivre facilement une ou même plusieurs années. Lubbock a vu des fourmis captives dépasser l'âge de huit ans et même de douze (1). Les fourmis n'hésitent pas à risquer et à sacrifier leur vie pour défendre des camarades, ou pour sauvegarder l'intérêt de la communauté. On les voit souvent se jeter à l'eau et se noyer volontairement afin de faire de leur corps un pont pour leurs compagnes. L'assistance mutuelle est la règle dans les fourmilières. Une fourmi s'épuise-t-elle à traîner un trop lourd fardeau, une compagne qui était légèrement chargée s'arrête, dépose son propre fardeau, saisit une des extrémités de la charge trop lourde, aide au transport, puis revient à sa propre charge. Des ouvriers travaillant ensemble ne feraient pas autrement. On connaît aussi tous les exemples de secours aux fourmis blessées ou infirmes. Un jour, Belt observait une colonie de fourmis (*Eceton humata*) et plaça une petite pierre sur l'une d'elles. Dès que la fourmi la plus voisine s'en fut aperçue, elle retourna en arrière, très excitée, et avertit les autres fourmis. Toutes vinrent à la rescousse et finirent, en unissant leurs efforts, par délivrer la prisonnière. Une autre fois, Belt couvrit une fourmi de terre, ne laissant dépasser que la tête. Une autre fourmi, qui passait, aperçut la patiente et, ne pouvant la tirer d'affaire, s'éloigna. Belt croyait qu'elle avait abandonné sa compagne; elle était seulement allée à la recherche de renfort. « Elle reparut bientôt avec une douzaine de compagnons, tous évidemment au courant de la situation, car ils vinrent droit au prisonnier et l'eurent bientôt délivré. Il me semble qu'il y avait là plus que de l'instinct. » Selon Huber, quand il s'agit de défendre la république, abeilles et fourmis atteignent les limites extrêmes de l'héroïsme : « On sait qu'on peut partager les fourmis en deux par le milieu du corps sans leur ôter l'envie de défendre leurs foyers. La tête et le corselet marchent encore et portent les nymphes dans leur asile. » J. Franklin rapporte que deux éléphans indiens, poursuivis par des chasseurs, étant tombés dans une de ces fosses couvertes de branches que l'on creuse pour leur capture, l'un des animaux parvint à se hisser hors du trou et ne songea pourtant pas à fuir avant d'avoir porté secours à son compagnon, qu'il aida à sortir en lui tendant sa

(1) Lubbock, *Fourmis, guêpes et abeilles*, 2 vol. Paris, 1880; F. Alcan.

trompe. On connaît le cas d'une mère abeille qui, ayant failli se noyer, fut ranimée grâce aux soins empressés que lui prodiguèrent les ouvrières accourues à son aide. Une fourmi que le naturaliste Latreille avait privée de ses ailes fut soignée par ses congénères, qui couvrirent ses blessures de leur salive. Dans leurs batailles, les fourmis emportent les blessées et les soignent. Plusieurs espèces animales ont l'habitude d'adopter les orphelins. Le singe, — le mâle aussi bien que la femelle, — adopte et élève toujours les petits orphelins avec la plus grande sollicitude.

L'obéissance aux chefs, aux plus forts ou aux plus expérimentés, est strictement observée dans plusieurs communautés animales. Les éléphans, par exemple, vivent en troupes sous la conduite d'un chef choisi parmi les plus sagaces et les plus prudens. Celui-ci règne par la confiance qu'il inspire et par la douceur. Vient-il à commettre quelque faute qui a mis la troupe en péril, on le remplace immédiatement par un autre. La notion de justice existe chez les abeilles, les fourmis, les cigognes, l'éléphant et chez quelques singes; l'éléphant la possède même à un degré remarquable. Cette notion, sans laquelle la conservation et le progrès de l'association seraient impossibles, est d'ailleurs « une des premières à se former. » On sait que, si un troupeau de bœufs sauvages s'éparpille dans une plaine herbeuse, des sentinelles veillent à la sûreté commune. Au sommet d'un dôme de termites, sur un tronc d'arbre abattu, ces sentinelles scrutent l'horizon, prêtes à donner l'alarme si elles voient ou sentent quelque fauve. « En un clin d'œil, les vaches et les bœufs se réunissent alors, et les taureaux prennent place alentour, présentant à l'agresseur un rempart de cornes menaçantes. » Ces vigies, renonçant pour un temps à satisfaire leur appétit, font à l'intérêt général un sacrifice. A leur tour, d'autres viendront occuper le poste de surveillance, afin que les premiers satisfassent à loisir leur faim. C'est un exemple de mutualité. Les buffles en troupeaux se défendent contre le tigre, se le renvoient à coups de cornes et le tuent rapidement. Les chevaux en société repoussent aussi les carnassiers, auxquels ils ne pourraient qu'avec peine résister individuellement. Les hirondelles, les grues, tous les oiseaux migrateurs ne peuvent traverser d'immenses espaces qu'en s'aidant mutuellement et en faisant le voyage par grandes bandes. Les perroquets, les antilopes, les

grues se protègent d'une manière analogue ; les bandes de corneilles, grâce à la perspicacité et à la conscience de leurs gardes, ne se laissent presque jamais approcher (1). M. Edwards a décrit les sociétés de corbeaux dont les colonies occupent, dans certains bois, une étendue considérable et dont les membres s'élèvent à plus de 200 000 individus. D'après Abbott, les corbeaux auraient vingt-sept manières de crier, chacune ayant un rapport certain avec une manière d'agir.

On rabaisse la moralité élémentaire des animaux en la réduisant à une sorte d'instinct automatique et aveugle, où l'intelligence n'aurait aucune part. L'animal est plus intelligent qu'on ne croit. On ne saurait même refuser aux animaux supérieurs un certain sens de la finalité et une certaine réflexion, qui sont des conditions élémentaires de la moralité. Étienne Geoffroy Saint-Hilaire raconte qu'un chimpanzé, récemment arrivé au Jardin du Muséum, se suspendait à une corde portant un nœud dans sa longueur ; il voulut d'abord défaire ce nœud au-dessus de sa tête, tandis que son poids, tirant au-dessous, tendait à le serrer. Après quelques efforts, il remonta le long de la corde, au-dessus du nœud, et se tenant renversé, la tête et les bras en bas, il parvint à dénouer la corde en faisant passer dans le lacs le bout de la corde demeuré libre. M. Renouvier reconnaît qu'il y a là un talent de tirer des conclusions, mais objecte qu'il n'y a pas conception d'un syllogisme ou d'une suite de syllogismes. — Certes, répondrons-nous, le singe aurait été bien embarrassé de mettre son action sous forme syllogistique ; mais un membre de l'Académie des sciences, suspendu à une corde et ayant à la dénouer, pourrait être tout aussi embarrassé que le singe, s'il lui fallait n'agir qu'à la condition de mettre son action sous forme de syllogisme : — Tous les corps sont pesans ; or, j'ai un corps, donc mon corps est pesant ; un corps pesant suspendu au bout d'une corde nouée serre le nœud par sa pesanteur, or, mon corps est suspendu à une corde nouée, donc il serre le nœud par sa pesanteur ; un corps suspendu au-dessus du nœud d'une corde n'exerce plus de pression sur ce nœud, or, je me suspends au-dessus de la corde, donc, je n'exerce plus de pesanteur sur le nœud, etc., etc. Un membre de l'Académie des sciences ne syllogise pas plus que le singe, quoiqu'il ait la *parole*, condition

(1) M. Houssay, *Revue philosophique*, mai 1893.

essentielle pour mettre un raisonnement en *forme*, comme les lettres sont essentielles pour faire de l'algèbre.

Certains anthropoïdes sauvages cassent des rameaux et s'en servent pour chasser les mouches. Le gorille poursuivi par le chasseur brise une grosse branche et s'en fait un formidable bâton. Darwin a vu un jeune orang qui eut de lui-même l'idée de faire d'un bâton un levier. Une troupe de babouins, poursuivie par Brehm, se réfugia sur une hauteur et, de là, fit tomber sur l'agresseur une grêle de projectiles. Certains singes savent choisir les pierres les plus aiguës et s'en servir pour ouvrir les huîtres. Ils savent aussi se servir de pierres pour casser les noix. M. Romanes a vu un cebus apprendre tout seul, après bien des efforts, à dévisser et à revisser une vis, puis appliquer sa découverte à d'autres vis et devenir assez habile à cette opération. M. Romanes a appris à un singe la numération jusqu'à cinq : demandait-on au hasard deux, trois, quatre, cinq pailles, le singe présentait le nombre demandé. L'homme a des « concepts » et des signes de concepts, qui sont les noms; la conception des qualités générales et les signes de valeur dénominative manquent à l'animal. Celui-ci, dit M. Romanes, n'a que des signes « dénotatifs, » c'est-à-dire s'appliquant à des objets particuliers, à des actes particuliers, à des qualités particulières. Quand un perroquet appelle un chien ouaou-ouaou (ce qui s'apprend aisément à un perroquet comme à un enfant), l'on peut dire en un sens qu'il nomme le chien; mais, dit Romanes, il n'y a pas là « prédication » de caractères appartenant au chien. — Si fait, peut-on répondre, il y a là reconnaissance du caractère aboyant et de la voix appartenant au chien. — Mais « il n'y a pas énonciation d'un jugement à l'égard du chien. » — Il y a cet implicite jugement : voilà la bête qui fait ouaou-ouaou (2). Le perroquet et l'enfant très jeune sont à peu près au même point. Si j'appelle un chien par son nom et que je lui donne un ordre, il comprend parfaitement mon langage; donc il parle lui-même intérieurement dans son imagination; donc, s'il avait le larynx fait comme moi, il pourrait lui-même prononcer son nom ou le mien et il ne se

(1) Un perroquet, appartenant à une famille de ma connaissance, a l'habitude de dire, *bonjour, monsieur*, ou *bonjour, madame*, selon qu'il a affaire à un sexe ou à l'autre, sans se tromper jamais. Un jour, un prêtre en soutane s'approche; le perroquet commence . *bonjour, ma...*, puis, devinant un autre sexe que le féminin, s'arrête décontenancé et muet.

(2) Romanes, *l'Intelligence des animaux*. Paris, Alcan.

tromperait pas dans l'application de ces noms; il ne me prendrait pas pour lui ni lui pour moi. Il ne confondrait pas manger avec boire et, ayant faim, il pourrait lui-même substituer le mot *manger* à ses petits cris d'appel suppliants en face d'un bon morceau. En tout cas, le singe le ferait, et il est impossible ici de méconnaître des jugemens encore grossiers, concrets sans doute, mais que la possession de signes pourrait rendre plus abstraits et plus subtils. L'énorme infériorité du singe par rapport à l'homme est dans son langage; il en a un cependant. Le gorille, en marchant à l'ennemi, pousse un cri perçant qui rappelle le cri de guerre du sauvage, et, comme les athlètes, il se frappe la poitrine avec les poings. On sait qu'un récent observateur, M. Garner, a phonographié les cris et articulations des singes et y a cru découvrir une langue rudimentaire. Il y aurait, par exemple, un mot particulier pour boire, un pour manger. Certains cris spéciaux annoncent le danger; les compagnons comprennent parfaitement ces cris et accourent à la défense de la communauté. Darwin raconte qu'un gibbon savait moduler une octave. Les chimpanzés noirs se réunissent parfois en certain nombre pour donner une sorte de concert bruyant; ils font alors de la musique en tambourinant avec des bâtonnets sur des bois creux, comme font certains nègres d'Afrique. De l'instinct musical à l'instinct de la parole il y a une distance que l'homme seul a su complètement franchir. Les chimpanzés, gorilles, orangs et autres grands singes vivent seulement en familles ou en petites bandes, parfois isolés. Ils n'ont pas l'esprit de sociabilité large qui distingue l'homme; c'est probablement une des causes qui ont arrêté leur développement; mais, dans de meilleures conditions, plus favorables à la sociabilité, ils auraient pu atteindre un état mental, social et moral beaucoup plus élevé. La sensibilité du singe, par la conscience et parfois la réflexion qu'elle implique, a des traits humains. Un jeune chimpanzé du capitaine Pagne, en arrivant à bord, tendit de lui-même la main à quelques marins qui lui plurent et la refusa à d'autres. Les anthropomorphes caressent et embrassent les êtres qu'ils affectionnent; le vieux gorille punit les jeunes en les souffletant. On a vu des femelles sauvages du genre gibbon laver soigneusement le visage de leurs petits dans l'eau de la rivière. La femelle du gorille chasse les mouches qui s'approchent de son enfant endormi. Une guenon anthropoïde du jardin zoologique de Dresde

avait une grande affection pour M. Schœpf, le directeur; quelques instans avant de mourir (elle était phtisique), « elle entoura de ses bras le cou de M. Schœpf, regarda longuement son ami, l'embrassa trois fois, lui tendit une dernière fois la main, et expira. »

James Malcolm, « observateur exact » selon Romanes, avait embarqué avec lui deux singes sur un bateau. Un jour, le plus jeune tombe à la mer; à cette vue, son compagnon s'agite fiévreusement, saisit d'une main le bord du navire, et de l'autre tend à son camarade le bout d'une corde qu'il avait enroulée autour de son corps. La corde n'était pas assez longue; mais les matelots, témoins étonnés du fait, en jetèrent une autre à laquelle le noyé put s'accrocher Leur action secourable ne faisait que *continuer* celle du singe. Au Brésil, Spix a vu une femelle de singe *Stentor Niger* qui, blessée d'un coup de feu, rassembla ses dernières forces pour lancer son petit sur les rameaux voisins; ce devoir maternel rempli, elle tomba de l'arbre et expira. Le capitaine américain Hall fut témoin d'un fait analogue à Sumatra: « Le premier coup de feu, dit-il, brisa le grand orteil de la mère, qui poussa un cri horrible. Puis, soulevant à l'instant même son enfant aussi loin que ses grands bras lui permettaient d'atteindre, elle le lâcha vers les dernières branches, qui semblaient trop faibles pour la supporter elle-même... A partir de cet instant, la pauvre mère sembla s'oublier pour ne plus songer qu'au sort de son enfant. Jetant, de moment en moment, un coup d'œil vers l'extrémité de l'arbre, elle exhortait son petit avec la main à s'échapper au plus vite. Elle semblait lui tracer la route qu'il devait suivre pour gagner, de branche en branche, les parties sombres et inaccessibles de la forêt. La seconde décharge étendit l'animal à terre (1). »

Bien connus sont les dévouemens des singes cynocéphales qui vivent en grandes troupes. Les mères, dans le danger, n'abandonnent point leurs petits et s'exposent à la mort pour les défendre. On a souvent cité, d'après Bœhm, le cas de ce vieux mâle qui, voyant un jeune attardé et près d'être saisi par les chiens, marcha au-devant d'eux, prit dans ses bras le jeune menacé et l'emporta en triomphe.

Le sentiment maternel est très développé chez la femelle d'une

(1) Franklin, *Vie des animaux*, t. I, p. 46.

multitude d'animaux. Parmi les volatiles, il est bien souvent poussé jusqu'à l'héroïsme. Une cigogne blanche, surprise avec ses petits dans un incendie qui éclata à Delft, et se voyant incapable de les emporter, se laissa brûler avec eux.

Les chasseurs d'ours blancs, de lions, de phoques, etc., savent comme la femelle est toujours prête à se sacrifier pour défendre sa progéniture. Des femelles d'éléphans étaient poursuivies par des chasseurs, qui avaient mis le feu aux broussailles au milieu desquelles elles se cachaient avec leurs petits; elles puisèrent, tant qu'il leur resta de vie, de l'eau et du sable et en couvrirent leurs petits pour les protéger contre les flammes. A Montpellier, un théâtre fait de bois brûlait; une chatte tout effarée parvint à grand'peine à s'en échapper. Sitôt en sûreté, elle se rappela ses petits, que la frayeur lui avait sans doute fait oublier, et on la vit s'élancer de nouveau au milieu des flammes. Bientôt elle reparut tenant un petit dans la gueule; les pompiers apitoyés la secoururent de leur mieux avec l'eau des pompes; malheureusement l'incendie était trop violent : la chatte, victime de son dévouement maternel, périt dans les flammes. M. Milne-Edwards raconte, dans les *Annales*, le fait suivant dont il a été témoin : dans une volière, parmi des oiseaux de différentes espèces, vivaient deux mésanges. L'une d'elles, un jour, se prit de querelle avec un oiseau à gros bec, qui eut tôt fait de casser l'aile à la pauvrette et de la plumer en outre presque à moitié. Dans cet état, la mésange ne put remonter sur le perchoir, elle resta couchée à terre. L'autre mésange, alors, d'apporter tout ce qu'elle put trouver de doux pour faire une sorte de nid à la blessée; puis, comme la nuit était fraîche, elle couvrit de son aile le dos déplumé de sa compagne. Elle la soigna ainsi pendant huit jours, lui apportant à manger, la réchauffant le soir de son aile étendue. Mais la mésange blessée ne put guérir et la seconde mésange ne lui survécut que huit autres jours. M. Milne-Edwards demande s'il faut ici prononcer le mot d'instinct ou celui de bonté.

Chez une personne de ma connaissance, un serin vénérable, de dix-huit ans, voyant les moineaux du jardin voltiger autour de sa cage pour recueillir avidement les grains qui en tombaient (c'était l'hiver), se mit à arracher de grosses miettes du pain qu'on lui donnait et dont il était très friand; puis, à travers les barreaux, délicatement, il les passa, les déposa dans le bec même

des affamés. Désormais le serin charitable eut ses pauvres. Parmi les oiseaux et les insectes, il est beaucoup d'espèces qui servent habituellement les vieux avec empressement et soignent les malades. Blyth a vu des corbeaux indiens nourrir généreusement leurs compagnons aveugles. Des fourmis observées par sir John Lubbock soignèrent pendant cinq mois une compagne estropiée. M. Letourneau a vu une vieille serine impotente nourrie bec à bec, pendant plusieurs années, par ses descendans. On voit que chez les animaux, il y a déjà de l'*humanité* et de la pitié. Ils n'ont pas lu *Zarathoustra!*

IV

En somme, grâce à la vie en commun, la moralité se développe chez les animaux : divers sacrifices, l'accomplissement accidentel ou régulier de certains devoirs, deviennent nécessaires. Il se produit une restriction des actes, chacun ne pouvant plus se livrer sans frein, au sein de la communauté, à ses passions et appétits (1). De plus, à la justice élémentaire se joint une sorte de charité instinctive, qui peut aller jusqu'au dévouement. La morale des animaux est, comme la nôtre, la lutte contre la lutte pour la vie; elle est l'organisation en société, le dévouement à la cause commune. La question sociale a été posée par le monde animal comme par le monde humain, « avec cette différence, a-t-on dit, que, dans le premier, elle a été déjà résolue. » La morale des pseudo-darwinistes et des nietzschéens n'est pas même vraie des bêtes, et on voudrait en faire la règle des hommes!

Toutes les théories qui prétendent justifier l'égoïsme exclusif et absolu au nom de la biologie reposent sur une interprétation inexacte des faits. Si vivre, c'est agir, il n'en résulte pas que ce soit toujours agir *pour* soi, comme le soutient Nietzsche, en opposition avec Guyau. Remarquons que les idées de division et d'union sont toutes deux essentielles à l'idée même de l'*existence* concrète et finie; mais ces deux idées ne doivent pas être mises sur le même plan : c'est l'union qui est la loi supérieure et finale de l'existence même. La monade isolée et sans fenêtres ne pouvant exister, le prétendu « atome » des physiciens est composé de parties qui, sans doute, diffèrent et, par là même,

(1) Voyez Vianna de Lima, *l'Homme selon le transformisme*. Paris, 1890; Alcan.

s'opposent en une certaine mesure, mais qui n'en sont pas moins unies, grâce à la synthèse finale des élémens.

Au point de vue physique, le mouvement est tantôt centripète, tantôt centrifuge, ce qui suppose attraction et répulsion. C'est une remarque ancienne que l'attraction, à elle seule, concentrerait l'univers en une masse immobile; que la répulsion, à elle seule, l'éparpillerait dans l'infini. Quelle que soit l'explication dernière de ces deux grandes directions du mouvement, toutes les deux subsistent comme faits. Ce n'est pas sans raison que les philosophes français du XVIIIe siècle et ceux de la première moitié du XIXe, notamment Fourier, Pierre Leroux et Auguste Comte, ont vu une naturelle analogie entre l'attraction astronomique et l'attraction sociale, comme entre les forces centrifuges de l'astronomie et les forces de dissolution qui agissent au sein des sociétés. Le même contraste se retrouve dans cette société en petit qu'est l'être vivant. Ce dernier manifeste, lui aussi, des directions centrifuges et des directions centripètes, des oppositions et des harmonies, des antithèses et des synthèses; mais nous avons vu que, en définitive, c'est la synthèse finale qui constitue la vie même. La loi fondamentale est donc sympathie et synergie

Le fonctionnement vital consiste d'ailleurs, du côté physique, en une action et réaction de la cellule et du milieu; l'idée de milieu est, dès le début, inséparable de celle d'être vivant : celui-ci, en conséquence, ne saurait être conçu d'une conception en quelque sorte isolée et objectivement égoïste. Fausse et abstraite idée de la vie que de se la figurer uniquement, avec Nietzsche, comme une sorte d'autonomie et de suffisance interne! Selon nous, *la vie est une existence dont les parties et les phases successives ne sont définissables que dans et par le tout auquel elles appartiennent*. Dès lors, la vie implique une corrélation de toutes les parties entre elles et avec le tout; ce qui n'est autre chose que la *solidarité*. L'organisme unicellulaire est celui qui dépend, pour sa vie et sa croissance, d'une « interaction chimique », non pas encore avec d'autres cellules, mais seulement avec un milieu où ses conditions de vie sont réalisées; l'organisme multicellulaire est celui qui, s'élevant à un degré de solidarité supérieure, dépend d'une « interaction chimique » avec d'autres cellules. Dans l'être unicellulaire, il y a déjà toute une organisation, puisqu'il y a un noyau et du protoplasme. Dans

l'être pluricellulaire, il faut en outre que chaque partie ressente à quelque degré ce qui arrive aux autres et qu'elle réagisse de concert avec les autres. Chez les êtres de ce genre, tout développement exagéré ou toute insuffisance d'un organe compromet la vie de l'ensemble. Aussi les animaux sont-ils d'autant plus forts que la synergie est plus considérable dans l'intimité de leur organisme.

Pour réaliser cette synergie, il faut que les parties s'ajustent continuellement au tout, le tout au milieu extérieur. Cette double adaptation n'entraîne que secondairement et accessoirement la lutte. L' « *équilibre mobile*, » qui constitue la vie, est une concordance d'élémens associés et, par conséquent, quoi qu'en puissent dire les partisans de Hobbes et de Nietzsche, il rentre sous l'idée d'*union*, non de division. La *persistance du type*, qui est la seconde caractéristique de la vie, et où les oppositions éventuelles avec l'extérieur ne sont qu'un moyen de développement interne, est un accord constant avec soi et avec toute la race, dans le passé, dans l'avenir. L'idée d'organe est celle d'un concert de phénomènes simultanés; l'idée de fonction est celle d'un concert de phénomènes successifs. L'atrophie, le dépérissement, la mort sont partout la conséquence du désaccord. Physiologiquement, la vie est une série de mouvemens solidaires, supposant des organes solidaires, eux-mêmes réductibles à des cellules solidaires, à une société de cellules. De tout cela il résulte que l'idée de vie est inséparable de l'idée d'*association;* et, comme toute harmonie d'êtres associés, pour peu qu'elle soit consciente et volontaire, devient moralité, nous avons le droit de conclure que les notions de *vie*, de *société* et de *moralité* recouvrent une identité profonde. C'est l'école française qui a raison contre les écoles anglaise et allemande. La lutte n'est, pour la philosophie française, qu'un mal dérivant des limites de la vie, des obstacles à la vie; elle n'est pas, comme le soutiennent la plupart des philosophes anglais et allemands, l'essence même du vivre. Sous tous les rapports vraiment *essentiels*, l'idée de vie est celle d'un accord en voie de réalisation.

L'harmonie vitale ne tend pas seulement à s'établir entre les divers hommes; même chez les animaux, nous l'avons prouvé, la vie dépasse le moi, et elle le dépasse d'autant plus que les animaux sont plus parfaits, d'abord en organisation individuelle, puis en organisation sociale. Loin d'être, comme se l'imaginent

les demi-savans, en opposition avec la morale, la science naturelle nous montre donc déjà, jusque chez les plus humbles animaux, les premiers linéamens de cette solidarité qui deviendra, chez l'homme, moralité consciente et volontaire.

Un concours, un concert, telle est en moi la vie.
Il est beau de sentir, dans l'immense harmonie,
Les êtres étonnés frémir à l'unisson,
Comme on voit s'agiter dans un même rayon
Des atomes dorés par la même lumière.
Je ne m'appartiens pas, car chaque être n'est rien
Sans tous, rien par lui seul, mais la nature entière
Résonne dans chaque être, et sur son vaste sein
Nous sommes tous unis, égaux et solidaires.
Je crois sentir la rose éclore dans mon cœur,
Avec le papillon, je crois baiser la fleur.
Il n'est peut-être pas de peines solitaires,
D'égoïstes plaisirs, — tout se lie et se tient.
La peine et le plaisir courent d'un être à l'autre,
Et le vôtre est le mien, et le mien est le vôtre,
Et je veux que le vôtre à vous tous soit le mien;
Que mon bonheur soit fait avec celui du monde
Et que je porte enfin dans mon cœur dilaté,
— En dût-il se briser, — toute l'humanité (1)!

ALFRED FOUILLÉE.

(1) Guyau, *Vers d'un philosophe, la Solidarité.* Paris, 1884; Alcan.

LES DEUX VIES

DEUXIÈME PARTIE (1)

EN DÉTRESSE

« Les évènemens qui approchent projettent leur ombre devant eux. »
UN ÉCRIVAIN ANGLAIS.

I

Dans sa chambre de jeune fille, Francine confiait à sa mère le long arriéré de ses douleurs. Confession entrecoupée par les supplications de Mme Favié et scandée, comme un refrain, par ces mots :

— Je divorcerai ! Il faut que je divorce !

— Tu me navres, tout ce que tu me dis me fait horriblement mal, je voudrais prendre pour moi ta peine, je te plains tellement ! Mais plus que ton désespoir c'est ta violence qui m'effraie. Peux-tu mépriser ainsi le père de ta fille ? Comme tu es ulcérée, malheureuse enfant !

— Je ne puis plus dissimuler, je ne le veux plus ! Pendant des années, j'ai tout fait pour le retenir, j'ai dompté mes dégoûts ; humilié ma volonté, tout souffert... J'ai eu tort, c'est fini, fini, archifini !

Mme Favié, avec une impuissance désolée, passa les mains sur

(1) Voyez la *Revue* du 1er août.

ses tempes ; mais se cramponnant à l'espoir d'une réconciliation impossible, d'un pardon surhumain, elle répéta comme si elle avait besoin d'en être plus convaincue encore :

— C'est affreux !... Lischen...

Entre les adultères trop certains, mais dont on ne tenait que l'ombre, ce flagrant délit la hantait en traits de feu, cette femme laide, répugnante ! Elle en eut un haut-le-corps, tant son idée chaste, profonde de l'amour était salie. Et pour la dixième fois, Francine :

— Oui, Lischen... et les autres ! Mais, plus que ce choix abject, ce qui me rend folle, c'est leur impudence. Nier, conçois-tu ? Quand je les ai vus, elle lui souriait comme une fille ! Ah ! c'est fort ! Non, mais oser nier, quand j'ai ses lettres !...

Mme Favié fit taire la colère que lui inspirait son gendre :

— Je ne le défends pas, je ne l'ai jamais aimé ; mais enfin, il peut se repentir, se racheter... avec le temps, qui apaise tout...

Francine, à voix saccadée, reprenait ses griefs, les trahisons qu'une femme flaire à d'imperceptibles riens, le mensonge que l'homme exhale dans la bonhomie de son sourire, la franchise de son regard, la correction de ses vêtemens...

— Et ne cherche pas des circonstances atténuantes, ne dis pas que les hommes sont ainsi. Oui, nous en connaissons qu'un instinct plus fort qu'eux domine : ils ont beau adorer leur femme, — c'est eux qui le disent, — ils la tromperont : le monde les absout, et parfois celle qu'ils font le plus souffrir ; mais Fernand n'est même pas un de ces passionnés... C'est le vice pour le vice. Vois-tu, quand je pense !... Moi qui lui ai apporté beauté, santé, jeunesse ! Et il ne peut m'accuser de ne pas avoir été prête au dévouement, à la tendresse ! Je ne demandais qu'à l'aimer entièrement ; ce n'est pas ma faute s'il m'est devenu odieux, s'il s'est rendu odieux...

Mme Favié était au supplice : cette franchise lui semblait manquer de pudeur, sa délicatesse jugeait cynique la vérité. Et, comme sous le froid aigu du fer, se rouvrait et saignait son ancienne plaie : c'était si vrai, si atrocement vrai, ce que disait Francine : cet abîme qui finit par séparer deux êtres unis jadis par ce qu'il y a de plus intime au monde...

Francine reprit.

— L'affection crée des miracles, le sacrifice endure ce qui répugne le plus ; mais il faut s'aimer ! Depuis des années, nous

nous haïssons. Les mains nous démangent de nous frapper; si ses regards blessaient, je serais morte. Nous avons eu de ces scènes affreuses qui vous laissent dans la bouche un goût de terre et d'où l'on sort brisé, comme d'une maladie. Entre nous, c'est l'irréparable. Cette horreur physique, ce serait déjà bien assez, n'est-ce pas, pour justifier tous les divorces du monde? mais quand tout votre esprit, toutes vos pensées sont ennemis?... Imagine-toi cela : une conscience qui veut vivre, et qu'on étouffe. Et je ne parle pas de mes idées, de mes goûts, de mes préjugés. Non, je parle de cette foi intérieure qui est notre raison d'agir, qu'on l'appelle religion, morale, idée de progrès ou de justice, je parle de cette conviction qui anime les moins croyans et met en eux la divination de vérités éternelles. Cela, c'est le fond de l'être, l'âme réservée : qu'on soit catholique, protestant, israélite, libre penseur, on n'y touche pas, c'est sacré!...

Elle expliquait la crise qui avait suivi son mariage. A ce moment déjà, elle ne croyait plus. Et pourtant, combien elle était pénétrée du grand mystère qui nous accompagne, des sources obscures de la vie aux limbes de la mort; combien elle sentait la puissance indicible qui entraîne les planètes et fait du moindre brin d'herbe un monde ! Elle voyait dans les religions les efforts de l'humanité vers le plus noble idéal, et cet idéal, elle le plaçait dans le bien, le beau, le juste. Elle se rappelait avoir écrit alors sur son album cette pensée de Rivarol : « Il n'y a qu'une morale, comme il n'y a qu'une géométrie; ces deux mots n'ont point de pluriel. La morale... c'est une religion universelle. »

Et tandis qu'elle parlait, elle revoyait, après plusieurs rencontres, où leur sympathie se déclarait, son décisif entretien avec Le Hagre, aux Petites-Dalles, un soir où le soleil, plongé dans l'océan, allongeait un bras de flamme sur l'eau déjà sombre. Des mouettes voletaient, le flux mourait en ondulations calmes. Le Hagre s'était approché d'elle. Les galets crièrent sous ses souliers jaunes. Tandis que leur amie, la bonne Mme Jélyot, repliait sa tapisserie et faisait le ménage de sa cabine, avec la minutieuse manie des vieilles gens, Le Hagre avait parlé ! Il avait su, ou trouvé par hasard, les mots qui convenaient à cette minute. De leurs croyances mutuelles une réciproque erreur avait été cause qu'ils ne s'étaient pas expliqués à fond, — la conviction chez lui qu'elle partageait, ou partagerait vite ses idées, se soumettrait au besoin à ses volontés. Elle, dans son esprit ironique,

avait vu la preuve d'une intelligence large, et dans son émotion discrète, la réserve d'un cœur qui ne se prodigue pas. Ses défauts devenaient autant de qualités. Il l'attirait et l'irritait ; puis il était le premier qui lui parlât sans hypocrisie, car elle prenait son dénigrement, parfois spirituel, pour de la franchise. Elle était dupe de l'illusion ordinaire, le créant à son image, lui prêtant ses propres façons de sentir et de penser. Les paroles qu'il avait murmurées, l'heure, son propre état d'âme, son ignorance de la vie, tout avait déterminé sa préférence fatale, irrévocable, pour cet homme qui allait être le maître de sa destinée, le chef d'une famille nouvelle. Et Francine revoyait dans le passé, comme une autre qu'elle, une petite personne bien prise dans un corsage de flanelle blanche et une jupe bleu sombre, une étrange petite personne aux opinions volontaires et disparates, au cœur généreux et imprudent.

Mal à l'aise chez elle, à l'étroit entre un père immoral qui la gâtait trop et sa mère qui, férue des traditions du passé, n'avait su comprendre ni endiguer ses aspirations de jeune fille nouvelle, elle se butait aux obstacles, en venait à bout, se mariait

Le malentendu moral, le divorce religieux avaient commencé dès les premiers mois. Elle n'avait d'abord rien caché de sa tiédeur à Fernand, l'accompagnait sans déplaisir à la messe, surprise un peu, touchée même de penser qu'il croyait plus que la plupart des hommes. Tout ce qui était sincère l'émouvait. Mais bientôt elle avait souffert de ce que la dévotion de son mari avait d'étroit, sa piété de despotique. Il avait voulu réglementer son existence, la plier, elle, indépendante, d'esprit critique, à une soumission absolue des observances, de la pratique. Alors qu'elle entendait ne relever que de sa conscience, il eût voulu lui imposer tout un système de conduite, qu'elle n'eût pu accepter sans mensonge vis-à-vis d'elle-même, et contre lequel sa franchise se révoltait. Elle s'était souvent demandé comment il conciliait les trahisons et les faiblesses de sa vie de cœur, avec la rigueur de sa vie spirituelle, — problème que sa clairvoyance n'arrivait pas à résoudre. Et de cela encore elle souffrait, s'irritait. Comment cela pouvait-il être ?

Mme Favié se taisait : que de choses elle aurait eu à dire !

— A quoi penses-tu ? demanda Francine d'une voix brusque.

— Ma pauvre enfant, j'écoutais ton réquisitoire. Quand tu me parlais tout à l'heure du mal qu'il t'a fait, j'espérais presque :

il y a dans la douleur quelque chose de si élevé, de si purifiant; je me disais : « Elle souffre, elle pourra peut-être pardonner. » Mais devant ce drame de conscience... Un homme dont toutes les idées sont contraires aux tiennes... Et avec ton caractère!... que puis-je espérer?

— Rien. Mon parti est pris. Pour moi, pour Josette, je veux divorcer!

— Pour Josette! répéta Mme Favié avec une douloureuse incrédulité.

Et elle contempla un long moment le visage bouleversé, s'efforça de lire dans les yeux égarés de souffrance; elle étudiait cette expression inconnue, elle eût voulu pénétrer la femme d'aujourd'hui, épanouie dans la jeune fille d'autrefois, et si différente, quoiqu'elle eût ses traits, son front, sa bouche...

— Explique-moi une chose, fit-elle enfin, la haine ne t'égare-t-elle pas? Comment se fait-il que jamais tu ne te sois confiée à moi? Pendant des années!... Et je voyais si bien que tu étais malheureuse!

— Ah! je me disais : « Je suis à plaindre, tant pis, c'est ma faute, ma faute, — elle se frappa la poitrine, — j'ai voulu l'épouser, j'expierai mon imprudence et mon entêtement, je me sacrifierai au mariage : il y avait là un idéal... Josette à élever, et puis j'espérais toujours... Son inconduite ne s'est démasquée que peu à peu... A l'idée de perdre le bénéfice de la longue patience, j'étais lâche. Et à quoi bon se plaindre? l'orgueil m'en empêchait. Mais quand j'ai compris que je me sacrifiais pour rien, que Josette serait la première à en pâtir, qu'elle souffrait déjà, que mon mari était incorrigible, quand les derniers dégoûts sont arrivés, quand je l'ai surpris dans les bras de cette Lischen, ah! non, je me suis révoltée enfin; je n'ai plus eu qu'une idée, en finir, me sauver, emporter mon enfant; et maintenant c'est fait, n'en parlons plus, ou parlons-en si tu veux, rien, rien, rien ne me fera changer! Vois-tu, seulement à l'idée de le revoir, mon sang s'arrête! Quelle humiliation effroyable : c'est à cet homme que j'ai appartenu!... Entre tant d'autres qui paraissent des êtres intelligens, doués d'esprit et de cœur, c'est à lui que je me suis livrée, et ce que j'ai été pour lui, je ne pourrai plus l'être pour aucun autre. Je suis Mme Le Hagre, sa femme, sa chose. Josette est née! Et c'est une fatalité à laquelle personne ne peut rien... Quoi que je fasse, je ne me reprendrai

peut-être jamais entièrement, et le meilleur de moi s'en est allé dans ces souffrances inutiles!...

Étouffant les sanglots qui lui montaient à la gorge, Francine se raidit, et debout, avec un accent de résolution farouche :

— Je veux le divorce!

II

Deux jours après, en attendant l'arrivée du vieux Marchal, — Ton adorateur, maman, que va-t-il bien s'imaginer? — Mme Le Hagre, dans la bibliothèque, tirait des rayons de gros livres de droit qu'elle feuilletait d'un doigt inexpert, vite embourbée dans des marécages de gloses, des sables mouvans de jurisprudence.

Par les fenêtres entrait une odeur de terre et de feuillages mouillés, la rouille fade de l'automne; et Francine, dans la grande paix d'Aygues-Vives, se sentait mourir de tristesse. D'abord, à chaque minute, elle avait tressailli, — l'attente d'un événement, l'impatience du courrier. Elle avait écrit à son notaire, à Mme de Guertes, aux Morland, elle avait télégraphié à sa femme de chambre, Céline, de la rejoindre avec des caisses de linge, de vêtemens. Rien. Personne. Rester sans nouvelles lui causait un profond énervement.

Les Lurat étaient partis. Bon voyage! Elle ne se doutait pas qu'ils seraient pour elle des ennemis. Le premier soir ils avaient saisi au passage Mme Favié : « Ils prenaient tellement part, pouvaient-ils être bons à quelque chose? » Et leurs yeux pétillaient. Gabrielle, épuisée, ne réfléchit pas que c'est dans le malheur qu'on a besoin d'amis; elle se montra très réservée, parla de désaccords graves, mais non irrémédiables, elle l'espérait. Et comme Mme Lurat lui tapotait les mains :

— Pauvre amie!... Est-ce qu'ils divorcent?

elle eut l'imprudence de répondre :

— Oh! vous allez vite!

Ils en conclurent que les griefs de Francine n'avaient rien de bien grave. Du moment que sa mère... Puis ils s'avisèrent qu'on leur cachait la vérité. Et tous deux : « Est-ce que ce ne serait pas Francine qui... Bien singulière cette jeune femme... Ses idées hardies, son dédain du qu'en-dira-t-on,... cela mène loin! » Les réticences de leur « grande amie » rendaient un fâcheux

son de cloche. Car enfin, si Le Hagre avait tous les torts, pourquoi ne pas le dire? C'est celui qui parle haut qu'on écoute. M. Lurat estima que leur « chère amie » avait manqué de confiance, de tact... ah! le tact! — Il dégustait le mot, comme un bonbon acide. Le lendemain, ils bouclaient, avec une discrétion pincée, leur valise. Charlie avait pris congé le soir même.

Francine ouvrait le recueil des codes, un livre court et massif; pareils à des légions de fourmis, des paragraphes en petits caractères se mirent à défiler, serrés, pressés, innombrables. Des titres plus gros, comme des généraux d'armées, ouvraient la marche des six codes et la réserve des Décrets et Ordonnances. Elle se perdit, errant du code pénal au code de commerce; les paragraphes noirs hérissaient leurs restrictions et leurs menaces, garantissaient à peine d'amende, de prison ou de mort, la propriété des biens, la liberté et la vie des personnes. Elle remarquait les chiffres des articles : on eût dit des numéros d'écrou. D'une page à l'autre surgissaient des salles d'audience, des cellules de détention, de froids cabinets de notaire, pareils à celui de Me Charmois, des études grinçantes du bruit des plumes; elle voyait encore des théories sinistres de prisonniers, le profil de la guillotine dans l'aube. Des noms incompréhensibles l'étonnaient: De la prise à partie, du faux incident civil, mandat et séquestre, servitude... Était-ce étrange qu'elle eût appris tant de choses inutiles et qu'elle ignorât les plus nécessaires? Dire que, malgré l'ironie de son père, qui jugeait superflue la haute culture, malgré l'incompréhension de sa mère redoutant tout libre développement, elle était devenue plus instruite et lettrée que la moyenne des femmes, et qu'elle n'avait pas la moindre idée de ce qu'est la Loi, ce grand filet invisible qui l'enserrait de toute part et dans lequel elle allait se débattre, comme une bête au piège, un secret pressentiment l'en avertissait.

Déjà sa mère avait entassé des objections, invoqué la morale, la religion, l'opinion du monde, le scandale et surtout l'intérêt de Josette. Ce n'est pas seulement par hospitalité qu'elle avait été chercher Marchal à la gare : « Elle veut l'influencer, le mettre en garde. » Qu'espérait-elle pourtant, ne reconnaissait-elle pas elle-même que la vie commune était désormais impossible? » ... D'une autre, Francine comprendrait encore! Mais sa mère, comment, elle qui avait traversé, jeune femme, d'aussi terribles épreuves! Faite pour l'amour et le bonheur, sa vie s'était con-

sumée dans le plus strict des renoncemens; en récompense, elle n'avait trouvé ni la paix de sa conscience, cela se devinait trop, ni le bonheur dans la fille à laquelle elle s'était vouée corps et âme; et devant une catastrophe si pareille qu'elle semblait une dérision du destin, quand sa longue et amère expérience devait l'éclairer, elle ne criait pas à Francine : — « Évade-toi! Affranchis-toi! J'ai trop souffert d'être esclave! » — Non, elle envisageait avec désolation, comme une fatalité qui vous jugule, le renouvellement d'une existence calquée sur la sienne!... — Ah! non! jamais! Cette agonie d'air raréfié, cette mort vivante! Non! non! je veux vivre! Vivre, ce qui effrayait tant sa mère...

Un roulement de voiture sous les platanes : Marchal arrivait.

Mme Favié parut, Francine remarqua son agitation.

— Eh bien! tu l'as mis au fait?

— Tu n'as rien à craindre, il pense comme toi!

Si sûre de son pouvoir sur Marchal, elle rapportait une déception : leur amitié se rejoindrait donc toujours par-dessus des idées différentes? Elle regrettait presque de l'avoir appelé : n'était-il pas un ennemi de l'Église? Et que de fois elle l'avait taxé d'immoralité pour ce qu'elle appelait avec indulgence des paradoxes, tant qu'elle n'en souffrait pas. Pourtant elle ne pouvait, sans injustice, douter de ce vieux cœur fidèle. Marchal, au reçu de la dépêche, était accouru, interrompant sa cure à Vichy.

— D'ailleurs, il est inquiet de la tournure des choses, il prévoit des difficultés. Le divorce n'est pas aussi facile que tu le crois.

Bien, on discuterait cela tous les trois. Francine lui désigna le courrier sur la table.

— Une lettre de Charlie pour toi.

Elle la vit rougir, Mme Favié, trop naïve amoureuse, ne sut déguiser son trouble; une chose si simple, si naturelle, — cent fois, elle avait reçu de ces lettres, — la saisissait à l'imprévu.

— Tu ne lis pas?

Elle connaissait la profondeur du culte que Charlie rendait à sa mère, elle n'en était pas jalouse, elle les trouvait si bien faits pour s'entendre : elle sympathisait avec le jeune homme plus qu'il ne le croyait, mais elle avait quelque dédain pour ses idées, qu'elle jugeait hautes, mais étroites : de là entre eux des taquineries, ou des silences contraints. Mais il lui avait baisé la main si fraternellement en prenant congé d'elle, il s'était mis à ses ordres avec tant de délicatesse, qu'elle en restait touchée.

Mme Favié n'acheva pas sa lecture, le cœur lui faisait mal, les lignes dansaient, elle balbutia :

— Je vais dans ma chambre.

Moins absorbée, Francine eût été frappée de l'insolite sortie, presque une fuite. Elle ne l'attribua pas au souvenir de Charlie, à sa présence occulte, et cependant une sorte de corrélation insaisissable devait rester dans son esprit.

Mme Favié, seule, s'enferma. La force des émotions que lui causait le malheur de sa fille n'avait point diminué les siennes, les avait seulement refoulées, comme une vague en refoule une autre. Sa passion victorieuse refluait en nappe, submergeait tout. Ce morceau de papier lui brûlait la main; elle éprouvait la même palpitation que lorsque, dans la nuit, elle avait entendu les pas s'arrêter dans le couloir; et, comme alors, elle subit l'impérieuse humiliation de cacher Charlie. Qu'on la devinât, elle se voyait perdue; l'amour n'évoquait pour elle que péril, honte, frissons de mort, angoisses délicieuses et terribles. C'est seulement après son premier entretien avec Francine, qu'elle avait compris combien Charlie lui était indispensable. Avec quel instinct de possession elle l'avait emmené dans son boudoir, et là, au craquètement de la première flambée d'automne, des pommes de pin en braise, du bois clair à mille étincelles, comme elle s'était à plein épanchée! Elle revoyait son regard attaché à elle; il suivait sur sa robe les reflets dansans de la flamme. Il l'avait plainte comme s'il ne se fût agi que d'elle; il eût provoqué Le Hagre si elle y eût consenti; et en dépit de lui-même, un bonheur égoïste et puissant l'envahissait, une envie folle de respirer ses cheveux, de baiser ses doigts. Cher Charlie!... Mais non, elle ne devait pas. Elle ne s'appartenait plus... de femme, elle redevenait mère.

Cette lettre, à peine la comprit-elle. Il parlait de déplacement subit: un coup de foudre; elle avait dû voir les journaux, l'incident Cometroy, l'interpellation à la Chambre? Le ministre exilait le régiment à Verdun. Mais non! elle ne savait pas! Elle sonna, se fit apporter le *Gaulois* et le *Figaro*, brisa les bandes. Le fameux incident, Charlie en avait plaisanté; une tempête dans un verre d'eau, deux femmes d'officiers refusant de rendre visite à la comtesse de Cometroy, d'ailleurs charmante, parce qu'elle était une divorcée. C'eût été différent si, au lieu d'un lieutenant, elle eût épousé le colonel... Cette brouillerie de femmes avait mis sur pied le corps d'officiers, causé quatre duels, ameuté la

presse, et failli culbuter le Ministère. Conclusion : on envoyait les têtes les plus chaudes se rafraîchir en des garnisons de Bretagne ou d'Auvergne, et sous huitaine, le 38e dragons gagnait par étapes Verdun, arrêts de rigueur déguisés, garde d'honneur à la frontière, tout ce dont Charlie se fût passé, car pour les permissions, rien à espérer avant le calme; et avec les journaux!... Une permutation, il n'y pouvait penser; la camaraderie d'ailleurs le liait. Il était au désespoir et maudissait la terre entière; mais il la reverrait avant son départ, il voulait la revoir, il fallait qu'il la revît : il la suppliait de le relever de la promesse qu'elle avait exigée de lui, de ne pas revenir avant qu'elle le permît; elle n'aurait pas cette cruauté. Qu'allait-il devenir là-bas, sans elle?...

Elle comprenait enfin : Charlie s'éloignait, et au premier moment elle n'en eut presque pas de peine; elle l'adorait tellement, qu'il ne lui manquait pas encore; il était là, elle le voyait, elle lui parlait; et cela lui laissait une sécurité qu'elle n'eût pas goûtée, lui présent. Elle préférait que ce fût une fatalité momentanée qui les séparât. Elle n'aurait pas à le faire souffrir, car elle avait beau s'illusionner, elle savait, à son intime effroi, qu'un pareil amour, si longtemps ignoré d'eux-mêmes, portait en soi un germe d'inquiétude et de souffrance, était précaire et menacé.

III

Marchal ne sortit de sa chambre qu'après le second coup de cloche et lorsque Jean, d'un ton confidentiel, fut venu l'avertir que le cuissot de chevreuil serait trop cuit. Cette crainte triompha des coquetteries du vieillard, qui descendait cosmétiqué, parfumé, portant beau dans un smoking étoilé de la rosette rouge. Il appréciait le cuissot de chevreuil. Son estomac survivait à ses mauvaises jambes, à son foie souffrant, à son grand corps raidi de rhumatismes, à son visage qui n'était plus qu'une ruine au nez proéminent, mais une ruine éclairée par deux yeux bleus luisans d'une intelligence sarcastique. Mme Favié lui sourit, il demanda à Francine la permission de la baiser au front; les plus honnêtes femmes ont de l'indulgence pour ces hommes, dont chaque geste est un hommage, et dont la galanterie respectueuse apparaît celle d'un autre temps.

Comment Mme Favié n'eût-elle pas été touchée par une ferveur si ancienne! Elle oubliait ce que cette adoration sans espoir

avait eu parfois d'importun, et de quel innocent et un peu cruel despotisme elle l'avait avivée. Le vieillard, un an après la mort du comte, avait demandé sa main Et le monde, qui voit en tout le côté positif, n'eût point trouvé si choquante cette union, malgré la disproportion des âges, car la notoriété du jurisconsulte, son aisance qu'il dépensait au bien, sa chaire d'histoire des législations comparées au Collège de France, faisaient poids. Mme Sébastien Marchal? — Non, tout de même...

Le café servi dans la bibliothèque, elle insistait pour qu'il fumât son cigare; il était alors plus lucide et tout à fait lui-même. Entre deux bouffées bleues, il l'épiait discrètement et songeait, avec un regret mêlé d'envie, à tout ce qu'une pareille femme représentait de bonheur perdu; quel dommage! Et tandis qu'elle glissait à portée de sa main un cendrier, il admirait la grâce tour à tour vive et paresseuse de sa démarche. Il remarqua qu'elle avait relevé sa coiffure, et qu'un tour particulier du chignon fauve la faisait paraître beaucoup plus jeune.

Il s'attendait à la trouver triste, mais c'était une tristesse active et nerveuse qui la changeait. Il vit repasser dans ses yeux si beaux une expression qui l'étonna. Il lui en vint un élancement de jalousie; il connaissait les femmes et se trompait rarement : « Serait-elle aimée? Aimerait-elle?... » Et il pensait : « Que n'ai-je vingt ans de moins!... Il n'est pas possible, il n'est pas humain qu'elle échappe à toute loi du cœur... plus elle aura tardé, plus le feu de passion qui couve éclatera violent! » Il s'attrista : « Le verrai-je? » L'idée de la mort l'assaillit, il aimait la vie, et l'image saisissante des *Pensées* de Pascal le poursuivait : ces êtres chargés de chaînes, voyant chaque jour égorger quelques-uns d'entre eux, attendant leur tour et « se regardant les uns les autres avec douleur et sans espérance, » telle était la condition des hommes. Stoïque, il secoua l'obsession, avec la cendre de son cigare.

Elle soupira :

— Auriez-vous cru cela, mon ami? Ma pauvre Francine!

Il répondit à sa propre idée :

— Mais c'est une enfant: Ah! la jeunesse! Souffrir! Bah! Elle aura le temps d'oublier, elle se refera une vie, deux vies, trois vies!...

Mme Le Hagre rentrait.

— Ma mère vous a dit, monsieur Marchal...

A mesure qu'elle parlait, il la regardait avec plus d'attention triste et grave; elle lui montrait les lettres de Lischen; aucune surprise; il en avait tant vu. Quand elle se tut, il inventoria, d'un air d'attention absente, les murs de la pièce : en des cadres d'or, les bonnes figures du grand-père Jacques et de la grand'mère Herminie se faisaient face, et sur un autre panneau, une aquarelle montrait, près de son alezan Rob-Roy, le comte Favié en habit rouge, le fouet de chasse en main; conservé généreusement par sa femme, il semblait attester, malgré tout, l'indissolubilité du mariage. Hier encore, une grande photographie de Le Hagre faisait vis-à-vis, Francine l'avait fait disparaître : elle ne pouvait la voir sans horreur.

Marchal jeta son cigare.

— Eh bien! causons.

Il serra la main de Francine.

— Divorcez, mon enfant.

Et regardant Mme Favié, — il lui en coûtait tant de lui déplaire!

— Chère amie, pardonnez-moi de vous peiner; oui, le divorce blesse des usages et des idées respectables; oui, c'est un déplorable remède, il ne guérit pas toujours. Malheureusement nous n'en avons pas d'autre. La maison brûle, refuserez-vous de faire la part du feu, parce que cela abîmera le mobilier? Le malade est en danger de mort, hésite-t-on à couper sa jambe infectée, parce qu'il restera infirme? Vous voulez sauver Francine et sauvegarder Josette? Bien. Écartons d'abord le côte-à-côte, le mensonge qui fait asseoir au déjeuner Madame et son amant avec Monsieur revenant de chez sa maîtresse; on parle de la pièce de Chose, du cheval de Machin, on se sourit, c'est charmant, malpropre, admis. Vous préférez une séparation à l'amiable? Elle évite le procès, oui, mais Le Hagre reste le maître de Francine, de Josette, de leurs biens... Car votre régime est celui de la communauté? il est tout et peut tout.

— Passons! fit-elle d'un ton bref.

— Votre mère se résignerait à la séparation de corps judiciaire. J'y vois de grands inconvéniens.

Mme Favié se récriait :

— Pourquoi?

— Parce que c'est toujours le mariage : un seul lien est relâché, la cohabitation. Francine ne se remarierait qu'une fois veuve.

— Elle ne pense pas à se remarier!

— Vous répondez pour elle! Est-ce vrai? Tant pis. Quoi, à vingt-cinq ans, le célibat perpétuel? N'aimera-t-elle plus? Renoncera-t-elle à se refaire une vie honorée, heureuse? Le souhaitez-vous? Trouvez-vous cela bon, équitable?

Mme Favié hésita. Elle ne croyait pas obéir à un intérêt inavoué, mais s'étant sacrifiée, elle ne jugeait pas étrange que Francine l'imitât. C'est qu'après avoir été mère avant tout, une loi mystérieuse et profonde élevait en elle la voix du sang pour sa petite-fille : elle s'était jadis immolée à Francine, et aujourd'hui elle eût immolé Francine pour sauver Josette.

— Oh! reprit Marchal, la séparation ne laisse pas d'autres choix: ou bien le veuvage sans ses nobles regrets, ou bien — ce qu'on a vu trop souvent, — car la nature à ses droits, — toute la tristesse de l'union clandestine qui redoute l'enfant à l'égard d'un malheur: naît-il? c'est la honte, le désaveu; pauvre être adultérin, paria futur. Pour la mère, — pardon, Francine, de cette hypothèse blessante, — c'est le déshonneur, la correctionnelle peut-être, deux mois de prison, deux ans au plus... Vous l'ignoriez? Ne mettons que quinze jours, avec bénéfice de la loi de sursis, ou vingt-cinq francs d'amende, tarif de certaines chambres, la flétrissure est la même. La séparation de corps? Mais à qui profiterait-elle? A Le Hagre, qui, lui, pourrait mener une vie de polichinelle sans qu'il vous soit possible de le faire taxer des cent à deux mille francs d'amende qui sont l'inégale rançon de l'adultère de l'homme. Et toutes les maîtresses qu'il voudrait, il les entretiendrait de votre argent encore! Voudrez-vous vous expatrier? Les juges lui rendraient Josette. Toujours des conflits, référés, instances, l'ignoble lutte. Non, seul le divorce est logique; il ne fait pas de sentiment hors de propos, pas plus que le couteau du chirurgien; il coupe, et les membres sains peuvent revivre.

— A quel prix? dit Mme Favié. Soit, Francine serait libre! Elle aurait marché sur la religion dans laquelle elle a été élevée, sur l'opinion du monde...

Mais Mme Le Hagre :

— D'un certain monde, tout au plus? Malgré l'incident Cometroy, le divorce est entré dans les mœurs.

— L'Église le défend!

— L'Église catholique? précisa Marchal avec un sourire où

s'aiguisait la nuance du protestant. Qu'est-ce qui empêche une croyante de s'adresser en même temps aux tribunaux civils et aux juges ecclésiastiques? Si la nullité, dont les motifs n'ont rien à voir avec les griefs du divorce, est rejetée, Francine restera toujours mariée devant l'Église. Délivrée de son mari, n'est-ce donc rien?

— Mais alors, fit Mme Favié, ébranlée, elle ne pourrait se remarier?...

— Vous y venez?... dit Marchal.

— Ces idées me bouleversent! dit Mme Favié. Et Josette dans tout cela? Qu'en faites-vous? On dirait qu'elle n'existe pas! Que devient-elle?

— Et dans un foyer en discorde, et dans la séparation, que devient-elle? répéta Marchal.

— Vous la sacrifiez!

Francine s'écria :

— Non, mère, ne dis pas cela! c'est faux; c'est mal! Serais-je ici, si l'existence avait été tolérable?

Marchal intervint.

— Ce n'est pas le divorce qui sacrifie Josette; c'est la façon dont on l'applique. C'est la loi inique du partage de l'enfant, cette loi stupide qui continue des droits à ceux qui n'en sont plus dignes!

Mme Favié jeta ce mot de pitié pour le passé, pour le présent même :

— Indigne ou non, ce sera toujours son père.

Francine poussa un cri :

— Maman, tais-toi! Son père? Mais est-ce qu'il l'aime? Est-ce qu'un baiser, un gâteau, un jouet, sont de l'amour paternel? Est-ce qu'il y a de l'affection sans sacrifice? Quand a-t-il souffert? Quand s'est-il imposé une privation? Quand s'est-il respecté pour qu'elle le respecte plus tard? Quand s'est-il abstenu devant elle d'un mot méchant, d'un outrage?

Marchal reprit avec force :

— Le droit du père, de la mère! Connu. Mais un mauvais père, une mauvaise mère, cessent d'être le père, la mère; ils sont déchus. D'où tireraient-ils leurs droits, eux qui ont rompu le pacte qui, tant que leurs petits sont faibles, lie jusqu'aux animaux. Comment, voilà Josette! Si vous en obtenez la garde, et je l'espère bien, son père continuera quand même à la voir à

jours fixes, la recevra chez lui pendant des semaines déterminées ; fort de la puissance paternelle, il surveillera son éducation ; l'émancipera, s'il veut, à quinze ans et la mariera malgré vous ! Chaque jour, il lui sera licite de s'adresser à la justice pour vous faire enlever un privilège, se le faire attribuer ! Mais, voyons, est-ce que Josette ne devrait pas être soustraite à cet homme ? Est-ce que la loi ne devrait pas lui défendre de la voir ? C'est le contraire, elle le lui ordonne. Au besoin elle met sa petite main dans celle d'un agent de la paix ou d'un gendarme, qui la traîne chez M. Le Hagre. Si vous vous y opposez, on vous taxe d'astreintes exorbitantes, 100 francs, 1 000 francs par jour de retard. Si vous enlevez Josette, on vous met en prison et on vous la prend tout à fait. Salomon a prononcé : l'enfant, l'innocent, est coupé en deux. Et tout cela sous le prétexte que le coupable reste le père, la mère ! Laissez-moi rire.

Mme Favié dit d'une voix tremblante :

— Vous voyez bien que le divorce...

— Pas le divorce, la loi actuelle.

Elle soupira :

— L'enfant souffre toujours.

Marchal haussa les épaules :

— Songez à l'asphyxie, à l'empoisonnement d'un foyer de haine ! Que devient l'enfant entre des êtres qui ne se rapprochent que pour se maudire ? Tout, croyez-moi, tout vaut mieux que cette abomination : l'enfant grandissant, témoin de la scélératesse de son père et du désespoir de sa mère, mêlé aux scènes sans dignité, sans pudeur, aux injures, aux coups peut-être, car la haine en vient là : c'est de cet irréparable désaccord et de cet affreux spectacle que Josette souffrirait.

— Mais, la séparer de son père, s'écria Francine, comprends donc, maman, que c'est le salut ! Elle ne le verra jamais que trop, puisque de lui viendront les mauvais exemples ! Mais avec nous, entre toi et moi, elle s'épanouira, elle sera heureuse ! Sa vraie maison, c'est ici... Tu vois bien, M. Marchal le dit : le divorce, pour Josette même !

— Et pour vous, Francine, déclara-t-il. Oui, l'intérêt de l'enfant... Mais, souffrez que je vous le dise, au nom de mon expérience chèrement achetée, vous vous devez aussi à vous-même. L'enfant, mot émouvant entre tous ! Ne soyez pourtant pas dupes d'un mirage ! Combien de temps encore Josette le

restera-t-elle? Chaque heure la transforme. Quelques années et elle se mariera, vous resterez seule avec les tentations de l'ennui et l'angoisse de la solitude. N'aliénez pas vos droits; ils sont aussi touchans, aussi respectables que les siens.

Et se tournant vers Mme Favié :

— Vous parliez de séparation. Mais c'est alors que Josette souffrirait. Je ne crois pas, je ne puis admettre que la vie de Francine soit finie : elle aimera un jour, c'est son droit envers sa fille, son devoir envers elle-même. Croyez-vous qu'un beau-père, un brave cœur, — il s'en trouve, — un homme qui pourra chérir Josette sans se cacher ne vaudra pas mieux que celui qu'elle verrait furtivement venir, s'en aller de même, et dont un beau jour elle devinerait la situation fausse? Si elle doit avoir des frères et des sœurs, est-ce que vous ne préférez pas qu'ils soient légitimes, qu'ils soient ses égaux, et non des déclassés, et forcément peut-être des ennemis? Je vous blesse, mon amie, vous ne voulez pas que je puisse songer à ce que Francine se remarie; prenez garde de souhaiter, alors, ce qui vous révolte aujourd'hui!

Il s'était levé, dominant de sa haute taille les deux femmes :

— N'engagez pas l'avenir, Francine; ne renoncez pas à la liberté, vous en avez besoin pour votre enfant. Luttez de toutes vos forces pour la ravoir, cette liberté sans prix; vous aurez, je le crains, assez de mal.

Mme Favié frémissait :

— Vous avez beau dire! On s'est uni pour la vie, on s'est aimé, on a mis au monde un être formé de la chair et de l'âme de l'homme et de la femme, et un jour on se déclare : « Allons chacun de notre côté et partageons l'enfant! » C'est odieux.

— Pas plus que la mort, dit Francine.

— Autant.

— Non, la mort est irréparable, le divorce ne l'est pas.

— La femme ne peut appartenir, vivante, qu'à son mari vivant, reprit avec passion Mme Favié. Qu'apportera-t-elle à un autre? Que lui reste-t-il? Tu le disais toi-même : on lui a tout pris, son cœur, sa pudeur; elle n'est plus à elle.

Francine dit :

— Les veuves se remarient.

— Leur mari ne les rencontre pas, au bras d'un autre homme. Pour moi, ça ou l'adultère, cela se vaut.

Francine se croisa les bras; elle était d'une pâleur extrême.

— Et après? Veux-tu que je meure? Que faire? Que devenir? Oui, j'en suis là!... Oui, plutôt que de reprendre ce collier, j'irai me jeter à la rivière; on m'y contraindrait que je n'aurais d'autre ressource que de le tuer ou de me tuer! Mais tu n'as donc jamais haï?

— J'ai essayé, dit la mère, inclinant son visage, je n'ai pas pu. Je n'ai su que souffrir.

— Tu as eu tort, c'est de la souffrance perdue!

Mme Favié la regarda tendrement, les yeux pleins de larmes.

— Est-ce à toi de me le reprocher?...

Francine se jetait à ses genoux :

— Maman!

Elles s'étreignaient, le cœur broyé! Quelle détresse : tant s'aimer, et si peu se comprendre! Marchal ému se disait : « Ah! les femmes, éternelles mineures! La raison les irrite et le sentiment les mène : Francine vient de persuader sa mère en l'embrassant. »

Mme Favié relevait le front, et avec ce don généreux d'elle-même, cette abnégation qui la parait de tant de noblesse :

— Tu es maîtresse de ton sort, en effet; je dois te soutenir, ma chérie, et je le ferai de mon mieux : ma place est à ton côté.

— Elle n'a jamais eu tant besoin de vous, dit Marchal; le monde est méchant, Le Hagre connaît le Code dont vous ignorez le premier mot, et vous êtes partie en guerre trop tôt, ma petite Francine.

Il la vit stupéfaite :

— Eh oui, les tribunaux ne rouvrent que dans trois semaines, les avoués et les juges sont en vacances. Combien j'aurais préféré que vous missiez ce temps à profit. Le Hagre sort, vous le faisiez suivre; il y a des agences pour cela. Et quelle aubaine de le pincer! Irrités tous deux, des scènes étaient inévitables : vite, de bons témoins! S'il avait osé vous frapper, rien de mieux!

Francine eut une moue de dégoût; mais Marchal :

— Ne faites pas la petite bouche. Vous rendiez votre divorce infaillible!

— Il ne l'est pas?

— Mais non, il ne l'est pas!... Avec vos preuves? — Avec vos preuves! Soyez calme... Je parie que vous ne savez seulement pas quand notre loi accorde le divorce?

— Non, on ne me l'a pas appris! Comment le saurais-je! Quand on est la femme d'une canaille ou d'un fou? Quand un désaccord religieux et moral...

— Diable! comme vous y allez! D'abord, on ne peut divorcer d'avec un fou, même incurable, — c'est odieux?... tant pis! — ni d'une canaille; ainsi on vous laisserait très bien pour compte un voleur condamné à trois ans de prison, comme c'est arrivé à une pauvre dame de mes amies! Les dissentimens religieux sont fort pénibles, mais on ne divorce pas pour cela. Et si votre mari disparaissait et prolongeait son absence, pas davantage...

— Mais que faut-il donc, si des raisons aussi fortes!... demanda Mme Favié avec vivacité. Elle repoussait le principe; mais elle ne comprenait pas que sa fille, une fois résolue à tout, n'obtînt pas justice rien qu'en la demandant.

Marchal dit :

— Vous êtes-vous jamais pesées sur une balance de salle de gare? Vous savez qu'il est parfaitement inutile d'offrir à la balance des billets de banque, de l'or, de l'argent; les pièces de deux sous seules lui agréent, et dès qu'elle en a avalé une, crac! l'aiguille tourne sur le cadran des poids et une tablette de chocolat sort du tiroir. Eh bien, il n'y a, retenez cela, que deux causes favorables de déclenchement pour forcer la balance, je veux dire le Tribunal, qu'il le veuille ou non, à vous délivrer la tablette, le divorce.

— Je suis curieuse de les connaître! dit Francine dont le petit pied frétillait rageusement.

— Votre mari n'a jamais subi une peine afflictive et infamante? Il n'a été condamné ni à mort, ni aux travaux forcés, ni à la déportation, ni...

— Vous vous moquez!

— Tant pis! Une chance de moins. L'autre, ne cherchez pas, c'est l'adultère, mais prouvé, é-ta-bli : j'insiste. Vos lettres? Nous allons y venir... En dehors de ces deux déclics, la balance de Thémis est maniaque et folle : tiens! l'aiguille tourne! tiens! elle ne tourne pas! Le tiroir délivre le chocolat! Non, il ne marche plus! Pourquoi ce détraquement! Le système est pourtant récent, et au millésime de 1884. — C'est que ce n'est plus un mécanisme impersonnel qui actionne la balance, mais le doigt du juge, pas forcément impartial. Car tout ce qui, sous le nom d' « excès, sévices, injures graves, » englobe les diverses pos-

sibilités du divorce, est laissé à son appréciation, c'est-à-dire à ses erreurs ou à ses préjugés. Les excès sont les actes qui mettent la vie en danger. Le Hagre n'a jamais?... Sévices : il ne vous a pas battue devant un ami ou un domestique?

— Il n'aurait plus manqué que ça!

— Injures graves! Vous a-t-il outragée en paroles, par écrit?

— Mais, dit Francine, il n'est pas une intonation de sa voix qui n'ait été pour moi, en ces six années. une insulte et ne m'ait fait monter le sang à la figure.

— Pourriez-vous me citer quelques-unes de ces paroles et les témoins qui les ont entendues?

— Vous me prenez au dépourvu... mais il n'y en a pas une, il y en a cent!

Marchal la regardait avec une pitié affectueuse ; tant de bonne foi le désarmait :

— C'est bien ce que je craignais... Allez! vous auriez du mal à m'en citer qui remplissent les conditions requises. Le Hagre était trop mesuré, trop façonné au langage de son monde, du vôtre, pour employer des expressions grossières, trop prudent pour qu'on pût les entendre. C'est comme les scènes d'outrages, citez-m'en une seule! Voyez-vous, ce qui manque le plus, dans un certain monde, c'est le témoin, l'indispensable témoin... Vous affirmez! Mais on n'a pas à vous croire, on ne vous croit pas; ce que vous dites ou rien, même chose! Des preuves! Des témoins! Ne sortez pas de là! Parbleu! Vous vous respectiez trop pour vous donner en spectacle à des étrangers; vous laviez, comme on dit, — pardon! — votre linge sale en famille! et je sais quel discret silence vous avez trop longtemps gardé... Cela vous nuira plus que vous ne pensez.

— Mais enfin, quand l'incompatibilité est telle!...

— L'incompatibilité n'est pas une cause de divorce : on l'a repoussée quoique ce fût peut-être la seule qui fût vraie, la seule qui rendît vraiment la vie insupportable. Voyez-vous : on n'a osé restaurer le divorce que peureusement, étroitement; ce n'est pas une porte, c'est un soupirail qu'on a ouvert dans la geôle du mariage : les honnêtes gens avec leurs scrupules y passent à grand'peine ; c'est lourd, les scrupules! Seuls, ceux que leur conscience ne surcharge pas, s'évadent lestement. Le plus triste ou le plus drôle, c'est que les honnêtes gens, quand ils veulent s'en aller à peu près proprement, ne le peuvent pas.

Ils tournent la loi, — bien forcés! — et toute probe et loyale que vous êtes, vous la tournerez comme les autres.

— Je croyais..., dit Francine atterrée. Mais on ne peut pas me laisser à la merci... cela crie!... Mais vous disiez que l'adultère?...

— Voilà! fit Marchal. Oui, l'adultère, commis une seule fois, déclenche la balance. Seulement, il faut le prouver. Quelle certitude apportez-vous au tribunal? Avez-vous déposé une plainte au parquet? Le commissaire de police a-t-il surpris Le Hagre en flagrant délit? Non, — alors? Oui, la scène de l'autre nuit; voyons d'abord les témoins : votre mari nie; il donne des explications... plausibles à la rigueur... Lischen nie; elle n'a pas avoué devant la femme de chambre qui n'est descendue qu'à la fin de la scène, n'est-ce pas? Donc pas de témoin. D'ailleurs, où est-il l'adultère? Je ne vois pas d'adultère. Le Hagre était habillé, debout, près de cette femme couchée; c'est bizarre, c'est plus que louche, c'est tout ce que vous voudrez, mais l'acte délictueux manque. Se fût-il produit, il n'y aurait eu à cette minute précise, pour le constater, que vous, qui ne comptez pas... Ah! ma pauvre amie, cela me navre, d'ouvrir de force vos paupières. D'une part donc, des suspicions... graves, je le reconnais; une scène violente, — bon cela! pourvu que les domestiques témoignent pour vous! Enfin, ils s'achètent, ces gens-là... D'autre part, nous y arrivons : les fameuses lettres! Oui, elles sont convaincantes... Mais!...

Marchal prit un temps.

— Qu'est-ce que vous diriez, mon enfant, si les juges vous répondaient : — « Très bien, madame, votre mari est un coquin! par malheur, il est blanc comme neige! Ces lettres n'ont aucune valeur. Pas la moindre. Comment vous les êtes-vous procurées? Qui vous les a vue prendre? Personne. A qui avez-vous dit, sauf à vos amis de Guertes : — « Voilà des lettres qui étaient dans le secrétaire de mon mari? » Mais d'abord, votre mari, quelle autorité avez-vous sur lui, quel droit de contrôle exercez-vous? Votre secrétaire, à la bonne heure, il a le droit d'y fouiller; il est le maître; mais son secrétaire, à lui, vous est interdit; vous êtes l'esclave. Ces lettres qui l'accablent n'existent donc pas, nous les tenons pour non avenues. »

Ce fut un double cri qui échappa aux femmes, indignées :

— Mais, c'est impossible!...

Et Marchal :

— Je n'étale pas à plaisir, croyez-le, cette désolante érudition. Voulez-vous que nous cherchions dans un recueil de jurisprudence des arrêts qui font foi ? La Cour de Caen, je crois, celle de Rouen certainement, ont écarté des lettres interceptées par l'épouse. La Cour de Paris, j'en suis sûr, a déclaré que la femme ne peut profiter du hasard pour s'emparer sans fraude des lettres oubliées par le mari dans un meuble commun. Je ne dis pas qu'il en sera ainsi, mais j'affirme qu'il peut en être ainsi.

Il n'insista pas devant leur consternation. Mme Favié respirait un flacon de sels et les fines ailes de son nez battaient convulsivement, Francine regardait Marchal avec stupeur. Il conclut :

— Vous vous croyez armée, vous l'êtes ; par malheur votre arme peut se briser dans vos doigts comme un fétu de paille. Je vous verrais avec angoisse entamer un procès où Le Hagre vous tiendrait tête et pourrait, avec des délais, non de semaines, mais de mois, mais d'années, — quatre ans, cinq ans, que sais-je ? — vous promener en appel, puis en cassation, puis peut-être encore en appel. Vous n'en sortiriez jamais ! Faites-lui marché de ses lettres, qui peuvent le perdre. Obtenez la garde entière de Josette, et cédez sur le reste. S'il ne veut pas être divorcé pour adultère, qu'il feigne de ne pas vous recevoir au domicile conjugal, combinez des insultes graves, des sévices. Il faut transiger avec votre mari pour un divorce à l'amiable ! Votre liberté est à ce prix... Comprenez-vous maintenant ?

Elle répondit :

— Mais c'est une loi absurde !

— C'est la loi ! fit Marchal.

IV

Cette nuit-là fut longue pour tous, sauf pour Josette, dormant à poings fermés près du lit de sa mère. Elle avait déjà oublié le drame confus qui l'avait plus surprise qu'effrayée. Aygues-Vives lui était un émerveillement ; elle y avait retrouvé avec transport ses poupées de l'an dernier ; elle confiait à Nanette que sa grand'maman, pas celle-ci, l'autre, avait un grand chat noir très, très méchant : il se mettait debout quand on lui disait :

« Faites le beau, Mistigri » ! — Mais c'est pour avoir un petit morceau de ma tartine.

La vieille servante bougonnait, elle savait déjà ; — comment? par qui ? — « Ah ! c'était du beau, ces parens qui ne pouvaient s'entendre ! Cette petite allait donc être orpheline ? » Sa réprobation visait aussi bien la mère. — « Elle n'en fait qu'à sa tête, Madame ! » que le père : — « ladre, et méchant comme un âne rouge ! »

Francine écoutait la légère respiration ; une veilleuse répandait sa clarté pâle. Toute l'âcreté de l'injustice, la plus amère des souffrances humaines, la prenait à la gorge. Allons donc ! Marchal se trompait : paradoxes d'original, dilettantisme de juriste. Cependant l'accent de conviction si forte l'avait ébranlée. La terreur de la vie l'envahissait malgré son courage. La nuit, cette lueur de veillée, l'immobilité du lit, étaient perfides pour son corps et son esprit détendus. C'étaient les heures de doute où l'être dérive à l'inconscience et ne se retient qu'à des fantômes d'objets et des larves d'idées. Elle entendait chuchoter les misérables petites voix de la faiblesse féminine. Dans ce duel entre elle et lui, il y avait eu pourtant des trêves ; les pires souffrances cessent par accalmie, sans quoi l'on deviendrait fou : « N'as-tu jamais eu, susurraient les voix, des minutes d'acceptation, d'insouciance, des instans même où la vie te semblait possible ?... Si tu essayais encore ?... Tu as tant attendu, un peu plus ? un peu moins ?... Songe à ta fille qui n'aura plus de père, à ton foyer détruit, à ta solitude... » Ce n'est pas impunément qu'elle avait été la compagne, la mère.

Quelle misère d'être une femme, ligottée par tant d'impuissance ! Que n'avait-elle un ami sûr, un frère, un homme pour la conseiller et la défendre ? La famille, qu'autrefois liguait une injure commune, et que ne rassemblent plus guère aujourd'hui que les repas de noces ou les messes de funérailles, se résumait pour elle en leurs cousins de Pongiboz, hobereaux normands d'une étroitesse d'idées inconcevable : le mot seul de divorce les brouillerait. Les amis ? Elle s'apercevait seulement alors de leur petit nombre : les Morland, les de Guertes, Charlie, les gros Bouvières ; — la bonne Mme Jélyot, qui avait contribué involontairement à son malheur, était morte ; — qui encore ? Le reste, simples relations... Les femmes disaient d'elle : « Oh ! Francine est si intelligente ! Nous sommes trop bornées... elle préfère

la conversation des hommes. » Et les hommes, elle avait dû tenir à distance leur amitié chaleureuse. Aucun ne lui inspirait d'absolue sécurité. Si, un seul peut-être, mais hors de France, à des milliers de lieues et à des mois de distance : Éparvié. Revenu de l'Asie centrale, puis reparti avec son camarade Luyss, il explorait depuis deux ans la région du Zambèze. Que faisait-il? Où était-il à cette heure? Les dernières nouvelles remontaient à l'été dernier. Vivait-il seulement ! Éparvié ? Oui, celui-là était franc, brave ; un homme, dans toute la force du terme. Elle ne croyait pas qu'il pût inspirer l'amour, et il l'avait souvent choquée par sa franchise; mais elle l'estimait, et son amitié pour lui avait cette nuance particulière qu'elle craignait son blâme et tenait à son approbation. Elle revoyait ses yeux froids qui prenaient soudain une acuité si intense, son visage pétri de volonté, ravagé de passions mal éteintes, son corps mince et musculeux de jeune homme. Les cheveux roux et cendrés, la moustache grise seuls accusaient l'âge, les quarante-cinq ans d'acier trempé à tous les vents et à tous les soleils. S'il était là, elle aurait plus confiance, tout lui parut difficultés, embûches, menaces. Elle se raidit ; non, non ! pas de résignation ! C'était le courage des lâches. Un flux de rancœur refoula toute défaillance, la précipita vers la lutte.

Après un court sommeil, Marchal avait rouvert les yeux dans le noir. L'image de Mme Favié surgit. Il la revit, si charmante quand elle pleurait. Par sa poignée de main sans élan, elle lui avait fait comprendre qu'elle lui gardait un peu rancune : « Les femmes détestent la vérité. » Il se retrouvait assis à la table couverte de cristaux et de fleurs, — parfaites, les carpes au bleu, et très en beauté, Francine ! Quel statuaire avisé que la douleur, comme elle affine les visages, nuance les regards, donne au sourire cette mystérieuse volupté qu'on goûte au sel des larmes ! « Mais c'est Gabrielle surtout qu'on m'a changée : qui ? » Il la devinait absorbée par des préoccupations qui n'allaient pas toutes au malheur de sa fille, mais aussi à un bonheur personnel qu'elle n'eût voulu ni laisser voir ni supposer, un bonheur qu'avivait un remords de péché, et qui la laissait songeuse, l'âme absente, une flamme aux yeux. « Elle aime, c'est certain ! » Et, dans sa jalousie discrète, il eût voulu connaître son rival, pouvoir lui dire : « Aime-la, ménage-la, elle est tellement faite pour souffrir. Donne-lui tout le bonheur qui dépendra de toi. » Là était la

vérité de vie : aimer, s'aimer... Du fond de l'âme il s'oublia, appela pour Gabrielle les revanches du destin, le bonheur qu'elle donnerait à un autre, et non à lui. — Pourquoi se plaindre ? Elle avait passé dans sa vie comme un beau rêve.

Et Marchal songeait, avec une piété fervente, aux temps nouveaux, aux siècles meilleurs. La vie était trop courte : tant de labeur, de réformes ! Dix existences n'y suffiraient pas. Il pensa à son œuvre, ses grands ouvrages sur l'évolution de la famille ; achèverait-il son livre : *Le Droit futur*, toute une refonte de nos lois ? Ce fut noblement qu'il envisagea la mort, et comme le bon ouvrier voit le soir descendre sur sa tâche. Que le progrès était lent ! Fleurirait-elle jamais, l'éternelle justice ? L'homme cesserait-il un jour d'être le loup de l'homme ? La femme opprimée, battue, aimée de force, s'affranchirait-elle ? Gabrielle, Francine, qu'étaient-elles parmi leurs innombrables sœurs ? Il suivait, au cours des âges, l'incessant martyre : des troupeaux de victimes défilaient que la colère du propriétaire châtiait de s'être soustraites à son exclusive autorité ; supplices inimaginables de l'adultère, Juives lapidées, Anglaises fouettées à mort, Mexicaines coupées en morceaux, Africaines brûlées vives, Chinoises piétinées par les éléphans ; tout ce que la cruauté peut rêver de plus dégradant : au nord, au midi, par tout le globe, l'homme avait proclamé la loi de meurtre. De nos jours encore, en France, l'article rouge du Code, stupidement, excusait le mari assassin !...

Mme Favié non plus ne dormait pas. A l'aube, elle se reprenait : le jour appartenait à Francine, à Josette, à ses devoirs. Elle redevenait la femme de tradition et d'habitudes, pleine de ces inconséquences de principes, de ces disparates d'idées qu'exige une société très civilisée et très hypocrite ; elle redevenait l'être charmant qui se débattait entre sa droiture innée et les déviations acquises, opprimée par le passé, mécontente du désaccord qui régnait entre ses aspirations et ses actes. Son éducation religieuse, le souvenir de la direction de l'abbé Arnold, la reprenaient alors. C'est pendant le jour qu'elle avait télégraphié à Charlie : *Ne venez pas. Lettre suit.* Mais c'est pendant la nuit qu'elle relisait la lettre éperdue, la lettre folle du jeune homme. La nuit, elle était femme et rien que femme. Pendant des heures, elle songeait à l'ivresse d'aimer et d'être aimée.

Le surlendemain, Marchal repartait pour Vichy. Cédant à

ses instances, les deux femmes rentraient à Paris; elles devaient se hâter de prendre un avoué, son ami Herbelot ou tout autre. Le grand appartement de Mme Favié rouvrit ses fenêtres sur les arbres de La Muette et les cimes du Bois; tout se desséchait dans une poussière rousse; l'automne qui commençait à Aygues-Vives, ici finissait déjà, dans la gloire des couchers de soleil. Tandis que les domestiques reposaient en hâte les tapis, que les meubles sortaient des housses, Mme Favié et Mme Le Hagre multipliaient les courses.

Le notaire, Me Charmois, écrivit de Trouville une lettre compassée comme sa maigre et froide personne, favoris poivre et sel, immuable redingote noire. A son avis, rien ne pressait; — plus exactement, rien ne le pressait. — Il indiquait cependant des mesures « très importantes » à obtenir du Président dès remise de la requête à fin de divorce, « c'est-à-dire, en l'espèce, délivrance des effets personnels de la demanderesse, apposition des scellés sur les meubles et effets mobiliers, dont inventaire serait dressé pour éviter des détournemens du mari; en outre et en tant que de besoin, autorisation de pratiquer des oppositions aux mains de toutes personnes qui pourraient avoir à verser des sommes ou valeurs quelconques à l'un des époux. » N'entendant rien à ce jargon, les deux femmes coururent chez Me Herbelot.

L'étude, riche, occupait, boulevard Malesherbes, un grand entresol sur cour; il y tombait ce jour mort particulier aux bureaux; un nombreux personnel occupait les larges tables surchargées de dossiers; les murs, du haut en bas, se marquaient de cartons verts. A la vue des visiteuses, un clerc hirsute s'enquit, déférant. Me Herbelot était en villégiature à Fontainebleau, mais il devait traverser Paris et consentirait sans doute un rendez-vous. Le lendemain le même clerc les introduisit dans le majestueux cabinet de travail de l'avoué.

C'était un vieillard rubicond et paterne : son regard fin filtrait entre des paupières à bourrelet, la bonhomie de son sourire inspirait la confiance. Il caressait d'une main grasse sa courte barbe blanche; une chaîne d'or coupait son gilet ventru.

Marchal lui avait écrit. « Oui, c'était bien cruel... Il prenait part... » Quelle souffrance ce fut pour Francine de raconter à nouveau, d'étaler d'aussi répugnans détails! Elle remarqua que des phrases qu'elle avait déjà dites à sa mère et à Marchal se

stéréotypaient sur ses lèvres et qu'elle les proférait avec moins d'émotion : viendrait-il donc un moment où, à force de les répéter, elle se blaserait? Me Herbelot prenait de temps à autre, gravement, une note au crayon bleu : quand elle insista sur les premières infidélités de son mari, il écrivit : « Fraisiers, Émile; » et quand elle raconta son brusque départ, il jeta dans l'angle du papier et souligna : « Œufs de fourmi. » Ces aide-mémoire concernaient, le premier, un plant oublié par le jardinier, le second, le régal préféré des poissons rouges de sa fille. Il attendit poliment que Mme Le Hagre eût fini, en surveillant, sans en avoir l'air, l'horloge, à cause de son train; puis, avec un bon sourire, car il avait suffisamment saisi la cause, en gros, et plaignait sa nouvelle cliente autant que le permettait l'endurance de son métier, un des plus blasés qui soient sur les douleurs et les vilenies de ce monde :

— C'est entendu, madame, je serai votre conseil.

Par un heureux hasard, le président du tribunal, M. Trassier, qui retenait par prérogative les gros procès, et par amusement les affaires très parisiennes, — ce serait le cas, — se trouvait de passage à Marlotte, chez ses enfans et petits-enfans. Herbelot irait dès demain, ou après-demain, le surprendre en voisin, et là, négligemment, il l'instruirait avant toute procédure. Il se montra, car l'heure le pressait, très optimiste; la preuve de l'adultère avec cette dame Müschen, — Lischen? pardon! — ne faisait pas de doute; jamais le tribunal n'oserait l'écarter; en quoi son illustre ami Marchal, — légère nuance de jalousie professionnelle, — se trompait. Oh! sa théorie certainement était irréprochable en droit, mais en fait... Il se rengorgea, laissant deviner sa longue pratique.

— Soit que Monsieur votre mari nous cède le terrain, soit qu'il le dispute, j'ai très bon espoir.

Beaucoup de prudence, toutefois, s'imposait dans les négociations. Heu! heu! Étaient-elles bien profitables? Il en doutait. Qu'elle y parût le moins possible et si un tiers qualifié pouvait s'entremettre... — Mme Favié? — Parfaitement, il les congédiait, réconfortées.

Elles trouvaient, en rentrant, les Morland. Grand et sec, le commandant, on l'appelait ainsi, bien que depuis vingt ans il eût quitté l'armée, ouvrit à Francine ses bras avec ampleur; il parlait d'une voix brusque, que rendait nasillante son nez à la

Don Quichotte. Sa femme, haute et robuste, empourprée sous ses cheveux gris, se livrait à une embrassade non moins exubérante ; ils se coupaient à tout moment la parole : on pardonnait ses légers travers à ce couple d'une imagination vive et d'un cœur exalté. Les charités de Mme Favié passaient souvent par leurs mains. Ils réprouvèrent avec énergie tout accord : un drôle pareil ne méritait aucun ménagement ; le commandant, à qui Le Hagre était très antipathique, voulait qu'on le trainât en correctionnelle avec sa complice ; il se rabattit sur l'offre d'aller lui couper les oreilles. Mme Morland répétait :

— Mais vous aurez vingt fois, cent fois le divorce ! C'est l'affaire de trois semaines !

Quand ils furent partis :

— Ils ont raison, dit Francine, je ne m'abaisserai pas à transiger. Tu le vois, « tout le monde » a confiance.

Maintenant, il semblait presque à Mme Favié que le divorce s'annonçait trop bien. Mais les de Guertes firent entendre une autre antienne, en conseillant, — celle-là était raide ! — de reprendre la vie commune à l'essai, essai loyal, pendant un an, par exemple. Une scène très vive faillit brouiller Francine et Henriette, brune évaporée aux yeux tendres et inintelligens, qui, désolée de la dureté avec laquelle son amie la rabrouait, répétait, tout en larmes :

— Mais puisque c'est l'avis de Maxime, ma chérie ! Tu sais combien Maxime est bon, supérieur, délicat ; il n'y a pas un mari comme lui, ce n'est pas un homme, c'est un dieu !

Francine la contemplait avec dédain, prête à la détester pour sa servilité amoureuse : « Un imbécile, avec sa proposition ! »

M. de Guertes, bel homme blond et glacé, était un ingénieur à systèmes, un des cerveaux abstraits les moins faits pour comprendre les êtres vivans. Quand Francine s'était réfugiée chez eux, elle l'avait choqué par son exaltation ; il avait constaté là une fois de plus le fâcheux déséquilibre féminin : mauvais exemple pour Henriette ; et puis, comme homme, ces violentes récriminations le froissaient dans sa dignité maritale.

— Enfin, insistait Francine, je peux compter sur toi ; tu témoigneras, tu as vu les lettres de cette femme, tu diras la vérité.

— Mais certainement, ma chérie, si Maxime n'y voit pas d'inconvénient.

Mme de Guertes, goûtant une heure après chez le pâtissier, — un de ses péchés mignons, la gourmandise, — s'attristait; « Était-elle aigrie, cette Francine! » Puis, elle se vit jolie dans la glace et sourit, en savourant un autre moka...

Quand Francine se rendit au premier rendez-vous assigné par Me Herbelot, le sourire du gros homme était préoccupé :

— J'ai vu le Président. Est-ce que votre mari le connaît?

— Pas que je sache. Pourquoi?

— M. Trassier m'a dit : « Oui, je sais, cette jeune femme a abandonné le domicile conjugal. » Je lui ai répondu : « Et elle va vous demander l'autorisation de citer son mari, monsieur le président. » Il a fait ce mouvement de menton qui lui est habituel, et il m'a dit : « C'est fâcheux! c'est fâcheux! » Enfin! ne préjugeons rien.

— Mais la justice de ma cause!

— Ah! chère dame, fit M. Herbelot avec plus de malice qu'on ne lui en aurait supposé, vous ne savez pas ce que c'est que la prévention... C'est moins qu'une bulle de savon, moins qu'un souffle, mais ce premier souffle, venu on ne sait d'où, décide souvent du sort du plaideur... *Fas aut nefas!* Le président Trassier, homme éminent, n'a à ma connaissance qu'un léger défaut, il se bute volontiers. Si vous aviez un ami sûr dans son entourage, il serait bon que, sans paraître l'influencer et au hasard de la conversation, cet ami lui racontât votre histoire. M. Trassier se rebifferait contre une recommandation directe; il ne se méfiera pas de propos tenus dans l'intimité. Et même... M. Herbelot cligna d'un œil :

— Auriez-vous des aboutissans près du Ministère, au Sénat? M. Trassier est incorruptible, mais ambitieux, c'est bien permis. L'intérêt très vif qu'on témoignerait pour vous en haut lieu ne serait pas de nature à vous nuire... mais il faut là un doigte exceptionnel... La magistrature est chatouilleuse...

Il s'aperçut de l'étonnement de Francine : d'abord elle ne connaissait personne, ensuite elle ne chercherait pas à surprendre la bonne foi du Président, encore moins à peser sur son impartialité. Pourquoi donc ne lui conseillait-on que des actes qui l'amoindrissaient? Elle en revenait toujours à la justice de sa cause, comme à un argument sans réplique.

Me Herbelot flairait la vérité: c'est que déjà Le Hagre avait

couru chez tous les membres de sa famille, intéressant l'honneur du clan Le Hagre, considérable et même considéré, car il comptait, sans les femmes, vingt-neuf membres, tous arrivés ou parvenus; un oncle siégeait à la Cour de cassation, une cousine avait épousé un Morot-Le Hagre, sénateur; un jeune Le Hagre, très riche, plaidait avec succès les causes anarchistes. Il avait fait ces visites seul, sans sa mère. La vieille Mme Le Hagre, catholique rigide, que la menace de ce divorce plongeait dans la consternation et la douleur, avait préféré s'abstenir. Elle blâmait autant l'inconduite de son fils que le manque de religion de Francine.

Bien que Paris fût à moitié vide, des légendes perfides couraient déjà. Chez les Rastac, on départait le blâme : Le Hagre avait eu tort de tromper sa femme, mais elle encore plus tort de n'avoir su le garder. Les Lurat protestaient, en vieux amis, mais si mollement qu'ils semblaient soutenir, par point d'honneur, une cause perdue. Avant de quitter Versailles, Charlie avait rompu des lances avec un feu téméraire; Mme Pustienne, derrière son dos, ne s'était pas fait faute de remarquer ce qu'un tel zèle avait de compromettant, et elle promenait sur la galerie l'insinuation de son venimeux regard et de son louche sourire. Si Francine eût connu ces commérages, de quel mépris elle les eût cinglés, quel haussement d'épaules si on lui eût affirmé que tout cela pourrait lui nuire! Et cependant! La cousine Morot-Le Hagre s'était épanchée auprès de son intime amie, la femme d'un riche raffineur de Marlotte, dont la fille était au mieux avec la bru du Président. Chez les Trassier on avait parlé à table du ménage Le Hagre. Me Herbelot conclut en conseillant l'accord qu'il désapprouvait la première fois. Et, pour remonter sa cliente, que ces sauts d'opinion et ces rechutes d'espoir désemparaient, il se fit un plaisir de lui annoncer que M. Trassier la recevrait dans son cabinet, mercredi, à deux heures, et, séance tenante, ordonnerait la comparution prochaine des époux en conciliation, non que cette entrevue eût une efficacité probable, — on remarquait qu'elle rendait les parties irréconciliables, — mais parce que la loi l'exigeait ainsi.

V

Charlie de Bréars à la comtesse Favié.

Verdun, 15 octobre.

Chère Gabrielle,

Nous voici, depuis trois jours, dans notre nouvelle garnison. Hommes et chevaux sont casés; le plus gros de la besogne se débrouille. Quand on pense que sans les beaux yeux de la comtesse de Cometroy, je serais encore dans ce rez-de-chaussée de Versailles, dont vous aimiez la simplicité! Ma garçonnière de Verdun est plus modeste encore, et je crois qu'Algarve, proportions gardées, est mieux logée que moi, dans son boxe de chêne verni, une bonne litière aux pieds. Mais tout ce qui n'est pas indispensable à un soldat est superflu. Pourquoi se lier aux choses? On se crée des regrets. C'est bien assez de s'arracher aux affections et aux habitudes qui nous sont chères : et c'est là une des servitudes les plus pénibles de notre métier.

Je ne prévoyais pas que le sacrifice me coûterait autant. M'éloigner de vous en cette heure d'épreuve, alors que j'aurais tant voulu partager vos peines, c'est à quoi je ne me résigne pas. J'en veux à ma visite d'adieu écourtée, entre deux trains; je me revois, dans votre petit salon jaune, tournant mon képi entre mes gants blancs, comme en visite officielle. Vous n'étiez pas là, je veux dire que votre âme n'y était pas; un malaise étrange rendait presque hostile votre visage et nerveux vos gestes; et moi j'avais la gorge serrée et me découvrais incapable de dire deux mots qui eussent le sens commun. Une dame est arrivée et j'ai dû partir en échangeant avec vous une poignée de main désolée. Jugez par là si mes étapes ont été gaies.

Elles m'ont du moins permis de descendre en moi-même et de me ressaisir : je vois clair. Une ivresse, telle que je ne pouvais la concevoir, ne m'aveugle plus au point d'obscurcir toute notion du possible. Pourquoi aurais-je le vertige quand un chemin très simple et très droit s'offre à nous, si vous daignez y marcher avec moi? Écoutez-moi, je vous en supplie, c'est après de mûres réflexions que je confie à cette lettre ce qu'il m'a été impossible de vous dire, tant le courage me manquait devant la crainte de vous déplaire : je le risque aujourd'hui en tremblant d'espoir,

parce qu'il me semble que vous m'avez donné un droit à vous parler en toute loyauté, les yeux dans les yeux.

Une fatalité que je bénis de tout mon être puisqu'elle est venue à son heure, en dehors de toute attente et contre notre volonté, nous a jetés l'un vers l'autre; nous nous sommes fait l'aveu de notre affection; j'ose dire : nous; oui, votre cœur répondait trop profondément au mien pour que je puisse douter de la certitude d'un bonheur dont mon humilité sent l'inappréciable don. Comme j'ai pensé à vous, depuis! comme vous avez vécu en moi! mêlée à tout ce que je vois, telle je vous ai vue, telle je vous verrai toujours. Ce que j'éprouve vient de plus loin que la vie et sera plus fort que la mort.

Il n'est pas possible qu'une affection si complète, que des affinités si rares, que tout ce qui s'élève en nous vers le bonheur permis n'ait pas sa part à la vie, au soleil. Si vous m'aimez comme je vous aime, Gabrielle, daignez accepter l'hommage très indigne de ma main, consentez à devenir ma femme : la vicomtesse Charlie de Bréars aura dans son mari l'ami le plus respectueux et le plus dévoué. Chère Gabrielle, c'est avec un horrible battement de cœur que j'écris ces lignes : il me semble que l'on peut mourir de joie et aussi de désespoir.

Ne dites pas que votre Charlie est un fou! Gardez-vous de cette sagesse qui est la pire des démences, de cette défiance de nous-mêmes qui paralyse tant de beaux élans. Oubliez, pour pardonner à ma témérité, qu'elle prend mal son temps; je sens l'indélicatesse qu'il y aurait à vous presser, quand votre cœur de mère saigne, quand vous vous devez à votre fille; mais, si cruelles qu'elles soient, les douleurs de Francine n'auront qu'un temps, un apaisement viendra de la destinée; vous redeviendrez libre, vous pourrez disposer de vous sans remords; songez-y en me donnant, je ne dis pas une réponse certaine, si cela vous coûte trop, mais le plus faible espoir.

Exigez-vous des mois d'épreuves? J'accepte d'avance votre arrêt. Mais, par pitié, ne vous refusez pas à mon bonheur, et j'ose le jurer, à notre bonheur, car, toutes les minutes de mon existence seront vouées à rendre les vôtres plus légères et plus douces. Je sais trop ce qui me sépare de vous, mes imperfections d'abord, mais que ne pourrait votre influence sur moi? Ma fortune, sans égaler tout à fait la vôtre, suffirait peut-être pour vos goûts qui sont simples et vous laisserait entière maîtresse de ce qui vous

appartient. La médiocrité de mon grade? Je ne suis qu'un soldat, mais un ou deux galons de plus compteraient-ils davantage à vos yeux? J'aime mon métier, je suis pénétré de ce qu'il a de noble, de sévère et de grand, je voudrais y consacrer mon activité, mais si des considérations sociales dont je vous laisse juge vous faisaient préférer que j'y renonce, je serai heureux du moins de faire à mon amour pour vous un sacrifice, et je chercherai à me rendre utile autrement.

Et maintenant, mon amie, dans quelle angoisse vais-je vivre jusqu'à ce que votre lettre m'apporte la plus délirante joie qu'un homme ait pu ressentir; oui, je l'espère, je veux y croire de toute la ferveur d'attente de mon âme prosternée à vos pieds.

CHARLIE.

Mme Favié achevait de lire cette lettre, seule dans son petit salon. De fins abat-jour tamisaient la clarté des lampes. Un glissement sourd de tramways dans l'avenue évoquait la rumeur lointaine de Paris. Elle entendait bruire ce long murmure en glas. La fièvre de la ville battait à ses poignets émergeant de dentelles. Et, entre ses paupières closes, coulaient avec lenteur des larmes d'attendrissement.

Elle était transfigurée. L'extase qui lui mettait au teint un éclat suprême de fleur, trahissait la volupté la plus amère et la désolation sans limites. La hâte imprudente de Charlie, sa juvénile décision allant droit au but, venaient de la tirer du rêve où elle s'engourdissait, avec la peur que ce ne fût qu'un rêve. Si imprévu, ce retour à la réalité, que tout d'abord, en achevant sa lecture, elle avait été prise d'un joyeux rire d'enfant, où tenaient la plus caressante satisfaction d'orgueil, une de ces allégresses qui donnent des ailes pour s'envoler en plein ciel : elle avait goûté la plénitude d'un bonheur si exalté que son âme et ses sens y atteignaient presque la souffrance. A cette hauteur, elle chancelait, d'une chute foudroyante. Épouser Charlie, s'en montrer fière, vivre heureuse, l'adorer à cœur perdu, c'était trop beau ! Au vertige de la tentation, succédait l'affreux réveil. Était-ce possible, voyons?...

Et sous ses paupières douces, le long de ses joues délicates, si pures encore de jeunesse, les larmes intarissablement coulaient. Ah! ne vaudrait-il pas mieux l'avoir déjà perdue, cette beauté qui tentait encore, et qui allait s'évanouir d'autant plus

vite qu'elle se serait plus tard prolongée? Vieillir, aux yeux de l'homme aimé, s'apercevoir qu'il remarque cette mince, presque invisible ride, qu'il examine malgré lui le grain moins nacré des tempes, infliger à ce mari, à cet amant passionné, le spectacle de cette destruction parcelle à parcelle, le voir devenir songeur et se détourner vers des femmes plus jeunes, souffrir de ses scrupules, de ses hésitations, de son entraînement invincible, connaître les affres de la jalousie qui déchire : non, non, pour lui autant que pour elle, jamais! Ce martyre était au-dessus de ses forces!

Les tramways cornèrent, un fiacre roula, Paris grondait. Et cette vie de milliers d'existences qu'elle sentait s'agiter dans la nuit lui souffla : « Vis, vis comme nous, vis ton malheur et ta chance. Te renonceras-tu toujours? Prends garde, tu as laissé une fois passer l'amour,... le bonheur, qui sait? L'heure presse, saisis-le cette fois et garde-le avarement sur ton cœur! » Et elle songeait à ce qui palpitait en elle. « Pourquoi ne pas être heureuse? C'est mon tour! » Mais non, épouser Charlie, il fallait être insensée!

L'âge avait sonné; qu'il y parût ou non : quarante-trois ans, lui vingt-sept : un écart pareil, après une fugitive ivresse, ne serait comblé que par de l'humiliation et de la douleur... Non, elle n'eût pas méprisé l'épaulette de Charlie, mais ce grade soulignait encore l'écart. Il démissionnerait, soit! Que dirait-on? Quel blâme sévère lui infligerait l'opinion, à elle, mère et grand'-mère? Grand'mère, ce mot à lui seul la vieillissait, la reléguait dans l'ombre. Qu'importait qu'elle restât jeune, que certains pussent la préférer à Francine, qu'elle semblât la sœur de sa fille; qu'importait qu'elle n'eût pas vécu, et que ses droits à la vie restassent intacts? Trop tard! Les plus indulgens souriraient. Et, vis-à-vis de Francine, de Josette, comment eût-elle osé affirmer, sans honte, la volonté d'être aimée, heureuse? Francine la première ne serait-elle pas révoltée? Trop tard! Elle pleurait son magnifique rêve, le désespoir de Charlie. Pauvre enfant, grand fou! Mon Dieu! comme il fallait qu'il l'aimât pour avoir eu l'audace de lui proposer ce coup de tête!

Ainsi, quand l'amour s'offrait à elle, loyal, fier, quand elle et Charlie touchaient à la réalisation de ce vœu si profond, si légitime, un sentiment aussi beau ne pouvait se concilier avec le mariage. Tout autre homme, aussi ou plus âgé qu'elle, elle eût

pu l'épouser, sans trop manquer à ses devoirs de mère, et même de grand'mère; Charlie, impossible! Elle se heurtait à une loi de société autant qu'à une loi de nature; et, injuste ou non, c'était la vie...

Ah! pourquoi avait-il parlé? songeait-elle avec une compassion navrée. Pourquoi avait-il détruit le prisme et la forçait-il à réprouver leur illusion désormais coupable? Car maintenant il lui fallait éloigner cet inavouable amour, ce péché mortel. Non; ils ne pouvaient, ils ne devraient plus s'aimer, se le dire. C'était affreux!

Elle poussa un cri, cacha la lettre. Francine, qu'elle n'avait pas entendue entrer, tant elle était absorbée, la regardait avec surprise, le bouleversement de sa mère l'effraya :

— Maman? tu as eu peur! Pourquoi pleures-tu? Que se passe-t-il?

Mme Favié mourait de honte : cette lettre accusatrice qui tremblait dans ses doigts... qu'allait soupçonner sa fille? Elle se vit incapable d'inventer des explications, de se retrancher derrière des réticences qui paraîtraient louches : plutôt que de mentir, sa fierté l'emporta, et aussi un besoin de s'humilier, de souffrir pour Charlie, de se disculper devant Francine...

Elle répondit, d'une voix qui se brisait :

— Voilà, c'est une lettre de ce fou, de ce cher grand fou de Charlie! Lis-la, tu devineras ma réponse.

Francine eut un sursaut, elle avait eu peur de l'inconnu. Charlie? Une fois déjà... Elle se rappela le malaise qu'avait laissé voir sa mère et le soupçon qui l'avait effleurée alors. D'autres idées qu'elle avait repoussées... Car enfin, c'était visible qu'il l'aimait! Mais elle, à son âge... elle, sa mère, à qui il lui était difficile de prêter les faiblesses, les instincts, les sentimens des autres femmes, parce qu'elle ne la concevait que comme une maman, très jeune, très belle, mais une maman!... Elle tendit la main : geste irréfléchi de son autorité de fille, inconsciente demande de compte. Mais aussitôt sa main retombait : connaître ce secret, à quel titre? Comme si elle devinait, soudain, toutes les angoisses de cette vie immolée à l'amour maternel, au respect de soi et à l'honneur du nom, elle ne se crut pas autorisée à entrer plus avant dans une conscience deux fois sacrée pour elle : Sa mère!... non, elle ne voulait rien supposer sur celle à qui elle devait déjà tant de sacrifices, et plus encore qu'elle ne croyait :

— Non, mère! Pardon de t'avoir surprise, je te laisse.

Mme Favié se méprit, la délicatesse de ces mots lui échappa, elle crut à une amertume déguisée; ne lui reprochât-on rien, elle se reprochait tout : elle n'acceptait pas d'être mal jugée, elle répéta :

— Je n'ai rien à te cacher, lis, mon enfant. Je t'en prie... je le veux!

Francine lut. Un long silence pendant lequel Mme Favié épia le visage de sa fille, puis, incapable de résister à son émotion, se cacha la figure. Un long, long silence encore... Francine doucement saisissait, écartait les pauvres chères mains glacées :

— Tu l'aimes donc?

Elle n'eut pas besoin d'entendre l'aveu; et avec une piété pour ce mystère poignant, avec une stupeur devant cette passion si différente de tout ce qu'elle avait jusqu'alors ressenti, avec une miséricorde de femme qui souffre, avec une involontaire répulsion qu'elle dompta comme injuste, — cette jalousie que les meilleurs portent aux affections qui ne vont pas entièrement à eux, — avec un grave amour enfin, sentant bien que sa mère jugeait comme elle ce mariage impossible, — Charlie, son frère!... Charlie, qui avait son âge! — elle baisa pieusement ces mains de glace, ces mains de morte, en murmurant : — Pauvre petite maman! Pauvre petite maman!

PAUL ET VICTOR MARGUERITTE.

(*La troisième partie au prochain numéro.*)

LE PAYSAGE

CHEZ LES MAITRES VÉNITIENS

I

Si pénétrant et si vif qu'ait été chez les Flamands primitifs et chez les peintres de l'Ombrie le sentiment de la nature, c'est au nord de l'Italie qu'il s'est manifesté avec le plus d'éclat, et Venise doit être considérée comme le véritable berceau du paysage. La situation même de cette ville semblait lui réserver ce privilège. Alors qu'au moyen âge les autres cités italiennes, avec la haute enceinte de leurs remparts et leurs palais austères, le plus souvent enserrés en d'étroites ruelles, n'avaient devant elles qu'un horizon très limité, à Venise, au contraire, la vue s'étendait de tous côtés sur la mer, sur les lagunes et sur la plaine immense de la terre ferme, dominée par les cimes lointaines des Alpes. La transparence lumineuse de l'atmosphère ajoute au charme de cette contrée, et la ville elle-même, avec l'architecture originale de ses monumens, est une joie pour le regard. Sur la place Saint-Marc, où se concentre son activité, on dirait qu'on a voulu résumer toutes ses magnificences, tant les formes et les colorations y montrent de richesse et de diversité. Murailles roses du Palais ducal, marbres jaunis de son portail, blanches coupoles de l'église et mosaïques dorées de ses frontons ; à côté, la mer et la pointe basse du Lido, l'île de San Giorgio, la *Salute* et la *Dogana di mare* faisant perspective; le long des quais, les barques de l'Istrie avec leurs voiles peintes et leur chargement pittoresque

de fruits ou de légumes, tout cela forme un décor unique au monde, où les œuvres de l'homme se mêlent heureusement à la nature, décor auquel ont travaillé les générations successives, chacune y ajoutant avec un à-propos singulier quelque détail imprévu, qui en rehaussait la variété sans jamais en altérer l'harmonie. Les baies hautes et nombreuses qui percent les habitations, leurs galeries découpées à jour et leurs balcons attestent le plaisir que le Vénitien trouvait à ce spectacle dont les conditions spéciales d'une vie très particulière entretenaient et ravivaient encore chez lui le goût instinctif. Dans le sombre encadrement des fenêtres de la gondole glissant au fil de l'eau tranquille, une foule de tableaux piquans, inattendus, se font et se défont tour à tour, au gré de l'ombre et de la lumière. A travers les détours compliqués de ces canaux, le caprice des silhouettes, la dentelure des toits, un clocher qui se dresse dans le ciel, une touffe de verdure épanouie ou un nuage arrondi au-dessus d'une muraille ensoleillée sollicitent vos regards et provoquent votre admiration. Qu'on pense à ce qu'étaient pareils spectacles au temps de la prospérité de Venise, alors que pour cette population avide de plaisir les fêtes de toute sorte se succédaient et, avec elles, les beaux cortèges, les étoffes chamarrées des costumes somptueux, les tapis venus d'Orient et les galères dorées, tout le luxe superbe de celle qui fut la Reine de l'Adriatique.

L'art n'avait que tardivement répondu à cet appel de la nature. Pendant longtemps absorbée par les difficultés de toute sorte qu'il lui fallait surmonter pour assurer son existence dans une situation aussi exceptionnelle, Venise était restée étrangère au grand mouvement de rénovation artistique parti de l'Italie du centre, et qui de là s'était peu à peu propagé dans les cités voisines. Mais quand avec la prospérité que lui avaient value ses courageuses initiatives, elle comprit que l'art seul pouvait être le luxe suprême de sa richesse, elle s'assimila bien vite les enseignemens que les autres écoles n'avaient acquis qu'au prix de tâtonnemens et d'efforts réitérés. Plus dégagés des formules hiératiques qui pesaient sur leurs confrères, les peintres vénitiens allaient apporter dans leur art des visées plus originales. Ils étaient d'ailleurs favorisés jusqu'au bout en trouvant pour premiers initiateurs les deux maîtres qui, à raison du caractère de leur talent, pouvaient le mieux répondre à leurs aspirations. C'est, en effet, à Gentile da Fabriano et à Vittore Pisano que, de

1420 à 1424, la Seigneurie confiait le soin de décorer la grande salle du Palais ducal. Ils y faisaient paraître, l'un son goût des brillantes colorations, des belles armures, de l'or et des pierreries semés à profusion ; l'autre, son amour de la nature et de la vie manifestée sous toutes ses formes. Frappés eux-mêmes par les spectacles qu'ils avaient eus sous les yeux, il semble que tous deux aient emporté de leur séjour à Venise le souvenir radieux des magnifiques aspects de la ville des lagunes et donné depuis à leurs œuvres un éclat toujours croissant.

Sous cette double influence, les peintres locaux, qui jusque-là avaient docilement suivi les traditions des mosaïstes, commencent à s'aviser que leur art, avec ses moyens d'exécution, avait aussi son domaine propre. A côté de leurs Madones pensives et naïvement maniérées et des Saints disposés symétriquement autour de leurs trônes, Carlo Crivelli et, à sa suite, la dynastie des Vivarini prodiguent à l'envi, comme un hommage rendu à la Vierge et au Divin Enfant par la nature entière, non seulement les marbres précieux, les gemmes, les étoffes aux vives couleurs et aux riches broderies, les ornemens dorés aux gaufrures saillantes; mais ces feuillages de chêne, de laurier et d'oranger, entremêlés de fleurs et de beaux fruits dont ils tressent au-dessus d'elles les épaisses guirlandes. Déjà même des paysages à la fois rudimentaires et compliqués se découvrent à travers les portiques chargés de sculptures ; des oiseaux s'ébattent dans l'azur profond et quelques arbres grêles, sommairement indiqués, se détachent durement avec leurs tiges rigides sur les lointains bleuâtres.

Mais bientôt, en même temps qu'un commerce plus fréquent avec les artistes du Nord rend les Vénitiens plus attentifs aux beautés de la nature, le procédé nouveau de la peinture à l'huile, divulgué chez eux par Antonello de Messine (1473), leur fournit, comme à point nommé, des ressources techniques qui leur permettront de les exprimer avec plus d'éclat. Enfin, grâce aux Bellini, l'école, jusque-là hésitante, va trouver sa véritable voie et sa complète émancipation. Originaire de Venise, Jacopo, le chef de la famille, a suivi à Florence Gentile da Fabriano dont il a reçu les leçons ; à Padoue où il demeure quelque temps, il se lie avec Donatello et il a pour gendre Mantegna. Ces voyages, ces relations avec les maîtres les plus en vue lui font connaître l'art de son temps, et si les rares peintures de lui qui nous ont

été conservées ne dénotent pas une grande habileté, les deux albums de dessins que possèdent le Louvre et le British Museum, tout remplis de croquis de monumens antiques, d'animaux, de plantes et de problèmes de perspective, témoignent, en revanche, de son insatiable curiosité. Ses deux fils, nés à un an de distance (vers 1427-1428), à Venise ou à Padoue, étaient donc à bonne école. Chargé par la Seigneurie de décorations importantes au Palais ducal, l'aîné de ces fils, Gentile, dut interrompre son travail pour aller en Orient, où, sur la demande faite par Mahomet II, qui désirait avoir à sa cour un artiste de talent, la République de Venise l'avait envoyé (août 1479) à ses frais, avec deux aides. Quand il en revint, au bout d'un an, très largement rémunéré par le Sultan, il rapportait avec lui de nombreuses études faites pendant son séjour qui lui servaient ensuite à l'exécution de quelques tableaux peints par lui ou par ceux de ses élèves qui l'avaient accompagné dans son voyage, la *Prédication de saint Marc à Alexandrie* (musée Brera) ou la *Réception d'ambassadeurs anglais à Constantinople* (musée du Louvre). Il convient de signaler la première apparition dans l'art de ces paysages exotiques qui devaient y prendre une place considérable. Sans offrir les contrastes d'ombre et de lumière qui en feraient aujourd'hui le principal mérite, la tonalité générale y est déjà très claire, et les monumens — coupoles, minarets, murailles dentelées, portes de villes et maisons avec terrasses — y sont très fidèlement reproduits. Quant à la végétation orientale, c'est d'une façon assez primitive, il faut le reconnaître, qu'elle a été traitée par l'artiste. L'architecture, d'ailleurs, était mieux son affaire que le paysage pur et dans les décorations, aujourd'hui détruites, qu'il continuait à peindre au Palais ducal avec la collaboration de son frère, aussi bien que dans les compositions telles que celles qui lui furent commandées pour la Scuola di San Giovanni et qui représentent les *Miracles de la Sainte Croix* (aujourd'hui à l'Académie de Venise), il nous a laissé des aspects absolument exacts de la place Saint-Marc et des petits canaux de Venise à cette époque, avec leurs maisons aux façades décorées de fresques, leurs cheminées évasées, leurs gondoles et la diversité brillante des costumes du clergé, des seigneurs et des dames parées qui se pressent sur les quais, tout cela indiqué d'une touche précise et un peu sèche.

Avec un talent supérieur et un esprit plus ouvert, Giovanni,

son frère, devait exercer sur la direction de l'école une action mieux marquée et laisser une trace plus profonde. Son originalité, cependant, avait été assez lente à se dégager, et les œuvres de sa jeunesse ont été plus d'une fois confondues avec celles de Mantegna. Il semble aussi qu'à l'exemple de ce dernier il ait à ce moment cherché à établir une correspondance plus ou moins étroite entre le caractère des scènes qu'il représente et le paysage qui leur sert de cadre. Dans le *Christ au jardin des olives*, de la National Gallery, le décor pittoresque ajoute une puissance singulière à l'impression de ce sujet pathétique. L'artiste, il est vrai, ne s'est aucunement préoccupé de localiser l'épisode qu'il avait à traiter. A la place de la Montagne et des Oliviers dont il est parlé dans les Livres Saints, c'est une plaine sans végétation, parsemée de rochers aux cassures anguleuses, traversée par un cours d'eau et par des routes en zigzag, qu'il met sous nos yeux. Mais l'impression de tristesse qui se dégage de cette contrée abrupte est renforcée ici par un de ces effets crépusculaires que jusqu'alors les peintres de l'Italie n'avaient pas osé aborder. Dans le ciel empourpré par le couchant, quelques nuages légers reçoivent encore les derniers rayons du soleil et avec les ombres épaisses qui envahissent déjà la campagne, la figure du Christ abîmé dans sa prière, non loin des apôtres endormis, paraît encore plus touchante dans ce grand abandon des hommes et ce silence de la nuit qui va tomber. Plus tard, le paysage prendra dans les œuvres de Bellini une place de plus en plus importante; l'artiste copiera la nature avec une fidélité plus scrupuleuse, mais elle ne montrera plus aucun accord avec le caractère de ses compositions. C'est ainsi que derrière la *Transfiguration*, du musée de Naples, se déroule un paysage tranquille, absolument étranger à la scène : des coteaux avec des maisons, des fabriques; un homme qui conduit des vaches en pâture, sous un ciel bleu pâle, semé de nuages blancs ou gris, très délicatement modelés dans une pâte abondante. Si par leur tonalité moyenne et l'ampleur avec laquelle ils sont traités, les fonds de l'admirable *Vierge avec l'Enfant Jésus* du musée de Brera (1510) rehaussent singulièrement l'éclat des carnations de l'Enfant et du costume de la Vierge, il faut bien reconnaître cependant que ce paysage paisible, probablement emprunté aux premières ondulations de la plaine qui s'étend au pied des montagnes du Frioul, n'ajoute rien à la signification d'un pareil sujet. Du moins, il ne le con-

tredit pas et le charme familier de cette contrée, l'ingénuité respectueuse avec laquelle Bellini en a rendu les moindres détails, tout ici manifeste l'habileté du peintre et le plaisir croissant que vers la fin de sa vie il prenait à de semblables études. Une suite de cinq petits panneaux qui appartiennent à l'Académie des Beaux-Arts où sont figurées ces sortes d'allégories fort en vogue à cette époque nous en donnerait au besoin une nouvelle preuve. Le cadre de l'une d'elles, *Vénus dominatrice du monde*, a été certainement fourni à l'artiste par un des petits lacs qui abondent au nord de la Vénétie et il a su exprimer avec autant de simplicité que de charme la poésie un peu sévère que présentait, au déclin du jour, ce site grandiose. Le mouvement et la glauque transparence des flots sur lesquels vogue le frêle esquif de la déesse attestent également la vérité d'une étude, suivant toute vraisemblance, faite d'après nature.

On dirait, en revanche, que dans l'étrange tableau de la *Vierge avec des Saints*, du Musée des Uffizi, Bellini ait voulu nous proposer une énigme. Que peuvent signifier, en effet, cette Madone gravement assise sous un dais, avec une Sainte debout auprès d'elle, une autre Sainte agenouillée à ses pieds à côté de saint Paul tenant son épée haute, et non loin de là saint Joseph, les mains jointes, contemplant avec attendrissement trois enfans nus, occupés à ramasser les oranges qu'un autre enfant, sans doute le petit Jésus, secoue d'un arbuste planté dans un bassin, tandis que saint Jérôme et saint Sébastien assistent à leurs ébats? Le paysage très réel, très minutieusement détaillé qui, de l'autre côté d'un cours d'eau, apparaît au-dessus de la terrasse où sont disposés ces divers personnages, achève de rendre incompréhensible une donnée déjà assez mystérieuse par elle-même. On y remarque, en effet, au bord de l'eau un village entouré de rochers bizarres, dans lesquels se trouvent pratiquées des grottes; un homme est accroupi dans l'une d'elles et un peu plus loin, dans un autre réduit, on découvre un centaure égaré en ces parages!

Le paysage, qui dans le *Martyre de saint Pierre de Vérone* (National Gallery) occupe aussi une place très importante, n'est pas moins bizarre et présente avec le sujet de cette composition un contraste encore plus imprévu. Tandis que, sur le devant du tableau, l'un des assassins plonge son glaive dans la poitrine du Saint, et que le dominicain qui accompagnait ce dernier

essaie de se dérober par la fuite aux coups d'un autre meurtrier, à deux pas de là s'étend une contrée insolemment tranquille, en désaccord absolu avec ce sanglant épisode. Sous les frais ombrages d'arbres dont les troncs pressés laissent entrevoir l'horizon, parmi les gazons émaillés de fleurs de toute sorte, des bûcherons élaguent les branches mortes ou fendent les vieilles souches, tout entiers à leur paisible travail. Ils ont apporté avec eux leur frugal repas, et leur besace, ainsi que le tonnelet qui contient leur boisson, sont suspendus à un arbre voisin. A côté, à l'ombre, un âne déchargé de son bât et un pâtre avec son chien, gardant quelques brebis. Plus loin, à gauche, auprès d'un puits, un autre pâtre s'entretient avec une femme tandis que ses vaches regagnent lentement le petit bourg dont l'enceinte fortifiée, les tours, les maisons et l'église s'étagent au penchant d'une colline. A l'horizon, des montagnes lointaines se détachent doucement sur un ciel pur, égayé par de légers nuages. Tout respire le calme, la sérénité, la joie d'une belle journée dans une heureuse campagne; tout jure avec l'action sanglante étalée au premier plan, et l'on chercherait vainement une explication tant soit peu plausible d'une pareille anomalie. Celle qu'on essaierait de trouver dans l'indifférence, ou même le défi injurieux que la nature semble opposer parfois à nos sentimens, serait bien subtile pour cette époque. Au lieu d'une intention marquée de l'artiste, nous croyons qu'il convient de voir un simple effet du hasard dans un tel rapprochement. En tout cas, à ne considérer que le paysage, abstraction faite du sujet, il est, comme exécution, une véritable merveille. L'air circule librement à travers les arbres, et leur feuillage dru et luisant, d'un vert magnifique, bien qu'étudié minutieusement, paraît à distance d'un modelé très large et traité par grandes masses. Un riche tapis de fleurs et de plantes de toute sorte croît sous leur ombre épaisse : des pâquerettes, des géraniums des prés, des fraisiers dont les fruits commencent à rougir. Tout cela caressé, détaillé amoureusement, forme un ensemble d'une harmonie à la fois puissante et délicate. Le peintre, satisfait de son étude, non seulement a tenu à l'utiliser sans trop se soucier d'un assemblage aussi disparate, mais complaisamment et en belle place il a signé son œuvre sur une banderole de papier enroulée autour d'une branche morte, au premier plan. C'est une étude du même genre, mais mieux appropriée cette fois au caractère

de l'épisode auquel il l'adaptait, que Bellini a donnée pour fond à l'un de ses derniers ouvrages, la grande *Bacchanale*, signée et datée de 1514 (1), dans laquelle il a très irrévérencieusement représenté les dieux de l'Olympe au cours d'une de leurs escapades terrestres, se délassant de leur grandeur dans un banquet servi sur la lisière d'une forêt. On le voit, c'est vers la fin de sa vie que l'artiste était graduellement arrivé à faire dans ses compositions une place toujours plus importante au paysage et à goûter de plus en plus le charme des sincères consultations qu'il demandait à la nature elle-même, substituant ainsi les enseignemens féconds de la réalité à toutes les pauvretés des formules traditionnelles encore usitées dans les autres écoles. Telle sera la grande originalité des maîtres vénitiens, bien conforme d'ailleurs au tempérament et aux qualités de cette race courageuse et avisée qui dans sa politique, pas plus que dans sa peinture, ne se paie de chimères et, sans perdre jamais pied, conserve dans ses visées les plus hautes cet esprit positif et pratique dont témoignent les heureuses initiatives de son commerce et de ses industries. Céramique, verrerie, dentelles, tissus de velours et de soie, orfèvrerie, imprimerie, cartographie et gravure, on sait, en effet, que dans les directions les plus diverses Venise avait conquis une supériorité qui lui assurait une physionomie à part et qui devait maintenir sa prospérité longtemps après l'amoindrissement des autres cités italiennes.

L'influence des Bellini se faisait sentir d'une manière profonde et vivace sur leurs nombreux élèves, sur Vittore Carpaccio notamment, qui, originaire de la Dalmatie, avait, en 1749, accompagné à Constantinople Gentile, l'aîné des deux frères. Stimulé par la vue de l'Orient, il rapportait ensuite à Venise le goût des colorations éclatantes que manifestent ses tableaux et que justifiait d'ailleurs pleinement le choix même des sujets qu'il a traités. Dans la suite des *Prédications de saint Étienne*, aujourd'hui dispersée à travers l'Europe (musées du Louvre, de Berlin, de Stutt-

(1) Ce tableau qui faisait autrefois partie de la collection Camuccini, se trouve aujourd'hui à Alwick-Castle chez le duc de Northumberland. Peut-être Titien y a-t-il donné quelques retouches sur la prière du duc Alphonse de Ferrare, qui l'avait commandé à Bellini. Mais ainsi que le prouvent la signature et la date inscrites par ce dernier, il avait été terminé par lui deux ans avant sa mort, et l'on s'accorde à considérer comme mensongère l'indication latine portée sur ce tableau et d'après laquelle celui-ci, laissé inachevé par Bellini, aurait été pieusement terminé par Titien son illustre élève.

gard et de Brera); dans celle de la *Vie de saint Georges et de saint Jérôme* (Scuola di San Giorgio di Schiavoni) et surtout dans le cycle du *Martyre de sainte Ursule* peint de 1490 à 1495 (autrefois à la Scuola de la Sainte, et maintenant à l'Académie des Beaux-Arts de Venise), Carpaccio se plaît à joindre aux élémens pittoresques qu'il a pu voir au cours de ses voyages, ceux qu'il a sous les yeux à Venise même. Mais sauf dans certains épisodes comme le *Miracle de la Sainte Croix* (Académie des Beaux-Arts) où il avait à reproduire scrupuleusement une vue de cette ville, il ne faudrait pas chercher dans ses œuvres le portrait fidèle des localités où se passent ces épisodes. En général, le paysage pur n'occupe dans ses tableaux qu'une place très restreinte et c'est l'architecture qui y domine. Le plus souvent les monumens qu'il y a groupés appartiennent aux styles les plus divers et même les plus fantaisistes : qu'il s'agisse de Cologne, de Londres ou de Rome, ces édifices sont réunis sans aucun souci de la vérité, ni même de la vraisemblance et font un peu l'effet de ces décors de théâtre qu'un impresario de rencontre, mettant à profit ce qu'il a sous la main, utilise et transpose à son gré, en vue d'une représentation improvisée. Mais malgré ces anomalies les aspects d'ensemble obtenus par Carpaccio, tout infidèles qu'ils soient, ne manquent pas d'une certaine cohésion. Par la vérité des types, des costumes et des accessoires, ils nous offrent d'ailleurs sur la vie et les mœurs vénitiennes, à cette époque, des informations aussi abondantes que précieuses. Il n'est que juste d'ajouter aussi qu'en dépit de cet étalage un peu indiscret de portiques, de coupoles, de marbres précieux, d'or, de bijoux, de tapis et d'étoffes diaprées, l'artiste a su éviter la bigarrure. La mer et le ciel, dont les intonations et les valeurs sont très justement rendues, lui ont fourni des espaces tranquilles qui tempèrent ce que ces colorations éclatantes auraient d'excessif ou de heurté, et, si l'effet général est somptueux, il reste cependant plein de douceur et d'harmonie.

Grâce à sa longue carrière et à la supériorité de son talent, Giovanni Bellini devait avoir sur ses contemporains une action encore plus marquée que celle de son frère, puisqu'elle ne s'exerça pas seulement sur ses élèves, mais sur des artistes qui par leur éducation et leurs débuts ne semblaient guère préparés à la subir. C'est ainsi qu'à son exemple Giovanni Battista da Conegliano, plus connu sous le nom de Cima — et l'on ignore ce qui

lui a valu cette appellation, — quoique formé à l'école de Murano et disciple de Luigi Vivarini, répudiant ses premiers enseignemens, manifeste dans les œuvres de sa maturité une observation toujours plus pénétrante de la nature. En même temps que la pratique de la peinture à l'huile lui permet de donner plus de fraîcheur aux carnations de ses figures, il en rehausse encore l'éclat par l'aimable verdure des paysages sur lesquels elles se détachent. Sa *Vierge entourée de saint Jean-Baptiste et de la Madeleine* (musée du Louvre) nous montre, sous un ciel d'azur, la perspective largement ouverte de cette vallée de la Livenza où est située la ville natale de l'artiste, avec les blanches murailles de Conegliano et le vieux château qui la domine. Mais, retenu encore par un reste de respect pour les traditions, le peintre a cru nécessaire d'introduire parmi ces simples horizons quelques-uns de ces rochers bizarrement découpés qu'affectionnaient ses prédécesseurs et au sommet desquels il étage comme eux des habitations inaccessibles et des ponts qui ne conduisent à rien.

Plus encore que chez Cima, nous devons signaler un écart entre les œuvres de la jeunesse de Marco Basaiti et celles de ses dernières années. Élève et collaborateur de Luigi Vivarini, Basaiti avait ensuite reçu les enseignemens de Giovanni Bellini. Autant il montre d'abord de sécheresse et de raideur dans ses figures de saints rangés en bon ordre autour de la Madone, autant, plus tard, il aime à étudier la nature et s'inspire de ses plus humbles motifs, soit que, dans la *Vocation des fils de Zébédée* (Académie des Beaux-Arts à Venise et musée de Vienne), il représente les deux apôtres dans un paysage montagneux, quittant leurs barques amarrées sur les bords d'un lac; soit que, plus simple et plus touchant encore, il donne pour fond, à sa *Vierge adorant l'Enfant Jésus* (National Gallery), un coin paisible du Frioul, avec un village flanqué de tours et doré par les rayons du soleil, et, sur les rives d'un cours d'eau où s'espacent quelques arbres grêles, des pâtres avec des vaches qui broutent ou se reposent, tandis que, vers la gauche du tableau, — peut-être comme une allusion à la Vierge victorieuse du péché, — une cigogne aux ailes déployées attaque vaillamment un serpent qui dresse contre elle sa tête menaçante. Rien ici, sans doute, ne rappelle la Palestine, ni le Jourdain; mais cette douce image d'une mère en contemplation de son enfant s'ac-

corde avec ce paysage tranquille dont la sérénité pénètre peu à peu notre âme et l'invite au recueillement.

On aimerait à s'attarder parmi ces précurseurs, à respirer avec eux ces premiers parfums de nature qui se dégagent de leurs œuvres; mais il est temps d'en venir à l'épanouissement complet d'un art dont, par ses leçons comme par son propre talent, Bellini avait préparé l'éclosion. Vers la fin de sa longue carrière, d'ailleurs, par l'effet d'une de ces légitimes réciprocités dont l'histoire offre maint exemple, le maître devait à son tour subir l'influence de ses deux élèves les plus illustres et marcher à leur suite dans les voies qu'il avait lui-même ouvertes à leur génie.

II

Le premier en date de ces glorieux disciples est le peintre charmant, mort dans la fleur de sa jeunesse, à peine âgé de trente-quatre ans, Giorgio di Castelfranco, célèbre sous le nom de *Giorgione* (le grand Georges). Malgré les recherches des érudits, son existence est demeurée assez obscure et les légendes y tiennent plus de place que les faits positifs. A peine a-t-on pu découvrir en ces derniers temps quelques documens qui le concernent. Le nom de Barbarelli qui lui est encore attribué par tous les catalogues n'était pas le sien, mais bien celui d'une famille de paysans originaire de Vedelago, dans la marche de Trévise, d'où l'on croit que venaient aussi ses parens. Un grand nombre de ses œuvres mentionnées par ses contemporains ont disparu, et la critique s'était comme évertuée jusqu'à ces derniers temps à dénier successivement l'authenticité de celles qui nous restent. Il y a dix ans à peine, il eût été imprudent, à en croire ses historiens, d'en citer une seule qui fût certainement du grand artiste dont la réputation s'étendit cependant sur toute l'Italie de son vivant et qui exerça sur ses successeurs une influence si considérable que Vasari le proclame, avec Léonard, l'initiateur le plus fécond de tous les maîtres de la Renaissance. Ce n'est que tout récemment que M. Herbert Cook, dans une intéressante monographie où il résume, contrôle et rectifie sur plus d'un point les affirmations de ses devanciers, a pu et, à notre avis, très justement, lui restituer environ une cinquantaine de tableaux et signaler aussi quelques copies d'œuvres anciennes

aujourd'hui perdues. Et cependant, le nombre des productions de Giorgione fût-il encore plus restreint, que sa gloire mériterait toujours d'être comptée parmi les plus hautes.

On sait qu'il fut l'élève de Giovanni Bellini et que, vers 1505, il peignait à Venise, suivant la mode d'alors, les façades de plusieurs édifices et notamment en 1508, deux ans avant sa mort, celles du *Fondaco de' Tedeschi*, sur lesquelles on ne découvre plus aujourd'hui que des vestiges à peine apparens de colorations. Nous verrons plus loin qu'il n'y a pas à s'étonner de l'information donnée par Vasari, qui nous apprend que, déjà de son temps, on ne pouvait trouver l'explication des sujets qui y étaient représentés. On parle aussi d'une frise exécutée par lui, dans sa ville natale, pour le palais du condottiere Tuzio Costanzo qui y avait établi sa résidence. Ces divers travaux dénotent la facilité et la souplesse de son talent; mais, tout en regrettant leur perte, il est permis de présumer que ni ses goûts, ni la tournure de son esprit, ne le portaient vers de pareilles tâches. C'est à la nature, en effet, qu'il demanda de bonne heure ses enseignemens; c'est elle qui, jusqu'au bout, lui a fourni ses meilleures inspirations. La ville où il est né, et où il aima toujours à revenir, touche d'ailleurs à une des contrées les plus pittoresques de l'Italie. Située dans la vallée du Musone, à peu près à égale distance des Alpes et de l'Adriatique, la petite ville de Castelfranco attire de loin les regards par ses hautes tours, — aujourd'hui à demi ruinées et habillées de lierre, — et par la vaste enceinte de ses murailles qui faisaient de son château posé sur une petite éminence une espèce de camp retranché. De riches cultures l'environnent de tous côtés; mais en remontant vers le nord, le pays, d'abord tout à fait plat, devient de plus en plus accidenté, et sur les premiers contreforts des montagnes qui bordent la plaine s'élèvent çà et là des clochers ou des fermes ombragées par des groupes de grands arbres. Au-dessus du petit cours d'eau se penchent de beaux ormes dont les pousses folles des vignes enguirlandent les branches et escaladent les cimes. Une lumière caressante et pure éclaire la campagne et, grâce à l'abri qu'offrent les Alpes, l'atmosphère est d'une grande douceur. Assez éloignées, ces montagnes, dont l'œil ne perçoit pas encore les dentelures profondément découpées, ne présentent à cette distance qu'une suite continue de formes gracieuses, largement épanouies. Tout semble heureux, propor-

tionné à l'homme, et une population forte, à la fois élégante et calme dans ses allures, paraît en intime accord avec cette nature privilégiée. Le nom d'*amorosa* qu'on a souvent employé pour qualifier cette contrée revient de lui-même à l'esprit de ceux qui la parcourent ; ils devront oublier désormais l'indication donnée par Vasari, et répétée complaisamment ensuite par tous les biographes de Giorgione, que l'amour a tenu aussi une large place dans sa courte existence, et qu'il l'aurait même abrégée. C'est là une légende contredite par un document qu'a publié en 1888 M. Alessandro Luzio dans l'*Archivio storico dell'arte:* Giorgione est mort, en octobre ou en novembre 1510, de la peste qui désola, cette année, Venise, où elle fit 20 000 victimes, et il fut probablement enterré au lazaret de Poveglia, qui servit alors de sépulture à un grand nombre d'entre elles.

Toutes les beautés de ces paysages aimables, le maître les a exprimées avec autant de vérité que de poésie. On les retrouve déjà éparses dans quelques-unes de ses premières œuvres, dans le *Saint Georges* du musée Corsini, récemment découvert par M. Venturi; dans l'*Apollon et Daphné*, du séminaire de Venise; dans l'*Orphée et Eurydice*, du musée de Bergame; dans le *Salomon* et le *Moïse enfant*, des Uffizi, et surtout dans cette *Madone entourée de saint Libérale et de saint François* qu'il peignit avant 1504 pour une des chapelles de la principale église de Castelfranco où elle se trouve encore, et qui témoigne de sa précoce maturité. Ce n'est pas que la composition en soit bien remarquable. Disposée en hauteur, elle est, en effet, divisée dans ce sens en trois parties à peu près égales: le sol couvert d'un dallage carrelé; le soubassement du trône de la Vierge et le mur auquel il est adossé; enfin le paysage, avec son point de vue pris de très haut, qui s'étend derrière ce trône. D'autre part, les deux Saints, l'un couvert de son armure, l'autre revêtu de sa robe de bure, placés symétriquement de chaque côté de la Vierge, forment avec elle un triangle allongé, et aucune de ces trois figures, tournées de face vers le spectateur, n'est reliée aux deux autres. Il y a loin de là, est-il besoin de le dire, au style et aux savantes ordonnances que les maîtres de l'Ombrie ont su donner à de pareilles compositions. Mais on oublie la gaucherie enfantine de cet arrangement, quand on considère l'ampleur et la beauté de la peinture, la force et la délicatesse des colorations, l'harmonie gracieuse du paysage, qui ajoute tant de charme à cet

ouvrage. En dehors des expressions de commande et des formules consacrées, tout respire ici, avec la joie de peindre et l'amour de la nature, je ne sais quelle impression de tendresse et d'intimité que l'art jusque-là n'avait jamais montrée à ce degré. Ce ne sont plus là des figures quelconques, empreintes d'une vague religiosité, peintes sur un fond banal. Ce paysage tranquille, avec son clair et paisible horizon, c'est la contrée natale de l'artiste qui lui en a fourni le motif; ce tapis rayé de vert, de rouge et de jaune, placé sous les pieds de la Vierge, il est de tout point semblable aux étoffes diaprées qu'on fabrique encore dans le pays; cette Vierge elle-même et ces jeunes Saints à l'air grave et doux qui, les yeux baissés, suivent pieusement leurs pensées, absorbés dans une même adoration, nous les retrouverions aussi avec leurs types familiers parmi les habitans actuels de la petite ville. Sans gestes, sans poses convenues, on sent qu'ils sont bien là chez eux, comme en famille. Protecteurs de la vallée, ils ont leurs fidèles qui, dans cet asile de paix, continuent à implorer leur assistance et comptent sur leur intercession pour sauvegarder les récoltes qui mûrissent près de là dans la plaine, sous le soleil d'été.

La façon dont les détails pittoresques sont traités dans ces divers tableaux peut être l'objet d'une étude doublement intéressante puisqu'elle nous montre le talent du paysagiste se développant progressivement chez Giorgione avec une supériorité manifeste, et aussi parce qu'elle peut contribuer très efficacement à nous renseigner sur l'authenticité même de ces tableaux. Car, si les types de ses figures, leurs attitudes, leurs costumes et les plis multipliés de ses draperies constituent des élémens de comparaison précieux à cet égard, nous trouvons en outre dans sa manière de traiter les terrains et de les raccorder entre eux, dans la forme des différens arbres et leur feuillé particulier, dans les fabriques, les lointains, les ciels, et les eaux, considérés à la fois sous le rapport du dessin, des colorations et de l'effet, un ensemble d'informations précises qui, rapprochées de celles que nous fournissent pour les mêmes élémens d'autres peintures, peuvent nous amener à trancher ces questions d'attribution, toujours assez délicates, avec un caractère de certitude presque absolu.

Giorgione, à peine installé à Venise, allait, avec sa précoce maturité, conquérir bien vite la faveur publique. Il n'y manquait pas alors d'églises à décorer, et pendant longtemps encore

les murailles des édifices publics devaient offrir aux maîtres de l'école de vastes espaces pour célébrer la gloire de la République. La foi cependant avait dès lors perdu de sa ferveur et les grands faits de guerre sur terre ou sur mer devenaient plus rares. En revanche, avec la richesse croissante, les chefs des grandes familles manifestaient un goût de plus en plus marqué pour les arts et, dans leurs palais pressés sur les rives du Grand Canal, ils aimaient à s'entourer des images de cette nature riante que, pendant la belle saison, ils retrouvaient dans leurs villas de terre ferme. La mode, d'ailleurs, était revenue chez les lettrés de ces pastorales un peu subtiles auxquelles se complaisait une civilisation très raffinée. En même temps que les textes des écrivains de l'antiquité, Virgile, Ovide, Théocrite et Longus, revisés et commentés par les érudits, faisaient l'objet des publications aujourd'hui si recherchées d'Alde Manuce et de ses successeurs, des poètes comme Sannazar s'évertuaient dans leurs pastiches à célébrer les grâces apprêtées d'une Arcadie de convention. Mieux inspiré, Giorgione, qui ne fut jamais grand clerc, demandait à la nature elle-même les sujets de ses tableaux, et c'est pour sa propre satisfaction qu'il lui faisait une place toujours plus grande dans ses œuvres. Sa poétique n'était pas bien ambitieuse et, sans se croire un novateur, vivant à Venise, il aimait, lui aussi, à reporter ses souvenirs vers le coin de terre où s'était passée son enfance ; où, dès qu'il en avait le loisir, il venait retrouver ses chers horizons. Avec le temps, il gagnait en puissance, en largeur et en sûreté. Il connaissait assez son pays natal pour y bien choisir les motifs qui le caractérisaient le mieux ; il l'aimait assez pour croire qu'en les peignant comme il savait le faire, il communiquerait aux autres un peu de l'amour qu'il avait pour lui. Tout l'y intéressait : les arbres, dont la croissance généreuse atteste la fertilité du sol, l'ampleur ou la légèreté de leurs silhouettes, les beaux groupes qu'ils forment dans la campagne ; la grâce riante des villages étagés sur les collines ; les eaux rapides et claires qui, descendues des montagnes prochaines, s'épandent en cascatelles, portant partout la fraîcheur et la fécondité Le peintre, à ce que nous apprennent ses biographes, avait pour ces eaux courantes une prédilection singulière ; il se plaisait à les observer, à étudier leur transparence et leurs mystérieuses profondeurs. La lumière lui semblait aussi, comme à Léonard, l'âme même du paysage. Curieux de tous les problèmes

du clair-obscur, il s'était d'abord appliqué à en rendre les effets les plus capricieux. Une lettre d'Isabelle d'Este (25 octobre 1510) nous apprend « qu'il avait peint une *nuit* très belle et singulière, » que la princesse aurait vivement désiré acquérir, laissant toute liberté à son agent d'en donner la somme que voudrait l'artiste ; mais à ce moment Giorgione venait de mourir, et les deux amateurs, qui possédaient des tableaux de ce genre exécutés par lui, n'avaient voulu s'en dessaisir à aucun prix. D'habitude, cependant, c'est la pleine lumière du jour, à la fois caressante et franche, qui resplendit dans les tableaux du maître. Les intonations de ses ciels largement ouverts sont d'un bleu plein et savoureux à la partie supérieure, plus clair à l'horizon. Sous le souffle tiède de la brise venant de la plaine ou des montagnes voisines, des nuages colorés promènent dans ces ciels leur doux éclat. A côté de grands espaces tranquilles noyés dans des ombres bleuâtres, les rayons du soleil, qui percent çà et là, frappent vivement d'autres parties de la campagne. La tonalité générale est puissante et délicate, et l'ampleur de l'exécution, l'abondance généreuse de la pâte, la splendeur des harmonies répondent au rythme élégant des lignes et à la belle proportion des masses.

De toute cette nature s'exhale une impression de bonheur, et comme un parfum de poétique rusticité. Et cependant si simples qu'elles soient, les compositions du maître recèlent des énigmes qui ont à diverses reprises exercé la sagacité de la critique et provoqué de sa part les commentaires les plus hasardeux. Voici, par exemple, dans le tableau connu sous le nom de *la Famille de Giorgione* (collection du prince Giovanelli à Venise) une jeune femme presque entièrement nue, accroupie sur le gazon au bord d'un ruisseau et donnant le sein à son enfant. Tout à fait à gauche, au premier plan, sur l'autre rive, un jeune homme se tient debout, appuyé sur un bâton. Au centre, encadré par de grands arbres, un petit cours d'eau au-dessus duquel est établie une passerelle en bois. Plus loin, se détachant en clair sur un ciel assombri que traverse le zigzag d'un éclair sillonnant la nue, des habitations, les tours et l'enceinte d'un château. Cette menace de la foudre, ces deux figures isolées, l'une vêtue, l'autre nue, ont donné lieu à de nombreuses hypothèses, la plupart voulant voir dans cette composition un symbole de la vie humaine et des malheurs imprévus qui, à tout moment, peuvent

fondre sur elle. Comme l'a fait observer M. Leitschuh (1), l'explication du sujet est, sans doute, plus simple et moins subtile. Si le nom du tableau est exact, et, ainsi que j'ai pu le constater, le paysage reproduit, en effet, assez fidèlement les abords de Castelfranco tels qu'ils nous ont été conservés, c'est l'artiste lui-même qu'il faudrait reconnaître dans ce jeune gars de fière tournure (2) veillant sur sa femme, alors que, par une journée d'orage, celle-ci est venue chercher la fraîcheur d'un bain en ce lieu retiré. Son nourrisson déposé près de là dans l'herbe s'étant réveillé, la mère calme en hâte son appétit, et, séduit par le spectacle de cette idylle familière, le peintre a voulu en conserver le souvenir.

La composition des *Astronomes* (musée de Vienne) a soulevé des interprétations encore plus laborieuses et plus compliquées, et les divers titres : les *Philosophes*, les *Géomètres*, les *Trois Mages*, etc., qu'on a successivement proposés pour elle, montrent assez que le sujet n'en est pas très nettement défini. Les attitudes et les costumes des trois personnages prêtent, il est vrai, à la confusion. Comme dans la plupart des œuvres de Giorgione, ceux-ci ne sont reliés entre eux par aucune action commune, et, tandis que l'un d'eux, tenant en main une équerre et un compas, considère attentivement le soleil dont le disque est sur le point de disparaître derrière une colline, les deux autres lui tournent le dos. Faut-il voir là, comme on l'a dit, un contraste entre la science moderne et celles de l'antiquité et du moyen âge, moins scrupuleusement attachées à l'exacte observation des phénomènes? La pensée serait par trop raffinée et certainement peu conforme aux idées de l'époque. Ou plutôt Giorgione, ainsi qu'on l'a prétendu, aurait-il voulu montrer que ce coin écarté et favorable au recueillement peut également allier à l'intérêt de recherches scientifiques celui de la beauté pittoresque? On disserterait longtemps sur les intentions de l'artiste sans grande chance d'aboutir à une affirmation positive. Il nous paraît préférable d'admirer, comme il convient de le faire, le charme de ce vallon fermé aux bruits du monde et dans lequel, avec le jour

(1) *Das Wesen der modernen Landschaftsmalerei*, par F. Leitschuh. 1 vol. Strasbourg, 1898.

(2) L'auteur de la statue de Giorgione élevée sur un ilot dans les fossés mêmes de l'enceinte de Castelfranco, s'est inspiré de ce tableau pour le costume et le type qu'il a donnés à l'artiste.

qui décline et l'ombre qui déjà a gagné le premier plan, on se sent pénétré d'une impression de calme et de recueillement.

Il n'y a pas à épiloguer en présence du *Concert champêtre*, un des chefs-d'œuvre de notre Louvre, ou plutôt cette belle peinture non seulement défie tous les commentaires, mais se passe de toute vraisemblance. Comment expliquer, en effet, au milieu de cette campagne ouverte, la présence de ces deux femmes presque entièrement nues, l'une debout, d'une beauté superbe, puisant, avec un geste plein de noblesse, de l'eau dans un bassin de marbre; l'autre massive et charnue, soufflant dans un pipeau rustique, tandis qu'à côté d'elle, sur le gazon, un jeune seigneur, galamment accoutré et de bonne tournure, pince les cordes d'une guitare, tout en causant avec son voisin, un rustaud à la tignasse ébouriffée? Avec une effronterie naïve, les deux donzelles s'étalent aux regards de tous, et un pâtre qui, à quelques pas de là, conduit son troupeau, ne semble aucunement étonné d'un spectacle si étrange. Quel hasard a pu réunir des personnes de conditions, de costumes et de tournures si disparates? La mythologie pourtant n'a rien à voir en cette affaire, car le pourpoint, la fine chemisette et les chausses collantes du beau cavalier portent bien la marque de la mode vénitienne à cette époque et de la meilleure. Mais même en ces temps lointains et de morale peu scrupuleuse, pareilles exhibitions en plein air n'auraient pas été tolérées sans scandale. L'image cependant, à le bien prendre, est décente et aucune idée de volupté ne s'y mêle. Alors que dans un intérieur bien clos, ces belles créatures en compagnie de ces jeunes garçons paraîtraient inconvenantes, elles ne choquent point ici, et, au milieu de cette nature en fête, elles n'éprouvent aucune gêne à être ainsi dévêtues. Leur jeunesse insoucieuse ne se réclame d'aucun temps déterminé, ni d'aucuns souvenirs, profanes ou sacrés, pas plus ceux d'un Paradis avant la faute, que ceux d'un Olympe sans turpitudes, et tout au plus pourrait-on rappeler à ce propos ceux de l'âge d'or, que Giorgione d'ailleurs a évoqués dans une autre toile (National Gallery), mais avec une donnée absolument différente. Ni dans la scène, ni dans le décor, en tout cas, on ne saurait voir un prélude à ces *Jardins d'Amour* que les écrivains du temps commençaient à célébrer avec une verve un peu factice et qui devaient exercer plus tard le talent de maîtres tels que Rubens et Watteau. Nous sommes ici en plein pays des rêves, et avec un réalisme aussi puissant que poé-

tique, le maître a su nous associer à ce beau songe d'une après-midi d'automne qui s'offrait à son imagination. Bien différens de ces prétendus bergers de la littérature pastorale, dont le jargon prétentieux ou grossier détonne ou nous choque à chaque instant, les personnages qu'a réunis Giorgione sont muets et leur silence est éloquent. Ils se contentent de se montrer à nous; contentons-nous à notre tour, sans trop leur demander ce qu'ils sont, de jouir avec eux des séductions de cette avenante contrée, de la douceur de l'air, de cet accord exquis des figures humaines avec la grâce d'un paysage fait pour elles et dont notre pensée ne saurait les séparer. C'est là, bien plus que dans la cantilène rustique jetée aux échos par ces musiciens de rencontre, que s'exhale la pleine et franche harmonie de ce *Concert champêtre*. Avec la beauté totale de l'ensemble, que de beautés de détail Giorgione y a semées pour le plaisir de nos yeux, comme la note joyeuse du vermillon de la toque du jeune seigneur, si heureusement accompagnée par la pourpre de son pourpoint, le gris bleuâtre de ses chausses, le vert passé des gazons et le vert plus intense des grands arbres; comme les carnations fermes et lumineuses qui semblent imprégnées de soleil; comme les plis ombreux de ces vallées sinueuses et la douceur de ce grand ciel tiède et profond, sur lequel les silhouettes se profilent avec fermeté, ou flottent noyées dans l'azur. Partout le regard a plaisir à se promener et à se reposer, et c'est une fête pour lui que cette œuvre expressive, dans laquelle un grand peintre en possession de tous ses moyens et sur le point de quitter la vie, semble adresser à la nature un suprême adieu. A ceux qui seraient tentés de trouver bien humble la portée d'une composition où le sujet se dissimule et d'où la pensée même paraît absente, il suffit aux artistes de répondre dans la langue familière de l'atelier que « ça fait bien. » Sans trop raisonner, il convient de goûter comme eux cet art instinctif, étranger à toute tradition et que n'avait enseigné aucune école, qui, ne relevant que de la nature éternellement jeune, s'épanche avec une si libre et si aimable fantaisie. De cet art qui, en dehors des esthétiques littéraires, provoque une aussi unanime admiration, le *Concert champêtre* est un des modèles les plus rares et les plus précieux; peut-être le mieux fait pour manifester le charme propre à la peinture. C'est sur un tel ouvrage qu'il convient de quitter Giorgione, car mieux qu'aucun autre il

résume l'idée qu'on doit garder de lui, de son âme délicate et ingénue, de son talent, un des plus forts et des plus tendres qui furent jamais.

Né vers 1480 à Serinalta, dans le voisinage de Bergame, Jacopo Palma avait été probablement le condisciple de Giorgione dans l'atelier de Bellini. Venu comme lui de bonne heure à Venise, il devait, comme lui aussi, conserver toute sa vie le souvenir de sa contrée natale, l'une des plus pittoresques de la Haute-Italie. Située au confluent des vallées du Brembo et du Serio, au cours impétueux, cette contrée, réputée de tout temps pour sa beauté, réunit aux aspects imposans des hautes montagnes qui l'abritent du côté du Nord et au voisinage des grands lacs, les horizons ouverts d'une plaine riante et riche en productions de toute sorte. Sans s'attacher à en reproduire avec une complète exactitude des localités déterminées, Palma n'a pas cessé de s'en inspirer et de lui faire, avec le temps, une place de plus en plus grande dans ses œuvres. C'est elle qui lui fournit les fonds de ses tableaux et qui ajoute sa grâce aux compositions religieuses de l'artiste, aussi bien qu'à ces figures de saintes et à ces portraits de femmes dans lesquelles le plus souvent nous retrouvons un type pareil, celui de ces Vénitiennes replètes et de forte encolure, au visage un peu rond, aux joues vermeilles, aux molles et blanches épaules et à l'opulente chevelure d'un blond doré, qui vous accueillent de leur sourire dans la plupart des collections de l'Europe. C'est encore ce type que nous reconnaissons dans un de ses ouvrages les plus originaux, la *Rencontre de Jacob et de Rachel* de la Galerie de Dresde. Si en dépit de ses mérites, cette gracieuse idylle ne nous offre ni la fantaisie imprévue, ni le magnifique éclat de Giorgione, elle a du moins le caractère de simplicité champêtre qui convenait à un pareil sujet. Dans le choix heureux du motif, dans les lignes aimables du paysage, aussi bien que dans ses généreuses colorations, tout donne à cette transposition en dialecte bergamasque d'un des plus poétiques épisodes des livres saints, un charme de pénétrante rusticité. Même en se défendant des confusions qui parfois ont été faites entre Palma et Giorgione ou Titien, on les comprend en face d'une œuvre semblable ; elles méritent en tout cas à l'artiste l'honneur d'être cité après eux comme un des maîtres les plus accomplis de l'école vénitienne dans sa pleine maturité.

III

Toutes les promesses de ses devanciers, Titien allait les dépasser en réalisant leurs plus nobles aspirations. Né vers 1477, mort en 1576, il touche à la fois, par sa longue carrière, aux débuts de l'école vénitienne et à son déclin ; il en marque lui-même l'apogée ; il en est la plus complète et la plus éclatante incarnation. Grâce à l'universalité de ses aptitudes, il a pu aborder tous les genres et il les a tous renouvelés. Enfin, par la place qu'il a faite dans son œuvre à la nature, par sa façon de la comprendre et de l'exprimer, il est le véritable créateur du paysage moderne, et à ce titre il s'impose particulièrement à notre attention. La petite ville de Pieve di Cadore, où il vit le jour, est adossée à l'un des contreforts des Alpes de Cadore, dont les plus hauts sommets se dressent en un grandiose amphithéâtre au-dessus d'elle. A ses pieds, la Piave, écumeuse et bruyante, se fraie difficilement son cours à travers des éboulis de rochers. La race forte et laborieuse qui habite cette contrée est adonnée à la vie pastorale ou à l'exploitation des forêts de sapins dont les troncs abattus et confiés au hasard des torrens sont ensuite recueillis en aval, à Perarolo où le Boito joint ses eaux à celles de la Piave, à Ospitale, à Lungarone et dans les localités voisines. La pureté de l'air autant que ses habitudes de travail et d'existence frugale assurent à la population de ces hauteurs cette robuste santé que reflète également la peinture de Titien. Comme son père et ses frères, c'est à ce climat réconfortant que le maître dut de conserver l'activité intacte de sa verte vieillesse, jusqu'à l'âge le plus avancé.

La famille de Titien, dont on retrouve déjà la trace vers le milieu du XIIIe siècle, avait produit des juristes, des notaires, et on y compte jusqu'à neuf peintres. Elle était considérée dans le pays; mais les parens de l'artiste ne devaient pas jouir d'une grande aisance, à en juger par l'humble maison qu'ils habitaient à l'extrémité du bourg et qui a été conservée dans son ancien état. Le panorama qu'on découvre de là sur la vallée et sur les cimes des montagnes environnantes est magnifique. Élevé au milieu de cette rude nature, le jeune homme avait vu sa vocation précoce encouragée par les siens, et, de bonne heure, il était envoyé à Venise pour y faire son apprentissage de peintre. Avec

l'art du mosaïste dont Sébastien Zuccato lui enseigna les élémens, il prit l'habitude de cette ampleur décorative qu'il manifestait dans les fresques du *Fondaco de' Tedeschi*, exécutées en collaboration avec Giorgione, et qu'on remarque dans tout son œuvre. Les enseignemens qu'il reçut ensuite de Gentile et de Giovanni Bellini lui permirent bientôt d'y joindre le fini précieux de l'exécution qui distingue ses premières productions, le *Christ à la Monnaie* (galerie de Dresde) par exemple. Mais plus encore que l'influence de ces maîtres, celle de Giorgione son jeune camarade et émule, devait agir sur son développement. Comme lui, il aimait passionnément la nature et en même temps qu'il en comprenait la grandeur, il en admirait aussi les moindres détails. Une des œuvres de sa jeunesse, le célèbre tableau de la galerie Borghese, connu sous le nom de *l'Amour sacré et l'amour profane*, atteste à la fois cet amour de la nature et cette action profonde que Giorgione avait exercée sur lui. Il n'est pas jusqu'à l'indécision même du sujet qui, dans cette œuvre charmante, ne révèle les analogies qu'offrent au début le talent et le goût des deux artistes. Mais ce ne fut là qu'une période momentanée dans la longue existence du peintre de Cadore. Plus ouvert, plus fécond, servi par un tempérament plus vigoureux, son génie devait suffire à une des carrières les plus remplies et les plus glorieuses que l'art ait connues. A la poésie de Giorgione, il joint, en effet, une diversité et une richesse de production tout à fait merveilleuses. Prenant toujours son point d'appui dans l'étude directe de la réalité, il arrive vite à en dégager les traits significatifs, ceux qui répondent le mieux à son idée et au caractère de l'épisode qu'il veut traiter. Ses voyages, ses lectures, sa curiosité, ses relations avec les grands de ce monde, aussi bien qu'avec les savans et les lettrés les plus en vue, sans entamer son originalité, n'ont fait qu'étendre son esprit, élargir encore les limites du vaste domaine où il se meut à l'aise, montrant en tout sa maîtrise, imaginant, comme sans effort, la forme vivante que doit revêtir sa conception. C'est par le sens du pittoresque et de la vie qu'éclate surtout son originalité; c'est grâce à lui qu'il renouvelle tous les sujets qu'il aborde.

Avant Titien, dans l'école vénitienne, les madones que peignaient ses prédécesseurs nous apparaissent austères, inertes, parées comme des châsses sur leurs trônes qu'entourent quelques

saints juxtaposés, fixés eux-mêmes dans des attitudes rigides. Avec lui, ces images hiératiques s'attendrissent et s'humanisent. La Vierge quitte son trône; elle sort des sanctuaires aux architectures compliquées pour se mêler familièrement aux hommes. La voici dans la *Présentation au Temple* (Académie des Beaux-Arts à Venise) tout enfant, timide et ingénue, qui gravit les degrés du temple, au haut desquels le grand prêtre, marchant à sa rencontre, la rassure avec bienveillance. Une vieille marchande est accroupie au pied des marches, et près de là, un groupe de Vénitiens graves et recueillis contemple la scène à laquelle un paysage largement ouvert prête le charme de ses tonalités magnifiques et de ses vastes horizons. Dans les *Saintes familles* (musées du Louvre et de Vienne) et en particulier dans notre *Vierge au lapin* peinte en 1530, la jeune mère, par une belle journée, est venue se reposer dans une riante prairie avec le petit Jésus auquel une jeune sainte, gracieusement agenouillée, présente un lapin d'une blancheur éclatante. Près de ce groupe délicieux, une corbeille entr'ouverte, posée sur l'herbe, laisse voir le goûter frugal apporté pour l'enfant : une pomme et une grappe de raisin mûr. Au milieu de ces campagnes riantes, des eaux vives forment une cascade, et un massif de grands arbres, déjà dorés par l'automne, encadre les cimes bleuâtres des montagnes lointaines. Dans le gazon dru, des touffes de violettes poussent çà et là à côté de fraises qui rougissent et de mauves aux pétales transparens et finement nuancés. Une impression de tendresse et d'intime sérénité se dégage de cette scène familière dans laquelle tous les détails sont touchés d'un pinceau souple et délicat. La tonalité pleine et harmonieuse, l'exécution attentive, à la fois large et très précieuse, montrent le soin qu'a mis l'artiste pour donner à son œuvre toute la perfection dont il était capable, comme s'il voulait, lui aussi, à toutes ces offrandes de la nature apportées à la madone, joindre l'hommage du meilleur de son talent.

Mais les sujets religieux ont fourni à Titien des épisodes plus sévères ou plus dramatiques; soit qu'il nous montre, dans le silence et les clartés voilées de la nuit *Saint Jérôme* (musée du Louvre) au milieu d'une contrée abrupte et sauvage, implorant le ciel contre les tentations qui viennent encore assaillir son indomptable vieillesse; soit que dans sa pleine maturité, vers 1528-1530, il peigne un de ses chefs-d'œuvre, ce *Martyre de*

Saint Pierre de Vérone, qui fut anéanti par le feu en 1867 (1). Le célèbre paysagiste anglais Constable, qui professait pour ce tableau une admiration enthousiaste, était d'avis qu'il constituait dans l'histoire du paysage une véritable révélation et comme l'aboutissement de trois cents ans d'efforts; c'est bien de lui, en effet, que date dans l'art une conception nouvelle de la nature et l'emploi de toutes les ressources qu'elle peut ajouter à l'expression. On connaît, par les nombreuses copies ou gravures qui en ont été faites, l'ordonnance de la composition et le parti inusité jusque-là que l'artiste a tiré de l'abaissement de l'horizon, parti dont le souvenir des montagnes de son pays natal lui avait sans doute suggéré l'idée. Vue ainsi de haut et enfermée dans les grands arbres qui l'encadrent, la scène apparaît à la fois imprévue et terrible, se détachant tout entière sur le ciel, avec la silhouette brutale du meurtrier et le geste effaré du compagnon du Saint qui veut se dérober par la fuite aux coups de son agresseur. Ces terrains cahoteux surplombant l'abîme, ces troncs d'arbres qui se dressent implacables pour barrer l'issue aux deux religieux, ces attitudes violentes et ces feuillages frémissans, comme terrifiés du guet-apens qui s'est préparé sous leur ombrage, tout contribue à fixer dans notre mémoire la scène telle que Titien l'a conçue et à laquelle il semble que nous assistions nous-mêmes. On songeait à peine, en sa présence, à tout ce qu'elle renfermait de nouveautés et de hardiesses, à l'ampleur et à l'audace de l'ordonnance, à la liberté savante avec laquelle étaient traitées ces luxuriantes végétations, au contraste harmonieux et puissant qu'offraient leurs feuillages dorés avec le bleu d'un ciel magnifique et le bleu plus intense et plus velouté des montagnes lointaines. Mais si l'on veut mesurer la distance qui sépare une telle œuvre de ses devancières immédiates, qu'on pense à ce curieux *Martyre de Saint Pierre* dans lequel, nous l'avons vu, Giovanni Bellini, traitant le même sujet, ne considérait le paysage que comme un décor indifférent, non seulement sans aucun rapport avec le caractère de la scène, mais en contradiction absolue avec elle, tandis que chez Titien, en même temps que son rôle est capital et sa cohésion parfaite, il prête à l'horrible drame

(1) C'est un des privilèges de mon âge, d'avoir pu contempler à loisir cet admirable ouvrage, alors que, déposé encore dans la sacristie de l'église San Giovanni e Paolo, où il fut brûlé quelques années après, il venait d'être l'objet d'une restauration qui lui avait rendu tout son éclat.

auquel il sert de cadre le commentaire le plus saisissant. Mais s'il excelle à réunir ainsi dans une composition tous les détails pittoresques qui peuvent en renforcer l'effet, Titien, lorsqu'il le faut, sait tout aussi bien tirer de la sobriété extrême de ces détails une expression pathétique. Dans la *Mise au tombeau* du Louvre, le paysage est presque absent; à peine une indication de broussailles à côté de la roche où a été taillé le sépulcre, et au-dessus, un bout de ciel d'un bleu sombre, rayé de nuées grises et fauves. Mais ainsi concentrée, réduite à ses élémens essentiels, la scène a toute son éloquence, et la nuit qui va tomber lourdement sur ce grand corps blafard et sur ces figures éplorées qui se pressent autour de lui, ajoute ses tristesses aux poignantes émotions de cette terrible journée.

Peut-être les sujets mythologiques ont-ils mieux encore fourni au maître l'occasion de manifester son originalité, car mieux que les autres ils convenaient à son tempérament. Depuis longtemps déjà, dans les autres écoles de l'Italie, une large part était faite à la représentation des légendes de la Fable. Mais, tandis que les artistes cédaient d'habitude à la tentation d'y accumuler, sans grand choix, tout ce qu'une archéologie, restée assez primitive, leur apprenait de l'antiquité, Titien ne s'accommode pas de cette érudition de seconde main. Et, cependant par sa fréquentation des lettrés et par ses propres lectures, il est au courant de tout ce qu'on connaît alors des monumens et des écrits du passé. Au lieu des compositions figées et composées, dans lesquelles ses prédécesseurs ont laborieusement introduit et complaisamment souligné les documens qu'ils ont pu recueillir, c'est à la source même qu'il va puiser pour renouveler ces vieilles légendes. Elles sont pour lui éternellement jeunes, puisqu'elles lui apparaissent comme des emblèmes toujours vivans des énergies, des splendeurs et des grâces de la nature. C'est donc la nature elle-même qui sera son inspiratrice, et ses formes, ses couleurs, ses harmonies étudiées directement, mais résumées, et exaltées par son génie, donneront à la traduction qu'il en fait à la fois plus de vérité et de poésie. S'exerçant sur ces données réelles, sa vive imagination les interprète, les transpose librement avec toute la puissance d'une admiration toujours plus attentive, en même temps qu'elle devient plus passionnée. Il a besoin de ces données précises et elles sont pour lui un soutien nécessaire; mais c'est la nature entière qui les lui fournit, et il

ne se serait jamais résigné à ne demander qu'à son pays natal la richesse et la diversité des élémens pittoresques semés dans ses œuvres avec une si généreuse prodigalité.

Un admirateur fervent de Titien, M. J. Gilbert, a cependant cherché et il pense avoir trouvé dans la patrie même du peintre, à Cadore et aux environs, les sites qu'il aurait reproduits fidèlement dans ses paysages. A l'appui de cette découverte, il a publié dans un livre, d'ailleurs très intéressant (1), des croquis assez sommaires, faits par lui d'après nature et dont il croit reconnaître une représentation positive dans les tableaux du maître. Les photographies que nous avons recueillies et les dessins que nous avons nous-même pris sur place au cours d'un voyage récent dans cette région, rapprochés d'autres photographies de ces mêmes tableaux, ne nous ont point paru se prêter aussi complaisamment à l'identification précise des localités désignées par M. Gilbert. Si parfois dans cette excursion nous avons rencontré quelques analogies entre certains paysages de Titien et certains aspects que nous offrait la réalité, ces analogies demeurent toujours assez vagues. Ce sont des réminiscences, jamais des portraits. Tout au plus est-il permis de signaler çà et là des ressemblances assez nettement accusées, par exemple entre la silhouette des montagnes qui occupent le fond de la *Présentation au Temple* et celle d'une partie du massif des Marmarole qui ferment vers le nord l'horizon de Pieve di Cadore. Enserrée dans un cercle restreint de montagnes très élevées (2), cette contrée est d'un caractère tout à fait alpestre et sauvage qui n'apparaît jamais dans les paysages de Titien. Jamais, en effet, l'artiste n'a représenté l'aspect étrange qu'offrent quelques-uns de ces pics, avec la dentelure bizarre de leurs cimes et les neiges dont elles sont couronnées. Si parfois on les rencontre dans ses dessins, comme des motifs qui l'ont frappé et qu'il a notés au passage, d'ordinaire il ne les a pas introduits dans ses tableaux. Durant toute sa vie, il est vrai, il n'a pas cessé de venir, à des intervalles assez rapprochés, dans sa ville natale. Il possédait des

(1) *Cadore or Titian's Country;* Londres, 1869.

(2) Les altitudes de ces montagnes varient de 2500 à plus de 3000 mètres. Nous notons, en effet, dans une publication récente du club alpin italien les chiffres suivans pour les montagnes les plus proches de Pieve di Cadore : Cridola, 2581 mètres; Durano, 2668 mètres; Marmarole, 2983 mètres; Cristallo, 3190 mètres; Sorapiss, 3229 mètres; Antelao, 3263 mètres, et Pelmo, 3169 mètres (*Guida del Cadore,* par Ott. Brentani : Milan, 1896).

terres, des prés et des bois non seulement à Pieve di Cadore, mais dans les hameaux qui en dépendent, à Valcada, à Tai, etc., et avec son esprit d'ordre, il tenait à se rendre compte par lui-même de l'état de ces propriétés et de leur gestion. Il aimait aussi à revoir son vieux père qui ne mourut qu'après 1527. Mais actif et passionné pour son art, comme il l'était, ses séjours à Cadore ne devaient pas être de longue durée, car la maison de famille, très exiguë, ne se prêtait guère à la résidence d'un homme de sa condition et qui ne pouvait se passer de sa chère peinture. Il n'hérita d'ailleurs de cette maison qu'en 1560, à la mort de Francesco, son frère aîné. Mais en venant de Venise, il trouvait sur sa route une région plus variée, plus riche, mieux proportionnée à l'homme et par conséquent mieux faite pour lui plaire. A mi-chemin vers Cesneda et Serravalle, — où l'attirait sa fille bien-aimée, Lavinia, qui s'y était mariée, — de tous côtés s'ouvraient les perspectives les plus pittoresques vers les Alpes et leurs contreforts étagés, vers la vallée, ses cultures et ses beaux ombrages et vers la mer, assez voisine. Il semble qu'il trouvait là une contrée à souhait où il avait sous la main tout ce qui peut faire le charme du paysage. Le même sentiment qui poussait Giorgione à quitter les horizons indéfinis et un peu monotones de la plaine pour s'avancer vers la montagne, invitait Titien à descendre des hauteurs de Cadore vers un climat moins rude et un pays plus aimable. Mais même dans cette partie privilégiée de la marche trévisane, qui les a inspirés l'un et l'autre, il serait difficile de rechercher et, suivant nous, hasardeux de spécifier quels sites déterminés ont pu être exactement reproduits par eux. C'est un des mérites de Titien, une des marques de son génie et de la sûreté de son goût, d'avoir négligé les bizarreries et les singularités trop marquées de la nature, comme ces dolomites ou ces roches fantastiques qui avaient surtout tenté ses devanciers et Léonard de Vinci lui-même. Il se préoccupait, avant tout, de l'ordre et de l'harmonie. Aux raretés, aux curiosités qui attireraient indiscrètement le regard et détourneraient de ce qui, pour lui, est l'essentiel, il préfère les motifs et les détails qui lui semblent les mieux appropriés aux épisodes qu'il traite et à l'impression qu'il veut produire. Sa connaissance de la nature est telle que les interprétations qu'il nous en donne, à la fois très respectueuses et très libres, présentent dans les tonalités, comme dans les lignes, une subordination et un accord

si intimes avec ces sujets qu'on ne saurait les en distraire.

L'*Antiope* du Louvre, la *Bacchanale* et l'*Offrande a la fecondité* du musée du Prado et bien d'autres œuvres du Titien attestent la richesse, la variété et l'ampleur qu'il a su mettre dans ses compositions mythologiques. A voir avec quelle facilité il s'assimile les données les plus diverses de la Fable, on dirait qu'il a vécu avec les dieux et les héros des légendes antiques. Un merveilleux dessin que possède de lui M. Léon Bonnat nous fait pénétrer à sa suite dans une contrée plantureuse et pittoresque, hantée par les satyres. A côté de belles figures de femmes réservées à leurs cyniques plaisirs, ces êtres bizarres vaquent à toutes les menues occupations de leur existence impudente et sauvage. En voici un qui ramène les boucs de pâture; deux autres, dans un coin, devisent avec leurs belles; un quatrième grimpe avec agilité au tronc d'un arbre chargé des fruits qu'un de ses compagnons s'apprête à recevoir dans le tablier dont il est ceint. Vous croiriez, tant les détails sont précis, plausibles et saisissans, que l'artiste a été témoin de cette scène familière et qu'avec sa maîtrise et sa verve habituelles, il n'a eu qu'à en tracer, au courant de sa plume, la copie fidèle. Mais nulle part la magnificence de ses inventions n'apparaît avec plus d'éclat que dans ce *Bacchus et Ariane* de la National Gallery, où, autour du groupe principal, Titien a accumulé toutes les splendeurs de la nature évoquées par sa puissante imagination. Du char en or massif auquel sont attelés deux léopards frémissans et qu'entoure le cortège bruyant des nymphes, des faunes et des satyres, le dieu éblouissant de jeunesse et de passion s'élance vers Ariane, au milieu d'un paysage enchanteur. Parmi ces campagnes fertiles et ces rivages aux gracieuses découpures, tout respire la joyeuse expansion d'une vie débordante. Sous l'azur profond du ciel se déroulent les vastes perspectives de côtes fuyantes semées de rochers, d'ombrages épais, d'anses sinueuses où vient mourir en un ourlet d'argent le flot paresseux. Des ancolies, des iris, des jacinthes et des anémones égaient les gazons et, au premier plan des guirlandes de vignes embrassent amoureusement les troncs d'arbres élancés. Où que le regard se porte, ce ne sont qu'images radieuses et harmonies étincelantes. L'or du char et le pelage doré des fauves donnent tout leur prix aux bleus veloutés du ciel, des montagnes et de la mer, rehaussés encore çà et là par le rose tendre ou la pourpre ondoyante d'une dra-

perie qui s'envole au souffle de la brise. L'exécution, à la fois forte et délicate, partout vivante et facile, ajoute à la beauté de ce chef-d'œuvre je ne sais quel air de spontanéité. Elle montre l'heureux équilibre et l'universalité d'un maître qui, doué des dons les plus rares, a su, jusqu'à la fin de sa longue carrière, les étendre par un travail sans relâche.

C'est à son travail, en effet, que Titien, en dépit de sa célébrité croissante, a toujours réservé le meilleur de son temps. A la mort de sa femme, il avait plus que jamais senti le besoin de s'absorber dans son art. Sa sœur Orsola était alors venue se charger du soin de son ménage et de l'éducation de ses trois enfans, deux fils qui lui donnèrent assez de souci et Lavinia, sa fille tendrement chérie. Pour mieux se défendre contre les importuns, Titien quittait la maison qu'il avait occupée jusque-là à San-Samuele, près du grand canal, au cœur même de Venise, et il allait s'établir à l'extrémité septentrionale de la ville, à Biri Grande sur la paroisse San-Canciano, dans une demeure spacieuse qu'il avait louée et appropriée à sa guise. La vue embrassait de là une vaste étendue de ciel et de mer, et par un temps clair, elle s'étendait à l'horizon jusqu'aux cimes lointaines des Alpes de Cadore, son pays natal. Pour satisfaire son amour de la nature, il avait joint à cette location celle d'un jardin assez grand qu'il remplissait des plantes et des fleurs les plus variées et qui fut bientôt cité comme une des merveilles de Venise. La tradition rapporte même que les grands arbres du *Martyre de saint Pierre* auraient été peints des fenêtres de son atelier d'après les modèles qu'il avait sous les yeux.

C'est là que s'écoulait sa vie paisible, remplie par une production incessante. On se disputait ses œuvres ; ses compatriotes en ornaient à l'envi les églises et les palais de Venise et les amateurs ou les princes de l'Europe entière les recherchaient. Après Charles-Quint qui l'avait anobli, il était honoré de la faveur de Philippe II ; les ducs d'Este, de Ferrare, de Mantoue et le pape Paul III lui-même, essayaient de le retenir à leur Cour. A toutes les séductions de la grandeur il préférait son indépendance, son foyer, son travail et le commerce d'un petit nombre de lettrés ou d'artistes qui étaient ses amis. Comme Giorgione, comme beaucoup de grands peintres, nous savons qu'il goûtait fort la musique. Peut-être est-ce par un simple caprice que Paul Véronèse l'a représenté jouant lui-même du violoncelle au premier

plan des *Noces de Cana;* mais une lettre de l'Arétin nous apprend, du moins, qu'il avait été heureux d'acquérir un orgue d'Alessandro, en échange d'un portrait fait par lui de ce célèbre facteur.

On formerait une galerie complète des plus hautes illustrations de son temps avec les portraits peints par Titien. Dans la plupart d'entre eux, la nature tient une large place, notamment dans les grands portraits d'apparat comme celui du marquis d'Avalos (musée de Cassel) et dans celui de *Charles-Quint à cheval à la bataille de Mülberg* (musée du Prado), aussi bien que dans ces portraits de doges derrière lesquels se déploient les perspectives magnifiques des palais vénitiens ou la mer couverte des flottes victorieuses de la République. De même, les créatures effrontées, courtisanes ou favorites des princes, qui, dans maint Musée, sous l'appellation complaisante de *Vénus*, étalent impudemment aux yeux de tous leur nudité superbe, ont trouvé dans les beaux arbres, près desquels Titien nous les montre étendues, l'accompagnement le plus propre à faire valoir l'éclat de leurs carnations nacrées. Enfin, novateur inconscient, c'est encore Titien qui, pour la première fois, dans le *Concile de Trente* (musée du Louvre) a représenté, avec sa vraie lumière, amortie et diffuse, un de ces intérieurs d'église dont la peinture va constituer après lui un genre à part chez les Flamands et les Hollandais. Mais là aussi par la largeur et la tranquille audace du parti, il arrive à nous intéresser à ces longues files d'évêques régulièrement assis en lignes parallèles, avec leurs mitres pareilles, et il y parvient, grâce à la justesse impeccable avec laquelle il a su établir et varier ici les dégradations presque insensibles du clair-obscur.

Dans tous les genres, on le voit, et il les a tous abordés avec une égale maîtrise, Titien assigne à la nature un rôle capital. Elle apparaît chez lui, non plus seulement comme un décor, mais le premier il en a compris l'importance expressive et révélé le charme. On trouve même mentionnés dans les inventaires ou les catalogues anciens, des paysages purs, aujourd'hui perdus, qu'aurait exécutés l'artiste. Lui-même d'ailleurs dans une lettre datée de 1552 annonce à Philippe II l'envoi d'une de ces peintures. En tout cas, par l'amour qu'il a porté à la nature, aussi bien que par le talent avec lequel il l'a interprétée, Titien mérite d'être considéré comme le véritable créateur, et ainsi que l'ont

dit plusieurs historiens de l'art, comme l'*Homère du paysage.* Dans son œuvre immense, il nous montre la richesse infinie de ses aspects. Toutes les saisons, toutes les heures du jour, tous les accidens de la lumière, tous les phénomènes de l'atmosphère, il les a exprimés. Ici des nuages éclatans arrondissent leurs formes placides dans l'azur du ciel; là avec les grands combats des nuées, le vent et la tempête font rage dans la campagne désolée. Monts sourcilleux, défilés abrupts, plaines fertiles et prairies émaillées de fleurs, torrens aux eaux impétueuses, lacs aux nappes immobiles, mers glauques et azurées, arbres des forêts épaisses ou des vergers chargés de fruits, colonnades et portiques des palais vénitiens, châteaux forts et pauvres chalets de bois des ravins de Cadore, tous ces élémens pittoresques, il les a tour à tour introduits dans ses tableaux et il en a su rendre la beauté, dans la diversité de leurs formes et le plein épanouissement de leurs colorations. On reste confondu de la richesse de cet art à la fois si facile et si puissant, où tout se tient, qui séduit nos yeux en même temps qu'il parle à notre imagination.

Avec une partialité manifeste, Vasari pour exalter la supériorité de l'école toscane, objet de ses préférences, s'applique, tout en vantant le coloris de Titien, à dénigrer son dessin. Il insinue même que dans ses paysages il aurait eu recours à la collaboration d'artistes allemands qui travaillaient à ses gages, dans son atelier. Tout proteste contre une pareille assertion. Titien n'a eu d'élèves allemands que vers la fin de sa vie (1), et une étude attentive de ses œuvres permet de constater leur unité parfaite. C'est la même intelligence qui les a conçues et la même main qui les a exécutées. Certes, on ne saurait y trouver cette correction un peu abstraite des formes, ni ces contours sèchement découpés qui constituent pour Vasari le style par excellence. Chez Titien, au contraire, les formes apparaissent toujours enveloppées, franchement et délicatement modelées dans l'atmosphère lumineuse où elles baignent. Il eût été bien étonné lui-même de l'antagonisme qu'on a prétendu établir entre le dessin et la couleur, ces deux élémens essentiels de la peinture lui semblant également nécessaires, inséparables l'un de l'autre. Titien est vraiment peintre; on pourrait presque dire

(1) Sauf Dürer, dont les admirables dessins faits d'après nature n'étaient pas encore connus à cette époque. Il serait, en tout cas, difficile d'en citer parmi eux un seul qui eût été capable de collaborer aux paysages de Titien.

que dans ses dessins il arrive à colorer avec un crayon ou une plume de roseau. En tout cas, le pinceau à la main, c'est avec lui qu'il dessine, qu'il modèle et qu'il colore, exprimant partout et généreusement la vie dans ses acceptions les plus variées, donnant à la représentation des sujets les plus pathétiques ou même des inventions les plus fabuleuses de la mythologie un caractère de vraisemblance tel qu'il semble les avoir sous les yeux en les peignant.

La vieillesse était venue; elle avait laissé intactes les merveilleuses facultés de Titien en même temps que son ardeur au travail. Entouré du respect de tous, il conservait, au milieu des plus hautes faveurs de la fortune et de la gloire, sa bienveillance accueillante et la noble simplicité de ses manières. La mort le surprenait à son chevalet, appliqué à sa tâche habituelle. Il touchait à sa centième année quand le 27 août 1576 il était enlevé par la peste qui exerçait en ce moment à Venise ses terribles ravages. En dépit de ces tristes circonstances, la dépouille de Titien fut conduite en grande pompe à l'Église des Frari, où mieux encore que le somptueux monument sous lequel il repose, la *Vierge de la famille Pesaro*, un de ses plus beaux ouvrages, proclame la grandeur de son génie.

Le temps n'a fait que consacrer la gloire du Titien, en montrant l'influence vivace qu'à travers les âges il devait exercer sur les artistes les plus divers, sur un Rubens qui, non content d'admirer et de collectionner ses œuvres, ne se lassait pas de les copier; sur les Carrache, sur Poussin, sur Watteau et sur Gainsborough, qui ont tour à tour subi son ascendant. Après lui d'ailleurs, aucun autre dans l'école vénitienne n'a eu son universalité, ni atteint sa maîtrise. Le paysage qui, si important qu'il soit chez lui, ne représente cependant qu'une des faces de son talent, devenait un genre spécial chez un de ses disciples, Domenico Campagnola, dont les dessins sont souvent confondus avec les siens, malgré leur infériorité bien marquée. S'inspirant de la même contrée, il y a recherché les mêmes motifs, mais il cède trop souvent à la tentation d'introduire dans ses œuvres les singularités que lui offre la nature. Sans trop s'inquiéter de leur opportunité, il multiplie les détails pittoresques les plus étranges. Aussi ses compositions très répandues par les graveurs de cette époque nous laissent-elles aujourd'hui assez indifférens. On y voit déjà poindre les procédés de l'école académique et le sen-

timent poétique y cède trop souvent la place à l'ingéniosité de combinaisons purement décoratives.

IV

A la suite de Titien, quelques-uns de ses élèves ou de ses imitateurs, Paris Bordone, les Bonifazio, les Bassano, d'autres encore ont, comme lui, fait au paysage une large place dans leurs œuvres. Chez Jacopo da Ponte (1510-1592), — le premier de cette famille des Bassano qui devait fournir plusieurs générations de peintres, — on peut même dire que, malgré les innombrables personnages et animaux dont il remplit ses compositions, c'est le paysage qui domine. Mais les *Paradis*, les *Arches de Noé* et les suites de scènes rustiques qu'il aimait à peindre sont devenus d'une couleur dure, opaque et noirâtre dont la tristesse et la monotonie les font reconnaître de loin, et l'on ne s'explique guère aujourd'hui la vogue extrême dont ses tableaux encombrés et confus ont joui pendant si longtemps.

Deux maîtres cependant méritent une mention spéciale et soutiennent après Titien l'honneur de l'école vénitienne : Jacopo Robusti, dit le Tintoret (1519-1594), son élève, et Paolo Caliari (1528-1588) qui du lieu de sa naissance a pris le nom de Véronèse. A côté des toiles immenses du Palais ducal et de la Scuola di San Rocco, brossées avec cet entrain exubérant qui confine souvent à la brutalité, Tintoret a su maintes fois assouplir sa verve un peu farouche, dans des compositions pittoresques, plus modestes et mieux équilibrées, comme la *Fuite en Égypte* de San Rocco, le *Mercure et les Grâces* ou le *Bacchus et Ariane* de la Salle de l'Anti-collège. Mais toute son originalité se manifeste dans ce chef-d'œuvre éclatant du *Miracle de Saint Marc* (Académie des Beaux-Arts) où le paysage ajoute un si puissant attrait à la merveilleuse richesse des colorations. On n'imagine pas, en effet, de consonance à la fois plus hardie et plus harmonieuse que l'accord de ce ciel d'un bleu si intense et si lumineux avec les architectures ensoleillées qui servent de fond à la fulgurante apparition du Saint.

Autant l'exécution et les tonalités de Tintoret sont d'habitude rudes et fougueuses, autant la facture de Véronèse est, au contraire, discrète et posée, autant ses colorations sont légères, argentines et finement nuancées. Reprenant avec un art plus sa-

vant les traditions de Carpaccio, il transpose à la vénitienne les sujets religieux, avec une telle liberté et un si mince souci de l'orthodoxie qu'il a maille à partir avec l'inquisition, d'ordinaire assez peu exigeante à Venise. Même dans ses toiles les plus grandes, en dépit de la somptuosité des ordonnances, du nombre des personnages et de l'extrême diversité de leurs costumes chatoyans, il sait demeurer simple et suffit sans effort apparent aux tâches les plus compliquées. Avec le charme exquis des morceaux, il conserve l'unité parfaite des ensembles. Mais à côté de ses immenses compositions, peut-être se montre-t-il supérieur encore dans les œuvres de dimensions plus restreintes où il a résumé quelques-uns des aspects les plus caractéristiques de Venise avec une si séduisante poésie. Non seulement la ville elle-même lui fournissait les élémens de ces motifs si franchement décoratifs qui font sa physionomie propre; mais en même temps qu'une fête pour le regard, c'est le souvenir même du passé de Venise et de sa brillante histoire qu'évoquent ces belles créatures que Véronèse nous représente adossées à quelque colonne de marbre ou penchées au-dessus d'une balustrade ajourée, avec leurs types élégans et leurs robes de brocart brodées d'or. On reste émerveillé du peu qu'il faut à un peintre tel que lui pour laisser ainsi dans l'esprit des images à ce point ineffaçables : un profil perdu, une nuque blanche ou une chevelure blonde s'enlevant avec un doux éclat sur l'azur profond; moins que cela encore, un pied rose dont la mer glauque caresse amoureusement les fins contours et rehausse les tendres colorations.

Isolée des autres écoles de l'italie, l'école Vénitienne devait jusqu'au bout garder son existence distincte et ses traits particuliers. Si son avènement avait été plus tardif, elle était, en revanche, parvenue plus vite à sa pleine maturité et alors qu'autour d'elle la décadence s'accusait de plus en plus, elle conservait longtemps encore ses qualités originales. Après Bellini, Giorgione et Titien qui marquent son apogée, elle s'était continuée avec des maîtres tels que Tintoret et Paul Véronèse, et le sens de la décoration qui dérivé de la nature elle-même était devenu chez elle une tradition, se maintenait jusqu'à la chute de la République dans les prestigieuses improvisations de Tiepolo. On sait avec quelle verve débordante la virtuosité infatigable du fécond artiste s'étale sur les plafonds et les murailles des

églises et des palais non seulement de sa ville natale, et de la Vénétie tout entière, mais en Allemagne, à Wurtzbourg et jusqu'à Madrid où il est allé mourir (27 mars 1770). En même temps d'ailleurs, et comme pour achever le cycle complet de ses transformations, l'école vénitienne, avant de disparaître, allait produire avec Canale et Guardi des paysagistes purs, presque les seuls qu'ait vus naître l'Italie, pour nous donner de Venise elle-même un portrait aussi accompli que fidèle. Aux interprétations plus ou moins libres de ses devanciers, Antonio Canale (1697-1768) substituait, en effet, des images le plus souvent exactes de tout point, et combinées du moins, lorsqu'il en modifie l'arrangement, avec des élémens toujours réels. Après ses poètes et ses chantres inspirés, Venise trouvait en lui son portraitiste. C'est elle-même qui nous apparaît dans ses œuvres nombreuses, répandues à travers les musées de l'Europe, avec l'infinie variété de ses aspects. Entre tous on reconnaît les tableaux de cet habile artiste, ses architectures si solidement établies, sa couleur si pleine, l'honnêteté impeccable de sa facture, la finesse de son œil et la sûre précision de sa main. Dans la foule de ses toiles, deux surtout nous semblent caractériser son talent et offrir comme un résumé de ses meilleures qualités. La *Vue du Grand Canal* (musée du Louvre) nous montre, sous la franche et tranquille lumière d'une belle journée la magnifique perspective des palais de Venise. Jusqu'au fond de l'horizon dans cette atmosphère limpide, les formes restent fermes, nettement indiquées, sans dureté comme sans mollesse. Avec une justesse merveilleuse, les détails vont s'atténuant; les ombres et les lumières décroissant d'intensité tendent à se rapprocher de plus en plus, mais demeurent cependant distinctes, sans aucun de ces contrastes factices, ni de ces repoussoirs commodes auxquels d'habitude les peintres ont recours en pareil cas. Une autre *Vue de Venise* (National Gallery) nous paraît supérieure encore par la franchise de l'effet, le charme et l'harmonieux éclat des colorations. Il ne s'agit plus cette fois d'un de ces motifs d'apparat qui frappent l'étranger et lui offrent dans un vaste panorama quelqu'un des aspects réputés de cette ville étrange. Nous avons, au contraire, sous les yeux un coin un peu à l'écart et d'une intimité charmante, un vrai tableau d'artiste et peint probablement des fenêtres mêmes de son atelier par Antonio Canale, dans les terrains de la *Scuola della Carità* qu'oc-

cupe aujourd'hui l'Académie des Beaux-Arts. La gaieté de la couleur et la vivacité de l'exécution sont ici délicieuses.

De part et d'autre, des murailles d'un rose doré ou d'un brun chaud s'opposent à un ciel bleu pâle où flottent quelques légers nuages d'un bleu plus sombre, que la brise de mer chasse devant elle et va bientôt disperser. Dans ces tonalités claires s'encadre au centre et dans l'ombre la masse plus intense d'un petit canal tranquille avec ses gondoles et de l'autre côté une église et son campanile, un pont et des maisons avec le désordre piquant de leurs aménagemens familiers. Au premier plan, en plein soleil, l'atelier d'un carrier et ses hangars où des ouvriers sont en train de sculpter un chapiteau et de tailler des blocs de pierre ou de marbre, sous l'œil du patron. Des enfans jouent près de là et une femme s'empresse pour relever l'un d'eux qui vient de tomber; d'autres femmes vaquent au soin de leur ménage; des loques pendent aux fenêtres ou sèchent sur des cordes; tout cela vivant, brillant, d'une facture très animée, et à distance d'une tenue superbe, un vrai régal pour les yeux et certainement un des chefs-d'œuvre du maître. Cette facilité, cet entrain spirituel, nous les retrouvons dans ses eaux-fortes, *Vedute prese da i Luoghi, ossia ideate*, faites d'après nature ou qui représentent, groupés suivant son caprice, des détails empruntés à la réalité. D'un travail simple, peu chargé, avec leurs ciels indiqués à peu de frais, leurs constructions pittoresques et leur amusant pêle-mêle, les meilleures de ces eaux-fortes : *Mestre*, *Santa Giustina*, *Prà della Valle*, *Torre di Malgherra*, etc., nous offrent les contrastes imprévus, ce sens de l'effet, et de la vie qui éclatent dans les tableaux du peintre. Son neveu, Bernardo Bellotto dit Canaletto, né en 1720 à Venise et qui fut aussi son élève, devait, avec un peu plus de sécheresse, continuer ses traditions dans les diverses cours de l'Europe où l'entraîna successivement son existence nomade : à Vienne, à Varsovie, à Dresde et de nouveau à Varsovie, où il revenait mourir le 17 octobre 1780, avec le titre de peintre du roi de Pologne.

Francesco Guardi, un autre disciple d'Antonio Canale, né à Venise en 1712, restait plus fidèle à sa ville natale qui lui fournit jusqu'à la fin de sa carrière, en 1793, ses meilleures inspirations. Dans ses tableaux, en général de dimensions assez restreintes, son pinceau est plus alerte, plus léger que celui de son maître, et dans sa couleur, moins abondante, les lumières sont indiquées

spirituellement par des rehauts empâtés. Mais il n'a pas la correction absolue de Canale et l'on relèverait facilement dans plusieurs de ses ouvrages des fautes de perspective ou l'équilibre un peu hasardeux de ses monumens. Les deux faces fuyantes de son *Église della Salute* au Louvre semblent chanceler et menacent ruine.

Du reste, l'architecture ne joue pas toujours le principal rôle dans ses compositions, et les cérémonies religieuses ou officielles qu'il se plaît à y introduire : réjouissances publiques, couronnemens de doges, processions, scènes du carnaval vénitien pendant longtemps très renommé, lui fournissent ses motifs préférés, et lui procurent l'occasion légitime de peindre une foule grouillante et diaprée de personnages de toute sorte : courtisanes et badauds, masques et grands seigneurs, dignitaires de l'église, matelots, bateleurs, etc., tout un monde agité et paré dont la vie semble une fête perpétuelle. C'est au milieu de ces divertissemens et de ces spectacles incessans qu'allaient disparaître à la fois l'indépendance et l'art de Venise. Délaissée, restée à l'écart, la vieille ville a gardé jusqu'à nos jours sa physionomie originale, elle continue à attirer dans ses palais devenus des hôtelleries de nombreux étrangers. Des artistes partis de tous les points du globe, séduits à leur tour par ses aspects pittoresques, s'essaient à l'envi à les reproduire. Mais en même temps que sa vie propre, elle a perdu son école, cette école qui a fait le meilleur de sa gloire et qui avait été associée de si près à toutes les vicissitudes de sa singulière existence.

ÉMILE MICHEL.

LE TRAVAIL

DANS

LA GRANDE INDUSTRIE

I

LES MINES DE HOUILLE

II

L'AGE DES OUVRIERS. — LE TEMPS DE TRAVAIL ET LA PEINE

Nous avons dit comment le travail était divisé et organisé dans la mine, *au fond* et *au jour;* combien de catégories d'ouvriers s'en partageaient les multiples spécialités; comment s'établissait entre eux la collaboration, la coopération nécessaire, et comment aussi elle s'établissait entre le travail manuel et le travail intellectuel ou mental (la main-d'œuvre et la direction); comment enfin se joignaient, se pénétraient et se fécondaient mutuellement les deux créateurs de richesse, le Travail et le Capital (1).

Il nous faut maintenant montrer comment les ouvriers se répartissent par âge dans les spécialités diverses; quelle est la durée, quelle est l'intensité, quelle est la productivité de leur travail; quelle en est la peine et quel en est le prix; quelle est la condition de vie que la réunion, que la combinaison de toutes ces conditions du travail fait à l'ouvrier dans les mines de houille.

(1) Voyez la *Revue* du 1er juillet.

C'est le moment de ceindre non plus la ceinture de cuir, mais l'enveloppe d' « indifférence scientifique du naturaliste qui observe ; » de dépouiller et de rejeter toute fausse sensibilité, tout romantisme déclamatoire, tout préjugé de classe ou de milieu, d'éducation ou de situation ; de se défendre, avec une vigilance qui s'exerce sur chaque ligne et sur chaque mot, des impulsions aveugles, des insinuations sourdes de l'instinct ou de l'intérêt ; de n'avoir ni complaisance envers les uns ou envers les autres, ni prévention contre les uns ou contre les autres ; de ne point regarder aux personnes, mais seulement, et exclusivement, et impartialement, aux faits. Si ces faits se traduisent souvent par des chiffres, et s'il en résulte quelque aridité, on voudra bien nous la pardonner cependant, en considération de ce qu'il n'y a rien, sans doute, d'aussi « brutal » qu'un chiffre, mais rien non plus d'aussi « scientifiquement indifférent, » lorsque, comme nous nous y obligerons toujours, on les cite, on ne les sollicite pas.

I

Après la répartition des ouvriers par spécialités, — entre quarante-quatre ou quarante-cinq catégories, tant *du fond* que *du jour*, pour les ouvriers des mines de houille, — il importe de connaître leur répartition par âge ; et que de choses nous y pourrons apprendre ; que de conséquences, que de conclusions nous en pourrons tirer, non seulement statistiques ou philosophiques, non seulement sociologiques, mais politiques, et de la politique la plus positive, c'est-à-dire législative !

Retournons d'abord à la mine du Pas-de-Calais qui nous a servi de principal exemple. Elle occupe en tout un peu plus de 5500 ouvriers (exactement 5647 au commencement de l'hiver dernier). Les enfans y entrent dès que la loi le permet, dès qu'ils ont satisfait à l'obligation scolaire, à treize ans ; les hommes y demeurent, s'ils le veulent, jusqu'à ce que la vieillesse soit venue, jusqu'à ce que la force s'en soit allée, sans limite d'âge. De treize ans à quinze ans, s'opère le recrutement : c'est comme la première conscription du mineur ; sur les 5647 ouvriers recensés, on compte 370 de ces pupilles ou enfans de troupe. De quinze à vingt ans, la proportion s'accroît rapidement : elle atteint presque le cinquième de l'effectif (1051 sur 5647). Puis arrive le service militaire, et naturellement, de vingt à vingt-

cinq ans, le chiffre fléchit. Il ne reste à la mine que les dispensés à différens titres : avec ceux qui ont été libérés au bout d'un an de service ou renvoyés dans leurs foyers, les trois ans accomplis, ils sont à peine 800 (781). Mais la vingt-cinquième année a sonné : le jeune homme est un homme, il a fondé une famille à laquelle il faut qu'il apporte le pain quotidien; le contingent ouvrier, de vingt-cinq à trente ans, se relève; la mine reprend à peu près tout ce qu'elle avait prêté, regagne à peu près tout ce qu'elle avait perdu : pour 1051 ouvriers de quinze à vingt ans, en voici 1006 de vingt-cinq à trente ans; on voit qu'il n'y a guère de manquans au contre-appel.

Serait-ce que ce pays noir, comme l'autre, a son charme dont on ne se déprend pas aisément, ou bien ce travail souterrain serait-il moins dur et mieux rétribué qu'on n'a coutume de le dire? Pour le moment, il suffit de constater que le mineur en général demeure fidèle à la mine; plus fidèle peut-être que toute autre espèce d'ouvrier, au lendemain de la crise qu'ouvre dans la vie de chacun l'âge du service militaire; d'autres ne reviennent pas, il revient, et c'est le moment où il s'attache. D'auxiliaire, il passe titulaire; d'aide, *piqueur*, — il reçoit le pic et il frappe, — *ouvrier à veine*, et associé ou compagnon *d'une taille*. Il est à présent ouvrier fini, mineur parfait.

Jusque-là, sauf la dépression, entre vingt et vingt-cinq ans, dont la cause visible est l'accomplissement du devoir militaire, la proportion, par périodes de cinq ans, n'a fait qu'augmenter, ou du moins s'est maintenue. De quinze à vingt ans, d'une part, et, de l'autre, de vingt-cinq à trente, il semble que la population ouvrière de la mine batte son plein et prenne son niveau. Mais, à partir de là, elle baisse et, de cinq années en cinq années, la série va être continuellement décroissante (780 ouvriers de trente à trente-cinq ans; 642, de trente-cinq à quarante; 491, de quarante à quarante-cinq; 290, de quarante-cinq à cinquante; 189, de cinquante à cinquante-cinq; et 47 seulement au-dessus de cinquante-cinq ans).

Si maintenant, au lieu de compter par années d'âge, on compte par années de services, la série décroissante est absolument constante et ininterrompue : pas la moindre exception à la règle, pas le moindre arrêt sur la pente; ni rebroussement de chemin, ni redressement de courbe. Sur les 5647 ouvriers considérés, plus de la moitié, près de 3000 (2995), ont de 0 an

(moins d'un an) à cinq ans de services; de cinq à dix ans de services, la chute est brusque, si brusque qu'on en est étonné et que l'on craint de voir effacé le signe de fidélité au métier que paraissait donner le retour de l'ouvrier, à sa libération du service militaire. Tout à coup le nombre tombe, si l'on peut ainsi dire, de plus de trois fois, de presque quatre fois sa hauteur : pour 2995 ouvriers ayant de moins d'un an à cinq ans de services, il n'y en a plus que 849 ayant de cinq ans de services à dix ans. Mais peut-être n'est-ce là qu'une infidélité à la mine ou plus exactement à cette mine, à la compagnie de B..., et n'est-ce pas l'abandon du métier; le point mériterait d'être éclairci. Dans tous les cas, une constatation doit être faite, très intéressante et même très importante, quoique peu réjouissante : c'est que l'ouvrier mineur (au moins dans le bassin du Nord et du Pas-de-Calais, où les concessions sont voisines à se toucher) n'est pas « enraciné » au sol dont il fouille les entrailles : comme l'ouvrier de tant d'autres industries, il est, au contraire, en grande partie, déraciné, mobilisé; la mine aussi a ses passans, ses chemineaux, son armée roulante.

L'épreuve faite, — et elle se fait entre cinq et dix ans de services, — la proportion met ensuite dix ans à diminuer d'environ moitié (849 ouvriers avaient de cinq à dix ans de services, on n'en trouve que 451 ayant servi de quinze à vingt ans), et peu à peu la décroissance s'accélère : pour les dix années qui vont de vingt à trente ans de services, elle est de plus de moitié (187 ouvriers ayant de vingt-cinq à trente ans de services, contre 451 qui avaient de quinze à vingt ans). Puis ce n'est plus par dix années que le chiffre se dédouble, mais par cinq : 187 ouvriers sont de vieux serviteurs de la Compagnie, à vingt-cinq ou trente ans de services; mais, de plus vieux que ceux-là, il n'y en a que 92 à trente ou trente-cinq ans, 47 à trente-cinq ou quarante ans de services; et, de tout à fait vieux, des patriarches de la mine, au-dessus de quarante ans de services, on n'en compte plus, — il n'est ni long ni difficile de les compter, — que 18 sur 5 647 ouvriers; deux ou trois sur mille.

Or, comme l'ouvrier peut entrer enfant à treize ans, il pourrait avoir quarante ans et plus de services à la mine avant d'être un vieillard, vers la cinquante-cinquième année. Mais, d'ouvriers ayant en fait quarante ans de services, on vient de voir qu'ils sont 18, sur les 5 647 de la Compagnie de B..., et d'ouvriers ayant

cinquante-cinq ans ou plus de cinquante-cinq ans d'âge, on se rappelle qu'ils sont 47 : deux ou trois sur mille pour quarante ans de services; sept ou huit sur mille pour cinquante-cinq ans d'âge.

C'est une donnée arithmétique qu'il ne sera pas permis de négliger, le jour où l'on sera résolu à assurer par une loi définitive une retraite équitable et convenable aux mineurs. Je dis : par une loi définitive, et c'est-à-dire définitive autant qu'une loi peut l'être, mais c'est-à-dire aussi que, par des lois antérieures, le principe est déjà posé. C'est-à-dire encore que, tant qu'il s'agissait de poser le principe, la discussion était libre, mais que, le principe admis, elle est liée, car on pose des principes, mais les chiffres se posent, posent les faits, et imposent les conditions des faits. On peut, — ou l'on pouvait, — ne pas faire de loi sur la retraite des ouvriers mineurs; mais, si l'on en fait une, on ne peut pas se soustraire à ces conditions des faits, dont la première est que fort peu, infiniment peu d'ouvriers dépassent ou atteignent, à la mine, l'âge de cinquante-cinq ans; et il en faudra bien tenir compte pour éviter que la loi qu'on veut faire ne se tourne en une dérision.

Il en est dans le bassin de la Loire comme dans le bassin du Nord. La Compagnie de M... et de la B... occupe, en une de ses divisions, 1 700 ouvriers. Jusqu'ici nous avons pris le personnel tel quel et en bloc, ouvriers du fond et du jour confondus. Pour la mine de M... et de la B..., un tableau, minutieusement et ingénieusement dressé, nous met à même de distinguer. Sur 1 310 ouvriers du fond ou de l'intérieur, au mois de septembre 1901, 57 étaient âgés de dix-neuf ans; 49 de vingt; 42 de vingt et un. Le service militaire intervenait alors, et il n'y avait plus que 24 ouvriers du fond âgés de vingt-deux ans, 33 âgés de vingt-trois ans. Après quoi, s'opérait le retour à la mine et la proportion remontait, par 40 à vingt-quatre ans, jusqu'à 54 à vingt-cinq et 57 à vingt-six. C'était le *maximum*, et d'ailleurs cette période quinquennale de vingt-cinq à trente ans marque tout entière des *maxima :* 47 ouvriers de vingt-sept ans, 46 de vingt-huit, 43 de vingt-neuf, 43 de trente; les périodes quinquennales qui suivent, trente à trente-cinq ans, trente-cinq à quarante, quarante à quarante-cinq, quarante-cinq à cinquante, cinquante à cinquante-cinq, sont, au contraire, en décroissance de plus en plus accusée, et que, d'une façon générale, on peut rendre en disant que tous les cinq ans le nombre s'abaisse d'une

dizaine : par exemple, de trente-cinq à quarante ans, ce nombre commence encore par un 3 (32 ouvriers de quarante ans); de quarante à quarante-cinq, il commence par un 2 (26 ouvriers de quarante-quatre ans); à quarante-cinq, il commence par un 1, et oscille, jusqu'à cinquante-cinq, entre une et deux dizaines (17 ouvriers de cinquante ans, 15 de cinquante-deux ans); à cinquante-cinq, il dépasse à peine la dizaine (11 ouvriers de cinquante-cinq ans) ou la complète à peine (10 de cinquante-six ans) et, dès la cinquante-huitième année, il s'en faut de moitié, puis de plus de moitié, puis de bien plus de moitié, puis de presque tout, qu'il ne la complète... Au total, quarante ouvriers ayant plus de cinquante-cinq ans (le plus âgé en avait soixante-neuf, et il était seul de son espèce) sur 1 310 ouvriers du fond. Pour être moins faible que dans le Pas-de-Calais, — et la raison en doit être quelque circonstance de race ou de milieu, — la proportion demeure néanmoins très faible (environ 3 pour 100). Notre conclusion, loin d'en être infirmée, n'en est que confirmée : il y a là, dans la Loire comme dans le Nord et le Pas-de-Calais, une condition des faits dont une législation qui ne se résigne point à être une mystification ne saurait ne pas tenir compte.

Et ainsi pour les ouvriers du jour ou de l'extérieur comme pour les ouvriers de l'intérieur ou du fond. Les plus gros chiffres sont 15 sur 390 à dix-neuf ans; 17 à vingt-cinq ans, maximum qui ne se retrouve plus; au-dessus de cinquante-cinq ans, 34 ouvriers seulement : soit un peu moins de 9 pour 100. Et ainsi pour les années de services comme pour les années d'âge. On compte 131 ouvriers du fond sur 1 310 et 63 ouvriers du jour sur 390 ayant moins d'un an de services, 135 ouvriers du fond et 39 du jour ayant un an de services; on n'en compte que 57 du fond et 11 du jour en ayant cinq ans; 39 et 11 en ayant dix ans; 24 et 5 en ayant vingt ans; 21 et 5 en ayant trente ans; 8 et 2 ayant quarante ans ou plus de quarante ans de services; moins de deux pour cent qui dépassent trente ans, moins d'un pour cent qui dépassent quarante. Et pour les ouvriers du jour comme pour ceux du fond, tirée des années d'âge ou des années de services, notre conclusion tient toujours.

Elle tient pour toute la France, pour tout l'ensemble de l'industrie minière en France. Le ministère des Travaux publics a bien voulu nous communiquer un relevé, — un peu vieilli, il est vrai, puisqu'il date de 1885, mais officiel et établi sur en-

quête poursuivie par l'administration des Mines (1), — d'où il appert que cette conclusion peut être étendue et généralisée très légitimement. En ce temps-là, il y a dix-sept ans, les 124 327 ouvriers mineurs de France se répartissaient ainsi : ouvriers du fond ou de l'intérieur, 89209, soit 71.75 pour cent; ouvriers du jour ou de l'extérieur, 35 118, soit 28.25 pour 100. Pour les ouvriers du fond, et sur tout l'ensemble de la population minière, c'était de seize à vingt ans et de vingt-six à trente (comme nous l'avons déjà remarqué plus particulièrement dans le Pas-de-Calais et dans la Loire) que les proportions étaient les plus fortes : de seize à vingt ans, 13296 ouvriers, soit 14.90 pour 100; et, de vingt-six ans à trente, 13 242 ouvriers, soit 14.85 pour 100 (le niveau repris). Pour les ouvriers du jour, 5 555, 15.80 pour 100 de seize à vingt ans, et, de trente et un à trente-cinq, 4003, 11.40 pour 100.

Pour les uns et pour les autres, au-dessus de cinquante-cinq ans, la proportion tombe si brusquement qu'on peut dire qu'elle se précipite : ouvriers du fond, de cinquante-six à soixante ans, 2.80 pour 100 : puis, de cinq ans en cinq ans, jusqu'à quatre-vingt-cinq ans, successivement 1.05, 0.55, 0.14, 0.015, 0.005 pour 100 : quasiment rien. Ouvriers du jour, même marche, même descente : 4.70, 2.30, 1.24, 0.40, 0.185, 0.025 : ici l'on touche le néant, marqué par deux ou trois zéros. Quoi d'étonnant, d'ailleurs, à quatre-vingt-cinq ans? Il ne reste que 11 ouvriers (3 du fond et 8 du jour) sur environ 125 000. Mais cela, ce n'est point le sort du mineur, c'est la loi de l'homme. Sur 100 hommes de toute profession et de toute situation sociale, combien en reste-t-il à quatre-vingt-cinq ans? Étudiant, en vue de dispositions législatives possibles, la condition de l'ouvrier des mines, ce qu'on ne doit pas oublier, c'est que, dès l'âge de cinquante-cinq ans, les ouvriers du fond ne sont plus que dans une proportion de 4.85, et ceux du jour, dans une proportion de 6.60 pour 100, qui vont sans cesse s'abaissant jusqu'aux approches les plus voisines de rien du tout.

Tels étaient les chiffres, tels étaient les faits en 1885; et il semble que, depuis lors, grâce surtout aux perfectionnemens de l'outillage, la situation se soit améliorée : tandis qu'en 1885, la proportion des mineurs de cinquante-six à soixante-cinq ans, ouvriers du fond et du jour confondus, était de 4.70 pour 100,

(1) Voyez *Annales des Mines*, 1885, p. 352.

celle des mineurs de cinquante-cinq à soixante-quatre ans aurait été, en 1896, de 6.11 pour 100; mais, à soixante-cinq ans et au-dessus, la proportion était, en 1896, de 1.51 pour 100, comme elle était, en 1885, de 1.40 pour 100, de soixante et un à soixante-cinq ans : progrès imperceptible, si même il y a progrès, car la dernière statistique s'applique aux « mines et minières, » non pas seulement aux mines de houille; et peut-être les données ne sont-elles pas rigoureusement comparables (1). On a donc le droit d'ajouter : tels sont encore les chiffres, tels sont encore les faits, telles sont, exprimées par les chiffres, les conditions des faits, et telle est la condition qui domine et résume toutes les autres; la mine ne garde guère, quand elle les garde, au-dessus de cinquante-cinq ans, que cinq ou six pour 100 de ses ouvriers; souvent beaucoup moins, jamais plus (2). Dans mes notes, prises sur place, je retrouve ces quelques lignes : « Le mineur de fond, qui descend comme gamin à l'âge légal, après 13 ans, et qui, de grade en grade, devient aide, puis ouvrier, est en général « usé » vers quarante-cinq ans. On peut accepter cet âge de quarante-cinq ans comme âge-limite du travail chez le mineur houilleur, bien que certains ouvriers l'atteignent et le dépassent, c'est-à-dire ici travaillent jusqu'à cinquante ans, cinquante-cinq ans et même au-dessus. Mais *certains ouvriers* seulement. »

II

A présent, pour savoir, — et sans doute il n'est pas inutile de le savoir, — si le métier de mineur « use » l'homme particulièrement vite, et, dans le cas où il en serait ainsi, avant d'en rechercher les causes et de dire pourquoi il est particulièrement dur, jetons un coup d'œil sur les chiffres par où s'expriment ces mêmes condi-

(1) *Résultats statistiques du recensement des industries et professions* (dénombrement général de la population du 29 mars 1896), t. IV, *Résultats généraux*, 1901 ; p. XCII.

(2) C'est la même proportion, environ 5 pour 100 d'ouvriers de cinquante-cinq ans et plus, qui ressort des *Observations présentées*, au nom du Comité central des houilleres de France, *à la Commission d'assurance et de prévoyance sociales*, le 26 novembre 1901, au sujet du projet de loi tendant à l'amélioration des retraites des ouvriers mineurs et de la proposition de loi de M. Odilon Barrot, tendant à modifier la loi du 29 juin 1894. — Décembre 1901. — Les chiffres absolus étaient 6904 ouvriers de cinquante-cinq ans et au-dessus, sur 143 549 mineurs dans les cinq bassins houillers du Nord et du Pas-de-Calais, de la Loire, du Gard et du Sud-Est, du Centre, et du Sud-Ouest.

tions des faits en d'autres professions ou métiers de la grande industrie. De cinquante-cinq à soixante-quatre ans, contre 6.11 pour 100 de mineurs-houilleurs, on trouve 7.93 pour 100 d'ouvriers de la métallurgie; 6.19 pour 100 d'ouvriers occupés au travail du fer, de l'acier, des métaux divers (avec la construction mécanique); 7.71 pour 100 d'ouvriers occupés au travail « des pierres et terres au feu » (comprenant les verreries et les fabriques de faïence et de porcelaine); 8.81 pour 100 d'ouvriers des industries textiles proprement dites, etc. (1). Aucune de ces professions, qui sont celles que considère principalement notre enquête, ne donne donc, dès l'âge de cinquante-cinq ans, une proportion aussi faible que le métier de mineur. Mais, à soixante-cinq ans et plus, la différence, l'écart est plus sensible encore. Contre 1.51 pour 100 d'ouvriers des mines de houille, on trouve 2.62 pour 100 d'ouvriers de la métallurgie; 2.30 d'ouvriers du fer, acier, construction mécanique; 2.83 d'ouvriers des verreries, faïenceries, etc., 3.88 d'ouvriers des industries textiles. Ce sont là encore des chiffres et des faits; on ne force pas leur signification en disant que le mineur-houilleur vieillit si vite qu'il ne vieillit pas longtemps; que, de tous les ouvriers, ou de presque tous (2), il est celui qui vieillit le moins dans le métier.

Deux facteurs peuvent contribuer à rendre un travail épuisant : sa durée, son intensité; autrement dit : le temps continu pendant lequel il s'exerce, l'effort soutenu qu'il exige. Ajoutons-y tout de suite les circonstances plus ou moins favorables du milieu où ce travail est exécuté. Pour les mines de houille, est-ce son intensité, sont-ce les circonstances du milieu, est-ce l'un de ces facteurs tout seul, est-ce la combinaison de deux d'entre eux ou des trois réunis, qui rend la profession si fatigante, si déprimante, que l'ouvrier n'y vieillit pas, y vieillit moins que dans d'autres?

(1) Dans les *Observations présentées à la Commission du travail de la Chambre* (p. 20-21), le Comité central des houillères de France fait la comparaison avec les carrières, qui donnent, pour ce même âge de 55 à 64 ans, 10.21 pour 100 des ouvriers; l'agriculture, qui donne 4.43; l'industrie (?), qui donne 7,04; le commerce, qui donne 4.85; et il tire argument de ce que le commerce ne donne que 4.85 et l'agriculture que 4.43. — Nous avons cru plus juste, ou plus méthodique, de comparer avec les autres industries sur lesquelles doit porter de plus près notre enquête, et qui, sans ressembler aux mines, s'en rapprochent pourtant plus que l'agriculture et le commerce.

(2) Au-dessous, l'on ne peut guère citer que les ouvriers employés à la « taille de pierres précieuses, » 0,92 pour 100, à soixante-cinq ans et plus; les ouvriers des industries de « transport, » 1,33 pour 100; la catégorie d'employés classés sous la rubrique, pas très claire, de « soins personnels, » 0.57 pour 100.

Premièrement, est-ce le temps de travail? Aux mines de B..., (Pas-de-Calais), le travail se fait, si l'on veut, à deux postes, mais ce ne sont pas, comme en Westphalie, par exemple, deux « postes producteurs. » Le poste du matin seul est vraiment « producteur, » on s'attache à faire rendre à son travail tout ce qu'il est capable de donner comme production et comme entretien. Au deuxième poste on ne demande pas de production, on ne demande que l'entretien des galeries principales de roulage, et, au besoin, un coup de main pour pousser les travaux urgens. On n'y met d'ailleurs que le nombre d'ouvriers strictement indispensable, et il y a, entre les deux postes, une très grande inégalité, puisque le premier, celui du matin, comprend 86 pour 100 du personnel, et le second, celui du soir, rien que 14 pour 100. Le premier poste descend de quatre à cinq heures du matin, pour remonter à partir de une heure et demie après midi; le second descend à trois heures après midi pour remonter à onze heures et demie du soir. Chaque poste est donc au travail, ou plutôt chaque poste est dans la fosse pendant huit heures et demie ou neuf heures chaque jour.

Neuf heures, c'est, à peu de chose près, la durée moyenne de la présence dans les mines de combustibles, telle qu'elle est établie d'après l'enquête à laquelle fit procéder l'année dernière l'administration des Travaux publics, sur la demande de la Commission du travail de la Chambre des députés chargée d'examiner la proposition de loi de M. Basly et plusieurs de ses collègues tendant à limiter à huit heures au maximum la journée de travail dans les mines (1). Du moins, c'est, à peu de chose

(1) Chambre des députés, septième législature, session extraordinaire de 1901. Annexe au rapport de M. Odilon Barrot, tableau IV. Durée moyenne de la présence dans les mines et carrières, p. 58.

C'est également ce qui ressort d'un autre tableau que nous communiquent, avec une obligeance dont nous ne saurions trop les remercier, M. le directeur général et MM. les ingénieurs en chef de la mine de B..., et que nous analyserons sommairement, ne pouvant le reproduire tel quel.

Pour les ouvriers du fond, le poste du matin (ouvriers proprement dits) descend, comme on l'a vu, de 4 à 5 heures et remonte de 1 h. 30 à 2 h. 30 de l'après-midi. Présence totale 8 h. 30. — Le poste du soir descend de 2 h. 40 à 3 heures; il remonte de 11 h. 30 à 11 h. 50. Présence totale 8 h. 30. Les *ouvriers à trois postes* descendent à 6 heures du matin, 2 heures du soir, 10 heures du soir et remontent respectivement à 2 heures du soir, 10 heures du soir et 6 heures du matin. Présence 8 heures. Les *ouvriers à quatre postes* (cas très exceptionnel) descendent à 6 heures du matin, midi, 6 heures du soir, minuit, pour remonter respectivement à 2 heures du soir, 10 heures du soir, 6 heures du matin, 2 heures du soir. Présence 8 heures, 10 heures, 12 heures et 14 heures. Il n'y a pas de règles pour la descente

près, la durée moyenne de la présence au fond, pour les arrondissemens minéralogiques d'Arras (9 h. 12) et de Douai (9 h. 14), pour le bassin houiller du Nord et du Pas-de-Calais. Si, sur un autre point, l'arrondissement minéralogique de Chambéry, cette moyenne descend d'une quinzaine de minutes encore (8 h. 55), partout ailleurs elle est ou égale (Le Mans, Marseille, 9 h. 12) ou supérieure (Toulouse, 9 h. 20, Chalon-sur-Saône, 9 h. 31, Saint-Étienne, 9 h. 41, Bordeaux 10 heures, Clermont-Ferrand 10 h. 04, Nancy 10 h. 06, Poitiers 10 h. 07, et Alais 10 h. 30.) — En somme, pour 111 168 ouvriers sur les 115 000 environ qui, suivant les statistiques, formaient en 1900 l'effectif complet des ouvriers du fond, la durée moyenne, générale à toute la France, serait ou aurait été de 9 h. 27.

D'autre part, une seconde enquête, non moins officielle, celle dont l'Office du travail a fait connaître les résultats, il y a cinq ou six ans, sous le titre : *Salaires et durée du travail dans l'industrie française*, donnait comme durée moyenne du travail journalier dans les mines non pas même 9 h. 27, mais 9 h. 14. En analysant, en décomposant les élémens de cette moyenne, on voyait que douze entreprises minières, employant 8 860 ouvriers, travaillaient huit heures ou moins de huit heures; 31 entreprises, avec 53 593 ouvriers, travaillaient de 8 à 9 heures; 17, avec 11 672 ouvriers, de 9 à 10 heures; 2, avec 2 448 ouvriers, de 10 à 11 heures : aucune entreprise, et pas un ouvrier, au-dessus de 11 heures (1).

Par arrondissemens administratifs, le temps de travail variait, entre 8 heures (Saint-Étienne, Forcalquier, Aix); 8 h. 1/4 (La-

et la remonte : les ouvriers entrent dans la cage au fur et à mesure qu'ils se présentent.

Pour les ouvriers *du jour*, les *moulineurs* vont de 5 h. 15 à 4 h. 15, présence 11 heures; les *trieurs* ou *trieuses* de 5 h. 30 à 3 h. 30, présence 10 heures; les mécaniciens et chauffeurs vont de 6 heures du matin à 2 heures du soir, de 2 heures à 10 heures du soir, de 10 heures du soir à 6 heures du matin, présence 8 heures; les aides-chauffeurs de 6 heures à 4 heures, présence 10 heures; les aides-mécaniciens, ouvriers d'état, manœuvres, vont de 6 heures à 6 heures; durée totale de leur présence 12 heures.

(1) Office du travail. *Salaires et durée du travail dans l'industrie française*, t. IV. *Résultats généraux*, 1897, tableaux IV (p. 38-39) et IX (p. 64-65). Il faut noter qu'au tableau IV, dressé par groupes et non par sous-groupes d'industries, les « mines » comprennent non-seulement les « mines de combustibles, » mais toutes les autres. De là sans doute la différence dans l'estimation de la durée moyenne du travail journalier par rapport à l'enquête faite en 1901 par le ministère des Travaux publics. Même observation pour les différences qu'accuserait aussi le tableau X (p. 74-75) par rapport au tableau IX.

val); 8 h. 1/2 (Béthune, Douai, Guéret); 9 heures (Valenciennes, Lure, Chalon-sur-Saône, Nevers, Montluçon, Ambert, Brioude, Grenoble, Villefranche, Albi, Béziers, Ancenis); 9 h. 1/4 (Autun); 9 h. 1/2 (Saint-Jean-de-Maurienne); 9 h. 3/4 (Alais); 10 heures (Vienne, Largentière, Fontenay-le-Comte, La Flèche); 10 h. 1/2 (Mirecourt et Charolles) (1).

Par importance d'entreprises, évaluée selon le nombre des ouvriers, et par régions tout à la fois, la durée moyenne du travail provoque une observation intéressante, qui ressortira plus clairement des dispositions d'un tableau :

INDUSTRIES et RÉGIONS.	DURÉE MOYENNE DU TRAVAIL JOURNALIER suivant que les établissemens ont un nombre d'ouvriers.				
	I	II	III	IV	V
Mines de combustibles.	égal ou supérieur à 1000.	de 500 à 999.	de 100 à 499.	de 25 à 99.	de 1 à 24.
	Heures.	Heures.	Heures.	Heures.	Heures.
Nord et Pas-de-Calais.	8 3/4	9 1/4	9 1/2	»	»
Est	8 3/4	»	9	»	10 1/2
Centre.	9	9 1/4	9 1/2	10	»
Sud.	9 3/4	9 1/2	10	»	»
Sud-Est	»	8 1/2	10	9 1/2	»
Bouches-du-Rhône . .	»	8 1/4	8 1/2	»	»

On le voit, plus l'entreprise est importante, plus grand est le nombre des ouvriers qu'elle emploie, et plus la durée du travail diminue; au contraire, moins elle occupe d'ouvriers, et plus la durée du travail augmente. Cela, pour ainsi dire, en règle absolue et sans exception (deux dérogations seulement: région du Sud, établissemens de 1 000 ouvriers, 9 h. 3/4, de 400 à 999 ouvriers, 9 h. 1/2, différence un quart d'heure; région du Sud-Est, établissemens de 100 à 499 ouvriers, 10 heures, de 25 à 99, 9 h. 1/2, différence une demi-heure). Ces exceptions disparaissent même et ces différences s'effacent, si l'on embrasse d'un coup d'œil, et sans distinguer entre les régions, l'ensemble de l'industrie minière. La règle passe alors en axiome : la durée du travail dans les mines de combustibles est en raison inverse de l'importance de ces mines mesurée au nombre des ouvriers; ou bien : la durée du travail dans les mines augmente à mesure que le nombre des ouvriers diminue : établissemens de 1 000 ouvriers ou plus et

(1) *Salaires et durée du travail*, t. IV, tableau XII-XIII, p. 78-79.

de 500 à 999 ouvriers, 9 heures; établissemens de 100 à 499 et de 25 à 99 ouvriers, 9 h. 1/2; au-dessous de 25 ouvriers, 10 h. 1/2. Et c'est encore là une constatation à retenir.

Nous ne parlerons pas longuement du travail de nuit, bien que, contre 11 entreprises, occupant 5 727 ouvriers, où l'on ne travaille jamais la nuit, l'enquête ait relevé 30 établissemens miniers, avec 37 788 ouvriers, où la production est continue; et, parmi les mines de combustibles où se pratique le travail de nuit sans que la production soit continue, 19 entreprises, occupant 31 496 ouvriers, dont le personnel travaille, en tout ou en partie, la nuit complète pendant tout ou partie du temps de production. Pour les mines de houille, surtout pour les plus importantes, pour celles qui emploient le plus grand nombre d'ouvriers et qui représentent vraiment la grande industrie minière, cela signifie simplement ou que le travail se fait à plusieurs postes toute l'année, là où la production est continue, ou que, là où elle n'est pas continue, à certaines époques de l'année, les postes sont multipliés. Mais, dans la très grande majorité, dans la presque-unanimité des cas, et sauf des coups de presse tout à fait extraordinaires, les mêmes hommes ne travaillent pas jour et nuit. Qu'ils la fassent le jour, ou qu'ils la fassent la nuit, ils ne font que leur journée de huit, neuf ou dix heures, et peut-être le mineur, habitué au travail dans la nuit perpétuelle, oublie-t-il assez aisément si ses huit, neuf ou dix heures sont une journée de jour ou une journée de nuit.

Nous ne parlerons pas non plus des heures supplémentaires, parce que, des 60 établissemens, avec 80 000 ouvriers environ, observés par l'enquête, plus de la moitié (38 établissemens, occupant près de 45 000 ouvriers) les ignoraient complètement. Il n'y avait que 2 entreprises, avec 8 161 ouvriers, où l'on en fît à des époques régulières, 20, avec 27 264 ouvriers, où l'on en fît à toute époque suivant les besoins. Dans une seule entreprise, la durée maxima du travail journalier, y compris ces heures supplémentaires, avait dépassé 14 heures; et si, pour treize autres établissemens, cette durée n'a pu être connue, — ce qui laisserait à penser, — dans trois entreprises, occupant environ 9 500 ouvriers, elles avaient été payées, en tout ou en partie, à un tarif supérieur au tarif normal (1).

(1) Note de la direction générale des Mines de B... : « Des heures *supplémentaires* sont rarement demandées aux ouvriers. Pour les *redoublages*, on compte

Qu'on ait bien garde, du reste, en tout ce qui précède, de ne pas prendre indifféremment l'une pour l'autre ces expressions : heures de présence, heures de travail. Aux mines de B... (Pas-de-Calais), le mineur, descendu entre 4 et 5 heures, « fait briquet » — *faire briquet*, c'est le « casser la croûte » de nos ouvriers parisiens, — quand 9 h. 30 arrivent : il y gagne de 30 à 45 minutes de repos (1). Mais, du temps de présence au fond, pour avoir le temps de travail effectif, il y a autre chose à déduire. Dans le *Mémoire présenté par les propriétaires de houillères* à la Commission du travail de la Chambre des députés, le 6 novembre 1901, on traçait ainsi la journée de l'ouvrier mineur, des diverses catégories d'ouvriers dans les mines de houille :

« *Piqueurs* (*ouvriers à la veine*). Pour descendre *au fond*, les piqueurs avec leurs aides arrivent entre 4 et 5 heures du matin ; les uns sont en habit de mine, d'autres, de plus en plus nombreux dans les installations nouvelles, revêtent le costume de mine dans une salle chauffée qui leur est préparée à cet effet ; ils défilent devant la lampisterie où se font en même temps la remise de la lampe et le contrôle de l'entrée ; puis, par groupes de douze, seize ou vingt, ils s'engagent dans la cage, qui les descend en quelques minutes au fond. De l'accrochage du fond, chaque groupe se dirige, par les travers-bancs, les galeries du fond, puis finalement par les plans inclinés ou cheminées, vers le chantier où les outils sont restés depuis la veille. Suivant la distance horizontale à parcourir et la hauteur à remonter, il faut de 30 à 40 minutes pour arriver au chantier (2).

toujours un *poste supplémentaire* à l'ouvrier. Les *longues coupes* n'ont lieu habituellement que pendant la quinzaine de Sainte-Barbe ; pendant cette période, le commencement de la remonte du poste du matin est fixé à 4 heures du soir. »

(1) En outre, on peut compter de 5 à 10 minutes de repos avant le commencement du travail, et de même, à la fin ; soit, pour ces deux repos, un quart d'heure environ.

(2) Quelquefois bien davantage ; Mines de B... (Pas-de-Calais).

	Temps pour aller au chantier et en revenir.
Fosse n° 1.	1h 15
— 2.	2h 45
— 3.	1h 45
— 5.	1h 15
— 6.	1h 45
— 7.	1h 15
8.	1h
— 9.	1h 15

Dans ce temps n'est pas compris, bien entendu, le temps employé au transport des bois.

« Une fois rendu, chaque ouvrier reprend ses outils, sonde le toit pour voir si aucune plaquette ne menace de tomber, s'assure de la solidité des bois placés par lui la veille ou par le boiseur dans la nuit ; puis, après ces quelques minutes, trois quarts d'heure ou une heure après son arrivée à l'orifice du puits, le mineur commence à abattre le charbon... »

Et voici la journée du *piqueur* ou de l'*ouvrier à la veine :*

« Descente vers 4 h. 1/2 ;

« Arrivée au chantier vers 5 h. 1/4 ou 5 h. 1/2;

« Travail de 5 h. 1/2 à 8 h. (soit 2 heures et demie);

« Déjeuner (*briquet*) de 8 h. à 8 h. 1/2 (ailleurs, vers 9 h.);

« Travail de 8 h. 1/2 à 1 h. (soit 4 heures et demie);

« Retour vers le puits et remontée de 1 h. à 2 h..

« Il y a donc, dans le Nord, 9 heures à 9 heures et demie (en moyenne 9 heures un quart) de présence au fond et, sur ce temps, 7 heures à 7 heures et demie de travail effectif.

« Remonté au jour, lavé, habillé, le mineur dîne vers 3 heures et jouit de quelques heures de liberté jusqu'à 7 heures, où il soupe pour se coucher après. »

Quant aux *hercheurs* ou *rouleurs*, « le *hercheur* descend une heure plus tard (que le piqueur), car, pour qu'il puisse commencer son travail, il faut qu'il y ait du charbon abattu. Mais, comme, en quittant le chantier, le piqueur laisse encore du charbon à charger, le hercheur doit prolonger sa journée, et attendre que la montée du charbon, interrompue un moment par la sortie des piqueurs, puisse être reprise et achevée; pour lui, la sortie se fait deux heures plus tard, la journée est plus longue en moyenne d'une heure. Mais, vers 4 heures, il est libre, à moins que quelque incident n'ait retardé la sortie du charbon. Lui aussi, a quelques heures de liberté le soir avant l'heure du coucher (1).»

Pour ce qui est des *boiseurs*, des *raccommodeurs*, des *mineurs au rocher* et des *remblayeurs*, leur équipe mélangée descend aussitôt qu'est remontée l'équipe au charbon, vers 2, 3 ou 4 heures d'après-midi; elle remonte à son tour vers minuit; sa journée dure, par conséquent, de 8 à 9 ou 10 heures (2).

(1) « La journée des enfans et des jeunes ouvriers n'atteint le plus souvent, en travail effectif, que 66 pour 100 environ des ouvriers proprement dits. » (Mines de B...).

(2) D'après la publication de l'Office du travail, *Salaires et durée du travail dans l'industrie française*, t. IV, p. 76, tableau XI, la durée du repos principal

Les ouvriers *du jour* (chauffeurs, mécaniciens (1), ouvriers des ateliers de réparation, — forgerons, ajusteurs, charpentiers, menuisiers, charrons, etc., — manœuvres pour la manutention des produits à l'entrée et à la sortie, personnel des voies ferrées à grande ou petite section, trieurs et trieuses de pierres) (2), « tous ces ouvriers, sauf quelques chauffeurs, quelques mécaniciens et un petit nombre de manœuvres, ne travaillent actuellement que de jour ; » l'arrêt de l'extraction du charbon, après 4 heures ou 5 heures du soir, au plus tard, permet de n'exiger d'eux aucun travail de nuit.

La mine chôme aussi le dimanche, et chaque semaine, outre cette suspension quotidienne, pendant laquelle certains contremaîtres et ouvriers spéciaux, — le *surveillant d'about* et ses hommes, — « inspectent minutieusement la colonne du puits et le guidage, vérifient les câbles, refont les garnitures des presse-étoupes des machines ou les joints des conduites de vapeur, » la marche de l'extraction est coupée durant trente-six heures.

Je me souviens que j'arrivai à B...-G... un dimanche, et que je voulus faire tout de suite ma première visite. On me conduisit sur le carreau des fosses, à travers les ateliers et les installations *du jour*. A peine si les hautes cheminées fumaient, si l'on percevait, sourds et comme étouffés, le ronflement et le battement des machines. A peine si l'on entendait la respiration du géant endormi : son souffle était paisible et ses pulsations lentes : c'étaient bien là les organes, qu'on devinait formidables, de la vie de la cité souterraine, mais, par cet après-midi de dimanche, ils gisaient inertes, en un sommeil profond comme une syncope. Les vastes cours étaient désertes. De temps en temps on rencontrait un homme de garde, qui semblait demeuré pour mieux

journalier dans les « mines » (non plus seulement les « mines de combustibles ») aurait été d'une heure pour 44 établissemens, de plus d'une heure pour 17, inconnue pour 5.

(1) Les mécaniciens et chauffeurs ont environ une demi-heure de repos pour les repas et un repos occasionnel d'une demi-heure à une heure pendant les arrêts. — Les aides-chauffeurs, en dehors des repos pour les repas (une heure), ont encore environ une heure de repos occasionnel par suite des arrêts qui se produisent durant leur poste. — Les aides-mécaniciens, comme les ouvriers d'état (forgerons, ajusteurs, etc.) et les manœuvres, n'ont que les repos réglementaires (à noter qu'ils atteignent deux heures).

(2) Les *moulineurs* et les *trieurs* ou *trieuses*, outre les heures de repos régulières (1 h. 30), ont environ une demi-heure de repos occasionnel le matin avant la mise en route définitive de l'extraction et pareil temps le soir pendant la remonte du personnel et au moment de la fin de la coupe.

faire sentir et saisir tout ce silence et toute cette solitude. Ainsi que, dans les dessins d'architecte, au pied d'un monument, au pied de Notre-Dame ou des Pyramides, il est d'usage de placer une petite figure, pour marquer l'échelle, ainsi ce vivant unique dans cette ville morte y avait l'on ne sait quoi de tragique et de comique, à force d'être disproportionné.

Nous revînmes par les *corons*. Les rues en étaient pleines d'enfans, courant, chantant, grouillant : aux carrefours, on faisait cercle autour de joueurs si attentifs, si animés qu'ils ne nous voyaient pas; sur le pas des portes, entre voisines, des femmes se contaient les nouvelles; de-ci, de-là, quelques ouvriers aussi causaient. Derrière les vitres des fenêtres basses, il y en avait qui se lavaient, se rasaient, s'habillaient. Des appels de clairon, de loin en loin, se répondaient, répercutés, rendus plus vibrans et déchirans par les voix de l'écho enfermées dans ces murailles interminables. Une bande de jeunes gens s'en allait, la carabine à la main ou sur l'épaule. Dans la rue principale, qui fend le bourg par la moitié, — ou qui en forme l'arête, l'épine dorsale, — un bruit, un bourdonnement, une rumeur, avec, tout à coup, une exclamation, sortait de longues et larges salles où circulaient et s'empressaient des servantes chargées de verres et de bouteilles. Cette rumeur, ce bourdonnement s'élevait tous les dix ou vingt mètres, il montait des deux côtés de la rue, et s'y croisait, s'y fondait, s'y prolongeait en une traînée qui ne cessait plus, car, de trois ou quatre maisons, et d'un bout à l'autre des villages, une au moins est un cabaret. Vers les champs, au carrefour des chemins, un rassemblement : c'est le rendez-vous des jeunes gens à la carabine, un tir au coq ou au canard, la grande passion de la race avec les « ducasses » et l' « estaminet. »

Ainsi le mineur « fait dimanche » et rien, ni nécessité, ni loi, ne l'empêcherait de « faire dimanche. » L'usage en est traditionnel, universel, doublement consacré par son antiquité et par sa généralité : si, par extrême misère ou par excès de charges de famille, un ouvrier est obligé de s'en priver, c'est pour lui une vraie et une vive souffrance : il en éprouve une espèce de honte, comme si ne pas faire dimanche, c'était faire la confession publique de sa pauvreté, la pire des infériorités même entre pauvres. Aussi fait-il dimanche tant qu'il peut et dès qu'il peut : il commence tout petit, aussitôt qu'il travaille et si peu qu'il gagne. « Qu'as-tu fait hier? » demandons-nous à un gamin, le

lundi, en descendant, avec les ingénieurs, dans une fosse. — J'ai joué *à sou*, j'ai joué *à line* (1). » Heureux âge : plus tard, quand ils ont seize ou dix-huit ans, à la même question, ils se contentent de répondre : « Je me suis amusé; » ils n'osent déjà plus si innocemment dire à quoi. Poussons notre interrogatoire : « Ah! tu t'es amusé, et comment? Combien avais-tu? » La somme varie de vingt centimes à trente sous : ceux qui ont eu trente sous pour leur dimanche sont regardés, et enviés, comme des capitalistes. « — On a été à l'estaminet. — Qui, on? Avec qui? — Avec mon frère (15 ans et 16 ans et demi). — Qu'est-ce que vous avez bu? — Des chopes. — Peste! *des* chopes! Combien? — Deux. — Et vous avez fumé la pipe? — Oh! non, des cigarettes. — Puis, vous avez dansé? — (Grosse hilarité de l'inculpé, non sans arrière-pensées et sournoiserie : il doit voir un tas de choses dans la danse ou après la danse.) — Pas encore; dans un an ou deux. »

Mais ils ont beau rire, ceux-ci les jeunes, et ceux qui ne sont plus jeunes; je ne dis pas les vieux; leurs amusemens sont sans gaîté, alourdis de vapeurs de bière et d'odeur de tabac, plats et noirs comme le pays, embrumés comme le ciel, embués, encrassés comme l'estaminet. Toute cette joie du dimanche est factice, est triste et attriste. Mais, parce qu'ils ont « fait dimanche, » beaucoup ne peuvent pas ne pas « faire lundi : » le lundi, un quart peut-être du personnel ne se présente pas, ou, s'il se présente, est là comme s'il n'y était pas, ne travaille que dans l'hébétude; la production quotidienne est sensiblement moins forte, et c'est, par-dessus le chômage total du dimanche, un chômage partiel du lundi.

III

Le travail, qui, par sa durée, paraît moins pesant dans les mines que dans les autres industries (mines : journée moyenne, 9 h. 1/4; travail des pierres et terres au feu, verreries, faïenceries, 10 h. 1/4; métallurgie et construction mécanique 10 h. 1/2; industries textiles 10 h. 3/4); le travail y est-il en revanche plus pénible par son intensité? C'est la seconde question à examiner, et, pour la résoudre, il faudrait d'abord définir ce qu'est au juste « l'intensité » du travail, mot vague, et, si c'est la fatigue qu'il impose à l'ouvrier, trouver un moyen sûr de mesurer et de comparer la peine qu'exigent les divers travaux.

(1) Aux sous, à la ligne.

La besogne ordinaire du *piqueur* ou mineur à la veine, — sa besogne essentielle par où il commence le matin, — consiste à « recouper par la base la couche de houille de façon à en faire tomber la masse la plus considérable d'un seul coup. » Si l'absence de grisou lui permet l'emploi d'un explosif, son habileté consistera à bien placer et bien diriger ses trous de mine. De toutes manières, à coups de pic ou à coups de mine, il s'agit de faire tomber le plus vite possible la plus grosse masse possible de charbon. « C'est l'heure pénible du travail. Au moment de faire tomber la masse minée ou sous-cavée, l'équipe s'écarte du chantier, pour n'en revenir que quand la poussière et la fumée se sont dissipées. C'est généralement aussi le moment de déjeuner, vers huit heures du matin. A la rentrée au chantier, le travail change ; il faut concasser les blocs, trier les pierres, faire glisser le charbon, le charger dans les wagonnets, placer rapidement quelques bois pour tenir le toit, dégager les parties de la couche qui n'ont été qu'ébranlées. Le travail se fait debout quand l'épaisseur des couches le permet; le chef de taille, seul responsable, mais, aussi, certain de bénéficier seul du soin qu'il apporte à son travail, s'il n'y a pas une équipe distincte qui vienne succéder le soir à la sienne, portera son attention à tout bien préparer pour la journée du lendemain ; puis, la tâche faite, le front de taille dégagé, il remontera au jour vers une heure et demie ou deux heures (1). »

On sait ce qu'est chargé de faire le *hercheur* ou *rouleur;* et pour les *boiseurs*, *raccommodeurs*, *mineurs au rocher*, *remblayeurs*, arrivés au fond, « tous ces ouvriers se répandent par petits groupes partout où leur présence est nécessaire. » Ce qu'on demande à la plupart d'entre eux, ce n'est pas « un travail uniforme périodiquement répété, » mais « un travail individuel laissé à leur expérience et à leur habileté professionnelle ; les uns remplaceront les bois cassés le long des voies, les autres changeront ou recaleront les traverses de chemins de fer, d'autres remplaceront quelques cadres d'une voie qui se sera affaissée. Les mineurs au rocher feront sauter les quartiers de roches qui gênent le travail des chantiers de houille et, avec les débris, construiront des murs de soutènement qui dou-

(1) *Observations* présentées par M. Grüner, secrétaire du Comité central des houillères, à la Commission du travail de la Chambre des députés, séance du 6 novembre 1901.

bleront la consolidation obtenue par les cadres et étais (1). »

Voilà, réduit, on peut le dire, à sa plus simple expression, le travail du fond dans les mines; et, il faut le dire aussi, là surtout où « l'absence de grisou permet l'emploi d'un explosif, » il n'apparaît pas comme nécessairement et naturellement plus dur que bien d'autres travaux, lorsqu'on a fait du moins abstraction des circonstances de milieu. Ce sont donc elles, ces circonstances de milieu, qui en aggravent la peine et le risque, mais, à en croire l'opinion commune, elles y ajoutent une aggravation singulière. S'il entre ou n'entre pas dans cette commune opinion quelque imagination ou quelque fantaisie, quelque « littérature » ou quelque « romantisme ; » si le tableau n'est pas poussé au noir de cette vie qui se passe dans le noir, et si les ténèbres de la mine n'enténèbrent pas, malgré nous, en notre esprit, l'idée que nous nous faisons de la condition du mineur, je ne discuterai pas ce point présentement. Il semble qu'on ne puisse pas ne pas reconnaître, avec le *Comité central des houillères de France*, organe des patrons, des Compagnies, que de très importantes améliorations ont été apportées à l'exploitation des mines, au cours des dernières années. Chacune des courtes périodes dans lesquelles les statistiques coupent par tranches la vie sociale amène la sienne et il n'est même pas besoin de remonter, pour trouver de ces améliorations certaines, jusqu'à de lointains autrefois. Mais si, par hasard, l'on a, comme nous l'avons eue un instant, la curiosité d'y remonter, quel changement ! Quelle transformation, qui, ici, équivaut à une création !

Autrefois, « les terrains houillers étaient attaqués de toutes parts, par une infinité d'ouvertures, qui n'étaient ni des puits ni des galeries, mais des terriers tortueux, étroits et surbaissés. Les porteurs, hommes et femmes, chargés d'un sac de charbon sur leur dos, étaient obligés de gravir, tant sur leurs pieds que sur leurs mains, les rampans précipités de ces fosses. Quand les rampans étaient trop rapides, on entaillait des marches qui n'avaient d'espace que pour le pied. » Dans le bassin de la Loire, à Saint-Chamond (mine du Château), vers 1750, « l'escalier par lequel les ouvriers descendaient dans la mine était installé dans le charbon, bien régulier et facile jusqu'à la profondeur de 32 mètres. La descente à l'étage inférieur était au contraire très

(1) Grüner, *Observations...*

pénible, avec des marches très hautes, très étroites et très inégales. » Il en était de même un peu partout. Par ces plans inclinés et ces escaliers taillés dans les couches, par ces rampans et ces grimpans, en s'aidant des pieds et des mains, « les garçons remontaient le pérat (le gros charbon) en charges de 74 kilogrammes, et les femmes, le menu en charges de 50 kilogrammes (1). »

Il en était ainsi un peu partout, et il en fut ainsi très longtemps. Dans le bassin de la Loire, « il subsistait encore en 1837 quelques exploitations par fendues, où le charbon était sorti par des porteurs, tantôt sur des voies de niveau, tantôt (et c'était le cas ordinaire) par des galeries inclinées en moyenne de 20 degrés, tantôt enfin par des galeries de pente plus raide avec escaliers formés au moyens de buttes. A ciel ouvert, la charge du porteur était de 75 kilogrammes; en voie de niveau souterraine, de 60; en galerie de pente modérée, de 50 kilogrammes. Elle était réduite à 40 kilogrammes, quand il fallait gravir des escaliers, par exemple à Montrambert. Le portage à dos devint de plus en plus rare, et ne disparut à peu près complètement que vers 1850. » Et, en 1850, il en allait encore comme il en allait un siècle auparavant : l'habitude et l'hérédité avaient, en quelque sorte, « cliché le mouvement dans les moelles (2) » de l'ouvrier. « Le sac en toile, dans lequel le charbon était chargé, était fermé par un fragment de charbon, sur lequel passait une ficelle attachée au bord du sac, que le porteur saisissait et retenait de l'autre bout avec ses dents. De ses mains libres, il portait d'un côté la lampe, et de l'autre côté une béquille sur laquelle il s'appuyait, surtout dans les galeries inclinées. »

Le progrès n'avait pas été insignifiant, quand, au lieu de porter le charbon dans des sacs, à travers le labyrinthe rocailleux des galeries du fond, on avait commencé à le traîner dans des bennes armées de patins, et quand, au lieu de le monter à dos d'homme, on l'avait amené à la surface, avec le secours d'un treuil mû à bras d'homme, et plus tard par un manège à cheval. Dans les mines aussi, et sous terre comme sur terre, le

(1) Nous empruntons tous ces détails sur le travail, autrefois, dans les mines à l'intéressant ouvrage de M. E. Leseure, *Historique des mines de houille du département de la Loire*, 1 vol. in-8°; Saint-Étienne. J. Thomas et Cie, 1901.

(2) Cette expression est de M. André Liesse, dans son remarquable livre : *le Travail, aux points de vue scientifique, industriel et social*, 1 vol. in-8°, 1899; Guillaumin.

cheval fut, sinon la plus noble, ni la plus utile, du moins l'une des utiles conquêtes que l'homme ait jamais faites. Le cheval montait les bennes au jour; lorsqu'il fut descendu au fond, il les traîna. La peine de l'homme en fut allégée, mais le travail du mineur proprement dit resta très dur, et plus dur encore par ses circonstances qu'en lui-même.

Les méthodes d'exploitation étaient médiocres ou pis que médiocres. « Dans la plupart des exploitations (de la Loire), on suivait, pour la première attaque, la méthode des piliers et galeries. La fendue avait 1^{m},80 à 2 mètres de largeur, et pour hauteur celle même de la couche exploitée. Les galeries de taille partant de la fendue étaient espacées de 6 mètres au plus et avaient les mêmes dimensions que la fendue. Les piliers longs, ainsi formés, étaient recoupés tous les 3 ou 4 mètres. L'exploitation se continuait en direction jusqu'aux limites du tréfonds, et en profondeur aussi loin que le permettaient les eaux. On battait ensuite en retraite, en enlevant ce qu'on pouvait des piliers... » L'opération était pleine de périls : « Un petit nombre d'exploitans avaient la précaution, pendant la période de dépilage, de combler les vides avec des pierres, des débris du toit et du mauvais charbon, et de poser des étais sous le toit. Partout ailleurs, les charbonniers, livrés à eux-mêmes, abattaient les piliers au risque de leur vie, jusqu'à ce qu'ils fussent chassés par les éboulemens ou par les eaux. »

Bien plus, l'éboulement, quelquefois, était un système d'exploitation. Mais tous ces dangers dont l'homme s'entourait comme volontairement dans le travail ne supprimaient aucun de ceux dont il était menacé de par les circonstances mêmes du milieu, et qu'il faisait très peu pour conjurer ou pour atténuer. Les accidens se succédaient, s'ils ne s'accumulaient : éboulemens, venues d'eau, coups de grisou, incendies; l'un ou l'autre, ou tous ensemble, comme en 1810, au puits Charrin, où « une formidable explosion de grisou... renversa le chevalement du puits et coûta la vie à douze ouvriers sur trente qui étaient descendus ce jour-là. Le feu, ayant pris aux boisages, se propagea rapidement, et, pour arrêter l'incendie, il fallut inonder la mine en y amenant les eaux du Gier. »

Pour se défendre du grisou, on n'usait guère que du procédé anglais, dit « des pénitens, » et qui avait pour but de débarrasser la mine du redoutable gaz avant la descente des ouvriers dans

les chantiers qui en produisaient. « Chaque matin, trois heures avant l'arrivée des ouvriers mineurs, les pénitens, appelés aussi canonniers, descendaient dans la mine. Ils portaient des habits de forte toile, et se couvraient la tête d'un capuchon. Ils s'avançaient à une certaine distance des chantiers signalés comme suspects ou dangereux. Tandis que l'un d'eux restait caché dans une galerie, l'autre, ayant pris soin de mouiller ses vêtemens, et s'étant armé d'une longue perche portant une mèche allumée à son extrémité, s'approchait en rampant, jusqu'à ce que la flamme de la mèche commençât à s'allonger. Aussitôt il se couchait face contre terre, et élevait la perche vers le faîte du chantier. Le gaz s'enflammait et produisait une détonation plus ou moins forte. Trop souvent l'ouvrier était plus ou moins grièvement blessé ou brûlé. Le camarade, resté en arrière, accourait à son secours, et l'aidait à retourner vers le puits ou la fendue de sortie. »

L'introduction, entre 1815 et 1820, de la lampe de Davy vint, en faisant plus rares les coups de grisou, épargner beaucoup de malheurs, suivis de beaucoup de misère. Jusqu'alors, jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, en Angleterre et en Belgique, on n'employait pour l'éclairage des mines que la chandelle, — laquelle, si étrange que cela paraisse, était encore en usage à Anzin, en 1845. Mais, dès 1815, le correspondant anglais qui informait le savant physicien et astronome Biot de la découverte de Davy ajoutait : la lampe de sûreté à treillis métallique est appelée à rendre d'inestimables services, « à la condition toutefois de ne pas détourner l'attention des propriétaires de mines d'une autre recherche qui serait d'une bien plus grande importance, nous voulons parler du renouvellement de l'air dans les mines. » Déjà en 1795, l'inspecteur général des mines Baillet professait que, dans les mines à grisou, l'emploi d'un bon aérage était la meilleure garantie à recommander contre les dangers du gaz inflammable.

Mais l'aérage demeurait très défectueux, et ces théories mêmes n'étaient pas admises sans contestation. « La plupart des mines communiquaient avec l'extérieur par plusieurs ouvertures, et l'aérage naturel suffisait, à peu près, aux besoins des exploitations qui n'occupaient qu'un personnel restreint et dont les travaux avaient une faible étendue. Nous disons à peu près, car, dans la saison chaude, ou dans les saisons de transition, le mauvais air (*la force*) rendait souvent le travail impossible. On citait assez fréquemment des cas d'asphyxie. » Lorsqu'il n'y avait

à la mine qu'une seule entrée, il fallait bien pourtant créer un retour d'air. « On établissait alors, sur un côté du puits, ou de la galerie, soit une cloison continue en bois, soit une ligne de caisses en bois assemblées l'une à la suite de l'autre. Pour favoriser l'entrée de l'air, on disposait, à la partie supérieure de la cloison ou de la conduite, une manche tournée vers le vent. Assez souvent, pour obtenir un meilleur effet utile, on lançait de l'air au moyen d'un gros soufflet de forge. Exceptionnellement on avait recours à une batterie de deux ou trois soufflets de forge dont les courans étaient rassemblés dans un coffre surmontant la conduite du puits... »

Il est évident que la condition du mineur, en tant qu'elle dépend et résulte de la conjonction, de la combinaison des circonstances du travail et des circonstances du milieu, ne ressemble aujourd'hui en rien, ou ne ressemble que de fort loin à ce qu'elle était jadis. M. Grüner, au nom du Comité central des houillères de France, en rassemblait ainsi les traits devant la commission de la Chambre des députés, et les opposait par séries dans un raccourci vigoureux.

« Jadis, disait-il, les travaux souterrains n'étaient reliés au jour que par des galeries sinueuses, le long desquelles les travailleurs ne pouvaient circuler que courbés en deux, au milieu d'un air stagnant chargé de poussières, de fumées et de vapeurs... Les études poursuivies en commun par les exploitans et par les ingénieurs du corps des mines ont conduit à l'adoption de règles qui assurent un aérage abondant et ininterrompu des travaux. Ce ne sont point seulement les galeries principales de roulage et les puits d'entrée d'air, ce sont les chantiers d'exploitation et les galeries de retour d'air dont les sections sont fixées ; partout, grâce à de puissans ventilateurs, l'air circule, entraînant les fumées et diluant les gaz dangereux jusqu'à les rendre inoffensifs ; partout aussi, les mesures sont prises pour diminuer la quantité de poussière en suspension dans l'air.

« L'ancienne anémie des mineurs a presque complètement disparu, et, s'il est maintenant un risque auquel est exposé le mineur, c'est celui de se refroidir au contact du courant d'air violent qui doit nécessairement parcourir les voies de fond, s'il faut être assuré de balayer le grisou et le mauvais air. L'aérage actuel est singulièrement meilleur dans les mines que dans la majorité des ateliers et manufactures. Les températures élevées

qui obligeaient jadis l'ouvrier mineur à travailler à moitié nu ne se rencontrent plus qu'exceptionnellement aux avancemens, dans les mines profondes, jusqu'au moment où la circulation de l'air aura été assurée par le percement en préparation. Partout ailleurs, l'ouvrier mineur travaille au milieu d'un air sans cesse renouvelé et à température constante (1). Ces conditions justifient l'amour du travail souterrain qui se transmet de père en fils dans les familles de mineurs; la répugnance qu'a le mineur à abandonner le travail du fond pour se porter vers un autre métier ; l'empressement avec lequel le jeune ouvrier reprend le pic dès qu'il rentre du service militaire. »

Ce sont de bien grosses affirmations condensées dans un bien grand mot : l'*amour héréditaire du travail souterrain;* mais, qu'il y ait du père au fils aptitude ou habitude transmise, hérédité ou nécessité, nous avons nous-même noté cet attachement invincible du mineur à la mine, ce rappel irrésistible de la mine au mineur. Ce n'est pas un fait nouveau; c'est, au contraire, un fait aussi ancien que l'art et le travail des mines. Au commencement du XVIIe siècle, dans sa Gazette française de 1605, Marcellin Allard, décrivant l'aspect de Saint-Étienne, s'écriait : « En cette région de taupes, la population est tellement accoutumée qu'elle se plaît à cette obscurité et méprise la lumière céleste. »

Cependant, par la bouche de M. Cotte, secrétaire général de la Fédération nationale des mineurs, les syndicats ouvriers s'expriment tout différemment. « Si l'on en croit, lui font-ils dire, le rapport du Comité des houillères de France, en réponse au questionnaire de la Commission de la durée du travail, la mine serait une espèce d'Éden où les heureux élus appelés à y travailler seraient mieux là que l'ouvrier métallurgiste à l'atelier, l'agriculteur à sa charrue, le menuisier à son établi, et, pour un peu, ils seraient aussi bien que le rentier lui-même dans son salon, à l'abri du vent, de la pluie, du froid, etc., etc., etc. Et pourtant, qui donc n'a pas encore présentes à la mémoire les grillades mémorables qui désolèrent et semèrent le deuil et la désolation dans la Loire, où la grande mangeuse d'hommes se repais-

(1) Nous reviendrons plus longuement sur l'état sanitaire des mines, lorsque nous traiterons des *Maladies du travail*. Mais signalons dès maintenant les études bien connues du Dr J. Oberthur, et le curieux chapitre sur « l'Ankylostomiase des mineurs, » dans le livre de M. Émile Duclaux : *l'Hygiène sociale* (Bibliothèque générale des sciences sociales); 1 vol. in-8°, 1902; F. Alcan.

sait de plusieurs centaines de victimes à la fois? Qui donc ne se rappelle Jabin, Châtelus, Villebœuf, la Manufacture, pour ne parler que de celles-là? Qui donc ne se rappelle les noyades du département du Gard, et plus récemment encore celle de Roche-la-Molière? Et chaque jour n'entraîne-t-il pas avec lui quelque nouvelle victime, et n'avons-nous pas journellement à déplorer la perte d'un des nôtres et souvent même de plusieurs à la fois? Nombreux sont les orphelins et les veuves qui, chaque jour, voient leur foyer vide et seront demain sans pain parce que l'ogresse a laissé retomber sa griffe sur celui qui était chargé de pourvoir à leur nécessaire. »

Cela pour le danger, ceci pour la peine : « Quant à l'état hygiénique des houillères, contrairement à ce que dit le rapport du Comité, c'est souvent couché sur le flanc que l'ouvrier mineur accomplit sa tâche, et il ne peut en être autrement dans les couches de $0^m,50$, $0^m,60$, $0^m,70$ jusqu'à $1^m,40$, en exploitation dans la Loire principalement. C'est là que, couché sur un côté, trempé de sueur, sur le mur humide souvent, mouillé quelquefois, le mineur arrache la houille, dans des tranchées de 12 à 20 mètres de hauteur, dans la poussière du charbon, la fumée de la poudre, sans air souvent, quelquefois dans la chaleur : voilà la position du mineur des petites couches. A genoux, ou s'étirant, s'échafaudant quelquefois dans les grandes couches, jamais dans une position naturelle, toujours dans une position pénible, voilà la situation du mineur des grandes couches. Oui, il y a bien les galeries principales, où se meuvent les chevaux, qui sont suffisamment hautes et aérées, mais, à part les toucheurs et les réparationnaires, le mineur n'y fait que passer. »

De ces deux thèses qui se heurtent et se choquent, quelle est la mieux fondée ? Où est la vérité? Si, fermant les yeux, je me recueille et cherche à rappeler mes impressions personnelles, loin de toute suggestion étrangère, je ne mets nulle vanité à le déclarer, tant la conclusion est banale, mais je pense que la vérité, ainsi qu'en bien des choses, ainsi qu'en presque toutes les choses humaines, est au milieu, entre les deux. Je revois en effet les puits admirablement outillés, les hautes et larges galeries ; je sens passer jusqu'au fond des chantiers le souffle puissant des compresseurs ; et j'ai à de certains tournans envie de doubler le pas, parce que le courant d'air est trop vif... J'ai à la main une lampe perfectionnée qui réduit à son minimum le risque d'un

coup de grisou ; sur la tête, un chapeau de cuir bouilli qui me protège des éboulemens ; un costume de toile légère dans lequel la chaleur ne m'incommode pas... J'ai des souliers ferrés pour ne pas glisser sur les plans inclinés... Et cependant je glisse sur les plans inclinés ; et cependant je vais courbé, ployé, accroupi, tout de travers, je suis en nage rien que de marcher, et parfois, tout près de nous, des pierres tombent. L'homme qui, le torse nu, frappe de son pic cette couche étroite et maigre est à genoux, déjeté, tordu : je m'explique à peine comment il a la place de ses mouvemens et la force de ses coups...

Ces conditions sont celles, je le sais, que le milieu et le travail imposent, et je ne commets pas l'injustice de les reprocher à personne. Je sais que la journée n'est pas plus longue, est moins longue ici qu'ailleurs ; j'aurai l'occasion d'apprendre que le salaire n'est pas plus bas... Mais je sais aussi qu'ils sont peu de mineurs à la mine vers cinquante-cinq ans, qu'ils sont peu de mineurs en vie après soixante-cinq. Et je sais que toutes ces conditions font au mineur sa condition. Me prenant alors à réfléchir sur elle, sur lui et sur nous, je suis prêt à me retourner vers cet ouvrier à genoux, le torse nu, dans la nuit et dans la poussière, et à lui dire : « Habitant de la Cité noire, dans la joie dominicale de qui pèse une tristesse et dans la résignation quotidienne de qui gronde une plainte, citoyen de cette cité silencieusement dolente dont les excitations du dehors ou les fermentations du dedans peuvent soudain faire une cité tumultueusement violente, tu es notre semblable et notre frère. Non, ce n'est pas un Éden, mais non, ce n'est pas un Enfer : un Purgatoire tout simplement, comme le reste de cette terre où il nous faut gagner notre pain à la sueur de notre front et que l'Écriture ne nomme pas pour rien une vallée de larmes. Ce n'est pas la ville de Dité, c'est une ville d'Humanité ; un peu plus malheureux, un peu moins malheureux, homme, ta vie est la vie des hommes. » — Voilà ce que je dirais aux mineurs, s'ils voulaient m'entendre, et si je ne craignais pas de verser ainsi dans « la phrase », d'évoquer « un des mauvais ennemis, un des diables qui ensemencent d'ivraie » le champ de la science sociale et de la politique consécutive, corrélative à la science sociale.

CHARLES BENOIST.

AUTOUR DE TOLSTOÏ

La figure de Tolstoï, tel que l'auteur de *Résurrection* m'est apparu l'automne dernier, malade, persécuté, excommunié et tenant tête à l'orage avec la vigueur passive d'un grand chêne qui brave la foudre, restera inséparable dans mon souvenir du cadre dont l'entouraient les merveilleux paysages de Crimée. Le contraste était pathétique entre leur riante splendeur et la tragédie de cette destinée sur laquelle tout l'Empire, toute l'Europe avaient alors les yeux, s'attendant à la mort du pécheur, une mort prochaine que ne devait accompagner aucune bénédiction, aucune prière. Bien que défense fût faite aux journaux de parler de lui, tout le monde savait qu'il avait fallu des raisons graves pour décider Tolstoï à quitter sa chère retraite de Yasnaïa Polnaïa. C'était là que je m'étais d'abord promis d'aller le voir, dans son véritable milieu, menant sa vie multiple de réformateur et d'artisan, de laboureur et de poète, roulant dans un cerveau toujours actif les types si vivans de son œuvre si vaste, tout en conduisant la charrue. Mais la volonté des médecins, soutenue par celle de sa famille, s'imposa; il fut contraint de chercher sur la Côte d'Azur de la Russie un climat plus doux que celui de Toula, et je reçus un mot de la comtesse Tolstoï qui marquait en Crimée le lieu du rendez-vous : vingt-quatre heures en chemin de fer, puis douze à treize heures de voiture pour rencontrer un homme qui n'avait pas la force, on m'en avertissait, de causer tous les jours. Mais l'homme était Tolstoï. Je partis à sa recherche, récompensée d'ailleurs par les incidens du voyage avant d'avoir atteint le but que je me proposais, un but

qui certes m'eût fait supporter, même sans ce dédommagement, de beaucoup plus grandes fatigues.

I

L'immense zone noire du Tchernoziom, la région du blé; puis, une fois entrée dans le gouvernement d'Iékatérinoslav, des pâturages à perte de vue, peuplés uniquement de troupeaux. Les faibles monticules qui seuls interrompent la monotonie d'un océan herbu me reportent aux objets exhumés de leurs flancs qui déjà, dans quelques musées de province, m'ont initiée à l'époque préhistorique. Les statues de pierre presque informes, dont j'ai vu deux ou trois curieux échantillons, bien antérieurs aux invasions tatares, étaient parfois posées sur les kourganes, vraisemblablement des tombeaux.

Mais voici comme un réveil de végétation; nous approchons du Dniéper et de ses îles. Je me sens tout près des fameux *plavni* d'où sortit *Tarass Boulba*. Le poème de Gogol et l'épopée vécue des hetmans prêtent un intérêt indépendant du trafic dont elle est le centre, à cette station d'Alexandrovsk, entrepôt de toutes les marchandises venues de l'intérieur. Quelque temps, nous longeons ces bas-fonds verdoyans, derniers refuges de l'indépendance des Cosaques Zaporogues; puis la steppe reprend, nue, altérée, déserte. Nous sommes dans une partie réputée jadis inhabitable de cette Tauride à laquelle Catherine II donna la vie lorsqu'elle y appela les Allemands. Le plus grand nombre des Tatares qui jusque-là couvraient le pays avaient émigré en Turquie, leur dernier khan ayant été forcé d'abdiquer; d'autre part, l'annexion rapide de nouveaux territoires qui se produisait sans relâche dans le Sud semblait exiger un effort plus actif que la descente volontaire des émigrans du Nord vers ces contrées si dures à défricher. L'impératrice comprit que l'énergie allemande, persévérante, infatigable, viendrait seule à bout d'une terre rebelle. Les sectaires protestans qui portent aujourd'hui encore le nom de Mennonites étaient disposés à quitter la Prusse pour éviter le service militaire que des scrupules religieux leur défendaient, comme aux Quakers en Angleterre. Catherine les exonéra de cette obligation et, en outre, de plusieurs impôts. Ils arrivèrent en foule attirés par des avantages qui leur ont depuis été retirés, car, à partir de 1866, les Mennonites de la steppe, comme les

Doukhobors du Caucase, furent versés dans les bataillons disciplinaires. Une émigration considérable en Amérique s'ensuivit de leur part, et il est intéressant de constater qu'aux États-Unis les villages de certaines sociétés communistes d'origine allemande aient exactement le même aspect que ceux des environs de Mélitopol: propreté extrême, ordre méticuleux, rues tirées au cordeau. Les maisons solidement construites, à toits de tuiles rouges, diffèrent tout à fait des chaumières russes, de même que les longues voitures à l'allemande diffèrent de la pavozka. Les cours de fermes sont balayées avec un soin qui n'existe pas ailleurs et les potagers rendus productifs par je ne sais quel miracle d'industrie. Rien n'est impossible aux colons allemands; ils trouvent même le moyen de faire croître, pour se protéger contre les vents du Nord, quelques buissons, quelques arbustes dans cette glaise mélangée de sel.

Ceux des Mennonites qui vont chercher aux États-Unis le droit de ne pas participer à ce qu'ils appellent les œuvres de Satan laissent la place à des compatriotes, luthériens pour la plupart. C'est donc toujours ici l'Allemagne, avec sa langue, ses coutumes et l'espèce de raideur austère qu'elle oppose à l'aveugle antipathie de ses voisins russes.

Entre les deux races aucun mélange n'existe; le puritanisme protestant condamne l'incurie et le désordre qui règnent dans les villages slaves. Les Russes, de leur côté, ressentent contre la prospérité de ces étrangers, riches en troupeaux de moutons et de porcs, la rancune que la cigale humiliée dut garder contre la fourmi. Au lieu de reconnaître que leur succès est fondé sur l'économie, sur la sobriété, ils l'attribuent à l'avarice. Ils restent jaloux des privilèges, disparus cependant, que le gouvernement accorda jadis aux gens qu'ils traitent d'exploiteurs. Et les classes élevées partagent jusqu'à un certain point des préjugés qui peuvent être comparés à ceux qu'inspirent les Juifs. Un de mes amis me dit avec indignation que les Allemands de la steppe suspendent chez eux le portrait de l'empereur Guillaume à côté de celui du tsar.

La nuit tombe sur ces villages qui deviennent rares de plus en plus, l'eau douce faisant souvent défaut, à mesure que l'on avance vers la Sivach, ce bras paresseux de la mer d'Azov. Tout en regardant l'étendue aride se dérouler sans accident sous les rayons blafards de la lune, je pense, avec une bizarre sensation

de soif, aux sources absentes, à cette eau si joliment personnifiée par notre saint François d'Assise, l'eau fraîche, gazouillante et pure d'où jaillit à la fois tout ce qui est bon, tout ce qui est beau, l'eau, richesse de l'habitant et consolation du pèlerin.

Elle n'a plus du tout de place dans le sinistre paysage de sel qui, au réveil, nous frappe d'une impression de tristesse profonde. Un rouge lever de soleil l'éclaire à peine de lueurs fumeuses. Nous traversons sur un remblai la lagune qui sépare de la terre ferme la presqu'île de Crimée. Oui, c'est bien la Mer Putride, une affreuse odeur de soufre nous en avertit. Les amas de sel extrait de la Sivach se dressent en pyramides; quelques lacs salés, d'où s'exhalent des miasmes cadavériques, semblent figés à la surface d'un sol partout couvert de blêmes pétrifications dont la poussière s'attache à l'herbe rêche et blanchâtre; et, au cœur même de ces lieux maudits, apparaît le premier cimetière tatare où le turban remplace la croix.

Bientôt, cependant, le cours vivifiant du Salghir ressuscite la nature pétrifiée. Presque tari en cette saison, le Salghir se transforme l'hiver en torrent. Le peu de fraîcheur qu'il dégage suffit à entretenir la splendeur des vergers qui bordent son cours. A la base des pâles collines, contreforts des monts Iaïla, se poursuit la récolte des pommes, cette pomme de Crimée doucement colorée comme la joue d'une jeune fille. Le gazon en est jonché, les branches ploient sous le fardeau de ce que l'on prendrait au loin pour des fleurs, tant les couleurs en sont vives, tendres et délicates, — autant de chapelets de grosses roses. Simféropol se cache derrière ces jardins dignes de la Terre promise, quoiqu'ils ne produisent pas comme ceux du versant Sud les fruits du Midi; c'est plutôt la végétation de l'Europe centrale, de sorte que dans un petit espace la Crimée réunit tout ce que dans tous les climats peut donner la terre. Compensation merveilleuse aux parties stériles et désolées de ce grand corps septentrional qu'est la Russie.

Je ne brûle pas sans regret une étape particulièrement curieuse, Baktchi-Sarai, « la Mecque de la Tauride, » où le palais des Khans, la fontaine des Larmes, toutes ces choses d'Orient appartiennent à Pouchkine et à M. de Vogüé. M. de Vogüé a dit, en parlant des beaux sites de ce monde, qu'il faut ce que les hommes laissent d'âme éparse sur les objets associés à leur vie

pour qu'un lieu soit parfaitement séduisant (1). Et il a en effet complété la séduction de la Crimée en la visitant, en y ajoutant les fleurs de l'esprit humain à celles que produit le sol. Je l'ai senti tout le long de ce voyage où il me semblait que les tableaux les plus saisissans fussent comme signés de son nom.

En vue des montagnes qui dessinent à l'horizon leur procession gracieuse de mamelons en pointe légèrement inclinés, nous avons traversé une vallée dont le nom, pour nous synonyme de victoire, me fait tressaillir : l'Alma. Les récits entendus dans ma jeunesse de la bouche de ceux qui en étaient revenus affluent tout à coup à mon souvenir avec une fraîcheur, une vivacité d'émotion extraordinaire. Je vois nos zouaves escaladant, sous le canon et la mitraille, ces hauteurs dont le général Mentchikoff parlait comme d'une position plus difficile à prendre que Sébastopol, « les Français fussent-ils cent mille. » Les alliés réunis n'étaient que trente-cinq mille, dix ou douze mille de moins que les Russes, et on sait quelle fut l'issue de la journée, les généraux entraînant le soldat avec une témérité personnelle inouïe, Saint-Arnaud donnant par sa présence spectrale, pour ainsi dire, l'exemple d'un héros victorieux de la mort en même temps que de l'ennemi. On assure que la saison des coquelicots rend toute rouge la vallée où s'engagea la grande bataille du 20 septembre 1854; aperçue de loin, sous le soleil, elle justifie alors d'une façon tragique son nom de plaine sanglante.

Plus loin deux cours d'eau rapides, la Katcha et le Belbeck, arrosent des vallées étroites et profondes, dont la formation géologique est nettement visible sur les falaises coupées à vif qui les encaissent. La base crétacée, très ancienne, supporte la tranche rouillée d'une argile plus récente; il sort de là des forêts de pommiers et de poiriers que dépouillent à la hâte de nombreux Tatares montés sur des échelles. Ces jardins appartenaient autrefois à leurs mourzys, à leurs seigneurs, mais ils ont passé depuis aux mains de grands propriétaires russes qui en tirent des revenus énormes.

Le train s'engouffre à plusieurs reprises sous des tunnels. Au sortir de l'un d'eux, on traverse le Belbeck et on se trouve en face d'un village tatare pareil à une agglomération de terriers en désordre que coifferaient des toits parfaitement plats.

(1) *En Crimée, Revue* du 1er décembre 1886.

Après le cinquième tunnel, nous longeons la haute falaise d'Inkermann, avec sa couronne de ruines, quelques tours du temps des Génois, que relient entre elles des murailles encore solides. Le flanc abrupt du rocher est creusé de grottes profondes auxquelles on accède par des degrés cyclopéens ; çà et là, s'y ajoutent quelques travaux de maçonnerie. Combien de vaincus, combien de persécutés ont, au cours des siècles, trouvé refuge dans ces cavernes, tandis que le pays, depuis les Scythes jusqu'aux Turcs, passait sous tant de dominations diverses et subissait jusqu'à soixante-dix invasions de peuples différens! Des lucarnes sculptées, une architecture d'église s'accroche à cette muraille naturelle au lieu où, selon la légende, deux papes furent successivement prisonniers : saint Clément et saint Martin. Leurs cellules, gardées par des moines troglodytes, sont devenues lieu de dévotion et but de pèlerinage, ce qui s'explique par le fait que ces victimes de Trajan et de Constant II vécurent avant le grand schisme.

Près d'Inkermann, où l'armée russe essaya en vain de prendre sa revanche de la bataille de l'Alma et fit de si terribles pertes, la Tchornaïa déverse dans la baie de Sébastopol ses eaux lentes, que des fleurs de marais couvrent d'une écume rosâtre. La voie fait une courbe énorme et je suis tout yeux pour ne rien perdre des fréquentes échappées sur la mer. Nous longeons la baie du Sud, qui s'enfonce, calme et bleue, dans l'intérieur des terres, comme un grand lac partout fermé, sauf au point où il débouche dans le golfe aux côtes festonnées d'autres baies plus petites. La ville, entièrement reconstruite aujourd'hui, se dresse toute blanche en amphithéâtre au-dessus de son port, l'un des plus sûrs qui existent. A la sortie du dernier tunnel, on me montre deux points qui, par leur position élevée, s'imposent à l'attention : d'un côté, la tour Malakoff, de l'autre la chapelle en forme de pyramide du grand cimetière russe, *sépulture des frères*, où reposent, en effet, 43 000 frères d'armes tués sous Sébastopol durant ce siège d'un an. Les voyageurs qui m'ont précédée ont vu en Sébastopol tout entier un vaste cimetière ; moi, j'assiste à sa complète résurrection. Ses forts, ses casernes, ses docks, son arsenal, ses magasins immenses ne pouvaient avoir, au moment où éclata la guerre d'Orient, une apparence plus solide, quoique de nombreuses escouades d'ouvriers travaillent encore dans les vastes chantiers de Korabielnaïa. Les cuirassés, les torpilleurs veillent; des navires s'éparpillent sur la rade.

Quant à la population, elle est plus considérable qu'avant le siège; cependant, les belles rues toutes neuves à travers lesquelles nous roulons pendant une demi-heure, de la gare à l'hôtel Kist, me paraissent désertes; plantées d'arbres et bordées de maisons de pierre calcaire d'un blanc jaunâtre, éblouissant sous le soleil, elles sont tristes quand même; on dirait que les vivans ne sont pas encore rentrés dans ces grandes voies ouvertes sur des ruines. L'impression change, il est vrai, quand on atteint le Boulevard Maritime, la promenade la plus brillante et la plus fréquentée, mais je n'avais pas encore vu le quartier à la mode quand la Grèce m'est apparue soudain à la Grafskaia Pristan. Ce blanc portique d'où l'on descend par de longs degrés de pierre jusque dans les flots bleus n'est pas autre chose qu'un délicieux décor, celui d'Iphigénie en Tauride; la lumière, le ciel, la poussière que l'on croirait de marbre, le site tout entier, même ce qu'a de factice cette colonnade dorique aussi moderne que l'est un peu plus loin le temple de Thésée dédié à Saint-Pierre et Saint-Paul, tout cela prête à l'évocation d'un chef-d'œuvre, et c'est intérieurement accompagnée par la musique de Gluck que j'entre dans l'excellent hôtel, paré comme il convient de lauriers-roses, qui surgit au bord de ce rivage, beaucoup plus accueillant qu'au temps d'Oreste.

Une fois reposées, nous nous promettons bien d'aller jusqu'à l'ancien promontoire de Parthenium chercher le vrai temple de Diane, dont l'emplacement est occupé aujourd'hui par le couvent Saint-Georges, le Persée chrétien, effroi des mécréans, ayant remplacé dans son sanctuaire la divine chasseresse.

II

Pour la promenade classique jusqu'à Chersonèse, nous prenons deux guides incomparables, Tolstoï et M. de Vogüé. Le boulevard historique est à Tolstoï, qui, officier d'artillerie, figura dans l'héroïque légende du quatrième bastion et s'y conduisit, si nous voulons l'en croire aujourd'hui, en grand criminel, c'est-à-dire en très brave soldat.

« Comment ceux qui se disent chrétiens, qui professent la loi de l'amour, peuvent-ils contempler leur œuvre de meurtre, sans se jeter repentans aux genoux de celui qui leur a donné la vie et avec la vie l'horreur de la mort? »

M. de Vogüé applique à la guerre un autre langage : il entreprend de prouver qu'elle permet à l'homme de « faire sa fonction d'héroïsme, grâce à laquelle il se pardonne et on lui pardonne toutes les autres fonctions basses ou douteuses de sa vie. » Mais la vue d'une certaine salle, dans le Musée du Siège, empêche que nous soyons convaincues par son éloquence. Il ne s'agit plus là, comme dans les galeries voisines, de canons, de projectiles, de plans, de modèles de vaisseaux de guerre, ni des reliques de quatre grands amiraux dont la Russie, malgré leur défaite, restera justement fière à jamais, ni des tableaux représentant les épisodes de la défense, ni d'une suite de caricatures où ne sont point ménagés Napoléon III et ses alliés; nous sommes tout de bon dans la chambre des horreurs, littéralement tapissée de photographies coloriées reproduisant les blessures mémorables, les amputations extraordinaires, les belles opérations chirurgicales qui suivent chaque bataille, l'envers de la gloire en un mot. C'est bien la chambre devant laquelle le prince Galtzine, s'étant frayé un passage à travers les civières, les brancardiers et les morts qui encombraient l'entrée de l'ambulance, recule et sort précipitamment... Ce qu'il a vu était par trop épouvantable (1).

Comme lui, nous fuyons; mais le spectacle de cette humanité mutilée, martyrisée ne nous quitte plus. Dehors!... Au soleil! dans un paysage où ne tonnent plus les engins de mort, où ne gémissent plus les blessés, que n'infectent plus les cadavres, où la paix s'impose!

Nous courons vers Chersonèse. Ce plateau aride et pierreux, brûlé par les vents de mer, pourrait être la Grèce elle-même. N'est-ce pas la Grèce, en effet, cette côte rocheuse et déchiquetée toute en promontoires, en anses et en criques, ces falaises calcaires d'une blancheur aveuglante, cette sécheresse du sol, cette atmosphère pure, cette lumière radieuse? Entre les deux baies qui sont aujourd'hui celles de Sébastopol et de Balaklava, des colons d'Héraclée de Bithynie vinrent fonder une grande ville de commerce, qui conserva son indépendance jusque sous les empereurs romains et fut ensuite capitale d'une province byzantine.

Nous pénétrons dans ce qui reste de l'enceinte, qui eut six kilomètres de circuit : quelques pans de murailles, des débris

(1) *Scènes du siège de Sébastopol*, par Tolstoï. *Revue* du 1er décembre 1885.

de colonnes et de statues, derniers vestiges d'une citadelle et d'un temple. Du sol, labouré par des fouilles, ont été extraits les beaux fragmens architectoniques qui rejoignirent, à l'Ermitage de Pétersbourg, les antiquités du Bosphore cimmérien. Pourtant, un petit musée local garde encore des inscriptions, des verreries, des terres cuites en assez grand nombre. Sur le peu qui reste de l'église où fut célébré le baptême de saint Vladimir, grand prince de Kiev, a été construite, il y a tout au plus trente ans, une luxueuse cathédrale. Un moine chevelu du monastère voisin nous en fait les honneurs avec empressement. L'espace d'une demi-heure, nous échappons dans ce saint lieu à la vision des champs de bataille, qui ensuite reprend de plus belle. Le Grand-Redan, le Mamelon-Vert, la Tour Malakoff... Comme ces noms francisés sont familiers et nous émeuvent! A la sueur de notre front, sous un soleil implacable, nous montons jusqu'à la croix de marbre dressée sur les ossemens de nos soldats, au milieu des cyprès, dont le vieux gardien, qui, lors du siège, était une jeune recrue, me permet de cueillir une branche.

Il parle, comme le fit Tolstoï lui-même, de la bonne camaraderie qui, à chaque armistice, se manifestait entre Russes et Français. Le fait de pouvoir dire : « J'y étais » prête un grand intérêt aux moindres récits. Avec une sorte de dévotion, le soldat médaillé de Sébastopol nous promène à travers les casemates qui furent si longtemps le gîte de ceux dont des plaques de marbre, là dehors, rappellent la mort glorieuse, les amiraux Nakhimov et Istomène; Kornilov, lui, a, plus haut, un monument de bronze; ses dernières paroles y sont gravées : « Seigneur, bénis la Russie et le tsar, sauve la flotte et Sébastopol! » Et, à côté de sa grande figure expirante, se tient l'humble figure du quartier-maître Kochka, qui passe avec lui à la postérité. La statue de Lazarev est placée au pied de la colline, mais elle ne ressort plus sur des ruines comme au temps où la vit M. de Vogüé. Les casernes de la marine sont reconstruites.

Des flots de sang répandus, des trésors d'énergie et de dévouement dépensés en pure perte, 250 000 chaudes et généreuses existences sacrifiées, onze mois de souffrance pour les assiégeans comme pour les assiégés, l'anéantissement d'une flotte, la destruction d'une ville, la fin tragique d'un empereur qui ne put survivre à sa défaite, tout cela pour que nos historiens prononcent sur cette guerre de Crimée le triste jugement qui semble défi-

nitif : elle ne servit qu'à faire triompher une politique aussi contraire aux intérêts de la France qu'elle pouvait l'être à ceux de la Russie...

Telles sont mes pensées, tandis que trois bons chevaux nous emportent derrière la ville, sur le chemin que suivit l'armée française pour aborder Sébastopol, puis à travers des vallées profondes qui semblent frappées de stérilité depuis l'outrage de l'invasion, rappelée par une pyramide commémorative.

— Autrefois, nous dit notre cocher d'un air sombre, en montrant les collines calcaires où ne poussent que des buissons rabougris, nous avions des bois. Ils sont détruits partout où l'ennemi a passé et les propriétés ont été abandonnées par leurs maîtres, qui laissent tout en friche, comme vous voyez. Il n'y a plus ici que des morts...

Et, d'un geste large de son fouet, il embrasse trois cimetières, car nous sommes en effet par excellence sur la voie des tombeaux. Là-bas, où campèrent nos soldats, sur le plateau de Chersonèse, le cimetière français ne renferme pas moins de dix généraux ensevelis au milieu de tant de braves dont les noms ne sont pas tous inscrits sur le marbre. Le cimetière anglais se détache à son tour sur la grande silhouette apparue pour la première fois du Tchatyr-Dagh, le Mont de la Tente, le sommet principal de la haute chaîne qui court d'ici jusqu'à Kertch, séparant le bassin de la Mer-Noire de celui de la mer d'Azov. Le monument italien s'élève sur l'emplacement de la principale batterie piémontaise au sommet d'une montagne de craie. C'est l'œuvre d'un architecte italien, et des ouvriers, italiens aussi, vinrent le tailler dans le marbre gris de Crimée. Puis, en 1882, les vétérans de la guerre d'Italie, conduits par le comte Nigra, y transportèrent les ossemens des officiers tués sous Sébastopol. Dans le caveau de la chapelle funéraire dorment les généraux La Marmora, Arnoaldi, Lansovecchio. Mais combien plus lugubre que ces champs de repos, consacrés par le pieux souvenir de la patrie absente, est cet autre cimetière sans croix et sans chapelle, la gorge sinistre où eut lieu ce qu'on appelle en France la bataille de Traktir! A notre gauche, tout près des hauteurs d'Inkermann, elle se creuse, mystérieusement triste, sur le passage d'une petite rivière d'où s'exhalent ce matin, pompées par le soleil, de marécageuses vapeurs. On dirait de la fumée tournoyante au-dessus de la mince et sinueuse ligne de verdure qui

tranche sur la blancheur grisâtre du paysage. Les pentes de ces contreforts portaient autrefois nos batteries, les casquettes blanches des Russes dépassaient ces buissons épineux, notre artillerie descendait ces mamelons au galop. Les Russes étaient trois contre un, il en resta quinze mille dans la poussière. Deux combats mirent en deuil les lieux sinistres que nous parcourons; l'un entre la journée de l'Alma et celle d'Inkermann, sur la Rivière-Noire, qui prend sa source dans la gorge de Tchorgoune; l'autre sur les hauteurs de Fedioukine, en août 1855. Et le poète a eu beau dire :

... C'est un engrais que le meurtre et la guerre,

il ne semble pas qu'ici le sang ait jamais pu triompher des résistances du sol aride à jamais.

Oppressées par ces souvenirs, nous gardons le silence avec une sorte d'horreur respectueuse, nous qui, réunies côte à côte dans un voyage d'agrément, représentons, après tantôt un demi-siècle, les deux ennemis réconciliés. Et notre cocher, lui aussi, est devenu taciturne, de très expansif qu'il était jusque-là, comme le sont volontiers les Russes de la Grande-Russie. Celui-ci est, il nous l'a dit tout de suite, un paysan des environs de Koursk, grand gaillard sanguin à large barbe blonde. Déjà, tout en expliquant le théâtre de la guerre, il avait jeté sur moi le regard aigu, sans bienveillance aucune, de ses petits yeux d'un bleu étincelant. Au moment où nous dépassons le champ de bataille de Balaklava, si funeste aux Anglais, il se tourne sur son siège et reprend la conversation en vantant le mérite des chevaux qu'il conduit et qui lui appartiennent. C'est tout ce qui lui reste au monde, puisqu'il est veuf, que ses enfans sont morts. Et de son village natal il est bien loin... Tout cela entrecoupé de gros soupirs. Mais parler ainsi de ses propres affaires est un moyen connu pour obtenir en retour des confidences.

— D'où venons-nous?

Il le demande avec la familière curiosité d'usage.

Mon amie lui répond de manière à le satisfaire.

— Mais elle?

C'est moi qu'il désigne maintenant du bout de son fouet.

— Elle vient de Paris, elle est Française.

— Française?

Et avec une impétuosité singulière

— Alors, pourquoi êtes-vous ensemble?

Je lui fais demander si, par hasard, il n'approuve pas l'alliance, en ajoutant que ce serait pour moi un réel chagrin.

Et il sourit de toutes ses dents très blanches sans dire pourtant ni oui ni non. Peut-être a-t-il des proches dans les « sépultures des frères, » à beaucoup près les plus nombreuses.

Un tournant du chemin découvre soudain à nos yeux la mer dans l'écartement des montagnes. Nous nous arrêtons devant la presqu'île si pittoresque de Balaklava.

Entre deux rochers, dont l'un supporte deux belles tours du temps des Génois, une passe étroite sépare de la pleine mer une petite mer intérieure, au bord de laquelle se presse le village. Homère l'a bien décrite par la bouche d'Ulysse, sous le nom de baie des Lestrygons.

« L'entrée n'est pas facile, la nature l'a environnée de rochers très hauts et des deux côtés le rivage s'avance, il fait deux pointes qui ne laissent au milieu qu'un passage fort étroit. Jamais ni grandes ni petites vagues ne se sont soulevées dans cette enceinte; il y règne une douce sérénité. »

Et il n'a pas tort, si peu vraisemblable que cela paraisse aujourd'hui, de parler du bois envoyé des montagnes voisines, car celles-ci se couvrent d'une sorte de brousse épaisse, les chênes coupés au temps de la guerre ayant repoussé tant bien que mal. Ce paysage de chaux et de craie verdoie, à mesure que l'on approche de Tchatel-Kaïa, le premier relais de poste. Près de Soukhartchi, l'argile est utilisée dans une vaste tuilerie; c'est le seul signe d'industrie que nous ayons encore rencontré.

Nos chevaux s'arrêtent pour boire dans l'auge de pierre d'une fontaine et aussitôt le pays tatare se révèle; trois ou quatre petites filles en pantalon rouge serré à la cheville, les nattes pendantes d'un noir de jais, leurs yeux de velours si doux allongés par de longs cils, mais l'air languissant et affamé, entourent notre voiture. L'une d'elles porte le fez, l'autre un mouchoir de couleur vive appuyé à la ligne sombre des sourcils et noué derrière la tête, les bouts flottans. Nous leur donnons quelques copecks, mais elles préféreraient du pain et montrent de leur petit doigt maigre nos provisions, dont nous sommes avares, car il faut ménager les vivres dans ce voyage où nous ne comptons pas nous rendre esclaves des auberges et des haltes déterminées par l'usage.

Ces pauvres petites Tatares incarnent en leur personne toute la misère de leur race, chassée peu à peu par la civilisation russe d'un pays qui lui appartint à partir du XIIIe siècle jusqu'à la fin du XVIIIe. Vassaux de la Russie et de la Porte alternativement, les Tatares jouissaient néanmoins de la terre sans que nul vînt troubler leurs paisibles travaux d'agriculteurs. Mais, dès le règne de Nicolas Ier, la Crimée fut à la mode. Des palais princiers s'élevèrent tout le long du littoral; les grands-ducs et les grands seigneurs achetèrent aux mourzys, tout récalcitrans qu'ils pussent être, leurs champs, leurs vergers, leurs villages. Les habitans dépossédés n'eurent que la ressource d'émigrer en Turquie ou de mettre au service des Russes leur habileté à cultiver la vigne et le tabac. Il y a aussi parmi eux beaucoup de messagers, de colporteurs; nous en avons rencontré déjà le long de la route, marchant courbés sous de lourds paquets dans l'épaisse poussière blanche. Mais voilà qu'un peu d'ombre leur est accordée ainsi qu'à nos chevaux. La nature du terrain a changé au point précis où commence l'une des plus belles routes de poste qui existent au monde, celle qui, par les soins du prince Woronzov a rendu accessible le littoral de la Crimée. Ses méandres, très étroits d'abord, suivent un ruisseau que surplombent des roches jurassiques, piédestal d'une forêt de pins sylvestres et de chênes sous lesquels s'enchevêtrent les ronces, les raisins sauvages, les cornouillers, aux couleurs diverses où domine une note rouge. Les houppes et les lianes des clématites géantes s'enlacent aux sureaux, aux trembles, aux frênes, aux érables, aux peupliers noirs. C'est le vestibule du monde nouveau qui nous attend sur l'autre versant. La vallée s'élargit en une plaine fertile où les villages russo-tatares, éparpillés çà et là, s'entourent de belles cultures et de pâturages baignés par les sources nombreuses, qui, réunies, forment cette Tchernaïa sur les rives de laquelle la guerre fit tant de victimes. Dieu merci, elle est rendue à la paix pastorale. Devant nous cependant roule une voiture de poste dans laquelle se prélasse un couple de belliqueuse apparence : officier russe en uniforme et Tcherkess en superbe costume; haut bonnet de fourrure blanche, riche caftan de drap olive entr'ouvert sur une ceinture d'argent niellé d'émail noir, la poitrine chamarrée de plusieurs rangs de cartouches, un compatriote de Schamyl peut-être ou plutôt, à en juger par son type, un Russe en costume de fantaisie. Nous rencontrons aussi deux demoi-

selles tatares dans la charrette couverte, allongée comme une auge ou comme un cercueil, que l'on appelle *arba*. Celle-ci est peinte en vert à ramages rouges. D'un geste bien oriental, les jolies filles ramènent coquettement sur le bas de leurs visages le grand mouchoir d'un jaune vif qui les coiffe, tandis que les yeux noirs continuent à rire au-dessus de ce voile improvisé. Le soleil passe à travers la soie légère et prête aux bruns visages une auréole d'or.

Des douze villages de la vallée, Baïdar est le plus important. Ses maisons se dispersent, assez écartées les unes des autres, sur un vaste espace; les étrangers s'y arrêtent quelquefois dans une auberge un peu rustique; il y a, outre l'auberge, un hôpital très riant, tout en vigne vierge, quelques villas et une belle école du zemstvo autour de laquelle rôdent des enfans, garçons et filles, coiffés de fez ou de calottes en velours décorées de sequins. La plus belle propriété particulière des deux vallées, — car il y a deux vallées successives qui donnent l'une dans l'autre, — est celle du général Martinoseff; elle n'a pas moins de 11000 hectares. Ici, Catherine la Grande planta sa tente au cours du voyage triomphal avec l'empereur d'Autriche et Potemkine. Les Tatares étaient alors plus nombreux, plus sauvages qu'aujourd'hui, et il y avait quelque gloire pour la souveraine à les voir accourir subjugués.

Au relais, nous nous servons à nous-mêmes le déjeuner que nous avons sagement apporté, car le gîte est médiocre et envahi par une foule de voyageurs qui ne réussissent pas à se faire écouter d'une aubergiste apathique.

Mon amie ayant fait remarquer qu'on est mieux reçu dans le moindre bouchon de France, une dame présente, qui cependant n'a pas plus que les autres un morceau à se mettre sous la dent, prend la parole avec feu : « C'est donc ainsi que certains Russes dénigrent impitoyablement leur patrie, n'accordant de mérite qu'à ce qui vient de l'étranger! La société, les hôtels, les magasins, les toilettes... On méprise, on calomnie tout ce qui est de chez soi, et pourtant... — Elle s'irrite et elle gronde en français, ce qui rend sa colère tout à fait comique. Les personnes présentes ne peuvent s'empêcher de rire. Rien de plus gai du reste que l'aspect de ce balcon rempli de voyageurs attablés devant des assiettes vides, acclamant le peu de victuailles qui leur arrivent à de longs intervalles, tandis que les chevaux, plus heureux,

mangent l'avoine, que les nombreux chiens de l'endroit happent les os qu'on leur jette et qu'une bande gloutonne de canards se pousse jusque sous nos pieds. Les mieux servis apparemment sont les cochers, qui trouvent moyen de se griser, si bien qu'une malheureuse famille, désespérant d'éveiller son isvochtchik, se trouve réduite à attendre le lendemain dans ce gîte maussade. Notre homme de Koursk, lui, est sobre et ponctuel. Au bout d'une heure, nous le retrouvons à son poste devant la porte de Baïdar.

Le passage de cette porte est le grand moment, la suprême émotion du voyage. Je ne crois pas qu'aucun spectacle au monde m'ait frappée autant que celui-là. Depuis le matin, on voyage dans les terres sans avoir entrevu, sauf une seule fois et l'espace d'un instant, à Balaklava, la mer cachée par les montagnes. Tout à coup se présente, reliant l'un à l'autre deux énormes rochers, une large frise soutenue par des colonnes doriques. Vous vous aventurez sous la voûte qu'elle décore, et un tableau inattendu vous frappe aussitôt : la plus magnifique des *marines* enchâssée dans les lignes simples et droites de cette architecture grecque. La mer, rien que la mer. Il est impossible de retenir un cri d'admiration. Et, aussitôt que l'on a passé le seuil enchanté, c'est un pays nouveau, un nouveau climat, l'Orient s'accusant de plus en plus jusqu'à l'extrémité sud de la Crimée.

Après Baïdar, des éboulemens formidables de rochers se précipitent jusque dans les flots. Cependant un vaste domaine nous donne l'avant-goût des parcs et des jardins qui nous attendent le long de la côte. Son propriétaire a fait bâtir l'église pittoresque qui, haut perchée à l'entrée de la route, domine cette étroite corniche hardiment suspendue entre l'abîme et la muraille crevassée, portant dans toutes ses fentes des genévriers et sur sa crête une couronne sévère de pins de la Tauride. Dans la saison des pluies, de nombreux torrens bondissent vers la mer; ils se transforment, l'été, en ravins desséchés.

Nous apercevons de loin, après Foros, la pointe avancée du cap Saritch, qui marque l'extrémité méridionale de la Crimée, mais à peine ai-je le temps de me le faire nommer. Les chevaux, habitués à ce chemin vertigineux, descendent rapidement en larges zigzags. Je sens encore l'ivresse de la course au-dessus du chaos des rochers. Partout ils font saillie au flanc de la montagne; ils ont enseveli un village entier à l'endroit où l'un d'eux,

le rocher de Saint-Hélie, continue à menacer les passans. Sur cette première partie de la route, des drapeaux, plantés à distances irrégulières, indiquent le danger; mais les Tatares n'en ont cure. Ils rebâtissent un peu plus loin leurs pauvres demeures aux toits si plats qu'il nous arrive d'y voir se promener un cheval. Quelquefois le bloc presque détaché surplombe cette espèce de terrasse, ou bien on l'utilise en manière d'auvent soutenu par deux piliers de bois brut. Quelquefois aussi le quartier de montagne écroulé sert d'appui au mur mal d'aplomb. C'est comme un commencement de bâtisse qui épargne de la peine aux constructeurs. Et toujours passent lentes, au pas des bœufs qui les traînent, ces arbas couvertes en toile, ces voitures d'émigrans, qui, venus d'Asie, ont fait halte sur le même rivage pendant des siècles, mais semblent tout prêts à reprendre leur marche vers la patrie musulmane dont ceux qui les conduisent ont gardé les mœurs et la foi. Un humble minaret, planté çà et là, l'indique, et les femmes, sans être voilées, portent encore le large pantalon, la tunique courte; sur la tête, le *dchigess* en laine blanche brodé ou pailleté aux deux bouts. On en voit toujours plusieurs réunies dans chaque village autour de la fontaine où un mince filet d'eau tombe par un ou deux goulets. Le type mongol est chez elles assez souvent mitigé de grec. Des enfans, jambes et pieds nus, vêtus d'une sorte de gilet sans manches, chassent devant eux des oies très blanches, à plumes si joliment frisées et falbalassées qu'on les croirait, dit l'une de nous, en toilette de bal.

Une source, une boutique de fruits où les grappes de raisin blanc et noir sont disposées en guirlandes, l'enseigne naïvement peinte d'un barbier qui cumule plusieurs métiers, à en juger par la représentation approximative d'une tasse de café et d'un narghilé, deux ou trois tables chargées de marchandises diverses, et qui ne sont autres que la façade rabattue des maisons, voilà de quoi se compose le plus considérable des villages tatares. Si, avec cela, au coup de midi, la prière de son muezzin s'élève dans les airs, l'habitant n'a plus rien à désirer.

Kikinéis, Limène, Siméis... Ces noms si doux indiquent des plages délicieuses : Kikinéis et ses noyers énormes, Limène et ses cyprès si noirs sur un fond d'outremer, des cyprès encore, mêlés aux grenadiers, aux mûriers, aux figuiers, à tous les arbres du midi, autour de cette anse arrondie qu'abrite une grande roche sombre, penchée comme pour mirer dans la mer lumineuse sa

silhouette élancée. Entre elle et le rivage, se tient une autre roche taillée en menhir. D'en haut, elle semble la suivre ainsi qu'une satellite. Je voudrais, comme cette petite barque qui glisse dans le soleil vers ce port si calme, jeter l'ancre, moi aussi, à Siméis. Les vastes bâtimens d'un hôtel, semblable à un couvent, invitent de loin les voyageurs. Il ferait bon vivre ici. Le liséré de végétation s'élargit; de grands vignobles commencent à nous révéler les sources de richesse de la Crimée. Rencontre d'une jolie bacchanale équestre. Les vendangeurs tatares à cheval, deux hottes en bois, pleines de raisin, battant les flancs de leur monture; ou bien l'homme marche à côté du cheval chargé de grappes qui de tous côtés débordent. Des enfans barbouillés et jambes nues courent au milieu du cortège, plus noirs et plus agiles que ne le furent jamais de petits faunes.

La falaise sourcilleuse et menaçante qui défendait jusqu'ici l'accès des monts Iaïla s'est écartée; des bois de chênes et de pins parasols consolident ses flancs abrupts; au-dessus, dominant à plus de 1 800 mètres le niveau de la mer, apparaît la dent de l'Ai-Petri; elle émerge, luisante, des nuages floconneux qui, vers la fin du jour, se sont couchés sur elle à mi-hauteur. Comme on comprend que la retraite dans de telles campagnes ait paru douce, après une longue carrière, au général Miloutine, cet homme de bien dont les Russes de tous les partis font l'éloge! Miloutina déroule ses vignes sur la côte dentelée que caresse à cette heure le soleil couchant, sous les rouges rayons duquel nous apparaissent transfigurés les villages tatares. Une grande femme, drapée d'étoffes roses déteintes, des sequins dans ses cheveux noirs, et portant une cruche, passe, personnification orientale de ces lieux de féerie. Quel autre mot appliquer au spectacle extraordinaire que, du haut de la côte, nous donne Aloupka, ce rêve de poète réalisé par la force de l'or et du pouvoir souverain? Le même Woronzov, gouverneur général d'Odessa, qui rendit accessibles les beautés de la Crimée en traçant dans le roc cette merveilleuse route de poste, transplanta pour son propre usage au point le plus pittoresque, l'Alhambra de Grenade, enveloppé d'un parc immense. Des degrés gardés, à chaque extrémité, par un lion de marbre, descendent vers la mer; sur la riche verdure ondoyante des arbres de haute futaie, les cèdres et les cyprès plaquent des taches noires. A travers ce qu'on me dit être des lauriers, des térébinthes, des palmiers, brille le dôme

d'une mosquée. Le village lui-même semble faire partie du décor; j'entrevois des tableaux d'intérieur curieux sous les auvens soutenus par des piliers mal équarris et dans les profondeurs sombres des maisons qui ouvrent sur l'unique rue aboutissant comme partout à la fontaine.

Au sommet d'un perron disjoint, par exemple, un porche mal d'aplomb encadre le groupe suivant : une jeune femme assise à la turque sur le seuil, tandis que s'appuie à ses genoux une autre femme étendue tout de son long, ses tresses noires pendantes, sous les derniers rayons du couchant. Le calme grave et hautain de ces belles figures absolument grecques est presque sculptural. Je me retourne pour les voir encore, immobiles dans leur attitude paresseuse et abandonnée, en me demandant ce que ces grands yeux sombres peuvent bien chercher au loin sur la mer, quel souvenir ancestral peut bien s'agiter au plus profond de ces exilées chez les infidèles. Nous regrettons de n'avoir pas apporté de kodak ; mais bientôt la comtesse Tolstoï, passée maître en photographie, nous apprendra que les Tatares ne laissent pas faire leurs portraits. Dès que l'objectif est braqué sur elles, les femmes se recouvrent le visage de leur bras. Les hommes refusent presque toujours, sauf, bien entendu, quelques professionnels, les guides par exemple, dont c'est le métier de « poser » dans toute la force du terme. Ces Tatares de village furent évangélisés autrefois sans aucun succès par la baronne Krudener. Miskhor, où nous passons, éblouies encore des beautés trop rapidement entrevues d'Aloupka, appartint à la princesse Galitzine, grande amie de la séduisante visionnaire qui, expulsée de Saint-Pétersbourg, puis de Riga, essaya de fonder en Crimée sa colonie de la Nouvelle Sion. Ces dames formaient une société mystique où le costume avait son rôle. C'était enveloppées de voiles, l'Évangile à la main, que, pareilles à d'angéliques apparitions, elles allaient prêcher la prochaine venue du Christ aux pauvres musulmans. Persécutée une fois de plus par la police russe, Mme de Krudener ne put survivre aux scandales que l'on suscitait autour d'elle et aux fatigues qu'elle s'imposait. Après elle, la princesse Galitzine, toujours excentrique, remplaça le costume de nonne par l'habit masculin et passa de la manie prédicante à des goûts d'amazone, ou plutôt d'écuyer.

Beaucoup de charmantes villas sont semées aux alentours du cap Ai-Todor, dont le phare se dresse sur un rocher à pic. Quand

nous atteignons Khoréis, les boutiques de ce grand village sont closes, le soleil étant couché, c'est-à-dire que les planches qui, en plein jour, forment des tables où l'on étale les marchandises sont remontées à leur place, mais une partie de la population masculine se repose en fumant sous le porche ou sur les galeries des maisons. Il en est de même au village plus petit de Gaspra, auprès duquel se trouve la demeure présente du comte Tolstoï. Nous prions l'un des personnages taciturnes assis sur ses talons dans la rue de vouloir bien porter un billet qui annonce notre arrivée à Ialta. Il le prend sans répondre et part avec si peu d'empressement qu'on peut se demander s'il s'acquittera de la commission. Cependant nos chevaux attendent près de la fontaine, au bruit cristallin de son filet d'eau, tandis que fraîchit l'air du soir et que le crépuscule enveloppe de plus en plus ce village silencieux. Aucune curiosité de la part des habitans. Point d'enfans qui viennent rôder autour de nous. Le Tatare pratique cette espèce de politesse particulière qui consiste à ne jamais dévisager l'étranger, politesse que l'étranger n'a pas toujours à l'égard du Tatare.

Encore douze verstes environ jusqu'à Ialta. Nous les faisons dans l'obscurité croissante, qui ne laisse distinguer que confusément, à l'état d'immense forêt, les parcs des deux propriétés impériales d'Orienda et de Livadia. On obtient sans peine la permission de les traverser en suivant la route inférieure pour se rendre à Gaspra. Nous nous promettons de revoir au grand jour ces bois qui logent des chapelles byzantines, des palais de marbre, et dont la magnifique végétation se déroule parmi le désordre des rochers jusque dans la mer.

Mais quel est ce mirage? Tandis que les étoiles s'allument au ciel et que des feux brillent çà et là sur les flots, voilà, au-dessous de nous, comme un fourmillement d'astres, comme un semis de diamans : c'est Ialta, qui, scintillante de lumière électrique, se dérobe coquettement à chaque tournant du lacet. Vers le port, dessiné par des cordons de feu régulièrement tendus, nous nous précipitons à fond de train, dans l'ombre noire des cyprès, des pins, des peupliers qui enveloppent notre course tournoyante et ont l'air de lui opposer des barrières. Une amazone très attardée, qui descend de l'Ai-Petri, se range pour nous laisser passer. Sa forme vague s'efface presque dans la nuit, mais, près d'elle et mieux éclairé, car il allume en ce moment

une cigarette, j'aperçois la figure basanée d'un de ces guides tatares qui font métier d'être beaux et sur lesquels circulent tant de légendes compromettantes.

Notre équipage, blanc de poussière, encombré de paquets, s'arrête devant un magnifique hôtel à terrasses et à balustres. Nous y obtenons difficilement une chambre. C'est la saison des bains de mer, des cures de raisin; Ialta regorge de visiteurs. Enfin nos fatigues sont oubliées devant cet éternel consolateur, — partout présent en Russie, — le samovar, qui a les dimensions d'un monument et la force d'une institution.

III

Avant d'aborder Tolstoï dans la villa mise à sa disposition, loin du bruit et des vulgarités d'une plage en vogue, par la comtesse Panine, je voudrais confesser quelques-unes des préventions contre l'homme qui se mêlaient chez moi à un enthousiasme sans bornes pour le génie de l'écrivain. Il me semble que cet aveu donnera plus de prix à l'impression définitive que m'a laissée notre entrevue. Oui, je doutais un peu de sa simplicité, je me méfiais un peu de ses paradoxes. Trop de photographies ont inondé le monde, qui le montrent conduisant la herse ou la charrue, fendant du bois, fauchant les prés de Yasnaïa Polnaïa, ou bien assis devant son établi, ou encore écrivant en habit de moujik dans une chambre toute nue, sauf l'ornement d'une faux, d'une scie et d'une pelle. Ces portraits sensationnels, y compris le dernier, un chef-d'œuvre de Repine où il est représenté pieds nus, m'avaient fait quelquefois souffrir; j'y voyais une fâcheuse recherche de l'effet; je me demandais comment on pouvait être si paysan, tout en habitant un château, et si détaché des biens de ce monde, tout en laissant profiter sa famille des droits d'auteur considérables qu'on se défend de toucher soi-même. Le souvenir me revenait, malgré moi, de certaine anecdote dont je laisse la responsabilité à celui qui me la conta. Très jeune alors, Tolstoï, simple étudiant, étant à la campagne chez son cousin, le poète Alexis Tolstoï, aurait à l'improviste fait dans le parc une scandaleuse apparition, sans plus d'habits que notre premier père et monté à califourchon sur une vache.

N'était-ce pas toujours un peu le même désir d'étonner? Le récit de ses réceptions hebdomadaires à Moscou dans un réduit

absolument rustique où l'entourent ses disciples vêtus de blouses, à côté des salons où la comtesse Tolstoï reçoit de son côté des invités en frac et en toilette du soir, ne m'avait non plus édifiée qu'à demi; je m'étais laissé influencer en somme par l'opinion courante dans le cercle étroit qui représente, en Russie comme ailleurs, la société. Et, même hors de ce cercle, plusieurs des adeptes du réformateur lui avaient fait tort à mes yeux par d'inutiles exagérations de théories et de conduite qui ne pouvaient les conduire qu'à leur perte, sans compter que tel ou tel, tout à coup désabusé, avait, à ma connaissance, franchi d'un bond l'abîme qui sépare la philosophie de Tolstoï de celle de Nietzsche, sous prétexte que la première est décidément contraire à tout esprit scientifique et même incompatible avec une haute culture. Somme toute, l'action de Tolstoï, à part l'admirable et féconde semence de pitié qu'il a jetée à travers le monde entier, me semblait plus limitée dans son pays que je ne l'avais cru de loin : les paysans ignorent son œuvre comme ils ignorent tout; les intellectuels dégagés du spiritualisme lui reprochent d'être chrétien, tandis que les orthodoxes l'accusent de tout rejeter de la religion, même un Dieu vivant et personnel. Sa suite m'apparaissait, après tout, recrutée parmi des fils de famille, pleins de beaux rêves et de bonnes intentions, mais chimériques et sans grande force pour agir, de ces utopistes comme la France en a connu à la veille de la Révolution et, depuis, autour de Fourier et de Saint-Simon.

Une femme distinguée me le disait tout récemment encore à Pétersbourg : « N'ayant pour lui ni cette majorité du peuple, qui ne croit qu'au tsar, ni les savans, qui accusent le tolstoïsme de mépriser la science; traité d'anarchiste par les conservateurs; suspect aux marxistes qui ne veulent pas du socialisme de l'Évangile, parce qu'ils tiennent à fonder toutes leurs réformes sur des principes économiques; Tolstoï ne s'entoure donc que d'un groupe d'idéalistes à grands sentimens, qui, règle générale, ont fait des études incomplètes et ne lui demandent d'être ni philosophe ni logicien. » Les femmes, remarquons-le en passant, manquent souvent de bienveillance envers l'imprudent qui a osé leur dénier une vertu dont elles prétendent avoir le monopole, l'esprit de sacrifice, sacrifice à une idée ou à une cause, bien entendu, le sacrifice d'elles-mêmes à leurs affections n'étant au fond que de l'égoïsme. Tolstoï voit de l'égoïsme dans la con-

centration de l'amour sur un seul objet ou sur un groupe de préférés; celui qui croit aimer son ami, sous prétexte que sa société lui est indispensable, n'aime que lui-même; et, à ce compte, il a raison, les femmes sont certainement égoïstes. Ce qui peut les consoler, c'est qu'il applique la même épithète à l'attachement qu'une carrière, une science, un art quelconque est susceptible d'inspirer; égoïsme encore cela, instinct tout animal déguisé sous d'orgueilleux semblans. Alors l'homme ne peut pas se vanter plus que la femme de posséder le véritable esprit de sacrifice, et la logique tolstoïenne est en défaut. Elle y est souvent, il faut le reconnaître.

Si discuté cependant que soit Tolstoï dans son propre pays, il y exerce quand même une influence vague que tous, même ses détracteurs, subissent malgré eux, mais cette influence est plus forte encore peut-être dans le reste du monde, où ses livres ne sont pas défendus, car, en Russie, la masse du public n'en connaît que des bribes; on les lit en cachette, sous peine de perquisitions, d'arrestation même, le terrible mot de propagande étant prononcé aussitôt que circule, prêté de voisin à voisin par exemple, tel ouvrage introuvable chez les libraires russes, quoiqu'il se vende à Paris, à Londres, dans tout le reste de l'Europe. On ne veut connaître et admirer en Russie que les chefs-d'œuvre dont l'auteur se repent et qu'il souhaiterait de brûler, comme *Guerre et Paix* et *Anna Karénine*. Ce vœu d'un fanatique n'était pas le moindre de mes griefs secrets contre Tolstoï, d'autant que je ne pouvais croire tout à fait à sa sincérité. Ces excès de simplification et de renoncement ont leur péril; la preuve, c'est qu'ils ravissent surtout les dilettantes et les littérateurs, les Anatole France, les Huysmans; on peut toujours y soupçonner un grain d'affectation, fût-elle involontaire.

— Enfin, pensais-je, peut-être, en m'approchant de celui qui a de loin excité chez moi tant de curiosité, suggéré tant de suppositions, verrai-je se dissiper les brouillards dont l'entourent les on-dit et les légendes.

Le cœur me battait d'espoir et de crainte en retournant à Gaspra, en pénétrant dans les jardins délicieux enguirlandés de vignes dont s'entoure cette villa qu'on pourrait prendre au premier coup d'œil pour une aristocratique résidence des environs de Londres. Pourtant, si ses deux tours et ses ogives sont de style gothique modernisé, le gothique russe a toujours un assai-

sonnement moresque, et, en Crimée, la vue de la mer lui impose des balcons, des baies largement ouvertes. Cette vue merveilleuse sur la baie de Ialta, avec un premier plan de feuillages quasi tropicaux, fait les délices du convalescent.

Mot étrange appliqué au grand vieillard, droit et solide, qui s'avance à notre rencontre, beaucoup plus beau que tous ses portraits, car ceux-ci ne rendent que la structure léonine de la face, l'aspect bizarre et puissant de la barbe fluviale, les traits heurtés sous un front magnifique de penseur imaginatif, les sourcils en broussailles couvrant à demi le feu du regard. Mais l'expression changeante, la sensitivité de cette âpre physionomie échappe aux peintres. Et dans le sourire il y a tant de bonté, et le paysan garde sous sa blouse une si haute mine de grand seigneur! Auprès de cette blouse, l'élégante toilette claire de la comtesse Tolstoï étonne un peu. On reconnaît immédiatement la femme du monde, affable, bien équilibrée, ennemie de toute exagération ; elle a vingt-cinq ans de moins que son mari, beaucoup de jeunesse encore, une bonne grâce qui n'empêche pas chez elle le franc parler. Parfaitement capable de discuter et de contredire les idées de Tolstoï, elle s'est tenue cependant avec fermeté auprès de lui à l'heure du péril. Mais ses qualités naturelles sont la modération et le bon sens. Un mot qu'on lui prête la peint à merveille : « Quand j'épousai le comte Tolstoï, j'avais des habitudes modestes, je voyageais volontiers en seconde ; il m'imposa de monter en première. Depuis il a prétendu me faire prendre les troisièmes. Eh bien, non! je m'en tiens aux secondes. »

Les autres personnes de la famille qu'on nous présente sont la princesse Obelinski, cette Marie qui fut l'Antigone de son père, Tatiana Lwowna, sa secrétaire habituelle, et le prince Obelinski.

Nous sommes reçues dans un vaste et beau salon, beaucoup trop magnifique, au gré de Tolstoï, et dont il a fait retirer les objets les plus précieux. Mais ses goûts ascétiques n'ont pu se donner pleine carrière que dans la chambre qu'il habite, uniquement meublée d'un large divan géorgien qui lui sert de lit. Avec cela, une table à écrire, longue comme une table de banquet, toute jonchée de paperasses, de journaux, de pages éparses où court cette écriture élancée, rapide, spontanée d'abord, dirait un graphologue, et que l'auteur surcharge de ratures, surtout de coupures, ce qui ne l'empêche pas de corriger beaucoup encore ses épreuves, où les imprimeurs, d'après les spécimens que j'ai

vus, doivent avoir peine à se reconnaître, car Tolstoï est artiste malgré lui, quelque mal qu'il ait dit de l'art, et la forme lui importe plus qu'on ne le croirait d'après ses protestations. J'en ai la preuve quand il parle des jeunes parmi nos hommes de lettres, de la *Revue Blanche*, etc.

Tout en traitant avec une tranquille ironie certaines extravagances impressionnistes et surtout sensualistes, de même que les prétentions des inintelligibles qui croient travailler pour une élite : « On écrit si bien en France ! » dit-il avec vivacité.

Cependant il ajoute que nous n'avons plus guère que la monnaie de nos grands écrivains disparus.

Je lui demande s'il est vrai que, dans une récente interview citée par les journaux, il ait qualifié de beau livre un certain ouvrage qui côtoie la pornographie, et il convient de ses défauts, en se servant du mot cru de *l'abbé Taconet*, mais il y a, dit-il, de la pitié dans le premier chapitre; c'est humain, c'est sincère... Et puis, il y revient encore : c'est d'un écrivain.

On le trouve assez souvent ainsi en contradiction dans le fait avec ses propres théories. Une dame de ses amies, excellente pianiste, alla le voir à Yasnaïa Polnaïa, et il la pria de lui faire de la musique une soirée entière, oubliant qu'il avait condamné tous les musiciens depuis Wagner jusqu'à Beethoven.

Oserai-je dire que ces inconséquences, qui révèlent le naturel et l'absence de tout parti pris, de tout pédantisme, me parurent très séduisantes? Tolstoï n'a pas de système, les poètes n'en ont pas besoin, et ce réformateur n'est qu'un grand poète, idéaliste même quand il touche aux plus brutales réalités de la vie.

Pendant le dîner, la conversation continue à rouler sur la France, sur la littérature française. Notre XVIIIe siècle le passionne, Rousseau d'abord, avec lequel il se sent évidemment, si supérieur qu'il lui soit par le caractère, de remarquables affinités : tous les deux se sont confessés à la postérité avec le même genre d'humilité, tous les deux ont la passion du vrai, ce qui ne veut pas dire qu'ils voient toujours juste ; chacun d'eux, enfin, a donné une impulsion nouvelle à la littérature de son pays en la mettant en contact intime et direct avec la nature, avec l'humanité sans échasses et sans manteau de cour. Le temps de Rousseau, des Encyclopédistes, voilà, selon Tolstoï, le beau temps de la littérature française. L'admiration qu'il a de Balzac le rend assez dédaigneux de Zola; il n'est pas autant qu'il le fau-

drait sensible au charme d'Alphonse Daudet; Huysmans l'intéresse. Pour Maupassant, il exprime de l'enthousiasme, avec de grandes réserves quant au choix des sujets; l'obsession de la femme empoisonne à son gré notre littérature contemporaine.

En parlant de la critique, il définit son rôle tel qu'il le conçoit : désigner d'un pays à l'autre ce qu'il y a de meilleur, laisser tomber le reste, redresser les erreurs de l'opinion, les inexactitudes de toute sorte, éveiller autant que possible la sympathie, mais surtout faire appel à la justice! C'est la grande qualité de M. Brunetière, pour lequel il professe la plus chaleureuse estime. Il est toujours frappé, dit-il, de la lucidité de cet esprit si ferme et si droit, il l'aime pour avoir proclamé la banqueroute de la science. A plusieurs reprises il insiste là-dessus avec l'ardeur qu'il met à défendre ses opinions préférées. La banqueroute de la science! Quelle trouvaille! Comme c'est bien dit et bien prouvé!

Parmi nos romanciers, il n'a jamais goûté beaucoup George Sand, ce qui étonne, vu sa passion pour Rousseau, dont elle est certainement la fille et l'héritière. Il prononce avec l'accent d'un affectueux souvenir le nom d'Octave Feuillet. *La Terre qui meurt* est, parmi les romans de ces derniers temps, celui qui l'a particulièrement frappé; il y trouve tant de choses qui peuvent s'appliquer à la Russie aussi bien qu'à la France! Tolstoï fait grand cas de M. Édouard Rod; il s'anime en signalant la haute portée du *Sens de la vie*. Nous causons des frères Margueritte; il leur sait gré d'avoir enveloppé de tristesse leurs peintures de la guerre, dont il ne faut jamais parler, dit-il, de façon à la défendre ou seulement à l'excuser. Pour M. Paul Bourget, sa sympathie est vive; peut-être diminuera-t-elle un peu après lecture de *l'Étape*. Remarquons, par parenthèse, qu'il n'a jamais autorisé la création d'aucune *Union Tolstoï*, d'aucune société réunie sous son nom, et il ne veut même pas être interrogé sur *sa* doctrine, n'admettant qu'une doctrine éternelle, universelle, vraie pour lui et pour tous, exprimée clairement dans les Évangiles. « Dès que l'homme l'a comprise, il n'a plus besoin d'autre guide. Le sens principal de la doctrine chrétienne est d'établir la communion directe entre Dieu et l'homme (1). »

Son grand favori dans la fiction est Dickens, il est facile de

(1) Lire la lettre à des Anglais qui lui avaient soumis le projet d'un cercle dénommé Société Tolstoïenne. (*Lettres* traduites par J.-W. Bienstock, Paris, 1902.)

deviner pourquoi. Comme lui, Dickens aime les petits, les pauvres, les côtés humbles de la vie, comme lui, il dénonce l'injustice, l'oppression et la cruauté. Le socialisme de George Eliot lui plaît. A propos de cette femme supérieure, je lui demande ce qu'il faut penser de ses propres théories anti-féministes, et il répond, avec la courtoisie d'un homme parfaitement bien élevé, qu'il veut la libre expansion des qualités de chacun, homme ou femme, pourvu que ce qu'on appelle la culture n'efface pas les vertus essentielles, n'engendre pas l'orgueil.

Toutes ses colères sont dirigées contre Kipling; non seulement il déteste l'impérialisme belliqueux de l'écrivain anglais, mais il lui refuse tout talent, ce qui est aller bien loin.

L'horreur que Tolstoï a de la guerre s'est épanchée dans une brochure qu'il devait préparer au moment même où je l'ai vu, car elle parut à Paris deux mois après, datée de Gaspra (1). Il l'a dictée pendant sa maladie, tenant à employer, disait-il, ses dernières forces à servir Dieu en cela, ne voulant pas mourir avant d'avoir donné une contre-partie au Manuel du Soldat qu'écrivit dans un autre esprit le général Dragomirov. L'opinion de Tolstoï est celle-ci : aucune force ne peut faire d'un homme vivant un objet mort dont ses chefs aient le droit de disposer à leur gré; le chrétien ne peut livrer sa conscience au pouvoir de qui exige de lui le meurtre de ses frères. Certes, la situation de la prostituée toujours prête à livrer son corps à un maître est honteuse, mais encore plus honteuse est la situation du soldat toujours prêt au plus grand crime, le meurtre ordonné d'un homme...

Sans aucun doute, celui qui figura si vaillamment au siège de Sébastopol pense, quand il tient ce langage, à de certaines répressions qui très justement lui semblent fratricides; l'ordre donné à des soldats de tirer sur une foule désarmée l'indigne; mais on est effrayé cependant de la responsabilité qu'il assume dans un pays où existe rigoureusement le service militaire obligatoire. Refuser à tout prix de persister dans une condition honteuse et sacrilège; le martyre plutôt! voilà ce qu'il veut. Le voudrait-il encore, s'il voyait officiers et soldats interpréter ses leçons à la lettre en refusant de tourner leurs armes, non plus contre des ouvriers de fabrique ou des paysans, mais contre un ennemi extérieur? Je refuse de le croire, car Tolstoï se rap-

(1) *Carnet du soldat*, traduit par J.-W. Bienstock.

pelle avoir été soldat. Des lettres de Chine publiées par M. Urbain Gohier et racontant des atrocités censées commises par l'armée russe le trouvent incrédule.

— Non, non, me disait-il, je sais le mal que peut faire le soldat et les crimes devant lesquels il s'arrête. Non, ce ne peut être vrai, surtout quand il s'agit de massacres d'enfans.

Il serait incapable, mérite plus rare qu'on ne pense, d'admettre légèrement une calomnie, fût-ce pour soutenir les idées qui lui sont chères, et il n'a d'amertume contre qui que ce soit, se bornant à haïr ce qui lui paraît mal, avec une sereine indulgence pour tous les hommes.

J'exprime, sans beaucoup de confiance, hélas! le vœu que les efforts des sociétés de paix et la protestation universelle dont l'empereur de Russie a pris l'initiative, puissent à la fin supprimer le fléau de la guerre, et nous passons à des sujets moins brûlans.

Tolstoï s'est occupé autrefois d'enseignement; au lendemain de sa conversion, il a dirigé une école en s'appuyant également sur l'Évangile et sur l'*Émile*. Cette école a laissé des souvenirs extraordinaires; on m'a dit, par exemple, que les élèves y faisaient tout ce qu'ils voulaient, sans contrainte aucune. Un jour, pendant la classe, un carillon de clochettes retentit sur la route. Vite, voilà les enfans qui décampent par la porte, par la fenêtre. Il n'en resta qu'un, et l'air triste de celui-là poussa Tolstoï à lui dire : Va-t'en avec les autres!

Bien entendu, je n'ose lui demander si l'anecdote est authentique, mais profitant d'une question qu'il me pose sur l'instruction publique en France, je cherche à connaître son opinion en matière de pédagogie. Voici sa réponse :

— Certainement l'ordre est nécessaire, il faut de la méthode, mais je recommanderais surtout la liberté. Ne contraindre les enfans à aucune étude. Qu'ils sachent que tel cours a lieu exactement à telle heure et qu'ils y aillent si bon leur semble. S'ils n'y vont pas, c'est que les aptitudes voulues leur manquent ou bien que le professeur ne sait pas rendre sa leçon intéressante.

Me voilà fixée. Ces conseils sont d'ailleurs suivis par beaucoup de Tolstoïstes, à qui leurs enfans reprochent quelquefois, un peu tard, de n'avoir pas su leur imposer une règle. Je crois bien que Tolstoï les donnerait volontiers à tous les gouvernans, en comptant, comme son maître Rousseau, sur la bonté fon-

damentale de la nature humaine livrée à elle-même pour qu'il n'y ait pas d'excès dans la jouissance de la liberté. Mais on comprend que ni le tsar, ni le Saint-Synode ne puissent le suivre jusque-là.

— Et, demande Tolstoï, est-il vrai que l'éducation publique, chez vous, soit devenue *agnostique* (*sic*), qu'un certain catéchisme laïque enseigne à la jeunesse que Dieu n'existe pas? De l'athéisme, il ne peut sortir que le plus grand mal.

L'école sans Dieu lui paraît, en effet, monstrueuse, il veut la foi, la foi en Dieu, et l'enseignement du précepte : Ne fais pas à autrui ce que tu ne voudrais pas qu'on te fît. Mais c'est assez d'aimer son prochain; il y a folie à surcharger de dogmes l'esprit des enfans. Il lui semble impossible qu'un pauvre petit à qui l'on a embrouillé les idées, en lui parlant d'un seul Dieu en trois personnes, puisse jamais raisonner juste.

Lui, qui a si souvent exalté la tolérance, ne s'explique pas cependant que des gens intelligens puissent rester catholiques.

— Comment croire, me demande-t-il, après que je lui ai humblement avoué que je l'étais, comment croire, si l'on a quelque bon sens, à la Résurrection, à l'Ascension corporelle?

J'ai envie de répondre :

— Comment croire qu'une conception de la vie future qui promet simplement à tous de retourner après la mort au delà des formes de l'espace et du temps, là où nous étions avant de naître, puisse consoler et diriger vers le bien la masse des chrétiens?

Il est ardent chrétien, je le sais, par l'amour de l'Évangile. Jésus-Christ n'eût-il jamais existé, que l'Évangile, de quelque part qu'il vînt, lui suffirait comme guide à travers la vie. Mais le guide suffirait-il à ces millions de pauvres paysans naïvement absorbés dans leur dévotion aux images? Je me permets d'en douter.

L'homme qui prescrit la piété, en écartant la nécessité de toute Église représentée par des intermédiaires dont la prétendue mission serait d'instruire et de diriger les âmes, est bien le même qui réprouve le mariage consacré par des lois civiles et religieuses, mais qui cependant le veut indissoluble. L'anarchie idéaliste si particulière aux Russes se reflète en lui.

L'attitude de la comtesse Tolstoï, quand son mari parle de religion, est très curieuse à observer. Nous savons avec quel cou-

rage elle a, dans une admirable lettre adressée au procureur du Saint-Synode, protesté contre la sentence d'excommunication. Tolstoï lui-même n'eût rien écrit de plus beau que cette phrase : « Y eût-il erreur, les vrais renégats ne sont pas ceux qui s'égarent à la recherche de la vérité, mais ceux qui, placés à la tête de l'Église, agissent comme des bourreaux spirituels. » A mes félicitations, elle répond avec beaucoup de simplicité : — Je n'aurais pu dire autrement.

Toutefois elle reste attachée à l'Église orthodoxe, elle veut que les actes les plus solennels de la vie, la naissance, le mariage et la mort, aient une consécration. Tout en reconnaissant que la loi de charité est la plus haute de toutes, elle garde le respect des formes extérieures du culte, à ce point que, secrétaire de son mari, elle refusa de copier dans le manuscrit de *Résurrection* un passage sur la messe qu'elle désapprouvait.

— Il est bon, nous dit-elle en racontant ce fait, que les hommes de génie aient auprès d'eux des gens de bon sens qui les contrarient quelquefois.

Elle parle ainsi devant Tolstoï, et Tolstoï ne répond rien. Évidemment, il a l'habitude de ces critiques en famille et il sait les endurer, si vive que soit la sensibilité que trahit parfois son expressive physionomie. Du reste, un peu partout on le redresse et on le corrige. Lorsque je lui demande si la belle traduction de *Résurrection* par M. de Wyzewa et celle des *Souvenirs de jeunesse* par Arvède Barine ne l'ont pas consolé d'avoir été souvent trop mal traduit, il convient que c'est une assez cruelle épreuve, en effet, pour l'amour-propre d'un auteur, qu'une mauvaise traduction, mais il redoute davantage d'être mutilé par ses traducteurs, chaque pays pratiquant des amputations sur le point qui choque ses croyances et ses préjugés. Tout cela, du reste, est peu de chose.

L'orgueil dont quelques-uns l'accusent doit être, s'il existe, tout à fait inconscient. Je n'ai constaté chez lui, pour ma part, que le détachement le plus parfait. Jamais il ne lit les articles qui paraissent sur ses livres, craignant d'y trouver un plaisir de vanité. Comme je fais observer qu'il doit se sentir depuis longtemps supérieur à la louange autant qu'au blâme : — Oh ! non, dit-il avec une sorte de confusion touchante, on ne sait jamais...

A ceux qui insinuent que sa vie et son enseignement ne sont pas toujours d'accord, il répond invariablement :

— Cela ne prouve pas que mes principes soient mauvais, mais que je suis faible.

Et à cette faiblesse, qui lui a été souvent reprochée, nous donnerons après une heure d'entretien le nom qui lui convient, la bonté, une bonté qui redoute d'infliger aux autres la moindre souffrance.

Il est parfaitement possible que Tolstoï permette à un grand laquais envoyé par la comtesse Tolstoï de le suivre, une pelisse de zibeline sur le bras, tandis qu'il se promène en habit de paysan : il est non moins possible qu'il laisse des disciples indiscrets se servir de son nom d'une façon trop bruyante. La non-résistance est au premier rang des vertus qu'il pratique. Je l'ai vu, à table, manger et boire tout ce que lui offrait sa femme avec la docilité d'un enfant, si fidèle qu'il eût été jusqu'à sa maladie au régime végétarien. Il s'excuse en disant : — Les médecins l'exigent ; pour le moment, je suis à leur merci.

Et il expédie son repas avec une visible distraction, comme une corvée dont il a hâte de se débarrasser. Très certainement il préférerait pouvoir suivre une ligne de conduite déterminée, ne pas se donner de démentis à lui-même. Les gens, les circonstances ne le lui permettent pas, et il doit le regretter à cause du scandale possible, mais, après tout, une seule chose importe : demeurer dans l'état spirituel qui exclut toute espèce de dureté, d'emportement, de violence. Sa résignation devant les souffrances physiques est touchante. Jamais il ne se plaint, bien qu'il porte en lui deux ou trois maladies incurables. A son gré, la sérénité, l'acceptation silencieuse, sont un signe de foi. « Je me réjouis d'avoir appris à ne pas m'attrister. L'homme qui croit en Dieu doit se réjouir de tout ce qui lui arrive... Être mécontent, attristé de quelque chose, c'est ne pas croire en Dieu (1). » Sa faiblesse est donc une faiblesse héroïque. N'importe, il la confesse humblement. Il signa : « Votre faible frère, » sa belle lettre aux Doukhobors du Caucase, ces sectaires qui s'intitulent *lutteurs par l'esprit*, et qui, persécutés pour agir contrairement à leur conscience en portant les armes, ont émigré au Canada. Tolstoï leur a consacré les droits d'auteur de *Résurrection*.

A propos de ce livre, je lui soumets un point qui a été souvent discuté entre mes amis russes et moi. A qui s'applique le

(1) *Lettres* traduites par Bienstock. Paris, 1902.

mot *Résurrection?* A cette nouvelle Madeleine qu'on appelle la Maslovna ou à celui qui l'a jadis perdue sans aucun risque pour lui-même? La résurrection de Nekludov, représentant de la tiédeur dans le bien comme dans le mal, victime d'une certaine inertie d'âme qui exclut le remords et la réparation, me semble à beaucoup près la plus difficile et la plus intéressante. J'ai toujours compris que le ressuscité devait être, dans l'esprit de l'auteur, Nekludov. Et il paraît que je ne me suis pas trompée.

— Mais, dit une des personnes présentes, où est-elle donc, cette conversion, cette résurrection, en ce qui le concerne? Quels gages en donne-t-il? Nous le voyons garder son bien et son rang social. Il est tout près de se prévaloir de son sacrifice à l'égard d'une femme devenue déjà moralement supérieure à lui, et, à la veille de ce sacrifice, il regrette un bonheur bourgeois; le monde avec ses vanités semble toujours prêt à le ressaisir.

— C'est vrai, dit Tolstoï, aussi son histoire n'est-elle pas achevée. J'ai l'intention de la reprendre un jour, mais j'ai tant à écrire auparavant...

Et, avec un sourire :

— De quoi remplir une quarantaine d'années!

On sait qu'il prépare son *Journal*, qu'il écrit sur la liberté de conscience. Je n'ose lui dire qu'il ferait mieux de se remettre tout de suite à un beau roman, et combien je souhaiterais qu'il n'eût jamais donné que la forme de roman aux pensées qui ont pris depuis forme d'oracles! Mais n'est-ce pas une chose pathétique que ces grands projets d'effort chez un vieillard dont tant de fois le décès fut annoncé comme imminent? Sans relâche il travaille, consacrant invariablement à écrire la longue matinée tout entière. Il n'a consenti à s'exiler en Crimée qu'à la condition qu'on ne lui défendrait pas cela.

Une faculté jeune et charmante de jouir de tout lui reste à travers la vieillesse et les infirmités. Il nous entraîne sur la terrasse pour assister au spectacle d'un beau clair de lune. Le parfum des fleurs monte vers nous dans le silence. Il s'écrie : — Ces nuits de Crimée,... n'est-ce pas beau?...

Et il se réjouit des intermittences de son mal, qui lui permettent parfois de faire des courses très longues dans la campagne. Tolstoï n'ajoute pas qu'après ces retours soudains d'énergie, il lui arrive de tomber dans une mortelle faiblesse et de sentir l'approche de la fin, qui d'ailleurs ne lui inspire aucune

crainte, car depuis longtemps il est arrivé à la communion intime, libre et directe avec Dieu, qu'il n'est au pouvoir de personne de lui ôter; depuis longtemps il se repose dans cette négation de la vie qui, pessimisme pour les autres, n'est pour lui que le repos de celui qui croit avoir trouvé la vérité.

Nous sommes rentrés dans le grand salon, et, assis autour de la table, à la clarté des lampes, nous regardons de très jolies photographies faites aux environs par la comtesse Tolstoï.

On parle du portrait de Repine.

Il a été acheté par l'État pour le Musée Alexandre III, mais, en ce moment où le clergé défend aux fidèles de fixer leurs yeux sur la pernicieuse image de l'excommunié, il n'est pas probable que de longtemps celle-ci prenne place dans une galerie publique.

Je remarque avec quelle fidélité le peintre a saisi l'attitude habituelle de Tolstoï, cette manière de passer à plat dans sa ceinture de cuir ses mains un peu déformées par de rudes travaux. Quand il est question des pieds nus, Tolstoï nous interrompt pour s'excuser :

— J'allais me baigner, dit-il, Repine, qui demeurait alors chez moi, m'a dit : Restez ainsi.

Et je songe avec un vrai repentir que bien des gens, parmi lesquels je fus, croient voir, dans cette fantaisie d'artiste, une pose voulue du modèle, la prétention à faire croire qu'il est moujik à ce point.

Il en est de même de toutes les autres prétendues poses de Tolstoï. L'horreur des conventions, de l'hypocrisie, la volonté de protester contre la routine du mal et en même temps une soumission pleine d'indifférence aux exigences d'autrui, quand le fond même de ses convictions n'est pas en jeu, voilà son véritable état d'âme. Je lui fais, à part moi, amende honorable.

Cependant on nous montre les portraits des nombreux enfans, car je crois qu'il en eut dix, — cet ascète est un patriarche, — avant tout celui du plus aimé, du dernier, venu longtemps après les autres, adoré de tous et enlevé si jeune, l'enfant, merveilleusement doué, de la vieillesse de Tolstoï, le petit Jean.

La Comtesse parle de lui avec une sorte de passion maternelle. « Quelqu'un, raconte-t-elle, a dit une fois : — Qu'y a-t-il de plus intéressant, de plus extraordinaire à Yasnaïa Polnaïa? — Tolstoï, sans doute? — Non, le petit Jean. On était venu pour Tolstoï, on reste pour le petit Jean. »

Et Tolstoï se laisse de bonne grâce éclipser par son enfant disparu. Il écoute sa femme, qui parle beaucoup et agréablement. Elle nous avoue que, pour elle, c'est ici un isolement relatif, habituée comme elle l'est à recevoir tant de monde. Et elle nous nomme ses hôtes les plus intéressans, M. Déroulède entre autres, qui est venu à Yasnaïa Polnaïa et qui a dit : « Personne dans cette maison ne pense comme moi, et cependant je m'y plais, je m'y plais infiniment. »

Dans la soirée, une lettre lui arrive, qu'elle lit en partie tout haut; c'est une lettre de pope la conjurant de faire en sorte que son mari se convertisse avant de mourir.

— Celle-ci encore, dit-elle, est bien intentionnée, mais nous sommes accablés d'admonestations du clergé. Dans les églises du voisinage, certains popes prêchent contre mon mari. L'archevêque de Simféropol l'a traité d'Antéchrist du haut de la chaire.

Comment une Église chrétienne peut-elle s'acharner ainsi contre un grand spiritualiste, soumis en ses œuvres au joug de Jésus-Christ, contre l'homme inspiré qui a dit : « L'essence de la vie religieuse d'aujourd'hui est le sentiment pour chaque homme d'être enfant de Dieu et frère de tous ses semblables? »

On a peine à concevoir une pareille injustice, qui est en outre, qui est surtout une grande maladresse.

Tolstoï ne se plaint d'aucune persécution. Depuis longtemps il demandait que les simples lecteurs et propagateurs de ses ouvrages ne fussent point punis, que le châtiment, si l'on en exerçait un, retombât sur lui seul. Et, en écrivant sa fameuse lettre après les manifestations de Kazan, il ne s'est pas exposé en aveugle à une disgrâce.

— On assure cependant, nous dit-il, que ma lettre avait ému l'Empereur; mais, autour de lui, tout le monde répétait sans doute : Tolstoï est un romancier, ces questions de politique lui sont étrangères. Et il s'est rangé à l'avis général.

Tolstoï ne croit à aucun mauvais sentiment de la part de qui que ce soit envers l'Empereur. Ce qui paraît en Russie animosité contre le gouvernement n'est, comme il l'a écrit, que la résistance à un obstacle qui prive des milliers d'hommes du plus grand de tous les biens : *la liberté et les lumières*. Il ne s'agirait que de reconnaître la cause du mécontentement (peut-être le tsar la reconnaît-il) et d'y remédier (cela devient plus difficile).

Confondre Tolstoï avec les violens, après l'avoir placé parmi les athées, serait une noire injustice de plus. Depuis trente ans, il ne cesse de répéter : — Toute violence est un péché, et la violence de ceux qui luttent contre la violence est de la folie. — Cependant, bien peu de temps après la visite que je lui fis à Gaspra, son nom se trouva inscrit sur l'étendard de la révolte. La petite ville de Poltava, que j'avais connue si tranquille, profita d'une représentation de *la Puissance des Ténèbres* pour crier : « Vive Tolstoï ! Vive la liberté ! » d'une façon qui la mit aussitôt à la merci d'une autre terrible puissance occulte, celle des gendarmes politiques. Perquisitions, arrestations s'ensuivirent, tandis que grondait d'un bout à l'autre de l'empire le bruit d'une alliance agressive entre prolétaires et intellectuels. Dans quelle angoisse la responsabilité morale de ces troubles, qui, en peu de temps, ont gagné les campagnes, dut-elle jeter l'apôtre de la réconciliation et de la paix à tout prix ! Responsabilité qu'il n'avait pas acceptée et qu'il n'aurait jamais eue sans le rôle de victime dont l'Église l'a imprudemment revêtu, tournant ainsi vers lui le flot hésitant des sympathies, le désignant à une popularité plus générale.

Sans doute il espérait mourir avant la lutte fratricide entre soldats et paysans prophétisée dans sa lettre au tsar; mais la mort ne veut pas de lui ; le grand chêne foudroyé reste debout. Deux fois, au cours du dernier hiver, on a cru le voir tomber; il résiste encore, le front haut; il est encore là pour assister aux conflits qui lui déchirent le cœur, tout en répétant sans relâche : *De la liberté ! Des lumières !*

Certes, Tolstoï ne saurait prendre aucune part dans l'organisation du progrès qu'il réclame. Illogique, paradoxal, aveugle à tout ce qui n'est pas son idée fixe d'altruisme, il ne sera jamais de ceux à qui les individus ni les peuples peuvent s'en remettre pour la conduite de la vie pratique, en tenant compte de l'inévitable imperfection humaine. C'est sa grandeur d'ignorer les concessions, de repousser les compromis, de ne vouloir que la vérité à tout prix, l'amour à tout risque, l'accomplissement immédiat de l'œuvre, quelle qu'elle soit, qui représente le bien à faire, sans mesurer ni les obstacles, ni les devoirs contraires, ni les moyens dont on peut disposer. Que la ruine de la société présente soit, s'il le faut, le prix de sa purification et de son renouvellement ! Les premiers chrétiens parlaient de même. Il est

le prophète intrépide, il est le grand poète, il est l'infatigable « semeur d'idées, » bon grain et folle avoine mêlés au gré d'un génie trop libre et trop abondant pour choisir. Le vent emportera ce qui ne doit pas durer, mais il restera en terre un trésor, le trésor de l'exemple, d'abord. Tolstoï, après une jeunesse passée dans l'ardente poursuite du faux bonheur, a mis la même passion à rechercher le bien des autres; il s'est oublié lui-même en aimant tous les misérables, il a conjuré chacun d'eux de « créer Dieu en soi, » par la sainteté de la vie, la simplicité d'esprit, le dépouillement volontaire qui procure la plus haute richesse, fût-ce dans la dernière pauvreté.

Cette évangélique leçon ne sera pas perdue pour les siècles à venir. J'ai honte aujourd'hui de m'être arrêtée, avant de le connaître, aux petits côtés de sa carrière et de son enseignement. Il faut s'en prendre, non à Tolstoï, mais aux Tolstoïstes qui l'assiègent de leurs scrupules, qui interprètent ou dénaturent ses conseils, qui lui demandent une direction de détail qu'il est incapable de donner. Tous les réformateurs, tous les maîtres de la pensée, ont été plus ou moins compromis par leurs disciples. Tolstoï a d'ailleurs bien raison de dire qu'il n'a pas de doctrine. Il n'est ni savant, ni philosophe; son génie est l'âme même de la Russie, une grande âme confuse, incohérente, éperdument généreuse, chez qui la soif de l'immolation volontaire est une passion et dans le mysticisme de laquelle passe comme un souffle du Nirvana bouddhique; le rayon divin destiné à triompher y lutte encore contre le chaos, ce chaos grandiose et redoutable des mondes commençans. Mais Tolstoï est surtout l'incarnation même de la pitié appuyée sur un impérieux besoin de justice. Tel du moins il m'apparut durant cette halte sous une tente, à son gré trop somptueuse, dressée pour lui au bord du chemin. Chaque jour prêt à repartir, pour regagner peut-être son foyer avec des forces nouvelles, plus probablement pour aborder au pays d'où l'on ne revient pas et où il trouvera enfin la vérité absolue; l'une et l'autre hypothèse étant d'ailleurs acceptées par lui avec une indifférence sereine, sans arrêt de son labeur quotidien.

Il fixe notre prochain rendez-vous à Yasnaïa Polnaïa, il prononce une dernière parole de chaude sympathie pour la France, et, en m'éloignant, j'emporte ce qu'il a laissé d'inestimable à tous ceux qui se sont approchés de lui, à ceux-là même de ses dis-

ciples qui l'ont abandonné ensuite, une parcelle féconde d'énergie morale, le désir de réformer un état social dont le Christ n'eût pas voulu, par le seul moyen possible, en se réformant soi-même. Tolstoï a traduit ce désir en actes; il n'est pas à craindre qu'il ait beaucoup d'imitateurs.

Quand je me souviens de lui, je le vois, par une belle nuit bleue pleine d'étoiles, debout sur la terrasse qui domine la mer où vogue, bercé par les flots, un divin clair de lune; pensif, les deux mains passées à plat dans sa ceinture, sa tête rude et puissante, dont la physionomie indique mieux que des paroles le triomphe définitif du dieu sur la bête, inclinée sur sa large poitrine. Avec une sublime inconséquence, il réclame, pour les opprimés, pour les humbles, pour les ignorans, il réclame pour ceux-là, les seuls auxquels se révèle vraiment selon lui le Père de toute intelligence, *la Liberté et les Lumières*, dont la possession, telle qu'elle peut exister en ce monde, aurait vite fait de les éloigner de son idéal, en les rendant sur tous les points, orgueil compris, semblables aux autres hommes. Il rêve du royaume de Dieu établi sur la terre avec une espérance décroissante peut-être à mesure qu'un autre rêve lui vient plus distinct, celui d'une *nouvelle base de vie*... Cette base, c'est le service de Dieu, c'est l'accomplissement de sa volonté envers son essence qui est en chacun de nous, c'est l'aspiration vers une vie meilleure et supérieure, s'élevant toujours, affranchie de ses chaînes.

« Aspiration, dit Tolstoï, qui m'empoigne de plus en plus; je sens qu'elle s'emparera de moi tout entier (1)... »

Ne semble-t-il pas que toutes les erreurs et toutes les chimères de détail s'abîment et s'effacent dans ce dernier acte de foi, comme des taches que l'œil ne discerne plus dans le resplendissant éclat du soleil?

TH. BENTZON.

(1) *Lettres* traduites par Bienstock. Paris, 1902.

A PROPOS

DES

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

DE 1902

I

Tout a été dit sur les vices de notre système électoral, mais il y a des vérités qu'on ne saurait trop répéter, surtout au début d'une législature nouvelle.

La Chambre récemment élue compte 591 membres, dont 575 pour la France et 16 pour les colonies (1). Les 575 députés de la métropole représentent 5 158 300 électeurs, sur 10 987 500 inscrits, soit 46,9 pour 100 de la masse électorale. Par conséquent, le total des voix non représentées s'élève à 5 829 200, soit 53,1 pour 100. Ce chiffre se décompose de la manière suivante :

Voix battues.	3 286 100
Abstentions..	2 346 500
Bulletins blancs.	196 600

Si l'on compare ces résultats à ceux des élections antérieures, tels que les a résumés un consciencieux statisticien, M. Simon. on obtient le tableau que voici :

(1) Dans les pages qui vont suivre, nous ne nous occuperons que de la représentation de la France, et laisserons toujours de côté les députés des colonies. Le but de cet article est de répondre à cette question : La France est-elle fidèlement représentée par son Parlement? Nous ne pouvons donc, dans la discussion, faire état que des seuls députés de la métropole.

PROPORTION POUR 100 PAR RAPPORT A LA TOTALITÉ DU CORPS ÉLECTORAL INSCRIT

	Voix obtenues par les élus.	Voix battues.	Abstentions (y compris les bulletins blancs).	Total des voix non représentées.
	p. 100	p. 100	p. 100	p. 100
Élections de 1877..	49	32	19	51
— 1881..	45	24	31	55
— 1885..	43	34	23	57
— 1889..	45	32	23	55
— 1893..	44	26	30	56
— 1898..	46	30	24	54
— 1902..	46,9	29,9	23,2	53,1

Il résulte de ces chiffres que jamais, depuis l'origine du régime actuel, les Chambres n'ont représenté la majorité du pays. Quel qu'ait été le système adopté, scrutin de liste ou scrutin d'arrondissement, elles ont toujours été élues par une minorité.

Remarquons d'ailleurs que, dans notre pays si divisé, la majorité parlementaire est le plus souvent infime. Dans les débats importans, la Chambre se partage à peu près par moitié, et, tout récemment encore, le cabinet de M. Combes, posant la question de confiance, n'obtenait que 299 voix (1). Ces 299 voix représentent 2 626 000 suffrages, sur 10 987 500 citoyens inscrits. Il est donc acquis que la loi, « expression de la volonté générale, » suivant la Déclaration des droits de l'homme, est faite aujourd'hui par 24 pour 100 des citoyens. Il n'y en a pas un sur quatre qui ait sa part dans la direction des affaires publiques, et 8 361 000 citoyens obéissent aux volontés exprimées par 2 626 000 autres citoyens.

Si la Chambre ne représente pas l'ensemble de la nation, peut-on dire au moins qu'elle représente cette fraction de la nation qui participe au scrutin, en d'autres termes que son opinion soit celle de la majorité des électeurs votans? Ici, la question devient plus délicate.

Il est impossible de demander la réponse aux intéressés, car, dès le lendemain des élections, chaque parti entonne bruyamment un hymne triomphal, et prétend démontrer sa propre victoire. D'ailleurs, pour connaître avec certitude l'opinion politique des électeurs et des candidats, il faudrait avant tout que les uns

(1) Scrutin du 12 juin. Ce chiffre est établi après déduction des votes des députés coloniaux.

et les autres en aient une. Est-ce faire injure à une notable partie de nos concitoyens, électeurs, candidats ou même députés, que de leur attribuer des opinions politiques trop simples pour les soumettre à l'analyse, et en tous points semblables à celles de ce maire de village dont Edmond About nous a laissé le véridique portrait : « Pour moi, disait ce respectable magistrat, j'ai toujours été au mieux avec M. le Préfet, bien qu'il ait souvent changé depuis quarante ans que j'ai l'écharpe municipale. »

Cette part faite à l'erreur et à l'arbitraire, essayons à notre tour de donner notre statistique électorale. Contrairement à ce qu'on fait généralement, nous nous en tiendrons aux résultats indiqués par le premier tour de scrutin, car ce n'est qu'au premier tour que l'électeur manifeste librement et sincèrement son opinion. Tel n'est pas, je le sais, l'avis des docteurs de la loi. On dit même qu'au premier tour l'électeur vote pour un homme et au second tour pour une idée, et que, par conséquent, le deuxième vote a une valeur supérieure à celle du premier. C'est peut-être vrai en théorie, mais, dans la pratique, c'est absolument inexact, et tous ceux qui ont suivi des campagnes électorales le savent fort bien. Au premier tour, chaque électeur vote *pour* son candidat préféré; au deuxième tour, il vote *contre* le candidat du voisin. De là des coalitions invraisemblables qui dénaturent complètement la portée du vote. Aussi l'Angleterre n'a-t-elle jamais voulu chez elle du système des ballottages, et la Belgique, après l'avoir longtemps pratiqué, vient de l'abandonner.

Au premier tour de scrutin, 8 420 000 suffrages exprimés se sont répartis sur plusieurs milliers de candidats. Nous partagerons ces candidats en deux groupes : les radicaux socialistes, d'une part, et les modérés de toutes nuances, de l'autre. Il est en effet complètement inutile, à l'heure actuelle, de recourir aux subdivisions classiques, depuis les légitimistes jusqu'aux anarchistes révolutionnaires. L'heure n'est plus à ces fantaisies démodées.

Une répartition impartiale et aussi rigoureuse que possible des candidats entre ces deux groupes nous donne les résultats suivans (1) :

(1) Voici comment nous avons effectué cette répartition : nous avons d'abord mis à part les 575 candidats qui sont arrivés à la Chambre. Nous avons classé parmi les radicaux les 299 députés qui, le 12 juin, ont voté l'ordre du jour Jaurès en faveur du cabinet. A ces 299 députés, nous en avons ajouté 30 autres, pris parmi les 159 abstentionnistes, qui ont notoirement manifesté leurs opinions par leurs votes et leur attitude dans la campagne d'invalidation qui s'est poursuivie pen-

Suffrages qui se sont portés sur des candidats radicaux socialistes	4 250 000
Suffrages qui se sont portés sur des candidats modérés.	4 170 000
Différence en faveur des radicaux-socialistes . .	80 000

Or à la suite des divers scrutins qui se sont succédé à la Chambre pendant six semaines, on doit admettre qu'elle compte 329 radicaux et 246 modérés, soit une majorité radicale de 83 voix. Un simple rapprochement de chiffres montre que la majorité parlementaire est hors de proportion avec la majorité électorale. Elle devrait être de 8 à 10 voix au plus, au lieu de 83, et nous avons le droit de dire que la Chambre ne représente pas l'ensemble des votans (1).

dant les mois de juin et de juillet; soit déjà un total de 329 radicaux contre 246 modérés.

Pour les candidats non élus, le classement était plus délicat à faire, nous avons presque toujours suivi les indications du *Temps* et des *Débats*, les complétant au besoin l'un par l'autre. Nous avons groupé ensemble les candidats qualifiés conservateurs, ralliés, modérés, libéraux, etc., et mis d'autre part ceux dénommés radicaux, ministériels, socialistes, révolutionnaires, etc. Pour les républicains sans épithète, nous avons considéré à part ceux qui avaient appartenu à la dernière Chambre, classant parmi les radicaux ceux qui avaient voté pour le cabinet Waldeck-Rousseau (notamment dans la loi contre les associations), et parmi les modérés ceux qui avaient voté contre. Pour les autres, nous les avons considérés comme des radicaux lorsqu'ils se présentaient contre un modéré, et comme des modérés dans le cas contraire. Enfin, en ce qui concerne les nationalistes, nous avons fait une sélection analogue, classant parmi les modérés les candidats qualifiés nationalistes sans épithète ou républicains nationalistes, et parmi les radicaux les candidats qui s'intitulaient radicaux-nationalistes, socialistes-patriotes, etc.

(1) Notre chiffre de 80 000 n'est pas en contradiction avec celui de M. Goblet qui, dans un récent article de la *Revue politique et parlementaire*, évalue à 200 000 l'écart des voix radicales et modérées, dans le scrutin de ballottage. M. Goblet est le premier à constater que le deuxième tour a été bien plus favorable aux candidats radicaux que le premier, et d'ailleurs son calcul laisse de côté environ les 2/3 des circonscriptions qui à elles seules avaient envoyé plus de 200 modérés à la Chambre.

Ajoutons encore un mot. Dans un travail comme celui-ci, nous ne pouvons faire état que des chiffres officiels produits lors de la vérification des pouvoirs. Ces chiffres officiels sont-ils conformes à la réalité des choses? Ici nous laissons la parole à un homme qui compte à son actif de nombreuses campagnes électorales, et dont l'avis fait autorité en la matière. M. P. Leroy-Beaulieu, dans un article du journal des *Débats* du 17 juillet sur les fraudes électorales, s'exprime en ces termes : « Ces fraudes s'enracinent dans les départemens d'entre Rhône et Pyrénées, avec la connivence des préfets et sous-préfets., et des commissions de recensement nommées par les préfets, puis elles s'étendent vers le Centre et l'Est. Toute majorité d'un candidat d'opposition qui ne dépasse pas 500 voix est avec la plus grande facilité détruite par ces procédés; mais quand ils sont appliqués, ce qui arrive, avec une certaine méthode et une certaine crânerie, ils peuvent même faire disparaître une majorité de 1 200 à 1 500 voix. Entre le Rhône et la Garonne, une vingtaine de députés ne doivent leur siège qu'à ces fraudes. » Nous n'avons pas ici à tenir

Reste une troisième question. La Chambre représente-t-elle réellement les électeurs dont elle est le mandataire direct? Nos 575 députés ont été élus par 5 158 300 électeurs. Peut-on dire que la volonté de ces 5 158 300 électeurs, ou du moins de la majorité d'entre eux, a toujours force de loi dans l'enceinte du Palais-Bourbon? Ici nous tombons dans l'anarchie et la plus complète incohérence, comme il est facile de le prouver.

Il suffit pour cela de dresser la liste des 575 députés selon le nombre de leurs électeurs respectifs, de façon que celui qui a eu le plus de voix occupe le premier rang, et celui qui en a eu le moins, le dernier. On constatera immédiatement qu'une majorité de députés peut ne représenter qu'une minorité d'électeurs, et inversement. Supposons qu'un ministère obtienne à la Chambre 288 voix contre 287. Il triompherait dans le Parlement, mais pourrait néanmoins être battu dans le pays, car, si ces 288 députés étaient les derniers de notre liste, ils ne représenteraient que 2 005 000 électeurs, au lieu que les 287 opposans en réuniraient 3 153 000. Réciproquement, supposons le ministère renversé par 350 voix contre 225, il pourrait encore en appeler au pays avec succès, car, si les 350 députés vainqueurs étaient les derniers de la liste, ils ne représenteraient que 2 570 000 citoyens contre 2 588 000.

Ce sont là évidemment des exemples théoriques. Dans la pratique, les députés ne se groupent pas suivant le nombre de leurs mandans. Malgré cette réserve, les exemples ne manquent pas de scrutins ainsi dénaturés.

Un cas bien caractéristique s'est présenté dans la dernière Chambre. Le 12 juin 1899, le cabinet de M. Charles Dupuy était mis en minorité de 7 voix. Mais les 246 députés qui lui étaient restés fidèles parlaient au nom de 2 177 000 électeurs, tandis que les 253 membres de la majorité n'en représentaient que 2 100 000. Un autre fait du même genre vient tout récemment de se produire, à propos de l'élection de M. de Villeneuve. Une enquête a été votée par la Chambre à 2 voix de majorité (1). Mais les 233 députés radicaux n'avaient derrière eux que 2 068 300 suf-

compte de ces faits, mais il en ressort avec évidence que cette infime majorité radicale de 80 000 voix n'existe que sur le papier, et qu'on peut sourire devant cette grave affirmation de quelques hommes politiques : « La France, dans les dernières élections, a nettement marqué son orientation à gauche. »

(1) Déduction faite des votes des députés coloniaux.

frages, tandis que les 231 députés modérés en avaient 2 118 700

Nul doute que les sessions suivantes ne nous ménagent fréquemment des surprises analogues. C'est en effet le caractère très particulier des récentes élections (nous aurons bientôt à y revenir) d'avoir donné en général de grosses majorités aux députés modérés, tandis que leurs collègues radicaux n'ont le plus souvent obtenu que le nombre de voix strictement nécessaire. Un député modéré représente en moyenne 4 à 500 voix de plus qu'un député radical (9 250 au lieu de 8 760). Aussi les majorités parlementaires de 50 à 60 voix, qui, déduction faite des absences et des abstentions, paraissent être assurées normalement au parti radical, ne représentent guère qu'un écart de 100 000 suffrages, 150 000 au plus, au lieu de 5 à 600 000, ainsi que le voudrait la logique des choses. Il en résulte que tout vote de la Chambre rendu à moins de 50 voix de majorité est infiniment suspect, et qu'en somme le hasard règne en maître au Palais-Bourbon.

De cette discussion purement arithmétique nous pouvons donc tirer cette triple conclusion :

1° La Chambre ne représente pas le pays;

2° Elle ne représente pas les votans;

3° Elle ne représente pas toujours ses mandataires directs.

II

Cette situation au moins étrange est entièrement le fait de notre loi électorale, l'instrument le plus défectueux et le plus barbare qu'on ait mis entre les mains d'un peuple.

Un gouvernement représentatif est par définition le gouvernement de la nation par la nation. Le Parlement est l'organe de sa volonté : il doit être, par conséquent, sa représentation exacte; il doit tendre à reproduire l'image réduite, mais fidèle de la nation tout entière.

Or, par définition également, tout système électoral majoritaire ne peut représenter que la majorité de la nation, et non pas sa totalité. Il est donc, dans son principe même vicieux et illogique.

A le pratiquer en France, ses inconvéniens prennent des proportions inattendues du fait des abstentions et des divisions profondes qui agitent notre pays. C'est ainsi que, dès le premier jour, il a fallu renoncer à exiger pour les députés la véritable majorité de leur circonscription, c'est-à-dire au moins la moitié plus un

des électeurs inscrits. On a dû se contenter de la majorité des votans, et la précaution n'était pas vaine, car, si l'on s'était tenu à la rigueur des principes, il serait devenu impossible de constituer un Parlement. Aux dernières élections, 148 députés seulement sur 575 ont réuni la moitié plus un de leurs électeurs. Ainsi l'expression « système majoritaire » n'a chez nous qu'une valeur conventionnelle, puisque les trois quarts de nos députés sont élus par une minorité.

Ce n'est pas tout.

Le système majoritaire est faux et imperfectible par sa nature même, mais on peut encore aggraver ses résultats par des procédés spéciaux. Nos législateurs n'y ont pas manqué.

Ils ont divisé le pays en 575 circonscriptions, d'importance fort inégale, variant entre 3400 électeurs (Barcelonnette) et 32000 (Sarlat), et ont donné à chacune d'elles le droit d'élire un député. Le résultat est que tantôt il suffira à un candidat de réunir quelques centaines de voix pour être élu, tantôt il devra grouper 15000 électeurs et plus. Le pouvoir représentatif des députés varie dans la proportion de 1 à 10, alors que leur pouvoir législatif est égal pour tous. Compléter un système électoral déjà vicieux en lui-même par des dispositions aussi extraordinaires, c'était préparer le règne de l'incohérence et de l'arbitraire. Ici quelques exemples sont indispensables, et, bien que nous n'ayons nullement le goût de faire des personnalités, nous serons obligés de citer certains noms propres.

Reprenons la liste établie précédemment. M. Bersez, député de Cambrai, figurera en tête avec ses 20 900 électeurs. Le dernier sera M. Delombre, député de Barcelonnette, qui n'en a que 2 000. Croit-on que la situation de l'honorable M. Bersez soit enviable? Assurément non. Il traîne derrière lui une véritable armée plus de dix fois supérieure à celle de son collègue des Basses-Alpes; il a dix fois plus de charges, dix fois plus d'intérêts à défendre, mais il a tout juste autant de droits. Sept députés suivis de leur clientèle ne suffisent pas à faire équilibre aux masses dont il dispose, car MM. Delombre, Boni de Castellane, Hubbard, Laurençon, Pavie, Jourdan et Bizot ne peuvent opposer que 20 200 fidèles à ses 20 900 électeurs; mais, à la Chambre, ces sept députés comptent pour sept et lui-même compte pour un. Que voulez-vous qu'il fasse contre sept?

Son cas, d'ailleurs, n'est pas exceptionnel. Chaque député

représente en moyenne 8 971 électeurs : 82 députés se tiennent aux environs de cette moyenne, 264 restent en dessous, et 229 la dépassent. Les 13 premiers députés ont ensemble 216 500 électeurs ; les 13 derniers n'en ont que 43 000 : et cependant ces 26 députés sont égaux en droits sur les bancs du Palais-Bourbon. Voilà comment notre loi électorale a organisé le gouvernement de la nation par la nation !

III

Comment peut-on remédier à un pareil état de choses ? Le problème doit être difficile à résoudre, car il y a longtemps qu'on y travaille tant en France qu'à l'étranger sans avoir pu aboutir à une solution qui satisfasse tout le monde. Récemment encore, on vient d'en avoir la preuve en Belgique.

Qu'il nous soit permis de revenir après tant d'autres sur cette question. Elle est d'assez grave importance pour retenir l'attention de ceux qui s'intéressent à l'avenir de ce pays, et « l'actualité » ne lui fait pas défaut, puisque plusieurs projets de réforme figurent à l'ordre du jour des Chambres.

Le problème, réduit à ses données essentielles, se présente de la manière suivante. Étant donné qu'une nation a le droit de se gouverner par elle-même, comment la mettre en mesure d'élire une Chambre qui soit sa représentation aussi fidèle que possible ? En d'autres termes, comment obtenir que la force respective des partis dans la Chambre soit proportionnelle à la force des partis dans le pays ?

Pour atteindre ce but, il faut et il suffit que chaque citoyen ait la faculté d'émettre un vote *utile ;* j'entends, par vote utile, un vote qui ne soit pas perdu. Il est bien évident que, si parfait que soit le système adopté, il y aura toujours des voix inutilisées ; l'absolu n'est pas de ce monde, mais, entre la perfection et ce qui existe aujourd'hui, il y a infiniment de degrés, dont on peut franchir un bon nombre. C'est ce qui doit encourager le chercheur.

Saint-Just avait étudié la question dans les loisirs que lui laissait l'extirpation de la tyrannie et de la superstition. Son système, extrêmement simple, se réduisait à ceci : la France tout entière ne formait qu'une circonscription unique. Chaque citoyen votait pour un seul candidat ; on totalisait les résultats pour

toute l'étendue du territoire, et les citoyens qui avaient obtenu le plus de voix étaient proclamés élus jusqu'à concurrence du nombre de députés prévu par la loi.

Le principe est juste, mais le procédé est mauvais, et les difficultés d'application à peu près insurmontables. La balance serait par trop inégale entre un citoyen qui aurait obtenu plusieurs millions de voix, et un autre qui n'en aurait eu que quelques milliers : chaque session se terminerait par un coup d'État.

Mais ce système devient très rationnel, si, au lieu de l'appliquer en bloc à toute la France, on l'applique, en le perfectionnant, à des circonscriptions réduites ; les avantages subsistent et les inconvéniens disparaissent. On établirait ainsi le scrutin uninominal par département, chaque département élisant un nombre maximum de députés, et chaque électeur votant pour un seul candidat.

Deux cas pourraient alors se présenter.

Prenons par exemple un département de 500 000 habitans ayant droit à 5 députés. Il pourrait se faire que la totalité des votes émis se concentrât sur 1, 2, 3 ou 4 candidats : le département n'aurait alors que 1, 2, 3 ou 4 députés, au lieu des 5 réglementaires. Mais, à cela, il n'y aurait aucun inconvénient. L'essentiel n'est pas d'avoir un nombre fixe de députés par département, mais que chaque électeur votant dans le département ait son représentant à la Chambre.

L'autre cas est l'inverse du précédent. Les votes, au lieu de se concentrer sur un petit nombre de personnalités marquantes, se disperseraient à l'infini sur une nuée de candidats, aucun d'eux n'obtenant un nombre de voix suffisant, si bien que pour constituer à ce département une représentation convenable, il faudrait multiplier outre mesure le nombre des députés.

Remarquons d'abord que, si l'objection ainsi présentée paraît grave en théorie, elle l'est beaucoup moins dans la pratique. Il suffit pour s'en convaincre de se reporter à toutes les élections passées. Jamais on ne voit les votes des électeurs s'éparpiller indéfiniment : il est très rare qu'un siègeait plus de trois compétiteurs sérieux.

Cependant, malgré cette réserve, l'objection porterait en partie, et le vote uninominal par département risquerait d'aboutir à une représentation nationale très imparfaite, si l'on ne faisait

intervenir ici le principe de la *réversibilité* des voix. On sait en quoi consiste ce système, qui déjà a été préconisé par beaucoup de publicistes et d'hommes politiques en France et ailleurs. Il se résume : ou bien dans la faculté laissée aux électeurs d'inscrire deux ou plusieurs noms sur leurs bulletins; — le premier est le nom du candidat pour lequel ils votent en première ligne; les autres, ceux des candidats sur qui ils déclarent *reverser* leurs voix si le premier n'est pas nommé; — ou bien dans la faculté laissée aux candidats de déclarer, par acte authentique, avant l'ouverture du scrutin, que s'ils ne sont pas nommés, ils entendent *reverser* leurs voix sur tels ou tels de leurs concurrens plus favorisés.

Les deux procédés tendent au même but et arrivent au même résultat : celui de concentrer en un seul bloc tous les électeurs d'opinions identiques ou du moins sensiblement analogues, divisés seulement par des nuances ou des préférences personnelles. Chacun d'eux a ses partisans convaincus. Le premier est assurément plus près des principes, mais on peut lui reprocher quelque complication. Le second est plus simple et facilement applicable. Il ne viole pas la liberté de l'électeur, puisqu'en votant pour tel candidat, tout citoyen saura par avance que son vote est susceptible d'être reversé sur tel autre candidat. Libre à lui dans son choix de tenir compte de cette éventualité.

Le principe de la réversibilité admis, voici comment les choses se passeront dans notre département. Ce département ayant droit à 5 députés au plus, s'il n'y a que 5 candidats, point de difficultés. Tous seront proclamés élus, quel que soit leur nombre de voix.

S'il y a plus de 5 candidats, — et ce sera évidemment le cas général, — on procédera, aussitôt le scrutin dépouillé, au reversement des voix. On obtiendra ainsi une liste considérablement réduite, et les 5 candidats qui arriveront en tête, soit par les voix qu'ils auront recueillies directement, soit par celles dont ils auront bénéficié, seront proclamés députés.

Reste une dernière question : la proportion à établir entre le pouvoir législatif des députés et leur pouvoir représentatif. Doit-on admettre qu'à la Chambre tous les élus du peuple aient les mêmes droits, qu'ils aient recueilli 2000 suffrages ou 21000? Sans doute, disent les uns, car les députés, réunis en assemblée délibérante, ne sont pas les représentans de circonscriptions

limitées : ils représentent la France entière. De leurs électeurs, ils ne tiennent qu'un titre ; leur pouvoir leur est conféré par la loi, qui reconnaît à chacun d'eux la plénitude de la souveraineté nationale. Ce sont des co-souverains égaux en droits, et cela est si vrai que la disparition d'une partie d'entre eux n'empêche pas les survivans de légiférer valablement pour la totalité du territoire.

Non, soutiennent les autres, car les députés n'ont pas de pouvoir propre. Le pouvoir souverain n'appartient qu'au peuple : les députés sont de simples mandataires, et tant valent les mandans, tant valent les mandataires.

La controverse est embarrassante ; les premiers ont raison, je le veux bien, mais les seconds n'ont certainement pas tort. Du principe abstrait, ou du raisonnement simpliste, accessible à tous, lequel sacrifier? Ce sera l'affaire du Parlement. S'il tient pour l'abstraction, tant pis pour les 21 000 Flamands radicaux de M. Bersez ; ils continueront à être tenus en échec par les 2 000 montagnards nationalistes de M. de Castellane : si pareille conséquence l'effraye, à lui d'apprécier s'il ne conviendrait pas d'introduire dans notre système politique les usages de notre droit civil et commercial. Dans toute assemblée d'actionnaires, on vote non par tête, mais en fonction des intérêts représentés. Pourquoi ne pas procéder par analogie et attribuer à chaque député un nombre de voix proportionnel au nombre de ses électeurs? Mais la France n'est pas une maison de commerce, diront les puritains, et une Chambre démocratique n'a pas à copier les assemblées capitalistes ! — Cependant le bruit court (et les plus vieux habitués du Palais-Bourbon s'en font l'écho) que, les jours où l'on discute des lois d'affaire, on siège fort à l'aise sur les bancs de la Chambre. 25 ou 30 législateurs sont en séance, mais l'*Officiel* enregistre imperturbablement 4 à 500 votans. Certains députés ont donc disposé d'une vingtaine de voix. Nous n'en demandons pas tant.

IV

Scrutin uninominal par département ; réversibilité des votes ; proportion établie entre le pouvoir législatif des députés et leur pouvoir représentatif, telles sont les trois idées d'où il s'agira de dégager une loi nouvelle, le jour où l'on voudra introduire au

Parlement une véritable représentation nationale. Je ne crois pas que de pareilles réformes engendrent de sérieuses difficultés. Sans doute on objectera que, dans tel département, le suffrage universel pourra se répartir en proportions égales sur une infinité de candidats, et que candidats ou électeurs (selon le mode adopté) refuseront de pratiquer le reversement des voix, si bien que les députés élus finiront par représenter une fraction insuffisante du corps électoral. Mais, outre que la première partie de l'objection est démentie par une longue expérience, la loi ne peut prévoir tous les extrêmes. S'est-on jamais demandé ce que deviendrait la machine gouvernementale, si un ministre démissionnaire refusait de contresigner le décret qui nomme son successeur? si une Chambre régulièrement élue refusait de siéger? si, au moment des élections générales, candidats comme électeurs faisaient grève? Il est bien évident qu'en raisonnant par l'absurde, aucun système électoral ne trouverait grâce devant la critique. Tout ce que peut faire le législateur, c'est de donner au peuple le moyen logique, pratique et simple de faire connaître sa volonté. Au peuple de s'en servir avec discernement, dans la plénitude de sa liberté.

Or, avec le système actuel, le peuple est impuissant à manifester sa volonté. On peut l'améliorer partiellement, mais on n'en tirera jamais qu'une représentation nationale bâtarde et tronquée. Au contraire, en adoptant les idées précédemment exposées, on permettrait à tous les votans, ou du moins à la grande majorité d'entre eux d'avoir au Parlement un représentant de leur choix.

Ajoutons que le chiffre des abstentions diminuerait probablement dans de fortes proportions, au plus grand bénéfice de la sincérité et de l'universalité de la représentation. L'électeur, sachant que son vote a neuf chances sur dix d'être *utilisé*, même si son candidat reste en minorité, n'hésiterait plus comme aujourd'hui à remplir à la mairie ce qu'il considère souvent comme une vaine formalité. La loi actuelle provoque les abstentions en décourageant les minorités locales. La loi nouvelle entraînerait au scrutin tous les électeurs, sauf ceux qu'une incurable et criminelle apathie maintiendrait à l'écart (1).

(1) Aux dernières élections, les abstentions se sont élevées au chiffre de 2 346 500, soit 21,3 p. 100 du corps électoral, mais, dans beaucoup de circonscriptions où la lutte a été bien engagée et particulièrement ardente, cette proportion

On fait, je le sais bien, à la représentation proportionnelle une objection de principe. Elle ne permet pas, dit-on, la constitution d'un gouvernement viable, car elle est incapable d'envoyer à la Chambre une majorité politique. Un gouvernement a besoin de s'appuyer sur une majorité parlementaire homogène que seules peuvent lui fournir des élections majoritaires.

L'argument est médiocre et l'expérience ne lui est guère favorable. Sans remonter au delà du régime actuel, voilà trente-deux ans que nos Chambres sont élues au système majoritaire, et près de quarante ministères de toutes nuances se sont usés dans la vaine recherche de cette majorité compacte et homogène qu'on nous présente comme le produit logique de notre mode actuel d'élections.

Y a-t-il réellement une majorité homogène dans la nouvelle Chambre? Il est encore un peu tôt pour l'affirmer. A coup sûr, il n'y en avait pas dans la dernière, ou, ce qui revient au même, il y en avait plusieurs, puisque des hommes comme MM. Méline, Brisson, Deschanel et Millerand ont successivement ou même simultanément obtenu les faveurs de la même assemblée. En réalité, du système majoritaire ne sont jamais sorties que des Chambres divisées jusqu'à l'anarchie et des majorités inconsistantes.

tombe à 6 et 7 p. 100. On peut donc dire que cette proportion de 6 p. 100 représente le minimum au-dessous duquel il est pratiquement impossible de descendre, c'est-à-dire que, sur cent électeurs, il y a en moyenne six non-votans pour cause légale (militaires, condamnés, etc.) ou pour cause naturelle (décédés, absens, indifférens incorrigibles, etc.). En reportant cette proportion à toute la France, on obtiendrait, sur 10 987 500 électeurs, un total de 659 250 non-votans pour cause légale ou naturelle, ce qui ramène le chiffre réel et intéressant des abstentionnistes à 1 687 250.

Or, pourquoi s'abstient-on? Tantôt c'est par négligence coupable; parfois par raisonnement, lorsqu'aucun candidat ne vous plait, ce qui d'ailleurs doit être bien rare, étant donnée l'abondance des candidats (4 000 environ pour 575 sièges). Mais, dans l'immense majorité des cas, l'électeur s'abstient par découragement, parce qu'il ne voit aucun moyen de faire passer le candidat de son choix. A quoi bon se déranger, puisque l'issue de la lutte est certaine? Dans 127 circonscriptions, et non des moindres, puisqu'elles comptent près de 2 millions et demi d'électeurs, soit le quart des inscrits, le chiffre des abstentions a été supérieur à celui des voix battues, ce qui prouve bien le découragement des électeurs et le sentiment de leur impuissance. Dans ces 127 circonscriptions, le total des abstentions s'est élevé à 756 000, soit 31 p. 100 des inscrits, alors que la moyenne générale est de 21 p. 100.

Nul doute que la représentation proportionnelle améliorerait sensiblement cette situation. Peut-être même permettrait-elle d'organiser le vote obligatoire, ce qui maintenant serait impossible. En tout cas, la Belgique n'a songé à punir l'abstention qu'après avoir introduit chez elle un système qui donnât à tous les électeurs le moyen d'émettre un vote utile.

En revanche, l'expérience qui se poursuit en Belgique est loin d'être défavorable à la représentation proportionnelle. La nouvelle loi électorale y a réduit à leur juste valeur les élémens de désordre, elle a mis en relief les grands partis de gouvernement, et assuré au ministère une majorité homogène et solide avec laquelle il peut travailler en toute sécurité au bien du pays.

C'est qu'en effet, plus une assemblée reproduira fidèlement la réelle image du pays tout entier, c'est-à-dire plus le système de la représentation proportionnelle sera rigoureusement appliqué, plus il y aura de chances de voir triompher une majorité d'hommes sages, tranquilles, ennemis des agitations et des vaines luttes politiques, où tout gouvernement sérieux trouvera un appui solide et durable. La grande masse de la nation, celle qui travaille, produit et épargne, n'a cure des déclamations enflammées des politiciens. Elle ne redoute rien tant que les discordes civiles, pourvoyeuses de misères, et, le jour où ses suffrages seront recueillis avec sincérité, son choix ne sera pas douteux. Tant que, par un chef-d'œuvre d'incohérence, notre système électoral fera de la Chambre l'élue de la minorité, il y aura de grandes chances pour voir durer le règne des orateurs d'estaminet, des commis voyageurs en grève, des tribuns de réunions publiques, et de leur clientèle tumultueuse qu'un député courageux n'hésitait pas l'autre jour à qualifier de « partie la moins recommandable de la population. » Mais, le jour où une organisation nouvelle permettra de recueillir et d'*utiliser* les votes de tous les citoyens, on aura un parlement qui, constitué à l'image de la nation, saura comme elle travailler, produire et épargner.

En veut-on la preuve? Elle ressort avec la dernière évidence des dernières élections. Toutes les fois, en effet, que, par suite de circonstances quelconques, on est parvenu à grouper sur un nom la grosse majorité, ou tout au moins plus de la moitié des électeurs d'une circonscription, il y a deux chances sur trois pour que ce nom soit celui d'un candidat modéré. Au contraire, moins un député est réellement le représentant de sa circonscription, c'est-à-dire moins le nombre de ses électeurs approche du total des inscrits, plus il y a de chances pour qu'il appartienne aux partis avancés et violens. Le fait est certain, et les chiffres ont ici une éloquence toute spéciale.

Sur 148 députés qui représentent plus de la moitié des élec-

teurs inscrits, il y a 93 modérés et 55 radicaux. Encore les 93 modérés représentent-ils en moyenne 59 pour 100 des inscrits, tandis que les 55 radicaux n'arrivent qu'à 55 pour 100.

L'ensemble des députés élus représente 46,9 pour 100 du corps électoral inscrit. Dans 37 départemens, cette proportion est dépassée, et ces départemens nomment 139 modérés et 111 radicaux. Au contraire, les 50 autres départemens, où cette proportion n'est pas atteinte, nomment 218 radicaux et 107 modérés seulement. Si l'on s'en tient aux 18 départemens où les élus représentent la plus forte proportion d'inscrits (de 50 à 60 pour 100), on trouve 90 modérés et 47 radicaux. A l'autre extrémité de la liste, 24 départemens, où cette proportion varie entre 36 et 44 pour 100, élisent 95 radicaux et 30 modérés.

Voici un autre calcul qui confirmera le précédent. Aux dernières élections, la lutte ne s'est véritablement engagée que dans 514 circonscriptions. Dans les 61 autres, il n'y a eu qu'un seul candidat, ou du moins le ou les candidats battus sont quantité négligeable, puisqu'ils n'ont jamais réuni le dixième des votans. Or, ces 61 circonscriptions où une grosse majorité s'est affirmée sans lutte sur un seul nom ont élu 43 modérés et 18 radicaux (1).

Des 514 autres circonscriptions, on peut faire deux parts; celles, au nombre de 322, où la lutte a été très vive et le chiffre des abstentions inférieur à la moyenne générale de 21 pour 100. Dans ce premier groupe, les deux partis se serrent de très près: 148 modérés et 174 radicaux. Dans l'autre groupe, au contraire, qui comprend 192 circonscriptions où le chiffre des abstentions a été supérieur à la moyenne, nous trouvons 137 radicaux, et seulement 55 modérés.

Additionnons maintenant les 61 résultats obtenus sans lutte dans les arrondissemens où un candidat unique se trouvait maître de la situation et les 322 résultats obtenus après une lutte ardente à laquelle ont participé la totalité ou la quasi-totalité des électeurs. Dans cet ensemble de 383 élections, nous comptons 191 députés modérés et 192 radicaux. Il est donc avéré que la majorité radicale de la Chambre se recrute exclusivement dans les 192 circonscriptions où, par suite de l'indifférence des électeurs, le chiffre des abstentions a dépassé la moyenne et parfois

(1) Encore faut-il ajouter que ces 43 modérés représentent 63 p. 100 des inscrits, et les 18 radicaux, 50 p. 100 seulement.

même atteint des proportions qui enlèvent toute valeur à la consultation nationale (1).

De quelque façon qu'on retourne les chiffres, que l'on considère l'ensemble des 575 circonscriptions ou des groupemens séparés, que l'on étudie la France entière, ou que l'on s'attache spécialement aux provinces du Nord ou du Midi, de l'Est ou de l'Ouest, les résultats sont toujours et partout identiques.

Ils confirment, croyons-nous, d'une manière indiscutable les diverses propositions que nous avons formulées au cours de cette étude, et que nous ne pouvons mieux faire que de reproduire ici sous forme de conclusion :

Le gouvernement représentatif ne se conçoit que si les députés sont réellement des représentans du peuple.

Les députés ne seront réellement des représentans du peuple, que si la loi électorale permet de recueillir et d'utiliser les votes de la totalité ou de la quasi-totalité des électeurs inscrits.

La totalité ou la quasi-totalité des électeurs inscrits ne pourra émettre un vote *utile* qu'avec un système de représentation rigoureusement proportionnel.

Seul un système de représentation rigoureusement proportionnel a les plus grandes chances d'envoyer à la Chambre une majorité de gouvernement stable, modérée et homogène (2).

JEAN DARCY.

(1) Vingt-cinq arrondissements de ce second groupe ont une proportion d'abstentions tout à fait anormale, variant de 33 à 54 p. 100 des inscrits. Ils ont élu 22 radicaux et 3 modérés.

(2) Avec la représentation proportionnelle et la réversibilité des votes, disparaîtraient des incidens déplorables qu'on voit se reproduire à toutes les élections générales. Les hasards du scrutin majoritaire écartent périodiquement des affaires publiques des hommes qui sont l'honneur du Parlement. C'est ainsi que MM. Buffet, de Broglie, de Mun, J. Ferry, Ribot, Piou, Goblet, Mesureur, et tant d'autres ont été, chacun à son tour, les victimes des caprices d'une majorité flottante. A quelque parti qu'ils appartiennent, tous les gens sérieux s'accordent à voir dans ces ostracismes immérités un grand dommage pour le niveau intellectuel et moral de la Chambre. Ils deviendraient à peu près impossibles avec un système électoral mieux conçu.

REVUE LITTÉRAIRE

LES DEUX MANIÈRES DE M. MAETERLINCK

On a souvent reproché aux pessimistes que leur doctrine les rend impropres à l'action. Car, si nous n'assignons à la vie aucune fin utile et bonne, si nous sommes persuadés que tous nos efforts demeureront stériles, si tout notre labeur ne doit aboutir qu'à nous convaincre de notre impuissance, à quoi bon nous consumer en agitations dont nous avons par avance mesuré l'inutilité? Les pessimistes s'empressent de répondre que leur système s'applique aux fins dernières de la vie et à l'énigme du monde et qu'il ne saurait donc en aucune manière modifier nos rapports avec les êtres et avec les choses : loin d'être débilités par une telle conception, ils y puiseraient bien plutôt de nouvelles raisons d'agir et un plus énergique sentiment du devoir. Ces deux opinions ont tout l'air d'être contradictoires, et si M. Maeterlinck, qui jadis avait si ingénieusement illustré la première, prend aujourd'hui parti pour la seconde, c'est donc qu'il a changé d'avis. Il le reconnaît en toute loyauté, et même il le déclare, pour le cas où quelques-uns de ses fervens ne s'en seraient pas aperçus. Ayant eu récemment l'occasion de réunir, en vue d'une édition nouvelle, les petits drames par lesquels il débuta, il y a une dizaine d'années, il les a fait précéder d'une préface où il indique qu'il ne retrouve plus en lui l'état d'esprit où il était lorsqu'il les composa. A notre tour, il nous semble curieux de rechercher comment l'auteur de la *Princesse Maleine* et du *Trésor des Humbles* est devenu celui de la *Vie des Abeilles*, du *Temple enseveli* et de *Monna Vanna* (1). Nous y aurons tout au moins le spectacle

1 Maurice Maeterlinck, *Théâtre*, nouvelle édition, 3 vol. (Lacomblez); *le Trésor des Humbles* (Mercure de France); *la Sagesse et la Destinée*, *la Vie des Abeilles*, *le Temple enseveli*, *Monna Vanna* (Charpentier).

d'une pensée qui cherche et se modifie, d'un esprit qui porte en soi l'inquiétude des problèmes de l'âme et de la destinée.

Cette inquiétude morale qui est l'une des caractéristiques de l'œuvre de M. Maeterlinck, fait de celui-ci l'un des écrivains les plus intéressans d'aujourd'hui. Pour mériter tout à fait le nom de poète, il ne lui manque que de savoir écrire en vers. Il a d'ailleurs au plus haut degré le poétique « sens du mystère. » Non seulement il aperçoit le mystère aux confins de la vie, mais il le retrouve dans la vie tout entière, et il n'est aucun de nos actes les plus ordinaires qui ne lui paraisse tout imprégné de merveilleux. Il a en outre le don de traduire ses idées par des images habilement choisies et qui s'harmonisent exactement à la nuance de sa sensibilité. Une pièce de théâtre et jusqu'à un traité d'apiculture sont pour lui des symboles qui s'organisent, se développent, vivent de leur vie propre et nous induisent à penser.

La terreur de l'inconnu où nous vivons, tel a été pour M. Maeterlinck le point de départ : c'est le sentiment qui a donné l'éveil à sa faculté poétique et qu'il s'est efforcé de faire passer en nous. L'humanité est pour lui le troupeau des *Aveugles* qui, un certain jour, sous la conduite d'un vieux prêtre, se sont aventurés dans la campagne. Dans l'hospice, au milieu des choses familières, et sous la protection de l'habitude, ils supportaient assez aisément le malheur de leur infirmité; mais la curiosité les a poussés à sortir de l'abri tutélaire. Ils s'inquiètent de ne plus entendre la voix du prêtre qui lui-même, depuis quelque temps, est devenu infirme et presque aveugle. Leurs questions angoissées et leurs appels restent sans réponse, jusqu'au moment où, s'apercevant que le prêtre est au milieu d'eux et qu'il est mort, ils restent sans guide, sans secours, tâtonnant désespérément dans la solitude et dans la nuit.

A l'arrière-plan de ces drames, où elles jouent le rôle de la fatalité antique, se devinent « d'énormes puissances invisibles et fatales, dont nul ne sait les intentions, mais que l'esprit du drame suppose malveillantes, attentives à toutes nos actions, hostiles au sourire, à la vie, à la paix, au bonheur. L'inconnu y prend le plus souvent la forme de la mort. La présence infinie, ténébreuse, hypocritement active de la mort remplit tous les interstices du poème. Au problème de l'existence il n'est répondu que par l'énigme de son anéantissement. Du reste c'est une mort indifférente et inexorable, aveugle, tâtonnant à peu près au hasard, emportant de préférence les plus jeunes et les moins malheureux, simplement parce qu'ils se tiennent moins tranquilles que les plus misérables et que tout mouvement trop brusque

dans la nuit attire son attention. » Parfois, comme dans *La Mort de Tintagiles*, l'auteur, revenant au merveilleux des légendes et des contes de nourrice, personnifie la mort sous les traits d'une sorte d'ogresse qui mange les petits enfans, d'une vieille reine très méchante logée dans la tour en ruines d'un château aux escaliers sans fin, aux portes infrangibles, aux voûtes de sépulcre. Mais ailleurs il a mis en œuvre un fantastique beaucoup plus saisissant parce qu'il s'encadre dans le décor de la vie quotidienne. Dans *L'Intruse*, par une savante progression d'effets, il arrive à nous rendre sensible la présence de la mort. Une famille est réunie dans une salle voisine de la chambre d'une malade. On attend l'arrivée d'une parente. Le grand-père aveugle, et doué sans doute d'une finesse de l'ouïe toute particulière, perçoit un frôlement lointain. Quelqu'un traverse le parc, fait taire sur son passage la voix des rossignols, s'engage sous les voûtes, gravit l'escalier, pousse la porte. Cette visiteuse que ne parviennent pas à distinguer les yeux de ceux qui voient, et qui maintenant se dresse parmi la famille assemblée, c'est la mort. Dans *Intérieur*, un contraste d'un raccourci vraiment puissant nous montre le malheur au moment où il vient frapper ceux qui se croyaient à l'abri. Nous découvrons derrière les vitres éclairées d'une chambre une famille qui veille sous la lampe. Nous n'entendons pas une parole; mais les gestes, les attitudes, toute l'atmosphère est d'intimité confiante et de quiétude. Cependant, au dehors, on rapporte le cadavre de l'une des filles qui vient de se noyer. Les gens du cortège funèbre dialoguent dans l'ombre, retardant le moment d'annoncer la nouvelle douloureuse, jusqu'à ce qu'enfin, le plus âgé étant entré dans la chambre, nous comprenons, aux jeux de physionomie et à la mimique des personnages, ce qui se passe dans ces âmes surprises par le coup inattendu.

Non moins redoutable que la fatalité de la mort est celle de l'amour. Car il frappe instantanément et ne choisit pas ses victimes. Golaud rencontre dans la forêt une petite fille, venue on ne sait d'où, qui pleure auprès de la fontaine on ne sait quel malheur; il en tombe aussitôt amoureux et l'emmène pour en faire sa femme; et Mélisande, la première fois que ses yeux rencontrent ceux de Pelléas, lui inspire un amour qu'elle ressent pareillement. Palomides, qui a dans Astolaine la meilleure des femmes, une femme qu'il respecte et qu'il aime, la trahit pour une esclave grecque, Alladine, dont il sait combien elle est loin de valoir celle qu'il fait souffrir pour elle. Ceux qui commettent ces fautes n'en sont pas responsables et on peut les plaindre, mais non pas les condamner. « Je suis très vieux, dit le sage Arkel, et cependant je

n'ai pas encore vu clair un instant en moi-même ; comment voulez-vous que je juge ce que d'autres ont fait ? » Et voici comment Astolaine, au lieu de récriminer, s'efforce de consoler l'époux coupable : « *Palomides*. Je me suis dit tout ce qu'on pouvait dire. Je sais ce que je perds, car je sais que l'âme d'Alladine est une âme d'enfant, d'un pauvre enfant sans force, à côté de la vôtre, et cependant je ne puis pas y résister. — *Astolaine*. Ne pleure pas. Je sais aussi que l'on ne fait pas ce que l'on voudrait faire, et je n'ignorais pas que vous alliez venir. Il faut bien qu'il y ait des lois plus puissantes que celles de nos âmes dont nous parlons toujours. Mais je t'aime davantage, mon pauvre Palomides. » Toutefois, ces crimes involontaires reçoivent un châtiment. Golaud tue Mélisande. Palomides est jeté avec Alladine dans les grottes souterraines du château, grottes merveilleuses qui sous les rayons de l'illusion lui paraissent d'abord pleines de lumière et de joie, qui bientôt redeviennent tristes, mornes, décolorées, et telles qu'une fin d'amour que le désir a cessé d'illuminer.

Aussi les personnages de ces drames sont-ils sans cesse incertains et tremblans, sous la menace du malheur qu'ils sentent obscurément rôder autour d'eux. Entre l'énormité des puissances acharnées contre eux et leur propre faiblesse la disproportion est écrasante. Ce sont de pauvres êtres, d'une psychologie rudimentaire, sans volonté, sans force, et qui ne tentent même pas une résistance inutile. Ils ne savent rien, ni du monde extérieur, ni d'eux-mêmes. « Je ne sais pas, disent-ils ; et d'ailleurs on ne sait jamais. » Leur attitude est celle d'un malheureux poursuivi par un ennemi dont il lui semble à tout instant qu'il sent passer sur lui l'haleine meurtrière. Tout devient pour eux un indice, et les événemens les plus naturels et les plus dépourvus de signification prennent pour leur sensibilité inquiète un sens effrayant. Qu'un enfant joue à la balle derrière une porte, ou qu'un chien y vienne gratter, aussitôt ils sursautent de peur. Qui frappe à cette porte ? Qui va entrer par cette porte ouverte ? Leur hallucination prête aux choses une vie inquiétante et des intentions mauvaises. « Allez une nuit dans le bois du parc, près du jet d'eau, et vous remarquerez que c'est à certains momens seulement, et lorsqu'on les regarde, que les choses se tiennent tranquilles comme des enfans sages et ne semblent pas étranges et bizarres ; mais dès qu'on leur tourne le dos, elles font des grimaces et vous jouent de mauvais tours. » C'est la fantasmagorie du surnaturel. Le son même de leur voix les effraie ; car il y a des mots qu'il ne faut pas dire et qui appellent le malheur. Attentifs à la crainte qui les hante, ils ont peine à com-

prendre les paroles qu'on leur adresse, et renvoient en échange des propos qui ne répondent qu'à leur préoccupation intérieure. Et c'est continûment un bruit de pleurs qui coulent sans motifs et de sanglots qui éclatent sans cause dans l'obscurité. Ce dialogue incohérent donne à ceux qui l'entendent l'impression déconcertante de la folie. C'est ici que la vie est faite de l'étoffe des songes.

A cette effarante conception du monde correspond la psychologie mystique exposée dans *Le Trésor des Humbles*. La vie consciente, domaine de la raison, de l'intelligence, des passions, n'est pas la vraie vie. Il y en a une autre, la « vie profonde, » qui plonge dans les ténèbres de l'inconscient, et qui seule importe. Celle-là est la vie de « l'âme, » et ceux qui ont le mieux connu, le plus subtilement analysé le cœur humain n'ont rien dit et rien su de notre âme. « Si Racine est le poète infaillible du cœur de la femme, qui oserait nous dire qu'il ait jamais fait un pas vers son âme? Que me répondrez-vous si je vous interroge sur l'âme d'Andromaque ou de Britannicus? Les personnages de Racine ne se comprennent que par ce qu'ils expriment et pas un mot ne perce les digues de la mer. » Ce que leur reproche le poète mystique c'est justement ce que nous admirons en eux : c'est de se connaître si bien et de conserver jusque dans le paroxysme de la passion une si effrayante lucidité d'esprit. Mais l'âme est, d'après cette théorie, parfaitement étrangère à nos sentimens comme à nos actes. « Notre vie réelle et invariable se passe à mille lieues de l'amour et à cent mille lieues de l'orgueil. Nous possédons un *moi* plus profond et plus inépuisable que le moi des passions ou de la raison pure. Il ne s'agit pas de nous dire ce que nous éprouvons lorsque notre maîtresse nous abandonne. Elle s'en va aujourd'hui; nos yeux pleurent, mais notre âme ne pleure pas. Il se peut qu'elle apprenne l'événement et qu'elle le transforme en lumière, car tout ce qui tombe en elle irradie. Il se peut aussi qu'elle l'ignore; et dès lors, à quoi sert d'en parler? Il faut laisser ces petites choses à ceux qui ne sentent pas que la vie est profonde. Si j'ai lu La Rochefoucauld ou Stendhal ce matin, croyez-vous que j'aie acquis des pensées qui me fassent homme davantage et que les anges dont il faut s'approcher jour et nuit me trouveront plus beau? » Il paraît que nous assistons aujourd'hui à un « réveil » de l'âme. Les hommes comprennent plus tendrement et plus profondément l'enfant, la femme, les animaux, les plantes et les choses. Je m'en réjouis d'autant plus que j'aurais volontiers cru le contraire. Donc consolons-nous de beaucoup des laideurs du temps présent, en songeant que les anges nous aiment ainsi!

L'âme ne saurait se révéler par les signes du langage; au contraire les paroles, trop précises, trop concrètes, trop matérielles, la mettent en fuite. Elle ne se manifeste que dans le silence. Et voici relativement au « silence » quelques propositions de la sagesse mystique : « Dès que nous avons vraiment quelque chose à nous dire, nous sommes obligés de nous taire... Nous ne nous connaissons pas encore, tant que nous n'avons pas encore osé nous taire ensemble... Les âmes se pèsent dans le silence. » Et puisque les événemens de la vie consciente, les actes et les paroles, ne sont qu'un jeu d'apparences destiné à cacher la réalité profonde, il s'ensuit que les êtres les moins doués pour la vie active, les plus rapprochés de la nature et de l'instinct, seront aussi les plus propres à pénétrer cette vie mystérieuse : ainsi les femmes, les enfans, les vieillards, les agonisans. Entre cette vie inconsciente, qui est en nous, et la vie universelle, il n'y a pas solution de continuité : qui pourrait la pénétrer, serait en même temps instruit de tout ce qui se passe hors de nous et de ce qui se prépare. Par cette méthode d'introspection nous pourrions lire en nous l'avenir tel qu'il a été réglé une fois pour toutes, cet avenir dont témoignent des pressentimens qu'hélas ! nous ne comprenons pas, où brille pour nous une étoile dont nous n'apercevons pas la clarté.

Devant ces assertions catégoriques et nuageuses, — où on ne laisse pas de discerner beaucoup de puérilités, — ce n'est pas assez de dire qu'on est excusable de ne pas tout comprendre : ces choses ne sont pas objet de connaissance. Mais on se rend aisément compte de la disposition où ces rêveries peuvent mettre celui d'entre nous qui se laisserait prendre à leur charme maladif et mièvre. C'est une paresse générale, un engourdissement de tout l'être, un dédain du raisonnement, un dégoût de l'action, une paralysie de la volonté, une sorte de mort vivante. Ajoutez que la morale mystique est extraordinairement commode ; il n'est personne qui ne trouvât profit à tenir pour établi que son âme reste étrangère à ses fautes et peut passer à travers les souillures sans rien perdre de sa blancheur immaculée. Vienne le jour où cette épidémie se généraliserait, le monde périrait. Or le monde veut vivre, et peut-être, de toutes les intentions de la nature, est-ce la seule sur laquelle nous ne puissions concevoir aucune espèce de doute. Nous avons besoin de communiquer par la parole, d'échanger des idées claires, de mesurer le conflit des intérêts, de découvrir les ressorts des passions, de juger les volontés, d'absoudre ou de condamner les actes, et enfin de travailler à l'avenir comme si nous avions le pouvoir de le créer par nos efforts conscients et libres.

Telle est aussi bien la constatation que M. Maeterlinck a été un beau jour obligé de faire. Et plutôt que de s'entêter dans un mysticisme désormais stérile, où ne l'attendaient qu'un alanguissement définitif et l'obscurcissement des dernières lueurs de l'idée, il a fait résolument un retour en arrière. « Il n'est pas déraisonnable, dit-il, mais il n'est pas salutaire d'envisager de cette façon la vie. » C'est indiquer d'un mot que le point de vue est totalement changé; et le fait est que la philosophie de *La Sagesse et la Destinée* et du *Temple enseveli* est à peu près la contre-partie de celle du *Trésor des humbles*. Au lieu de s'attarder dans la contemplation décevante du mystère, par nonchalance et amour d'une tristesse morbide, l'auteur s'attache maintenant à ce qui peut s'expliquer par l'étude de l'homme et de la nature. Il faut faire sa part au mystère; c'est-à-dire qu'il faut la lui faire aussi restreinte que possible. « Il ne faudrait invoquer le mystère, et se renfermer dans le silence résigné qui l'accompagne, qu'aux momens où son intervention est réellement sensible, frappante, personnelle, intelligente, morale et indubitable; et cette intervention ainsi circonscrite est plus rare qu'on ne pense. Tant que ce mystère-là ne se manifeste point, il n'y a pas lieu de s'arrêter, de baisser les yeux, de se soumettre et de se taire. » Voilà les brouillards dissipés et la réalité coutumière restituée dans ses droits. « Il en est peu parmi nous, continue M. Maeterlinck, même parmi les plus mystiques, qui ne soient persuadés que notre malheur moral dépend au fond de notre esprit et de notre caractère, et nos malheurs physiques du jeu de certaines forces, souvent mal connues, mais qui pourtant ne sont pas totalement étrangères à ce que nous pouvons espérer de pénétrer un jour dans la nature. » Voilà leur place rendue à la morale et à toutes les sciences. « Oui, c'est une vérité que notre vie n'est rien, que l'effort que nous faisons est dérisoire, que l'existence de notre planète n'est qu'un accident misérable dans l'histoire des mondes; mais c'est une vérité aussi que notre vie et que notre planète sont pour nous les phénomènes les plus importans dans l'histoire des mondes. » Et voilà donc l'écrivain ramené aux procédés de la psychologie, de l'histoire, de l'observation, comme aux seuls moyens qu'il ait de dire aux hommes une parole utile et qui vaille d'être écoutée.

Ces idées si opposées à celles où le penseur s'était arrêté jusqu'alors devaient, de toute évidence, éveiller chez le poète des images fort différentes de celles que nous avons trouvées dans les œuvres précédentes de M. Maeterlinck. Aux nuances indécises et grisâtres devaient succéder des teintes vives, claires, lumineuses. De là ce livre

sur *La Vie des Abeilles*, qui a, lui aussi, une valeur de symbole. Le livre est charmant, et pour qui voudrait seulement s'initier aux mœurs des abeilles, il offre des tableaux inoubliables. C'est, au dedans de la ruche, l'activité incessante et réglée ; c'est, au dehors, dans l'air vibrant d'ailes, l'essaim bruissant des chastes buveuses de rosée ; c'est le cortège que fait à la reine le bataillon empressé de ses sujettes ; c'est la lutte de la reine se lançant dans une clameur de guerre contre l'étrangère et l'usurpatrice. Voici les bourdons, les mâles inutiles et oisifs se prélassant dans leur fatuité de prétendans, encombrant la ruche, se gorgeant de nourriture, gloutons et malpropres. Les malheureux ! L'un d'entre eux aura seul l'honneur d'être pour un instant l'époux royal, honneur qu'il paiera de sa vie ; et ce sera aussitôt le signal d'un massacre général ; les ouvrières, dans la rage qui anime les travailleuses contre les paresseux, se jetteront toutes ensemble, dans un irrésistible élan, sur ces victimes condamnées et leur feront expier par une mort inexorable leur longue et scandaleuse insouciance. Les pages surtout consacrées au « vol nuptial » sont d'un beau mouvement de lyrisme : au jour qu'elle a choisi, le plus pur et le plus parfumé, la reine s'élance et monte d'un vol prodigieux, plus haut, toujours plus haut, vers les régions où l'atteindra le plus fort d'entre les mâles pour célébrer avec elle ses noces dans l'azur !...

Or le spectacle de la ruche nous donne une grande leçon. Elle, non plus, l'abeille, ne connaît pas le but auquel tendent ses efforts. Elle travaille, avec une persévérance qui depuis des siècles ne se décourage pas, à une œuvre qu'elle ignore. Ce miel pour lequel elle emprunte à la nature ce qu'elle a de plus délicat, elle n'en accumule pas pour elle-même les trésors. Au moment où la cité est florissante, c'est alors que les abeilles l'abandonnent par une renonciation héroïque. Chacune d'elles se consacre à un grand devoir commun envers un avenir qui recule sans cesse. « La reine dit adieu à la lumière du jour, au calice des fleurs et à la liberté, les ouvrières à l'amour, à quatre ou cinq années de vie et à la douceur d'être mères. » C'est le plus complet exemple du sacrifice de l'individu à la collectivité D'ailleurs jamais de défaillances ; on n'a pas d'exemple qu'un essaim ait refusé de se mettre à la besogne, se soit laissé abattre ou déconcerter par la bizarrerie des circonstances. Rencontrent-elles un obstacle ? elles s'ingénient à le tourner à leur profit. Un malheur est il venu saccager le travail accompli ? elles ne s'attardent pas aux regrets inutiles et se remettent à leur œuvre. Elles pratiquent et elles nous enseignent la morale du travail précis, ardent, et désintéressé. Elles accomplissent

leur devoir, parce que c'est le devoir, et sans autre souci. « Or il est moins difficile qu'on ne croit de découvrir le devoir invincible d'un être. On peut toujours le lire dans l'organe qui le distingue et auquel sont subordonnés tous les autres. Et de même qu'il est inscrit sur la langue, dans la bouche et dans l'estomac des abeilles qu'elles doivent produire le miel, il est inscrit dans nos yeux, dans nos oreilles, dans nos moëlles, dans tous les lobes de notre tête, dans tout le système nerveux de notre corps, que nous sommes créés pour transformer ce que nous absorbons des choses de la terre en une énergie particulière et unique sur le globe. Nul être que je sache n'a été agencé pour produire comme nous ce fluide étrange que nous appelons pensée, intelligence, entendement, raison, âme, esprit, puissance cérébrale, vertu, bonté, justice, savoir. Tout en nous lui fut sacrifié. Nos muscles, notre santé, l'agilité de nos membres, l'équilibre de nos fonctions animales, la quiétude de notre vie portent la peine grandissante de sa prépondérance. » Ainsi se trouve défini notre devoir d'hommes. Nous ne savons où il nous mène; mais ce que nous savons, sans en pouvoir douter, c'est qu'il nous appartient de le suivre.

Nous pouvons maintenant rentrer dans la cité des hommes : nous avons pour nous y diriger une idée lumineuse, une règle de vie. Le dernier ouvrage de M. Maeterlinck, *Monna Vanna*, n'est plus un drame pour marionnettes; les personnages qu'il nous y présente sont des êtres de chair et de sang, ayant part aux intérêts qui, de tout temps, ont divisé les hommes et aux sentimens qui les ont tour à tour élevés ou humiliés. L'auteur a choisi pour nous les faire connaître un de ces momens de crise qu'affectionnaient nos tragiques, parce qu'il leur semblait qu'alors tout le contenu du caractère et toute l'action des circonstances s'y résumaient. Et ce qui fait la valeur de son œuvre, c'est justement que nous y reconnaissons les mobiles ordinaires de notre conduite, et que nous pouvons y vérifier la sûreté de sa psychologie. Le milieu est fourni par une de ces luttes sans cesse renaissantes entre les cités italiennes du xve siècle. Pise est réduite aux dernières extrémités et va devenir la proie de Florence. Un condottière au service de cette dernière, Prinzivalle, n'a plus qu'à donner le signal de l'assaut : les défenseurs de Pise, affamés, sans munitions, seront à sa merci. Les messages envoyés à Prinzivalle, pour tâcher de le fléchir, sont restés sans réponse. A ce moment, un des seigneurs de la ville, le vieux Marco, apporte la plus imprévue des nouvelles : Prinzivalle consent à épargner Pise : il fait plus, il lui offre les moyens de se sauver et de

recommencer la lutte. Il a fait préparer un immense convoi de vivres et de munitions, trois cents chariots qui débordent de blé, pleins de vin, de fruits et de légumes, des troupeaux de moutons et des troupeaux de bœufs, des tonneaux de poudre et des lingots de plomb : de quoi vaincre Florence et faire refleurir sa rivale. Ce convoi entrera dès ce soir dans la ville, mais à une condition : c'est qu'on enverra en échange, pour la livrer à Prinzivalle, durant une seule nuit, car il la renverra aux premières lueurs de l'aurore, une femme. Cette femme qui viendra seule et nue sous son manteau, c'est Monna Vanna, la belle-fille de Marco, la femme de Guido. C'est ici la lutte entre l'intérêt particulier et l'intérêt commun. Guido sacrifiera-t-il son amour et son honneur au salut de la patrie? Vanna sacrifiera-t-elle son devoir d'épouse à un devoir supérieur?

Vanna n'hésite pas : elle se livre. Elle arrive, en victime frémissante et résignée, auprès du maître qui lui fait horreur. Mais tandis qu'elle s'attendait à trouver dans le vainqueur une brute lubrique, Prinzivalle l'accueille avec déférence et respect. Il lui donne le mot de l'énigme et lui explique le vrai sens de ce qui semblait un caprice de barbare. Il aime Monna Vanna depuis le temps de leur enfance, et réveille dans la mémoire de la jeune femme de lointains et purs souvenirs. Depuis qu'il a été séparé d'elle, il ne rêve que de la retrouver et de lui faire entendre l'aveu enfoui dans son cœur. A la réalisation de ce rêve il est prêt à tout sacrifier : il abandonne Florence, et il accompagne Vanna dans Pise, s'exposant aux représailles probables des Pisans, à la colère certaine de Guido.

Cependant le convoi est entré dans la ville, et les habitans ont salué leur délivrance par d'immenses feux de joie. Vanna en face du spectacle magnifique a comme la sensation de la gloire qu'elle doit à l'amour désintéressé de Prinzivalle. « Toutes les tours resplendissent et répondent aux étoiles. Les rues forment des routes de lumière dans le ciel. Je reconnais leurs traces; je les suis dans l'azur comme je les suivais ce matin sur les dalles. Voici la Piazza et son dôme de feu, et le Campo Santo qui fait une île d'ombre. On dirait que la vie qui se sentait perdue revient en toute hâte, éclate le long des flèches, rejaillit sur les pierres, déborde des murailles, inonde la campagne, vient à notre rencontre et nous rappelle aussi. Écoute, écoute donc! N'entends-tu pas les cris et le délire immense qui monte comme si la mer avait envahi Pise, et les cloches qui chantent comme au jour de mes noces? Ah! je suis trop heureuse, et deux fois trop heureuse en face de ce bonheur que je dois à celui qui m'a le mieux aimée! »

A l'heure où Monna Vanna rentre dans Pise, suivie de Prinzivalle, tout le peuple enthousiaste se presse sur ses pas. Il lui reste un devoir, c'est de porter témoignage en faveur de celui à qui on l'a livrée, et qui n'a exigé d'elle qu'un baiser sur le front Mais vainement essaie-t-elle de convaincre Guido : il refuse de la croire, et ne veut entendre qu'à la vengeance. Pour sauver Prinzivalle, la jeune femme n'a qu'une ressource, c'est de demander qu'on lui abandonne le prisonnier dont elle se fera la gardienne.

Il y a dans cette pièce beaucoup de lyrisme mêlé aux élémens proprement dramatiques : un personnage tout au moins y est étrangement conventionnel, celui de Prinzivalle, le bandit chevaleresque, le condottière courtois. Mais d'ailleurs que de traits de véritable humanité! Quelle image de l'égoïsme nous offre cette ville, acceptant, au prix d'une condition honteuse, de retarder de quelques heures la ruine inévitable, et changeant en hymne d'adoration la reconnaissance de tous ces ventres satisfaits! Guido est un homme pareil à beaucoup d'autres, prêt à envoyer au sacrifice n'importe quelle femme, pourvu que ce ne soit pas la sienne, et incapable de voir dans l'allégresse d'un peuple autre chose que le deuil de son honneur et les réclamations de sa vengeance. Marco, le beau-père, est l'homme sorti de l'âge des passions et qui envisage les choses du haut d'une expérience attristée. « Maintenant que la ville est sauvée, nous-mêmes regrettons presque ce salut qui vous coûta si cher; et nous baissons la tête en présence de celui qui porte seul injustement toute la peine. Et cependant si hier pouvait recommencer, il me faudrait encore agir comme j'ai agi, désigner les mêmes victimes et pousser à la même injustice; car l'homme qui voudrait être juste passe sa vie à choisir tristement entre deux ou trois injustices inégales. » Monna Vanna est l'héroïne de la pièce; c'est aussi bien son caractère qui est le mieux tracé, et nous suivons, par une série de fines gradations, le renouvellement qui se fait dans son cœur. La surprise, le rappel d'une sympathie ancienne, l'orgueil du triomphe à voir devant ses pieds le vainqueur tout puissant, la joie d'être devenue pour sa patrie une libératrice, le dépit que Guido lui inspire en refusant de croire à sa parole, l'estime que mérite Prinzivalle, et surtout la mystérieuse affinité qui lui fait découvrir chez celui-ci une conception de l'amour unique toute pareille à la sienne, ce sont chez Vanna autant de degrés de la passion grandissante et qui la mènent à appartenir corps et âme à celui qu'hier elle haïssait. Toutes ces nuances sont observées et rendues avec un art aussi pénétrant que delicat. Mais aussi c'est une psy-

chologie qui doit moins à Ruysbrœck l'Admirable et à Novalis qu'à La Rochefoucauld et à Racine.

Au surplus, si le terme d'arrivée est ici fort éloigné du point de départ, faut-il conclure qu'il y ait entre les deux manières de M. Maeterlinck une opposition aussi complète et une contradiction aussi inconciliable que nous nous sommes plu à le marquer pour les besoins de l'analyse? Nous sommes prêt à convenir que ce serait forcer la note, et nous verrions plutôt dans cette différence d'attitude le progrès d'une pensée qui, d'abord étonnée et déconcertée, est peu à peu redevenue maîtresse d'elle-même. En se rapprochant des conditions de la psychologie individuelle, et en recommençant de peindre la vie sous les couleurs où elle nous apparaît, M. Maeterlinck n'a sans doute cessé de croire ni à la réalité de ce qu'il appelle la vie profonde, ni à la dureté de la condition humaine. Il en a le droit, et c'est le cas de tenir fermement les deux bouts de la chaîne. Certes, il est vrai que le domaine de la conscience claire n'est qu'un îlot sur l'océan de l'inconscient; mais plus étroit est ce domaine, et plus nous sommes obligés de n'en laisser inexplorée aucune partie : chaque découverte que nous y faisons est une victoire remportée sur l'instinct, sur toutes ces puissances obscures que nous sentons s'agiter au fond de nous-mêmes et dont nous sommes trop souvent les prisonniers ou les dupes. Et il est vrai que, si nous fixons nos regards sur les problèmes de la destinée, de la nature, de la vie et de la mort, c'est pour qu'ils se remplissent aussitôt d'épouvante; le but suprême de notre activité nous échappe : raison de plus pour que nous nous attachions à des certitudes dont nous pouvons d'autant moins douter, que nous nous les sommes créées à nous-mêmes. Élever en face des forces aveugles ou cruelles qui menacent de nous accabler la protestation du Moi intelligent et bon, c'est le plus puissant mobile de toute énergie. L'auteur qui veut donner de la vie humaine une représentation large et fidèle n'a pas à la séparer de l'atmosphère douloureuse dont elle est toute baignée; il suffit qu'il substitue à un pessimisme indolent et débile un pessimisme réfléchi, volontaire, et viril.

René Doumic

REVUES ÉTRANGÈRES

UN ESSAI DE RÉSURRECTION DE LA PHRÉNOLOGIE.

Ueber Kunst und Künstler, par P.-J. Mœbius, 1 vol. Berlin.

Se rappelle-t-on encore le docteur Gall et sa phrénologie? J'en ai gardé quant à moi un souvenir assez vif, pour avoir vécu de longues années d'enfance auprès du buste en plâtre d'un beau jeune homme inconnu dont le crâne, à partir des yeux, était tout partagé en de nombreux carrés, cercles, et losanges, destinés à marquer le siège des diverses facultés de son âme. Et je me souviens que, ayant un jour voulu chercher, sur mon propre crâne, quelles facultés la nature avait le plus généreusement développées chez moi, j'eus le chagrin de constater qu'elle n'y en avait développé aucune, ce qui ouvrait devant moi la perspective d'une médiocrité presque phénoménale. C'est là une déception que ne connaissent point, sans doute, les enfans des générations nouvelles : car les bustes phrénologiques s'en sont allés depuis longtemps, Dieu sait où, et, même pour en rire, personne ne songe plus à la phrénologie. Tout au plus entendons-nous parfois dire de quelqu'un qu'il n'a pas « la bosse » des affaires, ou celle du mariage : c'est tout ce qui survit, à présent, des savantes doctrines de François-Joseph Gall.

Mais peut-être ces doctrines, comme bien d'autres vieilles choses que l'on croyait mortes à jamais, sont-elles sur le point de ressusciter. Voici du moins que notre attention est ramenée sur elles par un livre d'un « neurologue » allemand des plus considérables, le docteur Mœbius, dont M. Brunetière, autrefois, a étudié ici un très curieux essai sur

la Folie de Rousseau (1). Le nouveau livre de M. Mœbius, *Sur l'Art et les Artistes*, n'est en effet qu'une réédition, annotée et abondamment commentée, des quelques chapitres des *Fonctions du Cerveau* où Gall traite des fonctions artistiques et des « bosses » frontales qui y correspondent. Après quoi je me hâte d'ajouter que les notes et les commentaires, dans la réédition, suffisent pour donner à ces chapitres une portée nouvelle. M. Mœbius part du même principe que Gall, et aboutit souvent aux mêmes conclusions ; mais sans cesse, chemin faisant, il substitue aux argumens de son devancier une argumentation personnelle, plus serrée, plus autorisée, plus conforme aux dernières « conquêtes » de la science moderne.

Il nous apprend d'abord que celle-ci, à un siècle de distance, est aujourd'hui en train de redécouvrir bon nombre de faits qui se trouvent exposés tout au long dans les œuvres de Gall et de son école. En 1895 et en 1899, deux médecins allemands, les docteurs Edgren et Probst, ont établi que le sens musical était bien un sens distinct, différent de l'ouïe, qu'il avait sa localisation dans un endroit spécial du cerveau, et que cet endroit devait se trouver, très probablement, dans la seconde circonvolution frontale. Or, ce sont toutes choses que l'auteur des *Fonctions du Cerveau* avait affirmées dès le début du siècle passé. Il n'était pas allé, en vérité, aussi loin qu'un médecin français qui, dans une thèse soumise à la Faculté de Bordeaux en 1900, a reconnu et exploré les diverses régions du cerveau correspondant au chant grave et au chant aigu, à la lecture musicale et à l'écriture, au jeu des instrumens à cordes et à celui des instrumens à vent, à la création des images et à celle des idées musicales ; mais, aussi bien, Gall était-il déjà suffisamment en peine de se défendre contre le reproche qu'on lui faisait de spécialiser outre mesure les facultés de l'âme et les fonctions du cerveau. Et, d'une façon générale, ses affirmations touchant « le sens des rapports des tons » s'accordent exactement avec le résultat des plus récentes recherches des physiologistes d'à présent, dont aucun ne paraît même connaître son nom.

M. Mœbius nous cite encore bien d'autres témoignages, non moins remarquables, de cette reviviscence lente, graduelle, pour ainsi dire inconsciente, du système de Gall. Il nous fait voir, par exemple, deux de ces « photographies collectives » qu'on obtient en superposant plusieurs portraits de même attitude et de même format. Des deux photographies, extraites d'un ouvrage dont l'auteur ne s'est certainement

(1) Voyez la *Revue* du 1er février 1890.

pas inquiété des théories de Gall, l'une représente le type collectif de seize naturalistes, l'autre, le type collectif de douze mathématiciens; or ce dernier portrait nous montre un personnage chez qui se trouve, en très forte saillie, au-dessus de l'œil gauche, la « bosse » attribuée par Gall aux mathématiques, tandis que la même bosse est infiniment moins sensible dans le portrait « collectif » du naturaliste.

Le système de Gall est d'ailleurs, suivant M. Mœbius, l'aboutissement nécessaire de tout ce que la science du XIXe siècle a établi d'un peu positif sur l'origine et la nature de la création artistique. A supposer même que Gall se soit trompé dans le détail de ses localisations, la base de sa doctrine n'en reste pas moins solide. On n'en doit pas moins admettre, avec lui, que le « talent de la peinture, » le « talent de la musique, » le « talent de la construction. » le « talent de la poésie », et « la faculté d'imiter ou mimique, » sont des sens spéciaux, auxquels répondent dans le cerveau des organes spéciaux. Et, pour nous le prouver, M. Mœbius nous offre une longue série d'inductions et d'exemples qui est, à coup sûr, une des parties les plus originales de tout son ouvrage.

En premier lieu, dit-il, personne ne saurait plus aujourd'hui prendre au sérieux le paradoxe d'Helvétius, qui prétendait que tous les hommes naissaient pareils, et ne se différenciaient ensuite que sous l'effet des diverses circonstances de leur vie. Nous naissons tous différens les uns des autres : sur ce point, tout le monde est désormais d'accord, sauf à expliquer de plusieurs façons opposées l'origine de ces différences. Et, parmi elles, tout le monde s'accorde à compter le plus ou moins d'aptitude à sentir ou à produire tel ou tel mode de la beauté artistique. Avec un pouvoir auditif ou visuel à peu près égal, certains hommes ne jouissent que très faiblement à voir des tableaux ou à entendre de la musique; d'autres jouissent très vivement à voir des tableaux, tandis que la beauté musicale les laisse indifférens; et d'autres encore trouvent leur plaisir à peindre eux-mêmes des tableaux, ils y trouvent un plaisir si fort que la vue des tableaux des autres peintres ne parvient plus, souvent, à les émouvoir. C'est donc que, chez ces derniers, le *sens de la peinture* se trouve plus développé que chez l'ordinaire des hommes.

Reste à savoir seulement si ce sens est un élément simple et primordial de l'âme, ou si, comme on est volontiers porté à le croire, il n'est pas plutôt la résultante d'un heureux concours d'autres sens et d'autres facultés. Pour résoudre ce problème, demandons d'abord à

l'analyse psychologique en quoi consiste exactement le *sens de la peinture*. Dira-t-on qu'il consiste à bien « voir » les objets réels? Mais une foule d'hommes ont une vue excellente, qui cependant sont incapables de peindre. Consiste-t-il à savoir imiter ce que l'on voit? Mais le besoin d'imiter n'est nullement naturel à l'homme ; et d'ailleurs le peintre, même quand il croit imiter, ne fait que reproduire les images spéciales qui naissent en lui au spectacle des choses. Ces images, à leur tour, naissent elles en lui grâce à un « goût » particulièrement raffiné? Mais ce « goût » doit être lui-même, chez le peintre, un don de naissance, car deux hommes d'éducation semblable se trouvent souvent avoir des goûts différens. Dira-t-on que le sens de la peinture provient d'un sens, plus général, de la « beauté? » Mais le peintre n'est sensible qu'à une certaine beauté, et la beauté musicale, par exemple, lui est parfois plus fermée qu'au reste des hommes. En dernier recours, ce qui constitue proprement un peintre, c'est un *désir*, un *besoin* particulier, le désir et le besoin de peindre. Il y a là un élément fixe et irréductible ; et tous les autres élémens, mémoire visuelle, goût, habileté de la main, tout cela se trouve en quelque sorte dominé et dirigé par ce besoin, ce « talent » essentiel. Ce talent est donc bien une faculté propre de l'âme, un pouvoir naturel que l'on tenterait vainement de décomposer : l'analyse psychologique s'arrête, dès qu'elle arrive à lui. Et, de même, le talent musical. Si le musicien « entend » mieux que les autres hommes, s'il perçoit mieux les rapports des sons, s'il est plus apte à en créer de nouveaux, ce n'est point parce qu'il a l'oreille plus fine, ni plus de mémoire, ni plus de fantaisie, mais parce que chez lui le « vouloir musical » est naturellement plus fort, et que ce vouloir prête ensuite à l'ouïe, à la mémoire, à la fantaisie, la force de se développer en vue d'une œuvre à produire. Ainsi, pour expliquer la présence chez les artistes de ce qu'on nomme le talent, le psychologue est contraint d'admettre chez eux un *besoin* particulier, une « faculté première et fondamentale », une sorte d'instinct artistique, différent des autres instincts, et, comme eux, irréductible. « Quant à savoir comment ces instincts sont nés, au cours des âges, c'est ce que la psychologie ni aucune science ne saurait nous dire. Nous pouvons seulement nous avancer jusqu'à la porte de l'âme, d'où nous voyons sortir une force élémentaire. Nous observons les effets de cette force ; mais ce qui est derrière la porte nous demeure caché. »

Essaierons-nous d'interroger là-dessus les artistes eux-mêmes ? Ils nous répondront, tout au plus, qu'une fatalité irrésistible les a entraînés à vouloir produire des œuvres d'art, souvent malgré toute

sorte d'obstacles. Et ils ajouteront que, au moment où ils produisent, ils ont l'impression d'être saisis d'une fièvre, d'être transportés au delà du monde réel, d'obéir à ce qu'on appelait autrefois « l'inspiration. » Nous adresserons-nous à la zoologie, pour rechercher l'origine possible du sentiment artistique dans l'évolution animale? Nous verrons que certains animaux paraissent connaître ce sentiment, mais sans que rien nous indique d'où ni comment ils l'ont pris. Consulterons-nous l'histoire des sociétés humaines ? Nous y trouverons, dès le début, des arts et des artistes, ce qui achèvera simplement de nous prouver à quel point les divers sentimens artistiques sont bien des besoins naturels, des facultés irréductibles et inexplicables. Et pour ce qui est de l'ethnographie, « toute la science des races est un chaos sans issue, de telle manière qu'on peut aisément dire une foule de choses sur l'influence du sol et du climat, mais que tout ce qu'on peut en dire ne signifie rien. »

Enfin, l'histoire des arts nous démontre que le talent est toujours un don inné, et ne s'acquiert point. Il est assez souvent héréditaire, mais souvent aussi il ne dépend en aucune façon de l'hérédité. M. Mœbius a fait, à ce sujet, une abondante et minutieuse enquête dont les résultats sont assez curieux. Sur 2 365 noms de peintres, il en a trouvé 1 598 qui ne figurent qu'une seule fois dans l'histoire de la peinture, c'est-à-dire qui désignent des artistes dont les parens, selon toute vraisemblance, n'étaient que faiblement pourvus de talens artistiques. Dans les cas où l'hérédité du talent existe, elle se produit invariablement du père au fils ou à la fille : le talent de la mère ne se transmet pas. Ou plutôt, d'après M. Mœbius, le talent de la mère ne se transmet aux enfans que dans le seul art de la poésie. On ne connaît pas un peintre ni un musicien qui ait hérité ses dons de sa mère. Mais, en revanche, dans la biographie des grands écrivains, où d'ailleurs les cas d'hérédité sont infiniment plus rares, on découvre très souvent des traces incontestables d'une influence maternelle. A ce point de vue comme à plusieurs autres, M. Mœbius est tenté de voir, dans la poésie, un art plus différent de la peinture et de la musique que ceux-ci ne le sont l'un de l'autre : un art pour ainsi dire plus raffiné, plus « civilisé, » plus essentiellement féminin.

Ce qui prouve bien aussi la spécialité foncière du talent artistique, c'est que ce talent s'accommode, chez les divers artistes, des tempéramens les plus différens. Il n'implique ni la vigueur ni la faiblesse du corps, ni la cupidité ni le désintéressement, ni le courage ni la lâcheté, ni même, contrairement à ce que l'on a prétendu, un penchant spécial

aux plaisirs sensuels, ni non plus une prédisposition spéciale aux maladies nerveuses. L'artiste n'est ni un fou, ni un malade, ni un « dégénéré ; » il n'est qu'un artiste, c'est-à-dire un homme doué par la nature d'une faculté spéciale ; pour tout le reste, c'est un homme semblable à nous, pouvant avoir toutes les qualités ou tous les défauts. Seule, peut-être, une certaine « vanité » lui est propre, qui d'ailleurs, si elle diffère de l'orgueil par quelque chose de moins noble, ne doit pas cependant être confondue avec la jalousie. Et M. Mœbius s'emploie, avec beaucoup d'ingéniosité, à justifier cette vanité de l'artiste, qui lui apparaît non seulement comme une conséquence nécessaire du talent, mais encore comme sa garantie la plus effective contre les obstacles du dedans et ceux du dehors.

Il y a enfin une conclusion très précise qui ressort de l'histoire des arts aussi bien que de l'observation psychologique des artistes : c'est que les arts sont aujourd'hui, et ont toujours été (malgré des apparences contraires), indépendans l'un de l'autre et nettement séparés. Certains peintres de la Renaissance ont pu être à l'occasion de remarquables architectes, et quelques-uns même ont pu jouer parfaitement du luth, composer des chansons, ou écrire des vers : mais ils ont fait tout cela par manière de divertissement, et leur véritable talent n'en est pas moins resté concentré dans le domaine d'un seul art. Non que M. Mœbius prétende, lui aussi, spécialiser à l'infini les fonctions artistiques, et, par exemple, assigner des organes distincts à la peinture à l'huile et à l'aquarelle ! Il est au contraire porté à ranger dans une même catégorie tous les arts plastiques, peinture, sculpture, gravure, etc. ; le talent de l'architecture lui semble, très justement, une faculté composite, qui tient d'une part au sens du dessin, et, d'autre part, à celui de la construction ou « de la mécanique. »

Les facultés artistiques se ramènent, pour lui, à cinq : celle des arts plastiques, celle de la musique, celle de la mimique, celle de la poésie, et celle enfin de la « mécanique », qui consiste dans une aptitude particulière à construire des instrumens ou autres objets nouveaux. Mais, après cela, il n'admet pas que ces cinq « talens principaux » puissent être ramenés l'un à l'autre, ni décomposés en d'autres élémens. Ce sont des pouvoirs distincts, dans l'âme : et, par conséquent, à chacun d'eux doit correspondre, dans le cerveau, un organe distinct. « Car aucun savant ne conteste plus, aujourd'hui, qu'aux diverses fonctions de l'esprit correspondent, dans le cerveau, des organes divers, et ce serait absurde de penser que, à des besoins naturels qui sont tout à fait indépendans du reste de nos besoins, le cer-

veau tout entier se trouve préposé. Aux sens artistiques, comme à celui du langage, comme à celui du mouvement, le cerveau doit affecter des régions spéciales. » C'est ainsi que M. Mœbius nous conduit, de proche en proche, à reconnaître la légitimité d'une localisation des sens artistiques, telle que l'entendait jadis la phrénologie de Gall.

Vient ensuite, dans le livre, l'examen détaillé des chapitres consacrés par Gall à ces localisations. Je n'aurai garde de suivre, sur ce terrain, les deux phrénologues : il y faudrait des connaissances techniques qui me manquent tout à fait. Au reste M. Mœbius reconnaît qu'il a eu lui-même, souvent, beaucoup de peine à comprendre de quelles « bosses » du crâne Gall voulait parler. Je puis dire cependant que, dans l'ensemble, il n'est pas éloigné d'adhérer à presque toutes les conclusions du vieux médecin de Pforzheim. Pour ce qui est de la localisation du talent musical, en particulier, j'ai déjà noté comment, d'après lui, les théories de Gall se trouvent confirmées par les plus récentes recherches de la physiologie moderne : ce sens a effectivement son siège dans la seconde circonvolution frontale, et la « bosse » que lui assignent les phrénologues est bien celle qui doit lui revenir. C'est une bosse placée un peu au-dessus de la tempe : Gall la retrouvait dans tous les crânes de musiciens de sa collection, et M. Mœbius nous apprend que nulle part elle n'apparaît avec autant de relief que sur le célèbre masque du visage de Beethoven, exécuté, comme l'on sait, du vivant du maître. Pour le talent de la peinture et des arts plastiques, son signe ne serait pas dans une bosse du front, mais dans la distance entre la racine du nez et le coin intérieur de l'œil. Le talent de la mécanique se reconnaîtrait à une forme particulière du crâne où, à gauche surtout, le front va s'excavant en demi cercle vers la région temporale. Et il y aurait aussi une « bosse » de la poésie, dont les masques et autres portraits de Gœthe nous fournissent un exemple assez saisissant. Mais M. Mœbius ne prétend point que ces bosses doivent nécessairement exister chez tous les artistes, ni surtout que leurs dimensions correspondent aux divers degrés du talent qu'elles indiquent; c'est dans le cerveau, et non dans l'ossature du crâne, que siègent les facultés de notre âme : mais il affirme que, presque toujours, les régions du crâne indiquées par Gall sont dans le voisinage immédiat des régions du cerveau où semblent devoir résider les divers sens artistiques.

On devine du reste aisément que, pour M. Mœbius, cette partie descriptive et « pratique » de la phrénologie de Gall n'est pas, à beau-

coup près, la plus importante. Le vieux savant avait fait de son mieux pour y mettre le plus d'observation et d'expérimentation possible : mais il disposait de moyens fort insuffisans, et sa méthode même n'avait pas encore la sûreté de nos méthodes modernes d'investigation scientifique. Si j'ai bien compris la pensée de M. Mœbius, la véritable exploration phrénologique du cerveau reste encore à faire : mais elle ne saurait se faire sur de meilleurs fondemens que ceux qui ont été établis, il y a un siècle, par François-Joseph Gall ; et les phrénologues de l'avenir auront chance de s'épargner, en outre, bien des recherches et des tâtonnemens si, au lieu de vouloir recommencer toute leur science, ils daignent prendre d'abord en considération les ingénieuses et souvent heureuses découvertes de Gall.

L'examen que fait M. Mœbius des localisations de Gall n'a donc, à ses propres yeux, qu'une portée toute provisoire. Le véritable intérêt de son livre n'est pas là : il est surtout dans ses réflexions personnelles sur les caractères fondamentaux des divers sens artistiques, ainsi que j'ai tenté de le faire voir par une rapide analyse ; et puis il est aussi dans deux petits essais de psychologie et de morale artistiques, qui se trouvent introduits au milieu du livre en manière d'intermèdes ou de digressions. L'un de ces essais traite des rapports de la beauté et de l'amour, l'autre, de l'influence possible de l'art en tant qu'éducateur.

Si l'on entend par « amour » la sensualité érotique, on peut dire qu'entre l'art et l'amour il n'y a point de rapports. Toute œuvre d'art digne de ce nom est chaste : ce qui signifie à la fois qu'elle n'a pas été conçue par l'artiste en vue de l'excitation sensuelle, et que, chez l'homme qui en sent la beauté, elle ne doit point produire d'excitation de ce genre. Certes il y a eu bon nombre d'artistes, et des plus grands, qui ont parfois visé à produire des effets tout sensuels : mais, plus ils l'ont fait, plus la valeur artistique de leurs œuvres en a été diminuée. D'autre part, on ne saurait nier que certaines œuvres, même des plus artistiques, par exemple des tableaux de nu, produisent des effets tout sensuels sur certaines natures que le défaut de maturité, ou d'éducation, ou d'aptitude innée met hors d'état de sentir la véritable beauté artistique ; et M. Mœbius est d'avis que de telles œuvres ne doivent pas être laissées à la portée de tous, il n'est pas éloigné d'approuver les papes qui ont cru devoir couvrir d'un voile ou d'une feuille de vigne la nudité d'un torse antique, ou même, parfois, d'une statue du Christ ; mais tout cela n'empêche point que ces œuvres, en tant qu'œu-

vres d'art, ne soient indépendantes de la sensualité grossière qui risque de s'éveiller, à leur contact, dans les âmes grossières.

Si maintenant nous entendons par « amour » l'instinct profond qui attire les deux sexes l'un vers l'autre, l'amour ainsi entendu paraît bien avoir des rapports assez intimes avec la beauté. A tous les degrés de la nature organique, depuis la plante jusqu'à l'animal le plus développé, on a l'impression que la beauté est comme stimulée par l'attrait du sexe. C'est dans les fleurs, organes sexuels des plantes, que se trouve concentrée la beauté du règne végétal. Le chant des oiseaux est lié à leurs amours ; de même l'éclat de leur plumage ; et il n'y a pas jusqu'au sens artistique de la construction qui ne coïncide, chez eux, avec l'instinct sexuel les portant à se bâtir des nids. Chez les animaux, semblablement, l'amour produit un surcroît de beauté : les naturalistes ne nous parlent-ils pas d'espèces animales chez qui l'époque de l'accouplement amène ce qu'ils appellent « des robes de noces ? » Enfin, chez l'homme, la vie sexuelle et la beauté commencent et finissent à peu près en même temps. Et en effet, d'après M. Mœbius, « l'amour peut être considéré comme le père nourricier de la beauté. » Ou encore : « L'amour est l'éclat du soleil qui fait épanouir la fleur de la beauté. De même que le soleil ne saurait créer une fleur, de même l'attrait sexuel ne saurait produire le sentiment ni la création esthétiques. Mais de même que les plantes ont besoin du soleil pour fleurir, de même les instincts artistiques ont besoin de la flamme de l'amour pour se développer. »

Aussi M. Mœbius est-il porté à croire que, chez l'homme primitif comme chez l'animal, l'instinct amoureux a joué un grand rôle dans la mise en œuvre des instincts artistiques. Mais, ajoute-t-il, un moment est venu où l'homme s'est affranchi de la tutelle de son « père nourricier. » Et de même que l'oiseau, enfermé dans une cage, en arrive souvent à chanter durant toute l'année, de même l'art, en s'émancipant des attaches de la sexualité, est devenu à la fois plus actif et plus fort. De telle sorte qu'aujourd'hui la relation de la beauté et de l'amour pourrait assez bien se définir par l'image d'une jeune fille amoureuse. La jeune fille n'apporte à son amour aucune sensualité, puisqu'elle ignore tout des plaisirs sensuels, mais ce n'en est pas moins l'attrait profond du sexe qui, sans qu'elle en ait conscience, agit en elle et la pousse à aimer. Pareillement l'humanité d'aujourd'hui, quand elle goûte la beauté, se figure éprouver là un plaisir tout idéal, absolument pur et désintéressé, tandis que, au fond, ce plaisir qu'elle éprouve a eu son origine dans l'attrait sexuel et n'en est, pour ainsi dire, qu'une conséquence.

Quant au rôle éducateur de l'art, M. Mœbius ne paraît pas le prendre bien au sérieux. Non seulement il ne croit pas que l'on puisse jamais parvenir, par l'éducation, à transformer un peuple de brutes en un peuple d'artistes, ni à faire naître, par exemple, le goût de la peinture chez un peuple qui, naturellement, n'a de goût que pour la musique; il estime encore que l'on a de grandes chances de se tromper quand on attend, de l'éducation artistique d'un peuple, d'heureux effets pour le relèvement de son niveau moral. Cette erreur provient, suivant lui, d'une confusion inadmissible entre le « raffinement » d'un peuple et son « anoblissement. » Si élevé qu'il soit, l'art n'a jamais de quoi rendre les hommes meilleurs. Son influence morale est nulle sur ceux même qui le pratiquent; à plus forte raison elle doit l'être sur le reste des hommes. Et M. Mœbius s'efforce de nous prouver, par une foule d'exemples, que maintes fois, dans l'histoire, le plus magnifique épanouissement des arts a coïncidé avec la dépravation morale la plus scandaleuse. Il n'admet guère non plus le beau rêve de Schopenhauer et de Wagner, espérant de l'art une « rédemption » de l'humanité. Il ne pense pas que l'on puisse jamais remplacer par l'éducation artistique les leçons de la morale, ni de la religion. « Une seule chose est nécessaire », répète-t-il avec le Livre Saint; et l'on devine bien que, pour lui, ce n'est point l'art qui est cette chose-là.

Mais peut-être aurait-on le droit de lui répondre que, concurremment avec la morale et la religion, et davantage encore en l'absence de ces deux grands principes de notre conduite, l'art ne laisse pas d'exercer sur l'âme une certaine action bienfaisante. Si rudimentaire, si superficielle que soit une émotion artistique, c'est toujours une émotion désintéressée; et cela suffit pour qu'elle élève l'âme qui l'éprouve, ne fût-ce qu'un instant, au-dessus des intérêts égoïstes de la vie matérielle. A défaut de morale et de religion, le sentiment de la beauté artistique est encore une aspiration vers un idéal; et lors même qu'il ne contribue pas à nous « raffiner », on peut dire qu'en quelque degré il nous « anoblit. » Il ne nous rend pas meilleurs, et certes ce n'est pas lui qui saurait nous tenir lieu de la foi religieuse : mais il nous maintient un peu dans une atmosphère supérieure, où nous restons plus aptes à subir, le cas échéant, l'influence de la religion ou de la morale. Et M. Mœbius me paraît encore se tromper quand il croit que l'éducation artistique d'un peuple s'accompagne toujours, plus ou moins, d'un abaissement des mœurs publiques : il confond l'état d'esprit d'un petit nombre de dilettantes avec celui de la masse populaire. Rien ne prouve, en réalité, que les bourgeois et les artisans

florentins du xve siècle aient eu tous l'âme dépravée d'un César Borgia. Ils avaient simplement plus de goût que leurs descendans d'à présent, une vie plus ornée, plus remplie, et, sans doute, plus heureuse.

Quant à la partie spécialement « phrénologique » des réflexions de M. Mœbius, on doit noter d'abord qu'elle échappe au principal reproche mérité jadis par le système de Gall. Celui-ci avait le tort de nier dans l'homme toute personnalité, en réduisant notre vie morale à une simple combinaison d'instincts irrésistibles; tandis que nous pouvons fort bien admettre, avec M. Mœbius, que nos sentimens artistiques résultent chez nous d'instincts innés, sans que la conscience que nous avons de notre personnalité en soit diminuée. Et ce n'est pas tout. Ces instincts eux-mêmes, si forts qu'on les suppose, laissent encore une part considérable à la liberté. Parmi les nombreux peintres et musiciens sur le crâne desquels Gall a découvert des « bosses » exceptionnellement développées, il y en a beaucoup dont M. Mœbius ne parvient plus même à savoir qui ils ont pu être. Leur sens artistique inné, évidemment, ne les a pas menés loin. Et je ne puis m'empêcher de penser que ce sens artistique, à supposer qu'il existe vraiment, doit en somme se réduire à bien peu de chose. Il donne la possibilité de peindre, ou de composer de la musique, de même que nos yeux nous donnent celle de voir ; mais reste encore, après cela, à *bien* peindre et à *bien* composer : ce sont choses infiniment difficiles, que n'apprennent ni les bosses du crâne ni l'hérédité. La phrénologie de l'avenir déplacera peut-être le mystère de la création artistique, jamais elle ne parviendra à le supprimer. C'est ce que déjà avait compris Gœthe, lorsqu'il disait que, si loin qu'on pût aller dans l'analyse du talent musical, « une apparition comme celle de Mozart demeurerait toujours un miracle. »

T. DE WYZEWA.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 août.

M. Combes peut se vanter d'avoir accompli une belle œuvre : à un pays qui avait besoin d'apaisement, il a donné la guerre civile. Si cette guerre n'est pas dans les faits, elle est dans les esprits et dans les consciences, ce qui ne vaut pas mieux. Mais n'est-elle pas dans les faits eux-mêmes? Nous sommes déjà loin, bien qu'il soit presque d'hier, du discours que M. Combes prononçait à Pons, et dont nous parlions il y a quinze jours. Il professait alors un optimisme béat, — qu'il nous pardonne le mot, — sur les conséquences de ses circulaires désormais fameuses. Il avait la satisfaction d'annoncer à ses auditeurs qu'il n'avait rencontré et qu'il ne rencontrerait nulle part de résistance. Tout avait plié docilement devant sa volonté. Mais, depuis, les événemens ont infligé à ses allégations des démentis éclatans.

Sans doute, les congrégations n'ont pas résisté ; elles se sont inclinées devant la force, et c'est le conseil que nous leur avons donné nous-même ; mais, en dehors d'elles, des protestations nombreuses, pressantes, éloquentes, se sont élevées ; l'ordre a été un moment en péril dans les rues de Paris ; enfin, au moment même où nous écrivons, l'émotion, l'indignation, l'opposition se sont traduites, dans certaines parties de la Bretagne, par cette résistance matérielle que M. Combes avait cru conjurer grâce à son seul prestige. La gendarmerie ne suffit déjà plus pour venir à bout du mouvement ; il a fallu recourir à la troupe, et on a vu nos pauvres petits soldats obligés de faire un service auquel ils ne s'attendaient guère le jour où ils ont été appelés sous les drapeaux. Le refus d'obéissance qu'un officier supérieur a opposé à l'ordre de ses chefs a été un incident plus pénible encore que tous les autres ; et, certes, on ne saurait excuser

le lieutenant-colonel de Saint-Rémy ; mais il est permis de le plaindre. N'est-ce pas placer un officier dans une alternative pleine d'angoisse que de lui donner à choisir entre sa conscience d'homme et son devoir de soldat? Il faut, dit-on, que force reste à la loi. Ce n'est pas la loi qui est ici en cause, mais le gouvernement qui l'applique mal. Eh bien! disent nos jacobins, il faut que la force reste au gouvernement. La doctrine du jour est que le gouvernement peut tout faire, sauf recours des particuliers lésés devant les tribunaux. Nous verrons dans un moment ce que vaut cette thèse : admettons-la comme un moindre mal. Si le gouvernement viole la loi, la Déclaration des droits de l'homme, cette Déclaration que la dernière Chambre avait la manie de faire afficher partout, recommande l'insurrection comme le premier des devoirs. Mais, à supposer que ce soit en effet un devoir, il est difficile à remplir. Le gouvernement est le plus fort; la lutte entre lui et un certain nombre de citoyens n'est pas possible; elle ne saurait, en tout cas, être bien longue. D'ailleurs les lois qu'on invoque de part et d'autre ont été, quelquefois volontairement, si mal faites qu'elles laissent une large part à l'arbitraire. On se dispute, on se bat dans les ténèbres. Comment en sortir? En allant devant les tribunaux. La loi, quand elle est interprétée et appliquée par les partis, est dénaturée et faussée. Or le gouvernement aujourd'hui n'est pas autre chose qu'un parti; il est même le plus violent de tous. Il ne représente pas l'intérêt général, mais une certaine collection d'intérêts particuliers, choisis souvent parmi les pires. Bien que les tribunaux ne soient pas toujours inaccessibles aux bruits du dehors, leur atmosphère est relativement calme et tempérée; on peut attendre d'eux une impartialité qu'on chercherait vainement ailleurs. C'est à leur porte qu'il faut frapper.

Nous le disions il y a quinze jours. Depuis, M. le comte Albert de Mun a envoyé à un certain nombre d'hommes éminens dans la politique, les lettres, ou les sciences, un appel qui a été entendu. Il leur demandait d'adhérer à son éloquente protestation contre les abus d'une politique sans règle et sans frein. Les journaux ont publié les réponses qui lui ont été faites : elles sont toutes remarquables par la fermeté de la pensée, par la chaleur des sentimens qu'elles expriment, et plus encore par le souffle de libéralisme qui les traverse et les anime. Si M. de Mun s'était adressé seulement à des catholiques, les adhésions qu'il a reçues pourraient être taxées de refléter une opinion unique, et une opinion qu'il était facile d'escompter d'avance; mais il y a des protestans, des libres penseurs parmi ses correspondans, des

représentans de toutes les croyances religieuses et de toutes les opinions philosophiques. Que réclament-ils, aussi bien les uns que les autres? La liberté qui enfante la concurrence, la concurrence d'où sort naturellement le progrès. Nous voudrions citer toutes ces lettres; leur grand nombre ne nous le permet pas; mais, parmi elles et au point de vue où nous venons de nous mettre, il en est une qui mérite une attention particulière : c'est celle de M. Edmond Rousse, dont l'esprit délicat devait être froissé, et l'âme généreuse offensée par tout ce qui se passe aujourd'hui.

Sa lettre, qui est d'une belle et noble allure littéraire, est de plus l'œuvre d'un jurisconsulte éminent, et c'est en cela qu'elle nous touche. M. Rousse n'a pas plus de confiance que nous dans l'efficacité des manifestations de la rue. Si nécessaires, dit-il, si légitimes qu'ils soient, « ces éclats de la colère publique ont leurs retours et leurs dangers. Il est aisé d'étouffer le droit sous le nombre, et à 500 religieuses chantant des litanies à la porte de leurs couvens, l'on n'a qu'à opposer 5000 patriotes hurlant *la Carmagnole* à la porte des cabarets. » Dans cette lutte à qui criera le plus fort, l'avantage final ne sera pas du côté des libéraux. Mais, grâce au ciel, il y a des lois et des tribunaux. M. Rousse rappelle le grand souvenir de Berryer qui, en 1852, « quand un pouvoir nouveau portait la main sur les biens d'une famille proscrite, » s'écriait : « *Forum et jus!* Donnez-moi un prétoire où je puisse plaider publiquement ma cause ; donnez-moi des juges qui la puissent librement juger. » Qu'arriva-t-il? « Berryer, continue M. Rousse, trouva des juges pour lui faire gagner sa cause; et quoiqu'un coup de force en ait empêché l'exécution, l'œuvre de justice a laissé sa marque sur le pouvoir qu'elle avait condamné. Jusqu'à sa chute il en a gardé l'empreinte. » On trouvera peut-être des sceptiques qui ne partageront pas toute la confiance de M. Rousse; mais comment n'être pas ému de la manière dont il l'exprime ? « Que tous ceux, écrit-il, qui ont un droit le fassent défendre ! Que tous ceux qui ont une voix la fassent entendre ! Vaine entreprise ! dira-t-on. Et avant que l'on ait commencé de plaider, le jugement n'est-il pas connu d'avance ? Si l'on dit cela, on se trompe. On aura beau épurer les juges, en choisir de nouveaux et les épurer encore, chercher à les séduire par des promesses ou à les effrayer par des menaces, il y a des choses que, — le voulût-il, — un magistrat ne peut pas faire, des iniquités qu'il ne peut pas commettre. Tout le retient, tout le gêne, tout le défendrait, au besoin, contre lui-même : le lieu où il siège, la robe qu'il porte, le voisinage du collègue intègre avec lequel il faut se trouver chaque

jour, le public qui le regarde, la presse qui commente ses jugemens, enfin tout ce monde du Palais si honnête, si nombreux, si divers, si curieux, si frondeur, sous les yeux duquel il faut passer sa vie, et dont le mépris serait, à la longue, le plus insupportable des châtimens. » Puisse M. Rousse ne pas se tromper! Il connaît mieux que nous le milieu dont il parle : nous le connaissons assez pour savoir qu'il offre de très sérieuses garanties. Eh bien! que tous les citoyens lésés portent leur cause devant les tribunaux. Ils sont légion aujourd'hui. Quel est le nombre exact des écoles que M. Combes a fermées d'une main si brutale? Est-ce 2 500 comme on l'a dit d'abord? Est-ce plus? Est-ce moins? Quoi qu'il en soit, le chiffre en est considérable, et les espèces ne manquent pas pour permettre aux tribunaux de débrouiller les obscurités de la loi, et à la jurisprudence de se fixer.

Nous ne nous faisons néanmoins aucune illusion sur les difficultés de toutes sortes que les plaignans ne manqueront pas de rencontrer dans le dédale de la procédure. Les journaux sont remplis de consultations bénévoles que leur livrent des hommes de foi et d'énergie comme M. Jules Roche. Des jurisconsultes de premier ordre, M. Sabatier par exemple, ont adhéré à la consultation de M. Roche : il y a donc là, si on nous permet le mot, une première base d'opérations. Dans tous les arrondissemens où leur droit a été violé, les citoyens peuvent s'adresser au tribunal du chef-lieu. Cela fera un très grand nombre d'affaires, et sans doute tous les tribunaux ne se prononceront pas dans le même sens; mais, de juridiction en juridiction, on parviendra à celle de la cour suprême et le droit pourra être finalement établi. C'est ainsi du moins que les choses devraient se passer : mais est-ce ainsi qu'elles se passeront, et ne faut-il pas s'attendre à ce que l'administration, lorsqu'elle sera mise en cause et aura à se défendre, élève ce qu'on appelle le conflit? C'est d'un conflit de juridiction que nous voulons parler. Les actes des simples citoyens sont justiciables des tribunaux ordinaires, ceux de l'administration le sont des tribunaux administratifs, et c'est par conséquent le Conseil d'État jugeant au contentieux qui devra se prononcer d'abord dans la plupart des cas, sinon même dans tous. On peut protester contre la juridiction administrative, la déclarer fâcheuse, y voir un débris d'un autre âge en contradiction avec les principes des temps nouveaux; — et nous n'avons garde de traiter aujourd'hui et de trancher au pied levé des questions aussi considérables; — quoi qu'il en soit, elle existe; l'administration ne manquera pas d'en réclamer le bénéfice, et on n'aura pas à presser beaucoup les tribunaux pour qu'ils se déclarent

incompétens. Ce que nous en disons n'est d'ailleurs pas pour jeter le discrédit sur la juridiction administrative. Le Conseil d'État, et notamment sa section du contentieux, ont montré à de fréquentes reprises un véritable esprit d'indépendance. Un recours administratif n'est pas condamné d'avance à rester sans résultat. Les principes du droit y seront strictement appliqués, il y a tout lieu de le croire. Mais ces principes ne brillent pas d'une clarté sans ombres, et nous n'en voulons d'autre preuve que les contradictions qui se produisent en ce moment même entre jurisconsultes également distingués. Veut-on un exemple ? Prenons celui des bris de scellés qui ont été si nombreux depuis quelques jours. Comment les choses se passeront-elles à ce sujet ? Nous ne garantissons rien, certes ; mais voici ce qui paraît le plus probable.

Les scellés ne peuvent être apposés que dans des conditions limitées et déterminées par la loi, et il n'est pas sûr que toutes ces conditions aient été remplies au cours des derniers incidens. M. Combes, qui a cru d'abord pouvoir fermer les établissemens congréganistes par de simples circulaires et qui s'est aperçu seulement après coup qu'il fallait des décrets, a pu se tromper sur d'autres points. Le Code pénal frappe de peines très graves le bris de scellés, mais, pour encourir ces peines, il faut, bien entendu, que les scellés aient été apposés légalement. La première chose qu'ont donc à faire ceux qui ont brisé des scellés est d'engager la procédure administrative nécessaire pour faire constater l'illégalité de leur apposition. Nous disons la procédure administrative, parce qu'il s'agit d'un acte de l'administration. Que fera le gouvernement ? Le plus sage de sa part sera d'attendre que le tribunal administratif ait prononcé ; mais il peut, s'il le préfère, traduire immédiatement devant les tribunaux correctionnels les auteurs du bris. Que feront alors ces tribunaux ? Ils sursoiront à statuer sur la prévention jusqu'à ce que la juridiction administrative se soit prononcée sur la question préjudicielle. Si le Conseil d'État décide que l'apposition des scellés a été légale, il est clair que le tribunal correctionnel ne pourra qu'appliquer aux délinquans l'article 252 du Code pénal ; mais si le Conseil d'État se prononce en sens contraire, il est non moins clair que le tribunal devra acquitter les prévenus. Tout dépend, on le voit, de l'arrêt qui sera rendu par lui. Une autre hypothèse a été examinée, celle où le Conseil d'État se déclarerait lui-même incompétent. Au premier abord, on s'étonne que cela soit possible ; cependant il y a des précédens. Tout le monde a entendu parler, sans savoir au juste de quoi il s'agissait, —

ce qui n'en est que plus inquiétant et menaçant, — de ce droit de haute police qui appartiendrait au gouvernement, droit qui n'a jamais été défini, qui ne peut pas l'être, et qui n'est autre chose que celui de tout faire en vertu du simple bon plaisir. Avons-nous besoin de dire que nous ne reconnaissons pas ce prétendu droit? Le gouvernement, et le gouvernement républicain en particulier, ne saurait avoir de droits que ceux que la loi lui confère; s'il s'en arroge d'autres, il commet un abus de pouvoirs ou même une forfaiture. Il serait difficile, croyons-nous, de soutenir aujourd'hui la doctrine opposée. Mais, en fait, il ne s'agit pas ici d'une question de doctrine, il s'agit d'une question de juridiction, et il est à craindre qu'un tribunal administratif, si haut placé soit-il, n'étende pas la sienne au gouvernement lui-même et refuse de se prononcer sur les actes non pas administratifs, mais politiques, que celui-ci a accomplis. A supposer que le Conseil d'État se retranche dans cette abstention, qu'est-ce que cela signifiera, sinon que, fait pour appliquer la loi, il n'a rien à dire d'un acte accompli en dehors de toute loi? En d'autres termes, il ne saurait se déclarer incompétent sans faire entendre que le gouvernement a agi sans droit: dès lors y aurait-il en France un tribunal capable de condamner un citoyen qui aurait brisé des scellés apposés dans de semblables conditions? Si les actes de haute police ne relèvent d'aucune juridiction, ils ne sauraient non plus remplacer auprès des tribunaux de droit commun une loi inexistante, ni comporter des sanctions pénales à l'encontre des citoyens qui n'en auraient pas tenu compte. Nous trompons-nous? Alors il faut le dire. Il faut avoir le courage d'avouer tout haut que les lois sont faites pour les citoyens, mais non pas pour le gouvernement; que celui-ci peut tout se permettre, porter atteinte aux propriétés privées, expulser les gens de chez eux, et apposer par surcroît sur les portes de leurs maisons des scellés où il serait désormais impossible de voir autre chose que la simple manifestation de la force. Quelle que soit l'arrogance de nos jacobins, iront-ils jusque-là?

Qu'on nous excuse d'être entré dans une discussion aussi aride: il fallait bien indiquer quelles étaient les ressources de notre droit, et quelles pouvaient en être aussi les insuffisances. Sur bien des points, l'incertitude reste dans la pensée; mais, loin de justifier M. Combes, cette imprécision de nos lois le condamne. C'est une triste attitude pour un gouvernement de ne pouvoir échapper à la responsabilité légale de ses actes qu'en invoquant des exceptions de procédure, en élevant des conflits de juridiction, en amenant les tri-

bunaux de droit commun et peut-être les tribunaux administratifs eux-mêmes à se déclarer également incompétens. N'est-ce pas le cas de dire : *summum jus, summa injuria?* Ces abus du droit écrit font croire à la conscience populaire qu'il n'y a pas de droit du tout, ou du moins qu'il n'y en a pas pour le gouvernement et que les citoyens ne sauraient jamais avoir raison contre lui. C'est une maladresse souveraine et une absence d'esprit politique que nous n'avions jamais constatées à ce degré que de laisser se poser de pareilles questions sans une nécessité absolue. Et ici, où était la nécessité? Même en admettant toutes les fantaisies juridiques de M. Combes, était-il indispensable d'apposer des scellés sur des immeubles scolaires au début des vacances, c'est-à-dire à un moment où les classes devaient se fermer naturellement? M. Combes craignait-il qu'on ne fît revenir les enfans déjà rendus à leur famille, uniquement pour le narguer? A quoi bon ce déploiement de forces, aussi vain que théâtral? Évidemment, M. Combes a voulu donner une grande idée de lui. Il y est parvenu; mais dans quel sens?

Ses amis politiques eux-mêmes éprouvent quelque embarras à l'applaudir; on sent qu'ils y font effort. Les journaux radicaux et socialistes les plus avancés sont pour lui pleins d'éloges hyperboliques; ils ont enfin trouvé le ministre de leurs rêves, ils le disent du moins; mais, après l'avoir dit, ils donnent tout de même quelques conseils de prudence. Il en est qui se demandent ce que vont devenir tous ces enfans dont on a fermé les écoles, avant même de s'être assuré que celles de l'État pourraient les contenir. Parmi toutes les voix qui se sont élevées pour présenter des observations, faire des réserves ou même exprimer un blâme, il faut distinguer celle de M. Goblet qui, après s'être mis volontairement hors de la politique active, juge ses amis avec l'indépendance que donnent le recueillement et le désintéressement de la retraite. Au reste, et bien que nous soyons séparés de M. Goblet sur beaucoup de points essentiels, nous avons toujours reconnu en lui un libéral. Il a présenté jadis un projet de loi sur les associations très différent de celui de M. Waldeck-Rousseau, puisqu'il autorisait les congrégations religieuses à se former en vertu d'une simple déclaration. Nous accepterions aujourd'hui volontiers le projet de M. Goblet, sûrs que nous serions de ne pas perdre au change. Mais, si libéral qu'il soit, M. Goblet est radical; il est même un des chefs de son parti; il était, si nous ne nous trompons, un des membres principaux du comité d'action qui avait été constitué à la veille de la campagne électorale; il ne saurait donc être suspect de modéran-

tisme; en tout cas il ne l'était pas hier. Eh bien ! M. Goblet condamne très sévèrement la loi de 1901 et l'application qui en est faite. Il emploie des mots très durs pour caractériser cette œuvre néfaste. Le coup a été senti, et même relevé. Les radicaux les plus modérés reprochent à M. Goblet de ne plus se rendre compte des conditions et des obligations d'un combat dont il s'est retiré. D'autres l'accusent de défaillance, sans oser cependant lui appliquer encore l'épithète de clérical; cela viendra sans doute. M. Goblet continue de redouter l'invasion du cléricalisme, mais il a son procédé pour le combattre, qui est la séparation de l'Église et de l'État. Nous retrouvons la même idée exprimée dans une lettre de M. Armand Lods, qui est protestant, mais qui veut la liberté pour tous et qui se rend parfaitement compte de l'atteinte actuellement portée à celle des catholiques. Beaucoup de voix protestantes ont réclamé au nom de la liberté, entre autres celle de Mme Arvède Barine, qui a écrit une lettre très éloquente au *Journal des Débats*. Des israélites aussi se sont émus. Il ne s'agit pas ici d'une lutte établie entre des croyances religieuses différentes : c'est la liberté même de croire qui est mise en cause dans l'une de ses manifestations les plus importantes, celle d'enseigner ce que l'on croit. Aucune hypocrisie de la part des uns, aucune complaisance de la part des autres ne saurait masquer l'évidence de ce fait, et dès lors toutes les consciences vraiment indépendantes, à quelque opinion religieuse qu'elles se rattachent, ou même si elles ne se rattachent à aucune, s'inquiètent et s'alarment. Les protestations viennent de tous les côtés : au milieu des tristesses de l'heure présente, il y a là quelque chose de réconfortant.

C'est une campagne qui commence; elle sera certainement poursuivie avec ardeur et avec vigueur. Dans un pays d'opinion, il faut s'adresser à l'opinion et la conquérir : tout le reste vient ensuite naturellement. Aussi ne saurait-on trop approuver la constitution qui vient de se faire d'une Ligue de l'enseignement libre. Il importe, en effet, de réunir tous les efforts, sans en altérer la spontanéité, et de les faire converger vers un même but. Les noms des fondateurs de la Ligue indiquent clairement dans quel esprit elle s'est formée. Nous y trouvons des protestans comme M. Georges Berger et M. François de Witt-Guizot, des catholiques comme M. Brunetière, M. Denys Cochin, M. Rousse, M. Georges Picot, M. Anatole Leroy-Beaulieu. Aucun d'eux ne songe à faire une manifestation confessionnelle, encore moins une manifestation politique dans le sens étroit qu'on attache généralement à ce mot. Il y a partout des amis

de la liberté : pourquoi, à l'heure où tant de gens cherchent à faire l'unité morale du pays par l'oppression, ne chercheraient-ils pas à la faire par la liberté? On n'est pas libre de penser, dit la Ligue, dans l'Appel qu'elle a publié, quand on ne l'est pas de répandre publiquement sa pensée; on ne l'est pas quand on n'est pas libre de faire élever ses enfans selon ses idées, sa conviction et sa foi... A tous ceux qui pensent comme nous, libres penseurs, israélites, protestans, catholiques, sans distinction d'opinions, ni de partis, nous adressons le présent appel. Usons de toutes les armes que nous donnent les mœurs et les lois, réunions, conférences, publications, pétitions, consultations juridiques, appels par la parole et par la presse, tout ce que permet la lutte légale, tout ce qu'elle comporte pour éclairer l'opinion doit être mis en œuvre. » On le voit, le programme d'action de la Ligue est très vaste, et il doit l'être pour répondre aux besoins d'une propagande destinée à se répandre à travers tout le pays. Dans l'état de nos mœurs, c'est surtout par la parole et par la presse que l'on agit puissamment sur les esprits. Tant d'idées fausses ont été mises en circulation, tant de mensonges ont été répandus, tant de calomnies ont été propagées que la Ligue aura beaucoup à faire pour en dissiper le nuage épais et lourd.

Heureusement elle a à son service un mot très simple, celui de liberté. Il ne s'agit pas d'exprimer une préférence pour un enseignement et contre un autre, ni même de faire l'éloge des congrégations religieuses et des services qu'elles peuvent rendre. Chacun en juge à sa manière. On peut fort bien n'aimer ni l'enseignement congréganiste, ni les congrégations elles-mêmes, et défendre leur liberté. Les jacobins veulent obliger tout le monde à penser et à se conduire comme eux; les libéraux, au contraire, laissent chacun penser et se comporter comme il lui plaît. Nous sommes avec ces derniers, et la majorité du pays l'est aussi. Le malheur est que cette majorité, au moment des élections, n'a pas compris de quoi il s'agissait. On le lui a déguisé avec le plus grand soin. On l'a trompée avec beaucoup d'adresse. La plupart des radicaux et des socialistes lui ont présenté des programmes presque anodins; il s'agissait pour eux d'être réélus; on verrait après. Quant au gouvernement d'alors, si la loi sur les associations renfermait réellement tout ce qu'on en tire aujourd'hui, pourquoi ne l'a-t-il pas appliquée? N'en avait-il pas le devoir? M. Waldeck-Rousseau a accordé aux congrégations de nouveaux délais qui n'étaient pas dans la loi : en avait-il le droit? En se l'attribuant, il a montré tout le premier qu'il s'agissait là d'une loi purement politique,

qu'on appliquait plus ou moins, ou qu'on n'appliquait pas du tout, suivant l'occasion.

Le moment n'était pas propice avant les élections. Si on avait alors appliqué la loi, le pays aurait vu clair et son vote en aurait peut-être été changé ; aussi s'est-on bien gardé de le faire ; on a attendu pour cela le lendemain du scrutin, c'est-à-dire le moment où l'on était séparé des élections futures par le plus long délai possible. M. Waldeck-Rousseau s'est retiré avec beaucoup de prestesse, et il a mis la tâche à accomplir entre les mains d'un manœuvre qui ne craignait pas de se compromettre. Il est bon d'expliquer tout cela au pays afin de lui faire sentir qu'on l'a joué et d'entretenir chez lui ce sentiment. Quelque éloignées que soient, en effet, les élections de 1906, c'est pour elles qu'il faut dès maintenant travailler. Au mois de mai dernier, nous n'avions que des menaces confuses; les esprits avisés les apercevaient fort bien : mais le peuple, pris dans son ensemble, n'est jamais frappé que de leur réalisation. Les menaces se réalisent aujourd'hui, la loi s'exécute, on exécute même plus que la loi. Ou plutôt, on exécute plus dans un sens et moins dans l'autre, puisqu'on ferme des milliers de maisons d'écoles, mais qu'on respecte, ou qu'on ménage des milliers de maisons hospitalières. Il n'y a pourtant qu'une seule loi pour les unes et pour les autres : d'où vient qu'on l'applique de manières différentes à celles-ci et à celles-là? Si la loi est obligatoire, elle l'est pour tous ; mais nous cherchons la loi, et nous ne trouvons que l'arbitraire. La Ligue aura à dire de quel danger futur cette longanimité provisoire menace tant d'autres institutions où le peuple a l'habitude de trouver un refuge, des remèdes et du pain. On ne veut pas tout faire d'un seul coup; la conscience publique se révolterait; on procède donc par étapes. Après les élections prochaines, on fera ce qu'on n'a pas fait après les dernières; on achèvera la tâche commencée; on complétera l'œuvre entamée; on trouvera pour cela quelque autre M. Combes, à moins qu'on ne l'utilise de nouveau lui-même. Ne sera-t-il pas devenu un spécialiste en la matière ? Si le pays approuve cette politique, il le dira : mais auparavant, il faut qu'il la connaisse. L'expérience actuelle commence à l'éclairer; la Ligue fera le reste. Elle montrera distinctement le but qu'on se propose. Il consiste, — ce qui sera une grande satisfaction pour les socialistes, et, nous le reconnaissons, un grand progrès dans le sens de leurs idées, — à supprimer l'initiative privée dans la charité après l'avoir supprimée dans l'enseignement, et à augmenter d'autant les services publics concentrés entre les mains

de l'État. Et cela sans doute coûtera très cher. Les communes où l'on vient de fermer des établissemens d'enseignement libre sauront bientôt de quel poids pèsera sur leur budget l'obligation d'élargir leurs écoles ou d'en créer de nouvelles et d'avoir des instituteurs en surcroît. Le budget de l'État le saura aussi. Mais ce n'est là qu'un commencement, et nous en verrons bien d'autres, à moins que le pays lui-même, inquiété dans sa conscience et alarmé dans ses intérêts, ne secoue le joug des sectaires qui prétendent, comme on disait autrefois, le faire marcher.

C'est ainsi du moins que nous comprenons la tâche de la Ligue de l'enseignement libre; mais c'est sa tâche d'avenir. La première chose à faire aujourd'hui est de s'adresser aux tribunaux, afin de savoir s'il y a encore une justice en France et si les particuliers peuvent y recourir contre les entreprises illégales du gouvernement. Sur plusieurs points, M. Combes s'est certainement mis dans son tort. On dit que les congrégations n'ont pas toujours été bien conseillées par leurs jurisconsultes; M. Combes ne l'a pas été non plus par les siens. Si les congrégations ont été imprudentes en ne multipliant pas leurs demandes d'autorisation, M. Combes a été violent à l'excès en trouvant là le prétexte qu'il cherchait pour fermer leurs établissemens. Dans son impatience de faire vite et de frapper fort, il s'est arrogé des droits qu'il est permis de lui contester. Les tribunaux compétens auront à se prononcer entre lui et les citoyens qu'il a lésés.

Quant aux autres, qui ne sont ni congréganistes, ni propriétaires d'immeubles scolaires, c'est pour la liberté qu'ils doivent combattre : nous n'en connaissons pas de plus sacrée que celle de l'enseignement. Question juridique à débattre, question politique à agiter, il y a là deux champs d'action ouverts à l'activité de tous ceux qui pensent que la République a le devoir d'être libérale et tolérante. Mais, dès maintenant, M. Combes peut s'apercevoir qu'il s'est trompé en croyant qu'il suffisait d'être brutal pour supprimer les difficultés, et que tout le monde s'inclinerait docilement devant ses circulaires ou même ses décrets. Il a eu le tort d'annoncer prématurément qu'il en serait ainsi. La campagne s'engage : nous verrons si, de M. Combes ou des libéraux, ce sont les libéraux qui s'useront les premiers.

Édouard VII a été solennellement sacré à Westminster le 9 août. Les tristes pressentimens que sa maladie avait fait naître sont définitivement dissipés. Non seulement son rétablissement, après l'opération qu'il a subie, a suivi une marche régulière, mais cette marche a été

rapide, ce qui donne à croire que, malgré son âge, qui d'ailleurs n'est pas encore avancé, sa constitution est restée vigoureuse et saine. Il y a aujourd'hui toute raison d'espérer que son règne aura une durée normale, et c'est ce que tout le monde désire en Angleterre et au dehors : on attribue, en effet, à Édouard VII des tendances conciliantes et sages qui, dans les limites de ses pouvoirs constitutionnels, peuvent s'exercer avec efficacité pour le bien de son pays et pour le repos du monde.

Quant au couronnement lui-même, il n'intéresse que les Anglais. La fête n'a pas eu tout l'éclat qui l'aurait entourée quelques semaines auparavant, si la maladie du roi n'était pas venue l'ajourner; les missions étrangères n'y figuraient plus, et enfin il y a de certains frais qu'on ne peut pas renouveler deux fois ; mais la cérémonie, pour être plus intime, n'en a été que plus touchante. On a su gré au roi de l'effort de volonté qu'il avait fait pour que son couronnement eût lieu sans même attendre sa guérison complète. On a constaté avec joie qu'il avait repris les apparences de la santé. Le manifeste qu'il a adressé à son peuple a produit une émotion vive et profonde. Aussi les acclamations populaires ont-elles éclaté sur son passage avec un véritable enthousiasme. Sans doute, le couronnement d'Édouard VII ne change rien à rien ; mais les Anglais tiennent passionnément à toutes leurs vieilles traditions, et, après les inquiétudes pénibles qu'ils ont traversées, mêlées d'espoirs et de découragemens, ils regardent volontiers ce dénouement comme une sorte de succès. C'est une impression que le roi partage sans doute lui-même. En Europe, et notamment en France, l'opinion s'est associée en toute sincérité et cordialité à la satisfaction qu'éprouvait l'Angleterre. Les journaux ont rendu compte très longuement et très sympathiquement de tous les détails de la fête. On a senti que les deux peuples, lorsqu'une politique maladroite ne mettait pas leurs intérêts en conflit, n'avaient que de bons sentimens l'un pour l'autre et qu'ils étaient prêts à se réjouir mutuellement de ce qui leur arrivait d'heureux.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

F. BRUNETIÈRE.

CINQUIÈME PÉRIODE — LXXIIe ANNÉE

TABLE DES MATIÈRES

DU

DIXIÈME VOLUME

JUILLET — AOUT 1902

Livraison du 1er Juillet.

Pages.

LE TRAVAIL DANS LA GRANDE INDUSTRIE. — LES MINES DE HOUILLE. — I. L'ORGANISATION DU TRAVAIL, par M. CHARLES BENOIST. 5

LE DUC DE BOURGOGNE EN FLANDRE. — III. LA REVANCHE DES LIBERTINS, par M. le comte D'HAUSSONVILLE, de l'Académie française. 27

PETIT MONDE D'AUJOURD'HUI, quatrième partie, par M. ANTONIO FOGAZZARO. . 52

LA MANDCHOURIE RUSSE, par M. JULES LEGRAS. 115

CAFÉS-CONCERTS ET MUSIC-HALLS, par M. MAURICE TALMEYR. 159

CÔTES ET PORTS FRANÇAIS DU PAS DE CALAIS. — II. BOULOGNE ANCIEN ET MODERNE, par M. CHARLES LENTHÉRIC. 185

QUESTIONS SCIENTIFIQUES. — LES ÉLÉMENS DE LA MATIÈRE, par M. A. DASTRE. 212

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE, par M. FRANCIS CHARMES. . 229

Livraison du 15 Juillet.

CHEZ LE MAHARAJAH DU TRAVANCORE, par M. PIERRE LOTI, de l'Académie française. 241

FRÉDÉRIC LE GRAND D'APRÈS SA CORRESPONDANCE POLITIQUE. — I. LE POLITIQUE, par M. LOUIS PAUL-DUBOIS. 296

PETIT MONDE D'AUJOURD'HUI, dernière partie, par M. ANTONIO FOGAZZARO. . . 325

Pages.

Côtes et Ports français du Pas de Calais. — III. Le Delta de l'Aa, par M. Charles LENTHÉRIC. 385
Un Étudiant à Paris au XVIIIe siècle. — Lettres inédites, par C. D'ARJUZON. 415
Revue littéraire. — Poètes d'aujourd'hui, par M. René DOUMIC. 446
Revues étrangères. — Un Roman irlandais, par M. T. DE WYZEWA. . . . 458
Chronique de la Quinzaine, Histoire politique, par M. Francis CHARMES. . 469

Livraison du 1er Août.

La Paix d'Amiens. — I. Comment furent signés les préliminaires de la Paix, par M. Albert SOREL, de l'Académie française. 481
Les deux Vies, première partie, par MM. Paul et Victor MARGUERITTE. . 506
Journal de bord du *Fontenoy*. — Dans le port, par ***. 540
Frédéric le Grand d'après sa correspondance politique. — II. L'Homme, par M. Louis PAUL-DUBOIS. 576
Les Époques de la musique. — La Cantate et l'Oratorio, par M. Camille BELLAIGUE. 602
L'Erreur du XVIIIe siècle, par M. Ferdinand BRUNETIÈRE, de l'Académie française. 634
Le Dernier historien de la Bretagne. — Arthur de La Borderie, par M. Léon SÉCHÉ. 660
Revue scientifique. — Histoire naturelle des moustiques, par M. A. DASTRE. 696
Chronique de la Quinzaine, Histoire politique, par M. Francis CHARMES. . 703

Livraison du 15 Août.

La Paix d'Amiens. — II. Comment la paix fut signée, par M. Albert SOREL, de l'Académie française. 721
La Morale de la Vie chez les animaux, par M. Alfred FOUILLÉE, de l'Académie des Sciences morales et politiques. 745
Les deux Vies, deuxième partie, par MM. Paul et Victor MARGUERITTE. . 773
Le Paysage chez les maîtres vénitiens, par M. Émile MICHEL, de l'Académie des Beaux-Arts. 808
Le Travail dans la grande industrie. — I. Les Mines de houille. — II. L'âge des ouvriers, le temps de travail et la peine, par M. Charles BENOIST. 845
Autour de Tolstoï, par Th. BENTZON. 872
A propos des élections législatives de 1902, par M. Jean DARCY. 908
Revue littéraire. — Les deux manières de M. Maeterlinck, par M. René DOUMIC. 924
Revues étrangères. — Un essai de résurrection de la phrénologie, par M. T. DE WYZEWA. 936
Chronique de la Quinzaine, Histoire politique, par M. Francis CHARMES. 947

Paris. — Typ. Philippe Renouard, 19, rue des Saints-Pères. — 43488.

AP
20
R5
pér.5
t.10

Revue des deux Mondes

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY